2 3 1968

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

TOME TROISIÈME.

A Arras, de l'Imprimerie de H. Schoutheer, rue des Rapporteurs, n° 6.

DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés
Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création
héritages, alliances, donations, ſubſtitutions
mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un ARMORIAL
repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes
dans cette édition.

TOME TROISIÈME

A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

M DCCC LXIII

Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUE
LIBRARY
University of Ottawa

BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

No Loan
CS
587
.L2
1863
v. 3

http://www.archive.org/details/dictionnairedela03aube

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

BERNARDY-SIGOYER. La famille de Bernard ou Bernardy, des anciens Seigneurs *de Sigoyer-Melpoil*, eſt originaire de Siſteron, où vivoit ſur la fin du XVe ſiècle.

I. Henry de Bernardy, qui eut :

II. Marcian de Bernardy, qui ſe tranſplanta à Sault en 1538. Il eſt qualifié *Noble & Ecuyer* dans les certificats du Lieutenant & du Juge de cette Ville, par leſquels il conſte qu'il y jouit à ſon arrivée de tous les privilèges de la nobleſſe. Il a les mêmes qualifications dans différens actes, qu'il paſſa devant *Olivier Gauchier* & *Jean de Molines*, Notaires à Sault, à l'occaſion de quelques Terres, dont il fit acquiſition. Il acheta celle de Sigoyer-Melpoil le 10 Juin 1572, par acte paſſé devant *François Bertrand*, Notaire de la Baſtie-Neuve. *Pierre de Paparin*, Doyen de l'Egliſe de Montbriſon, ayant été élu Evêque de Gap en 1572, lui en ratifia la vente devant *Jean-Benoît Motton*, Notaire de Gap. Marcian de Bernardy fit ſon teſtament à Airagues en 1577, & fait mention de *Marguerite de Tornatoris*, ſa femme, & de ſes enfans :

1. Gabriel, Prêtre & Prieur de Saint-Trinit, vallée de Sault ;
2. Gaspard, auſſi Prêtre & Protonotaire du Saint-Siège Apoſtolique, Prieur de Sault ;
3. Gilbert, qui ſuit ;
4. Et Anne, mariée à Noble *Pons Tamiſier*.

III. Gilbert de Bernardy vendit la Terre le Sigoyer à Jean-Louis de Laidet, Conſeiller au Parlement de Provence. Il ſe maria à Aix, par contrat paſſé en 1593, avec *Claire de Beaumont*, fille de Noble *Touſſaint*, & de *Marceline d'Eſcalis*, & laiſſa :

1. Gaspard, mort ſans alliance ;
2. Pierre, qui ſuit ;
3. Marguerite, mariée, en 1618, avec Noble *Thomas de Cohorne*, Vice-Recteur de Carpentras ;

4. Marceline, épouſe, en 1620, de *François de Bennes*;
5. Et Madeleine, qui fut mariée, en 1629, avec *Eſprit Aubert*, de la ville de Sault.

IV. Pierre de Bernardy, Ier du nom, épouſa, par contrat paſſé à Apt en 1633, *Jeanne de Légier*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & d'*Anne de Canton*, dont il eut:

V. Pierre de Bernardy, IIe du nom, marié, en 1672, avec *Marie de Remerville*, fille de Noble *François-Antoine*, Seigneur de Saint-Quintin, & d'*Iſabeau de Mazargues*, de la ville d'Apt.

VI. François de Bernardy, iſſu de ce mariage, ayant été attaqué par les Commiſſaires députés par le Roi pour la vérification des titres, préſenta les ſiens, & par Jugement contradictoire de M. *le Bret*, Intendant de Provence, il fut maintenu dans ſa nobleſſe le 4 Janvier 1708. Il épouſa, par contrat paſſé à Apt en 1701, *Victoire-Urſule d'Allard*, fille de *Jean-Baptiſte*, & d'*Anne de Cartel*, & laiſſa:

1. Jean-Baptiste, Prêtre, Miſſionnaire de la Congrégation de Sainte-Garde à Avignon, à qui le Roi accorda une penſion de 800 liv. en 1748;
2. François-Dominique-Bruno, qui ſuit;
3. Et Marie-Anne-Thérèse, élevée à la Maiſon Royale de Saint-Louis, établie à Saint-Cyr.

VII. François-Dominique-Bruno de Bernardy ſe maria, par contrat paſſé à Apt en 1744, avec *Anne-Marguerite de Sinety*, fille de Noble *Gaſpard*, & d'*Anne de Franc*, de la ville d'Apt. Il a:

1. François-Barthélemy;
2. Dominique-Jacques-Christophe;
3. Charles-Félicien;
4. Et Thérèse-Adélaïde.

Les armes: *de gueules, bandé d'or, chargé d'un ours de ſable, accoſté de deux trèfles d'argent; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

BERNART-D'AVERNES, ancienne famille de Normandie, qui a fourni 13 Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Elle poſſédoit dans les XIVe & XVe ſiècles, les Seigneuries de Giverville & Bougy, près Caen, & l'on voit par des aveux qu'Alain Bernart, Ecuyer, étoit Seigneur de Bougy, & que Robin Bernart, ſon fils, & Jean, ſon petit-fils, les ont auſſi poſſédées.

Jean de Bernart, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de Bougy, fut père d'Olivier, qui eut en partage la Seigneurie de Bougy, & de Jean de Bernart, IIe du nom, qui acheta, le 8 Février 1482, la Seigneurie de Courmenil, ſituée au Diocèſe de Séez. Il eſt l'auteur de la branche des Seigneurs de *Courmenil*, dont eſt ſortie celle des Seigneurs d'*Avernes*; c'eſt de ces deux branches, dont on va parler.

BRANCHE
des Seigneurs de Courmenil.

I. Jean de Bernart, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Courmenil, mourut le 5 Mai 1504, il avoit épouſé *Jeanne Perrier*, morte le 11 Février 1529, fille d'*Antoine*, Ecuyer. On voit dans l'Egliſe de Courmenil leur épitaphe, au-deſſus de laquelle ſont leurs figures & leurs armes. De ce mariage ſortit:

II. Jacques de Bernart, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de Courmenil, qui fit, en 1522, une tranſaction avec Alain de Bernart, ſon frère cadet, qui, voulant ſe retirer en Poitou, lui céda ce qu'il avoit à prétendre à la ſucceſſion de Jean de Bernart, leur père. Le 13 Juin 1554, il obtint à Alençon une ſentence qui le déchargeoit de la taxe des francs-fiefs & nouveaux acquets pour ſes Terres de Courmenil & du Bois-Corbuiſſon, attendu la juſtification qu'il avoit faite de ſa nobleſſe & de ſa deſcendance de Robert de Bernart, Ecuyer. Il mourut à Courmenil en 1564. Il avoit épouſé, le 25 Août 1519, *Hélène du Vallet*, morte en 1561, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Jeanne d'Appeville*, & laiſſa:

1. Jacques, qui fuit;
2. Nicolas, qui ſurvécut peu de tems à ſon père;
3. Hector, qui prit l'Etat Eccléſiaſtique;
4. Et Anne, qui épouſa, en 1547, *Claude d'Aureville*, Ecuyer, Sieur de la Gogardie.

III. Jacques de Bernart, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Courmenil, mourut à Courmenil en 1598. On voit dans l'Egliſe de ce lieu ſon épitaphe & celle de ſa femme. Il épouſa, en 1563, *Marguerite de Franqueville*, morte en 1616, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur d'Avernes, & de *Marie de Savouray*. Elle hérita en 1580, de la Terre d'Avernes par la mort de *Guillaume de Franqueville*, ſon frère. De ce mariage ſortirent Guillaume, qui ſuit, & Hector.

IV. Guillaume de Bernart, Ecuyer, Seigneur de Courmenil, &c., du chef de ſon pè-

re, & d'Avernes du chef de sa mère, épousa, le 15 Décembre 1587, *Susanne de Miée*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Guespré, & de *Françoise de Chambray*. Leurs enfans furent :

1. Jacques, qui suit ;
2. Gilles, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1607, Capitaine d'une Galere de la Religion, Commandeur des Commanderies de Sainte-Vaubourg, & Sours-Arville, Receveur & Procureur-Général de l'Ordre, mort en 1650 ;
3. Eustache, mort sans postérité ;
4. Hector, auteur de la branche des Seigneurs d'*Avernes*, rapportée ci-après ;
5. Et Florence, mariée, le 15 Avril 1524, à *François Gouhier*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Fresne.

V. Jacques de Bernart, IIIe du nom, Seigneur de Courmenil, les Atelles, Saint-Arnoult & du Bois-Corbuisson, épousa, le 19 Janvier 1719, *Catherine de Bouillonney*, fille de *Jacques*, Chevalier, & de *Catherine de Menildot*, Dame de Merville. De ce mariage descendent Messieurs de Bernart de Courmenil, qui possedent encore aujourd'hui cette Terre de Courmenil, achetée en 1482 par Jean de Bernart, & les Terres du Bois-Corbuisson, les Atelles & Saint-Arnoult.

BRANCHE
des Seigneurs d'Avernes.

IV. Hector de Bernart, Chevalier, Seigneur d'Avernes, de la Châtellenie & du Hamel, quatrième fils de Guillaume, & de *Susanne de Miée*, mourut en 1638. Il avoit épousé, le 26 Octobre 1626, *Anne d'Osmont*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Beuvillers, & de *Françoise de Rouxel*, & laissa :

1. Antoine, qui suit ;
2. Guillaume, reçu en 1641, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Capitaine de Vaisseaux de la Religion, mort à Malte en 1675 ;
3. Eustache, aussi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Sainte-Vaubourg, Fontaine sous Montdidier, Moisi & Balizi, Receveur & Procureur-Général de l'Ordre, & Vicaire-Général du Grand-Prieuré de France, mort à Paris en 1692. On voit son épitaphe au Temple ;
4. Guillaume, Religieux à l'Abbaye de Cormeilles ;
5. Et Françoise, mariée à N..... *de Vauquelin*, Ecuyer, Seigneur des Cheisnes.

V. Antoine de Bernart, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Avernes, &c., mort à Avernes en 1711, épousa, le 10 Octobre 1[illegible], *Catherine de Costard*, fille d'*Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, & de *Diane de Bury*, dont :

1. Antoine, qui suit ;
2. Eustache, reçu en 1667 Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort à Paris en 1730, Commandeur de la Commanderie de Chantrans, Procureur & Receveur-Général de l'Ordre ;
3. Un autre Eustache, reçu en 1669 Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort en 1747, à sa Commanderie de Sainte-Vaubourg, Grand-Prieur de Champagne, Commandeur de Sainte-Vaubourg & de Soissons ;
4. Guillaume-François, connu sous le nom du *Bailli d'Avernes-de-Bocage*, reçu en 1671 Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort à Malte en 1747, où il étoit depuis 50 ans, chargé des affaires du Roi auprès de son Ordre. Il étoit Grand-Bailli de la Morée & de Saint-Jean de Latran, & Commandeur de la Commanderie de Villers près Liège & de Balizi ;
5. Et Gabriel-Charles, reçu en 1680, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Capitaine de Vaisseaux de la Religion en 1710, & Commandeur de la Commanderie de Villedieu en 1716, mort à Avernes en 172[illegible].

VI. Antoine de Bernart, IIe du nom, Marquis d'Avernes, Comte d'Orbec, qui avoit été Lieutenant dans les Gardes-Françoises, & s'étoit trouvé aux batailles de Fleurus, Steinkerque & Nerwinde, où il s'étoit distingué, mourut à Paris en 1748. Il avoit épousé, le 1[illegible] Juillet 1[illegible], *Louise-Henriette de Louvilliers*, Dame de Chambry, près Meaux, fille de *Henri*, Chevalier, Seigneur de Benevent, Lieutenant pour le Roi au Canada, & Capitaine de l'Isle Saint-Christophe. Ils eurent :

1. Eustache-Louis-Antoine, qui suit ;
2. Jean-Baptiste, d'abord Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & ensuite Abbé Commendataire de l'Abbaye de Lourrous en Anjou, & Grand-Vicaire de l'Evêché de Lisieux, mort en 1762 ;
3. François, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 17[illegible], Capitaine de Cavalerie en 17[illegible], fit en Italie toutes les Campagnes de la guerre de 17[illegible], fut ensuite Capitaine d'une Galere de la Religion, & mourut à Rouen en 17[illegible], Com-

mandeur de Fontaine-ſous-Montdidier, Chanu & Balizi;

4. 5. & 6. EUSTACHE-HENRI, ANTOINE & PHILIPPE, tous trois morts jeunes.

VII. EUSTACHE-LOUIS-ANTOINE DE BERNART, Comte d'Avernes & d'Orbec, Seigneur de Chambry, du chef de ſa mère, & de Canapville, né en 1692, mourut à Paris en 1745. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Avril 1731, *Marie-Hélène de Beauvau*, fille de *Gabriel-Henri*, Marquis de Montgoger, & de *Marie-Madeleine de Brancas-Villars*, & laiſſa:

VIII. CHARLES-ANTOINE DE BERNART, Marquis d'Avernes, Comte d'Orbec, Enſeigne des Gendarmes d'Orléans, Chevalier de Saint-Louis, né le 3 Mars 1734, marié, 1° par contrat du 21 Mars 1762, célébré le 24, à *Marie-Charlotte-Françoiſe-Eliſabeth-Parfaite le Cornier*, née le 18 Avril 1741, morte le 5 Novembre 1764, fille de *François-Armand*, Marquis de Sainte-Hélène, Baron d'Angerville-la-Martel, Seigneur d'Ecretteville, Vattecrit, Romenil, Bec-au-Cochois, Saint-Jouin & Turtot, au pays de Caux, & de *Françoiſe-Eliſabeth de Bailleul*; & 2° le 11 Mai 1777, à *Marie-Françoiſe-Henriette de Rallemont*. Il eut du premier lit:

ELISABETH-CÉSARINE DE BERNART, née le 18 Juillet 1764, morte en Novembre 1768.

Les armes: *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois trèfles de ſinople, deux en chef & un en pointe.*

BERNASSE: *parti d'or & d'azur.*

BERNAULT: *de ſable, à la croix d'or.*

BERNAUS: *de ſable, au chef couſu de gueules, au lion d'argent ſur le tout.*

BERNAUS: *de gueules, à ſix lions d'or.*

BERNAUS: *de gueules, à la bande tranchée d'argent & de ſable.*

* BERNAY, ſubdélégation de Bellême, en Normandie. La Baronnie de Bernay, qui eſt très-grande & conſidérable, a été donnée & aumônée à l'Abbaye de la même Ville, par RICHARD, IIe du nom, Duc de Normandie. Elle eſt actuellement poſſédée par M. de Poudeux, Aumônier de feu Madame la Dauphine, Titulaire de ladite Abbaye.

* BERNECOURT, dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul, Terre & Seigneurie qui fut érigée en Baronnie par Lettres du 29 Avril 1719. regiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 17 Mai ſuivant, en faveur de *Didier-Charles*, Baron de *Pariſot*. Voyez PARISOT.

BERNEFORT: *coupé de gueules & d'argent, à la bande de vair, ſur le tout.*

BERNES (DE) en Beauvoiſis, anciennement BAERNES. Dans la Morlière, & dans *les anciennes Remarques ſur la Nobleſſe de Beauvais*, imprimées en 1621, il eſt parlé avec diſtinction de ceux de cette famille, qui ſe ſont toujours diſtingués au ſervice de nos Rois dans les différens emplois dont ils ont été décorés.

LOUIS XI honora de ſes Lettres JEAN DE BERNES, pour lui recommander ſes ſervices *dans ſon cher pays de Boulonnois*. On lit dans l'Hiſtoire de ce Monarque, par M. Duclos, que GABRIEL DE BERNES fut envoyé par le Dauphin au Roi CHARLES VII, & en différentes Cours, dans les années 1440, 1444, 1452, & 1456, pour traiter ſur différens ſujets. Il y a eu dans cette même famille un Lieutenant-Général d'Artillerie, pluſieurs Colonels, tant d'Infanterie, que de Cavalerie, &c. Elle a eu des alliances avec les Maiſons d'*Aumale*, de *la Rochefoucauld*, de *Joigny*, de *Villebrune*, & autres grandes & illuſtres Maiſons. Elle fut maintenue en ſa Nobleſſe, le 28 Septembre 1697, par M. *Bignon*, Intendant du Languedoc.

Le premier connu du nom de BERNES eſt NICOLAS, qui fit en 1167, une donation à l'Abbaye de Beauvais. ADAM DE BERNES, ſon fils, eſt qualifié dans les titres de l'Abbaye de Beaupré de 1221. Un contrat de 1240 nous apprend que PINAUS DE BERNES eſt fils d'ADAM. Des titres de l'Abbaye de Saint-Lucien de Beauvais de 1267, diſent que GODEFROY DE BERNES eſt fils de PINAUS. Un de 1315 aſſure que PIERRE eſt fils de GODEFROY. Un de 1365 dit que BERTRAND eſt fils de PIERRE. Un de 1417, que GUILLAUME eſt fils de BERTRAND. Un de 1445, que JEAN eſt fils de GUILLAUME. Un de 1470, que CHRISTOPHE eſt fils de JEAN. Un de 1506, que MARC ou MARQUIN eſt fils de CHRISTOPHE, & un de 1550, que PORUS ou PIERRE eſt fils de MARC. PORUS comparut au procès-verbal de la rédaction de la coutume de Boulonnois. Il épouſa *Iſabeau de Baconel*, dont eſt ſorti:

FRANÇOIS DE BERNES, Ier du nom, qui fut

marié 1° à *Marguerite de Blondel de Joigny*; & 2° à *Nicole de Cany*. Il eut du premier mariage :

1. Oudart, qui ſuit;
2. Jean de Bernes, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. Philippe, mort ſans enfans;
4. Et Gabriel, auteur de la troiſième branche auſſi rapportée ci-après.

Oudart de Bernes, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de l'Eſcaut, ſe maria, par contrat du 2 Août 1604, à *Marie d'Aumale*, dont ſont iſſus :

1. Dominique, mort ſans poſtérité;
2. Et François, qui ſuit.

François de Bernes, IIe du nom, Seigneur de la Comté, ſe maria, par contrat du 14 Février 1638, à *Marthe de Montberon*, dont il a eu :

François de Bernes, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Comté, & Seigneur-Châtelain de Longvilliers, Marquiſe, Rollets, &c. Il s'eſt marié, le 14 Mai 1725, à *Marie-Suſanne de Mithou*, de laquelle eſt ſorti :

Antoine-François-Marie de Bernes, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Longvilliers, Marquiſe, Rollets, &c., né le 6 Mars 1727. Il a épouſé, 1° le 7 Mai 1750, *Marie-Guillaine-Amable du Bus-de-Vailli*; & 2° le 10 Février 1754, *Catherine de Salperwick*. Il a du premier lit :

1. Jean-François-Marie, né le 3 Mars 1751;

Et du ſecond lit :

2. Ambroiſe-Gabriel, né le 9 Avril 1755;
3. Et Charles-Laurent, né le 4 Mai 1758.

SECONDE BRANCHE.

Jean de Bernes, Ecuyer, Seigneur de la Haye, ſecond fils de François, Ier du nom, & de *Marguerite de Blondel*, ſa première femme, épouſa, par contrat du 1er Mai 1608, *Chriſtine de Trion*, dont :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Gabriel;
3. François, Ecuyer, Seigneur de Mécourt;
4. Et Jean, Ecuyer, Seigneur de Bernavalle.

Pierre, Ecuyer, Seigneur de la Haye, s'allia, par contrat du 2 Octobre 1644, à *Marie Vaillant*, dont :

1. François, qui ſuit;
2. Et Catherine, mariée, par contrat du 20 Janvier 1670, à Jacques de Bernes, Ecuyer, Seigneur de Baudretun.

François, Ecuyer, Seigneur de la Haye, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, épouſa, par contrat du 3 Décembre 1676, *Françoiſe de la Villeneuve*, dont :

Louis-François, Ecuyer, Seigneur de la Haye, qui s'eſt marié, par contrat du 16 Janvier 1702, à *Antoinette de Montlezun*, dont ſont iſſus :

1. François-Marie, qui ſuit;
2. Antoine-François-Gabriel, Aide-Major à Graveline, marié à *Marie de Charmont*, dont quatre garçons;
3. Et Pierre, ancien Lieutenant de Grenadiers au Régiment de Graſſin, retiré du ſervice avec penſion.

François-Marie de Bernes, Chevalier, Seigneur de la Haye, s'eſt marié, en 1737, à *Marie-Claire Polet*, dont :

1. Gabriel-Louis-Marie, né le 9 Juillet 1738;
2. Et Gabriel-Henri, né le 20 Octobre 1742.

TROISIÈME BRANCHE.

Gabriel de Bernes, Ecuyer, Seigneur de Baudretun, fils de François, Ier du nom, & de *Nicole de Cany*, ſa ſeconde femme, ſe maria, par contrat du 9 Mai 1632, à *Anne de Laſtrey*, dont :

Jacques de Bernes, Ecuyer, Seigneur de Baudretun, qui s'allia, par contrat du 26 Janvier 1670, avec Marie-Catherine de Beynes, ſa parente, dont :

1. & 2. Pierre & Jean;
3. Victor, qui ſuit;
4. 5. 6. 7. Jacques, Louis-Marie, François & Charles;
8. Et Marie-Antoinette de Bernes.

Victor de Bernes, Lieutenant-Général d'Artillerie, mort en 1749, avoit épouſé *Louiſe du Queſne*, dont :

Victor-Alexandre de Bernes-de-Baudretun, qui eſt le dernier de ſa branche.

Les armes : *d'argent, à la hache d'armes, & au doloir de gueules*. Supports : *deux lévriers*. Cimier : *un lévrier*.

BERNETZ ou BERNY, ancienne Maiſon connue en Piémont, depuis plus de ſix ſiècles, qui tire ſon origine de la terre de *Bernetz*, ſur les bords du lac *Léman*, de Genève, & a donné ſon nom à la petite ville de *Berneſſa*, en Piémont, que ceux de cette Maiſon ont fait bâtir, & aux remparts de laquelle on voit encore les armes. Ils étoient trois frères; l'un alla s'établir en Savoie, l'autre en Allemagne, & un autre reſta en Piémont. Celui-ci, quelque tems avant que le Duc de Savoie fut venu

conquérir le Piémont, y acheta trois Terres, ſavoir : le Comté de *Buſſolens*, le Comté de *Roſſana*, & le Marquiſat de *Cercenoſque*; & comme *Vegon* alors étoit ſous le domaine du Pape, & que même il y habitoit pluſieurs nobles Seigneurs, ce cadet vint auſſi y établir ſa Maiſon, pour n'être ſujet à aucun Prince ni Seigneur. Mais le Duc de Savoie ayant conquis le Piémont, ces trois Terres tombèrent ſous ſon domaine, & ce BERNETZ ſe ſoumit généreuſement à ce Prince, qui commença, en récompenſe, à combler alors ſa Maiſon de grands Privilèges, & entr'autres de celui *de pouvoir ſauver dans ſa maiſon*, où il y avoit une haute Tour, laquelle ſe voit encore entière, *tous les criminels, excepté ceux de lèze-Majeſté*. Cette Tour, qui s'appeloit l'*Aſile*, a perdu ſon privilège, en paſſant au Comte de *Caſſoti*.

La Maiſon de BERNETZ, depuis près de ſix ſiècles, a toujours été regardée en Piémont, comme très-ancienne & très illuſtre, où elle a toujours été revêtue de dignités conſidérables, tant dans l'Egliſe que dans l'Epée. Elle a donné à l'Etat, au rapport de Liaconius & de Duchêne, pluſieurs Cardinaux, & entr'autres PIERRE DE BERNETZ,.... après avoir été Evêque de Viviers, & Archevêque d'Embrun; un Evêque de Pignerol, un Archevêque de Turin, un Ambaſſadeur extraordinaire envoyé vers FRANÇOIS Ier pour le mariage du Duc de Savoie avec une Princeſſe de France; un Gouverneur de Carignan, un Grand-Ecuyer du Duc de Savoie, un Grand-Ecuyer de CHARLES, Duc de Milan, d'Orléans & de Valois, père de LOUIS XII; pluſieurs Chevaliers des Ordres du Duc de Savoie, de Saint-Jean de Jéruſalem, & du Camail ou Porc-Épic.

De la branche de cette Maiſon, établie en Piémont, ſort celle fixée en France. Le premier qui s'y établit, en 1431, fut ALYOPHE ou ALPHONSE DE BERNETZ, dit *de Piémont*, qui y vint avec le Marquis de *Saluces*, ſon parent. Il étoit fils de JEAN DE BERNETZ, Ecuyer de CHARLES, Duc d'Orléans & de Milan, & Chevalier de ſon Ordre du Porc-Epic, par deux Brevets datés de Pignerol, les 1er Avril & 2 Mars 1448 *(vieux ſtyle)*.

ALYOPHE ou ALPHONSE DE BERNETZ eut part à la levée du ſiège de Compiègne, & fut tué au ſervice de LOUIS XI, après 1461, âgé d'environ 70 ans. Il avoit épouſé *Marie de Renti*, Dame en partie de Mery, fille de *Foulques de Renti*, dit *le Gallois*. Le début de ſes armes fit qu'il fixa ſon établiſſement en Picardie, où cette branche en a formé deux autres.

De l'aînée, il ne reſte plus que JOSEPH-CÉSAR, Marquis de BERNETZ, Seigneur du Bout-du-Bois, marié, le 23 Décembre 1726, avec *Angélique-Armande-Simonne du Bourg*, fille de Meſſire *François-Claude du Bourg*, Seigneur des Foſſés, & de *Françoiſe-Armande-de-Cuvier-de-la-Buſſière*, dont un fils Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice, où il étoit Lieutenant de Vaiſſeaux, & marié avec *N...., du Boſc*, dont il a quatre fils.

Le chef de la ſeconde branche ſortie de celle-ci, paſſa vers le XVe ſiècle en Angleterre *(a)*, & par corruption, ſelon le langage du pays, elle fut connue ſous le nom de BERNY. De retour en France, cette branche continua d'être appelée BERNY; mais tous les actes en bonne forme & authentiques de l'une & l'autre branche, prouvent clairement que BERNETZ & BERNY ſont le même nom, & qu'elles n'ont toutes les deux qu'une ſeule & même ſouche.

De cette branche cadette, il ne reſte plus pour la ſoutenir, que GABRIEL, Marquis de BERNY, marié, en 1765, avec *Jeanne*, née Marquiſe de *Lafcaſes*. Voyez LASCASES. De ce mariage ſont nés :

1. N..... DE BERNY;
2. ET ETIENNE-CHARLES-GABRIEL DE BERNY, reçu Chevalier de Malte de minorité.

Le Marquis de BERNY a pour oncles :

(*a*) Ce fait eſt conſtaté dans un Mémoire envoyé & reconnu vrai par le chef de cette Famille, en date du 22 Août 1770. Cette branche, quoique reconnue par le chef de la branche aînée, ne l'eſt pas par celui d'une ſeconde établie à *Montgivroult*, près Sezanne en Brie. Il nous dit, dans une lettre du 24 Mai 1771, qu'il n'y a point d'autres branches de ſa famille que celle de *Bernetz du Bout-du-Bois* en Picardie, établie proche Compiègne, & la ſienne, qui eſt celle de *Montgivroult*. Nous ne ſommes pas en état de décider ſur cette conteſtation, n'ayant pas vu les titres; mais quand nous ſerons mieux inſtruits, & que Meſſieurs de *Bernetz* ſeront d'accord entr'eux, nous rectifierons cet article, & nous lui donnerons plus d'étendue, d'après une carte généalogique qu'on nous a fait paſſer, dans le cas qu'elle ſoit conforme à l'authenticité & à la vérité des titres, qui ne nous ont pas été communiqués.

1. N... DE BRESY, dont une fille unique, mariée à *N... de la Boulaye*, Maître des Requêtes.

2. ET ETIENNE-FRANÇOIS DE BRESY, appelé le *Chevalier de Bresy*, Commissaire Provincial d'Artillerie, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis.

Les principales alliances de cette famille sont avec les Maisons de *Renti*, de *Boufflers*, de *Poix*, de *Crequy*, de *Boulainvilliers*, &c.

BERNEUIL dans le Soissonnois, Diocèse de Soissons. La Terre & Seigneurie de Berneuil est une très-ancienne Vicomté, comme on le voit par une Charte du mois de Février 1230, dans laquelle Enguerrand, Sire de Coucy, établit les droits seigneuriaux qu'il avoit dans cette Vicomté, dont il étoit propriétaire, & s'obligea de faire jurer les habitans des privilèges qu'il leur accorda.

Marie de Borgnes-de-Villette, veuve de *François de Sermoises*, Vicomte de Verteuil, donna, par acte du 3 Février 1620, cette Terre, qu'elle avoit acquise durant son mariage, à *Jean de Borgnes*, Seigneur de Villette, Longchamp & autres lieux, son petit-neveu, & fils de *François de Borgnes*, Seigneur de Villette, & d'*Esther de Poix*, de la branche de *Séchelles*, remariée à *Pierre de Vieuxpont*, Seigneur de Fatouville. Elle en eut *Louise*, & *Renée de Vieuxpont*, qui devint épouse de *Jean de Borgnes*, leur frère utérin, n'ayant point d'enfans, institua pour ses héritières, par son testament du 15 Octobre 1644. *Louise de Vieuxpont* eut de *Louis d'Oinville*, Baron d'Ouetteville, son premier mari, *Jeanne-Marie d'Oinville*, qui épousa *Charles de Tesson*, Seigneur de Bellegarde. De ce mariage vinrent N..., mariée à *Gabriel de Lallier*, Seigneur de Fayet, Maître-de-Camp de Cavalerie, & N..., mariée à *Marie-François de Châlon*, Baron de Cretot. *Renée de Vieuxpont*, fille d'Honneur de la Reine, mère de Louis XIV, épousa *Charles d'Ailly*, Baron d'Anneri, Maréchal-de-Camp & Conseiller d'Etat. Par l'acte de partage de cette succession, passé en 1688, entre co-héritiers, la Vicomté de Berneuil tomba à *Charles d'Ailly*, Marquis d'Annebaut, ayeul de celui d'aujourd'hui.

Les créanciers de la Maison d'Ailly vendirent cette Terre le 6 Décembre 1700, & elle fut acquise par *René de Marillac*, Seigneur d'Attichy, Sainte. *Marie-Madeleine de Marillac*, épousa *René-Armand Motier*, Marquis de *la Fayette*, dont *Marie-Madeleine*, qui épousa, le 13 Avril 1740, *Charles-Louis-Bretagne*, Duc de *la Trémoille*, le petit-fils de ce dernier possède encore la Vicomté de Berneuil.

BERNEVILLE, en Artois : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

BERNIDRES, Seigneur de Zouvigny : *tiercé, en chef de gueules à l'étoile d'or; en face d'azur, à trois croissans d'or, posés 2 & 1; & en pointe, d'argent, au demi-léopard de sable fuyant.*

BERNIER, des Seigneurs de Pierrevert, en Provence. Suivant un Mémoire adressé au Libraire, cette famille noble est originaire du Piémont, où elle a été reconnue de toute ancienneté parmi la principale & illustre noblesse du pays.

La Charte du Traité de Paix entre *Ildephonse*, Comte de Provence, & le Comte de Nice, de laquelle *Boniface de Castellane* fut garant, fait connoître :

I [illegible] BERNIER, pour un des premiers Seigneurs du Comte de Nice, & son Envoyé à *Ildephonse* & à *Boniface de Castellane*, pour la conclusion de la Paix.

II [illegible] BERNIER, fils de [illegible], fut témoin au contrat de mariage de *Raymond Berenger*, Comte de Provence, avec la Princesse de Savoie, qui donna quatre Reines à l'Europe.

III PHILIPPES BERNIER, fils d'[illegible], fut envoyé dans toutes les places, pour y établir la domination du Duc de Savoie. Il eut pour fils :

IV. ANTOINE BERNIER, qui fut porteur de la déclaration de CHARLES DE SAVOIE, en 1478, portant injonction à tous les Gentilshommes de ses Etats, de lui prêter foi & hommage.

V. ANTOINE BERNIER, fils d'ANTOINE, par suite de cette déclaration, prêta lui-même son hommage entre les mains du Prince, le 29 Octobre 1501, des fiefs & arrière-fiefs qu'il possédoit en Savoie. Cet hommage est conservé aux Archives de la Cour des Comptes à Turin.

VI. HENRI BERNIER, son fils, eut de grandes relations en France, qu'elles le décidèrent à s'y transplanter, avec *Marguerite de Bardeghan*, son épouse, & PIERRE BERNIER leur fils qui suit. Il fixa sa demeure à Marseille sur la fin du XVe siècle, & y vécut avec éclat par les grands biens qu'il possédoit.

VII. Pierre de Bernier, le premier qui franciſa ſon nom de *Bernerio* en celui de *Bernier*, épouſa, par contrat du 6 Mars 1545, paſſé à Marſeille (Notaire *Verdillan*), *Barthelemie de Rey*, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Louise, mariée à *François Gratian*.

VIII. Pierre de Bernier, IIe du nom, acquit en 1622, la Terre & Seigneurie de Pierrevert, de la Maiſon de Lévis-Ventadour. Le Roi, en récompenſe de ſes ſervices, l'exempta des droits de lods, qui lui étoient dûs, par Lettres-Patentes données à ſon Camp devant Montpellier, le 5 Septembre 1622, vérifiées & enregiſtrées à la Cour des Comptes de Provence, par ſon Arrêt du 30 Octobre ſuivant. Il épouſa, par contrat paſſé à Marſeille, le 25 Octobre 1575 (Notaire *Paris*), *Nicole de Roux*, & laiſſa :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Pierre, Seigneur de Pierrevert, Tréſorier-Général de France, qui épouſa *Claire de Bricard*, dont :

   N..., mariée au Seigneur de *Bricard*, famille éteinte & fondue de nos jours dans celle de *Foreſta* ;

   Et Anne de Bernier, mariée, 1° par contrat du 9 Mars 1655, à *Thomas de Riquetti*, des Marquis de Mirabeau, Seigneur de Négréaux ; & 2° à *Charles Gratian*, Seigneur de Conſonove.
3. François, Religieux à l'Abbaye de Saint-Victor-lez-Marſeille, Prieur de Saint-Ferréol de Vilmur & de Montſuron ;
4. André, mort ſans alliance ;
5. Et Renée, mariée avec *Jean-Baptiſte de Garnier*, Seigneur de Montſuron, Conſeiller-Doyen à la Cour de Provence.

IX. Henri de Bernier, Ier du nom, Seigneur de Pierrevert, donna dans toutes les occaſions des preuves de ſon zèle & de ſa fidélité au Roi, lors des troubles de Marſeille, & teſta le 25 Mars 1635, à Aix. Il épouſa, vers 1600, *Blanche de la Capé*, des premiers Préſidens à la Cour des Comptes de Provence, & laiſſa :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Henri, Religieux à Saint-Victor de Marſeille, pourvu des bénéfices de ſon oncle ;
3. Et Louise, mariée avec *Honoré de Piolenc*, Seigneur de Beauvoiſin & de Cornillien, Conſeiller, & enſuite Préſident à Mortier au Parlement de Provence, ayeul du Bailli de *Piolenc*, actuellement Grand-Prieur de Saint-Gilles.

X. Pierre de Bernier, IIIe du nom, Seigneur de Pierrevert, prit ſouvent les armes avec les autres Gentilshommes de la Province, pour le ſervice du Roi, & eut en différentes occaſions pluſieurs chevaux tués ſous lui. Il épouſa, 1° *Madeleine d'Agoult*, des Seigneurs de *Seillans* ; 2° par contrat du 26 Mars 1749, paſſé à Marſeille, *Françoiſe de Muret*, de laquelle il eut :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. Marguerite, mariée à *Jean de Tributus-Sainte-Marguerite* ;

Et deux filles, mortes Religieuſes au Couvent de Sainte-Urſule de Pertuis.

XI. Joseph de Bernier, Seigneur de Pierrevert, prit également les armes avec la nobleſſe de Provence, pour le ſervice du Roi ; il épouſa 1° *Gabrielle Bouſquet*, veuve de *Palamède de Valavoire*, Comte de Montaux, Colonel d'un Régiment de Chevaux-Légers, frère du Marquis de *Valavoire*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, de laquelle il n'eut point d'enfans ; 2° par contrat du 5 Juin 1709, *Anne-Thérèſe de Silvy*, dont entr'autres enfans :

1. Paul-Auguste, qui ſuit ;
2. Honoré-Henri, Garde de l'Etendart des Galères du Roi, mort depuis quelques années Garde du Pavillon de ſes Vaiſſeaux ;
3. Louis-Nicolas-Balthasar, Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Aide-Major des Gardes-Françoiſes, & Gentilhomme de S. A. S. le Duc d'Orléans ;
4. & 5. Marguerite-Thérèse, & Françoise-Susanne, qui vivent ſans alliance en 1769.

XII. Paul-Auguste de Bernier, Seigneur de Pierrevert, & autres lieux, un des Commiſſaires d'Épée du Corps de la nobleſſe de Provence, élu en 1762 Lieutenant des Maréchaux de France, au département de Forcalquier, après avoir ſervi le Roi pendant pluſieurs années dans ſes Armées, a épouſé, le 8 Janvier 1748, *Madeleine-Euphroſine de Suffren-de-Saint-Tropès*, fille de *Paul de Suffren*, Marquis de Saint-Canno, Baron de la Molle, Seigneur de Saint-Tropès, de Richebois, & autres lieux, Procureur du Pays, & de *Jéronime de Bruni*, des Barons de *la Tour d'Aigues*, dont :

1. Louis-Jérôme-Charles-François, Garde de la Marine, au département de Toulon ;
2. Charles-Eugène, Chanoine de l'Egliſe de Forcalquier ;
3. Melchior-Gaspard-Balthasar-Antoine,

aussi Garde de la Marine, au département de Toulon;
4. Ferdinand-Marc-Antoine;
5. Thérèse-Sophie, élevée à Saint-Cyr;
6. Et Marie-Thérèse-Jéronime.

Dans les vieilles Chartes, il est souvent fait mention de cette famille de Bernier, comme dans celle du Traité de Paix entre *Ildephonse*, Comte de Provence, & le Comte de Nice, dont nous avons parlé; dans la Chieza & Bitcarty, Comte de Rosei, Historien de Piémont; dans Maynier, historien de Provence; dans les Cours des Comptes à Turin & à Aix, & sur divers monumens en marbre qui se voient en Piémont & en Provence, ainsi que les titres domestiques.

Les armes: *d'azur, à trois pals d'argent, à l'écusson encomblé de gueules, au lion rampant aussi d'argent, barbé, barbotté & langué de gueules*. Supports: *deux lions*. Cimier: *un lion issant du timbre*. Devise: *Hostium terror, tutatur amicos.*

La même Généalogie se trouve imprimée, mais plus en abrégé, dans Artefeuil, tom. I, p. 136.

BERNIER: *d'azur, à trois vases couverts d'or, posés 2 & 1.*

BERNIERE, Généralité d'Alençon, Election de Falaise en Normandie, famille noble & ancienne, qui porte: *d'azur, à deux bars adossés d'argent, surmontés d'une fleur-de-lys d'or.*

BERNIERE, Généralité d'Alençon, Election de Bernay en Normandie, porte: *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois sautoirs d'argent & accostée de deux filets de gueules.*

BERNIERE: *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois croissans d'or, & accompagnée en chef d'une étoile du second, & en pointe d'un lion de sable.*

BERNIÈRES (de), en Normandie, Généralité de Caen, Maison distinguée de cette Ville, qui a donné un Lieutenant-Général des Armées du Roi, dans la personne de N... de Bernières, Comte de Louvigny, dont les armes sont: *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois croissans d'or, accompagnée en chef d'une bande de gueules chargée d'une étoile d'or, & en pointe d'un lion naissant de sable.*

BERNIERES (de), Seigneur de Louvigny en Normandie: *tiercé en fasce, au 1 de gueules, chargé d'une étoile d'or; au 2 d'azur à trois croissans d'or rangés en fasce; & au 3 d'argent, au léopard naissant de sable.*

BERNIERES: *de gueules, à un lion rampant d'argent, & appuyant sa patte dextre sur un tronc écoté d'or.*

BERNIERES: *d'azur, au casque fermé d'argent.*

BERNIERES: *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois quintes-feuilles de gueules.*

BERNIERES: *d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois croissans tournés d'or.*

* BERNIEULLES, Seigneurie que *Françoise de Rubempré*, Dame de Bernieulles, porta à son mari *Jean*, IVe du nom, Sire de *Créquy*. *Philippe de Créquy*, leur troisième fils, a fait la branche des Seigneurs de *Bernieulles*. Voyez CRÉQUY.

BERNIN-D'USSÉ: Louis Bernin-de-Valentiné, fils de Louis Bernin, Seigneur de Valentiné, Receveur-Général des Finances à Tours, puis Contrôleur-Général de la Maison du Roi, & de *Catherine Coudreau*, obtint l'érection de la Châtellenie d'Ussé en Marquisat, par Lettres du mois d'Avril 1692, enregistrées le 9 Mai, & revoquées par d'autres du 14 Septembre suivant, puis érigée par de nouvelles Lettres du mois de Septembre 1700, enregistrées le 4 Mars 1701. Il avoit épousé, au mois de Janvier 1691, *Jeanne-Françoise le Prestre*, morte le 14 Novembre 1713, seconde fille de *Sébastien le Prestre*, Maréchal de Vauban. Il laissa:

1. Louis-Sébastien Bernin, Marquis d'Ussé, marié, en Novembre 17.., à *Anne-Théodore de Carvoisin*, fille de *César*, Seigneur de [illegible], & d'[illegible];
2. & 3. Et deux filles, la première Religieuse à Sainte-Marie de Saint-Denis.

Les armes: *d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'un oiseau d'or; au chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.*

* BERNIS ou PIERRE-BERNIS, partie de la Seigneurie & Bourg de Saint-Marcel dans le Vivarais en Languedoc, Diocèse de Viviers, érigée en Marquisat sous le nom de *Pierre-Bernis*, par Lettres-Patentes du mois

d'Avril 1751, en faveur de *Philippe-Charles-François de Pierre-de-Blon*, Chevalier, pour lequel le Roi unit à la Seigneurie de Saint-Marcel, les fiefs de Saint-Etienne de Dions, de Saint-Juſt, de Colombier, de la Baſtie, de Baladan, &c.

La partie de la Seigneurie & Bourg de Saint-Marcel, érigée en Marquiſat, fut portée en dot l'an 1380 par *Catherine de Saint-Marcel* à *Bernard de Pierre*, Damoiſeau, Seigneur de Bernis & du Sauzet, iſſu d'une des plus anciennes nobleſſes du Bas-Languedoc, où les aînés de la Maiſon *de Pierre* ont poſſédé les Baronies de Ganges, de Caſtries, de Pierrefort & d'Hierle, & ont été alliés aux premières Maiſons de la Province, entr'autres à celle d'*Anduze*, Maiſon ſouveraine, alliée elle-même à celles de *Toulouſe* & de *Montpellier*. *Bernard de Pierre* étoit fils de *Pons de Pierre*, IVe du nom, & petit-fils de *Raymond*, IVe du nom, qualifié *Noble* & *Puiſſant Homme* & *Damoiſeau* dans un acte de 1310. Ce *Raymond* avoit pour ſeptième ayeul *Pierre de Pierre*, Seigneur de Ganges, qui vivoit vers 1060, & qui fit en faveur de l'Egliſe de Maguelone, une fondation, confirmée l'an 1116 par ſon fils *Pons de Pierre*, Seigneur de Ganges. Voyez PIERRE.

BERNON : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de loup, arrachées de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

BERNON-DE-MONTELEGUR, en Dauphiné.

N... Bernon-de-Montelegur, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, eſt chef d'une branche de la Maiſon de Bernon en Languedoc, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent; au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

BERNOUVILLE. Voy. BOISCORNILLÉ.

BERNUY ou BERNOYE, Maiſon originaire d'Eſpagne, & établie à Toulouſe par Jean de Bernuy, qui fut père au moins de trois fils :

1. Jean, Abbé de la Capelle, & Préſident aux Enquêtes ;
2. Autre Jean, qui n'eut d'*Aldonce de Carmang-Veriés*, qu'Aldonce de Bernuy, mariée 1° à *Guy de Clermont*, IIe du nom, Seigneur de Caſtelnau-Lodève ; & 2° à *Jacques de Montgommery* ;
3. Et Jean, qui ſuit.

Jean de Bernuy, IIe du nom, Seigneur de Palficat, épouſa *Marguerite du Faur*, dont :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Eléonore, femme de *Michel du Faur*, Préſident au Parlement de Toulouſe ;
3. Et Anne, épouſe de *Jean de Bonnefoy*.

Guillaume de Bernuy, Seigneur de Villeneuve, les Bordes, &c., épouſa *Madeleine de Binet*, de Touraine, dont :

1. Pierre, Baron de la Baſtide, Seigneur de Saint-Lions, la Terrade, &c., Sénéchal de Lauraguais ;
2. Et Jean, qui ſuit.

Jean de Bernuy, IIIe du nom, Seigneur de Villeneuve, la Comtal, les Bordes, &c., épouſa *Roſe d'Aure*, dont :

David de Bernuy, Seigneur de Villeneuve, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, dans lequel cette Maiſon s'eſt éteinte, depuis la fin du dernier ſiècle, ayant occaſionné un nombre infini de bonnes alliances par pluſieurs filles mariées.

BERNY (de) : *d'argent, à trois bandes de gueules, chargées de ſept roſes d'or, deux ſur la première, trois ſur la ſeconde, & deux ſur la dernière.*

BEROLDINGEN, Maiſon célèbre dans l'Hiſtoire Helvétique, qui tire ſon nom d'un Château dont on voit les ruines au Hameau de *Beroldingen*, Canton d'Ury, Paroiſſe de Seclisberg, ſituée ſur une montagne à la gauche ou ſur la côte occidentale du Lac des quatre Cantons, à l'oppoſite du Canton d'Underwalden.

Gabriel Bucelin, Moine de l'Abbaye de Weingarten en Souabe, de l'ordre de Saint-Benoît, donna en 1678 la généalogie de la Maiſon de Beroldingen. Il a auſſi détaillé les 30 quartiers de nobleſſe des enfans d'Hector de Beroldingen, & d'*Anne-Catherine de Stadion*. Les nobles de Beroldingen ſont nommés dans des actes & des chroniques Beroldingen, ainſi que les d'*Erlach*, *Erlacher* ; les d'*Halwil*, *Halwiller* ; les *Hertenſtein*, *Hertenſteiner* ; les *Fleckenſtein*, *Fleckenſteiner*, & les *Sonnenberg*, *Sonnenberger* ; mais ces deux différentes prononciations ne préjudicient en rien à la ſplendeur de ces Maiſons.

Tskudi & Dom Herrgott ont rapporté un

acte écrit en allemand, daté d'Altorf le 23 Décembre 1257, par lequel le Comte Rodolphe de Habsbourg, Landgrave d'Alsace, depuis Roi des Romains, réconcilioit deux familles considérables du pays d'Ury, sçavoir celle d'*Izelinge* & celle de *Grub*, parmi les cautions qui promirent pour la famille d'*Izelinge*, est entr'autres Chunon de Beroldingen.

Conrad de Beroldingen fut tué en 1315 pour le salut de sa patrie à la bataille de Morgarten au Canton d'Ury, & ça été pour ainsi dire le berceau de la liberté Helvétique.

La Maison de Beroldingen a donné au Canton d'Ury plusieurs *Landmanns* ou Chefs d'Etat. Suivant des monumens de l'Abbaye de Séerdorff, située dans le Canton d'Ury, laquelle existoit dès 1115, & qui fut changée vers 1184 en une Commanderie de Chevaliers de l'Ordre Militaire & Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, Melchior de Beroldingen fut l'un des premiers Chevaliers de cet Ordre.

I. André de Beroldingen fut Landmann ou Chef du Canton d'Ury ès années 1477, 1486, 1498 & 1500. Il se distingua dans les guerres que les Cantons soutinrent alors contre la Maison d'Autriche, la Ligue de Souabe, & dans le Milanais principalement en 1500, lorsque le Duché de Milan eut été reconquis par les François. Ce fut alors que Beroldingen prit possession du Château de Bellinzonne; il y mit garnison, & sa manœuvre fut cause que depuis la ville de Bellinzonne est restée aux Cantons d'Ury, de Schweitz & du Bas-Underwalden. Il épousa *Barbe de Hurfelden*, d'une illustre & ancienne famille du Canton d'Ury, qui porte aujourd'hui le nom de *Zurenseller* ou *Zurfellen*, dont il est parlé dans le *Dictionnaire Historique de la Suisse* par M. Leu, Bourgmestre de Zurich, & laissa :

II. Josué de Beroldingen, Chevalier, qui rendit de grands services à l'Empereur Charles-Quint, & à Philippe II, Roi d'Espagne, qui l'employèrent dans des affaires importantes, & le comblèrent de bienfaits. Il fut Landmann du Canton d'Ury ès années 1520, 1534, 1540, 1546, 1553 & 1562. Il se trouva à un grand nombre de Diètes du Corps Helvétique, entr'autres en 1529, lorsque les Cantons Catholiques conclurent leur étroite alliance avec Ferdinand Ier, Roi des Romains. Il acquit le Château & la Seigneurie de Steinecken en Turgovie, & mourut le 13 Mars 1563. Il est la tige de toutes les branches de Beroldingen, existantes en 1770. Il fut marié 1° à N... *de Hohen-Landenberg*, & 2° à *Anne*, fille de *Jean-Jacques*, Noble de *Haideck*, & de *N... de Jettingen*. Il eut :

1. Sébastien, Chancelier du Bailliage de Lugano en 1576, puis créé Chevalier, Capitaine-Général du Canton d'Ury en 1582, Landmann & Banneret de cette République en 1583, Colonel d'un Régiment Suisse de Son nom, employé par la Ligue contre Henri IV, Roi de France & de Navarre, qui fut défait à la bataille d'Ivry en 1590, & que ce Prince renvoya avec bonté en Suisse, en considération des Régimens de cette Nation qui étoient à son service. Il eut d'*Appolonie de Reding-Biberegg*, fille de *Georges*, Jean-Georges, Chevalier, & du Conseil d'Etat d'Ury, mort sans postérité masculine;
2. Laurent, qui suit;
3. Et Jean-Pérégrin, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. Laurent de Beroldingen, Vice-Landmann, eut :

1. Laurent, Docteur ès deux Droits, & Chanoine du Chapitre de Constance;
2. Jean-Rodolphe, Capitaine & du Conseil d'Ury;
3. Et Jean-Gaspard, qui suit.

IV. Jean-Gaspard de Beroldingen, Ier du nom, laissa :

1. Jean-Peregrin, Capitaine-Général du Canton d'Ury;
2. Et Jacques, qui suit.

V. Jacques de Beroldingen, Capitaine, eut :

1. Jean-Conrad, Bailli de Livenen en 1684 & en 1700;
2. Et Jean-Henri, qui suit.

VI. Jean-Henri de Beroldingen eut :

VII. Jean Gaspard de Beroldingen, IIe du nom, Bailli de Bolenz en 1722 & 1728, & depuis mort.

SECONDE BRANCHE.

III. Jean-Peregrin de Beroldingen, Ier du nom, troisième fils du Landmann Josué, d'abord Capitaine d'un Régiment Suisse au service du Pape, ensuite vers 1550, suivant le *Dictionnaire historique de la Suisse*, premier Capitaine de la Garde-Suisse du Pape à Bologne en Italie, passa en France & y servit,

& enſuite en Eſpagne, où il mourut étant Capitaine, & fut enterré à Bois-le-Duc. Il avoit été au nom de l'Evêque de Conſtance Bailli de la ville de Biſchoffzell en Turgovie, & il avoit vendu en 1574 le Château & la Seigneurie de Steilleck. Il eut d'*Urſule de Liebenfels*, d'une Maiſon très-noble :

1. Jean-Joachim, Religieux, puis Doyen de l'Abbaye de Notre-Dame des Hermites de l'Ordre de Saint-Benoît. Il contribua beaucoup à la formation de la Congrégation Bénédictine de Suiſſe, & au rétabliſſement de la diſcipline monaſtique. Il mourut en odeur de Sainteté en 1620;
2. Jean-Gaspard, qui ſuit;
3. Hector, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
4. Jean-Conrad, auteur d'une autre branche auſſi rapportée ci-après;
5. Et Hélène, épouſe d'*André Zwegr-d'Evebach*, Maiſon du Canton d'Ury, dont nous parlerons dans ſon lieu.

IV. Jean Gaspard de Beroldingen fut Capitaine-Général du Canton d'Ury, & père de:

V. Jean-Peregrin de Beroldingen, Landmann du Canton d'Ury en 1673, Gouverneur du Landgraviat de Turgovie en 1676, arbitre en 1675 du différend qu'eurent les Cantons de Schweitz & de Glaris, à l'occaſion des limites de Reichiſau, qui ne laiſſa aucune poſtérité maſculine.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. Hector de Beroldingen, Ier du nom, troiſième fils de Jean-Peregrin, Ier du nom, acheta les Seigneuries de Gachenang & de Gundelhart en Turgovie. Il fit bâtir une Chapelle dans ſon Château de Gachenang, & voulut rétablir l'exercice de la Religion Catholique dans la Paroiſſe de ce nom. Le Canton de Zurich, Co-Souverain de la Turgovie, en fut offenſé, & il s'attira la haine des Proteſtans de ſa Seigneurie, au point qu'il y eut une émeute en 1610, où il fut bleſſé, & ſon Château pillé. Cette violence irrita vivement les Cantons Catholiques, Co-Souverains de la Turgovie, & les engagea avec Zurich dans des conteſtations qui auroient eu des ſuites dangereuſes, ſi les autres Etats du Corps Helvétique n'euſſent interpoſé leur médiation. Hector de Beroldingen fut Capitaine-Général de la Turgovie. L'Empereur Ferdinand II l'éleva à la dignité de Baron le 6 Août 1631 (ſes deſcendans n'en ont pris le titre qu'en 1691, qu'il leur fut confirmé). Il vendit ſa Seigneurie de Gachenang en 1620, & eut de *Véronique de Heidenhein*, fille de *Gaſpard-Louis*, & d'*Anne de Reichlein-de-Meldeck*:

1. Wolfgang-Frédéric, qui ſuit;
2. Jean-Peregrin, Chambellan du Duc de Bavière, mort ſans avoir été marié;
3. Et Gaspard-Louis, Capucin, connu ſous le nom du Père *François-Sébaſtien*, qui a été quatre fois Provincial de ſon Ordre. Il a donné pluſieurs ouvrages de piété en Allemand, & eſt mort en 1656, âgé de 63 ans.

V. Wolfgang-Frédéric de Beroldingen, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Gundelhart en Turgovie, d'Unkirch, & de Wilthal en Briſgau (Seigneurie qu'il acheta), fut aggrégé au Corps de la nobleſſe du Briſgau, le 12 Novembre 1652, & mourut à Fribourg en 1654, après avoir été au nom du Prince Abbé d'Einſiedeln, Bailli des Seigneuries de Freudenfels & d'Eſchenz en Turgovie. Il épouſa 1° *Cunégonde Ebing-de-Burg* & *de Schlatt*, fille d'*André* & de *Marie Mangolt* de Sibraſreutte, & 2° *Eliſabeth Schenk-de-Caſtell*, d'une Maiſon dont Bucelin a donné la généalogie. Il eut du premier lit:

1. Hector, qui ſuit;
2. Gaspard-Conrad, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après;
3. Joachim-Frédéric, Chevalier de Malte en 1644, de la Langue d'Allemagne, & Commandeur d'Uberlingen en 1648. Il ſe trouva cette même année dans la ville de Candie aſſiégée par les Turcs, & fut tué le 20 Novembre 1648 à la défenſe d'un poſte de cette place, que les aſſiégeans vouloient emporter d'aſſaut;
4. Marie-Cunégonde, Dame du Chapitre noble d'Andlau en Alſace, puis en 1666, Abbeſſe de cette Abbaye, & Princeſſe du Saint-Empire Romain juſqu'à ſa mort, arrivée le 4 Août 1700.
5. Et Marie-Agathe, encore Demoiſelle en 1678.

VI. Hector de Beroldingen, IIe du nom, Seigneur de Wilthal & d'Unkirch en Briſgau, Bailli de la Seigneurie de Freudenfels au nom du Prince, Abbé d'Einſiedeln, a laiſſé d'*Anne-Catherine de Stadion*, fille de *Jean-Jacques*, & d'*Urſule de Speet-de-Zwifaltein*:

1. Wolff-Frédéric, qui ſuit;
2. Jacques-Hector;

Et pluſieurs filles.

VII. Wolff-Frédéric de Beroldingen, Ier du nom, eut :

1. Eusèbe-Gaspard, qui fuit ;
2. Jean-François-Sébastien, né en 1704. Chevalier de l'Ordre Teutonique, & Commandeur de Rohr & de Waldstetten, & Major du Régiment Impérial des Cuirassiers de Charles Palffy en 1749.

VIII. Eusèbe-Gaspard de Beroldingen, né en 1696, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service de l'Empereur.

Cette branche est agrégée dans le Corps des nobles immédiats de Souabe, dans les districts de Necker, de la Forêt-Noire & de l'Ortenau.

QUATRIÈME BRANCHE.

VI. Gaspard-Conrad de Beroldingen, fils puîné de Wolfgang-Frédéric, Ier du nom, Seigneur de Gundelhart & de Hurrhausen, mourut le 21 Juillet 1702, âgé de 74 ans. Il épousa 1° *Anne-Sibylle de Liebenfels* ; & 2° Anne-Marie de Beroldingen, fille de Sébastien de Beroldingen-Sonnenberg. Il laissa de son premier mariage :

1. Jean-Conrad, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, qui épousa *Marie-Jeanne*, Baronne *de Zweyer* ;
2. Joseph-Antoine, qui suit ;
3. Célestin, nommé Coadjuteur du Prince Abbé de Murbach & de Lure le 2 Février 1704, Abbé de ces Abbayes, & en cette qualité Prince du Saint-Empire Romain le 19 Janvier 1720, qui mourut en 1737, âgé de 54 ans ;
4. Et Marie-Reine, nommée Abbesse de Paradis en Turgovie en 1720, qui résigna cette dignité en 1723, & mourut en 1730.

VII. Joseph-Antoine de Beroldingen, Ier du nom, Seigneur de Gundelhart & de Hurrhausen, acquit la Seigneurie immédiate de Beerenberg dans le Hegow près de Stockach, & fut immatriculé le 6 Décembre 1704 dans le Corps de la Noblesse de Souabe & districts de Hegow, d'Argow & du Lac de Constance. Il mourut le 16 Septembre 1744, laissant :

1. Joseph-Antoine-Eusèbe, qui suit ;
2. François-Célestin, né le 2 Janvier 1705, Chanoine de Constance le 16 Juin 1725, & Custode de ce Chapitre en 1744 ;
3. Marquard, né en 1706, Chanoine du Chapitre de Ratisbonne depuis 1731, & Conseiller Aulique du Prince Evêque de Ratisbonne ;
4. Sébastien, Capitulaire des Abbayes nobles de Murbach & de Lure ;
5. Benoît, Doyen des mêmes Abbayes depuis 1738 ;
6. Ignace, Chanoine du Chapitre de Passau depuis 1734 ;
7. Joseph-Marie, Chanoine du Chapitre de Hildesheim depuis 1747, avec l'expectative d'un Canonicat dans le Chapitre de Constance, & Prevôt de Rheinfelden ;

Et trois filles.

VIII. Joseph-Antoine-Eusèbe de Beroldingen, IIe du nom, Seigneur de Gundelhart, de Hurrhausen & de Beerenberg, né le 10 Août 1703, d'abord en 1725 Conseiller-Intime & Grand-Maître de la Cour de son oncle paternel le Prince Abbé de Murbach & de Lure, puis en 1732 Conseiller-Intime & Grand-Maître de la Cour du Prince Abbé de Saint-Gall, a été nommé le 28 Mai 1743 Conseiller de l'Empereur & Directeur du Corps de la noblesse du Canton de Hegow & de l'Allgeu, & des environs du Lac de Constance, dignité qu'il possédoit encore en 1749. Il est l'auteur d'un Ouvrage latin & allemand, qui a paru à Constance en 1748, & qui a pour titre : *la Voie de la Vertu & l'Eloignement du Vice*.

CINQUIÈME & DERNIÈRE BRANCHE.

IV. Jean-Conrad de Beroldingen, fils puîné du Capitaine Jean-Peregrin, acheta la Seigneurie de Sonnenberg en Turgovie, fut d'abord Chancelier du Bailliage de Lugano, & en 1599 député par les sept Cantons Catholiques, Co-Régens de ce Bailliage, pour l'introduction des Chanoines Réguliers de la Congrégation de Somascha au Collége de Saint-Antoine de Lugano. Il fut depuis Capitaine-Général du Canton d'Ury, & en 1609 & 1625 Landmann ou premier Chef de cette République, & en même tems Colonel d'un Régiment Suisse au service de l'Espagne. Il eut de *Reine Schmid*, d'une famille noble d'Ury, dont nous parlerons dans son lieu :

V. Sébastien de Beroldingen, Seigneur de Sonnenberg en Turgovie, Chancelier & Capitaine-Général du Bailliage de Lugano, qui laissa d'*Esther de Roll d'Emmenholtz*, sa femme, *Jean*, Avoyer de Soleure, & d'*Helene Schmaller* :

1. Jean-Joseph, Chevalier de Malte de la Langue d'Allemagne, & Commandeur de Wurtzbourg, Colonel d'un Régiment Suisse au

ſervice d'Eſpagne, mort à la guerre de Portugal;

2. Charles-Conrad, qui ſuit;
3. N....., Gardien des Capucins à Baden, en Suiſſe;
4. Sébastien-Louis, qui épouſa *Marie-Madeleine de Roll*, d'une Maiſon noble de Soleure, dont on parlera dans ſon lieu, ainſi que des Barons de *Roll-de-Bernau;*
5. Et Anne-Marie, qui épouſa ſon couſin Gaspard-Conrad de Beroldingen.

VI. Charles-Conrad de Beroldingen, nommé en 1638 Chancelier & Capitaine-Général de Lugano, Ambaſſadeur des Cantons Catholiques en 1664 auprès du Roi d'Eſpagne, Charles II, obtint en 1669 des Cantons, Co-Souverains du Comté de Lugano, la baſſe Juridiction de la Communauté de Magliaſo, & le droit de chaſſe à Magliaſo, à Caslano & à Pura, fonda au Couvent de Saint-Martin à Varèſe un logement particulier pour les Dames de la Maiſon de Beroldingen, qui voudroient avec le tems s'y retirer, & fit conſtruire des édifices magnifiques pour ſa demeure à Magliaſo, à Lugano & à Caſtagnola. Il avoit été, au mois d'Octobre 1684, Colonel d'un Régiment Suiſſe de 2000 hommes au ſervice de Charles II, Roi d'Eſpagne, & élevé à la dignité de libre Baron du Saint-Empire Romain le 1er Mars 1691 par l'Empereur Léopold; il fut auſſi Chevalier d'Alcantara, & mourut en 1706, laiſſant de *Marie-Urſule*, Baronne *de Zweyer-d'Evebach:*

VII. François de Beroldingen, Ier du nom, libre Baron du Saint-Empire Romain, Seigneur de Magliaſo, Chancelier du Comté de Lugano au nom des 12 Cantons, Co-Régens, qui fut père de:

VIII. François de Beroldingen, IIe du nom, libre Baron du Saint-Empire Romain, Seigneur de Magliaſo, Chancelier du Comté de Lugano.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à un monde d'azur, croiſé de ſable, & chargé de deux étoiles d'or; aux 2 & 3 d'or, au lion de ſable, accolé d'une bandelette d'azur.* Cimier: *demi-lion ſaillant de ſable, orné de griffes d'or, & accolé d'une bandelette d'azur; lambrequins de gueules & d'argent;* & ſuivant d'autres: *d'azur & d'or.*

Voici comment le blaſon des armes de Beroldingen a été décrit par un Magiſtrat du Canton d'Ury: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lion de ſable, accolé d'une bandelette d'azur; aux 2 & 3 d'or, à un monde d'azur, croiſé de ſable.*

Un ancien Armorial de la Suiſſe, conſervé à Lucerne dans le cabinet de M. Félix de Balthazard, décrit ainſi les armes de Beroldingen: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à un monde d'azur croiſé d'argent; aux 2 & 3 d'or, au lion ſaillant de ſable.* Cimier: *demi-lion de ſable, langué de gueules, accolé d'une bandelette d'or; lambrequins de gueules & d'argent.*

Berquerie (de la), en Champagne: *d'azur, à trois étoiles d'or, poſées 2 & 1.*

Berraud-de-Bernis, en Languedoc: *de gueules, au demi-vol d'argent.*

Berre. Voyez Courbons.

Berre. Il y avoit autrefois en Provence deux familles de ce nom.

La première tiroit ſon origine du lieu de Berre en Provence; les Chartes des XIIe & XIIIe ſiècles en font mention: elle s'eſt éteinte de nos jours dans la Maiſon *de Duport;* elle portoit pour armes: *d'azur, à la bande d'or.*

La ſeconde poſſédoit dans le XVe ſiècle la Seigneurie dont elle prit ſon nom, ſituée dans le Comté de Nice. Elle a donné pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de Malte, & il en ſubſiſte une branche en Provence depuis 300 ans.

I. Rostang de Berre, qui l'y tranſplanta à l'occaſion de la Terre de Quelongue ou Collongue, dont il fit acquiſition, fut père de:

II. Louis de Berre, Seigneur de Quelongue, marié, le 24 Octobre 1486, avec *Honorée de Bourillon*, des Seigneurs d'*Apremont* au Comté de Nice. De ce mariage naquit:

III. Honoré de Berre, Ier du nom, Seigneur de Quelongue, qui s'allia, le 24 Mars 1510, avec Jeanne de Berre-Felicon, ſa couſine, dont:

IV. Louis de Berre, IIe du nom, Seigneur de Quelongue, marié, le 29 Mai 1570, avec *Antonine de Glandevès-Monblan,* dont:

1. Honoré, qui ſuit;
2. & 3. Gaspard & Louis, reçus Chevaliers, & morts Commandeurs de Malte.

V. Honoré de Berre, IIe du nom, Seigneur de Quelongue, épouſa, en 1603, *Madeleine de Caſtellane-d'Aluis,* & laiſſa:

1. Georges, qui ſuit;
2. Frédéric, Chevalier de Malte, mort Commandeur de Nice;

3. Hercule, Chevalier du même Ordre;
4. Et Jean, Prieur de l'Eglise de Saint-Jean d'Aix.

VI. Georges de Berre, épousa, en 1647, *Marguerite de Demandols-la-Palu*, dont il eut :

VII. Honoré de Berre, IIIe du nom, Seigneur de Quelongue, marié, en 167[illegible], avec *Felice Dragon*, fille du Baron de Ferris & de Beaujan, dont :

VIII. Honoré de Berre, IVe du nom, Seigneur de Quelongue, qui épousa, par contrat du 24 Juin 1702, *Marguerite de Demandols*. De ce mariage est né :

N.... de Berre, qui vivoit à Anor sans alliance en 1[illegible].

Les armes de Berre-de-Quelongue sont : *de gueules, à la tour d'argent, donjonnée de trois autres de même, maçonnée de sable, brisée d'une bande d'azur alaisée sur la tour.*

BERRÉ : *de gueules, au chef échiqueté d'argent & de gueules de trois traits.*

BERRIER, à Autun. Sur la fin du XV siècle, un de ce nom étoit Capitaine de 100 hommes d'armes. Lui & quatre de ses enfans se trouvèrent au siège d'Autun.

Benoît Berrier, Prevôt des Maréchaussées en 1630, & Inspecteur de Cavalerie, eut 12 enfans; le seul qui lui resta fut :

Simon Berrier, qui épousa *Jeanne Cadieux*, d'une famille noble, dont les armes sont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné d'une gerbe de même en pointe, surmonté de....* Ce Simon Berrier eut entr'autres enfans :

Simon Berrier, Chirurgien du Roi en 16[illegible]3, marié à *Agnès Lamoureux*, dont :

Jean-Jacques Berrier, marié à *Françoise Chevreau-de-Dourdan*, dont :

Georges-Antoine Berrier, Président, Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Bailliage de Crecy en Brie, & Maître Particulier honoraire des Eaux & Forêts de Meaux, Crecy & Château-Thierry. Il a épousé *Marie-Jeanne Richard*, d'une famille noble de Normandie;

Et une fille, morte non mariée.

Les armes : *d'azur, au chiffre 4 d'or, formant la croix à gauche, soutenue d'un A de même, à droite d'une fleur-de-lys de même, & à gauche d'une rose d'argent.* Ceci est tiré d'un acte de notoriété du Présidial d'Autun, sur les tombes & les tableaux des descendans de cette famille subsistante.

BERRIER, ou BERRYER, autre famille qui remonte à Louis Berrier, Comte de la Ferrière près Domfront, Secrétaire du Conseil, mort au mois de Septembre 1686. Il laissa :

Jean-Baptiste Berrier, Comte de la Ferrière, mort Doyen des Maîtres des Requêtes le 22 Mars 1737, laissant postérité ;

Et Nicolas-René, qui suit.

Nicolas-René Berrier, Seigneur de Ravenoville, Procureur-Général du Grand-Conseil, marié à *Élisabeth-Nicole Ursule d'Arnollet de Lochefontaine*, [illegible] Janvier 1739, dont :

[illegible]

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux quintefeuilles d'azur, & en pointe d'une aigle de même.*

BERRIGNIER, Seigneur de Louvignier : *d'azur, à deux lions adossés d'argent, accompagnés en chef d'une fleur-de-lys d'or.*

BERROLLES (DE), [illegible], en Normandie, ancienne famille qui porte : *d'azur, à trois épées d'argent, les pointes en bas 2 & 1.*

BERROYER, Seigneur de la Mothe : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un cœur, le tout de même.*

BERRUYER (LE), en Champagne : *d'azur, à trois pots ou coupes d'or couvertes, posés 2 & 1.*

BERRUYER (LE), autre famille qui paroît être la même que la précédente, & qui porte : *d'azur, à trois brocs d'argent, 2 & 1.*

* BERRY, Province avec titre de Duché, dont Bourges eſt la Capitale. Elle a eu depuis le règne de CHARLES *le Chauve* ſes Comtes particuliers juſqu'en 916. Les Vicomtes de Bourges leur ſuccédèrent juſqu'en 1100. *Arpin*, le dernier de ces Vicomtes, ou Seigneurs de Bourges, vendit cette Ville au Roi PHILIPPE Ier pour 60000 ſols d'or. En 1360, ou ſelon d'autres en 1364, le Roi JEAN fit don du Berry à JEAN DE FRANCE, ſon troiſième fils, en faveur duquel il érigea le Berry en Duché. Ce Prince eut en même tems le Poitou en apanage avec le titre de Comté. Le Roi CHARLES VI lui permit de lever dans les terres de cet apanage les impoſitions à ſon profit. Le même JEAN, Duc de Berry, avoit conquis le Poitou ſur les Anglois, ſous le Roi CHARLES V. Ce Prince étant mort ſans poſtérité en 1416, le Poitou & le Berry furent de nouveau réunis à la Couronne.

En 1460, ou plutôt en 1453, le Roi CHARLES VII donna le Duché de Berry en apanage à CHARLES DE FRANCE, ſon ſecond fils, qui le céda pour la Normandie en 1465 ou 1463 à LOUIS DE FRANCE (LOUIS XI), ſon frère.

Le Roi LOUIS XI fit don du Duché de Berry à FRANÇOIS, ſon troiſième fils, & enſuite à ſa fille, JEANNE DE FRANCE, morte Religieuſe en 1504; alors le Duché de Berry revint à la Couronne.

Par Lettres-Patentes de 1517, le Roi FRANÇOIS Ier accorda la jouiſſance & l'uſufruit du Duché de Berry à la Princeſſe MARGUERITE D'ORLÉANS, morte le 21 Décembre 1549, femme de CHARLES, Duc d'Alençon.

HENRI II, au mois d'Avril 1550, fit le même don à MARGUERITE DE FRANCE, ſa ſœur, morte le 14 Septembre 1574, qui fut mariée à EMMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoie:

HENRI III, étant parvenu à la Couronne, donna le Duché de Berry au Duc d'Alençon, ſon frère, pour ſupplément d'apanage. Ce Prince mourut ſans poſtérité le 10 Juin 1584.

HENRI IV donna l'uſufruit du même Duché à LOUISE DE LORRAINE, veuve du Roi HENRI III, laquelle mourut en 1601; mais cette Princeſſe n'avoit que le titre du Duché de Berry, au lieu que la plûpart des Princes nommés ci-deſſus en avoient le domaine.

LOUIS XIV donna le Duché de Berry en apanage à CHARLES DE FRANCE, mort le 4 Mai 1714, troiſième fils de LOUIS Ier, Dauphin, mort le 14 Avril 1711.

Le Roi régnant a donné le même titre de Duc de Berry à LOUIS-AUGUSTE DE FRANCE, né à Verſailles le 23 Août 1754, aujourd'hui Dauphin.

Les armes de ce Duché-Pairie ſont: *de France, à la bordure engrêlée de gueules.*

* BERSAILLIN, Terre & Seigneurie au Comté de Bourgogne, érigée en Marquiſat par Lettres-Patentes du mois d'Août 1748, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Franche-Comté, ſous la dénomination de FROISSARD-DE-BERSAILLIN, en faveur de CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH-IGNACE DE FROISSARD, Seigneur de Berſaillin, Bouchaud, Villerobert, Séligney, Villeſerenne, Roche, Champrougier, Châtelet, Chemenot, Areſche, l'Abergement, Pupillin, &c., en conſidération de l'ancienneté de ſa Nobleſſe, de ſes alliances, de ſes ſervices, & de ceux de ſes ancêtres. Il eſt Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dôle & Chevalier de Saint-Louis. La Terre de *Berſaillin* eſt dans ſa Famille depuis 1609. Voyez FROISSARD.

BERTANCOURT, en Vermandois: *de gueules, ſemé de croix recroiſettées d'argent, à deux bars adoſſés de même ſur le tout.*

BERTATIS, Seigneur de Mauvans: *envergetté d'or & de gueules de dix pièces.*

BERTAULT: *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre lionceaux de même.*

BERTAUT, en Bretagne: *d'or, à la bande de ſable, chargée de trois beſans d'argent, & accompagnée de ſix annelets de gueules, mis en orle.*

BERTE, famille de Touraine, dont étoit ANNE DE BERTE-DE-CHAILLI, baptiſée dans la Paroiſſe de Saint-Florentin d'Amboiſe, le 13 Février 1673, & reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, après avoir prouvé qu'elle étoit iſſue de JOACHIM BERTE, Ecuyer, Seigneur de la Richardière, qui vivoit avec *Louiſe Poupart*, ſa première femme, en 1550; c'étoient le triſayeul, & la triſayeule d'ANNE DE BERTE.

Les armes: *d'argent, à trois merlettes de ſable, 2 & 1.*

BERTELOT: *d'azur, à la faſce bandée d'or & de ſable, à une aigle coupée en chef d'or.*

BERTENGLES, Seigneur de Vautoux & de Boujou, en Normandie. Jacques de Bertengles, Seigneur de Vautoux, Brigadier des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & Michel de Bertengles, son frere, Seigneur de Boujou, servant aussi dans les Chevaux-Légers, tous les deux Chevaliers de Saint-Louis, ont été annoblis au mois de Mai 17[illegible].

Les armes: *d'argent, à trois fusées & deux demies de gueules, posées en fasce.*

BERTET, en Provence, Diocèse de Riez, ancienne famille qui subsiste dans Melchior Bertet, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Riez; Gaspard-Nicolas Bertet, Enseigne des Vaisseaux du Roi en 17[illegible], & dans deux filles, l'une Religieuse Ursuline à Riez, & l'autre mariée.

Les armes: *d'or, à trois roses de gueules, 2 & 1; au chef cousu d'azur, chargé d'une étoile d'or.*

BERTET-DE-GORZE, dans le Mâconnois, en Bourgogne, Diocèse de Mâcon. Par Lettres du mois de Mars 1707, registrées au Parlement de Paris le [illegible] Juillet suivant, & en la Chambre des Comptes de Dijon, le 11 Mai 1707, les Seigneuries & Fiefs de [illegible], de Combe, de Germolle & de Nay en partie, furent unis & incorporés à la Terre de Gorze, qui fut érigée en Marquisat sous le nom de *Bertet-de-Gorze*, en faveur de [illegible] de Bertet, Ecuyer, Seigneur de Gorze, de Senecey-lès-Mâcon, & Colonel d'Infanterie, député de la noblesse aux Etats-Généraux de Bourgogne, le[illegible], de *Constance [illegible]-de-Senecey*, a eu pour enfans:

1. [illegible] de la noblesse du Mâconnois, [illegible] le [illegible] Avril [illegible], [illegible] *Elisabeth [illegible]*, dont *Marie-[illegible]*, née le 6 Mai [illegible];
2. [illegible] la Salle, [illegible] Capitaine dans le Régiment de Condé-Infanterie;
3. Et [illegible], [illegible] Juin 1721, avec *Claude Gallant*, Seigneur de Chevanne.

Les armes: *d'azur, à trois épis d'or, rangés en pal.*

BERTHAULT: *d'or, à la bande de sable, chargée de trois losanges d'argent dans le sens de la bande, & accompagnée de six annelets de gueules, posés en orle.*

BERTHE: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à trois étoiles d'or, 2 & 1; aux 2 & 3 de la Roche-Baron.*

BERTHELEMY: *d'azur, à une montagne d'or en cœur, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BERTHELOT. Cette famille est originaire de Bretagne, où elle a formé plusieurs branches, l'une desquelles s'est établie en Picardie. Ce fut en faveur de celle-ci, dont nous allons donner l'extrait généalogique, que l'Isle d'Orléans fut érigée en *Comté*, sous le titre de *Saint-Laurent*.

I. Simon Berthelot, Ier du nom, eut de *Catherine Germain*:

1. Simon, qui suit;
2. François, auteur de la branche des Comtes de Saint-Laurent;
3. [illegible], mariée à *Jean [illegible]*, dont elle eut un fils mort sans postérité;
   N..., morte sans postérité, qui avoit épousé *N... [illegible]*.
   Et N..., morte sans enfans. Elle avoit épousé *N... de [illegible]*, [illegible] la [illegible].
4. Et Marie, femme de *[illegible] Dalmas*, dont [illegible], *N... Dalmas*, fut mariée avec *N... le Gras.*

II. Simon Berthelot, IIe du nom, Secretaire du Roi, épousa *Anne Fournier*, dont:

1. Simon, qui suit;
2. [illegible], Seigneur de [illegible], décédé sans postérité;
3. Gabriel, Seigneur de Marcil, également décédé sans postérité.
4. [illegible], Seigneur de [illegible], [illegible] *N... [illegible]*.
5. Anne, mariée à *[illegible]*, Seigneur de Gentilly, dont une fille mariée au [illegible] [illegible] *N... de [illegible]*, [illegible] & [illegible] *N... de [illegible]*, dont un fils mort en bas âge.
6. Et [illegible], mariée à *N... de Laistre*, Greffier du Conseil, dont:
   [illegible] de Laistre, [illegible] *[illegible]*, dont postérité;
   N... de Laistre, Seigneur de [illegible];
   N... de Laistre, Seigneur de Gerzay;
   Et *N... de Laistre*, [illegible].

III. Simon Berthelot, IIIe du nom, Se-

gneur de Belloy, Greffier en chef du Parlement de Paris, épouſa *Claude Landais*, dont:

1. Simon, IVe du nom, né le 29 Décembre 1690, & mort le 4 Janvier 1691;
2. Simon-Etienne, né le 26 Janvier 1695, & décédé le 9 Avril 1696;
3. Marie-Joseph, qui ſuit;
4. François, né le 25 Décembre 1704, & décédé le 30 Octobre 1713;
5. Antoine, né le 3 Novembre 1709, & mort le 14 Mai 1712;
6. Claude, née le 27 Mai 1692, mariée à *N... de Piarron*, Seigneur de Chamouſſet, Conſeiller au Parlement, dont:

   Claude-Humbert de Piarron, Seigneur de Chamouſſet, Maître des Comptes en 1737;

   Et *Anne-Simon de Piarron*, Conſeiller au Parlement en 1739, Maître des Requêtes en 1748, & mort en 1753, ſans poſtérité. Il avoit épouſé, en 1753, *Eliſabeth-Louiſe-Eléonore de la Cour-de-Balleroy*;
7. Anne, née le 19 Février 1697, décédée le 3 Décembre 1699;
8. Elisabeth, dite *l'aînée*, née le 20 Février 1698, Religieuſe au Monaſtère de la Viſitation de Sainte-Marie, de la rue du Bac, à Paris;
9. Marie-Marguerite, née le 2 Mai 1699, mariée 1° à *N.... Châlons*, Seigneur d'Auberville, Conſeiller au Parlement de Rouen; & 2° ſans enfans, avec *André-Michel-Alexandre du Poirier*, Comte d'Amfreville, & Capitaine de Vaiſſeaux. Elle eut de ſon premier mariage une fille mariée 1° à *N...* Seigneur de *Marle*, tué à la bataille de Raucoux, le 11 Octobre 1746; & 2° à *N... des Eſſarts*, Capitaine de Cavalerie;
10. Et autre Elisabeth, dite *la Jeune*, née le 11 Mars 1703, qui a fait profeſſion aux Carmélites de la Rue Saint-Jacques à Paris, en 1726.

BRANCHE

des Seigneurs & Comtes de Saint-Laurent.

II. François Berthelot, Ier du nom, né en 1626, ſecond fils de Simon, Ier du nom, & de *Catherine Germain*, fut Secrétaire du Roi & des Commandemens de Madame la Dauphine, Commiſſaire-Général d'Artillerie, & Conſeiller d'Etat. Ce fut en ſa faveur que l'Iſle d'Orléans fut érigée en *Comté*, ſous le titre de *Saint-Laurent*. Il mourut le 3 Février 1712, & avoit été marié, 1° en Avril 1656, avec *Catherine Bacquereau*; & 2° avec *Anne Renault de Duchy*.

Il eut du premier lit:

1. Geneviève, mariée à *Jean-Baptiſte Ravot*, Seigneur d'Ombreval, Avocat-Général de la Cour des Aides de Paris, & Lieutenant-Général de Police de la même Ville, dont 1. *N... Ravot*, Seigneur d'Ombreval, Avocat-Général de la même Cour des Aides, Lieutenant-Général de Police de Paris, Maître des Requêtes & Intendant de Tours en 1723, qui a laiſſé poſtérité de *N... Bareau*; 2. *N..... Ravot*, Chevalier de Saint-Louis, marié avec *Marie Brion*, dont poſtérité; 3. *N... Ravot*, morte ſans poſtérité de *N..... de Bréauté*; & 4. *Edmée Ravot-d'Ombreval*, mariée à *N... de Goufangré*, dont un fils, tué Officier aux Gardes, au combat de Dettingen, le 27 Juin 1743.

Du ſecond lit vinrent:

2. Nicolas-François, qui ſuit;
3. Etienne, auteur de la branche des Seigneurs & Barons de *Baye*, rapportée ci-après;
4. Jean-Baptiste, Seigneur de Duchy & de Bellebat, né en 1672, Intendant de l'Hôtel-Royal des Invalides, mort en 1740, ſans poſtérité;
5. N..., Seigneur de Saint-Alban, né en 1674, mort Capitaine au Régiment du Roi;
6. Michel-François, Seigneur de Rebourſeau, né le 2 Avril 1675, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Grand-Bailli de Thionville, mort le 28 Février 1734, ſans poſtérité d'*Urbaine-Guillemette-Eliſabeth de Moy*, morte en 1769, après s'être remariée, par contrat du 17 Avril 1748, à *Bonaventure*, Marquis d'*Eſpinay-Saint-Luc*;
7. Louis-Henri, Seigneur de *Saint-Laurent*, dont la poſtérité ſera rapportée après celle des Barons de *Baye*;
8. Marie-Elisabeth, morte le 26 Juin 1702. Elle avoit épouſé, le 8 Avril 1681, *Charles-Auguſte de Goyon*, Comte de Matignon & de Gacé. Voyez GOYON, GRAVE & BALLEROY;
9. Et Anne, morte le 7 Février 1697, âgée de 35 ans. Elle avoit épouſé, le 9 Octobre 1680, *André Potier de Novion*, IIIe du nom, Seigneur de Novion, mort le 22 Septembre 1731.

III. Nicolas-François Berthelot, Ier du nom, Seigneur de Jouy, né le 16 Février 1661, fut Secrétaire des Commandemens de Madame la Dauphine *(de Bavière)*, Avocat-Général des Requêtes de l'Hôtel, en 1680, & mourut le 5 Mars 1741. Il épouſa, le 2 Juil-

let 1706, *Marie-Catherine Bégon*, dont il eut :

1. Nicolas-François, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bellebat, né en 1707, Officier au Régiment des Gardes-Françoises, qui fut tué, sans alliance, à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743;
2. Et Sidoine-Catherine, née en 1714, mariée, par contrat du 27 Octobre 1732, avec *N... Séguier*, Chevalier, Marquis de Saint-Brisson, dont elle est veuve depuis 1767, avec 3 fils au service; l'aîné a épousé *N... d'Hugues de Sémonville*. Voy. SÉGUIER.

BRANCHE

des Seigneurs & Barons DE BAYE, *issue de celle des Comtes* DE SAINT-LAURENT.

III. Etienne Berthelot, né en 1663, second fils de François, Comte de Saint-Laurent, & d'*Anne Renault-de-Ducky*, sa seconde femme, fut Seigneur de Pleneuf, de Baye & de Villevenard, & ancien Directeur-Général de l'Artillerie de France. Il mourut en 1727, & avoit été marié 1° avec *Marie-Henriette-Françoise Galland*, & 2° avec *Agnes Rioult-Douilly-de-Cursay*, née en 1681, & morte en 1758. Il eut du premier lit :

1. Louis-Michel, Chevalier, Seigneur de Monchesne, successivement Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant de Flandre, puis des Finances & du Commerce, & Conseiller d'Honneur au Parlement, mort en 1741, laissant de *Marie-Michelle-Françoise Bégon*, morte le 8 Août 1742, pour fille unique :

   Françoise-Henriette Berthelot, Dame de Monchesne, mariée, en 1738, à *Charles-Claude-Louis du Noyer*, Seigneur des Touches, reçu Conseiller au Parlement en 1732, & mort en 1750, laissant un fils, mort jeune, Corrette de Cavalerie; & *Marie-Madeleine-Henriette du Noyer*, mariée, en 1759, à *Charles-Adrien Pinault de Tenelles*, Maître des Requêtes, dont *Marie-Charlotte-Henriette Pinault*, née le 4 Juin 1760;
2. Françoise-Henriette, Religieuse au Monastère de Sainte-Marie, de la Rue Saint-Denis, à Paris, dit *des Filles-Dieu*;
3. Et N..., mariée, en 1712, à *Charles-Auguste de Benoise*, Conseiller au Parlement de Paris, mort Conseiller de la Grand'-Chambre en la même Cour.

Et du second lit vinrent :

4. François, qui suit;
5. François-Etienne, Chevalier, mort en bas âge;
6. Etienne-Louis-Alexandre, né en 1707, & marié, sans enfans, en Juin 1759, avec *Marie-Anne-Louise Charlotte de Compagnot*;
7. Etienne, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Alban, né le 1er Avril 1720, reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 18 Août 1742, & nommé Chef du Conseil de M. le Prince de Condé en 1770;
8. Agnès, née en 1698, morte le 7 Octobre 1727. Elle avoit épousé, en 1711, *N...* Marquis de *Prie*, Chevalier des Ordres du Roi, son Ambassadeur à Turin & Lieutenant-Général en Languedoc;
9. Henriette, née en 1714, mariée, en 1732, à *Henri-Marie Baudouin*, Seigneur de Sornéville, Commissaire-Ordonnateur des Guerres de la Province de la Haute-Alsace, dont :

   Arnaud-Henri Baudouin, Seigneur du Quemadeuc, Maître des Requêtes, marié à *N... Derlincourt*, fille du Fermier-Général de ce nom;

   Amélie-Armande Baudouin, mariée, en 1760, à *Jacques-André-Cosme de Bretagne*, Seigneur & Comte d'Isfurtille, dont cinq enfans;

   Et *Françoise-Louise-Renée Baudouin*, mariée, en 1760, à *Joseph-Michel de Cœur-de-Roi*, d'abord Conseiller au Parlement de Bourgogne, & depuis premier Président de la Cour Souveraine de Lorraine, dont quatre filles.
10. Et *N...*, née en 1705, morte Religieuse au Monastère de Notre-Dame de Bon-Secours.

IV. François Berthelot, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Pleneuf, de Baye, de Villevenard, & autres Terres, appelé *le Baron de Baye*, né le 29 Août 1703, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Louis; Commandant des deux Compagnies de Cadets-Gentilshommes de feu Sa Majesté le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, depuis 1733 jusqu'en 1766, & Grand Bailli d'Epée des Ville & Bailliage de Saint-Diez, a épousé, par contrat du 26 Avril 1740, *Cécile-Elisabeth Rioult-Douilly-de-Cursay*, sa cousine germaine, née au mois de Juillet 1714. Ils eurent :

1. Alexandre-Etienne-Hippolyte, qui suit;
2. Agnès-Victoire, née le 24 Octobre 1743, mariée, le 1er Mai 1780, à *Nicolas-Fran-*

çois, Comte de *Berchény*, né le 26 Novembre 1736. Voyez BERCHÉNY;

3. Cécile-Adélaïde, née le 15 Septembre 1744, mariée, par contrat du 20 Avril 1762, avec *René-Louis*, Marquis de *Girardin*, & Vicomte d'Ermenonville, Meſtre-de-Camp des Armées du Roi, dont cinq enfans vivans en 1770;
4. Et Adelaïde-Sophie, née le 15 Septembre 1749, mariée, par contrat du 20 Mars 1767, à *Louis-Catherine*, Marquis de *Loras*, dont deux enfans vivans auſſi en 1770.

V. Alexandre-Etienne-Hippolyte Berthelot, Chevalier, né le 4 Novembre 1745, a été Exempt des Gardes du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & eſt aujourd'hui (en 1770) Colonel de Dragons, & vivant ſans alliance.

AUTRE BRANCHE
iſſue de celle des Comtes de Saint-Laurent.

III. Louis-Henri Berthelot, Chevalier, Seigneur de Saint-Laurent, ſixième fils de François, Ier du nom, & d'*Anne Renault-de-Duchy*, ſa ſeconde femme, fut Conſeiller au Parlement de Metz, ſucceſſivement Préſident en la même Cour le 7 Novembre 1722, & Maître des Requêtes en 1729. Il épouſa, en 1720, *Louiſe de Piécourt*, morte en 1746, dont il eut:

1. Etienne-Louis, qui ſuit;
2. Louise, mariée à *Louis-Denis de Lanſeac*, ſucceſſivement Conſeiller aux Parlemens de Bordeaux & de Paris, mort en 1753;
3. Et Henriette, mariée, en 1750, à *N... de Roſmay*, Marquis de Vernouillet, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment de Surger, tué, ſans enfans, à la bataille de Minden, le 1er Août 1759.

IV. Etienne-Louis Berthelot, Chevalier, Seigneur de Duchy, Conſeiller au Parlement de Paris, en la ſeconde Chambre des Enquêtes, reçu le 19 Juillet 1740, mourut ſans poſtérité, le 14 Avril 1742, âgé de 21 ans.

Il y a encore d'autres familles nobles du nom de Berthelot; une, entr'autres, reſtée en Bretagne, une autre établie en Poitou, & un Conſeiller au Parlement de Paris; mais nous ignorons ſi ces deux familles ont la même origine, que celle dont nous venons de donner l'extrait généalogique.

Les armes de cette dernière famille ſont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois beſans de même, deux en chef & un en pointe.*

BERTHELOT, en Bretagne: *d'azur, à trois têtes de léopards d'or, poſées 2 & 1 & couronnées chacune d'une fleur-de-lys de même.*

BERTHELOT, du Diocèſe de Saint-Brieuc, en Bretagne: *d'argent, à deux lions de ſable, l'un ſur l'autre.*

BERTHERIE (la), Ecuyer, Sieur de Vauguyon, ancienne nobleſſe reconnue en 1666, lors de la recherche ordonnée dans la Généralité d'Alençon, Election d'Argentan, en Normandie, qui porte: *d'azur, à cinq coquilles d'or, 2, 2 & 1.*

BERTHIER ou BERTIER-DE-SAUVIGNY. Cette famille eſt originaire de Bourgogne.

Thomas Berthier, Maître-d'Hôtel du Roi en 1654, Tréſorier-Général des Etats de Bourgogne, a laiſſé de *Marie-Madeleine Marſenot*:

Claude-Bénigne Berthier, Seigneur de Sauvigny, Conſeiller au Parlement de Dijon, puis en celui de Paris, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, reçu le 26 Mai 1673, qui mourut le 2 Juillet 1682. Il avoit épouſé *Louiſe-Marie de Machault*, morte le 25 Août 1694, & a eu entr'autres enfans:

Louis-Bénigne Berthier, né le 3 Novembre 1676, Seigneur de Sauvigny, Préſident en la cinquième Chambre des Requêtes du Parlement de Paris, depuis le 13 Juillet 1713, mort à Paris au mois de Septembre 1745. Il avoit épouſé, le 9 Juillet 1708, *Jeanne Orry*, morte en Septembre 1739, ſœur de *N... Orry*, Miniſtre d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, dont:

1. Louis-Jean Berthier-de-Sauvigny, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, reçu le 22 Mai 1733, Intendant de la Généralité de Paris depuis 1744, & marié, le 5 Juin 1736, avec *Louiſe-Bernarde Durey-d'Harnoncourt*, fille de *Pierre*, & de *Françoiſe de la Marque*, dont:

   Louis-Bénigne-François Berthier, Maître des Requêtes, nommé en Août 1768 en ſurvivance à l'Intendance de Paris, marié, en 1763, à *N... Foulon*, fille de l'Intendant de la Guerre, ſœur du Maître des Requêtes.

2. Et Anne-Louis Berthier-de-Sauvigny, Religieux de l'Ordre de Cluny, Prieur d'Aſſé-le-Boiſne, au Mans, & de Sainte-Céline

de Meaux. *Mercure de France* du mois de Septembre 1745, p. 219.

Cette famille porte les mêmes armes que celle de *Berthier* de Toulouse, qui sont : *d'or, à un taureau cabré de gueules, chargé de cinq étoiles d'argent rangées en bande.*

BERTHO, en Normandie : *d'or, à l'épervier de sable, la tête contournée, grilletée & sonnetée, & accompagnée de trois molettes d'éperon, 2 en chef & 1 en pointe, le tout de même.*

BERTHOD : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre lions de même.*

BERTHON (LE), famille de Robe du Parlement de Bordeaux, qui remonte à BARTHELEMY LE BERTHON, Ecuyer, Seigneur d'Aiguilhe, Corbin & Saint-Severin. Il épousa *Marguerite Seguin*, comme il se justifie par son testament du 20 Janvier 1468.

Son fils BARTHELEMY LE BERTHON, Ecuyer, Seigneur d'Aiguilhe, fut marié avec *Catherine d'Anglade*, dont il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et JEAN LE BERTHON, qui mourut en 1538, Capitaine de 300 hommes de pied. Il épousa *Renée*, fille d'*Artus Rateau*, Seigneur de Curzai.

PIERRE LE BERTHON laissa de *Françoise Moine* :

JEAN LE BERTHON, Seigneur d'Aiguilhe, Baron de Bonnemie & de Mornac, Conseiller au Parlement de Bordeaux, marié à *Perette*, fille unique de *Pierre Jourdain*, Seigneur de Bonnemie, dont :

PIERRE LE BERTHON, Conseiller au Parlement de Bordeaux, pere, par sa femme, *Anne d'Hautefort*, Dame de Bragnac, Virac & Cusac, de :

PHILIPPE LE BERTHON, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié avec *Marguerite de Gourgue*, dont

1. MARC-ANTOINE, qui suit ;
2. PIERRE, Baron de *Bonnemie*, auteur d'une branche établie en Saintonge,
3. Et ANTOINE, reçu Chevalier de Malte en 1638.

MARC-ANTOINE LE BERTHON, Seigneur d'Aiguilhe, Vicomte de Virelade, Conseiller au Parlement de Bordeaux, s'est allié avec *Marie de Salomon*, fille d'un Président du même Parlement, dont :

JACQUES-AUGUSTE LE BERTHON, Seigneur d'Aiguilhe, Vicomte de Virelade, Baron de Podensac, Président du Parlement de Bordeaux, qui s'est marié avec *N... Dandrault*, fille unique du Doyen du même Parlement. Il en a eu :

ANDRÉ-FRANÇOIS-BENOÎT LE BERTHON, Chevalier, Seigneur d'Aiguilhe, Vicomte de Virelade & de Castillon, Baron de Podensac, reçu premier Président au Parlement de Bordeaux, le 21 Décembre 1738, qui a épousé, en Février 1712, *N... de Baratet*, fille unique d'un Président aux Enquêtes du même Parlement. De ce mariage sont nés entr'autres enfans

1. ANDRÉ-JACQUES-HYACINTHE, reçu Président à Mortier en 1738 & en 1760, premier Président en survivance de son père. Il a épousé *N... de Pontac*, [illegible] ;
2. Et N... LE BERTHON, première femme de *Thomas*, Marquis d'*Alagny*.

Les armes : *d'or, à la givre ou bisse de gueules, issante de la pointe de l'écu, couronnée de même.*

BERTHOU, Seigneur de Launay, Kervaudry, Kerverziou, en Tréguier : *d'or, à un oiseau de sable en abîme, cramponé d'argent, tenant un rameau de sinople, & accompagné de trois étoiles aussi de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

BERTIER, famille du Nivernois. BONNE-FRANÇOISE BERTIER-DE-CHAUSSI, née le 1er Décembre 1682, fille de LAURENT BERTIER, Ecuyer, Seigneur de Veulain, & de FRANÇOISE BERTIER, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1691, après avoir prouvé qu'elle descendoit de PIERRE BERTIER, Seigneur de Bizi, qui épousa, en 1480, *Anne Coquille*.

Les armes : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'une rose d'argent, & en pointe de trois glands d'or, posés 2 & 1.*

BERTIER, famille originaire de Toulouse en Languedoc. Dès 1463, 1489 & 1507, elle a donné des Capitouls à cette Ville : les plus grandes Maisons se faisoient alors honneur d'entrer dans le Capitoulat. Elle a produit de grands Magistrats, & a donné, dans le XVIIe siècle, cinq Prelats à l'Eglise.

PHILIPPE DE BERTIER, Seigneur de Montrabe, fut un des plus sçavans hommes de son tems. Il mourut en 1618. Il fut Président à Mortier au Parlement de Toulouse, & eut trois frères, sçavoir :

1. JEAN DE BERTIER, Chanoine & Archidiacre de Toulouse, Agent-Général du Cler-

gé en 1595 & 1600, Evêque de Rieux en 1602, Chancelier de la Reine Marguerite de Valois, & Conſeiller d'Etat. Il mourut en Juillet 1620;

2. Bertrand, Abbé de Lézat, & Prévôt de l'Egliſe de Toulouſe;

3. Guillaume de Bertier, Seigneur de Saint-Geniez, Capitoul de Toulouſe en 1595, qui ſignala ſon zèle pour Henri IV contre les entrepriſes de la Ligue. Il mourut en 1622, & fut père de :

Jean de Bertier, Seigneur de Saint-Geniez, Préſident-ès-Enquêtes du Parlement de Toulouſe, qui eut d'*Eléonore Deſplas de Graniague:*

1. Pierre, Evêque de Montauban;
2. Et Philippe, qui ſuit.

Philippe de Bertier, Seigneur de Montrabe, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, épouſa *Marie de Paule*, ſœur d'*Antoine de Paule*, Grand-Maître de Malte. Il en eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Jean-Louis, Evêque de Rieux en 1620, mort Doyen des Prélats de France, le 7 Juin 1662, âgé de 84 ans;
3. Jean-Philippe, Abbé de Saint-Vincent de Senlis, & Agent-Général du Clergé;
4. Et Bertrand de Bertier, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, qui ne laiſſa que des filles.

Jean de Bertier, Baron de Montrabe, après avoir long-tems exercé la charge de Préſident à Mortier, fut nommé premier Préſident au même Parlement de Toulouſe, en 1632, & mourut en 1652. Il eut:

1. François, qui ſuit;
2. Jean-Philippe Bertier, Seigneur de Montrabe, Maître des Requêtes, mort ſans poſtérité, en Août 1682;
3. Antoine-François, Evêque de Rieux, mort le 29 Octobre 1705, âgé de 74 ans;
4. Pierre, Evêque de Montauban;
5. Catherine, mariée à *Jean Roger*, Marquis de Foix;
6. Et Marguerite, Urſuline à Toulouſe, puis Coadjutrice de l'Abbaye de Favas, Diocèſe de Comminges, en 1652, Abbeſſe en 1657, & morte le 15 Août 1704.

François de Bertier fut Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & eut :

1. François, qui ſuit;
2. Et David-Nicolas de Bertier, premier Evêque de Blois, mort le 20 Août 1719, âgé de 67 ans.

François de Bertier, Seigneur de Saint-Geniez, après avoir été Avocat au Parlement de Toulouſe, fut nommé premier Préſident du Parlement de Pau, en 1703, puis de celui de Toulouſe en 1710. Il épouſa *N... de Caſtelan*, dont :

N.... de Bertier, mariée, en 1712, à *N.....* Comte de *Fumel*.

Il y a encore d'autres branches qui ont donné des Grands Maîtres des Eaux & Forêts, & des Officiers dans la Maiſon du Roi.

Les armes de cette famille ſont les mêmes que celles de *Berthier de Sauvigny* ci-deſſus.

BERTIER, en Dauphiné: *d'argent, à trois flammes, chacune de trois pointes de gueules, poſées 2 & 1.*

BERTIER, en Bretagne: *d'azur, à un bœuf effarouché d'or.*

BERTIN. Jean Bertin-de-Bourdeille, Maître des Requêtes honoraire, mort le 4 Août 1754, âgé de 75 ans, laiſſa

Henri-Léonard-Jean-Baptiste, qui ſuit;
Charles-Jean, Evêque de Vannes;
Et N... Bertin, mariée à *N... Chapelle*, Comte de Jumilhac, Gouverneur de la Baſtille.

Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin, Chevalier, Comte de Bourdeille, premier Baron de Périgord, Seigneur des Maiſons Nobles de Périgueux, de Brantome, Belle-Isle & autres lieux, né le 23 Mars 1719, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 7 Juin 1741, Maître des Requêtes en 1745, Intendant de Rouſſillon en 1750, de Lyon en 1754, & nommé Lieutenant-Général de Police de la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris le 16 Octobre 1757, Contrôleur-Général le 21 Octobre 1759, Miniſtre d'Etat en Novembre 1762, Séance le 7, Commandant, Grand-Tréſorier des Ordres, ſerment le 28 Décembre 1762, n'eſt point marié.

Les armes: *écartelé, au 1 d'azur, à une épée d'argent garnie d'or, poſée en pal la pointe en haut; aux 2 & 3 d'argent à une terraſſe de ſinople accompagnée de trois roſes de gueules plantées ſur la terraſſe, feuillées & tigées de ſinople, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or; & au 4 d'azur, au lion d'or.*

BERTIN, famille noble dans la Généralité d'Alençon, Election d'Argentan en Normandie, qui porte : *d'azur, à trois chevrons d'or, poſés l'un ſur l'autre.*

BERTIN, en Picardie : *lofangé d'argent & de gueules.*

BERTIN-DE-VAUGIEN. Nicolas Bertin, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, en 1659, a eu entr'autres enfans de *N.... Vincent* :

Nicolas Bertin-de-Vaugien, Seigneur de Chaumont-ſur-Loire, Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roi, mort à Paris, le 4 Janvier 1742, âgé de 86 ans & onze mois. Il avoit d'abord été Conſeiller au Grand-Conſeil en 1682, & enſuite reçu Maître des Requêtes le 18 Avril 1689. Il avoit été marié, au mois d'Octobre 1685, avec *Louiſe Feydeau*, fille unique & ſeule héritiere de *Denis Feydeau*, Seigneur de Vaugien, Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Catherine Foreſt*. Il en a laiſſé :

Bruno-Maximilien Bertin-de-Vaugien, Conſeiller honoraire au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 4 Septembre 1709, & marié, au mois d'Avril 1714, avec la fille unique de *Pierre-Philippe de Pajot*, Seigneur du Plouy, Conſeiller honoraire en la Cour des Aides de Paris, & de *N.... de Ladehors*, ſa ſeconde femme. Il en a un fils. &

Louiſe-Madeleine Bertin, mariée, le 10 Mars 1735, avec *Charles-Jean-Pierre Barentin de Montchal*, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes Ecoſſois. (*Mercure de France* du mois de Février 1742, pag. 305.)

Les armes : *d'argent, au ſautoir dentelé de ſinople, cantonné de quatre mouchetures d'hermines de ſable.*

SECONDE BRANCHE.

Pierre-Vincent Bertin, Tréſorier-Général des parties caſuelles, mort en 1711, avoit épouſé *Jeanne-Françoiſe-Eliſabeth de Sauvion*, morte en 1712. Il laiſſa :

Pierre, qui ſuit ;

Et N... Bertin, père de :

Auguſtin-Louis-Bertin, né en 1725, Intendant des Ordres, marié, en 1764, à N... Chapelle de Jumilhac, fille du Comte de Jumilhac-Cubejac, Gouverneur de la Baſtille.

Pierre Bertin, Seigneur de Blagny, Intendant des Ordres du Roi, Tréſorier-Général des parties caſuelles, qui mourut en 1729. Il avoit épouſé *Anne Delpech*, ſœur de Meſſieurs *Delpech*, Conſeillers au Parlement, & fille de N... *Delpech*, Comte de Mereville, mort Conſeiller à la Grand'Chambre du Parlement. De ce mariage ſont iſſues :

1. Jeanne-Louiſe, morte le 27 Juillet 1748, ſans poſtérité. Elle avoit épouſé, le 6 Janvier 1745, *François-Gaſpard*, Marquis d'*Uſſon* ;
2. Et Jeanne-Madeleine, née le 7 Septembre 1727, Dame Marquiſe de Mereville, mariée, le 7 Février 1748, à *Philippe-Antoine-Gabriel-Victor-Charles*, Marquis de *la Tour-du-Pin*.

BERTONNIERE : *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée en chef d'un ſoleil, & en pointe de deux croiſſans, le tout de même.*

BERTON-CRILLON. Voyez BALBE.

BERTRAND, famille de Toulouſe, qui remonte à Jacques Bertrand, Seigneur de Villelles, Co-Seigneur de Monteſquiou en Lauraguais. Il fut Avocat au Parlement de Toulouſe, & vivoit en 1480. Elle a donné dans Jean Bertrand, ſon petit-fils, un Chancelier de France. Il exerça pendant quelque tems la charge de premier Préſident de Toulouſe par Lettres données à Nanteuil, le 12 Novembre 1538, enſuite celle de troiſième Préſident au Parlement de Paris, vacante par la promotion de *Guillaume Poyet*, en l'Office de Chancelier. Après la démiſſion de *Pierre Lizet*, premier Préſident, il fut mis à ſa place par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye, le 7 Juillet 1550. Lorſque le Chancelier *Olivier* ſe retira de la Cour, le Roi créa un Office de Garde des Sceaux de France, & en gratifia Jean Bertrand, qui l'exerça juſqu'à la mort du Roi Henri II. Après la mort de ſa femme, il ſe fit d'Egliſe, fut Evêque de Comminges en 1555, Archevêque de Sens en 1557, & Cardinal au mois de Mars 1557. Après la mort du Roi Henri II, il quitta les Sceaux, qui furent rendus au Chancelier *Olivier*. En paſſant à Veniſe au retour de Rome, où il fut préſent à l'Election du Pape, Pie IV, il y tomba malade, & mourut le 4 Décembre 1560. Il avoit eu de *Jeanne de Barras*, un fils & deux filles.

Les armes de cette famille, qu'on croit eteinte au Ve degré, ſont *d'azur, au cerf paſſant d'or, au chef d'argent.*

BERTRAND (de). La Maiſon de Bertrand étoit ſans contredit une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Normandie, & elle poſſédoit la terre de Briquebec, ſituée

dans le Bas-Cotentin près de la ville de Valognes.

Anslec de Bertrand, Seigneur de Briquebec, eſt celui auquel Guillaume, Moine de Jumièges, commence la ſouche de cette Maiſon. Il vivoit l'an 938, & eut :

Toussaint de Bertrand, dit *de Baſembourg*, Seigneur de Briquebec, vivant l'an 942, lequel laiſſa :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Hugues, dit *la Barbe*, chef & tige de la Maiſon de *Montfort* ;
3. Gillette, femme de *Gerouin*, Sire de *Montreuil* & d'Eſchauſtour ;
4. Et Gille ou Gillette la jeune, mariée, en 957, à *Raoul*, Seigneur d'*Achey*, fils de *Galois*, Seigneur d'Achey, & d'*Hedviſe*.

Guillaume de Bertrand, Ier du nom, Baron de Briquebec, que quelques-uns nomment Hugues, vivoit en 1012, & prit pour femme *N*..... *de Beauffou*, fille de *Richard*, Seigneur de Beauffou, dont :

Guillaume de Bertrand, IIe du nom, Baron de Briquebec en 1049. Il fut un des Héros qui accompagnèrent leur Duc Guillaume *le Bâtard* à la conquête du Royaume d'Angleterre l'an 1066. Il eut :

Robert de Bertrand, Ier du nom, Baron de Briquebec, qui ſigna, comme témoin, à la Charte de Henri II, Roi d'Angleterre, l'an 1097. Il fut tué à la bataille d'Orne l'an 1138. Il avoit épouſé *Jeanne Teſſon*, dont :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Et Godefroy, Chevalier, nommé dans une Charte de *Valeran*, Comte de Meulan l'an 1169.

Robert de Bertrand, IIe du nom, Sire de Briquebec, vivoit l'an 1193 ſous le Roi Philippe-Auguste, qu'il ſervit dans ſes guerres en qualité de Chevalier Banneret l'an 1208. Il fit pluſieurs donations à l'Abbaye du Bechellouin, & eut de *Jeanne de Trie* :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Guillaume, Seigneur de *Thury*, qui fit une branche dont nous parlerons ;
3. Et Adeline, femme de *Thomas*, Sire de *Briqueville*.

Robert de Bertrand, IIIe du nom, Sire de Briquebec, Vicomte de Roncheville, Connétable de Normandie en 1236, fut un de ceux nommés dans le Rôle de la Chambre des Comptes pour accompagner le Roi à la guerre l'an 1242. Il épouſa *Alix de Tancarville*, fille de *Raoul*, IIIe du nom, Sire de Tancarville, Chambellan de Normandie, dont :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Et Guillaume, Vicomte de *Fauguernon*, qui fit une branche de laquelle nous parlerons auſſi.

Robert de Bertrand, IVe du nom, Sire & Baron de Briquebec, Vicomte de Roncheville en 1290, épouſa *Ide de Neſle*, dont :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Guillaume, Evêque de Bayeux, puis de Beauvais en 1329, Pair de France ;
3. Jean, Vicomte de Roncheville, mort ſans hoirs ;
4. Jeanne, femme de *Jean*, IVe du nom, Sire d'*Eſlouteville* & de Vallemont ;
5. Alix, femme de *Richard*, Sire de *Courcy* ;
6. Et Ide, morte ſans avoir été mariée.

Robert de Bertrand, Ve du nom, Baron de Briquebec, Vicomte de Roncheville, Lieutenant de Roi en Guyenne, Saintonge, Normandie & Flandre, fut élevé à la dignité de Maréchal de France en 1325. La guerre étant ſurvenue en Guyenne contre les Anglois, il prit le commandement de l'Armée. Le Roi Philippe de Valois étant parvenu à la Couronne, le manda pour aſſiſter à ſon Sacre à Reims en 1328, où il ſe trouva avec cinq Chevaliers de ſa Compagnie, 42 Ecuyers, & 114 Chevaux. Il fut préſent à l'hommage qu'Edouard III, Roi d'Angleterre, rendit à Philippe de Valois dans Amiens le 6 Juin 1329 ; conquit le Royaume d'Aragon, & au retour aſſiſta à l'Echiquier que tint à Rouen en 1344 Jean, Duc de Normandie. Il fut au ſecours de la ville de Caen, aſſiégée & priſe par les Anglois. Il étoit mort en 1348, & ſa poſtérité a fini dans les enfans, qu'il avoit eus de *Marie de Sully*, fille de *Henri*, Baron de Sully, Bouteiller de France, & de *Jeanne de Vendôme*, dont ſortirent :

1. Robert, Vicomte de Roncheville, tué du vivant de ſon père, à la bataille de Mauron en Bretagne en 1352. Il laiſſa pour veuve ſans lignée, *Jeanne Bacon*, Dame du Moley, fille de *Roger Bacon*, Seigneur du Moley, & de *Jeanne de Villiers* ;
2. Guillaume, mort à Morion l'an 1351 ;
3. Robin, Seigneur de Fauguernon, mort auſſi ſans hoirs ;
4. Jeanne, fille aînée & héritière, Dame de Briquebec, mariée 1° à *Guillaume Paynel*, Seigneur de Hambye, fils de *Fouques Paynel*, Seigneur de Hambye, & d'*Agnès de Chantelon*, dont ſortit *Jean Paynel*, Sei-

gneur de Hambye & de Briquebec, qui epouſa MARIE DE BERTRAND, qui ſuit; & 2° l'an 1395, à *Robert Malet*, Seigneur de Graville, III° du nom, fils de *Jean Malet*, Seigneur de Graville, & d'*Eleonore de Châtillon;*

5. PHILIPPE, mariée 1° à *Gerard Chabot*, Baron de Rays, fils de *Gerard Chabot*, Baron de Rays, & de *Catherine de Laval*; & 2° à *Giot Maillard;*
6. ET JEANNE la jeune, Vicomteſſe de Roncheville, femme de *Guy*, Seigneur de *la Rocheguyon*, Grand Chambellan de France, fils de *Guy*, Seigneur de la Rocheguyon, Grand-Pannetier de France.

BRANCHE
des Seigneurs DE FAUGUERNON.

GUILLAUME DE BERTRAND, Vicomte de Fauguernon, ſecond fils de ROBERT, III° du nom, Sire de Briquebec, & d'*Alix de Tancarville*, épouſa N..., dont il eut :

ROBERT DE BERTRAND, Vicomte de Fauguernon, dont le nom de la femme nous eſt inconnu; mais il eut une fille unique :

MARIE DE BERTRAND, Vicomteſſe de Fauguernon, laquelle fut mariée 1° à *Jean Paynel*, Baron de Hambye & de Briquebec, fils de *Guillaume Paynel*, Baron de Hambye, & de JEANNE DE BERTRAND, Dame de Briquebec; 2° à *Yon*, Seigneur de *Garencières*; & 3° à *Jean*, Sire de *la Ferté-Freſnel*.

BRANCHE
des Seigneurs DE THURY.

GUILLAUME DE BERTRAND, Seigneur de Thury, deuxième fils de ROBERT, II° du nom, Sire de Briquebec, & de *Jeanne de Trie*, épouſa *Jeanne de Nesle*, dont il eut :

1. JEANNE, Dame de Thury, femme d'*Olivier*, Seigneur de *Cliſſon;*
2. ET ALIX, morte fille.

De la même Maiſon étoit ROGER DE BERTRAND, Chevalier, qui aſſiſta à l'entrée de HENRI III, Roi d'Angleterre, à Auxonne l'an 1264.

Il y avoit une branche de cette Maiſon établie en Angleterre, car on voit une Charte de GUILLAUME DE BERTRAND pour le Prieuré de Brinckburne, qu'il fonda du conſentement de *Hauvife*, ſa femme, de ROGER, GUY, GUILLAUME & RICHARD DE BERTRAND, ſes enfans.

Dans une Charte de *Conan*, Duc de Bretagne, Comte de Richemon, eſt ſigné HENRI DE BERTRAND, Chevalier.

Dans le Martyrologe de l'Abbaye de Neuminſter, ſont compris entre les bienfaiteurs d'icelle, GUILLAUME DE BERTRAND, Baron de Mithfordt, ROGER, ſon fils, *Ada*, ſa femme; GUILLAUME DE BERTRAND & ROGER, II° du nom; ROGER DE BERTRAND, III° du nom, comme auſſi ROBERT DE BERTRAND, Seigneur de Bothall & de Forura, RICHARD, ſon fils, & ROBERT DE BERTRAND, Chevalier.

Torf, Seigneur de Torville, fils de *Bernard le Danois*, Prince en Danemark, Gouverneur de Normandie, & d'*Eſprothe de Bourgogne*, épouſa *Erlemberge de Briquebec*, ſœur ou proche parente d'*Ausler*, Seigneur de Briquebec, chef & tronc de cette famille de BERTRAND, dont eſt ſortie, dit Pigagniol-de-la-Force, la Maiſon d'*Harcourt*.

Enfin il eſt parlé dans l'Echiquier de 1463, de *Marguerite Matherbe*, veuve de JEAN DE BERTRAND.

Les armes : *d'or, au lion de ſinople, armé & lampaſſé de gueules*, & *couronné d'argent*.

BERTRAND, Seigneur de Launay en Bretagne : *d'or, au lion de ſinople*.

BERTRAND : *écartelé en ſautoir, d'argent & de gueules, de manière que l'argent couvre le haut & le bas, & le gueules les flancs*.

BERTRAND, ou COULOMBIER *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roſes de même, 2 en chef & 1 en pointe, & chargé de colombes du champ*.

BERTRAND, Ecuyer, Sieur de Chaumont, ancienne nobleſſe, Election d'Avranches en Normandie, qui porte *palé d'argent & d'azur de ſix pièces*.

BERTRAND : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe*.

BERTRAND, Seigneur de la Bazinière : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roſes d'or, 2 en chef & 1 en pointe*.

BERTRAND : *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'une hure de ſanglier de ſable, & accompagnée de trois caſques de profil d'or*.

BERTRAND, en Bretagne : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée au premier quartier d'une tête de léopard de même*.

BERTRAND, en Picardie : *de gueules*.

au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de faucon de même.

BERTRAND, en Dauphiné : *d'or, à la givre ou biſſe de ſinople, languée de gueules, miſe en pal, au chef couſu d'argent, chargé de deux flèches de gueules, empennées d'azur, la pointe haute, paſſées en ſautoir, & liées de gueules.*

BERTRAND, en Languedoc : *de gueules, à trois trèfles d'or, poſés 2 & 1.*

BERTRICE : *d'azur, à cinq fuſées d'or, poſées en ſautoir.*

BERTRIER : *d'azur, à l'aigle d'or, élevée ſur deux branches d'Olivier d'argent, poſées en ſautoir.*

BERULLE, famille noble originaire de Champagne. Claude de Berulle, Conſeiller au Parlement, eut de *Louiſe Seguier* :

Pierre de Berulle, né le 4 Février 1575, auteur de l'établiſſement des Carmélites, Fondateur & premier Général des Prêtres de l'Oratoire en France, qui fut créé Cardinal en 1627 & mourut en odeur de Sainteté le 2 Octobre 1629 ;

Et Jean, qui ſuit.

Jean de Berulle, Conſeiller d'Etat & Procureur-Général de la Reine Marie de Médicis, laiſſa :

Charles de Berulle, Maître des Requêtes, en faveur duquel la Seigneurie de Guyencourt fut érigée en Vicomté par Lettres du mois de Février 1657, enregiſtrées. Il eut :

Pierre de Berulle, nommé le 20 Mai 1694, premier Préſident au Parlement de Grenoble, qui laiſſa :

Pierre-Nicolas, qui ſuit ;

Jacques-François, dit *le Comte de Berulle*, marié, en 1736, à *Philiberte-Blanche de Ricard*, fille de *Jean-Baptiſte-Jules de Ricard*, Seigneur de Courgis, Préſident de la Cour des Aides ;

Et Marie-Françoiſe-Amable de Berulle.

Pierre-Nicolas, Marquis de Berulle, premier Préſident au Parlement de Grenoble, le 27 Novembre 1723, mourut le 14 Mai 1730, laiſſant de *Marie-Anne du Pleſſis* :

Amable-Pierre-Thomas, Marquis de Berulle, premier Préſident au Parlement de Grenoble depuis 1760, qui épouſa, au mois de Février 1748, *Catherine-Marie Rolland*, née en 1730, fille de *Pierre-Barthélemy Rolland*, Comte de Chambaudoin, Conſeiller de Grand'Chambre, & de *Catherine Pichon*, dont entr'autres enfans :

Amable-Pierre-Albert, né en 1755 ;

Et Adélaïde-Catherine-Renée de Berulle, née en 1749, mariée, le 2 Juin 1767, à *Conrad-Alexandre Bochart*, Marquis de Champigny, Lieutenant aux Gardes.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même.*

BERVET (le), en Bretagne : *de gueules, à la croix potencée d'argent.*

BERVILLE : *de gueules, au chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BERY, famille originaire d'Amiens, & qui ſe trouve alliée aux Maiſons de *Brouilly*, de *Saveuſe*, de *Buſpe*, &c.

Christophe de Bery, Chevalier, Seigneur d'Eſſerteaux, a eu de *Catherine-Marguerite-Françoiſe Moret-de-Bournonville* :

Henri-Gabriel de Bery, Seigneur d'Eſſerteaux au Diocèſe d'Amiens, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Monſeigneur le Dauphin, marié, le 29 Janvier 1744, avec *Anne-Marie-Claude Berbier-du-Metz*, veuve de *François-Joſeph d'Hautefort*, Comte d'Ajac en Périgord, & fille de *Claude-Gédéon Berbier-du-Metz*, Comte de Roſnay en Champagne, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Geneviève-Claude Ragain*. (*Mercure de France* du mois de Mars 1744, p. 602.)

Les armes : *d'argent, à une feuille de ſcie de ſable, poſée en faſce, les dents en haut, accompagnée de trois têtes de levrier de même, accollées d'or, poſées deux en chef & une en pointe.*

* BERZIAU, en Normandie. C'eſt une famille noble qui poſſède la Terre du Meſnil-Berziau dans la Vicomté de Falaiſe, & la Terre de la Salle près Montoire en Vendômois.

Les armes : *d'azur, à trois trèfles d'or, poſés 2 & 1.*

BESANCON (de), Seigneur de Souligné, du Pleſſis : *d'or, à une tête de Maure de ſable, tortillée d'argent, accompagnée de trois trèfles de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

BESANNE, famille noble & ancienne, dont étoit Jeanne de Besanne, mariée à *Jean Chardon*, Vicomte de Cramaille, auquel elle porta

en dot la Baronie de Nantueille, & dont elle eut poſtérité.

Les armes: *d'azur, ſemé de billettes d'argent, au lion d'or, brochant ſur le tout.*

BESANNES ou BEZANNES, en Champagne.

I. Noble homme Pierre de Besannes, Ecuyer, paſſa une tranſaction le 13 Mai 1455, devant *Morel*, Notaire à Reims, avec les Chapelains de l'Egliſe de Notre-Dame de cette Ville.

II. Jean de Besannes, fon fils, Ecuyer, Seigneur de Maignaux, donna le 14 Septembre 1477 à Meſſire *Henri de Hans*, Seigneur d'Ecry, le dénombrement de ſa Terre & Seigneurie de Prouvay, & épouſa *Perrette de Bohan*.

III. Adrien de Besannes, Ecuyer, Seigneur de Beſannes, ſon fils, rendit hommage le 4 Novembre 1505 à *Jacques de Grandpré*, Seigneur d'Ecry, à cauſe de ſa Seigneurie de Prouvay, qui lui étoit échue par la mort de *Perrette de Bohan*, ſa mère. Il rendit encore hommage le 4 Juillet 1523 à *Guillaume de Grandpré*, Seigneur d'Ecry, à cauſe d'un fief ſis à Prouvay, qui lui appartenoit, aux droits de *Louiſe de Miremont*, ſa femme. Il eut :

1. Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Taiſſi;
2. Et Nicolas, Ecuyer, Seigneur de Prouvay, qui ſuit, lequel partagea avec ſon frère, par acte paſſé devant *Bonnetraine* & *Augier*, Notaires à Reims, le 4 Juin 1551, les biens provenus de la ſucceſſion de leur père & mère.

IV. Nicolas de Besannes, Ecuyer, Seigneur de Prouvay, rendit hommage le 13 Mai 1571 au Comte de la Rochefoucauld & de Roucy, pour ce qui appartenoit dans le fief de Gernicourt à ſes enfans, Jean, René & Guillaume, qui ſuit, à cauſe de feue *Guillemette de Rouvroy*, leur mère. Il fit un tranſport le 8 Août 1583, par acte paſſé devant *Montcourtois*, Notaire à Prouvay, à Guillaume de Besannes, ſon fils, Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Alençon. Il épouſa, par contrat du 28 Février 1546 paſſé devant *Vauvouard*, Notaire à Reims, *Guillemette de Rouvroy*, fille d'*Aleaume de Rouvroy*, & d'*Iſabeau de Gernicourt*.

V. Guillaume de Besannes, Ecuyer, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de 10 Compagnies de gens de pied, fit une vente le 3 Mai 1590, par acte paſſé devant *Montdidier*, Notaire à Neufchâtel. Ce Guillaume, Seigneur de Beſannes, Ecuyer, Sieur du Meſnil, que le Roi nomma Gouverneur de Neufchâtel-ſur-Aiſne, & Capitaine de 50 Chevaux-Légers en 1593, puis Gouverneur & Capitaine des Ville & Château de Fîmes en 1595, fit une ſeconde vente le 30 Mars 1595, par acte paſſé devant *Duchefne* & *Grifollet*, Notaires à Fîmes. Il fournit le 6 Juillet 1504 à *Claude de Boſſu*, Baron de Sains, & Seigneur d'Ecry, ſon dénombrement à cauſe de ſa Seigneurie de Prouvay, qui lui étoit échue par la mort de Nicolas de Besannes, ſon père. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Dray*, Notaire à Chavignon, le 6 Novembre 1588, *Marguerite de Wez*, fille d'*Antoine de Wez*, Ecuyer. De ce mariage vint :

VI. Antoine de Besannes, Ecuyer, Seigneur de Prouvay, du Meſnil, qui fut Maréchal des Logis de l'Eſcadron de Vermandois, & ſervit à l'arrière-ban, ſuivant un certificat du Maréchal de Créquy, donné à Metz le 21 Novembre 1674. Il avoit donné, le 7 Octobre 1650, à *Claude de Boſſu*, Abbé de Saint-Creſpin, & Seigneur d'Ecry, ſon dénombrement pour la Seigneurie de Prouvay. Il fut maintenu dans ſa qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, par Jugement rendu par M. l'Intendant de Soiſſons du 27 Août 1667, & partagea, par acte paſſé devant *Bidoleux*, Notaire à Montaigu, le 8 Février 1669, les biens de feue ſon épouſe à ſes deux fils. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Morel*, Notaire à Feſtieux, le 29 Janvier 1625, *Madeleine de Lance*, fille de *Philippe de Lance*, Ecuyer, Seigneur de Veſles, & laiſſa

1. Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Poulandon;
2. Et Charles, qui ſuit, les ſeuls reſtes de ſept enfans qu'il avoit eus.

VII. Charles de Besannes, Ecuyer, Seigneur de Veſles, la Plaine, de la Malmaiſon, & en partie de Prouvay & de Guignicourt, fut auſſi maintenu dans la nobleſſe le 27 Août 1667, & le 24 Février 1698. Il fut choiſi le 5 Septembre 1674 par l'arrière-ban du Bailliage de Laon, pour être Maréchal des Logis de l'Eſcadron de Vermandois. Il épouſa, 1° par contrat paſſé devant *Monſeignat*, Notaire à Laon, le 14 Janvier 1665, *Charlotte de Gomont*, veuve de *Claude-Céſar de Malortie*, Ecuyer, Seigneur de Montrémont; & 2° par contrat du 11 Février 1700, *Françoiſe-Philippe*, fille de *Jacques*, Chevalier, Sei-

gneur de *Préville*, Préſident au Parlement de Paris.

Du premier lit ſont nés :

1. César, Ecuyer, baptiſé le 4 Janvier 1666, dans la Paroiſſe de Saint-Pierre de Feſtieux, mort ſans alliance ;
2. & 3. N..... & N..... morts en bas âge.

Et du ſecond lit :

4. François-Charles, qui ſuit ;
5. 6. & 7. N... N... & N... tous morts en bas âge.

VIII. François-Charles de Besannes, Ecuyer, Seigneur de la Malmaiſon, la Plaine, Vaureſaire, Courtuy, &c., né le 1er Août 1711, fut Capitaine dans le Bataillon de Milice de Danois, de la Généralité de Soiſſons, devenu depuis de Caylus, par commiſſion du Roi du 1er Janvier 1734. Il a épouſé, par contrat du 19 Janvier 1739, *Madeleine-Charlotte-Antoinette Parat*, fille de *Pierre-Antoine*, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare de Jéruſalem. De ce mariage eſt iſſu, entre autres enfans :

IX. Charles-François de Besannes, Ecuyer, né le 24 Janvier 1740.

(*Armorial génér. de France*, reg. IV.)

Les armes : *d'azur, ſemé de beſans d'or, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules, brochant ſur le tout.*

BESCHARD-DE-COLBOC, famille originaire de Normandie.

Guillaume de Beschard, Ecuyer, Sieur de Colboc, fut annobli par le Roi Louis XI en 1461. Il épouſa *Henriette de Bonneville*, dont eſt ſorti :

Martin de Beschard, qui ſe maria avec *Marguerite Pruneau*, dont il eut :

Robert de Beschard, qui a été Lieutenant de Roi au Gouvernement de Honfleur, & a eu de *Jeanne Legendre :*

Martin de Beschard, IIe du nom, qui ſe maria avec *Jeanne le Blond*, dont eſt venu :

Charles de Beschard, Capitaine dans le Régiment de Boniface. Il a eu de *Marie Duqueſnoy :*

Gilles de Beschard, qui a ſervi dans les Armées du Roi avec diſtinction, comme l'apprennent ſes certificats de ſervice. Il a épouſé *Judith le Mazurier*, dont :

Adrien de Beschard, qui a ſervi dans le Régiment du Roi, Cavalerie. De *Marie-Françoiſe Croſnier*, il a eu :

François de Beschard, marié à *Marie-Angélique Havy*, dont eſt né :

Pierre-Adrien de Beschard, Ecuyer, Sieur de Colboc, vivant en 1769, & demeurant à ſa terre d'Epreville, proche Fécamp, au pays de Caux. Il a épouſé, le 4 Septembre 1736, *Marguerite-Suſanne d'Eſcaller*, dont :

Charles-Adrien de Beschard, marié à *Thérèſe-Marguerite le Goueslier-de-Montearel.*

La Seigneurie de Saint-Romain, ſituée au pays de Caux, a long-tems appartenu à Meſſieurs de *Colboc.*

Les armes : *de gueules, à la faſce d'argent, chargée de cinq chevrons briſés de ſable, & accompagnée en chef au côté dextre d'une molette d'éperon d'or, & au côté feneſtre d'une coquille de même, & en pointe d'une autre molette auſſi d'or.*

BESCON (le), en Treguier : *d'azur au pélican d'or, ayant ſes petits dans ſon aire de même.*

BESENVAL, Maiſon originaire de la ville d'Aouſte ou Aoſte, Capitale du Duché de ce nom, & établie en 1629 à Soleure en Suiſſe. M. Leu, Bourgmeſtre de la République de Zurich, a donné la généalogie de Besenval dans ſon *Dictionnaire Hiſtorique de la Suiſſe*, in-4°, imprimé à Zurich en Allemand 1749, tom. III, p. 302-306.

Blaiſe de Beltram, Conſeiller d'Etat, Sénateur ordinaire, ſiégeant au ſouverain Sénat de Piémont, Seigneur, Pair, Vi-Bailli & Lieutenant-Général au Gouvernement de la Cité & Duché d'Aouſte pour S. A. R. de Savoie, donna à Aouſte le 19 Septembre 1687, ſous le ſcel de ſon Office, une atteſtation ſignée de ſa main, & ſouſcrite par ſon Secrétaire, *P. Charles*, Notaire, ſur la famille de Besenval, juſtifiée tant par Lettres-Patentes de Nobleſſe & autres titres, que par information & autres marques & mémoires anciens. Cette atteſtation fut délivrée à l'inſtance de *Révérend Seigneur Michel-Joſeph Vives*, Prêtre & Chanoine en la vénérable Prevôté de Saint-Bernard, Mont & Colomne-Joux, au Duché d'Aouſte.

Suivant cette atteſtation, la famille de Besenval a été depuis un tems immémorial l'une des plus conſidérables & des mieux alliées de la Cité d'Aouſte. Elle y a poſſédé des Offices & Charges publiques, comme celles de

Syndic de la même Cité, de Conſeiller & Commis des Etats-Généraux du Duché d'Aouſte, qui eſt annexé au Gouvernement & Corps de Magiſtrature le plus relevé du pays; de Juge en diverſes Cours, comme celle de la Cour Epiſcopale d'Aouſte, & d'autres Juriſdictions. Conſultez l'*Hiſtoire de la Vallée d'Aouſte*, écrite par Mochetti & M. de Tillier. Ces deux ouvrages n'ont pas encore été imprimés, ils furent communiqués, vers 1749 ou 1750, à M. le Comte *de Saint-Laurent*, chargé du Département des Affaires internes, au nom de la Cour de Turin.

La même atteſtation porte que la famille de Besenval a été alliée à des Maiſons nobles, comme à celle de *Philiſſon*; que noble Philiberte, fille de noble Nicolas de Besenval, fut alliée à la noble famille *de Gorraz*; que noble Bonne, autre fille de Nicolas de Besenval, fut mariée 1° à *Alexandre Vives*, & 2° à *Jean-Gaſpard Bolloſſier*; & que de ſon premier mariage ſont deſcendus le ſuſdit Révérend Seigneur Chanoine *Michel-Joſeph Vives*, le Révérend Seigneur *Jean-Willielme Vives*, Chanoine de la Cathédrale d'Aouſte, & Demoiſelle *Bonne Vives*, mariée à noble *Jean-Joſeph Paſſerin*, frère de l'illuſtre Seigneur *Jean-Louis Paſſerin*, Seigneur, Pair, & des plus anciens Gentilshommes du pays, premier Lieutenant & Juge au Bailliage d'Aouſte, & dont la mère étoit la très-illuſtre *Antoinette Gal*, héritière de la Seigneurie de *Briſſogne*.

La même atteſtation affirme encore que la maiſon des nobles Besenval, conſtruite à Aouſte dans la grande rue, eſt un bâtiment conſidérable, & des plus apparens de la ville par ſon étendue, & qu'elle étoit alors poſſédée par les ſuſdits nobles *Jean-Joſeph Paſſerin* & *Bonne Vives*, comme héritière dudit noble Besenval, & finalement que les tombeau & ſépulture deſdits Besenval, dans la Cathédrale d'Aouſte, ſont placés *dans un endroit des plus conſidérables, avec ſa pierre au-deſſus, & vis-à-vis celui des Révérends Seigneurs, Chanoines de la même Egliſe, ainſi que le tout a été expreſſément vu & viſité, & remarqué par ordre, & à nous atteſté par les témoins, à nous préſentés par ſerment, par chacun d'eux prêté, étant d'ailleurs ce que deſſus vrai & notoire dans cette Cité d'Aouſte*, &c. Tel eſt l'extrait de cette atteſtation juridique.

Martin Besenval, natif d'Aouſte, obtint en 1629 le droit de Bourgeoiſie dans la ville de Soleure, qui eſt la Capitale du onzième Canton du Corps Helvétique. En 1636 il fut élu Sénateur du Grand-Conſeil de Soleure, & en 1648 Bailli ou Gouverneur de Lugano, qui eſt le plus conſidérable des Bailliages ultramontains d'Italie, appartenant aux 12 premiers Cantons. Il fit l'acquiſition de la Seigneurie de Bis & de Didenheim en 1647, & en 1654 il acheta la terre de Brunſtar & de Riedisheim, limitrophe de Didenheim, terres allodiales ſituées près de Mulhauſen dans le Sundgau, avec les droits Seigneuriaux, haute & baſſe Juſtice. M. Schoepflin a rapporté dans ſon Hiſtoire d'Alſace (*Alſatia illuſtrata*, tom. II, pag. 39-40, & pag. 725, imprimée à Colmar en 1661, in-fol. avec figures) les noms des différens poſſeſſeurs de la Seigneurie du Château de Brunſtatt, depuis 1295, juſqu'à Martin Besenval qui en fit l'acquiſition en 1654 du Seigneur *de Wignacourt*. Le Château de Bis ou Beis, préſentement ruiné, étoit bâti ſur une hauteur au-deſſus de la ville de Mulhauſen, dans le voiſinage du village de Didenheim. Louis XIV, par ſa déclaration donnée à Paris le 23 Février 1647, de l'avis de la Reine-Régente, ſa mère, *voulant traiter favorablement ſon cher & bien amé* Martin Besenval, *Seigneur de Bis, Conſeiller de la Ville & Canton de Soleure*, qui craignoit d'être inquiété dans la jouiſſance de la Seigneurie de Bis, qu'il venoit d'acquérir en Alſace, parce qu'il n'étoit pas né audit pays, Sa Majeſté, *en conſidération de l'affection qu'il a toujours témoignée pour le bien & avantage de la Couronne de France*, lui permit *de jouir & diſpoſer de la Seigneurie de Bis, ſes appartenances & dépendances, même d'acquérir, tenir & poſſéder au pays d'Alſace, tous & tels biens meubles & immeubles que bon lui ſembleroit, en diſpoſer par teſtament, ordonnance de dernière volonté, donation entre vifs ou autrement, en quelque ſorte & manière que ce ſoit; & que ſes enfans, héritiers ou autres, en faveur deſquels il en aura diſpoſé, pourvu qu'ils ſoient regnicoles, lui puiſſent ſuccéder, prendre & appréhender la poſſeſſion & jouiſſance de ſeſdits biens, ſitués en Alſace, tout ainſi que s'ils étoient natifs dudit pays*, &c. Martin de Besenval mourut en 1660. Il avoit épouſé, 1° en 1631, *Marie-Catherine*

Schwaller, fille aînée de *Jean Schwaller*, Conſeiller d'Etat, Avoyer ou Chef de la République de Soleure, mort en 1652; & 2° en 1651, *Marie Glutz*, fille de *Nicolas Glutz*, Conſeiller d'Etat de Soleure.

Il eut du premier lit :

1. Joseph-François, qui ſuit ;
2. Jean-Martin, Capitaine de la Compagnie de Jean Schwaller, au Régiment des Gardes-Suiſſes en France le 20 Mars 1653, qui fut tué à l'âge de 20 ans, le 25 Août 1654, à la tête des enfans perdus de ce Régiment à l'attaque des retranchemens d'Arras, & enterré avec le Colonel Henri de Sury (tué à la même action) ſous une même tombe dans l'Egliſe de Sainte-Croix d'Arras. Voyez l'*Hiſt. Mil. des Suiſſes*, imprimée à Paris en 1751, in-12, tom. II, pag. 54, 55 & 104, par le Baron de Zurlauben, Maréchal des Camps & Armées du Roi, au ſervice de France ;
3. Jean-Victor-Pierre-Joseph, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ;
4. Jean-Joseph, Conſeiller du Conſeil de Soleure, mort en 1665, ſans enfans de *Madeleine-Marie-Marguerite de Sury*, fille de *Pierre de Sury*, mort Avoyer de la République de Soleure en 1679 ;
5. Pierre-Joseph, dont la poſtérité ſera rapportée auſſi ci-après ;
6. Charles-Joseph, Capitaine en France pendant 12 ans dans le Régiment Suiſſe de Salis, Bailli de Bechboun en 1690, & mort en 1703, ſans alliance ;
7. Anne-Marguerite de Besenval, qui épouſa, en 1652, *Jean-Jacques d'Aregger-de-Solean*, Capitaine aux Gardes-Suiſſes, depuis 1653 juſqu'au 6 Mai 1661, mort en 1680. Il étoit fils de *Jean-Jacques d'Aregger*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, & Capitaine du Régiment Suiſſe de Molondin, mort en 1678 ;
8. N... de Besenval ;
9. Marie-Elisabeth de Besenval, qui épouſa, 1° en 1663, *Pierre de Sury*, Capitaine en France, tué à la bataille de Senef, le 11 Août 1674, fils aîné de *Pierre de Sury*, Avoyer de la République de Soleure ; & 2° en 1685, *Simon-Pierre de Boccard*, de Fribourg, qui étoit Gouverneur de Morat ;
10. Et N... de Besenval.

Joseph-François de Besenval, du Conſeil-Intérieur d'Etat de la République de Soleure en 1656, mourut à l'âge de 28 ans. Il ſe maria 1° avec *Catherine Gugger*, fille d'*Ours Gugger*, Procureur-Général de la République de Soleure ; & 2° avec *Hélène Tſcharandy*, toutes deux nées d'anciennes familles patriciennes de l'Etat de Soleure.

François-Joseph, ſon fils aîné, entra au ſervice de France à l'âge de 16 ans, fut Cornette dans le Régiment de Roſen, & leva en 1688 une Compagnie Suiſſe de 200 hommes, qui entra dans le Régiment de Gredet en 1697. Etant au ſervice, il fut nommé Grand-Conſeiller, & en 1671 du Conſeil-Intérieur d'Etat de Soleure. Il obtint les Bailliages de Buchenberg & de Kriegſtellen, fut nommé en 1707 Tréſorier de la République de Soleure, & en 1710 *Banneret*, qui eſt la ſeconde dignité de l'Etat ; il mourut deux mois après cette dernière élection. Il avoit épouſé, en 1655, *Madeleine-Marie-Gertrude de Sury*, fille d'*Ours de Sury*, Capitaine aux Gardes-Suiſſes en France. Il laiſſa :

1. Ours-Joseph, mort âgé de 19 ans, Capitaine au Régiment Suiſſe de Brendlé en France ;
2. Pierre-Antoine-Joseph, qui entra auſſi au ſervice de France en Mai 1714, fut nommé Capitaine dans le même Régiment de Brendlé le 11 Mai 1717, Capitaine commandant la Compagnie de *Beſenval*, & fut Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes le 13 Novembre 1722. Il eſt mort, comme ſon frère aîné, à Soleure en 1723, ſans avoir été marié, âgé de 25 ans ;
3. 4. 5. & 6. Quatre fils, dont il n'eſt point parlé dans la généalogie qui nous a été communiquée ;
7. Anne-Hélène, qui épouſa, 1° en 1711, Pierre-Célestin-Antoine de Besenval, Conſeiller d'Etat, ſon couſin ; & 2° en 1734, *Joſeph-Guillaume de Sury*, de Stembrugg, Avoyer de la République de Soleure ;
8. Et Marie-Madeleine de Besenval, qui épouſa, en 1729, *François-Joſeph-Guillaume de Vigier*, de Stembrugg, mort en 1756, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom en France.

SECONDE BRANCHE.

Jean-Victor-Pierre-Joseph de Besenval, troiſième fils de Martin, & de *Marie-Catherine Schwaller*, Officier au Régiment des Gardes-Suiſſes en France dès l'âge de 18 ans, obtint en Septembre 1654, la demi-Compagnie vacante dans le même Régiment, par la mort de ſon frère aîné Jean-Martin, & la poſſéda couplée avec la demi-Compagnie

d'Aregger, jusqu'au 6 Mai 1661, qu'elles furent l'un & l'autre réformées à Marseille. Il fut nommé du Grand-Conseil de Soleure en 1660, Bailli ou Gouverneur de Locarno en 1664, du Conseil-Intérieur d'Etat de Soleure en 1667, Trésorier de cette République en 1675, Banneret en 1679, & Avoyer ou Chef de ce Canton en 1688. Il fut envoyé, au nom de sa République, Ambassadeur auprès de VICTOR-AMÉDÉE, Duc de Savoie, en 1681, & ce Prince le décora de son Ordre de Chevalier de Saint-Maurice & Saint-Lazare. Il fut en 1688 l'un des arbitres qui terminèrent les différends élevés entre Berne & le Valais, au sujet des limites des deux Etats. Il se trouva, comme député de son Canton, à plus de cinquante Diètes du Corps Helvétique; fut un des Ambassadeurs des treize Cantons pour aller complimenter LOUIS XIV en 1681 à Ensisheim en Alsace. L'Empereur LÉOPOLD l'éleva en 1695, lui, ses descendans, ses frères, & leur postérité, à la dignité de *libre Baron du Saint-Empire Romain*; le diplôme de cette promotion est l'éloge complet des qualités personnelles de l'AVOYER DE BESENVAL. Ce sage Magistrat fonda en 1684 une substitution pour ses descendans dans la possession du Château de Waldeck & de ses dépendances près de Soleure, où il avoit fait batir un Château, avec toute la magnificence du tems. Il subsiste, & fait encore l'admiration des voyageurs. L'Avoyer Baron DE BESENVAL mourut à Soleure le 24 Décembre 1713, & avoit épousé *Marie-Marguerite de Sury*, fille de *Jacques de Sury*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en France, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Conseiller d'Etat, & Major de la ville de Soleure. De ce mariage naquirent:

1. JEAN-VICTOR, qui suit;
2. PIERRE-JOSEPH, qui entra au service de France, dans le Régiment des Gardes-Suisses, à l'âge de 16 ans. Il fut nommé du Grand-Conseil de Soleure en 1690, Bailli de Goesgen en 1699; Chancelier du Canton de Soleure en 1707, du Petit Conseil d'Etat en 1723; Trésorier de la République en 1728, & Banneret en 1730. Le Roi le nomma Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel; & comme Ambassadeur, il renouvela l'alliance de son Canton avec la France. Il fut aussi un des Ambassadeurs des Cantons Catholiques, qui renouvelèrent, en 1728 à Schweiz, l'alliance avec la République de Valais. Il mourut le 26 Mai 1737, & avoit épousé *Madeleine Schwertzig*, fille de *Blaise Schwertzig*, Conseiller d'Etat de la République de Soleure. De ce mariage naquit une fille unique:

   MARGUERITE, Baronne de Besenval, de Brunstatt, mariée, en 1728, à *François-Victor-Augustin*, Baron de *Roll-d'Emmenholtz*, Seigneur de Hilfichen & de Sormenstorff, aujourd'hui Avoyer de la République de Soleure.

3. Et JACQUES-CHARLES, né à Soleure en 1674. Il entra au service de France en Décembre 1690, Enseigne de la demi-Compagnie de son frère aux Gardes-Suisses, Capitaine au Régiment Suisse de Reynold le 17 Avril 1697, Major de cesur des Gardes-Suisses depuis le mois de Décembre 1702 jusqu'au mois de Mai 1727, qu'il obtint le Régiment Suisse de Hemel. Il fut fait Chevalier de Saint-Louis le 13 Juin 1705, Brigadier le 1er Février 1719, Maréchal de Camp le 20 Février 1734, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 26 Février 1738. Il mourut à Paris le 16 Octobre de la même année sans alliance, & fut enterré dans l'Eglise Paroissiale de la Madeleine, Faubourg Saint-Honoré.

JEAN-VICTOR DE BESENVAL, Baron de Brunstatt, né à Soleure en 1671, entra Cadet dans la Compagnie générale aux Gardes-Suisses en Juillet 1689, fut fait cette même année Capitaine dans le Régiment de Vieux-Salis; & le 28 Mars 1690, il leva & forma la demi-Compagnie aux Gardes-Suisses des débris de celle de Lochmann de Zurich, qui avoit été réformé dans le même Régiment. En 1689 il fut nommé du Grand-Conseil de Soleure, en 1703 il commanda le Régiment des Gardes-Suisses, & à la fin de cette campagne il fut envoyé à Aix-la-Chapelle, pour traiter avec les ennemis de l'échange des prisonniers de guerre; au mois de Janvier 1704 il fut fait Brigadier d'Infanterie, le 1er Mars 1705 Chevalier de Saint-Louis; commanda en 1706 une Brigade à la bataille de Ramillies, fut employé à la défense de Mennin, & passa ensuite l'hiver à Lille. Le Roi le nomma en Juin 1707 son Envoyé extraordinaire près de CHARLES XII & STANISLAS, Rois de Suède & de Pologne. Le premier de ces Princes lui donna audience à Leipsick le 5 Mars 1708. Le Baron DE BESENVAL fut en 1711 revêtu du caractère de Ministre Plénipotentiaire près des Puissances du Nord, & près des Princes & Etats du Cer-

cle de la Baſſe-Saxe. Il fut depuis nommé en 1713 Envoyé extraordinaire près du Roi & de la République de Pologne, dignité qu'il remplit juſqu'en 1721; il obtint alors ſon rappel. Il avoit été créé Maréchal-de-Camp le 29 Mars 1710, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 2 Février 1717; fut inſtalé Lieutenant-Colonel des Gardes-Suiſſes le 12 Juin 1722, & obtint la charge de Colonel de ce Régiment le 11 Décembre de la même année, & la demi-Compagnie de Stuppa aux Gardes le 25 des même mois & an: il la joignit à celle qu'il poſſédoit déjà, & remplit les fonctions de Colonel juſqu'à ſa mort. Louis XV donna en Août 1726 des Lettres-Patentes, par leſquelles la terre de Brunſtatt en Alſace fut érigée en Baronie. Elles ſont des plus honorables. Jean-Victor mourut à Paris le 11 Mars 1736. Son corps fut inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Sulpice, où l'on voit ſon épitaphe, avec ſon buſte en bronze dans un médaillon. Jean Frédéric Gauh a fait l'éloge du Baron de Besenval dans ſon *Dictionnaire généalogique de l'Empire*, & imprimé en Allemand avec figures à Leipſick en 1747, part. II, pag. 1372, 1378 & 1379. Il avoit épouſé, en 1718, à Varſovie, *Catherine*, Comteſſe de *Bielenska*, morte à Paris au mois d'Août 1761, fille du Comte de *Bielenski*, Grand-Maréchal de Pologne, & laiſſa :

1. Pierre-Victor-Joseph, qui ſuit ;
2. Et Théodore-Elisabeth-Catherine, Baronne de Beſenval & de Brunſtatt, mariée, le 12 Septembre 1733, avec *Charles-Guillaume-Louis*, Marquis de *Broglie*.

Pierre-Victor-Joseph de Besenval, Baron de Brunſtatt, né à Soleure en 1721, entra Cadet dans la Compagnie générale des Suiſſes & Griſons au Régiment des Gardes-Suiſſes le 4 Avril 1731, fut Enſeigne ſurnuméraire de la même Compagnie le 28 Janvier 1733, Enſeigne de la même Compagnie le 12 Novembre 1736; il en a été reçu Capitaine le 13 Avril 1738; fait Chevalier de Saint-Louis le 26 Mars 1744, & Brigadier d'Infanterie le 20 Mars 1747. Le Roi lui a accordé le 15 Avril 1756 les deux Compagnies entières, vacantes par la mort de ſon père, dans le Régiment des Gardes, & dans celui de Bettens. Il a fait avec le Régiment des Gardes-Suiſſes les campagnes de 1734, 1735, 1742, 1743, 1744, 1746 & 1747. Il s'eſt trouvé aux batailles de Raucoux & de Lawfeld, à l'affaire de Reiſcheraux, au ſiège du Fort de Hollande près de Philisbourg, & à ceux de Menin, Ypres & Fribourg. Il étoit Aide-de-Camp du Maréchal de Broglie en 1742, au combat de Sahai. Il a été fait Maréchal-de-Camp le 1er Mai 1758, Inſpecteur-Général des Régimens Suiſſes & Griſons en Mars 1762, Lieutenant-Général le 25 Juillet même année, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1761, Grand-Croix de cet Ordre en 1766, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes le 26 Août 1767, & Gouverneur de Haguenau en Alſace.

Durant la dernière guerre, il a été employé comme Officier Général, a commandé pluſieurs Corps d'Armées, & s'eſt trouvé à toutes les batailles & combats donnés en Weſtphalie, dans la Heſſe & ſur le Bas-Rhin. Il contribua beaucoup le 16 Octobre 1760 à fixer la victoire de la bataille de Cloſter-Camp. Il a ſervi dans toutes les occaſions de cette guerre avec une grande diſtinction; & c'eſt à ſon activité & à ſon zèle pour la diſcipline militaire, & à ſon amour pour la gloire de ſa Nation, qu'eſt dû l'état brillant où le Roi voit les Régimens Suiſſes qui ſont au ſervice de France, & il a exécuté avec le plus grand ſuccès le plan qu'avoit formé M. le Duc de Choiſeul, Colonel-Général des Suiſſes & Griſons. Voyez les Campagnes du Maréchal Duc de Broglie, depuis 1759 juſqu'en 1761, pag. 147, ouvrage in-12 avec figures, imprimé à Francfort en 1761.

TROISIÈME BRANCHE.

Pierre-Joseph de Besenval, Baron de Brunſtatt, cinquième fils de Martin, leva en 1671, au ſervice de la France, une Compagnie-franche Suiſſe, laquelle fut depuis incorporée dans le Régiment Suiſſe de Caſtellas. Il fut Major de Brigade, & commanda à Huy. A la réforme de ſa Compagnie en 1682, il ſe retira du ſervice, & fut nommé Conſeiller-Privé ou Aulique de l'Abbé de Saint-Gall, qui eſt Prince d'Empire, & le premier des Alliés du Corps Helvétique. Il fut, en 1687, Ambaſſadeur de ce Prince à la Cour de Turin, pour conclure l'alliance en ſon nom, avec Victor-Amédée, Duc de Savoie, qui la renouvela en même tems avec les Cantons Catholiques. Il étoit en 1688 Bailli ou Gouverneur de Goſgen. L'Abbé de Saint-Gall l'ayant nommé en 1693 Gouverneur de Toggenbourg, il rem-

plit avec distinction cette place jusqu'à sa mort, arrivée à Liechtensteig le 21 Decembre 1704. Le Duc de Savoie l'avoit nommé Chevalier de son Ordre, de Saint-Maurice & de Saint-Lazare. Il avoit épousé *Marie-Sibylle de Thurn*, fille de *Fidele de Thurn*, Baron de Thurn & de Valsassina, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, & Maréchal héréditaire du Prince, Abbé de Saint-Gall. Il eut :

1. Pierre-Célestin-Joseph-Antoine, qui suit ;
2. Marie-Sibylle, mariée à *François-Armance de Sury*, Conseiller d'Etat, fils de *François de Sury*, mort Avoyer de la République de Soleure ;
3. Marie-Ida, qui épousa, en 1721, *Pierre-Joseph de Sury*, Conseiller d'Etat, fils de *Jérôme de Sury*, mort aussi Avoyer de Soleure ;

Et cinq autres filles.

Pierre-Célestin-Joseph-Antoine de Besenval, Baron de Brunstatt, Bailli de Bechbourg en 1708, & du Conseil d'Etat de la République de Soleure, mourut à Soleure en 1729. Il avoit épousé, en 1711, Anne-Hélène, fille de François-Joseph de Besenval, Baron de Brunstatt, Banneret de la République de Soleure. De ce mariage est venu un fils unique :

Jean-Victor-Pierre-Joseph de Besenval, né à Soleure en 1712, lequel entra au service de France, Cadet aux Gardes-Suisses, Compagnie de *Besenval*, en Mars 1730. Il fut fait Capitaine d'une demi-Compagnie au Régiment Suisse de Brénelé le 15 Avril 1731, nommé Capitaine commandant la demi-Compagnie de Bachmerem, aux Gardes-Suisses, le 6 Mars 1744. Il fut créé Chevalier de Saint-Louis en Avril 1745, Brigadier d'Infanterie le 10 Mai 1748, Capitaine commandant la Compagnie entière d'Affry, Lieutenance-Colonelle des Gardes-Suisses le 30 Novembre 1749; Capitaine de la demi-Compagnie de Settiez au même Régiment le 19 Mars 1753. Il a quitté le service en 1760, à cause de sa mauvaise santé, en conservant les émolumens de sa demi-Compagnie aux Gardes. Il a fait avec le Régiment de Beindlet la campagne de 1735; sur le Rhin avec celui des Gardes-Suisses, les campagnes de 1744, 1746 & 1748. Il s'est trouvé à l'affaire de Reischevaux, à la bataille de Raucoux, & aux sieges de Menin, d'Ypres, Fribourg & Maestrich. Il est du Grand-Conseil de Soleure depuis le 16 Mars 1744. Il a épousé, en 1741, *Marie-Jeanne-Ida de Sury*, fille de *Pierre Joseph de Sury*, mort Conseiller d'Etat de Soleure, dont :

1. Jean-Victor-Pierre-Joseph, marié, en 1759, avec *Marguerite-Josephe*, Baronne de *Roll-d'Emmenhalz* & de Hilfficken, fille d'*Augustin*, Baron de *Roll*, Avoyer de la République de Soleure, & de Marguerite, Baronne de Besenval.
2. Et N. de Besenval, Officier au Régiment des Gardes-Suisses.

Les Barons de Besenval portent pour armes : *écartelé, au 1 d'azur, à la bande d'argent, qui est de* Besenval, *au 4 d'azur, à la Syrène d'argent, tenant avec la main droite un miroir d'or, & avec la gauche ses cheveux flottans, qui est* Deidenheim; *au 2 d'or, au fer à cheval de sable, qui est* Brunstatt, *& au 3 d'or, à la biche de gueules, qui est* Riedisheim. Deux cimiers, *le dextre surmonté de deux vols accolé d'or & d'azur; & le sénestre, surmonté d'un fer à cheval de sable, debout.* Les deux cimiers, *couronnés chacun de la couronne de Baron; lambrequins d'argent & d'azur, d'or & de sable.*

Ces armes ont été gravées à la tête de l'Epitre dédicatoire de l'ouvrage qui a pour titre : *Code Criminel de l'Empereur* Charles V, vulgairement appelé La Caroline, contenant *les Loix qui sont suivies dans les Juridictions Criminelles de l'Empire, & à l'usage des Conseils de guerre des Troupes Suisses*; Paris 1754, in-4°. Cet ouvrage, publié par M. Voyel, Grand-Juge du Régiment des Gardes-Suisses, & accompagné d'observations, fut dédié à M. le Baron de Besenval, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel du Régiment des Gardes-Suisses de Sa Majesté. Le portrait de cet Officier Général, gravé par Drevet, se voit à la tête de ce Livre.

La Généalogie de Besenval, que nous venons de rédiger, a été dressée sur des Mémoires authentiques, & par un homme célèbre, qui n'a que la vérité pour guide dans tout ce qu'il entreprend (M. le Baron de Zurlauben, Maréchal des Camps & Armées du Roi).

BESEO ou DUBOIS : *coupé d'or, & de gueules, à un arbre au naturel, brochant sur le tout.*

BESI : *de sable, à sept merlettes d'or.*

BÉSIADE-D'AVARAY, noble & ancien-

ne famille de Béarn, connue dès le XIIe ſiècle, mais dont la filiation ſuivie & bien prouvée ne commence que depuis :

I. Noble homme AMANIEU DE BÉSIADE, qui rendit des ſervices militaires à LOUIS X, Roi de France, duquel il reçut le 3 Janvier 1314 une donation de 30 livres tournois, en récompenſe de ſes ſervices, ſous le bon plaiſir de PHILIPPE-LE-BEL, ſon père, Roi de France.

II. AMANIEU DE BÉSIADE, ſon fils, mourut le 14 Février 1391, laiſſant :

III. AMANIEU-DONAT DE BÉSIADE, qui épouſa *Jeanne de Carnou*, & eut :

1. RAMOND-AMANIEU, qui ſuit ;
2. JEAN, qui fut Religieux Carme à Sauveterre. Il teſta en 1428, & mourut au mois d'Avril 1433 ;
3. Et JEANNE, dont l'alliance eſt inconnue.

IV. RAMOND-AMANIEU DE BÉSIADE, Co-Seigneur de Muning, fit en 1469 une donation de cinquante ſols morlas de rente annuelle, en faveur des Religieux Carmes établis à Sauveterre, en préſence de JEAN DE BÉSIADE, ſon frère, à prendre ſur la redevance de la Seigneurie de Muning, & ſur le revenu du pont de la ville de Sauveterre, dit DE BÉSIADE, & où ſont ſes armes. Il épouſa *Miramonde de Barſum*, & laiſſa :

V. ARNAUD-RAMOND DE BÉSIADE, Co-Seigneur de Muning, qui teſta le 26 Février 1509. Il ſe maria avec noble *Jeanne d'Augas*, & en eut :

1. JEAN, qu'il inſtitua ſon héritier univerſel, tant dans ſes biens nobles qu'autres, & qu'il fit auſſi ſon exécuteur teſtamentaire ;
2. RAMOND, qui ſuit ;
3. Et PEYROT.

VI. RAMOND DE BÉSIADE, Co-Seigneur de Muning, épouſa, le 6 Août 1513, Demoiſelle *Ramond de Cauſit*, fille de *Biban de Cauſit*, Ecuyer, dont :

VII. JEAN DE BÉSIADE, Co-Seigneur de Muning, qui prêta ſerment de fidélité, & rendit hommage le 6 Février 1538 dans la Maiſon Epiſcopale de Leſcar, entre les mains de l'Evêque de ce lieu, Commiſſaire du Roi de Navarre pour recevoir les hommages & ſermens de fidélité des nobles du pays de Béarn, au nom de RAMOND DE BÉSIADE, ſon père, lequel reconnoît devoir à ce Prince un *fer de lance* de redevance pour la Seigneurie de Muning, & cinq ſols *morlas* pour la coutume qu'il a ſur le pont de Sauveterre, dit *de Béſiade*, & teſta le 6 Mai 1580. Il épouſa, le 6 Août 1539, aſſiſté de ſon père, & de JEAN, Prieur d'Ordioze, ſon oncle maternel, *Bernardine de Campanhe-de-Caſtigbon*, fille de noble *Jean de Campanhe*, & de *Jeannette de la Salle*. Il laiſſa :

1. ARNAUD, qui ſuit ;
2. 3. & 4. JACOB, BERNARDINE & JEANNE.

VIII. ARNAUD DE BÉSIADE, Seigneur de Muning, épouſa, le 13 Juin 1575, *Jeanne de Bachoé*, fille de noble homme *Jacob de Bachoé*, Seigneur d'Andreng, dont il eut :

IX. JEAN DE BÉSIADE, Seigneur de Muning, qui eut une commiſſion de la Reine, mère du Roi LOUIS XIII, pour lever une Compagnie de 100 hommes d'armes, datée d'Angers le 20 Juillet 1620. Il épouſa, le 23 Avril 1613, *Anne d'Arridole*, fille de *Jean*, Seigneur d'Arrocain. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin ;
2. THÉOPHILE, qui ſuit ;
3. Et MARIE, alliée, le 9 Janvier 1635, à *Jean de Gaſſion*, Préſident à Mortier du Parlement de Pau, frère aîné du Maréchal de *Gaſſion*.

X. THÉOPHILE DE BÉSIADE, Chevalier, Marquis d'Avaray, Seigneur du Tertre & de Létiou, partagea le 28 Juillet 1661 la ſucceſſion de ſon père avec JACQUES DE BÉSIADE, Chevalier, Seigneur de Muning, Saint-Martin, Auroiſte & Saint-Gladie, ſon frère aîné. Il fut nommé le 26 Avril 1667 Grand-Bailli d'Epée d'Orléans, & commanda en cette qualité l'Eſcadron & la Brigade d'Orléans, ſous les Ordres du Maréchal de Créquy, lors de la convocation de l'arrière-ban en 1674. Il fut marié, 1° le 18 Mars 1652, avec *Marie des Eſtangs*, fille de *Théodoric*, Chevalier, Seigneur d'Eſcrennes, & d'*Anne Bigot* ; & 2° le 21 Juillet 1665 avec *Dorothée Barthon-de-Montbas*, fille de *François Barthon*, Vicomte de Montbas, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Deniſe de Maillé-Benehart*. Du premier lit vinrent :

1. CLAUDE-THÉOPHILE, qui ſuit ;
2. MARIE-CHARLOTTE, mariée à *François d'Eſcoubleau*, Marquis de Sourdis, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de ſes Armées, dont *Angélique*, mariée, le 24 Mars 1702, à *François-Gilbert Colbert*, Marquis de Saint-Pouange & de Chabanois, Maréchal des Camps & Armées du Roi ;

3. Et Françoise-Marie, morte jeune.

XI. Claude-Théophile de Béthune, Chevalier, Marquis d'Avaray, Baron de Luſſay, Seigneur de Létiou, Courbouſon & la Broſſe-Montmort, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de ſes Armées, trouva la ſucceſſion de ſon pere dans le plus grand déſordre. Il ne voulut pas y renoncer, & fut obligé d'abandonner toutes ſes terres de Béarn pour le payement des créanciers : elles paſſerent dans la Maiſon de *Gaſſion*. Il fut d'abord Page de *Monſieur*, frère de Louis XIV, enſuite Cornette dans le Régiment de Cavalerie de Sourdis en 1672, & Capitaine dans le même Régiment en 1675. Il eut une commiſſion du Roi en 1688 pour lever un Régiment de Dragons, fut fait Brigadier en 1694, & Maréchal-de-Camp au mois de Janvier 1702. Le Roi le chargea au mois de Juillet ſuivant du commandement des troupes auxiliaires que Sa Majeſté avoit envoyées dans le Royaume de Naples. Ayant été nommé Lieutenant-Général le 10 Février 1704, il fut employé dans l'Armée d'Eſpagne, & eut le bonheur de décider en 1707 le gain de la fameuſe bataille d'Almanza, qui aſſura la Couronne d'Eſpagne à Philippe V. Le Roi lui accorda, le 10 Février 1708, une penſion de 4000 liv. Il fit enſuite toutes les Campagnes de Flandre, fut employé & ſervit avec la plus grande diſtinction dans les guerres terminées par les traités de Nimegue, de Ryſwick & de Bade. Il fut envoyé en 1715 Ambaſſadeur en Suiſſe, où il reſta juſqu'en 1726; obtint pendant cette Ambaſſade le Gouvernement & le grand Bailliage de Péronne, & la Lieutenance-Générale au Gouvernement des villes de Péronne, Montdidier & Roye; fut pourvu le 3 Juillet 1719 des proviſions pour la ſixième place de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis; & le Roi voulant bien le diſpenſer, en conſidération de ſes ſervices & par diſtinction particulière, de paſſer par le grade de Commandeur, il eut permiſſion par la même Lettre du Roi de prendre tout de ſuite le titre & les marques diſtinctives de cet Ordre, dont il obtint la penſion de 6000 livres en 1722. Ayant été rappelé de ſon Ambaſſade en 1726, le Roi lui fit l'honneur de lui écrire, *qu'étant ſatisfait de ſes ſervices, il avoit reſolu de l'aſſocier à ſon Ordre du Saint-Eſprit dans la première promotion*. Il eut au mois d'Octobre 1733 des pouvoirs pour commander dans toute l'étendue des Provinces de Flandre & de Hainaut; fut nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1739, reçu le jour de la Pentecôte ſuivant, & mourut le 6 Avril 1745. Il avoit épouſé, le 6 Novembre 1691, *Catherine-Angélique Foucault*, décédée le 28 Avril 1728, fille de *Joſeph*, Conſeiller d'Etat, Secrétaire du Conſeil, Directeur des Finances de Sa Majeſté, & Intendant de Caen, & de *Marie de Metreſeau*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean-Théophile, Colonel du Régiment de Nivernois, Brigadier d'Infanterie, mort, âgé de 38 ans, d'une bleſſure qu'il reçut au genou à la bataille de Guaſtalla le 19 Octobre 1734, après plus de 26 ans de ſervice, eſtimé & regretté de toute l'Armée;
2. Charles-Théophile, qui ſuit;
3. Catherine-Angélique, mariée, le 3 Décembre 1713, à *Jean-Louis*, Seigneur, Baron de *Boeil*;
4. Et Olympe, alliée à *André le Picard*, Chevalier, Seigneur d'Aubercourt.

XII. Charles-Théophile de Béthune, Chevalier, Marquis d'Avaray, Baron de Luſſay, Seigneur de Létiou, Courbouſon & la Broſſe-Montmort, Grand-Bailli d'Epée d'Orléans, Maréchal des Camps & Armées du Roi, fut d'abord deſtiné à l'état eccléſiaſtique, qu'il quitta pour une place de Cornette des Mouſquetaires. A la mort de ſon frère aîné, le Roi lui donna le Régiment de Nivernois, à la tête duquel il ſervit en Italie & en Corſe, ayant été fait ſucceſſivement Brigadier & Maréchal-de-Camp. Il fut toujours employé, & mourut de la petite vérole à Anvers le 29 Mai 1746. Il avoit épouſé, le 12 Décembre 1735, *Marguerite-Eliſabeth Megret*, fille de *François-Nicolas*, Seigneur de Paſſy, Etigny & autres lieux, Conſeiller d'Etat, Grand-Audiencier de France, & de *Marguerite de Beaucouſin*, dont il a laiſſé :

1. Charles-Théophile, Chevalier, Marquis d'Avaray, Baron de Luſſay, Seigneur de la Broſſe-Montmort, Grand-Bailli d'Epée d'Orléans, Colonel au Corps des Grenadiers de France, mort ſans enfans le 17 Avril 1772. Il avoit épouſé, à Verſailles le 1er Juillet 1754, *Elizabeth-Guillelmine-Charlotte de Baſchi*, fille de *François*, des Comtes de *Baſchi*, Comte de Parolis-Saint-Hilaire, Chevalier des Ordres du Roi, Ambaſſadeur de Sa Majeſté à la Cour de Portugal, & de *Charlotte Videvire le Normand*.
2. Et Claude-Antoine, qui ſuit.

XIII. Claude-Antoine de Bésiade, né le 16 Juillet 1740, Chevalier, Marquis d'Avaray, Baron de Luſſay, Seigneur de Létiou, Courbouſon & de la Broſſe-Montmort, Grand-Bailli d'Epée d'Orléans, Colonel du Régiment de la Couronne, Infanterie, nommé par le Roi à la charge de Maître de la Garde-robe de M. le Comte de Provence, eſt entré au ſervice dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi au mois d'Août 1755, a été nommé Grand-Bailli d'Epée d'Orléans à la mort de ſon frère; Capitaine au Régiment du Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie le 13 Avril 1759; Chevalier de Saint-Louis, Colonel aux Grenadiers de France le 1er Novembre 1765, & Colonel du Régiment de la Couronne le 22 Juin 1767. Il a épouſé, le 5 Avril 1758, *Angélique-Adélaïde-Sophie de Mailly*, fille de feu *Louis*, Comte de Mailly, Marquis de Nesle, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, premier Ecuyer de feu Madame la Dauphine, & d'*Anne-Françoiſe l'Arbaleſte-de-Melun*, Dame de feu Madame la Dauphine. Ils eurent :

1. Antoine-Louis-François, né le 8 Janvier 1759;
2. Armand-Louis, né le 11 Septembre 1766;
3. Joseph-Théophile-Parfait, né le 23 Octobre 1770;
4. Adélaïde-Henriette-Elisabeth, née le 2 Février 1762;
5. Et Augustine-Olympe-Sophie, née le 7 Juillet 1765.

Les armes : *d'azur, à une faſce d'or, chargée de deux étoiles de gueules, & accompagnée en pointe d'une coquille d'or.*

BESIGNAN ou BASIGNAN (de), dans le Condomois en Guyenne. Ancienne famille militaire, noble de race & lignée, ainſi qu'elle a été déclarée, tant par jugement des Intendans de la province, que par arrêt de la Cour des Aides & du Conſeil Privé. Cette famille, depuis le XIIIe ſiècle, ſuit la profeſſion des armes. Sa filiation ſuivie commence à :

I. Guillaume, Sieur de Besignan, Chevalier, qui rendit au Roi *Jean* hommage de 200 liv. tournois de rente à vie ſur le Tréſor, le 23 Mars 1355 (Layette homagia 288), ainſi que le rapporte Jean du Tillet, Evêque de Meaux, au titre intitulé: Inventaire fol. 79 verſo, dans ſon Recueil des Rois de France, leur Couronne & Maiſon, traités d'entre les Rois de France & d'Angleterre, dépoſé à la Bibliothèque du Roi. Il fit donation en 1415, en faveur de Guillaume, ſon petit-fils, en bas âge, & fut père de :

II. Jean de Besignan, Sieur de Baſignan, qui conſentit un bail à fief le 4 Juillet 1409, comme époux de noble *Marie de Mareſtang*. Il eut :

III. Guillaume de Besignan, IIe du nom, Sieur de Baſignan, qui fut mis ſous la tutelle de ſa mère, & donataire en 1415 de Guillaume ſon ayeul. Il rendit hommage le 1er Avril 1478 dans lequel il prend les qualités de noble & d'Ecuyer. Il épouſa, par contrat du 30 Janvier 1468, *N... de Maliot*, dont il eut :

IV. Arnaud de Besignan, Sieur de Baſignan, Baron & Capitaine d'Infanterie, ainſi qualifié dans ſon contrat de mariage du 25 Septembre 1503, avec *Marguerite Cortades*, qui fit ſon teſtament le 3 Août 1528, dans lequel elle déclare avoir eu :

1. Jean, qui ſuit;
2. Pierre;
3. Et autre Jean de Basignan.

V. Jean de Basignan, IIe du nom, Capitaine d'armes, qui fit ſon teſtament le 25 Avril 1555, dans lequel il nomme ſes enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Juin 1540, *Catherine de Rens*. Il eut :

1. Arnaud, qui ſuit;
2. Jean, tige de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. Et autre Jean de Basignan, auteur de la troiſième branche, mentionnée en ſon rang.

VI. Arnaud de Basignan, IIe du nom, épouſa, en 1585, *Jeanne de Baragnes*, dont :

VII. Arnaud de Basignan, IIIe du nom, Capitaine d'Infanterie, marié, en 1629, à *Jeanne de la Planche*, dont :

VIII. François de Basignan, Capitaine d'Infanterie, qui épouſa, en 1656, *Anne de Cadillon*, dont :

IX. Arnaud de Basignan, IVe du nom, Garde-du-Corps du Roi, marié, en 1695, à *Anne de Maigneu*, dont :

X. Frix de Basignan, Seigneur de Cauzia, Bertin, Lagarde & autres lieux, ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi, Chevalier de Juſtice, Commandeur de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem. Il a épouſé, en 1736, *Marguerite de Redon*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean, qui ſuit;

2. Charles, Capitaine au Régiment de Berry, Cavalerie;
3. Jean-François de Basignan, Officier au Corps Royal d'Artillerie;

Et deux filles mariées.

XI. Jean de Basignan, Capitaine de Cavalerie, au Régiment de Berry en 1762, & Chevalier de Saint-Louis en 1779, a épousé, en 1778, *Jacquette de Chabriere de Fonteaude*, dont:

Frix-Marie-Jean-Jacques de Basignan, né en Novembre 1778.

DEUXIEME BRANCHE

VI. Jean de Basignan, second fils de Jean, IIe du nom, & de *Catherine de Rens*, eut pour fils:

VII. Jean-Jacques de Basignan, Sieur du Peyrusca, qui eut:

VIII. Raymond de Basignan, Sieur du Peyrusca, père de:

IX. Jean-Baptiste de Basignan, Sieur du Peyrusca, mort sans enfans en 1756. Sa succession a passé à la branche aînée avec substitution.

TROISIEME BRANCHE

VI. Jean de Basignan, Ier du nom de sa branche, Ecuyer, troisième fils de Jean de Basignan, IIe du nom, & de *Françoise de Rens*, fut fait Capitaine de Cavalerie de 50 hommes d'armes, au camp de Coulomiers; la commission est datée du 2 Juin 1589, & signée du Prince Charles de Lorraine; il fit son testament le 28 Decembre 1590, dans lequel il nomme ses enfans. Il avoit épousé *N... de Rens*, & laissa:

1. Arnaud, qui suit;
2. Et Marie-Angélique de Basignan.

VII. Arnaud de Basignan, Ecuyer, fit une quittance le 13 Novembre 1636, comme héritier de sa femme, & testa le 11 Juin 1673. Il avoit épousé, par contrat du 28 Septembre 1636, *Catherine d'Amblard*, & laissa:

1. Menaud, qui suit;
2. & 3. Marie & Angélique de Basignan.

VIII. Menaud de Basignan, Ecuyer, consentit une procuration avec sa mère le 10 Janvier 1679 pour se marier. Il rendit hommage le 26 Avril 1692 à Monseigneur le Duc de Bouillon pour la Seigneurie de Bigut dans lequel il se qualifia d'Ecuyer, ainsi que dans un autre acte qu'il passa avec sa femme, le 8 Mai 1694. Il fut appelé comme Gentilhomme à une convocation de noblesse suivant sa lettre datée du 4 Mai 1692. Il épousa, le 26 Janvier 1679, *Marie le Bigut*. De ce mariage sont issus:

1. Jacques, qui mourut Officier dans le Régiment d'Harcourt;
2. Autre Jacques, qui mourut Prêtre;
3. Joseph, qui suit;
4. Marie;
5. Et Angélique de Basignan.

IX. Joseph de Basignan, Ecuyer, né le 7 Décembre 1679, Officier au Régiment de Navarre, Infanterie, fit une vente le 24 Février 1718, comme héritier de son père & se qualifie de noble dans un acte du 28 Février 1730. Il épousa, le 8 Novembre 1712, conseillé & assisté de son père, *Françoise de Pauzé*, & laissa:

1. Menaud, qui suit;
2. Marie-Manon;
3. Et Marie-Angélique de Basignan.

X. Menaud de Basignan, IIe du nom, Ecuyer, né le 4 Juillet 1717, institué héritier général & universel par le testament de son père, le 4 Octobre 1740. Un Arrêt de la Cour des Aides & Finances de Guyenne du 13 Mars 1778, le maintint dans sa noblesse de race & de lignée. Il épousa, le 2 Novembre 1736, *Marie-Melhior de Cambon*, dont il eut:

1. Louis-Emmanuel, qui suit;
2. Joseph-Henri, rapporté après son frère aîné;
3. Jacques, Ecuyer, mentionné après ses frères;
4. Autre Louis-Emmanuel, Chevalier, Seigneur de Grenelle, Capitaine en premier au Corps Royal de l'Artillerie, dans le Régiment de Grenelle, a épousé, par contrat passé le 22 Mai 1785, devant *Huché*, Notaire à Breteuil, en Picardie, *Charlotte-Gabrielle de Fay*;
5. Et Marie-Marie de Basignan, mariée à noble *François de Bernard du Barthez*, Sieur de la Pachère.

XI. Louis-Emmanuel de Basignan, Capitaine au corps du génie, a épousé, 1° à la Rochelle, le 25 Février 1770, *N... du Ficharret*; & 2° à Damazan, le 21 Decembre 1783, *Isabelle de Lacoste*. Il a eu du premier lit:

Louise-Marguerite-Justine de Basignan.

XI. Joseph-Henri de Basignan, Chevalier, Capitaine en premier au Corps Royal du Ge-

nie, second fils de MENAUD DE BASIGNAN, & de *Marie-Melhior de Cambon*, a épousé, à Monségur, le 17 Avril 1772, noble *N... de Moreau*, dont :

1. PIERRE, né le 28 Mars 1776;
2. Et EMILIE DE BASIGNAN.

XI. JACQUES DE BASIGNAN, Sieur de la Cheverry, Officier au Corps Royal de l'Artillerie, troisième fils de MENAUD DE BASIGNAN, marié, le 17 Juin 1770, à Cheverry, à *N... le Seur Deperès de la Tucole*, dont :

JEAN-LOUIS DE BASIGNAN;
Et deux filles.

Les armes : *d'azur, à une tour d'argent, maçonnée de sable, supportée par deux lions affrontés d'argent.*

BESSAC : *d'or, au lion de sable.*

BESSAN, en Bretagne : *d'azur, à onze billettes d'argent.*

BESSAT : *coupé d'azur & d'or.*

BESSET, Maison originaire de Languedoc, connue dès 1460, en la personne de noble GUILLAUME DE BESSET, Ier du nom, qui acquit en 1460 la Terre & Seigneurie de Coufinal, située dans la Sénéchaussée de Toulouse.

GUILLAUME DE BESSET, IIe du nom, fon fils, Seigneur de Coufinal, épousa, par contrat du 27 Novembre 1486, *Gaillarde de Ribes*, mère de :

BERENGER DE BESSET, Seigneur de Coufinal, marié, en 1523, avec *Jacquette d'Auffillon*, fille de *Pierre d'Auffillon*, dont il eut :

OLIVIER DE BESSET, Seigneur de Coufinal, qui épousa, en 1555, *Catherine de Villeneuve*, fille de noble *Guillaume de Villeneuve*, Co-Seigneur de la Crofilhe. De ce mariage il eut :

1. HUGUES DE BESSET, Seigneur de Coufinal, chef de la branche des Seigneurs de *Coufinal*, qui font encore aujourd'hui leur réfidence en Languedoc. RAYMOND DE BESSET, fon petit-fils, Seigneur de Coufinal, fut déclaré *Noble & iffu de noble race & lignée*, par Jugement de l'Intendant du Languedoc, le 12 Novembre 1668;
2. Et FRANÇOIS, qui fuit;

FRANÇOIS DE BESSET, Ecuyer, Seigneur de Millon & de la Chapelle, Homme d'armes d'une Compagnie d'Ordonnance du Roi, & Gouverneur de la Ville & du Château de Chevreufe, épousa, en 1615, *Marie Simon*, fille de *Martin Simon*, Ecuyer, & de *Marie le Bon*. De ce mariage il eut entr'autres :

1. CLAUDE DE BESSET, Docteur en Théologie, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Soiffons;
2. DENIS DE BESSET, Ecuyer, Seigneur de Chantemesle, Capitaine & Commandant au Régiment du Roi, en 1672, mort Lieutenant de Roi de la Citadelle de Perpignan;
3. Et HENRI, qui fuit.

HENRI DE BESSET, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle-Millon, Contrôleur-Général des Bâtimens du Roi, Arts & Manufactures de France, Inspecteur des Beaux-Arts, & auteur de la Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg, en 1643 & 1644, dont il y a différentes éditions. Il épousa, en 1668, *Charlotte Dangois*, nièce maternelle du fameux Boileau-Despréaux, & sœur du célèbre *Nicolas Dangois*, Greffier en chef du Parlement de Paris, ayeul maternel de *N..... Gilbert de Voifins*, Conseiller d'Etat. De ce mariage vinrent :

1. HENRI, qui fuit;
2. Et ANNE, femme d'*Etienne Ferrant*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Dizant, Intendant & Contrôleur-Général des menus plaisirs de Sa Majesté.

HENRI DE BESSET, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle-Millon, Conseiller du Roi au Parlement de Metz, premier Commis de la Maison du Roi jusqu'en 1715, & ensuite Secrétaire du Conseil de la Marine depuis l'établissement jusqu'à la suppression de ce Conseil. Le 27 Septembre 1697 HENRI DE BESSET fut déclaré *Noble & iffu de noble race & lignée*, conjointement avec PIERRE DE BESSET, Seigneur de Coufinal, son cousin, du trois au quatre de la branche aînée, par Jugement de l'Intendant du Languedoc; & ce Jugement fut confirmé en sa faveur par Arrêt des Commissaires-Généraux du Conseil établi sur le fait de Noblesse, du 1er Mars 1703. M. de la Chapelle mourut universellement regretté, le 19 Avril 1748, s'étant acquis la plus haute réputation dans les divers emplois dont il avoit plu au Roi de l'honorer, & s'étant concilié la bienveillance de la Cour. Il épousa, en 1697, *Elisabeth Chardon*, dont il eut :

1. DANIEL-HENRI, qui fuit;
2. Et NICOLAS-PIERRE DE BESSET DE LA CHAPELLE, chef du Bureau des Affaires Etrangères.

DANIEL-HENRI DE BESSET, Seigneur de la

Chapelle-Millon, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Intendant de Saint-Domingue, mort en 1737, avoit épouſé, en 1735, *Marguerite-Eliſabeth de Guiry*, remariée, en 1741, à *Jean*, Baron de *Carvet*. Elle étoit fille de *Charles-Claude*, Marquis de Guiry, Seigneur du Perchay, &c., & d'*Anne-Marguerite Ferrant-d'Avernes*. De ce mariage eſt née :

Eliſabeth-Henriette-Marguerite de Besset, mariée, le 14 Mars 1754, à *Denis-Louis*, Préſident d'*Hozier*.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, au chef d'argent abaiſſé.*

BESSEY-LE-CHASTEL. Claude-de-Bessey, Chevalier, Seigneur de Beſſey-le-Châtel, d'une Maiſon originaire du Duché de Bourgogne, ſe maria avec *Marie du Châtelet*, troiſième fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Amand & de Pierrefitte, & d'*Yolande de Haraucourt*. Le premier du nom de Bessey qui s'allia en Lorraine, fut Antoine de Bessey, Bailli de Dijon, lequel épouſa *Jeanne de Lenoncourt*, fille de *Philippe*, Seigneur de Gondrecourt. Une branche de cette Maiſon ſubſiſte aujourd'hui en Lorraine.

Les armes : *d'azur, à trois quinte-feuilles d'argent.*

BESSO, près Dinan *d'or, à trois chevrons de ſable.*

BESSON, en Suiſſe : *d'argent, à la bande d'azur, chargée d'une fleur-de-lys d'or, & accoſtée de deux lions de gueules.*

BESSON, en Languedoc : *coupé, tranché, parti, & gironné d'or & de ſinople.*

BESSOU-DE-MONDIOL. Jean de Bessou, Ecuyer, Seigneur de Mondiol, fut marié avec *Catherine Vivant*, dont il eut :

Jean de Bessou, IIe du nom, pere de :

François de Bessou, Seigneur de Mondiol, marié, le 13 Février 1631, avec *Nicole de Rançonnet*, fille de *Benjamin de Rançonnet*, Seigneur d'Eſcoire & de Polignac. De ce mariage eſt né :

François de Bessou, Ecuyer, Seigneur de Mondiol, Capitaine de Cavalerie, père de :

Jean-Charles de Bessou-de-Mondiol, Capitaine-Aide-Major du Régiment d'Angennes, puis Capitaine dans le Régiment de Normandie, Chevalier de Saint-Louis, & Major d'Entrevaux en Provence, par commiſſion du 12 Octobre 1730. Il épouſa, le 25 Juillet 1710, *Jeanne Bacelier-de-Boridal*, dont il a eu entr'autres enfans :

Marie-Louiſe de Bessou-de-Mondiol, née le 25 Février 1725, & baptiſée à Saint-Cyr, le 5 Avril 1731, ſur les preuves de la noblelle.

Voyez l'*Armorial gener. de France*, reg. I, part. I, p. 65.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

BESSUÉJOULS DE ROQUELAURE, en Rouergue, Diocèſe de Rhodès. Armand Bessuéjouls, né à Roquelaure, en 1726, facré Evêque de Senlis le 16 Juin 1754, premier Aumônier du Roi en Juin 1764.

BESU : *coupé d'or & de ſable, à ſix mouchettes de l'un en l'autre, poſées en orle.*

BESZE (de), Seigneur du Lys, de Cholet, de la Blouze : *d'azur, à la faſce d'or, chargée de trois roſes de gueules, & accompagnée en pointe d'une clef d'argent.*

BETANCOURT *d'argent, au lion de ſable.*

BETANCOURT : *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or.*

BETAULD-DE-CHEMAULD. Hubert Betauld, Seigneur de Chemauld, Montbarrois, Arcouville, &c., ci-devant Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mourut le 2 Mai 1712 âgé de 60 ans, laiſſant d'*Antoinette-Louiſe-Thérèſe de Beaumont-Luxembourg*, remariée à *Jean-Hippolyte de Beaumont*, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi :

1. Louis Betauld, Marquis de Chemauld, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, & ancien Capitaine au Régiment d'Orléanois, mort à Dijon, faute d'iſſue, le 26 Février 1757.
2. Et Jacques-Auguſte de Betauld, Comte de Chemauld, Seigneur de Varennes, &c., mort à Paris le 24 Novembre 1741, âgé de 50 ans. Il a laiſſé :

Hyacinthe-Louiſe-Auguſte de Betauld-de-Chemauld, qui étoit encore fille en 1755 ;

Et Hyacinthe-Iſabelle de Betauld, mariée à *Pierre-François de Cugny*, Capitaine au Régiment de Bourgogne-Cavalerie.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, à une*

bande d'argent, brochant ſur le lion, & chargée de trois roſes de gueules.

BÉTHANCOURT-LAGNY, en Vermandois : *d'or, à l'orle de douze merlettes de gueules, au lambel d'azur.*

BÉTHENCOURT, en Lorraine, famille éteinte dans PHILIPPE DE BÉTHENCOURT, Seigneur de Carency & Pair d'Aix en Artois, qui n'eut de *Catherine de Damant*, que des filles, entr'autres :

MARIE DE BÉTHENCOURT, mariée, en 1626, à *Jacques Touſtain-de-Frontebofc*, Vicomte de Vaucherin. Voyez TOUSTAIN ;

Et DIANE DE BÉTHENCOURT, épouſe de *Jean-Baptiſte le Merchier-Noureuil*, Ecuyer, Seigneur d'Hulluch. Voyez MERCHIER-NOUREUIL.

Les armes de Béthencourt étoient : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de* 3 *coquilles d'or.*

Et celles de Damant : *d'or, à la faſce de gueules, chargée de deux chevrons d'argent, & accompagnée de trois étoiles d'azur,* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

BÉTHENCOURT, Seigneur de Rouvray, & de Grainville, en Normandie. La Roque, dans ſon *Traité des Bans & Arrières-Bans*, dit que, dans un Catalogue des anciens Seigneurs Normands, qui eſt à la ſuite de l'*Hiſtoire de Normandie*, par Gabriel du Moulin, on trouve JEAN DE BÉTHENCOURT.

Dans la montre de 1470, Vicomté de Neufchâtel, NICOLAS DE BÉTHENCOURT, *homme ancien*, préſenta *pour ſon antiquité, Lambert du Clos*, armé de harnois complet, avec lui *Jehan Tranchet*, en brigandine, à trois chevaux, pour ce, un homme & un courtiller.

La Roque dit qu'il y a des preuves de nobleſſe de la Maiſon de BÉTHENCOURT, qui commencent à PHILIPPE DE BÉTHENCOURT, Seigneur de Rouvray, père de RENAUD DE BÉTHENCOURT, qui eut pour fils JEAN DE BÉTHENCOURT, qui épouſa *Iſabelle de Saint-Martin de Gaillard*, père & mère de JEAN DE BÉTHENCOURT, qui épouſa *Marie de Braquemont*, dont il eut :

JEAN, qui ſuit ;

Et RENAUD-MORLET DE BÉTHENCOURT, qui épouſa *Marie de Bréauté.*

JEAN DE BÉTHENCOURT, Chambellan du Roi CHARLES VI, fit la conquête des Isles Canaries, qu'il eut en ſouveraineté. Il avoit épouſé *Françoiſe de Cailletot*, dont il eut JACQUES DE BÉTHENCOURT, Seigneur de Grainville, qui épouſa *Marguerite d'Eſtouteville-de-Villebon.*

C'eſt tout ce que nous ſavons ſur ces *Béthencourt* de Normandie, dont les armes ſont : *d'argent, au lion léopardé de ſable.*

BÉTHEVILLE. La Terre de Bétheville, ſituée dans le Bailliage de Caen, ſur les confins du Pays d'Auge, dans la Vallée de Corbon, a donné l'origine à cette famille, des meilleures de la Province de Normandie. La Roque, dans ſon *Hiſtoire d'Harcourt*, p. 1541, dit qu'on apprend par les Archives de la Chambre des Comptes des années 1210 & 1226, que GUILLAUME DE BÉTHEVILLE, Sire dudit lieu, poſſédoit du tems de PHILIPPE-AUGUSTE, un fief dans le Comté de Clerc-Près-Montivilliers. Il poſſédoit encore d'autres fiefs à Epomille, Lanquetot & Collemenil. Il eut pour fils :

HENRI, Seigneur de BÉTHEVILLE, qui vivoit en 1269, & avoit épouſé une Dame dont le nom nous eſt inconnu ; elle étoit veuve l'an 1304 ; & en cette qualité plaidoit en l'Echiquier de Normandie. Leur fils fut :

JEAN, Seigneur de BÉTHEVILLE, fait Chevalier à Paris l'an 1313. Godefroy d'Harcourt, Vicomte de Saint-Sauveur, Gouverneur de Normandie, le fit ſon Lieutenant en 1347. Il épouſa *Péronelle de Caudecoſte*, & eut pour fils :

GUILLAUME, IIe du nom, Seigneur de BÉTHEVILLE, du vivant de ſon père, l'an 1345, qui rendit aveu de ſes Terres l'an 1382. Il épouſa *Iſabeau de Bigars*, & eut pour fils & ſucceſſeur :

GUILLAUME, IIIe du nom, Seigneur de BÉTHEVILLE, mentionné dans l'Echiquier de 1398. Il rendit aveu l'an 1408, & épouſa *Jeanne de Bienfaitte*, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. JEANNE, femme de *Pierre de Wiſs*, Chevalier ;
3. AGNÈS, Religieuſe à l'Abbaye de Préaulx ;
4. MARGUERITE, Religieuſe au même lieu ;
5. MARIE, Religieuſe à Saint-Sauveur d'Evreux ;
6. Et PERRETTE, femme de *Colin Miée*, Ecuyer.

JEAN, IIe du nom, Seigneur de BÉTHEVILLE & de Hériſtot, fit hommage de ſes biens l'an 1435, & épouſa *Jeanne de Vipart*, fille de

Jean de Vipart, Seigneur de Launay, & de *Guillemette d'Eſtourmel*. Il en eut:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Marie, femme de *Jean de Hautemer*, Seigneur de Fervaques, fils de *Jean de Hautemer*, Seigneur de Fervaques, & de *Blanche de Grongues*.

Guillaume, IVe du nom, Seigneur de Bétheville & de Héritot, en 1457, épouſa *Blanche d'Harcourt*, fille de *Jean*, Baron de Beuvron, & de *Marie de Ferrières*, dont:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et François, mort ſans hoirs.

Jacques, Seigneur de Bétheville & de Héritot, épouſa *Marguerite le Veneur*, fille de *François*, Baron de Tilleres, & de *Marie de Hellande*. De ce mariage ſortirent:

1. Robert, qui ſuit;
2. Jean, Chanoine de Liſieux;
3. Jeanne, qui épouſa 1° *Guillaume*, Seigneur de *Saint-Gilles*, fils de *Guillaume*, Seigneur de *Saint-Gilles*, & de *Gillette du Hommet*, & 2° *Jean de Tournebu*, Seigneur de Livet;
4. Et Anne, femme de *Charles de Lannoy*, Seigneur de Cricqueville.

Robert, Seigneur de Bétheville & de Héritot, fut marié avec *Françoiſe*, Dame de *Forts* ou de *Fours*, fille & héritière de *Guillaume*, Seigneur de *Forts* ou de *Fours*, & de *Marguerite de Cantiers*. Ils eurent:

Françoise, Dame de Bétheville & de Forts, femme de *Jacques de Mouy*, Seigneur de Pierrecourt & de la Mailleraye, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Charles de Mouy*, Seigneur de la Meilleraye, Gouverneur du Pays de Caux, & de *Charlotte de Dreux*. De ce mariage ſortirent:

1. *Louis de Mouy*, Seigneur de la Mailleraye & de Bethéville, Chevalier des Ordres du Roi, & ſon Lieutenant-General en Normandie, mort ſans hoirs de *Catherine de Harlay-de-Sancy*, ſa première femme, & de *Geneviève Reſlaut*, ſa ſeconde femme;
2. *Jean de Mouy*, Seigneur de Pierrecourt mort jeune;
3. *Charles de Mouy*, Seigneur de Bétheville, mort ſans être marié;
4. *Antoine de Mouy*, Seigneur de Forts & de Héritot, Gouverneur de Honfleur, mort auſſi ſans hoirs de *Madeleine de Moges*;
5. *Charlotte de Mouy*, Dame de la Mailleraye, de Berville & de Forts, après ſes frères, femme de *Jacques de Grimonville*, Seigneur des Marets;

6. Et *Françoiſe de Mouy*, Dame de Pierrecourt, de Louye & de Bétheville, femme de *Henri Anquetil*, Seigneur de Saint-Vaſt, dont:

Françoiſe Anquetil, Dame de toutes ces Terres, femme de *Félix le Comte*, Seigneur de Villers-du-Refent, dont le fils a poſſédé depuis la Terre de Bétheville.

Les Regiſtres de l'Echiquier de 1455 font mention de Jean de Bétheville, Seigneur du Tronc, au droit de *Taſſine Berthelin*, ſa femme, & de Jean de Bétheville, Seigneur de Pilaires.

Ceux de 1464 parlent de Marguerite de Bétheville, & de *Marie d'Achey*, veuve de Jean de Bétheville.

Olivier de Bétheville, Seigneur de Bétheville; Jacques, Seigneur de Héritot, & Robert, Prêtre, ſont compris dans les montres du Bailliage d'Alençon, l'an 1477.

Jeanne de Bétheville épouſa *Richard de la Rivière*, Chevalier, Seigneur de Brucourt.

Girard de Bétheville, Seigneur de la Cour-du-Boſc, eſt mentionné dans un titre de 1508.

Jean & Guillaume de Bétheville firent leur preuve de nobleſſe devant les Commiſſaires envoyés par le Roi en Normandie, l'an 1463.

Comme auſſi Jean, Seigneur de Bétheville & de Héritot; François, ſon frère, & Girard, Seigneur de la Cour-du-Boſc, ſon neveu, firent leur preuve de nobleſſe devant d'autres Commiſſaires, l'an 1540.

Les armes de la Maiſon de Bétheville, éteinte, étoient: *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de vingt molettes d'éperon d'or, cinq à chaque canton, poſées en ſautoir.*

BETHISY DE MÉZIÈRES. Cette famille eſt de Picardie. On prétend qu'elle tire ſon origine de Flandre, & qu'elle vint s'établir en Picardie.

On trouve en 1060 Richard de Bethisy, qualifié du titre de *Miles*. Il fonda un Prieuré qui porte encore le nom de *Bethiſy*.

Hugues de Béthisy, ſon fils, Chancelier de Philippe-Auguste, Chanoine de Saint-Quentin, enrichit ce Prieuré de pluſieurs fondations. Renaud de Bethisy fonda dans l'Egliſe de Beauvais, vers l'an 1217, deux Canonicats avec deux Meſſes. Philippe de Bethisy

fut fait Grand-Maître des Eaux & Forêts en 1320, charge très-honorable en ce tems-là ; mais ces *Béthiſy* n'ont rien de commun que le nom, avec les *Béthiſy de Mézières*.

Jean de Béthisy, Chevalier, Seigneur de Cavermont & de Mézières, aſſiſta en 1567, à la réformation de la Coutume de Picardie.

Charles de Béthisy, Chevalier, Seigneur de Mézières, né en 1598, étoit Gentilhomme de la Chambre de M. le Comte de Soiſſons, Prince du Sang.

Eugène-Marie de Béthisy, fils du précédent, Seigneur de Mézières &c., né en 1656, commença à ſervir ſous le Maréchal Vicomte de Turenne ; ſe trouva à 17 combats ou batailles ; & n'étant encore que Capitaine de Cavalerie, il contribua au gain de la bataille de Fleurus, en ralliant ſous lui une troupe de Carabiniers. Etant Capitaine des Gendarmes-Bourguignons, il fut bleſſé à la bataille de Marſal : il fut Maréchal-de-Camp à la bataille de Ramillies, où il fut fait priſonnier. Le Roi lui donna le Gouvernement d'Amiens, & le fit, quelque tems après, Lieutenant-Général de ſes Armées. Il mourut le 24 Avril 1721, laiſſant d'*Eléonore d'Ogletrop* :

1. Eugène-Eléonor, qui ſuit ;
2. Charles-Théophile, Maréchal-de-Camp en 1759, & Commandant à Dunkerque ;
3. Et Catherine-Eléonore-Eugénie de Béthisy, née le 2 Décembre 1707, Dame du Palais de la Reine, morte à Saverne le 29 Août 1757. Elle avoit épouſé, le 23 Septembre 1722, *Charles de Rohan-Guémenée*, Prince de Montauban.

Eugène-Eléonor de Béthisy, né le 25 Mars 1709, appelé *le Marquis de Mézières*, Lieutenant-Général & Gouverneur de Longwy, épouſa, par contrat du 17 Mars 1738, *Henriette-Eliſabeth-Julie-Eléonore Tarteron de Monthiers*, dont :

1. Eugène-Eustache, né le 25 Janvier 1739, appelé *le Comte de Béthiſy*, ci-devant Capitaine dans le Régiment de ſon couſin, le Prince de *Rohan-Rochefort*, & aujourd'hui Colonel au Corps des Grenadiers de France ;
2. Adélaïde-Marie-Eugénie-Alexandrine, née le 17 Octobre 1740 ;
3. Et Antoinette-Eugénie, née en 174... (Voyez le P. Anſelme).

Les armes : *d'azur, fretté d'or de ſix pièces*.

* BÉTHOMAS, en Normandie, Généralité de Rouen. On lit dans l'*Hiſtoire d'Harcourt*, pag. 1435, que la Maiſon de *Vipart* poſſédoit anciennement la Seigneurie de *Béthomas*, que *N..... de Vipart* la porta à un Seigneur de *Sabrevois*, & qu'une fille de cette dernière Maiſon la porta, par mariage, dans la Maiſon de *Beaulieu*. Voyez BEAULIEU-BÉTHOMAS.

BETHON ou BETON, Seigneur de Fontaine-la-Forêt & de Boiſgefray, famille noble & ancienne, reconnue en 1666 lors de la recherche ordonnée dans la Généralité d'Alençon, Elections de Bernay & de Coutances en Normandie, dont les armes ſont : *d'Hermines, à ſix roſes de gueules*, 3, 2 & 1.

BÉTHOUILLAC, Seigneur de Saint-Chriſtophe, près Romorantin.

François de Béthouillac, Ecuyer, Seigneur d'Ancis en Dunois, fils de Guillaume, Seigneur d'Ancis, & de *Louiſe de la Broſſe*, épouſa, le 16 Avril 1588, *Marguerite de Refuge*, mère de :

Henri de Béthouillac, Ecuyer, Seigneur de Saint-Chriſtophe, marié, en 1626, à *Louiſe de Hazé*, dont :

Joseph de Béthouillac, Ecuyer, Seigneur de Saint-Chriſtophe, Capitaine au Régiment de Conti.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois cornettes de ſable*.

BÉTHOULAT, Seigneur de la Petitière & de la Grange-Fromenteau : *de ſable, au chevron d'argent, accompagné de trois chardons d'or, feuillés & tigés de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe*.

BÉTHOULAT, en Champagne : *de gueules, au lion d'or ſurmonté de trois tours d'argent rangées en faſce*.

BÉTHUNE. On connoît aſſez ce que le célèbre Duchelne, & pluſieurs autres auteurs, ont écrit ſur l'ancienneté de l'illuſtration de la Maiſon de Béthune. Elle a pour auteur (du moins c'eſt le premier que l'on connoiſſe) Robert de Béthune, Ier du nom, ſurnommé *Faiſſeus*, en François *Faiſſeux*, Avoué d'Arras, qui, dès 932, s'intituloit dans ſes chartes, *Seigneur de Béthune par la grâce de Dieu*, il vivoit du tems de Hugues Capet, & d'Arnould le Jeune, Comte de Flandre.

Comme la ville de *Béthune* étoit une des premières Baronies d'Artois, Duchelne & pluſieurs autres Ecrivains ont cru que ce Robert

DE BÉTHUNE étoit fils cadet d'ADALÈME, le dernier des Comtes Souverains de ce pays, & d'ADELINE, fille du Comte de LAON, niéce, à la mode de Bretagne, d'EUDES, Roi de France, & de ROBERT, Duc de France, ſon frere, vivant en 900, & qu'il ne pouvoit être deſlors Seigneur de la Ville & Baronie de *Bethune*, qu'à titre d'apanage de cadet de ce Prince. Cette poſſeſſion ſortit en 1248 de la Maiſon de BÉTHUNE par le mariage de MAHAUD, fille & héritiere de ROBERT, VIIe du nom, aîné de la Maiſon, avec GUY DE DAMPIERRE, Comte de Flandre, de la poſtérité de laquelle ſont deſcendus preſque tous les Princes de l'Europe, & particuliérement ceux de l'Auguſte Maiſon de France.

L'*Hiſtoire de Flandre* nous apprend combien les Seigneurs de BÉTHUNE ont toujours tenu un rang diſtingué auprès de leurs Souverains. Ils le ſont ſignalés dans les Croiſades par leurs exploits. Un COMTE DE BÉTHUNE contribua à la priſe d'Andrinople : cette Ville lui fut donnée, par partage, avec le titre de *Roi d'Andrinople*. Un ROBERT, VIe du nom, & GUILLAUME, ſon frere, accompagnerent le Comte de Flandre à la Terre-Sainte. Ils étoient ſes couſins, & ce Prince les propoſa à BAUDOUIN IV, Roi de Jéruſalem, pour épouſer ſes deux filles, héritiéres de ce Royaume. Ces mariages furent d'abord acceptés; mais ils n'eurent point leur effet, BAUDOUIN en fut détourné par la jalouſie des Grands de ſon pays qui y portérent envie.

La Maiſon de BÉTHUNE n'eſt pas moins illuſtre par ſes alliances, que par ſon antiquité; elle en a contracté avec preſque toutes les Maiſons Souveraines de l'Europe, comme avec l'Auguſte Maiſon de *France*, les *Empereurs* d'*Allemagne* & de *Conſtantinople*, les Comtes de *Flandre*, les Rois de *Jéruſalem*, d'*Ecoſſe*, d'*Angleterre*, de *Caſtille* & de *Leon*, les Archiducs d'*Autriche*, les Ducs de *Lorraine*; les Maiſons de *Courtenay*, de *Châtillon*, de *Montmorency*, de *Hornes*, de *Melun*, &c.

Les Terres & Seigneuries qui ont appartenu à cette grande Maiſon ſont :

La Ville & Baronie de *Bethune* qui lui a donné ſon nom;

La Seigneurie de *Carency*, ſituée à trois lieues d'Arras, & qui a donné ſon nom à une branche cadette de cette Maiſon;

Celle de *Richebourg*, ſituée à 9 lieues d'Arras, & dont la moitié appartenoit d'ancienneté aux Seigneurs de Béthune, à cauſe de leur *Avouerie* de Saint-Waaſt;

L'ancienne Baronie de *Warneſton* en Flandre, qu'*Alix de Peronne* apporta en mariage à ROBERT, IVe du nom, dit *le Gros*, Seigneur de Béthune;

Le Comté d'*Aumale* qui vint à BAUDOUIN DE BÉTHUNE, fils puîné de ROBERT, V^e^ du nom, par ſon alliance avec *Hawide* ou *Havoiſe*, héritiére de ce Comté;

La Ville & Seigneurie de *Tenremonde* que *Mahaut de Tenremonde* apporta à ſon mari GUILLAUME, IIe du nom;

La Terre de *Molembecq* ou *Molbecq*, qui fut encore apportée par la même *Mahaut de Tenremonde*;

La Terre & Seigneurie de *Pontrohart*, dans le Territoire de *Bergues*, qui vint à GUILLAUME DE BÉTHUNE par ſon mariage avec *Eliſabeth de Pontrohart*;

La Seigneurie de *Locres*, *Loques*, & *Loqueren*, qu'*Alix de Locres* apporta à *Gautier*, Seigneur de *Tenremonde*, & qui paſſa dans la Maiſon de BÉTHUNE par le mariage de *Mahaut*, ſa fille aînée, avec GUILLAUME, IIe du nom, Seigneur de Béthune; cette Dame lui apporta encore la Terre de *Hebuterne*, ſituée au-deſſus de la Ville de Doullens;

Celle de *Vendeuil*, ſituée ſur la rivière d'Oiſe, que *Jeanne de Vendeuil* porta dans la Maiſon de *Roye*, & qui paſſa enſuite dans la Maiſon de BÉTHUNE, par le mariage de *Marie de Roye* avec GUILLAUME DE BÉTHUNE, IVe du nom;

La Vicomté de *Meaux* qui ſortit de la Maiſon de *Coucy*, par le mariage de *Jeanne de Coucy* avec JEAN DE BÉTHUNE, Seigneur de Vendeuil;

La Seigneurie de *Rumpts*, dans le Brabant, fut auſſi apportée à JEAN DE BÉTHUNE par la même *Jeanne de Coucy*;

La Terre & Seigneurie de *Ghiſtelle*, qu'*Iſabeau de Ghiſtelle* porta, avec pluſieurs autres, à ROBERT DE BÉTHUNE, Vicomte de Meaux, ſon mari,

La Terre de *Baye*, ancienne Baronie, ſituée dans l'Evêché de Châlons-ſur-Marne, qui fut aliénée par JEAN DE BÉTHUNE, IVe du nom, Baron de Baye;

La Terre de *Mareuil* dans la Brie, qu'*Euſtache de Vendenay* laiſſa en propriété à MARIE DE BÉTHUNE, ſa femme, & que celle-ci

laiſſa, par ſon teſtament, à JEAN DE BÉTHUNE;

La Seigneurie d'*Hoſtel* ou *Oſtel*, qui relève en plein-fief du Comté de Soiſſons, que MARIE DE BÉTHUNE, veuve d'*Euſtache de Voudenay*, donna encore à JEAN DE BÉTHUNE, ſon frère;

La Terre & Seigneurie de *Congy* vint auſſi dans la Maiſon de BÉTHUNE avec les précédentes, & a ſervi de titre à une branche qui commença dans la perſonne d'OGER DE BÉTHUNE, frère puîné de ROBERT, Seigneur d'Hoſtel, à qui elle tomba en partage;

Pour celle de *Roſny*, ſituée dans le Comté de Mantes, elle fut apportée par *Anne de Melun*, fille de *Hugues*, Vicomte de Gand, & de *Jeanne de Hornes*, à JEAN DE BÉTHUNE, IVe du nom, Baron de Baye, ſon mari. Leur fils FRANÇOIS DE BÉTHUNE prit le titre de *Baron de Roſny*, & après lui, MAXIMILIEN DE BÉTHUNE en obtint l'érection en Marquiſat, & non en Duché, puiſque c'eſt la Baronie de Sully qui l'a été;

Enfin la Terre de *Sully-ſur-Loire*, dans le Berry, que *Marie*, héritière de *Sully* & de *Craon*, porta en mariage à *Guy*, Seigneur de la *Trémoïlle*, eſt demeurée dans cette Maiſon pendant plus de 200 ans; MAXIMILIEN DE BÉTHUNE, Marquis de Roſny, en fit l'acquiſition, & HENRI IV, en ſa faveur, l'érigea en Duché-Pairie par Lettres, en Février 1606.

Nous laiſſons un grand nombre d'autres Terres & Seigneuries qui ont été poſſédées par la Maiſon de BÉTHUNE, pour paſſer à la généalogie de cette Maiſon.

I. ROBERT DE BÉTHUNE, Ier du nom, ſurnommé *Faiſſeux*, Seigneur de Béthune, de Richebourg & de Carency, Avoué ou Protecteur de Saint-Waaſt d'Arras, iſſu de la Maiſon des anciens Comtes d'*Artois*, Seigneurs de Béthune, qui faiſoient battre monnoie à leur coin, & qui prenoient dans leurs chartes le titre de *Seigneurs de Béthune par la grâce de Dieu*, eut, comme un Prince cadet de ſa Maiſon, la Baronie de Béthune en apanage, & mourut en 1037. Il laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. ROBERT, qui ſuit;
2. Et BAUDOUIN, auteur de la branche cadette des Seigneurs de *Carency*, rapportée ci-après.

II. ROBERT DE BÉTHUNE, IIe du nom, ſurnommé *Faiſſeux*, eſt nommé dans les anciennes chartes, tantôt ROBERT *Avoué*, tantôt ROBERT DE BÉTHUNE, & tantôt ROBERT *d'Arras* Il fit achever l'Egliſe de St.-Barthélemy de Béthune, que ſon père avoit fait commencer, & y fonda ſix Chanoines, pour y chanter nuit & jour les louanges du Créateur; le même ROBERT ſe trouva en 1039 avec le Comte BAUDOUIN & *Adèle*, ſa femme, à Tournay, lorſque *Hugues*, Evêque de Noyon & de Tournay confirma la fondation de l'Abbaye de Falempin, faite par *Sauvalon*, Châtelain de Lille. Il fit le voyage de Rome ſous le Pontificat de CLÉMENT IX; & à ſon retour, il ſe rendit à la Cour de BAUDOUIN, Comte de Flandre, & l'accompagna en diverſes occaſions. Après la mort du Comte de Flandre, ROBERT prit le parti de la Comteſſe de Flandre contre ROBERT *le Friſon*, qui ſe rendit maître des Provinces de Flandre & d'Artois. Ducheſne croit que ROBERT DE BÉTHUNE fut tué à la bataille qui ſe donna proche de Caſſel en 1071, où la Comteſſe de Flandre perdit ſon fils ARNOULD; mais une généalogie manuſcrite de la Maiſon de BÉTHUNE, qui nous a été communiquée, en marque la mort en 1075. Ses enfans furent:

1. ROBERT, qui ſuit;
2. Et BAUDOUIN, qualifié frère de ROBERT *le Chauve* dans la Pancarte de Saint-Barthélemy de Béthune, laquelle porte qu'il donna à cette Egliſe la troiſième partie de la terre de *Rohot*, pour la fondation de deux nouveaux Chanoines, & de deux maiſons auprès de la même Egliſe, pour leur demeure.

III. ROBERT DE BÉTHUNE, IIIe du nom, ſurnommé *le Chauve*, Seigneur de Béthune, de Richebourg, & Avoué d'Arras, accompagna ſon père à Rome en 1054; il ſuccéda à ſon père, & fut le troiſième Seigneur de Béthune Avoué d'Arras. Il ſouſcrivit aux Lettres que PHILIPPE Ier Roi de France, accorda à ROBERT *le Friſon*, Comte de Flandre, pour la confirmation des biens de l'Egliſe Collégiale de Saint-Pierre d'Aire; c'eſt ce qui fait voir que, comme ſon père, il tenoit un des premiers rangs à la Cour des Comtes de Flandre; ce fut de ſon tems que l'Avouerie d'Arras, partagée entre les deux poſſeſſeurs, fut réunie ſur ſa tête par le décès de l'Avoué *Jean*, mort ſans poſtérité; & c'eſt depuis ce temps que cette Avouerie n'a plus été diviſée, & a été poſſédée par les ſeuls Seigneurs de Béthune. Ce ROBERT *le Chauve*, lors du voyage du

Comte de Flandre, de Godefroy de Bouillon, & des autres Princes Chrétiens, pour la Terre-Sainte, resta auprès de la Comtesse de Flandre, pour l'assister de ses conseils. On marque sa mort, le 6 Octobre, vers 1101, ainsi que porte le Martyrologe de l'Eglise de Saint-Barthélemy de Béthune. Il laissa :

1. Robert, qui suit ;
2. Adam, qui accompagna Robert de Flandre à la Terre-Sainte, où, pour sa part des conquêtes faites par les Chrétiens, il obtint la Ville & Baronie de Bessan, située dans la Province de Galilée. Ses descendans en prirent le nom, & ils seront rapportés après les branches aînées ;
3. Et Baudouin, mort en bas âge ; on croit que c'est le même dont le Martyrologe de Saint-Barthélemy fait mention, sous le 18 Decembre, où il est qualifié Baudouin, *fils de* Robert, *Avoué*.

IV. Robert de Béthune, IVe du nom, surnommé *le Gros*, sobriquet porté avant lui par un Seigneur Romain, ensuite par un Empereur d'Allemagne, & de son tems par un Roi de France, servit utilement les quatre Comtes de Flandre, savoir : Robert *le Jeune*, Baudouin *la Hache*, Charles *de Danemark*, & Guillaume *de Normandie*, & fut en singulière estime & considération chez eux, se maria du vivant de son père avec une illustre Dame nommée dans divers titres, *Aelis*, *Aleue Adille*, *Adelize*, & vulgairement *Alix*, de l'ancienne Maison de *Péronne*, dont elle demeura la principale héritière. Il laissa :

1. Baudouin, Seigneur de Béthune, Avoué d'Arras, nommé dans deux chartes de l'Abbaye de Saint-Eloi qui n'ont point de date, & dans une troisième de l'Abbaye de Saint-Waast d'Arras, de 1106. Il mourut peu de tems après, sans avoir été marié. Le jour de son décès est rapporté dans le Martyrologe de l'Eglise de Saint-Barthélemy, au 7 Avril, sous la qualité de Baudouin, dit l'*Avoué* ;
2. Guillaume, qui suit ;
3. Et Robert, aussi dit l'*Avoué*, du nom de la dignité de sa Maison, qui épousa, du vivant de son père, une Dame nommée *Alais* ; mais il mourut quelque tems après sans postérité.

V. Guillaume de Béthune, Ier du nom, Seigneur de Béthune, de Richebourg & de Warneston, & Avoué d'Arras, succéda à tous les biens & honneurs de son père, & donna à *Gautier*, Abbé de Saint-Waast, une Terre située proche de la mer, en échange de la Terre de Richebourg, qui appartenoit par moitié à l'Abbaye & à l'Avoué ; il fit, comme son père, plusieurs donations du consentement de son épouse & de son fils à l'Abbaye du Mont-Saint-Eloi. Ce fut lui qui fit rebâtir la ville de Béthune, qui avoit été brûlée en 1137. Il mourut en 1144. Il avoit épousé *Clémence d'Oisy* qui lui apporta plusieurs grandes Terres & Seigneuries, & qui portoit pour armes : *d'argent, au croissant de gueules montant*. Elle étoit fille aînée de *Hugues*, Châtelain de Cambray, Seigneur d'Oisy & Crevecœur, petite-fille d'Ade de Hainaut, fille de Baudouin, Empereur de Constantinople, Comte de Flandre & de Hainaut, par laquelle alliance Robert de Béthune, Ve du nom, surnommé *le Roux*, son fils, se trouva proche parent de Louis VIII, Roi de France, de Frédéric II, Roi des Romains, depuis Empereur, de Thibaut, quatrième Comte de Champagne, & nombre d'autres Princes. Il eut :

1. Robert, qui suit ;
2. [illegible], nommé, avec ses frères, dans la pancarte de l'Eglise Collégiale de Saint-Barthélemy, on n'en sçait pas autre chose ;
3. Adam, qui contribua, avec Robert *le Roux* & [illegible], ses frères, à la fondation de la troisième Prébende de l'Eglise Collégiale de Saint-Barthélemy, c'est aussi tout ce que l'on sçait de lui ;
4. Mahaut, mariée à *Evrard*, IIe du nom, dit *Radoul* ou *Raduel*, Châtelain de *Tournay*, Seigneur de Mortagne-sur-l'Escaut, qualifié *Chevalier Preux, bien famé & renommé*, fils d'*Evrard*, Châtelain de Tournay, Seigneur de Mortagne, & de *Richilde de Hainaut*. La Maison de *Tournay-Mortagne* portoit pour armes : *de gueules, à la croix d'argent* ;
5. Et N..... de Béthune, mariée avec un Seigneur de *Mancicourt*.

VI. Robert de Béthune, Ve du nom, surnommé *le Roux*, Seigneur de Béthune, de Richebourg, de Warneston & de Choques, & Avoué d'Arras, fut un des Seigneurs les plus renommés de la Maison de Béthune. La pancarte de Saint-Barthélemy & différens titres lui donnent le surnom de *Roux*, porté, avant lui, par Guillaume II, Roi d'Angleterre, par Boreslas, Roi de Bohême, par Foulques Ier, Comte d'Anjou, par *Guy*, Seigneur de Montlhéry, Sénéchal de France, & par plusieurs autres Princes & Seigneurs, à cause de la cou-

leur de leurs cheveux. Il ſuivit le Comte Philippe de Flandre à la Terre-Sainte, fut enſuite Ambaſſadeur de ce Comte en Angleterre, où il retourna viſiter avec Louis *le Jeune*, Roi de France, le tombeau de Saint-Thomas, Archevêque de Cantorbéry. Il accompagna encore le Comte de Flandre dans la Paleſtine, lors de l'expédition de Philippe-Auguste, & il mourut au fameux ſiège de Ptolémaïde. Il laiſſa d'*Adélaïde de Saint-Pol*, petite-fille de *Hugues*, Comte de Saint-Pol, dont les armes ſont: *d'azur, à une gerbe d'avoine d'or, liée de même*:

1. Robert, VIe du nom, ſurnommé *le Jeune*, qui fit, avec ſon père, le voyage de la Terre-Sainte. Il étoit l'un des deux frères propoſés en mariage par le Comte de Flandre à *Sibylle*, ſœur aînée de Baudouin IV, Roi de Jéruſalem, & héritière préſomptive de ce Royaume; mais ce mariage n'eut pas lieu par la jalouſie que les Prélats & Barons du pays conçurent contre les nouveaux Seigneurs François qui venoient s'y établir, & il mourut ſans poſtérité;
2. Guillaume, qui ſuit;
3. Baudouin, Comte d'*Aumale*, qui a fait branche en Ecoſſe;
4. Jean, Evêque de Cambray & Prince d'Empire, qui ſe croiſa contre les Albigeois, mort en Languedoc, le 17 Juillet 1219;
5. Conon, Seigneur de Bergues, un des Chefs des Croiſés qui conquirent l'Empire d'Orient en 1203. Il fut Gouverneur de Conſtantinople & Seigneur d'Andrinople, dont Baudouin, ſon fils, ſe qualifia *Roi*. Après la mort de Pierre de Courtenay, Empereur de Conſtantinople, Conon de Béthune fut nommé *Régent de l'Empire*;
6. Anselme, dont il eſt ſeulement parlé dans une charte de l'Abbaye de Clermareſt, par laquelle Guillaume de Béthune, IIe du nom, Avoué d'Arras, le qualifie *ſon frère*.

Jacques de Guiſe, au troiſième volume de ſes *Annales du Hainaut*, chap. 87, parle d'un ſeptième garçon nommé:

Barthélemy de Béthune, qu'il dit avoir fait le voyage de la Terre-Sainte, qui paſſa enſuite dans le Royaume de Portugal, & ſe fit Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs dans la ville de Lisbonne;

7. Clémence, mariée à *Baudouin*, Châtelain de *Bourbourg*;
8. Et Mahaut, mariée 1° à *Gautier de Bourbourg*, fils puîné de *Henri*, Châtelain de Bourbourg, & de *Béatrix de Gand*, héritière du pays d'Aloſt; 2° avec *Hugues de Houdain*, Chevalier Seigneur de Choques, en partie.

Les Seigneurs de Béthune, dit Ducheſne, continuèrent de porter *les bandes d'or, en champ d'azur*, juſqu'à Robert, VIIe du nom, qui les quitta, & fut le premier qui prit pour armes: *une faſce de gueules, en champ d'argent*, laquelle tous ceux de cette Maiſon ont toujours portée depuis, juſqu'à préſent. C'eſt à Guillaume, IIe du nom, qui ſuit, que la Généalogie de la Maiſon de Béthune commence dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*.

VII. Guillaume de Béthune, IIe du nom, ſurnommé *le Roux*, Seigneur de Béthune, de Tenremonde, de Molembecq & de Locres, Richebourg, Warneſton & Avoué d'Arras, ſecond fils de Robert, V^e^ du nom, & d'*Adélaïde de Saint-Pol*, fit, avec ſon père, le voyage de la Terre-Sainte, & épouſa *Mahaut*, héritière de *Tenremonde* & de *Molembecq*, aux conditions *de porter ſes armes, lui & ſes deſcendans*, & qui ſont toujours celles que la Maiſon de Béthune porte depuis. Il paſſa deux fois à la Terre-Sainte; & à ſon retour, il aſſiſta au contrat de mariage de Marie de France avec Philippe de Namur, & il fut donné pour garant de ce contrat de la part du Roi; il fut encore donné pour garant du Prince Louis de France, dans un Traité ſolennel où il s'agiſſoit du partage de la Flandre; ſon frère Robert & lui furent propoſés pour épouſer les deux Princeſſes, leurs couſines germaines, Sibylle & Isabeau, héritières préſomptives du Royaume de Jéruſalem; mais ces deux mariages manquèrent d'être accomplis par les intrigues des Grands du Royaume. Guillaume, IIe du nom, teſta dans ſon château de Béthune, au mois d'Avril 1213, & mourut peu de temps après. Il eut de *Mahaut de Tenremonde*, morte le 18 Avril 1224:

1. Daniel, Seigneur de Béthune, Avoué d'Arras, qui reconnut au mois de Mars 1223, à Saint-Germain-en-Laye, en préſence de pluſieurs témoins, que le Roi avoit toute haute juſtice en toutes ſes Terres, qui ſont entre les rivières de *la Lys* & le *Trou-Berenger*. A ſon retour de la Terre-Sainte, il ſuivit Louis de France, Comte d'Artois, fils de Philippe-Auguste, dans l'expédition contre Jean d'Angleterre, accompagné de 15 Chevaliers, ſes vaſſaux. Il monta le premier à l'aſſaut du ſiège de Douvres, & mourut ſans enfans en 1226. Il avoit épou-

ſé *Euſtache de Châtillon*, ſa parente, fille de *Gaucher de Châtillon*, Comte de Blois & de Saint-Pol, & proche parente de l'Empereur Frédéric II, de Marie-Isabeau de Dreux, du Sang Royal de France, & de Jean II, Comte de Roucy;

2. Et Robert, VIIe du nom, Seigneur de Bethune, de Tenremonde, de Richebourg, de Warneſton, &c., & Avoué d'Arras & de Gand. Il fut le chef d'une fameuſe Ambaſſade envoyée par Ferrand, Comte de Flandre, vers le Roi d'Angleterre. Il fit enſuite des actions de valeur dans la guerre qui s'alluma entre Philippe-Auguste & le Comte de Flandre. Il brula les vaiſſeaux de Philippe-Auguste au port de Dam. Il combattit vaillamment à la bataille de Bouvines, où il fut fait priſonnier avec le Comte de Flandre, & renvoyé ſur ſa parole, après avoir traité de ſa rançon particulière. En 1236 il fut accepté pour garant du Traité de Peronne, entre le Roi de France & Jeanne, Comteſſe de Flandre. Les Lettres de cette garantie, données par Robert de Béthune, ſont au Tréſor des Chartres du Roi. Après la mort de cette Princeſſe, le Roi & les Legats du Pape ſe trouvant les arbitres d'un grand différend concernant la ſucceſſion, Robert de Bethune fut nommé, avec les principaux Seigneurs qui s'obligèrent de faire exécuter la déciſion des arbitres. Il mourut en 1248, dans un voyage de la Terre-Sainte, ſon corps fut porté en Flandre dans l'Egliſe de Saint-Waaſt d'Arras. Il épouſa *Iſabeau de Moreaconès*, veuve en 1230 de *Nicolas de Condé*. Il eut pour fille:

Mahaut de Bethune, héritière des Seigneuries de Béthune, de Tenremonde, de Richebourg, de Warneſton, &c. Avouée d'Arras & de Gand, Comteſſe de Flandre, qui imita la piété de ſes ancêtres, par les grandes libéralités qu'elle fit à diverſes Egliſes. Cette Princeſſe mourut le 8 Novembre 1264, & fut inhumée dans l'Egliſe de l'Abbaye de Flinnes. Elle avoit épouſé, du vivant de ſon père, par contrat du 2 Février 1245, Guy de Dampierre, fils de Guillaume, Sire de Dampierre, qui étoit frère d'Archambaud-*le-Grand*, Sire de Bourbon, ancêtre du Roi, & de Marguerite de Conſtantinople, Comteſſe de Flandre & de Hainaut, laquelle étoit fille de Baudouin Ier, Empereur de Conſtantinople, & de Marie de Champagne. Ce Prince Guy de Dampierre étoit proche parent du Roi Saint Louis, de Baudouin II, Empereur d'Orient, & deſcendoit, par pluſieurs degrés, de Hugues Capet & de Charlemagne. Guillaume de Dampierre, Comte de Flandre, étant mort vers 1250, Guy, ſon frere, lui ſucceda dans le Comté de Flandre.

C'eſt de ce mariage, que ſont deſcendus les plus puiſſans Princes de l'Europe, ſavoir: quatre Comtes de Flandre, quatre Ducs de Bourgogne, ſept Archiducs d'Autriche, ſix Empereurs d'Allemagne, dix Rois de France, cinq d'Eſpagne, trois de Navarre, ſept de Hongrie & de Bohême, deux de Sicile & d'Aragon, trois de Pologne, pluſieurs d'Ecoſſe & d'Angleterre; des Ducs de Lorraine, de Savoie & de Bourbon-Montpenſier; des Marquis de Montſerrat, les Princes d'Orange, de Naſſau, &c.

C'eſt environ vers le milieu du XIIe ſiècle, qu'on doit fixer l'époque du changement de Seigneurs arrivé à la ville & au domaine de Bethune, qui, après avoir été uni à celui des Comtes de Flandre, a paſſé ſucceſſivement dans celui des Ducs de Bourgogne, des Archiducs d'Autriche, & des Rois d'Eſpagne & de France.

3. Baudouin, nommé dans une charte de 1225, accordée à l'Abbaye de Saint-Yved de Braine, qui mourut jeune;
4. Guillaume, qui ſuit;
5. Jean, qui vivoit encore en 1230, devint Comte de Saint-Pol par *Iſabeau*, Comteſſe de Saint-Pol ſa femme, fille aînée & héritière principale de *Hugues Candavène*, Comte de Saint-Pol, & d'*Yolande de Hainaut*, veuve ſans enfans;
6. Agnès, Dame de Bethune, la Foſſe, &c. mariée à *Gaucher de Châtillon-Nanteuil*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Nanteuil, la Foſſe, de Luippe, de Faverolles, Trois-Loges, Villé en Tardenois, Boiſare, Chambrecy, Langoire & autres lieux. Les armes de Nanteuil ſont *de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or, chargé ſur le canton dextre d'un lion paſſant de gueules*;
7. Et Mahaut, Dame de Commines & de Ratlinghem, mariée 1° à *Baudouin*, Sire de Commines; & 2° avec *Gilbert de Sottinghem*, Chevalier, Seigneur de Rathinghem, puiné de l'illuſtre Maiſon de Sottinghem. Les armes de Commines ſont *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, à la bordure auſſi d'or*. Et ſon ſecond mari portoit *d'azur, au lion d'or, couronné de gueules, chargé d'une fleur-de-lys ſur la poitrine*.

VIII. Guillaume de Bethune, III du nom

Seigneur de Béthune, de Molembecq & de Locres, par partages à la ſucceſſion de ſon père, Avoué de Huſſe, fut Baron de Pontrohart par ſa femme, héritière de cette Terre au terroir de Bergues, où ils fondèrent enſemble une Abbaye. Il conduiſit en Allemagne un ſecours pour la Religion, & combattit avec tant de valeur, qu'une mémorable victoire lui eſt attribuée par les Hiſtoriens du tems, qui lui donnent la qualité de *très-pieux & vaillant Chevalier*, & le titre d'*illuſtre Seigneur*, titre qui n'étoit ordinairement attribué qu'aux Princes Souverains; c'eſt ainſi qu'il eſt qualifié dans le Martyrologe de l'Abbaye de Pontrohart, ſitué dans le territoire de Bergues. Sa femme mourut avant lui. Ils eurent entr'autres enfans :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Raoul de Locres, qui obtint, en conſidération de ſa nobleſſe & de ſes bons ſervices, du Roi Philippe-de-Valois, rémiſſion d'un meurtre commis envers un nommé *Jean le Franc*, mais à condition d'aller ſervir la Chrétienté contre les Turcs; cette peine étoit pratiquée d'ancienneté à l'égard des plus Grands du Royaume, quand ils commettoient de ſemblables fautes. *Enguerrand de Coucy*, IIIe du nom, fut condamné par le Roi Saint Louis à la même peine, pour avoir fait mourir injuſtement trois Gentilshommes Flamans, qu'il avoit trouvés chaſſant dans ſa forêt de Coucy. Voilà tout ce que Duchefne & autres Hiſtoriens nous apprennent de ce Raoul de Béthune.

IX. Guillaume de Béthune, IVe du nom, dit *de Locres*, Seigneur de Locres & de Hebuterne, étoit ſi jeune à la mort de ſon père, qu'il ne prenoit alors que le titre d'*Ecuyer*, titre dont uſoient ordinairement les enfans des grandes Maiſons, avant que d'être mariés; mais depuis il parvint à l'Ordre de Chevalerie, ainſi que le juſtifient quelques titres, qui lui donnent la qualité de *Chevalier*. Il vécut ſous les règnes de Philippe-le-Bel, Louis-le-Hutin, Philippe-le-Long, Charles-le-Bel, & Philippe-de-Valois. Il fit pluſieurs donations à l'Abbaye de Notre-Dame de Soiſſons, & mourut le 3 Avril 1340, âgé de 30 ans. Il avoit épouſé *Béatrix*, Dame *de Hebuterne* en Artois, & en eut:

X. Guillaume de Béthune, V^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Locres & de Hebuterne en 1279, qui eut pour femme *Jeanne de Néele*, fille de *Jean*, Seigneur de Falvy, Comte de Ponthieu, & de *Jeanne*, héritière de *Ponthieu* & d'Aumale, veuve de Ferdinand III, Roi de Caſtille & de Léon. Elle étoit arrière petite-fille d'Alix de France, ſœur de Philippe-Auguste, & petite-fille de Simon de Dammartin, oncle de la Comteſſe de Boulogne, qui fut mariée à Philippe de France, fils de Louis VIII. Ainſi cette alliance lui donna pour parens preſque tous les Princes de l'Europe. La Maiſon de *Néele* portoit : *burelé d'argent & d'azur de dix pièces, à la cotice d'azur, brochant ſur le tout.* De ce mariage vint :

XI. Guillaume de Béthune, VIe du nom, Chevalier, Seigneur de Locres & de Hebuterne, mort en 1340, qui de *Marie de Roye*, Dame de Vendeuil, laiſſa :

1. Mathieu, Seigneur de Locres & de Hebuterne, qui mourut en 1348, avant ſa mère, à la fleur de ſon âge, ce qui l'empêcha de ſe ſignaler par un plus grand nombre de belles actions. Il eſt mis au nombre des plus grands Seigneurs du Royaume, qui aſſiſtèrent *Jean de Coucy*, dit *de Vervin*, comme leur parent, dans la diſpute qu'il eut avec *Henri du Bois-Cadet*, de la Maiſon des Comtes de *Rouſſy*. Il laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom :
   1. Marie, Dame de Locres & de Hebuterne, Terres qu'elle porta en mariage à *Gautier*, IVe du nom, Seigneur de *Hondeſcotte*, dont les armes ſont : *d'hermines, à la bande de gueules.* Elle ſe remaria à *Philippe*, Seigneur de *Maldeghem*, dont les armes ſont : *d'or, à la croix de gueules, accompagnée d'une orle, de douze merlettes de même :*
   2. Isabeau, alliée à *Jean Blondel*, Seigneur de Merry, qui portoit : *de gueules, à l'aigle d'argent ;*
   3. Et Jeanne, dite *de Locres*, Religieuſe à Notre-Dame de Soiſſons, où elle mourut le 2 Novembre 1385.
2. Jean, qui ſuit ;
3. Et N..... de Béthune, dit *le Moine*, qui ſuivit le Connétable du Gueſclin en Eſpagne en 1368, où il commandoit une Compagnie de gens de guerre.

XII. Jean de Béthune, Ier du nom, dit *de Locres*, Chevalier, Seigneur de Vendeuil, de Liefontaine, de Rumilly, Mayoc, Aniſy & Eſſigny, prit les armes pleines de ſa Maiſon, après la mort de Mathieu, ſon frère aîné ;

mais ſes enfans les écartelèrent de *Coucy*, en mémoire de leur mère. Il épouſa, en 1351 *Jeanne de Coucy*, fille ainée d'*Enguerrand*, Vicomte de *Meaux*, & de *Marie de Vienne*, iſſue des Comtes de *Vienne* en Ardenne, qui touchoient de fort près aux Maiſons de *France*, de *Savoie*, de *Courtenay*, de *Vermandois*, de *Dreux*, d'*Autriche*, de *Soiſſons*, d'*Angleterre*, &c. *Marie de Vienne* eut en dot les Seigneuries d'Havrincourt, d'Autréches, d'Eſcornay, de Buiſſu, & partie de celle de Condé. C'eſt par cette *Jeanne de Coucy* que ſes enfans & ſes deſcendans furent Vicomtes de Meaux & Seigneurs d'autres Terres qui ont paſſé dans la Maiſon de *Bar*, par JEANNE, fille de ROBERT, leur fils aîné rapporté ci-après, mariée à *Robert de Bar*, Comte de Marle & de Soiſſons, Seigneur de Dunkerque & d'Oify, qui en eut *Jeanne*, femme de *Louis de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol. De cette alliance par ſuite de degrés, ſont deſcendus ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre, HENRI IV, LOUIS XIII, LOUIS XIV & LOUIS XV, Rois de France; des Reines d'Eſpagne & d'Angleterre, deux Rois d'Angleterre & d'Écoſſe, un Prince Palatin, les Princes d'Orange, les Ducs de *Guiſe*, d'*Aumale*, d'*Elbeuf* de *Nemours*, de *Mantoue*, de *Luxembourg*, de *Mercœur*, &c.

JEAN DE BÉTHUNE, Ier du nom, eut neuf enfans, cinq moururent en bas âge, les autres furent :

1. ROBERT, qui ſuit ;
2. JEAN, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frère aîné ;
3. MARIE, qui teſta le 31 Juillet 1400 en faveur de ſon ſecond frère JEAN DE BÉTHUNE. Elle avoit été mariée par ROBERT, ſon frère, avec *Euſtache de Voudenay*, Chevalier, Seigneur de Voudenay, de Mareuil en Brie & de Baye, proche de Châlons-ſur-Marne, Chambellan du Roi CHARLES VI, auquel elle porta en mariage la terre d'Escornay, ſituée en Flandre, & 7000 liv. en argent :
4. ET JEANNE, morte en 1380, & enterrée dans l'Egliſe d'Orcamp, Dame de Buiſſu & du Verger, Terres qu'elle porta en mariage à *Jean de Roye*, Seigneur d'Aunoy, du Plaſſier & de Crapeau-Meſnil, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, fils aîné de *Mathieu de Roye*, dit *le Grand*, & de *Jeanne de Cherify*.

XIII. ROBERT DE BÉTHUNE, VIIIe du nom, Chevalier, Vicomte de Meaux, Seigneur de Vendeuil, de Condé en Brie, de la Ferté-Beaune, de Riamps en Brabant, & autres Terres, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes, Gouverneur des Villes d'Aire, de Bray-ſur-Somme & de Saint-Quentin, & Lieutenant en Guyenne, & qualifié *Chevalier Banneret* en trois quittances qu'il donna à *Jean de Flament*, Tréſorier des Guerres, ſur ſes gages, & ceux d'un Chevalier Bachelier, & de huit Officiers de ſa Compagnie. ROBERT DE BÉTHUNE, VIIIe du nom, en l'abſence d'*Enguerrand de Coucy*, ſon couſin germain, Gouverneur de Guyenne, fut choiſi par CHARLES VI, pour commander en Guyenne en qualité de Lieutenant-Général, où il fit quantité de belles actions pour ſon ſervice, y prit quantité de Places ſur les Anglois, & les chaſſa du pays, qui lui étoit confié. Il mourut en 1408, & fut enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye d'Orcamp. Il fut marié, 1° en 1368, avec *Jeanne de Châtillon*, dont les armes ſont : *de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or, chargé de deux lions de ſable paſſans*; 2° avec *Jeanne de Barbançon*, d'une Maiſon qui portoit : *d'argent, à trois lions de gueules, armés, lampaſſés & couronnés d'or*; 3° avec *Iſabeau de Quiſtelle*, veuve de *Hugues de Melun*, Vicomte de Gand. La Maiſon de *Quiſtelle* porte: *de gueules, au chevron d'hermines; écartelé d'azur, à la croix d'argent, dentée de ſable*. Il eut du premier lit :

Une fille, morte en bas âge.

Du ſecond lit vinrent:

Deux filles.

Et du troiſième :

1. JEANNE DE BÉTHUNE, Comteſſe de Marle, Soiſſons, &c., mariée 1° à *Robert de Bar*, fils de *Henri de Bar*, & de *Marie de Coucy*, petit-fils de *Robert*, Ier du nom, Duc de Bar, & de MARIE DE FRANCE, fille du Roi JEAN. Elle n'eut qu'une fille de ce mariage, laquelle épouſa le Comte de *Saint-Pol*, depuis Connétable de France. C'eſt à cette occaſion que Monſtrelet dit *qu'elle & ſa fille tenoient rang de Princeſſes*. Elle épouſa 2° *Jean de Luxembourg*, Comte de Ligny, de Guiſe, &c. Ce mariage lui fut propoſé par JEAN, Duc de Bourgogne, & agréé par le Roi CHARLES VI. Son ſecond mari fut depuis créé Chevalier de l'Ordre de la Toiſon-d'Or, & avoit pour frère aîné *Pierre de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol, de Brienne & de Converſan, Seigneur d'En-

ghien, & Châtelain de Ligny, auſſi Chevalier de la Toiſon-d'Or. Etant veuve, elle fut accordée à JEAN D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême, fils de JEAN DE FRANCE, Duc d'Orléans, Comte d'Angoulême, grand-père du Roi FRANÇOIS Ier. Mais ſa longue captivité en Angleterre ayant empêché l'exécution de ce mariage, le Comte d'Angoulême, revenu en France après 33 ans de captivité, traita encore de mariage avec MARGUERITE, fille du Duc de Savoie, & épouſa *Jeanne de Rohan ;*

2. Et JACQUELINE, qui ſe qualifie dans des Lettres du 25 Octobre 1413, *Noble & Grande Damoiſelle, Damoiſelle* JACQUELINE DE BÉTHUNE; elle fut mariée par ſa mère à *Raoul d'Ailly*, Seigneur de Raineval & de Varennes, fils de *Baudouin d'Ailly*, Vidame d'Amiens, Seigneur de Picquigny, Chambellan du Roi CHARLES VI, & de *Jeanne de Raineval*. La Maiſon d'*Ailly-Picquigny* étoit une des premières & des plus grandes Maiſons de Picardie, & portoit pour armes : *de gueules, au chef échiqueté d'argent & d'azur, de trois traits. Jean d'Ailly*, leur fils aîné, épouſa YOLANDE DE BOURGOGNE, fille du bon Duc de Bourgogne. *Jacqueline*, ſa ſœur aînée, fut mariée à JEAN DE BOURGOGNE, Duc de Brabant, Comte de Nevers, de Dourdan, d'Eſtampes; & ſa cadette épouſa le Duc d'Orléans, & fut mère du Roi LOUIS XII.

XIII. JEAN DE BÉTHUNE, IIe du nom, dit *de Locres*, Chevalier, Seigneur d'Autrêches, de Bailleul, de Baye, de Hautbois, d'Havrincourt, Toulon, &c., fils de JEAN DE BÉTHUNE, Ier du nom, & de *Jeanne de Coucy*, ſervit vaillamment les Rois de France & d'Eſpagne, & épouſa *Iſabeau d'Eſtouteville*, fille de *Robert d'Eſtouteville*, & de *Marguerite de Montmorency* ; elle étoit ſœur de *Jean d'Eſtouteville*, mari de *Jeanne d'Harcourt*, & nièce de JEANNE DE BOURBON, Reine de France. L'ancienne Maiſon d'*Eſtouteville* eſt éteinte, & portoit pour armes : *burelé d'argent & de gueules, au lion de ſable, brochant ſur le tout*. JEAN DE BÉTHUNE eut :

1. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Mareuil, tué par les Communes de Laon en 1430, ſans avoir eu d'enfans;
2. ROBERT, qui ſuit;
3. GUY, dont le nom ſe trouve dans la Chronique de Monſtrelet;
4. JACQUES, dit *Jacquotin*, tige des Seigneurs de *Balfour*, en Ecoſſe, dont étoient le Cardinal de *Saint-André* & l'Archevêque de Glaſcou, rapportés ci-après;
5. CATHERINE, morte en 1458, qui épouſa *Jean de Hénin*, Chevalier, Seigneur de Boſſu, frère aîné de *Thierry de Hénin*, Seigneur de Blangis. Elle eut de la ſucceſſion de ſon père les Seigneuries d'Autrêches, Eſſigny & de Bailleul, qui par ſon mariage entrèrent dans la Maiſon de *Boſſu ;*
6. Et ISABEAU, morte après le 28 Août 1453, femme de *Jacques de Hans*, Chevalier, Seigneur de Hans, des Armoiſes, &c., fils de *Henri*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marie de Lor*.

XIV. ROBERT DE BÉTHUNE, IXe du nom, Seigneur de Mareuil, de Baye, de Coucy, &c., Conſeiller, Chambellan du Roi CHARLES VII, ſervit ce Prince dans ſes guerres contre les Anglois, fut fait Chevalier à l'aſſaut de la ville de Montereau, ſuivant l'uſage de ce tems là en 1437, ſe trouva encore au ſiège de Pontoiſe en 1471, & ne vivoit plus en 1476. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Janvier 1450, *Michelle d'Eſtouteville*, qui ſurvécut à ſon mari, & eut, par un Arrêt de 1476, la garde noble de ſes enfans. Elle étoit fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Torcy, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & de *Jeanne*, Dame de *Doudauville*, de Nouvion, & de Caumartin. Ils eurent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. ROBERT, Seigneur d'Hoſtel, d'abord deſtiné à l'état eccléſiaſtique, qu'il quitta enſuite pour ſe marier, & mourut ſans poſtérité en 1511 ;
3. Et CATHERINE, mariée 1° à *Aubert*, Seigneur de *Margival*, fils de *Foulques de Margival*, & de *Marie d'Argies*, dont elle eut une fille; 2° à *Jean Dupin*, dont elle eut pareillement une fille. Les armes de *Margival* ſont : *d'argent, à la croix d'azur, chargée de cinq coquilles d'or.*

XV. JEAN DE BÉTHUNE, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Mareuil, de Baye, de Hautbois, d'Havrincourt, Congy, Toulon, Bailleul, Nouvion, Caumartin, &c., eut de grands procès pour la ſucceſſion de ſa mère, & obtint en 1501 un Arrêt, qui lui adjugea les Terres de Nouvion, de Doudauville & de Caumartin, & il mourut en 1512. Il avoit épouſé, vers 1480, *Jeanne d'Anglure*, fille de *Simon*, dit *Saladin d'Anglure*, Conſeiller & Chambellan de RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile & de Jéruſalem, & de *Jeanne de Neufchâtel*. Les armes d'*Anglure* ſont : *d'or, à ſonnettes d'argent ſans nombre, ſupportées*

fur des chevrons de gueules renverſés. Leurs enfans furent :

1. Jean, mort jeune vers 1508, accordé avec *Fleurance*, Princeſſe de *Raveſtein*, fille de *Philippe de Raveſtein*, de la Maiſon de *Bavière* ;
2. Alpin, qui ſuit ;
3. Odier, Seigneur de Congy, Archidiacre des Egliſes du Mans & de Châlons-ſur-Marne, mort peu après, le 30 Juin 1530 ;
4. Robert, auteur de la branche des Seigneurs d'*Hoſtel*, qui s'eſt éteinte dans la perſonne de Georges, ſon fils aîné, Seigneur d'Hoſtel & de Treny, Gouverneur & Capitaine de la ville de Laon, Lieutenant de la Compagnie de M. d'Humieres, qui eut de *Jacqueline de Viſſoq*, fille de *N... de Viſſoq*, Seigneur de Gapannes, Anne de Bethune, Dame d'Hoſtel, Vicomteſſe de Chavignon, qu'elle porta en mariage à *Felix de Choiſeul*, Seigneur de Praslin, mort à la bataille de Jarnac en 1569 ;
5. Marguerite, mariée, 1° le 7 Janvier 1497, à *Alexandre de Criſſou*, Chevalier, Seigneur de Chapelenne ; & 2° en 1510, à *Jean de la Tour*, en Limouſin ;
6. Isabelle, Religieuſe, puis Abbeſſe de Notre-Dame d'Andecies près Baye, morte vers 1536, après avoir gouverné cette Abbaye pendant près de 30 ans ;
7. Et Jacqueline, mariée, le 28 Octobre 1514, à *Chriſtault du Châtelet*, Seigneur de Grey, Chevalier, fils d'*Erard du Châtelet* ; & 2° avant 1530, avec *Jean de Châtelet*, Seigneur de Don-Julien.

XVI. Alpin de Bethune, Chevalier, Seigneur de Mareuil, Congy, Nouvion, Hautbois, Bailleul, Toulon, Chatillon, Romantières, Chaltray, Champeaubert, Lorry, Beaunay, Brouſſy, Baron de Baye, &c., rendit de grands ſervices à l'Etat pendant les guerres contre l'Empereur Charles-Quint, comme le témoigne dans ſes Lettres Charles, Duc de Vendôme, quatrieme aveul de Louis XV, qui le qualifie ſon coufin, comme en effet il l'étoit par la Maiſon *de Luxembourg*. Jeanne de Bethune ayant épouſé *Jean de Luxembourg*. Alpin de Bethune ſervit le Roi François Ier, dans ſes guerres contre l'Eſpagne, ſous Charles de Bourbon, Comte de Vendôme, & mourut avant le 16 Septembre 1546. Il épouſa, le 25 Juin 1509, *Jeanne des Urſins*, morte en 1544, dont les armes ſont : *bande d'argent & de gueules de ſix pieces, au chef d'argent, charge d'une roſe de gueules, ſoutenue d'or* ; elle étoit fille aînée de *Jean*, IIIe du nom, & de *Louiſe de Varie*. Il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Antoine, Seigneur de Mareuil, mort avant 1553 ſans enfans de *Françoiſe Yſoré*, qui portoit pour armes : *d'argent, à deux faſces d'azur* ; elle étoit fille de *Jean*, & de *Philippe de Menchould* ;
3. Et Odet, auteur de la branche des Seigneurs de *Congy*, qui s'eſt éteinte dans ſes petits-enfans, ſavoir :
   - Léonidas, Meſtre-de-Camp d'un Régiment François en Hollande, où il mourut ſans enfans ;
   - Maximilien, mort ſans poſtérité ;
   - Cyrus, Colonel en Hollande, qui revint en France, & fut tué en duel en 1611 entre Paris & le Bourg-la-Reine, par le Baron de Mellay, Capitaine aux Gardes ;
   - Anne, mariée à *Louis des Marins*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve ;
   - Marie, femme, en 1610, de *Philippe de Harlay*, Ambaſſadeur à Conſtantinople ;
   - Et Lucrece, mariée à *Armand-Léon de Durfort*, Seigneur de Borne, Lieutenant-Général de l'Artillerie de France.

XVII. Jean de Bethune, IVe du nom, Chevalier, Baron de Baye, de Rofny, Seigneur de Hautbois, d'Havrincourt, de Nouvion, de Beaunay, de Caumartin, Taluz, Joſſe, Villerenart, Chatillon, &c., mourut en 1554 dépouillé de tous ſes biens, par ſa mauvaiſe conduite, au Château de Coucy, où il s'étoit retiré, & y eſt enterré. Il avoit épouſé, le 19 Juin 1519, *Anne de Melun*, Dame de Rofny & de Villeneuve en Chevrie près Mantes, morte avant le 13 Janvier 1540, troiſieme fille de *Hugues*, Vicomte de Gand, Chevalier de la Toiſon-d'Or, Gouverneur d'Arras, & de *Jeanne de Hornes*, Dame de Hebuterne. De ce mariage vinrent :

1. François, qui ſuit ;
2. Alpin, qui accompagna le Roi Henri II dans ſon voyage d'Allemagne en 1552, & mourut ſans enfans ;
3. Marie, femme de *Jean Raguier*, Chevalier, Seigneur d'Ufferay & de la Motte-Ecuyer tranchant du Roi, fils de *Louis*, & de *Charlotte de Tintevillle*. Ils vivoient enſemble en 1563 ;
4. Jeanne, mariée, le 19 Décembre 1546, à *Gabriel de Torcy*, fils de *Jean*, & d'*Antoinette de Lorgnaſſe* ;
5. Et Anne, Religieuſe au Prieuré de Poiſſy, elle vivoit encore le 15 Mars 1582.

XVIII. François de Bethune, Chevalier,

Baron de Roſny, Seigneur de Baye, Villeneuve, &c., vers 1542 ſuivit le parti de Louis de Bourbon, Prince de Condé, pendant toutes les guerres civiles du Royaume. Il embraſſa la nouvelle Religion, fut fait priſonnier à la bataille de Jarnac, & en danger de ſa vie, le 13 Mars 1569: depuis fut mis en liberté, & en poſſeſſion de ſes terres, dont il jouit paiſiblement juſqu'à ſa mort, arrivée à la fin de 1575. Il avoit épouſé, 1° le 13 Janvier 1557, *Charlotte Dauvet*, fille de *Robert*, Préſident à la Chambre des Comptes, & d'*Anne Briçonnet*, nièce du Cardinal de ce nom, Archevêque de Narbonne; les armes de la famille de *Dauvet* ſont: *bandé d'argent & de gueules*. Voyez DAUVET. 2° *Marguerite de Louvigny*, veuve de *Jean*, Baron de *Clère*, de Beaumer & de la Croix-Saint-Leufroy, Seigneur de Goupilières & autres lieux, morte ſans enfans. Il eut du premier lit :

1. Louis, Baron de Roſny, & de Villeneuve en partie, mort âgé d'environ 20 ans, étant tombé avec ſon cheval dans un torrent d'eau, où il ſe noya;
2. Maximilien, qui ſuit;
3. Jean, mort en bas âge;
4. Salomon, Chevalier, Baron de Roſny, & de Villeneuve en partie, né en 1561. Il fut Gouverneur de Mantes, Gentilhomme de la Chambre du Roi le 15 Mai 1586, & ſervit au ſiège d'Amiens en 1597, au retour duquel il mourut à Beauvais le 29 Septembre 1597. Son corps fut enterré dans l'Egliſe Collégiale de Mantes. Il avoit épouſé, le 22 Avril 1597, *Marguerite Clauſſe*, qui, n'ayant que 22 ans quand ſon mari mourut, ſe fit Feuillantine à Toulouſe, & mourut Prieure des Feuillantines de Paris, n'ayant eu qu'un enfant mort au berceau. Elle étoit fille de *Henri*, Seigneur de Fleury, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & de *Deniſe de Neuville*;
5. Charles, mort en bas âge;
6. Philippe, auteur de la branche des Comtes *de Selles*, *Chabris*, & de *Charoſt*, rapportée ci-après;
7. Et Jacqueline, mariée, par contrat paſſé à Falaiſe le 24 Octobre 1584, à *Hélie de Gontaut*, Seigneur de Badefol & de Saint-Geniès, Gouverneur de Béarn, Vice-Roi de Navarre, fils d'*Armand*, & de *Jeanne de Foix*.

BRANCHE des Ducs de Sully.

XIX. Maximilien de Béthune, Ier du nom, Duc de Sully, Pair de France, Prince Souverain, *par la grâce de Dieu*, d'Henrichemont & de Boisbelle, Marquis de Roſny, Comte de Dourdan, Sire d'Orval, Comte de Muret, Marquis de Conty, Baron Damgillon, Vicomte de Breteuil, Seigneur de Villebon, &c., né au Château de Roſny le 13 Décembre 1559, s'attacha dès ſa plus tendre jeuneſſe à Henri de Bourbon, Roi de Navarre, dont il mérita les bonnes grâces par ſes travaux militaires & politiques. Il fit connoître ſa prudence & ſa valeur dans le métier de la guerre, en toutes les occaſions qui furent ſi fréquentes, ſous le règne glorieux de Henri *le Grand*, & particulièrement à la fameuſe bataille d'Ivry, qui décida de la Couronne de France, où il fut dangereuſement bleſſé. Il faudroit écrire un volume pour ſuivre pas à pas la vie & la fortune de ce Seigneur, qui fut un des plus grands hommes & le plus habile Miniſtre de ſon ſiècle; mais ne pouvant nous étendre auſſi longuement que nous le déſirerions, voici quelques-unes des principales circonſtances de ſa vie. Il porta d'abord le titre de *Marquis de Roſny*, qu'il changea depuis en celui de *Duc de Sully*, par l'érection de la Baronie de Sully-ſur-Loire en Duché-Pairie, faite par Henri IV en 1606. Ce grand Prince le fit d'abord ſon Chambellan, Grand-Voyer de France en 1597, Surintendant des Finances en 1598 & 1599. Il lui donna la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie, qu'il érigea en ſa faveur l'an 1601 en Office de la Couronne. Ce même Monarque en 1602 lui donna le Gouvernement de la Baſtille, & la Surintendance des Fortifications, des Bâtimens, des Ports, Navigation & Commerce de France. Il l'envoya en Angleterre en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire; & à ſon retour il lui donna le Gouvernement du Haut & Bas-Poitou. Il fut honoré de pluſieurs Ambaſſades, de la principale adminiſtration des affaires de l'État, & ſurtout de l'amitié & confiance de ſon Maître, qui lui écrivoit ordinairement de ſa main, & en des termes les plus obligeans, l'appelant *ſon ami*, &c.

La plupart de ces Lettres ſont imprimées, & M. le Duc de Bethune, comme aîné de la Maiſon de Béthune aujourd'hui, a en garde les originaux. On trouve dans les mémoires particuliers qu'il ne tint qu'à lui d'être fait Connétable & Gouverneur de Normandie, mais également rempli de ſageſſe & de reli-

gion, il fut toujours très-éloigné de faire la moindre démarche par des motifs intéreſſés. Senſiblement touché de la mort de ſon Maître, il quitta le Miniſtère, laiſſant le bon ordre partout. Il fit enſuite entre les mains du Roi une démiſſion volontaire des charges de Surintendant de ſes Finances, & du Gouvernement de la Baſtille; c'eſt de tant de grandes Charges qu'il poſſédoit, tout ce qui lui fut permis alors de quitter. Pour celles de Grand-Maître de l'Artillerie & de Surintendant des Fortifications & des Bâtimens, elles reſtoient naturellement dans ſa Maiſon. Le Prince *d'Henrichemont*, Marquis de Roſny, ſon fils aîné, en ayant la ſurvivance, les exerça juſqu'à la mort.

Après ces diſpoſitions, le Duc de *Sully* quitta la Cour, & ſe retira dans ſes Terres pour mettre un intervalle entre la vie & la mort. Sa retraite néanmoins fut interrompue pluſieurs fois par les beſoins de l'Etat, qui dans les tems difficiles trouvoient encore des reſſources dans ſon expérience & ſa fidélité. Enfin le Roi Louis XIII mit la dernière main à ſa gloire, en lui envoyant dans ſa retraite le bâton de Maréchal de France. Il reçut cet honneur le 18 Décembre 1634, & mourut à ſon Château de Villebon au pays Chartrain le 21 Décembre 1641 avec cet éloge d'avoir été *ſincère, ſage, diſcret*, & *très-exact à tenir ce qu'il avoit promis*. Son corps fut porté à Nogent-le-Rotrou, Terre de ſa Maiſon au Perche. On dit que la Broſſe, ſon Précepteur, admirant ſon eſprit, lui avoit prédit ſa fortune. Nous avons ſous ſon nom des Mémoires fort eſtimés, intitulés: *Economie Royale*, &c. Il avoit épouſé, 1° le 4 Décembre 1583, *Anne de Courtenay*, fille puînée de *François de Courtenay*, Seigneur de Bontin, morte à Mantes en 1589; 2° en 1592, *Rachel de Cochefilet*, fille de *Jacques*, Comte de Vaucelas. La Ducheſſe de *Sully*, quoiqu'élevée dans la Religion Catholique, qu'elle avoit toujours profeſſée pendant la vie de ſon premier mari, ſe fit proteſtante pour épouſer le Duc de *Sully*, &, comme lui, mourut dans cette Religion à Paris le 30 Décembre 1659, âgée de 93 ans, & ſon corps fut auſſi porté à Nogent-le-Rotrou, où l'on voit ſon mauſolée à côté de celui de ſon mari, proche l'Hôpital dudit Nogent-le-Rotrou. Elle étoit ſœur d'*André de Cochefilet*, Comte de Vaucelas, Baron de Vauvineux, Ambaſſadeur du Roi en Eſpagne, Chevalier de ſes Ordres. Cette Maiſon de *Cochefilet* eſt des plus anciennes du Perche, où elle étoit alors établie depuis long-temps, quoique tirant ſon origine d'Ecoſſe & d'Angleterre.

Du premier lit vint:

1. Maximilien, qui ſuit.

Et du ſecond:

Cinq garçons morts en bas âge;

7. François, chef de la branche des Ducs & Comtes d'*Orval*, rapportée ci-après;
8. Catherine, morte en bas âge;
9. Marguerite, morte à Paris le 21 Octobre 1660, dans ſa 63e année, faiſant profeſſion de la Religion Proteſtante. Elle eſt le ſeul enfant du Duc de *Sully*, qui ſoit mort hors du ſein de l'Egliſe Catholique. Elle avoit épouſé, par contrat du 7 Février 1605, *Henri*, Duc de *Rohan*, dont les armes ſont: *de gueules, à neuf macles d'or en pal*, 3, 3, 3;
10. Et Louis, née en 1602, mariée, par contrat paſſé au Château de Montpipeau le 23 Mai 1620, à *Alexandre de Levis*, Marquis de Mirepoix, dont les armes ſont *d'or, à trois chevrons de ſable*.

XX. Maximilien de Béthune, IIe du nom, Prince Souverain d'Henrichemont, *par la grâce de Dieu*, Marquis de Roſny, né à Paris en 1588, Gouverneur de Mantes & de Gergeau, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, fut pourvu de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, & de Surintendant des Fortifications de France ſur la démiſſion de ſon père, par Lettres-Patentes du 10 Avril 1610. Il mourut le 1er Septembre 1634. Il avoit épouſé, le 15 Septembre 1605, *Françoiſe de Créquy*, morte le 23 Janvier 1656, fille aînée de *Charles* Sire de *Créquy*, Prince de Poix, Seigneur de Blanchefort, & de Créquy, Duc de Leſdiguières, Pair & Maréchal de France, dont les armes ſont: *écartelé, aux* 1 *&* 4 de Blanchefort, *qui eſt d'or, à deux lions léopardés de gueules; aux* 2 *&* 3 de Créquy, *qui eſt d'or, au crequier de gueules*, & de *Madeleine de Bonne*, Dame de Leſdiguières, fille du Connétable de ce nom. De ce mariage vinrent:

1. Maximilien-François, qui ſuit;
2. Et Louiſe, morte ſans alliance le 11 Février 1679, & enterrée aux Becquets.

Il eut encore de *Marie d'Hourmel*, ſa maîtreſſe:

Un fils, mort en bas âge;

Et *Anne*, morte en 1658, qui avoit épouſé 1° *Timoléon de Beauves*, Seigneur de Contenant; & 2° en 1654, *Henri de Senneterre*, Marquis de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi.

XXI. MAXIMILIEN-FRANÇOIS DE BÉTHUNE, Duc de Sully, Pair de France, Prince Souverain d'Henrichemont & de Boisbelle, Marquis de Roſny, Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné, Gouverneur de Mantes, de Meulan, & du Pays Vexin, accompagna *Charles de Créquy*, Duc de Leſdiguières, ſon oncle, dans ſon Ambaſſade à Rome en 1633. Il prêta ſerment en qualité de Duc de Sully & Pair de France le 17 Mars 1642, & mourut le 11 Juin 1662, âgé de 47 ans. Il avoit épouſé, le 3 Février 1639, *Charlotte Séguier*, morte le 5 Juin 1704, âgée de 81 ans 10 mois, & enterrée dans l'Egliſe des Religieuſes de Sainte-Eliſabeth à Paris, où elle s'étoit retirée. Elle s'étoit remariée, le 29 Octobre 1668, à *Henri de Bourbon*, Duc de Verneuil, Pair de France, fils naturel du Roi HENRI IV, & de *Catherine-Henriette de Balzac-d'Entragues*. Elle étoit ſeconde fille & héritière de *Pierre Séguier*, Chancelier de France, dont les armes ſont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef, & d'un mouton d'argent en pointe*, & de *Marie Fabry*. Leurs enfans furent:

1. MAXIMILIEN-PIERRE-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. MADELEINE-FRANÇOISE, Religieuſe Carmélite, à Pontoiſe;
3. MARGUERITE-LOUISE, morte à Paris le 25 Janvier 1726, âgée de 83 ans. Elle avoit épouſé, 1° le 23 Janvier 1658, *Armand de Gramont*, Comte de Guiche, mort le 28 Novembre 1673; & 2° le 6 Février 1681, *Henri de Daillon*, Duc du Lude, Pair & Grand-Maître de l'Artillerie, & Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Timoléon*, Comte du Lude, & de *Marie de Feydeau*. Elle reſta veuve ſans enfans, le 30 Août 1685, fut Dame du Palais de la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, & d'Honneur de Madame la Ducheſſe de BOURGOGNE.
4. Et MARIE-THÉRÈSE, morte jeune, le 19 Août 1658.

XXII. MAXIMILIEN-PIERRE-FRANÇOIS DE BÉTHUNE, Duc de Sully, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Prince Souverain, *par la grâce de Dieu*, d'Henrichemont & de Boisbelle, Marquis de Roſny & de Conty, Baron de Bontin, Vicomte de Meaux & de Breteuil, Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné, Gouverneur de Mantes, Meulan, Pontoiſe, du Pays Vexin, &c., né le 11 Février 1640, mort à ſon Château de Sully, au mois de Juin 1694, fut marié, au Château de Meudon, le 1er Octobre 1658, avec *Marie-Antoinette Servien*, morte en 1702, fille d'*Abel*, Marquis de Sablé & de Châteauneuf, Miniſtre d'Etat, Surintendant des Finances, dont il eut:

1. MAXIMILIEN-PIERRE-FRANÇOIS-NICOLAS, qui ſuit;
2. MAXIMILIEN-HENRI, rapporté après ſon frère aîné;
3. MADELEINE, appelée *Mademoiſelle d'Henrichemont*;
4. LOUISE-ELISABETH, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie, à Saint-Denis;
5. Et CHARLOTTE, morte en bas âge, en 1672.

XXIII. MAXIMILIEN-PIERRE-FRANÇOIS-NICOLAS DE BÉTHUNE, Duc de Sully, Pair de France, Prince Souverain d'Henrichemont & de Boisbelle, Marquis de Roſny & de Conty, Comte de Gyen, Vicomte de Breteuil & de Meaux, Lieutenant-Général du Vexin-François, Gouverneur de Mantes & de Gergeau, né le 25 Septembre 1664, prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair de France, le 16 Janvier 1688, & mourut le 24 Décembre 1712, ſans laiſſer d'enfans. Il avoit épouſé, le 10 Avril 1689, *Madeleine-Armande de Cambout*, morte le 30 Janvier 1721, âgée de 56 ans, fille d'*Armand*, Duc de Coislin, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie du Hargouet*, Dame de Kaergrech.

XXIII. MAXIMILIEN-HENRI DE BÉTHUNE, ſecond fils de MAXIMILIEN-PIERRE-FRANÇOIS, & de *Marie-Antoinette Servien*, baptiſé à Saint-Paul le 19 Juillet 1669, fut connu ſous le nom de *Chevalier de Sully*, pendant la vie de ſon frère; après ſa mort, il eſt devenu Duc de Sully, Pair de France, Prince Souverain d'Henrichemont & de Boisbelle, Marquis de Conty, Comte de Gyen, Vicomte de Breteuil & de Meaux, Lieutenant de Roi au Vexin-François, Gouverneur des Ville & Château de Mantes & de Gyen-ſur-Loire, prêta ſerment en qualité de Duc & Pair de France, le 14 Février 1713, & fut reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 16 Juin 1724. Il entra dans une Compagnie des Mouſquetaires du Roi en 1684, fut Lieutenant dans le Régiment du

Roi jusqu'en 1689; Capitaine dans le Régiment Royal la même année; Mestre-de-Camp de Cavalerie depuis 1693 jusqu'en 1706, & Brigadier des Armées du Roi en 1703; se trouva en Allemagne au siege de Philippsbourg, de Mannheim, de Frankenberg, & à la prise de Wurtemberg; en Flandre, aux sièges de Dixmude & d'Ath, & au bombardement de Bruxelles; & en Italie, aux combats de la Victoria, de Luzzara & de Cattane, où il commanda la Cavalerie. Le Duc de Sully mourut à Paris le 2 Février 1729, sans postérité; son corps fut porté à Sully, & son cœur à la Visitation de Saint-Denis en France. Par sa mort, le Duché-Pairie de Sully a passé à la branche des Ducs & Comtes d'*Orval*. Il épousa, par contrat passé à Paris le 14 Février 1719, *Marie-Jeanne Guyon*, morte à Paris le 31 Octobre 1736, âgée de 63 ans. Elle avoit épousé, 1° *Louis-Nicolas Fouquet*, Comte de Vaux, Vicomte de Melun, Seigneur de Mincy, mort le 1er Juin 1705.

BRANCHE

des Comtes & Ducs D'ORVAL, *devenue branche des Ducs* DE SULLY, *aînée de la Maison* DE BÉTHUNE.

XX. FRANÇOIS DE BÉTHUNE, fils puîné de MAXIMILIEN, Duc de Sully, & de *Rachel de Cochefilet*, la seconde femme, Comte, puis Duc d'Orval, Pair de France, Comte de Muret & de Villebon, Marquis de Nogent-le-Rotrou, Baron de Courville, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Lieutenant-Général du pays Chartrain, Conseiller au Conseil d'Etat & Privé, Gouverneur de Saint-Maixent, de Figeac, Cardenac & Cardaillac; Surintendant des Bâtimens, & Grand-Voyer de France, &c., se signala en 1621, à la defente de Montauban, & donna en diverses occasions des marques de sa valeur. Il fut fait Maréchal-de-Camp des Armées du Roi en 1624, Mestre-de-Camp du Régiment de Picardie en 1625, Grand-Ecuyer de la Reine ANNE D'AUTRICHE en 1627, & Chevalier des Ordres par Louis XIII en 1633. Louis XIV érigea en sa faveur la Terre de Nogent-le-Rotrou au Perche, avec ses dépendances, en Duché-Pairie: les Lettres en furent expédiées à Melun, au mois de Juin 1652; mais ayant négligé de les faire enregistrer au Parlement, cette dignité n'a point passé à ses successeurs. Il mourut le 6 Juillet 1678, & fut enterré aux Capucines de Paris. Il avoit épousé 1° à Montauban, le 19 Décembre 1620, *Jacqueline de Caumont*, fille de *Jacques-Nompar de Caumont*, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, & de *Charlotte de Gontaut-Biron*; 2° *Anne d'Harville*, morte le 18 Novembre 1716, & enterrée aux Capucines de Paris, seconde fille d'*Antoine*, Marquis de Palaiseau. Les enfans du premier lit sont:

1. MAXIMILIEN-LÉONOR, Marquis de Béthune, tué à la prise de Piombino, en 1646;
2. MAXIMILIEN-ALEXIS, qui suit;
3. PHILIPPE, Vicomte de Meaux, Baron de Guelpre, mort le 22 Août 1682, laissant de *Geneviève de Mici*, Dame de Guelpre:
   MARIE-ANGÉLIQUE, Religieuse à Port-Royal;
4. MARIE-LOUISE-ANGÉLIQUE, Abbesse de Saint-Pierre de Reims, en 1654, morte le 28 Février 1711, âgée de 87 ans, après avoir gouverné cette Abbaye pendant 56 ans;
5. FRANÇOISE, Religieuse de Port-Royal-de-Paris;
6. ANNE-LÉONORE-MARIE, Abbesse de Gif.

Du second lit naquirent:

7. LOUIS, mort sans postérité;
8. ARMAND, rapporté après la postérité de son frere aîné;
9. Un autre ARMAND, Chevalier de Malte;
10. ANNE-ELÉONORE, Religieuse à Beaulieu, morte en 1709;
11. Et une autre ANNE-ELÉONORE, Abbesse de Gif, morte dans son Abbaye le 28 Novembre 1750, âgée de 78 ans.

XXI. MAXIMILIEN-ALEXIS, Marquis de BÉTHUNE, Comte d'Orval, mourut le 30 Juin 1692. Il avoit épousé, le 11 Décembre 1668, *Catherine de la Porte*, morte le 6 Août 1706, & enterrée aux Carmes-Déchaussés proche le Luxembourg à Paris, fille de *Georges*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hotel, mort Conseiller d'Etat, & de *Françoise Chevalier*. De ce mariage sont nés:

1. MAXIMILIEN-FRANÇOIS, qui suit;
2. LOUIS-GEORGES, dit *le Chevalier de Béthune*;
3. ANNE, dite *Mademoiselle de Courville*;
4. CATHERINE, dite *Mademoiselle de Béthune*, morte le 19 Février 1738, âgée de 82 ans;
5. Et FRANÇOISE-MARIE, le 10 Juin 1678, à *François-Armand*, Marquis de *Gadagne-Hostun*.

XXII. MAXIMILIEN-FRANÇOIS DE BÉTHUNE, Marquis de Courville & de Villebon, en 1671, fut Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roi, & mourut avant son pere, le 18 Avril

1685. Il avoit épouſé, en 1684, *Marie-Jeanne-Catherine d'Orléans*, morte le 2 Avril 1688, fille de *Henri-Auguſte*, Marquis de Rothelin, & de *Marie le Bouteillier-de-Senlis*, ſa première femme. De ce mariage vint:

XXIII. Louis-Pierre-Maximilien de Béthune, né poſthume en Avril 1685, Marquis de Courville & de Villebon, Comte de Nogent, Chevalier de la Toiſon-d'Or, premier Gentilhomme de la Chambre de Monſeigneur le Duc de Berry, fils de France, ci-devant Lieutenant au Gouvernement de Chartres, & pays Chartrain, Colonel du Régiment de la Reine-Infanterie, & devenu Duc de Sully & Pair de France par la mort de Maximilien-Henri de Béthune, dernier Duc de Sully. Il mourut le 9 Avril 1761. Il avoit épouſé, le 10 Janvier 1709, *Louiſe Deſmaretz*, morte le 28 Novembre 1756, fille de *Nicolas*, Marquis de Maillebois, & de *Madeleine de Béchameil*. Il a eu:

1. Louise-Nicole-Maximilienne d'Orval, née en 1710, morte le 13 Août 1766. Elle avoit épouſé, en 1731, *Louis-Vincent*, Marquis de *Goesbriant*, Seigneur de Morlai, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de ſes Armées, mort le 4 Mai 1744;
2. Et Madeleine-Henriette-Maximilienne de Béthune, née en 1713, mariée, le 22 Février 1743, à *Charles-François de l'Aubeſpine*, Meſtre-de-Camp de Cavalerie.

XXI. Armand de Béthune, fils puîné de François d'Orval, & d'*Anne d'Harville*, ſa ſeconde femme, fut Abbé de Senanques en 1680, puis de Poultières de Blanche-Couronne. Il quitta l'état eccléſiaſtique après la mort du Duc de Sully, dont il ſe porta pour héritier, & fut appelé *le Comte d'Orval*, depuis ſon mariage. Il mourut à Paris le 23 Juin 1737, dans la 81ᵉ année de ſon âge, & a été enterré dans l'Egliſe de St.-Paul, ſa Paroiſſe. Il intenta procès à ſon petit-neveu, pour la dignité de Duc & Pair, & pour la propriété du Duché de Sully; mais il fut débouté de ſes prétentions par Arrêt du Conſeil du 13 Mars 1730, à la charge cependant de lui rembourſer le prix de la Terre de Sully, ſur le pied de l'Edit de 1711, dont il demeureroit en poſſeſſion juſqu'à l'entier rembourſement. Il épouſa, le 14 Mai 1729, *Jeanne Aubery-de-Vatan*, morte le 12 Novembre 1752, dans la 40ᵉ année de ſon âge. Elle étoit fille de *Jean Aubery*, Marquis de Vatan, & de *Madeleine-Louiſe de Bailleul*. Il a eu:

XXII. Maximilien-Antoine-Armand de Béthune, Prince Souverain, *par la grâce de Dieu*, d'Henrichemont & de Boisbelle, Duc de Sully, Pair de France, par la mort de Louis-Pierre-Maximilien de Béthune, qui n'a laiſſé que des filles, Marquis de Conty, Vicomte de Breteuil, Francaſtel, & autres lieux, né le 18 Août 1730, a été appelé en naiſſant *Vicomte de Meaux*, puis *Prince d'Henrichemont*. A l'âge de 15 ans, il fut Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie; le 15 Octobre 1748, il eut une Compagnie dans le Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie, où il ſervit juſqu'au 1ᵉʳ Février 1749, qu'il obtint l'agrément d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, à la tête duquel il ſe trouva au Camp ſous la Sarre, en 1754; fit la Campagne de 1757 dans le pays d'Hanovre, & ſe trouva à la bataille d'Haſtenbeck contre le Duc de Cumberland. Il a épouſé, le 21 Février 1749, *Louiſe-Gabrielle de Châtillon*, nommée en 1753, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, fille d'*Alexis-Madeleine-Roſalie de Châtillon*, Duc & Pair de France, & de *Gabrielle le Veneur de Tillières*. Voyez CHATILLON & LE VENEUR. Le Duc de *Sully*, appelé aujourd'hui *le Duc de* Béthune, a eu:

1. Maximilien-Alexis, qui ſuit;
2. Maximilien-Gabriel-Louis, appelé *le Vicomte de* Béthune, puis Duc de Sully, né le 2 Juillet 1756, tenu ſur les fonts de baptême, en la paroiſſe de St.-Sulpice, par Maximilien-Louis-Pierre de Béthune, Duc de Sully, & par *Gabrielle-Raphaël*, Comteſſe de *Tillières*, ſa biſayeule;
3. N..... de Béthune, morte en naiſſant en 1751;
4. N..... de Béthune, auſſi morte en naiſſant en 1753;
5. Et Maximilienne-Louise-Gabrielle, appelée *Mademoiſelle de Béthune*, née en 1761.

XXIII. Maximilien-Alexis de Béthune, appelé d'abord *Prince d'Henrichemont*, puis titré *Duc de Sully*, né le 2 Juillet 1750, a été tenu ſur les fonts de baptême, à la Paroiſſe de St.-Sulpice, par le feu Duc de *Châtillon*, ſon grand-père maternel, & la Comteſſe d'*Orval*, ſa grande-mère paternelle. Il a ſervi dans le Corps des Carabiniers, & eſt mort le 24 Juin 1776. Il avoit épouſé, par contrat ſigné le 17 Février 1767, *Henriette-Roſalie de*

Baylens-Poyanne, morte le 14 Octobre 1772, fille de *Bernard*, Marquis de Poyanne, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Inſpecteur de Cavalerie, & de *Charlotte-Louiſe de Leuville*. De ce mariage eſt iſſue :

N... née le 27 Septembre 1772.

BRANCHE

des Comtes DE SELLES *& Marquis* DE CHABRIS, *Comtes & Marquis* DE BÉTHUNE.

XIX. PHILIPPE DE BÉTHUNE, ſixième fils de FRANÇOIS, Baron de Roſny, & de *Charlotte Dauvet*, Baron, & depuis Comte de Selles, de Charoſt, de Mors, Marquis de Chabris, Seigneur de Font-Moireau, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général pour Sa Majeſté en Bretagne, Gouverneur de la ville de Rennes, Conſeiller ès Conſeils d'Etat Privé & de Finances; Chef du Conſeil des Dépêches Etrangères, Gouverneur de la perſonne de GASTON, Duc d'Orléans, ſecond fils de HENRI IV, premier Gentilhomme de ſa Chambre; Lieutenant de ſa Compagnie de Gendarmes, Surintendant de ſa Maiſon, Bailli de Mantes & de Meulan, étoit frère puiné de MAXIMILIEN, premier Duc de Sully, Grand-Maître de l'Artillerie de France; il ſervit avec diſtinction les Rois HENRI III & HENRI IV, dans toutes les guerres de la Ligue. Il fut envoyé en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire auprès de JACQUES VI, Roi d'Ecoſſe. Après s'être dignement acquitté de cet emploi, le Roi le nomma ſon Ambaſſadeur Ordinaire à Rome en 1601; il y réſida près de quatre années ſous trois Papes, qui furent CLÉMENT VIII, LÉON XI & PAUL V; il eut même beaucoup de part à l'élection des deux derniers, en quoi il rendit à la France de très-grands ſervices. L'hiſtoire remarque que ce Seigneur releva la gloire de nos François dans ce pays-là. Le repos de l'Italie, qui étoit troublé par des différends ſurvenus entre le Roi d'Eſpagne, les Ducs de Savoie & de Mantoue, fut un ouvrage du zèle & de la capacité de PHILIPPE DE BÉTHUNE. Le Roi s'étoit rendu médiateur entre ces Princes, tout fut terminé par le Traité de Pavie en 1617 & 1619. PHILIPPE DE BÉTHUNE fut encore envoyé à Angoulême conjointement avec le Cardinal de la Rochefoucauld, vers la Reine-mère, qui s'étoit retirée de la Cour. Il ſéjourna auprès de cette Princeſſe juſqu'à l'entier raccommodement avec le Roi ſon fils, il fut député, en 1624, extraordinairement avec le Duc d'Angoulême, vers l'Empereur & les autres Princes d'Allemagne; & peu d'années après, le Roi, toujours plus content de ſes ſervices, le choiſit pour ſon Ambaſſadeur Extraordinaire auprès du Pape URBAIN VIII, Ambaſſade importante & chargée de grandes négociations; car outre les affaires de Rome, il fut ſpécialement chargé de celles de la Valteline, dont il ſigna le Traité pour le Roi avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. En 1629, il eut à négocier un Traité d'Union entre le Roi, ſa Sainteté, & la République de Veniſe, pour empêcher la Maiſon d'Autriche de prendre Cazal, & d'opprimer la Maiſon de Mantoue; en quoi il réuſſit à la ſatisfaction de toutes les Puiſſances intéreſſées. Lorſque PHILIPPE DE BÉTHUNE partit de Rome, le Pape URBAIN VIII écrivit à ſon ſujet au Roi, une lettre qui a mérité d'être tranſmiſe à la poſtérité. Il fonda dans la ville de Selles une Congrégation de *Feuillans*, & une Maiſon d'*Urſulines* qu'il fit venir du Couvent de Blois; fit de grandes libéralités à pluſieurs Egliſes ſur la fin de ſes jours, & ſe retira en ſon Château de Selles en Berry, où il mourut en 1649, âgé de 88 ans. Il avoit épouſé, 1° en 1600, *Catherine le Bouteillier-de-Senlis*, fille de *Philippe*, Seigneur de Mouy; 2° en 1608, *Marie d'Alègre*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. PHILIPPE, né en 1601, mort au berceau;
2. HIPPOLYTE, qui ſuit;
3. HENRI, Archevêque de Bordeaux, né à Rome en 1604, pendant que ſon père y étoit Ambaſſadeur. Le Roi LOUIS XIII le nomma à l'Evêché de Bayonne en 1626, enſuite à celui de la Rochelle en 1628; LOUIS XIV lui donna l'Archevêché de Bordeaux en 1646, il avoit été auparavant Aumônier de GASTON de France, Duc d'Orléans, & mourut le 11 Mai 1680;
4. LOUIS, auteur de la branche des Ducs de *Charoſt*, rapportée ci-après;
5. ET MARIE, née à Rome en 1602, morte en 1628, première femme de *François-Annibal Duc d'Eſtrées*, Pair & Maréchal de France, & mère du Cardinal d'*Eſtrées*.

XX. HIPPOLYTE DE BÉTHUNE, Comte de Selles, Marquis de Chabris, &c., ſurnommé *le Comte de Béthune*, Chevalier des Ordres du Roi, l'un des trois Conſeillers d'Etat d'Epée, Chevalier d'Honneur de la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, naquit à Rome en 1603,

durant la première Ambaſſade de ſon père, & fut tenu ſur les fonts au nom du Pape, par le Cardinal Sanceſareo, qui le nomma *Hippolyte*, du nom que ſa Sainteté portoit avant ſon Pontificat. Le Roi lui donna, à l'âge de 8 ans, la ſurvivance de la charge de premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON, Duc d'Orléans, ſon frère; & à peine en avoit-il 22, que Sa Majeſté l'envoya à Rome vers le Pape URBAIN VIII, au ſujet du mariage de HENRIETTE DE FRANCE, avec CHARLES II, Roi d'Angleterre. Il ſuivit depuis le Roi LOUIS XIII dans toutes ſes expéditions importantes, & le ſervit avec diſtinction aux ſièges de Montauban, de la Rochelle, de Corbie & ailleurs. Il fut depuis choiſi pour être Gouverneur de Monſeigneur le Dauphin; mais ſes infirmités continuelles, qui le conduiſirent au tombeau, firent qu'on lui ſubſtitua le Duc de Montauſier. Il s'acquit une ſi grande réputation de prudence & de probité, qu'il devint l'arbitre des plus grandes affaires parmi les perſonnes de qualité de la Cour & de la Ville. LOUIS XIV lui fit l'honneur d'aller le viſiter pendant ſa dernière maladie, & de conſoler ſa femme & ſa famille ſur une ſi grande perte. Ce fut en cette occaſion que le Comte de BÉTHUNE ſupplia le Roi d'accepter une bibliothèque de 2500 volumes manuſcrits, raſſemblés par les ſoins de ſon père & les ſiens, qui ont été mis dans la Bibliothèque du Roi, & auſſi des Tableaux originaux des plus excellens peintres d'Italie & autres, avec des Statues & des Buſtes antiques de marbre & de bronze. Il mourut le 24 Septembre 1665. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Novembre 1629, *Anne-Marie de Beauvilliers*, Dame d'atours de la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, morte le 12 Novembre 1698, âgée de 78 ans, fille d'*Honorat de Beauvilliers*, Comte de Saint-Aignan, & de *Jacqueline de la Grange-de-Montigny*. Leurs enfans ſont:

1. PHILIPPE, Comte de Selles, né le 3 Novembre 1630, mort le 3 Mars 1658, ſans enfans de *Marie d'Eſtampes*, morte le 13 Décembre 1697, après s'être remariée à *Jean-Baptiſte Goth*, Marquis de Rouillac, Duc d'Épernon. Elle étoit fille de *Jean*, Comte d'Eſtampes;
2. HENRI, qui ſuit;
3. ARMAND, né le 7 Août 1635, Abbé de la Vernuſe, Evêque de Saint-Flour en 1661, puis du Puy en 1664, mort en Décembre 1703;
4. FRANÇOIS-GASTON, mentionné après la poſtérité de ſon aîné;
5. FRANÇOIS-ANNIBAL, d'abord Chevalier de Malte, Chef d'Eſcadre, mort à Paris le 19 Octobre 1732, âgé de 90 ans. Il quitta l'Ordre pour ſe marier avec *Renée le Borgne-de-l'Eſquiſiou*, morte au mois de Décembre 1709, veuve de *Robert-Louis*, Marquis de *Coyetenval*. De ce mariage eſt née;

   JACQUELINE DE BÉTHUNE, mariée, par contrat du 18 Novembre 1714, à *Fabien-Albert du Queſnel*, Marquis de Coupigny;
6. HIPPOLYTE, Aumônier de la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, Evêque & Comte de Verdun, & Prince du Saint-Empire, &c., mort le 24 Août 1720;
7. LOUIS, Abbé de Beaulieu, puis, ayant quitté l'état eccléſiaſtique, Marquis de Béthune & de Chabris, Gouverneur d'Ardres & du Comté de Guines en 1677, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort à Paris le 29 Février 1728, âgé de 84 ans. Il avoit épouſé, 1° en 1677, *Eliſabeth du Gripon*, famille ancienne & originaire de Bretagne, morte à Paris le 17 Septembre 1704; 2° le 29 Juin 1707, *Marie-Thérèſe d'Auzielles*, morte le 15 Octobre 1736, fille de *Jean-Louis*, Ecuyer, Seigneur d'Auzielles, & de *Marie-Madeleine de Damas*. Il eut du premier mariage:

   HIPPOLYTE DE BÉTHUNE, né le 25 Juillet 1682, qui a été Capitaine de Cavalerie, & s'eſt trouvé en cette qualité le 26 Août 1709 au combat de Rumersheim en Alſace, où il ſe diſtingua. Il fut fait depuis Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, le 4 Avril 1716.

   Du ſecond mariage vinrent:

   MAXIMILIEN-LOUIS, né le 1er Septembre 1710;

   Et MAXIMILIEN-HENRI-GABRIEL, né le 27 Novembre 1713, morts tous les deux en bas âge;
8. ANNE-BERTHE, Abbeſſe de Saint-Corantin près Mantes, & depuis Abbeſſe de Beaumont-lès-Tours;
9. MARIE, Abbeſſe de Montreuil, près Laon;
10. CATHERINE, morte le 6 Novembre 1625, veuve du Marquis de *la Roque*;
11. Et autre MARIE, femme & veuve du Marquis de *Rouville*, Gouverneur d'Arles & Comté de Guines.

XXI. HENRI DE BÉTHUNE, né le 29 Mars 1632, fut premièrement Chevalier de Malte,

puis Comte de Selles après la mort de ſon frère aîné, connu ſous le nom de *Comte de Béthune*. Il mourut au mois de Novembre 1690, laiſſant de *Marie-Anne Dauvet*, fille de *Nicolas Dauvet*, Comte des Marais, Grand-Fauconnier de France, & de *Catherine de Lantage*, Dame de Vitry :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Marie-Henri, Chevalier de Malte, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi en 1707, & Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans en 1724 ;
3. Anne-Marie, Prieur de Grammont, nommé Abbé de St.-Aubin-les-Bois, Diocèſe de Saint-Brieuc, le 6 Novembre 1717 ;
4. Et Marie-Paule, née le 24 Mai 1677, reçue Demoiſelle de Saint-Cyr en Juin 1685, qui périt malheureuſement dans un incendie, qui conſuma ſa chambre & une partie du logis de l'Abbaye de Notre-Dame-des-Prés à Paris, où elle logeoit.

XXII. Louis, Comte de Béthune, baptiſé le 15 Juin 1663, & Capitaine de Vaiſſeau, puis Chef d'Eſcadre au mois de Décembre 1720, & Lieutenant-Général des Armées navales à la promotion du 10 Mars 1734. Il étoit auſſi Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & mourut à Rochefort le 10 Novembre 1734. Il avoit épouſé, le 31 Mai 1708, *Marie-Thérèſe-Paulette de la Combe*, morte à Paris le 20 Mai 1739, âgée de 70 ans, veuve de *Pierre le Moine*, Seigneur d'Iberville, Capitaine de Vaiſſeaux, & Chevalier de Saint-Louis. De ce mariage ſont nés :

1. Armand-Louis, qui ſuit ;
2. Et Marie-Armande, née à Paris le 24 Juillet 1709, mariée, le 17 Février 1746, à *Jean Paris*, Sieur de Montmartel, Marquis de Brunoy, mort le 10 Septembre 1766, dont elle a un fils, appelé *le Marquis de Brunoy*, marié à Mademoiſelle de *Peruſſe-d'Eſcars*.

XXIII. Armand-Louis, Marquis de Béthune, né le 20 Juillet 1711, ſucceſſivement Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Rouſſillon, Guidon de Gendarmerie en 1739, Colonel-Général de la Cavalerie-Légère, le 23 Avril 1759, & Chevalier des Ordres du Roi ; marié, 1° le 7 Mars 1746, à *Marie-Edmée de Boullongne*, née en Juillet 1725, morte le 3 Juillet 1753, fille de *Jean*, ancien Contrôleur-Général ; & 2° le 19 Avril 1755, à *Marie-Thérèſe Croſat*, fille de *Louis-Antoine Croſat*, Baron de Thiers, & de *Marie-Louiſe-Auguſtine de Laval-Montmorency*. Il a du premier lit :

1. Catherine-Pauline, née le 2 Juin 1752, mariée, au mois de Mai 1770, à *Jean-Baptiſte-Antonin de Colbert*, Comte de Seignelay, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Champagne ;
2. Et Armande-Jeanne-Claude, dite *Mademoiſelle de Béthune-Chabris*, née le 29 Juin 1753, mariée, le 5 Octobre 1772, à *Félicité-Jean-Louis-Etienne de Durfort*, dit *le Comte Louis de Durfort*.

Et du ſecond lit vinrent :

3. Armand-Louis, dit *le Marquis de Béthune*, né le 20 Janvier 1756 ;
4. Armand-Louis-Jean, dit *le Chevalier de Béthune*, né le 30 Avril 1757 ;
5. Armande-Pauline-Charlotte, née le 18 Octobre 1758 ;
6. Et Armande-Louiſe-Adélaïde, née le 12 Novembre 1761.

RAMEAU
de la branche des Comtes de Selles *& Marquis* de Chabris.

XXI. François-Gaston de Béthune, quatrième fils d'Hippolyte, & d'*Anne de Beauvilliers*, Marquis de Chabris, né le 13 Mai 1688, Lieutenant-Général des Armées du Roi, après avoir ſervi à la tête d'un Régiment de Cavalerie à la Campagne de Flandre, fut envoyé, en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire, en 1671, pour le mariage de Monſieur Philippe, Duc d'Orléans, frère du Roi, avec Madame Elisabeth-Charlotte de Bavière, Comteſſe Palatine du Rhin, & ſigna le contrat de leur mariage au nom de ſon Alteſſe Royale, en 1672. Il ſuivit le Roi dans ſa Campagne de Hollande, qui le fit Gouverneur de Clèves, & Commandant en chef des troupes que Sa Majeſté laiſſa dans le pays ; il y fut fait priſonnier de guerre, allant reconnoître les quartiers. Le Prince Sobieski ayant été élevé ſur le trône de Pologne en 1674, Louis XIV envoya le Marquis de Béthune le complimenter ſur ſon avènement à la Couronne ; & au retour, il fut créé Chevalier des Ordres du Roi, le 22 Décembre 1675, & chargé d'en porter le Collier au Roi de Pologne, qu'il lui donna dans l'Egliſe de Koskieu, le 30 Novembre 1676. Il eut la même année la qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire auprès de ce Prince, juſqu'en 1680, & y ſervit utilement par ſes négociations. Il s'acquit une

ſi grande réputation en Pologne, que JEAN SOBIESKI le propoſa aux Hongrois, lorſqu'ils vinrent lui demander un Roi dans ſa famille, offrant de le ſoutenir de ſes forces; mais ce projet manqua par les intrigues de la Cour de Vienne. En 1686, le Roi le nomma encore ſon Ambaſſadeur en Pologne, où le Comte de Thun étant venu de la part de l'Empereur avec le même caractère; & ayant eu la hardieſſe de publier des écrits injurieux à la France, & même à la perſonne ſacrée du Roi, le Marquis de Béthune l'appela en duel pour venger ſur lui-même l'inſulte qu'il faiſoit au Roi ſon maître; mais des amis communs détournèrent l'action, & le Comte de Thun fut rappelé peu après. Le Marquis de BÉTHUNE continua ſes fonctions d'Ambaſſadeur Extraordinaire en Pologne, avec toute la prudence poſſible, & en ſoutint le caractère juſqu'en 1691, qu'il fut envoyé par Sa Majeſté, ſon Ambaſſadeur en Suède, où il mourut le 4 Octobre 1692. Il avoit épouſé, le 11 Décembre 1668, *Marie-Louiſe de la Grange-d'Arquien*, fille de *Henri de la Grange*, Marquis d'Arquien, Chevalier des Ordres du Roi, depuis Cardinal, & ſœur de *Marie-Caſimire de la Grange-d'Arquien*, Reine de Pologne, épouſe de JEAN SOBIESKI. Il eut:

1. LOUIS, Marquis de Béthune, Gouverneur des Ville & Château de Romorentin, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Montperoux, puis Meſtre-de-Camp à la ſuite du Régiment du Roi, Cavalerie, à la tête duquel il fut tué à la bataille d'Hochſtett, le 13 Août 1704, ſans avoir été marié;
2. LOUIS-MARIE-VICTOR, qui ſuit;
3. MARIE-CATHERINE, née en Pologne au mois d'Août 1677, mariée 1° à Varſovie, le 21 Mai 1690, avec *Stanislas-Caſimir*, Prince de *Radziwil-Keski*, Grand-Maréchal de Lithuanie, neveu, à cauſe de ſa mère, de JEAN SOBIESKI, Roi de Pologne; & 2° en 1692, avec le Comte *Sapieha*, Petit-Maréchal de Lithuanie;
4. ET JEANNE-MARIE, morte le 10 Avril 1744, à Léopold. Elle avoit épouſé, à Grodeno le 6 Février 1693, *Jean Jablonowski*, Grand-Enſeigne de la Couronne de Pologne, & Palatin de Volhynie en 1690, & depuis de Ruſſie. Voyez TRÉMOILLE.

XXII. LOUIS-MARIE-VICTOR, Comte de BÉTHUNE, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Grand-Chambellan du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, a épouſé, 1° le 18 Mars 1708, *Henriette d'Harcourt de Beuvron*, morte le 6 Août 1714, fille de *François*, Marquis de Beuvron, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & d'*Angélique de Fabert*, ſa ſeconde femme, Marquiſe de la Meilleraye, Vicomteſſe de Liſlebonne, & ſœur du Maréchal Duc d'*Harcourt*, Pair de France; 2° par contrat du 17 Septembre 1715, *Marie-Françoiſe Potier*, fille de *François-Bernard Potier*, Duc de Treſmes, & de *Madeleine-Louiſe-Geneviève de Seiglières de Boisfranc*.

Du premier lit il a eu:

1. LOUIS-MARIE-VICTOR, né le 21, & baptiſé le 22 Juillet 1712;
2. FRANÇOIS-MARIE-CÉSAR DE BÉTHUNE, né le 17 Septembre 1713, appelé *le Marquis de Béthune*, mort au mois de Juin 1735, Meſtre-de-Camp de Cavalerie;
3. MARIE-CASIMIRE-THÉRÈSE-EMMANUELLE, née à Paris le 14 Février 1709, morte à Paris le 3 Mars 1755. Elle avoit épouſé, 1° le 5 Mars 1727, *François Rouſſel-de-Médavy*, Marquis de Grancey, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Dunkerque, dont elle reſta veuve ſans enfans, le 13 Juillet 1728; 2° le 15 Septembre 1729, *Charles-Louis-Auguſte Fouquet*, depuis Pair & Maréchal de France, appelé *le Maréchal-Duc de Belle-Iſle*;
4. LOUISE-MARIE-FRANÇOISE-ARMANDE, née le 15 Janvier 1710, morte le 16 Juin 1711;
5. ET FRANÇOISE-ANGÉLIQUE, née le 8 Mai 1711, morte le 11 Mars 1714.

Les enfans du ſecond lit ſont:

6. ARMAND-LOUIS-FRANÇOIS, né le 23 Décembre 1717, tué ſur un Vaiſſeau de Roi le 19 Janvier 1741, par une prétendue mépriſe des Anglois à l'égard de nos Vaiſſeaux
7. JOACHIM-CASIMIR-LÉON, qui ſuit;
8. ET MARIE-ELÉONORE-AUGUSTE, née le 30 Janvier 1730, mariée, le 27 Mars 1748, à *Louis-Armand de Seiglières, Marquis de Soyecourt*, Brigadier des Armées du Roi, ſon couſin germain.

XXIII. JOACHIM-CASIMIR-LÉON, Comte de Béthune, Seigneur des Bornes en Nivernois, ci-devant Meſtre-de-Camp du Régiment Royal Pologne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier d'Honneur de Madame ADÉLAÏDE de France, né le 20 Juillet 1724, a eu les entrées de la Chambre le 20 Novembre 1764, eſt mort à Verſailles, le 19 Décembre 1769, & a été enterré en l'Egliſe de Notre-Dame de Verſailles. Il avoit épou-

fé, le 19 Mars 1749, *Antoinette-Marie-Louiſe de Croſat*, née le 18 Avril 1731, fille de *Louis-Antoine de Croſat*, Baron de Thiers en Auvergne, Lieutenant-Général de Champagne, & de *Marie-Louiſe-Auguſtine de Laval-Montmorency*. Il laiſſa :

1. Marie-Louise, née le 25 Juin 1753, morte le même jour ;
2. Adélaïde-Augustine-Joachime, née le 9 Juillet 1756 ;
3. Marie-Augustine-Maximilienne, née le 21 Mai 1757, morte le 10 Juin 1758 ;
4. Louise-Charlotte, née le 18 Juin 1759 ;
5. Et Adélaïde-Françoise-Léontine, née le 4 Mars 1761.

BRANCHE des Ducs DE CHAROST.

XX. Louis DE BÉTHUNE, Comte, puis Duc de Charoſt, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, quatrième fils de Philippe de Béthune, Comte de Selles & de Charoſt, & de *Catherine le Bouteillier-de-Senlis*, né à Paris le 5 Février 1605, eut pour parrain le Roi Louis XIII, n'étant encore que Dauphin, & pour marraine Elisabeth de France, depuis Reine d'Eſpagne. Il fit ſes premières armes en Hollande ; de retour en France, il commanda pendant ſept ans en qualité de Meſtre-de-Camp, le Régiment de Picardie, & ſe trouva à la tête de ce Régiment, aux ſiéges de la Rochelle, de Privas, de Pignerol & de Saluce, au combat de Veillanne, & à l'attaque du Pont-de-Carignan, en 1628. Enſuite il eut la charge de Capitaine d'une des Compagnies des Gardes-du-Corps du Roi, puis fut fait Maréchal des Camps & Armées, ſervit en cette qualité ſous le Comte de Soiſſons ; prit Chauvency dans le pays de Luxembourg ; ſe ſignala dans un combat contre les Polonois & les Croates, où il commandoit l'avant-garde ; il repouſſa enſuite les Eſpagnols, conduits par le Prince Thomas, au paſſage de Beav, en Picardie, & ſe jeta avec un détachement de troupes dans Amiens & Abbeville. Le Roi Louis XIII lui envoya en Picardie, le 30 Août 1636, les proviſions de Lieutenant-Général des Ville & Citadelle de Calais & du Pays Conquis, un des plus importans Gouvernemens du Royaume ; ce qui eſt d'autant plus conſidérable, qu'il n'avoit alors qu'environ 30 ans. Louis XIV le fit Chevalier de ſes Ordres en 1661, & érigea en ſa faveur, au mois de Mars 1672, le Comté de *Charoſt* en Duché-Pairie, ſous le nom de *Béthune-Charoſt*, par Lettres, qui ne furent vérifiées au Parlement que le 11 Août 1690. Il mourut le 20 Mars 1681 ; & avoit épouſé, le 28 Février 1639, *Marie l'Eſcalopier*, morte en 1687, fille de *Jean*, Chevalier, Conſeiller d'Etat, & Préſident à Mortier du Parlement de Paris, & enterrée auprès de ſon mari aux Feuillans de Paris, rue Saint-Honoré. Il eut :

1. Louis-Armand, qui ſuit ;
2. Et Louise-Anne, morte à Epinoy le 14 Septembre 1686. Elle avoit épouſé, le 19 Avril 1665, *Alexandre de Melun*, Prince d'Epinoy, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Guillaume*, Prince d'Epinoy, & d'*Eruſtine de Ligne-Arenberg*.

XXI. Louis-Armand DE BÉTHUNE-CHAROST, Marquis, puis Duc de Béthune-Charoſt, Pair de France, Lieutenant-Général pour Sa Majeſté des Provinces de Picardie, de Boulonnois, Pays conquis, & anciennes conquêtes du Hainaut, Gouverneur des Ville & Citadelle de Calais, Fort de Nieulles, &c., Chevalier des Ordres du Roi, & Capitaine des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, prit ſéance au Parlement le 11 Août 1699, en qualité de Duc de Charoſt, Pair de France. Il mourut le 1er Avril 1717, dans la 76e année de ſon âge. Il avoit épouſé, le 22 Février 1657, *Marie Fouquet*, morte le 14 Avril 1716, âgée de 76 ans, fille unique de *Nicolas Fouquet*, Vicomte de Melun & de Veaux, Miniſtre d'Etat, Procureur-Général au Parlement de Paris, Surintendant des Finances, & de *Louiſe Fouſché*, Dame de Queilhac, ſa première femme. De ce mariage ſont ſortis :

1. Nicolas, né le 12 Août 1660, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Abbé de St.-Michel du Tréport, mort le 12 Septembre 1690 ;
2. & 3. Un fils & une fille, nés jumeaux en 1661, morts en 1664 ;
4. Armand, qui ſuit ;
5. Louis-Lazare, né en 1671, Chevalier de Malte, Capitaine de Vaiſſeaux en 1696, mort à Paris le 31 Mars 1732 ;
6. Marie-Hippolyte, née en 1674, Religieuſe à Chaumont à Paris ;
7. Marie-Angélique, née en 1678, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie du Fauxbourg Saint-Germain, à Paris ;
8. Marie-Anne, née en 1680, morte en 1680.

XXII. Armand DE BÉTHUNE, Duc de Charoſt, Pair de France, Baron d'Ancenis, ancien

Baron, Pair & Préſident de la nobleſſe aux Etats de Bretagne, & Gouverneur de la perſonne du Roi Louis XV, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Capitaine des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, Gouverneur des Ville & Citadelle de Calais & Pays reconquis, Lieutenant-Général au Gouvernement de Picardie & Boulonnois, s'eſt démis de ſon Duché-Pairie en faveur de ſon fils aîné; le Roi lui en a conſervé les honneurs ſa vie durant. Par Brevet du mois d'Avril 1724, Sa Majeſté le nomma, le 27 Juillet 1730, Chef du Conſeil Royal des Finances, en la place du Maréchal de Villeroy, mort quelques jours auparavant. Il s'eſt démis de cette place le 1er Avril 1745, & le Roi la donna au Duc de Charoſt, ſon fils; il eſt mort à Paris le 23 Octobre 1747, dans ſa 85e année. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 23 Octobre 1681, *Louiſe-Marie-Thérèſe de Melun-Epinoy*, ſa couſine germaine, morte le 31 Octobre 1683, & enterrée dans l'Egliſe des Feuillans, rue Saint-Honoré. Elle étoit fille unique d'*Alexandre-Guillaume de Melun*, Prince d'Epinoy, Chevalier des Ordres, & de Louise-Anne de Béthune; & 2° le 27 Mars 1692, *Catherine de Lameth*, morte le 12 Novembre 1713, âgée de 51 ans, & enterrée aux Feuillans, à Paris. Elle étoit fille d'*Auguſtin*, Marquis de Baule & de Blanc-Foſſé, Gouverneur de Dourlens, & de *Madeleine Gilor*.

Du premier lit ſont ſortis :

1. Louis-Joseph, Marquis de Charoſt, né au mois d'Août 1681, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, fait Brigadier des Armées du Roi en 1708, tué à la bataille de Malplaquet, le 11 Septembre 1709. Il avoit épouſé, le 18 Décembre 1704, *Marie Brulart*, remariée le 15 Janvier 1732, à *Charles-Philippe d'Albert*, Duc de Luynes. Elle étoit fille de *Nicolas Brulart*, Marquis de la Borde, Premier Préſident du Parlement de Dijon, & de *Marie Bouthillier*, ſa ſeconde femme, & laiſſa Marie-Thérèse de Béthune, morte au berceau. Voyez ALBERT;
2. Paul-François, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

3. Michel-François, Comte de Charoſt, né le 29 Octobre 1695, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, mort le 27 Juillet 1117

XXIII. Paul-François de Béthune, Duc de Béthune-Charoſt en Berry, Pair de France, né le 7 Août 1682, porta d'abord le nom de *Marquis d'Ancenis*, & fut fait Meſtre-de-Camp du Régiment de Bourgogne, aujourd'hui de Bretagne, par la démiſſion du Marquis de Puyguyon, au mois de Février 1704. Il ſervit en Flandre en 1708, fut fait priſonnier au combat d'Oudenarde, le 11 Juillet 1708; fut créé Brigadier le 30 Mars 1710, Capitaine des Gardes-du-Corps en ſurvivance de ſon père, au mois de Novembre 1715, obtint le 27 Septembre 1718, auſſi en ſurvivance de ſon père, la Lieutenance-Générale des Provinces de Picardie, Boulonnois, Gravelines & Pays reconquis, & les Gouvernemens de Calais & de Dourlens, pour leſquelles charges il prêta ſerment entre les mains du Roi, le 16 Octobre ſuivant, fut fait Maréchal-de-Camp des Armées de Sa Majeſté, le 1er Février 1719; ſon père s'étant démis en ſa faveur de ſon Duché-Pairie, au mois de Mars 1724, il prêta ſerment au Parlement, & y prit ſéance le 19 Mars 1725. Il fut propoſé le 22 Février 1728, pour être Chevalier des Ordres, & il en reçut le Collier le 16 Mai 1729. Il a été nommé Lieutenant-Général des Armées, le 1er Août 1734. Il eſt mort le 11 Février 1759, & avoit épouſé, le 13 Avril 1709, *Julie-Chriſtine-Régine-George d'Antraigues*, morte à Paris le 28 Août 1737, fille de *Pierre*, Seigneur d'Antraigues, Conſeiller au Parlement de Metz, qui fut nommée Dame du Palais de la feue Reine le 27 Avril 1725. De ce mariage ſont iſſus :

1. Armand-Louis, Marquis de Charoſt, né le 15 Août 1711, mort le 23 Octobre 1735. Il fut enterré à Trèves avec grande pompe; ſon mariage avoit été arrêté & le contrat ſigné par le Roi, le 28 Mars 1733, avec *Françoiſe-Judith de Coſſé*, née le 14 Janvier 1724, fille unique de *Charles-Timoléon de Coſſé*, Duc de Briſſac, Pair & Grand-Pannetier de France, & de *Catherine Pecoil*, fille unique & héritière de *Claude*, Seigneur de Villedieu, Maître des Requêtes, & d'*Anne le Gendre*;
2. Basile, né le 2 Décembre 1714, Abbé de Notre-Dame de Jouy, en Décembre 1731, après la mort de ſon frère aîné. Ses parens l'avoient fait quitter l'état eccléſiaſtique, & il avoit remis ſes bénéfices au Roi, quoiqu'il fut déjà Bachelier en Théologie; mais il mourut à Verſailles le 6 Mai 1736;
3. François-Joseph, qui ſuit;
4. Christine-Marie-Julie, née le 18 Août 1710, Religieuſe de la Viſitation, à Paris;
5. Marie-Françoise, née le 27 Avril 1712,

mariée, le 15 Avril 1734, à *Jacques-Paul-Antoine de Quélen-de-Stuer-de-Caussade*, Comte de la Vauguyon, alors Capitaine au Régiment de Cavalerie de Noailles;

6. Marie-Charlotte, née le 23 Avril 1713, mariée, le 27 Octobre 1735, à *René-Elisabeth-Mans de Froulay-de-Tessé*, premier Ecuyer de la feue Reine, Grand d'Espagne, & Colonel du Régiment du Roi Infanterie;
7. Et N..... de Béthune, né en 1716.

XXIV. François-Joseph de Béthune, né le 6 Janvier 1717, dit *le Marquis d'Ancenis*, a eu l'agrément du Regiment de Luynes, Cavalerie, le 15 Juin 1736, qu'il acheta du Duc de Chevreuse, aujourd'hui Gouverneur de Paris. Il eſt devenu Duc & Pair d'Ancenis par la démiſſion de ſon père en ſa faveur, & Capitaine d'une Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi, par la démiſſion auſſi en ſa faveur du Duc de Charoſt, ſon grand-père, dont il préta ſerment entre les mains de Sa Majeſté le 9 Avril 1737. Il eſt mort à Fontainebleau le 26 Octobre 1739, & la charge de Capitaine des Gardes-du-Corps fut donnée à ſon père, qui en avoit la ſurvivance: c'eſt aujourd'hui la Compagnie de Beauvau. Il avoit épouſé, le 4 Mars 1737, *Marthe-Elisabeth de la Rochefoucauld-de-Roye*, née le 13 Décembre 1720, elle fut faite Dame du Palais de la feue Reine, en la place de ſa belle-mère. La Ducheſſe d'Ancenis ſe démit de ſa charge de Dame du Palais de la Reine, le 24 Avril 1745, que le Roi donna à la Ducheſſe de Nivernois. Elle étoit fille aînée de *François de la Rochefoucauld-de-Roye*, Comte de Roucy, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marguerite-Elisabeth Huguet*. De ce mariage ſont nés:

1. Armand-Joseph, qui ſuit;
2. Et Marthe-Elisabeth-Pauline, née au mois de Juin 1739, & morte le 18 Juillet 1740.

XXV. Armand-Joseph de Béthune, Duc de Béthune-Charoſt en Berry, Pair de France, né à Verſailles le 1er Juillet 1738, d'abord appelé *Marquis de Charoſt*, puis à la mort de ſon père, *Duc d'Ancenis*, & en 1747 *Duc de Charoſt*. Après la mort du Duc de Charoſt, ſon biſayeul, Baron d'Ancenis, & Prétident-né de la Nobleſſe aux Etats de Bretagne, Sire d'Orval & de Saint-Amand-Montrond (Terre qui avoit appartenu à Maximilien de Béthune, Duc de Sully, Miniſtre principal de Henri IV, & qui, après la mort de ce Prince, fut vendue au Prince de Condé, Gouverneur de Berry, & rachetée de S. A. S. Monſeigneur le Comte de la Marche, en 1765, par le Duc de Charoſt), Baron d'Epineuil & de Charenton, Seigneur de Meillant, Mareuil & la Croiſette en Berry, & de Roche-la-Molière en Forez; a été Mouſquetaire en 1754, Lieutenant-Général pour Sa Majeſté dans les Provinces de Picardie & Boulonnois, Gouverneur des Ville & Citadelle de Calais, Fort Nieulay & Pays reconquis, en Janvier 1756; Colonel dans le Corps des Grenadiers de France, le 1er Avril 1756, le 4 Mars 1757, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom (auparavant Egmont), qu'il a commandé pendant la dernière guerre, & qui a été incorporé en 1762 dans le Régiment Royal-Etranger; Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Cavalerie du Roi, le 1er Décembre 1762; Brigadier des Armées de Sa Majeſté, le 4 Novembre 1766; Maréchal de ſes Camps & Armées, le 3 Janvier 1770, a épouſé, le 19 Février 1760, *Louiſe-Suſanne-Edmée Martel*, fille de *Charles Martel*, Comte de Fontaine-Martel, Seigneur de Fontaine-Bolbec, Emalleville, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort en Juillet 1760, & de *Françoiſe Martel-de-Cleres*. De ce mariage ſont nés:

1. Armand-Maximilien-Paul-François-Henri de Béthune, Marquis de Charoſt, né à Paris le 4 Avril 1764, mort au Château de Villeboufin, le 10 Octobre 1765;
2. Et Armand-Louis-François-Edme, Comte de Charoſt, né à Paris le 5 Août 1770.

BRANCHE

de Béthune, *Seigneurs de Carency, de laquelle eſt ſortie la branche* de Béthune-des-Planquis.

II. Le ſecond fils de Robert de Béthune, dit *Faiſſoux*, Ier du nom, Seigneur de Béthune & de Cormey, & Avoué d'Arras, dont le nom n'eſt pas connu; mais à qui, dans un Mémoire qui nous a été fourni, on donne le nom de *Baudouin*, eut en partage Carency, Terre conſidérable de l'Artois, ſituée à quatre lieues de Bethune. Ses enfans furent:

1. Egbert, qui ſuit;
2. Manassès, qui ſe trouve avoir ſouſcrit à une Charte de *Baudouin*, le jeune, Comte de Valenciennes, donnée à Valenciennes en 1087, dans le Cloître de l'Egliſe de Notre-Dame;

3. Wagon, nommé en divers titres de l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy, avec Elbert, Seigneur de Carency, ſon frère aîné; il eut deux fils, Hugues, dit *de Carency*, & Robert, mentionné dans les mêmes titres;
4. Et Maurens, marié à une Dame appelée *Ode*, avec laquelle il donna quelques aleux à l'Egliſe de l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy.

III. Elbert de Béthune, Ier du nom, Seigneur de Carency & d'Ablain, aſſiſta à la ratification que *Lambert*, Evêque d'Arras, fit de tous les biens accordés à l'Abbaye de Saint-Eloy, par divers Seigneurs de ſon tems. L'on ne trouve point le nom de ſa femme, mais ſeulement qu'il fut père de :

1. Sicher, qui ſuit;
2. Amaury, qui conſentit aux dons qu'Elbert, Seigneur de Carency, ſon père, fit à l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy. Il y a apparence que de lui deſcendirent Philippe de Carency, & Amaury, ſon frère, qui ſont dits *Hommes d'*Elbert III, Seigneur de Carency, dans une Charte de 1189. Philippe de Carency épouſa une Dame appelée *Roſée*, dont le Martyrologe de Saint-Barthélemy de Béthune marque l'Obit au vingt-neuvième jour de Novembre. D'eux naquit Arnould de Carency, qui fut Chanoine dans la même Egliſe de St.-Barthélemy de Béthune;
3. Manassès, qualifié *fils d'*Elbert dans une Charte que Robert, IIIe du nom, Seigneur de Béthune, Avoué d'Arras, accorda à l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy, ſous le règne du Roi Philippe Ier. Il mourut en 1109;
4. Baudouin, qui eſt nommé avec Manassès, ſon frère, dans une Charte de l'Avoué Robert;
5. Pierrin, qui fut préſent à une donation que Sicher, Seigneur de Carency, fit à l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy, où lui & Simon de Béthune ſont dits *ſes frères;*
6. Et Simon, dont on n'a nulle connoiſſance.

IV. Sicher de Béthune, auquel quelques Chartes donnent le titre de *très-noble Homme*, quand il eut pris poſſeſſion des Terres & Seigneuries de Carency & d'Ablain, confirma les donations faites par ſon père à l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy, de concert avec ſa femme *Berthe*. Il donna à *Richard*, Abbé de cette Abbaye, certaines Terres ſituées à Lenoncourt, leſquelles étoient de l'héritage de *Berthe*, ſon épouſe. Ses enfans furent :

1. Elbert, qui ſuit;
2. Robert, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale d'Arras, mentionné en diverſes Chartes avec Elbert, ſon frère;
3. & 4. Manassès & Girard, auſſi nommés avec Elbert dans une Charte de Sicher, Seigneur de Carency, leur père;
5. Wallon, qualifié *oncle d'*Elbert, IIIe du nom, Seigneur de Carency, dans un titre de 1195, qui eut un fils appelé Sohier. Jeanne, Comteſſe de Flandre, l'envoya au pays de Hainaut au couronnement d'Isabeau d'Angleterre, femme de Frédéric II, Empereur & Roi de Sicile, ainſi que Philippe Mouſque, auteur de ce tems-là, le rapporte en ſon Hiſtoire écrite à la main;
6. Et N... de Béthune, mariée avec un Chevalier nommé *Goſcelin*.

V. Elbert de Béthune, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Carency, ſouſcrivit à deux Chartes de Thierry, Comte de Flandre; dans une il prend le ſurnom de Béthune, comme ſes prédéceſſeurs, & dans l'autre, qui fut expédiée en 1155, il s'appelle Elbert de Carency; ce fut ſous ce nom qu'il fonda la 21e Prébende de l'Egliſe Collégiale de St.-Barthélemy de Béthune; ce fut pour cela qu'il mérita que les Chanoines fiſſent un Obit annuel pour lui, comme il eſt marqué dans leur Martyrologe au 28 Juin. Il laiſſa de ſon épouſe, dont on ignore le nom, dit Duchesne, mais nommée *Adeliſe* dans un Mémoire qui nous a été communiqué :

1. Elbert de Carency, qui ſuit;
2. Baudouin, Chanoine de l'Egliſe de St.-Barthélemy de Béthune;
3. Guillaume, qui embraſſa auſſi l'Etat Eccléſiaſtique;
4. Gouallon, Chevalier, nommé avec ſes frères dans une Charte de 1190;
5. Amaury, Chevalier;
6. Et Hugues, Chevalier, auteur de la branche de *Béthune-des-Planques*, rapportée ci-après.

VI. Elbert de Béthune, IIIe du nom, Chevalier & Seigneur de Carency, s'intitule, dans une Charte de 1189, *Par la patience de Dieu Seigneur de Carency*, ſuivant la coutume uſitée entre les Grands de ſon ſiècle; cette Charte contient un accord qu'il fit avec *Jean*, alors Abbé de St.-Waaſt d'Arras, touchant certaines coutumes qu'il ſoutenoit lui appartenir au Village de Sezunnes, dépendant de l'Abbaye d'Arras. Voyez l'*Hiſtoire de la Maiſon de Béthune*, par Duchesne, p. 563, liv. IX. Il fut inhumé dans le Cloître de l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy, ſous une tom-

be de marbre noir, chargée de la figure d'un Chevalier, qui porte en ſon écu *une faſce*. Il eut d'*Eliſabeth* :

1. Elbert de Carency, IVe du nom, dit *le Jeune*, nommé avec ſon père dans deux Chartes des années 1189 & 1190. Il mourut depuis ſans avoir été marié ;
2. Elisabeth, qui ſuit ;
3. Et Marie de Carency, mentionnée ſeulement avec ſon frère & ſa ſœur, dans un titre de l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy.

VII. Elisabeth, Dame & héritière de la Seigneurie de Carency, épouſa *Guillaume de Cayeux*, Seigneur de Boulaincourt, dont le frère *Anſo de Cayeux*, qui ſe trouva à la priſe de Conſtantinople, épouſa en Grèce la troiſième fille de Théodore Lascaris, Roi de Lycée. *Guillaume de Cayeux*, qui portoit pour armes : *d'or, parti d'azur à la croix ancrée de gueules ſur le tout*, prit, à cauſe de ſa femme, le titre de *Seigneur de Carency*, comme on le voit par quelques actes de 1210, 1221 & 1226. Elisabeth de Carency eut *Guillaume de Cayeux*, IIe du nom, qui lui ſuccéda dans la Terre de Carency ; celui-ci ne laiſſa que *Catherine de Cajeul*, qui porta cette Seigneurie à *Nicolas de Conde*, Chevalier, Seigneur de Bailleul. De ce mariage vint *Catherine de Condé*, Dame de Carency, mariée à *Jacques de Châtillon-de-Saint-Pol*, Seigneur de Leuſe & de Condé, Gouverneur de Flandre, avec lequel elle ſe trouve nommée dans un titre de 1293 ; elle étoit veuve de lui en 1329. Elle laiſſa des enfans, & ſa poſtérité a été ſi grande & ſi illuſtre, que d'elle deſcendent pluſieurs Rois de France, d'Angleterre & d'Ecoſſe, & autres puiſſans Seigneurs, Princes & Comtes. Voyez la poſtérité d'Elisabeth de Carency de la Maiſon de Béthune, par Ducheſne, p. 568 & 569.

BRANCHE

des Comtes & Marquis de Béthune, *Seigneurs* des Planques.

VI. Hugues de Carency, Chevalier, le dernier des enfans d'Elbert, dernier du nom, Seigneur de Carency, & d'*Adeliſe*, épouſa, avant le mois de Mai 1187, *Marie de Saveuſe*, d'une ancienne Maiſon de Picardie. Ducheſne ne dit rien de cette alliance, ni des deſcendans de Hugues, parce que dans le tems qu'il a écrit l'*Hiſtoire de la Maiſon de Béthune*, l'Artois étoit ſous la domination de l'Eſpagne, & que les titres de cette branche qui ſe ſont conſervés de pere en fils, juſqu'à Eugène-François de Béthune-des-Planques, Marquis d'Heſdigneul, Seigneur d'Eſpréaux, & autres lieux, dont nous parlerons, ne lui furent pas communiqués.

Il a auſſi ignoré la branche de Robert de Carency, frère dudit Hugues, qui prit le nom de *Montbernachon*, ayant eu cette Terre en partage, qu'il a tranſmiſe à ſes deſcendans qui ont ſubſiſté long-tems, & dont on pourroit trouver les titres, s'il falloit. Il y auroit cent exemples à citer, à commencer par les Princes juſqu'aux Gentilshommes, pour prouver l'ancien uſage de porter les noms des pays ou terres dont on étoit apanagé.

Mais pour revenir à Hugues, ſixième fils d'Elbert, IIe du nom, Seigneur de Carency, il eut en apanage la Terre & Seigneurie des Planques, & a commencé la branche des Seigneurs de Béthune-des-Planques, qui ont pris indifféremment, tantôt le nom de *Carency*, tantôt celui de *des Planques*. Nous avons dit qu'il épouſa *Marie de Saveuſe*, fille du Seigneur de *Saveuſe* ; elle avoit pour frère *Philippe de Saveuſe*, ainſi qu'on voit par un titre de 1203, par lequel ce *Philippe de Saveuſe* cède au profit de Hugues de Carency & de *Marie de Saveuſe*, ſa ſœur, femme dudit Hugues, une maiſon ſituée à Béthune, rue des Grands-Becqueraux. Guillaume de Béthune, Seigneur de Béthune & Avoué d'Arras, fait mention de ces deux conjoints dans un titre de 1212. Il y a encore un autre titre dans les Archives de la ville de Saint-Pol en Artois, par lequel Hugues de Carency, Seigneur des Planques, donne aux lépreux de ladite Ville quatre journaux de terre du conſentement de *Marie*, ſa femme ; ce titre eſt du mois de Mai 1221. Hugues mourut quelques années après ; car on voit un titre expédié ſous le ſceau de *Marie de Saveuſe*, au mois d'Avril 1229, par lequel elle ſe dit veuve de Hugues de Carency, Chevalier, Seigneur des Planques. Cette Dame paroit empreinte ſur le ſceau, tenant un écuſſon de chaque main ; celui de la droite aux armes de Béthune, celui de la gauche aux armes de *Saveuſe*, comme on le voit encore dans un autre titre de l'an 1242. Dans le premier de ces deux titres, *Marie de Saveuſe* fait mention de ſes enfans, qui ſont :

1. Hugues de Carency, IIe du nom. Seigneur

d'Eſpréaux, par la donation que lui en fit GUILLAUME DE CARENCY, ſon oncle, par titre de 1227; il eſt encore parlé de lui dans les titres de 1229 & 1242, donnés par *Marie de Saveuſe*, ſa mère. Il mourut Eccléſiaſtique; & avant de mourir, il donna une pièce de terre contenant cinq meſures, à BAUDOUIN de CARENCY, ſon frère, dont il ſera parlé ci-après, & il eut pour ſucceſſeur & héritier du fief de la Seigneurie d'Eſpréaux, JEAN de CARENCY, le dernier de ſes frères, ainſi qu'il paroît par titres de 1249 & 1261 : le premier expédié ſous le ſceau de JEAN, Seigneur des Planques, & le ſecond ſous celui d'ELBERT, dit *Claquet de Carency;*

2. GILLES DE CARENCY, Seigneur des Planques, qu'on voit, par le titre de *Marie de Saveuſe* de 1229, avoir été marié & avoir laiſſé deux fils, l'un nommé GILLOT, dit *Barlet de Carency*, qui a été tuteur de ROGER DES PLANQUES en l'an 1279, dont il ſera parlé ci-après. C'eſt de lui que parle Ducheſne, dans l'éloge d'ELISABETH, Dame de Carency, ſans ſavoir qui il étoit. L'autre fils de GILLES eſt ROBERT DE CARENCY, nommé dans des titres qui ſe trouvent dans la Chambre d'Artois, & dans celle de l'Abbaye de Chocques, près Béthune. La poſtérité de ce GILLES DE CARENCY eſt éteinte depuis long-tems;
3. BAUDOUIN DE CARENCY, nommé dans le titre de 1229, mourut avant 1242; car *Marie de Saveuſe*, ſa mère, n'en fait pas mention dans celui de cette même année. Ce BAUDOUIN fut marié, & eut un fils nommé auſſi BAUDOUIN, comme il paroît par deux Chartes des années 1220 & 1250 de l'Abbaye de Saint-Bertin. Ce BAUDOUIN, IIe du nom, épouſa une Dame nommée *Alix*, dont il eut :

   EUBERT, ſurnommé *Claquet*, qui n'a point laiſſé de poſtérité. Par un autre titre du même EUBERT, dit *Claquet de Carency*, du mois d'Avril 1271, on voit qu'il avoit un frère nommé BAUDOUIN, lors décédé ſans enfans légitimes; mais qui a laiſſé un fils nommé PIERRE, bâtard de *Carency*.
4. Et JEAN DE CARENCY, qui ſuit.

VII. JEAN DE CARENCY, dernier fils de HUGUES, Ier du nom, & de *Marie de Saveuſe*, eut en partage la Terre & Seigneurie des Planques, & hérita du Fief & Seigneurie d'Eſpréaux par la mort de HUGUES DE CARENCY, IIe du nom, ſon frère aîné. Il épouſa une fille du Seigneur d'*Hollehain*. De ce mariage ſont nés :

1. JEAN, qui ſuit;
2. MICHEL DES PLANQUES, cité dans un titre de 1249, par lequel ſon père ſubſtitue à JEAN, ſon frère aîné, en cas que JEAN meure ſans enfans. Il eſt encore parlé de lui dans pluſieurs autres titres. Il fut marié & laiſſa des enfans, tous cités dans un titre de l'an 1203, & inutiles à rapporter, parce que ſa poſtérité ne ſubſiſte plus depuis long-tems;
3. ELBERT DES PLANQUES, rappelé dans le même titre de 1249 à la ſucceſſion des biens laiſſés à ſes frères, au cas de leur décès ſans enfans, à condition de laiſſer les biens qui lui avoient été aſſignés pour ſa légitime, au profit de ſes ſœurs;

   Il y en eut une de mariée à *Robert de Houchin*, qui eut un nombre d'enfans, dont les trois aînés s'appeloient *Robert*, *Jean* & *Hugues de Houchin*, leſquels ſont reſtés mineurs à la mort de leur père & mère.

VIII. JEAN, IIe du nom, Seigneur des Planques, de Wendein & d'Eſpréaux, épouſa *Iſabelle de Ranchicourt*, ainſi qu'il paroît par un titre de 1279, expédié après la mort dudit JEAN, où il eſt dit que cette Dame étoit veuve de *Jehannet*, Sire des Planques & d'Eſpréaux, & qu'elle avoit la tutelle de ſes enfans qui furent:

1. ROGER, Seigneur des Planques & d'Eſpréaux, Chevalier, qui étoit mineur en 1279, mort ſans alliance avant 1331. On croit que c'eſt lui qui aliéna la Terre des Planques; car depuis lui, ſes deſcendans ne l'ont plus poſſédée; il eſt repréſenté ſur ſon ſceau à cheval avec les armes de BÉTHUNE, *briſées d'un écuſſon de Saveuſe;*
2. Et HUON ou HUGUES DES PLANQUES, qui ſuit.

IX. HUON ou HUGUES, IIIe du nom, Seigneur des Planques & d'Eſpréaux, paroît dans deux titres des années 1279 & 1294, avec la qualité d'Ecuyer, & frère de ROGER, Seigneur des Planques; & dans un autre titre de l'an 1299, il eſt repréſenté ſur ſon ſceau, avec les armes de BÉTHUNE, *briſées d'un lambel à trois pendans*, pour marquer qu'il étoit cadet de ROGER. Il nomme ſa femme *Jeanne*, ſans dire ſon nom, comme il étoit d'uſage pour lors; mais elle s'appeloit *Jeanne de Noyelle*, & étoit fille du Seigneur de *Noyelle-le-Blanc*, autrement *Noyelle-Wion*, Chevalier. On voit par un autre titre de 1331, que HUON ou HUGUES DES PLANQUES eſt qualifié *Chevalier*, qualité qu'il n'avoit point en-

core priſé. Il a laiſſé de *Jeanne de Noyelle-Wion* :

1. Hugues, dit *Triſtan*, qui ſuit ;
2. Jean ;
3. Martin, mort au ſervice ;
4. Jacques ;
5. Robert, marié à *Iſabelle de Markais*, iſſue de la Maiſon de *Neufville*, ainſi qu'il paroît par des Lettres du Bailli d'Amiens, faiſant mention de ladite *Iſabelle de Markais*, ſe diſant veuve de Robert des Planques, & ayant le bail & le gouvernement de ſes enfans, dont il ne reſte aucune poſtérité. Ces Lettres ſont de 1355 ;
6. Nicolas des Planques ;
7. Alix des Planques, Religieuſe dans l'Abbaye de Flines ;
8. Et Marie des Planques, nommée la dernière avec ſes frères & ſœurs dans le titre de 1339.

X. Hugues, dit *Triſtan*, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Wendein & d'Eſpréaux, ſe dit dans le titre de 1339, *fils aîné de Monſeigneur Huon-des-Planques*, & de Madame *Jeanne de Noyelle*. Le ſceau qu'il y a mis eſt pareil à celui de ſes prédéceſſeurs, c'eſt-à-dire qu'il porte les armes de Béthune, *briſées d'un écuſſon* de Saveuſe. Dans un autre titre de 1340, il fait mention d'*Eliſabeth de Bourbers*, ou autrement dite *Abbeville*, ſa femme, & il s'eſt ſervi du même ſceau qu'au titre précédent. Dans un troiſième titre de 1350, ſous le ſceau de *Jean de Bourbers*, Chevalier, frère de ladite *Eliſabeth de Bourbers*, Hugues des Planques nomme tous ſes enfans dans l'ordre qu'on va voir :

1. Jean des Planques, qui ſuit ;
2. Jacques ;
3. Nicolas, marié à *Catherine du Maiſnil*, dont il eut un fils nommé auſſi Nicolas, mort ſans alliance ;
4. Hugues ;
5. Jeanne, Religieuſe, enſuite Abbeſſe de Traun ;
6. Et Catherine.

XI. Jean des Planques, IIIe du nom, Seigneur de Wendein & d'Eſpréaux, Chevalier, eſt cité dans une Sentence rendue à l'Election d'Artois, au profit d'un de ſes arrières-petits-fils, l'an 1461. Elle dit qu'*il a été de ſon tems un noble & puiſſant Chevalier*, portant nobles armes, comme avoient fait ſes prédéceſſeurs, ſavoir : *un écu d'argent, à la faſce de gueules, & le cri* étoit & eſt de Béthune, en démontrant qu'icelui Jean étoit deſcendu anciennement des Avoués & autres Seigneurs de Béthune, qui a été une des plus grandes Seigneuries & Bannières du Comté d'Artois. Jean, Seigneur des Planques, racheta de *Collart de Mailly*, ſon couſin, une rente aſſeétée ſur la Terre de Wendein, qui avoit été créée par Hugues, Seigneur de Wendein, ſon grand-père, au profit de *Jeanne de Mailly* : les actes de la création & du rachat de cette rente ſont, l'un de 1317, & l'autre de 1381. Il donna, en 1385, ſon aveu & dénombrement de la Seigneurie de la Terre d'Eſpréaux. Il eut d'*Alix de Dours* :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Collart, tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415, il eut en partage la Terre & Seigneurie de Perlette. Il fut marié & laiſſa un garçon nommé Jean des Planques, Seigneur de Berlette, auſſi marié avec *Marie de Gaman*, dont il eut Jean des Planques, qui ne laiſſa aucune poſtérité, non plus que Jacques, ſon frère.

XII. Jean, IVe du nom, Seigneur de Wendein & d'Eſpréaux, Seigneur des Planques, à cauſe de ſa femme, préſenta ſon dénombrement de la Terre d'Heſdigneul, le 6 Janvier 1407, au Comte de *Namur*, Seigneur de Béthune. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Béthune en 1388, *Simonne de Heſdigneul*, dans l'Hôtel de Jean des Planques, ſon pere, rue des Grands-Becqueraux (ce qui eſt à remarquer, parce que c'eſt le même Hôtel que *Philippe*, Seigneur de *Saveuſe*, avoit donné, en 1203, à *Marie de Saveuſe*, ſa ſœur, femme de Hugues de Carency, Seigneur des Planques, auteur, comme on l'a vu, de cette branche des Seigneurs de Béthune des Planques). Il laiſſa :

1. Baudouin, qui ſuit ;
2. Et Nicolas.

XIII. Baudouin des Planques, Seigneur d'Eſpréaux & d'Heſdigneul, n'avoit que 16 ans, quand il fut fait priſonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, ainſi qu'il paroît par une Sentence de l'Election d'Artois de 1461. Il épouſa 1° *Marguerite de Nédonchel*, de la Maiſon des Barons de *Bouvigny*, morte ſans enfans ; & 2° par contrat de l'an 1441, *Bonne de Berlette*, Dame d'Yelle, dont

1. Jacques des Planques, dit *Morlet*, mort ſans alliance dans un âge avancé ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. & 4. Guillaume, & Martin, morts ſans alliance ;
5. Catherine, femme du Seigneur de *Loine*.

6. Marie, morte ſans alliance ;
7. Marguerite, Chartreuſe à Goſnay ;
8. Jacqueline, Religieuſe à Flines ;
9. Et Perrine, héritière de Jacques des Planques, dit *Morlet*, ſon frère aîné, pour avoir reçu plus que tous ſes frères & ſœurs ; mais étant vieille lorſqu'elle eut cette ſucceſſion, elle mourut peu de tems après dans le célibat, & ainſi ſes biens paſſèrent aux enfans de Jean des Planques, dont nous allons parler.

XIV. Jean des Planques, V^e^ du nom, Seigneur d'Eſpréaux, & autres biens, que ſon père lui laiſſa par ſon teſtament de 1462, épouſa, le 24 Novembre 1473, *Jeanne Dubois*, de la Maiſon de *Fiennes*, qui a porté le nom de *Dubois* pendant pluſieurs ſiècles. De ce mariage ſont nés :

1. Jean, Capitaine de Cavalerie, mort en Provence ſans avoir été marié ;
2. Pierre, qui épouſa *Catherine le Planque*, de laquelle il eut Jeanne & Florence des Planques, mortes en bas âge : il laiſſa auſſi un fils naturel nommé *Antoine*, bâtard *des Planques*, qui vécut dans l'obſcurité ;
3. Jacques, Chanoine à Béthune ;
4. Michel, qui ſuit ;
5. Louis, auſſi Chanoine à Béthune ;
6. Guillaume, auſſi Chanoine à Béthune ;

Et quatre filles Religieuſes.

XV. Michel des Planques, Seigneur d'Heſdigneul, releva & paya le relief d'une maiſon, dont il hérita du chef de *Jeanne*, ſa mère, comme on voit par deux quittances de 1522, & du 20 Juillet 1529. Il épouſa *Antoinette de Bours*, ſœur de *Jean de Bours*, Evêque de Laon, Duc & Pair de France. On voit par un titre de 1554, que ladite *Antoinette de Bours* étoit veuve de Michel des Planques, & qu'elle avoit l'adminiſtration & le gouvernement des enfans mineurs qu'elle avoit eus de lui conjointement avec Pierre des Planques, ſon fils aîné. Ses enfans ſont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Izambord, qui fut héritier & légataire de *Jean de Bours*, Evêque de Laon, ſon oncle maternel, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, & Maître-d'Hôtel du Cardinal de Bourbon, frère du Roi ;
3. Antoine, Prêtre, Doyen du Chapitre de Saint-Quentin, Grand-Archidiacre de Laon, & Seigneur de Cayeux ;
4. Jean, Religieux de Saint-Bertin, & Prieur de Saint-Prix ;
5. Guillaine, mariée au Seigneur de *Renty*, Chevalier ;
6. Louise, Religieuſe & Prieure des Chartreuſes de Goſnay ;
7. Et Hélène, Religieuſe au même Monaſtère.

XVI. Pierre des Planques, Seigneur d'Heſdigneul, d'Eſpréaux, Yſelle, Baraffe, &c., eut l'adminiſtration après la mort de Michel, ſon père, des biens & perſonnes de ſes frères & ſœurs mineurs, conjointement avec *Antoinette de Bours*, leur mère ; c'eſt ce qui ſe voit par un titre de 1554. Il épouſa, par contrat de 1559, *Jacqueline le Hibert*, de la Maiſon des Barons de *la Motte*. Il en eut :

1. Gaston-Bertin des Planques, mort ſans alliance en Italie, au ſervice du Roi Catholique & des Archiducs ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Guislain, Seigneur de Baraffe, mort ſans avoir laiſſé de poſtérité de *Louiſe de Wannequetin*, fille de *Charles de Wannequetin*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Saucourt ;
4. Georges, auteur d'une branche, connue dans ſon origine ſous le nom des Seigneurs de *Pennin*, & préſentement ſous celui des Comtes de Béthune, & de *Saint-Venant*, rapportée ci-après ;
5. Charles, Seigneur de Cayeux en Santerre, mort ſans alliance ;

Et quatre filles, dont deux Chartreuſes à Goſnay.

XVII. Jean dès Planques, VIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Heſdigneul, Tenecq, Tenequet, Eſpréaux, Yſelle, Etrécauchy, épouſa, par contrat du mois de Mars 1593, *Françoiſe de Flechen*, Dame de Reclinghem, Baſieux, l'Epinoy, fille du Seigneur de Flechinelle, de la Maiſon des Marquis de *Wancin*, ainſi qu'il paroît par une procuration donnée à *Pierre des Planques*, Seigneur d'Heſdigneul, ſon père, par Antoine des Planques, Doyen de Saint-Quentin, Seigneur de Cayeux, paſſée à Péronne, le 4 Janvier 1593, lequel Antoine conſtituant, donne par ladite procuration une rente de 454 livres en faveur du mariage de Jean, ſon neveu, avec la fille du Seigneur de Flechinelle. On voit dans le Chœur de l'Egliſe d'Heſdigneul, l'épitaphe de ce Jean des Planques, qui eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Adrien, Seigneur de Reclinghem, mort ſans alliance ;
3. Madeleine, femme de *Georges de Beaulincourt*, Ecuyer & Seigneur de Belleuville, dont les deſcendans ſont connus aujourd'hui ſous le nom de Comtes de *Marles ;*

4. Hélène, morte ſans alliance;
5. Et Jacqueline, Religieuſe Chartreuſe à Goſnay.

XVIII. Jean de Béthune-des-Planques, VIIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Heſdigneul, Tenecq, Tenequet, Elpréaux, Yſelle & Etrécauchy, paroît dans pluſieurs titres ſous le nom de Béthune. Il épouſa, 1° par contrat paſſé le 10 Février 1641, *Marie-Charlotte de la Broye-Laval*, dont il n'eut qu'une fille, décédée deux jours après ſa mère, morte en couches d'elle en 1642; & 2° par contrat paſſé en 1643, *Marie de Cotterel*, Dame de la Mayrie, iſſue de la Maiſon des Barons de *Bois-de-Leſſines*. Il décéda dans ſon Château de Tenecq, & la veuve renonça, par devant les Lieutenant, hommes de fiefs, Procureur d'Office & de Juſtice dudit village de Tenecq, à la communauté de ſon mari, & appréhenda, en qualité de mère & de tutrice légitime de ſes trois enfans mineurs & en bas âge, & au nom d'iceux, les biens meubles délaiſſés par ledit feu Seigneur, leur père, en qualité d'héritiers univerſels d'icelui, comme il ſe voit par acte du mois de Mai 1660. Mais comme ladite Dame n'avoit point fait les actes de renonciation de ſa part, & d'appréhenſion au nom de ſes enfans dans le tems preſcrit par la coutume d'Artois, après le décès de ſon mari, elle obtint de Sa Majeſté des Lettres de relief, & reſtitution en entier contre le défaut dans lequel elle étoit tombée. Ces Lettres ſont du mois de Septembre 1660. Jean de Béthune-des-Planques eut de ſon ſecond mariage:

1. Charles-Jacques-François, qui ſuit;
2. Marie-Madeleine-Françoiſe, femme de *Philippe-René d'Yve*, Chevalier, Baron d'Hoſtiche, Meſtre-de-Camp, au tems de ſon mariage, d'un Regiment Wallon d'Infanterie, au ſervice du Roi Catholique, & depuis Lieutenant-General de ſes Armées, & Gouverneur de Bruges;
3. Et Marie-Florence, Religieuſe Benédictine aux Dames de l'Abbaye de la Paix à Arras.

XIX. Charles-Jacques-François de Béthune-des-Planques, Marquis d'Heſdigneul, Seigneur de Tenecq, Tenequet, Eſpréaux & Etrécauchy, Reclinghem, l'Epinoy, &c., paroît, comme Jean, ſon père, ſous le nom de Béthune dans différens Titres, Sentences, Arrêts, & Pièces émanées de Sa Majeſté. Il mourut en Allemagne en 1673, âge de 28 ans, premier Capitaine du Régiment Roval-Wallon, Cavalerie, au ſervice de Sa Majeſté Catholique. Il épouſa, le 20 Septembre 1670, *Anne-Marie-Marguerite-Françoiſe-Joſephe de Noyelle*, fille d'*Eugene de Noyelle*, Marquis de Lisbourg, Comte de Marles, Baron de Reſſinghem, Seigneur de Bayencourt, Coigneux, Flechin, Boncourt, Cuhem, Croix, Nyelle, la Cliqueterie, &c., & de *Louiſe de Noyelle*, Dame de Bailleulval, la Cauchie, l'Epeſſe, Lebefure & le Wal. Leur fille eut pour ſa dot les terres de l'Epeſſe, Lebefure & le Wal. Leurs enfans ſont:

1. Eugene-François, qui ſuit;
2. Armand-Albert-Jean, mort à Paris en 1687 en ſa 14e année;
3. Et Marie-Alexandrine-Charlotte, d'abord Chanoineſſe dans le Chapitre noble de Maubeuge, dont les quartiers paternels ont été juré par Armand de Bourbon, Duc de Charoſt, Pair de France, & ceux du côté maternel par *Philippe de Montmorency*, Prince de Robecque, conformément à l'uſage pour la réception des Chanoineſſes, leſquels actes ſont depoſés dans les archives dudit Chapitre. Ladite Alexandrine-Charlotte de Béthune-des-Planques a été enſuite mariée, par contrat paſſé au Château d'Heſdigneul, au mois de Mai 1691, à *Maximilien-François de Carvin*, Marquis de Lillers, Baron de Nedonchel, Comte de Querne, Seigneur de Ligny, Burbure, Gomecourt, Papeinhoul, Faſque & Quouarbeq.

XX. Eugene-François de Béthune-des-Planques, né le 11 Novembre 1671, Marquis d'Heſdigneul, Seigneur de Tenequet, Eſpréaux, Yſelle, le Caloys, Lebefure, le Wal, l'Epeſſe, fut député ordinaire des Etats d'Artois pendant trois ans, & trois fois député de la Nobleſſe à la Cour, & mourut le 23 Décembre 1761. Il a épouſé, avec diſpenſe de Rome, le 22 Février 1695, ſa couſine germaine *Camille-Marie-Guillaine de Pietra-Santa*, Vicomteſſe de Mielle-lès-Boulonnois, Dame de Bailleulval, la Cauchie, Cliqueterie, morte le 17 Octobre 1760, fille unique de *Fatrico-François*, Comte de *Pietra-Santa*, du Duché de Milan, & d'*Adrienne-Thérèſe-Marie-Eleonore de Noyelles*. De ce mariage ſont nés:

1. Joseph-Maximilien-Guislain, qui ſuit;
2. Marie-Françoiſe-Camille, née le 31 Août 1698, morte Chanoineſſe de Maubeuge le

16 Mars 1715, de laquelle les quartiers ont été jurés du côté paternel par Henri de Lorraine, Duc d'Elbeuf, Pair de France, & du côté maternel par Charles-Henri de Lorraine, Prince de Vaudemont, lors Gouverneur-Général du Milanois, leſquels actes ſont dépoſés dans les archives du Chapitre de Maubeuge;

3. Marie-Alexandrine, née le 1er Mars 1702, auſſi morte Chanoineſſe de Maubeuge le 11 Mars 1728;
4. Marie-Philippine-Adrienne, Chanoineſſe de Maubeuge, née le 13 Novembre 1708, morte le 30 Avril 1755;
5. Et Antoinette-Eugénie-Josèphe, née le 29 Décembre 1710, ci-devant Chanoineſſe à Denain, enſuite mariée à *Louis-Albert-François-Joſeph*, Comte de *Houchin*, Marquis de Longaſtre, dont elle eſt veuve ſans enfans depuis le 30 Mars 1758.

XXI. Joseph-Maximilien-Guislain de Béthune, né le 3 Août 1705, Marquis d'Heſdigneul, Comte de Noyelle, &c., ancien Capitaine de Cavalerie, Gouverneur de Marles depuis 1750, a épouſé, 1° le 18 Septembre 1745, *Jeanne-Louiſe de Guernonval-d'Eſquelbecq*, morte en couches le 7 Août 1746; 2° le 29 Mars 1748, *Madeleine de Fay*, fille unique d'*André*, Comte de Cilly, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, morte en 1754.

Il a du premier lit :

1. Eugène-François-Léon, appelé *le Marquis d'Heſdigneul*, né le 30 Juillet 1746.

Et du ſecond lit:

2. André-Maximilien-Guislain, né le 9 Avril 1749, Baron de Béthune, Capitaine dans le Régiment Dauphin, Cavalerie;
3. Claude-François-Guislain, né le 29 Décembre 1750, appelé *le Chevalier de Béthune*, Officier dans le Corps des Carabiniers;
4. Et Marie-Josèphe-Julie, née le 24 Mars 1754.

BRANCHE

des Seigneurs de Pennin, *préſentement connue ſous le nom des Seigneurs* de Saint-Venant.

XVII. Georges des Planques, quatrième fils de Pierre, & de *Jacqueline de Hibert*, épouſa, par contrat paſſé à Ypres le 22 Janvier 1606, *Hélène de Zillebecq*, fille de *Ferdinand*, Seigneur de Zillebecq, de la Ceſſoye, Freſnoy, Herentalles, & de *Florence de Pennin*. Ses père & mère, par une procuration paſſée devant Notaires à Béthune le 19 Janvier 1606, autoriſèrent Jean des Planques, leur fils aîné, & Guislain, leur troiſième fils, de faire donation à ce Georges des Planques, Seigneur de Berlette, en conſidération de ſon mariage, de telles terres, fiefs, ſeigneuries & héritages, rentes & autres biens qu'ils trouveront convenir pour le portement & avancement de mariage dudit Seigneur de Berlette. Georges des Planques, Seigneur de Berlette, & *Hélène de Zillebecq*, ſon épouſe, teſtèrent le 20 Janvier 1617, & eurent pour enfans :

1. Jean, qui ſuit;
2. N... de Béthune-des-Planques, Seigneur de Baraffe, mort ſans alliance;
3. Florence;
4. Et Louise-Antoinette, mariée à *Philippe de Coupigny*, Ecuyer, Seigneur de Salaer.

XVIII. Jean de Béthune-des-Planques, Chevalier, Seigneur de Pennin, Berlette, de Huzoy, Louvaincourt & Baraffe, fut commis par Juſtice Curateur aux perſonnes & biens des enfans mineurs de Charles-Jacques-François de Béthune-des-Planques, Marquis d'Heſdigneul, dont il eſt parlé à la branche précédente, degré XIX. Il épouſa *Anne-Catherine de Gherlode*, & laiſſa :

1. Antoine-Joseph, Seigneur de Berlette, mort ſans alliance au ſervice du Roi en Allemagne;
2. Jean-Philippe, Religieux & Abbé de Saint-Bertin de Saint-Omer;
3. Georges-Louis, Capucin, connu ſous le nom de *Jean-Baptiſte de Pennin*;
4. Charles-Lambert, Seigneur de Baraffe, mort ſans alliance au ſervice du Roi;
5. Léopold-Joseph, Religieux de Saint-Waaſt d'Arras, & Prévôt de Gohorte;
6. François-Adrien, qui ſuit;
7. Léon-Philippe, Chanoine de Saint-Omer;
8. Marie, Religieuſe aux Dames de l'Abbaye d'Arras;
9. Lamberte-Scholastique, Religieuſe au même Monaſtère;
10. Caroline-Philippine, Religieuſe à l'Hôpital Royal des Dames d'Oudenarde;
11. Antoinette-Eugénie, Religieuſe & Abbeſſe des Dames de Bourbourg;

Et encore huit ou dix enfans, morts en bas âge.

XIX. Adrien-François de Béthune-des-Planques, Seigneur de Pennin, Louvaincourt, Baraffe, &c., épouſa *Marie-Madelei-*

ne Gille-de-Lières, fille aînée de *Maximilien de Lières*, Comte de Saint-Venant, Baron de Wal, Seigneur d'Auchel, Weſtrehen, Nedon, Malfiance, Gouverneur pour Sa Majeſté Catholique des Ville & Château de Saint-Omer, & de *Françoiſe de Fiennes*. *Marie-Madeleine Gille-de-Lières* a herité de toutes leſdites terres par droit de ſang & de ſucceſſion. De ce mariage ſont nés :

1. Maximilien-Marin, mort ſans alliance au ſervice du Roi ;
2. Léopold-Louis, mort auſſi ſans alliance ;
3. François-Eugène, qui ſuit ;
4. Adrien-François, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées depuis 1759 ;
5. Marie-Jacqueline, femme d'*Alexandre* de Tramecourt, Chevalier, Seigneur de Tramecourt & Everchen, Beaurepaire & Azincourt ;
6. Marie-Charlotte, Religieuſe & Abbeſſe de l'Abbaye de Bourbourg ;

Marie-Eugénie, femme du Baron de *Neuville*, du pays de Liege ;

Et pluſieurs autres enfans, morts en bas âge.

XX. François-Eugène de Béthune-des-Planques, né le 19 Mai 1693, Comte de Saint-Venant, Vicomte de Lières, Seigneur de Lierette, Nedon, Auchel, Weſtrehen, Malfiance, Pennin, a quitté le ſervice, & eſt mort le 13 Août 1760. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 21 Novembre 1724, *Françoiſe-Louiſe de Croix*, fille de *Charles-Adrien*, Seigneur, Comte de Croix ; & 2° le 28 Août 1727, *Marie-Erneſtine-Joſephe de Houchin*, d'abord Chanoineſſe de Maubeuge, fille de *Louis-François-Joſeph de Houchin*, Marquis de Longaſtre, Seigneur d'Annezin, Fouquereulles, &c., & de *Marie-Joſephe-Thereſe-Guiſlaine de Thienne-Berthe*. Il n'eſt reſté aucun enfant du premier lit, mais du ſecond ſont nés :

1. Louis-Eugène-Ernest, né le 18 Avril 1731, Comte de Saint-Venant, qui a été obligé de quitter le ſervice jeune, à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté ;
2. Adrien-Joseph-Amélie, qui ſuit ;
3. Marie-Erneſtine-Françoiſe, née le 1er Août 1729, ci-devant Chanoineſſe à Maubeuge, puis mariée, le 9 Septembre 1758, à *Charles-Gabriel de Raymond*, Marquis de Modène ;
4. Et Marie-Antoinette-Eugénie, née le 15 Novembre 1733, ci-devant Chanoineſſe à Maubeuge, puis mariée, le 14 Mars 1763, à *Louis-Auguſte*, Marquis de *la Vieſville*, & de Steenwoorde en Flandre.

XXI. Adrien-Joseph-Amélie, né le 3 Août 1736, Comte de Béthune, Meſtre-de-Camp d'une Compagnie de Carabiniers en Avril 1768, a épouſé, par contrat du 1er Juin 1767, *Marie-Joſephe-Françoiſe de Bernard de Calonne*, née le 5 Février 1753, fille de *François-Eugène*, Comte de Calonne. Voy. BERNARD DE CALONNE.

Jean de Béthune, Ier du nom, Seigneur des Planques, fils de Hugues de Béthune-de-Carency, & de *Marie de Saveuſe*, que ce dernier avoit épouſée, en 1187, a briſé les armes de Béthune de l'*ecuſſon* de Saveuſe *en chef*, briſure que ſes deſcendans ont toujours conſervée, & qu'ils conſervent encore.

BRANCHE
de la Maiſon DE BÉTHUNE, *établie en Ecoſſe.*

On a vu au degré VIe de cette Généalogie, que Robert de Béthune, V^e du nom, eut pour troiſième fils Baudouin, Comte d'Aumale, qui a fait branche en Ecoſſe ; il y a plus de 500 ans qu'elle y eſt établie. On trouve

I. Robert de Béthune en une Charte de *Roger de Quincy*, ſous le régne de Guillaume, Roi d'Ecoſſe, qui mourut en 1214.

II. David & Jean de Béthune ſont témoins d'une donation du Roi Alexandre II, faite à l'Abbaye d'Arbroth, environ l'an 1220.

III. David de Béthune eſt du nombre des Grands d'Ecoſſe, qui écrivirent à Edouard Ier, Roi d'Angleterre, touchant le mariage de l'héritière du Royaume d'Ecoſſe.

IV. Robert de Béthune étoit un des 24 Barons d'Ecoſſe, choiſis en 1320 pour entendre la cauſe de *Jean de Bailleul* & de *Robert Bruce*, prétendant à la Couronne d'Ecoſſe, comme plus proche héritier d'Alexandre III, mort ſans enfans, comme on le voit par la Charte originale qui ſe conſerve encore dans le tréſor des Chartes & Archives d'Ecoſſe. A cette Charte ſont attachés les ſceaux de ces vingt-quatre Barons, entr'autres celui de Robert de Béthune, qui porte : *une faſce ſimple, ſurmontée d'un lambel à quatre points ou pendans*, avec cette inſcription ſur le parchemin : *Sigillum* Roberti de Betuna *de Eſcoſſia*.

V. David & Alexandre de Béthune affiſté-

rent comme Membres d'un Parlement aſſemblé à Cambushyueth en Ecoſſe, le 6 Novembre 1314, où eſt attaché leur ſceau, qui repréſente les mêmes armes que ROBERT DE BÉTHUNE, c'eſt-à-dire *une faſce, ſurmontée d'un lambel à quatre pendans.*

VI. ROBERT DE BÉTHUNE, fils du ſuſdit ALEXANDRE, épouſa, environ l'an 1340, *Jeanne*, fille & héritière de *Michel*, Baron de *Balfour*, d'une ancienne famille de la Province de Fife. Par cette alliance la Baronie de Balfour étant unie à ſes biens paternels de Béthune, ſes ſucceſſeurs prirent le titre de *Balfour*, & l'ont toujours conſervé depuis. Ils firent auſſi leur réſidence ordinaire au Château de Balfour, & écartelèrent les armes de BÉTHUNE avec celles de *Balfour*; ainſi ils portent à préſent: *aux* 1 *&* 4 de BÉTHUNE, *une faſce entre trois loſanges; aux* 2 *&* 3 de Balfour, *un chevron chargé d'une tête de loutre.*

On ne ſait ſi c'eſt dans le tems de cette union, qu'ils ont ſubſtitué les *trois loſanges* pour marque de cadets de la Maiſon de BÉTHUNE en Flandre, au *lambel à quatre points*, qu'ils portoient auparavant, comme cadets de la Maiſon DE BÉTHUNE.

Par rapport à la manière d'écrire le nom de *Béthune*, il faut remarquer qu'il eſt arrivé à ce nom en Ecoſſe, ce qui arrive preſque à tous les noms étrangers, qui eſt que la différente prononciation y a introduit dans la ſuite des tems quelque différence dans la manière de l'écrire. C'eſt environ au XVe ſiècle que le nom de *Béthune* a commencé à être prononcé & écrit par les Ecoſſois *Béthun*, enſuite *Béton* ou *Béthon*, & même *Béaton*; de-là vient que les Ecrivains Latins du XVIe ſiècle l'ont rendu par *Bétonius*. Le Baron de *Balfour*, chef de la famille en Ecoſſe, l'écrit toujours *Béthune*, comme faiſoit auſſi l'Archevêque de Glaſgow. Il n'y a pas defamille en Ecoſſe qui ſoit parvenue par ſes bonnes qualités & ſon mérite à de plus grandes dignités, ſoit dans l'Egliſe, ſoit dans l'Etat, que celle de *Béthune* & de *Balfour*. Elle a donné à l'Egliſe un Cardinal, trois Archevêques, & un grand nombre d'autres Bénéficiers; à l'Etat, deux Grands-Chanceliers, un Grand-Tréſorier, des Maîtres-d'Hôtel, des Ambaſſadeurs, & autres Grands Officiers du Royaume. Et par ſes alliances, les plus grandes familles de la haute Nobleſſe d'Ecoſſe ſont ſorties de celle de BÉTHUNE & de *Balfour*, tels ſont les Ducs d'*Hamilton* ou de *Châtellerault*, de *Gordon*, d'*Argyle*, les Comtes d'*Eglinton*, de *Wigtounde*, de *Bithſdale*, & pluſieurs autres de la première Nobleſſe, comme il paroîtra dans le détail de la généalogie de la branche de BÉTHUNE-DE-CRIECH.

GÉNÉALOGIE
de la branche DE BÉTHUNE-BALFOUR.

I. Le premier Baron de Balfour, du nom de *Béthune*, fut JEAN, Ier du nom, fils de ROBERT DE BÉTHUNE, & de *Jeanne de Balfour*, fille & héritière de *Michel*, Baron de Balfour, comme on l'a dit. Il épouſa CATHERINE STUART, fille de Milord Innormeath, Princeſſe du Sang Royal, dont il eut:

II. JEAN DE BÉTHUNE, IIe du nom, ſecond Baron de Balfour, qui épouſa N... STUART, fille du Baron de Roſyth, Princeſſe du Sang Royal, dont il eut:

III. ARCHIBALD ou ARCHAMBAUD DE BÉTHUNE, troiſième Baron de Balfour. Une Charte à lui adreſſée par MARDOCH, Duc d'Albanie, Gouverneur d'Ecoſſe pendant la minorité du Roi JACQUES Ier, dont ce Duc étoit couſin germain, porte: *Dilecto noſtro conſanguineo* ARCHIBALDO DE BÉTHUNE, parce qu'il étoit allié à la Maiſon Royale par ſa grand-mère & ſa mère. Il eut de *Wo*:

IV. JEAN DE BÉTHUNE, IIIe du nom, & quatrième Baron de Balfour, qui épouſa *Catherine Sterling*, fille du Baron Heir, dont il eut:

V. JEAN DE BÉTHUNE, IVe du nom, & cinquième Baron de Balfour, qui épouſa *Majorie de Boſſvell*, fille du Baron de Balmuton, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. DAVID, tige de la branche des Barons de *Criech*, rapportée ci-après;
3. ROBERT, Abbé de Coupar;
4. ANDRÉ, Prieur de Saint-André;
5. ARCHAMBAUD, Baron de Pittſchie;
6. Et JACQUES, qui, après avoir reçu les Ordres ſacrés, fut Prévôt de l'Egliſe Collégiale de Bothville; en 1505 Abbé Commendataire de l'Abbaye de Dumformhing; en 1508 Grand-Tréſorier d'Ecoſſe, enſuite Evêque de Gulloirai, & la même année Archevêque de Glaſgow; en 1515 Grand-Chancelier d'Ecoſſe, enſuite Abbé d'Albroth. Il fit un voyage en France en 1517; en 1523 Archevêque de Saint-André, & ſuivant un

acte public Régent du Royaume. Il marqua beaucoup de zele contre les Proteſtans, mourut en 1526, & fut enterré à Saint-André.

VI. JEAN DE BETHUNE, V^e^ du nom, & ſixieme Baron de Balfour, fils de JEAN, IVe du nom, & de *Majorie Boſwell*, fut enterré avec ſon épouſe dans l'Egliſe de Marhinchel en Fife, ſous une tombe de marbre, ſur laquelle il y a une plaque de cuivre avec leur figure, curieuſement gravées, & cette inſcription: *Hic jacet honorabilis vir* JOHANNES BETHUNE, *cum* ELISABETHA MONY-PENY, *quondam ſponſâ dicti* JOHANNIS, *qui obiit anno Domini MD. XXIV.* Il épouſa *Elizabeth de Mony-Peny*, fille du Seigneur Hinhell, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. JACQUES, Baron de Balfargue, père de JACQUES, Archevêque de Glaſgow, dont on fera mention ci-après;
3. DAVID, Archevêque de Saint-André, & Cardinal, né en 1494, qui fut Ambaſſadeur auprès du Roi de France en 1518, Abbé d'Arbroath en 1528, Garde du Sceau-privé en 1536, Ambaſſadeur en France en 1537, Evêque de Mirepoix, après avoir été nommé à cet Evêché en 1538; Cardinal & Archevêque de Saint-André en 1539. Il fut en 1542 Régent du Royaume, & Tuteur de la jeune Reine, né cinq jours avant la mort du Roi, ſon père. Il fut Grand-Chancelier en 1546, & aſſaſſiné dans ſon Château par les Proteſtans, qui, ſuivant Spotſivod, furent punis d'une maniere extraordinaire;
4. WAUTIER, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique;
5. THOMAS, qui mourut jeune;
6. GEORGES, qui entra dans l'état eccléſiaſtique;
7. JACQUES, qui fut le premier Baron de Merguin;

Et cinq filles, honorablement mariées.

VII. JEAN DE BETHUNE, VIe du nom, & ſeptieme Baron de Balfour, épouſa CHRISTE STUART, fille du Baron de Rothyth, Princeſſe du Sang Royal, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANDRÉ, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique.

Et deux filles, honorablement mariées.

VIII. JEAN DE BETHUNE, VIIe du nom, & huitieme Baron de Balfour, épouſa *Agnès Anſtruther*, fille du Baron d'*Anſtruther*, dont

1. JEAN, qui mourut ſans poſtérité;
2. ROBERT, qui ſuit;
3. JACQUES, qui fut Eccléſiaſtique;

Et quatre filles, honorablement mariées.

IX. ROBERT DE BETHUNE, neuvieme Baron de Balfour, épouſa *Agnès de Trail*, fille du Baron de Blebo, dont il eut

1. DAVID, qui ſuit;
2. & 3. [illegible] & ANDRÉ, qui furent Jeux ſervant en France [illegible] Baron de *Colvil*, l'un des Officiers Généraux du Roi HENRI IV;
4. ALEXANDRE, qui ſervit dans la Marine;

Et quatre filles, honorablement mariées.

X. DAVID DE BÉTHUNE, Ier du nom, dixieme Baron de Balfour, épouſa *Marguerite de Wardlan*, fille du Baron de [illegible], dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. [illegible], Seigneur de *Bandon*, qui a fait [illegible], dont les Barons de *Balfour* de notre [illegible];
3. 4. & 5. HENRI, mort jeune, ANDRÉ, Seigneur de Blebo; DAVID;

Et trois filles.

XI. JEAN DE BÉTHUNE, X^e^ du nom, & onzieme Baron de Balfour, épouſa *Catherine de Haigbourton*, fille du Baron de Piteuw, dont il eut:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. & 3. [illegible] & ROBERT,
4. & 5. GUILLAUME & N... GEORGES;

Et deux filles.

XII. JACQUES DE BÉTHUNE, Ier du nom, douzieme Baron de Balfour, épouſa *Anne de Moncrif*, fille du Baron de *Moncrif*, dont il eut:

1. JEAN, qui mourut jeune;
2. Et DAVID, qui ſuit.

XIII. DAVID DE BÉTHUNE, IIe du nom, & treizieme Baron de Balfour, épouſa *Rachel Hope*, fille du Chevalier *Jacques Hope-de-Hopeton*, dont il eut:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. CHARLES, qui mourut ſans poſtérité;

Et deux filles.

XIV. JACQUES DE BÉTHUNE, IIe du nom, & quatorzieme Baron de Balfour, ayant ſuivi le parti du Roi JACQUES en Ecoſſe, fut obligé, après la défaite de l'armée de ce Prince, de ſe retirer en France, & mourut à Reims le 9 Septembre 1719. Par la mort de ce Seigneur, ſans enfans, toute la poſtérité en ligne maſculine de ſon biſayeul JEAN DE BÉTHUNE, neuvieme Baron de Balfour, étant éteinte, le droit de chef de la branche de BÉTHUNE en Ecoſſe, & de la ſucceſſion à la Baronie de Balfour, retourna à la poſtérité de ROBERT DE BETHUNE, Seigneur de Bandon (ci-deſſus mentionné

comme frère dudit JEAN DE BÉTHUNE, neuvième Baron de Balfour), rapporté plus bas. Il épouſa *Anne Hamilton*, fille du Général *Hamilton*, mais il n'en eut point d'enfans.

BRANCHE
des Seigneurs DE BANDON, *à préſent Barons* DE BALFOUR.

XI. ROBERT DE BÉTHUNE, Seigneur de Bandon, fils puîné de DAVID, épouſa *Marion Inglish*, fille du Baron d'Ethorny, dont il eut :

1. DAVID, qui ſuit ;
2. Et GUILLAUME, Seigneur de Craigfidia.

XII. DAVID DE BÉTHUNE, Seigneur de Bandon, épouſa *Anne de Wardlan*, petite-fille du Chevalier *Henri de Wardlan*, Baron de Petruice, dont il eut :

1. & 2. DAVID, qui ſuit ; & HENRI.

XIII. DAVID DE BÉTHUNE, l'aîné, ſuccéda à DAVID, ſon père, non ſeulement dans la Baronie de Bandon, mais recueillit auſſi, comme plus proche héritier, toute la ſucceſſion de JACQUES, IIe du nom, & quatorzième Baron de Balfour, mort en France, comme nous l'avons dit, en 1719 ſans enfans ; il devint par-là le chef de la branche de BÉTHUNE en Ecoſſe, & le quinzième Baron de Balfour, & mourut en 1731. Il épouſa ANNE DE BÉTHUNE, fille de DAVID, treizième Baron de Balfour ; mais n'en ayant eu que deux filles, il eut pour ſucceſſeur ſon frère :

XIII. HENRI DE BÉTHUNE, ſixième Baron de Balfour, & chef de la branche de BÉTHUNE en Ecoſſe, qui épouſa *Iſabelle Maxivelle-de-Polloch*, fille du Comte de Poloch, & de *Viddiſdale*.

BRANCHE
des Barons DE BÉTHUNE-DE-CRIECH, *ſortie de la branche de la Maiſon des* BÉTHUNE-DE-BALFOUR, *en Ecoſſe*.

I. DAVID DE BÉTHUNE, premier Baron de Criech dans la Province de Fife, étoit ſecond fils de JEAN DE BÉTHUNE, IVe du nom, cinquième Baron de Balfour, & de *Majorie Boſſvell*. Il étoit en grand crédit auprès de JACQUES IV, Roi d'Ecoſſe, qui le créa Grand-Tréſorier du Royaume, dignité qu'il poſſéda juſqu'à ſa mort, arrivée en 1505. Il fut enterré dans l'Egliſe de Marinch, ſépulture de leurs branches, & l'on voit encore ſur la tombe une partie de l'inſcription : *Hic jacet* DAVID BÉTHUN-DE-CRIECH, *filius* JOHANNIS BÉTHUN-DE-BALFOUR,... *ob... an... D...* 15... *orate pro animâ ejus*. Il avoit épouſé *Marguerite Duddington*, fille du Baron de Sanfard, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. JEANNE, qui fut mariée à *Jacques Hamilton*, Comte d'Arran, neveu de JACQUES III, Roi d'Ecoſſe ; & par ce mariage, cette branche de la Maiſon de BÉTHUNE en Ecoſſe devint alliée à la Famille Royale, & de ce mariage ſont deſcendues les principales familles de la haute Nobleſſe d'Ecoſſe ;
3. Et ELISABETH, qui épouſa Milord *Lyle*, un des plus anciens Seigneurs d'Ecoſſe.

II. JEAN DE BÉTHUNE, fils unique du Grand-Tréſorier, lui ſuccéda, & fut ſecond Baron de Criech. Il épouſa *Jeanne Hay*, petite-fille du Baron de Nangthon, & en eut :

1. DAVID, qui ſuit ;
2. ROBERT, rapporté après ſon frère ;

Et quatre filles, d'une grande beauté comme leur mère, qui furent toutes mariées honorablement, & qui laiſſèrent une grande poſtérité.

III. DAVID DE BÉTHUNE, troiſième Baron de Criech, mourut ſans laiſſer de poſtérité.

IV. ROBERT DE BÉTHUNE, quatrième Baron de Criech, ſuivit en France, avec beaucoup d'autres nobleſſes d'Ecoſſe, la jeune Reine MARIE, héritière du Royaume. Cette Princeſſe ayant épouſé, en 1558, FRANÇOIS, Dauphin, lequel par la mort de HENRI II, ſon père, en 1559, étant devenu Roi, & la Princeſſe, ſon épouſe, Reine de France, ils furent tous deux couronnés à Reims par le Cardinal DE LORRAINE, oncle de la Reine. Mais le Roi FRANÇOIS II étant décédé en Décembre 1560, elle s'en retourna en Ecoſſe au mois d'Août 1561 ; & ROBERT, Baron de Criech, qui avoit toujours demeuré au ſervice de Sa Majeſté pendant ſon ſéjour en France, l'accompagna à ſon retour en ſon Royaume, & fut fait ſon Maître-d'Hôtel, Gouverneur de ſon Palais de Falhlan, & Sénéchal de la Province de Fife.

Pendant ſon ſéjour à la Cour de France, il avoit épouſé *Jeanne de Rainville*, Demoiſelle Françoiſe, dont il eut :

1. DAVID, qui ſuit ;
2. JACQUES ;

Et pluſieurs filles, parmi leſquelles la plus diſtinguée fut MARIE DE BÉTHUNE, dont il reſte encore beaucoup de lettres écrites à ſon couſin JACQUES, Archevêque de Glaſgow. Elle étoit en grand crédit auprès de la Rei-

ne, ſa Maîtreſſe, & une de ſes quatre filles-d'honneur, connues ſous le nom des *quatre* Marie *de la Reine*. Les trois autres, qui auſſi bien qu'elle portoient le nom de *Marie*, étoient filles des premiers Seigneurs du Royaume. C'eſt à cette Marie de Béthuſi, ou Bethon (comme on le prononçoit en Ecoſſe, que Georges de Buchanan, le plus célebre Poete de ce tems-là, adreſſa pluſieurs Epigrammes à ſa louange, qui ſont imprimées parmi ſes Poeſies. Elle épouſa le Baron de *Boyne*.

V. David de Bethuſi, cinquieme Baron de Criech, mourut en 1577, ſans laiſſer d'enfans mâles.

VI. Jacques de Béthuſi, ſixième Baron de Criech, épouſa *Marguerite Weems*, dont les deſcendans ſont à preſent Comtes de Weems, & en eut :

1. David, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Jean, Robert & Archambaud ;
5. Anne, épouſa le Baron de *Moncrif*, & en eut une fille, auſſi nommée *Anne*, qui épouſa Jacques de Bethuſi, douzieme Baron de Balfour ;

Et deux autres enfans.

VII. David de Béthune, ſeptième Baron de Criech, épouſa *Euphémie Torbes*, fille du Baron de Rires. Il en eut :

1. Robert, qui mourut ſans poſterité ;
2. David, qui ſuit ;
3. Guillaume ;

Et deux filles.

VIII. David de Béthune, huitième Baron de Criech, épouſa 1° *Euphémie de Graham*, fille du Baron de Morphie, dont il eut quatre enfans qui moururent fort jeunes ; & 2° *Marguerite Cuningham*, fille du Comte de Glencairn, dont il n'eut point d'enfans mâles qui puſſent lui ſuccéder. Il diſpoſa de la Baronie de Criech en faveur de ſon plus proche parent mâle, Jacques de Bethuſi, douzième Baron de Balfour, qui avoit épouſé *Anne de Moncrif*, ſa nièce, comme on l'a déjà dit.

Ainſi la ligne maſculine de la branche de Bethuſi-de-Criech venant à manquer après avoir fleuri avec éclat plus de 200 ans), la Baronie de Criech retourna à la Maiſon de *Balfour*, dont les Seigneurs de Criech étoient deſcendus.

BÉTISE : *d'azur, au fautoir d'or, accompagné de ſix loſanges de même.*

BETT, en Flandre. Jacques de Bett, Seigneur d'Angrelle & de Péronne en Mélantois, ſous la Chaſtellenie de Lille, du chef de ſa mère *Jacqueline de Verdière*, femme d'Adrien de Bett, Chevalier, Seigneur d'Angrelle, iſſu de Gérolff de Bett, Général du Comte Robert *le Friſon*, à la bataille de Caſſel, où il fut tué l'an 1329, épouſa *N.... de Gruthère*, qui lui porta en dot la Baronie de Léede dans le Comté de Flandre. Elle fut mère de :

Jean de Bett, Baron de Léede, créé *Chevalier* par Lettres du Roi Catholique du 26 Mars 1598. Il eut de *Jeanne de Berghes-Grimberg*

Guillaume de Bett, Colonel d'Infanterie, Grand-Bailli de Gand, en faveur duquel la Baronie de *Léede* fut érigée en Marquiſat par Lettres du Roi Catholique du 3 Août 1615, enregiſtrées à Lille. Il épouſa *Anne-Marie de Hornes-de-Baucignies*, qui fut mère de :

Auguſtin-Ambroiſe de Bett, Marquis de Léede, allié à *Dorothée de Croy-de-Solre*, mère de :

Jean-François de Bett, Marquis de Léede, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne de la première claſſe, Capitaine-Général, Préſident du Conſeil de Guerre, mort le 11 Juin 1723, âgé de 57 ans & demi. Il avoit épouſé, en 1722, *Anne-Marie de Croy-Rœux*, Dame-d'Honneur de l'Infante de Parme, dont il a eu deux garçons, l'un d'eux a le manteau de Grand d'Eſpagne.

Les armes : *d'azur, à trois tourteaux d'or.*

BETTANCOURT (de) : *de gueules, à trois faſces d'argent.*

BETTON, près Rennes : *d'azur, à ſix fleurs-de-lys d'argent, poſées* 3, 2 & 1.

BETZ, Seigneur de la Harteloire en Touraine : *d'or, à 2 faſces de ſable, accompagnées de neuf merlettes de même, 4 en chef, 2 en faſce & 3 en pointe.*

* BEU. Les Seigneurs de ce nom, qui portoient *échiqueté d'or & d'azur, à la bordure engrêlée de gueules*, commencèrent à *Robert de Dreux*, Seigneur de Beu, ſecond fils de *Robert*, IIIe du nom, Comte de Dreux, & d'*Aenor de Saint-Valeri*, mort en 1264, & finirent à *Robert de Dreux*, Seigneur de Beu, mort ſans poſterité. Il vivoit en 1391, & vendit la Terre de Beu au Vicomte d'*Aci*.

* BEU, Bourg avec titre de Comté, au

pays Mantois, Diocèſe de Chartres. Par Lettres du mois d'Août 1651, regiſtrées le 23 Janvier 1653, la Terre & Seigneurie de Beu fut érigée en Comté en faveur de *Henri Hurault-de-l'Hôpital*, Seigneur de Belesbat, Maître des Requêtes, mort en Mars 1684. Il avoit épouſé, en 1637, *Renée de Flexèles-de-Brégi*, dont:

Charles-Paul, mort le 15 Février 1706, ſans alliance;

Et *Claude-Julie*, qui avoit épouſé, en 1697, *Charles de Beaufort-de-Montboiſſier*, Marquis de Canillac.

BEUF (LE), en Tréguier: *de ſable, à une tête de bœuf d'argent.*

BEUGRERS, Seigneurs de la Chapelle-Bragny, en Bourgogne: *d'or, au bœuf de ſable, accorné de gueules.*

BEUIL: *d'hermines, au cerf paſſant d'or.*

BEURDELOT, à Paris. ETIENNE DE BEURDELOT, Ecuyer, Seigneur de Fontenilles & de la Borde, Gentilhomme ſervant ordinaire de MARGUERITE D'ORLÉANS, Reine de Navarre, par Lettres du 31 Mai 1542, fut père de:

ALEXANDRE DE BEURDELOT, Ecuyer, Seigneur de Fontenilles, marié avec *Marie de Broſſet*, dont:

PHILIPPE DE BEURDELOT, Ecuyer, Seigneur de Fontenilles, homme d'armes de la Compagnie des Gendarmes de M. GASTON, Duc d'Orléans, en 1628, allié, le 15 Février 1597, avec *Edmée de Giverlai*, mère de:

OLIVIER DE BEURDELOT, Ecuyer, Seigneur de Fontenilles, de Malfontaine & de Boiſtaché, premier Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de Rambures le 11 Février 1636, & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi le 20 Janvier 1654. Ce dernier fut père de:

FRANÇOIS DE BEURDELOT, Ecuyer, Seigneur de Fontenilles, Capitaine dans le Régiment de Condé, Infanterie, le 12 Février 1674, né le 26 Janvier 1655, marié, le 23 Février 1677, avec *Marie de la Buſſière*, dont il eut:

1. LOUIS-EDME, Ecuyer, Seigneur de Fontenilles, de Malfontaine & de Boiſtaché, né le 5 Décembre 1680;
2. Et GABRIEL, tous deux maintenus dans leur qualité de Noble & d'Ecuyer par Ordonnance de M. de *Phélypeaux*, Intendant de Paris, du 2 Juillet 1700.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois fers de dard de gueules, & accompagnée de deux beſans d'argent, un en chef & l'autre en pointe.*

BEUREAU: *d'azur, au bâton d'or, chargé d'une croix engrêlée de gueules.*

BEURES, en Flandre. Les Seigneurs de Beures & de la Vère ont eu pour auteur:

ANTOINE, bâtard de *Bourgogne*, ſurnommé *le grand Bâtard*, Seigneur de Beures en Flandre, Chevalier des Ordres, de Saint-Michel & de la Toiſon-d'Or, & un des fils naturels de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui mourut en 1504, âgé de 85 ans. Il portoit, comme les derniers Ducs de Bourgogne, *au filet d'argent, brochant ſur le tout, mis en barre.*

MAXIMILIEN DE BOURGOGNE, le dernier des Seigneurs de Beures, eut pour Précepteur le fameux Eraſme. Il ſe rendit célèbre dans la profeſſion des armes, fut Amiral de Flandre en 1542, puis Gouverneur & Capitaine-Général de Hollande & de Zélande. Il reçut le Collier de l'Ordre de la Toiſon-d'Or en 1546.

Des Seigneurs de *Beures* ſont ſortis les Seigneurs de *Vacquen*, fils naturels d'ANTOINE DE BOURGOGNE, Seigneur de Beures, ſurnommé *le Grand*. Voyez VACQUEN.

Les armes des Seigneurs de *Beures* ſont: *écartelé, aux 1 & 4 de tous les quartiers* de Bourgogne; *aux 2 & 3* de Bourbon-Montpenſier; & ſur le tout *de ſable à la faſce d'argent, qui eſt* de Borcelle.

* BEUREY, Terre & Seigneurie dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul, qui fut donnée en partage à *Georges* de *Stainville*, oncle du Maréchal Comte de *Stainville*, qui eut de *Louiſe d'Anglure-de-Guyonnelle*, un fils nommé *Jean-François*, dit *le Comte de Stainville*, Conſeiller d'Etat des Ducs LÉOPOLD & FRANÇOIS, Capitaine d'une Compagnie de leurs Gardes-du-Corps, & Bailli de Bar, en faveur duquel la Seigneurie de Beurey, unie avec le village de Muſſey, fut érigée en Baronie par Lettres du 23 Juin 1719. Il n'a pas été marié, quoiqu'il fût le dernier mâle de ſa Maiſon, & eſt mort le 10 Octobre 1746, ayant fait donation de ſa Baronie de Beurey à *Etienne-François de Choiſeul*, Marquis de Stainville, ſucceſſivement Ambaſſadeur à Rome & à Vienne, aujourd'hui Duc de Choiſeul, Pair de France, ancien Miniſtre & Secrétaire d'Etat, de la Guerre & de la Ma-

rine. *Tabl. généalog.*, part. VII, p. 350. Voyez CHOISEUL.

§ BEURGES, famille de Lorraine, dont le premier connu est :

I. Jean de Beurges, Seigneur d'Aingeray, qui vivoit en 1440, & laissa :

II. Jean de Beurges, IIe du nom, Seigneur d'Aingeray, Sivry, Remicourt, Villers, Houdemont, Contrôleur-Général de Lorraine & Barrois, qui mourut en 1353, âgé de 84 ans. Il avoit épousé 1° *Claude d'Eumont*, morte en 1542, fille de *Claude*, Capitaine des Château & Parc d'Einville, & de *Barbe de Pellegrin de Remycourt*, & 2° par contrat du 27 Janvier 1545, *Anne de Pellegrin de Remycourt*, cousine germaine de sa première femme, laquelle se remaria à *Pompejo de Gallo*, Seigneur de Saint-Jean, Chambellan du Duc Charles III, Gouverneur de Neufchâteau, avec lequel elle vivoit en 1581. Du premier lit vinrent :

1. Gaspard, qui suit ;
2. Mayelles, morte en 1552. Elle avoit épousé, par contrat du 17 Octobre 1534, *Jean de Lescut*, Seigneur de Pisericourt ;
3. Isabelle, mariée à *Gerganne de Ferriet*, Seigneur Voué de Lev.

Du second lit sont issus :

4. Louise de Beurges, Dame de Houdemont, Brabois de la Cour, morte sans enfans. Elle avoit épousé *Nicolas de Raricourt* ;
5. Charles de Beurges, Seigneur de Sivry, Bailli & Gouverneur du Marquisat de Nomeny, qui se maria avec *Jeanne de Lescouet*, Dame de la Mogulaye en Bretagne, Dame d'Honneur de la Duchesse de Mercœur, dont il eut :

   Philippe de Beurges, Dame de Sivry & de la Mogulaye, mariée à *Charles du Cambout*, Marquis de Coislin. Voyez CAMBOUT.

III. Gaspard de Beurges, Seigneur de Remicourt & Villers, Ministre & Secrétaire d'Etat, mort en 1560, âgé de 42 ans, avoit épousé *Marie de Trèves*, Dame de Ville-sur-Saulx, sœur de *Gilles de Trèves*, Doyen de Saint-Max de Bar, Fondateur du Collége de Bar, & fille de *Pierre de Trèves*, Seigneur d'Yxirocourt. De ce mariage vinrent :

1. Gaspard, qui suit ;
2. Marie, née en 1550, mariée 1° à *Jean de Rose*, Seigneur de Poirron & Dammarie, Bailli de Joinville ; & 2° à *Christophe de Beaujeu*, Baron de Jeualge ;
3. Barbe, née en 1551, mariée à *Simond Ernecourt*, Seigneur de Neuville en Ventenois, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & des Ducs de Lorraine *Charles* & *Henri*, & Gouverneur de Vaucouleurs, laquelle les porta en mariage les Terres & Seigneuries de Remicourt, Villers, Communières & Charbancourt ;
4. Et Anne de Beurges, mariée à N... de Lisle.

IV. Gaspard de Beurges, IIe du nom, Seigneur de Ville-sur-Saulx, Conseiller au Parlement de Paris & Maître aux Requêtes du Palais, épousa *Françoise Hugeau*, dont il eut :

1. Jean, tué au siège de Poyen en 1[illegible], étant chef du vol pour Corneille en la Grande-Fauconnerie de France, par la Commission du Duc de Luynes, Grand Fauconnier ;
2. Gaspard, qui [illegible] dans la charge, & [illegible] ;
3. Et Gaspard de Beurges, qui suit.

V. Gaspard de Beurges, IIIe du nom, Seigneur de Ville-sur-Saulx, Président unique de la Chambre des Comptes, Cour des Aides & des Monnoies de Bar, épousa *Marguerite de Mayelle*, fille de *Jean*, Seigneur de Villot, Conseiller d'Etat, Président unique de la Chambre des Comptes de Bar, & de *Marguerite de Maingot & de Vaut-Rombois*, dont il eut :

1. Alexandre, qui suit ;
2. Claude, auteur de la branche des Seigneurs de *Renoffon*, rapportée ci-après ;
3. Et Louise de Beurges, mariée à *Charles d'Alençon*, Lieutenant-Général du Bailliage de Bar.

VI. Alexandre de Beurges, Seigneur de Ville-sur-Saulx, Président unique de la Chambre du Conseil & des Comptes de Bar, épousa *Elisabeth de Gosselin*, Dame de la Taflante, dont :

1. N... qui suit ;
2. Et Jeanne de Beurges, mariée à *Charles d'Alençon*, Baron de Beauffremont, Conseiller d'Etat de Léopold, & Président unique de la Chambre des Comptes de Bar, mort sans enfans.

VII. N... de Beurges, Seigneur de Ville-sur-Saulx & de Vidampierre, épousa N... *de Tornizet*, & en eut :

1. N... de Beurges, Capitaine des Grenadiers au Régiment de Pons, Chevalier de Saint-Louis, mort sans alliance ;
2. Joseph de Beurges, Capitaine au même Régiment, qui épousa *Marie de Hamecourt*, fille d'*Alexandre*, Baron d'Islamourt,

Conſeiller d'Etat, & Préſident unique de la Chambre des Comptes de Bar, & de *Jeanne Hannel de Lénoncourt*, dont un fils, qui a été Lieutenant aux Grenadiers de France;

3. N... DE BEURGES, Seigneur de Ville-ſur-Saulx, de Morveaux, marié à N... *de l'Eſcaille*, dont il a un fils Capitaine au ſervice de France, & une fille, mariée, en 1669, à N... *de Viard*, auſſi Capitaine au ſervice de France;
4. N... DE BEURGES, mariée à JEAN-BAPTISTE DE BEURGES, Seigneur de Reneſſon & Trémont;
5. Et N... DE BEURGES, mariée à N... *de Joubert*, Seigneur de Villers en Champagne.

BRANCHE
des Seigneurs DE RENESSON.

VI. CLAUDE DE BEURGES, deuxième fils de GASPARD III, Seigneur de Bremont & de Reneſſon, eut de N... *Gérard*, trois filles, dont une mariée 1° à N... *de Saint-Vincent*, Baron de Narcis, Capitaine au Régiment de Marſan, mort ſans enfans; & 2° à JEAN-BAPTISTE DE BEURGES, Seigneur de Bremont & de Reneſſon, dont elle a une fille, mariée, en 1770, à N... Baron de *Malvoiſin*, Capitaine dans la Légion Royale.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles d'argent, & en pointe d'un cygne de même, tenant en ſon bec une couleuvre de gueules.*

BEUSEVILLE : *d'argent, à la faſce de ſable, accompagné de ſix quinte-feuilles de même.*

BEUSSARADES : *de gueules, à l'écu d'or en cœur, à l'orle de huit coquilles de même.*

BEUSSAY : *de gueules, à la croix engrêlée d'or.*

BEUVERAND, Seigneur de la Vernotte : *d'azur, à une vache d'or, accolée, clarinée & couronnée d'argent.*

BEUVET, Sieur de Quiſtinit, en Serent : *de gueules, à trois étoiles d'argent, 2 & 1.*

BEUVILLE. Cette Maiſon, originaire du Bailliage de Caen, eſt éteinte il y a long-tems.

NICOLE DE BEUVILLE, Chevalier, ſe trouva pour le ſervice du Roi PHILIPPE DE VALOIS, aux guerres de Gaſcogne, comme il eſt porté dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes de 1338.

HUE DE BEUVILLE, Seigneur de Beuville, de Sarqueux & de Cambremer, fils de JEAN, Seigneur de Beuville, épouſa *Jeanne d'Harcourt*, fille de *Jean d'Harcourt*, Sire de Charantonne, & de *Jeanne de Sacquainville*. Il eſt parlé d'eux dans l'Echiquier de 1390. Ils eurent pour fils & ſucceſſeur :

HUET DE BEUVILLE, nommé dans deux Arrêts de l'Echiquier de 1403 & 1408, où il eſt dit qu'il avoit le droit de *Robert d'Harcourt*, Seigneur de Beaumeſnil.

Il y a un autre Arrêt de l'Echiquier de 1448, contenant le différend entre *Marie Paynel*, veuve de *Guillaume de Tournebu*, & les hoirs de Meſſire HUE DE BEUVILLE, Chevalier, & JEANNE DE BEUVILLE, veuve de *Richard de Roüil*.

JEAN DE BEUVILLE, Seigneur de Sarqueux & de Cambremer, rendit aveu de ſes Terres l'an 1431 & enſuite l'an 1434.

Il y eut depuis un dénombrement baillé par GUILLAUME DE BEUVILLE de ſa Terre de Cambremer, à cauſe de *Guillemette*, ſa femme, l'an 1450.

Un autre aveu fut rendu de ladite Terre par *Jean Tabarier* & MARIETTE DE BEUVILLE, ſon épouſe.

RAOUL DE BEUVILLE, Seigneur de Montreuil, & JEAN DE BEUVILLE, Seigneur de Cambremer, firent leur preuve de nobleſſe l'an 1463.

Il y a un titre où il eſt parlé de *Michelle le Cauf*, veuve de GUILLAUME DE BEUVILLE, Seigneur de Beauvar.

Dans un autre titre il eſt fait mention de GUILLAUME DE BEUVILLE, Ecuyer, l'an 1497, & de JEANNE DE BEUVILLE, fille de HUE DE BEUVILLE & de *Jeanne d'Harcourt*, & ſœur de HUET DE BEUVILLE, dont nous avons parlé ci-deſſus, laquelle étoit veuve de *Guillaume de Vieuxpont*.

Les armes : *palé d'argent & de gueules de ſix pièces.*

BEUVILLE, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon en Normandie, porte : *de gueules, à la fleur-de-lys d'argent, accompagnée de mouchetures d'hermines de même ſans nombre.*

* BEUVRON en Normandie. Les Terres & Seigneuries de Beuvron, de Beaufou, de Tilli & de la Motte-Ceſny, furent portées en mariage l'an 1382, par *Jeanne de Tilli, à Phi-*

lippe d'Harcourt, Baron de Boneſſable. Voy. HARCOURT.

BEUZELIN, Seigneur de Boſmelet : *d'azur, à trois roſes d'argent, poſées* 2 & 1, *& un treſle d'or au milieu de l'écu.*

* BEUZEVILLE-ſur-le-Vay en Normandie, Dioceſe de Coutance. C'eſt une Terre ſituée dans le Bailliage du Cotentin, ſur le bord du Vay, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon éteinte.

Les Mémoires de M. Bigot de Soumeſnil, Conſeiller en la Cour des Aides de Rouen, font mention de Robert & de Henri de Beuzeville, Ecuyers. *Jean du Bois*, Chevalier, fils de *Philippe du Bois* & de *Pierrette de Vierville*, vivant l'an 1251, épouſa Jeanne de Beuzeville.

Dans l'Armorial dreſſé des Seigneurs de Normandie, par ordre du Roi Charles V en 1368, ſont nommés les Sires de Beuzeville & Monſieur Jean de Beuzeville.

Fraslin de Beuzeville, Seigneur de Montreuil-en-Auge, qui vivoit en 1430, épouſa *Gautière de Vipare*, fille de *Guillaume*, & de *Thomaſſe de Pitres*.

Guillaume de Beuzeville étoit Lieutenant-Général en la Vicomté d'Auge en 1469.

En l'Echiquier tenu à Rouen l'an 1337, il fut jugé d'un different entre *Robert du Fay*, Ecuyer, & le Sire de Beuzeville, Chevalier, joint avec lui Guillaume, batard de Beuzeville.

Dans le Catalogue des Seigneurs Normands, qui ſe trouve à la fin de l'*Hiſtoire de Normandie*, par Gabriel Dumoulin, eſt nommé Jean de Beuzeville.

La Roque cite Pierre de Beuzeville, nommé en 1193.

Jeanne, Dame de Beuzeville, porta cette Seigneurie vers 1500 à ſon mari *Jean du Bois*, dont la fille *Marie du Bois*, Dame dudit lieu, la porta, comme on le va voir ci-après, dans la Maiſon de *la Luzerne*.

Richard & Raoul de Beuzeville avoient une ſœur, Perrine de Beuzeville, mariée en 1432 à *Guillaume de Briqueville*, Sieur de Bretheville.

Jean de Beuzeville vivoit en 1470.

La Terre & Seigneurie de Beuzeville, qui fut portée en mariage ſur la fin du XVe ſiècle, par *Marie du Bois*, à *Jacques de la Luzerne*, Chevalier, Seigneur de Mondeville, iſſu de *Geoffroy*, Seigneur de la Luzerne, qui vivoit en 1290, donna ſon nom à cette Maiſon, & a paſſé dans celle de *Briqueville* par *Gabrielle de la Luzerne*, héritiere de la branche aînée, & petite-niece de *Jacques de la Luzerne*, quatrième ayeul de *Guy-Céſar de la Luzerne*, en faveur duquel la Seigneurie de Beuzeville fut érigée en Comté par Lettres du mois de Juillet 1719, regiſtrées au Parlement de Rouen le 18 Mars 1720. Voyez LUZERNE (de la).

Les armes de l'ancienne Maiſon de Beuzeville étoient : *d'argent, à la faſce de ſable, accompagnée de trois quinte-feuilles de même, deux en chef & une en pointe.*

BEUZEVILLE, en Normandie, Election de Bayeux : *d'azur, à trois étoiles d'or*, 2 & 1.

BEVERN, rameau ſorti de la branche de *Brunſwick-Wolfenbuttel*. Voyez BRUNSWICK.

BEVILLE : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois perroquets de ſinople*, 2 *en chef &* 1 *en pointe, membrés & becqués de gueules, au chef cousu de même, chargé de trois béliers paſſans d'argent, accornés de même.*

BEVRE-DE-GRAND-PRÉ : *faſcé d'or & d'azur de dix pieces, au jantour de gueules, brochant ſur le tout.*

BEY, en Dauphiné : *d'argent, à une bande d'azur, chargée d'une fleur-de-lys d'or.*

BEYER, ancienne & noble famille de Mayence, qui vint s'établir à Seirk dans la Lorraine Allemande en la perſonne d'Adam de Beyer, Chevalier, qui y fonda en 1500 une Chapelle. Il épouſa *Marguerite d'Eringhem*, dont :

François de Beyer, marié à *Marie Kerkuwen*. Ils eurent :

Nicolas de Beyer, qui épouſa *Suſanne de Baur*, dont :

Barthélemy de Beyer, marié à *Eliſabeth de Benghen*. Ils eurent :

Jean de Beyer, qui, par rapport aux dérangemens des affaires de ſa famille, vint s'établir à Luxembourg, & y épouſa *Jeanne de Keſſeler*, dont il eut :

1. Jean-Thierry, qui ſuit :
2. Anne-Elisabeth, morte en 1743. Elle avoit épouſé *Joſeph-Philippe-Hyacinthe*, Duc de *Carjwarem-Looz* :

3. Hélène, morte en 1738, épouſe de *François de Maring*, au pays de Luxembourg;
4. Marie, morte en 1755, veuve de *Jacques*, Baron de *Libot* & du petit Rechain au pays de Limbourg;
5. Anne-Marie, morte en 1753, veuve de *Guillaume*, Comte de *Briaz*, & d'Hollenfeld;
6. Et Anne-Marguerite, morte en 1736, femme d'*Antoine*, Baron de *Haën* & de Scheweiſdorff, dans la Lorraine Allemande.

Jean-Frédéric, Baron de Beyer, Maître de la Chambre des Comptes des Pays-Bas Autrichiens, demanda à l'Empereur Charles VI le titre de *Baron* (ce qu'il obtint par Lettres-Patentes du 6 Juillet 1725, avec faculté d'appliquer le titre de *Baron* ſur quelques terres dans les Pays-Bas Autrichiens), prouvant par d'anciens monumens, où ſe voit encore l'écuſſon de ſes armoiries, & par une Enquête en forme, l'ancienneté de ſa nobleſſe. Le Baron de Beyer étoit occupé, lorſqu'il eſt mort, en 1750, à rechercher les titres de ſa famille, égarés ou perdus par les guerres ou par les incendies qui ont pluſieurs fois ravagé la ville de Scirk. Il avoit épouſé, en 1728, *Marie-Suſanne-Joſèphe*, Vicomteſſe de *Fraula*, dont il a eu :

1. Un fils, mort en 1751;
2. Anne-Élisabeth-Josèphe, née le 1er Octobre 1730, mariée, le 13 Décembre 1753, avec *Jean-Joſeph de Felines*, Baron d'Uſſac & de Vergy, Seigneur de la Renaudie en Limouſin;
3. Susanne-Elisabeth-Josèphe, née le 19 Octobre 1731, alliée, en Décembre 1748, à *Jean-Baptiſte-Joſeph de Sahuguet-d'Amarzit-d'Eſpagnac*, Baron de Caſillac, Brigadier des Armées du Roi;
4. Jeanne-Begge-Josèphe, née le 12 Décembre 1733, mariée, le 18 Août 1754, à *Guillaume du Faure*, Seigneur de Sauvezic & de Meillſac;
5. Marie-Jeanne-Catherine, née le 25 Mars 1736, mariée, le 14 Octobre 1754, avec *François de Sahuguet-d'Amarzit*, Seigneur de la Roche, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie;
6. Elisabeth-Anne-Rosalie-Josèphe, née le 15 Juillet 1737;
7. Et Charlotte-Louise, née le 15 Juin 1746.

BEYVIÈRE (la), en Breſſe. N....., Seigneur de la Beyvière, Chevalier, vivant l'an 1307, laiſſa :

1. Guillaume, Seigneur de la Beyvière, lequel fut un de ceux qui, avec Jean, ſon frère, firent hommage au Seigneur de *Ereſſe*, & mourut ſans enfans;
2. Et Jean, qui ſuit.

Jean, Seigneur de la Beyvière en 1338, eut pour enfans :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Jean, Chevalier, mort ſans hoirs.

Guillaume, Seigneur de la Beyvière, fit hommage de ſa Terre à Amé de Savoie, Seigneur de Beaugé & de Breſſe, l'an 1378. Ses enfans furent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Aimé, Damoiſeau en 1420, père de Claude & de Jean de la Beyvière, vivans en 1440.

Jean, Seigneur de la Beyvière, vivoit ès années 1418 & 1421, & eut pour fils :

Jean, Seigneur de la Beyvière, qui fit hommage à Louis, Duc de Savoie, l'an 1442. Il épouſa *Marguerite de Marmont*, fille de *Hugonin*, Seigneur de Marmont, & d'*Eléonore de Vienne*, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Jean, le jeune, mort ſans hoirs.

Jean, Seigneur de la Beyvière, vivant en 1488, épouſa *Claude de Chacipol*, fille de *Jean de Chacipol*, le jeune, dont il eut :

Claude, Seigneur de la Beyvière & de Danenches, mort en 1522, qui épouſa, 1° le 2 Septembre 1514, *Marie de Guido*, Dame de Danenches, fille de *Guillaume de Guido*, Seigneur de Danenches, & de *Guillemette de Berchod-de-Malatrait*; & 2° *Philiberte d'Andelot*, Dame de Verneys, veuve de *Philibert de Malmont*, Seigneur du Tillet, & fille de *François d'Andelot*, Seigneur de Preſſia, & de *Claudine de Rochebaron*. De cette dernière femme, il n'eut point d'enfans, & laiſſa de la première :

1. Claude, qui ſuit;
2. Jean, Seigneur de *Danenches*, qui fit branche, dont nous parlerons;
3. 4. 5. & 6. Jeanne, Thomasse, Françoise & Félice.

Claude, Seigneur de la Beyvière, épouſa, le 9 Octobre 1551, *Françoiſe de Palapuſſins*, fille de *Guillaume de Palapuſſins*, Seigneur de Champagne en Comté, & de *Léonarde de Dortans*, dont ſortirent :

1. Jean, Seigneur de la Beyvière, mort en 1577, ſans enfans. Il avoit épouſé *Jeanne de Léal*, fille de *Jacques de Léal*, Seigneur dudit lieu;

2. Claude, qui fuit ;
3. Claudine, femme de *Bufcards-de-Liatod*, Seigneur de Briords ;
4. 5. 6. 7. & 8. Hiéronime, Louise, Girardine, Léonarde & Antoinette.

Claude, Seigneur de la Beyvière, fe maria avec *Philiberte de Dortans*, Dame de Champagne en Comté, fille de *Louis de Dortans*, Seigneur de Champagne, & de *Jeanne de la Tonnière*, dont il eut :

1. Hiéronime, femme de *Claude de Leant*, Seigneur de Heraux & de Dallee, dont fortit *Balthafarde de Léant*.
2. Et N..... de la Beyvière, femme de *N.... Colomb*, Seigneur de Veheres.

BRANCHE
des Seigneurs de Danenches.

Jean de la Beyvière, Seigneur de Danenches, fecond fils de Claude, Seigneur de la Beyvière, & de *Marie de Guido*, la première femme, fut marié, 1° le 17 Juin 1525, à *Marguerite de Conzié*, morte le 14 Octobre 1536, fille d'*Amé de Conzié*, Seigneur dudit lieu, & d'*Antoinette de Bolomier* ; & 2° à *Marguerite de Crangeac*, avec laquelle il vivoit l'an 1539, & n'en eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. Jean, qui fuit ;
2. Et Claudine, femme de *Denis Marefchal*, Seigneur de la Vaure.

Jean de la Beyvière, Seigneur de Danenches, marié, par contrat du 22 Mars 1548, à *Jeanne de Chacipol*, fille de *Jean de Chacipol*, Seigneur de Leal, & de *Jeanne d'Oncieux*. Ils eurent :

1. Philibert, qui fuit ;
2. Jean, qui épouſa *Françoiſe de la Teſſonnière*, fille d'*Antoine de la Teſſonnière*, Seigneur dudit lieu, & d'*Antoinette de Feillens*, dont il n'eut point d'enfans ;
3. Claire, femme de *Jean Bachet*, Seigneur de Meyſiria ;
4. Laurence, femme de *Claude Aymon*, Seigneur de Monteſpin ;
5. Et Françoise.

Philibert de la Beyvière, Seigneur de Danenches, mourut ſans enfans l'an 1629 & en lui s'eſt éteinte la famille de la Beyvière. Il épouſa *Jeanne de Seyturier*, fille de *Louis de Seyturier*, Seigneur de la Verjonnière, & de *Claudine de Candie*.

Les armes : *de gueules, à la croix fleurdelifée d'or.*

BEYVIERS, Maiſon originaire de Breſſe, dont nous allons parler d'après Guichenon, auteur des Maiſons de Breſſe & de Savoie.

Gauthier de Beyviers, Chevalier, fit le voyage de la Terre-Sainte l'an 1120 avec *Gérard de Châtillon*, Evêque de Mâcon. Il eut pour fils :

Bérard de Beyviers, Chevalier, vivant l'an 1160, lequel laiſſa :

1. Robert, mort ſans lignée ;
2. Bérard, qui fuit ;
3. Clémence, femme de *Guy*, Seigneur de *Gorrevod* ;
4. Et Jeanne, femme d'*Etienne de Corſant*, Damoiſeau.

Bérard de Beyviers, II° du nom, Chevalier en 1200, fut père de :

Hugues de Beyviers, Chevalier en 1230 & 1250. Il confirma aux Chartreux de Seillon la donation que leur avoit fait *Liatod de Lure*, Chevalier, ſon oncle, & eut :

1. Ponce, qui fuit ;
2. Hugues, Chevalier ;
3. Et Bérard, duquel nous parlerons auſſi.

Ponce de Beyviers, Chevalier, fit auſſi quelques biens à la même Chartreuſe de Seillon avec *Bencamata*, ſa mere, l'an 1276, & eut une fille, Guicharde, femme de *Geoffroy de Becerel*, Seigneur dudit lieu.

Bérard de Beyviers, Damoiſeau, III° du nom, fit hommage à Amé de Savoie, Seigneur de Beaugé, l'an 1273, & eut pour fils :

Henri de Beyviers, Chevalier en 1290 & 1300, lequel eut :

1. Guichard, qui fuit ;
2. Et Bertin, Damoiſeau.

Guichard, Seigneur de Beyviers, Chevalier en 1340, eut

1. Othelin, qui fuit ;
2. Guichard, Damoiſeau en 1365 ;
3. Et Anselise, femme de *Pierre de la Balme*, dit *Maillard*, Chevalier en 1367.

Othelin, Seigneur de Beyviers, Chevalier, épouſa 1° *Iſabelle de Saint-Sulpis*, fille de *Renaud*, Seigneur de Saint-Sulpis & de Corſant ; & 2° *Guicharde de Becerel*, morte en 1387, fille de *Hugonin*, Seigneur de Becerel, & de *Guicharde de Rogemont*. Du premier lit vint :

Guillemette de Beyviers.

Et du ſecond :

1. Antoine, mort jeune ;
2. Othenin, qui ſuit ;

3. Guillaume, Seigneur de *Coberthod*, qui fit branche;
4. Jean, Damoiſeau, qui épouſa *Marguerite de Marmont*, dont il n'eut point d'enfans.

Othenin ou Othelin, IIe du nom, Seigneur de Beyviers, Chevalier, mort l'an 1444, épouſa *Marguerite Langlois*, Dame de Saint-Aubin, fille de *Pierre Langlois*, Seigneur de Saint-Aubin au pays de Vaud, dont il eut:

1. Othelin, qui ſuit;
2. Henri, Damoiſeau, mort l'an 1476;
3. Claude, Damoiſeau, lequel eut une fille, Claudine de Beyviers, femme, en 1481, de *Pierre de Broley*, Seigneur de Moiſia;
4. Claudine, femme de *Claude de la Vernée*, Seigneur dudit lieu;
5. Louise, femme de *Jean de Tarlet*, Seigneur d'Eſgneraude & de Marmont;
6. Et Antoinette, de laquelle on ignore le ſort.

Othelin de Beyviers, IIIe du nom, Seigneur de Beyviers & de Saint-Aubin, mort l'an 1482, avoit épouſé *Jeanne de Salornay*, fille de *Philibert*, Seigneur de Salornay en Mâconnais, dont ſortirent:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Philibert, Chevalier, mort l'an 1494;
3. Jean, Seigneur de *la Poype*, qui fit branche;
4. Claude, Co-Seigneur de la Poype en 1514;
5. Marguerite, femme de *Claude*, Seigneur de *Monſpey*;
6. Anne, Religieuſe au Prieuré d'Eſtavaye, au pays de Vaud;
7. & 8. Jeanne & Philiberte.

Antoine de Beyviers, Seigneur du Lieu & de Saint-Aubin, mort en 1531, épouſa 1° *Philiberte de Gorrevod*, fille de *Claude*, Seigneur de Gorrevod, & de *Jeanne de Vergié*; & 2° *Raymonde de Verges*, dont il n'eut point d'enfans. Il laiſſa de la première:

1. Louis, Seigneur du Lieu & de Saint-Aubin, mort ſans être marié en 1551;
2. François, décédé jeune;
3. Louise, femme d'*Antoine*, Seigneur de *Planet*, dont le fils *Claude de Planet* fut inſtitué héritier par ſon oncle Louis, Seigneur de Beyviers;
4. Et Antoinette, femme de *Jean de Verges*, Ecuyer, Seigneur du Lieu.

BRANCHE des Seigneurs de la Poype.

Jean de Beyviers, Seigneur de la Poype, troiſième fils d'Othelin, IIIe du nom, Seigneur de Beyviers, & de *Jeanne de Salornay*, épouſa, l'an 1489, *Catherine du Molard*, fille de *Jean du Molard*, Seigneur du Lieu, & de *Catherine de la Vernée*, dont il eut:

1. Philiberte, Dame de la Poype, mariée, l'an 1514, avec *Claude de Briezaud*, Seigneur de Monteſpin, Chevalier;
2. 3. & 4. Claude, Octavienne & Antoinette, mortes ſans alliance.

BRANCHE des Seigneurs de Coberthod.

Guillaume de Beyviers, Seigneur de Coberthod, deuxième fils d'Othelin, Seigneur de Beyviers, Ier du nom, & de *Guicharde de Becerel*, ſa ſeconde femme, mourut en 1422. Il avoit épouſé *Jeanne de Bioley*, & laiſſa:

1. Claude, qui ſuit;
2. Josserand, Chevalier, mort ſans enfans l'an 1460 de *Jeanne de Feillens*, fille de *Sibued*, Seigneur de Feillens, & de *Marguerite de Monſpey*;
3. Et Catherine, femme de *Louis de Martigna*, Ecuyer.

Claude de Beyviers, Seigneur de Coberthod, épouſa *Sibylle de Briord*, dont il eut:

1. Jacques, qui ſuit;
2. & 3. Guyonne & Claudine, de qui on ignore l'alliance;
4. Et Jeanne, femme de *Claude de la Balme*, Seigneur de Ramaſſe.

Jacques de Beyviers, dit *Crochat*, Seigneur de Coberthod, mort l'an 1515, épouſa 1° *Marthe d'Aulez*, fille de *Philibert d'Aulez*, Seigneur de Ruffé, & de *Guyonne de Mouy*; & 2° *Philiberte de Chacipol*, fille de *Pierre de Chacipol*, Ecuyer, & de *Philiberte de Léal*.

Du premier lit vint:

1. Louise, dont on ignore l'alliance.

Et du ſecond:

2. Françoise, dite *Crochat*, Dame de Coberthod, femme de *Louis de Gorras*, Chevalier, Seigneur d'Eſcrivieux en Bugey;
3. Et Claudine, morte jeune.

Les armes de cette Maiſon éteinte, étoient: *écartelé, d'or & d'azur.*

BEZANÇON: *d'or, à l'aigle de ſable, ſoutenant deux colonnes d'argent en pal.*

BEZIC (le), en Bretagne: *de gueules, à neuf beſans d'or, au franc-canton d'argent, chargé d'une hermine de ſable.*

BEZIERS : *faſcé d'argent & de gueules de ſix pièces, au chef de France.*

BÉZIEUX, en Provence. Balthasard de Bézieux fut reçu Avocat du Roi au Bureau des Finances en 1679. Il exerça cet office juſqu'en 1686, & s'en démit en faveur de *Barthélemy Adaouſt*. Il fut élu Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays de Provence en 1692, & reçu enſuite Préſident aux Enquêtes du Parlement le 13 Octobre 1693. Il eſt auteur de la nouvelle Compilation des Arrêts du Parlement de Provence, imprimée à Paris en 1750. Il eut de ſa femme, fille de *Simon Lenfans*, Tréſorier-Général de France :

Alexandre de Bézieux, Seigneur de Valmouſſe, qui fut pourvu le 11 Mars 1719 de l'Office de ſon pere, & qui devint Conſeiller au Parlement, lorſque le Roi ſupprima les Charges de Préſidens aux Enquêtes. Alexandre de Bézieux avoit épouſé Demoiſelle *de Barbeyieux*, fille du Greffier en chef du Bureau des Finances, de laquelle il a laiſſé :

N... de Bézieux, Seigneur de Valmouſſe, qui n'eſt pas encore établi.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, virée de gueules.*

BEZIT-GOURVINEC, en Bretagne : *vairé d'or & de ſable.*

BEZU, Seigneur de Saint-Julien : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BIAUDOS-DE-CASTÉJA, ancienne Nobleſſe, dont les premiers connus au XIVe ſiècle poſſédoient la terre de leur nom près d'Aqs, ville dans le Béarn, vulgairement dite Dax. Elle eſt, dès ces tems-là, ſuivant ſes titres originaux, alliée à l'illuſtre Maiſon de *Gramont*.

La branche aînée de Biaudos finit dans la perſonne du Chevalier de Biaudos, ancien Officier & Commandant actuel de Bayonne.

La branche cadette de Castéja, par une ſuite preſque néceſſaire de la négligence de l'ancienne Nobleſſe des Provinces reculées, & les longues, fréquentes & cruelles guerres qui les ont déſolées, n'a pu recouvrer ſes titres au-delà de 1481.

I. Georges de Biaudos, Ecuyer, Sieur de Biaudos, ſuivant ſon contrat de mariage en original du 2 Octobre 1481, épouſa *Catherinotte de Berraut*, fille de noble homme *Pierre de Berraut*, Sieur de Peyroux & de Grammond. Par ce contrat de mariage, *Pierre de Berraut* renonce à la faculté de ſe remarier, ſous le ſerment ſur la ſainte hoſtie & l'amende de vingt marcs d'argent, en faveur de ladite alliance, pour que la terre de Peyroux reſte indiviſe aux futurs époux. De cette alliance vint :

II. Jehan de Biaudos, Seigneur dudit lieu, du Poyet & de Peyroux, qui, par contrat de 1502, épouſa *Iſabeau de Gramont*, dont :

III. Jeannot de Biaudos, qui mourut avant ſon père. Suivant le teſtament de celui-ci de 1542, on voit que Jeannot avoit épouſé *Marguerite de la Lanne*, fille d'*Eſtevenotte de la Lanne*, & de *Marguerite de Beſſabatte*. Il laiſſa :

IV. Adrien de Biaudos, Seigneur du Poyet & de Peyroux, qui s'allia, le 19 Mars 1555, avec *Marie de Beſſabatte*, fille de *Robert de Beſſabatte*. De ce mariage vinrent :

1. Alexandre, qui ſuit ;
2. Et Jean, rapporté après ſon frère.

V. Alexandre de Biaudos, Lieutenant de Roi des Ville & Château d'Aqs & pays des Lannes, qui épouſa, 1° le 3 Janvier 1593, *Françoiſe de Baylans*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Poyanne, Gouverneur pour le Roi, & Capitaine de 100 hommes d'armes ; & 2° le 21 Juin 1606, *Marie de Borda*. Sa poſtérité eſt éteinte, ou du moins ne fait plus ſouche.

SECONDE BRANCHE.

V. Jean de Biaudos, Ier du nom, Seigneur de Caſteja ou Caſtéja, ſecond fils d'Adrien & de *Marie de Beſſabatte*, fut bleſſé à la bataille d'Aire, & tué le 16 Juin 1631. Il épouſa, par contrat de l'année 1610, *Marie de Caule*, fille de *Guironnet de Caule*, Seigneur de Beauregard, & laiſſa :

VI. Jean de Biaudos, IIe du nom, Marquis de Caſtéja, Baron de la Harye & de Meſos, qui ſe maria, en 1619, avec *Arnaude de Bédorède-de-Lanne*, fille de *Jean de Bédorède*, Seigneur de Montaulieu. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Le Prieure, rapporté ci-après.

VII. Jean de Biaudos, IIIe du nom, Marquis de Caſtéja, Brigadier des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis par Lettres du 8 Mai 1695, Gouverneur de Toul

& Toulois, Seigneur des Terres & Baronies de Treveroy, Saint-Joire, la Neuville, Roſières, &c., eut la jambe emportée d'un boulet au ſiège de Landrecies. Il fut récompenſé de ſes ſervices, & Louis XIV le diſtingua toujours. Il laiſſa de *Marie Midot :*

1. Jean, IVe du nom, Marquis de Caſtéja, Brigadier & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, qui n'a point été marié ;
2. Charles-Louis, Comte de Caſtéja, Maréchal-de-Camp, Ambaſſadeur en Suède, Gouverneur de Toul, Toulois & Saint-Dizier, Seigneur des Terres & Baronies de Treveroy, Convorges, Saint-Joire, la Neuville, &c., qui a eu un fils, mort de ſes bleſſures à Plaiſance, étant Colonel du Régiment de Tournaiſis ;
3. Et Anne, qui a donné ſes biens à l'aîné de ſa branche, qu'elle avoit élevé & adopté, & eſt morte dans un âge très-avancé, mariée à *Louis*, Marquis *de Prie*, Chevalier des Ordres du Roi, parrain de Sa Majeſté Louis XV.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. Fiacre de Biaudos-Caſtéja, ſecond fils de Jean, IIe du nom, Marquis de Caſtéja, & d'*Arnaude de Bedorède*, ſa femme, fut Brigadier des Armées de Sa Majeſté, & Lieutenant de Roi à l'Iſle de Rhé, & fut bleſſé d'un coup de feu au travers du corps à la bataille de Fleurus. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Décembre 1667, *Jeanne-Françoiſe de Guillerme*, veuve de *Jacques de Franſures-Villers*, & fille de *Léonor*, Seigneur de Boſſecourt, & en eut :

1. François-César, qui ſuit ;
2. Et Jeanne-Françoise, entrée à Saint-Cyr ſelon ſes preuves, faites le 8 Novembre 1698 par-devant le Juge-d'armes de France, connue à la Cour par la faveur de Madame de Maintenon. Elle y a élevé toute la Famille Royale comme Sous-Gouvernante. Elle a été Dame d'Atours de *Madame*, & elle eſt morte fort conſidérée, âgée de 96 ans. Elle avoit épouſé le Marquis de *la Lande*, & elle étoit grand-mère du Marquis de *Gouy-d'Arcy*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, actuellement vivant. Voyez GOUY.

VIII. François-César de Biaudos-Caſtéja, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant de Roi de Philippeville, & enſuite de Maubeuge, fut bleſſé à la bataille d'Hochſtett d'un coup de feu au travers du corps. Il épouſa, par contrat du 29 Décembre 1702, *Marie-Anne de Berwet*, fille de *Juſt*, Haut Triumvir héréditaire de Flandre, Conſeiller-Penſionnaire de Sa Majeſté l'Impératrice-Reine, & de *Marie-Anne de Monnin*, dont :

1. René-François, qui ſuit ;
2. Et Alexandre, Comte de Caſtéja, Capitaine de Cuiraſſiers, marié à *N.... de Corolles*, dont il a eu :

   N..... de Biaudos, appelé *le Vicomte de Caſtéja*, actuellement au Collége (1771).

IX. René-François de Biaudos, Marquis de Caſtéja, Seigneur de Coulonges[1], Gouverneur de Mariambourg, bleſſé au ſiège d'Ypres, épouſa, par contrat du 7 Août 1732, *Jeanne-Henriette de Jacquiers-Roſée*, fille de noble *Gabriel de Jacquiers*, Baron de Roſée, Seigneur de Fontaine, Gaucheroy, Baron d'Autée en Brabant, & de *Marie-Iſabelle de Wignacourt-Lannoy*, dont :

1. Louis-Anne-Alexandre, qui ſuit ;
2. Et Stanislas-Catherine, appelé *le Chevalier de Caſtéja*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & filleul du feu Roi de Pologne, Stanislas *le Bienfaiſant*, Duc de Lorraine & de Bar.

X. Louis-Anne-Alexandre de Biaudos, Marquis de Caſtéja, Chevalier & Gouverneur des Ville & Château de Saint-Dizier, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin, Seigneur des Terres & Baronies de Treveroy, Saint-Joire & la Neuville, Seigneur propriétaire de Convorges, &c., a épouſé, par contrat du 17 Novembre 1767, *Charlotte-Louiſe de Saint-Quentin-de-Pleurre*, fille de *Claude-Henri*, Marquis de Pleurre, Chevalier, Seigneur de Pleurre, Corroy, la Colombière, Saint-Quentin, le Verger, d'Auteuil, la Foſſe-Rouvroy, & de *Charlotte d'Houdreville*, dont :

XI. Alexandrine-Charlotte-Anne-Marie-Xavière de Biaudos, baptiſée le 12 Janvier 1768, filleule de Madame Marie-Xavière Jablonowska, Princeſſe de Talmont, parente de feue Sa Majeſté la Reine de France.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lion de gueules ; & aux 2 & 3 d'argent, à trois merlettes de ſable, poſées deux & une.* Supports : *deux lions, l'un giſſant, & l'autre grimpant.* Cimier : *un lion iſſant.* Deviſe : *in bello leones, in pace colombæ.* Mémoire envoyé par M. le Marquis de *Caſtéja*.

BICHE-CLERY : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à trois tourteaux de gueules, à la*

bordure de même ; aux 2 & 3 d'argent, à la faſce d'azur.

BICHOT (DE), de Saint-Ouen, de Beaupré, Election de Carentan en Normandie, rétabli & maintenu par Arrêt du 13 Février 1669, porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné d'un ſoleil & d'un croiſſant d'argent en chef, & en pointe d'un mouton ou agneau auſſi d'argent.*

BICON : *d'azur, à deux lions de gueules.*

BIDACHE, Seigneurie conſidérable dans la Baſſe-Navarre, appartenant au Duc de Gramont. Voyez GRAMONT.

BIDAL-D'ASFELD. PIERRE BIDAL, Baron d'Asfeld, rendit des ſervices conſidérables à CHRISTINE, Reine de Suède, dont il fut Agent général dans les Cours de France, d'Italie & d'Eſpagne. Cette Princeſſe, en reconnoiſſance par les Lettres-Patentes données à Stockholm, le 12 Octobre 1653, l'éleva à la dignité de *Baron*, lui, ſes enfans & ſes deſcendans, tant mâles que femelles, lui permettant de porter pour armes :

Ecartelé, aux 1 & 4 de gueules, à une bande d'azur, chargée de trois couronnes d'or ; aux 2 & 3 d'azur, à un lion naiſſant d'argent, couronné ; & ſur le tout *d'argent, à une ancre d'azur, poſée en pal, ſurmontée de deux flèches de même, paſſées en ſautoir, les pointes en haut*, qui eſt de BIDAL. *L'écu couronné d'une couronne de Baron, ayant à chacune de ſes extrémités un caſque ouvert & couronné, affrontés & ſommés chacun d'un lion d'azur, couronné, affronté, & tenant, celui de la droite, une flèche d'argent, & celui de la gauche une ancre de même ; les lambrequins d'argent & d'or.*

Et afin qu'il eût non-ſeulement le titre de *Baron*, mais encore une Baronie & un Domaine, où il pût réſider, & dont il pût s'intituler, la Reine CHRISTINE lui fit don, à lui, à ſa femme & à ſes enfans, tant mâles que femelles, des fiefs de Willembruch, dans le Duché de Poméranie, & de Harſefeld, dit depuis d'Asfeld, dans le Duché de Bremen, avec toutes leurs appartenances & dépendances, droit de chaſſe & de pêche, & tous autres droits ; de ſorte qu'il pût à l'avenir ſe qualifier du titre de *Baron de Willembruch & Seigneur d'Harſefeld*, voulant que lui, ſa poſtérité & toute ſa famille fuſſent reconnus pour tels.

PIERRE BIDAL fut depuis Réſident pour le Roi LOUIS XIV à Hambourg & dans la Baſſe-Allemagne. Il avoit épouſé, le 25 Janvier 1637, *Catherine Baſtonneau*, morte veuve de lui le 21 Janvier 1690. Il eut d'elle, entr'autres enfans :

1. ETIENNE BIDAL, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, le 22 Juin 1680 ; Abbé de Notre-Dame de l'Eſcal-Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Tarbes, le 31 Octobre 1670 ; Réſident pour le Roi la même année à Hambourg, juſqu'au 14 Juillet 1705. Il mourut à Paris en 1722 à l'Inſtruction des PP. de l'Oratoire ;
2. ALEXIS BIDAL, Baron d'Asfeld, d'abord Capitaine de Dragons dans le Régiment de Lorraine, puis Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons en 1676, Brigadier en 1681, Maréchal-de-Camp le 24 Août 1688, Commandant dans Bonn, où il eſſuya un blocus de quatre mois & un bombardement, & d'où il ne ſortit qu'avec tous les honneurs militaires le 15 Octobre 1689, & après avoir ſoutenu le ſiège de Bonn juſqu'à la dernière extrémité. Il mourut peu de tems après de ſes bleſſures & de ſes fatigues, âgé de 35 ans ;
3. ANNE BIDAL, mort âgé de 18 ans le 4 Novembre 1675 ;
4. BENOIT BIDAL, Baron d'Asfeld, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, Brigadier au mois de Mai 1693, Maréchal-de-Camp le 3 Janvier 1696, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, qui mourut à Paris le 29 Avril 1715, âgé de 57 ans. Il avoit épouſé, le 23 Décembre 1698, *Anne Pucelle*, morte de la petite-vérole le 6 Avril 1714, âgée de 35 ans, fille unique de *Pierre Pucelle*, premier Préſident au Parlement de Grenoble, & d'*Anne Roujault*. Ils eurent :

   ANNE-FÉLICITÉ BIDAL-D'ASFELD, mariée, en Janvier 1721, avec *Jean-le Nain*, Baron d'Asfeld à cauſe d'elle, Avocat du Roi au Châtelet, puis Avocat-Général en la Cour des Aides de Paris le 18 Mai 1722, Maître des Requêtes de l'Hôtel ordinaire du Roi le 19 Juillet 1726, Intendant de la Généralité de Poitiers, & depuis du Languedoc au mois d'Août 1731 ;

5. JACQUES-VINCENT BIDAL D'ASFELD, baptiſé le 23 Janvier 1664, Abbé de la Vieuville, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Dol, en Avril 1688, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 27 Juin 1692, & mort le 2 Mai 1745,
6. Et CLAUDE-FRANÇOIS BIDAL, qui ſuit.

Claude-François Bidal, le dernier des enfans de ſes père & mère, Marquis d'Aſfeld, fut long-tems connu ſous le nom de *Chevalier d'Aſfeld*. Etant Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, il fut fait Brigadier le 28 Avril 1694, Maréchal-de-Camp le 23 Décembre 1702, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 26 Octobre 1704, & Maréchal de France le 14 Juin 1734. Philippe V, Roi d'Eſpagne, le créa le 21 Août 1715 Chevalier de la Toiſon-d'Or, & lui fit don le 31 Août 1715, d'un titre en Caſtille, ſous l'appellation de *Marquis d'Aſfeld*, avec pouvoir d'en faire *un Majorat*, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à Sa Majeſté, tant dans la défenſe de ſes Royaumes, que dans la conquête de celui de Mayorque : ce titre tranſmiſſible à ſes enfans, deſcendans & parens, & à tous ceux de ſon nom, tant en ligne directe que collatérale à perpétuité, avec faculté d'ajouter à l'écu de ſes armes celles du Royaume de *Valence* (il porte d'*Aragon en cœur*, & a ſupprimé les armes de Bidal que Madame *Eſprit*, ſa ſœur, portoit encore), & pour deviſe : *Bellicæ virtutis in Hiſpaniâ præmium*, & de jouir dans ſes Royaumes de tous les droits, honneurs, rang, priviléges, diſtinctions & franchiſes attribués aux *Marquis*. Le Maréchal d'*Aſfeld*, à ſon retour en France au mois de Novembre 1715, fut fait Directeur-Général des Fortifications de France, & Conſeiller aux Conſeils de Guerre & de Marine, nouvellement établis. Il commanda en chef en 1719 dans la Province de Guyenne; en Italie, dans la guerre de 1733 ; au ſiège de Philippsbourg en 1734; après la mort du Maréchal de Berwick, il s'en rendit maître le 18 Juillet. Le Roi lui avoit envoyé le bâton de Maréchal de France le 14 Juin, & lui avoit donné le Gouvernement de Strasbourg, vacant par la mort du Maréchal de Berwick. Il eſt mort à Paris le 7 Mars 1743, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé, 1° le 28 Avril 1717, *Jeanne-Louiſe Joly-de-Fleury*, morte de la petite-vérole le 23 Novembre 1717, âgée de 19 ans 4 jours, fille de *Joſeph-Omer Joly*, Seigneur de Fleury & de la Mouſſe, Avocat-Général du Parlement de Paris, & de *Louiſe Bérault*; & 2° le 20 Septembre 1718, *Anne le Clerc-de-Leſſeville*, morte en couches le 30 Janvier 1728, âgée d'environ 30 ans, fille de *Nicolas le Clerc-de-Leſſeville*, Seigneur de Meſnil-Durand & de Thun, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Conſeiller d'honneur en ſa Cour de Parlement de Paris, & Grand'Chambre d'icelle, Préſident honoraire en la cinquième Chambre des Enquêtes, & de *Marguerite-Louiſe Vaillant*. Du ſecond lit vinrent :

1. Claude-Etienne Bidal, né en 1719, aujourd'hui *Marquis d'Aſfeld*, marié, le 14 Juillet 1755, à *Anne-Louiſe Pajot-de-Villeperot*, fille de *Pierre-Maximilien Pajot*;
2. Jean-Guillaume Bidal-d'Aſfeld, né en 1725, qui épouſa, en 1751, *N... de Blaru*; remariée à M. *le Nain*, Intendant de Moulins. Elle étoit fille du Marquis de *Blaru*;
3. Un fils, né à quatre mois, au mois de Janvier 1728, & mort incontinent après avoir été baptiſé;
4. Anne-Bidal, dite *Mademoiſelle d'Aſfeld*, née en 1722, mariée à *N... Houel*, Marquis de Langeais, tué à Fontenoy, le 11 Mai 1745;
5. Et Françoise-Charlotte Bidal, dite *Mademoiſelle d'Avaux*, née le 1er Mars 1727, morte le 5 Décembre 1769. Elle avoit épouſé, le 20 Août 1749, *Antoine-Louis-François*, Comte de *la Roche-Aymon*.

Les armes : Voyez ci-deſſus.

BIDAULT, Seigneur de Glatigné : *d'azur, au ſautoir d'or, cantonné de quatre coquilles d'argent*.

BIDAUT, Seigneur d'Aubigny : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or, au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent; & aux 2 & 3 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croiſſans de même, 2 en chef & 1 en pointe*.

BIDÉ-DE-LA-GRANDVILLE, en Bretagne, famille qui s'eſt diſtinguée dans la Robe au Parlement de Rennes.

Louis de Bidé, ainſi que ſon ayeul, ſon biſaïeul & ſon triſaïeul, ont tous été Conſeillers en la Cour de Rennes. Il eut pour fils :

Julien-Louis de Bidé-de-la-Grandville, Conſeiller d'Etat, ancien Chancelier de la Maiſon de feu M. le Duc d'Orléans, qui épouſa, le 12 Avril 1714, *Pétronille-Françoiſe Pinſonneau*, dont :

1. N..., mort le 1er Mars 1749, qui avoit épouſé *Marie-Françoiſe Libert*, Dame de Quarte, remariée, en Juillet 1750, à *Balthaſard-Alexandre de Sainte-Aldegonde*, Comte de Genets, & laiſſa une fille;
2. Louis-Joseph de Bidé-de-la-Grandville, Brigadier des Armées du Roi, Colonel d'un

Régiment d'Infanterie, marié, le 7 Janvier 1750, à *Françoiſe-Thérefe de Cluzel*, fille de *Léonard de Cluzel*, Seigneur de la Chabrerie, & de *Thérefe de Tourard*;

3. Marie-Louise de Bidé-de-la-Grandville, mariée, le 24 Janvier 1749, à *François-Armand d'Uſſon*, Marquis de Bonac;

4. Et une autre fille.

(Voyez *le Mercure de France*, du mois de Février 1750, pag. 208.)

Les armes: *d'argent, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, accompagné en chef au côté droit d'un croiſſant d'azur, & au côté gauche d'une étoile de gueules.*

BIDÉGAN, en Tréguier, *d'or, à trois bandes de ſable.*

BIDERAN, en Agenois: *de gueules, au château d'argent.* Voyez l'*Armorial Génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 66.

* BIDERSTROFF ou BIDESTROFF, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz, Terre, Seigneurie & Château qui fut érigée en *Baronie*, par Lettres du 19 Avril 1722, en faveur de Pierre-Charles-Mélaise, Baron de Philbert, Gouverneur des Pages de S. A. R. de Lorraine. (Voyez PHILBERT.)

* BIDOUZE, en Armagnac. C'étoit anciennement une des 12 premières Baronies de Béarn; elle en a été retranchée, & fait aujourd'hui partie du Comté de Parabere, ſituée dans le Bigorre, & qui eſt poſſédé par une branche de la Maiſon de Baudean. Voyez BAUDEAN, & *Tabl. Généal.*, part. V, pag. 274.

BIENASSIS, en Bretagne: *d'argent, à dix hermines de ſable; au chef de gueules, chargé de trois fleurs-de-lys d'or.*

◊ *BIENCOURT, Maiſon ancienne qui tire ſon nom de la Terre & Seigneurie de Biencourt, ſituée au pays de Vimeu en Picardie, qu'elle poſſédoit encore dans le XVIe ſiècle.

La Morlière, en ſon livre des *Antiquités d'Amiens*, édition in-fol., pag. 552, ſemble la faire deſcendre de *Guillaume de Rambures*, Seigneur de Biencourt, fils de *Robinet*, Sire de Rambures, & d'*Yvette de Melun*, qui, au commencement du XIIIe ſiècle, dit cet auteur, donnèrent les dîmes de Biencourt à l'Abbaye de Sery. Carpentier, dans ſon *Hiſtoire de Cambréſis*, aſſure la même choſe, ainſi que Haudicquer en ſon *Nobiliaire de Picardie*, qui, vraiſemblablement, a copié ces auteurs. Mais ni *Guillaume*, ni *Yvette de Melun*, ne ſont connus dans les généalogies aſſurées des Maiſons de *Rambures* & de *Melun*; d'ailleurs, pour que l'aſſertion des Hiſtoriens qu'on vient de citer eut quelque fondement, il faudroit que *Guillaume de Rambures* eut pris le nom & les armes de Biencourt, en épouſant l'héritière de cette Seigneurie; fait dont ils ne rapportent aucune preuve. C'eſt bien à la vérité ce qu'atteſte une ancienne tradition, avouée même autrefois, ſuivant des Mémoires par la Maiſon de *Rambures*; mais qui n'en paroît ni plus certaine, ni plus vraiſemblable.

Quoi qu'il en ſoit, Andre de Biencourt étoit Prieur de Biencourt dès 1184. Le *Dictionnaire univerſel de la France* dit même que ce Prieuré, quoiqu'aſſez éloigné de Biencourt en Vimeu, eſt une fondation de la Maiſon de Biencourt, & que les titres portent qu'*Anſcher*, Chevalier, & *Liedine*, ſa femme, en furent les fondateurs. Cependant ces fonds ne peuvent ſuffiſamment éclairer l'origine de la maiſon de Biencourt, ſoit comme ſortie de celle de *Rambures*, ſoit comme perpétuée par les anciens Seigneurs de *Biencourt* en Vimeu; ce qui paroît plus aſſuré. Au reſte, l'incertitude même de cette origine place la Maiſon de Biencourt dans la claſſe de celles dont la nobleſſe d'ancienne race eſt hors de doute.

La Terre & Seigneurie de Biencourt eſt ſortie de cette Maiſon avec d'autres biens de ſon ancien patrimoine, ſur la fin du XVe ſiècle, par le mariage d'Antoinette de Biencourt, héritière de la branche aînée avec *Louis d'Abbeville*, dit d'*Ivrigny*, Seigneur de Moimont & de Hercourt; & *Marguerite d'Abbeville*, leur fille, les fit paſſer dans la Maiſon de *Monchy*, par ſon mariage, vers 1500, avec *Jean de Monchy*, Seigneur de Senarpont.

Quant au fief ſeigneurial de *Poutrincourt*, poſſédé encore aujourd'hui par la Maiſon de Biencourt, qui y eſt connu depuis près de quatre ſiècles, la perte des anciens titres, même de ceux de la Seigneurie de Cayeu, dont Poutrincourt relève, empêche d'en fixer une époque plus éloignée: c'eſt auſſi faute de monumens anciens plus poſitifs que nous allons rapporter chronologiquement, avant d'entrer dans les détails de la Généalogie, ceux du nom de Biencourt, dont on n'a pu trouver la jonction.

Dreux de Biencourt eſt qualifié Meſſire

(titre anciennement diſtinctif des Chevaliers), dans un compte des Bailliages de France où il eſt mentionné, à l'article du Bailliage d'Amiens, pour le terme de l'Aſcenſion de 1266. Ce titre, & les ſuivants, ſont au cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit.

Jean de Biencourt étoit du nombre des gens de pied armés, en garniſon à Ribemont l'an 1339.

Jean de Biencourt eſt qualifié *Ecuyer du Bailliage d'Amiens* dans la quittance que lui & quatre autres Ecuyers donnèrent le 3 Novembre 1355, de 50 liv. 5 ſols pour leurs gages, étant de l'eſt d'Amiens allant à Saint-Omer.

Gilles de Biencourt étoit l'un des Ecuyers de Jean de Foſſeux, Chevalier, qui fit montre à Heſdin le 19 Juillet 1380.

Philippe de Biencourt fut Capitaine d'une des Compagnies qui eſcortèrent, en 1383, l'argent porté par Colart le Caron, Receveur des Aides en Ponthieu, ſuivant les Lettres du 22 Décembre 1383, dépoſées à la Bibliothèque du Roi.

Aubert de Biencourt, Ecuyer, plaidoit, en 1408, ſur l'appel d'une ſentence du Bailli de Vermandois à Laon, rendue au profit de Raoul de Vendières, Chevalier, Seigneur de Genlis, ſuivant un compte des amendes du 12 Novembre au 27 Janvier 1408; enfin

Colinet de Biencourt ſervoit en 1410, comme Ecuyer de la Compagnie de Jacques de Châtillon, Seigneur de Dampierre, qui fit montre à Paris le 26 Septembre, & ſervoit encore avec deux Ecuyers & ſept Archers, ſous M. de Gaucourt en 1413. On trouve encore pluſieurs de ce nom, dont le détail ſeroit trop long à rapporter. Voici maintenant la Généalogie dreſſée, en 1778, ſur titres originaux par M. *Clabault*, Archiviſte & Généalogiſte.

I. Ansel de Biencourt, le plus ancien de cette Maiſon, depuis lequel on a une filiation ſuivie, floriſſoit au milieu du XIIe ſiècle. Il fut, vers 1145, l'un des témoins de la charité de Marguerite de Sully, Comteſſe d'Eu (qui mourut en 1146), de Jean, Comte d'Eu, & Etienne d'Eu, ſes fils, par laquelle ils firent don de la Mairie de Blangies aux Religieux de Foucarmont, moyennant ſept muids de Bray (grain propre à faire de la bière), qu'Henri Ier, Comte d'Eu, mort le 12 Juillet 1140, mari de la Comteſſe, & elle, leur avoient donné à prendre ſur les moulins de Blangies; de ſorte que ces Religieux pouvoient affermer cette Mairie, & prélever ſur la ferme 100 ſols, remettant le ſurplus à cette Comteſſe ou à ſon fils: c'eſt ce qui appert du cartulaire de l'Abbaye de Foucarmont, fol. 54, recto. Ansel de Biencourt ſouſcrivit encore comme témoin, vers le même temps, à une autre charte faite en faveur de l'Abbaye de Sery, par Jean, Comte d'Eu, & Marguerite de Sully, Comteſſe d'Eu, ſa mère: verbal de l'Abbaye de Sery, charte 65. Il avoit pour frère Gautier de Biencourt, qui vivoit encore vers 1190, que lui & *Hugues Gorle* ſon neveu, furent du nombre des témoins du don fait alors par Guillaume de Cayeu, fils d'*Anſel*, à l'Abbaye de Sery. Cette charte, qui contient ce don, la première du cartulaire de cette Abbaye, eſt ſans date; mais on peut préſumer avec certitude qu'elle eſt d'environ 1190, puiſque *Hugues Gorle*, qui y eſt nommé comme neveu de Gautier de Biencourt, eſt dit, à ſon tour, oncle de Hainfroy & de Guillaume de Biencourt, frères, dans une autre charte auſſi ſans date, faite vers 1200, en préſence de Raoul, Abbé de Sery, qui gouvernoit en 1203, & qui mourut avant 1206. Ansel de Biencourt laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, entr'autres enfans:

1. Amaury, qui ſuit;
2. Robert de Biencourt, rappelé à cauſe du don d'un petit champ de ſon fief qu'il avoit fait à l'Abbaye de Sery, dans une charte de Thibaut, Evêque d'Amiens, datée des Calendes d'Avril 1185 (la 17e du cartulaire), où ce Prélat confirma les poſſeſſions de la même Abbaye; il fut préſent, vers 1190, à une charte de Jean, Comte de Ponthieu (mort en l'expédition de la Terre-Sainte en 1191), par laquelle ce Comte confirma auſſi en aumône, au profit de cette Egliſe de Sainte-Marie de Sery, le don de toute la Terre qu'il avoit à Franqueville à la prière d'Enguerrand, ſon maître-d'hôtel, donateur, & du conſentement de Guy & Aleaume, frères de celui-ci, ſous certaines conditions (cette charte eſt la 81e du cartulaire de l'Abbaye de Sery);
3. Et N... de Biencourt, mariée à *Hugues Gorle*.

II. Amaury de Biencourt étoit Seigneur de fiefs à Biencourt & au Tranlay, comme il conſte par le don qu'il fit à l'Egliſe de Sainte-Marie de Sery, d'une pièce de terre contenant

quatre journaux, ſiſe près le chemin de Buſmenart à Framicourt (proche de Biencourt & Tranlay); don que Guillaume de Biencourt, Chevalier, ſon petit-fils, confirma en faveur de ladite Abbaye au mois d'Avril 1253, charte 202, du cartulaire de cette Egliſe. On ne ſait aucune autre particularité de lui, ſa femme ne nous eſt pas connue, mais il eſt certain qu'il en eut:

1. Hainfroy, qui ſuit;
2. Guillaume, témoin avec *Hugues Gorle*, ſon oncle, de la charte (la 97e du cartulaire), touchant la vente faite par Hainfroy de Biencourt, ſon frère, vers 1200, du tems de Raoul, Abbé de Sery;
3. Et Jean de Biencourt, Seigneur de fiefs au Tranlay, ainſi qu'il appert d'une charte de Simon de Dammartin, Comte de Ponthieu, de Montreuil & d'Aumale, & de Marie, Comteſſe de Ponthieu, ſa femme, de 123... (le reſte de cette date eſt effacé), mais écrite avant le 1er Octobre 1238, deſquels Jean de Biencourt étoit vaſſal, touchant la vente par lui faite à Clément, bourgeois d'Abbeville, fils de Pétronille, femme de Jean de Pardieu & à Watier de Biencourt, Clerc *de tout ſon revenu du Tranlay en dîmes & terrages, tenu*, y eſt-il dit, *des mêmes Comte & Comteſſe, à l'exception des dîmes de lin, chanvre, fèves, &c., pour 8 années, à compter depuis la Saint-Remy prochaine;* laquelle vente le comte & la Comteſſe de Ponthieu garantirent durant l'eſpace convenu. La Seigneurie du Tranlay appartenoit alors en toute ſuzeraineté à Simon de Dammartin, Comte de Ponthieu, mort le 21 Septembre 1239; ainſi, la charte dont on parle a dû certainement précéder 1239, ſuivant cette énonciation de *Saint-Remy prochaine*. Il eſt auſſi fait mention dans cette charte que Jean de Biencourt poſſédoit encore un autre fief mouvant du Comté de Ponthieu. Par l'identité de poſſeſſions, il paroît donc conſtant qu'il fut fils d'Amaury de Biencourt.

III. Hainfroy de Biencourt, Chevalier, ayant vendu le fief qu'il tenoit de l'Egliſe de Sainte-Marie de Sery, conſiſtant en un demi-muid de bled, moitié avoine, moitié froment, à Jean de Pont; celui-ci, du conſentement d'Alix, ſa femme, & de ſes frères Vincent & Accard, en fit hommage, par ſa charte ſans date, écrite vers 1200, à Raoul, Abbé de ce Monaſtère, s'obligeant de rendre deux ſols par an à ſon Egliſe, de faire trois chevauchées auſſi chaque année pour cet Abbé vers l'Evêque d'Amiens, ou lui donner 12 ſols pour ce ſervice; pour que ce fief rendu devint l'héritage perpétuel de Jean de Pont. Hainfroy de Biencourt promit encore ſur ſa foi, par cet acte, qu'il en feroit ratifier la vente par ſon fils, alors en bas âge, lorſqu'il ſeroit parvenu en âge compétent, ainſi que par ſa femme. Parmi les témoins de cette charte (la 97e du cartulaire de l'Abbaye de Sery), ſont auſſi nommés Guillaume de Biencourt, frère d'Hainfroy, & *Hugues Gorle*, leur oncle. Il avoit épouſé *Mathilde de Frefnoy*, morte avant 1245, qui donna à la Maiſon & Léproſerie du Queſme, ſituée à quelques lieues de Biencourt, au-deſſous de Sénarpont (aujourd'hui Prieuré), une certaine terre qu'elle avoit acquiſe du conſentement de Raoul de Neuville, ſon frère, Seigneur du fonds. Il laiſſa:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Etienne de Biencourt, qui fit don & ceſſion, par acte du mois de Septembre 1245 à la Maiſon & aux frères de la Léproſerie du Queſme, moyennant quatre ſetiers de bled, meſure d'Arraines, & 20 ſols parifis à lui déjà payés pour acheter une robe (ce qui annonce qu'il étoit d'Egliſe, & peut-être l'un des frères de cette Léproſerie), de tout ce qu'il réclamoit ſans raiſon, *injuſte*, dans la terre acquiſe par *Mathilde de Frefnoy*, ſa mère, & donnée par elle en aumône à cette Maiſon.

IV. Guillaume de Biencourt, Chevalier, & ainſi qualifié, eſt dit petit-fils d'Amaury de Biencourt, dans une charte du mois d'Avril 1253, par laquelle, avec Robert ſon fils & ſon héritier, il renonça *à tout droit qu'il pouvoit avoir ſur une pièce de quatre journaux de terre, ſiſe près le chemin conduiſant de Buſmenart à Framicourt, donnée en aumône par* Amaury de Biencourt, *ſon aïeul, à l'Egliſe de Sainte-Marie de Sery*, en faveur de laquelle il confirma cette donation par la même charte. La parenté & la filiation exprimées diſtinctement dans les actes de 1200 & 1253, ainſi que dans une charte précédente de 1190, mentionnée ci-devant, prouvent que Gautier de Biencourt, dont on a parlé, étoit certainement oncle d'Amaury, aïeul de Guillaume, puiſque, comme on l'a vu, *Hugues Gorle* eſt dit, dans la charte faite vers 1190, neveu de Gautier de Biencourt, & dans celle d'environ 1200, oncle de Guillaume de Biencourt, frère de Hainfroy; ce qui

établit les IV degrés de généalogie qu'on vient de détailler, & prouve auſſi évidemment que GUILLAUME DE BIENCOURT poſſédoit, ainſi qu'AMAURY, ſon aïeul, des fiefs à Biencourt & au Tranlay. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut entr'autres enfans:

V. ROBERT DE BIENCOURT, qui eſt dit fils & héritier de GUILLAUME DE BIENCOURT, Chevalier, dans la charte du mois d'Avril 1253. Il paroît qu'il étoit encore jeune & non marié alors. Quoiqu'on n'ait aucun renſeignement ſur lui ni ſur ſon mariage, la poſſeſſion des fiefs de Biencourt & du Tranlay par ſes ſucceſſeurs prouve inconteſtablement qu'il eut pour enfans:

1. MATHIEU, Seigneur de Biencourt, &c., nommé dans un aveu pour Biencourt, de 1312, ſuivant l'Inventaire du Tréſor des Chartes, tom. II, fol. 1385, & mort vraiſemblablement ſans poſtérité;
2. JEAN, qui ſuit;
3. Et WATIER DE BIENCOURT, rappelé dans l'aveu de JEAN, du mois de Juin 1311, & que l'on croit ſon frère. Il eſt peut-être le même WATIER, dit *de Biencourt*, nommé avec GUILLAUME DE BIENCOURT, ſon fils aîné, dans l'inféodation que Geoffroy, Evêque d'Amiens, leur fit au mois de Janvier 1339, d'un certain fief avec Seigneurie Vicomtière, tenu de l'Evêché d'Amiens, ſuivant le contrat de vente de ce même fief, fait par Thomas, dit *Perceval d'Aveſne*, Ecuyer, à HUGUES DE BIENCOURT, Bailli d'Abbeville, le 22 Novembre 1396. On ne ſait ſi GUILLAUME, fils de WATIER, eſt le même GUILLAUME DE BIENCOURT, qui fit relief, vers la fête de la Purification 1385, en faveur de l'Abbaye de Foucarmont, d'un certain fief qui y avoit été relevé auparavant par Jean d'Aouſte, Chevalier, auquel ledit GUILLAUME DE BIENCOURT l'abandonna enfin, comme plus prochain héritier que lui de Demoiſelle *Perrine*. (Extrait du cartulaire ou regiſtre féodal de l'Abbaye de Foucarmont, fol. 9 verſo.) On ignore s'il a laiſſé poſtérité.

VI. JEAN DE BIENCOURT, Ier du nom, Seigneur de fiefs ſis en la Seigneurie du Tranlay, &c., rendit aveu, touchant ces fiefs du Tranlay, au Comte de Ponthieu, au mois de Juin 1311. Dans cet aveu, qui contient le détail de ſes cenſitaires, eſt un article ſitué près le chemin du Tranlay à Martaineville. Il y eſt auſſi fait mention de ſix journaux appartenant à WATIER DE BIENCOURT, ſur leſquels JEAN, Ier du nom, eſt dit avoir droit de terrage. On n'y voit pas de preuve littérale que ce JEAN DE BIENCOURT fût fils de ROBERT, mais la poſſeſſion ſucceſſive en ſa perſonne des fiefs du Tranlay en eſt une aſſez grande certitude. C'eſt auſſi cette même poſſeſſion qui fait croire indubitablement qu'il eut pour enfans:

1. HENRI DE BIENCOURT, Ecuyer, Seigneur des fiefs au Tranlay, à Martaineville, Framicourt, Vergies, &c., qui eſt nommé au rôle des nobles du Vimeu, aſſemblés en armes à Oiſemont, pour la défenſe du Royaume, le 9 Septembre 1337. Il demeuroit au Tranlay en Vimeu, lorſqu'il obtint, au mois de Janvier 1360, du Roi JEAN, des lettres par leſquelles, ſur ſon expoſé, & n'étant nullement coupable de ce dont on le croyait auteur, ce Prince, en conſidération des ſervices que HENRI DE BIENCOURT lui avoit rendus dans ſes guerres pendant long-tems, lui remit toute peine criminelle réſultante d'un incendie d'une maiſon ſituée à Viſme, où la femme de Mathieu Becquet étoit avec Aleaume & Guillaume Becquet, ſes parens, qui vouloient procéder extraordinairement contre lui pour ce fait, mais ſauf la réparation civile. Dans l'aveu qu'il rendit au Roi, le 5 Décembre 1377 pour ſon fief noble avec toute juſtice & ſeigneurie, excepté la haute juſtice, ſis au terroir de Martaineville-lès-Saint-Maixent, il eſt qualifié Ecuyer, ainſi que dans tous les aveux par lui rendus pour les autres biens qu'il poſſédoit. Il paroît qu'il étoit mort ſans poſtérité avant le 25 Janvier 1381, que HUE DE BIENCOURT, ſon neveu, jouiſſoit des fiefs de Martaineville;
2. COLART, qui ſuit;
3. ALEAUME, Ecuyer, qui fit hommage pour ſon fief du Tranlay, à Marie, Comteſſe de Gueldres, Dame du Tranlay, dans lequel il déclare qu'il étoit ſon homme. Cet hommage eſt ſans date, mais il doit avoir été rendu bien avant 1378, qu'Alix de Beauvais, femme de Jean de Waliquierville, Chevalier, étoit Dame du Tranlay en Vimeu. On croit que cet ALEAUME étoit fils de JEAN DE BIENCOURT, mais on ignore s'il laiſſa poſtérité;
4. Et JEAN DE BIENCOURT, nommé, ainſi que HENRI, ſon frère, dans un aveu rendu au Roi, pour la Terre & Seigneurie du Tranlay le 10 Octobre 1378, par le même Jean de Waliquierville, Chevalier, Sire dudit lieu & du Tranlay, à cauſe d'Alix de Beauvais, ſpécialement douée de cette Terre & Châtellenie du Tranlay. On le croit auſſi fils de JEAN DE BIENCOURT, mais on ne ſait aucune particularité de lui.

VII. COLART DE BIENCOURT, Seigneur de Mar-

taineville, Manchecourt-lès-Abbeville, de Neslette, avec toute Seigneurie Vicomtière & arrières-fiefs nobles, &c., Bailli d'Abbeville, est nommé, avec Henri de Biencourt, au rôle des nobles de Vimeu, assemblés en armes à Oisemont, le 9 Decembre 1337, pour la défense du Royaume, en vertu des ordres du Roi *Philippe le Long*, du 24 Août 1337, adressés à Guérard de Picquigny, Bernard, Seigneur de Moreuil, & Renaud d'Aubigny, Chevaliers. Il fit un accord, comme Seigneur de Noyellette, aujourd'hui Neslette (terre située à cinq quarts de lieue de Biencourt & du Tranlay), avec les Abbé & Religieux de Sery, par acte du 20 Novembre 13... (le reste de la date est effacé), au sujet d'un arbre qu'il soutenoit être tombé en sa Seigneurie Vicomtière, & par conséquent lui appartenir. Il est qualifié Bailli d'Abbeville dans une sentence du 3 Février 1356; fut établi, en cette qualité, l'un des commissaires pour recevoir l'information ou faire enquête au sujet des droits dûs par les denrées venant de la mer à Abbeville, & pour raison desquels il y avoit eu débat entre le Procureur du Roi de la Sénéchaussée de Ponthieu & Vicomté du Crotoy, & les Maire, Echevins & Communauté d'Abbeville, qui prétendoient en être francs. Il est aussi qualifié Seigneur de Manchecourt, dans une vente faite le 20 Mars 1370, par Jean Beliart, aux Marguilliers de l'Eglise de Notre-Dame de la Chapelle-les-Abbeville, de dix sols parisis de cens à prendre sur deux journaux & demi ou environ de terre, sis à Manchecourt, dont il les investit par le même acte comme Seigneur du fonds; & rendit aveu pour sa Vicomté & Seigneurie de Manchecourt, le 3 Août 1372, à Jean, Seigneur de Bains, Chevalier, & à Alips, Dame de Pont-de-Remy, sa femme, à cause de leur Château de Pont-de-Remy. Il est aussi fait mention de lui, à cause de son fief de Dourier, *alias* de Manchecourt, dans une vente entre deux particuliers d'Abbeville, du 11 Février 1375, & dans un dénombrement de la pairie de Bouberch, fait au Roi vers 1380, où il est rappelé avec Huf de Biencourt, son fils, pour leurs héritages situés au terroir de Martaineville, & près le chemin de Martaineville au Tranlay. Par un accord du 1er Août 1386, où il est rappelé comme décédé, il paroît qu'il avoit épousé *N... de Haudrechies*, sœur de *Jacques de Haudrechies*, Ecuyer, Seigneur de Haudrechies, dont les enfans se disent cousins de Huf de Biencourt, son fils. Il laissa :

1. Huf de Biencourt, Seigneur de Biencourt, Manchecourt, Poutrincourt, Martaineville, Arry, Mayoc, la Bouvaque, &c., Lieutenant du Sénéchal de Ponthieu, Bailli d'Abbeville, de Crécy & de Saint-Valery, qui rendit deux aveux au Roi, à cause du Comté de Ponthieu, le 6 Janvier 1379, pour son fief noble sis au terroir d'Arry, tenu par hommage de bouche & de mains, ainsi que pour son fief noble, situé au terroir de Mayoc avec toute juridiction foncière. Il est encore rappelé dans deux autres aveux des 6 Juillet 1380 & 25 Janvier 1381, rendus au Roi pour le manoir de Martaineville, est qualifié Bailli de Crécy dans la quittance qu'il donna le 10 Mars 1382, au nom de Colinet de Biencourt, son frère, Chapelain de la Chapelle du Tranlay en Vimeu, à Nicole de Lunel, Receveur de Ponthieu, de 8 liv. 13 sols, qui étoient dûs sur la recette de Ponthieu, pour cause de cette Chapelle; le sceau, apposé à cet acte, représente *un lion*. Il est aussi qualifié Bailli de Crécy & de Saint-Valery, dans un bail à cens & rente qu'il fit, le 2 Août 1387, de son hôtel sis à Abbeville, nommé *l'Ostel au Corbel*, au profit de Jean Tourtaulx & de Huc, son fils, bourgeois d'Abbeville. Il a encore le titre de Bailli de Crécy & de Saint-Valery dans une transaction, sur procès, qu'il fit, le 1er Août 1389, avec *Jean* & autre *Jean de Haudrechies*, frères, ses cousins, enfans de défunt *Jacques de Haudrechies*, Ecuyer, Seigneur de Haudrechies, par laquelle il est dit : *qu'en tems passé, feu Jacques de Haudrechies avoit vendu à Colart de Biencourt, alors Bailli d'Abbeville, pour Huf de Biencourt, son fils, & éclipse de sa pairie de Haudrechies, du consentement du Seigneur de Hallecourt, de qui elle étoit tenue, 102 sols parisis de cens, & dix chapons à prendre sur certains tenanciers, avec 12 journaux de terre, situés au terroir de Haudrechies, & que Huf de Biencourt prétendoit toute justice & Seigneurie sur les tenanciers redevables de ces 102 sols parisis & dix chapons, ce que Jean & autre Jean de Haudrechies lui contestoient.* Mais pour obvier à procès entr'eux, & attendu qu'ils sont parens & cousins, le même Huf de Biencourt leur céda, par cet acte, & remit pour toujours à la table de leur terre & pairie de Haudrechies, la justice & seigneurie sur les 102 sols parisis & dix chapons ci-dessus énoncés, *telle que feu Jacques de Haudrechies, leur père,*

l'avoit avant la vente faite au père de Hue de Biencourt, ſauf la continuation de cette rente, au profit de ce dernier, & la jouiſſance & la propriété des 12 journaux de terre. Jean de Bergnettes, Chevalier, Seigneur de Hellicourt & de Bailleul, lui fit don, par lettres du 28 Août 1386, des droits Seigneuriaux qui lui étoient dûs pour raiſons de la ceſſion contenue en cet accord. Il donna quittance, comme Bailli de Crécy, à Jean Gorre, en 1389, pour ſes gages du terme de l'Aſcenſion, laquelle eſt ſcellée de ſon ſceau repréſentant auſſi un *lion;* eſt qualifié Seigneur de Biencourt & de Manchecourt, dans le bail à ferme qu'il fit, le 2 Juillet 1395, de ſon four banal de Manchecourt, & de ſes droits de Vicomté au même lieu, conſiſtant en tous lieux, acquits, arrêts, clains, &c., au profit de Wiot & Jean Petit, dits de Gueiſſart, frères; prend le titre de Lieutenant de Monſeigneur le Sénéchal de Ponthieu, dans un accord qu'il fit, en cette qualité, le 27 Août 1396, avec Edmond de Bouberch, Abbé de Saint-Valery, & les Maires & Echevins des villes de Crotoy & de Mayoc, au ſujet de la formation d'une chauſſée entre la mer & la terre, depuis le Crotoy juſqu'à Favières; accord que Perceval, Seigneur d'Eſneval, Chevalier, Chambellan du Roi, Sénéchal de Ponthieu, ratifia, au nom de Sa Majeſté, par lettres du 27 Mars 1397, étant enſuite; & ſe qualifie Bailli d'Abbeville, dans la vente que lui fit, le 22 Novembre 1396, Thomas d'Aveſnes, dit Perceval, Ecuyer, moyennant huit-vingts florins d'or, d'un fief avec juſtice & Seigneurie Vicomtière, tenu de l'Egliſe & Evêché d'Amiens; lequel fief avoit été inféodé par lettres y viſées, du mois de Janvier 1339, de Geoffroy, Evêque d'Amiens, à Watier, dit de Biencourt, & à Guillaume, ſon fils aîné. Il a le même titre de Bailli d'Abbeville, dans des Lettres-Royaux obtenues le 5 Avril 1399, après Pâques, par les Maire & Echevins de cette ville, contre leſquels, comme Seigneur de Manchecourt, il étoit en différend, au ſujet du droit de mort & vif herbage, dont les habitans d'Abbeville ſe prétendoient exempts, & de la juſtice que ces Maire & Echevins réclamoient, à cauſe que le fief de Manchecourt étoit ſis en leur banlieue. Il donna quittance, le 28 Novembre 1401, de 27 livres, à compte de 300 francs d'or que le Roi lui avoit accordés, par lettres du 16 Avril 1399, & reconnut avoir reçu, le 16 Juin 1402, de Guillaume Breteau, 26 livres 13 ſols 4 deniers, à compte du même don de 300 francs d'or. Ces actes ont également un ſceau repréſentant *un lion, à une cotice en bande.* On le trouve encore qualifié Seigneur de Poutrincourt, dans une tranſaction ou accord, ſur procès, qu'il fit, le 20 Mars 1403, avec Jean de Courchelles, dit Luppart, Ecuyer, Seigneur du Petit-Hamel-lès-Brouſtelles, touchant la juſtice vicomtière que Hue de Biencourt réclamoit ſur un fief près de Poutrincourt, tenu de Jean de Courchelles, à cauſe de ſa terre du Petit-Hamel, lequel, de ſon côté, ſoutenoit que Hue de Biencourt n'y avoit que la baſſe juſtice; mais, par cet accord, il fut convenu, qu'il auroit cette juſtice vicomtière, ſauf le reſſort. Il fut auſſi Seigneur de la Bouvaque-lès-Abbeville, ſuivant une annotation en tête d'un aveu rendu au Roi, le 15 Mai 1378, par Fremin de Cremont, pour le fief, juſtice & ſeigneurie vicomtière de la Bouvaque, par laquelle il paroît que Hue de Biencourt le poſſéda après celui-ci; qu'il paſſa enſuite à Thierry de Diqueſme, & revint enfin au même Hue de Biencourt, qui mourut ſans poſtérité, avant le 4 Février 1404. Il avoit épouſé *Ade Clabault*, qu'on croit avoir été fille de *Mathieu Clabault*, qui, comme l'un des Pairs de Ponthieu, fut préſent au ſerment réciproque prêté le 12 Août 1364, par les Maire & Echevins d'Abbeville & le Sénéchal de Ponthieu pour le Roi d'Angleterre, au Château de Ponthieu, & qui rendit aveu au Roi, pour ſon noble fief, ſis en la ville & terroir de Martaineville-lès-Saint-Maixent, le 6 Décembre 1380. Elle eſt nommée avec ſon mari dans des quittances pour rente à vie, des 8 Juillet 1391 & 15 Juillet 1392, & ils firent enſemble une fondation en rente & argent, en faveur des Chartreux de Saint-Honoré-lès-Abbeville, dont la jouiſſance fut accordée à ces Religieux, ſuivant des lettres de leur chapitre général de 1401.

On trouve Henri de Biencourt, Ecuyer, ſervant, en cette qualité, dans la Compagnie de M. de Bouberch, Chevalier, Bachelier, qui fit montre le 19 Septembre 1386. Cet acte eſt dépoſé à la Bibliothèque du Roi (Cab. de M. de Gaignières, *montres* & *revues*, n° 787, p. 226). S'il étoit fils de Hue de Biencourt, il faut qu'il ſoit mort ſans poſtérité avant lui;

2. Et Nicole, *aliàs* Colart de Biencourt, qui ſuit.

VIII. Nicole, dit Colart de Biencourt, IIe du nom, Seigneur de Biencourt, Poutrincourt, Manchecourt, des fiefs d'Arry & de Mayoc, &c., Bailli de Waben, puis Conſeiller au Parlement, & Maître des Enquêtes du

Roi à Paris, fut d'abord pourvu de la chapelle du Tranlay en 1381 ou 1371, que le 13 Février il donna quittance de 20 liv. parisis de rente, à cauſe de cette chapelle, pour le terme de Noël, à Pierre le Seine, Receveur de Ponthieu : le ſceau appoſé à cette quittance eſt *un lion, parti d'un chevron accompagné de trois étoiles.* Il eſt dit *bachelier en loix & en décret & Chapelain de la chapelle du Tranlay en Vimeu* dans une autre quittance, donnée en ſon nom, par Hue de Biencourt, Bailli de Crécy, ſon frère, à cauſe de cette chapelle, le 10 Mars 1382, à Nicole de Lunel, Receveur de Ponthieu; & étoit Bailli de Waben, le 10 Avril 1383, qui, en cette qualité, donna auſſi quittance à Mathieu de Linières, Receveur de Ponthieu, de la ſomme de 20 liv. pariſis, pour les gages de ſon office, des termes de Touſſaint & de Chandeleur; le ſcel de cette quittance repréſente *un lion rampant avec un filet en bande, brochant ſur le tout.* Supports : *deux lions.* Cimier : *un buſte de femme de front.* Il eſt qualifié Conſeiller du Roi, dans différentes quittances de gages, pour avoir deſſervi l'Echiquier de Normandie à Rouen & à Caen, qu'il donna les 14 Mai 1391, 12 Juin 1392, 15 Juin 1395, 20 Mai 1398, 10 Juin 1400, 22 Novembre 1401, 28 Novembre 1403, 3 Décembre 1407 & 2 Juillet 1408, ainſi que dans divers mandemens du Roi à lui adreſſés, pour aller tenir cet Echiquier, les 8 Avril 1396, 25 Février 1397, 1er Mars 1399, 28 Juillet 1401, 22 Juillet 1407, & 12 Mars ſuivant, que l'on comptoit encore 1407. Les ſceaux appoſés aux quittances ci-deſſus énoncées repréſentent auſſi *un lion à un filet en bande, brochant ſur le tout.* Il avoit été reçu Conſeiller au Parlement en 1400, ſelon Blanchard, dans ſon *Hiſtoire des Préſidens*, au catalogue des Conſeillers, pag. 13; eſt dit *ſeul & unique heritier ayant cauſe, & exécuteur teſtamentaire* de defunt Hugues de Biencourt, Seigneur de Manchecourt, ſon frère, dans des lettres-royaux qu'il obtint le 15 Avril avant Pâques 1404, portant mandement au Sénéchal de Ponthieu & au Bailli d'Abbeville, de mettre à exécution certain arrêt du Parlement rendu en ſa faveur contre les Mayeur & Echevins d'Abbeville; & rendit foi & hommage au Roi le 3 Janvier 1405, vieux ſtyle pour raiſon de ſes fiefs de Biencourt, d'Arry & de Mayoc, le 19 Août 1407; il donna quittance devant Notaires au Châtelet de Paris où il eſt qualifié *Maître des Enquêtes du Roi à Paris*, de la ſomme de 80 liv. pariſis à lui dûes, ſuivant le traité fait entre lui, *comme héritier de défunt* Hue de Biencourt, ſon frere, & Jean Dominus, Procureur de la ville d'Abbeville, ſur tous les différens qui avoient eu lieu entre cette ville & lui. Le Parlement le commit le 9 Septembre 1407, pour examiner l'état du Prévôt des Marchands, afin de pourvoir à la réparation des chauſſées de la Ville de Paris; c'eſt ce qu'on lit dans l'*Hiſtoire de Paris*, par D. Lobineau, tom. IV, pag. 549. Il mourut avant le 28 Août 1414, & avoit épouſé, vers 1390, *Luce Gentien*, fille de *Jean Gentien*, Général des Monnoies de France, & de *Jeanne Baillet*.

Nous obſerverons ici que la famille de *Gentien* étoit déjà conſidérable du tems de Philippe-*le-Hardi*, Roi de France, qui, par des lettres données à Niort, au mois d'Avril 1286, fit don à *Pierre Gentien*, ſon Ecuyer (*dilectus uoſter ſculifer*), en conſidération de ſes ſervices, de 60 ſols d'accroiſſement de cens qui étoient dûs à ce Prince, ſur une maiſon ſiſe dans ſon Domaine, rue de la Verrerie à Paris, acquiſe par ledit *Pierre Gentien*; ces lettres originales en parchemin ſont ſcellées d'un grand ſceau en cire verte pendant ſur lacs de ſoie rouge & verte, & repréſentent d'un côté l'effigie du Roi aſſis ſur ſon Trône, & de l'autre, au contreſceau, un écu ſemé de *fleurs-de-lys*. Elle s'eſt encore rendue célèbre par la valeur de *Pierre* & *Jacques Gentien*, frères, qui défendirent, avec grande hardieſſe, la perſonne du Roi Philippe *le Bel*, à la journée de Mons-en-Puelle, contre les Flamands, & y périrent en 1304. En reconnoiſſance de ce ſervice, ce Prince permit à leur famille de charger ſes armes, qui étoient *d'argent*, *à trois faſces vivrées de gueules* d'une *bande d'azur, ſemée de fleurs-de-lys d'or.* Ce fait eſt rapporté dans les *Journées des Français*, par le P. Girard, & dans Blanchard, *Hiſtoire des Préſidens à Mortier*, au catalogue des Conſeillers au Parlement, pag. 13, qui ne dit pas cependant que *Jacques Gentien* fut tué.

A l'égard de Luce Gentien, elle étoit veuve de Colart de Biencourt le 28 Août 1414, que Thomas le Vaſſeur, Clerc du Diocèſe de Beauvais, ſon couſin, la nomma exécutrice de ſon teſtament avec Jean-Julien de Cautier, Ecuyer. Elle obtint, le 9 Mars que l'on comp-

toit encore 1414, comme ayant le bail de ſes enfans, une ſentence au Châtelet de Paris, qui renvoya aux Requêtes du Palais le procès qu'elle avoit contre Jean de Boſſy; eſt auſſi nommée dans un acte de l'Abbaye du Gard, du 9 Juin 1420, avec ſon défunt mari; fit ſon teſtament devant Notaires à Paris le 8 Avril 1422, par lequel elle élut ſa ſépulture en l'Egliſe Saint-Jean-en-Grève, près le tombeau de ſon père; & nomma exécuteur teſtamentaire GÉRARD, ſon fils aîné. De leur mariage ils laiſſèrent :

1. GÉRARD, qui ſuit;
2. JEAN, Ecuyer, Seigneur d'Arc-lès-Rue, aliàs Arry, auteur de la branche des Seigneurs de l'*Eclauſe* & de *la Fortileſſe*, dans la Province de la Marche, rapportée en ſon rang;
3. ALIPS DE BIENCOURT, morte ſans enfans. Un arrêt du Parlement, rendu le 22 Février 1465, adjugea ſa ſucceſſion à GÉRARD & à TASSINE DE BIENCOURT, ſes frère & ſœur. Elle avoit épouſé, au mois de mai 1415, *Denis de Paillart*, fils de *Philibert de Paillart*, Préſident au Parlement de Paris en 1369, mort en 1387, & de *Jeanne de Dormans;*
4. MARGUERITE, Dame de Saint-Aubin, près l'Abbaye de Saint-Joſſe-ſur-Mer, d'Airon, de Verton, Beaupré-les-Bois, la Talloterie, &c., mariée, par contrat du 20 Mai 1416, à *Robert le Cordelier*, Seigneur de Chenevières, Ecuyer du Roi CHARLES VI, fils de *Robert le Cordelier*, dont poſtérité;
5. Et TASSINE DE BIENCOURT, rappelée avec MARGUERITE, ſa ſœur, & leur père & mère dans un acte de l'Abbaye du Gard, du 9 Juin 1420, & morte avant le 13 Décembre 1466, laiſſant poſtérité. Elle avoit épouſé, par contrat du 24 Décembre 1420, *André du Molin*, Ecuyer.

IX. GÉRARD DE BIENCOURT, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Biencourt, Poutrincourt, Manchecourt, des fiefs du Tranlay, &c., fut nommé exécuteur du teſtament du 8 Avril 1422 de *Luce Gentien*, ſa mère, par lequel elle lui fit auſſi don de ſon Hôtel, rue Saint-Martin à Paris; partagea, par acte du 27 Octobre 1441, avec ſes frères & ſœurs, la ſucceſſion de *Jeanne Baillet*, leur aïeule maternelle; eſt qualifié Seigneur de Biencourt & de Poutrincourt dans des lettres du 27 Janvier 1449, par leſquelles, en préſence de Jean de Nybat, Ecuyer, & du fondé de pouvoir de David de Beauchien, ſes hommes liges, il accorda ſaiſine & poſſeſſion aux Religieux de la Chartreuſe Saint-Honoré près d'Abbeville, de quatre journaux de terre ſitués à Biencourt, & tenus de lui par hommage de bouche & de main, que Jean de Warcheville avoit donné à ces Religieux, moyennant que ceux-ci lui donneroient *homme vivant & mourant*, ſoit à Biencourt, ſoit à Manchecourt, ſous ſa Juridiction. C'eſt auſſi comme Seigneur de Manchecourt qu'il eſt rappelé, dans la vente faite le 19 Juillet 1451, d'un pré au même lieu de Manchecourt, par Enguerrand le Pottier, demeurant à Abbeville, à Jean, Chambellan de cette Ville. Il fit don, le 6 Février 1464, à JEANNET DE BIENCOURT, ſon fils, de la Terre, Seigneurie, & appartenances de Poutrincourt, & du fief de Bachimont, ſitué au Terroir d'Aouſt & de Friencourt, pour en jouir, non après ſa mort, ainſi qu'il les lui avoit déjà donnés, mais dès maintenant, moyennant une penſion viagère de 72 liv. de 40 gros de Flandre chacune annuellement; & eſt rappelé avec défunte TASSINE DE BIENCOURT, ſa ſœur, dans une tranſaction faite le 13 Décembre 1466 entre Macé Gaulteron, dit *de Nogent*, & Jeanne de Molin, ſa femme, héritiers, à cauſe d'elle, de ladite TASSINE, ſa mère, & Joſſe, Seigneur de Waudricourt, Ecuyer, à cauſe de MARIE DE BIENCOURT, ſa femme. Il étoit mort avant le 12 Décembre 1478, ſuivant un accord fait alors entre GÉRARD & JEANNET DE BIENCOURT, ſes fils; & avoit épouſé *Jeanne de Lenchere*, veuve de *Jean de Waudricourt*, comme il appert d'un arrêt du Parlement qu'elle obtint avec GÉRARD DE BIENCOURT, ſon ſecond mari, le 16 Juillet 1454. Leurs enfans furent :

1. GÉRARD, qui ſuit;
2. JEAN, dit JEANNET, tige de la branche des Seigneurs de *Poutrincourt*, *Saint-Mauvis*, &c., rapportée ci-après;
3. MILES, nommé dans l'acte d'émancipation de JACQUES DE BIENCOURT, ſon neveu, du mois de Février 1480; on ne ſait rien de plus de lui;
4. MARIE, Dame d'Arry & de Mayoc, mariée 1° à *Joſſe*, Seigneur de *Waudricourt*, Ecuyer, avec lequel elle vivoit le 13 Décembre 1466, que par acte fait entre lui d'une part, Marc Gaulteron, dit *de Nogent*, & Jeanne de Molin, ſa femme, héritière de TASSINE DE BIENCOURT, ſa mère, d'autre part, ils s'accordèrent au ſujet de la ſucceſſion d'ALIPS, ſa ſœur aînée, tranſaction que ladite MARIE DE BIENCOURT, ſa femme, ratifia, par acte étant au dos, le 28 Février 1467. Elle

fut mariée 2e à *Jean de May*, qui, à cause d'elle, obtint relief pour un fief, ſitué au terroir de Mayoc, le 4 Février 1484; il ne vivoit plus le 15 Avril 1490, après Pâques, qu'elle releva les fiefs nobles d'Arry & de Mayoc, à cauſe de la mort de ſon fecond mari;

5. Et N... de Biencourt, mariée, avant 1480, par Gérard, ſon père, à *Guérard Boullain*, ſuivant un ancien regiſtre étant aux archives des Chartreux près d'Abbeville.

X. Gérard de Biencourt, IIe du nom, Seigneur de Biencourt, de Manchecourt, &c., Mayeur d'Abbeville, eſt nommé avec Gérard ſon père, dans la procuration que Jean de Biencourt, Ecuyer, frère de ce dernier, & oncle de Gérard II, leur donna le 21 Septembre 1441, au ſujet du partage des biens de *Jeanne Baillet*, mere de *Lucee Gentien*, ſa bifaïeule. Il fut inſtitué Mayeur d'Abbeville le 24 Février que l'on comptoit encore 1476, ſur la démiſſion de Jean Maupin, pourvu par le Roi de l'office de Contrôleur du Grenier à ſel du Comté de Ponthieu. Par un accord qu'il fit avec Jeannet, ſon frère, le 12 Décembre 1478, il conſentit qu'en employant 20 écus d'or en réparation de l'Egliſe de Biencourt, ainſi, ajoute-t-il, que par leur feu père étoit ordonné, Jeannet de Biencourt demeureroit quitte avec lui de tout ce qu'il pouvoit lui demander, à cauſe de Fleury & de Truveau. Il fut encore fait Mayeur d'Abbeville en 1479; fit un nouvel accord avec Jean, ſon frère, le 20 Août 1482, par lequel il conſentit auſſi que celui-ci jouiroit à toujours des fiefs de Poutrincourt & de Bachimont tenus de la Seigneurie de Cayeu, & d'un fief ſitué au Petit-Hamel, tenu de Jean Taquet, ainſi que d'une cotterie tenue de Bouberch, par lui acquiſe; il mourut avant le 27 Janvier 1483, que Marie de Biencourt, ſa fille & heritiere, releva le fief de Biencourt. Il avoit épouſé, ſuivant des Mémoires, *Jeanne du Queſnoy*, fille de *Jean*, Seigneur du Queſnoy en Artois, & de *Jeanne de Gouy*, & laiſſa :

1. Marie, Dame de Biencourt, de Manchecourt, &c., morte ſans enfans à la fleur de ſon âge, avant le 16 Mars 1490. Elle avoit épouſé *Guillaume d'Abbeville*, dit *d'Ivrigny*, avant le 27 Janvier 1483, qu'il fit relief à cauſe de ſa femme, pour raiſon du fief noble de Biencourt, tenu du Roi. Il vivoit encore en 1509;
2. Et Antoinette de Biencourt, qui ſuit.

XI. Antoinette de Biencourt, Dame de Biencourt, de Manchecourt, après la leur aînée, fut mariée à *Louis d'Abbeville*, dit *d'Ivrigny*, Seigneur de Maumont & de Hercourt, avant le 16 Mars 1490, qu'Ithier de Poilly, comme Procureur fondé de ſon mari, fit relief en ſon nom, à cauſe de ſa femme, heur & heritiere de Marie de Biencourt, pour raiſon du fief noble de Biencourt tenu du Roi. Ils fondèrent enſemble, par acte du 8 Mai 1504, une meſſe à perpétuité & deux obits ſolennels par an, en l'Egliſe collégiale de Saint-Wulfran d'Abbeville. Son mari mourut avant le 21 Mai 1509, qu'elle rendit deux aveux ſcellés du ſceau empreint de *Guillaume d'Abbeville*, ſon beau-frere, à Jean de Haucourt, Chevalier, Seigneur de Hupy & de Saint-Maixent; l'un pour raiſon de ſon fief noble ſis à Saint-Maixent; & l'autre pour celui de Tilloloy, auſſi ſitué en ce lieu avec leurs arrières-fiefs. Ils eurent :

1. Marie d'Abbeville, dite *d'Ivrigny*, Dame de Biencourt, Manchecourt, &c., qui fut mariée à *Jean de Monchy*, Chevalier, Seigneur de Senarpont, Vismes & de *Guimerville*, dont elle étoit veuve le 14 Mars 1544, qu'elle obtint relief, comme fille & héritière d'Antoinette de Biencourt, la mere, pour moitié & Seigneurie de Biencourt, tenu en plein hommage de l'Abbaye de Saint-Valery, duquel fief *Jean de Monchy*, ſon fils aîné, & commun en donataire, obtint laiſme les 19 Septembre & 15 Octobre 1544. Leur poſtérité exiſte encore :
2. Marie d'Abbeville, mariée 1° à *Jean*, Seigneur d'Yaucourt, Hallencourt & de Brocourt en Picardie, dont elle eut poſtérité; & 2° à N. de Soyecourt, ſans enfans;
3. Et Jeanne d'Abbeville, mariée à *Charles de la Motte*, Seigneur de Montigny.

SECONDE BRANCHE

des Seigneurs de Poutrincourt, Saint-Mauvis, &c.

X. Jean de Biencourt, dit Jeannet, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Poutrincourt de Bachimont, du Petit-Hamel, de Fleury, Truveau, &c., ſecond fils de Gérard de Biencourt, Ier du nom, & de *Jeanne de Lescheres*, eut en don de ſon père la Terre, Seigneurie & Appartenances de Poutrincourt, & le fief de Bachimont, par acte du 6 Février 1464; & reçut de Jean Ferranes, le 12 Juillet 1466

aveu, pour raiſon de pluſieurs héritages ſitués à Poutrincourt & aux environs; il rendit lui-même aveu, le 11 Mai 1491, pour ſa Terre & Seigneurie de Poutrincourt, circonſtances & dépendances, à Engelbert de Clèves, comme Seigneur de Cayeu; fit don de ſon fief d'Eſpaumeſnil à JACQUES, ſon fils aîné, par acte du 11 Novembre 1496; lui abandonna, le 14 du même mois, tous les biens énoncés en ſon contrat de mariage; rendit aveu au même JACQUES, ſon fils aîné, le 17 Février 1502, à cauſe de ſon fief de Saint-Mauvis, pour pluſieurs héritages acquis par lui dans l'étendue de ce fief, & vivoit encore le 21 Septembre 1507, qu'il aſſiſta à la rédaction de la Coutume de la Ferté-lès-Saint-Riquier. Il avoit épouſé, vers 1466, *Antoinette Sarpe*, fille aînée d'*Enguerrand Sarpe*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Mauvis, d'Eſpaumeſnil, &c., & de *Jeanne Boyer*, nièce de *Jacques Sarpe*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Troyes, & petite-fille de *Jean Sarpe*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Mauvis, qui, par ſon teſtament du 20 Avril 1466, lui fit don d'une certaine ſomme pour l'avancement de ſon mariage; ſon père lui fit don & à ſon mari, le 2 Décembre 1485, de ſa Terre & Seigneurie d'Eſpaumeſnil, & elle eſt encore nommée avec lui dans des actes des 22 Octobre, 11 & 14 Novembre 1496. Ils laiſſèrent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. ADRIEN, mentionné dans le contrat de mariage de ſon frère aîné, du 15 Octobre 1496, par lequel il fut dit qu'ADRIEN auroit pour ſa portion tous les fiefs, terres & héritages appartenant à *Antoinette Sarpe*, leur mère, ſavoir : Douqueurre, le Ployе, Ganeuflaes, &c.
3. NICOLE, Religieux de l'Abbaye de Saint-Riquier, mort à Paris le 5 Septembre 1500, que les Religieux de cette Abbaye reprirent les erremens d'un procès qu'il ſoutenoit au Châtelet;
4. Et JEANNE DE BIENCOURT, mariée 1° à *Hue de Veigniers*, Ecuyer; & 2° à *Nicolas de Saint-Remy*, Ecuyer, Seigneur, de Guigny, fils de *Jean de Saint-Remy*, Seigneur de la Vacquerie, & d'*Anne le Vaſſeur*. Par acte du 19 Février 1502, où elle ſe dit veuve de *Hue de Veigniers*, elle & ſon ſecond mari donnèrent quittance à JEAN DE BIENCOURT, leur père & beau-père, pour reſtant de la dot de ſon premier mariage.

XI. JACQUES DE BIENCOURT, Ier du nom, Seigneur de Poutrincourt, d'Eſpaumeſnil, de St.-Mauvis, en partie, &c., émancipé à l'âge de 15 ans, par JEAN, ſon père, au mois de Février, que l'on comptoit encore 1480, fit un échange, par lettres du 15 Juin 1504, avec Jacques de Château-Châlon, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, & Prieur de France (agiſſant du conſentement du chapitre de ſon ordre, aſſemblé à Paris, en préſence de Mery d'Amboiſe, Grand-Maître de Rhodes), qui lui donna un membre de fief, dit *Biencourt*, appartenant à Nicolas de Montmirel, à cauſe de ſa Commanderie de Saint-Mauvis; & reçut en contr'échange de JACQUES DE BIENCOURT, récompenſe ſuffiſante ſur ſon fief, ſis à Saint-Mauvis. Il rendit foi & hommage au Seigneur de Cayeu, pour ſa Terre & Seigneurie de Poutrincourt, le 3 Avril 1505; donna deux fiefs, vers 1525, à FLORIMOND DE BIENCOURT, ſon fils, & encore celui d'Eſpaumeſnil, par acte du 1er Juin 1537. *Claire de Vaux*, ſa troiſième femme, lui avoit légué par ſon teſtament tous ſes biens-meubles & immeubles, & l'avoit nommé l'un de ſes exécuteurs. Il rendit compte de cette exécution teſtamentaire à l'Official d'Amiens, ſuivant des lettres de cet Official, du 20 Juin 1531. Il avoit épouſé, 1° en préſence de ſes père & mère, par contrat du 15 Octobre 1496, *Adrienne de Blecourt*, fille de *Pierre de Blecourt*, Chevalier, Seigneur de Bethencourt-ès-Vaulx, de la Neuville-les-Houſtelles, de Meſnet, en partie, &c., & de *Guillaumette de la Bove*; 2° par contrat du 27 Décembre 1504, N... *de Hondecouſtre*, de laquelle on ignore s'il laiſſa poſtérité; & 3° par contrat du 5 Septembre 1507, *Claire de Vaux*, qui, par ſon teſtament, ſans date, inféré dans des lettres de l'Official d'Amiens, du 20 Juin 1531, élut ſa ſépulture en l'Égliſe Saint-Mauvis, fit des legs pieux & autres; donna tous ſes biens à ſon mari, qu'elle fit l'un de ſes exécuteurs teſtamentaires, avec M. de Hocquincourt, ſon frère, & mourut avant 1531. Elle étoit fille de *Pierre de Vaux*, Ecuyer, Seigneur de Hocquincourt, & de *Marguerite de Giboval*. Du premier lit, il eut entr'autres enfans :

1. FLORIMOND, qui ſuit ;

Et du troiſième lit, auſſi entr'autres :

2. ANTOINE, qui fit ceſſion, vers 1535, à FLORIMOND, ſon frère conſanguin, du quint de ſes fiefs; & un autre don ou ceſſion, le 7 Mai 1544, qu'il ratifia le 29 Juin 1547. Il ſe qualifie *Clerc du diocèſe d'Amiens*, &

Curé d'Almanche, Diocèſe de Troyes, dans une procuration touchant la réſignation de ſa cure qu'il donna, le 28 Février 1553, à Jean de Biencourt, ſon frère, Abbé de Sainte-Marguerite ;

3. Jacques, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1545. (Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit, & *Hiſtoire de Malte*, par M. l'Abbé de Vertot) ;
4. Et Jean de Biencourt, Abbé de Sainte-Marguerite, Ordre de Saint-Auguſtin.

XII. Florimond de Biencourt, Chevalier, Seigneur de Poutrincourt, Saint-Mauvis, Fresneville, d'Elpaumeſnil, de Rigauville, Guibermeſnil, Martilly, &c., étoit homme d'armes de la Compagnie du Duc de Guiſe, le 16 Août 1528, qu'il fit montre à Chalons en Champagne ; fut pourvu par lettres du 27 Octobre 1532 de l'office de l'un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel du Roi François Ier ; & donna pluſieurs quittances, en cette qualité, pour ſes gages, ſur le pied de 400 liv. par an, depuis & y compris 1533, juſque & compris 1543 ; il donna ſon aveu pour ſon fief d'Eſpaumeſnil, le 1er Avril 1540 ; obtint, le 6 Juillet 1544, des proviſions de Conſeiller & Maître-d'Hotel ordinaire de François de France, Dauphin, Duc de Bretagne, fils de François Ier, charge dont il préta ſerment le 10 juillet 1544, étoit Conſeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi Henri II, le 10 Mai 1547, que ce Prince lui fit don de l'office de Bailli de Vermandois, qu'avoit exercé le Sieur de Longueval. Claude de Lorraine, Duc de Guiſe, l'honora de la charge de Gouverneur du Duché d'Aumale, par lettres du 28 Août 1547 (publiées aux aſſiſes de ce Duché, le 23 Avril 1548), en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus, tant à ce Duc qu'au Duc d'Aumale, ſon fils. Il fut envoyé, en qualité d'Ambaſſadeur, vers l'Empereur Charles V, & chargé de procuration, en 1549, pour épouſer, au nom de François de Lorraine, fils du Duc de Guiſe, Anne d'Eſte, fille d'Hercule d'Eſt, IIe du nom, Duc de Ferrare, & de Renée de France. Ce mariage fut fait le 4 Décembre 1549. Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, fils puiné de Claude, Duc de Guiſe, le confirma, par lettres du 14 Février, que l'on comptoit encore 1550, dans ſon office de Gouverneur du Duché d'Aumale, qu'il avoit exercé juſqu'à la mort du Duc de Guiſe, ſon père ; lettres qui furent auſſi publiées aux aſſiſes du Duché d'Aumale le 8 Avril 1551. Il ſe trouva à la bataille de Renty ou de Fauquemberg, gagnée ſur les troupes de l'Empereur, le 13 Août 1554, & y fut fait Chevalier ; acquit un fief au terroir de Saint-Mauvis, par acte du 7 Décembre 1556, où il eſt qualifié Chevalier, Commiſſaire-Général des vivres & avitaillement és pays de Picardie, Boulonnois & Artois, & dont il obtint ſaiſine le 20 Mai 1557. Il étoit encore Conſeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, le 13 Mars ſuivant, encore 1557, qu'il eut une atteſtation pour le paiement de ſes gages, en cette qualité, laquelle eſt mentionnée dans la déclaration de ſes fiefs pour le ban & arrière-ban, fournie au Bailli d'Amiens, le 19 Avril 1558 ; rendit aveu pour ſes fiefs de Saint-Mauvis, le 18 Septembre 1563, & en acquit un appelé le fief Mabille, ſitué à Saint-Mauvis, par acte du 31 Octobre 1565. Le Roi l'ayant commis pour faire la revue des Compagnies des Marquis de Conti & d'Elbeuf, & des Comtes de Retz & de Piennes, il donna ſon certificat, le 8 Novembre 1566, portant que cette revue s'étoit faite le 5 de ce mois à Dourlans, & reçut ſes frais & vacations, au ſujet de cette revue, le 2 Janvier 1567. Il avoit fait un teſtament mutuel, en forme de partage, avec ſa femme, le 17 Janvier 1565, contenant des diſpoſitions en faveur de leurs enfans, & un codicile étant à la ſuite, le 6 Février 1567. Il mourut peu après, ayant le 19 Septembre 1567, & avoit épouſé *Jeanne de Salazar*, Dame de Marſilly-ſur-Seine, Beton, Potangy, &c., d'une très-ancienne Maiſon originaire d'Eſpagne, fille d'*Hector de Salazar*, Chevalier, Seigneur de Marſilly, Baron de Saint-Juſt, Courſan, Coulange, Chambellan du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majeſté, frère aîné de *Triſtan de Salazar*, Archevêque de Sens, mentionné dans le *Gallia Chriſtiana*. Cette alliance en donne aux de Biencourt, par les femmes, avec les Maiſons de *Bourbon*, de *Sully* & de *la Trémoille*. Son mari & elle firent partage avec Jean Deſchamps, le 22 Novembre 1548, des biens de la ſucceſſion de *Claude de Salazar*. Elle étoit veuve le 19 Septembre 1567, qu'elle obtint relief, comme ayant la garde-noble & tutelle de Jacques de Biencourt, ſon fils aîné, pour un fief noble ſitué en la Seigneurie de Freſnoy, pour le fief noble de Wery, ſis à Saint-Mauvis, & pour la Seigneurie de Poutrincourt, les 27 & 29 Sep-

tembre 1567. Par un ſecond teſtament du 14 Mars 1577, elle avoit fait diverſes diſpoſitions en faveur de ſes enfans, & nommé pour ſes exécuteurs teſtamentaires, les Seigneurs de Cavermont, de Clanleu & Huppy, ſes trois gendres; mais elle annula ce teſtament par un codicile du 9 Septembre 1584, où elle fit des legs pieux & des dons à ſes ſerviteurs & autres. De ſon mariage vinrent :

1. Louis de Biencourt, Page de la Chambre du Roi Henri II, ſuivant des mémoires de feu Dom Caffiaux. Il ſe trouva à la bataille de Dreux, donnée le 20 Décembre 1562; mais n'ayant plus reparu depuis, ſes père & mère diſpoſèrent, cependant conditionnellement, en ſa faveur, comme n'ayant aucune nouvelle certaine de ſa mort, par leur teſtament mutuel du 17 Janvier 1565;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. Charles, auquel ſes père & mère, par leur teſtament, donnèrent la Seigneurie de Guibermeſnil. Il fut tué à la bataille de Moncontour le 23 Octobre 1569, ſelon des mémoires de famille ;
4. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *Marſilly*, *Guibermeſnil*, &c., établie en Champagne, rapportée ci-après ;
5. Claude, dite Religieuſe, dans le teſtament de ſes père & mère du 17 Janvier 1565, qui lui firent don de 100 liv. de rente viagère. Mais il paroît qu'elle n'a pas ſuivi ſa vocation religieuſe, puiſque, par le ſecond teſtament du 14 Mars 1577, ſa mère la nomme ſa fille aînée, & lui fait d'autres legs aſſez conſidérables, avec la jouiſſance de la maiſon dite *le Pignon blanc ;*
6. Antoinette, mariée 1° à *Jean d'Offignies*, Seigneur d'Offignies; & 2° par contrat du 21 Décembre 1558, à *Jean de Béthiſy*, Seigneur de Cayermont, Mézières, &c., Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi. Il reçut le reſtant de la dot de ſa femme, par acte du 25 Octobre 1573, ratifié par Jacques de Biencourt, ſon beau-frère, le 18 Novembre 1573, auquel il donna encore quittance le 18 Février 1579 ;
7. Jeanne, morte à la Cour, étant Demoiſelle de la Reine Marie Stuart, femme de François II (Mém. de Dom Caffiaux);
8. Anne, légataire de 8000 liv., par le teſtament de ſes père & mère du 17 Janvier 1565, & mariée, en leur préſence, par contrat du 19 Septembre 1566, à *Guillaume d'Oſtove*, Seigneur de Clanleu, de Vimont, & d'Hardenton, homme d'armes des Ordonnances du Roi, ſous la charge de M. de Morvilliers. *Jeanne de Salazar*, ſa belle-mère, le fonda de ſa procuration pour ſtipuler au contrat de mariage de Jacques de Biencourt, ſon fils, fait le 11 Septembre 1577 ;
9. Et Françoise de Biencourt, auſſi légataire de 8000 liv., par le teſtament de ſes père & mère, du 17 Janvier 1565, & mariée par contrat du 6 Juin 1572, à *Robert de Milleville*, Ecuyer, Seigneur de Huppy, Eſtremont, &c., que *Jeanne de Salazar*, ſa belle-mère, chargea auſſi de ſa procuration, pour le mariage de Jacques de Biencourt, ſon fils, conclu le 11 Septembre 1577. Ils eurent :

   Anne de Milleville, mariée, par contrat du 19 Novembre 1614, à *Mathieu Cartier*, Seigneur de Réauville, mort à l'armée ſans enfans.

XIII. Jacques de Biencourt, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Poutrincourt, Saint-Mauvis, Freſneville, Eſpaumeſnil, Rigauville, Chauvincourt, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majeſté, eſt nommé avec ſes frères & ſœurs dans le teſtament mutuel de ſes père & mère du 17 Janvier 1565, & étoit encore Mineur en 1567. I obtint du Roi, le 24 Juillet 1576, un brevet de l'état de Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Sa Majeſté, dont il prêta ſerment le lendemain 25. Henri III lui accorda la charge de Capitaine de 50 Chevaux-Légers, par commiſſion du 2 Avril 1585. Il eſt qualifié Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi dans une tranſaction du 27 Octobre 1588, touchant les ſucceſſions des père & mère de ſa femme. Ayant embraſſé le parti des Catholiques, il rendit, au commencement de Juin 1590, Beaumont-ſur-Oiſe, aux gens de Henri IV, faute de munitions & de vivres, après avoir tenu vaillamment plus de 5 ſemaines (fait rapporté par Mézeray dans ſon *Hiſtoire de France*, in-fol., tom. III, pag. 798). Il commandoit encore un Régiment d'Infanterie, comme Colonel, pour le parti des Catholiques. Dans un aveu rendu au Roi, le 22 Août 1598, pour ſa Terre & Seigneurie de Chauvincourt, du chef de ſa femme, il a le titre de Chevalier de l'Ordre du Roi, & de Capitaine de 50 lances des Ordonnances de Sa Majeſté. Cet aveu eſt ſcellé des armes de Biencourt, repréſentant *un lion*. Il mourut à Abbeville, le 22 Novembre 1603, ſuivant l'inventaire fait de ſes meubles, le 24, par le Bailli

de Saint-Mauvis. Il avoit épousé, par contrat du 11 Septembre 1577, *Renée de Fumechon*, Dame de Chauvincourt & de Gamaches, morte à Andely le 9 Avril 1611. Son cœur fut porté en l'Eglise de Saint-Sauveur du Petit-Andely, & son corps inhumé dans celle de Chauvincourt le 11 Avril 1611. Elle s'étoit remariée, en 1608, à *Pierre Alorge*, Président du Présidial d'Andely, & étoit fille aînée & héritière pour moitié de *Philippe de Fumechon*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Seigneur-Patron de Chauvincourt, Fixancourt, Tilly, Gorgeville, la Roque-la-Lande, le Thuit, &c., & de *Françoise de Malterre*. Du premier lit vinrent :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. CHARLES, tige de la branche des Seigneurs de BIENCOURT, Barons de *Cresecques*, rapportée ci-après ;
3. MICHEL, reçu en 1611 Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Chantereine, puis de Fieffe. Il fit ses preuves le 13 Juin 1612, déposées au cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit (l'Abbé de Vertot fait mention de lui dans son *Histoire de Malte*) ;
4. LOUISE, mariée, par contrat du 23 Novembre 1604, à *Thestus de Belloy*, écuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 hommes de pied au Régiment de Navarre, Gouverneur des Ville & Château de Crotoy, &c., qui fit son testament en 1622, en faveur de sa femme & de leurs enfans, & fut tué au siège de Montpellier, au mois d'Octobre 1622 ;
5. CHARLOTTE, vivante, non mariée, suivant un acte du 5 Novembre 1633 ;
6. Et CATHERINE DE BIENCOURT, mariée, par contrat du 5 Novembre 1633, à *Louis de Maquerel*, Chevalier, Seigneur de Quesny, d'Arny, de Badiccart, Maubrin, Bonnay, Fontaine-sur-Somme, &c.

XIV. PHILIPPE DE BIENCOURT, Chevalier, Seigneur de Poutrincourt, Saint-Mauvis, Fresneville, Espaumesnil, Chauvincourt, Neufville, Bailli souverain d'Ardres & du Comté de Guines, Capitaine de Cavalerie-Légère, &c., obtint relief pour sa Seigneurie de Poutrincourt, le 7 Février 1605, est qualifié Conseiller du Roi, Bailli souverain d'Ardres & du Comté de Guines, dans une procuration du 21 Juin 1617, touchant l'adjudication de la Terre de Saint-Mauvis, & dans une déclaration concernant cette Terre du 26 Mars 1619. Le Roi Louis XIII lui accorda, en considération de ses services, le 26 Février 1620, une commission de Capitaine appointé dans la Cavalerie-Légère. Il est nommé dans une transaction passée au sujet des droits du chef de sa mère, le 28 Juin 1621, qu'il ratifia le 10 Mars 1622, fit son testament le 13 Octobre 1626, par lequel il laissa tous ses biens à CHARLES, son frère, qu'il institua exécuteur testamentaire, & mourut le 14 Octobre 1626. Il avoit épousé, par contrat du 1er Décembre 1611, *Françoise d'Ardres*, qui renonça à la communauté des biens de son mari, par acte du 12 Juillet 1619. Elle étoit fille d'*Antoine d'Ardres*, Chevalier, Seigneur, Baron de Cresecques, Seigneur de Lincheux, le Bourgus, de Vercourt, Belloy, &c., Bailli d'Ardres, & de *Marguerite de Marsilly*. Ils laissèrent entr'autres enfans :

1. CHARLES, baptisé à Saint-Mauvis en 1619, étant âgé de 6 ans, mort sans alliance ;
2. MENELAUS, qui suit ;
3. PHILIPPE, baptisé en 1619, à Saint-Mauvis, n'ayant que 15 jours, vivant encore en 1642, & mort sans postérité ;
4. & 5. MARGUERITE & LOUISE DE BIENCOURT, décédées sans alliance.

XV. MENELAUS DE BIENCOURT, Chevalier, Seigneur de Saint-Mauvis, &c., né & baptisé en 1617, fut présent au mariage de CHARLES DE BIENCOURT, Seigneur de Poutrincourt, son oncle, en 1635 ; avoit cédé ses droits à la succession de Louis de Fumechon, au même CHARLES DE BIENCOURT, qui les vendit par acte du 14 Mars 1642, & fut maintenu dans sa noblesse, par sentence de l'Intendant d'Amiens, du 4 Novembre 1666, & renonça à la succession de son père, vu le dérangement de ses affaires. Il avoit épousé 1° *Françoise de Baudry*, fille de *Hamon de Baudry*, Seigneur de Biencourt, & 2° *Catherine du Castel*, morte sans enfans. Du premier lit il eut.

CHARLOTTE DE BIENCOURT, Dame de Saint-Mauvis, &c., mariée à *André de Saint-Sulpice*, Seigneur de Crocquesson.

BRANCHE

des Seigneurs de POUTRINCOURT, FEUCHEROLLES, &c., *Barons de Cresecques, Grands-Baillis d'Ardres*, &c.

XIV. CHARLES DE BIENCOURT, Ier du nom, Seigneur de Biencourt, Gamaches, Poutrincourt, Chauvincourt, Guibermesnil, Vercourt, du Thuit, de la Roque, &c., second fils de

Jacques, IIe du nom, & de *Renée de Fumechon*, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Conſeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire, Ecuyer de la Grande-Ecurie de Sa Majeſté, commandant ſon Académie, donna procuration à Philippe de Biencourt, ſon frère aîné, le 12 Mars 1612, touchant le retrait de la Terre de Saint-Mauvis; ſe rendit adjudicataire de la Seigneurie de Guibermeſnil en 1614, dont il obtint ſaiſine après en avoir rendu foi & hommage le 17 Mai 1621. Il donna quittance pour ſes gages d'Ecuyer du Roi le 20 Novembre 1628; eſt qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi, dans le contrat de mariage de Catherine de Biencourt, ſa ſœur, du 5 Novembre 1633, auquel il aſſiſta, & fut pourvu de la charge de Conſeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majeſté, par lettres du 6 Mars 1636. En conſidération de ſes ſervices, le Roi lui fit don, le 1er Avril 1638, de certains droits Seigneuriaux. Il vendit tous ſes droits à la ſucceſſion de *Louis de Fumechon*, par acte du 14 Mars 1642, ſa Terre de Chauvincourt, à Antoine de Biencourt, ſon fils, le 10 Mai 1644, & mourut avant le 28 Mars 1645. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 14 Août 1612, *Marguerite d'Ardres*, Dame Baronne de Creſecques, morte en 1637, ſœur de *Françoiſe d'Ardres*, femme de Philippe de Biencourt, & fille d'*Antoine d'Ardres*, Chevalier, Baron de Creſecques, & de *Marguerite de Marſilly*; & 2° par contrat du 25 Juin 1635, *Gabrielle de Pluvinel*, qui vivoit encore en 1664 & mourut avant 1677. Elle aſſiſta, étant veuve, au mariage d'Antoine de Biencourt, ſon beau-fils, en 1645. Elle avoit épouſé, en premières noces, *Robert Marion*, Chevalier, Seigneur, Baron de Druy, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & en troiſièmes noces, en 1649, *Pierre de Poix*, Ecuyer d'Ecurie du Roi, chef de ſon Académie Royale en 1649. Elle étoit fille d'*Antoine de Pluvinel*, Chevalier des Ordres du Roi, Ecuyer ordinaire de ſa Grande-Ecurie, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Chambellan & Sous-Gouverneur du Roi Louis XIII, Seigneur du Pleſſis-Saint-Antoine, Feucherolles, &c., & de *Marie du Mauſel*. Du premier lit vinrent:

1. Antoine de Biencourt, Baron de Creſecques, Seigneur de Poutrincourt, Chauvincourt, Lincheux & de Louches, Grand-Bailli d'Ardres & du Comté de Guines, Ecuyer ordinaire du Roi en ſa Grande-Ecurie, &c., baptiſé à Paris en 1615, & nommé avec Charles de Biencourt, ſon père, dans la vente qu'ils firent de leurs droits à la ſucceſſion de *Louis de Fumechon*, le 14 Mars 1642; acquit de ſon père, le 10 Mars 1644, la Terre de Chauvincourt; rendit aveu pour ſon fief de Pleines-Armes, dit *le Roy*, ſitué à Chauvincourt, le 29 Juillet 1669, & mourut avant 1682. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Avril 1645, *Marie d'Eſpinoy*, veuve de *Jean-Paul Daniel*, Chevalier, Seigneur de Boiſdenemerr, &c. Ils eurent:
   1. N... de Biencourt, mort jeune;
   2. Charlotte, Dame de Chauvincourt, &c., qui vivoit encore en 1718. Elle avoit épouſé, le 8 Janvier 1665, *François d'Orléans*, dit *le Comte de Rothelin*, Seigneur de Neaufle, mort avant le 31 Décembre 1682. Ils laiſſèrent pluſieurs enfans. La famille de Biencourt tient encore par cette alliance à la Maiſon de *Bourbon*;
   3. Et Marie-Marthe, morte ſans alliance, âgée de 49 ans, le 6 Juin 1695, fort regrettée des habitans de Chauvincourt.
2. Roger, Archidiacre de Tours, ſelon un ancien mémoire;
3. Marie, Religieuſe au Monaſtère de Saint-Jacques d'Andely en 1644.

Du ſecond lit ſont iſſus:

4. Charles, qui ſuit;
5. Marie, morte fille;
6. Angélique, née en 1640, morte avant le 24 Décembre 1690. Elle avoit épouſé *Adrien de la Grandille*, Chevalier, Seigneur & Patron de Dondeauville, dont poſtérité;
7. Et Anne de Biencourt, encore mineure en 1649, mariée à *Camille de Savary*, Comte de Breves, avec lequel elle eſt nommée dans un arrêt rendu en 1663, touchant la Terre de Poutrincourt.

XV. Charles de Biencourt, IIe du nom, Seigneur de Poutrincourt, Saint-Mauvis, &c., Grand-Bailli d'Ardres & du Comté de Guines, fils poſthume de Charles de Biencourt, Ier du nom, & de *Gabrielle de Pluvinel*, ſa ſeconde femme, baptiſé en la paroiſſe Saint-Roch à Paris, le 28 Mars 1645, acquit la Terre de Poutrincourt en 1663; rembourſa le capital d'une rente de 500 liv., par acte du 12 Mai 1677, mourut le 18 Janvier 1704, & fut inhumé dans l'Egliſe des Dominicains, rue Saint-Honoré à Paris. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Avril 1677, *Marie-Séraphi-*

ne-Louise Chevalier, qui fit son testament olographe le 3 Septembre 1719, un codicile le 20 Novembre 1721, & mourut en 1722, âgée de 63 ans. Elle étoit fille de *Nicolas Chevalier*, Seigneur de Vaumontel, la Maison-Rouge, Boutrenon, &c., Maréchal de bataille, Ecuyer des Grande & Petite-Ecurie de Sa Majesté, ancien Lieutenant de Roi au fort de Nieulay, & de *Marie Gestant*. Ils eurent:

1. Charles, Chevalier, Seigneur de Poutrincourt, Feucherolles, Aulnetz, Gaillon, Chauvincourt, &c., appelé le Marquis de Poutrincourt, qui partagea avec ses frères, le 27 Mars 1725, la succession de leur père. Il rendit hommage au Roi entre les mains du Chancelier le 21 Décembre 1731, pour son fief de Chauvincourt, tella le 29 Septembre 1756, mourut le 18 Janvier 1760, âgé de 81 ans, sans postérité, & a été inhumé dans l'Eglise des Dominicains, rue Saint-Honoré à Paris. Il avoit épousé, 1° par contrat du 7 Juin 1716, *Marie-Anne Briçonnet*, morte à Paris, le 13 Juillet 1725, fille de *Guillaume Briçonnet*, Seigneur de Feucherolles, & d'*Anne de Poncel*, & 2° par contrat du 18 Octobre 1727, *Rose de la Haye*, fille de *Denis de la Haye*, Chevalier, Seigneur de Saint-Brisson, la Bousselle, &c., & de *Catherine Greppo*;
2. Louis-Charles, qui suit;
3. Et Jean-Seraphin de Bienscourt, né en 1687, Chevalier, Seigneur de Feucherolles, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, mort le 24 Juin 1764, âgé de 77 ans, sans postérité.

XVI. Louis-Charles de Bienscourt, Seigneur de Poutrincourt, &c., Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, Grand-Bailli d'Ardres & du Comté de Guines, né à Paris le 26 Mars 1681, baptisé le lendemain en l'Eglise Saint-Roch, partagea avec ses frères les biens de leur père le 27 Mars 1725; mourut le 19 Novembre 1744, & a été inhumé le 20 au grand cimetière de la Paroisse de Notre-Dame de Vernon. Il avoit épousé, 1° par contrat du 20 Novembre 1722, *Hélène-Elisabeth-Gertrude de Picault*, morte sans enfans, le 9 Avril 1730, fille de *Joseph de Picault*, Ecuyer, Seigneur de la Grange, & de *Catherine d'Evervin*; & 2° par contrat du 4 Avril 1731, *Jeanne de Mauviel*, qui, devenue veuve, obtint la tutelle de ses enfans, par sentence du Bailliage de Vernon, le 19 Janvier 1745, & mourut le 19 Février 1758, âgée de 46 ans. Elle étoit fille de *Michel de Mauviel*, Chevalier, Seigneur de Gamaches, Saint-Martin, Montmirel, &c., & de *Marie-Françoise Jubert*. De ce second mariage sont nés:

1. Michel-Charles-Louis, qui suit;
2. François-Seraphin, rapporté après son aîné;
3. Et Rose-Jeanne de Bienscourt, née le 27 Mars 1730, baptisée le même jour en la Paroisse de Vernon, mariée par contrat du 22 Juillet 1761, à *Claude-Nicolas de Belloy*, Chevalier, Seigneur de Prouvemont & de Fullaucourt.

XVII. Michel-Charles-Louis de Bienscourt-de-Poutrincourt, Chevalier, Seigneur de Poutrincourt, Baron de Mesnières, Crespecques, &c., Grand-Bailli d'Ardres & du Comté de Guines, né le 20 Février 1732, Chevalier de Saint-Louis, a d'abord été reçu Page de la Reine sur ses preuves faites devant M. d'Hozier, suivant son certificat du 2 Décembre 1745, & a servi long-tems dans le Régiment de Bourbon, Infanterie. Il a rendu foi & hommage au Roi en sa Chambre des Comptes de Paris, de la Baronie de Crespecques, près Ardres, le 2 Décembre 1765, & pareillement, en la Chambre des Comptes de Normandie pour la Châtellenie de Martot & autres fiefs le 2 Juillet 1777. Il a épousé, par contrat du 15 Avril 1768, passé devant *le Breton*, Notaire à Rouen, noble *Adélaïde-Geneviève-Emilie Lucas de Boucout*, fille de Messire *Alexandre-Jacques Lucas de Boucout*, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Martot, & de noble *Marguerite Heudier*, dont:

1. Charles-Nicolas, Chevalier, né le 30 Octobre 1771;
2. Et Charlotte-Elisabeth de Bienscourt, née le 2 Décembre 1769.

XVII. François-Séraphin de Bienscourt-de-Poutrincourt, Chevalier, né à Vernon, le 4 Mai 1740, appelé *le Comte de Bienscourt*, ancien Ecuyer ordinaire du Roi, second fils de Louis-Charles, a épousé, par contrat du 15 Octobre 1770, passé devant *Poultier*, Notaire au Châtelet de Paris (célébration le 18, en la Paroisse du Vaulmain au Vexin-François, Diocèse de Rouen), *Anne-Henriette de Fontelle du Vaulmain*, fille de *Louis-Philippe de Fontelle du Vaulmain*, d'une Maison originaire de Bourgogne, dont les cadets sont encore établis dans cette province, & de *Françoise-Catherine de Maulcon de Savail-*

lant, de la branche aînée de la Maiſon de *Mauléon,* établie en la province de Gaſcogne. De ce mariage eſt iſſu :

Adam-Séraphin de Biencourt-de-Poutrincourt, Chevalier, né le 30 Mars 1774.

BRANCHE

des Seigneurs de Marsilly, Guibermesnil, d'Ambleville, *Barons de Saint-Juſt & du Guerard, en Champagne.*

XIII. Jean de Biencourt, IIIe du nom, quatrième fils de Florimond, Seigneur de Poutrincourt, & de *Jeanne de Salazar*, Seigneur de Marſilly, Guibermeſnil, Chantenes, Baron de Saint-Juſt, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de l'Ordre de Sa Majeſté, Meſtre-de-Camp de ſix Compagnies de gens de guerre, Capitaine de l'une de ces Compagnies; Gouverneur de Méry-ſur-Seine, &c., eſt rappelé avec ſes frères dans le teſtament mutuel de ſes père & mère du 17 Janvier 1565, par lequel ils lui firent don de la Seigneurie de Marſilly-ſur-Seine en Champagne. Il eſt également nommé dans le ſecond teſtament de ſa mère, du 14 Mars 1577, qui lui confirma ce don, à la charge de 100 liv. de rente viagère, au profit de Claude de Biencourt, ſa ſœur, & y ajouta le reſtant du partage de Charles, ſon frère, mort depuis le teſtament mutuel. Il étoit Ecuyer du Duc d'Aumale en 1581, que le 2 Août il contracta une obligation pour le prix d'un cheval. Le Roi Henri IV l'honora ſingulièrement de ſa confiance, ce qui eſt juſtifié par des Lettres de ce Prince, écrites relativement à ſon ſervice & aux affaires militaires dont il étoit chargé en 1593, 94, 95 & 1596, & par une autre lettre adreſſée au Duc de Nevers, où il eſt parlé de lui. Il a le titre de Chevalier de l'Ordre du Roi, & de Meſtre-de-Camp d'un Régiment de pied, dans le contrat de mariage de Louise de Biencourt, ſa nièce, avec *Theſeus de Belloy,* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, paſſé le 23 Novembre 1604. Il fut du nombre des Volontaires, qui, en la même année, partirent pour la découverte de la Nouvelle-France, ſous les ordres de M. de Monts, Vice-Amiral, Lieutenant-Général dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis le 40e juſqu'au 50e degré de latitude, qui le fit ſon Lieutenant. Il obtint encore de ce Commandant la propriété du Port-Royal, qui lui fut confirmée par Lettres-Patentes; mais ayant tourné toute ſon attention à la traite plus qu'à la culture des terres & à la ſolidité de ſon établiſſement, cette faute lui coûta cher. De Monts ayant vu révoquer ſon privilège, il traita avec Jean de Biencourt, connu alors ſous le nom de Poutrincourt. Celui-ci, en conſéquence, arma un vaiſſeau à La Rochelle, & mit à la voile le 13 Mai 1606, accompagné entr'autres de Marc Leſcarbot, voyageur éclairé & écrivain diſtingué dans ſon tems. Les voyages de Poutrincourt en France, & ſes abſences trop longues, tournèrent à ſa ruine. Argal, Capitaine Anglais, ayant enfin ruiné les établiſſemens Français, tout y fut conſumé par le feu, & la principale perte tomba ſur Poutrincourt. Ce brave Officier, dit l'*Hiſtoire des Voyages*, ſe vit obligé de renoncer à l'Amérique. Sa fortune ſe trouvant conſidérablement altérée, la branche dont il fut le chef n'a pu s'en relever depuis. Ce fâcheux évènement fut ſans doute le motif de la ſéparation de biens qui fut prononcée entre Jean de Biencourt & ſa femme, le 9 Mars 1613, deux ans après ſon retour d'Amérique. Pendant ſon ſéjour dans ces contrées, on remarque qu'il fit baptiſer, entr'autres perſonnes, le Capitaine Gagault Mamberſon, âgé de plus de 100 ans. Le principal obſtacle qu'il eut à éprouver en Amérique lui fut ſuſcité par les Jéſuites, avec leſquels il eut de grands démêlés. On en trouve les détails dans un factum à la Bibliothèque du Roi, & nous nous diſpenſerons de le rapporter ici. Les perſécutions que M. de Poutrincourt avoit eſſuyées en Amérique & en France rejaillirent tellement ſur ſes affaires domeſtiques, que ſa Terre & Seigneurie de Guibermeſnil fut miſe en criées, par procès-verbal du 3 Mai 1614, & adjugée par ſentence rendue en la Sénéchauſſée de Ponthieu le 3 Juin 1614, à Charles de Biencourt, Seigneur de Poutrincourt, ſon neveu. Enfin il termina glorieuſement une vie qu'il n'avoit ceſſé de rendre utile à ſon Prince & à ſa patrie, ayant été tué le 5 Décembre 1615, en défendant pour le Roi, Méry-ſur-Seine, dont il étoit Gouverneur. Au lieu de tombeau, il fut élevé à l'endroit où il avoit été tué, une croix qui ſubſiſte, ou qui ſubſiſtoit encore il n'y a pas long-tems, appelée la croix de Poutrincourt. Le célèbre La Roque, dans ſon *Traité de la Nobleſſe*, le dit auteur d'une Hiſtoire touchant les Etabliſſemens des Français dans le Canada.

Il avoit épouſé, par contrat du 14 Août 1590, *Blaudine Pageot*, dont il eut :

1. Charles de Biencourt, qui paſſa, en 1610, avec ſon père au Canada : mais on ne voit pas qu'il en revint jamais, ſoit que les Jéſuites, qui l'avoient excommunié, aient avancé ſes jours, comme c'eſt le bruit commun, ſoit qu'il n'ait pu réſiſter aux intempéries d'un climat ſi différent du nôtre, ſurtout étant encore jeune quand il en fit le voyage ;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. Jeanne, *alias* Louiſe de Biencourt, mariée à *Charles Vion*, Chevalier, Seigneur de la Fie, dont une fille mariée à *Charles Quiry*, Seigneur de Monneville ;
4. Marie, mariée, 1° par contrat du 27 Août 1620, à *Jacques du Bourg*, Chevalier, Seigneur de Mariol, & 2° à *Charles Luillier*, Seigneur de Saint-Meſmin & de Courlanges ;
5. Claudine, mariée 1° à *Pierre Luillier*, Chevalier, Seigneur de Courlanges, frère de *Charles* ci-deſſus ; & 2° à *Charles Gauthier*,

Et deux filles, mortes à Chigy ſans alliance.

XIV. Jacques de Biencourt, II° du nom, Chevalier, Seigneur d'Ambleville, Baron du Guerard, &c., avoit épouſé, 1° par contrat du 1er Octobre 1622, *Françoiſe de Mornay*, fille de *Jean de Mornay*, Chevalier, Seigneur d'Ambleville, de Guerard en Brie, Ceuilly, Jeutoſſe, &c., & de *Guillemette Luce*, & 2° par contrat du 20 Janvier 1630, *Jacqueline-Guillaume de Margangis*, fille de *Robert-Guillaume-Tobert*, Chevalier, & de *Jacqueline Lunel*. Du premier lit il eut :

1. Charles, qui ſuit.

Et du ſecond :

2. Gabriel, dit de *Salazar*, à cauſe de ſon aïeule maternelle, Chevalier, Seigneur de la Motte, de Foiſſy, &c., né le 18 Décembre 1631, Capitaine au Regiment de Longueville, qui fut aſſaſſiné dans une diſpute pour la chaſſe par Hubert & Jean-Baptiſte de Potengis, Chevaliers, père & fils. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Avril 1656, *Marie de Tremelet*, ſœur d'*Edmée de Tremelet*, femme de ſon frère aîné. Il eut :

Jacques de Biencourt de Salazar, Chevalier, Seigneur de la Motte, Marſangis, Sarmontel, des Simonets, &c., né à Terrigny le 3 Novembre 1658, qui épouſa, 1° par contrat du 23 Novembre 1688, *Marie-Madeleine Duret* ; & 2° par contrat du 6 Juin 1698, *Anne-Angélique Thibouſt de Berry*, fille de *Jean-Pierre Thibouſt de Berry*, Chevalier, Comte des Aunois & d'*Agathe de Sanneton*. Du premier lit il eut :

1. Marie-Madeleine de Biencourt, née le 12 Juin 1691, morte ſans poſtérité.

Et du ſecond :

2. Jacques, mort auſſi ſans poſtérité ;
3. Marie-Anne-Angélique, qui fut mariée ;
4. Et Marie de Biencourt, morte ſans alliance.

3. Jacques, Chevalier, Seigneur de Chigy, marié deux fois, & mort ſans enfans ;
4. Marguerite, mariée à *Laurent Nugault*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, fils de *Laurent Nugault*, & d'*Adrienne de Bar* ;
5. & 6. Jeanne et Claude de Biencourt, mortes ſans alliance.

XV. Charles de Biencourt, Chevalier, Seigneur de Foiſſy, épouſa, par contrat du 23 Novembre 1647, *Edmée de Tremelet*, fille de *Jean-Edme de Tremelet*, Chevalier, Seigneur de Gumery, & de *Marie de Raoul*, dont :

1. Gabriel, qui ſuit ;
2. Christophe de Biencourt, qui épouſa *Marie-Anne Guichon*, dont :

   Marie-Louiſe de Biencourt, mariée, en 1727, à *François-Claude Thibouſt*, Comte des Aunois ;
3. Marie Louiſe, mariée à *Pierre de Roffet*, Chevalier, Seigneur de Cercy ;
4. Catherine, mariée à *Charles Bigard*, Chevalier, Seigneur de Ronval, Capitaine de Dragons ;
5. Cécile, mariée 1° à *Jean Berruyer* & 2° à *Jean de Villers*, Ecuyer ;

Et deux filles, mortes Religieuſes à Provins.

XVI. Gabriel de Biencourt, Chevalier, Seigneur de Gumery, &c., épouſa, par contrat du 8 Mai 1695, *Marguerite le Pelletier*, fille de *Jean le Pelletier*, Seigneur de Montmort, & de *Madeleine Pare*, dont :

Christophe-Auguſtin-Gabriel, qui ſuit ;

Et N. de Biencourt, morte ſans alliance.

XVII. Christophe-Auguſtin-Gabriel de Biencourt, Chevalier, Seigneur de Gumery, &c., né en 1698, fut Mouſquetaire de la Garde du Roi, & épouſa, par contrat du 25 Juin 1722, paſſé devant *Charron*, Notaire à Gumery, *Anne du Pare-du-Pleſſis*, fille de *Charles du Pare*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-du-Mee, & de *Marie de Guyenne*. De ce mariage ſont iſſus entr'autres enfans :

1. Charles-Auguſtin-Gabriel de Biencourt,

Chevalier, Seigneur de Gumery, né en 1726, Chevalier de Saint-Louis, marié, par contrat du 10 Février 1767, paſſé devant *Defliens*, Notaire à Sens, avec *Charlotte Françoiſe Richard-de-Roſée*, fille de *François-Gabriel Richard-de-Roſée*, Chevalier de Saint-Louis, & de *Charlotte-Françoiſe Benoiſt-de-la-Motte*;

2. Christophe-Augustin, qui ſuit;
3. Charles-Pierre, né le 10 Septembre 1733, Vicaire-Général & Official du Diocèſe de Sens;
4. Marie-Anne, née le 6 Mars 1725, aînée;
5. N... de Biencourt, morte Religieuſe en la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, où elle avoit été élevée;
6. N... de Biencourt, Religieuſe aux Annonciades céleſtes de Sens;
7. Et N... de Biencourt, morte à l'âge de 18 ans.

XVIII. Christophe-Augustin de Biencourt de Poutrincourt, né le 24 Septembre 1728, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, par contrat du 18 Décembre 1758, paſſé à Sens, devant *Lecour*, Notaire, *Marie-Jeanne-Victoire Sandrier*, fille d'*Edme-Thomas Sandrier*, Ecuyer, Seigneur de Mailly, & de *Catherine Gratien de Puygaillard*, dont :

1. Augustin-Pierre-Savenier, né le 19 Octobre 1761, mort en 1763;
2. Ange-Pierre-Louis-François de Biencourt de Poutrincourt, Chevalier, né le 18 Août 1762, entré Page chez Monsieur, frère du Roi, le 26 Juin 1776 & Garde-Marine au Département de Breſt, en 1779;

Et quatre filles.

BRANCHE

des Seigneurs de l'Escluse, Bédejun, & de la Fortilesse, *en la Marche.*

IX. Jean de Biencourt, Ecuyer, Seigneur d'Arc, *alias* Arry-lès-Rue en Ponthieu, puis de l'Eſclauſe, du Jaudoles, des Molles, de Voingt en Auvergne, &c., ſecond fils de Nicole de Biencourt, IIe du nom, & de *Luce Gentien*, donna procuration à Gérard, ſon frère aîné, le 21 Septembre 1441, afin de procéder au partage des biens du chef de leur mère. Il étoit l'un des 100 hommes d'armes de la grande ordonnance, ſous la charge d'Amanieu d'Albret, Seigneur d'Orval, en 1448, ſervoit encore en 1451 ſous ce Seigneur, ainſi qu'en 1460 & 1461; fit foi & hommage la même année, pour ſes fiefs des Molles & de Voingt; eſt titré Damoiſeau, Seigneur de Jaudoles, des Molles & de Voingt, dans l'aveu qu'il rendit en 1466; eſt qualifié Ecuyer, Seigneur de l'Eſclauſe, dans un procès-verbal du 28 Janvier 1474, & étoit mort avant le 20 Juillet 1489. Il avoit épouſé *Michelle de l'Eſclauſe*, Dame de l'Eſclauſe, &c., ſœur de *Dauphine de l'Eſclauſe*, femme de *Jean Fricon*, Ecuyer, Seigneur de Sané. La Maiſon de l'*Eſclauſe* eſt des plus anciennes, & iſſue de *Guillaume de l'Eſclauſe*, Seigneur dudit lieu, vivant en 1334 & 1343. Ils eurent entr'autres enfans :

X. Armand de Biencourt, Ecuyer, Seigneur de l'Eſclauſe, Bédejun, &c., nommé dans des actes originaux de 1531, 1532 & 1533, & mort avant le 4 Août 1540. Il avoit épouſé *Anne du Peiroux*, Dame de Bédejun, dont :

1. Léonard, qui ſuit;
2. Gilbert, tige de la branche des Seigneurs *du Noyer* & de *Boiſgeneſt*, rapportée ci-après;
3. Fiacre, vivant en 1554;
4. Gabrielle, vivante la même année;
5. Et Jeanne de Biencourt, rappelée avec ſes frères & ſœurs dans des lettres de rachat du 28 Mai 1554.

XI. Léonard de Biencourt, Ecuyer, Seigneur de l'Eſclauſe, en partie, de Bédejun, Saint-Maurice, Buxerette, la Chaſſaigne, Lavaux, &c., l'un des Archers de la Compagnie d'ordonnance de M. de la Ferté, donna ſa déclaration pour le ban & arrière-ban, en 1540; fit la foi & hommage, & rendit aveu & dénombrement pour la Seigneurie de la Chaſſaigne & autres fiefs, en 1543, & mourut avant le 9 Avril 1557. Il avoit épouſé, par contrat du 31 Janvier 1522, *Léonarde du Peiroux*, fille de *François du Peiroux*, Ecuyer. Il laiſſa :

1. Gilbert, Ecuyer, Seigneur de Bédejun, Lavaux, la Chaſſaigne, Saint-Maurice, &c., mort ſans poſtérité avant le 2 Mai 1599;
2. Jean, Ecuyer, Seigneur de Bédejun & de Lavaux en partie, &c., qui étoit, en 1552, l'un des Archers de la Compagnie de 70 lances, ſous la charge du Duc de Nivernois, Comte d'Eu, Pair de France, & mourut ſans enfans avant le 23 Août 1586;
3. Jean, dit *le Jeune*, Ecuyer, Seigneur de Troiſfons, de la Baſſe-Bernard, Bédejun & de Lavaux en partie, qui fit ſon teſtament le 13 Mai 1560, & mourut ſans poſtérité avant le 7 Avril 1588;
4. Et Pierre de Biencourt, qui ſuit.

XII. Pierre de Biencourt, Ecuyer, Seigneur de Bedejun, Lavaux, la Chassaigne, Saint-Maurice, Peizat, &c., rendit aveu le 11 Mars 1567 pour ses fiefs nobles de Bedejun & de Lavaux, & mourut vers 1578. Il avoit épousé, par contrat du 30 Octobre 1569, *Marie Cousin-de-Peizat*, Dame de Peizat, fille de *François Cousin*, Ecuyer, Seigneur de Peizat, en la Paroisse de Genouillac, dont entr'autres enfans:

XIII. Charles de Biencourt, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Peizat, Lavaux, &c., mort avant le 23 Janvier 1640. Il avoit épousé, par contrat du 12 Février 1608, *Marguerite de Poyenne*, Dame de Mourtroux, fille de *Louis de Poyenne*, Ecuyer, Seigneur de Mourtroux, & de *Marguerite Esmoing*. Leurs enfans furent :

1. Gabriel, qui suit;
2. Nicolas, Ecuyer, Seigneur de Lavaux, &c., qui, étant près de partir pour le service du ban & de l'arrière-ban, fit son testament le 8 Septembre 1674;
3. François, Prêtre, Curé du Moustier-Malcart, &c., vivant encore en 1683;
4. Charles, Ecuyer, Seigneur du Breuil, vivant encore en 1674;
5. Renée, mariée, par contrat du 23 Janvier 1640, à *Léon de Bouizet*, Ecuyer, Seigneur du Cloux;
6. Charlotte, mariée, par contrat du 8 Février 1652, à *François Mandrault*, Ecuyer, Seigneur de la Tronchette;
7. Marguerite, mariée, avant le 18 Mai 1655, à *Claude Ansuldre*, Ecuyer, Seigneur du Mas;
8. Et Florentine de Biencourt, mariée, par contrat du 27 Février 1666, à *Pierre de Gratin*, Ecuyer, Seigneur de Gremolat.

XIV. Gabriel de Biencourt, Ecuyer, Seigneur de Peizat, Moustier-Malcart, Mourtroux, &c., vivant encore en 1656, mort avant le 21 Juin 1659, avoit épousé, par contrat du 18 Mai 1655, *Françoise Chardon de la Fortilesse*, qui vivoit encore en 1683, sœur de *René Chardon*, Chevalier, Seigneur de la Fortilesse & d'Hosmes, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & fille puînée de *Jean Chardon*, Ecuyer, Seigneur de la Fortilesse, & de *Gabrielle Malesset*. Ils laissèrent entr'autres enfans:

XV. Sylvain-Joseph de Biencourt, Ecuyer, Seigneur de Peizat, la Fortilesse, du Moustier-Malcart, de Mourtroux, &c., mort à la fleur de son âge en 1691, ayant été assassiné par un Gentilhomme de ses voisins. Il avoit épousé, par contrat du 2 Mars 1693, *Gabrielle Tourniol*, fille de noble *Gabriel Tourniol*, Seigneur du Bouschet, & de *Marie du Monteil*. Il laissa

1. François, qui suit;
2. Louis-Antoine, Ecuyer, Seigneur de Lavaux, qui fit son testament olographe le 5 Mars 1703;
3. Et Sylvie de Biencourt, mariée à *François Tourniol*, Seigneur de Rateau, dont est issu *Guillaume Tourniol*, Seigneur de Rateau, vivant en 1751.

XVI. François de Biencourt, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Fortilesse, Peizat, du Moustier-Malcart, d'Ayen, de Mourtroux, &c., fit son testament le 22 Avril 1710, & avoit épousé, par contrat du 11 Mai 1706, *Marie Boery*, fille de noble *Jean-Sylvain Boery*, Seigneur du Mas, & de *Marie-Esther Rondeau*, dont :

1. François, qui suit;
2. Etienne, vivant encore en 1783;
3. Marie-Esther, vivante encore fille en 1755;
4. Et Sylvie de Biencourt, vivante sans alliance en 1751.

XVII. François de Biencourt, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Fortilesse, Peizat, du Moustier-Malcart, d'Ayen, de Lavaux, Mourtroux, Masfort, Matribut, &c., né le 9 Septembre 1708, ancien Mousquetaire de la seconde Compagnie de la Garde du Roi, mort en 1777, avoit épousé, par contrat du 8 Février 1744, *Marie-Perrette de Boueix-de-Villemort*, fille de *Robert de Boueix*, Chevalier, Seigneur, Comte de Villemort, Seigneur de Fontmorant, Foussac, de l'Isle, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Anne de Ligondais*, dont :

1. Charles, qui suit;
2. Sylvain-Jacques, Chevalier, né en 1749;
3. Marguerite-Henriette, mariée, par contrat du 7 Février 1771, à *Sylvain-Pierre*, Comte de *Chastillon*, Chevalier, Seigneur de Malgranges, Neuville, Nerac, &c.;
4. Marie-Anne-Thérèse, née en 1746;
5. Et Henriette-Pulchérie de Biencourt, née en 1751.

XVIII. Charles de Biencourt, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Fortilesse, de Masfort, d'Ayen, de Mourtroux, du Moustier-Malcart, de Matribut, &c., né en 1747, appelé *le Marquis de Biencourt*, d'abord Page

des Ecuries de la Reine ſur ſes preuves faites, a enſuite été Officier au Régiment des Gardes-Françoiſes, & a obtenu le Brevet de Colonel en 1776. Il a épouſé, par contrat ſigné du Roi, de la Reine, & de la Famille Royale, les 15 & 18 Juillet 1770, *Marie-Jeanne Chauvelin*, morte en couches, fille de *Jacques-Bernard Chauvelin*, Conſeiller d'Etat, & de *Marie Ourſin*. Ils eurent :

ARMAND-FRANÇOIS-MARIE DE BIENCOURT, Chevalier, né le 12 Février 1773.

BRANCHE
des Seigneurs DU NOYER *&* DE BOISGENETS.

XI. GILBERT DE BIENCOURT, Ecuyer, Seigneur de l'Eſclauſe, du Noyer, de Boiſgenets, &c., ſecond fils d'ARMAND, Ecuyer, & d'*Anne du Peiroux*, vendit ſa Terre de l'Eſclauſe à Louis de Boſredon, Ecuyer, Seigneur d'Herment, par acte du 7 Juin 1556, & mourut vers 1565. Il avoit épouſé, par contrat, précédé d'articles, des 15 & 20 Avril 1541, *Gabrielle Pot*, fille de *Guy Pot*, Ecuyer, Seigneur de Boiſgenets & du Noyer, & de *Françoiſe de Marche*, dont :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et ISABEAU DE BIENCOURT, mariée, par contrat du 7 Juillet 1575, à *Jean de Saint-Trier*, Ecuyer, Seigneur du Mas.

XII. JACQUES DE BIENCOURT, Ecuyer, Seigneur du Noyer, de Boiſgenets, &c., mort avant l'âge de 25 ans, avoit épouſé *Jeanne Morron*, rappelée avec lui dans le contrat de mariage de leur fils :

XIII. CHARLES DE BIENCOURT, Ecuyer, Seigneur du Noyer, de Boiſgenets, de Voſges, &c., mort avant le 19 Juin 1634, qui avoit épouſé, par contrat du 3 Février 1591, *Françoiſe de Leſtang*, fille de noble *Guillaume de Leſtang*, Seigneur de Boſchant, & de *Philippe Baillot*. Il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et NICOLAS DE BIENCOURT, maintenu dans ſa nobleſſe en 1634. Il paroît être le même NICOLAS DE BIENCOURT, qui, étant Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ſur les Galères de Malte, combattit contre les Turcs, en 1638. (L'Abbé de Vertot en fait mention dans ſon *Hiſtoire de Malte*, tom. V, pag. 187.)

XIV. JEAN DE BIENCOURT, Ecuyer, Seigneur de Boiſgenets, &c., fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon frère, par ſentence des Elus de la Marche, du 19 Juin 1634. C'eſt tout ce qu'on ſait de lui.

Les armes : *de ſable, au lion d'argent, couronné, armé & lampaſſé d'or.*

BIENCOURT, en Marche : *d'argent, au lion d'azur, armé, lampaſſé, & couronné de gueules.*

BIENCOURT (DE), Seigneur de Bédejun, de Peiſat : *d'argent, au lion de ſable, couronné, lampaſſé & armé de gueules.*

BIENFAITE : *de ſinople à l'aigle d'or.*

BIENJETTÉE : *d'argent, à la faſce vivrée de ſable, accompagnée en chef d'un lambel d'azur.*

BIENVENU, Seigneur de la Liſſonnière & du Montcrocq, en Normandie, Généralité de Rouen.

JEAN BIENVENU, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1499, fut père de :

CLAUDE BIENVENU, Seigneur de la Liſſonnière & du Montcrocq, qui épouſa *Colette Bigot*, père & mère de :

GENEVIÈVE BIENVENU, mariée, le 28 Juin 1565, à *Jean de Gripière*, Seigneur du Queſnoy.

Les armes : *d'azur, à trois fers de cheval de ſable, 2 & 1.*

BIENVENU, Généralité d'Alençon, Election de Bernay en Normandie, Ecuyer, Sieur du Bourg ; noble & ancienne famille, qui porte : *d'azur, au ſautoir dentelé d'argent, cantonné de 4 fers de cheval de même.*

* BIERRES-LÈS-SEMUR, en Bourgogne, Diocèſe d'Autun. Par Lettres du mois d'Octobre 1706, la Terre & Seigneurie de Bierres, en Auxois, fut érigée en *Comté* en faveur d'*Antoine Chartraire*, Tréſorier-Général des Etats de Bourgogne. Cette Terre eſt poſſédée par les héritiers de ſon fils.

BIET (DE), en Berry. La Thaumaſſière, dans ſon *Hiſtoire de Berry*, commence la Généalogie de cette ancienne nobleſſe, depuis ſon établiſſement dans cette Province, à GASTON, qui ſuit, & un Mémoire domeſtique la dit originaire d'Eſpagne.

I. GASTON DE BIET, Ecuyer, Sire de Caſſinel, fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes ſous les Ordres du Comte de Saint-Pol. Il épouſa, par contrat du 11 Août 1529, *Marie-Anne de Baulin*, fille de *Charles de Baulin*, Ecuyer, Seigneur de Berlières, dont ſont iſſus :

1. André, Ecuyer, Sire de Caſſinel, tué à la guerre ſans poſtérité ;
2. Et Pierre, qui ſuit.

II. Pierre de Biet, Ecuyer, Seigneur de la Tremblaye, Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial de Bourges, ſe maria, par contrat du 20 Janvier 1553, avec *Françoiſe Suſanne Gaſſot*, fille de noble *André Gaſſot*, Sieur de Daſſens, dont ſont iſſus :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Jean, auteur d'une quatrième branche éteinte, rapportée ci-après ;
3. Et Françoise, mariée avec *Louis B[illegible]*, Ecuyer, Sieur du G[illegible], de la G[illegible], de L[illegible], &c.

III. Pierre de Biet, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tremblaye, Baron de Maubranches, Lieutenant Général au Bailliage & Siége Préſidial de Bourges, & Conſervateur des Privileges Royaux de la même ville, s'allia, par contrat du 12 Septembre 1582, avec *Catherine Doulle*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Chenevières & de Ferrières, dont :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Marie, femme de *Claude Pelet*, Ecuyer, Sieur de Villemont ;
3. Catherine, mariée à *Robert Heurtaut*, Sieur du Souhet ;
4. Et Françoise, qui épouſa *Charles de Franchelins*, Ecuyer, Seigneur de [illegible] & autres lieux.

IV. Claude de Biet, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Tremblaye, Baron de Maubranches, Lieutenant Général au Bailliage & Siége Préſidial de Bourges, Conſeiller ordinaire du Roi en tous ſes Conſeils d'Etat & Privé, & de ſes Finances, par Brevets des années 1652 & 1653, rendit des ſervices importans à l'Etat du tems des guerres civiles. Il ſe maria, par contrat du 2 Septembre 1630, avec *Catherine Aubier*, fille d'*Hitier Aubier*, Ecuyer, Seigneur de Servans, dont ſont iſſus :

1. Claude, qui ſuit ;
2. François, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frère ;
3. Catherine, femme de *Charles de [illegible]*, Chevalier, Seigneur de [illegible] & de [illegible] ;
4. Et Geneviève, Religieuſe Urſuline à Bourges.

V. Claude de Biet, IIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubranches, Lieutenant-Général au Bailliage & Siége Préſidial de Bourges, fut maintenu dans ſon *ancienne nobleſſe* par Ordonnance du [illegible] Mai 16[illegible], de M. *Tubeuf*, Commiſſaire départi pour la recherche de la Nobleſſe dans les Provinces de Berry & de Bourbonnois, & reconnu *Gentilhomme de Race & de noble extraction* & non *de priviléges d'aucunes Charges*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du [illegible] Juin 16[illegible]. Il épouſa, par contrat du 18 Mars 16[illegible], *Marie-Françoiſe Milon*, fille d'*Alexandre Milon*, Ecuyer, Seigneur de la Borde, d'où ſont iſſus :

1. Claude, IIIe du nom, dit *l'Abbé de Maubranches*, Grand-Vicaire & Official de ſon oncle maternel, *Louis Milon*, alors Evêque & Seigneur de Condom ;
2. François, dit *le Chevalier de Biet*, mort [illegible] ;
3. [illegible], dit *l'Abbé de Maubranches*, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Bourges, & Lieutenant Général au Bailliage & Siége Préſidial de la même ville ;
4. Louis, Chevalier, Capitaine au Régiment de Saint-Sulpice, qui ſe maria, par contrat du [illegible] Décembre 171[illegible], avec *Catherine Becuau*, morte ſans enfans, fille de *Pierre de Becuau*, Ecuyer, Seigneur des Preaux ;
5. Pierre-François, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubranches, [illegible] du Roi, mort ſans enfans, qui ſe maria, par contrat du 24 Novembre 1717, avec *Marie-Catherine de Cotignon*, fille de *Henri de Cotignon*, Chevalier, Seigneur de la Chaumoy ;
6. Et Marie-Françoise, Religieuſe aux Annonciades de Bourges.

SECONDE BRANCHE.

V. François de Biet, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Tremblaye, ſecond fils de Claude, Ier du nom, & de *Catherine Aubier*, fut Capitaine au régiment de Bourbonnois, auparavant Caſtelnau. Il épouſa, par contrat du [illegible] Mai 16[illegible], *Catherine de [illegible]*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Boiſ[illegible], dont ſont iſſus :

1. François, qui ſuit ;
2. [illegible], mort [illegible] ;
3. [illegible], Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de [illegible] ;
4. Et Jeanne, Religieuſe aux Annonciades de Bourges.

VI. François de Biet, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Tremblaye, Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, épouſa, par contrat du 11 Avril 171[illegible], *[illegible] de [illegible]*, fille de [illegible], Chevalier, Seigneur d'[illegible], &c. De ce mariage ſont nés :

1. [illegible], qui ſuit ;

2. Et CLÉMENT, rapporté après ſon frère aîné.

VII. PHILIPPE DE BIET, Chevalier, Seigneur de la Tremblaye, a épouſé, par contrat du 29 Décembre 1750, *Jeanne Graſſet*, fille de noble *Etienne Graſſet*, Sieur d'Hierry. De ce mariage ſont nés :

1. 2. & 3. LOUIS, CLÉMENT & GASTON ;
4. Et MARIE-AGNÈS.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. CLÉMENT DE BIET, Chevalier, Seigneur de Moulins-ſur-Yèvre, Moulins-Dupont, & du Colombier, ancien Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, Chevalier de Saint-Louis, ſecond fils de FRANÇOIS, IIe du nom, & de *Françoiſe de Rigaud*, s'eſt marié, le 15 Février 1753, avec *Marie-Françoiſe Doullé*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de la Foreſt-Thaumiers, Cogny en Bourbonnois & de Moulins dans la Province de Berry. De ce mariage ſont nées :

1. 2. & 3. MARIE-FRANÇOISE, JEANNE & MADELEINE.

QUATRIÈME BRANCHE, éteinte.

III. JEAN DE BIET, Ecuyer, Seigneur de Galles, Conſeiller au Parlement de Paris dès 1590, ſecond fils de PIERRE, Ier du nom, Lieutenant Particulier à Bourges, & de *Françoiſe-Suſanne Gaſſot*, épouſa *Françoiſe de Rebuffé*, dont ſont iſſus :

1. FRANÇOIS, Conſeiller au Parlement de Paris, marié à *Madeleine Barthélemy*, & mort ſans poſtérité ;
2. CLAUDE, Abbé de Villers, Chanoine de l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, & Prieur des Prieurés de Saint-Marceaux, d'Arcy & de Saint-Gaultier ;
3. Autre FRANÇOIS, mort Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie ;
4. Et JEAN-FRANÇOIS, Sire de Caſſinel, Chevalier, Seigneur & Baron de Courcelle, des Chapelles & Boiſtron, Maréchal des Camps & Armées, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il eſt fait mention dans ſon brevet qu'il a toujours imité avec honneur ſes ancêtres. Il eſt mort à Melun en 1664 dans un âge aſſez jeune, étant premier Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes.

Suivant le même *Mémoire domeſtique*, un *Caſſinel* épouſa une DE BIET, à condition d'en porter les noms & armes.

Ferry de Caſſinel, ſucceſſivement Archidiacre du Vexin-François, Diocèſe de Rouen, Secrétaire du Roi CHARLES VI, Evêque de Lodève, puis d'Auxerre, & enſuite Archevêque de Reims, portoit les mêmes armes que la famille DE BIET, qui ſont : *de gueules, au bâton d'azur, becqué d'or, accompagné de trois mont-joyes d'argent, deux en chef & l'autre en pointe*. Supports : *deux lions*. Cimier : *un lion iſſant*.

BIEULLE-CARDILLAC : *de gueules, au lion d'argent, à l'orle de huit beſans de même.*

BIÈVRE, en Picardie : *d'argent, à trois faſces de gueules.*

BIEVRE (DE) : *de gueules, à deux cœurs d'or en chef, & un croiſſant d'argent en pointe ; au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.*

BIEZ (DU), famille ancienne du pays d'Artois, dont le nom eſt connu depuis 1166 par WENEMAR DU BIEZ, qui ſouſcrivit avec pluſieurs Seigneurs une Charte de THIERRY, Comte de Flandre, pour l'Avouerie de l'Abbaye de Marchiennes. ARNOUL, Seigneur du Biez en Artois & d'Eſcouel, un de ſes deſcendans, vivoit en 1300.

Elle a donné, ſous le règne de FRANÇOIS Ier, un Maréchal de France dans OUDART, Seigneur DU BIEZ, d'Araines, d'Argueil, de Vendôme & de Saint-Vaaſt en Artois, qui fut Chambellan du Roi, Capitaine de Boulogne, & Sénéchal & Gouverneur du Boulonnois en Juin 1523. Il ſervit en Italie ſous le Comte de Saint-Pol en 1528, fut créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en 1536, aſſiſta au ravitaillement de Thérouanne, & fut fait Maréchal de France le 15 Juillet 1542, par la faveur du Dauphin, qui ne vouloit recevoir l'honneur de Chevalerie au camp de Marſeille en 1544, d'autres mains que de celles de ce Maréchal. Il ſe jeta dans Montreuil, qu'il défendit vaillamment près de quatre mois contre les Anglais & les Impériaux, & les obligea de lever le ſiège. Au mois d'Avril 1545, le Roi le fit Lieutenant-Général de l'Armée qu'il envoya en Picardie, avec laquelle il défit les troupes Anglaiſes en deux rencontres, & fit bien ſon devoir, ſelon M. du Belloy. Mais le Roi HENRI II ayant conçu de l'averſion contre lui & Jacques de Coucy, Seigneur de Vervins, ſon gendre, à cauſe de la perte de la ville de Boulogne, ſon procès lui fut fait par les Commiſſaires, qui le condamnèrent à perdre la

tête. L'Arrêt qui en fut prononcé le 3 Août 1551, fut sursis par ordre du Roi ; on le mena prisonnier au Château de Loches, après l'avoir dépouillé du Collier de l'Ordre. Depuis il fut mis en liberté, & vint à Paris en sa maison près de l'Abbaye de Saint-Victor, où il mourut de tristesse & d'ennui au mois de Juin 1553, ne laissant que deux filles mariées. Sa mémoire & celle de son gendre, qui eut la tête tranchée, furent rétablies par Lettres-Patentes données à Paris au mois de Septembre 1575. M. de Thou, liv. VI, de son Histoire, dit que ce *Maréchal étoit vaillant, mais peu judicieux, & que son malheur n'arriva pas tant par sa faute que par celle de son gendre.*

Arnoud du Biez, Seigneur de Bécourt, de Queux, &c., second fils de Jean IIe du nom, Seigneur du Biez, & de *Jeanne d'Olhain*, a donné origine aux Seigneurs de *Bécourt* : il écartela les armes d'*Olhain*, qui sont : *d'argent à trois tourteaux de gueule.*

Jean du Biez, son fils, est qualifié *Conseiller & Chambellan ordinaire du Roi, Capitaine des ville & chastel de Boulogne, Sénéchal & Gouverneur au Comté de Boulonnois.* Il eut entr'autres enfans d'*Anne de Beauval* :

Jacques, qui suit ;
Et Jean du Biez, Baron de Nielle, &c., Gouverneur d'Ardres & du Comté de Guines, Lieutenant de la Compagnie de 50 hommes d'armes sous le Seigneur de Senarpont, & Gentilhomme de la Maison du Roi, qui épousa *Philippine de Colomne*, Dame de Nielle, dont il eut un fils, mort jeune, & une fille mariée.

Jacques de Biez, Chevalier, Seigneur de Bécourt &c., Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, fut père entr'autres enfans de :

Charles du Biez, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc d'Anjou, qui fut député de la noblesse du Bailliage de Sezanac, aux Etats de Blois, en 1588, & étoit mort en 1604.

Antoine du Biez, son fils, est qualifié *Gentilhomme ordinaire de la chambre* du Roi ; il étoit Mestre-de-Camp d'un Régiment de gens de pied pour le service du Roi en 1635. Il eut de *Claude Boivin*, Dame de Savignies :

Claude-François du Biez, Seigneur de Savignies, &c., qui se signala aux batailles de Lens & de Rethel, où il fut [illegible], en commandant le Régiment de Chappes ; il fit prisonnier le Général du Biez, & en considération de ses services, il obtint en 1665 l'érection de sa Terre de Savignies en Marquisat ; il épousa, le 25 Janvier 1650, *Marie de Moy*, dont il eut :

1. Antoine-Olivier, qui suit ;
2. Charles-Michel du Biez, Page du Roi en [illegible], puis Capitaine de Dragons, dit le *Chevalier du Biez*, mort en 17[illegible] ;
3. Marie-Anne du Biez, [illegible] *François de Boufflers*, Seigneur de [illegible].

Il eut encore pour enfans naturels :

Deux fils & quatre filles.

Antoine-Olivier du Biez, Marquis de Savignies, Seigneur d'Hercules, baptisé dans l'Eglise de Saint-Remy de Savignies le 21 Septembre 1658, fut Colonel d'Infanterie en 1695, Brigadier des Armées du Roi en 1704, Maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718. Il transigea avec sa sœur le 14 Janvier 1699, fut maintenu dans *sa noblesse*, par Jugement de M. *Bignon*, Intendant de la Généralité de Paris, le 11 Mars 1701, & mourut au mois de Janvier 172[illegible]. Il avoit épousé, en 17[illegible], *Charlotte de Montier-de-Mérinville*, morte le 1 Décembre 1724, âgée de [illegible] ans, fille de *Charles*, Comte de Mérinville & de Rieux, Gouverneur de Narbonne, & de *Marguerite Gravé*. Il laissa :

Marie-Olivier du Biez, Marquise de Savignies, morte le [illegible] Décembre 17[illegible], âgée de [illegible] ans, enterrée dans l'Eglise de Saint-Paul à Paris. Elle avoit épousé, le 5 Mars 17[illegible], *[illegible]*, Marquis de [illegible]. Voy. les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, pag. [illegible] & [illegible] & Moreri.

Les armes : *d'or, à trois fasces de sable, celle du chef surmontée de trois merlettes de même.*

BIGARS, Maison noble & ancienne, qui tire son origine du Bailliage de Rouen, dans un petit pays proche le Pont-Audemer, que l'on nomme *le Roumois*, où elle a toujours fait sa demeure.

Quoique ce soit une des plus anciennes Maisons de la Province, nous ne pouvons en parler avec toutes les connoissances que nous aurions desiré, & nous sommes contraints de

mettre ici seulement le peu que nous avons découvert.

Guiltaume de Bigars signa comme témoin à une donation faite par *Valera*, Comte *de Meulan*, à l'Abbaye du Bec l'an 1141. Ce Guillaume avoit pour frère Valeran de Bigars, & vivoient l'un & l'autre du tems de Philippe-Auguste.

Isabeau de Bigars étoit femme, en 1330, de *Guillaume*, Sire *de Betheville*.

Jeanne de Bigars, Dame de Fumechon, épousa *Foulques Paynel*.

Raoul de Bigars, Chevalier, vivoit en 1344, comme l'on voit par un titre de ce tems-là. Et dans la montre de *Jean d'Harcourt*, en 1368, étoit Guillaume de Bigars.

Jean de Bigars, Chevalier, Seigneur de Bigars, avoit pour sœur Agnès de Bigars, qui épousa *Simon de Chambray*, Seigneur de Saint-Denis, de Behelland & de Limeux, dont elle eut un fils, nommé *Louis de Chambray*.

Louis de Bigars étoit un des Chevaliers qui défendirent la ville de Louviers l'an 1432.

Guillaume de Bigars, Chevalier, fit une entreprise sur le Pont-de-l'Arche l'an 1448. Dans l'Echiquier de 1463, est Guillaume de Bigars, Seigneur de la Londe.

Philippe de Bigars, Seigneur de la Farouillère, épousa en 1439 *Robine d'Elbeuf*, dont:

Andrieu de Bigars, Seigneur de la Farouillère en 1498, qui épousa *Isabeau de Bailleul*, Dame de la Londe, fille de *Guillaume de Bailleul*, Seigneur de la Londe. Leur fils fut:

Guillaume de Bigars, Ier du nom, Seigneur de la Salle, de la Farouillère, du Bois-de-Louviers & de Crovillé, qui épousa *Catherine de Tournebu*, fille de *Louis de Tournebu*, Seigneur de la Londe en partie, fils de *Robert de Tournebu*, & de *Jeanne Commin*, Dame de la Londe. Ils eurent pour fils & successeur:

Guillaume de Bigars, IIe du nom, Seigneur de la Londe & de Tourville, qui épousa 1° *Marguerite de Vierville*, & 2° *Marie d'Eſtouteville*, fille d'*Antoine d'Eſtouteville*, Seigneur de Linières, & de *Marguerite de Bueil*:

Il eut du premier lit:

1. Jacques, Seigneur de la Londe, mort sans hoirs.

Et du second lit vint:

2. Et Louis, qui suit.

Louis de Bigars, Ier du nom, Seigneur de la Londe après son frère, rendit aveu de cette Terre en 1524, & épousa *Louise Baſſet*, Dame de Normainville, fille de *Jean Baſſet*, Seigneur de Normainville, & de *Marguerite de Mailly*, dont entr'autres enfans:

Louis de Bigars, IIe du nom, Seigneur de la Londe & de Tourville en 1542, qui épousa *Françoiſe de la Foreſt*, dont:

Antoine de Bigars, Seigneur de la Londe & de Tourville, qui épousa *Anne Tiercelin*, dont:

1. François, qui suit;
2. Et André, Abbé de Corneville, & Doyen de Lizieux.

François de Bigars, Ier du nom, Marquis de la Londe, Seigneur de Normainville, en faveur duquel la Londe, Seigneurie en Haute-Normandie, fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Mai 1616, enregistrées à Rouen. Ce Marquisat est actuellement possédé par M. le Cordier, Président à Mortier au Parlement de Rouen, du chef de sa bisayeule. Il épousa, l'an 1616, *Renée Rouxel*, fille de *Pierre Rouxel*, Baron de Médavy, & de *Charlotte de Hautemer*, dont sortirent:

1. François, IIe du nom, Marquis de la Londe, tué à Arras l'an 1640;
2. Autre François, dit *le jeune*, d'abord Chevalier de Malte, reçu le 22 Mars 1640, Marquis de la Londe après son frère, & Lieutenant des Gendarmes de Monsieur le Duc d'Orléans, qui fut tué à Estampes l'an 1652;
3. N..., héritière de sa Maison, femme de *Robert le Cordier*, Seigneur du Tronc, Président aux Comptes à Rouen;
4. N..., Abbesse de Fontaineguerard;
5. Et N..., Religieuse.

Il y a encore une branche des Seigneurs de *Saint-Aubin-de-Gaillon* du nom de Bigars, dont nous ne pouvons parler faute de mémoires.

De la même Maison étoit Madeleine de Bigars, femme de *François de Nollent*, Seigneur de Saint-Cyr, fils d'*Olivier de Nollent*, Seigneur de Chaudey, Chevalier.

Les armes: *d'argent, à deux faſces de gueules*, comme les portoit François de Bigars-de-la-Londe, reçu Chevalier de Malte le 22 Mars 1640.

BIGNAN: *de gueules, à trois macles d'or.*

BIGNE (de la), Sieur de Tessel, de la Rochelle, ancienne noblesse, Election de Mor-

tain & de Bayeux en Normandie, qui porte : *d'argent, à trois roses de gueules, deux en chef & une en pointe.*

BIGNICOURT, Seigneur de Chambly : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois merlettes de sable.*

BIGNON, famille noble originaire d'Anjou, illustre par les grands Hommes qu'elle a produits.

I. Roland Bignon, né à Saint-Denis d'Anjou le 1er Mars 155[illegible], fut un des plus savans hommes de son siecle. Content du seul rang d'Avocat au Parlement de Paris, il n'ambitionna jamais d'autre titre. Il avoit épousé *Catherine d'Ogier*, fille de *Christophe d'Ogier*, Avocat au Parlement de Paris, dont il eut :

1. Jérôme, qui suit ;
2. & 3. Et deux filles.

II. Jérôme Bignon, Ier du nom, Avocat-Général au Parlement de Paris, Conseiller d'Etat, & Bibliothécaire du Roi, l'un des plus beaux genies du siecle passé, naquit le 24 Août 1590 (voyez son éloge dans Moréri). Il mourut le 7 Avril 1656. Ses enfans furent :

1. Jérôme, qui suit ;
2. Thierry, né en 16[illegible], d'abord Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes, ensuite Président au Grand-Conseil, & enfin premier Président de la même Compagnie. Il avoit épousé *Françoise Talon*, fille d'*Omer*, Avocat-Général au Parlement de Paris, dont il eut pour fille unique :
   - Marie-Anne-Françoise Bignon, morte le 26 Decembre 17[illegible], âgée d'environ 70 ans. Elle avoit épousé, le [illegible] Novembre 1678, *Michel-François de Verthamon*, Conseiller aux Requêtes du Palais, puis Maître des Requêtes, & ensuite premier Président au Grand-Conseil ;
3. Et N..., mariée à *Etienne Briquet*, Avocat-Général au Parlement de Paris.

III. Jérôme Bignon, IIe du nom, né à Paris le 11 Novembre 1627, hérita de la science & des vertus de son père, aussi bien que de sa charge d'Avocat-Général, qu'il exerça depuis 1656 jusqu'en 1673. Le Roi le nomma Conseiller d'Etat en 1678, & Chef du nouveau Conseil établi pour l'enregistrement des Armoiries en 1696. Il avoit été fait Conseiller d'honneur au Parlement dès 1673 ; & outre ces dignités, il possédoit la charge de Grand-Maître de la Bibliothèque du Roi, dont son père avoit obtenu pour lui la survivance. Il mourut le 15 Janvier 1697, & eut de *Susanne Phelypeaux de Pontchartrain*, morte le 14 Mars 1690, sœur du Ministre d'Etat, puis Chancelier de France :

1. Jérôme, IIIe du nom, né le [illegible] Août 16[illegible], successivement Avocat du Roi au Châtelet de Paris, Conseiller au Parlement, Intendant de Rouen, en Picardie & d'Artois, Conseiller d'Etat en [illegible], [illegible] des Marchands de Paris [illegible], mort le [illegible] Décembre [illegible], [illegible] *Françoise-Marthe* [illegible], fille de [illegible], Avocat célèbre du Parlement de Paris ;
2. [illegible]
3. Jean-Paul, né le [illegible] Septembre 16[illegible], Abbé de Saint-Quentin-en-l'Isle, [illegible] Doyen de l'Eglise [illegible] & Collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, Conseiller d'Etat ordinaire, & Doyen du Conseil, l'un des quarante de l'Académie Françoise, & Honoraire des Académies des Sciences & des Inscriptions & Belles-Lettres, [illegible]. Il mourut [illegible] le [illegible] Mars 17[illegible]. (Voyez son éloge dans Moréri, & dans les Mémoires de l'Académie ;
4. Et Armand-Roland, qui suit.

IV. Armand-Roland Bignon, Seigneur de Blanzi, Intendant des Finances & de la Généralité de Paris, ci-devant Avocat-Général en la Cour des Aides, puis Maître des Requêtes, né le [illegible] Septembre 16[illegible], mourut le [illegible] Février 17[illegible]. Il avoit épousé, en [illegible] *Françoise Hébert*, fille de *Pierre-André Hébert de* [illegible], Maître des Requêtes, & de *Françoise l'Avocat*, dont il eut :

1. Jérôme, IVe du nom, Seigneur de [illegible], Conseiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi par la démission de l'Abbé [illegible], son oncle, l'un des Honoraires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, nommé Intendant de la Rochelle au mois de [illegible] 17[illegible]. Il est mort à Paris le 7 Mars 17[illegible], âgé d'environ 4[illegible] ans. Il avoit épousé, le 27 Août 1724, *Helène-Elisabeth Moreau*, morte le 21 Décembre 17[illegible] ;
2. Paul, [illegible] au Régiment des Gardes, Seigneur de [illegible] & [illegible], &c. mort le 7 Juillet 1720, âgé de 18 ans ;

3. Armand-Jérôme, qui ſuit;
4. Françoise-Susanne, née au mois de Juillet 1699, morte à Paris le 14 Février 1738. Elle avoit épouſé, en Août 1715, *Gilles Brunet*, Seigneur d'Efvri, Maître des Requêtes;
5. Et Anne-Louise, mariée, le 16 Avril 1721, à *Charles-Nicolas Romé*, Marquis de Freſquienne, Conſeiller au Parlement de Rouen, mort Préſident à Mortier au même Parlement le 7 Mai 1739.

V. Armand-Jérôme Bignon, né le 27 Octobre 1711, d'abord Chevalier de Malte, pourvu de la Charge d'Avocat-Général au Grand-Conſeil le 19 Août 1729, & reçu le 2 Septembre ſuivant, Conſeiller d'Etat, Prevôt, Grand-Maître des Cérémonies, & Commandeur des Ordres depuis le 7 Septembre 1754, Prevôt des Marchands de Paris en Août 1762, continué en 1770 dans ſa Prevôté, & Bibliothécaire du Roi, s'eſt marié, le 13 Août 1736, avec *Marie-Angélique-Blanche Huë-de-Vermanoir*, fille unique & héritière de *Thomas*, Seigneur de Vermanoir, dont:

1. Jérôme-Frédéric, qui ſuit;
2. Et Blanche-Françoise-Rosalie, née le 26 Octobre 1744, mariée, par contrat ſigné le 12 Septembre 1762, avec *Armand-Thomas Hue, Marquis de Miromenil*, premier Préſident du Parlement de Normandie.

VI. Jérôme-Frédéric Bignon, né le 11 Janvier 1747, Conſeiller à la ſeconde Chambre des Requêtes du Palais du 12 Avril 1766, Bibliothécaire du Roi en ſurvivance, a épouſé, par contrat ſigné le 8 Septembre 1764, *N... de Hennot-du-Roſel*, d'une ancienne nobleſſe de Normandie, dont des enfans.

Les armes: *d'azur, à la croix haute ou de calvaire d'argent, poſée ſur une terraſſe de ſinople, d'où ſort un ceps de vigne qui accolle & entourre ladite croix, laquelle eſt cantonnée de quatre flammes d'argent.*

§ BIGNY. Maiſon diſtinguée par les premières charges de la Couronne, dont elle a été revêtue, & par ſes alliances. Son nom primitif étoit Chevenon. Les noms de Chevenon & de Bigny ſont anciens, & tirent leur origine des Terres de Chevenon & de Bigny, ſituées ſur les confins du Berry, &c. Cette Maiſon remonte à Jean de Chevenon, qui épouſa l'héritière *de Bigny*, d'où l'on fait ſortir:

I. Jean de Chevenon, depuis appelé de Bigny (nom que ſes deſcendans ont continué de porter), auquel la Thaumaſſière, *Hiſtoire de Berry*, page 847, donne pour femme *Guillemette de Milly*, laquelle fut mère & tutrice de Jean, qui ſuit, depuis lequel la filiation non interrompue eſt prouvée par titres.

II. Jean, IIe du nom, Seigneur de Bigny, fut Pannetier du Roi, & épouſa, le 10 Juillet 1432, *Marguerite de Monteſpedon*, qui vivoit encore en 1462, fille de *Jean de Monteſpedon*, Valet de Chambre du Roi, Maître des Eaux & Forêts de Berry, & de *Drouette de Bar*. De ſon mariage vinrent:

1. Jean, Seigneur de Bigny, Echanſon du Roi, aux gages de 27 livres 10 s. par mois, en 1462, qui fut Capitaine de la Ville & du Château de Mehun-ſur-Yevre, en Berry. Le Roi lui fit payer, en 1466, la ſomme de 400 livres, en récompenſe de la ceſſion du Château & de la Châtellenie de Vizille en Dauphiné, qu'il avoit faite à Sa Majeſté. C'eſt apparemment le même que Jean de Bigny, Ecuyer, Seigneur de Bigny, Conſeiller du Roi, lequel donna, le 29 Juin 1466, quittance de 500 livres pour ſa penſion de l'année. Elle eſt ſignée de Bigny; & ſur le ſceau paroît un *lion*, accompagné de *cinq poiſſons*. Supports: *deux ſirènes;*
2. Charles, qui ſuit;
3. Renauld-Amanjeu de Bigny, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Lormeteau & de Saint-Paul, en 1460;
4. Jeanne, Dame de Saint-Prieſt, Dame d'honneur de la Reine, à laquelle le Roi, étant à Rozilly au mois de Février 1465, fit donner 275 livres pour avoir une *chaîne d'or:* elle eſt qualifiée veuve de *Louis*, Seigneur de Saint-Prieſt, dans une quittance qu'elle donna le 20 Septembre 1480, tant en ſon nom, que comme ſe faiſant fort des héritiers de feu ſon mari, au Receveur-Général du Dauphiné, de 300 liv. que le Roi lui avoit accordées, & aux ſuſdits héritiers pour partie de la penſion que Sa Majeſté avoit faite à ſon mari pour l'année finie au 30 Septembre 1478. Elle eſt ſignée Jeanne de Bigny, le ſceau chargé de *trois quinte-feuilles*. Elle en donna encore une le 5 Décembre 1483, au même Receveur, au nom deſdits héritiers, de 150 livres que le Roi lui avoit accordées par forme de penſion pour l'année finie au 30 Septembre paſſé;
5. Marguerite, dite nièce de Bernard de Chevenon, Evêque de Beauvais, dans la généalogie de la Maiſon de *Clerc;* elle mourut le 20 Décembre 1489. Elle avoit épouſé *Georges*, Baron de *Clerc* & de *la-Croix*

Saint-Leufroy, qui teſta le premier Avril 1505, & décéda le 5 Janvier 1506.

On trouve dans le *Gallia Chriſtiana*, nouvelle édition, tom. II, col. 173, Jeanne de Vigny, *aliàs* de Bigny, Abbeſſe de Saint-Laurent de Bourges, depuis l'an 1464 juſqu'à ſa mort arrivée le 13 Juillet 1476.

III. Charles, Seigneur de Bigny, de Valenay & de Creſinçay, Ecuyer d'Ecurie du Roi Louis XI, en 1464 & 1465, fut enſuite premier Ecuyer du corps & Grand-Maître de l'Ecurie. C'eſt en cette qualité qu'il eſt employé dans les comptes de 1466, 1468, 1469 & 1470. On a encore des quittances de lui en cette qualité, des 23 Février 1478 & 18 Décembre 1484, ſcellées d'un Sceau en placard ſur lequel paroît *un lion & cinq poiſſons*; ſupports: *deux ſirènes*; cimier: *une tête de cheval*. Elles ſont ſignées Bigny, & ſe trouvent à la bibliothèque du Roi (cabinet de M. de Guignières). Il avoit épouſé, le 26 Mars 1464, *Jeanne Aramite*, Dame de la Gorce, fille de *Jacques*, Seigneur de la Gorce, & de *Catherine de Combarel*, dont:

1. Claude, qui ſuit;
2. Jean, Protonotaire Apoſtolique, Curé d'Aiſnay-le-Vieil, Chanoine de l'Egliſe de Soiſſons, préſent au contrat de mariage de ſon frère le 21 Mai 1505;
3. Jacques, Enfant d'honneur du Roi Charles VIII, avant 1497;
4. Anne, mariée, 1° le 22 Janvier 1494, à *Jean de Rochechouart*, Seigneur de Jars & de Breviande; & 2° à *Pierre*, Seigneur de *Bonnay*;
5. Et Jeanne de Bigny, mentionnée dans le contrat de mariage de ſon frère.

IV. Claude, Seigneur de Bigny, d'Aiſnay-le-Vieil & de Neufry, Gouverneur de la Baſtille à Paris, acquit, le 30 Juin 1514, la Seigneurie de Preveranges en Berry. Il eſt qualifié Chevalier, Seigneur d'Aiſnay-le-Vieil, Meaulne & Condron, *Varlet-Tranchant du Roi*, Maître des Eaux & Forêts de Berry, & Capitaine de Doſme en Périgord, dans une quittance qu'il donna, le 2 Juillet ſuivant, de 50 livres, pour demi-année de ſes gages, pour cette Capitainerie, l'année ayant commencé à Noël. Signé: *Cl. de Bigny*, & ſcellé, comme ci-devant. Il épouſa, par contrat du 21 Mai 1505, *Jacqueline de l'Hôpital*, fille d'*Adrien de l'Hôpital*, Seigneur de Choiſy, & d'*Anne de Rouault*. Leurs enfans furent:

1. Gilbert, qui ſuit;
2. Catherine, mariée le 19 Avril 1524, à *Charles*, Seigneur de *Gaucourt*. Elle lui ſurvécut, & eut la garde-noble de leurs enfans, le 9 Juillet 1535;
3. Jeanne, femme d'*Antoine le Long*, Seigneur de Chenillac;
4. Et Antoinette de Bigny, épouſe d'*Antoine de la Forêt*, Seigneur du Gritle, de Chambon, &c., avec lequel elle vivoit en 1511.

V. Gilbert, Seigneur de Bigny, d'Aiſnay-le-Vieil, de Préveranges & de Saint-Amand, Ecuyer-Tranchant de Meſdames la Dauphine & Marguerite de France, en 1537, & de la Reine Catherine de Médicis, en 1549, fut fait Maître-d'Hôtel de cette Princeſſe la même année; obtint deux Foires par an, & un Marché par ſemaine, à Saint-Amand, en 1549, ou en 1550, & avoit partagé, à cauſe de ſa femme, la ſucceſſion de *Valentine l'Huillier*, le 13 Mai 1544. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Mai 1531, *Charlotte l'Orfevre*, fille de *Bernard*, Seigneur d'Ermenonville, & de *Valentine l'Huillier*, dont:

1. Joseph de Bigny, qui étoit Enſeigne de la Compagnie de 60 lances, ſous le Seigneur de la Chapelle aux Urſins, lorſqu'il donna quittance, le 14 Juin 1578, de 80 écus ſol & un tiers d'écu, pour ſon état & place d'Enſeigne, du quartier de Janvier précédent: elle eſt ſignée J. de Bigny, & ſur le ſceau eſt un *lion accompagné de cinq petits poiſſons*, 2. 2 & 1. Il mourut au mois de Février 1617, ſans enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Décembre 1570, *Jeanne de Montlibard*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Rumont, & de *Marie de Harlay*;
2. & Philippe de Bigny, qui ſuit.

VI. Philippe de Bigny, Seigneur d'Aiſnay-le-Vieil, de Préveranges & du Breuil-des-Barres, dont il fit hommage, le 30 Avril 1578, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit de concert avec ſa femme, le 9 Mars 1602, ſon teſtament, par lequel ils partagèrent leurs enfans au nombre de huit. Il eſt qualifié *Enſeigne de la Compagnie de 50 Lances fournies*, & réduites à 30, ſous le Seigneur de la Chapelle aux Urſins, Capitaine, dans une quittance qu'il donna, le 1er Juin 1567, de 200 livres, pour deux quartiers de ſon état: elle eſt ſignée de Bigny, & ſcellée d'un ſceau en placard, ſur lequel paroît *un lion*; & prend la qualité de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans quelques actes. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Février 1563, *Antoinette de Saint-Père*.

Dame de Giny, de Chandiou, &c., fille de *Jean de Saint-Père*, & de *Jeanne de la Tournelle*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui a continué la descendance ci-après;
2. Claude, tige de la branche des Marquis de *Bigny*, Seigneurs de *Chandiou*, mentionnée en son rang;
3. Gilbert, Seigneur & Baron de Préveranges, qui épousa, 1° par contrat du 13 Janvier 1608, *Louise de Choiseul*, fille de *Philibert*, Seigneur d'Aigremont, & d'*Anne de Dinteville*; & 2° *Jeanne de Sestre*, laquelle, étant veuve, transigea le 14 Février 1655, pour ses reprises avec les trois enfans du premier lit de son mari, savoir :
   1. François, Seigneur & Baron de Préveranges, qui obtint Arrêt le 27 Février 1668, portant création d'hypothèque sur la Terre de Chassenay, pour la dot de sa mère. Ce procès duroit encore en 1675, qu'il étoit Lieutenant de Roi au Gouvernement de Saverne ; il prouva sa noblesse devant l'Intendant d'Orléans, le 28 Mars 1669, & laissa d'*Anne de Crevecœur*, fille de N..... de Crevecœur, Seigneur de Puilly, & de *Marie Polliart*;

      Hubert-Edme de Bigny, qui épousa *Madeleine Boutet*.
   2. Philippe, Seigneur de Sennevois, dans l'Election de Tonnerre, qui prouva sa noblesse devant M. Lambert d'Herbigny, Intendant de Moulins, & y fut maintenu par Arrêt du Conseil d'Etat, du 19 Mars 1667. Il fut présent à un acte de tutelle, le 2 Septembre 1670, & avoit épousé, le 23 Novembre 1654, *Jeanne de Viellard*, dont il eut trois enfans;
   3. Et Marie de Bigny.
4. Madeleine, mariée à *Gédéon de Thianges*, Seigneur de la Beuvrière;
5. Anne, femme de *Jean de l'Estang*, Seigneur de Quincy;
6. Isabeau, mariée, par contrat du 26 Mai 1603, à *Jean d'Aubigny*, Seigneur de Jauzac ou Genzac & de Nereux; elle fit héritière *Marie de Champfeu*, fille de *Gilbert Champfeu*, Seigneur d'Uriage, & de *Gilberte d'Aubigny*, sa fille, en la mariant avec *Gilbert de Chabannes*, Comte de Pionzac, le 24 Mai 1637;
7. Marie, mariée, par contrat du 17 Décembre 1598, à *Jean Bertrand*, Seigneur de Boueix-la-Motte, & morte sans enfans ;
8. Et Marguerite de Bigny, mariée, par contrat du 20 Janvier 1611, à *Claude*, Seigneur de *la Trouilière*.

VII. Jean de Bigny, Seigneur d'Aisnay-le-Vieil, &c., épousa, le 19 Février 1593, *Anne Popillon*, Dame de Boueix, fille d'*Antoine Popillon*, Seigneur du Riau, d'Orfeuille & de Boueix, & de *Catherine de Saint-Nectaire*, dont :

1. Philippe, qui suit;
2. Henri, *aliàs* Edme de Bigny, Chevalier de Malte en 1634, mort au service en 1658;
3. Jean-Jacques-François, aussi Chevalier de Malte, quitta cet ordre, après avoir fait ses caravanes, & fut Capitaine d'Infanterie ;
4. Philibert, Baron de Boueix, marié à *Louise-Jacqueline de Brenne*, fille d'*Antoine de Brenne*, Seigneur de Bombon, en Brie, & de *Claude de Courtenay-Bleneau*. Elle mourut le 20 Juillet 1657, & eut deux enfans, savoir :

   Edme, Seigneur de Villars, mort au service du Roi;

   Et Henriette de Bigny, mariée, le 1er Avril 1660, à *Joseph de Saint-Julien*, Seigneur de Saint-Marc.
5. Antoinette, mariée, par contrat du 14 Décembre 1609, à *François d'Albon*, Seigneur de Chazeul & de Sugny, mort le 2 Août 1644;
6. Et N..... de Bigny, Abbesse de Sainte-Marie, à Moulins.

VIII. Philippe de Bigny, Comte d'Aisnay-le-Vieil, Seigneur de Saint-Amand, épousa, le 25 Avril 1621, *Catherine du Bellay*, fille de *René du Bellay*, Baron de la Flotte, & de *Catherine le Voyer*, dont :

1. Louis-Armand, qui suit ;
2. François, Seigneur de Valenay, mort en Janvier 1644, sans avoir été marié;
3. Et Sylvie de Bigny, Religieuse.

IX. Louis-Armand de Bigny, Comte d'Aisnay-le-Vieil, fut employé au rang des nobles d'extraction, par M. d'Herbigny, Intendant des Généralités de Bourges & de Moulins, le 1er Octobre 1667, & avoit épousé, le 23 Janvier 1656, *Isabelle de Château-Bodeau*, fille de *Jean de Château-Bodeau*, Seigneur du Palais en Bourbonnois, & de *Marie du Chasteau*. Elle mourut le 4 Octobre 1665, ayant eu pour enfans :

1. François, Comte d'Aisnay, mort à Paris au mois de Février 1692, sans avoir été marié;
2. Marie-Françoise, qui vivoit encore en 1692, mariée 1° à *Guy de Barbançois*, Comte des Roches, Capitaine des Gardes

du Prince de Condé, mort le 9 Janvier 1682; & 2° à *Henri, Palatin de Dyo-de-Montpeyroux*, Comte de Bresse;

3. Louise-Françoise, morte le 28 Novembre 1700, mariée le 10 Février 1684, à *Joseph-Gaspard de Montmorin*, Marquis de Saint-Herem, qui, devenu veuf, embrassa l'Etat Ecclésiastique, fut depuis nommé Evêque d'Aire, en 1710, & sacré en 1711;
4. Catherine-Sylvie, mariée, le 17 Janvier 1681, à *Philippe de l'Aubespine*, Comte de Sagonne, mort sans enfans;
5. Et Catherine de Bigny, Religieuse à Bourges, morte en 1679.

BRANCHE des Marquis de Bigny, *Seigneurs de Chandiou.*

VII. Claude de Bigny, troisième fils de Philippe, Seigneur d'Ailnay-le-Vieil, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Antoinette de Saint-Père*, Seigneur de Chandiou, des Barres, de Valenay & de Cretinçay, mort le 2 Septembre 1622, avoit épousé, par contrat du 13 Septembre 1610, *Gaspard de Courtenay*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Bleneau, & d'*Edmée du Chesnay*, dont:

1. Maximilien, Seigneur de Chandiou, mort le 3 Mars 1633. Il avoit épousé, par contrat du 13 Juin 162... *Anne de Beffut*, elle mourut le 26 Janvier 1642, & fut inhumé dans la nef de l'Eglise de Saint-Méry à Paris. Elle étoit fille de *Jacques de Beffut*, Seigneur de Longueval, & d'*Apolline de Tirel*, & laissa: Marie-Anne de Bigny, morte jeune le 24 Mars 1634;
2. Philippe, qui suit;
3. François, Seigneur de Valenay, mort au mois de Janvier 1644;
4. Marie-Antoinette, Religieuse à Charenton en Bourbonnois le 2 Juin 1626;
5. Et Marie de Bigny, Religieuse aux Virginettes à Laon.

VIII. Philippe de Bigny, dit *le Marquis de Bigny*, épousa, par contrat du... *Charlotte de Longueval*; elle mourut à Paris le 3 Septembre 1681, & fut inhumée à Saint-Gervais. Elle étoit fille d'*Antoine*, Seigneur de Tenelles, & d'*Isabelle de Margival*. Leurs enfans furent:

1. Henri, qui suit;
2. Charles, Seigneur de Neufvy-sur-Loire, né le 11 Décembre 1649, mort sans alliance;
3. Et Charlotte de Bigny, baptisée à Valenay le 17 Septembre 1648.

IX. Henri de Bigny, dit *le Marquis de Margival*, Seigneur de Neufvy-sur-Loire, né le 11 Décembre 1648, mort au mois de Février 1699, avoit épousé, le 1er Février 167... *Eléonore-Charlotte de Gamaches*, morte le 17 Octobre 1710, fille de *Claude*, Comte de Gamaches, Vicomte de Remont, & de *Catherine de Nizier*, dont:

1. Charles, qui suit;
2. Claude, Capitaine au Régiment de Guitcare, puis de Normandie, mort à Vergas, en Catalogne, au mois d'Avril 1711;
3. Balthasar, mort sans alliance;
4. Daniel, Seigneur de Neufvy;
5. Catherine-Sylvie, femme de *Gilbert*, alias *Claude du Perroux*, Seigneur de Mazeiles,
6. Et Anne de Bigny, morte sans alliance.

X. Charles de Bigny, dit *le Marquis de Margival*, Seigneur de Valenay, &c., Lieutenant-Colonel au Régiment de Nouilles, Duc, mort en Avril 1726, avoit épousé, par contrat du... Février 1706, *Marie-Françoise Doulle*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur du Moulin-du-Pont, & de *Françoise Gibieuf*. Il en eut:

1. Claude, qui suit;
2. Charles, Chevalier de Malte, mort avant d'avoir fait ses preuves;
3. Catherine-Sylvie, morte sans alliance;
4. & 5. Anne & Madeleine de Bigny.

XI. Claude, IIe du nom, Marquis de Bigny, Seigneur de Valenay, Cretinçay, &c., a épousé, par contrat du... 1747, *Marie-Françoise-Alexandre de Beaufort*, veuve de *Charles*, Marquis de *Gamaches*, Comte de Remont, Lugny, &c., Capitaine de Cavalerie; elle étoit fille de feu Messire *Gilbert-Alexandre de Beaufort*, Chevalier, Seigneur de Fougerolle, le Perge, Origny, Capitaine de Vaisseau du Roi, & de *Madeleine Freys*, dont il eut:

1. Pierre-Charles, qui suit;
2. Balthasar, rapporté après son aîné;
3. Et Marie-Anne de Bigny, née le 20 Janvier 1749, morte sans enfans le 30 Octobre 1767. Elle avoit été mariée, le 3 Janvier 1767, à N..... Marquis de *Bofredon*, Chevalier de Saint-Louis, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps, Compagnie de Luxembourg, d'une ancienne Maison d'Auvergne.

XII. Pierre-Charles, Comte de Bigny, né le 2 Mai 1742, ancien Lieutenant au Régiment du Roi, a épousé, le 27 Juillet 1772, *Aimée-Catherine-Jeanne de Boucher-de-*

Milly, fille d'*Edme de Boucher*, Comte de Milly, Chevalier, Seigneur de Vertron, Paslis, &c., ancien Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Pons, & de *Catherine de Guijon*, d'une ancienne Nobleſſe de Bourgogne. De ce mariage il a eu :

1. Edme-Pierre-Claude de Bigny, né le 28 Juillet 1773, mort au berceau le 28 Octobre de la même année;
2. Et Aimée-Catherine-Jeanne de Bigny, née le 24 Septembre 1774.

XII. Balthasar de Bigny, Chevalier, frère puîné de Pierre-Charles, né le 20 Mars 1748, ancien Lieutenant de Cavalerie au Régiment du Roi, a épouſé, le 15 Septembre 1772, *Marie le Roy de Marmagne*, fille de *Robert*, Seigneur de Marmagne, & de *Catherine Maſſé de Feularde*, dont :

1. Claude de Bigny, né le 15 Mai 1773, Page chez le Roi, depuis le 20 Mai 1782 ;
2. Et Jean de Bigny, baptiſé en la Paroiſſe de Targeat, en Bourbonnois. Il a été tonſuré à Bourges, le 21 Décembre 1783.

Les armes: *d'azur, au lion d'argent, entouré de cinq poiſſons de même.*

(Généalogie dreſſée d'après le P. Anſelme, à laquelle nous avons joint l'état actuel que nous a fait paſſer la famille.)

* BIGORRE, Comté de France en Gaſcogne, qui a eu ſes Seigneurs particuliers.

Enelo-Arista poſſédoit ce pays, ſous le titre de *Comte*, vers 828. Ducheſne a recueilli le nom de quelques-uns de ces Comtes, ſavoir :

Donat-Loup, du tems de Louis *le Débonnaire*.

Faquilene, Comteſſe de Bigorre; *Dato-Donat* peut être ſon mari, ſous Charles *le Chauve*.

Raymond, qui vivoit vers 945.

Louis, en 960.

Arnaud, ſon frère, en 980.

Garcias-Arnaud, en 1030.

Bertrand-Roger, Ier du nom, fils du précédent.

Bernard II, en 1060, Comte de Bigorre.

Béatrix, ſa fille, qui porta en 1078 le Comté de Bigorre à Centule, ſon mari. Ils eurent pour ſucceſſeurs dans ce Comté :

Bernard III, leur ſecond fils.

Centule II, frère du précédent en 1113, & mort en 1138 ou 1139.

Béatrix ou Bénétris, ſa fille unique, mariée à *Pierre*, Vicomte de *Marſan*.

Centule III, leur fils, Comte de Bigorre en 1170.

Pétronille, fille de Centule III, mariée, en 1216, à *Guy*, ſecond fils de *Simon*, Comte *de Montfort*, dont elle eut :

Elis ou Alix, mariée en premières noces au Seigneur de *Chabannois* & de *Confolant*.

Esquivat, ſon fils, Comte de Bigorre.

La Souveraineté du Comté de Bigorre fut adjugée en 1290 à l'Egliſe du Puy.

Philippe IV, dit *le Bel*, épouſa Jeanne, fille de Henri *le Gros*, Roi de Navarre, qui prit le titre de *Comteſſe de Bigorre*; & l'Egliſe du Puy céda ſes droits au Roi.

Après la mort de Philippe *le Bel*, ce Comté fut cenſé réuni à la Couronne. Edouard, Duc de Guyenne, le donna en 1369 à *Jean*, IIe du nom, Seigneur de *Grailli*. Celui-ci en fut dépouillé par le Roi Charles V, mais Charles VIII le donna en 1425 à

Jean, petit-fils du Seigneur de *Grailli*. Sa poſtérité en a joui juſqu'à Henri IV, Roi de France, qui apporta le Bigorre à la Couronne. Il y unit tous ſes domaines par Edit du mois d'Octobre 1607.

Les armes des premiers Comtes de Bigorre étoient : *d'or, à deux lions léopardés de gueules, armés & lampaſſés d'azur.*

§ BIGOS (de), en Guyenne, famille noble, qui, depuis plus de 200 ans, a toujours exercé la profeſſion des armes, & dont la filiation ſuivie commence à :

Jean de Bigos, Ecuyer, homme d'armes de la Compagnie de M. d'Épernon, ainſi qualifié dans une donation de tous ſes biens, qu'il fit le 29 Août 1556, en cas de mort, à *Bertrande de Marens*, ſa mère. Il paroît encore avec la qualité de Noble & d'Ecuyer dans tous les actes poſtérieurs qui le concernent, & reçut pluſieurs aveux de différens particuliers pour des Terres qu'ils tenoient de lui en fief. Ces aveux ſont énoncés, ſans date, dans un cahier de reconnoiſſances de fiefs dont il jouiſſoit dans la ville & juridiction de Franceſcas en Condomois. Il vivoit encore le 14 Février 1605, & eut de N...:

Jean de Bigos, Ecuyer, qui vivoit encore le 23 Septembre 1634. Il avoit épouſé, le 14 Février 1605, *Toinette Bacqua*, fille de *Daniel*, dit *le Vieux*, dont il laiſſa:

1. Joseph, qui ſuit;

2. Et autre Joseph de Bigos, Prêtre, Docteur en Théologie, d'abord Curé de Montesquieu, avant le 16 Juin 1664, & ensuite de Nérac, suivant un acte du 8 Novembre 1684.

Joseph de Bigos, Ecuyer, Sieur de Belloc, né le 21 Décembre 1608, fut Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment de Montagnac, par commission du Roi, donnée le 13 Février 1640, sur l'assurance que Sa Majesté avoit de sa valeur & de son expérience au fait des armes : il y est qualifié son cher & bien amé le Capitaine *Belloc Bigos*; étoit Capitaine-Major au Régiment d'Infanterie du Sieur de la Serre-Aubeterre, lorsque le Roi lui donna, le 22 Juin 1650, un Brevet d'Aide-de-Camp dans ses Armées, en considération des fidèles & agréables services qu'il lui avoit rendus ; & eut une commission de Capitaine au Régiment de Piémont, le 3 Octobre 1672. Il étoit veuf lorsqu'il testa, le 8 Novembre 1684, & avoit épousé, par contrat du 23 Septembre 1634, passé en présence de Joseph Bigos, Sieur de la Roque & autres, *Marie Dempte*, veuve de *Jean de Labat*, & assistée de *Raphael de Labat*, homme d'armes, dont il laissa :

1. Jean-Antoine, qui suit ;
2. Joseph, Sieur de Laurède, qualifié Capitaine dans le contrat de mariage de son frère ; il vivoit encore le 8 Novembre 1684, & mourut à Paris sans avoir été marié ;
3. Et Marie de Bigos, qui vivoit, lors du testament de son père, avoit été mariée, par contrat du 18 Mars 1653, à *Joseph de la Fitte*, Ecuyer, Sieur de la Coste, Capitaine-Major d'un Régiment de Cavalerie des armées du Roi.

On trouve Jean de Bigos, Ecuyer, Capitaine de la ville de Francescas, ainsi qualifié dans un acte original du 12 Février 1653, dit l'*Armorial de France*.

Jean-Antoine de Bigos, Ecuyer, Sieur de Belloc, étoit Capitaine de Cavalerie lorsqu'il se maria, servoit sous le nom de *Sieur de Bigos*, en 1674, parmi la noblesse du Condomois & du pays d'Albret, suivant une déclaration qu'il fit dans l'Hôtel-de-Ville de Francescas, le 28 Avril 1718, & eut une commission de Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes à pied François, dans le Régiment de Meaux, le 20 Juin 1690. Il avoit épousé, par contrat du 16 Juin 1664, *Françoise Bachère*, fille de *Jean*, demeurant à Condom, & de *Marthe Dauguin*, dont :

1. Joseph-François, qui suit ;
2. Joseph [illegible], Sieur de [illegible], lequel donna des preuves de sa valeur dans toutes les occasions de guerre où il se trouva. Il obtint, le [illegible] Février 1694, sous le nom de *Chevalier Belloc*, une Lieutenance dans le Régiment d'Infanterie du Maréchal de Catinat, fut fait Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment d'Infanterie des Feugerets, par commission du [illegible] Septembre 1705, vacante par la promotion du Capitaine *Bigos*, son frère, à la charge de Lieutenant en la Compagnie Colonelle dudit Régiment ; obtint, le 4 Février 1706, un Brevet d'Aide-Major du Régiment de Charefontaine, Infanterie ; fut fait Capitaine audit Régiment le [illegible] Février 1707, commandant une Compagnie dans le Bataillon de Milice de Nérac, le 24 Mars 1742, & est mort à Francescas le [illegible] Juillet 1764, âgé d'environ 80 ans. Il avoit épousé *Jeanne de Monteils*, dont il laissa :
   Jean de Bigos, qui a servi aussi comme Officier dans le Bataillon de Milice de Nérac, & est mort à Francescas le [illegible] Juin 1758, âgé d'environ [illegible] ans ;
3. Anne, Religieuse Ursuline ;
4. Et Catherine de Bigos, morte en bas âge.

Joseph-François de Bigos, Ecuyer, Sieur de Belloc, donna des preuves de sa valeur dans toutes les occasions qui se présentèrent, & fut fait Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment des Feugerets, Infanterie, par commission du 7 Mai 1702, en considération de ses services. Il épousa, 1° par contrat du 14 Janvier 1706, *Marie de Gerbons-de-la-Grange*, fille de *Jean*, Sieur de la Grange, Co-Seigneur d'Andiran, Commissaire d'Artillerie, & d'*Anne Rode* ou *Roude*, & 2° *Marthe de Verduc*, morte à Francescas le 2 Mars 1739, âgée d'environ 70 ans, & enterrée dans l'Église Paroissiale de Notre-Dame de cette ville, en la sépulture ordinaire de la famille de Bigos. Il a eu du premier lit :

1. Marie-Anne de Bigos, Dame de Belloc, mariée, le 17 Avril 1742, à *Armand-Joseph de Gaun*, Sieur d'Aiguillon, dont elle est restée veuve ;
2. Françoise, mariée à *François Caillarel*, Sieur de Coulomme ;
3. Et Marie, mariée, par contrat du 10 Juin 1743, à *Joseph de Castillon-de-Mouchan-de-Mauvezin*, Ecuyer, ancien Capitaine au Régiment de Foix, Infanterie ;

Et du second lit :

4. Jean, qui suit ;

5. Guillaume, Chapelain de Notre-Dame de la Conception;
6. Joseph-Etienne de Bigos-de-la-Falitre, né à Francefcas le 9 Novembre 1710, nommé fucceſſivement Garde-du-Corps du Roi, le 6 Avril 1746, Capitaine de Cavalerie le 1er Septembre 1751, Chevalier de Saint-Louis le 19 Janvier 1752; reçu, le 15 Février ſuivant, par Jean de Bigos, ſon frère, que le Roi avoit nommé pour lui donner la croix, en ſon nom; Sous-Brigadier des Gardes-du-Corps, le 25 Novembre 1759, & enfin Brigadier de cette Compagnie le 20 Mai 1762;
7. Et Antoinette de Bigos.

Jean de Bigos, Ecuyer, Seigneur de Douat & des domaines de la Falitre & de Larrouquet, ſucceſſivement Garde-du-Corps du Roi le 25 Mars 1745, Chevalier de Saint-Louis le 3 Mars 1750, reçu le 11 Mars 1750, Capitaine de Cavalerie le 1er Septembre 1751, Sous-Brigadier des Gardes-du-Corps le 5 Juillet 1756, avoit épouſé, par contrat du 11 Octobre 1750, *Marie de Vigier*, fille de *Michel*, Conſeiller du Roi, Préſident en l'Election du Condomois & Bazadois, & d'*Anne de Bonnet*. Il a laiſſé :

1. Alexandre de Bigos, Ecuyer, né le 3 Juin 1755, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, actuellement Sous-Lieutenant dans le Régiment de Royal-Dragons;
2. Joseph-Bruno-Catherine-Thérèse, né le 8 Octobre 1758, Sous-Lieutenant au Régiment de Forez, Infanterie, mort le 20 Juillet 1780;
3. Antoinette-Jeanne, née le 29 Octobre 1753, mariée, le 26 Novembre 1771, à Meſſire *Louis-François d'Orlan-de-Polignac*, Chevau-Léger de la Garde du Roi;
4. Et Marie-Anne de Bigos, née le 26 Octobre 1756.

Les armes : *d'azur, à une levrette d'argent, courante, bouclée & accolée de même, & furmontée en chef de trois tours, auſſi d'argent, maçonnées de ſable, & poſées en face.* Pour un plus long détail ſur cette famille, on peut conſulter l'*Armorial Génér. de France*, reg. V, part. I.

§ BIGOT, en Berry, Bretagne, à Paris, en Hollande, en Orléanois, en Vendômois & Touraine; famille dont parlent la Thaumaſſière, dans ſon *Hiſtoire de la Nobleſſe du Berry*, imprimée en 1689, page 1030, & Nicolas Catherinot, en ſon *Nobiliaire du Berry*, imprimé à Bourges en 1684, in-4°, comme d'une des plus anciennes & des plus conſidérables de la ville de Bourges. Ils en remontent la généalogie à :

I. Michel Bigot que le Roi Charles V annoblit, en conſidération de ſes grands mérites, par Lettres données à Paris le 22 Juin 1369, regiſtrées en la Chambre des Comptes, le 28 Juillet 1369. L'original de ces lettres eſt entre les mains de M. Bigot de la Touanne, en ſon Château & chartrier de la Touanne, Paroiſſe de Bacon en Orléanois, dont copies ont été délivrées à MM. Bigot de Morogues, Bigot de Chérelles, & Bigot de Villandry, repréſentans les aînés de cette famille. Il épouſa *Marie de la Rivière*, & en eut :

II. Pierre Bigot, Ier du nom, Vicomte de Morogues, Seigneur de Prunay & de Beaurepaire, qui fit ſon teſtament le 13 Septembre 1470, par lequel il déſigna ſa ſépulture dans l'Egliſe paroiſſiale de Notre-Dame de la Fichaud de Bourges, devant l'autel de Notre-Dame de Pitié, & fit divers legs à ſes enfans. Il avoit épouſé, en 1422, *Jeanne Benoiſt*, fille de *Gilles*, dont :

1. Jean Bigot, Vicomte de Morogues, par le don que lui fit ſon père, de cette Terre, par ſon teſtament, il y eſt dit Chanoine de l'Egliſe de Bourges;
2. Pierre, qui ſuit;
3. Jean, Seigneur de Prunay;
4. Marguerite, héritière par le teſtament de ſon père, & alors mariée;
5. Guymone, mariée à *Perrinet Cherrier*;
6. Catherine, mariée à *Pierre Belain*, Seigneur de Varennes;
7. Jacquette, mariée lors du teſtament de ſon père;
8. Marie, mariée à *Pierre le Berruyer*, Seigneur de la Poirière, dont elle eut *Pierre le Berruyer*, Seigneur de Corbillière, &c., Avocat du Roi à Orléans, lequel eut, de *Claudine Hilaire, Marguerite le Berruyer*, femme de *Claude de l'Aubeſpine*, Seigneur d'Erouville, chef de la Maiſon de ce nom, illuſtre par les grands hommes qu'elle a donnés à l'Etat
9. Et Perrette Bigot, qui vivoit ſans alliance, lors du teſtament de ſon père.

III. Pierre Bigot, IIe du nom, Vicomte de Morogues, qualifié Tréſorier-Général de la Maiſon de Nevers, dans le contrat de mariage de Nicolas Bigot, ſon arrière-petit-fils, fut élu Echevin de la ville de Bourges, ès années 1486 & 1487, & étoit marié, lors du teſ-

tament de son père, avec *Marie de la Forest*, de laquelle il eut :

1. Nicolas, qui a continué la postérité ci-après ;
2. Guillaume, Maître des Requêtes sous François Ier ;
3. Robert, Seigneur d'Augy, Contrôleur ordinaire des Guerres, puis Echevin de Bourges en 1534 & 1535, & Maire de cette ville en 1540 & 1541, fut auteur de la onzième branche. Il laissa Simon Bigot, qui épousa *Catherine Bouchard*, dont :

   Etienne Bigot, marié à *Claude Bridard*, qui laissa :

   N..... Bigot, & Jacques Bigot, Ecuyer, Seigneur de Senay, mort avant le 23 Fevrier 1623, le dernier de sa branche, qui avoit épousé, en 1616, *Jeanne Bouju*, fille de *Pierre*, Receveur des Tailles à Bourges, & de *Jeanne Marchandon*, & laissa :

   François & Jacques, morts avant le 5 Octobre 1654 ;

   Et Jeanne Bigot, mariée à *Jean de Bengy*, Seigneur d'Esoréchy, fils de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Fontillay, &c., Receveur des Aides & Tailles, en Berry, puis Echevin de la ville de Bourges, & de *Jeanne Fradet* ;

   Et Gabriel Bigot, auteur de la douzième branche, qui eut pour petit-fils Pierre Bigot, marié à *Françoise Boytière*, dont : Jacques Bigot, Ecuyer, Seigneur de Terlant, mort le dernier de sa branche. Il avoit épousé *Marie-Anne de l'Espinasse*, fille de *Henri*, Seigneur de Planchevienne, & d'*Elisabeth Boucher de la Baulme*. Ils eurent Catherine Bigot, mariée, par contrat du 18 Décembre 1725, à *Pierre du Pin*, Seigneur de la Maison-Rouge, fils de *Jean*, Conseiller du Roi, premier élu en l'Election d'Issoudun, & de *Françoise Berger*.
4. Marie, femme de *N... Surgy* ;
5. Jeanne, mariée à *N... Poisle* ;
6. Isabeau, femme d'*Etienne de la Chapelle* ;
7. Et Catherine Bigot, mariée à *Jean Peigné*.

IV. Nicolas Bigot, Ier du nom, Seigneur des Fontaines, de la Vacherie, des Marais, de Mosnay, &c., célèbre Avocat à Bourges, & Echevin de cette ville, ès années 1518, 1519 & 1520, fut élu en 1521, Conseiller du Roi, & son Lieutenant-Général au Bailliage de Berry, & mourut âgé de 55 ans, le 15 Juillet 1530. Il avoit épousé, le 30 Août 1507, *Catherine Cherrier*, morte le 31 Juillet 1529, fille d'*Ithier*, & de *Guymone Thévenin*. Leurs enfans furent :

1. Nicolas, qui suit ;
2. Pierre, auteur de la sixième branche, dite des Seigneurs de *Mosnay*, de *Pontbodin*, du *Puy-de-Sepmes*, &c., établie en Vendômois & Touraine, rapportée en son rang ;
3. Etienne, Ecuyer, Seigneur d'Ormoy, des Fontaines, des Quantilly & de la Vacherie, né le 18 Octobre 1522, Secrétaire de Madame Marguerite de France, sœur du Roi, fut auteur de la neuvième branche. Il eut de *Marie Gossot* :

   Etienne, Seigneur d'Ormoy, &c., qui laissa :

   Claude Bigot, Seigneur des Fontaines, Conseiller du Roi en ses Conseils & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, en qui cette branche s'est éteinte. Il avoit eu deux fils morts avant lui : Claude, Trésorier de France à Bourges, & Honoré Bigot, Seigneur des Fontaines, des Gaschetières &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majesté, Capitaine dans le Régiment de Champagne, & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Collioure, qui produisit, en 1663, les Titres de noblesse, pour être reçu dans l'Ordre de Saint-Michel, & fut reconnu issu d'ancienne Race & extraction de noble Race, par ordonnance de M. de la Galissonnière, Intendant de Rouen, rendue le 9 Août 1666 ;

   Et Etienne Bigot, Seigneur d'Ormoy & des Fontaines, auteur de la dixième branche, qui fut élu Echevin de la ville de Bourges ès années 1592, 1593 & 1594, & Maire ès années 1599 & 1600. Il fut père d'Etienne Bigot, Seigneur d'Ormoy & des Fontaines, Conseiller du Roi, Lieutenant particulier à Bourges, qui épousa *Louise le Large*, remariée à *Antoine Fradet*, Ecuyer, Seigneur de Chappes & des Fontaines, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, fils de *Claude Fradet*, Seigneur de Chappes, Lieutenant-Criminel à Bourges, & de *Marie Maugis*. Elle étoit fille de *Gilbert le Large*, Lieutenant-Général à Dun-le-Roi, & de

Marie de la Perrière. Il eut du premier lit : JACQUES BIGOT, qui mourut ſans enfans.

Ces deux branches des Seigneurs d'*Ormoy* portoient : *de ſable, à un chevron, ſurmonté d'une étoile de huit raies d'or, & accompagné de trois viſages de léopard, de même lampaſſés de gueules, 2 & 1*, ſuivant le Père Labbe, Jéſuite, en ſon *Armorial des familles nobles de la ville de Bourges*, imprimé en 1647. Cependant ETIENNE BIGOT, auteur de la neuvième branche, les portoit ainſi qu'elles ſont rapportées, à la fin de cette généalogie : on a pour preuve de ce que l'on avance, dit l'*Armorial de France*, un livre imprimé à Lyon en 1566, où elles ſont ainſi gravées.

4. JEAN, né le 4 Juillet 1528, mort le 27 Juin 1529 ;
5. Un autre garçon, né & mort le 31 Juillet 1529 ;
6. GUYMONE, née le 3 Janvier 1509, aînée de ſes frères, mariée à *Léon Colladon*, Avocat à Bourges ;
7. CATHERINE, née le 22 Février 1510, mariée le 2 Février 1523, à *Jean Arthuys*, Ecuyer, Procureur du Roi, Clerc des fiefs à Iſſoudun ;
8. JEANNE, née le 20 Mars 1511, morte le 5 Février 1539, mariée à *Jean des Champs*, appelé *le Tréſorier Jean des Champs ;*
9. ANNE, née le 17 Août 1514, Religieuſe au Couvent de Saint-Laurent, à Bourges ;
10. FRANÇOISE, née le 18 Octobre 1515 ;
11. MARIE, née le 13 Juillet 1519 ;
12. CLAUDE, née le 21 Septembre 1520, mariée à *Gervais Colladon*, Avocat à Bourges ;
13. MADELEINE, née le 16 Juin 1524, femme de *Claude Bridard ;*
14. Autre MARIE, née le 10 Novembre 1525 ;
15. Et MARGUERITE BIGOT, née le 25 Mai 1527.

V. NICOLAS BIGOT, IIe du nom, Seigneur des Marais, né le 19 Avril 1513, fils aîné de NICOLAS, Ier du nom, Seigneur des Fontaines, &c., & de *Catherine Cherrier*, partagea, le 5 Mars 1551, avec PIERRE & ETIENNE BIGOT, ſes frères, la ſucceſſion de ſes père & mère, & fut reçu, le 9 Juillet 1565, dans la charge de Conſeiller du Roi, & ſon Procureur-Général au Grand-Conſeil. Il avoit épouſé, 1° le 11 Février 1548, *Marguerite Rapine*, morte le 20 Février 1574, fille de *Guillaume*, Seigneur de Sainte-Marie, de Saint-Martin, de Boiſvert, &c., Lieutenant-Général au Bailliage de Nivernois, & de *Jeanne de Baudreuil ;* & 2° le 18 Janvier 1578, *Françoiſe Barbe*, morte le 7 Octobre 1580, veuve de *Louis de Brabant*, Vicomte d'Avranches. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS, né le 11 Avril 1550, mort le 29 Mars 1551 ;
2. JACQUES, qui ſuit ;
3. ANDRÉ, né le 28 Août 1553, Avocat au Parlement de Paris ;
4. NICOLAS, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ;
5. JEAN, né le 4 Novembre 1560, mort le 9 Juillet 1561 ;
6. HÉLIE, Sieur de Roitay, né le 18 Septembre 1567, Avocat au Grand-Conſeil, qui partagea la ſucceſſion de ſes père & mère, le 4 Octobre 1594, avec JACQUES, NICOLAS & MARTHE, ſes frères & ſœur ;
7. MARGUERITE, née le 22 Février 1555, morte le 6 Août 1556 ;
8. Et MARTHE BIGOT, née le 25 Septembre 1557, mariée, 1° le 5 Mai 1579, à *Michel Boucher*, Ecuyer, Seigneur de Touſſus, Avocat au Grand-Conſeil, dont elle devint veuve avant le 4 Octobre 1594 ; & 2° à *Henri Charmolue*, Lieutenant-Général à Noyon.

VI. JACQUES BIGOT, Seigneur de Gournay, né le 23 Février 1551, reçu le 11 Avril 1587 Conſeiller du Roi, & ſon Procureur-Général au Grand-Conſeil, avoit épouſé, par contrat du 27 Août 1581, *Catherine de Bongars*, fille de *Girard*, Sieur de la Chermois, & de *Françoiſe Peteau*. Ils eurent :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. JACQUES, Seigneur de Gournay, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, qui épouſa, le 24 Juillet 1634, *Marie Charles*, fille de *Jean*, Secrétaire de la Chambre de Sa Majeſté, & de *Marie Marchand*. Il fut père D'ABEL BIGOT, Seigneur de Gournay, reçu Page du Roi en ſa Petite-Ecurie, ſur les preuves de ſa nobleſſe, certifiées à Sa Majeſté, le 20 Août 1653, par M. d'Hozier, Juge d'armes de France ;
3. MARIE, femme de *Jean Hilaire*, Seigneur de Mendonnière ;
4. Et CATHERINE BIGOT, mariée à *Nicolas de Rambouillet*, Ecuyer, Conſeiller & Secrétaire du Roi.

VII. NICOLAS BIGOT, Seigneur des Roches, épouſa *Eliſabeth Gourde*, de laquelle il eut LOUIS & JUDITH BIGOT.

SECONDE BRANCHE.
Seigneurs de la HONVILLE.

VI. NICOLAS BIGOT, Seigneur des Marais & de la Honville, né le 15 Novembre 1558, Intendant & Contrôleur-Général des Gabelles

de France, quatrième fils de NICOLAS, IIe du nom, & de *Marguerite Rapine*, fut pourvu, le 14 Janvier 1588, d'un office de Conseiller-Secrétaire du Roi; & Henri IV le nomma, par Lettres du 18 Janvier 1593, Conseiller-Secrétaire de ses Finances, en considération des bons & fidèles services qu'il lui avoit rendus; obtint de nouveau le 11 Mars 1600, d'autres provisions de l'office de Conseiller-Secrétaire du Roi du Collège ancien, au nombre des gagés; fut honoré par Louis XIII, étant parvenu à la Couronne, d'une charge de Secrétaire ordinaire de sa chambre le 3 Août 1615, & élevé par ce Prince, le 20 Mars 1616, à la dignité de Conseiller d'Etat. Il avoit épousé, 1° par contrat du 23 Octobre 1588, *Marie Garrault*, fille de *François*, Seigneur de Bourneville, Conseiller-Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi, Receveur-Général de ses finances à Orléans, & de *Marie de Bongars*; & 2° *Hélène Guyomar*, d'une famille noble de Bretagne. Les enfans du premier lit furent :

1. NICOLAS, qui suit;
2. JEROME, né le 16 Août 1593;
3. JACQUES, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
4. MARIE, née le 19 Décembre 1590, femme de *Job Coffe*, Secretaire ordinaire de la Chambre du Roi, & depuis Conseiller-Secrétaire de Sa Majesté;
5. FRANÇOISE, née le 15 Mai 1592, mariée à *Theodore Bazin*, Conseiller du Roi, Trésorier-Provincial des guerres à Metz;
6. ANNE, née le 28 Avril 1598, femme de *N.... de Chenaille*;
7. SUSANNE, née le 18 Novembre 1600, mariée à *Hector Vallée*, Seigneur de Mérouville, Conseiller du Roi, Contrôleur-Général de l'Ordinaire des guerres.

Du second lit vint :

8. ET PHILIPPE LE BIGOT, auteur de la sixième branche éteinte, au IIIe degré, dans son petit-fils PHILIPPE-EMMANUEL LE BIGOT, Seigneur de Lourmel, Neufbourg, &c. né à Villetréhour, près St.-Brieuc, en Bretagne, baptisé le 8 Dec. 1652, reçu Page de la Chambre du Roi avant le 5 Mars 1669, suivant un certificat que lui donna le même jour le Duc d'*Aumont*, premier Gentilhomme de Sa Majesté. Il fit ses preuves de noblesse le 15 Novembre 1671, devant *Claude Seguier*, Seigneur de Liancourt, Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, Commandeur de Sainte-Catherine en Anjou, pour être reçu Chevalier de Justice de mêmes Ordres. Cette branche, qui s'établit en Bretagne, a toujours pris l'article *le* dans les actes qui la concernent, & que l'on trouve énoncés dans le Procès-verbal des preuves de noblesse de PHILIPPE-EMMANUEL LE BIGOT, dont on vient de parler.

VII. NICOLAS BIGOT, IIe du nom de sa branche, Seigneur de la Hongreville, né le 15 Août 1589, Intendant & Contrôleur des Gabelles de France, fut pourvu le 3 Juillet 1606, d'un office de Conseiller-Secrétaire du Roi, pour lequel il obtint des Lettres d'honneur le 12 Avril 1665, s'en étant démis en faveur de CLAUDE BIGOT, son fils, le 16 Mars précédent, & fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu le 31 Décembre 1668. Il avoit épousé, le 22 Avril 1618, *Anne de Sarrau*, & en eut :

1. NICOLAS, Seigneur de la Honville;
2. ISAAC, qui se retira en Hollande;
3. CLAUDE, qui fut pourvu de l'Office de Conseiller-Secrétaire du Roi le 21 Mars 1665, sur la resignation de son père, à condition de survivance, & maintenu dans sa noblesse le 31 Décembre 1668;
4. ANTOINETTE, mariée à *Henri de Louvigny*, Conseiller-Secrétaire du Roi;
5. CATHERINE, femme d'*Auguste Galland*, Seigneur de Frières;
6. ANNE, mariée à *Pierre Tallemand*, Seigneur de Bonneau;
7. ET MARIE BIGOT.

TROISIÈME BRANCHE.

Seigneurs de la RAINVILLE, &c.. *de* VILLADRY, *établie en Hollande.*

VII. JACQUES BIGOT, Seigneur de la Rainville, né le 4 Mars 1595, troisième fils de NICOLAS, Seigneur des Marais & de la Honville, & de *Marie Garrault*, Contrôleur-Général de l'Infanterie de France, & de l'Extraordinaire des Guerres, fut fait Intendant des Finances de l'Armée du Roi, par commission du 30 Décembre 1635, & honoré le même jour de la dignité de Conseiller d'Etat. Il avoit épousé, le 26 Janvier 1621, *Madeleine du Candal*, fille d'*Isaac*, Seigneur de Fontenailles, de Roches & du Heaulme, Conseiller-Secrétaire du Roi, & de *Catherine de Launay*, dont :

1. JACQUES, qui suit;
2. ISAAC, Ecuyer, Seigneur de Morogues, maintenu dans les qualités de Noble & d'Ecuyer

par jugement des Commiſſaires-Généraux du Conſeil, rendu le 10 Janvier 1699;

3. Jean;
4. Pierre, auteur de la quatrième branche rapportée ci-après;
5. & 6. Marie & Catherine;
7. Et Madeleine Bigot, mariée à *Louis le Mercier*, Seigneur de Grigny & de la Norville.

VIII. Jacques Bigot, IIe du nom, Seigneur de la Rainville, Contrôleur-Général de l'Infanterie de France & de l'Extraordinaire des Guerres, prenoit la qualité de Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, lorſqu'il épouſa, par contrat du 8 Juin 1667, *Catherine Monceau*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang, de Proinville & de Rambouillet. De cette alliance vinrent :

1. Nicolas;
2. Pierre, qui ſuit;
3. Et Madeleine Bigot.

IX. Pierre Bigot, Ecuyer, Seigneur de Villandry & de Morogues, né le 5 Décembre 1676, maintenu dans les qualités de Noble & d'Ecuyer, par jugement des Commiſſaires-Généraux du Conſeil, rendu le 10 Janvier 1699, avoit épouſé, par contrat du 16 Février 1707, *Frédérique-Antoinette-Albertine*, Baronne de *Gendt*, fille d'*Adrien*, Baron de Gendt, & d'*Eliſabeth-Emilie*, Princeſſe de *Portugal*, de laquelle eſt iſſu :

X. Jacques-Adrien-Isaac Bigot, Ecuyer, Seigneur de Villandry, baptiſé à Utrecht le 16 Mai 1709, d'abord Capitaine de Cavalerie au ſervice de la Province de Friſe, enſuite Major, Colonel, premier Lieutenant des Gardes-du-Corps, Gentilhomme de la Chambre, Grand-Echanſon de S. A. R. Madame la Princeſſe d'Orange, Lieutenant-Général de Cavalerie, Gouverneur de Willerſtadt & Klundert, Capitaine des Cent-Suiſſes, & Grand-Maître de la Maiſon de S. A. S. le Prince d'Orange & de Naſſau. Il eſt mort à la Haye en 1775, & avoit épouſé, le 4 Juin 1736, *Françoiſe Herbert*, fille de *Philippe Herbert* & de *Marie-Anne Finſch*. De leur mariage ſont iſſus :

1. Charles, qui ſuit;
2. François-Adrien Bigot, Ecuyer, baptiſé le 27 Septembre 1744, Député aux Etats de la Province de Friſe, & aux Etats-Généraux, Chambellan de S. A. R. Madame la Princeſſe d'Orange;
3. Jean-Guillaume, baptiſé le 10 Avril 1746, Colonel de Cavalerie, Guidon des Gardes-du-Corps, Chambellan & premier Ecuyer de S. A. S. le Prince d'Orange & de Naſſau;
4. Willelmine-Elisabeth, baptiſée le 9 Mars 1738, aînée, mariée, par contrat du mois d'Avril 1763, avec *Willaume de Schuylemburg*, Seigneur de Bommenede;
5. Antoinette-Françoise, baptiſée le 18 Mai 1739, mariée, par contrat du mois de Mai 1763, avec *Henri de Lannoy*;
6. Caroline-Diane, baptiſée le 23 Octobre 1741, mariée par contrat du mois de Novembre 1778, à *S. W.* Comte *de Randivyck*, Seigneur de Polt;
7. Et Hélène-Madeleine Bigot, baptiſée le 17 Septembre 1747, mariée, par contrat du mois d'Avril 1775, à *Georges*, Comte *de Randivyck*, Seigneur de Gammerén.

XI. Charles Bigot-de-Villandry, Ecuyer, baptiſé le 14 Avril 1743, Député aux Etats de la Province de Friſe, & aux Etats-Généraux, Lieutenant, Grand-Veneur & Grand-Foreſtier de ladite Province, mort le.... 17.. avoit épouſé, par contrat du 14 Janvier 1768, *Gerardine-Cornélie Bergſma*, de laquelle il a laiſſé :

1. Jacques-François-Adrien Bigot-de-Villandry, Ecuyer, baptiſé dans l'Egliſe de Weſterterk le 26 Juillet 1771;
2. Et Willelmine Bigot, aînée, baptiſée en l'Egliſe des Jacobins de la ville de Leuwerel le 19 Novembre 1769.

QUATRIÈME BRANCHE.
Seigneurs de la Touanne, *en Orléanois.*

VIII. Pierre Bigot, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre, quatrième fils de Jacques, Ier du nom, Seigneur de la Rainville, & de *Madeleine du Candal*, fut Conſeiller du Roi, & Contrôleur ancien du Régiment des Gardes-Suiſſes de Sa Majeſté. De ſon mariage, contracté le 23 Décembre 1664, avec *Anne Bidé*, fille d'*Olivier*, Seigneur de Pommeuſe & de Gaury, & d'*Eliſabeth de Louvigny*, il eut :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Jacques, auteur de la cinquième branche, rapportée ci-après;
3. & 4. Paul-Olivier & Isaac;
5. Et Anne-Elisabeth Bigot.

IX. Pierre Bigot, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Touanne, de la Motte-Bacons, &c., maintenu dans les qualités de noble & d'Ecuyer le 10 Janvier 1699, épouſa, par con-

trat du 21 Janvier 1701, *Marguerite Caillard*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Gidy, Conſeiller du Roi, ſon Procureur au bureau des Finances de la Généralité d'Orléans, Conſeiller au Préſidial de la même ville, & de *Madeleine Foucault*, ſa veuve. De ce mariage eſt iſſu :

X. Isaac-Pierre Bigot, Ecuyer, Seigneur de la Touanne, nommé Lieutenant en la Compagnie-Colonelle du Régiment Royal d'Infanterie de Rouſſillon le 7 Juin 1723, & pourvu, au mois d'Août 1731, de l'office de Chevalier d'honneur aux Bailliage & Siege préſidial d'Orléans, ſur les preuves de ſa nobleſſe, alors certifiées au Roi par le Juge d'armes de France, & admiſes par Sa Majeſté. Il a épouſé, par contrat du 14 Août 1726, *Thereſe Sinſon*, fille de *Guillaume*, Lieutenant des Chaſſes en Sologne, & de *Marie-Thereſe le Normand*, dont :

XI. Claude-Pierre Bigot, Chevalier, Seigneur de la Touanne, né le 15 Janvier 1729, reçu Ecuyer de main du Roi, ſur les preuves de ſa nobleſſe, admiſes par Sa Majeſté au mois d'Avril 1753. Il a épouſé, 1° par contrat paſſé au mois de Février 1758, devant Duval & ſon Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, *Marie-Anne-Eliſabeth le Maſſon de Vernon*, fille de Meſſire *Pierre-Antoine le Maſſon*, Chevalier, Seigneur de Vernon, & de *Marie-Anne Jogues* ; & 2° Anne-Marie-Louiſe-Thérèſe Bigot de Morogues, ſa couſine, fille de Meſſire Sébaſtien-François Bigot, Vicomte de Morogues, Lieutenant-Général des Armées navales, & de *Marie de Bodineau*, mentionnés ci-après. Du premier lit eſt iſſue :

Marie-Marguerite-Victoire Bigot de la Touanne, née le 25 Décembre 1760, baptiſée à Saint-Pierre d'Orléans.

Et du ſecond lit il a eu :

Pierre-Sébaſtien-Ignace Bigot, Chevalier, Seigneur de la Touanne, né en 1768.

Marie-Louiſe-Henriette Bigot de la Touanne, née le 10 Mai 1770.

Et deux enfans, morts en bas âge.

CINQUIEME BRANCHE
des Seigneurs de Morogues, &c.

IX. Jacques Bigot, Chevalier, ſecond fils de Pierre, Ier du nom, Seigneur de Saint-Pierre, & d'*Anne Bide*, né le 16 Juin 1669, Seigneur de la Motte, maintenu dans ſa nobleſſe le 1er Mars 1708, a été nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel le 3 Novembre 1730, & reçu, le 1er Février 1731, après avoir juſtifié ſa nobleſſe & ſes ſervices, conformément aux Statuts, devant le Maréchal, Duc d'Eſtrée. Le Roi l'a créé Intendant de la Marine à Breſt en 1736, & lui a accordé, le 30 Avril 1747, un Brevet de Conſeiller d'Etat ordinaire. De ſon mariage, célébré le 1er Juillet 1702, avec *Marguerite Simenel*, fille de *François*, Conſeiller-Echevin de l'Hôtel-de-Ville du Havre, & de *Suſanne Firlin*, il a eu :

1. Sébaſtien-François, qui ſuit ;
2. Et Pierre-Samuel Bigot, rapporte après la poſtérité de ſon aîné.

X. Sébaſtien-François Bigot, Chevalier, Seigneur de Morogues & de Villeſallier, né le 5 Avril 1705, appelé *le Vicomte de Morogues*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, puis Commiſſaire-Général de l'Artillerie de la Marine, enſuite Chef-d'Eſcadre des Armées navales, Inſpecteur général du Corps-Royal de l'Artillerie de la Marine, & Lieutenant-Général des Armées navales en 1771, a épouſé, le 28 Décembre 1743, *Marie de Bodineau*, fille d'*Urbain-Pierre-Louis*, Baron de Meslay, Brigadier des Armées de Sa Majeſté, Lieutenant Général de l'Artillerie de France, & d'*Angélique de Funetière*. De ce mariage ſont iſſus :

1. François-Jacques Bigot de Morogues, Ecuyer, né le 27 décembre 1744, mort Officier de Marine, ſans alliance ;
2. Augustin-Pierre Marie, qui ſuit ;
3. Anne-Marie Louiſe-Thérèſe, aînée de ſes trois, baptiſée le 23 Novembre 1747, mariée à Claude-Pierre Bigot, Seigneur de la Touanne, Lieutenant-Colonel, rapporté ci-devant, dont elle eſt la ſeconde femme ;
4. Jeanne-Marguerite-Julie, née le 22 Mai 1751, morte ſans alliance ;
5. Louiſe-Madeleine-Sylvie-Charlotte Bigot de Morogues, née le 16 Juillet 1752, mariée à Meſſire N.... *de Salvert*, Ecuyer, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi ;
6. Et Pauline Bigot, mariée à Meſſire N.... *de Tredern*, Ecuyer, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, en Novembre 1777.

XI. Augustin-Pierre-Marie Bigot de Morogues, Chevalier, né le 27 Août 1749, d'abord reçu Garde-Marine, puis Officier des Vaiſſeaux du Roi, a épouſé, par contrat du.... *Gabrielle de Villedieu*, dont des enfans.

X. Pierre-Samuel Bigot-de-Chebellas,

Chevalier, Seigneur de Lémerillon, de la Boyerie, &c., né le 1er Mars 1706 (frère puîné du Vicomte de Morogues), Chevalier de Saint-Louis, & ancien Major du Régiment d'Infanterie de Conti, a épouſé, par contrat du 6 Décembre 1745, *Jeanne-Madeleine Boyetet*, fille de *Jean-Léon*, Sieur des Bordes, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Criminel au Bailliage & Siège Préſidial d'Orléans, & de *Madeleine Maſſon*, dont il a eu :

1. Marie-Thérèse-Pauline Bigot, née le 17 Juillet 1750, mariée..... à Meſſire N.... *de Triſtan*, Chevalier de St-Louis, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Touraine, & enſuite de celui de Boulonnois, en l'isle de Corſe ;
2. Adélaïde-Elisabeth-Françoise, née le 31 Juillet 1752, morte ſans alliance ;
3. N... Bigot de Chérelles, mariée à N....

Et deux garçons, morts.

Ces branches portent pour armes : *de ſable, à trois têtes de léopard d'or, languées de gueules, poſées* 2 & 1. Pour un plus long détail ſur celles éteintes de cette famille, on peut conſulter l'*Armorial gén. de France*, reg. V, part. I.

SIXIÈME BRANCHE.

Seigneurs de Mosnay, *de* Pontbodin, *du* Puy-de-Sepmes, *de la* Séguiniere *& la* Volliere, *en Vendômois & Touraine.*

V. Pierre Bigot, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Moſnay, ſecond fils de Nicolas Ier, Lieutenant-Général au Bailliage de Berry, & de *Catherine Cherrier*, fut Conſeiller & Procureur du Roi au Bailliage de Berry & Siège Préſidial de Bourges ; partagea les ſucceſſions de ſes père & mère, avec Etienne & Nicolas Bigot, ſes frères, par acte du 5 Mars 1551, ratifié le 24 Avril 1552, rapporté pour preuves au ſecond livre des chartes, intitulé *Robichon*, conſervé à la Bibliothèque du Roi, qui contient copie des lettres d'annobliſſement accordées le 22 Juin 1369, par le Roi Charles V, à Michel Bigot, triſaïeul dudit Pierre, IIIe du nom, auteur commun, & cette branche s'en eſt fait délivrer une copie, en vertu d'Arrêt de la Chambre des Comptes, du 27 Juin 1755, l'original inſcrit dans les archives ayant été incendié, lorſque le feu conſuma la majeure partie de ce dépôt. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Sublet*, Notaire à Blois, le 5 Octobre 1543, *Marie du Pont*, fille de *Denis du Pont*, Avocat, & Commentateur de la coutume de Blois, & de *Marie Barbes*, dont entr'autres enfans :

Pierre, qui ſuit ;

Et Jacques Bigot, tige d'une branche éteinte au troiſième degré dans Pierre Bigot, Ecuyer, Seigneur d'Aſtilly, & en partie de Véaugues, troiſième fils d'Antoine, Baron de Contremoret, Seigneur de Beaulieu, Prévôt des Maréchaux de France en Berry, &c., & de *Catherine de Sarraſin*. Ce Pierre Bigot fut Lieutenant de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Silly, & Capitaine d'une Compagnie de ce Régiment ; & épouſa, par contrat du 23 Avril 1662, *Geneviève Macé*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Porteaux, & de *Françoiſe le Maréchal*, de laquelle il eut des enfans ; mais on ignore leur deſtinée. Cette branche des Seigneurs de *Beaulieu*, pour ſe diſtinguer des autres, ajoutoit *aux trois têtes de léopard*, que porte pour armes cette famille, *une étoile de* 5 *ou* 8 *raies d'or en chef*, comme on le voit dans le livre intitulé : *Armoiries des familles nobles de la ville de Bourges*, par le Père Labbe, Jéſuite, imprimé en 1647.

VI. Pierre Bigot, IVe du nom, Ecuyer, Tréſorier de France, épouſa *Madeleine Mallet*, & en eut :

Charles, qui ſuit ;

Et Nicolas Bigot, Ecuyer, dont ſon frère fut tuteur, comme il conſte par une procuration paſſée par M. le Comte de *Daillon*, & M. de *Contades*, devant Notaire au Lude, le 22 Mai 1606, à *Gui-Jacques*, Ecuyer, à l'effet d'emprunter de Charles Bigot-de-la-Guilbauderie, Ecuyer, au nom & comme tuteur de Nicolas Bigot, Ecuyer, ſon frère, la ſomme de 3200 livres des deniers provenant des ſucceſſions de Pierre Bigot, Ecuyer, & de *Madeleine Mallet*, leur père & mère. L'expédition de cette procuration a été dépoſée pour minute chez *Boutet*, Notaire au Châtelet de Paris, le 5 Juillet 1769, par Meſſire *Nicolas-Claude Prevoſt*, Chevalier, Marquis de Saint-Cyr, Conſeiller du Roi, ancien Maître des Requêtes, & *Anne-Marie Ruau du Tronchot*, ſon épouſe ; ledit *Prevoſt* eſt couſin germain du Sieur Pierre-Louis-Charles Bigot-du-Puy-de-Sepmes, auteur du XIe degré de cette branche, mentionné ci-après, qui a fait ſa preuve de nobleſſe devant le Juge d'armes, en 1757, inſérée au cinquième volume de l'*Armorial génér. de France*, & qui lui en a donné ſon certificat, ſigné d'*Hozier*. Cette reconnoiſſance de parenté a été faite par

Meſſire Sébastien-François Bigot, Chevalier de Saint-Louis, alors Chef-d'Eſcadre des armées navales, & Inſpecteur général du Corps Royal de l'Artillerie de la marine, & paſſée devant *Dulion* & ſon confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 22 Juin 1760; ledit acte contenant expédition de deux certificats de parenté, dépoſés pour minute chez ledit *Dulion*, auſſi donnés au même Pierre-Louis-Charles Bigot-du-Puy-de-Sermes, par Meſſire Claude-Pierre Bigot, Chevalier, Seigneur de la Touanne, Ecuyer de main du Roi (decédé en 1775), & l'autre par Meſſire Pierre-Samuel Bigot, Chevalier, Seigneur de Chérelles, Chevalier de Saint-Louis, ancien Major du Régiment de Conti, leſdits Seigneurs Bigot-de-Morogues & Chérelles, aîné & cadet de la cinquième branche.

VII. Charles Bigot, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Guilbauderie & de Pontbodin, fut élu, lors des guerres civiles de la Ligue, Gouverneur du Château & Forteresse de Villedieu en Vendomois, par les nobles & habitans dudit lieu (place démolie par Arrêt du Parlement, ſous Louis XIV), qu'il défendit contre M. de Maille-Benchards, Gouverneur de Vendôme, qui étoit venu aſſiéger ce Château avec ſix pieces de canon, tenant pour le Prince de Guiſe contre Henri IV, Roi de Navarre, légitime ſucceſſeur au Trône par la mort de Henri III; & ce Monarque confirma le Sieur Bigot-de-la-Guilbauderie dans le Gouvernement de ce Château de Villedieu, dont il avoit fait lever le Siége audit Sieur de Maillé. De *Jacquine Paſquier*, ſon épouſe, il eut :

1. Charles, qui ſuit;
2. Etienne, Ecuyer, Seigneur de la Chouardiere, maintenu dans ſa nobleſſe, le 3 Juillet 1634, ſur les titres qu'il produiſit pour la juſtifier depuis 1369. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Août 1631, *Jeanne de Sommaize*, & en eut :

   Etienne, Jacques, Hector;

   Et Elisabeth Bigot, mariée à *François Dujon*, Ecuyer, Seigneur de la Raville & de la Vallée, fils de *Jean Dujon*, Tréſorier-Général de la Cavalerie-Légère de France, Ecuyer ordinaire de la Grande-Ecurie du Roi, &c., & de *Renée le Prouſt*.

3. Michelle Bigot, femme de noble *Antoine Fredureau*, Seigneur de Grandlay, comme il appert d'une tranſaction du 7 Mars 1624, paſſée devant *Labbé*, Notaire, au ſujet du partage des biens de la ſucceſſion de leurs père & mère.

VIII. Charles Bigot, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Pontbodin & de la Ribochère, fut admis dans la Compagnie des Archers des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, de la Bande Ecoſſoiſe, commandée par M. de Villequier, comme noble d'extraction, conformément aux Ordonnances de Henri III, des années 1579 & 1588, qui défendoient à tous Capitaines des Gardes-du-Corps du Roi, de recevoir autres ſujets que des nobles dans leurs Compagnies, leur enjoignant de renvoyer ceux qui ne le ſeroient pas. Il y ſervit depuis 1630 juſques & compris 1643, ainſi qu'il eſt conſtaté par les certificats de ſervice, ſignés de MM. de Treſmes, d'Aumont, de Béthune, de Charoſt, de Bièvres, & autres Capitaines. Après avoir quitté le ſervice en 1644, il continua de prendre & de jouir de la qualité d'Ecuyer, dans nombre d'actes par lui ſouſcrits juſqu'à ſon décès, ſans la qualification de Garde-du-Corps, en exécution de l'Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 25 Août 1635, qui permet à tous les Gardes-du-Corps indiſtinctement, de prendre la qualité d'Ecuyer, pendant le cours de leur ſervice, avec très-expreſſes défenſes à tous Gardes-du-Corps non nobles, après avoir quitté leur ſervice, de porter ladite qualité d'Ecuyer, à peine de 1000 liv. d'amende, & d'être pourſuivis comme uſurpateurs de la nobleſſe, loi qui ne pouvoit être enfreinte impunément au centre du Royaume, & à la connoiſſance de tous ſes concitoyens, qui auroient eu un intérêt direct d'en ſuſpendre l'uſurpation, pour le faire contribuer aux charges des impoſitions roturières, afin d'alléger d'autant les leurs, étant propriétaire & jouiſſant ſous leurs yeux des terres de la Ribochère & de Pontbodin. Cette qualité d'Ecuyer lui eſt encore donnée, à l'excluſion des autres Gardes-du-Corps admis dans la même Compagnie de M. de Villequier, par la néceſſité de remplacer alors, par des ſujets de la Cavalerie, les pertes que fit la Maiſon du Roi dans les différentes guerres qu'eut Louis XIII, dit *le Juſte*, à ſoutenir contre les rebelles & Calviniſtes, & dans les combats livrés en Anjou, Pays d'Aunis & la Rochelle; ce qui appert d'un extrait délivré le 1er Juillet 1757, par Arrêt de la Chambre des Comptes de Paris, du compte rendu le 19 Juin 1632, par Maître Charles Roger, Tréſorier des Gardes-du-Corps du Roi, dans

lequel CHARLES BIGOT, Ecuyer, Sieur de Pontbodin, Archer des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, eſt employé pour 310 livres tournois de gages, ſuivant ſa quittance paſſée devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 15 Mai 1631. Dans un acte de délibération générale des habitans de la Baronnie de Villedieu en Vendômois, en date du 25 Janvier 1649, lors des troubles arrivés ſous la minorité de Louis XIV, il eſt qualifié Capitaine-Général deſdits habitans pour le maintien dudit Château de Villedieu, &c. La famille conſerve encore pluſieurs autres pièces authentiques & en forme, qui ſervent à prouver que de tout temps elle a été reconnue pour noble, & a joui de la qualité & des privilèges de la nobleſſe. Il mourut le 27 Mars 1651, & avoit épouſé *Marie Toutans*, rappelée dans le contrat de mariage de ſa fille aînée, du 26 Août 1653. Ayant été aſſignée le 7 Novembre 1666, à la requête de Mathurin de l'Orme, traitant pour les amendes encourues par les faux nobles de la Généralité d'Orléans, pour juſtifier de la nobleſſe de ſes enfans & dudit BIGOT, elle produiſit ſes titres devant M. Daubray, Intendant de cette Généralité, Commiſſaire départi pour la recherche, qui lui donna acte de ſa production, & fut enſuite, ſur les concluſions dudit de l'Orme, déchargée de l'aſſignation par M. de Machault, Intendant, ſucceſſeur en la même Généralité, ainſi qu'il appert du regiſtre de la recherche des uſurpateurs de la nobleſſe de cette Généralité, conſervé dans la Bibliothèque de M. d'Hozier, Juge d'Armes de France, &c., rapporté dans les preuves dudit BIGOT du *Puy-de-Sepmes*, établies en ſon *Armorial génér.* reg. V, part. I. Ladite *Marie Toutans*, veuve de CHARLES BIGOT de Pontbodin, mourut à Paris (chez *Charles Ruau*, Ecuyer, Sieur du Tronchot, ſon petit-fils, Chevalier de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel), le 26 Mars 1713, & a été inhumée dans l'Egliſe des Petits-Auguſtins de la place des Victoires. De ſon mariage vinrent :

1. FRANÇOIS BIGOT, Ecuyer, Sieur de Pontbodin, Garde-du-Corps du Roi, inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Calais, au Maine, le 26 Novembre 1698, qui avoit épouſé *Catherine le Sueur*, & en eut entr'autres enfans :

   FRANÇOIS BIGOT, Ecuyer, Sieur de la Siloire, Prêtre, Prieur Commendataire de la Baronie de Croixval, Chanoine & Maître-Ecolâtre en dignité de l'inſigne Egliſe de Saint-Martin de Tours ;

   Et MARIE, femme du Sieur *le Moyne de la Chauſſée*, lequel s'eſt remarié à N.... *Mouſſeron* :

2. PIERRE, qui ſuit ;
3. CHARLES, Sieur du Pleſſis, mort Capitaine d'Infanterie, ſelon un Mémoire de famille ;
4. MARIE, Dame de la Ribochère, Terre que ſa mère lui donna en faveur de ſon mariage, paſſé par contrat du 26 Août 1653, avec *Sébaſtien Ruau*, Ecuyer, Sieur du Tronchot, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & Gendarme de la Garde, qui, par acte du 7 Septembre 1654, acheta de *Marie Toutans*, ſa belle-mère, le lieu & métairie de la Guilbaudière, qui avoit appartenu à CHARLES BIGOT, Ier du nom, aïeul paternel de ſa femme. Elle eut, entr'autres enfans, *Charles Ruau*, Ecuyer, Sieur du Tronchot, Chevalier de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, qui épouſa *Marie-Anne Lépinau* ;
5. LOUISE BIGOT-DE-LA-HAMELLIERE, morte ſans alliance à Villedieu en Vendômois ;
6. MICHELLE, mariée audit lieu, le 11 Novembre 1672 (contrat paſſé le 30 Janvier 1673), à *Hector le Breton*, Ecuyer, Seigneur de la Douemeterie, fils de *François le Breton*, Roi-d'Armes de France, Gentilhomme ſervant du Roi, & de *Marie Riolland*, dont poſtérité ;
7. Et ANNE BIGOT, mariée, par contrat du 28 Janvier 1668 (célébration en l'Egliſe de Villedieu en Vendômois), à *Louis le Breton*, Ecuyer, Sieur de la Perrerie, Officier chez le Roi, dont poſtérité.

IX. PIERRE BIGOT, Ve du nom, Ecuyer, Sieur de Pontbodin, baptiſé à Villedieu, le 24 Avril 1653, mort le 10 Novembre 1721, & inhumé en l'Egliſe Paroiſſiale de St.-Michel-en-Lherm, Diocèſe de Luçon, avoit épouſé, par contrat du 28 Juillet 1672, paſſé devant *le Boucher*, & ſon Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, *Marie Tuffier*, fille d'*Etienne Tuffier*, Avocat au Siège Préſidial du Mans, & de *Marie Luſſon*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. PIERRE-LOUIS BIGOT, Ecuyer, Sieur de PONTBODIN, mort Directeur des Fermes au Mans, le 10 Mars 1739, ayant eu de *Marie Roudier* :

   PIERRE-LOUIS BIGOT, Sieur de Pontbodin, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Rochechouart, mort ſans hoirs, à Prague, lors

de la guerre contre la Reine de Hongrie & de Bohême ;

Charles, Chanoine de St.-Calais au Maine, mort à Langon, en sa terre de St.-Pé ;

Et Louis Bigot de Saint-Pé, mort sans alliance à Nantes.

2. Jacques-Charles, qui suit ;
3. Et Jacquine Bigot, Religieuse Bénédictine à Saint-Calais.

X. Jacques-Charles Bigot de Pontbodin, Ecuyer, Seigneur du Puy-de-Sepmes, de Pichon, la Grange-Hocquet & autres fiefs, baptisé à Villedieu, en Vendomois, le 17 Octobre 1686, suivant son Extrait de Bapteme rapporté dans l'Arrêt du Conseil, du 18 Decembre 1764, Collateur de la Chapellenie du Crucifix de Sepmes, acquit, par acte du 8 Novembre 1729, de *Daniel Barraud*, Ecuyer, Seigneur de la Cerie, la Terre & Seigneurie de la Grange-Hocquet, moyennant la somme de 6000 liv. ; renonça, ainsi que Pierre-Louis Bigot-de-Pontbodin, Ecuyer, son frere, à la succession de leur père, par acte du 16 Décembre 1732, passé devant les Notaires au Mans, lequel acte exclut la représentation des partages nobles ; & obtint, le 22 Janvier 1757, du Sieur *Moreau*, Receveur des Tailles de l'Election de Chinon, un certificat, portant qu'*il avoit toujours joui des privileges de la noblesse, & n'avoit jamais été compris aux Rôles des Taillables, & autres impositions roturières de la Paroisse de Sepmes, mais qu'il a toujours été compris au rang des Nobles de ladite Paroisse*. On a de plus six quittances des Receveurs des Tailles de Chinon, des sommes auxquelles il avoit été imposé aux rôles des Nobles de la Paroisse de Sepmes, Election de Chinon, pour l'imposition du vingtième, entr'autres une qu'il reçut, le 28 Février de ladite année, de la somme de 83 liv. 7. s. 6 d. Il avoit épousé, en l'Eglise Paroissiale de Sainte-Maure, le 11 Avril 1711 (contrat passé devant *Huet*, Notaire au même lieu, le 28 Mars 1732, dont copie a été déposée, en 1755 ou 1756, chez *Malvau*, Notaire audit Sainte-Maure, la minute ayant été adhérée chez *Huet*, son confrère, passeur), *Marie-Anne-Françoise Guyet de la Gravière*, fille de feu *Louis Guyet de la Gravière*, Conseiller du Roi, Receveur du Grenier à Sel à Sainte-Maure en Touraine, & d'*Anne Benoit de la Chillerie*. De ce mariage sont issus :

1. Charles-Pierre, Ecuyer, baptisé à Sainte-Maure, le 11 Novembre 1714, mort sans postérité ;
2. Pierre-Louis-Charles, qui suit ;
3. Claude-Marie, né à Saumur, le 8 Novembre 1718, Prêtre, Prieur de Saint-Rimé, en Vendômois, mort en Février 1777 ;
4. Marie-Pierre-Aimé Bigot, Ecuyer, né le 21 Octobre 1728, Lieutenant au Régiment de Piémont, Infanterie, puis Capitaine de Milice au Bataillon d'Anjou, ensuite Capitaine-Aide-Major au Régiment Provincial de Touraine, & fait Chevalier de Saint-Louis en 1775, marié, par contrat du mois d'Avril 1754, passé devant *Gervaise*, Notaire à Tours (célébration en l'Eglise des Religieuses de l'Union Chrétienne, Paroisse St.-Vincent de ladite Ville), avec *Charlotte Odit*, dont :

   Charlotte, née à Tours & baptisée à St.-Clément, le 20 Avril 1755, morte le 15 Mai suivant ;

   Et Perrine-Charlotte Bigot, née le 1er Août 1758, baptisée ledit jour à Joué, près Tours, mariée en Juin 1779, à Messire *Mathieu le Comte du Boisdais*, Ecuyer, Officier d'Infanterie, fils de Messire *Mathieu le Comte*, Ecuyer, Seigneur du Boisdais ;

5. Marie-Anne, née le 11 Décembre [illegible], baptisée à Ste.-Maure, morte sans alliance à Saumur ;
6. Marie, née à Saumur, & baptisée à St.-Pierre, le 27 Novembre 1721, morte en Juillet 1775, à la Haye en Touraine, & inhumée à St.-Georges, sans postérité de son mariage avec Messire *Mathieu le Comte*, Ecuyer, Seigneur du Boisdais.
7. Et Françoise Bigot, née à Sepmes en Touraine, le 29 Septembre 1723, mariée, le 19 Juin 1759, en l'Eglise Paroissiale dudit lieu, avec Messire *Antoine Martin*, Chevalier, Seigneur de la [illegible] en Berry, Saint-Benoît-du-Sault, fils de Messire *Jean Martin*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Renée de la Rye*, dont plusieurs enfans.

XI. Pierre-Louis-Charles Bigot, du Puy-de-Sepmes, Ecuyer, Seigneur de la Séguinière & de la Vallière, né & ondoyé à Saint-Nicolas de Saumur le 3 Juin 1717, nommé en l'Eglise de Nantilly de la même ville, le 21 Mai 1719, a justifié sa noblesse devant le Juge d'Armes de France, en remontant à Charles Bigot, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de la Guilbauderie, auteur du septième degré de cette branche, laquelle est établie au registre V, part. I. de l'*Armorial gener. de France*, n'ayant point pu ramasser alors les pieces que

ſes recherches lui ont procurées depuis ſur les Ve & VIe degrés, & les autres actes qui ſont énoncés dans la préſente généalogie, & en a obtenu certificat en 1757, ſigné d'Hozier. Il a été de plus maintenu dans ſa nobleſſe d'extraction, par Arrêt contradictoire de la deuxième Chambre de la Cour des Aides de Paris, du 1er Septembre 1769, confirmé par autre Arrêt de la première Chambre de cette Cour, le 30 Août 1770, ſur les concluſions de M. Boulat de Mareuil, Avocat-Général. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Gervaiſe*, Notaire à Tours, le 30 Mars 1753, célébration en l'Egliſe Saint-Vincent de cette ville le 5 Avril ſuivant, *Anne-Cécile Cheſnon*, fille de *Louis Cheſnon*, Conſeiller du Roi, Préſident au Grenier à ſel de Neuvy, & d'*Anne-Cécile de Beaupont*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jacques-Charles, né le 22 Décembre 1753, mort au berceau le 25 dudit mois, & inhumé à St.-Vincent ;
2. Pierre-Louis-Charles-François-Aimé Bigot de Pontbodin, Ecuyer, né le 18 Février 1758, baptiſé le 19, à St.-Mathias du Pleſſis-lès-Tours, Lieutenant du Corps-Royal d'Artillerie, non marié ;
3. & 4. Etienne-Jacques & N... Bigot, morts au berceau ;
5. Anne-Marie-Sophie, née au Pleſſis-lès-Tours, le 20 Mars 1756, morte au berceau ;
6. Et Louise-Henriette-Victoire-Sébaſtienne-Françoiſe-Sophie Bigot, née audit lieu le 22 Juin 1759, tenue le lendemain ſur les fonts de baptême par Meſſire Sébaſtien-François Bigot, Vicomte de Morogues, Chevalier de Saint-Louis, alors Capitaine de Vaiſſeau du Roi *le Magnifique*, & par *Henriette-Victoire Quantineau-de-Commacre*, épouſe de Meſſire *Gabriel d'Arfac*, Chevalier, Marquis de Ternay, Capitaine de Dragons au Régiment d'Apchon, couſin & couſine paternelle de ladite Demoiſelle Bigot.

Cette branche porte pour armes : *de ſable, à trois têtes de léopards d'or, languées de gueules, poſées 2 & 1*. Pour cri de guerre : *Tout de par Dieu*. Elles ſont les mêmes que celles de MM. Bigot-de-la-Rainville, Bigot-de-la-Touanne, Bigot-de-Morogues & de Cherelles, & ſont de tems immémorial celles de cette branche de Touraine & du Vendômois, ainſi qu'elle l'a juſtifié par un cachet très-anciennement gravé, comme l'aſſure le Juge d'Armes de France, dans ſon *Armorial génér. de France*, reg. V, part. I.

BIGOT, en Normandie, famille originaire du Perche, dont la filiation ſuivie eſt prouvée par pièces authentiques que nous avons examinées, depuis Emeri Bigot, Ecuyer, qui vivoit en 1350. Nous pouvons atteſter que le nom & la famille ſont beaucoup plus anciens, ce que nous avons vu conſtaté par des pièces originales & juridiques, dont nous avons pleine connoiſſance, & dans leſquelles tous ceux du nom de cette famille ſont qualifiés *vivans noblement & Nobles de race* (La Roque, Ducheſne, Dumoulin, & pluſieurs autres Hiſtoriens célèbres, en ont ainſi parlé). C'eſt d'après des preuves certaines & véritables, que nous avons extraitce qui va ſuivre :

Emeri Bigot, Ecuyer, mentionné ci-deſſus, Seigneur de Fontaine & de la Turgère, Vicomte de Verneuil, épouſa, par contrat du 15 Avril 1393, *Jeanne Havelou*, fille unique & héritière de *Jean Havelou*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſpinai & de Saint-Michel de Sommaire. Il en eut :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Pierre, Ecuyer, qui partagea avec ſon frère, par contrat paſſé en la Vicomté de Verneuil, le 6 Octobre 1435, les biens & fiefs à eux échus des ſucceſſions de leur père & mère.

Guillaume Bigot, Ecuyer, Seigneur des mêmes Terres que ſon père, comparut aux Echiquiers de 1454, 1456 & 1462, & exerça la charge d'Avocat du Roi à Rouen. Il eut :

1. Noel, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique. Il fut obligé de fournir un *homme armé* au voyage que les Nobles de Normandie firent en Bourgogne en 1471, & ſe trouve employé dans le catalogue des nobles, tenu par ordre de Sa Majeſté par le Lieutenant-Général en 1486 ;
2. Guillaume, Ecuyer, tige de la branche des Seigneurs de *Bolleville*, repréſentée à préſent (en 1771) par M. Guillaume Bigot-de-Bolleville, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Grenadiers Royaux, qui eſt marié & a un fils ;
3. Et Antoine, qui ſuit. Ces trois frères partagèrent en 1493 la ſucceſſion de leur père.

Antoine Bigot, Seigneur de Courcelles, héritier en partie de Guillaume, ſon père, fut auſſi Seigneur de Baines près Verneuil, & de Fontaine près Brézolles. Il fut diſpenſé en 1498 du ſervice de l'arrière-ban, & mourut en 1512 revêtu de la charge de Lieutenant-Général du Bailli de Rouen, laiſſant :

1. Laurent, qui ſuit ;
2. Jean, Ecuyer, qui fit la branche d'*Eſteville* & des *Parquets*, à préſent éteinte ;

3. Et Etienne, mentionné ci-après. La succession dudit Antoine fut partagée entr'eux en 1539.

Laurent Bigot, Ecuyer, Seigneur de Tibermesnil, reçu en 1527 Avocat-Général au Parlement de Rouen, fut très-célèbre, & mourut en 1570. Il eut :

Emeri, qui suit ;

Et trois filles, qui ont passé dans les Maisons de *Brinon*, *Marc-de-la-Ferté* & *Baron-de-Mage*.

Emeri Bigot, Ecuyer, Seigneur de Tibermesnil, après avoir exercé la Charge de son père, fut reçu Président à Mortier du même Parlement en 1578, & assista aux Etats de Blois, où il s'opposa avec tout le zèle d'un Magistrat attaché à son Prince & à sa Patrie, à la loi qui fut proposée pour exclure de la succession de la Couronne Henri IV, alors Roi de Navarre. Il mourut sans avoir été marié.

Etienne Bigot, Ecuyer, troisième fils d'Antoine, Seigneur de Fontaine, mort en 1586, laissa :

1. Laurent, Ecuyer, Seigneur de la Turgère, qui fut chef de la branche des Seigneurs de *Graveron* & de *Creuilly*, représentée actuellement (en 17[illegible]), par Madame la Présidente de *Bandeville*, dont il est le quatrième ayeul ;
2. André, Ecuyer, Seigneur d'Herville, auteur de la branche des Seigneurs d'*Herville*, de *Gondonville*, *du Haume* & de *Sassetot*, qui est le trisayeul de Jean-Robert Bigot, Chevalier, Seigneur Haut-Justicier de Saint-Martin-aux-Bruneaux, Sassetot, Vinnemerville, Saint-Thomas, la Chaussée ; Président à Mortier du Parlement de Rouen, qui est aujourd'hui chef de cette branche. Il a de *Françoise du Hamel*, sœur de la Marquise de *Nagu-de-Varenne* (dont nous parlerons à l'article NAGU-DE-VARENNE), trois garçons & deux filles ;
3. Jean, Ecuyer, qui a formé la branche des Seigneurs de *Somesnil*, & est le trisayeul, 1° de Nicolas Bigot, Chevalier, Seigneur de Somesnil & de Cleuville, qui a épousé *N... du Bosc-de-Radepont*, dont un fils actuellement Conseiller au Parlement de Rouen, & 2° d'Alexandre Bigot, Seigneur de Freuilleville, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Beauvilliers, qui est marié & a postérité ;
4. Et Charles, Ecuyer, Conseiller au Parlement de Rouen, qui fut la tige des Seigneurs, Barons de *Monville* & de *Gruchy*. Sa postérité est éteinte dans la personne de M. Bigot-de-Monville, Président à Mortier du même Parlement, mort en 1747, dont il étoit le trisayeul.

Ces différentes branches de la postérité d'Antoine Bigot, & d'Etienne, son fils, ci-devant mentionnés, ont donné, depuis l'origine du Parlement de Rouen, quatre Présidens à Mortier, dont un a exercé la charge de premier Président, deux Avocats-Généraux, un grand nombre de Conseillers, & à la République des Lettres, plusieurs Savans, entr'autres Emeri Bigot, un des plus savans hommes du XVIIe siècle, dont les curieux manuscrits sont conservés dans la Bibliothèque du Roi, aux armes de la famille, qui de tems immémorial porte : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois roses doubles de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BIGOT : *d'or, à la croix de gueules.*

BIGOT : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de huit croisettes en sautoir de même.*

BIGOT, Seigneur des Fourneaux : *parti de sable & d'argent, le sable chargé d'un lion d'argent, tenant de sa patte sénestre de devant trois flèches, dont une en pal & les autres en sautoir, les pointes en bas, d'or, armé, lampassé & couronné de même, & l'argent de trois lézards de sinople, posés 2 & 1.*

BIGOT, Seigneur de la Bigotière en Normandie : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même, deux en chef & une en pointe, au chef cousu d'or.*

BIGOT (le), Seigneur de Runbezre, Kerezoult, &c. : *d'argent, à deux fasces de gueules, accompagnées de six quinte-feuilles de même 3, 2 & 1.*

BIGOT (le), Seigneur de Kerjegu, près Carhaix, en Bretagne : *d'argent, à l'écureuil rampant de pourpre, couronné d'or.*

BIGOT (le), Seigneur de Villenéant, même Province : *d'argent, au lion morné de gueules.*

BIGOTS : *d'argent, à la fasce de sable chargée de trois losanges d'or, & accompagnée de trois trèfles de sinople, deux en chef & un en pointe.*

BIGOTTIERE (de la), famille originaire d'Angers, qui a donné un Conseiller au Pré-

fidial d'Angers, dans GUY DE LA BIGOTTIÈRE, l'un des premiers Académiciens d'Angers, lors de l'Inſtitution de cette Académie ſous LOUIS XIV. Il embraſſa l'état eccléſiaſtique, ſans néanmoins changer de profeſſion.

Et RENÉ DE LA BIGOTTIÈRE, Sieur de Parchantnaut, Préſident au Parlement de Bretagne, qui eſt mort en 1727, avec la réputation d'un Magiſtrat éclairé.

BIGRES: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon, & en pointe d'un rencontre de cerf, le tout de même.*

BIHAN, en Bretagne: *d'or, au chevron de gueules, à la Champagne ondée d'azur, poſée à la pointe de l'écu.* (*Armorial gén. de France*, reg. I. part. I. p. 68.)

BILIOTTI, anciennement VOLPI ou VULPELLI. C'eſt le nom d'une ancienne nobleſſe qui deſcend de celle de *Volpi ou Vulpelli*, de Lucques, qui alla s'établir à Florence pendant le règne d'OTHON II, où elle quitta ſon ancien nom, & prit dans le XIIIe ſiècle celui de BILIOTTI, qu'elle a depuis porté, comme il eſt prouvé par pluſieurs Hiſtoriens, notamment par celui de la Maiſon de *Gondi*, où l'on voit, pag. 73, tom. I, qu'OCTAVIANUS BILIOTTI étoit en 1256 un des Conſeillers de la République de Florence, qui ratifièrent le Traité de paix fait avec les *Piſans*.

On conſerve dans la Chancellerie de Florence un livre intitulé: le *Prioriſte*, monument authentique des familles dont les ayeux ont eu part au Gouvernement. Il contient les actions des Prieurs, Gonfalonniers de Juſtice, & autres Grands Officiers, où ſont marqués les noms des pères & ayeux des Elus.

Ce *Prioriſte* fait mention de GIOVANNI DEL VOLPE, & le déſigne ſous le nom de GIOUVANNI BILIOTTI, fils de SIMON, Prieur de la Liberté en Mars & Avril 1297. On voit encore dans le même *Prioriſte* que d'autres de cette famille n'étoient plus déſignés dans ce ſiècle que ſous le nom de BILIOTTI; il y eſt dit qu'un MATHIEU DE BILIOTTI, fils de BILIOTTO BILIOTTI, fut Prieur de la Liberté en Mai 1299. Scipion Ammirato, parlant du même dans ſon *Hiſtoire de Florence*, tom. I, liv. 4, an. 1295, le fait connoître ſous le nom de LOTTO BILIOTTI, & dit qu'il eut un démêlé avec les *Cavalcanti*, qui maltraitoient le peuple, pour lequel il s'étoit déclaré.

Quoique cette Maiſon eût changé de nom, elle a cependant toujours porté à Florence & dans le Comtat, ſes anciennes armes, qui ſont: *de gueules, à un chef d'argent, chargé d'un renard paſſant du champ*, ou, ſelon Ciaconius, dans ſon Hiſtoire des Papes & des Cardinaux, *d'argent, chargé d'un renard paſſant de gueules.*

Ugolin Verini, qui a recherché avec ſoin & très-exactement l'origine, le nom & les armes des anciennes Maiſons de Florence, rapporte dans les quatre vers ſuivans, de celle de BILIOTTI, ce qu'on a déja dit de ſon origine, de ſes noms, de ſes armes, & de ſa tranſmigration de Lucques à Florence.

CORBINELLA domus ſimul, & BILIOTTA propago,
In noſtram venère urbem, ſub OTHONE ſecundo,
Et BILIOTTA priùs Lucœ VULPELLA vocata eſt,
Geſtat adhuc rubræ ſoboles inſignia vulpis.

Le même Ugolin Verini, parlant enſuite de SANDRO ou ALEXANDRE BILIOTTI, qui fut Maître de la Monnoye, ajoute qu'on le voit ſur les tombeaux de cette Maiſon, dans la vieille Egliſe du Saint-Eſprit à Florence; il dit encore, aux mêmes endroits de ſon diſcours, que ledit SANDRO fit mettre l'an 1339 ſes armes ſur des écus d'or, au coin de la République, étant Maître de la Monnoye, écus dont il eſt fait mention dans le *Dictionnaire hiſtorique, géographique*, &c., imprimé à Avignon en 1760, tom. IV, article *Florence*, & que les BILIOTTI conſervent précieuſement encore, comme la preuve la plus convaincante & la plus authentique. Une de ces monnoyes a été produite & exhibée par deux Chevaliers de Malte des Maiſons de *Guart* & de *Marcel-de-Crochant*, petit-fils d'une BILIOTTI, pour preuve de l'ancienne nobleſſe de nom & d'armes de ladite Maiſon, & des deſcendans paternels de ladite Dame DE BILIOTTI, héritière de la branche aînée de ſa Maiſon.

L'*Hiſtoire généalogique de la Maiſon de Gondi*, parlant de celle de BILIOTTI, avec laquelle elle a deux alliances actives & paſſives, dit que BILIOTTI VOLPI a pour armes: *de gueules, au chef d'argent chargé d'un renard paſſant du Champ.* Ces mêmes armes ſont empreintes dans l'*Hiſtoire de Provence* par Noſtradamus, à la pag. 444; elles ſont auſſi ſur la pierre ſépulcrale de JEAN BILIOTTI, noble Florentin, réfugié à Avignon, après la conjuration des *Peſſis*; & ſur un tableau dans l'Egliſe des Dames de Sainte-Claire de ladite

ville, repréſentant la Deſcente de la Croix, à côté des armes d'*Angelique de Peruſſi*, ſa femme, & de celles de Florence. Elles ſont encore dans l'Egliſe Paroiſſiale de Piolen ſur le devant de l'Autel du Saint-Eſprit, ſous lequel eſt un tableau des deſcendans dudit JEAN DE BILIOTTI, de même que ſur d'anciennes vitres des maiſons que ledit JEAN avoit acquiſes à Avignon & à Piolen. On les voit auſſi dans une campagne, dite *Beauchêne*, terroir de Piolen, appartenant aux BILIOTTI, & dans l'Egliſe Métropolitaine de Paris, dans une Chapelle de la Maiſon de *Gondi*. Ces armes ſont gravées ſur un ancien ſcel, avec la devise italienne: *Penſate al fino*, & miſes en couleur avec celles de *Medicis*, ſur un parchemin contenant des exemptions & des privileges accordés par LÉON X aux BILIOTTI, *Peruſſi*, &c.

Cette Maiſon ne ſe tranſporta pas toute à Florence; elle a été connue à Lucques ſous le nom de VULPELLI, juſqu'à la fin du XIVe ſiècle, ainſi qu'on le voit dans Ciaconius, tom. II, col. 738, & dans Moreri, où il eſt fait mention d'ORLAND VULPELLI, Lucquois, Cardinal-Diacre du titre de Sainte-Marie *in viâ latâ*, en 1396, par promotion de BENOIT XIII (*Pierre de Luna*).

Le manuſcrit de l'*Hiſtoire de Lucques*, par Alexandre Spanda, qui eſt dans la Bibliothèque publique, fondée à Carpentras par Dom Malachie d'Inguembert, Evêque de cette ville, fait voir qu'il y avoit encore à Lucques une ou pluſieurs branches de cette famille, ſur la fin du XIVe ſiècle. Il eſt dit dans ce manuſcrit que l'an 1391 un ORLANDO VULPELLI étoit du Conſeil de la Republique; qu'en 1392 il étoit un des Chefs de la Faction de *Guiſini* contre celle de *Forteguerra*; & qu'enfin cet ORLANDO fut exilé à Lucques en 1393 avec d'autres de ſa faction & leurs enfans. Il y eſt auſſi fait mention d'un BERNARD VULPELLI, Cardinal l'an 1394, à qui ſes concitoyens eurent recours pour qu'il s'intereſſat auprès du Pape BONIFACE IX, pour des affaires qui regardoient l'Hôpital.

Il paroît que cette branche demeurée à Lucques, s'eſt ſoutenue juſqu'à préſent en pluſieurs endroits de l'Italie, où elle eſt connue ſous le nom de VOLPI, qui lui fut plus particulier que celui de VOLPELLI. On connoît encore de ces VOLPI, dont un ſavant Jéſuite, nommé JOSEPH-ROCH VOLPI, qui a continué l'Hiſtoire intitulée: *Vetus latinum ſacrum & prophanum*, imprimée à Rome chez François Gonſaia 1724; & DOMINIQUE VOLPI, dont le Pape CLÉMENT XIII a reconnu le mérite en le nommant au commencement de 1762 à l'Evêché de San-Angelo & Bilaccio, villes de la Province ultérieure du Royaume de Naples.

Les monumens publics qu'on a rapportés & qu'on rapportera encore ne prouvent pas ſeulement l'origine, les noms, les armes, & la tranſmigration de la Maiſon de BILIOTTI; mais ils confirment encore ſon ancienne nobleſſe, qui a été authentiquement atteſtée par les Lieutenans & Conſeillers de FRANÇOIS DE MÉDICIS, Grand-Duc de Toſcane, par un acte public en forme, du 31 Juillet 1579, adreſſé à HENRI III, Roi de France, ſur la nobleſſe de la Maiſon de *Gondi*, & celle de ſes alliés y nommés, parmi leſquels les BILIOTTI ſont énoncés. Il en eſt fait auſſi mention dans les Remarques ſommaires ſur la nobleſſe de *Gondi* & de ſes alliés, par M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, qui atteſte auſſi leur illuſtration & leur nobleſſe, ainſi que dans les Lettres-Patentes d'*Antoine Serrifori*, Gonfalonier de Juſtice de la République de Florence, en date du 14 Mai 1517, lignées *Manelli*, où il eſt dit que JEAN DE BILIOTTI, fils de ZENOBI, à qui elles ſont adreſſées, eſt d'une noble Maiſon de Florence, dont les peres & les ayeux ont poſſédé les premières & les plus grandes dignités, & que le même JEAN pouvoit encore poſſéder les dignités & les charges que les BILIOTTI ont poſſedées, qui ſont celles de Prieur de la Liberté & de Gonfalonier de Juſtice, dont la premiere eſt entrée 60 fois, & la ſeconde 16 fois dans cette Maiſon.

Parmi toutes les branches qu'elle a fournies, nulle n'en a plus exercé que l'aînée, dont il ſera fait ſeulement ici mention. Outre ces charges, rapportées ci-deſſus, dont le *Prioriſte*, Scipion Ammirato, Jacques Nardi, & autres rendent témoignage, on voit encore dans ces Auteurs que juſqu'à la fin de la Liberté de la ville de Florence, les charges d'Ambaſſadeurs, de Députés, de Miniſtres du Bureau de la Guerre & de la Paix, de Général d'Armées, de Syndic, de Conſeillers, &c., ont été occupés par ceux de ce nom, de génération en génération.

Cette Maiſon a encore donné de grands

hommes à l'Egliſe, parmi leſquels ALTERUS BILIOTTI, qui, après avoir été nommé en 1515 à l'Evêché de Frodi par le Pape LÉON X, s'en démit l'an 1523, ce qui eſt atteſté dans le *Dictionnaire univerſel, dogmatique, canonique, hiſtorique & géographique des Sciences Eccléſiaſtiques*, &c., par le P. Richard & autres Dominicains, à Paris chez Jacques Rollin, Antoine Jombert & Jean-Baptiſte-Claude Bauche, 1762, tom. I, art. *Todi*. Auguſtin d'Athi, l'ornement de la ville de Sienne ſa patrie, dont le rare mérite lui acquit la confiance de pluſieurs Papes, dont il fut Secrétaire, fait connoître dans ſes divers ouvrages un DOMINIQUE BILIOTTI, Chanoine de l'Egliſe de Sienne, ſon intime ami, en qui il reconnoiſſoit des talens diſtingués. Il paroît, par les lettres latines inférées dans ſes ouvrages, qu'ils vivoient dans la plus étroite liaiſon.

Benoît Tarchi, dans ſon Hiſtoire intitulée : *Storia Fiorentina* di Meſſer Benedetto Varchi, in Colonia 1721, appreſſo Pietro Martello, fait mention d'un fameux Capitaine, IVO DE BILIOTTI, qui avoit repris *Spello* ſur les Allemands en 1529, & qui la même année défendit Florence contre le Prince d'Orange. Il ſe trouva à pluſieurs actions, & aſſiégea *Seſtino* en 1536, où il fut bleſſé. Il paſſa enſuite au ſervice de France, & mourut à Dieppe.

Les alliances de la Maiſon de BILIOTTI avec les plus grandes & les plus diſtinguées de la République, rapportées par Dom Eugène Gamurrini dans ſon *Hiſtoire des nobles Familles de Toſcane & d'Ombrie*, en cinq volumes, ſont avec *Quarata, Tedaldi, Altoviti, Quicciandini, Uguccioni, Leuzi, Gondi, Capponi, Siminetti, Spazzi, Davanzati, Pucci, Salviati, Pandulfini, Caffinini, Babatta, Carducci, Guigny, Peruzzi*; à Avignon, *Strozzi*, &c.

GÉNÉALOGIE

de la branche des BILIOTTI *de Florence, établie dans le Comtat depuis près de trois ſiècles.*

I. BENCIVENNI, ou BENEVENUTI VOLPI ou VOLPELLI, eſt le plus ancien qui ſoit connu, comme le chef de la Maiſon de BILIOTTI, autrefois ſi nombreuſe, & réduite à préſent en deux branches, dont l'une eſt à Florence, & l'autre à Piolen, Bourg du Comtat Venaiſſin, dont on donne ici la deſcendance; il vivoit au commencement du XIIIe ſiècle. On ne ſait pas préciſément ce qui donna lieu à ſon changement de nom. On préſume qu'il épouſa une fille de la Maiſon de BILIOTTI de Bénévent. Quoique Charles de Lellis, dans ſes *Diſcours ſur les nobles Familles de Naples & de Bénévent*, ſemble infirmer ce ſentiment, p. 333 & ſuiv., où il fait la généalogie de cette famille, dont les armes ſont : *d'azur, à un ſerpent à deux têtes*, avec la deviſe : *Bino capite luetans*. Cet Hiſtorien dit, après d'autres qu'il cite, que les BILIOTTI de Bénévent ſont les mêmes que ceux de Florence; la conformité de nom pendant pluſieurs ſiècles peut avoir autoriſé ces Hiſtoriens. Quoi qu'il en ſoit, BENCIVENNI VOLPI eut trois fils, connus ſous le nom DE BILIOTTI :

1. OCTAVIANUS, qui fut un des Conſeillers de la République, qui ratifièrent le Traité de paix avec les *Piſans*, l'an 1256, ſelon les preuves de la Maiſon de *Gondi*, tom. I, p. 73, par Corbinelli, à Paris 1705;
2. LOTTO ou BILIOTTO, qui ſuit;
3. Et SIMON, qui eut un fils nommé

   JEAN BILIOTTI, Prieur de la Liberté en Mars 1297, & dont la branche s'éteignit dans la Maiſon de *Gondi*, par le mariage, en 1419, de FRANÇOISE BILIOTTI, fille de CHRISTOPHE, & de *Jacquette de Mormeral*, avec *Léonard de Gondi*, IIe du nom.

II. LOTTO ou BILIOTTO BILIOTTI, ſecond fils de BENCIVENNI ou BENEVENUTI VOLPI, eſt connu dans le *Prioriſte* & dans Scipion Ammirato, liv. IV, p. 197, année 1295, vol. I, de l'*Hiſtoire de Florence*. Il s'étoit déclaré en faveur du peuple contre un parti de Nobleſſe, qui le maltraitoit, & fut en bute à ce parti, dont étoient les *Cavalcanti*. Cinq de cette Maiſon l'attaquèrent & l'inſultèrent l'an 1295, mais cet attentat ne fut pas impuni : *Guelfe Addoni*, nommé par la République Capitaine du Peuple après cette émeute, punit les coupables. Le *Prioriſte* marque qu'il avoit deux fils :

1. MATHIEU, Prieur de la Liberté en Mai & Juin 1299, en Novembre 1303, en Mars 1313, & en Septembre 1316; nommé dans le *Prioriſte*, aux années citées, MATHEO DI BILIOTTO BILIOTTI. Il fut Ambaſſadeur l'an 1309, auprès du Pape CLÉMENT V à Avignon, pour obtenir la levée de l'interdit lancé depuis long-tems ſur Florence; ce

qui est rapporté dans Ammirato, tom. I, liv. 5, p. 241, ann. 1309, *Histoire de Florence*. Il eut cinq fils, dont la postérité s'éteignit dans la suite. L'aîné, désigné sous le nom de Biliotto Biliotti di Matheo dans le *Prioriste* aux années 1325 & 1333, fut Prieur en Janvier 1325, & Gonfalonier de Justice en Novembre 1333. Un descendant de cette branche, nommé Pierre de Biliotti, fut Chanoine de l'Eglise Métropolitaine d'Avignon au commencement du XVIe siècle. Il est nommé dans un contrat d'échange de directes & droits seigneuriaux, passé en 1325 entre ledit Chapitre & Jean de Biliotti, pour lors citoyen d'Avignon ;

2. Et Cenni, qui suit.

III. Cenni Biliotti fut Prieur-Seigneur de la Liberté de Florence en Janvier 1304 & en Novembre 1309. Le *Prioriste*, auxdites années, le nomme Cenni di Biliotto Biliotti. Il eut :

1. Barthélemy, qui suit ;
2. Sandro, dont la branche est éteinte. Les divers emplois qui lui furent successivement confiés, prouvent combien il étoit recommandable. Il fut Maître de la Monnoye en 1339, Ambassadeur en 1343 pour signer la ligue que Florence avoit faite avec les Pisans & les Siennois, Gonfalonier de Justice en Mars 1349, Ambassadeur à Arezzo l'an 1350, pour assister au congrès que le Pape Clément VI avoit convoqué pour faire une ligue contre Jean Visconti, Archevêque & Duc de Milan ; Prieur-Seigneur en Juillet 1357, & Ambassadeur auprès de l'Empereur Charles IV en 1369 ;
3. François, dont la postérité est éteinte ;
4. & 5. Dominique & Thomas, dont on ignore la postérité.

IV. Barthélemy Biliotti fut Prieur-Seigneur de la Liberté en 1344, député en 1351 avec Paul Altoviti, pour réformer les Vallées de Mugello & de Greve, & les garantir des courses des Pazzi & Ubaldini, alliés de l'Archevêque Duc de Milan. Il fut élu Prieur-Seigneur en Mai 1356, en Mars 1361, en Janvier 1365, & en Mai 1379. Le *Prioriste*, qui en fait mention aux années ci-dessus, le nomme Bartolomeo di Cenni Biliotti. Il eut :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Gauthier, dont la branche est éteinte. Un de ses descendans, Nicolas Biliotti, Dominicain à Florence, fut un des quatre Religieux de ce Couvent, privilégiés, qui ne furent pas exilés du Gouvernement de Florence, tous les autres ayant été chassés, parce qu'ils renouveloient les sentimens du fameux P. Savonarole en faveur de la liberté du Peuple Florentin. Les trois qui restèrent avec lui furent François de Médicis, Dominique & Mathieu Strozzi, ainsi que le rapporte Méglioré dans son livre intitulé : *Florentia illustrata*, p. 228, année 1556.

V. Jean de Biliotti, Ier du nom, désigné dans le *Prioriste* sous le nom de Jiovanni di Bartholomeo Biliotti, fut Prieur-Seigneur en Mars 1377 du Bureau des Dix de la Guerre en 1388, Gonfalonier de Justice en Juillet 1392, & Député avec Mathieu Davanzati en 1397 vers les Pisans & les Lucquois, pour accommoder leurs différends, & les engager à prendre les armes contre le Duc de Milan. Il eut :

1. Sandro, qui suit ;
2. Gauthier, dont la postérité est éteinte. Les Biliotti ont à Piolen des Lettres d'Alberto Biliotti, descendant dudit Gauthier. Il vivoit en 1399, & étoit en correspondance avec Antoine de Biliotti, Ier du nom, à Avignon ;
3. Et Pierre, qui épousa N. Carducci, dont il eut 1er fils & 2 filles, selon la témoignage de Scipion Ammirato, dans son *Histoire des nobles Familles de Florence*, p. [illegible], Généalogie de *Carducci*.

VI. Sandro, dit dans le *Prioriste* en 1427 Sandro di Jiovanni Biliotti, fut à l'exemple du premier Sandro, son grand-oncle, un homme illustre & recommandable par son mérite, à en juger par tous les emplois dont Florence le revêtit successivement. Il fut Gonfalonier de Justice en Novembre 1427, du Bureau des Dix de la Guerre, pendant qu'il exerçoit cette première & souveraine charge de l'Etat ; il entra encore dans le même Bureau l'an 1431, fut Seigneur-Prieur en Novembre 1434, le fut aussi en Septembre 1440, Gonfalonier pour la seconde fois en Juillet & Août 1444, & la même année Général des Armées de la République. Toutes ces dignités accumulées prouvent bien la confiance qu'avoit en lui sa Patrie, & l'utilité dont il fut. Elles sont attestées par le *Prioriste* aux années ci-dessus désignées, par Jacques Nardi à la fin de son *Histoire de Florence*, à la Table des Gonfaloniers, & par Scipion Ammirato dans son *Histoire de Florence*, p. 1042, liv. 15, p. 1074, liv. 20, p. 44, liv. 22, &c. Il eut :

1. Zenobi, qui ſuit ;
2. Augustin, auteur de la branche qui exiſte à Florence dans les perſonnes de Laurent & Joseph de Biliotti, qui ont l'un & l'autre des enfans. Le premier eſt en correſpondance de lettres avec les Biliotti à Piolen. Il avoit épouſé une Demoiſelle des Barons *Delnero*, morte à Florence l'an 1762 à la fleur de ſon âge. Ils ſont Chevaliers de l'Ordre de Saint-Etienne. On ſait que cet Ordre a été inſtitué ſur le modèle de celui de Malte. Les deſcendans dudit Augustin furent très-nombreux ; Alexandre, ſon ſixième fils, qui épouſa *Françoiſe Galiſci*, eut une poſtérité qui finit. Marie-Madeleine, ſa fille, épouſa *Charles-Honorace Pucci*, ſelon Gamurrini, tom. III, p. 385, Généal. *Pucci*. La branche de Julien, ſecond fils d'Auguſtin, eſt auſſi finie. Ce fut un fils de ce Julien qui épouſa *Genèvre de Gondi* (*Hiſtoire de Gondi*, tom. I, p. 347);
3. Mathieu, mort ſans poſtérité ;
4. Et Nicolas, Prieur-Seigneur en Septembre 1463, dit dans le Prioriſte Nicolas di Sandro di Jiovanni ; ce qui, ſelon l'expreſſion italienne, ſignifie fils de Sandro, fils de Jean.

VII. Zenobi de Biliotti, dit dans *le Prioriſte* fils de Sandro, fils de Jean, fut élu Prieur-Seigneur en Juillet 1455, Gonfalonier de Juſtice en Novembre 1471, & Prieur-Seigneur en Mai 1486. Il avoit épouſé *Conſtance de Guigni*, d'une illuſtre Maiſon de Florence, qui, ſelon Vincent Borghini, ſort de celle de *Spada*. Leurs enfans ſont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Louis, qui ſe retira à Nantes, où on ignore s'il eut poſtérité ;
3. Dominique, qui ſe retira à Marſeille ;
4. Sandro, IIe du nom, qui, n'ayant pas pris le même parti que ſes frères, fut Prieur-Seigneur en Mai 1491. Il eut :

   Sandro III, Jean, Léonard, & Louis, qui fut père du fameux Ivo de Biliotti, dont il a été parlé ci-devant, mort à Dieppe au ſervice de France, à l'exemple de pluſieurs de ſes compatriotes, qui y paſſèrent, ne pouvant s'accommoder aux chaînes qui venoient d'aſſervir leur Patrie ;
5. Mathieu, Religieux ;
6. François, on ignore s'il fut marié ;
7. Camilla, qui épouſa *Gabriel Stroꝛꝛi* ;
8. Et Laura, qui fut mariée à *Antoine Franꝛeti-de-Sangeminiano*.

VIII. Jean de Biliotti, IIe du nom ſortit de Florence avec Louis & Dominique, ſes frères, après la conjuration des Pazzi contre Laurent & Julien de Médicis. Il dut abandonner avec regret une Patrie que ſon père & ſes ayeux avoient ſi utilement ſervi pendant plus de deux ſiècles, & au gouvernement de laquelle ils avoient conſtamment participé de génération en génération. Il vint s'établir à Avignon. Jean, expatrié, fut utile par ſes talens à la nouvelle Patrie qu'il venoit d'adopter. Il fut Conſul en 1510 & 1515 ; obtint de Léon X un ſauf-conduit ou bref de protection pour ſa famille, & beaucoup de privilèges & d'exemptions, dont il a été ci-devant parlé. Le Pape Clément VII, à l'exemple de Léon X, l'honora de ſa confiance & lui accorda auſſi beaucoup de privilèges, en le nommant l'an 1526 Commiſſaire-Général des Eaux & Chauſſées des Comtats d'Avignon & Venaiſſin, charge qui n'exiſte plus aujourd'hui dans ce pays, & qui ſuppoſe toujours du mérite & des connoiſſances dans ceux qui en ſont pourvus. Il acquit beaucoup de directes & de cenſes ſeigneuriales à Avignon, & reçut des reconnoiſſances de *Barthélemy des Achard*, d'*Anne Broquier*, & autres en 1524 & 1526 (écrivant *Bernard de Garette*, Notaire d'Avignon), leſquelles reconnoiſſances ſont citées dans les preuves de Malte du Chevalier de *Gaſt*. Il acquit auſſi d'autres directes au Thor & à Caderouſſe, ville du Comtat, & des domaines à Avignon, à Châteauneuf & à Piolen. La partie du dernier eſt encore poſſédée par ſes deſcendans. Il mourut à Avignon le 4 Juin 1530, & fut enterré dans l'Egliſe des Religieuſes de Sainte-Claire, où l'on voit encore ſon tombeau, ſur lequel ſont gravées ſes armoiries & celles d'*Angélique de Péruſſi*, ſa femme, de l'illuſtre Maiſon de ce nom, qui a été ſi connue par ſon oppoſition à celle des *Médicis*, qui a donnée, outre 12 Gonfaloniers à la République de Florence, une multitude de hauts Magiſtrats & d'Officiers-Généraux, tant à Florence qu'en Allemagne & en France, parmi leſquels M. le Marquis de *Péruſſi*, Baron de Barles, vivant à Avignon en 1764, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Jean de Biliotti épouſa, à Avignon, par contrat paſſé devant *Mathieu Dalmaſſi*, Notaire en cette ville, le 2 Octobre 1500, *Angélique de Péruſſi*, fille de *Rodolphe*, & d'*Hélène de Fallet*. Il eut :

IX. Joachim de Biliotti, Ier du nom, qui paſſa un contrat d'échange, conjointement

avec JEAN, ſon père, à Avignon l'an 1525 (Notaire *Bernardin de Garette*). Il obtint une Sentence favorable l'an 1558, ſur un procès qu'il ſoutenoit à Rome, comme fils & héritier de JEAN DE BILIOTTI, contre *Barthélemy Panchiati*, Florentin, réſident à Lyon. Il reçut des reconnoiſſances des directes ci-deſſus mentionnées en 1537 (Notaire *Bernard de Garette*); & acquit la Co-Seigneurie de la Garde-Peréol l'an 1556 de noble *Louis Raoux*: il fit ſon teſtament à Avignon le 20 Septembre 1580, par-devant *Colin Tache*, Notaire, par lequel il ordonna à ANTOINE DE BILIOTTI, ſon héritier, d'acquitter les legs pieux qu'*Helene de Lauſe*, ſa femme, avoit faits par ſon teſtament du 4 Août 1560 *Louis de Balma*, Notaire à Piolen. Il mourut à Avignon, & fut enterré, comme il l'avoit ordonné, dans le tombeau de ſon père, dans l'Egliſe des Dames de Sainte-Claire devant la Chapelle qui lui appartenoit, jadis la *Deſcente de la Croix*, aujourd'hui *Saint-François*. Il fut marié avec *Madeleine de Lauſe* ou *Lauda*, Maiſon très-ancienne d'Avignon, fille de *Pierre*, Chevalier, & d'*Helene de Caſſagne* à *Caſſancis*. Il eut 12 enfans qui vivoient tous en 1555, ſavoir :

1. HENRI, mort ſans poſtérité;
2. ANTOINE, Ier du nom, qui entra dans l'Etat eccléſiaſtique après la mort de ſa femme, fut Prêtre, & Grand-Vicaire du Diocèſe d'Orange. Il a été Primicier d'Avignon en 1594 & 1603. On trouve ſon éloge funèbre dans les Archives du Chapitre de la Métropole d'Avignon, en ces termes: *Egregius admodum D. ANTONIUS BILIOTTUS, memoratæ confecrentiæ vir, odogenarius, de Republicâ Advenionenſi bene meritus, qui poſt multa & præclara de ſe quandiu vixit edita teſtimonia, tandem, mortis neceſſitati, non ſine ſuorum, & totius urbis deſiderio, ceſſit anno* 1624. Il avoit épouſé *Madeleine de Serres*, fille de *Michel de Serres*, & de *Marguerite de Sobiras*, héritier univerſel de JOACHIM DE BILIOTTI, ſon père, qui n'eut de ſon mariage qu'une fille:

   ANGÉLIQUE DE BILIOTTI, qui épouſa, l'an 1602, *Torquat de Fortia*, Seigneur de Cuirol, & qui porta par ce mariage tous les biens de la Maiſon de BILIOTTI audit Seigneur de Cuirol, dont elle eut deux filles. Ce fut à l'occaſion de ces filles que furent faites les preuves de la Maiſon de BILIOTTI, dont il a été parlé, où la pièce d'or aux armes de BILIOTTI fut exhibée. *Jeanne de Cuirol* fut mariée avec *Michel de Guyot*, Seigneur de Saint-Savournin; & *Suſanne de Cuirol*, ſa ſœur, épouſa *Louis de Marcel*, Seigneur de Crochant dont *Jeanne de Marcel*, qui eut entr'autres enfans, de *Henri de Guyon*, *Joſeph de Guyon-Crochant*, Archevêque d'Avignon, par nomination de BENOÎT XIV.
3. JOACHIM, qui ſuit;
4. BERNARDIN, Maître de la Monnoye à Avignon, marié avec *Lucrèce de Pumejean*, ſans poſtérité;
5. FRANÇOIS, Religieux Benédictin de l'Egliſe de Piolen;
6. JEANNE, mariée avec *Guillaume de Foreſt*, de la ville de Roman en Dauphiné;
7. GIRARDE, Religieuſe à l'Abbaye de Sainte-Claire d'Avignon;
8. FRANÇOISE, mariée à *Etienne de Melet*, Gentilhomme de Pierrelatte;
9. MADELEINE, femme de *Louis de la Verne*, Gouverneur de Boulene, ville du Comtat Venaiſſin;
10. HÉLÈNE, mariée avec *Melchior de la Varre*;
11. Une autre FRANÇOISE, mariée à Carpentras avec *N.... Facendo*;
12. Et ANGÉLIQUE, qui épouſa *Balthaſar de Burle*, d'Aix en Provence, premier Gentilhomme du Cardinal Chevalier de Bouliers, oncle de HENRI IV. Voyez l'*Etat de Provence*, tom. III. p. 13, aux Additions, généal. BURLE.

X. JOACHIM DE BILIOTTI, IIe du nom, premier Co-Seigneur de la Garde-Peréol, s'établit à Piolen à l'occaſion des biens fiefés dans ſon territoire, qui lui furent légués par le teſtament de ſon père. Il fit ſon teſtament le 24 Juillet 1604 par-devant *Pierre Fournier*, Notaire d'Orange, dans lequel il établit ANTOINE DE BILIOTTI, ſon héritier, après la mort de *Catherine de la Baume*, ſa femme, & à ſon défaut les autres enfans, après leſquels il appela les BILIOTTI d'Avignon, ſes frères. Il mourut en 1604, & fut inhumé dans la Paroiſſe de Piolen, devant la Chapelle du Saint-Eſprit qui lui appartenoit, tombeau qui a été & eſt encore celui de ſes deſcendans. Il s'y maria, par contrat paſſé, & reçu à Piolen, le 4 Novembre 1576, par *Jean Benevadi*, Notaire, avec *Catherine de la Baume*, fille de *Pierre*, Ecuyer d'Orange, & de *Marthe Iſnard*. Il eut :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. LAURENT, Benédictin de Cluny, Sacriſtain

Titulaire de l'Egliſe de Thain en Dauphiné;

3. Et PIERRETTE, épouſe de *Melchior Bourceau.*

XI. ANTOINE DE BILIOTTI, IIe du nom, déſirant conſerver le droit de Citoyen d'Avignon, quoique ſon père eût quitté cette ville, obtint des Conſuls d'Avignon des Patentes, ſcellées & en forme, du 13 Septembre 1643, qui déclarent ANTOINE DE BILIOTTI Citoyen de ladite ville, quoique ſon père & lui euſſent habité Piolen. Il fit ſon teſtament au Couvent des PP. Obſervantins de Carpentras, le 31 Mars 1643, par lequel il inſtitue GUILLAUME & JOACHIM, ſes fils, ſes héritiers. Il épouſa 1°, par contrat paſſé à Avignon le 19 Mars 1611, devant *Etienne Maſelli*, Notaire de ladite ville (& en préſence de *Catherine de la Baume*, ſa mère, alors remariée à *Joſeph de Malevalette*, Gentilhomme d'Aramon, en Languedoc, & d'ANTOINE DE BILIOTTI, Ier du nom, Prêtre, & de BERNARDIN DE BILIOTTI, ſes oncles paternels; de *Jean-Louis de la Baume*, ſon oncle maternel; de *Torquat de Fortia*, époux d'ANGÉLIQUE DE BILIOTTI, ſa couſine germaine, & de Dom *Jean Roſſeti*, Recteur du Collège de Saint-Martial à Avignon, Prieur de Piolen, oncle maternel de la future), *Dauphine de Bertoin*, fille d'*Antoine*, & d'*Iſabeau de Roſſeti*; & 2° *Marguerite d'André*. Il eut du premier lit:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. JEAN, Bénédictin de Cluny;
3. Et CATHERINE, qui épouſa *André de Bégon*, Capitaine au Régiment de Retuel, Anglois, au ſervice de France. Parmi les parens qui aſſiſtèrent à ce mariage, étoient *Louis de Marcel*, Seigneur de Crochant, & *Jacques de Marcel*, Chevalier de Malte, &c.

Et du ſecond vinrent:

4. JOACHIM, IIIe du nom, mort ſans poſtérité;
5. Et MADELEINE, mariée à *N... Bégon.*

XII. GUILLAUME DE BILIOTTI teſta à Piolen le 10 Septembre 1661 par-devant *Eſprit Michel*, Notaire. Il avoit épouſé à Carpentras, le 12 Décembre 1651, *Iſabeau de la Baume*, ſa parente, par diſpenſe de M. le Vice-Légat d'Avignon, datée du 24 Novembre 1651. Il laiſſa:

1. JOACHIM, qui ſuit;
2. MARIE, qui épouſa 1° *Jérôme de Peſier*; & 2° *Antoine de Bet*, Sieur de Brouilli, Lieutenant au Régiment de Tournaiſis;
3. Et CATHERINE, Religieuſe de la Viſitation à Carpentras.

XIII. JOACHIM DE BILIOTTI, IVe du nom, nommé dans pluſieurs actes publics *Citoyen* de Carpentras, où il avoit acquit une maiſon, fit ſon teſtament à Carpentras le 29 Décembre 1709 devant *Jean Floret*, Notaire de ladite ville, & fut enterré à Piolen dans le tombeau de ſes ancêtres. Il épouſa, par contrat paſſé le 30 Novembre 1680, par *Raymond Romillon*, Notaire dudit Boulène, *Thérèſe de Salvator*, fille de *Claude Tavernier-de-Salvator*, & de *Jeanne-Marie de Roches*, de la ville de Boulène au Comtat. Il eut:

1. JOACHIM, V^e^ du nom, Capitaine au Régiment de Feugeret, par commiſſion du 7 Mai 1702, mort à Nieuport le 8 Septembre 1706. Il avoit épouſé *Honorine-Hélène de Paillart-Vaſcoing*, de la ville de Mons en Hainaut, dont:

   JOSEPH DE BILIOTTI, Carme Déchauſſé à Carpentras en 1764, connu ſous le nom de *P. Jean-de-la-Croix*, né à Bruxelles le 31 Octobre 1705;

2. JOSEPH, qui ſuit;
3. JOACHIM-BLAISE, dit *le Chevalier de Lauſe*, Capitaine au Régiment de Talaru, par commiſſion du 28 Juillet 1734, Chevalier de Saint-Louis, mort en 1747, au camp de la Trinité dans le Comté de Nice;
4. MARIE-THÉRÈSE, Religieuſe de la Viſitation à Carpentras, morte en 1739;
5. Et THÉRÈSE, vivante à Piolen, dans le célibat.

XIV. JOSEPH DE BILIOTTI épouſa, du conſentement de ſa mère, pour lors veuve, par contrat paſſé le 12 Octobre 1723 devant *Joſeph Michaëlis*, Notaire de Carpentras, *Charlotte de Planet*, fille de *Charles*, & de *Marie-Marguerite de Puſco*. Il a eu:

1. JOSEPH-JOACHIM, qui ſuit;
2. MARIE-THÉRÈSE-ELISABETH, Religieuſe Urſuline à Caron, morte le 2 Avril 1762;
3. Et CHARLOTTE-ALEXANDRINE, épouſe de *Joſeph de Mornas*, vivant à Piolen en 1764, dont deux fils & une fille.

XV. JOSEPH-JOACHIM DE BILIOTTI, Seigneur de la Terre de Beauregard en la Principauté d'Orange, par acquiſition du mois de Septembre 1763, Capitaine au Régiment de Talaru par Commiſſion du 8 Novembre 1746, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis le 23 Juillet 1756, enſuite de la priſe mémorable du Fort Saint-Philippe, s'eſt marié, par contrat paſſé devant *Pierre Blaſe*, Notaire,

le 16 Février 1751, avec *Esprite-Verane de Beraud*, d'une ancienne famille de Cavaillon, fille unique & héritière de *Henri de Beraud-Mornas*, de la ville de Cavaillon. Il a de ce mariage :

1. Joseph-Joachim-Basile-Regis, né le 15 Juin 1754;
2. Thomas-Xavier-Zenobi, né le 6 Mars 1758;
3. Ambroise-Joachim, né le 7 Decembre 1759;
4. Venceslas-Michel, né le 28 Septembre 1764;
5. Marie-Thérèse, née le 6 Decembre 1752, élevée à Saint-Cyr;
6. Et Angélique-Catherine, née le 29 Avril 1761, aussi élevée à Saint-Cyr. (*Mémoire envoyé.*)

Les armes : voyez ci-devant.

BILLARCEY, en Franche-Comté, de la ville de Salins, famille éteinte dans Jean Billarcey, Tresorier, qui vivoit en 1422. Il n'eut qu'une fille, morte sans alliance.

Les armes : *d'or, à une epée d'azur, mise en pal, la pointe en haut.*

BILLARD, en Franche-Comté, famille qui subsiste à Salins. Elle est entrée dans les chapitres nobles du Comté de Bourgogne, tels que celui de Besançon & de Saint-Claude, & dans l'Abbaye de Lons-le-Saulnier.

Hugues-François Billard, Ecuyer, Seigneur de Raze, By, &c., Capitaine & ensuite Commandant dans le Régiment de Boulonnois, Infanterie, a laissé de *Claudine-Gabrielle Marchant*.

1. Jean-François Billard, Ecuyer, Seigneur de Raze, By, Mouchard, &c., qui a épousé, par contrat du 1[illegible] Decembre 17[illegible], *Madeleine de Glanne*, fille de *Jacques-Vincent*, Ecuyer, Seigneur de Villers-Farlay, & de *Jeanne-Baptiste de D[illegible]*.
2. Et Marc Billard, Ecuyer, commandant un Bataillon des Milices de Franche-Comté, & Chevalier de Saint-Louis.

Les armes : *d'or, au sautoir engrêlé de gueules, accompagné de quatre têtes d'aigles arrachées de sable.*

BILLARD, Ecuyer, Sieur de Champeaux, famille annoblie en 1594; reconnue en 1666, lors de la recherche ordonnée dans la Generalité d'Alençon, Election d'Argentan en Normandie, porte *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes de même*, 2 & 1.

BILLARD : *de gueules, à trois pals d'or, à la fasce d'azur, chargée de trois besans d'or, brochant sur le tout.*

BILLATÉ. Les armes réglées par le Juge d'armes sont : *d'azur, à un château d'argent, côtoyé de deux tours de même.* L'écu timbré d'*un casque de profil.* Voyez l'*Armorial Génér. de France*, reg. I, part. I, p. 68.

♦ BILLAUT (de), famille originaire de Mont-Didier, en Picardie, actuellement établie à Bar-le-Duc, Seigneurs de Saint-Martin, de la Mothe, de Fricamps, de Grancourt, de Saudrupt, de Preuille, de Combles, de Sainte-Levières, de Waly, de Seigneulle, &c., de laquelle nous allons donner la généalogie par filiation suivie, dressée sur un arrêt obtenu de la Chambre des Comptes de Bar, sur la vérification des titres de cette famille, en date du 20 Novembre 1780, à la fin duquel est relaté un certificat de M. d'Hozier de Serigny, Juge d'Armes de France, du 27 Juillet 1772.

I. Jean de Billault, dit *Saint-Martin*, Ecuyer, qui étoit pour lors au service de feu Antoine, Duc de Lorraine & de Bar : il étoit neveu de Daniel de Billault, dit *Saint-Martin*, suivant un acte inscrit sur les Registres du Bailliage de Bar, en conséquence du jugement rendu audit Siège le 22 Octobre 1671. Ledit Jean eut pour fils :

II. Nicolas de Billault, Ecuyer, justifié par une vente qu'il fit au profit de Jean de Broucey, & de Jeanne Marchand, d'une maison provenant de feu noble homme Jean de Billault, son père, par acte passé devant *Mangin* & *Mouzin*, Notaires, en date du 4 Février 1548. Ledit Nicolas eut :

III. Jean de Billault, IIe du nom, Ecuyer, qui fut Lieutenant des Gentilshommes sous le Duc de Guise, blessé en 1585, au passage du Port Saint-Vincent. Il épousa *Jeanne de Bar*.

Ce degré est prouvé, ainsi que les précédens, par des Lettres-Patentes du Duc Charles III, adressées à la Chambre des Comptes du Barrois, contenant que certain de la noblesse de Jean de Billault, tant par les titres & enseignemens qu'il a fait voir en son Conseil, que sur le rapport d'Etienne de Rosière, & François Dupuis, Maîtres des Comptes dudit Barrois, qui justifient comme il est sorti de noble famille, que son père Nicolas, & Jean, son ayeul, ont été reconnus nobles, de-

puis leur demeure en ſes Etats, & que ſon fils SÉBASTIEN, qui continue la poſtérité, eſt encore dans ſes troupes; pour ce, ledit Duc mande de recevoir ledit JEAN DE BILLAULT, chef de ce degré, à foi & hommage pour ſa maiſon & fief de Goucourt, comme noble; leſdites Lettres données à Nancy, le 17 Novembre 1579, ſignées *Charles*, & de ſuite le Comte de *Salut* & *Merlin*.

Subrogation au profit de JEAN DE BILLAULT, Ecuyer, acceptant pour & au nom de SÉBASTIEN, ſon fils mineur, par acte paſſé par Iſaac-Remy, Hôtelier à Bar, devant *Marlorat* & *Paquet*, Notaires, le 20 Mars 1552; vente faite au profit dudit JEAN DE BILLAULT, de 22 verges de terre, au finage de Vaſſimont, devant *Arragon* & *Guillaume*, Notaires, le 21 Septembre 1556; autre vente faite au profit dudit JEAN DE BILLAULT, comme ayant la garde-noble de SÉBASTIEN DE BILLAULT, ſon fils, d'une pièce de vigne, ſituée ſur le finage de Bar, par acte paſſé devant *Lucot*, Notaire, le 2 Octobre 1558; vente faite par ledit JEAN DE BILLAULT, tant en ſon nom, qu'en qualité d'héritier de feu noble homme NICOLAS DE BILLAULT, ſon père, & ſe portant fort pour SÉBASTIEN, ſon fils, d'une pièce de vigne, ſiſe à Curmont, au profit de Daniel-François Tanneur, demeurant à Bar; acte paſſé devant *Regnault* & *Hébert*, Notaires à Bar, le 7 Août 1573.

IV. SÉBASTIEN DE BILLAULT, Ecuyer, fut Gendarme de la Garde du Grand-Duc Charles de Lorraine, bleſſé en la préſence de ce Prince, de même que ſon père, au paſſage du Port Saint-Vincent. Il avoit épouſé, le 7 Octobre 1589, *Antoinette de Blayve*, fille de *Nicolas de Blayve*, & d'*Anne Moriſon*, acte extrait des regiſtres des mariages de la Paroiſſe de Bar-le-Duc, délivré par *Melet de Rajaumont*, Curé de ladite ville, le 30 Juin 1770. De ce mariage eſt ſorti, entr'autres enfans :

V. NICOLAS DE BILLAULT, Ecuyer, qui fut Avocat au Parlement, & fit partage avec ſes frères, FRANÇOIS & JEAN SÉBASTIEN LES BILLAULT, des biens de SÉBASTIEN DE BILLAULT, leur père, comme il appert, par un acte paſſé devant *Lafauche*, Notaire, le 19 Août 1621; lot de partage obvenu audit NICOLAS DE BILLAULT, des terres & immeubles provenant de la ſucceſſion de feue *Antoinette de Blayve*, ſa mère, en date du 14 Avril 1636. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Iſaye Rouger* & *Nicolas Faſſin*, Notaires à Bar, le 2 Août 1621, *Anne Fleury*, fille de noble *Antoine Fleury*; de ce mariage eſt iſſu entr'autres enfans :

VI. SÉBASTIEN DE BILLAULT, IIe du nom, Ecuyer, baptiſé le 22 Février 1641, qui fut Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général au Bailliage de Bar; acte de partage fait entre NICOLAS, SÉBASTIEN & NICOLAS LES BILLAULT, en leur qualité de fils de feu noble NICOLAS DE BILLAULT, & d'*Anne Fleury*, leur père & mère, paſſé devant *Pouppart* & *Poyart*, Notaires à Bar, le 11 Décembre 1669; autre acte de partage deſdits frères en leur qualité d'héritiers de feu noble Pierre Fleury, Prêtre & Curé de Revigny, devant *Pouppart*, Notaire, le 13 Janvier 1670; tranſaction entre les mêmes & la Confrérie des Charpentiers, de la Ville de Bar, paſſée devant d'*Auviliers* & *Pouppart*, Notaires, le 9 Mai 1672; fondation faite par ledit SÉBASTIEN DE BILLAULT, en la Paroiſſe de Bar, de pluſieurs meſſes, par acte paſſé devant *Vannier* & *Sébaſtien Varin*, Notaires à Bar, le 22 Avril 1677. SÉBASTIEN DE BILLAULT épouſa, par contrat paſſé devant *Gueleux* & *Dauvilliers*, Notaires, le 10 Août 1671, *Anne-Françoiſe-Laurent de Briel*, fille de *Nicolas de Briel*, Ecuyer, Lieutenant-Général en la Prévôté de Bar, & de *Jeanne le Breton*. De ce mariage eſt iſſu :

VII. PIERRE-ALEXIS DE BILLAULT, Ecuyer, baptiſé le 6 Juin 1686, qui eut pour tuteur, au décès d'*Anne-Françoiſe Laurent*, ſa mère, par acte judiciaire du 14 Août 1687, SÉBASTIEN DE BILLAULT, ſon père; contrat de mariage dudit PIERRE-ALEXIS, paſſé devant *Gros-Jean* & *Vouillaume*, Notaires de Bar, le 21 Novembre 1709, avec *Catherine Broullier*, fille de *Simon Broullier*, Avocat au Parlement, & de *Louiſe Gillot*. De ce mariage eſt iſſu :

VIII. GASPARD DE BILLAULT, Ecuyer, baptiſé le 15 Juillet 1718, Seigneur haut Juſticier de Waly, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal-Barrois, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, marié, par contrat paſſé devant *Baillot* & *Hannecart*, Notaires, le 23 Juin 1763, avec *Marie-Jeanne de Cheppe*, fille de *Jean-François de Cheppe*, Ecuyer, Seigneur de Morville, Nicey, Brouſſey, Naulecourt, &c., Conſeiller au Conſeil, & Avocat-Général en la Chambre des Comptes de Bar, & de *Jeanne Magot*.

Les armes : *d'argent, à une bande d'azur, accompagnée en chef d'une hure de sanglier de sable, arrachée & languée de gueules, & en pointe, d'un treillis de sable.*

BILLEHEU, à Paris : *de gueules, à un heu ou petit vaisseau de sable, mâté & câblé d'or, & voilé d'argent, au chef cousu d'azur, chargé d'une bille d'argent.*

BILLEHEUST (DE), ancienne noblesse originaire d'Irlande, où trois branches de ce nom subsistent. Elle est regardée de tous les tems comme une des premières Maisons de ce pays-là, car plusieurs de cette famille ont été décorés de l'Ordre de la Jarretière, du titre de *Mylord*, & de Membre du Parlement d'Irlande.

La famille DE BILLEHEUST, établie en France dans les Elections d'Avranches, de Vire & de Mortain, n'a pas joui du même éclat ; mais elle est du nombre des meilleures de la Province de Normandie, tant par ses services continuels que par les bonnes alliances qu'elle a toujours contractées. Par un Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, rendu, le 24 Novembre 1486, en faveur de JEAN DE BILLEHEUST, de la Paroisse de Saint-Sénier, Election d'Avranches, qui avoit été inquiété sur sa noblesse, elle est reconnue *noble d'ancienne extraction*.

Depuis, cette famille est divisée principalement en deux branches : l'une, outre les Terres d'Argenton & de Saint-Vigor, dans l'Election de Vire, titrées de *Baronnie & haute Justice*, possède les Seigneuries de Sainte-Marie-des-Monts, Saint-Aubin-des-Bois, d'Annebec, avec de grandes extensions de fief dans Beslon, la Chapelle-Cesselin, les Seigneuries de la Barberie, de Marguerai, le Calipel & Boisley. L'autre branche possède les Seigneuries des Loges-sous-Brecey, & de Saint-Georges-de-Boismenastre, dans l'Election de Mortain. Ces deux branches ont possédé, de tout tems, des Terres nobles dans la Province ; & même HENRI IV avoit donné à NICOLAS DE BILLEHEUST le fief de Saint-Martin, dans la Paroisse de Mombray, pour services par lui rendus lorsqu'il commandoit l'arrière-ban de Vire.

Depuis JEAN DE BILLEHEUST, qui avoit servi sous FRANÇOIS Ier, tant au Duché de Luxembourg qu'en Hainaut, lorsque l'arrière-ban y fut commandé, tous les descendans ont suivi ses traces sans aucune interruption. Plusieurs ont été Capitaines de Dragons, un, Lieutenant-Colonel des mêmes troupes, nombre d'autres, Capitaine d'Infanterie ; un, Colonel dans la personne de CHARLES-ALEXANDRE DE BILLEHEUST, tué au siége de Madras dans les Indes ; il s'étoit tellement distingué, qu'un Fort, qu'il avoit emporté, a conservé le nom de *Saint-Georges* qu'il portoit alors. Enfin il y en a eu une si grande quantité de tués au service, qu'on en compte huit dans ce siècle-ci.

De la branche d'*Argenton* & de *Saint-Vigor*, il ne reste plus que THOMAS DE BILLEHEUST, Seigneur d'Argenton, appelé *le Chevalier de Saint-Vigor*, Capitaine-Commandant au Régiment du Maine, qui a une sœur, N... DE BILLEHEUST, mariée à M. de *Percy*, demeurant à Vire, de l'ancienne Maison de *Percy*. N... DE BILLEHEUST, fille de son frère aîné, Dame de Saint-Vigor ; & N... DE BILLEHEUST-DE-BOISSEY, leur cousin, dont le père a servi 30 ans dans le Régiment de Fimarcon.

La branches des *Loges* subsiste dans trois Rameaux, formés par les enfans de JEAN-BAPTISTE LÉONOR DE BILLEHEUST, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, mort en 1757, qui avoit épousé, par contrat du 3 Novembre 1701, *l'arbre du Hommel*, fille de Messire *Louis du Hommel*, Seigneur & Patron de Sartilly, Leseaux, &c. Ses enfans sont :

1. GEORGES, qui suit, tige du premier Rameau ;
2. JEAN, auteur du second Rameau, mentionné après la postérité de son aîné ;
3. N... DE BILLEHEUST, Ecuyer, qui a formé le troisième Rameau, & est établi à Bordeaux ; il est marié & a un fils ;
4. Et MARIE-LOUISE-LÉONORE DE BILLEHEUST-DE-BRAFFAIS, qui a été reçue à Saint-Cyr par Brevet du 4 Juillet 1710, sur les preuves de sa noblesse. Elle en est sortie pour se marier, & est veuve sans enfans.

Premier Rameau.

GEORGES DE BILLEHEUST, Ecuyer, Seigneur des Loges & de Saint-Georges, s'est établi dans l'Evêché de Dol en Bretagne, où il a été maintenu dans la jouissance des droits & prérogatives de la Noblesse de cette Province, avec ses enfans nés & à naître, sur la production de ses titres d'*ancienne extraction*, par Arrêt du Parlement de Rennes, rendu le 6 Septembre 1764, enregistré la même année, qui ordonne qu'il aura entrée, séance & voix

délibérative aux Etats de ladite Province. Il a épouſé, en 1738, *Marie de Leſquen*, d'une ancienne nobleſſe de Bretagne, de laquelle il a :

1. Rodolphe-Henri, qui ſuit;
2. André-François-Benoît de Billeheust, appelé *le Chevalier de Saint-Georges*, qui continue de ſervir dans le Régiment de Limouſin, & n'eſt point marié;
3. & 4. Marie-Louise, & une autre fille, vivantes ſans alliance.

Rodolphe-Henri de Billeheust-de-Saint-Georges, Chevalier, né en 1739, a ſervi toute la dernière guerre dans le Régiment de Limouſin. Il s'eſt établi à Avranches en Normandie, & a épouſé, par contrat du 22 Janvier 1765, *Charlotte-Jeanne de Peronne*, fille de *Thomas-Hilaire de Peronne*, Ecuyer, & de *Marie de Laboris*, dont trois garçons & deux filles :

L'aîné, nommé Henri-Rodolphe de Billeheust, Chevalier, né en 1767, a été reçu Page de Madame la Comteſſe d'Artois, en Août 1777.

Second Rameau.

Jean de Billeheust-de-Saint-Georges, Ecuyer, ſecond fils de Jean-Baptiste-Léonor, & de *Barbe du Hommel*, a épouſé, par acte de célébration, en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Creſpin de Château-Thierry, Diocèſe de Soiſſons, le 22 Juin 1733, *Catherine-Roſe Pinterel*, fille de *Louis Pinterel*, Procureur du Roi au Bailliage & Siège Préſidial de Château-Thierry, & de *Marie-Catherine-Roſe le Clerc*, dont eſt iſſu :

Jean-Marie-Balthasar de Billeheust, Chevalier, né le 1er Mars 1735, d'abord Page du Roi dans la Grande-Ecurie, enſuite Mouſquetaire Noir, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Maréchaux de France au Bailliage de Senlis, qui n'eſt point encore marié.

En conſidération des ſervices diſtingués que ceux de cette famille ont rendus, le Roi vient d'accorder la *nobleſſe d'Epée* au premier degré à M. *de la Marche*, Bourgeois de Mortain, Maître des Comptes à Rouen, parce que ſa mère eſt une de Billeheust.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roſes de même, deux en chef & une en pointe.*

BILLET-DE-MARSON, famille noble, originaire de Champagne, dont étoit :

Marie-Anne-Thérèse Billet-de-Marson, morte le 9 Avril 1754, âgée de 24 ans, qui avoit épouſé *Jean-Frédéric de la Tour-du-Pin-de-Gouvernet*, Comte de Paulin.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux moulinets de même, emmanchés d'or; & en pointe, d'une épée auſſi d'or, poſée en pal, la poignée en bas.* Voyez l'*Armorial de France*, reg. III, part. I.

BILLON, Seigneur de la Prune : *d'argent, à trois écots de ſable, poſés 2 & 1.*

BILLON-LA-MARCHE : *d'azur, à trois billons* ou *écots d'or, poſés en bande, les uns ſur les autres.*

BILLY, Maiſon qui tire ſon origine de la Seigneurie de *Billy-ſur-Ourcq*, près de Muret en Soiſſonnois, d'où elle relève :

Nivelon, Seigneur de Billy, vivoit en 1224. De lui eſt deſcendu au XVIIe degré :

Jean-François de Billy, Seigneur de Montguignard, Page du Roi en ſa Petite-Ecurie en 1688, Mouſquetaire en 1690, Cornette dans le Régiment du Roi, Dragons, en 1691; Capitaine dans le même Régiment en 1694; Capitaine des Gardes-du-Corps du Comte de Charolois, Prince du Sang, en 1717 : il accompagna ce Prince en Hongrie la même année, & eut le Brevet de Meſtre-de-Camp de Cavalerie, avec la Croix de l'Ordre de Saint-Louis en 1721. Il fut reçu Chevalier de Saint-Lazare en Octobre 1723; le 16 du même mois, le Roi lui donna une penſion de 2000 livres ſur l'Abbaye de Saint-Martin & de Saint-Omer. Au mois de Décembre ſuivant il fut fait premier Gentilhomme de la Chambre du Comte de Clermont, Prince du Sang.

Les branches cadettes de la Maiſon de Billy ſont :

a. Les Seigneurs de l'*Hôtel*, de *Billy* & *Francourville*, éteints. Ils ont commencé à Lancelot de Billy, ſecond fils de Jean, Ve du nom, Page du Roi Henri II, & ont fini à René de Billy, Seigneur de l'Hôtel, maintenu en ſa nobleſſe par l'Intendant d'Orléans en 1667. Il n'eut qu'une fille unique, morte âgée de 12 ans;

b. Les Seigneurs de *Lamot*, *Fortia*. Ils ont commencé à Charles de Billy, quatrième fils de Louis, Ier du nom. François de Billy, un de ſes deſcendans au Ve degré, étoit

en 1725 Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment Royal-Piemont ;

c. Les Seigneurs de *Courville* & d'*Ivort*, qui ont commencé à JEAN DE BILLY, Seigneur d'Ivort & de Mauregard en 1401, qui épousa *Peronnelle de Villiers*, dont il eut :

1. PERCEVAL, qui suit ;
2. PERONNELLE, femme de *François de la Fontaine*, Seigneur de Perches & d'Orgeru ;
3. Et CLAUDE, morte sans alliance.

PERCEVAL DE BILLY, Seigneur d'Ivort & de Prunay-le-Gillon en 1460, épousa *Louise de Vieuxpont*, Dame de Courville, veuve de *Claude Roullet*, Ecuyer du Roi, & fille unique & héritière de *Louis de Vieuxpont*, Seigneur de Courville, & de *Jacqueline de Drouillard*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. LOUIS, Seigneur de *Prunay-le-Gillon*, qui fit branche, rapportée ci-après ;
3. JEAN, Abbé de Ferrières, lequel étoit grand chasseur, & n'épargnoit point les coups à ses chiens, d'où est venu le proverbe *du ros de Billy*, pour signifier des coups de bâton ;
4. Et CLAUDE, femme de *Laurent de Languedue*, Seigneur de Baudigny.

FRANÇOIS DE BILLY, Baron de Courville & d'Ivort en 1499, se maria avec *Marie de Beaumanoir*, fille de *Jean*, Baron de Lavardin, & d'*Hélène de Villeblanche*, dont il eut entr'autres enfans :

LOUIS DE BILLY, Baron de Courville & d'Ivort, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Connétable de Montmorency, qui s'allia avec *Félice de Rôny*, fille de *Lancelot de Rôny*, Seigneur de Brunelle, & de *Marie Aubry*, Dame de Radret. De ce mariage sortirent :

1. DENISE, femme de *Claude de Brie*, Seigneur de la Motte, Serrant, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes ;
2. FRANÇOISE, femme de *Théodore* Seigneur de *Lignerie*, aussi Capitaine de 50 hommes d'armes ;
3. Et MARIE, femme de *Jean de Nicolaï*, Seigneur de Goussainville, premier Président en la Chambre des Comptes de Paris.

BRANCHE

des Seigneurs DE PRUNAY-LE-GILLON.

LOUIS DE BILLY, second fils de PERCEVAL, Baron de Courville, & de *Louise de Vieuxpont*, fut Seigneur de Prunay-le-Gillon & de Verton, Gouverneur de Guise, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de Brissac. Il épousa *Marie de Brichanteau*, fille de *Louis*, Seigneur de *Brichanteau*, & de *Marie de Veres*, Dame de Beauvais-Nangis, dont il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. JEAN, Prieur de la Chartreuse de Gaillon ;
3. JACQUES, Abbé de Saint-Michel en l'Herm, & de Notre-Dame de Ré, un des plus doctes de son tems ;
4. GEOFFROY, d'abord Religieux & Grand-Prieur de l'Abbaye de Saint-Denis, Abbé de Saint-Vincent & de Saint-Jean d'A[illegible], & [illegible] Evêque & Duc de Laon, Pair de France, mort le 28 Mai 1612 ;
5. LOUIS, Seigneur de Verton, tué au siège de Poitiers l'an [illegible] ;
6. JEANNE, femme, le 14 Mai [illegible], de *François d'Alonville*, Seigneur d'[illegible] ;
7. MARGUERITE, Abbesse de Prouins ;
8. & 9. YOLANDE & GENEVIÈVE, toutes deux Religieuses.

CLAUDE DE BILLY, Seigneur de Prunay-le-Gillon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes. Il fut tué à la bataille de Jarnac l'an 1572, par les Religionnaires, laissant de *Louise de Ligny* :

1. HÉLÈNE, Dame de Prunay-le-Gillon, femme de *Jean de Courtils*, Seigneur de [illegible] & [illegible], dont est sortie *Louise de Courtils*, Dame de Prunay-le-Gillon, femme de *Louis de Clère*, Baron de [illegible], oncle de *Louise de Clère* ;
2. Et MARIE, femme de *Jean*, VIe du nom, Baron de *Vieuxpont*, & de [illegible], fils de *Jean*, V^e du nom, Baron de *Vieuxpont*, & de *Françoise de Vaux*, Dame de [illegible]tines.

d. Et les Seigneurs d'*Antilly*, qui ont eu pour auteur JEAN DE BILLY, IVe du nom, troisième fils de JEAN III, Seigneur de Mauregard. Il vivoit en 1488.

N... DE BILLY, un de ses descendans au XVe degré, épousa *N...*, remariée à *Augustin Vitard-de-Passy*, & laissa :

1. CHARLES-ANTOINE, Seigneur d'Antilly, qui vivoit non marié le 27 Septembre 1725 ;
2. Et ALEXANDRE-FRANÇOIS DE BILLY, Chevalier de Saint-Louis, marié, en 1718, à *Louise-Geneviève le Mazier*, fille d'*Alexandre le Mazier*, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris.

Les armes de la branche aînée de BILLY sont : *vaire d'or & d'azur, à deux fasces de gueules*, que les autres branches ont écarte-

lées de celles d'*Ivort*, qui ſont: *d'or, à une croix alaiſée d'azur.*

BILLY, en Bourgogne: *d'argent, à trois merlettes de ſable, poſées 2 & 1.* (*Armor. de France*, reg. III, p. 1.)

BILLY, en Picardie, Election de Noyon: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une tête de bélier, le tout de même.*

BILLY: *de gueules, à deux jumelles d'argent, au chef échiqueté d'argent & d'azur.*

BINAN, en Comté, famille noble & ancienne, dont étoient:

Roland de Binan, Chevalier, en 1138, qui eut pour fille:

N... de Binan, femme, l'an 1147, de *Hugues de la Baulme*, IIIe du nom, Seigneur de la Balme-ſur-Cerdon, après le décès de laquelle il ſe fit Chartreux à Meyria. Il étoit fils de *Hugues de la Baulme*, IIe du nom, Chevalier.

Amé de Binan, Seigneur de Chamberia en Comté, en 1463, épouſa *Marie de Genoſt*, veuve d'*Antoine de Sachins*, Seigneur des Mares, & fille de *Jean de Genoſt*, Seigneur de la Feoles, & de *Louiſe de Marzé*.

Humbert de Binan, Seigneur de Chamberia en Comté, qui épouſa *Jeanne de Malain*, dont:

Pernette de Binan, femme, en 1504, d'*Amé du Saix*, Seigneur de Montgeffon, veuf de *Claudine de Poligny*, & fils puîné d'*Antoine du Saix*, Seigneur d'Arnens, & de *Jeanne de la Baulme-Perès*.

Claude de Binan, Seigneur de Chamberia en 1550, qui épouſa *Peronne de la Baulme*, fille de *Philibert de la Baulme*, Seigneur de Perès, & de *Françoiſe Damas*.

Et Guillaume de Binan, Seigneur de Chamberia.

C'eſt tout ce que nous ſavons de cette famille, qui portoit pour armes: *d'azur, à la bande crénelée d'or, accompagnée de ſept croiſettes recroiſettées au pied fiché de même, 4 & 3.*

BINDRAIS: *d'or, au lion de ſable.*

BINET, en Touraine, famille noble, dont étoit:

François Binet, reçu Chevalier de Malte en 1608. Le Grand-Maître *Aloph de Wignacourt* lui donna pour ſes bons ſervices une penſion de 300 *écus d'or*; & il fut gratifié par le Grand-Maître *Antoine de Paul*, ſon parent, d'une Commanderie de Grâce, dont il ne jouit pas long-tems, ayant été tué la même année au combat des Galères de Malte contre les Turcs devant Sarragoſſe en 1625, & dont on trouve les généalogies dans la *Nobleſſe de Touraine*, par l'Hermite Souliers.

Les armes ſont: *de gueules, au chef d'or, chargé de trois croix recroiſettées au pied fiché d'azur.* Deviſe: *ille vicit.* Cimier: *une femme en buſte, vêtue à l'antique, au milieu d'un bois de daim qu'elle tient de ſes mains.* Supports: *deux anges.*

BINET, Election de Valognes, Généralité de Caen en Normandie, annobli en 1509, qui porte: *de gueules, à deux barres d'argent, la première ſurmontée d'une roſe d'or, accoſtée de deux beſans auſſi d'or, la ſeconde côtoyée à dextre d'une feuille de chêne d'or, & à ſéneſtre d'une roſe de même.*

BINET: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef d'une étoile, & en pointe de deux épis poſés en pal, le tout de même.*

BINET, Seigneur de Baſſemaiſon: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BINOLAIS (la), en Bretagne: *d'or, à la faſce ondée de ſinople, chargée d'un cygne d'argent, & accompagnée de trois pattes de lion de ſable, 2 en chef & 1 en pointe.*

BINOLAYE (de la), Sieur des Vallées, ancienne Nobleſſe, Election d'Avranches, Généralité de Caen en Normandie, alliée à la famille *du Perron* par le mariage de Pierre de la Binolaye, avec *Jacqueline Davy*. Les armes: *d'argent, à la faſce ondée d'azur, chargée d'un cygne d'or, & accompagnée de trois membres de lion de ſable, 2 en chef & 1 en pointe.*

§ BINOS (de), famille noble, une des plus anciennes de la Haute-Guyenne, & du Comté de Comminge, diviſée en pluſieurs branches, dont quelques-unes ſont déjà éteintes, telles que celles de Binos-de-Gourdan, de Binos de Taillebourg & de Binos d'Arros, faute d'enfans mâles. De cette dernière eſt ſortie la branche de Binos du Jardin. Elles ſe ſont toutes alliées avec la meilleure nobleſſe de la province & des environs, & ont une origine commune, ayant porté les mêmes ar-

mes, auxquelles chaque branche a ajouté une distinction. Celles qui existent encore aujourd'hui sont : Binos de Signan, Binos de Baches, Binos de Bomparat & Binos du Jardin de l'Hopital. C'est de cette dernière dont nous allons donner la filiation, n'ayant point celle des autres.

Bertrand de Binos, qualifié noble, Seigneur d'Arros, demeurant au lieu d'Encausse, est mentionné dans un livre des fiefs-oublies, agriers & autres devoirs & redevances seigneuriales, à cause du cens & droits des héritiers de ce bien, pour s'en faire payer ; lequel livre fut autorisé par noble Charles, bâtard de Bourbon, Ecuyer, Seigneur d'Aigues-Chaudes, de Malause, Chambellan du Roi, Sénéchal de Toulouse & d'Albi, à la requisition dudit noble Bertrand de Binos, Seigneur d'Arras, le 5 mai 1492. Il acquit, par acte de 1506, passé devant *Bartier*, Notaire de la ville d'Apt, des biens, terres, moulins & les fiefs du Jardin & de l'Hôpital, de Marie de Galarcie, fille de noble Jean de Galarcie, & épouse de Jean de Lussan. Il eut pour fils :

Roger de Binos, Seigneur d'Arros, qualifié noble, qui fit son testament le 4 Juillet 1542, devant Figuery, Notaire de Sauveterre en Nébouzan, dans lequel il déclare être déja vieux ; il avoit été marié 1° à N... ; & 2° à *Béatrix de Martres*. Il eut du premier lit :

François, qui suit ;

Et du second :

Jean, auteur de la branche des Binos du Jardin, Seigneurs de l'Hopital, rapportée ci-après.

François de Binos, Seigneur d'Arros, institué héritier universel & général, par le testament de son père, eut pour fils :

Jacques de Binos, Seigneur d'Arros, qualifié noble, comme ses ancêtres. Sa fille, N... de Binos, héritière, a épousé noble *Jacques de Méritans*, d'une ancienne noblesse issue du Couserans.

BRANCHE

des Binos du Jardin, *Seigneurs de* l'Hopital.

Jean de Binos, qualifié noble, Sieur du Jardin, fils de Roger de Binos, Seigneur d'Arros, & de *Béatrix de Martres*, sa seconde femme, eut, par le testament de son père, les biens du Jardin, de l'Hopital & de Rieucazé. Il épousa, par contrat du 12 Janvier 1556, passé devant *Lodet*, Notaire de la ville de Saint-Gaudens, *Marguerite d'Uston de Cazeaux*, & en eut :

Roger de Binos, Sieur du Jardin, marié, par contrat du 11 Août 1584, passé devant *Piccote*, Notaire de Saint-Gaudens, avec *Anne de Latour*, dont :

Jean de Binos du Jardin, IIe du nom, qui épousa, par contrat du 18 Janvier 1626, passé devant *Duchen*, Notaire d'Encausse, *Bertrande de Vic*. Il eut :

Joseph de Binos du Jardin, Seigneur de l'Hôpital, maintenu dans sa noblesse, sur la production de ses titres, par jugement du 24 Novembre 1666 de *Claude Pellot*, Seigneur de Port-David, &c., Intendant de Guyenne. Il avoit épousé, par contrat du 19 Avril 1666, passé devant *Gaillard*, Notaire à Saleich, *Marguerite de Meritens*, dont :

Louis de Binos du Jardin, Seigneur de l'Hôpital, marié, par contrat du 22 Mai 1692, passé devant *Acque*, Notaire de Montespan, avec *Marie-Anne de Saint-Jean de Pointis*. Il eut :

Pierre-Paul de Binos du Jardin, Seigneur de l'Hopital, qui a épousé, par contrat du 15 Juillet 1758, passé devant *Adema*, Notaire de la ville de Saint-Gaudens, *Jeanne-Françoise Deveaux de Brouls*. Il a laissé :

Louis-Henri-Marie de Binos du Jardin, Seigneur de l'Hôpital.

Les armes : *d'or, à deux vaches passantes de sinople, au chef d'azur, chargé d'une roue de Sainte-Catherine d'argent.*

BINOT, famille noble, originaire de Bretagne & du Poitou, issue de Gilles Binot, Ecuyer, vivant en 1513, lequel descendoit d'un Gentilhomme, nommé Jean Binot, Ecuyer, Seigneur de Chaucheix ou Chauché en Poitou, qui vivoit en 1427, & qui s'est établie à Paris vers le commencement du dernier siècle.

Nicolas Binot, Chevalier, Seigneur de Touteville, de l'Hermine & des Brosses, Avocat au Parlement, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant du Grand-Louvetier de France, Grand-Prevôt de la Connétablie, & des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal, Militaire & Hospitalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, mort en 1709, & inhumé aux Minimes de Paris, où

il avoit fondé ſa ſépulture & une Chapelle. Il avoit été maintenu dans *ſa nobleſſe & ſes armoiries*, par Jugement des Commiſſaires du Roi du 21 Avril 1701. Il eut de *Catherine Emery*, auſſi enterrée dans la même Egliſe :

1. Louis-Gilles, Chevalier, Seigneur de Touteville, de Paſſy en Beauvoiſis, & de Chailli, né le 5 Mars 1671, Grand-Prevôt de la Connétablie en 1704 en ſurvivance de ſon père, & Commiſſaire de la Gendarmerie par proviſions du 26 Mars 1707, mort ſans laiſſer d'enfans de *Marie-Chriſtine Saconin-de-Bréfolles*, d'une noble famille du Bourbonnois ;
2. Jacques, Seigneur de Launoy, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Picardie, établi à Angoulême, qui eut de *Marguerite de Caſtain-Guerin :*

   Jean-Nicolas Binot-de-Launoy, ancien Garde du Roi, auſſi Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, marié ſans enfans ;
3. Henri, Seigneur de Chailli, Commiſſaire ordinaire des Guerres en Hainaut, mort ſans poſtérité de *N... de Gravefon ;*
4. N... Binot, Seigneur de Blaincourt, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Bourgogne, mort à Navarreins en Béarn, le 12 Septembre 1722, où il s'étoit marié, & a eu :

   N... Binot-de-Blaincourt, Capitaine réformé ;
5. Et Antoine, qui ſuit.

Antoine, Ier du nom, Seigneur de Villiers, Chevalier, Seigneur de Touteville en partie, & de l'Hermine, mort en 1744, qui épouſa *Marie-Marguerite Charpentier-de-Joſſigny*, morte en 1748, fille de *N... Charpentier-de-Joſſigny*, Chevalier, Seigneur de Courcelles & d'Augy, Intendant de l'Hôtel-Royal des Invalides, & laiſſa :

1. Antoine, IIe du nom, Seigneur de Villiers, Chevalier, Lieutenant de Cavalerie, & depuis Commiſſaire ordinaire des Guerres, tué au ſiège de Tournay, le 11 Mai 1745, ſans être marié ;
2. Et Hyacinthe, qui ſuit.

Hyacinthe Binot-de-Villiers, Chevalier, Seigneur d'Oſnières & de Touteville en partie, né à Paris le 23 Septembre 1719, & pourvu de la Charge de Commiſſaire de la Gendarmerie par proviſions du 14 Août 1749, a épouſé, le 9 Février 1750, *Françoiſe Paſquier*, fille unique de *Jean-Baptiſte Paſquier*, Avocat, Fermier-Général des Domaines de Lorraine, & de *Marguerite-Madeleine Daſſulle*, dont :

1. Antoine-Hyacinthe, Chevalier, né à Paris, le 2 Septembre 1753 ;
2. François-Paul-Madeleine, Chevalier, né à Dreux le 23 Septembre 1758, mort au mois d'Octobre 1758 ;
3. Françoise-Sophie, née à Paris le 18 Mars 1751 ;
4. Adélaïde-Marguerite, née à Paris le 7 Mai 1752, poſtulante dans l'Abbaye de Betomer, Ordre de Fontevrault ;
5. Anne-Amélie-Hyacinthe, née & morte en 1755 ;
6. Et Amélie-Hyacinthe, née à Dreux le 17 Mai 1756, morte le 3 Août 1760.

Les armes : *d'azur, à la biſſe d'argent, languée de gueules, tortillée en* 8 *de chiffre, & poſée en pal.*

BINTIN (de), Seigneur de Baſouges, près Hédé, en Bretagne : *d'or à une croix engrêlée de ſable.*

§ BIOLÉS, BIOULÉS & BIOLET, ancienne famille noble originaire de France, établie dans le Comtat Venaiſſin depuis plus de 350 ans, & qui a fait branche en Lorraine. *L'Hiſtoire de la nobleſſe du Comtat Venaiſſin* en fait mention par alliance, tom. IV, pag. 414 & 476.

Une branche qui s'établit dans la ville de Bonnieux en 1440, s'eſt éteinte dans la perſonne d'un Eccléſiaſtique qui a fait beaucoup de bien à l'Égliſe & à l'Hôpital de Bonnieux. Elle y a donné des Conſuls & des Viguiers dans des tems même aſſez orageux, & y a poſſédé pluſieurs Terres du nom de Bioulés, qui ſont ſorties de la famille : on voit encore les débris d'un ancien château ſitué au haut de la montagne, qui lui appartenoit.

Une autre branche établie à l'Isle, Diocèſe de Cavaillon, remonte à Raymond de Biolés, qui paſſa un bail emphytéotique, d'un certain bien qu'il poſſédoit, à un nommé Bernard, le 15 Septembre 1524, & épouſa *Catherine de Guyars*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

Jean-Joseph de Biolés, qui continua la poſtérité à l'Isle, & laiſſa de ſon mariage :

Antoine de Biolés, qualifié *Meſſire* dans les actes de baptême de tous ſes enfans, qui mourut en 1572, au ſervice du Roi, dans la guerre contre les Huguenots. Il avoit épouſé

Jacquette Mercier, qui vécut plus de 40 ans après lui, & fut tutrice de ses enfans :

1. René, qui suit ;
2. Sauveur ;
3. Esprit, auteur d'une branche établie en Lorraine, rapportée ci-après ;
4. & 5. Etienne & Régnier ;
6. Anne, mariée à *N... de Pélissier*, de Carpentras ;
7. Et Marie-Madeleine de Biolés, mariée au Marquis de *Ravana*, de l'Isle.

René de Biolés, qualifié Capitaine dans plusieurs actes, servit plus de 50 ans, tant en France, que dans les pays étrangers, & mourut avant le 5 Avril 1636, suivant une lettre de *Gabriel de Magnaty*, Prieur de la Chartreuse de Melun, dont il avoit épousé la sœur, nommée *Françoise de Magnaty*. Leurs enfans furent :

1. Esprit, qui suit ;
2. Claude, qui fit plusieurs campagnes en Flandre, en Piémont & en Lorraine, & mourut en 1627 ;
3. François, mort Religieux Carme ;
4. François-Mathieu, dont on ignore la destinée ;
5. Et Françoise de Biolés, mariée, le 28 Octobre 1636, à noble *Didier Bruni*, fils du Capitaine *Fouque Bruni*.

Esprit de Biolés, Ecuyer, servit long-tems sous les Rois Louis XIII & Louis XIV, & obtint sa retraite vers 1650. Il avoit épousé, par contrat passé en 1643, devant *Jean Cadecombe*, Notaire à Bonnieux, *Marguerite de Tulle*, d'une ancienne famille noble, dont il est parlé dans l'*Histoire du Comtat Venaissin*. De ce mariage vinrent :

1. Mathieu, mort sans alliance ;
2. Joseph, qui suit ;
3. & 4. Marguerite & Marie de Biolés, mortes sans avoir été mariées.

Joseph de Biolés, Ecuyer, fut pendant plus de 20 ans Consul de Labrière, & s'acquitta si dignement de cet office, qu'il s'attira la considération & l'estime de tous les habitans, surtout pour leur avoir conservé la jouissance de la forêt de la montagne de Labrière, dont les Seigneurs Gentilshommes du lieu vouloient les priver en 1728. Il avoit épousé *Marie-Delphine de Porte*, dont :

1. François-Jacques, qui suit ;
2. Joseph, Ecuyer, vivant en 1778, qui n'a qu'un fils ;
3. Toussaint, Prêtre, mort le 2 Février 1745, âgé de 27 ans ;
4. Marguerite, morte sans alliance ;
5. Catherine, morte jeune ;
6. Et Marie-Madeleine de Biolés, morte aussi sans alliance.

François-Jacques de Biolés, Ecuyer, baptisé le 26 Mars 1700, mort en 1770, avoit épousé, en 1739, *Marie-Françoise Durand*, de laquelle il eut :

1. Joseph-René de Biolés, Ecuyer, né le 11 Janvier 1741, non encore marié, qui a obtenu un certificat, le 24 Juillet 1775, de plusieurs Gentilshommes de la province, qui attestent son ancienne noblesse ;
2. François-Marie-Casimir, mort jeune ;
3. Louis-Eugène, non encore marié ;
4. Marie-Françoise, mariée à Messire *Joseph Traversin*, arrière-petit-fils du Capitaine *Traversin*, qui entra au service du Pape, dans le Comté, & se maria à Maubec, diocèse de Cavaillon, où il vivoit noblement ;
5. Et Marie de Biolés, morte jeune.

Branche établie en Lorraine.

Esprit de Biolés, Ecuyer, troisième fils d'Antoine & de Jacquette Mercier, alla s'établir en Lorraine, où il entra au service de Charles III, Duc de Lorraine & de Bar, en qualité d'Archer de ses Gardes-du-Corps, après avoir fait ses preuves de noblesse, dont il obtint confirmation pour lui & ses enfans nés ou à naître, par Lettres-Patentes de ce Prince données à Nancy le 3 Juin 1601, déposées au trésor des Chartes de Lorraine, fol. 68, pag. 10 ; une copie de ces lettres a été collationnée par les Chevaliers-Conseillers, Maîtres en la Chambre des Comptes de Lorraine, & délivrée, le 26 Juin 1778, & scellée du grand sceau de la Chambre, à Joseph-René de Biolés, Ecuyer. Esprit de Biolés fut fait ensuite Gentilhomme de la Chambre du Duc Charles III, & avoit épousé, N... *Vion*, d'une ancienne Noblesse de Lorraine, dont :

1. Sauveur de Biolés ;
2. & 3. Esprit & François, mentionnés dans le *Nobiliaire de Lorraine*, par Dom Pelletier, Curé de Senones ;
4. Et Marie-Anne de Biolés.

Nous ignorons la postérité de ces enfans, & tout ce que nous savons, c'est que cette branche s'est éteinte dans ce siècle, & n'a formé tout au plus que trois ou quatre degrés. La branche aînée, dont les alliances sont avec les Maisons d'*Inguimbert*, de *Rabasse* & plu-

ſieurs autres, portoit, ſuivant l'Abbé Pithoncurt, pour armes : *de gueules, au château d'or, donjonné de trois tours de même.*

Celle établie en Lorraine portoit à peu près mêmes armes, & la branche qui ſubſiſte, établie à Labrière, diocèſe de Cavaillon, & qui remonte à RAYMOND DE BIOLÉS, porte : *écartelé, au 1 de gueules, au lion d'or, couronné de même, entouré de treize beſans d'argent ; au 2 d'azur, chargé d'une étoile d'argent & d'une croix d'or en pal renverſée, accoſtée de deux pommes de même, tigées & feuillées de ſinople, & quatre points, 2 en chef à côté de l'étoile, & 2 en pointe à côté de la croix ; au 3 d'azur, à une étoile d'or en cœur, entourée de cinq trèfles de même, 2, 2 & 1 ; & au 4 de gueules, au château d'or, donjonné de trois tours de même.* Supports : *deux lions.*

Article dreſſé ſur les titres originaux & pluſieurs papiers de famille communiqués.

BIONCOURT, Maiſon noble de nom & d'armes, éteinte depuis long-tems, qui a eu ſes alliances avec celle *du Châtelet*, par le mariage de JACQUETTE, Dame DE BIONCOURT, avec *Pierre du Châtelet*, fils de *Pierre-Liébaut*.

ANDRÉ DE BIONCOURT, fils de GEOFFROY, & de *Catherine de Lénoncourt*, laiſſa de *Laurette de Haraucourt* :

1. HELVIDE, mariée à *Huart de Serrières* ;
2. Et JEANNE, qui épouſa *Henri de Guermanges*, dont la poſtérité poſſéda les Seigneuries de BIONCOURT, & de Guermanges juſqu'en 1540, que *Huart de Guermanges* ne laiſſa d'*Alix de Liocourt*, que *Françoiſe de Guermanges*, laquelle porta ces Seigneuries dans la maiſon de *Cuſtine*.

Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur.*

BIONNEAU, famille originaire du Poitou.

I. ANDRÉ DE BIONNEAU eut, entr'autres enfants, de *Perrette Cheſnier* :

II. JEAN DE BIONNEAU, qui ſuivit le Baron de la Garde, Général des Galères de France, & s'établit à Marſeille, où il ſe maria. Il fut reçu Secrétaire de la Chambre du Roi en 1590 ; fit ſon teſtament en 1600, & mourut peu après. Il épouſa, par contrat du 28 Décembre 1555, *Douce Gantelme*, & laiſſa :

1. ANTOINE, Tréſorier de France, mort ſans poſtérité ;
2. FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. JEAN, qui a ſuccédé à la charge de Tréſorier de France qu'avoit ſon frère, & mourut auſſi ſans poſtérité ;
4. ANNE, épouſe de *Claude de Chabannes*, Conſeiller du Roi, & ſon Médecin ordinaire ;
5. Et MADELEINE, mariée, en 1595, avec *Claude de Boiſſon*, Auditeur en la Chambre des Comptes d'Aix.

III. FRANÇOIS DE BIONNEAU, Ier du nom, Ecuyer, pourvu du même Office que ſes frères, fut encore Receveur-Général de la Marine du Levant, & Contrôleur-Général du Taillon. Il acquit la Baronnie d'Airagues du Marquis de Trans, le 17 Novembre 1628 ; & fit ſon teſtament le 18 Avril 1639. Il épouſa, le 28 Juin 1597, *Théodore-Lucrèce de Gerente*, des Seigneurs de *Carri*, & laiſſa entr'autres enfans :

IV. FRANÇOIS DE BIONNEAU, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur & Baron d'Airagues, qui commandoit une Galère du Roi en 1636. Il étoit Capitaine de Cavalerie en 1639, & ſuccéda à l'office de ſes ayeux en 1641. Il fut marié, 1° en 1630, à *Marquiſe de la Cépède-de-Gaſſin*, fille de *Pierre*, Seigneur de Peipin, & de *Louiſe de Félix-la-Reinarde* ; 2° en 1633, à *Marie de Grille*, fille de *Charles*, Seigneur d'Eſtoublon, & de *Blanche de Forbin-Soliers* ; 3° & *à Gabrielle de Cabre*, fille de *Jean de Cabre*, Seigneur de Roquevaire, & de *Marguerite de Foreſta*. Il n'eut de ſon premier mariage que :

1. MARGUERITE, mariée avec *Jean-Baptiſte du Pujet*, Seigneur de Ramatuelle, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

Du ſecond lit naquit :

2. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit.

Et du troiſième vinrent :

3. & 4. JEAN-BAPTISTE & NICOLAS, qui ont fait tige à Marſeille ;

Et pluſieurs filles, l'une deſquelles, nommée CLAIRE, fut mariée à noble *Jules de Garnier*, Officier de Galères.

V. JEAN-FRANÇOIS DE BIONNEAU, Chevalier, Seigneur & Baron d'Airagues, épouſa, par contrat du 26 Mars 1661, *Jeanne de Libertat*, fille de noble *Pierre de Libertat*, Capitaine de la Porte-Royale de Marſeille, & de Dame *de Marſeille-de-Boiſſon-Merveille*, dont il eut entr'autres enfans :

VI. JEAN-BAPTISTE DE BIONNEAU, Chevalier, Seigneur & Baron d'Airagues, qui fut élu premier Conſul d'Aix, Procureur du pays aux années 1717 & 1718. Il a laiſſé entr'autres enfans :

1. Etienne-Joachim, qui fuit;
2. & 3. Et deux autres fils, dont l'un eſt Major à Bayonne, & l'autre à Lille en Flandre, & tous les deux Chevaliers de Saint-Louis.

VII. Etienne-Joachim de Bionneau, Chevalier, Seigneur & Baron d'Aragues, a épouſé *Sybille d'Anſelme*, de la ville d'Avignon, & en a :

VIII. N... de Bionneau, Chevalier, encore jeune.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, chargée de deux croiſſans de gueules, accompagnée en chef de trois étoiles d'or, & en pointe d'un vol d'argent.*

BIORD, en Provence, famille établie à Arles depuis 300 ans, & originaire d'Italie.

I. Jacques de Biord, en latin Biordi, eut pour fils :

II. Jean de Biord, Docteur en l'Univerſité de Paris en 1491, qui fut reçu Lieutenant du Juge des premières Appellations d'Arles vers 1497, & marié 1° avec *Louiſe de Layet* ; & 2° avec *Madeleine de Veteris*. Il eut du premier lit :

1. François, qui ſuit.

Et du ſecond :

2. Et Marie, mariée, en 1585, avec *Jacques d'Almerand*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Rhemi.

III. François de Biord, Ier du nom, fut Lieutenant-Principal au Siege d'Arles, & marié 1° à *Madeleine de Bache*, de laquelle il n'eut point d'enfans, & 2° en 1584, à *Honorée de Sommaty*, fille de *François*, Seigneur du Caſtelar, Conſeiller au Parlement d'Aix, & d'*Adrienne d'Arbaud*. De ce dernier mariage il eut :

IV. Pierre de Biord, qui fut reçu dans l'Office de Lieutenant-Principal, que ſon pere avoit exercé, & épouſa, par contrat du 8 Octobre 1581, *Catherine de Forbin*, des Seigneurs de *la Barbin*. Il laiſſa :

1. Palamède, qui ſuit ;
2. François, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1603 ;
3. & 4. Et deux filles, mariées dans les Maiſons de *Cadenet*, *Tamarelet*, & de *Roux-Targues*.

V. Palamède de Biord épouſa, en 1615, *Chrétienne de Caſtillon*, fille de *François*, Seigneur de Cucuron, & de *Jeanne de Sabran*. Il eut entr'autres enfans :

1. François qui ſuit ;
2. Et Honoré, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1628. Il ſe diſtingua dans les Troupes du Roi, & reçut en diverſes occaſions pluſieurs bleſſures.

VI. François de Biord, IIe du nom, Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1655, épouſa, au mois de Juin 1635, *Pierrette de Cays*, fille de *Gilles*, & de *Julie des Porcellets*. Il eut :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. Et François, IIe du nom, reçu Chevalier de Malte le 26 Avril 1658.

VII. Joseph de Biord épouſa, le 26 Mai 1663, *Anne de Léotaud*, dont il eut :

VIII. Honoré de Biord, qui a laiſſé, de N... *de Couvet d'Ormeſon*, des enfans dont les deſcendans ſoutiennent à Arles la nobleſſe de leurs aïeux.

Cette famille fut maintenue dans *ſa nobleſſe* par les Commiſſaires du Roi, députés pour la vérification des titres de nobleſſe en 1667.

Les armes : *d'azur, à trois pals d'or, à la faſce de gueules, brochante ſur le tout, & chargée de trois molettes d'éperon d'or.*

BIOTIERE, en Bourbonnois. Cette nobleſſe paroît avoir pris ſon nom du Château de *Biotiere*, ſitué dans la Paroiſſe de Bayet-la-Grue, près de Moulins, dans laquelle elle a poſſédé des biens pendant pluſieurs ſiècles.

I. Guillot de Biotiere, Ecuyer, vivoit au commencement de 1400. Il donna quittance le 22 Décembre 1419 de la dot de la femme qui étoit de la Maiſon de *Chapellés*, auſſi du Bourbonnois, & éteinte depuis long-tems. Il peut avoir été pere de :

II. Jean de Biotiere, Ier du nom, Ecuyer, qui épouſa, par contrat du 4me Août 1452, *Gabrielle de Marçay*, fille de *Philippe*, Seigneur de *Marçay*, lequel, en lui donnant ſa fille, la fit héritière de la Terre de ſon nom, & de tous ſes autres biens, excepté de la quatrième partie, qu'il réſerva à ſon fils, *Louis de Marçay*, avec clauſe que ce quart reviendroit à la fœur, au cas qu'il mourût ſans enfans. Ce contrat a été préſenté à M. de *Clairambault*, qui en a pris copie. La Terre de *Marçay* eſt demeurée depuis ce tems dans la Maiſon de Biotiere, & n'en eſt ſortie qu'en 1725, que mourut Anne-Elisabeth de Biotiere, dernière de ſa branche, veuve de *Martin de Rollat*, Seigneur de Varennes. Cette Terre vient de rentrer, par acquiſition (en

Juillet 1760), à M. le Marquis de *Tilly*, rapporté ci-après. JEAN DE BIOTIÈRE eut entr'autres enfans :

III. PHILIPPE DE BIOTIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Marçay, qui épouſa, en 1497, *Jacquette de Maſgilbert*, & en eut :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. & 3. JEAN & ANNE, vivans en 1540.

IV. CLAUDE DE BIOTIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Marçay, partagea avec ſon frère & avec ſa ſœur les biens qu'ils avoient à Buxières en 1540, & laiſſa d'*Antoinette de Brandons* :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JACQUES, Seigneur de la Motte, qui, d'*Anne de Saint-Aubin*, eut ANNET DE BIOTIÈRE, ayeul de LOUIS, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. *Lambert-d'Herbigny*, Intendant de Moulins en 1667 ;
3. PHILIPPE, Seigneur des *Iſſarts*, qui a fait un rameau, éteint vers la fin du dernier ſiècle ;
4. IMBERT, Seigneur de Pochonnière, & en partie de Marçay, chef de la branche des Seigneurs de *Pochonnière*, rapportée après celle de ſon frère aîné ;
5. Et PIERRE, dit *le jeune*, qui épouſa *Antoinette de Chaſſi*, qui le rendit père de FRANÇOIS DE BIOTIÈRE, Ier du nom, Seigneur de Chevronne en Berry, lequel eut pour fils EDME DE BIOTIÈRE. Celui-ci fut père de FRANÇOIS DE BIOTIÈRE, IIe du nom, Seigneur du Pleſſis & de Chevronne, qui, ſe voyant ſans enfans, donna ſes biens à LOUIS DE BIOTIÈRE, ſon parent, en 1702.

V. FRANÇOIS DE BIOTIÈRE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Marçay, épouſa, en 1566, *Marie de la Rivière*, & en eut :

VI. JEAN DE BIOTIÈRE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Marçay, qui, de *Catherine de Rollat*, fille d'*Alexandre de Rollat*, & de *Françoiſe de Beaucaire*, eut entr'autres enfans :

VII. FRANÇOIS DE BIOTIÈRE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Marçay, qui laiſſa d'*Euchariſtie de Villelume* :

VIII. ANNE-ELISABETH DE BIOTIÈRE, qui fut mariée à *Martin de Rollat*, Seigneur de Varennes.

SECONDE BRANCHE.

V. IMBERT DE BIOTIÈRE, Seigneur de Pochonnière, & en partie de Marçay, quatrième fils de CLAUDE, Seigneur de Marçay, & d'*Antoinette de Brandons*, épouſa, en 1586, *Anne de Foreſt*, & en eut :

VI. CHARLES DE BIOTIÈRE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Pochonnière, de la Livière, & en partie de Marçay, qui fut Officier de la Compagnie des hommes d'armes du Comte de Soiſſons. Il épouſa, en 1616, *Madeleine de Grangier*, qualifiée, dans l'acte de ſa tutelle du 23 Mai 1601, couſine maternelle de *Chrétien de Lamoignon*, Conſeiller au Parlement. Elle étoit fille de *Blaiſe de Grangier*, Ecuyer, Seigneur des Chapelles, de la Breteſche, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & de *Marguerite de Soulfour*. De ce mariage ſont venus :

1. GILBERT, qui ſuit ;
2. ANTOINE, Seigneur de Pochonnière, marié à GILBERTE DE BIOTIÈRE, dont ANTOINE DE BIOTIÈRE, qui épouſa *Suſanne de Villelume*, & en eut une fille, mariée à *N.... de Chambon*, Seigneur de Marcillac ;
3. Et PIERRE, qui eut pour fils LOUIS DE BIOTIÈRE, à qui FRANÇOIS DE BIOTIÈRE, *le jeune*, fit donation de ſes biens, ſitués en Berry, marié, par contrat du 15 Décembre 1702, à *Marie de la Chaſtre*, de la branche de *Bruillebaut*.

VII. GILBERT DE BIOTIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Pochonnière, de Chaſſincourt & de la Buxière, épouſa, par contrat du 3 Février 1648, *Madeleine de Bayard*, fille de *Thomas de Bayard*, Ecuyer, Seigneur de Neuville, & de *Gabrielle de la Roque*. De cette alliance vint :

VIII. GASPARD DE BIOTIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Chaſſincourt & de Pochonnière, qui épouſa, par contrat du 25 Mars 1687, *Catherine de Villelume*, fille de *Nicolas-Louis*, Seigneur de la Roche-Othon, &c., dont :

1. NICOLAS-LOUIS, qui ſuit ;
2. LOUIS, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, marié, ſans enfans, à Lille en Flandre, le 17 Avril 1730, à *Marie-Thérèſe de Renaud* ;
3. Et CLAUDE, Chevalier de Malte de minorité, tué au ſiège de Fribourg en 1744, étant Lieutenant des Grenadiers au Régiment du Perche.

IX. NICOLAS-LOUIS DE BIOTIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Chaſſincourt, Pochonnière, &c., Capitaine au Régiment de Bourbonnois, Chevalier de Saint-Louis, premier Lieutenant des Gardes-du-Corps de la feue Reine d'Eſpagne, épouſa, en 1723, *Eliſabeth Rouſſel-de-Tilly*, fille du Gouverneur de Mauléon, & ſœur du Marquis de *Tilly*, Conſeiller d'E-

tat, Maréchal-de-Camp, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, ci-devant Miniſtre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Electeur Palatin & de M. l'Evêque d'Orange, & du Chevalier de *Tilly*, Capitaine des Carabiniers, & Chevalier de Saint-Louis, tué à la Bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745. De ce mariage eſt venu :

X. Charles de Biotière, IIe du nom, Ecuyer, appelé *le Chevalier de Tilly*, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, né le 28 Juillet 1728, depuis appelé *le Marquis de Tilly*, enſuite Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres, fait Colonel du Régiment de Médoc, Infanterie; Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier des Armées du Roi, le 1er Décembre 1762; a eu l'honneur d'être chargé par le Roi, qui commandoit ſon Armée en perſonne après la bataille de Fontenoy, gagnée le 11 Mai 1745, pour diſtribuer une ſomme conſidérable à ceux des peuples de Fontenoy & d'Antoing, qui avoient le plus ſouffert de la bataille. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Mathis* & *Maquer*, Conſeillers du Roi, Notaires au Châtelet de Paris, le 9 Février 1758, ſigné par Monſieur & Madame les Duc & Ducheſſe d'Orléans, & célébration le 9 Mars 1758, dans la Chapelle de l'Hôtel de Duras à Paris, *Marie-Anne de Durfort-de-Deyme-de-Rouzine*, préſentée à Leurs Majeſtés & à la Famille Royale le 1er Février 1761, par Madame la Maréchale de Duras, fille de *Pierre de Durfort*, Seigneur de Rouzine & de Verniole, & d'*Anne Donnadieu*. De ce mariage ſont nés :

1. Jean-Louis-Auguſte, né le 1er Août 1761;
2. Et Marie-Françoiſe-Antoinette, née le 28 Décembre 1758.

Cette généalogie a été dreſſée en Décembre 1754 ſur l'expédition des titres, faite d'après les Regiſtres de la Chambre de l'Election de Montluçon.

Les armes : *d'azur, à une roſe d'or, feuillée de ſinople, poſée au milieu de l'écu, accompagnée en pointe d'une croix ancrée d'argent, au chef de même, chargé d'un lion d'azur, armé & lampaſſé de gueules.* Supports : *deux lions.* Cimier : *un lion iſſant de même.* Deviſe : *tam Fortis, quam Nobilis.*

* BIOULE, Terre & Seigneurie en Quercy, Diocèſe de Cahors, qui fut érigée en Comté en 1610 en faveur d'*Antoine de Cardaillac-de-Lévis*, qui eut pour héritier ſon frère *Louis*, Marquis de *Cardaillac*, Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc, & Chevalier de ſes Ordres, décédé ſans poſtérité en 1666.

Le petit-neveu de celui-ci, *Triſtan du Faur*, Seigneur de Saint-Jory, devint *Comte de Bioule* & Marquis de Cardaillac.

Son fils *Jacques-Louis du Faur*, mort en 1708, eſt père de :

Triſtan du Faur-de-Cardaillac, Marquis de Cardaillac, Comte de Bioule, Baron de Saint-Jory, marié, le 20 Octobre 1739, avec *Marthe-Henriette du Bourg-Cavègnes*, fille de *Jean-Mathias*, Seigneur de la Peyrouſe, iſſu d'*Antoine du Bourg*, Chancelier de France en 1535, & de *Louiſe de Quintin-de-Beaujeu*. Voyez CARDAILLAC.

BIRAGUE, ancienne Maiſon du Milanois, qui a donné un Chancelier-Garde-des-Sceaux de France, & un Cardinal Evêque de Lavaur.

Imhof, généalogiſte Italien, p. 41 fait deſcendre cette Maiſon de Mafiol de Birague, Tréſorier & Maître du Palais de Philippe-Marie, Vicomte de Milan, vivant en 1412 & 1433. Cet auteur lui donne pour fils :

1. André, Gouverneur d'Alexandrie;
2. Et Antoine, qui ſuit.

Antoine de Birague, Maître du Palais de Philippe, Duc de Milan, fut marié à *Iſabelle Soriea*, dont il eut :

1. Jean-Paul, mort ſans enfans;
2. Et Jean-Pierre, dit *Pierre*, qui ſuit.

Pierre de Birague, Seigneur d'Ottabiano, eut entr'autres enfans, d'*Iſabelle Lampognani* :

1. Erasme, Seigneur d'Ottabiano, qui a laiſſé poſtérité;
2. Et Galeas, qui ſuit.

Galeas de Birague s'empara de Valence ſur le Pô, pour le Roi François Ier en 1523, & ayant quitté le parti du Roi pour prendre celui de l'Empereur, il fut fait Gouverneur de Pavie. Le Comte de Saint-Paul la reprit ſur lui. D'*Antoinette Trivulce*, il eut entr'autres enfans :

René de Birague, Patrice Milanois, né à Milan le 2 Février 1506, qui fut envoyé vers le Roi François Ier pour affaires importantes. Ce Prince le retint à ſon ſervice, le pourvut d'une charge de Conſeiller, & le mit de ſon

Conſeil Privé. Le Roi HENRI II le fit Surintendant de Juſtice, & premier Préſident au Sénat de Turin, dont il avoit encore la qualité le 17 Octobre 1560. Il fut auſſi Lieutenant-Général au Gouvernement de Piémont. Le Roi CHARLES IX le naturaliſa *François* avec ſa fille unique au mois de Septembre 1565; l'établit Gouverneur en Lyonnois, Forez & Beaujolois, & lui donna enſuite les Sceaux, qu'il tint plus de deux ans avant d'en être pourvu en titre; il en prit des Lettres de proviſions les 6 & 19 Février 1573; & après la mort du Chancelier de l'Hôpital, il fut fait Chancelier le 17 Mars ſuivant. Le Roi CHARLES IX étant mort, ſon ſucceſſeur HENRI III étant encore à Cracovie en Pologne, lui manda le 14 Juin 1574 de ſceller les Lettres de la Régence de la Reine-Mère. Il fut déchargé des Sceaux en 1570, fait Cardinal le 12 Février 1570, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit. Il étoit, lors de ſon inſtitution, Evêque de Lavaur, Abbé de Flavigny & de Longpont, de Saint-Pierre de Sens, & Prieur de Souvigny. Il mourut à Paris le 15 Novembre 1582. Cette Maiſon a formé pluſieurs branches.

1° Les Seigneurs d'*Entrames*, éteints dans CHARLES-JACQUES DE BIRAGUE, Baron d'Entrames, dit *le Marquis de Birague*, mort en 1723. La Seigneurie d'Entrames, près Laval, a paſſé à la branche de *Maillé-la-Tour-Landry*, dont la femme de l'aîné du nom de *Maillé*, fille du Marquis de Jaleſnes.

2° Les Comtes de *Viſque*, branche établie en Piémont, & qui ſubſiſte dans LOUIS DE BIRAGUE, né au mois d'Octobre 1719.

3° Les Comtes de *Roaſche*, ſortis des Comtes de *Viſque*, dont le dernier JEAN-BAPTISTE-PHILIBERT DE BIRAGUE, Comte de Roaſche, Gentilhomme de la Chambre d'AMÉDÉE-MAURICE DE SAVOIE, Prince de Carignan, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice, vivoit non marié en 1720.

4° Et les Marquis de *Rocavione*, dont le dernier, JOSEPH-MARIE DE BIRAGUE, dit *le Marquis de Birague*, étoit au mois de Juillet 1725, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au ſervice du Roi de Sardaigne. Voyez ſur cette Maiſon, Imhoff & le P. Anſelme.

Les armes de cette Maiſon : *d'or, à trois faſces bréteſſées & contrebréteſſées de gueules, de cinq pièces chargées chacune d'un trèfle d'or.*

BIRAGUES : *d'argent, à la faſce bréteſſée & contrebréteſſée de ſable.*

*BIRAN, ancienne Baronnie dans le Bas-Armagnac, poſſédée dans le dernier ſiècle par *Antoine*, Seigneur de *Roquelaure*, Baron de Laverdeux, Maréchal de France, Sénéchal & Gouverneur des Pays de Rouergue & de Foix. Cette Baronnie fut érigée en 1630 en *Marquiſat*, par Lettres de LOUIS XIII, en faveur de *Louis de Roquelaure*, fils d'*Antoine*.

Ce Marquiſat a paſſé dans la Maiſon de *Rohan-Chabot*, par le mariage de *Françoiſe de Roquelaure*, accordé, en 1708, avec *Louis-Bretagne-Alain de Rohan-Chabot*, Duc de Rohan, Pair de France.

Le Duc de *Rohan*, leur fils, l'a vendue en 1756 à *Jean-Antoine de Riquetti*, Marquis de Mirabeau. Voyez RIQUETTI.

La Terre de Biran a donné le nom à une famille diſtinguée par ſon ancienneté, ſes alliances & ſes ſervices militaires, de laquelle étoit :

N... DE BIRAN, Comte de Goas, Colonel du Régiment de Bourbonnois, & Brigadier d'Infanterie, qui fut tué en Août 1747 à l'attaque des retranchemens près d'Exiles (*Tabl. gén.* part. VIII).

Les armes : *d'or, à trois cornettes de ſable, becquées & membrées de gueules, poſées* 2 & 1.

BIRKENFELD, branche cadette de la Maiſon Palatine SIMMAREN, ſéparée dès la fin du XVe ſiècle. Cette branche poſſéda *Birkenfeld* au XVIe ſiècle, & a eu auſſi le Duché de Deux-Ponts. Cette branche eſt aſſez étendue, & a beaucoup de Princes. Voyez BAVIÈRE.

BIRÉ, nobleſſe d'ancienne extraction, originaire de la Bretagne. Suivant l'arbre généalogique dreſſé ſur les titres en 1753 par *Chevillard*, le premier de ce nom eſt :

I. ANTOINE DE BIRÉ, qui vivoit en 1240. Il eut d'*Anceline Bâtard* :

1. JOHAN, qui ſuit ;
2. Et ROLAND ; JOHAN, ſon frère aîné, lui donna, le 4 Septembre 1302, le lieu du Corau, pour ſon partage dans les ſucceſſions de ſes père & mère, ſuivant l'aſſiſe du Comte GEFFROY.

II. JOHAN DE BIRÉ, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de la Grenotière, épouſa *Marie Charbonneau-de-Leſcharie*, dont :

1. Michel, qui suit ;
2. Et Jeanne, mariée à *Jean de Fontaines*, Ecuyer, Sieur de la Grée.

III. Michel de Biré partagea avec sa sœur, le 18 Juin 1375. Il étoit marié avec *Thiessaine Garnier*, comme il paroît par une transaction du 4 Juin 1352 entre lui & *Johan Garnier*, Seigneur de la Barissière, son beau-frère. Il eut :

IV. Johan de Biré, IIe du nom, qui fut Maître d'Hôtel du Comte de Richemont, frère du Duc de Bretagne, & ensuite Gentilhomme servant du Comte Johan de Bretagne ; les provisions sont datées du 10 Février 1424. Il épousa *Marie le Feron*, & laissa :

V. Thomas de Biré, Ier du nom, qui s'allia à *Jeanne de la Lande*. En faveur de ce mariage, François, alors Comte de Montfort, lui accorda le 4 Février 1437 les provisions de Charge d'*Ecuyer d'Ecurie* & à son épouse celles de *Demoiselle de la Comtesse* de Montfort. Ils eurent pour enfans :

1. Johan, qui suit ;
2. Johan *le jeune*, Sieur de la Touche ;
3. Olivier, Sieur de la Jarrie ;
4. Et François, Sieur de la Fuschère.

VI. Johan de Biré, IIIe du nom, Sieur de la Grenotière & de la Doucinière, fut en 1484 Gentilhomme servant du Duc de Bretagne. Le Duc François le fit mettre en prison pour être entré dans le Château de Nantes à main armée avec le Prince d'Orange & le Sire de Rieux. Il fut un des principaux auteurs du supplice de Landais, Favori & premier Ministre de ce Duc. Il obtint de ce Prince le 25 Février 1485 des Lettres d'abolition sur le tout. De *Françoise de Poydras*, il eut :

VII. Thomas de Biré, IIe du nom, qui épousa *Catherine Eder*, dont il eut :

1. Jacques, qui suit ;
2. Et Guillaume, dont la postérité sera rapportée ci-après.

VIII. Jacques de Biré, Seigneur de la Grenotière, donna à son fils Michel, le 17 Octobre 1545, procuration pour demander le retrait lignager du lieu de la Doucinière.

IX. Michel de Biré, son fils, épousa *Jeanne le Roy*, fille de *N... le Roy*, Comte de Rouville & de Clinchamp, Capitaine de 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, dont :

1. Jehan, qui suit ;
2. Et Pierre, Seigneur de la Doucinière.

X. Jehan de Biré, IVe du nom, Sieur de la Grenotière, épousa *Thiennette Daviaud*, qui resta veuve mère de

1. Pierre ;
2. 3. & 4. [illegible], Marie & [illegible], desquels Pierre de Biré, leur oncle, fut curateur.

On n'a pas pu suivre la filiation de cette branche, celui qui la représente n'étant pas dans le Royaume, & n'ayant pu avoir communication de ses titres.

SECONDE BRANCHE.

VIII. Guillaume de Biré, frère puîné de Jacques, & second fils de Thomas, IIe du nom, & de *Catherine Eder*, épousa, par contrat du 21 Septembre 1528, *Guillemette Mauxion*. De ce mariage naquit :

IX. François de Biré, fils unique, qui, par contrat du 8 Mars 1563, s'allia avec *Louise de Mirande*, & eut :

X. Philippe de Biré, Sieur de la Senaigerie, marié, par contrat du 28 Février 1601, à *Elisabeth de Brenezay*. Ils acquirent l'un & l'autre, par contrat du [illegible] Juin [illegible], la Terre & Seigneurie de Jasson, & ils en rendirent hommage au Roi le 21 Juin [illegible]. De leur mariage naquirent :

1. [illegible] hommage au Roi le 10 Mai 1638 des Terres de la Senaigerie, Jasson & Maisnes ;
2. Bernardin, qui suit ;
3. Et Guillaume, rapporté après la postérité de son frère.

XI. Bernardin de Biré, en faveur duquel son frère aîné se démit de tous ses biens échus, épousa, par contrat du 29 Janvier 1643, *Gabrielle le Lou*, fille de *Pierre*, & de *Louise Hus*, de laquelle naquit :

XII. Mathurin de Biré, Sieur de la Senaigerie, baptisé le 29 Octobre [illegible], & marié, le 30 Mars [illegible], à *Anne Gazet*, fille d'*André Gazet*, Ecuyer, & de *Michelle Cailleteau*. Ils eurent :

XIII. René de Biré, Sieur de la Senaigerie, qui fut émancipé le 15 Novembre 1686, n'ayant alors que 18 ans. Il épousa, par contrat du 5 Décembre 1692, *Sainte Baudouin*. Leurs enfans sont :

1. René, qui suit ;
2. Louis, né le 14 Novembre [illegible], & marié à *Anne-Simeone-Stilitte Godet de Châtillon*, dont Louis de Biré, IIe du nom, Philippe de Biré, Garde de la Marine, & trois filles ;

3. Philippe, IIe du nom, né le 18 Septembre 1701, marié à *N... Figureau*, dont Philippe de Biré, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Meſſelière.

XIV. René de Biré, IIe du nom, Sieur de la Senaigerie, né le 20 Septembre 1693, a eu de *Marie Baudouin :*

XV. René de Biré, IIIe du nom, marié à *Marie-Roſalie Cornulier*, dont eſt ſorti :

1. René, IVe du nom ;
2. Et une fille.

TROISIÈME BRANCHE.

XI. Guillaume de Biré, IIe du nom, troiſième fils de Philippe & d'*Eliſabeth de Brénezay*, épouſa, par contrat du 23 Mars 1654, *Marie Simon*, fille aînée de *Thomas Simon*, Chevalier, Seigneur de Souchay, & de *Marie de la Rochefoucauld*. Ils eurent :

XII. Thomas de Biré, baptiſé le 12 Avril 1655, qui épouſa, par contrat du 14 Février 1714, *Marie-Thérèſe Guiton*, dont eſt iſſu :

XIII. Louis-Thomas de Biré, né le 26 Février 1717, dit *le Vicomte de Biré*, qui, de *Marie-Sainte de Biré-de-la-Senaigerie*, a une fille.

L'Arrêt de maintenue du Parlement de Rennes, du 9 Août 1748, reconnoît ceux de ce nom pour *Gentilshommes d'ancienne extraction.*

Les armes : *d'azur, à une branche de grenadier d'or, poſée en faſce, chargée de trois grenades de même, grenetées & couronnées de gueules, deux en chef & une en pointe.*

Le Vicomte de Biré porte *une bordure de gueules* pour briſure.

* BIRON, petite ville de France en Périgord, qui eſt une des quatre anciennes *Baronnies* du Périgord, & qui eſt poſſédée depuis un tems immémorial par la Maiſon de *Gontaut*, laquelle tenoit un rang conſidérable dans la Gaſcogne dès 1100. Par Lettres du Roi Henri IV, du mois de Juin 1598, regiſtrées au Parlement le 30 du même mois, & à la Chambre des Comptes le 30 Juillet ſuivant, la Baronnie de Biron fut érigée en *Duché-Pairie* en faveur de *Charles de Gontaut*, Maréchal de France. Elle a depuis porté le titre de *Marquiſat* juſqu'en 1723, que le Roi Louis XV l'a de nouveau érigée en *Duché-Pairie* en faveur de *Charles-Armand de Gontaut*, mort Doyen des Maréchaux de France. Voyez GONTAUT.

Les armes : *un écu en bannière, écartelé d'or & de gueules.*

BISSOT (du), Ecuyer, Seigneur du Tanney, de la Soudière ; ancienne Nobleſſe reconnue dans la recherche de 1666, Election de Conches, Généralité d'Alençon en Normandie, qui porte : *d'argent, à trois roſes de gueules, 2 & 1.*

BISSY. Voyez THIARD.

BITAUT, en Bretagne : *de ſable, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'une molette de même.*

BITAUT, au Maine : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes d'oiſeaux de ſable, 2 en chef & 1 en pointe.*

BIZEAU : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un croiſſant de même.*

BIZEMONT, noble & ancienne famille, originaire de Picardie, dont on croit qu'étoit Louise de Bizemont, Gouvernante d'Isabelle, ſœur de Saint Louis.

Suivant un *Mémoire domeſtique* envoyé, Mathieu de Bizemont fut obligé, à cauſe des guerres des Anglois, de quitter ſa patrie pour aller s'établir dans le Bailliage de Melun, où il juſtifia pour lui & ſon frère, Antoine de Bizemont, leur nobleſſe, en produiſant une Sentence rendue ſur l'enquête faite en la Prevôté de Montreuil, le 10 Janvier 1459, qui fait foi que Mathieu & Antoine de Bizemont, frères, étoient *de noble race & enfans du Seigneur* de Bizemont.

I. Mathieu de Bizemont, nommé dans quelques titres *le Maître*, & qualifié *Ecuyer, Seigneur de Mondeville*, acquit, le 1er Mai 1471, le fief du Buiſſon. Il eut :

II. André de Bizemont, Ecuyer, Seigneur du Buiſſon & Mondeville en partie. Il laiſſa 6 fils, qui partagèrent ſa ſucceſſion le 18 Juin 1553. Le ſixième fut :

III. Jean de Bizemont, Seigneur du Buiſſon, le Tartre, Chalambier, & Loutteville en partie, qui épouſa, par contrat du 14 Mars 1536, *Barbe Parent*, fille d'*Antoine*, Archer de la Garde du Roi, & de *Madeleine le Normand*, veuve d'*Antoine de Jau*, Ecuyer, dont :

IV. Hector de Bizemont, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, qui épouſa, le

5 Février 1581, *Anne de Neufville*, & laissa entr'autres enfans :

V. Lazare de Bizemont, né en 1593, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Corbaut, & par la mort de son frere aîné, Seigneur du Buisson, fut maintenu dans sa noblesse, avec ses frères, par sentence de l'Election de Melun du 1er Juin 1634, sur le vu des titres au nombre desquels étoit la sentence de la Prevôté de Montreuil, datée de 1459. Il mourut en 1653, & avoit épousé, par contrat du 29 Avril 1640, *Claude Cranson*, qui fut tutrice de ses enfans mineurs, par sentence du Châtelet de Paris, du 10 Février 1653. Elle étoit fille d'*André Cranson* & de *Claude Bouquet*. Ils laissèrent entr'autres enfans :

VI. Nicolas de Bizemont, Seigneur du Buisson, dont il rendit aveu en 1670, & épousa, par contrat passé devant *Lange* Notaire à Paris, le 10 Février 1684, *Madeleine du Noyer*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, & de *Madeleine le Normant*, dont :

VII. Nicolas-Charles de Bizemont, Chevalier, Seigneur du Buisson, Mondeville, Loutteville en partie, né le 26 Février 1687, mort au mois d'Avril 1736. Il avoit épousé, par contrat du 30 Mars 1718, *Marie-Catherine-Charlotte de Sainxe*, morte le 25 Mars 1728, âgée de 28 ans, fille de Messire *André de Sainxe*, Ecuyer, Seigneur d'Ormeville, & de *Marguerite de Fera*, Dame de Fontaine, dont :

1. Nicolas-Balthasar-Melchior, qui suit ;
2. Et André-Victor, dit *le Chevalier de Bizemont*, rapporté après son frere.

VIII. Nicolas-Balthasar-Melchior, Comte de Bizemont, né le 9 Janvier 1720, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Colonel à la suite du Régiment Lyonnois, Infanterie, Aide-Major Général à l'Armée de Flandre en 1747 & 1748, a épousé, dans l'Eglise de Tignonville le 11 Mars 1750, d'après le contrat du 4 desdits mois & an, *Marie-Anne-Adelaïde de Prunelé*, née le 12 Decembre 1724, fille de *Parfait*, Marquis de *Prunelé*, Chevalier, Seigneur de Tignonville, Morville, Courcelles, Argeville, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie des Acres-de-l'Aigle*. Aux termes de leur contrat de mariage, leurs enfans & descendans à perpétuité doivent joindre le nom & les armes de *Prunelé*, qui sont : *de gueules, à six annelets d'or, posés 3, 2 & 1*, aux nom & armes de Bizemont. Ils ont de leur mariage :

1. Andre-Gaspard-Parfait, né le 31 Mars 1752 ;
2. Charles-Guillaume-Marie, né le 19 Septembre 1754, Chevalier de Malte ;
3. Nicole-Aimée-Adélaïde, née le 22 Décembre 1756, reçue à Saint-Cyr le 3 Novembre 1761 ;
4. Olympe-Henriette, née le 25 Juin 1753,
5. Et Léontine de Bizemont-de-Prunelé, née le 16 Mars 1757.

SECONDE BRANCHE

VIII. André-Victor de Bizemont, frere puîné du Comte de Bizemont, Seigneur de Mondeville & Fontaine, & Sous-Lieutenant des Grenadiers aux Gardes-Françoises, est né le 19 Novembre 1725, & a épousé, le 9 Septembre 1750, d'après le contrat du 20 Août précédent, *Angélique-Isidore de Laumoy*, née le 11 Mars 1733, Dame de Gironville, les Carneaux, l'Humery & Formarville, fille d'*Alexandre-Louis*, Chevalier, Seigneur de Gironville, &c., mort le 2 Avril 1750, & d'*Anne-Isidore de Foyal*, Dame de Formarville, morte le 2 Juin 1754, âgée de 26 ans. De ce mariage sont nés :

1. Gabriel-Louis, né le 3 Août 1756,
2. Jeanne-Constance-Louise, née le 2 Avril 1757,
3. Et Angélique-Félicité-Colette, née le 20 Mars 1753.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissans d'argent, & en pointe d'une molette d'éperon d'or.*

Les descendans de l'aîné y ajoutent *en abîme* l'écu des armes de la Maison de *Prunelé*.

BIZIEN, Seigneur de Kérigomar, de Lezcard & de Kerhervé en Bretagne : *d'azur, à la croix d'argent.*

BIZOUARD : *d'azur, à 2 chevrons d'or, accompagnés en pointe d'un lion de même.*

BIZY-BERTIER : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois glands de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BLACAS. Cette noblesse est des plus distinguée de la Provence.

Blacas de Blacas en est la tige ; c'étoit un des Gentilshommes les plus qualifiés de la Cour des Comtes de Provence. Il fut présent au Traité de Paix, fait en 1178 entre Idelphonse Ier, Comte de Provence, & Guillaume, Comte de Forcalquier.

Catherine de Blacas épouſa vers la fin du XIIe ſiècle, *Gaufridus,* Comte Souverain de *Toulon.*

Sibylle de Toulon, ſa petite-fille & unique héritière de cette Maiſon, fait dans ſon teſtament des legs à Bertrand & à Boniface de Blacas, couſins, & inſtitue pour ſon héritier univerſel le Comte de Provence.

Blacas de Blacas, Seigneur d'Aulps, connu ſous le nom de *grand Guerrier,* étoit compté parmi les neuf *Preux* de Provence.

Guillaume de Blacas, fils de Blacas de Blacas, IVe du nom, Seigneur d'Aulps, ſe diſtingua en Italie dans l'Armée de Louis Ier, Duc d'Anjou, Comte de Provence. Sa poſtérité ſubſiſte dans

François-Alexandre de Blacas, Co-Seigneur d'Aulps, de Fabregues & de Tourtour, Seigneur de Verignon, de Montpezat & de Montmeyan, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine des Galères du Roi, marié à *Françoiſe-Geneviève d'Arnoul-de-Rochegude,* de laquelle il a Alexandre-Pierre-Joseph & Horace, actuellement au ſervice dans le Régiment des Gardes-Françoiſes. Le puîné eſt Chevalier de Malte.

Les armes: *d'argent, à la cornette à ſeize rais de gueules.*

* BLAIGUEZ ou BLAYOIS, petit pays qui fait partie du Bourdelois en Guyenne, & dont *Blaye* eſt le chef-lieu. Le *Blaiguez* a eu autrefois le titre de *Comté,* & a été poſſédé ſous ce titre pendant quelques tems par une branche cadette des Comtes d'*Angoulême,* ſous l'hommage des Ducs de Guyenne. Auparavant ce pays avoit été vivement diſputé entre les Ducs d'Aquitaine & ceux de Gaſcogne.

BLAIN, Seigneur de Marcel en Dauphiné: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à trois bandes d'or, celle du milieu chargée de trois molettes de ſable,* qui eſt de Blain; *aux 2 & 3 d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois croiſſans montans du champ,* qui eſt de Marcel. Voyez MARCEL.

* BLAINVILLE. Le premier nom de cette famille étoit *Mauqueuchy,* qui fut quitté pour prendre celui de *Blainville,* dont la Terre eſt ſituée dans le Bailliage de Rouen, à deux lieues de cette ville ſur le chemin de Beauvais.

Cette famille eſt éteinte depuis ſi long-tems, que nous n'en avons pu découvrir toutes les connoiſſances que nous aurions bien déſirées; ce qui nous empêche d'en parler auſſi amplement que la qualité de la Maiſon le demanderoit.

Dans le catalogue des Seigneurs de Normandie qui accompagnèrent leur Duc Robert-Courteheuse au voyage de la Terre-Sainte l'an 1097, eſt nommé le Seigneur de Blainville.

Durand de Mauqueuchy, Seigneur de Blainville, Chevalier, fut ſon fils. Il vivoit ès années 1153 & 1170, & fut père de:

Girard de Mauqueuchy, Chevalier, Seigneur de Blainville & de Fontaines-ſous-Préaulx en 1213. Celui-ci tranſigea avec l'Abbé & Couvent de Saint-Evroult pour quelques patronages d'Egliſe l'an 1230. Il épouſa *Richère de Clere,* fille de *Jean,* Ier du nom, Sire de *Clere,* & de *Jeanne de Préaulx.* Il en eut entr'autres enfans:

Jean, Ier du nom, Sire de Mauqueuchy & de Blainville. Dès le vivant de ſon père, l'an 1223, il déclara dans l'aſſemblée faite pour Loſt de Foix, qu'il devoit ſervir de Chevalier par 40 jours à cauſe de ſes terres de Blainville & de Fontaines. L'an 1276, il fut un des quatre avec *Robert de Montenay, Pierre* & *Jean de Préaulx,* qui firent un duel contre quatre autres, dont *Robert d'Yvry,* Chevalier, fut établi Juge & Pleige du Roi. Il mourut l'an 1283, ayant épouſé *Iſabelle d'Harcourt,* fille de *Jean,* Ier du nom, Sire d'*Harcourt* & Vicomte de Saint-Sauveur, & d'*Alix de Beaumont,* dont il eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Geoffroy, Chevalier;
3. Et Pierre, auſſi Chevalier, qui eſt nommé avec Geoffroy, ſon frère, dans une Charte de l'Abbaye de Beaubec de 1332.

Jean de Mauqueuchy, IIe du nom, Seigneur du Lieu & de Blainville, fit pluſieurs donations à l'Abbaye de Beaubec avec Geoffroy & Pierre de Blainville, ſes frères, l'an 1335. Il épouſa *Jeanne de Chambly,* fille & héritière de *Pierre de Chambly,* dit *Griſmouton,* Chevalier, dont entr'autres enfans:

Jean, IIIe du nom, Sire de Mauqueuchy & de Blainville, dit *Mouton,* Chevalier. Il fut un de ceux qui allèrent avec Guy de Nesle, Seigneur de Mello, Maréchal de France, contre les Flamands; puis, l'an 1341, il fonda la Chapelle & Egliſe Collégiale de Blainville, laiſſant:

Jean, IVe du nom, Sire de Blainville, dit *Mouton*, créé Maréchal de France, par Lettres données à Paris le 20 Juin 1368, par la démission d'*Arnould*, Seigneur d'*Andrehan*, qui mourut l'an 1391. Il avoit épousé *Jeanne de Graville*, fille de *Jean Malet*, Sire de Graville, Seez & Bernay, & Dame de Saint-Venant, dont il eut :

1. Jean, dit *Moutonnet*, mort jeune ;
2. Et Jeanne, Dame de Blainville, mariée à *Colard d'Estouteville*, Seigneur de Torcy, fils de *Jean d'Estouteville*, Seigneur de Torcy, & de *Jeanne de Fiennes*. Par ce mariage, la terre de Blainville & la Maison de ce nom tomberent dans celle d'*Estouteville*, qui par succession de tems est aussi tombée dans la Maison d'*Alegre*, qui la possède à présent.

Les armes : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de vingt croisettes, recroisettées au pied fiché d'or, cinq à chaque canton.*

BLAINVILLIERS : *de sable, à la croix d'argent, cantonnée de vingt croix recroisettées d'or.*

BLAINVILLIERS : *de gueules, à trois chevrons d'argent, à la bordure engrêlée d'azur.*

BLAIR, Maison originaire d'Ecosse, & issue de celle des Barons de *Baltayoek*, comme il est certifié par les Lettres-Patentes de Charles II, Roi de la Grande-Bretagne, en date du 7 Juillet 1674, confirmées & ratifiées par Arrêt du Conseil de Sa Majesté Louis XIV du 18 Mai 1700.

André de Blair, Chevalier, Baron de Baltayoek, issu d'une des plus nobles & anciennes familles du Royaume d'Ecosse, fut père de :

Jean de Blair, Chevalier, Baron de Baltayoek, qui épousa *Marguerite Oliphaut*, fille du Baron de Duplain, & laissa :

Alexandre de Blair, Ier du nom, Chevalier, Baron de Baltayoek, qui épousa *Jeanne de Gray*, fille de Milord *Gray*, Baron de de Poulles, dont :

Alexandre de Blair, IIe du nom, Chevalier, Baron de Baltayoek, qui laissa de *Marie d'Ayton*.

Alexandre de Blair, IIIe du nom, Chevalier, Baron de Baltayoek, le premier qui sortit d'Ecosse & s'établit en Béarn vers 1590. Il eut :

Alexandre de Blair, IVe du nom, établi en Béarn, qui s'étoit marié avec *Isabelle Ogilby*, fille de *Jean Ogilby*, Baron d'Innermeith, comme l'apprennent lesdites Lettres-Patentes. De ce mariage vint :

Alexandre de Blair, Ve du nom, marié avec *Marie de Rems*, qui le fit père de :

1. Samuel, dont la postérité est restée en Béarn ;
2. Et Alexandre, qui suit.

Alexandre de Blair, VIe du nom, dont la branche est établie à Paris, & auquel le Roi de la Grande-Bretagne accorda les Lettres-Patentes ci-dessus mentionnées, eut de *Madeleine Pitaut* :

1. & 2. Alexandre, VIIe du nom, & Armand, qui ont été Présidens du Parlement de Metz en 1683 & 1691.
3. Et Melchior, qui suit.

Melchior de Blair avoit épousé *Henriette de Brinon*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. Louis-François, qui suit.
2. Et la Dame d'*Apremont-d'Ortes*, mère de celui marié à Bapaume.

Louis-François de Blair, Seigneur de Cernay, Aunay, Conseiller de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, épousa *Catherine-Jeanne de Gars-de-Boisemont*, dont entr'autres enfans :

1. Louis-Guillaume, qui suit ;
2. Et Catherine, mariée, par contrat du 9 Mars 1738, à *Henri-Guillaume Mazade*, né le 10 Septembre 1717, Conseiller au Parlement, le 12 Juillet 1737.

Louis-Guillaume de Blair-de-Boisemont, Maitre des Requêtes, qui, de l'Intendance de la Rochelle, a passé à celle du Hainaut en Septembre 1764, & de celle-ci à celle de Strasbourg, vacante par la mort de M. Pinau-de-Lucé, s'est marié, le 29 Avril 1755, avec *Jacqueline de Flesselles*, sœur de *Jacques de Flesselles*, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maitre des Requêtes, & fille de *Jacques de Flesselles*, Seigneur de Champgueffier en Brie, de la Chapelle-Iger, & d'*Elisabeth Robinet*, de la ville d'Auxerre.

Les armes : *de sable, à une fasce d'or, accompagnée de trois besans de même, posés 2 en chef & 1 en pointe, & un écu d'argent, brochant sur la fasce, chargé d'un chevron ondé de sable, accompagné de trois tourteaux de même, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

BLAIS : *de gueules, à la barre d'argent,*

chargée à fénestre d'une rose de gueules.

BLAIS : *de gueules, à trois pals de vair ; au chef d'or.*

BLAIS (DE), Sieur du Quesnoy, Election de Caen en Normandie.

Il est parlé dans le *Mercure de France*, du mois de Juillet 1749, p. 205, d'une MARGUERITE DE BLAIS, qui porta en mariage à *Alexandre Cosse*, Marquis de Saint-Sulpice, Conseiller au Parlement de Normandie, les Terres & Baronnies de Crêpon, de Vaux & de Grais. Cette MARGUERITE DE BLAIS, dit le Journaliste, étoit issue d'une ancienne Maison de Normandie, qui possédoit ces Terres de tems immémorial, & alliée à toutes les meilleures de la Province, telles qu'à celles de *Taux*, de *Garnaitot*. d'*Hieuville*, de *Tempe*, de *la Luzerne*, de *Brevan*, d'*Oizy*, de *Civille*, de *Nassy*, de *Becdelièvre*, de *Mathan*, de *Tierceville*, de *la Roche-Aymon*, de *Cadot-Sebeville*, de *Castel-Crevecœur*, & de *Gouffier-d'Ailly*.

MARGUERITE DE BLAIS étoit filleule de LOUIS XIII, & fille de JEAN DE BLAIS, Conseiller d'Etat, ami intime du célèbre Huet, Evêque d'Avranches.

Les armes : *de sinople, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même, 2 & 1.*

BLAISEL (DU), Seigneur de Belle-Isle, de la Neuville en Picardie : *d'or, à trois bandes d'azur.* (*Arm. gén. de France*, reg. I. p. 68.)

BLAISET-MOLINET : *écartelé, aux 1 & 4 d'hermines, à fix fusées de gueules, posées en fasce ; aux 2 & 3 d'azur, semé de fleurs-de-lys d'or, au lion coupé d'argent & de gueules, brochant sur le tout ; & sur le tout desdites écartelures, de gueules, à trois bandes d'argent.*

BLAISI : *d'or, à la croix de sable, chargée de 5 coquilles d'argent.*

BLAISY-LE-HAUT, en Bourgogne, Diocèse de Dijon. Par Lettres-Patentes du mois de Juin 1695, enregistrées au Parlement de Bourgogne le 28 Juillet, & en la Chambre des Comptes le 2 Août suivant, la Terre & Seigneurie de *Blaisy* fut érigée en Marquisat en faveur d'ANTOINE JOLY, IIe du nom.

N... JOLY fut père de :

FRANÇOIS JOLY, Seigneur de Fleury, tige de la branche du Procureur-Général du Parlement de Paris ;

Et BARTHÉLEMY, qui suit.

BARTHÉLEMY JOLY, Greffier en chef du Parlement de Paris, laissa quatre fils. Le dernier :

ANTOINE JOLY, Ier du nom, Greffier en chef du Parlement de Paris, fut père de :

BÉNIGNE JOLY, Greffier en chef du Parlement de Dijon, qui laissa :

GEORGES JOLY, Baron de Blaisy, Président au Parlement de Dijon, qui épousa *Elisabeth Bernardon*, dont :

ANTOINE JOLY, IIe du nom, Président au Grand-Conseil, Marquis de Blaisy, qui laissa :

ANTOINE JOLY, IIIe du nom, Marquis de Blaisy, qui a épousé *Marie-Françoise le Compasseur-de-Courtivron*, dont il n'a point d'enfans.

La famille de JOLY est ancienne & distinguée en Bourgogne, où elle a donné un Président à Mortier & plusieurs Conseillers au Parlement. Elle a reçu une illustration nouvelle par le mérite supérieur & par la grande réputation encore plus que par la dignité de feu M. JOLY-DE-FLEURY, Procureur-Général au Parlement de Paris ; illustration qui acquiert de nouveaux degrés par le mérite personnel de MM. JOLY-DE-FLEURY, dont l'un ci-devant Avocat-Général, Président à Mortier depuis 1768 ; & l'autre Procureur-Général au Parlement de Paris depuis 1740. Voyez JOLY-DE-FLEURY.

* BLAMONT. La Terre & Seigneurie de Blamont étoit anciennement un fief ou franc-aleu de l'Evêché de Metz. Les Seigneurs de cette Terre avoient le titre de *Comtes* dès le Xe siècle, & ils étoient d'une branche de la Maison de *Salm*.

OLIARD, Comte DE BLAMONT, & Avoué de Senones, vivoit en 962.

ULRICK DE TURKESTEIN, Sire DE BLAMONT, & Avoué de l'Abbaye de Saint-Sauveur, vivoit en 1002.

FRÉDÉRIC DE SALM, second fils de HENRI, IIe du nom, Comte DE SALM, eut en partage le Comté de *Blamont*. Il vendit le Château & le Bourg de *Blamont* à JACQUES, Evêque de Metz, qui le lui donna en fief. Il vivoit en 1253.

LOUIS DE SALM, septième Comte DE BLAMONT, de la race de FRÉDÉRIC DE SALM, mourut sans postérité en 1503. Son oncle OLRI ou OULRIC DE BLAMONT, Evêque de Toul, lui succéda, & mourut en 1519. Il avoit fait do-

nation du Comté de *Blamont* & de la Seigneurie de Daneuvre à René, Duc de Lorraine, qui en fit hommage à son oncle Henri de Lorraine, Evêque de Metz. Mais, quelque tems après, le Duc Antoine unit *Blamont* à son Duché, & ce Comté fut réputé pour une des appartenances du Duché de Lorraine, dans une transaction passée entre l'Empereur, les Etats de l'Empire, & le Duc Antoine en 1542.

Depuis cette époque, la terre de Blamont fut toujours comprise dans les investitures que donnèrent les Empereurs, jusqu'à celle qui fut donnée par l'Empereur Ferdinand II.

Cependant il y eut dans la suite de grands differends entre les Ducs de Lorraine & les Evêques de Metz, au sujet de *Blamont*, mais ces demeles furent terminés par la transaction de 1561, par laquelle *Jean de Beaucaire*, Evêque de Metz, céda la Souveraineté de Blamont & de Daneuvre au Duc Charles. Depuis cette transaction, le Comté de Blamont est demeuré constamment uni au Duché de Lorraine.

Les armes: *de gueules, à deux cors adossés d'argent.*

BLAMPIN: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois papillons de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BLANC, en Languedoc: *d'azur au soleil d'or, accompagné de quatre roses d'argent.*

BLANC, Seigneur de Camargues en Dauphiné: *d'azur, à la bande ondée d'or, accompagnée en chef d'un croissant montant, & en pointe d'un besan, le tout de même.*

BLANC, Seigneur de Mions, en Dauphiné: *de gueules, au cygne d'argent, au chef écartelé en sautoir d'argent & de gueules, chargé d'un croissant montant d'or en cœur.*

BLANC (de), famille connue en Provence par le surnom de *Luveaune*. Elle a donné deux Conseillers au Parlement de Provence.

Jean-Baptiste de Blanc, premier pourvu de ces offices le 15 Novembre 1701, épousa la fille de *Pierre de Ravel*, Secrétaire du Roi, de laquelle il eut:

Louis de Blanc, reçu dans son office le 21 Avril 1731. Il est marié avec *Ursule de Saint-Michel*, de la ville de Marseille, dont il a plusieurs enfans, l'un desquels

Hilarion de Blanc sert sur les Vaisseaux du Roi.

Les armes: *d'azur, au demi-vol d'argent.*

BLANC (de), famille d'ancienne extraction noble, de la Province de Dauphiné, originaire du Vivarais, établie dans celle du Maine. Les jugemens de maintenue de noblesse, qui ont été rendus par divers Commissaires de nos Rois, en faveur de plusieurs du nom de Blanc, justifient son antiquité, ainsi que tous les titres qu'ils ont produits en différentes occasions. Ces titres remontent cette famille jusqu'en 1300, & l'on y trouve une réception de *Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem*, & une Enquête de Noblesse, faite, le 11 Juin 1634, par *Jacques Blochet*, Seigneur de *Bregneux*, Lieutenant-Principal de la Ville de Saint-Etienne de Furan, à la requête de noble Philibert de Blanc, Ecuyer, qui atteste que les Catholiques étoient en guerre avec ceux de la Religion prétendue Reformée; dans une affaire, où commandoit le Seigneur de Saint-Vidal, les Huguenots, tenant & occupant la Ville de.... furent assiégés avec tant de bravoure & de courage par les Catholiques, qu'après plusieurs reprises & attaques, ils emportèrent la place. Les assiégés, pour se soustraire à la poursuite de l'ennemi, sortirent promptement, & trouvèrent, dans leur fuite précipitée, une maison forte (ce sont les propres termes de l'Enquête) appartenant à noble Jean de Blanc, Ecuyer, qu'ils jugèrent, au premier coup d'œil, propre à leur servir de retraite pendant quelques instans; & se trouvant suivis de très-près par un détachement de Catholiques, s'y réfugièrent en toute diligence, pour se mettre à l'abri de la poursuite de cette troupe, qui, déjà fatiguée, les y attaqua, sans pouvoir les contraindre d'en sortir.

Le Général de Saint-Vidal, instruit par le Commandant de son détachement, de l'asyle qu'ils avoient choisi, ainsi que de leur résistance, se disposa de les y aller attaquer dès le lendemain matin; mais les ennemis, avertis de son projet, ne jugèrent pas à propos de l'attendre, & ayant fait sur-le-champ leurs dispositions, ils en partirent dans la nuit même, après avoir pillé & incendié la maison qui leur avoit servi de retraite.

Le Général de Saint-Vidal, victorieux après cette fuite, se retira dans la Ville, & Jean de Blanc eut la douleur de voir sa maison pillée & réduite en cendres, tous ses meubles, & la

majeure partie de ſes papiers; lui & ſa famille s'échappèrent, avec peine, du milieu des flammes. Il étoit alors *Conſeiller du Roi, & Juge-Royal du Haut & Bas-Vivarais.*

Cet incendie empêche cette famille de ne remonter plus haut ces preuves de nobleſſe, qu'à la première époque qu'on vient de citer: on doit cependant préſumer que le Juge-Royal d'une Province entière, devoit être le Chef actuel, & le deſcendant d'une famille recommandable & diſtinguée. Elle a été connue en différens tems, 1° ſous le nom de LE BLANC; 2° ſous celui de LE BLANC DE CONNEVILLE; enſuite ſous celui de DU BLANC & DE BLANC DE MAZEAUX; puis ſous celui de DE BLANC DE CHAPTEUIL & de DU BLANC DE CHAPTEUIL; & encore ſous celui de DE BLANC-PRUNIER; & enfin aujourd'hui, elle eſt connue ſous celui de DE BLANC DE SIMIANE, par une ſubſtitution & une clauſe expreſſe, que fit mettre noble ALPHONSE DE SIMIANE, Baron de *Maucunne*, dernier de ſa branche, connue, ſous le nom de *la Coſte*, dans le contrat de mariage de MARIE-ANTOINETTE DE SIMIANE, ſa fille, qu'il donna en mariage à noble JEAN-PHILIPPE DE BLANC-PRUNIER, Ecuyer, ſous la charge expreſſe par lui, de faire porter ſon nom & ſes armes, accolés aux ſiennes, à ſon premier enfant mâle; & en cas de mort du premier, au ſecond mâle, & ainſi ſucceſſivement, ſans pouvoir s'en diſpenſer par quelque raiſon que ce pût être.

Dans l'Enquête dont nous avons parlé, la nobleſſe de cette famille fut alors authentiquement prouvée, & continue bonne & ancienne.

I. PIERRE DU BLANC (*a*), qui vivoit dans le XIIIe ſiècle, eſt le premier connu de cette famille, il laiſſa pour fils & ſucceſſeur:

II. JEAN DU BLANC, Conſeiller du Roi, Juge-Royal du Haut & Bas-Vivarais, Seigneur des Mazeaux, qui eſt qualifié, dans ſon contrat de mariage, avec *Eliſabeth d'Heure*, de noble Ecuyer, & fils de PIERRE DU BLANC, Damoiſeau. Il a eu:

III. ANTOINE DE BLANC, Seigneur des Mazeaux, Ecuyer, qui prit très-jeune le parti des armes, fut employé, en qualité de Capitaine, ſous le Règne du Roi CHARLES VII, & fut du nombre des Gentilshommes, qui défendirent le Mont-Saint-Michel, contre l'incurſion des Anglois, ſe trouva à la Journée des Harengs, & épouſa noble *Georgette de Champanere*, de laquelle il eut:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. Et BERTRAND, tué à ladite Journée des Harengs.

IV. CLAUDE DE BLANC, Seigneur des Mazeaux, s'attacha ſi particulièrement au ſervice de CHARLES VII, que ce Prince lui donna le commandement d'une Compagnie de 200 hommes de pied, à la tête de laquelle il ſe diſtingua dans plus d'une occaſion, notamment à la Journée où les Anglois furent chaſſés de la Normandie, après avoir été battus & défaits par la *Pucelle d'Orléans*; il ſervit auſſi ſous LOUIS XII, avec la même diſtinction, & il avoit épouſé, par contrat, paſſé en latin, le 7 Septembre 1468, devant *Pradery*, Notaire Royal, *Béatrix Dimandrigoule*, dont il eut:

V. ANDRÉ DE BLANC, Seigneur des Mazeaux & de Blanc, en Vivarais, inſtitué héritier univerſel, par le teſtament de ſon père, du 1er Février 1540, paſſé par *Blondeau*, Notaire Royal, au Diocèſe du Puy, qui ſervit ſous le Règne de LOUIS XII, FRANÇOIS Ier & d'HENRI II; il donna des preuves de valeur à la bataille de Séminare, où les troupes de LOUIS XII, commandées par d'Aubigny, furent défaites par les Eſpagnols: il ſe trouva auſſi à la Journée d'Aignadel, où les Vénitiens furent défaits par les troupes de LOUIS XII; il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

VI. JEAN DE BLANC, Ier du nom, qui occupa la charge de ſon quatrième aïeul, & fut Juge-Royal du Haut & Bas-Limouſin; il eſt qualifié de *Noble Ecuyer*, Seigneur des Mazeaux, & fils de noble ANDRÉ, dans ſon contrat de mariage « en date du 6 Février 1555, ſigné *Comittis*, Notaire Royal » avec Demoiſelle *Du Fournier*, Dame *Dumas*. Il eut:

VII. ALPHONSE DE BLANC, Ecuyer, Seigneur des Mazeaux, qui ſervit ſous CHARLES IX, & étoit du nombre des combattans à la bataille de Jarnac, que le Duc d'Anjou gagna ſur les Huguenots. Il continua ſes ſervices ſous le Règne du même Prince, nommé HENRI III, épouſa par contrat paſſé au Bailliage de Saint-Marcellin, en Dauphiné, le 17 Juillet 1582, & reçu par *Dupuy*, Notaire Royal, *Iſabeau de l'Eſtrade*, fille légitime de noble *Gabriel de l'Eſtrade*. Il eut:

(*a*) Lachenaye-Desbois ne commence la filiation de cette famille qu'au IIIe degré formé par ANTOINE DE BLANC.

(*Note des Editeurs.*)

1. Louis, qui suit;
2. & 3. Jean & Daniel;
4. Et Judith, morte sans postérité.

VIII. Louis de Blanc de Chapteuil, Chevalier, Seigneur de la Garde-Dumas, Gentilhomme de la Maison & Chambre du Roi, Ecuyer ordinaire de Sa Majesté Louis XIII, Mestre-de-Camp, employé dans les Armées, eut commission, en 1612, du Duc de Nemours, de lever 300 Arquebusiers à cheval, dont il eut le commandement; en 1617, le Prince de Piémont le mit à la tête d'une Compagnie franche, par Brevet de la même année; en 1628, il fut fait Ecuyer ordinaire du Roi; en 1629, au Camp de Nice, Capitaine au Régiment d'Estissac, en 1631, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & la même année, Mestre-de-Camp, entretenu dans les Armées de Sa Majesté; en 1633, Aide-de-Camp Général des Armées; en 1635, Inspecteur-Général de celle qui étoit dans la Principauté de Montbeliard. Il fut envoyé, par Sa Majesté Louis XIII, avec le titre d'Ambassadeur, pour des négociations importantes, en Angleterre, en Suède, en Danemark, en Savoie, en Pologne, en Allemagne, chez les Ducs de Saxe & de Wurtemberg, chez le Duc de Transylvanie, & enfin, chez l'Electeur de Trèves.

Le Roi, pour ajouter à ces différentes récompenses que lui méritèrent ses services, le nomma Chevalier de Saint-Michel, & Maréchal de Camp; lui fit don du produit de tous les fossés & remparts des Villes fortifiées par les Rebelles de la Religion prétendue réformée, dans toute l'étendue de la Haute & Basse-Guyenne, Haut & Bas-Languedoc, & Comté de Foix, qu'il afferma, par acte public, au Sieur *Miral de la Verne*, à la charge par lui de faire, à ses frais & dépens, le recouvrement du produit dudit don, fait, par Sa Majesté, audit Seigneur Blanc de la Garde, & de lui remettre, sans aucun frais ni diminution quelconque, les deux tiers dudit produit. Il épousa, en 1642, par contrat passé devant *Avon*, Notaire Royal à Crest en Dauphiné, *Catherine de Piccon*, fille de noble *Pierre de Piccon*, Seigneur de Monchaux, & d'*Anne de Brunier de Larnage*; de cette alliance vinrent:

1. Raymond, qui suit;
2. Et Marie-Madeleine.

IX. Raymond de Blanc de Prunier, Chevalier, ancien Capitaine de Dragons, ayant eu, dans sa jeunesse, une affaire malheureuse, qui l'obligea de passer en Pays étrangers, où il resta expatrié pendant plusieurs années, sans donner le moindre signe de vie, ni sans que l'on sut où il étoit, Marie-Madeleine de Blanc, sa sœur, fut mariée, comme fille unique, à noble *Louis de Simiane*, Ecuyer, ce qui a occasionné l'erreur de Chorier, auteur d'un *Nobiliaire du Dauphiné*, dans lequel il dit que de Louis de Blanc de Chapteuil, il n'étoit resté que Marie-Madeleine de Blanc. Raymond étant revenu dans sa Patrie après la mort de ses père & mère en 1667, il eut la jouissance de leurs biens, & [illegible] avec Messire *Louis de Simiane*, [illegible], comme mari & procureur irrévocable de Marie-Madeleine de Blanc, sa sœur, pour tous ses droits tant paternels que maternels. Il épousa, en 1696, par contrat, passé devant *Bayle*, Notaire Royal à Esplanal, *Justine de Bouran* fille de Messire *François de Bouran*, Ecuyer, & de *Julienne de la Balme*, dans lequel contrat, il est qualifié ancien Capitaine de Dragons, fils de Louis de Blanc, Baron de Chapteuil, Chevalier, Seigneur de Garde-Dumas. De ce mariage est sorti:

X. Jean-Pierre de Blanc de Prunier, Mousquetaire de la Garde du Roi, qui, à l'exemple de ses ancêtres, servit le Roi [illegible], passa Cornette au Régiment de Cavalerie de Brissac, par Brevet, expédié en 1724, obtint, en 1726, une pension de [illegible] liv. sur le Trésor Royal, en considération de trois Mestures qu'il reçut à la bataille de Guastalla, en Italie, le 19 Août 1734, dont une lui emporta l'oreille gauche, & une autre, qu'il reçut à la même affaire, l'estropia, d'un coup de feu, au bras du même côté. Pour les récompenses de la bravoure avec laquelle il se comporta, sous les yeux de feu M. le Maréchal de Brissac, alors Sous-Colonel, qui en rendit compte au Roi, il eut la promesse d'une Compagnie de Cavalerie, & en obtint une, à la création des Compagnies des Chevaux-Légers, de nouvelle levée, laquelle fut incorporée, dans la suite, dans le Régiment d'Heudicourt, Cavalerie. En 1745, il obtint la Croix de Saint-Louis; en 1761, il fut nommé Lieutenant-Colonel du Régiment de Toulouse, Cavalerie. Il mourut, en 1763, au service du Roi, après avoir servi pendant quarante ans. Il fit toutes les Campagnes d'Italie, celles de Flandre, & celles d'Allemagne, se trouva à la bataille de

Guaſtalla, où il fut ſi maltraité ; au paſſage de Secchi, au ſiège de Philippsbourg, à celui de Maeſtrich, à la bataille de Lawfeld, à celle de Dettingen, à la deſcente des Anglois à l'Orient, aux batailles de Crevel, de Fribourg, & à celle de Minden, où il commandoit un détachement des Carabiniers de M. le Maréchal Duc de Broglie. Il avoit acheté la Terre & Seigneurie de Conneſpanet & la Morandière, ſituée dans la Province du Maine. Il avoit épouſé, par contrat paſſé, le 24 Décembre 1722, devant *Saunier*, Notaire Royal, *Marie-Antoinette de Simiane*, fille unique de noble *Alphonſe de Simiane*, Chevalier, Baron de *Maucunne*, dernier de ſa branche, & de *Marie Balnau de Salaine*. De ſon mariage naquirent :

1. Jean-Philippe de Blanc, mort au ſervice du Roi, étant Cornette au Régiment de Lenoncourt, & Aide-de-Camp de feu le Maréchal de Briſſac, alors Lieutenant-Général des Armées du Roi ;
2. Pierre-Alphonse, qui ſuit ;
3. Et Marie-Ursule, mariée, en 1770, avec *Charles-Louis d'Arcizas*, Chevalier, Seigneur de la Broquerre, en partie, d'Alex & d'Aubonne, Chevalier de St.-Louis, & Colonel à la ſuite de l'Infanterie.

XI. Pierre-Alphonse de Blanc de Simiane, Chevalier, Seigneur de Conneſpanet & la Morandière, Roueſſe & autres lieux, ſeul fils reſtant du mariage de Jean-Philippe de Blanc, avec *Marie-Antoinette de Simiane*, dernier de la branche de *la Coſte*, chargé, par ſon grand-père maternel, *Alphonſe*, Baron de *Simiane*, de joindre à ſes noms & armes ceux de *Simiane*, ſuivant le contrat de mariage de ſes père & mère, eſt entré au ſervice en 1757, en qualité de Volontaire, dans la Compagnie de ſon père, où il eſt reſté juſqu'en 1759. A cette époque, il fut nommé Cornette au Régiment de Cavalerie de Touſtain ; obtint, le 7 Mars 1765, une penſion de 600 liv. ſur l'extraordinaire des Guerres (aujourd'hui ſur le Tréſor Royal), en conſidération des ſervices de ſon père ; & dans la lettre que lui adreſſa à cet égard, de la part du Roi, M. le Duc de Choiſeul, alors Miniſtre de la Guerre & des Affaires Etrangères, pour lui faire part de la grâce que Sa Majeſté lui accordoit, il lui enjoint, de ſa part, que ſon intention eſt qu'il reſte attaché à ſon ſervice, & que, ſur le compte qui lui a été rendu par ſes Chefs, ſatisfait de ſon zèle & de ſon exactitude, il lui deſtine la première Compagnie de Cavalerie vacante. Le 25 Avril 1765, il fut nommé Capitaine-Commandant au Régiment d'Eſterhazy ; le 28 Juillet 1769, il eut une lettre de paſſe pour être Capitaine, attaché à la ſuite de la Cavalerie, avec 600 liv. d'appointement ; en 1767, il avoit été pourvu du Gouvernement de *la Ferté-Bernard*, & il prêta ſerment de fidélité entre les mains du Roi, qui lui accorda la ſurvivance de la Majorité du Mans, le 23 Mars 1770 ; en 1772, il a été nommé Lieutenant-Colonel du Régiment Provincial du Mans ; & ce même Régiment ayant été réformé ſous le miniſtère du Comte de Saint-Germain, & recréé, ſous une autre compoſition, par M. le Prince de Montbarrey, Miniſtre de la Guerre, au mois de Mai 1778 ; il lui donna le commandement du Bataillon de la garniſon du Maine. Il avoit reçu, au mois de Février de la même année, la Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il épouſa, le 20 Mars 1765, *Thérèſe-Adélaïde de Claverie*, fille de Meſſire *Henri de Claverie*, Ecuyer, Chef du Bureau des fonds de la Guerre, Introducteur des Ambaſſadeurs de Monſeigneur le Comte d'Artois, & de *Geneviève de la Roche*. De ſon mariage ſont ſortis :

1. Pierre-Charles, né le 19 Septembre 1769 ;
2. Thérèse-Henriette-Adélaïde, née le 24 Décembre 1765, morte en bas-âge ;
3. Hortense-Adélaïde, née le 31 Juillet 1767 ;
4. Et Pauline-Madeleine, née le 5 Avril 1777.

Les armes : *écartelées, d'argent & d'azur en ſautoir*. Deviſe : *tout vient à point ;* les armes de la Maiſon de *Simiane*, qui doivent y être accolées, ſont : *d'or, ſemées de fleurs-de-lys, & de tours d'azur ;* Deviſe : *Suſtentant lilia turres*. Généalogie dreſſée ſur les titres originaux, vérifiés par M. le Baron de *Bruyère-St.-Michel*, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, & Syndic de la Nobleſſe à Creſt, en Bas-Dauphiné, & par nous, auteur dudit ouvrage.

BLANC (du). Pierre du Blanc, Collatéral, c'eſt-à-dire, Inſpecteur des troupes d'Avignon, Gouverneur, Seigneur de la Roguéſur-Pernès, Gouverneur du Château d'Entrechaux, & Capitaine des Portes du Palais Apoſtolique (fils d'Alexandre du Blanc, Collatéral des Troupes du Pape à Avignon, & dans le Comtat Venaiſſin, Gouverneur du Château de Sorgues, & Capitaine des Portes du Palais Apoſtolique d'Avignon), acquit

en 1697 le Marquiſat de Brantes. Il a laiſſé de ſa ſeconde femme, *Françoiſe de Cambis-de-Servieres* :

1. Antoine, Chanoine-Pénitencier de l'Egliſe Métropolitaine d'Avignon ;
2. Joseph-Ignace, qui ſuit ;
3. Et Agricol, qui, après avoir été Major dans le Regiment Dauphin, Dragons, & Chevalier de Saint-Louis, a pris le parti de l'Egliſe, & eſt actuellement Grand-Vicaire de l'Egliſe d'Amiens.

Joseph-Ignace du Blanc, Marquis de Brantes, qui a ſuccédé aux Emplois de ſon pere, a épouſé, le 25 Janvier 1729, *Anne-Louiſe de Monteynard*, morte le 19 Juin 1749, fille de *François*, Marquis de Montfrin, &c., & de *Louiſe Louet-de-Nogaret-de-Cauviſſon*, dont ſont iſſus

1. Antoine-Philippe-Barthélemy-Ignace du Blanc-de-Brantes, né le 9 Novembre 1732 ;
2. Agricol-François du Blanc-de-Buisson, né le 10 Octobre 1738 ;
3. Anne-Louiſe, née le 1er Décembre 1720, mariée, le 8 Novembre 1748, à *Jean-Joſeph-Félix-Henri-Rolland Cantelmi*, Marquis de Reillanette, Chevalier de Saint-Louis, Major dans le Régiment de Clermont-Tonnerre, Cavalerie, avec Brevet de Meſtre-de-Camp, depuis Brigadier des Armées du Roi ;
4. Et Françoiſe-Thérèſe, Religieuſe à Sainte-Praxede, née le 23 Mai 1731.

Les armes : *de gueules à quatre faſces ondées d'or.*

* BLANC (le), en Berry. La Seigneurie & Châtellenie *du Blanc* ſortirent de la Maiſon de *Naillac* vers 1420 ; & depuis ce tems elles ont été partagées entre différentes Maiſons conſidérables.

BLANC (le), Seigneur du Rolet & de la Croiſette en Normandie, Généralité de Caen. L'*Hiſt. de Rouen* nous apprend de cette famille, ſur laquelle nous n'avons aucun mémoire, que Robert le Blanc, Seigneur du Rolet & de la Croiſette, Conſeiller au Parlement de Normandie en 1637, fut enſuite Maître des Requêtes.

David le Blanc, Seigneur du Rolet & des Abattes, avoit épouſé, vers 1530, *N... le Maréſchal*, fille de *Nicolas le Maréſchal*, Baron des Noyers, & de *Cécile de Croiſmare*.

Jacques le Blanc, Seigneur du Rolet & de la Croiſette, fut reçu Chevalier de Malte en 1680.

Les armes : *d'azur, à trois licornes effarées d'argent, poſées 2 & 1.*

BLANC (le), famille iſſue des Seigneurs de *Mondeſpin*, de *Caſtillon* & de *Ventabren*, établie à Aix, & originaire de Piémont, où elle tenoit un rang honorable parmi les Maiſons nobles de ce pays, ainſi qu'il réſulte par la Déclaration du Duc de Savoie de 1719, adreſſée au Sénat de Nice, & de la procédure faite en conſéquence de l'autorité de ce Sénat, par le Sénateur *Pegrany*, Commiſſaire.

On voit par les titres viſés dans cette procédure, qu'André & Charles le Blanc, qui vinrent s'établir en Provence vers le commencement du dernier ſiècle, étoient fils de :

I. Noble Jacques le Blanc, & petits-fils de Julien le Blanc. Le Roi Henri *le Grand* les déclara regnicoles, zélés & fidèles à ſon ſervice par Lettres-Patentes de 1607 & de 1609, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de Provence.

Les deſcendans de Charles & d'André le Blanc, s'étant pourvus par-devers Louis XIV en déclaration de leur nobleſſe, originaire du Piémont, où elle ſubſiſte encore en trois branches, il fut rendu un Arrêt au rapport de M. le Duc d'Antin, qui les maintient dans leur qualité de *Noble*. Cet Arrêt fut confirmé par celui du Conſeil de Régence, le 20 Juillet 1718, revêtu des Lettres-Patentes ſcellées du Grand-Sceau, & enfin enregiſtrées aux Greffes du Parlement, de la Chambre des Comptes, & du Bureau des Finances de Provence.

II. André le Blanc, Ier du nom, dont nous venons de parler, eut de *N... de Moricaud*, des Seigneurs de *Soleillas* :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et Jacques, rapporté ci-après.

III. Louis le Blanc, Seigneur de Mondeſpin, fut reçu Lieutenant-Général au Siège d'Aix, & marié avec *Marguerite d'Antelmy*, d'une famille de Conſeillers de ce Parlement, de laquelle il eut :

1. André, qui ſuit ;
2. Charles, Aide-de-Camp de M. le Duc de Vendôme ;
3. Esprit, Abbé de Saint-Nicolas, l'un des quatre Premiers Chanoines de l'Abbaye de Saint-Victor de Marſeille ;
4. Joſeph, Chapelain de la même Abbaye, Prieur & Seigneur de la Celle.

5. Et N..., mariée avec *Henri de Cymon*, Avocat-Général au Parlement.

IV. André le Blanc, IIe du nom, Seigneur de Mondeſpin, reçu Conſeiller au Parlement l'an 1681, & marié avec *Marguerite de Noble-du-Reveſt*, dont :

1. Jean-André, qui ſuit;
2. Et Louis, Prieur & Seigneur de la Celle, Candumy & autres lieux, mort en 1756.

V. Jean-André le Blanc, Seigneur de Mondeſpin, exerce l'Office de Conſeiller au Parlement, qu'avoit ſon père.

SECONDE BRANCHE.

III. Jacques le Blanc, Ier du nom, fils puîné d'André, Ier du nom, Seigneur de Valfère, Boiſverd & Caſtillon, fut pourvu d'un Office d'Auditeur en la Chambre des Comptes, l'an 1662. Il l'exerça juſqu'à ce qu'il fut nommé Tréſorier-Général des Etats de Provence; il s'en démit alors, & fut reçu Tréſorier-Général de France l'an 1673. Il eut d'*Anne d'Hugoleny*, d'une ancienne famille de la Province, fille de *Charles*, & de *Sibylle de Beaumont:*

1. Esprit, Seigneur de Boiſverd, Capitaine de Dragons, mort glorieuſement à la tête de ſa Compagnie à la bataille de la Boyne, en Irlande, le 1er Juillet 1690;
2. Jacques, IIe du nom, Seigneur de Caſtillon, & Lieutenant de Vaiſſeaux, qui eut le même ſort devant Barcelone, que l'on aſſiégeoit, où il commandoit les batteries;
3. François-Hyacinthe, Seigneur de Boiſverd, Lieutenant-Colonel du Régiment de Milord Clare, eſt mort ſans alliance;
4. Et Jean-Baptiste-Prosper, qui ſuit.

IV. Jean-Baptiste-Prosper le Blanc, Ier du nom, Seigneur de Caſtillon, élu Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du Pays, aux années 1711 & 1742, Syndic de la Nobleſſe pendant 18 ans, a eu d'*Eliſabeth de Michaëlis*, des Seigneurs de *Bignoſc* & *du Seuil:*

V. Jean-André-François le Blanc-de-Castillon, qui exerça la Charge d'Avocat-Général au Parlement depuis 1741. Il eſt marié avec *Françoiſe de Bremont*, de la ville de Marſeille, dont :

Jean-Baptiste-Prosper;
Et trois filles.

TROISIÈME BRANCHE.

II. Charles le Blanc, frère puîné d'André, Ier du nom, eut :

1. André, qui exerça la charge de Lieutenant-Criminel & Juge-Royal de la ville & Généralité d'Aix. Il fut marié avec *Suſanne Dedons*, de laquelle il eut un fils, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Glizi, mort ſans alliance ;
2. Et Esprit, qui ſuit.

III. Esprit le Blanc, Ier du nom, acquit la Terre de Ventabren, & un office de Conſeiller-Secrétaire du Roi, l'an 1683. Il épouſa la fille de *Marc-Antoine d'Albert*, Conſeiller au Parlement, & de *Marguerite de Clapier*. De ce mariage naquirent :

1. Marc-Antoine, qui ſuit;
2. & 3. François & Augustin;
4. Et Louis-François, Lieutenant-Colonel de Dragons au Régiment de Foix. Après s'être diſtingué par ſes ſervices militaires, il a fait une branche en Languedoc. Augustin le Blanc, Commandant d'un Régiment, & Louis le Blanc, Capitaine dans celui de Normandie, ont été tous les deux Chevaliers de Saint-Louis. Ce dernier fut élu ſecond Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1727.

IV. Marc-Antoine le Blanc, Ier du nom, épouſa *N... de Treſſemanes-Chaſteuil*, ſœur du Chevalier de Malte de ce nom, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant en Dauphiné, dont il eut:

1. Esprit, qui ſuit;
2. Marc-Antoine, IIe du nom, Seigneur de Saint-Remi, Lieutenant-Colonel dans le Régiment Royal, Meſtre-de-Camp de Dragons, Commandant à Epinal en Lorraine, où il a épouſé la Dame de *Vauge*, d'une Maiſon illuſtre;
3. Et Augustin, Prieur de Sault & de Villemus.

V. Esprit le Blanc, IIe du nom, Seigneur de Ventabren, Conſeiller au Parlement de Provence, eut de *N... de Bec*, fille de *Joſeph Bec*, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du Pays:

1. Louis, Seigneur de Ventabren, Conſeiller au Parlement de Provence, qui eſt marié avec *N... de Martin*, dont il a poſtérité;
2. Et Charles, qui eſt Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Royal-Vaiſſeau.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à deux branches de palmier d'or, entrelaſſées, ſoutenant un croiſſant d'argent, ſurmonté d'une larme d'or; aux 2 & 3 bandé de ſinople & d'argent de ſix pièces.*

BLANC (le), en Champagne : *d'or, à l'aigle éployée de ſable, coupé d'azur.*

BLANC (le), même Province : *d'argent, au chevron de ſable, ſurmonté d'azur, chargé de trois beſans d'argent.*

BLANC (le), en Languedoc : *d'azur, à la faſce d'argent, une croix de même poſée en chef, accompagnée de deux étoiles d'or, au cygne d'argent, en pointe ſur une mer de même.*

BLANC (le), en Bretagne : *de gueules, à trois bandes d'or.*

BLANC (le), Seigneur du Perci : *d'azur, ſemé de piques d'or.*

BLANC (le), *d'or, à une aigle de gueules*

BLANC (le), Seigneur de Châteauvillard : *d'argent, au cerf du naturel, accompagné en pointe d'un croiſſant de gueules; au chef couſu d'argent, chargé de trois étoiles d'azur.*

BLANC-DE-LA-VALLIERE (le). On trouve Perris ou Pierre le Blanc, Damoiſeau, qui vivoit en 1310. L'un de ces trois noms, *le Blanc*, *la Baume*, & *la Vallière*, a été pris ſeul par quelques-uns de cette Maiſon, qui, ſelon le P. Anſelme, eſt établie en Touraine. Elle a été d'abord connue ſous le nom de *le Blanc*, puis ſous celui de *la Baume-le-Blanc*. Elle deſcend de Perris le Blanc, Seigneur de la Baume, qui commandoit l'arrière-ban en 1425.

Marie-Anne, légitimée de France, Princeſſe de Conti, Douairiere, fit donation du Duché-Pairie de la Vallière à Charles-François de la Baume-le-Blanc, Marquis de la Vallière, ſon couſin germain maternel, un des Menins de M. le Dauphin, grand-père du Roi, & de M. le Dauphin, Duc de Bourgogne, père de Sa Majeſté Louis XV, Meſtre-de-Camp d'un Regiment de Cavalerie de ſon nom, Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie de France. Il a obtenu, au mois de Février 1723, l'érection des mêmes terres en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *la Vallière*, pour lui, ſes enfans & deſcendans mâles. Il a été auſſi Gouverneur pour le Roi, & Grand-Sénéchal de la Province de Bourbonnois, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & eſt mort le 22 Août 1739. Il avoit épouſé, le 16 Juin 1698, *Marie-Thérèſe de Noailles*, née le 3 Octobre 1684, fille d'*Anne-Jules*, Duc de Noailles. Il laiſſa :

Louis-César, qui ſuit ;

Et Louis-François de la Baume, Comte de la Vallière, né le 5 Octobre 1709, Colonel du Régiment de Vivarais, mort ſans alliance le 30 Avril 1731.

Louis-César le Blanc-de-la-Baume, Duc de la Vallière par mutation du nom de *Vaujour*, en Anjou, né le 9 Octobre 1708, d'abord appelé *le Marquis de la Vallière*, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom le 20 Octobre 1727 ; Duc par démiſſion en Février 1732, & alors appelé *Duc de Vaujour*, devenu *Duc de la Vallière* le 22 Août 1739 ; fait Gouverneur du Bourbonnois le même mois, dont il s'eſt démis en Avril 1754. Brigadier d'Infanterie le 1er Janvier 1740 ; Capitaine des Chaſſes de la Capitainerie Royale de Montrouge en Mars 1748. Grand-Fauconnier de France en Mai de la même année ; nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1739, & reçu le 25 Mai de la même année ; a épouſé, le 19 Février 1732, *Anne-Julie-Françoiſe de Cruſſol*, née le 11 Décembre 1713, fille de *Jean-Charles de Cruſſol*, Duc d'Uzès, dont pour fille unique :

Adélaïde-Emma-Hélène le Blanc de la Baume, née le 29 Août 1742, mariée, le 4 Octobre 1758, à *Louis-Gaucher*, Duc de *Châtillon*. Voyez CHATILLON

Les armes : *coupé de gueules & d'or, au lion léopardé ; coupé d'argent ſur gueules, & de ſable ſur or, & couronné d'argent, à l'antique.*

BLANCAFORT : *de gueules, à trois lions d'or.*

BLANCARD, en Provence : *d'or, au lion coupé de gueules & d'argent, ayant la patte dextre de devant d'argent, & la fenêtre de derrière de gueules.*

BLANCHARD, Ecuyer, Seigneur de la Poterie ; famille annoblie en 1585, Généralité d'Alençon, Election d'Argentan en Normandie, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, ſurmonté d'une croix de même, & au deſſous du chevron trois molettes auſſi d'or, 2 & 1.*

BLANCHARD, Seigneur d'Angerville, en Normandie, Généralité de Rouen ; famille maintenue dans la Nobleſſe le 13 Juillet 1667.

BLANCHARD, Seigneur du Bois, même

Province, Généralité & Election de Caen, famille annoblie en 1543, dont les armes ſont : *d'or, à la bande d'azur, côtoyée de cinq merlettes de ſable, 2 & 3.*

BLANCHARD, en Bretagne : *d'azur, à trois croiſſans d'argent, poſés 2 & 1.*

BLANCHARD. La Baronnie du Bois de la Muſſe, dans le Diocèſe de Nantes, fut érigée en Marquiſat, par lettres du mois de Septembre 1651, enregiſtrées le 21 Février 1657, en faveur de CÉSAR-AUFREY BLANCHARD, premier Préſident en la Chambre des Comptes de Nantes.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de cinq beſans d'or, 2 en chef & 3 en pointe.*

BLANCHARD, à Paris : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un monde d'or.*

BLANCHARD DE CHANGY, N... BLANCHARD DE CHANGY, Ecuyer ordinaire du Roi, épouſa, par contrat ſigné le 29 Novembre 1767, N... *Charron.*

BLANCHARDAYE, en Bretagne : *de gueules, à une fleur-de-lys d'argent.*

BLANCHART, en Languedoc : *d'azur, au ſoleil d'or, accompagné de quatre roſes d'argent.*

BLANCHATON : *de gueules, au bâton noueux d'argent en pal, accompagné de quatre fleurs-de-lys d'or, deux de chaque côté, l'une au-deſſus de l'autre.*

BLANCHE, Ecuyer, Sieur de Bellon : ancienne Nobleſſe, reconnue dans la recherche de 1666, Election de Conches, Généralité d'Alençon, en Normandie, qui porte : *d'azur, à 3 têtes de lion arrachées d'argent, 2 & 1.*

BLANCHEBARBE, Seigneur de Grandbourg : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un lion, le tout de même.*

BLANCHEFORT, Château, Bourg & Châtellenie conſidérable en Limouſin. Le Château fut bâti en 1125 par ARCHAMBAUD, IVe du nom, Vicomte DE COMBORN, ſurnommé *le Barbu*, & devint le partage d'ASSALLIT DE COMBORN, le plus jeune de ſes petits-fils, dont la poſtérité a retenu le nom ſuivant l'uſage du tems, & ainſi qu'avoient fait les Vicomtes de *Turenne* & de *Ventadour*, ſortis de cette Maiſon.

I. ASSALLIT DE COMBORN vivoit en 1219, & de lui vint :

II. ARCHAMBAUD, Ier du nom, Seigneur DE BLANCHEFORT, qui vivoit encore en 1265. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. BERNARD, qui ſuit ;
2. Et SALOMON, rapporté après ſon frère aîné.

III. BERNARD, Seigneur DE BLANCHEFORT, eut pour fille unique :

SIBYLLE, Dame DE BLANCHEFORT, femme de GUICHARD DE COMBORN, Seigneur de Treignac.

Leur fille, SIBYLE DE COMBORN, Dame DE BLANCHEFORT, fut mariée, environ l'an 1326, à *Aimeric de Bonneval*, Chevalier, à qui elle apporta la terre de Blanchefort, poſſédée depuis ce tems par les Seigneurs de *Bonneval.*

SECONDE BRANCHE.

III. SALOMON DE BLANCHEFORT, frère puîné de BERNARD, fut Seigneur de Saint-Clément, & eut pour enfans :

1. BERNARD, vivant en 1314 ;
2. ETIENNE, qui ſuit ;
3. Et JOURDAIN, vivant en 1319, mari de BÉATRIX DE COMBORN-TREIGNAC.

IV. ETIENNE DE BLANCHEFORT, Seigneur de Saint-Clément, épouſa *Raymonde de Favart*, dont :

V. ARCHAMBAUD DE BLANCHEFORT, IIe du nom, Seigneur de Saint-Clément, vivant en 1345. Il laiſſa :

VI. GUY DE BLANCHEFORT, Ier du nom, Seigneur de Saint-Clément, tué à la bataille de Poitiers en 1356. Il eut pour fils :

VII. GUY DE BLANCHEFORT, IIe du nom, dit GUYOT, Seigneur de Saint-Clément, qui eſt mentionné dans des actes de 1380, 1400 & 1420. De lui vint :

VIII. GUY DE BLANCHEFORT, IIIe du nom, Seigneur de Saint-Clément, Boislami & Nozerolles, Chevalier, Chambellan du Roi CHARLES VII, Capitaine de Caſſaignes, de Bigorrez en Rouergue. Il étoit marié, avant 1446, à *Souveraine d'Aubuſſon*, dont il eut :

1. ANTOINE, dit *l'aîné*, Seigneur de Boislami, qui, de *Gabrielle de Laire*, eut :

   FRANÇOISE DE BLANCHEFORT, femme de *Jean de Chabannes*, Baron de Curton.

2. JEAN, Seigneur de Saint-Clément & de Saint-Janvrin, tige des Ducs de *Leſdiguières* & de *Créquy*, dont la poſtérité maſculine s'eſt éteinte dans la perſonne d'ALPHONSE DE BLANCHEFORT-CRÉQUY, Comte de Canaples,

devenu *Duc de Lesdiguieres* par l'extinction des aînés de la branche, mort sans enfans en 1713 (Voyez CRÉQUY) ;

3. Guy, IVe du nom, Grand-Prieur d'Auvergne en 1496, Grand-Maître de Rhodes en 1512, mort en 1513 ;
4. Louis, Abbé de Ferrières en 1475, mort en 1505 ;
5. Charles, Evêque de Senlis en 1503, décédé en 1515 ;
6. Autre Antoine, dit *le jeune*, qui suit ;
7. Françoise, mariée à *Jean de l'Estrange*, Chevalier, Seigneur de Duras, vivant en 1504 ;
8. Et Souveraine, femme de *Jean Pot*, Seigneur de Rhodes.

IX. Antoine de Blanchefort, dit *le jeune*, Seigneur de Beauregard en Rouergue, Capitaine de Castagnes, de Bigorrez aussi en Rouergue, le 7 Août 1460, épousa *Jeanne de Collogne-Lignerac*, dont :

X. Guy de Blanchefort, Ve du nom, dit Guyot & Guyson, qui s'établit en Nivernois par son mariage, avant 1514, avec *Perrette Dupont*, Dame du Château-du-Bois, de Villeneau & de Fondelin en cette Province, dont :

1. Pierre, qui suit ;
2. Dieudonné ou Donné ;
3. Et Philippe, vivant en 1541 & 1568.

XI. Pierre de Blanchefort, Ier du nom, Seigneur du Château-du-Bois, Villeneau, Fondelin & d'Asnois-le-Bourg, fit ses premieres armes sous Imbert-de-la-Platiere, Seigneur de Bourdillon, depuis Maréchal de France. Il servoit encore avec lui en 1554, fut Enseigne de 50 hommes d'armes des Ordonnances ès années 1568 & 1569, puis Mestre-de-Camp. Il fut Député de la noblesse de Nivernois aux premiers Etats-Généraux tenus à Blois en 1576, où il signala son zele par une fidélité à toute épreuve. Pendant le séjour qu'il y fit, il composa un *Journal* exact des choses les plus importantes qui y furent traitées. Il a été le premier qui ait découvert le mystère de la ligue naissante, & qui nous a appris avec quelle adresse & par quelles pratiques on corrompoit les Députés des Etats, pour les faire entrer dans cette conjuration. Voyez à ce sujet les *Mémoires de Louis de Gonzague*, Duc de Nevers, imprimés à Paris en 1665, où une partie considérable de ce *Journal* est rapportée depuis la p. 436 jusqu'à la p. 473, tom. I. Pierre de Blanchefort commanda à Nevers, & défendit le Nivernois pendant les seconds troubles excités en 1585. Il avoit épousé, en 1551, *Leonarde de Cleves*, Dame d'Asnois-le-Bourg. De ce mariage sortirent :

1. Adrien, qui suit ;
2. Pierre, IIe du nom, qui eut en partage la Terre du Château-du-Bois. Il est auteur de la seconde branche des Seigneurs [illegible] & de *Sainte-Colombe*, [illegible] les pe[illegible] ;
3. Jean, Seigneur de Fondelin, tué à l'entreprise d'Anvers en 1583 ;
4. Gabriel, Chevalier de Malte ;
5. [illegible], mariée avec *Jean d'Angelier*, Seigneur de [illegible] ;
6. [illegible], femme de *Philibert de L[illegible]*, Seigneur de [illegible] ;
7. & 8. [illegible] & [illegible], Religieuses à Saint-Julien d'Auxerre.

XII. Adrien de Blanchefort, Chevalier, Baron d'Asnois & de Saligny, Seigneur de Saint-Germain-des-Bois, Mestre-de-Camp d'un Régiment de son nom dans l'Armée de Flandre aux années 1582 & 1583, où il se distingua fort, eut ensuite le premier Régiment d'Infanterie de Bourgogne le 8 Novembre 1589, puis un autre Régiment aussi de 1000 hommes en 1594. Il fut choisi pour représenter le Maréchal de Nivernois à l'Assemblée de la Noblesse de cette Province, par laquelle il fut député aux Etats-Généraux de Paris en 1614. Il avoit été marié, le 12 Septembre 158[illegible], avec *Henriette de Salazart*, Dame d'Asnois-le-Château & ses dépendances. Ayant ainsi réuni la totalité de la Terre d'*Asnois*, elle fut érigée en *Baronnie*, avec les terres de *Saligny* & de *Bidon*, le 2 Novembre 16[illegible]. De cette alliance vinrent :

1. François, qui suit ;
2. & 3. Deux autres garçons, morts jeunes ;
Et plusieurs filles.

XIII. François de Blanchefort, Chevalier, Sire & Baron d'Asnois & de Saligny, Seigneur de Saint-Germain-des-Bois, né en 15[illegible], & mort en 1661, avoit épousé, le 25 Février, 1611, *Etiennette Olivier-de-Sergines*, Dame de Chitry, [illegible], [illegible], &c., & Baronne dudit Sergines, dont vinrent :

Roger, qui suit ;
Sept garçons, morts sans alliance ;
Et quatre filles.

XIV. Roger de Blanchefort, Chevalier, Baron d'Asnois & de Saligny, Seigneur de Saint-Germain-des-Bois & de Turigny, na-

quit au Château d'Aſnois le 27 Novembre 1614. Il fut Capitaine dans le Régiment de Navarre, par Commiſſion du 20 Novembre 1639, puis Lieutenant-Colonel du même Régiment le 25 Septembre 1666. Il ſe diſtingua dans toutes les occaſions intéreſſantes au ſervice du Roi. Il fut bleſſé en pluſieurs rencontres, notamment en 1664, à l'affaire de Gigery, où il perdit un œil, & mourut le 12 Avril 1684. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Avril 1639, *Françoiſe de Bèze*, dont :

1. Antoine, mort en bas âge le 20 Décembre 1642 ;
2. François-Joseph, qui ſuit ;

Et pluſieurs filles.

XV. François-Joseph, Marquis de Blanchefort, Sire & Baron d'Aſnois & de Saligny, Seigneur de Saint-Germain-des-Bois, de Turigny, &c., né en Décembre 1648, fut Capitaine dans le Régiment de Navarre le 23 Mai 1671, & Gouverneur du pays de Gex en 1710, après le décès du Chevalier de Blanchefort, ſon oncle. Il a épouſé, le 27 Février 1702, *Gabrielle-Charlotte-Eliſabeth Brulart-de-Sillery*, dont :

XVI. François-Philogène, Marquis de Blanchefort, Sire & Baron d'Aſnois & de Saligny, Seigneur de Saint-Germain-des-Bois, de Turigny, né le 3 Juillet 1704, qui a ſervi dans le Régiment du Roi, Infanterie, depuis 1720 juſqu'en 1730. Il a eu le Gouvernement du pays de Gex en 1727, & a épouſé, en 1734, *Marie-Joſèphe Pierquet*, dont un fils, mort jeune.

Les armes : *d'or, à deux lions de gueules, paſſans l'un ſur l'autre.*

BLANCHEFORT : *de gueules, à deux léopards d'or.*

BLANCHELAINE, en Dauphiné : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la bande crénelée & baſtillée de ſable ; aux 2 & 3 de gueules, au lion d'or, qui eſt de* Blanchelaine ; & ſur le tout *un écuſſon d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or.*

BLANCHET, famille maintenue dans ſa nobleſſe, par Ordonnance de M. *Bignon*, du 25 Avril 1708, dont il eſt parlé dans l'*Armorial génér. de France*, reg. I, p. 69. Les armes : *de gueules, à une croix d'argent à huit pointes, cantonnée de quatre étoiles d'or.*

BLANCHET, Seigneur de Fougère : *d'argent, à trois fuſées de gueules, accolées en faſce, abaiſſées ſous une jumelle de ſable.*

BLANCHET, Seigneur de Pierre-Buffière, de Loſtanges, en Limouſin : *de ſable, au lion d'or.*

BLANCHETON-DE-ROCHEPOT, famille noble, dont étoit :

Jacques-Philibert de Blancheton, Ecuyer, Seigneur en partie de Marſaut en Bourgogne, mort Sous-Doyen du Parlement de Metz. Il avoit épouſé, en 1697, *Henriette Bouſſard*, qui acquit de *Pierre le Goux*, premier Préſident du Parlement de Bourgogne, puis de celui de Dauphiné, la Seigneurie de *Rochepot* dans le Bailliage de Beaune, dont elle fit donation à ſon ſecond fils. De ce mariage ſont iſſus :

1. Pierre-Philibert, Ecuyer, Seigneur de Chevry & de Vaux près Fontainebleau, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, qui n'a point d'enfans. Il avoit épouſé, en 1728, *Marie-Françoiſe de Salins ;*
2. Jean-Baptiste-François, qui ſuit ;
3. Et Marie-Louise-Félix, mariée, en 1729, à *Philibert Parigot*, Ecuyer, Seigneur de Sautenay.

Jean-Baptiste-François de Blancheton, Ecuyer, devint, par la donation que lui fit ſa mère, Seigneur de *Rochepot*, laquelle fut de nouveau érigée en *Comté*, en ſa faveur, par Lettres du mois de Novembre 1745, enregiſtrées au Parlement de Dijon le 5 Décembre 1746, & par autres de ſurannation du 13 Août 1748, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de la même ville le 19 Juillet 1749, & au Bureau des Finances le 20 Février 1750, tant en conſidération de ſes ſervices, que de ceux de ſon père, de ſon oncle N... de Blancheton-de-Thorex, Brigadier des Armées du Roi, & de ſon frère aîné. Il a épouſé, en 17..., *Jeanne Ganière*, fille de *N... de Ganière*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe, de Baſley & de Jourſanvaux. Il a de ce mariage :

Joseph-Henri-Natali de Blancheton, né le 25 Décembre 1752 ;

Et deux filles.

Voyez les *Tabl. gén.* part. VII, p. 236.

BLANDIN, Seigneur de Deine : *d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, paſſées en ſautoir, les pointes en haut.*

BLANES, Maiſon noble & ancienne, qui tire ſon nom, de la ville de Blanes en Catalo-

gne, avec un port sur la Méditerrannée, autrefois municipale des Romains, & ensuite épiscopale. Suivant le témoignage de tous les auteurs Espagnols & Catalans, elle fut donnée par Charlemagne à Gines de Saxe, proche parent du fameux Witikind, Duc des Saxons dont la postérité prit le nom de BLANES, & de laquelle sont sortis de très-grands hommes. Il y a eu plusieurs branches dispersées en Catalogne, Valence, &c. Nous ne parlerons que des deux suivantes :

BRANCHE
des Marquis DE MILLAS, *établie en Roussillon.*

I. RAYMOND DE BLANES, Ier du nom, est le premier qui soit bien connu dans l'histoire, pour s'être trouvé avec son frère GEOFFROY DE BLANES, dans l'armée du Comte de Barcelone (RAYMOND BORELL), à la journée de Cordoue, l'an 1001. Il fut père de :

II. GÉRAUD DE BLANES, qui servit le Comte de Barcelone (RAYMOND-BÉRENGER, surnommé *le Vieux*), dans ses guerres contre les Sarrasins. Il fonda pour des Chanoines-Réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, le Monastère de Sainte-Marie de Roca-Rossa, où plusieurs de ses descendans furent inhumés. Il eut pour fils :

III. RAYMOND DE BLANES, IIe du nom, qui suivit le Comte de Barcelone (RAYMOND III), à la conquête de Majorque, vers 1114. Il laissa :

IV. VITAL DE BLANES, mentionné parmi les principaux Seigneurs de Catalogne, qui servirent le Prince d'Aragon (RAYMOND-BÉRENGER), Comte de Barcelone, dans la guerre qu'il fit avec le Roi de Castille contre les Maures, en 1148. Il se trouva aussi à la prise d'Almeria en 1149. Son fils fut :

V. ARNAUD DE BLANES, nommé dans le testament de *Bernard Palecio*, Chevalier, fait le 11 Fevrier 1188. De lui naquit :

VI. GUILLAUME DE BLANES, Ier du nom, Chevalier, qui se trouva avec le Roi d'Aragon (PIERRE II), au combat d'Ubeda, l'an 1212, & à la bataille de Muret en 1215. Il mourut le 1er Août 1227, suivant son épitaphe qui se voit dans le cloître de Roca-Rossa. C'est à lui que les Catalans disent qu'un Comte de Savoie donna ses armes. Il fut père de :

VII. GUILLAUME DE BLANES, IIe du nom, qui remit conjointement avec *Géraud*, Vicomte de *Cabrera*, aux habitans de Blanes, & à ceux qui désormais viendroient s'y établir, certains impôts mentionnés en l'acte de 1242, conservé dans les Archives de la ville de Blanes. Il fonda conjointement avec sa femme *Guillemette-Marie de Cabrera*, fille de *Géraud*, Vicomte de *Cabrera*, un bénéfice sous le nom de *Saint-Jean-Baptiste*, dans l'Eglise du Château de Blanes, le 13 Mai 1245. Il eut :

VIII. GUILLAUME DE BLANES, IIIe du nom, mort le 1er Juin 1322, comme on l'apprend par un acte de son fils RAYMOND, qui fait, lequel fonda pour lui deux anniversaires à pareil jour dans l'Eglise de Sainte-Marie de Roca-Rossa.

IX. RAYMOND DE BLANES, IIIe du nom, fonda le 1er Novembre 1322, les deux services sus-mentionnés pour le repos de l'âme de son père, & accompagna, en 1323, l'Infant d'Aragon, à la conquête de l'Isle de Sardaigne. Il laissa d'*Aldonce de Fenollet*, fille de Dom *Pierre de Fenollet* :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. VIDAL, Chanoine de Gironne, Abbé de Saint-Félix dans la même ville, puis Evêque de Valence. Le Roi d'Aragon (HENRI IV, dit *le Cérémonieux*), allant en Sardaigne pour y chasser les Rebelles, laissa ce prélat dans Barcelone avec Pierre de Moncade, & deux autres Chevaliers, pour lui envoyer tout ce qui lui seroit nécessaire dans cette entreprise, qui eut lieu l'an 1354 ;
3. RAYMOND-VIDAL, qui, par le testament de son père, eut les biens que celui-ci avoit au royaume de Valence, où il s'établit. De lui vinrent les Comtes de *Villanueva*, d'où sont sortis d'autres Seigneurs du nom de BLANES, dont le chef Don JOSEPH DE BLANES & Villarosa, Chevalier de l'Ordre de Montesa, est mort depuis 1714, laissant des enfans ;
4. ARNAUD, qui passa à Valence avec son frère RAYMOND-VIDAL, où il prit l'ordre de prêtrise ;
5. Et MARIE, Religieuse au Monastère du Val-de-Marie, près de Massanet en Catalogne.

X. GUILLAUME DE BLANES (a), IVe du nom acquit en 1345, du Vicomte de Cabrera, la justice criminelle de la Ville de Blanes, ses prédécesseurs n'y ayant eu jusque-là que la justice

(a) On croit que c'est de l'an des puînés de GUILLAUME DE BLANES, IVe du nom, que descend la branche des Comtes de *Castellet*, établie à Barcelone, & rapportée plus loin.

civile. Il teſta à Barcelone le 10 Mars 1346, & le 31 Août 1350, & accompagna le Roi d'Aragon à l'expédition de Sardaigne, l'an 1354. Il eut de *Grace :*

1. Raymond, qui ſuit;
2. 3. & 4. Guillaume, V^e^ du nom, Antoine & Vidal, ſubſtitués à leur frère aîné Raymond, par le teſtament de leur père, qui y parloit auſſi de ſes trois filles;
5. 6. & 7. Sibylle, Girava & Alemarda de Blanes.

XI. Raymond de Blanes, IVe du nom, paſſa à Valence en 1363, au ſervice de Pierre IV, Roi d'Aragon, contre Pierre, dit *le Cruel*, Roi de Caſtille. Son Maître l'envoya ſon Ambaſſadeur en Angleterre; mais il fut pris par le Comte de Foix. Les frais qu'il fit dans ces occaſions l'obligèrent de vendre, en Août 1387, la Ville & Château de Blanes & Pattefolls au Vicomte de *Cabrera*, duquel elles paſſèrent avec ce Vicomté dans la maiſon de *Moncade*. Sa veuve, nommée *Blanche*, ſe fit Religieuſe au Monaſtère de Valdonzella, près Barcelone, ayant eu :

1. Raymond, qui ſuit ;
2. N..., mariée au fils de *Bernard de Cruilles;*
3. Et Grace, femme d'*Antoine de Torrelles*, mère de *Pierre de Torrelles*, qui conquit la Sardaigne.

XII. Raymond de Blanes, V^e^ du nom, fut Conſeiller & Majordome de Martin, Roi d'Aragon, contre lequel il eut un procès pour une rente de 8000 ſols Barcelonois, au principal de 2240 florins d'or Aragonois, qu'il avoit à prendre ſur les revenus de ce Prince; ſur quoi intervint un Arrêt favorable à Raymond de Blanes, rendu à Saragoſſe, le Mardi 23 Mars 1400. Il teſta le 7 Juin 1410 à Barcelone, & fut enterré au Monaſtère de Valdonzella, où ſe voit ſon tombeau avec ſes armes. Il eut de *Sibylle :*

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et pluſieurs filles, dont les noms ſont ignorés.

XIII. Guillaume de Blanes, VIe du nom, Chevalier, reçut de ſa mère la rente de 8000 ſols Barcelonois, mentionnée ci-deſſus, avec le principal qu'elle lui abandonna par acte paſſé à Barcelone, le 30 Avril 1423. Il eſt à préſumer que la branche de ſa Maiſon, établie en Rouſſillon avant 1001, y étant éteinte, cela lui donna envie de s'y tranſporter. Il y étoit certainement établi, le 16 Avril 1429, jour auquel la Reine Marie, femme d'Alphonse IV, Roi d'Aragon, le condamna de payer à l'Abbé & Religieux de Notre-Dame de Grâce, Diocèſe de Carcaſſonne, qui avoient & ont encore de grands biens en Rouſſillon, la dixme d'une Métairie ſiſe au territoire de Pleſſilla, dont il étoit poſſeſſeur, & qui a depuis toujours appartenu à ſes deſcendans. Le 31 Août 1429, étant tombé malade ſur les bords du Tech, il teſta & élut ſa ſépulture dans l'Egliſe des Carmes de Perpignan. Il ne mourut pas de cette maladie, & fit un autre teſtament. Il épouſa 1° *Françoiſe de Sagarriga*, fille de *Raymond*, Chevalier, & de *Barthélemie;* & 2° *Sibylle de Marca*, fille de *Jean*, Damoiſeau, habitant de Corneilla-la-Rivière, & de *Guillemette.*

Du premier lit naquirent :

1. Michel, qui ſuit;
2. 3. & 4. Raymond-Bauderne, Raymond-Mathieu, & Jacques-Jean, morts avant le teſtament de leur père de 1429, & enterrés aux Carmes de Perpignan;
5. & 6. Jean-Pierre, & Antoine-Jean, que leur père diſoit être inhumés dans le Monaſtère de Valdonzella ;
7. Brigitte, morte lors de ſon teſtament, & enterrée à Salce en Rouſſillon, où ſon père fonda une meſſe tous les jours à perpétuité;
8. Jeanne, ſubſtituée par le teſtament de 1429, au défaut d'enfans de ſon frère Michel;
9. Elisabeth, auſſi ſubſtituée au défaut d'enfans de ſa ſœur, Jeanne. Elle épouſa, à Perpignan, l'an 1448, *Nicolas Jou*, Docteur ès Loix;
10. Sibylle-Raphaelle, mariée, avant le teſtament de 1429, à *Golcera de Ribes*, Chevalier, habitant de Minorque. Cette date donne lieu de préſumer qu'elle étoit l'aînée de ſes ſœurs. Elle étoit veuve lors de l'acte, de ſon père, du 4 Mars 1451, où il appelle ſes femmes & ſes enfans.

Du ſecond lit vinrent :

11. Brigitte, née ſourde & muette, & veuve d'*Antoine Vola*, Damoiſeau, lors de l'acte de 1451 ;
12. Et Marie, née auſſi ſourde & muette, morte avant ledit acte.

XIV. Michel de Blanes, Ier du nom, portoit le nom de *Sagarriga*, du chef de ſa mère, lorſque ſon père teſta en 1429. Comme il étoit ſourd & muet, il fut ſous la tutelle de ſon père tant que celui-ci vécut, & il y étoit encore le 10 Janvier 1449. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Septembre 1425, *Agnès*,

fille de *Berenger de Palolle*, Damoiſeau, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Léonore, mariée, en 1454, à *Michel de Canet*, Damoiſeau, habitant de Perpignan.

XV. Pierre de Blanes épouſa, l'an 1454, *Eleonore*, fille d'*Arnaud Quirch de Viviers*, Damoiſeau, établi à Pia en Rouſſillon, dont :

XVI. François de Blanes, Ier du nom, Damoiſeau, qui alla s'établir à Figuerres en Lampourdan. De *Françoiſe de Viviers*, qui teſta le 20 Février 1520, fille de *Berenger*, il eut :

1. Guillaume-Raymond, marié, en 1515, à *Jeanne*, qui étoit veuve en 1531, & teſta le 9 Août 1547, en faveur d'Antoine-Jean de Blanes, neveu de feu ſon mari. Elle étoit fille de *Thomas de Marca*, & d'*Angele*. Ils n'avoient eu qu'une fille :
   - Yolande de Blanes, morte Prieure du Monaſtère de Saint-Sauveur à Perpignan, Ordre de Saint-Auguſtin, avant le 24 Juillet 1578 ;
2. Guillaume, qui ſuit ;
3. Et Jeanne, dont ſon neveu, Antoine-Jean, hérita, ainſi qu'il paroît par un acte du 25 Mars 1575.

XVII. Guillaume de Blanes, VIIe du nom, Capitaine & Gouverneur de Villefranche en Cerdagne, fut pere de :

XVIII. Antoine-Jean de Blanes, qui teſta à Perpignan le 4 Juillet 1578, ſe maria avec Dona *Eleonore*, qui teſta le 8 Mars 1596, fille aînée de Don *Ferdinand d'Albert*, Seigneur de la Baronnie & Ville de Pons. Leurs enfans furent :

1. Michel, qui ſuit ;
2. Guillaume-Jean-Ferdinand, nommé au teſtament de ſon père ;
3. Dona Eléonore-Lucrèce, mariée à *François Réart*, noble de Perpignan ;
4. Et Dona Polixène-Eléonore-Yolande, mariée à Gironne, avec *Raphaël de Saint-Martin*, Damoiſeau.

Antoine-Jean de Blanes eut auſſi une fille naturelle :

Grâce-Françoiſe de Blanes, qui épouſa, à Perpignan, *Jacques Claufe*, Damoiſeau.

XIX. Don Michel de Blanes, IIe du nom, fut ſubſtitué par le teſtament de ſon aïeul maternel, en date du 18 Juillet 1570, à *Michel d'Albert*, ſon fils aîné, qui, mourant ſans enfans, confirma cette ſubſtitution. Ce fut par la ſuite matière d'un grand procès. Il teſta le 25 Mai 1622, & avoit épouſé, avant le 5 Février 1598, Dona *de Valgornera*, qui teſta le 27 Décembre 1616, mais elle vivoit encore en 1625. Elle étoit fille & héritiere de Don *Galceran*, Seigneur de *Valgornera*, &c., Receveur-General de Catalogne & de Rouſſillon, & de *Lucrèce Lupia*. Leurs enfans furent :

1. Françoiſe, qui ſuit ;
2. Et Dona Victoire, qui teſta le 28 Novembre 1651. Elle avoit épouſé, Don *Hugues d'Ortaſſa*, & teſta *Cécile d'Ortaſſa*.

XX. Don François de Blanes, II du nom, Seigneur de Polleſtres, Fontcouverte, Volpillière, &c., étant devenu veuf, prit les Ordres Sacrés, & teſta le 25 Octobre 1639. Il épouſa, par contrat du 12 Janvier 1623, Dona *Marie de Ros*, fille de Don *Jean de Ros*, & d'*Eleonore-Joan de Malars*, & laiſſa :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. Don François, IIIe du nom, qui mourut en 1655. Il épouſa ſa couſine germaine, Dona *Cécile d'Ortaſſa*, dont :
   - Dona Joſeph de Blanes, mariée, par contrat du 20 Septembre 1682, à Don *François de Sagarriga* ;
3. Et Don Jean, qui ſe fit Jéſuite, & mourut Recteur du Collége de Vic en Catalogne.

XXI. Don Joſeph de Blanes, Ier du nom, Seigneur de Polleſtres, &c., teſta le 11 Avril 1685, en faveur du fils aîné qu'il eut de ſa ſeconde femme, & mourut peu de tems après. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 27 Mai 1643, *Anaſtaſie*, fille d'*André Réart*, de la ville de Perpignan ; 2° par contrat du 6 Juillet 1674, *Madeleine de Planque*, qui teſta à Montpellier le 10 Novembre 1701, & y mourut peu de jours après. Elle s'étoit remariée, en 1687, avec *Guillaume d'Oſſandon*, commandant un Bataillon du Régiment de Sceaux, & étoit fille d'*Etienne de Planque*, Aide-de-Camp des Armées du Roi, Gouverneur d'Opoul, & de *Marie d'Alabic*.

Du premier lit naquirent :

1. Don Joseph, IIe du nom, mort ſans alliance ;
2. Don André, vivant en 1723, ſans alliance ;
3. Dona Marie, femme de Don *Jean Riu*, morte ;
4. Dona Gertrude, mariée, à Montpellier, à *Sébaſtien de Planque*, Capitaine au Régiment de Caſtries, frère de ſa belle-mere, morte ;
5. Et Dona Thérèſe, Religieuſe Bénédictine au Monaſtere de Saint-Daniel-lès-Gironne.

Du second lit vinrent:

5. Don Ignace, mort avant son père;
6. Don Etienne, qui suit;
7. Et Don François, Capitaine au Régiment-Royal Comtois, mort en Mars 1719.

XXII. Don Etienne, Marquis de Blanes, & de Millas, dit Seigneur de Fontcouverte, &c., né le 7 Novembre 1679, a été Colonel d'Infanterie des Milices de Roussillon en 1705. Louis XIV créa en sa faveur & sans finances, la charge de Chevalier d'Honneur au Conseil Supérieur de Roussillon, *& ce, tant à cause de son illustre naissance, & de l'attachement qu'il avoit toujours eu pour S. M. que parce qu'il avoit toutes les qualités pour exercer dignement cet office;* c'est ce qui est exprimé dans ses provisions du 7 Mai 1712. Il revint contre la vente faite par son père, des droits qu'il avoit aux biens de la Maison d'*Albert*, en vertu de la substitution faite à ses ancêtres; & par Arrêt contradictoire du 27 Janvier 1718, rendu au Conseil Supérieur de Roussillon, les Terres & Seigneuries de Millas, Nefiac & Retgella lui furent adjugées. Le Roi, par ses Lettres du mois d'Octobre 1719, *voulant à l'exemple du feu Roi donner à Don* Etienne, *Marquis* de Blanes, *des marques de l'estime que S. M. faisoit de sa personne, & de la distinction qu'elle faisoit de sa haute naissance, en faisant passer à sa postérite le titre de Marquis, que le feu Roi avoit attaché à son nom*, érigea en *Marquisat* la Ville & Château de Millas, le Terroir de Vulfric en dépendant, le Village & Château de Nefiac, le lieu & Château de Retgella, le Village & Château de Pollestres, avec le Terroir de Barria & de Volpillière; le tout compris sous le titre de *Marquisat de Millas*. Le Marquis de Blanes est mort le 2 Février 1748. Il épousa, par contrat passé à Grenoble, le 19 Avril 1702, *Françoise d'Evrard*, morte à Perpignan, le 17 Mars 1713, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Courboin, Lieutenant-Colonel du Régiment de Genlis, & de *Marguerite de Saint-Ours*, nièce de *Jean Quinson*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant dans la Province de Roussillon, Conflans & Cerdagne, & a laissé:

1. Don Jean-Etienne, qui suit;
2. Don Barthélemy-Henri, dit *le Chevalier de Blanes*, Mestre-de-Camp de Cavalerie mort le 7 Mars 1754, âgé de 46 ans;
3. Don Guillaume-Geoffroy-Jean-Pierre, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Valbonne, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Perpignan, & de celle de Bellefontaine, Ordre de St.-Benoît, Diocèse de la Rochelle, mort le 7 Mai 1754, âgé de 44 ans;
4. Don Joseph, IIIe du nom;
5. Et Dona Jeanne, mariée à *N... d'Auxilhon*, Baron de Sauveterre.

XXIII. Don Jean-Etienne de Blanes, Marquis de Millas, Chevalier d'Honneur perpétuel au Conseil Souverain de Roussillon, né le 13 Décembre 1702, élevé à Paris au nombre des Gentilshommes, qui sont reçus au Collége *Mazarin*, dit des *Quatre-Nations*, après avoir fait les preuves de noblesse qui y sont requises, a épousé, 1° le 1er Octobre 1731, à Ucret, près de Tours, chez le Duc d'Aiguillon, en présence de Madame la Princesse de Conti, *Jeanne-Françoise-Antoinette de la Rochefoucauld*, née le 14 Septembre 1712, Dame de Neuilly-le-Noble, la Chartière & la Bertaudière en Touraine, qui hérita au commencement de Février 1732, des Terres de sa Maison, par la mort de son frère, à l'âge de 17 ans, & mourut le 2 Mai 1737, sans laisser d'enfans. Elle étoit fille de *Paul-Louis l'Hermite de la Rochefoucauld*, Seigneur de Neuilly-le-Noble, & autres Terres, mort le 12 Juillet 1715, & de *Marie-Jeanne Gruter*, morte le matin du même jour que son mari; & 2° *N... Delphas de Saint-Marsal*. Nous ignorons s'il a des enfans de ce second mariage.

BRANCHE des Comtes de Centelles.

Don François de Blanes, Comte de Centelles, né le 6 Avril 1656, Gentilhomme de la Chambre de Charles II, Roi d'Espagne, étoit Bailli-Général de Catalogne, quand l'Empereur Charles VI n'étant qu'Archiduc, fit la conquête de cette Province. Ce Prince, voulant le distinguer, & se l'attacher, lui donna la Toison d'Or, avec la Grandesse d'Espagne, & le nomma son Conseiller d'État. Il épousa 1° Dona *Marie-Anne de Catalagud*; & 2° Dona *Isabelle de Pinos*. Il eut du premier lit:

1. Dona Françoise de Blanes, qui épousa Don *Bartholomé de Moncayo*, Marquis de Cuscucola, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur Charles VI, dont la fille, *Françoise*, a été mariée à *Antoine de Pignatelli*.

Du second lit sont nés:

2. Don François de Blanes, Comte de Cen-

telles, marié, le 2 Juillet 1738, à Dona *Marianne de Pinos*, sa cousine germaine, fille & héritiere de Don *Joseph de Pinos*, Marquis de Barbara, & de Dona *Josephe de Pinos*, héritiere de la branche aînée de sa Maison;

3. Et Don Joseph de Blanes, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

Cette Maison a donné trois Vice-Rois, dans Raymond de Blanes le premier Martyr de la Merci, que les infideles martyriserent à coups de Flèches, l'an 1236; un Viguier de Roussillon, dans Arnaud de Blanes, en 1380 & 1382; un Evêque de Gironne, dans François de Blanes, Chancelier de Martin, Roi d'Aragon, qui assista au Concile tenu à Perpignan par l'Antipape Benoît XIII, & en 1382 il fut transféré à Barcelone, où il mourut de la peste, le 6 Février 1410; & enfin un Religieux de l'Ordre de St-Dominique, grand Prédicateur, disciple de St-Vincent-Ferrière, & son compagnon dans ses Missions Apostoliques, en la personne de Geoffroy de Blanes, mort à Barcelone en 1414.

Les armes : *de gueules, à la croix pleine d'argent.*

On peut, pour un plus long détail historique, consulter Moreri, les *Antiquités Bourdeloises*, la *Chronique Bourdeloise*, Du Chesne, de Thou, &c.

BLANETTE : *d'or, au sautoir d'azur.*

BLANGERVAL, en Artois. Dans le XVIe siècle, la Terre & Seigneurie de *Blangerval* passa de la Maison *du Bois-de-Fiennes*, dans celle de *du Châtel*. Voyez CHATEL (du).

BLANGY, famille dont étoient le Marquis de Blangy, & le Comte de Blangy, ci-devant Colonel du Régiment de la Couronne.

BLANKENBERG, rameau sorti de la branche de *Wolfenbuttel*, Maison de *Brunswick*.

Louis-Rodolphe, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel-Blankenberg, second fils du Duc Antoine-Ulric, commença ce rameau. N'ayant point laissé d'enfants mâles, il a eu pour successeur dans ses Etats de Brunswick-Wolfenbuttel & autres, le Duc de *Bevern*, son cousin germain, non comme ayant épousé sa fille, mais de son propre chef, comme plus proche héritier mâle, suivant la loi d'Allemagne. Voyez BRUNSWICK.

BLANLUZ, en Dauphiné : *d'azur, au chevron éclaté d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BLANOT : *d'azur, au croissant d'argent, duquel sortent trois épis d'or.*

BLANQUET-AMANZÉ-DE-ROUVILLE, en Gévaudan. Cette famille, comme bien d'autres, a eu le sort d'avoir beaucoup de titres égarés ou brûlés, pendant la peste de 1720, qui désola le Gévaudan : elle fut même livrée au pillage, & Jean Blanquet-Amanzé-de-Rouville, grand-père de M. le Baron de Rouville d'aujourd'hui, obtint un dédommagement considérable de M. de *Bernage*, Intendant de la Province.

Messire Etienne de Blanquet-Amanzé-de-Rouville, Chevalier, épousa *Delphine de Bresson*, dont :

François Blanquet-Amanzé-de-Rouville, Chevalier, qui a été poursuivi par un procès devant les Ordinaires du Gévaudan, il intervint Sentence en 1642, qui renvoya la cause & les parties devant le Sénéchal de Nîmes, comme Juge des nobles, sur la Requête de François de Blanquet-Amanzé-de-Rouville, qui prouva qu'il étoit *noble & issu de noble race*, avant 1400, laquelle Sentence fut confirmée par Arrêt du Parlement de Toulouse; il mourut en 1653. Il épousa, le 25 Novembre 1627, *Jeanne de Rochemure*, fille d'*Aimard de Rochemure*, Chevalier, & d'*Antoinette de Michel*. Il eut :

Jean de Blanquet-Amanzé-de-Rouville, qui, ayant été inquiété pour le *Franc-fief*, à raison de sa Terre d'Altès, obtint une Ordonnance de M. de *Basville*, Intendant de la Province de Languedoc, du 1er Décembre 1715, qui le décharge de ladite taxe, comme étant *noble & issu de noble race*. Il mourut en 1728. Il épousa, le 11 Mai 1682, *Anne de Guyot*, & eut plusieurs enfans, entr'autres :

1. Pierre, qui suit,
2. Et Samuel, marié à *Antoinette de Teste*. Sa veuve a obtenu de M. le Comte de *Saint-Priest*, Intendant de Languedoc, une Ordonnance du 28 Octobre [illegible], qui la déclare exempte du logement des Gens de Guerre, excepté dans le cas de foule, où personne n'est exempt. Cette Ordonnance fut accordée sur les titres qu'elle exhiba, qui justifioient *sa noblesse, & celle de feu son mari*, avant 1400.

Pierre de Blanquet-Amanzé-de-Rouville, Chevalier, Seigneur & Baron d'Altès, par la

donation que lui en fit ſon père, ſous la réſerve de l'uſufruit, mort en 1747, épouſa, le 14 Août 1714, *Jeanne d'Eimar*, fille de Meſſire *Samuel d'Eimar*, & d'*Anne de Guyot*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean, né le 13 Novembre 1716, Docteur de Sorbonne, Archidiacre & Chanoine de l'Egliſe de Lavaur, & Vicaire-Général de ce Diocèſe ;
2. François, qui ſuit ;
3. Pierre-Aimard, dit d'*Altès*, Chanoine de l'Egliſe de Mende, né le 11 Juillet 1727 ;
4. Et Dominique, dit *le Chevalier de Rouville*, né le 6 Septembre 1728, Mouſquetaire du Roi de ſa ſeconde Compagnie, marié, le 31 Janvier 1758, à *Marie du Chayla*, née au mois de Décembre 1737, dont Armand-Simon-Marie de Blanquet-Amanzé, né le 9 Mai 1759.

François de Blanquet-Amanzé-de-Rouville, né le 17 Décembre 1717, Chevalier, Baron d'Altès, Seigneur des villes de Montgaillarde & de Ville-Nouvelle, des lieux de Trebons, Eſquilles, Mauremont, Peyrens, Saint-Vincent, & autres, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, a épouſé, le 11 Octobre 1753, *Marie-Marguerite d'Eſpéchiers*, Dame dudit lieu, née au Château d'Eſpéchiers le 6 Janvier 1740, dont :

Charles de Blanquet-Amanzé-de-Rouville, Chevalier, né le 15 Décembre 1756.

Selon Palliot, dans la *Parfaite Science des Armoiries*, pag. 75, de l'édition de 1660, les armes de cette famille ſont : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois roſes du champ, & accompagnée de deux croiſſans du ſecond, celui du chef renverſé, & l'autre montant.*

BLANVILLAIN, Sieur de la Guerinnière, annobli en 1474, Généralité de Caen en Normandie, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois dards de même, la pointe en bas, ſurmonté d'un croiſſans auſſi d'argent.*

BLANVILLE, en Dauphiné : *écartelé en ſautoir, d'argent & d'azur.*

BLARER, Seigneur de Wartenſée : *d'argent, au coq contourné de gueules.*

BLARNE : *d'or, à la fleur-de-lys de gueules.*

BLARNE : *d'hermines, à l'aigle de gueules, membrée de ſable.*

* BLARU, en Normandie, ancienne *Châtellenie* poſſédée depuis plus de 400 ans par la Maiſon de *Tilly*, où elle eſt entrée en 1364, par l'alliance de *Jean de Tilly*, Chevalier, Sire de Chamboy, avec *Marguerite de Sacquinville*. C'eſt aujourd'hui un *Marquiſat*. Voyez TILLY-BLARU.

BLASIN, Seigneur de Villeneuve, famille qui a donné des Capitouls de Toulouſe, depuis 1285 juſqu'à 1472, dont pluſieurs ont le titre de *Chevalier*. Elle a auſſi donné en 1378, un Abbé de St.-Sernin de ladite ville, mort en 1397.

Entre les alliances directes de cette famille, on trouve celle de *Got* ou *Goutrouillac*; elle a fondu dans la famille de *Goux*, & celle-ci dans celle de *Mancie*.

Les armes de Blasin, telles qu'on les voit peintes ſur les Annales manuſcrites de l'Hôtel de Ville de Toulouſe, ſont : *écartelé, aux 1 & 4 de pourpre, chargé d'une bordure d'or, & d'une bande d'azur, bordée auſſi d'or, & aux 3 & 4, loſangé d'or & de pourpre.*

Voyez ſur cette famille les *Annales de Toulouſe*, le *Catalogue* des Maiſons qui ont illuſtré le Capitoulat, l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, &c.

BLÉ (du), Maiſon ancienne de Bourgogne, qui remonte à Geoffroy du Blé, Seigneur de Cormarin, vivant en 1235.

Petrarque du Blé, deſcendu de ce Geoffroy, au XIe degré, Seigneur de Cormarin, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, le 14 Octobre 1537, *Catherine*, fille aînée de *Claude de Villars*, Seigneur de Serci, Baron d'Uxelles, & d'*Anne de Groslée*, qui lui apporta en mariage la Baronnie d'Uxelles. C'eſt depuis cette alliance que leurs deſcendans ont joint au nom de Blé celui d'*Uxelles*.

Antoine du Blé, Baron d'Uxelles, leur fils aîné, ſervit dès l'âge de 17 ans au ſiège de Brouage, puis à celui de Sédan, & à la défenſe de Chaumont contre les Reiſtres; aſſiſta aux derniers Etats tenus à Blois; ſe trouva à la journée d'Arques, où il eut deux chevaux tués ſous lui ; aux ſièges de Paris & de Rouen ; en pluſieurs rencontres en Champagne ; à la défaite des Eſpagnols à Marſeille, commandant la Compagnie des Gendarmes du Duc de Guiſe ; à la réduction de la Bourgogne, & à la conquête de la Savoie. Il fut toujours très-conſidéré des Rois Henri III & Henri IV.

Cette Maiſon a fini dans ſon arrière-petit-fils, NICOLAS DE BLÉ, né en 1652, Marquis d'Uxelles, Seigneur de Cormarin, Chevalier des Ordres, Maréchal de France, Gouverneur de la Haute & Baſſe-Alſace. Il quitta l'Etat Eccléſiaſtique, après la mort de ſon frere aîné, & fut Gouverneur de la Ville & Citadelle de Châlons en 1669; Colonel du Régiment Dauphin, Infanterie, en 1674, pendant le ſiege de Beſançon, Brigadier d'Infanterie en 1677; ſervit en cette qualité aux ſieges de Valenciennes & de Cambray, ſe trouva en 1678 à ceux de Gand & d'Ypres, au combat de Saint-Denis, près Mons; fut fait Maréchal-de-Camp en 1683, ſervit au ſiege de Luxembourg en 1684, fut fait Lieutenant-General en 1688, ſe trouva au ſiege de Philippsbourg, y fut bleſſé, & fut fait Chevalier des Ordres, à la promotion du mois de Décembre 1688; commanda en Alſace en 1690, ſervit en Allemagne en 1693, ſous les Maréchaux de Lorges & de Choiſeul; ſous le Maréchal de Catinat en 1702, & fut nommé Maréchal de France en 1703. Après la mort de Louis XIV, il fut nommé Préſident du Conſeil des Affaires Etrangères, admis en 1718 au Conſeil de la Régence, & aſſiſta au lit de la mort du Roi Louis XV, le 25 Octobre 1722, où il porta la main de Juſtice, & fut nommé en 1726 Miniſtre d'Etat, & aſſiſta dans les Conſeils du Roi juſqu'en 1729, qu'il quitta les affaires, & prit le parti de la retraite. Il mourut à Paris le 10 Avril 1730, & fit ſon légataire univerſel *Henri-Camille de Béringhen*, premier Ecuyer du Roi, ſon neveu à la mode de Bretagne.

On trouve la Généalogie de BLÉ D'UXELLES, éteinte dans ce ſiècle, comme on vient de le voir par le décès de ce Maréchal, mort ſans alliance, dans les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, pag. 661 & ſuiv. & dans Moréri.

Les armes: *de gueules, à 3 chevrons d'or, poſés l'un au-deſſus de l'autre.*

BLECOURT, Seigneur de Béthencourt, de Beauffremès, de Tinlourt, en Picardie: *de gueules, au lion d'argent, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

BLECQUEMALLE: *d'hermines, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'or.*

BLEHEBUIN: *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre molettes de ſable.*

BLEMUR: *d'argent, à la croix de ſable.*

* BLENAC, en Saintonge, Diocèſe de Saintes; par Lettres-Patentes regiſtrées au Parlement de Bordeaux, la Terre & Seigneurie de *Blenac*, unie avec celles de l'*Isleau* & de *Breneau*, fut érigée en *Comté* en faveur de CHARLES DE COURBON. Voyez COURBON.

* BLENDECQUES, Seigneurie qui fut érigée en *Comté* par Lettres de 1664, en faveur de *François de Lens*, Seigneur des Allines, qui avoit épouſé *Eléonore-Philippe de Houchin*, fille de *Philippe*, & de *Françoiſe-Erneſtine de Grave-Frefin*, & ſœur de *Charles-Claude de Houchin*, Marquis de Longaſtre, marié en 1668, à *Béatrix du Chaſtel*. (*Tab. Généal.* part. VIII, p. 199.)

BLÉRAIS: *d'argent, à trois molettes d'éperon de ſable, celle de la pointe ſoutenant une épée d'argent en pal, la garde en chef.*

BLÉRÉ: *d'argent, à trois merlettes de ſable.* 2 & 1.

BLESI: *d'or, à la faſce de ſable, accompagnée de 6 coquilles de même, 3 en chef & 3 en pointe.*

* BLESOIS, petit pays qui fait partie du Gouvernement d'Orléanois, dont Blois eſt la Capitale. Il a eu ſes Comtes particuliers. GUILLAUME, frère d'EUDES, Comte d'Orléans, fut, à ce qu'on prétend, ſous l'Empereur Louis *le Débonnaire*, après 814, le premier Comte de Blois.

LOUIS XIII, en 1605, donna le Comté de Blois pour augmentation d'apanage à GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, ſon frère, qui mourut en 1660, ſans laiſſer d'enfans mâles, ce qui fait croire que ce Comté revint à la Couronne. Ce même Comté fut auſſi une partie de l'apanage qui fut donné par LOUIS XIV à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, ſon frère unique. Voyez ORLÉANS.

BLETANS, en Touraine: *coupé d'argent & d'azur, au chevron d'or ſur le tout.*

BLETRANS-DE-PIECLOUX *de gueules, à l'arbre d'or; écartelé auſſi de gueules, à trois molettes d'éperon d'or*, 2 & 1.

BLETTERANS, en Comté. HUMBERT DE BLETTERANS, Seigneur de Pierrecloux en Mâconnois, eut pour enfans:

1. PERNET, qui ſuit ;
2. GUY, Chanoine & Doyen de l'Egliſe de Mâcon ;
3. IMBAUD, Chevalier ;
4. CATHERINE, qui teſta le 7 Janvier 1380. Elle avoit épouſé *Bérard de Feurs*, Seigneur d'Eſtours, fils de *Renaud de Feurs*, Seigneur d'Eſtours, & d'*Iſabelle de Sacornay* ;
5. Et ETIENNETTE, femme, le 7 Août 1384, d'*Antoine*, Seigneur de *Feillens*, fils de *Gervais*, Seigneur dudit lieu.

PERNET DE BLETTERANS, Seigneur de Pierrecloux, de Buſſie & Buſſière en Mâconnois, eut pour enfans :

1. URBAIN, Seigneur de Buſſie ;
2. & 3. ANTOINE & IMBAUD, morts ſans lignée ;
4. Et CATHERINE, Dame deſdits lieux, femme de *Humbert de Rogemont*, Seigneur de Lentenay, fils puîné de *Jean*, Seigneur de *Rogemont*, & de *Béatrix de Gigny*.

Voilà tout ce que nous pouvons dire, faute de *Mémoires*, de cette famille que nous croyons éteinte, & dont les armes ſont : *de gueules, à trois molettes d'éperon d'or*, 2 & 1.

BLEZI : *anté d'argent & de gueules de huit pièces.*

BLIGNY : *palé d'or & de gueules de ſix pièces, au chef d'azur.*

BLIMONT. Voyez SAINT-BLIMONT.

* BLINAIS (LA), Seigneurie en Bretagne, qui fut érigée en Vicomté avec établiſſement de Foires & Marchés, en faveur de FRANÇOIS DE LA BLINAIS, Seigneur dudit lieu, par Lettres de 1682, enregiſtrées à Rennes.

Les armes : *d'argent, à trois rencontres de bélier de ſable, poſés* 2 & 1.

BLITTERSWICK-DE-MOUCKLEY, ancienne famille de race militaire, originaire du Duché de Gueldre, mais établie depuis pluſieurs ſiècles dans le Comté de Bourgogne.

GASPARD DE BLITTERSWICK, Seigneur de Mouckley, dont il fit hommage au Roi d'Eſpagne au mois de Juin 1662, avoit épouſé *Claude-Marguerite de Montoniche*, fille de *Jean de Montoniche*, noble Citoyen de la ville de Beſançon, dont il a eu :

ANTOINE-FRANÇOIS DE BLITTERSWICK-DE-MOUCKLEY, Prince du Saint-Empire Romain. L'Abbaye de Charlieu, Ordre de Cîteaux, dans le Diocèſe de Beſançon, lui fut donnée le 27 Décembre 1694. Il fut nommé le 8 Janvier 1721 à l'Evêché d'Autun. L'Abbaye de Fontenay, Ordre de Cîteaux, Diocèſe d'Autun, lui fut encore accordée au mois de Juin 1739, il fut transféré au mois de Janvier 1732 à l'Archevêché de Beſançon, & mourut ſubitement le 12 Novembre 1734. Il étoit le dernier de ſa famille, & il en avoit recueilli tous les biens. Il avoit donné depuis long-tems la Terre de Mouckley au Comte de *Vaudrey*, ſon neveu. Il avoit encore eu les Terres de Boulot, de Chevigney, de Sauvagné, d'Eſpu, &c., mais il les avoit vendues pour la plupart afin de payer les dettes du feu Marquis DE MOUCKLEY, ſon frère, mort Colonel au ſervice du Roi. (*Mercure de France* du mois de Novembre 1734, p. 2532.)

Les armes : *emmanché de gueules & d'or, de trois pointes & deux demies.*

BLOCEVILLE : *de gueules, à la bande coticée d'argent.*

* BLOIS. Les Comtes de Blois, ſortis des Comtes Palatins de Champagne & de Brie, par THIBAUT Ier, dit *le Bon*, Comte de Blois & de Chartres, ſecond fils de THIBAUT, IVe du nom, Comte Palatin de Champagne & de Brie, & de *Mahaud de Carinthie*, mort au ſiège d'Acre en 1190, ont fini à THIBAUT II, dit *le jeune*, petit-fils de THIBAUT Ier, mort ſans enfans en 1218. MARGUERITE DE BLOIS, ſa tante, hérita du Comté de Blois, & laiſſa de *Gautier d'Avennes*, ſon troiſième mari :

Marie d'Avennes, qui porta le Comté de Blois dans la Maiſon de *Châtillon*, par ſon mariage avec *Hugues de Châtillon*, Comte de Saint-Paul.

Guy de Châtillon, IIIe du nom, vendit ce Comté en 1391 à LOUIS, Duc d'Orléans, père de :

CHARLES D'ORLÉANS, qui eut pour fils :

Le Roi LOUIS XII, ſous lequel le Comté de Blois fut réuni à la Couronne. Il y a été incorporé ſous HENRI II, comme héritier de la Reine CLAUDE DE FRANCE, ſa mère, femme de FRANÇOIS Ier. Voyez CHATILLON-*ſur-Marne*.

§ BLOIS. CHARLES DE BLOIS, & *Jeanne de Bretagne*, ſi long-tems en guerre avec le Comte de Melfort, qui lui diſputoit le Duché de Bretagne, eurent cinq enfans. Leur dernière fille épouſa *Louis d'Anjou*, Roi de Na-

varre, fils du Roi JEAN de France. L'aîné, JEAN DE BLOIS, ayant épousé la fille du Connétable de *Clisson*, eut aussi plusieurs enfans; mais son petit-fils n'eut qu'une fille qui épousa *Jean de Brosse*, & lui porta le Vicomte de Limoge, le Comte de Penthièvre & ses droits sur la Bretagne. La postérité de *Jean de Brosse* finit dans son arrière-petit-fils, qui épousa la Duchesse d'*Etampes*, maîtresse de FRANÇOIS Ier, mais il n'en eut pas d'enfans; ses biens & ses droits passèrent à un fils de sa sœur, *Sébastien de Luxembourg*, en faveur de qui le Comté de Penthièvre fut érigé en Duché-Pairie. Sa fille unique épousa *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur, dont la fille, aussi unique, fut femme de *César*, Duc de Vendôme, fils légitime d'HENRI IV.

A l'extinction de la Maison de Vendôme, le Duché de Penthièvre a passé à M. le Comte de Toulouse, & après sa mort, au Prince son fils, qui le possède aujourd'hui, & en porte le nom.

BLOIS (DE), en Champagne : *d'argent, à deux fasces de gueules, chargées chacune de trois annelets d'or.*

BLOISSE. FRANÇOIS, IIe du nom, Comte DE BLOISSE, eut du chef de *Claude de Lescut*, sa bisayeule, la Terre d'Hannonville dans le Duché de Bar, qui fut érigée en *Comté*, en sa faveur, par Lettres du 29 Octobre 1726. Il étoit originaire du Comté de Chini. Ses ancêtres vinrent s'établir dans le Duché de Bar, vers le milieu du XVIe siècle. Il avoit épousé, en 1707, *Marie-Thérèse*, Comtesse d'*Herberstein*, & Chanoinesse de Remiremont, fille de *François-Joseph*, Comte d'*Herberstein* & de l'Empire, Chambellan de l'Empereur, & de *Catherine-Claire*, Comtesse *d'Herberstein*, morte en couches de son fils :

FRANÇOIS, IIIe du nom, Comte DE BLOISSE & d'Hannonville, né en 1709, Page, puis Chambellan du Duc LÉOPOLD. Il a épousé, en 1726, *Léopoldine-Elisabeth*, Comtesse de *Cardon* & de Vidampierre, Fille-d'honneur de la Duchesse de Lorraine, & fille aînée de *Jean-Philippe*, Comte de Cardon, de Vidampierre & de Vandeleville & de *Françoise-Gabrielle-Charlotte-Eugénie de Capizucchi de Bologne*. Il a de ce mariage :

1. N..... Comte de BLOISSE & d'Hannonville, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie ;
2. N.... DE BLOISSE, reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand-Prieuré de Champagne en 1752 ;
3. & 4. GABRIELLE & CHARLOTTE, toutes deux nées en 1727, & reçues Chanoinesses à Lons en Janvier 1743 ;
5. Et N..... née en 17[illegible], dite *Mademoiselle d'Hannonville*. (*Tab. généal.* part. VIII.)

BLOND *d'argent, à trois tourteaux de gueules*, 2 & 1.

BLOND (LE), en Normandie. MARTIN LE BLOND, Ecuyer, fut conservé, en 1530, dans son ancienne noblesse & maintenu noble d'ancienne extraction. Il fut bisaïeul de :

ANTOINE LE BLOND, Chevalier, Seigneur de Plattemore & du Val du Roi, qui acheta, en 1651, de la Duchesse de Guise, procuratrice du Duc de Guise, Comte d'Eu, son fils, l'ancienne Baronnie de *Sauchay de Haut*, & *Sauchay*, en rivière, située en Normandie, mouvante du Comté-Pairie d'Eu, auquel elle étoit originairement unie.

FRANÇOIS-CHARLES LE BLOND, un de ses descendans, Baron de Sauchay, Major des Milices Gardes-Côtes en Normandie, épousa, en 1750, *Françoise du Bosc de Radepont*, morte le 20 Décembre 17[illegible], dont quatre filles en bas âge.

Les armes : *d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois aigles de sable.*

BLOND (LE), en Picardie : *d'argent, à trois tours ou portes de gueules, à deux manteaux ouverts à herse de sable, posées* 2 & 1.

BLONDEAU, en Champagne : *de sable à 3 besans d'argent, posés* 2 & 1.

BLONDEAU : *d'or, au chevron d'azur, chargé d'un croissant d'argent, & accompagné de trois œillets de gueules, feuillés & tigés de sinople, deux en chef & un en pointe.*

BLONDEL, famille de Normandie.

JACQUES BLONDEL, Seigneur de Bellebrune, vivoit en 1513. Il fut le trisaïeul de :

Messire ANTOINE BLONDEL-DE-JOIGNI, Chevalier, Seigneur de Bellebrune, qui épousa *Louise le Chevalier*, dont :

FRANÇOISE-CHARLOTTE BLONDEL-DE-JOIGNI, née le 24 Décembre 1684, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1692, & prouva sa noblesse depuis 1513.

Il y a une branche de cette famille établie en Flandre.

Les armes : *de gueules, à l'aigle d'argent, becquée & membrée d'or.*

BLONDEL (DE), famille originaire du pays d'Artois. Elle eſt ancienne & illuſtre, & des filles de ce nom ont eu leur entrée dans les Chapitres nobles de Mons, Maubeuge, Nivelle & Denain.

Suivant un fragment généalogique qui nous a été remis par cette famille, JEAN, dit BAUDOUIN DE BLONDEL, Seigneur de Sally, fut Chevalier & Sergent-Major de Bataille ſous PHILIPPE, Duc de Bourgogne, Prince des Pays-Bas. Il fut auſſi Gouverneur de Saint-Valery, & mourut en 1428. Monſtrelet en fait mention dans ſon *Hiſtoire d'Orléans & de Bourgogne*. Il avoit épouſé *Catherine de Lambre*, héritière des prairies de Manchicourt & de Legore, au pays d'Artois, fille de *Hugues*, Sire de Lambre, Cambrin & autres lieux, & de *Catherine de Laurencourt*, & laiſſa :

1. ANTOINE DE BLONDEL, Seigneur de Rademour & de Bayenpont en Vermandois, Province de Picardie, qui forma la branche des Vicomtes de *Rademour*, éteinte en 1620;
2. Et JEAN, qui ſuit.

JEAN, dit TRISTAN DE BLONDEL, Seigneur de Manchicourt & Legore, Hainville, Grand-Prevôt des Ville & Cité de Cambray, épouſa *Marie Rozel*, Dame de Hordain, fille de *Guy*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Molembais*, dont :

ANTOINE DE BLONDEL, Seigneur de Manchicourt, Legore, Hordain & de Beauregard, Gouverneur & Bailli des Villes de Crevecœur, Harleux, Saint-Pilon pour l'Empereur MAXIMILIEN & la Ducheſſe de Bourgogne. Il épouſa *Agnès Houdart*, Dame de Cuincy, Villers-au-Bois, du Barlet & autres lieux. Ses enfans furent :

1. JACQUES, Seigneur des deux Cuincy ou Cuncy, Villers-au-Bois, Manchicourt, Legore, &c. Il fut fait *Chevalier* par Lettres-Patentes de l'Empereur CHARLES-QUINT, du 1er Mai 1553, Gouverneur & Grand-Bailli des Villes & Château de Tournay, Tournaiſis, Montagne & Saint-Amant. Il ſervit le Roi d'Eſpagne PHILIPPE II, & eſt auteur de la branche des Seigneurs de *Cuncy*, dont le dernier, Lieutenant-Général des Armées du Roi LOUIS XIV, eſt mort ſans poſtérité le 26 Octobre 1684;
2. LOUIS, qui ſuit;
3. Et ANTOINE, Seigneur des Hauts-Bois, d'Hauvincourt, qui fut Colonel d'un Régiment Wallon, Gouverneur de Philippeville, & créé *Chevalier*, par PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne. Il mourut ſans alliance en 1570, & fit ſon frère LOUIS ſon héritier, au préjudice de JACQUES, ſon aîné.

LOUIS DE BLONDEL, Chevalier, Seigneur de Beauregard, des Hauts-Bois, du Barlet, Hordain, &c., fut Commiſſaire des Montres de Sa Majeſté Catholique en ſes pays de Flandre, d'Artois, Hainaut, Cambreſis & Tournaiſis, & Gouverneur des Villes & Château de Bapaume ſous le règne de PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, & mourut en 1581. Il avoit épouſé *Marie de Montigny*, fille de *Louis*, Seigneur de Larrus,, créé *Chevalier* par l'Empereur CHARLES-QUINT. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. HUGUES, Chevalier de Malte, mort faiſant ſes Caravanes;
3. Et MARIE, alliée à *N.... de Cardevac-d'Havrincourt*, dont deſcendent ceux de ce nom.

JEAN DE BLONDEL, Seigneur de Beauregard, du Barlet, &c., né le 9 Juillet 1561, mort le 27 Mai 1606, avoit épouſé *Marie de Bertoult*, Dame d'Amplier, dont :

1. LOUIS, Seigneur de Beauregard, Amplier, &c., Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes au ſervice de Sa Majeſté Catholique, né en 1596, & mort en 1669. Il avoit épouſé *Marie de Lambrie*, & eſt auteur de la branche aînée de cette famille de BLONDEL qui porte le nom de *Beauregard*, & dont le Chef demeure à Douai & eſt en poſſeſſion de tous les titres originaux de ſa famille, ſans beaucoup s'inquiéter de la faire connoître, croyant qu'il eſt ſuffiſant que ſa nobleſſe ſoit connue, & aſſez ancienne pour que les filles de ſon nom puiſſent entrer dans les Chapitres nobles de Flandre;
2. Et JEAN, qui ſuit.

JEAN DE BLONDEL, Seigneur du Barlet, Hainville, &c., né en 1599, décédé en 1643, s'étoit allié, en 1625, avec *Marie le Vaſſeur*, morte en 1677, fille de *Floris*, Chevalier, Seigneur de Valton, la Brayelle, & d'*Iſabelle Floris*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit;
2. Et GEORGES, Capitaine en Eſpagne, qui paſſa à Saint-Jacques de Chily en 1663. Il y

avoit une Compagnie de Cavalerie, & s'y maria avec la fille d'un Mestre-de-Camp, appelé Don *Nicolas-Garcia Rodrigue*. En 1689, il avoit quatre garçons, & nous en ignorons la postérité.

Jean-Louis de Blondel, Seigneur du Barlet, Hainville, né en 1634, fut député aux Etats d'Artois à la Cour de Madrid, & décéda le 19 Novembre 1708. Il avoit épousé *Marie-Catherine Drouhot*, Dame de Fechain-Petit, Grandlet, Golar, Mairle, Nodrange, &c., à condition qu'il joindroit à son nom celui de *Drouhot*. Elle étoit fille d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu, Gouverneur des Ville & Château de Bouchain, quand Louis XIV s'en rendit maître. Il étoit de l'Ordre de Saint-Jacques, & avoit plusieurs frères au service d'Espagne, en si grande réputation dans les armées, qu'on disoit : *Vas ti frote à Drouhot*. Louis XIV demanda à cet *Antoine Drouhot*, s'il vouloit passer à son service, il lui répondit que *jamais il n'avoit retourné son habit*. Il mourut le 6 Janvier 1706. Jean-Louis de Blondel eut :

1. Antoine-Hyacinthe, qui suit ;
2. Ferdinand-Albert, connu en Espagne sous le nom de *Fechain*, mort Capitaine de Grenadiers du Régiment de Hainaut, que Philippe V fit en Sardaigne ;
3. Et Pierre, né en 1684, connu en Espagne sous le nom de *du Barlet*, mort à Valence en 1764, Lieutenant-Général & Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Wallones. Il a fait héritier son neveu Louis de Blondel, Officier au même Régiment, qui porte le nom de *Drouhot*, dont il sera parlé ci-après.

Antoine-Hyacinthe de Blondel, dit *Drouhot*, Seigneur de Fechain, du Barlet & autres grandes Terres, Colonel d'un Régiment de Cavalerie qui portoit son nom au service de Louis XIV & de Philippe V, mourut retiré du service, dans sa terre de Fechain proche Bouchain, en 1748. Il épousa, en 1719, *Geneviève de Caulaincourt*, morte à Fechain en 1767, fille de *François Armand*, Marquis de *Caulaincourt*, & de *Françoise de Bethune-Sully*. De ce mariage sont issus :

1. Hyacinthe, dit *Drouhot*, d'abord Page de feu la Reine de France, Colonel de Cavalerie au service de Louis XV ;
2. Louis, qui suit ;
3. Marie, morte sans enfans en 1749, alliée à *N... de Carondelet-de-Tumery* ;
4. Et N... de Blondel, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie à Amiens.

Louis de Blondel, connu en Espagne sous le nom de *Drouhot*, né en 1728, Colonel d'Infanterie, Capitaine aux Gardes Wallones, s'est allié, en 1752, avec *Marie-Françoise de Wyts-de-la-Bouchardrie*, fille aînée de *Philippe de Wyts-de-la-Bouchardrie*, mort en 1762, Maréchal des Camps & Armées du Roi d'Espagne, & Major du Régiment des Gardes Wallones, & de *Marie-Françoise de Valencia*, fille de *Louis de Valencia*, & de Dona *Thérèse de Balaguers*. Elle a pour sœur Dona *Philippine de Wyts*, mariée, en 1759, à Don *Vincent Bellet*, Gentilhomme Catalan, dont plusieurs enfans. Louis de Blondel a de son mariage :

1. Louis-Hyacinthe, dit *Drouhot*, né en 1756, Page, en 1772, du Roi d'Espagne ;
2. Antoine, dit *Drouhot*, né en 1757, Capitaine au service d'Espagne, & Enseigne des Gardes Wallones ;
3. Ramon ;
4. Geneviève, née en 1754 ;
5. & 6. Françoise & Louise, en bas âge.

Les armes : *de sable, à la bande d'or, le heaume couronné d'or ; les lambrequins d'or & de sable*. Cimier : *une aigle éployée de sable sortant de la couronne*. Supports : *deux griffons*.

BLONDEL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Fromond, ancienne noblesse, Election de Carentan en Normandie, Généralité de Caen, qui porte : *de gueules, au sautoir d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable*.

BLONDEL, Ecuyer, Seigneur de Martinvast, du Castel & de Billy, ancienne noblesse de Normandie, Election de Valognes, qui porte : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'un cœur d'or, accosté à dextre d'une boucle, & à sénestre d'un croissant, le tout de même, & accompagnée de neuf mouchetures d'hermines de sable, 4 en chef, & 5 en pointe*.

BLONDEL, Sieur de Rye, de Tilly, ancienne noblesse, Election de Bayeux en Normandie, Généralité de Caen, qui porte : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de deux glands de même en chef, & d'une moucheture aussi d'or, soutenue d'un croissant de même en pointe*.

BLONDEL, Seigneur de Monmieux en

Normandie, Généralité de Caen, Election de Bayeux ; famille annoblie en 1594, dont étoit CHARLES BLONDEL, Seigneur de Monmieux, reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1657, & qui portoit pour armes : *d'azur, semé de trèfles d'or, au lion naissant de même, armé & lampassé de gueules, brochant sur le tout.*

BLONDEL, à Langres : *d'argent à la bande de gueules, chargée de cinq croissans du champ, & accompagnée de deux lions naissans de sable.*

BLONDEL, Seigneur d'Azincourt, de Gagny : *d'azur, à trois épis d'or, feuillés & tigés de sinople, mouvans d'un croissant d'argent.*

BLONDEL, en Dauphiné : *de sinople, à l'épée d'argent nue, mise en pal, côtoyée de deux croissans montans de même, & surmontée de trois étoiles d'or mal rangées en chef.*

BLONDELOT. Cette famille est originaire de Lorraine, & a l'honneur d'être alliée à la Maison de *Rohan-Rohan*. JEAN DE BLONDELOT, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, Lieutenant au Régiment de Cavalerie de la Rablière, Chevalier de St.-Louis, annobli par Lettres-Patentes du Roi LOUIS XIV, du mois de Juin 1681, regîtrées en Parlement le 22 Juillet, & en la Cour des Aides le 7 Août suivant, en considération de ses longs & fidèles services rendus à l'Etat dans les campagnes de Marsal, ensuite au combat de Saint-Gothard en Hongrie, où il a été blessé, & en plusieurs autres occasions rapportées plus au long dans lesdites Lettres-Patentes, épousa, en 1694, *Suzanne-Yolande de Villeret-de-Molitard*, dont il a eu :

1. JEAN-HUBERT DE BLONDELOT, né le 3 Novembre 1699, mort au service du Roi sans postérité ;
2. LOUIS, qui suit ;
3. THÉRÈSE, morte Religieuse au Couvent de la Congrégation à Châteaudun, âgée de 48 ans ;
4. Et LUCRÈCE DE BLONDELOT DE VILLERET, née le 10 Octobre 1707.

LOUIS DE BLONDELOT, né le 12 Août 1704, vivant en 1771, Capitaine réformé à la suite du Régiment de Navarre par Brevet du 23 Mars 1720, a épousé, le 19 Octobre 1728, *Jeanne Robin*, morte en 1761, de laquelle il a eu :

1. LOUIS, né le 30 Mars 1731, reçu dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes du feu Roi de Pologne STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, le 9 Juin 1746 ; on le croit mort depuis 1769 ;
2. ANTOINE, né en 1741, reçu deux ans après son frère aîné dans la Compagnie des Cadets du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, mort en 1761 ;
3. SUSANNE-SOPHIE, née en 1736, Religieuse à St.-Cyr, près Versailles ;
4. ANNE, née en 1738, morte en 1769 ;
5. MARIE-ROSE DE BLONDELOT DE MOLIFARD, née en 1747, morte en Avril 1768 ;
6. Et JEANNE DE BLONDELOT DE BRIGEMONT, née le 26 Octobre 1749.

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent semé d'hermines, au chef d'or, chargé de trois merlettes de sable.* Supports : *deux griffons d'or.* Cimier : *un casque surmonté d'un lion d'or issant, tenant dans ses pattes un étendart aussi d'or, chargé d'une aigle de sable.*

BLONNAI : *de sable, semé de croisettes recroisettées d'argent, au lion d'or, brochant sur le tout.*

BLONSARS (LE), Seigneur de Kersabiec & de Bois-de-la-Roche, en Bretagne : *d'argent, à la fasce échiquetée d'argent & de sable de trois traits, chargé au milieu d'un besant d'argent.*

BLOQUEL-DE-CROIX, Seigneur de Wismes, Lambi, &c., en Artois, famille aujourd'hui établie dans le Cambrésis, dont il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 71, & dont est

ADRIEN-ANTOINE BLOQUEL-DE-CROIX, Baron de Wismes, Lambi, marié, le 7 Juin 1746, avec *Anne-Marguerite de Pracomtal*, née le 27 Mars 1727, seule fille de *Léonord-Armand*, Marquis de *Pracomtal*, & de *Marguerite Boucher-d'Orsay*.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, deux en chef & une en pointe ; l'écu timbré d'un casque de front, surmonté d'une couronne de cinq fleurons.* Supports : *deux griffons.*

BLOSSAC : *de vair, à la fasce de gueules.*

BLOSSET, famille de Nivernois. JEANNE

DE BLOSSET, née en 1682 du mariage d'ISAAC DE BLOSSET, Seigneur du Préci, & de *Jeanne Armet*, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1692, & prouva la noblesse depuis 1553, que vivoit LOUIS DE BLOSSET, Seigneur de Villiers, son quart-ayeul.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à trois molettes d'argent, posées 2 & 1, & aux 2 & 3 palé d'or & d'azur de six pièces, au chef de gueules, chargé d'une fasce vivrée d'argent.*

BLOSSET, en Normandie. Les Echiquiers de cette Province, depuis 1400 jusqu'en 1497, parlent de ROGER DE BLOSSET & de sa femme, fille de *Pierre Doublet*; de JEAN DE BLOSSET, Seigneur de Carouges, de Messire PIERRE DE BLOSSET, Bailli de Caux; & de Messire JEAN DE BLOSSET, Chevalier. Mais il faut reprendre la chose de plus haut, afin de ne rien omettre de ce que nous savons de cette famille.

ROGER DE BLOSSET, Seigneur de Saint-Pierre en Caux, qui vivoit en 1250, puîné de l'ancienne Maison d'*Esneval*, Vidame de Normandie, épousa *Julienne de Grouffet*, fille de *Guillaume d'Estouteville*, Seigneur de Grouffet, & d'*Agnès de Pons*, & eut pour fils :

GUILLAUME DE BLOSSET, Chevalier, Seigneur de Saint-Pierre en Caux, qui fut un des Pleiges de PIERRE, Comte d'Alençon, envoyés en ôtage en Angleterre pour la délivrance du Roi JEAN, après la bataille de Poitiers. Il eut :

1. PIERRE, qui suit;
2. ET JEAN, Seigneur du Plessis-Pasté, qui fit la branche des Seigneurs de *Torcy*, dont nous parlerons ci-après.

PIERRE DE BLOSSET, Seigneur de Saint-Pierre en Caux, épousa *Isabelle d'Emalleville*, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. ET MARGUERITE, femme de *Robert*, Seigneur d'O & de Maillebois, VIIe du nom.

PIERRE DE BLOSSET, IIe du nom, Seigneur de Saint-Pierre, Bailli de Caux en 1423, épousa *Jeanne Doublet*, fille de *Jean Doublet*, Seigneur du Quesnay, Chevalier, dont entr'autres enfans :

ROGER DE BLOSSET, IIe du nom, Seigneur de Saint-Pierre, Chevalier & Pannetier du Roi en 1421, Ecuyer d'Ecurie du Roi CHARLES VII, qui avoit épousé *Marie de l'Epine*, dont :

JEAN DE BLOSSET, Chevalier, Seigneur de Saint-Pierre & de Carouges, Grand-Sénéchal de Normandie, qui rendit hommage au Roi de ses terres de Saint-Pierre & de Carouges en 1477. Il épousa *Marguerite de Darval*, Dame de Carouges faillerons on lui donne pour femme *Claude de Creveceur*, de laquelle il eut :

1. JEAN, Seigneur de Carouges, mort sans hoirs;
2. ETIENNE, Evêque d'Evreux, puis de Lisieux;
3. MARIE, Dame de Carouges, femme de *Philippe le Veneur*, Comte de Tancarville;
4. ET MARGUERITE, qui épousa *Jean*, Seigneur d'*Annebaut*, Chevalier.

BRANCHE des Seigneurs DE TORCY.

JEAN DE BLOSSET, Ier du nom de la branche, Seigneur du Plessis-Pasté en 1320, second fils de GUILLAUME, Seigneur de Saint-Pierre en Caux, étoit nommé *le Borgne Bloffet*, & vivoit encore en 1390. Il eut pour fils :

JEAN DE BLOSSET, IIe du nom, Seigneur du Plessis-Pasté en 1415, qui est nommé dans un Arrêt du Parlement de 1388 & épousa *Joffine d'Estouteville*, fille & héritière en partie d'*Estout d'Estouteville*, Seigneur de Torcy, & de *Jeanne de Beauvais*, dont il eut :

JEAN DE BLOSSET, IIIe du nom, Seigneur de Torcy, de Beaumont, de Doudeauville, Baron du Plessis-Pasté en 1505, qui épousa *Anne de Cugnac*, fille d'*Antoine de Cugnac*, Seigneur de Dampierre, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. CLAUDE, Dame de Torcy, femme de *Louis de Montberon*, Seigneur de Fontaines-Chalandray, fils de *Louis de Montberon*, Seigneur de Fontaines-Chalandray, & de *Louise de Beaumont*;
3. ET JEANNE, qui est un fils naturel de LÉONOR D'ORLÉANS, Duc de Longueville, qui fut Marquis de Rothelin, puis après elle épousa, en 1582, *Jean de Longueville*, Seigneur de Coulombiers, fils de *Guillaume*, Sire de *Longueville*, & de *Jeanne Hanart*.

JEAN DE BLOSSET IVe du nom, Seigneur de Torcy & du Plessis-Pasté, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Paris & de l'Isle de France en 1578, mourut sans avoir été marié, laissant sa sœur, Dame de Fontaines-Chalandray, pour son héritière.

Il est parlé dans un titre de MARIE DE BLOSSET, Seconde femme de *Guillaume le Jay*, Seigneur de Flogny, fils de *François le Jay*,

Seigneur de Floigny, & d'*Antoinette de Beauvau*.

BLOT : *d'azur, au lion d'or.*

* BLOT-LE-ROCHER ou SAINT-REMI-DE-BLOT, en Auvergne, Diocèſe de Clermont, ancienne Baronnie, laquelle fut, ſelon Prohet, l'apanage des Sires DE BOURBON. La Terre & Seigneurie de *Blot* paſſa vers 1240 dans la Maiſon de *Chauvigny*, l'une des plus illuſtres de l'Auvergne, par le mariage de *Guillemin de Chauvigny*, Seigneur de Saint-Gal & du Vivier, avec l'héritière de BLOT.

Guillemin de Chauvigny étoit ſecond fils de *Bertrand*, Chevalier, Sire de *Chauvigny*, qui eſt un Château ſitué ſur la rivière de Scioule, à deux lieues de *Saint-Remi-de-Blot*. Il avoit pour frère puîné *Guillaume de Chauvigny*, dont la poſtérité finit en la perſonne d'*Iſabeau de Chauvigny*, Dame de Nades, mariée, le 3 Novembre 1409, à *Pierre de Montmorin*, Chevalier, Conſeiller-Chambellan du Roi, & Bailli de Saint-Pierre-le-Moutier. Voyez CHAUVIGNY.

BLOTTEAU, Seigneur de Rouſſel, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 1er Août 1667, dont les armes ſont : *de ſable, au chevron d'or, chargé de trois roſes de ſable, & ſurmonté d'une jumelle d'or.*

BLOTTEFIÈRE, en Picardie, NICOLAS DE BLOTTEFIÈRE, Marquis de Vauchelles, Lieutenant de Roi de Picardie, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, eſt père de MARGUERITE DE BLOTTEFIÈRE-DE-VAUCHELLES, mariée, le 8 Janvier 1755, au Marquis *du Sauzay*, né en 1716, entré au Régiment des Gardes-Françoiſes le 27 Février 1732, Enſeigne à drapeau le 12 Mars 1734, Enſeigne à picque le 12 Mars 1735, Enſeigne de Grenadiers le 10 Juin 1745, Sous-Lieutenant le 31 Janvier 1743, Sous-Lieutenant de Grenadiers le 6 Septembre ſuivant, Lieutenant le 30 Août 1744, avec rang de Lieutenant-Colonel en 1752, & Capitaine avec rang de Colonel le 25 Décembre 1758. Il a été nommé Major des Gardes-Françoiſes à la mort du Marquis de Cornillon, le 23 Mars 1766.

De la même Maiſon étoit :

PIERRE DE BLOTTEFIÈRE, Chevalier, Seigneur de la Vieuville, marié avec *Louiſe-Eléonore de Franſures-de-Villers*, demeurée ſa veuve. Il avoit pour frère :

FRANÇOIS DE BLOTTEFIÈRE, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Courtemanche, Voyenne, &c., marié à *Suſanne du Meſnil*, demeurée ſa veuve. Celui-ci fut père de :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. PIERRE, Chevalier, Seigneur en partie de Courtemanche, &c.;
3. Et GENEVIÈVE, mariée à *Jacques-Antoine d'Inval*, Chevalier, Seigneur du Freſtoy.

FRANÇOIS DE BLOTTEFIÈRE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Voyenne, Courtemanche, &c., Capitaine de Grenadiers au Régiment de Miroſmenil, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, mort ſubitement à Compiègne le 23 Mars 1745, avoit épouſé, par contrat du 17 Avril 1711, & célébration du 22 du même mois, *Marie-Thérèſe le Féron*, née à Compiègne le 23 Septembre 1687, morte à Compiègne ſur la fin de 1770, âgée d'environ 83 ans, fille de *Charles le Féron*, Ecuyer Seigneur de l'Hermitte, Breuil, Trosly, &c., Conſeiller du Roi, Maître-Particulier des Eaux & Forêts de Compiègne, & de *Marie-Marguerite le Féron*, ſa couſine, ſa troiſième femme. De ce mariage ſont nés :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit;
2. LOUIS-CHARLES, Chevalier, né à Compiègne le 12 Juillet 1727, & mort en la même ville le 8 Mars 1728;
3. CHRISTINE-THÉRÈSE, née à Compiègne le 28 Septembre 1713, morte Religieuſe Urſuline à Noyon;
4. ISABELLE-THÉRÈSE, née à Compiègne le 15 Février 1718, morte Religieuſe à Sainte-Marie de Compiègne, où elle avoit fait profeſſion le 21 Novembre 1736 (en préſence d'*Oudart le Féron*, ſon oncle, Chanoine de Beauvais);
5. Et MARIE-CATHERINE, née à Compiègne le 7 Février 1725, mariée, par contrat du 1er, & célébration du 2 Octobre 1755, à *Théophile Leveſque*, Ecuyer, Seigneur de Waranval, Sous-Lieutenant de la Capitainerie Royale des Chaſſes de Compiègne, né le 6 Juin 1731, fils de *Théophile Leveſque*, Ecuyer, Seigneur de Moricourt, & d'*Eliſabeth Eſmangard-de-Beauval*, dont *Marie-Théophile Leveſque*, Ecuyer, né le 9 Juin 1756, & *Jean-Marie*, Ecuyer, né le 4 Février 1758.

FRANÇOIS-JOSEPH DE BLOTTEFIÈRE, Chevalier, Seigneur de la Vieuville, Voyenne, &c., né à Compiègne le 15 Novembre 1715, Capi-

taine des Vaisseaux du Roi, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, est marié avec *N..... de la Croix-de-Castries*, de laquelle il n'a point de postérité en 1770.

Voilà tout ce que nous savons sur cette ancienne Maison, originaire de Picardie, dont les armes sont : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à trois chevrons de sable ; aux 2 & 3 d'argent, à six fusées de sable, posées en bande*. Supports & cimier : *des lions*.

BLOU, en Languedoc : *d'argent, au cyprès de sinople*.

BLOUET, Sieur de Camilly & de Thon, famille de Normandie, de la ville de Caen, & des mieux alliées, qui a donné un Evêque de Toul, & un Vice-Amiral de France, tous les deux frères.

Augustin Blouet, Sieur de Camilly, Conseiller au Parlement de Rouen en 1656, mourut en 1688.

Pierre Blouet-de-Camilly fut reçu Chevalier de Malte le 14 Novembre 1684.

Augustin Blouet-de-Camilly, Conseiller au Parlement de Rouen en 1684, mourut en 1713.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules, au chef cousu de même, chargé d'un cœur d'or, accosté de deux croissans d'argent*.

BLOUIN : *d'azur, au lion couronné d'argent, appuyé de ses deux pattes de devant sur une colonne d'or*.

BLOUNT, famille d'Angleterre qui a fait diverses branches, & dont plusieurs ont eu des Charges considérables & des Emplois importans en diverses occasions.

Henri Blount, né à Titten-Hartger, dans le Comté de Hertford, le 15 Décembre 1602, fils de Thomas-Popes Blount, devint Gentilhomme & Pensionnaire du Roi Charles Ier, & Chevalier en 1639. Il abandonna le parti de ce Prince pour se jeter dans la rebellion, & mourut le 9 Octobre 1682. Il est Auteur de plusieurs ouvrages, & a laissé deux fils, Thomas-Popes Blount & Charles. Voy. Moreri.

♦ BLOY (le), famille noble originaire de Bourges en Berry, dont les titres ont été produits au Juge d'armes de France, & remontent la filiation à :

Antoine le Bloy, Ecuyer, Seigneur de la Pornerie, vivant en 1512, qui eut pour fils :

Georges le Bloy, Ecuyer, Seigneur de la Pornerie, marié, le 17 Mai 1575, à *Jeanne de Boisvilliers*, fille de *Jacques de Boisvilliers*, Ecuyer, Seigneur du Marchais, & nièce de *Charles de Boisvilliers*, Ecuyer, Seigneur de la Granche, Gentilhomme ordinaire de Monsieur, Duc d'Alençon, frère du Roi Henri III. Il fut le bisaïeul de :

Fiacre le Bloy, Ecuyer, Seigneur de la Pornerie, Lieutenant-Colonel du Régiment du Roi, Infanterie, & Gouverneur de la Citadelle de Verdun, qui eut pour enfans :

1. Pierre, qui suit ;
2. Louis le Bloy, Ecuyer, Sieur de la Bellanderie, né le 4 Juillet 1690, marié le 24 Novembre 1698, avec *Marie-Susanne Guenand*, dont :
   - Un fils, reçu Page de la Duchesse du Maine en 1725 ;
   - Marie-Anne le Bloy, Religieuse à Jarzé en Anjou ;
   - Et Marguerite le Bloy, Pensionnaire au même Couvent.
3. François, Ecuyer, mort sans enfans le 16 Avril 1716 ;
4. Joseph, Capitaine dans le Régiment Royal, Infanterie, tué à la bataille de Steinkerque, le 4 Août 1692, sans enfans ;
5. Et Marie-Anne le Bloy, morte en 1719, femme d'*Hyacinthe de Boisvilliers*, Seigneur du Bouail près d'Argenton en Berry, dont deux fils & deux filles.

Pierre le Bloy, Ecuyer, Seigneur de la Pornerie & de la Chesnaie, ancien Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, demeurant en la Paroisse Saint-Lactancin, Election de Châteauroux, Diocèse & Généralité de Bourges, épousa, le 3 Février 1711, *Marie-Anne de Poix*, fille de *Louis de Poix*, Ecuyer, Seigneur de Marereux & de la Noue, & d'*Anne de Boissay*. De ce mariage sont issus :

1. Louis, qui suit ;
2. Fiacre, né le 24 Juin 1717 ;
3. Marie-Anne, née le 3 Octobre 1713 ;
4. Et Françoise le Bloy, née le 31 Juillet 1715.

Louis le Bloy, Ecuyer, Seigneur de la Pornerie, né le 22 Janvier 1712, a été reçu Page de la Reine le 14 Août 1725 sur les preuves de sa noblesse, remontées graduellement, par titres, à Antoine le Bloy, son cinquième aïeul, Ecuyer, Seigneur de la Pornerie. Nous ignorons, faute de Mémoire, s'il est marié, & s'il a postérité.

Les armes : *d'azur, au lion d'or rampant, lampaſſé de gueules.*

BOAIS (DU), Seigneur de Meſneuf : *d'or, à trois pommes de pin de ſinople, poſées 2 & 1.*

BOBERIL, Seigneur dudit lieu, près Tréguier : *d'argent, à trois ancolies d'azur, poſées 2 & 1, les tiges fichées en haut.*

BOBON : *coupé d'argent & de gueules, à deux têtes de bœuf, coupées de l'un en l'autre.*

BOCCARD ou BOCCAR, en Suiſſe. On trouve des extraits généalogiques de cette famille dans le *Dictionnaire Hiſtorique de la Suiſſe*, par M. Leu, Bourgmeſtre de la ville de Zurich.

LAURENT BOCCARD étoit en 1565 établi à Fribourg, & en 1589 Bailli ou Gouverneur de Boſſonens, & l'un des *Secrets* de la République de Fribourg. Son fils, MARTIN BOCCARD, remplit auſſi cette dernière Charge.

La famille de BOCCARD a été annoblie par l'Empereur FERDINAND II.

JEAN-PIERRE DE BOCCARD, Seigneur de Grangettes & de Fuyens, Sénateur en 1688, Bourgmeſtre de la ville de Fribourg en 1702, fut élu *Avoyer* en Chef de la République de ce nom en 1713. Il ſigna en 1715, comme *Ambaſſadeur* de ſon Canton, le Traité d'alliance des Cantons Catholiques avec la France, & mourut en 1729, avec l'eſtime générale du Corps Helvétique. Il laiſſa :

1. FRANÇOIS-ANTOINE, Seigneur de Grangettes, Sénateur de Fribourg en 1737, Tréſorier de cette République en 1750 ;
2. Et JEAN-NICOLAS-HUBERT, Seigneur de Grangettes & de Fuyens, Bailli ou Gouverneur de Grandſon ès années 1730 & 1731.

Une autre branche de cette famille a été formée par PIERRE-NICOLAS DE BOCCARD, Sénateur de Fribourg, Bailli de Wipens en 1713 & 1717, qui laiſſa :

1. JOSEPH-HUBERT, né à Fribourg le 29 Août 1697, Vicaire-Général de l'Evêché de Lauſanne, nommé Evêque de Lauſanne le 9 Mars 1746 par le Pape BENOÎT XIV, & en cette qualité Prince Titulaire du Saint-Empire, & Comte de Lauſanne, mort à Fribourg au mois d'Août 1766 ;
2. FRANÇOIS-NICOLAS, Capitaine, puis Major du Régiment Suiſſe du Vigier en France, Chevalier de Saint-Louis en Janvier 1740, & Lieutenant-Colonel d'Infanterie ;
3. FRANÇOIS-PHILIPPE, qui entra au ſervice de France Cadet dans le Régiment Suiſſe de Caſtella, Compagnie de Reynolde, le 1er Août 1716 ; Enſeigne de cette même Compagnie le 20 Octobre 1716 ; Enſeigne aux Gardes-Suiſſes, Compagnie de Reynolde, le 19 Juillet 1718 ; Sous-Lieutenant le 9 Octobre 1719, ſecond Lieutenant le 20 Juillet 1720, Aide-Major à la création de cette Charge le 15 Juin 1729, Chevalier de Saint-Louis le 30 Mars 1735, Major du Régiment des Gardes-Suiſſes le 13 Avril 1738, Brigadier le 1er Mai 1745, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, Colonel du Régiment Suiſſe de Séederff le 12 Mars 1752, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 17 Décembre 1759. Il a ſervi à tous les ſièges & batailles où le Régiment des Gardes-Suiſſes s'eſt trouvé depuis 1734 juſqu'en 1748 ; il a commandé dans la dernière guerre à Ruremonde ;
4. SIMON-JOSEPH-HYACINTHE, Lieutenant au ſervice de France, puis l'un des 60 du Conſeil de Fribourg, Bailli de Bulle en 1747 ;
5. Et PIERRE-LOUIS-NICOLAS, Lieutenant des Grenadiers au Régiment des Gardes-Suiſſes, lequel ſe diſtingua au ſiège d'Ypres en 1744, & fut fait au mois de Juin de cette année Chevalier de Saint-Louis. Il ſervit auſſi aux ſièges de Menin & de Fribourg, & ſe trouva à l'affaire de Rheinweiler en Riſchevaux. Il ſe retira enſuite à Fribourg, où il fut nommé du Grand-Conſeil, & en 1762 Bailli de Wipens.

Nous ignorons de quelle branche étoit THADÉE DE BOCCARD, qui, après avoir ſervi depuis 1699 comme Officier dans le Régiment des Gardes-Suiſſes, fut fait Chevalier de Saint-Louis en Mai 1718, Capitaine commandant la Compagnie de Beſenval aux Gardes le 22 Décembre 1729, Capitaine des Grenadiers de ce Régiment en 1734. Il obtint le 13 Avril 1738 une penſion de 1500 liv. pour ſa retraite, & mourut à Argenteuil près Paris en 176... laiſſant deux fils, qui ſont morts Lieutenans au Régiment des Gardes-Suiſſes.

Les armes actuelles : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à trois loſanges d'or, qui eſt* BOCCARD ; *aux 2 & 3 de ſable, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, qui eſt* MALLIARD. Cimier : *un demi-lion d'or, tenant une loſange de même.* Lambrequins : *d'or & d'azur, & d'or & de ſable.*

BOCENIC (DU), en Bretagne : *d'argent, à trois croiſſans de gueules, poſés 2 & 1, & accompagnés de ſept étoiles de même, 3, 2 & 2.*

BOCHART, famille originaire de Bourgogne, qui remonte à :

I. Guillaume Bochart, Seigneur de Noroi, Gentilhomme servant du Roi Charles VII, qui étoit de Vezelai en Bourgogne. Il épousa *Catherine Flamier*, dont :

1. Jean, qui suit ;
2. Pierre, Official de la Cathédrale de Beauvais ;
3. Henri, Chantre de la même Eglise ;
4. Louise, femme de *Jacques de Beze*, Bailli de Vezelai ;
5. Et Madeleine, mariée à *Guillaume Arbaleste*.

II. Jean Bochart, Ier du nom, Seigneur de Noroi, Conseiller au Parlement de Paris en 1490, fut un sage Magistrat, qui fut proposé pour être premier Président. Il eut de *Jacqueline de Hacqueville*, fille de *Jacques*, Echevin de la ville de Paris, & de *Gillette de Hennequin* :

1. Antoine, Avocat au Parlement, Seigneur de Farinvilliers & d'Oins-en-Brai, marié deux fois. Il laissa de sa première femme, *Françoise Gayant*, une fille nommée Claude Bochart, mariée, par contrat du 26 Mars 1748, avec *François de la Porte*, Avocat au Parlement de Paris. De ce mariage vint *Susanne de la Porte*, mère du Cardinal de Richelieu ;
2. Jean, qui suit ;
3. Nicolas, Abbé de Sully ;
4. Et Madeleine, femme de *Nicolas le Cocq*, Président à la Cour des Aides.

III. Jean Bochart, IIe du nom, fut un Avocat fameux au Parlement de Paris. Il se signala par un plaidoyer hardi, qu'il prononça en présence du Roi François Ier, touchant la *Pragmatique Sanction*, contre le *Concordat*. Cette hardiesse lui fit des affaires à la Cour. Il fut mis en prison, & n'en sortit que deux ans après, à la prière du Maréchal d'Annebaut, qui étoit son ami particulier. Il épousa *Jeanne Simon*, nièce de *Jean*, Evêque de Paris, qui lui donna sa terre de Champigny. Les enfans nés de ce mariage sont :

1. Jean, qui suit ;
2. Pierre, Seigneur de Thou-sur-Marne ;
3. Etienne, qui a fait la branche de *Menillet*.
4. Catherine, femme d'*Antoine Minard*, Président au Parlement ;
5. Marie, alliée à *Jacques le Lieur* ;
6. Et Jeanne, qui épousa *Nicolas Charles*, Seigneur *du Plessis Picquet*, & qui fut bisayeule du Maréchal de *la Meilleraye*.

IV. Jean Bochart, IIIe du nom, Seigneur de Champigny & de Noroi, eut de *Jeanne Tronçon* :

1. Jean, qui suit ;
2. Robert, qui a fait la branche de *Borde*.
3. Claude, Seigneur de Cauroi, père de Samuel Bochart-de-Cauroi ;
4. Antoine, Prieur de Ville-Mez ;
5. Jeanne, femme de *Guillaume Lottin*, Seigneur de Charni, Maître des Comptes ;
6. Denise, mariée à *Jacques de Rouville*, Seigneur de Muez ;
7. Catherine, alliée à *Jean Luillier*, Seigneur de Chalandas, Conseiller au Parlement ;
8. Anne, femme de *Germain Teste*, Seigneur de la Chaussée ;
9. Et Louise, femme de *Jean Brion*, Conseiller au Parlement, & Seigneur de l'Hospitau.

V. Jean Bochart, IVe du nom, Conseiller au Parlement, ensuite Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat ordinaire en 1596, eut d'*Isabeau Allegrain* :

1. Jean, qui suit ;
2. Charles, Capucin, mort en 1624 ;
3. Pierre, Bénédictin à Saint-Denis en France ;
4. Christophe, Chartreux, mort en 1644 ;
5. Autre Jean, qui a fait la branche des Seigneurs de *Marmoulin* ;
6. & 7. Paul, Capucin, & Antoine ;
8. Marie, femme 1° de *Guillaume Gomer*, Seigneur de Cagnières, & 2° de *Pierre de Prouville*, Sergent-Major de la Citadelle d'Amiens ;
9. Et Madeleine, mariée à *Jean Sublet*, Seigneur des Noyers, Maître des Comptes.

VI. Jean Bochart, Ve du nom, premier Président au Parlement de Paris, fut Maître des Requêtes sous les Rois Henri III & Henri IV, Président aux Enquêtes, Conseiller d'Etat, Ambassadeur à Venise, Intendant de Justice en Poitou, Contrôleur-Général, puis Surintendant des Finances. Le Roi Louis XIII le mit à la tête du Parlement de Paris, après la mort de Jérôme d'Hacqueville, au mois de Novembre 1628. Il ne jouit pas longtems de cette dignité, car il mourut le 27 Avril 1630. Ce Magistrat, après avoir servi 30 ans dans le Conseil, se trouva au jour de sa mort n'avoir pas plus de bien que son père lui en avoit laissé ; ce qui est une preuve de sa probité & de son désintéressement. Il fut marié 1° à *Madeleine de Neufville*, & 2° à *Lia de Vigni*.

Les enfans du premier lit furent :

1. Jean, qui suit.

2. Marie, femme d'*Edouard Molé*, Conſeiller au Parlement.

Il eut du ſecond lit :

3. François, auteur de la branche de *Saron*, rapportée ci-après ;
4. Marc, Chanoine de Paris ;
5. Lia, femme de *François de la Guette*, Seigneur de Chazai, Maître des Requêtes ;
6. Et Marie, Religieuſe à Variville, en Beauvoiſis.

VII. Jean Bochart, VIe du nom, Seigneur de Champigny, &c., mourut en 1647, & laiſſa de *Marguerite de Charon* :

VIII. Jean Bochart, VIIe du nom, qui fut Conſeiller au Grand-Conſeil, Maître des Requêtes, & Intendant de Juſtice en Normandie. Il mourut en 1691, laiſſant de *Marie Boivin* :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Guy, Chevalier de Malte, tué au ſiège de Nimègue en 1672 ;
3. Guillaume, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Archidiacre de Rouen, Grand-Vicaire de Pontoiſe, puis Evêque de Valence, mort Député à l'Aſſemblée du Clergé, le 4 Juillet 1705 ;
4. Henri, Abbé d'Auberive, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Prevôt de Saint-Pierre de Lille en Flandre, & Commiſſaire de Sa Majeſté pour le renouvellement du Magiſtrat de la même ville, mort le 11 Février 1731 ;
5. Antoine, Chef-d'Eſcadre, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Conſeiller au Conſeil de Marine, Lieutenant-Général des Armées navales, mort âgé de 70 ans, le 23 Octobre 1720 ;
6. Autre Antoine, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Doyen de l'Egliſe de Chartres, puis Tréſorier de la Sainte-Chapelle de Paris en 1699, mort âgé d'environ 86 ans, le 8 Avril 1739 ;
7. Marguerite, morte veuve, le 19 Octobre 1724, de *Jean-Paul de Bournel*, Marquis de Mouchy ;
8. 9. 10. & 11. Françoise, Marie, Catherine & Charlotte-Honorée, toutes quatre Religieuſes ;
12. Et Madeleine, Abbeſſe de l'Abbaye Royale d'Eſtrun en Artois, morte le 3 Mars 1740.

IX. Jean Bochart, VIIIe du nom, Seigneur de Champigny & de Noroi, Intendant de Juſtice, Police, Finances & Marine en Canada, Acadie, Iſles & Terre-Ferme de l'Amérique en 1686, fut nommé au mois de Mai 1701, Intendant de la Marine au Hâvre-de-Grâce. Il y mourut au mois de Décembre 1720, & laiſſa de *Marie-Madeleine de Chaſpoux*, Dame de Verneuil & du Pleſſis-Savari, morte en 1718, fille de *Jacques*, Seigneur de Verneuil, Tréſorier de France à Tours, & d'*Eſther d'Archambault* :

1. Jean-Alphonse, Prêtre, Chanoine & Chantre de la Sainte-Chapelle à Paris, mort le 15 Novembre 1723, âgé de 47 ans ;
2. Jacques-Charles, qui ſuit ;
3. & 4. Guillaume ; & Jean-Paul, qui ſera rapporté après ſon frère aîné.

X. Jacques-Charles Bochart, Seigneur de Champigny, de Noroi & de Poinci, Enſeigne, puis Lieutenant de Vaiſſeau au mois de Décembre 1702, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Capitaine de Frégate le 25 Novembre 1712, puis Gouverneur de la Martinique, créé Capitaine de Vaiſſeau au mois de Mars 1727, mourut le 20 Mai 1754. Il avoit été marié, le 27 Mai 1706, avec *Marie-Madeleine de Boiſſeret*, morte le 26 Mai 1716, âgée de 34 ans, fille de *Louis*, Marquis de Sainte-Marie, & de *Catherine de Longvilliers*. Les enfans nés de ce mariage ſont :

1. Jean, Seigneur de Champigny, de Noroi & de Poinci, Marquis de Sainte-Marie en Amérique, né le 22 Septembre 1712, Colonel d'Infanterie par commiſſion du mois d'Avril 1747 ;
2. Antoine-Louis, mort le 10 Octobre 1716, âgé de 6 mois ;
3. Marie-Madeleine, morte le 16 Juillet 1716, âgée de 9 ans ;
4. Marie-Elisabeth, mariée à *Charles-Valentin de Laſtre*, Comte de Neuville ;
5. Et Marie-Madeleine, Religieuſe Carmélite.

SECONDE BRANCHE.

X. Jean-Paul Bochart-de-Champigny, quatrième fils de Jean VIII, & de *Marie-Madeleine de Chaſpoux*, entra dans le Régiment des Gardes-Françoiſes en 1709, y fut ſucceſſivement Enſeigne, Sous-Lieutenant, Lieutenant en 1712, Capitaine, & Chevalier de Saint-Louis en 1720, & Capitaine d'une Compagnie de Grenadiers dans le même Régiment le 2 Mars 1733, Maréchal-de-Camp, & Major-Général des Armées de Sa Majeſté en Bohême, mourut le 20 Mars 1743 à Straubingen. Il avoit été marié, le 27 Juin 1729, avec *Anne-Etiennette de Meuves*, veuve, le 18 Septembre 1726, de *Pierre Turmenies*,

Maître de la Chambre aux deniers du Roi, dont :

1. Frédéric, né le 3 Juillet 1730 ;
2. Alexandre-Conrad, qui suit ;
3. Jean, né le 6 Décembre 1737, Prieur de Margelle & Chanoine de l'Eglise de Paris le 2 Février 1761 ;
4. Antoine-Jean, né le 10 Février 1739, mort en bas âge ;
5. Anne-Philippe, né le 14 Mai 1740, Garde-Marine en 1755 ;
6. Marie-Elisabeth, née le 10 Juillet 1732, mariée à *Valentin de Laſtre*, Comte de Neuville ;
7. Anne-Louise, née le 17 Novembre 1734, mariée, le 31 Mars 1754, à *Jean-François-Alexandre de Bernard*, Chevalier de St.-Louis, Marquis de Champigny, Comte de Montgon ;
8. Anne-Marguerite-Sévère, née le 2 Septembre 1736 ;
9. Et Anne-Thérèse, née le 6 Septembre 1741.

XI. Alexandre-Conrad Bochart, né le 24 Octobre 1733, Lieutenant aux Gardes-Françoises, a épousé, le 2 Juin 1767, *Adelaïde-Catherine-Renée de Berulle*, fille d'*Amable-Pierre-Thomas*, premier Président du Parlement de Grenoble, & de *Catherine-Marie Rolland*.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. François Bochart, dit *de Champigny*, Seigneur de Saron, second fils de Jean, V^e^ du nom, & de *Lia de Vigny*, sa seconde femme, fut Conseiller au Grand-Conseil, Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat, Intendant de Justice en Provence des 1637, puis dans le Dauphiné & à Lyon, où il eut le malheur de le noyer en 1665. Il laissa de *Marie Luillier* :

1. Jean, qui suit ;
2. François, Chanoine de l'Eglise de Paris, puis Evêque de Clermont, mort en 1715 ;
3. Nicolas, Capitaine aux Gardes, puis Gouverneur des Ville & Château de Béthune, mort le 12 Février 1706 ;
4. Honoré, Chevalier de Malte, tué au siège de Gigeri en 1664 ;
5. Louis-Alphonse, Chanoine de l'Eglise de Paris, mort en 1690 ;
6. Et Marie, morte le 13 Août 1722, épouse de *René de Marillac*, Doyen des Conseillers d'Etat & d'honneur au Parlement de Paris.

VIII. Jean Bochart, Seigneur de Saron, mourut Sous-Doyen des Conseillers du Parlement de Paris le 20 Août 1709. Il avoit épousé *Marie Caſſet-de-Vautorte*, morte le 8 Septembre 1723, dont :

1. Etienne, qui suit ;
2. Jean-Jacques, Prieur de Tupigni, Trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, Abbé de Vertus, mort le 6 Octobre 1722 ;
3. François, Chanoine de l'Eglise de Paris ;

Et deux filles, Religieuses.

IX. Etienne Bochart, Seigneur de Saron, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 10 Décembre 1692, & Président en la première Chambre des Enquêtes le 12 Août 1704. Il mourut le 24 Juin 1742, âgé de 74 ans. Il avoit épousé, le 13 Août 1697, *Jeanne-Philiberte Camus de Pontcarré*, morte le 1er Mai 1711, dans la 41e année de son âge, fille de *Nicolas*, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, & de *Marguerite-Hélène Durand*, dont :

1. Jean-Baptiste, qui suit ;
2. Et Elie, reçu Conseiller au Parlement de Paris en la première Chambre des Enquêtes, le 18 Août 1744.

X. Jean-Baptiste Bochart, Seigneur de Saron, reçu Conseiller au Parlement de Paris, en la première Chambre des Enquêtes, le 16 Avril 1721, & Président en la même Chambre le 20 Janvier 1731, est mort le 22 Mai 1751, âgé de 52 ans. Il avoit épousé, le 15 Mai 1729, *Marie Brayer*, fille aînée de *Gaſpard*, mort Doyen du Parlement de Paris, & d'*Elisabeth de Chenevière*, dont :

XI. Jean-Baptiste-Gaspard Bochart, Chevalier, Seigneur de Saron, né le 16 Janvier 1730, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 6 Septembre 1748, Maître des Requêtes le 20 Décembre 1751, Avocat-Général le 7 Avril 1753, Président à Mortier le 10 Mai 1755, dont il eut l'agrément après la mort du Président Gilbert de Voisins, a épousé, par contrat signé le 8 Septembre 1762, *Angélique-Françoise-Rosalie d'Aguesseau*, née le 20 Septembre 1743, sœur de la Comtesse d'Ayen, & fille aînée de *Jean-Baptiſte Paulin*, Seigneur de Fresne, & de *Marie-Geneviève le Bret*, dont une fille née en 1764.

Les armes : *d'azur, à un croiſſant d'or, abaiſſé ſous une étoile de même.*

BOCHE, en Provence : *de gueules, à 3 roues enclées d'argent, poſées 2 & 1.*

BOCK, ancienne famille qui est originaire de Franconie, & y subsiste encore dans les en-

fans de JEAN-FRÉDÉRIC DE BOCK, Chevalier de l'Aigle-Blanc, Lieutenant-Général de Cavalerie au ſervice de l'Electeur de Hanovre, Roi d'Angleterre, mort le 6 Avril 1766.

L'an 1000, les chefs de cette Maiſon étoient déjà connus, ce qui eſt prouvé par pluſieurs actes & titres authentiques, qui conſtatent ſon ancienneté & ſa grandeur.

Vers le XIIIe ſiècle, une branche de cette famille paſſa à Strasbourg, où les deſcendans occupèrent depuis les premiers Emplois de la robe & de l'épée. Les troubles que la Religion Luthérienne excita dans cette ville, forcèrent pluſieurs de cette famille à embraſſer la Réforme. Cependant VALENTIN DE BOCK, un des enfans de celui qui vivoit alors, fidèle à ſa religion, quitta le pays & ſuivit l'Empereur CHARLES-QUINT dans ſes guerres, & fut fait Chevalier ſur la brèche de Montout, comme il *conſte* par un diplôme de l'Empereur, daté du même lieu, le 9 Novembre 1532. Par le même titre l'Empereur le reconnoît pour être de la Nobleſſe immédiate de l'Empire, lui donne droit de ſiéger au banc de l'Empire, & droit au Grand Chapitre, &c.

Le Mémoire envoyé, dreſſé ſur les titres & papiers qui ſont entre les mains de la branche d'*Arlon*, ne commence qu'à

I. Noble homme Meſſire VALENTIN DE BOCK, Chevalier, Seigneur de Vance & d'Autel, au pays de Luxembourg, qui épouſa *N... Hilt*, ſœur de *Mathias Hilt*, Conſeiller Aulique, & Miniſtre d'Etat. Il en eut:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. Et EUSTACHE, auteur de la branche des Seigneurs de *Pétrange*, rapportée ci-après.

Cela eſt prouvé par la copie authentique en parchemin du diplôme du 9 Novembre 1532; la copie expédiée par le Magiſtrat de la ville de Luxembourg du 28 Juillet 1636 (cotte A); la traduction françoiſe du même, par un Notaire de Marville, du 23 Avril 1648 (cotte B); & enfin par une traduction faite en 1723 par Vanier, Traducteur du Parlement de Metz.

II. Noble NICOLAS DE BOCK, Chevalier, Seigneur de Vance & d'Autel, ainſi qualifié dans un partage de terre de 1586, épouſa *N... de Varck*, fille de noble *Michel de Varck*, dont:

1. RUTGEN, qui ſuit;
2. JACOB, rapporté après ſon frère aîné. Ils partagèrent entr'eux les Terres de Vance & d'Autel; ce qui eſt prouvé par ledit partage du 20 Mai 1586.

III. Noble RUTGEN DE BOCK, Chevalier, Seigneur de Vance & de Chantmel, comme il eſt juſtifiée par un certificat du Magiſtrat de la ville d'Arlon, n'eut qu'une fille de ſa femme dont le nom eſt ignoré; & ſon frère continua la poſtérité.

III. Noble JACOB DE BOCK, Chevalier, Seigneur d'Autel, ainſi qualifié dans l'extrait baptiſtaire de ſon fils du 12 Avril 1587, avoit épouſé *Anne de Lutzerat*, iſſue de la Maiſon de ce nom. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans, entr'autres:

IV. Noble FRÉDÉRIC DE BOCK, né le 24 Octobre 1586, Chevalier, qui vendit ſa terre d'Autel, & épouſa *Marie Vilthem*, fille de noble *Frédéric Vilthem*. Ses enfans furent:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et FÉLICITÉ, qui fut Dame de Mariendal.

V. Noble FRANÇOIS DE BOCK, Ier du nom, Chevalier, né le 27 Janvier 1619, ſuivant ſon extrait baptiſtaire, n'ayant plus de biens dans le pays d'Arlon, vint s'établir à Thionville, où s'étant marié il eut pour enfans:

1. JEAN-MATHIAS, Chevalier, Seigneur d'Olgrange, né le 15 Décembre 1664, & mort ſans alliance;
2. JEAN-NICOLAS, qui ſuit;
3. N. DE BOCK, allié à N..... *Fomot*, dont:
   1. ANNE, mariée à *Jean-Emeri de Boiſloge*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant-Général commandant en Chef l'Artillerie dans les trois Evêchés;
   2. Et MARIE, femme de *Philippe de Guerchin*, Ecuyer, Seigneur de Logne.
4. ANNE, alliée à *Jean Hilt*, Ecuyer;
5. Et MARIE-ELISABETH, mariée à *Charles Jacaumel-de-Bienaſſiſe*, Ecuyer, Seigneur de Bionville, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi à Thionville.

VI. JEAN-NICOLAS DE BOCK, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Olgrange, né le 20 Février 1648, qui ſe fit reconnoître en France, & obtint la confirmation de tous les privilèges dont avoient joui ſes ancêtres, par Lettres-Patentes données à Verſailles le 6 Septembre 1722, & enregiſtrées au Parlement de Metz le 25 Février 1723. Il épouſa *Agnès-Marie Scharff*, dont il eut:

1. ETIENNE, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs d'*Olgrange*, rapportée ci-après;
3. AGNÈS-MARGUERITE, né le 14 Octobre 1682, mariée à *Etienne Hue-de-Saint-Remi*, E-

cuyer, Seigneur d'Inglange, dont vinrent *Catherine Hue-de-Saint-Remi*, alliée à *Joseph de Sancy*, Baron de Haut, de Nau & Champs, Seigneur de Malaville, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel du Régiment de Penthièvre; & *Susanne*, mariée à *François-Théodore de Gargan du-Chatel*, Ecuyer, Seigneur d'Inglange, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Montmorin;

4. Catherine, née le 17 Juillet 1689, femme de *Guillaume-Oger de Thier*, Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier des Armées du Roi, dont 2 fils morts Capitaines au Régiment de Languedoc, Dragons, & une fille, Religieuse à la Visitation de Metz;
5. Et Marie-Elisabeth, née le 15 Février 1692, mariée à *François Boudet-de-Puymaigre*, Ecuyer, Seigneur de Sioudray en Berry, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel au Régiment de Normandie, dont:

François-Gabriel Boudet, Chevalier, Seigneur de Puymaigre, Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie & Major du Régiment de Condé.

VII. Etienne de Bock, Chevalier, Seigneur de Furst, Folschvillers, Lelling, Aling, &c., Lieutenant des Maréchaux de France au département de Thionville, né le 8 Octobre 1685, épousa 1° *Elisabeth de Linas*, fille de *Jean-Baptiste de Linas*, Chevalier de Saint-Louis, & commandant le second Bataillon de Nettancourt, dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Marie-Elisabeth Hennequin*, fille de *Pierre-Gérard Hennequin*, Ecuyer, Conseiller au Parlement de Metz. Ses enfans furent:

1. François, IIe du nom, mort sans alliance;
2. Jean-Nicolas-Etienne, qui suit;
3. Et Jean-François, aussi mort sans alliance.

VIII. Jean-Nicolas-Etienne de Bock, Chevalier, Seigneur de Furst, Buy, Folschvillers, Lelling, Aling & autres lieux, Membre de la Noblesse immédiate de l'Empire, Lieutenant des Maréchaux de France au département de Thionville, & Gouverneur pour le Roi de la ville de Sierck, né le 14 Janvier 1747, a épousé, par contrat du 3 Décembre 1767, *Marie-Charlotte-Adélaïde de Savonnières*, fille de *Madelon-Timoléon-Henri*, Marquis de *Savonnières*, Chevalier, Seigneur du Val & d'Entre-deux-Bois au Maine, & de *Marie-Barbe-Susanne de Fauveau*, Dame de Bionville.

BRANCHE
des Seigneurs d'Olgrange.

VII. François de Bock, né le 4 Février 1696, Chevalier, Seigneur d'Olgrange, haute & basse Ham, Valmestroff, Kekin, &c., Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine de Dragons, second fils de Jean-Nicolas, Ier du nom, & d'*Agnes-Marguerite Scharff*, épousa *Marie-Claire Neisse*, dont il a eu:

1. Jacques, qui suit;
2. Et Marguerite.

VIII. Jacques de Bock, Chevalier, Seigneur d'Olgrange, &c., est Officier au Régiment de Penthièvre.

BRANCHE
des Seigneurs de Pétrange.

II. Noble Eustache de Bock, Chevalier, second fils de Valentin, & de N... *Hilt*, ainsi qualifié dans un bail passé d'une ferme qu'il avoit à Hollerich près de Luxembourg, eut quatre fils, entr'autres:

III. Eucharie de Bock, Chevalier, qui passa le bail, & qui eut d'*Elisabeth Munichem*, entr'autres enfans:

IV. Christophe de Bock, noble Chevalier, qui, par contrat de l'an 1651, épousa noble *Marie de Bassi*, fille de noble *Jean-Jacques* d'Orstkirchen & de Bassi, Seigneur de Pétrange, & de *Marguerite Honst*. Il fut père de:

V. Antoine de Bock, Chevalier, Seigneur de Pétrange, qui eut de *Lucie Muller*, entr'autres enfans:

1. Guillaume, qui suit;
2. Jeanne-Françoise, mariée à *Jean-Nicolas de Keller*, Chevalier, Baron du Saint-Empire;
3. Et Elisabeth, mariée à *Jean-Nicolas de Coste*, Officier au Régiment de Royal-Piémont, Cavalerie.

VI. Claude-Guillaume de Bock, Chevalier, Seigneur de Pétrange, épousa, en 1701, *Catherine Humbert*, fille de *Frédéric-Georges Humbert*, Chevalier, & de *Catherine Sellier*. Ses enfans furent:

1. Pierre-Ernest de Bock, Chevalier, Seigneur de Pétrange, ancien Capitaine d'Infanterie au service de Sa Majesté, encore garçon;
2. Et Jean-Antoine de Bock, qui suit.

VII. Jean-Antoine de Bock, Chevalier, Seigneur de Tetting, Officier de Cavalerie-Légère, qui, de son mariage avec noble *Cathe-*

rine Gillot, fille de *Gaſpard*, Ecuyer, Seigneur en partie de Furſt, &c. eut :

1. François-Gaspard, qui ſuit ;
2. Et Pierre-Charles, Chevalier, Officier réformé du Régiment de Chamborant, Huſſard.

VIII. François-Gaspard de Bock, Chevalier, Officier au Régiment de Naſſau, épouſa Demoiſelle de *Fontalar*, fille de *N... de Fontalar*, Chevalier, &c., & de *N...* Baronne de *Turpin*.

Nous trouvons dans le même *Mémoire domeſtique* qui nous a été envoyé un François-Laurent de Bock, dit petit-neveu de Frédéric, qui fait le IVe degré. Ce François-Laurent de Bock fut tué ſur la brêche en défendant Luxembourg en 1684, en qualité de Lieutenant-Colonel d'Artillerie.

Cette famille eſt de la Nobleſſe immédiate de l'Empire, ayant droit aux Grands Chapitres d'Allemagne & à toutes les prétentions que peut avoir la Haute Nobleſſe de l'Empire.

Les armes : *de gueules, au bouc d'argent ſautant.*

BOCMAR, en Bretagne : *d'argent à 7 macles de gueules, poſées* 3, 1 *&* 3.

BOCQUENSEY, Seigneur de Tanney & de Vermondière, en Normandie, Généralité d'Alençon, Election de Bayeux, très-noble & ancienne famille maintenue dans ſa nobleſſe le 8 Avril 1666, dont les armes ſont : *d'argent, au tronc d'arbre de ſinople arraché & poſé en pal, ſur le haut duquel eſt un petit oiſeau de gueules, ayant ſur le dos un autre oiſeau plus gros auſſi de gueules, battant des aîles.*

BOCQUET (du), Seigneur de Villiers en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election de Verneuil, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 28 Mai 1667, dont les armes ſont : *d'argent, à la faſce de gueules, chargée d'une molette d'éperon d'or accoſtée de deux croiſſans de même, & accompagné de trois croix alaiſées de ſable, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

BOCSOZEL, Seigneur de Montgontier, en Dauphiné.

Guy de Bocsozel, Chevalier, eſt nommé préſent au Traité fait entre *Etienne*, IIe du nom, Sire de *Thoire* & de Villars, & de *Boniface de Savoie*, Prieur de Nantua, l'an 1243.

Aymond de Bocsozel, Chevalier, Seigneur de Maubec, fit hommage de cette Terre au Dauphin Humbert, Ier du nom, en 1290 ; & Jeanne de Bocsozel, ſa fille, fit auſſi hommage de cette Terre au même Dauphin en 1301.

Hugues de Bocsozel, Chevalier, eſt nommé dans un Titre de 1354.

Anne de Bocsozel, épouſa, en 1425, *Guillaume*, IIe du nom, Seigneur de *Fetans*, veuf d'*Antoinette de l'Isle*, & fils de *Pierre*, Seigneur de *Fetans*, & d'*Anne de Loyes*.

Amé de Bocsozel, Seigneur de Martel, fut un des 200 Chefs d'Hôtel, qui jurèrent le Traité fait par Louis, Duc de Savoie, avec le Roi Charles VII, l'an 1455.

Catherine de Bocsozel, fille du Seigneur de Ternay, en Dauphiné, épouſa, en 1569, *Bernardin*, Seigneur de *Migieu*, fils de *Claude*, Seigneur de *Migieu*, & d'*Iſabelle de Montbel*.

Voilà tout ce que nous ſavons de cette ancienne nobleſſe, que nous croyons éteinte, & qui portoit pour armes : *d'or, au chef échiqueté d'argent & d'azur de* 3 *traits.*

BOD (du), Sieur de Poulheriguin, en Bretagne : *d'argent, à deux haches d'armes ou conſulaires de gueules, adoſſées & poſées en pal.*

BOD (du), Sieur de Kerbod, de l'Isle, de Rhuis, de Kerhalué, &c. : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois quinte-feuilles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOD (du), Sieur de Keranfaro, au Menihy de Saint-Paul-de-Léon : *d'argent, à une faſce de gueules.*

BODEAN, en Bretagne : *d'argent, à l'aigle de ſable, ſurmonté de deux merlettes de même.*

BODECK : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion contourné de ſable, la queue finiſſant en un croiſſant de même ; aux 2 & 3 d'azur, à la croix écartelée d'argent & de gueules.*

BODEGAT : *de gueules, à trois tourteaux d'hermines, poſés 2 & 1.*

BODENAN, en Tréguier : *d'argent, à un ormeau de ſinople.*

BODERU (du), en Bretagne : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois billettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BODET-DE-NOYELLE : *de gueules, à trois jumelles d'argent, au lambel de trois pendans d'azur.*

BODIN, en Blaisois, famille originaire de Flandre, maintenue dans sa noblesse par Jugement rendu par les Commissaires-Généraux du Conseil, le 22 Juillet 1706.

I. NICOLAS BODIN, Seigneur de Villiers en Artois, & de Mainville, près Lille en Flandre, épousa, avant 1528, *Adrienne de Meuvillette*, de laquelle il eut :

1. ABRAHAM, qui suit ;
2. Et JACQUES, Seigneur de Mainville, près Lille en Flandre, en 1559.

II. ABRAHAM DE BODIN, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard en Blaisois, dont il fit la foi & hommage, le 1er Janvier 1578, à la Reine Mere, Duchesse d'Orléans, à cause de sa Châtellenie de Beaugency, avoit transigé dès 1559, avec JACQUES DE BODIN, Seigneur de Mainville, son frere. Il eut d'*Eléonore Leucher* :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et JEAN, mort à l'armée.

III. JACQUES DE BODIN, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard, & Gouverneur de Chambord, en 1603, a épousé *Jacquette de Marivets*, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN, époux de *Marguerite de Gratemesnil*, qui n'eut qu'une fille nommée ANTOINETTE BODIN, morte Religieuse Ursuline ;
3. HENRI, tué en 1636, au siege de Corbie ;
4. ELÉONORE, femme de *Simon Chauvel*, Président & Lieutenant-Général à Blois ;
5. Et MARIE, qui fut mise de *Louis le Chat*, Seigneur de Thenay.

IV. FRANÇOIS DE BODIN, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard & de Villeflanzy, épousa, par contrat passé devant l'*Epine*, Notaire à Blois, le 30 Janvier 1649, *Marguerite Bugy*, d'une famille de Blois, de laquelle il eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. JACQUES, Ecuyer, Sieur de la Corbillière, mort de ses blessures au siege de Mayence ;
3. Et FRANÇOIS, dont la postérité sera rapportée ci-après.

V. LOUIS DE BODIN, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard, maintenu avec FRANÇOIS, Seigneur de Vaux, son frère, dans *leur noblesse*, par Jugement des Commissaires-Généraux du Conseil, du 22 Juillet 1706, dans lequel Jugement les titres énoncés remontent jusqu'à NICOLAS DE BODIN, leur trisayeul, épousa, par contrat passé devant *Malescot*, Notaire à Blois, le 28 Janvier 1681, *Madeleine Mercier*, dont sont issus :

1. LOUIS, qui suit ;
2. ANGE, Capitaine d'Infanterie, tué au siege de Landau en 1713, sans alliance ;
3. Et JOSEPH, qui prit la Compagnie de son frère ANGE, tué en 1713, ensuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Talgru, & Brigadier des Armées du Roi, retiré du service en 1760, & marié la même année à N... à Eglise.

VI. LOUIS DE BODIN, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bois-Renard, ancien Capitaine au Régiment de Pons, aujourd'hui Guyenne, Chevalier de Saint-Louis, quitta le service en 1710, & épousa, par contrat passé devant *Termenier*, Notaire à Blois, le 20 Juin 1713, *Anne de Laigleboux*. De ce mariage naquirent :

1. LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard, qui céda son droit d'ainesse, à FRANÇOIS, son frère puîné, par acte passé devant *Guenois*, Notaire à Blois, en Juin 17[illegible] ;
2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. JOSEPH, tué à l'affaire de l'Assiette, le 1[illegible] Juillet 1747 ;
4. GABRIEL, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Guyenne ;
5. ANGE, mort de fatigue, Lieutenant au Régiment de la Marche-Prince ;
6. Et ANNE-MADELEINE DE BODIN.

VII. FRANÇOIS DE BODIN, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bois-Renard, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'un Bataillon au Régiment de Guyenne, réformé en 1762, avec 1000 livres de pension, épousa, par contrat passé devant *Mercier*, Notaire à Pithiviers, le 4 Juillet 1763, *Marie-Charlotte-Adélaïde de la Taille*, née le 9 Novembre 1741, fille d'*Antoine Victor*, Chevalier, Seigneur du Boulay, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, & Chevalier de Saint-Louis, mort le 1er Mai 1754, & de *Marguerite Masson du Monceau*, Dame de Lolainville, née le 15 Avril 1713, devenue veuve.

SECONDE BRANCHE.

V. FRANÇOIS DE BODIN, 3e fils de FRANÇOIS, Ier du nom, & de *Marguerite Bugy*, Ecuyer, Seigneur de Vaux & de la Brosse, demeurant à Chantecaille, Paroisse de Menars-la-Ville, Election de Blois, épousa 1° *Elisabeth Gardereau* (alias *Gondereau*), & 2° le 28 Octobre 1701, *Sidoine-Elisabeth de Villeneuve*, fille de *Gedéon*, Ecuyer, Seigneur de Messilli &

de la Pouſſellière, & de *Sidoine de Villeneuve*.

Du premier mariage il eut :

1. & 2. Deux filles.

Et du ſecond lit :

3. François, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaux & de la Broſſe, né en Novembre 1707, d'abord Lieutenant dans le Régiment de Nivernois, enſuite Chevalier de Saint-Louis, & Maréchal-de-Camp, qui décéda Commandant à Bellisle en 1759. Il avoit épouſé en 1752 *N... Lambert*, dont un fils, qui a perdu les yeux de la petite-vérole ;
4. Autre François, dit *le Jeune*, Seigneur de Chaſtellier, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine du Régiment de la Marche-Prince, qui quitta le ſervice en 1759, ayant épouſé, en 1756, *N..... de la Ferrière ;*
5. N..... Ecuyer, né en 1712 ;
6. Madeleine, Religieuſe Urſuline à Blois ;
7. Françoise, née en 1714, dite *Mademoiſelle de Chaſtellier ;*
8. Elisabeth, femme de *N..... le Fuzellier-de-Cormeray ;*
9. Et Marie-Thérèse, dite *Mademoiſelle de Vaux*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 roſes de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe ; au chef d'argent, chargé de 3 merlettes d'azur.*

BODIN : *de gueules, à 2 faſces d'hermines.*

BODINS, Seigneur de Freſnay, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 3 Janvier 1668, dont les armes ſont : *d'azur, au lévrier d'argent, accolé de gueules, bouclé d'or.*

BODISTER, en Bretagne, Evêché de Tréguier : *d'argent, à trois jumelles de gueules.*

BODRAMIÈRE : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé d'or.*

BODRICOURT, ou BAUDRICOURT, famille noble & ancienne, dont étoit Jacquette de Bodricourt ou Baudricourt, mariée à *Henri de Lenoncourt*, Ier du nom, Chevalier, Sire dudit lieu, dont poſtérité, & dont les armes : *d'argent au lion d'azur.*

BODRIEC : *de gueules, au chef d'argent.*

BOEFFART : *d'argent, à la faſce d'azur.*

* BOEILH ou BOEIL, Terre, Seigneurie & *Baronnie*, dans la Baſſe-Navarre, Diocèſe de Dax, qui fut démembrée de celle de *Querdereſt*, & aliénée par le père du Maréchal d'*Albret*, vers la fin du XVIe ſiècle, en faveur des Ramonet de Fouron. Jean-Louis, Baron de Boeil qui la poſſède aujourd'hui au titre de Baronnie, a épouſé, le 3 Décembre 1719, *Catherine-Angélique de Béziade d'Avaray*, fille de *Charles-Théophile*, Marquis d'*Avaray*, mort Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de ſes Armées, dont il a un fils Capitaine de Cavalerie au Régiment ci-devant Talleyrand.

BOESSIERE ou BOEXIERE, en Bretagne : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de léopards d'or, 2 en chef & 1 en pointe.* Deviſe : *talbia.*

BOESSIERE, Seigneur de Kérouchant en Garlant, Evêché de Tréguier : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à ſept annelets d'or, 3, 3 & 1 ; aux 2 & 3 auſſi de gueules, à une faſce d'or, accompagnée de ſix macles de même, 3 en chef & 3 en pointe.*

BOESSIERE, Seigneur de Pontancaſtel, Kermorvan, &c., même Province : *d'argent, à un bouis de ſinople*, que quelques-uns portent, *accoſté d'un poiſſon de gueules en pal au flanc ſéneſtre.*

BOESSIERE, Sieur de Kerazroüant, Lannuic, Roſueguen en Tréguier : *de ſable au ſautoir d'or.*

BOESSIERE (la), à Saint-Malo : *d'argent, à deux faſces nouées de gueules.*

BOESSIERE, en Ploujan, Evêché de Tréguier : *d'argent, à ſix annelets d'azur, poſés 3, 2 & 1.*

BOESSIERE, en Plouegat-Guerrand : *bandés d'hermines & de gueules de ſix pièces.*

BOESSIERE, Paroiſſe du Treffuou en Léon : *d'or, à trois trèfles de gueules, poſés 2 & 1.*

BOESSIERE, Seigneur de Pleiben en Cornouailles : *de gueules, à trois bandes d'or.*

BOESSIERE, en Garlan, Evêché de Tréguier : *d'azur, au léopard d'or, accompagné de trois quinte-feuilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOESSIERE-CLEUZ, en Bretagne : *parti endenté d'or & de gueules.*

BOESSIERE-PERRIEN, en Tréguier : *d'argent, à cinq fusées de gueules, posées en bande.*

BOETEY (LE), Seigneur de la Houssaye & de Glatigny, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 9 Avril 1666, dont les armes sont : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois grives de gueules, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

BŒUF (DU), en Dauphiné : *d'or, à une tête de bœuf de sable.*

BŒUF (LE), en Bretagne : *de sable, semé de molettes d'éperon d'or, à la rencontre de bœuf de même, brochante sur le tout.*

BŒUF (LE) : *d'argent, à trois arbres de sinoples, posés de front sur une terrasse de même, deux flammes de gueules entre les trois arbres, posées pareillement sur la terrasse ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles de même.*

BOFFIN DE LA SONNE, famille originaire d'Allemagne, établie en Dauphiné depuis 1576, qui a toujours été au Parlement de Grenoble.

N... BOFFIN DE LA SONNE, Président à Mortier, eut pour fils :

N... BOFFIN DE LA SONNE, Lieutenant-Général des Armées & Lieutenant-Colonel des Gardes-Françoises.

Les armes : *d'or, au bœuf passant de gueules ; au chef d'azur, chargé de 3 croix de calvaires ou potences d'or.*

BRANCHE

de BOFFIN D'ARGENÇON.

N..... BOFFIN D'ARGENÇON, Brigadier d'Infanterie, Commandeur à l'expectative de l'Ordre de Saint-Louis, de 4000 livres, Colonel réformé dans Richelieu. Sa mère étoit de la Maison de *Bufavent*, une des meilleures de la Province, sœur de feu Madame *Tencin*, mère du feu Cardinal de ce nom, Archevêque d'Embrun, de Mesdames de *Grolée*, de *Feriol*, & d'une Chanoinesse. Ce BOFFIN D'ARGENÇON fut Aide-de-Camp de M. le Duc de Vendôme en Italie, où il eut un bras emporté. Voilà tout ce que nous savons de cette famille, dont nous ignorons l'état actuel.

Les armes : *d'azur, à la croix clechée & vuidée d'argent.*

BOFFINI, en Dauphiné : *d'hermines, au bœuf passant de gueules, accorné d'or.*

* BOGARDE, Seigneurie en Brabant, qui fut érigée en *Comté*, avec union de celles de *Braiges, Beringhen & Scamelbecq*, par Lettres du 14 Mai 1670, en faveur de :

CHARLES-ANTOINE DE CALONNE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Conseiller du Conseil Suprême de Guerre, Général d'Artillerie, Gouverneur des Armées à Carthagène, & de ses hoirs mâles & femelles. *Tabl. généal.* part. V, pag. 200. Voy. CALONNE.

BOGAT, en Bretagne : *d'azur, à 3 croissans d'argent, posés 2 & 1.*

BOHAM (DE), ancienne famille noble, originaire de Champagne, dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province, & dont étoit :

JACQUES DE BOHAM, Sire dudit lieu, marié avec *Jeanne de Grand-Pré*, Dame de Vonc, fille de *Ferry de Grand-Pré*, Seigneur de Vonc & de Quatre-Champs, & de *Marguerite de Barbançon*, & petite-fille de *Jean*, IIIe du nom, Comte de *Grand-Pré*, & de *Catherine de Châtillon-Saint-Paul*, fille d'*Hugues de Châtillon*, Seigneur de Leuze, & de *Jeanne d'Argies*. Il eut entr'autres enfans :

GOBERT DE BOHAM, Seigneur dudit lieu & de Vonc, marié avec *Marie de Condé*, Dame de Clamecy, fille de *Jean de Condé*, Seigneur de Boulage, & de *Marie de Clamecy*, dont entr'autres enfans :

JEAN DE BOHAM, Chevalier, Seigneur de Vonc & de Clamecy, marié à *Madeleine Chardon*, Baronne de Nantueille, & Vicomtesse de Cramaille, fille de *Thomas*, & d'*Henriette d'Ogny*, Dame de Sainte-Geneviève, fille de *Jean*, & de *Jeanne Teignel*. Il en eut entr'autres enfans :

PHILIPPE DE BOHAM, Dame de Clamecy, Vicomtesse de Cramaille, mariée à *Jean de Vergnier*, Chevalier, Seigneur d'Acy, Saint-Souppet & Courtagnon, fils de *Guillaume*, Seigneur de Contreve & de Petty, & de *Jeanne Gigault*, Dame d'Orinville, dont postérité.

Les armes : *de gueules, à une bande d'or, accostée de 2 cotices de même.*

BOHAM, en Picardie : *de sable, à la bande d'or, côtoyée de deux cotices de même.*

BOHEME : *de gueules, au lion d'argent.*

couronné, la queue fourchue & paſſée en ſautoir.

BOHUN. C'eſt une ancienne Maiſon éteinte, conſidérable par ſes alliances, qui avoit pour tige HUMFROI DE BOHUN, ſurnommé *le Barbu*, qui fut compagnon d'armes de GUILLAUME *le Conquérant*.

Cette Maiſon a donné une Reine d'Angleterre dans MARIE DE BOHUN, Comteſſe de Beſord, morte en 1394, qui épouſa, en 1380, HENRI IV, Roi d'Angleterre, dont elle eut entr'autres enfans, HENRI V, Roi d'Angleterre. Voyez l'*Hiſtoire des Pairs d'Angleterre*, par Imhoff, Campdem, Dufgale, &c.

BOHYER, ou le BOUYER, Seigneur de Saint-Ciergues & de Saint-Gervais, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 14 Août 1667.

On lit dans l'*Hiſtoire de Rouen*, qu'ANTOINE BOHYER, reçu le 1er Octobre 1499, Conſeiller-Clerc du Parlement de Normandie, a été Abbé de Saint-Ouen & de Fécamp, & depuis Cardinal & Archevêque de Bourges; & ſuivant l'*Hiſtoire de l'Abbaye de Saint-Ouen*, ce Cardinal étoit originaire d'Auvergne, fils d'AUSTREMONT BOHYER, Baron de Saint-Ciergues, & de *Béroalde du Prat*, tante du Cardinal de ce nom, Chancelier de France.

Il eſt parlé dans le P. Anſelme de THOMAS BOYER, Baron de Saint-Ciergues, Chambellan des Rois CHARLES VIII, LOUIS XI & FRANÇOIS Ier, Général des Finances de Normandie, mort en 1523, marié à *Catherine Briçonnet*, &

D'ANTOINE BOHYER, Baron de Saint-Ciergues, Bailli du Cotentin, marié, vers 1520, à *Anne Poncher*, dont:

ANNE BOHYER-DE-SAINT-CIERGUES, mariée, vers 1540, à *Nicolas de Cériſay*, Baron de la Rivière, & Bailli du Cotentin.

Nous croyons les armes de cette famille être: *d'or, au lion d'azur.*

BOID, nom d'une famille qui étoit puiſſante ſous le règne de JACQUES III, Roi d'Ecoſſe. ROBERT BOID, chef de cette famille, & ALEXANDRE BOID, ſon frère, devinrent les favoris de ce Prince.

ROBERT BOID fut Régent du Royaume pendant la minorité de ce Prince.

Et THOMAS BOID, ſon fils, épouſa la ſœur aînée du Roi JACQUES III.

Les BOID qui montèrent au plus haut degré de gloire où des particuliers pouvoient prétendre, devinrent l'objet de l'envie de tout le monde; & cette famille la plus floriſſante d'Ecoſſe en ce tems-là, fut renverſée en peu d'années, & avec autant de viteſſe, qu'elle s'étoit élevée. Le Comte de *Kilmarnock* a le ſurnom de BOID. Voyez Buchanan & Moréri.

BOIGNEBOURG: *écartelé d'argent & de ſable.*

BOILEAU-DE-CASTELNAU, en Bas-Languedoc: famille qui tire ſon origine

D'ETIENNE BOILEAU, Grand-Prevôt de Paris en 1250, charge alors fort conſidérable, n'y ayant pas de Parlement. LOUIS IX, dit *Saint Louis*, lors de ſon voyage de la Terre-Sainte, le choiſit pour rétablir la Juſtice. Ce Magiſtrat, *digne des plus grands éloges*, dit le feu Préſident Hénault, rangea les différens corps de Paris, les Communautés & Confréries, dont il dreſſa les Statuts & Réglemens, qui ont été imités ou copiés depuis, pour la diſcipline des mêmes Communautés, ou celles qui ont été formées dans la ſuite des tems. SAINT LOUIS le faiſoit aſſeoir à ſes côtés, lorſqu'il étoit au Châtelet, pour l'encourager & faire voir qu'il avoit fort à cœur le rétabliſſement de la Juſtice.

JEAN BOILEAU, IIe du nom, deſcendu d'ETIENNE, fut tué à la bataille de Nicopolis, perdue par les Chrétiens contre le Sultan *Amurat*, le 28 Septembre 1396. Il étoit du nombre des 2000 Gentilshommes Volontaires, que le Duc de NEVERS conduiſoit à l'Empereur SIGISMOND. En partant pour cette Croiſade, il eut ordre de ce Duc de porter en ſes armes *trois croix en ſautoir*; ce qu'il n'exécuta point.

REGNAUD BOILEAU, mort en 1400, eut en 1391, commiſſion du Roi CHARLES VI, de faire conſtruire le Château de Nimes, dont il ſubſiſte encore deux Tours près la porte des Carmes. Il quitta les armes d'ETIENNE BOILEAU, pour porter *d'azur, au château d'argent*, que ſa poſtérité a retenu, & qu'on voyoit encore il n'y a pas long-tems ſur la porte de ſa maiſon à Montereau-Faut-Yonne, d'où ſort cette famille, établie depuis ce tems à Nimes. On ignore la raiſon pour laquelle REGNAUD quitta les armes d'ETIENNE.

GUILLAUME BOILEAU, ſon petit-fils, vint s'établir à Nimes, & vendit ſon héritage de

Montereau-Faut-Yonne. Il mourut en 1494, & avoit épousé *Etiennette Bourdin*, fille de *Jean*, Receveur-Général du Poitou, de laquelle il eut :

1. Antoine, qui suit ;
2. Guillaume, Protonotaire du Pape, & Prieur de Saint-Nicolas-les-Uzès ;
3. Jean-Guillaume, Conseiller en la Cour de Montpellier ;
4. Nicolas, Conseiller au Grand-Conseil ;
5. Agnès, mariée à *Pierre de Rochemore* ;
6. Et Catherine, mariée à *Jean de Ganay*, Chancelier de France, sous le Roi Louis XII.

Antoine Boileau acheta, le 5 Février 1500, les Terres de Castelnau, de la Garde & de Sainte-Croix de Boirac, au Diocèse d'Uzès. Il joignit à son nom celui de *Castelnau*, que ses descendans portent depuis, & mourut à Nîmes en 1530. Il épousa, en 1497, *Françoise Trousselier*, fille de *Jean*, Médecin & Conseiller du Roi Charles VIII, Chancelier de la Faculté de Montpellier, & eut pour enfans :

1. Jean, qui suit ;
2. Catherine, mariée à *Claude de Marcay* ;
3. Et Etiennette, mariée à *Barthélemy Dolon*, Seigneur de Nerz.

Jean Boileau, IIIe du nom, premier Seigneur de Castelnau, mort en Octobre 1562, épousa, en 1538, *Anne de Montcalm*, morte en 1560, dont il eut :

1. Jean, qui suit ;
2. Claude, mariée à *Jean-Jacques de Lageret*, Seigneur de Caillargues ;
3. Guillemette-Marie, mariée à *Robert de la Croix* ;
4. Gabrielle, mariée à *Antoine Barnier*, Conseiller au Présidial de Nîmes ;
5. Et Anne-Marie, mariée à *Guy de Bon*, dont est l'Intendant de Roussillon.

Jean Boileau, IVe du nom, eut ordre du Connétable de Montmorency, en 1596, de le venir joindre, avec son équipage, dans le voyage du Haut-Languedoc. Il se présenta, en 1594, à la convocation de l'arrière-ban. Il décéda le 10 Mai 1618, & avoit épousé, en 1576, *Rose de Calvière-Saint-Cosme*, de laquelle il eut :

1. Nicolas, qui suit ;
2. Jean, Sergent-Major en Piémont, mort à Candel ;
3. Claude, Capitaine au Régiment de Montpezat, tué au siège de Cérisoles ;
4. Daniel, tué à la bataille de Prague en 1620 ;
5. Et Jacques, qui s'attacha au Barreau, auteur de la branche de *Boileau d'Uzès*, dont les descendans sont à Dunkerque & à Saint-Domingue. Il y en a un qui est Capitaine dans le Régiment de Médoc.

Nicolas Boileau, né le 21 Décembre 1578, voyagea en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Flandre & en Hollande. Il s'attacha au Barreau, où sa réputation fut si grande, que ses décisions étoient suivies dans toutes les Cours de Justice, & s'étant présenté à la convocation de *l'Arrière-ban*, il en fut dispensé à cause de sa profession. Il mourut en 1657, & avoit épousé, le 17 Mars 1619, *Anne de Calvière-Boucoiran*, morte en 1648, dont :

1. François, successivement Capitaine au Régiment de Roussillon, Major au Régiment du Cardinal de Sainte-Cécile, & ensuite Lieutenant-Colonel dans celui d'Estrua, Cavalerie, qui se noya en passant à Naples ;
2. Jacques, qui suit ;
3. Charles, qui servit sur les Galères, & dans Anjou, Cavalerie ;
4. Marguerite, mariée à *Gautier de Pomperdu* ;
5. Isabeau, mariée à *Jean de Lirds*, Sieur Despouchon ;
6. Et Anne-Marie, mariée à *Guy d'Airebaudouze*, Seigneur de Gaillarde.

Jacques Boileau, né le 15 Janvier 1626, mort le 17 Juillet 1697, servit dans les Cadets Gentilshommes, & devint l'aîné de sa famille par la mort de son frère François. En 1652, Louis XIV donna une Déclaration, qui accordoit aux habitans de Nîmes, de la *Religion Prétendue Réformée*, l'Election des plus qualifiés de la Ville, à condition qu'ils fussent Gentilshommes, pour balancer, dans les Conseils Politiques de cette même Ville, la voix de l'Evêque. Jacques Boileau fut choisi pour remplir cette place. En 1668, il fut assigné par les Commissaires du Roi, vérificateurs des Lettres de noblesse, & maintenu *lui & ses descendans dans sa noblesse*. Il épousa, en Novembre 1660, *Françoise de Vignoles*, morte en 1701, fille de *Jacques de Vignoles*, & de *Louise de Baschi*. Ses enfans furent :

1. Henri, d'abord Cadet Gentilhomme, ensuite Capitaine Retranché des Grenadiers à cheval de Brandebourg, tué au siège de Tournay ;
2. Jean-Louis, tué à la bataille d'Hochstett ;
3. Charles, Capitaine dans le Régiment de Ferrington, au service d'Angleterre, dont la postérité est établie à Dublin, en Irlande ;
4. Maurice, qui suit ;

5. Françoise, mariée à *Joseph Pandin-de-Jarrigues*, père du Grand-Chancelier de Prusse;
6. Et Louise, mariée à *Abel de Ligonnier*, frère du Lord de ce nom, Général en Angleterre.

Maurice Boileau-de-Castelnau, né le 23 Avril 1678, mort en 1741, se trouva, par la sortie de ses frères hors du Royaume de France, héritier & le chef de sa famille en ce Royaume. Il épousa, le 11 Décembre 1708, *Eve de Guiran*, née au mois d'Octobre 1688, fille de *N..... de Guiran*, Président au Parlement d'Orange, & eut :

1. Charles, ancien Capitaine au Régiment de Normandie, qui a fait les Campagnes de 1733, 1734, 1735 & 1742, en Bavière, & fut obligé de quitter le service pour gérer ses affaires. Il est devenu le chef de sa famille par la mort de son père ;
2. Henri, dit *le Chevalier de Castelnau*, actuellement Capitaine de Grenadiers au Régiment de Normandie, où il est depuis 1734, & avec lequel il a fait les Campagnes de Flandre, d'Allemagne, de Bohême & de Westphalie ;
3. Et Louis, dit *le Chevalier de Montredon*, servant en 1759 en Westphalie, dans le Régiment de Foix.

Les armes : *d'azur, au château d'argent, maçonné de sable, au croissant de même en pointe.* L e casque *ouvert d'argent.* Cimier : *un Pélican d'or, donnant son sang à ses petits.* Devise : *de tout mon cœur.*

BOILLÈVE D'ARBONNE, originaire d'Orléans. N... Boillève d'Arbonne fut père de :

Louis Boillève d'Arbonne, Seigneur de Saint-Boliaire, qui laissa une fille mariée, avant le 16 Novembre 1764, à *Louis-Henri-François*, comte de *Colbert ;*

Charles-François Boillève, Chevalier de Saint-Louis, Major des ville & château de Brest, qui épousa *Marie-Madeleine-Françoise du Baudiez*, d'une ancienne noblesse de Bretagne, dont il eut pour fille unique Charlotte-Françoise, née le 29 Octobre 1761.

BOINDRE (le), Seigneur de Vauguyon : *de pourpre, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses, & en pointe d'une pomme de pin, le tout de même.*

BOINET, en Poitou, famille noble, dont est Claude-François Boinet, Seigneur de Bernoy & autres lieux, qui épousa *Antoinette-Anne Riquet*, dont :

Pierre-Antoine-François Boinet, Seigneur d'Itvil, de la Vergne, de la Touche, de Mornai, & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, qui a épousé, le 10 Février 1750, *Hélène-Alexandrine Moreau*, fille de *François Moreau*, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Honoraire en sa Cour de Parlement & Grand'Chambre d'icelle, Procureur du Roi au Châtelet de Paris, & de *Françoise Robert*. Voyez le *Mercure de France*, du mois de Mai 1750.

De cette famille étoit Marie-Renée Boinet-de-la-Frémaudière, née le 11 Mai 1678, reçue à Saint-Cyr, au mois d'Avril 1688, après avoir prouvé sa noblesse depuis Jean Boinet, son cinquième ayeul, Seigneur de la Frémaudière, qui vivoit en 1470.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, lampassé & armé d'or ; au chef d'azur.*

BOINVILLIERS-BERTHE : *d'azur, au sautoir d'argent, cantonné de quatre roses de même.*

BOIS (du). Les premières & les plus importantes charges de la magistrature sont comme héréditaires dans cette famille dont les membres, depuis près d'un siècle & demi, ont été successivement revêtus des places de Conseiller d'Etat & des Finances, de Maître des Requêtes, &c., sous les Ducs prédécesseurs de Sa Majesté Polonaise, & par eux honorés de commissions importantes dans les Cours Etrangères, & notamment

Nicolas du Bois, qui fut envoyé en Espagne pour la liberté de Charles IV, prisonnier à Tolède. Il a été ayeul de :

Nicolas-Joseph du Bois, Baron de Riocourt, Chevalier, Baron de Damblain, qui a été nommé premier Président de la Chambre des Comptes de Lorraine, établie à Nancy, & Conseiller d'Etat de Sa Majesté le feu Roi de Pologne en 1743.

Il avoit été Conseiller d'Etat & des Finances, sous le règne des Ducs Léopold & François de Lorraine, & Maître des Requêtes de l'Hôtel. Il a été un des Commissaires nommés par le Duc François, depuis Empereur, pour l'extradition à la France des Duchés de Lorraine & de Bar, en exécution du Traité de Vienne. Il a épousé *N... d'Offelise*, fille aînée de *Nicolas d'Offelise*, premier Président de la Cour Souveraine de Lorraine, & en a eu :

1. François-Antoine du Bois, Baron de Riocourt, Avocat-Général en la Chambre des Comptes ;
2. Et N..... du Bois, Capitaine dans le Régiment des Gardes-Lorraines. (*Tablettes de Thémis.*)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or.*

BOIS (du). C'eſt une des plus anciennes familles du Bailliage du Cotentin.

I. Geoffroy du Bois, Chevalier, vivant ſous le règne de Guillaume *le Conquérant*, fut un de ceux qui paſſerent avec ce Prince à la conquête du Royaume d'Angleterre l'an 1066. Il épouſa *Idoine Teſſon*, dont il eut :

II. Jean du Bois, Ier du nom, Chevalier en 1121, qui prit pour femme *Mahaud de la Champagne*, qui lui donna pour fils :

III. Jean du Bois, IIe du nom, Chevalier, vivant l'an 1163. Il fut marié 1° à *Nicole de Montenay* ; 2° à *Jeanne de Creully* ; & 3° à *Jeanne d'Eſquay*.

De la première ſortirent :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Renaud, Chevalier, nommé entre les Bannerets ſous Philippe-Auguſte, l'an 1213 ou 1215, qui eut une fille, dont il ſera parlé ci-après ;
3. Et Godefroy, Chevalier, auſſi nommé avec ſes freres parmi les Bannerets.

IV. Philippe du Bois, auſſi nommé parmi les Chevaliers Bannerets ſous le Roi Philippe-Auguſte l'an 1213 ou 1215, épouſa *Perrenelle de Vierville*, dont il eut :

V. Jean du Bois, IIIe du nom, Chevalier, qui fut à l'aſſemblée pour l'Oſt de Feix l'an 1251. Il épouſa *Jeanne de Beuzeville*, & eut :

VI. Pierre du Bois, Chevalier en 1263, nommé dans une Charte de 1291. Son épouſe fut Philippote du Bois, ſa parente, fille de Renaud du Bois, ſon grand-oncle, Chevalier, dont nous venons de parler. Il en eut :

VII. Robert du Bois, Chevalier en 1297, lequel épouſa *Marie d'Urville*, & en eut entr'autres enfans :

VIII. Jean du Bois, IVe du nom, Chevalier, qui, après la mort de ſon pere en 1313, appointa avec *Guillaume de Thieuville* de quelques différends. Il eſt qualifié *Monſeigneur* Jean du Bois, *Chevalier Banneret*. Il épouſa *Françoiſe Teſſon*, Dame de l'Eſpinay-le-Teſſon, fille de *Guillaume Teſſon*, Seigneur de l'Eſpinay, & de *Marie de Hotot*. De ce mariage ſortirent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Guillaume, Chevalier, qui fut en la Compagnie du Sire de l'Auguermon l'an 1349, & à la revue du Comte d'Alençon l'an 1372 ;
3. Et Raoul, Chevalier.

IX. Jean du Bois, V^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de l'Eſpinay-le-Teſſon, comparut à l'Echiquier tenu à Rouen l'an 1341, & depuis eſt nommé dans une Charte de 1360, & dans l'*Armorial* dreſſé ſous le Roi Charles V l'an 1369. Il épouſa *Jeanne de Montenay*, de laquelle il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Nicole, Chevalier, qui fut donné pour Conſeiller avec pluſieurs autres, par le Roi Charles V, à la Reine, ſa femme, après ſon decès l'an 1374.

X. Jean du Bois, VIe du nom, Chevalier, dit *de Gaſcoing*, Seigneur de l'Eſpinay, eſt employé dans un compte de *Guillaume d'Anfernet*, Tréſorier des Guerres ſous la date du 8 Juillet 1381 ; & dans celui de *Jean le Flaman*, auſſi Tréſorier des Guerres, de 1383. Il s'allia avec *Catherine de la Luzerne*, Dame de Pirou, fille de *Guillaume de la Luzerne*, Seigneur de Pirou, & de *Jeanne de la Haye*, à cauſe de laquelle il rendit aveu à *Nicole de Paynel*, Baron de Hambie l'an 1398. Il laiſſa :

1. Thomas, qui ſuit ;
2. Raoul, Chevalier, auteur d'une branche rapportée ci-après ;
3. Jean, VIIe du nom, Seigneur de Marcellet, qui épouſa, l'an 1421, *Jeanne de Hotot*, & fut enſuite en l'Echiquier tenu l'an 1448 ;
4. Et Perrine, femme de *Robert de la Haye*, Seigneur de Bouillon en 1426.

XI. Thomas du Bois, Seigneur de Pirou & de l'Eſpinay, Chambellan du Roi en 1458, fit quelques acquiſitions en 1453, puis plaida à l'Echiquier contre *Thomas*, Seigneur de *Beaumont*, en 1454. Il épouſa 1° *Gervaiſe de Beaumont* ; 2° en 1442, *Marie de Vierville*, fille de *Philippe de Vierville*, Seigneur & Baron de Creully, & de *Marie de Montauban*, & 3° *Marie de la Chapelle*, de laquelle on ne ſait point s'il eut d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Guillaume, Seigneur de l'*Eſpinay*, qui fit une branche rapportée ci-après.

Du ſecond il eut :

3. Et Thomas, Seigneur de Vicfot, qui fut père de François du Bois, de la poſtérité duquel nous n'avons point de connoiſſance.

XII. Jean du Bois, VIIIe du nom, Seigneur de Pirou, Chambellan du Roi, plaidoit en l'Echiquier contre *Jean de Villiers*, Baron du Hommet, l'an 1474. Il épouſa *Jeanne de Coulombières*, Dame de la Haye-du-Puy, dont ſortirent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Raoul, Seigneur de Parfouru, rapporté ci-après.

XIII. Jean du Bois, IXe du nom, Seigneur de Pirou, ſe maria avec *Jeanne de Carbonnel*, Dame de Cerences, Heugueville & Dangy, fille & héritière de *Jean de Carbonnel*, Seigneur de Heugueville, & de *Jeanne de Murdrac*, dont il eut :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Marie, Dame de Beuzeville, femme, en 1510, de *Jacques*, Seigneur de *la Luzerne*, fils de *Jean*, Seigneur de *la Luzerne*, & de *Jeanne de Ver*.

XIV. Jacques du Bois, Seigneur de Pirou, Cerences, Heugueville & Dangy, épouſa *Jeanne de Cambernon*, Dame de Montpinchon, dont :

1. Gilles, qui ſuit ;
2. Et Jeanne, femme d'*Adam Joüan*, Seigneur d'Oſmonville.

XV. Gilles du Bois, Seigneur de Pirou, Cerences, Heugueville & Montpinchon, épouſa *Catherine de Gourfaleur*, dont il eut pour fille unique :

XVI. Louise du Bois, Dame de Pirou, femme de Charles du Bois, Seigneur de l'Eſpinay-le-Teſſon, ſon couſin au IVe degré, rapporté ci-après.

BRANCHE
des Seigneurs de l'Espinay.

XII. Geoffroy du Bois, Seigneur de l'Eſpinay-le-Teſſon, ſecond fils de Thomas, Seigneur de Pirou, & de *Gervaiſe de Beaumont*, ſa première femme, épouſa *Jeanne de Freville*, dont il eut :

XIII. Richard du Bois, Seigneur de l'Eſpinay, Baron de Montbray, lequel donna aveu de ſes biens en 1497, & épouſa *Françoiſe Maunoury*, Dame de Marigny, fille de *Guillaume Maunoury*, Seigneur de Marigny, & de *Madeleine Stuard*, de laquelle il eut :

XIV. Pierre du Bois, Seigneur de l'Eſpinay & de Marigny en 1533, qui épouſa *Anne de Ruppière*, Dame de Segrie, dont :

XV. Richard du Bois, IIe du nom, Seigneur de l'Eſpinay en 1583, qui ſe maria avec *Jeanne de Carbonnel*, & laiſſa :

XVI. Charles du Bois, Seigneur de l'Eſpinay, puis de Pirou par l'alliance qu'il prit avec Louise du Bois, ſa couſine au IVe dégré, fille & héritière de Gilles, Seigneur de Pirou, & de *Catherine de Gourfaleur*, dont :

1. Claude, Dame de l'Eſpinay-le-Teſſon & de Pirou, femme de *Gabriel de Vaſſy*, Marquis de Breſſey, mort en 1648 ;
2. Et Marie, femme de *Philippe de Bouillé*, Comte de Créancé.

TROISIÈME BRANCHE.

XI. Raoul du Bois, Chevalier, ſecond fils de Jean, VIe du nom, Seigneur de l'Eſpinay, dit *Gaſcoin*, & de *Catherine de la Luzerne*, partagea avec *Robert d'Angerville*, Seigneur de Grainville, mari de *Jeanne de Murdrac*, ſa belle-ſœur, le 24 Octobre 1438, ſe maria avec *Catherine de Murdrac*, fille de *Guillaume de Murdrac*, Chevalier, & de *Perrette de Brione*, & laiſſa :

1. Richard, qui ſuit ;
2. Et Perrette, femme de *Raoul Pelerin*, Seigneur de Sainte-Croix-Grantonne en 1461.

XII. Richard du Bois, Chevalier, eſt nommé dans un titre de 1503. Le nom de ſon épouſe eſt inconnu. Il en eut :

XIII. Robert du Bois, Chevalier, qui fit preuve de ſa nobleſſe en 1540.

De la même Maiſon étoient : Jean du Bois, Vicomte de Pont-de-l'Arche, vivant l'an 1344, &

Guillaume du Bois, nommé dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1439, avec *Iſabelle d'Illiers*, ſon épouſe.

Martine du Bois épouſa *Girard le Servain*, Seigneur de la Manerbe, & il eſt dit dans le contrat de mariage que Guillaume du Bois, ſon père, étoit Bailli du Cotentin.

Il y a un acte donné par *Tanneguy-du-Châtel*, Prevôt de Paris, comme Raoul du Bois, écolier en l'Univerſité, fils de Jean du Bois, avoit réclamé un fief fait par *Guillaume de Bailleul*, ſon parent. Le même Raoul du Bois, fit enſuite un autre fief en qualité de Seigneur de Parfouru, avec *Marguerite de l'Archamp*, ſa femme, à un nommé *Guillaume le Bon* l'an 1455.

Thibaut du Bois, Seigneur de Breteville, eut des procès en l'Echiquier, l'an 1474, avec Meſſire Jean du Bois, VIIIe du nom, Seigneur

de Pirou, contre *Jean de Villiers*, Baron du Hommet. Il y a une Sentence de l'an 1495, donnée au Châtelet de Paris, comme *François du Pont-Bellanger*, Chevalier, repréſentoit le droit de défunt Maître Robert du Bois & de Meſſire Jean du Bois, Chevalier; de Raoul du Bois, Seigneur de Parfouru; de Richard du Bois, Seigneur de Montbray & de Langrunne; de Raoul, Jacques, Robert, Christofle & Pierre du Bois.

François du Bois, Seigneur de Victot, fils de Thomas, Seigneur de Victot, & petit-fils de Thomas du Bois, Seigneur de Pirou, & de *Marie de Vierville*, ſa ſeconde femme, plaidoit avec Geoffroy du Bois, Chevalier, & Richard du Bois, Seigneur de l'Eſpinay-le-Teſſon, contre *Jean de Carbonnel*, Chevalier, l'an 1497.

Ce nom eſt auſſi connu en Angleterre. Dans une Charte il eſt fait mention d'Ernaud du Bois, qui du conſentement d'*Emma*, ſon épouſe, confirme aux Chanoines de Saint-André-l'Oiſolvetion, la moitié du patronage de l'Egliſe de Nordwienne.

Une Charte de Henri II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, pour Saint-Barthélemy d'Eſmetheſede, contient la donation faite au Prieuré par Guillaume du Bois de l'Egliſe de Teydene.

Les armes: *d'or, à l'aigle de ſable, membrée & becquée de ſinople.*

BOIS (du), Seigneur de l'Etang-Belhôtel, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 8 Mai 1667, qui pourroit bien être une branche de la précédente.

Adrien du Bois, Seigneur de Belhôtel, épouſa, vers 1550, *Marguerite de l'Eſtendart de Bulli*.

François, & ſon fils Charles du Bois, Seigneurs de Belhôtel, vendirent avant 1654, la Seigneurie de la Heraye-Favel, à *Guillaume d'Ojmont*, Seigneur d'Aubry-le-Panthou.

Les armes: *de ſable, à l'aigle d'or.*

BOIS (du), Seigneur de Corval, en Normandie, Généralité de Rouen; famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 1er Mars 1668, dont les armes ſont: *d'or, à une aigle eployée de ſable.*

BOIS (du), Généralité d'Alençon, Election de Falaiſe en Normandie, Ecuyer, Sieur des Anges; ancienne Nobleſſe, qui porte *d'or, à une aigle de ſable.*

BOIS (du), en Plœcolm, Evêché de Léon: *d'argent, au lion d'azur, armé & lampaſſé de gueules.*

BOIS (du), Seigneur de Kerberiou près Saint-Michel en Greve, Comte de Keropars en la même Paroiſſe, & autres terres en l'Evêché de Tréguier: *d'azur, au bâton d'argent poſé en bande, & accoſté en chef d'une étoile d'or, & en pointe d'une quinte-feuille de même.*

BOIS (du), à Léon: *d'or, à deux faſces ondées d'azur.*

BOIS (du), Seigneur de Kerloſquet au Menihy de Saint-Paul de Léon: *d'argent, à un cyprès de ſinople arraché.*

BOIS (du), Seigneur de Bretagnon & de Gouzuennou en Bas-Léon: *d'argent, à un rameau de palme de ſinople, poſé en abime, & accompagné de trois quinte-feuilles de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOIS (du), en Bretagne: *écartelé, d'argent & d'azur, à trois têtes de lévrier de gueules ſur le tout, poſées 2 & 1.*

BOIS (du), en Champagne: *d'azur, au lion d'or.*

BOIS (du), en Champagne: *d'argent, à cinq mouchetures d'hermines de ſable, poſées 4 & 1.*

BOIS (du), en Champagne: *d'azur, au ſautoir d'argent, à trois colombes d'or en faſce.*

BOIS (du), Seigneur de la Servette, d'Eſpinay, de Tiretières: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois quinte-feuilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOIS (du), en Normandie, Généralité d'Alençon & Election de Verneuil; ancienne Nobleſſe maintenue le 24 Juin 1667, dont les armes ſont: *d'azur, à deux étoiles d'or en chef, & un croiſſant de même en pointe.*

BOIS (du), Seigneur de Ham en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 12 Mars 1668, dont les armes ſont: *d'azur, à trois trèfles d'or, poſés 2 & 1.*

BOIS (DU), Généralité d'Alençon, Election de Falaiſe en Normandie, Ecuyer, Sieur du Hazey; famille noble & ancienne, qui porte: *d'azur, à trois trèfles d'or, 2 & 1.*

BOIS (DU), Seigneur du Val, de Clos, de la Cheſnaye, du Bil, de Bretheville, en Normandie, Généralité de Caen: *d'argent, à la croix fleurdelyſée de ſable alaiſée.*

BOIS (DU), Ecuyer, Sieur du Hamel; famille noble & ancienne, reconnue en 1666, lors de la recherche ordonnée dans la Généralité d'Alençon, Election d'Argentan en Normandie, qui porte: *d'azur, à trois beſans d'argent, 2 & 1.*

BOIS (DU), Ecuyer, Sieur de Villy, Election de Caen, annobli en 1474; famille qui porte: *d'azur, à l'aigle d'or.*

BOIS (DU), Sieur des Barres, Election de Mortain, annobli aux Francs-Fiefs en 1530, famille qui porte: *d'azur, à trois trèfles d'argent, poſés 2 & 1.*

BOIS (DU), en Normandie, Seigneur de Seble: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à trois merlettes de ſable, poſées 2 & 1, aux 2 & 3 d'argent, à la bande de gueules.*

BOIS (DU), Ecuyer, Seigneur de la Ville, de Saint-Agnan, de Longchamp, &c., famille annoblie en 1611, & maintenue le 3 Juin 1667, Généralité d'Alençon, Election de Bernay en Normandie, qui porte: *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois lions de gueules, 2 & 1, les deux du chef affrontés, & celui de la pointe contourné; au chef d'azur, chargé d'une roſe d'or.*

BOIS (DU), Seigneur d'Aniſy: *d'argent, à trois faſces d'azur.*

BOIS (DU), Seigneur de Poſanges & du Châtelet: *de gueules, à deux bandes d'or.*

BOIS (DU), Seigneur de Freſne, en Périgord: *d'argent, à l'aigle de ſable, éployée & membrée de gueules.*

BOIS (DU), Seigneur de la Rochette: *d'azur, au ſautoir d'argent; au chef du champ, chargé de trois colonnes d'or, dont les pieds ſont de gueules.*

BOIS (DU), Seigneur de Beaulac: *d'argent, à un lion couronné de ſable.*

BOIS (DU), Seigneur des Arpentés: *d'or, à l'écuſſon de gueules, accompagné d'un orle de coquilles de ſable.*

BOIS (DU), Seigneur d'Aiſy: *d'azur, à une faſce d'argent, accompagnée en chef d'une étoile de même, accoſtée de deux fleurs-delys auſſi d'argent, & en pointe d'un porc-épic d'or.*

BOIS (DU), Seigneur de la Salle, en Bretagne: *vairé, contrevairé d'or & d'azur; au chef de gueules, chargé de trois beſans d'or.*

BOIS (DU): *d'or, à cinq loſanges d'azur, poſés en ſautoir.*

BOIS-ADAM, à Rennes: *de gueules, à la bande d'hermines, accompagnée de ſix molettes d'éperon d'or, poſées en orle.*

BOIS-ADAM (DE), ancienne Nobleſſe, Election de Vire en Normandie, qui porte: *de gueules, à la bande d'argent chargée de trois mouchetures de ſable, & côtoyée de ſix molettes d'argent, 3 & 3.*

BOIS-ARMÉ: *d'argent, au coq de ſable, barbé & membré de gueules.*

BOIS-AVAYER: *d'argent, à deux faſces de gueules.*

BOIS-AVESNE: *d'or, à la croix engrêlée de gueules.*

BOIS-BELIN, en Bretagne: *d'argent, à une épée de ſable, poſée en bande, la pointe en haut.*

* BOIS-BELLE ou HENRICHEMONT, petite ville, chef-lieu de la Souveraineté de ſon nom, en Berry, Diocèſe de Bourges.

La Souveraineté de *Bois-Belle*, qui eſt connue aujourd'hui ſous le nom d'*Henrichemont*, n'a guères que 10 lieues de circonférence. Elle comprend la Paroiſſe d'*Henrichemont* avec le Bourg ou petite Ville de *Bois-Belle*, qui en eſt l'annexe; une partie de la Paroiſſe de *Menetou-Sallon*, qu'on appelle *le fief Pot*, & une autre partie de la Paroiſſe de *Cantilly*. On compte dans l'étendue de cette Principauté 13 ou 1400 feux ou chefs de famille, qui donnent à peu près le nombre de 6300 habitans, diſtribués en pluſieurs Bourgs, Villages ou Hameaux. Les habitans jouiſſent de pluſieurs beaux privilèges, & néanmoins ils ne ſont pas pour cela fort riches. Le domaine du Souverain n'eſt que d'environ 2000 livres, ce qui feroit bien peu de choſe, ſans

les 14000 livres que donnent les Fermiers-Généraux du Roi, pour avoir la permiſſion de vendre du ſel dans cette Souveraineté.

Quelques auteurs ont cru que la Souveraineté dont il eſt queſtion, étoit de création moderne, mais ils ſe ſont trompés, car ſon ancienneté eſt telle qu'elle ſe perd dans les ténébres du tems.

Marie, Dame de *Sully*, porta en dot la Souveraineté de *Bois-Belle* à ſon ſecond mari *Charles*, Sire *d'Albret*, Connétable de France, tué le 25 Octobre 1415.

Jean d'Albret, Sire d'Orval, troiſiéme Souverain de *Bois-Belle* de ſa race, étant mort le 10 Mai 1524.

Marie d'Albret, ſa fille ainée, porta cette Souveraineté à ſon mari *Charles de Clèves*, dont la petite-fille

Henriette de Cleves, héritière de ſes frères, fut mariée, en 1597, à *Louis de Gonzague*.

Charles de Gonzague, fils de *Louis*, vendit la Souveraineté en queſtion à *Maximilien de Bethune*, Marquis de Rolny, le même qui y fit bâtir ſur une hauteur une petite ville, qu'il appela *Henrichemont*, du nom de ſon maître Henri IV. Ce Prince lui confirma tous les privilèges de ſa petite Souveraineté, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1598, & des mois de Septembre & Décembre 1608. Louis XIII les confirma auſſi en 1635, & Louis XIV en 1664.

Maximilien-Antoine-Armand de Béthune, dernier Prince d'*Henrichemont*, né le 18 Août 1730, qui deſcend au Ve degré en ligne maſculine de *Maximilien de Béthune*, Ier du nom, a vendu cette Principauté au Roi.

Le Prince d'*Henrichemont* jouiſſoit en franc-aleu, ainſi que ſes prédéceſſeurs ont joui de tems immémorial, de tous les droits qui appartiennent aux Souverains ſur leurs ſujets & Seigneuries, & ne reconnoiſſoit aucun Seigneur ſupérieur. *Charles d'Albret* dit dans ſes Lettres du 19 Août 1443, qu'il ne tient ſa Souveraineté de *Bois-Belle* que de *Dieu* & *de l'épée*.

Il y avoit pour *Henrichemont* & *Bois-Belle* une Cour ſouveraine, établie par les poſſeſſeurs de la Souveraineté; mais outre cela ces mêmes poſſeſſeurs avoient établi à Paris, en l'Hotel de leur réſidence habituelle, un Conſeil ſouverain pour juger les appels en réviſion d'Arrêts de ladite Cour ſouveraine. Ce Conſeil ſouverain étoit compoſé, indépendamment du Prince ſouverain d'*Henrichemont*, qui y préſidoit quand bon lui ſembloit, de huit Conſeillers, dont un Doyen, d'un Secrétaire & Greffier du Conſeil, de ſix Procureurs & de deux Huiſſiers. Voyez BÉTHUNE.

BOIS-BERANGER (du), en Bretagne: *d'or, à la bande de gueules*.

BOIS-BERTHELOT (du), en Bretagne: *écartelé d'or & de gueules*.

BOIS-BILI (du), en Bretagne: *de gueules, à cinq molettes d'éperon d'or, poſées* 2, 2 & 1.

BOIS-BILLI (du), Seigneur de la Villeheryé & de Fornebulo, en Bretagne: *de gueules, à neuf étoiles d'or, poſées* 3, 3 & 3.

BOIS-BINTIN, en Bretagne: *d'argent, à neuf fers de cheval de gueules, rangés* 3, 3 & 3.

BOIS-BOESSEL (du), en Bretagne: *d'argent, à dix mouchetures d'hermines de ſable*, 4, 3, 2 & 1, *au chef de gueules, chargé de trois macles d'or*.

BOIS-BOUDRAN: *d'argent, à cinq couronnes de ſable*, 2, 2 & 1.

BOIS-LE-CARDINAL (du): *d'azur, à trois arbriſſeaux d'or, poſés* 2 & 1; *au chef couſu de gueules, chargé de trois molettes d'éperon d'argent*.

BOIS-CERVOISE: *d'azur, au chef d'or*.

BOIS-CLAIREAU, famille dont étoit N.... Bois-Claireau, Maréchal-de-Camp, nommé Gouverneur de l'Iſle d'Oléron en Juillet 1747.

BOIS-CORBIN: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois treſles de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe*.

BOIS-COURLISI: *d'argent, à deux faſces de gueules*.

BOIS-DES-COURS (du), Seigneur de Beaumanoir & de Favières, en Normandie, Généralité d'Alençon, fam. maintenue dans ſa nobleſſe le 1er Juillet 1667, dont étoit Jacques du Bois-des-Cours, marié, en 1550, à *Marguerite de Villiers*. Leur fille, Suzanne du Bois-des-Cours, fut mariée à *Eſprit d'Al-*

lonville, veuf de *Sufanne de Laval*, morte en 1592.

Les armes: *d'argent, à cinq coquilles de gueules*, 2, 2 & 1.

BOIS-DAUPHIN-LAVAL (DU): *d'azur, à la bordure de fable chargée de cinq lionceaux d'argent, les pieds tournés vers l'écu.*

BOIS-DELLE (DU), Seigneur de la Fontaine, Cautraine, &c., en Normandie, Généralité de Caen, Election de Bayeux; famille annoblie aux Francs-Fiefs, dont les armes ſont: *d'azur, à trois bandes d'or*, aliàs *d'argent.*

BOIS-DORHAND (DU), en Bretagne: *de fable, au fautoir d'argent.*

BOIS-DULIÉ, en Bretagne: *de fable, au chef d'argent, danché de gueules, & chargé de trois coquilles de même.*

BOIS-D'ELDEREN (DU), en Bretagne: *de vair, à une faſce d'or.*

BOIS-FAROUCHE (DU), en Normandie: *loſangé d'argent & d'azur.*

BOIS-FEILLET, en Bretagne: *d'argent, à un houx arraché de ſinople, au franc-canton d'azur* ou *de fable, fretté d'or.*

BOIS-FÉVRIER, Châtellenie en Bretagne portée en mariage en 1431, par *Iſabeau Février*, à *Simon de Langan*, Ecuyer, Seigneur des Portes. Elle fut érigée en *Marquiſat*, avec les Terres & Seigneuries de *la Trumière*, de *Breil*, de *la Chauſſaye* & de *Breſain*, ſous le nom de *Bois-Février*, par Lettres de 1674, regiſtrées le 13 Juillet de la même année, en faveur de *Gabriel de Langan.* Voyez LANGAN-DE-BOIS-FÉVRIER.

BOIS-GAMAR: *de gueules, au chef d'argent, chargé de trois aigles de fable, membrées de gueules.*

BOIS-GARDON, en Bretagne: *d'argent, au fautoir de fable, accompagné en chef d'un croiſſant de gueules, & aux flancs dextre & ſeneſtre & en pointe d'une étoile de même; au chef de fable, chargé de trois annelets d'or.*

BOIS-GARIN, près Carhaix, en Bretagne: *d'argent, à trois faſces de gueules.*

BOIS-DE-GIVRY & BOIS-DE-LEUVILLE (DU), ancienne famille originaire de Paris.

I. JEAN DU BOIS, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Fontaines, fut Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, & prit acte le 15 Avril 1467, des aveux qu'il avoit fournis pour ce qu'il tenoit en fief dans la Seigneurie de la Roche-Bourdeilles. Il avoit épouſé *Louiſe de Sillon*, & étoit mort en 1505, comme il paroît par un acte du 18 Novembre de la même année, par lequel *Louiſe de Sillon* confirme la fondation d'une Chapelle que défunt *noble homme* JEAN DU BOIS, ſon mari, avoit faite dans l'Egliſe de la Paroiſſe de Rouſiers, au Diocèſe de Tours.

II. JEAN DU BOIS, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Fontaines, qui eſt dit fils de JEAN, Ier du nom, & de *Louiſe de Sillon*, dans un papier journal écrit de ſa main, étoit Conſeiller du Roi, Maître de ſes Comptes à Paris, Contrôleur-Général & Secrétaire de ſes Finances. On voit par des Lettres-Patentes de CHARLES VIII du mois de Mars 1522, ſignées ſur le replis, par le Roi, *Robertet*, & ſcellées en cire verte, que Sa Majeſté lui permet d'ôter un chemin qui paſſoit au travers de ſon parc du lieu de Fontaines, & qu'il avoit fait faire du commandement du Roi, qui, excité par la beauté & commodité de ce lieu, *y venoit prendre ſon plaiſir & ſon déduit* quand il étoit en Touraine. Il épouſa, le 17 Octobre 1493, dans l'Egliſe de *Saint-Martin* de Tours, en préſence du Roi CHARLES VIII & de la Reine ANNE, ſon épouſe, *Jeanne Bohyer*, fille d'*Aſtremoine Bohyer*, Seigneur de Ciarac en Auvergne, & d'*Anne du Prat*, tante du Cardinal *Guillaume du Prat*, Archevêque de Sens, & Chancelier de France. Elle avoit pour frères le Cardinal *Antoine Bohyer*, Archevêque de Bourges, & Abbé de Cluny, & *Thomas Bohyer*, Baron de Saint-Ciergues, & Seigneur de Chenonceaux, qui avoit épouſé *Catherine Briçonnet* fille du Cardinal *Guillaume Briçonnet*, Evêque de Saint-Malo & Archevêque de Reims. JEAN DU BOIS eut entr'autres enfans:

1. ASTREMOINE, qui ſuit;
2. JEANNE qui fut mariée à *Jean Teſnière*, Bailli du Vendômois.

III. ASTREMOINE DU BOIS, Ier du nom, obtient du Roi, en 1569, une ſauve-garde, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes prédéceſſeurs. Par acte du 26 Août 1584, ſigné *le Sage*, Notaire à Abbeville, Meſſire *Claude de Créquy*, Seigneur de Ber-

nieules, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Meſſire *Claude de Créquy*, Seigneur de Hemon, auſſi Chevalier de l'Ordre, déclarent qu'ils reconnoiſſent ASTREMOINE DU BOIS, Seigneur de Fontaines-Morant, pour être deſcendu d'ancienneté de la Maiſon DU BOIS en Artois, dont le chef eſt le Sieur de *Cardes*, ainſi nommé, à cauſe que lon ayeul épouſa la ſœur de *Philippe de Crevecœur*, Seigneur de Cardes, Maréchal de France & Gouverneur de Picardie, qui mourut ſans enfans, & que le même ASTREMOINE DU BOIS eſt leur parent, parce que les Maiſons de *Créquy* & DU BOIS ont été alliées enſemble.

ASTREMOINE, Ier du nom, épouſa, le 22 Novembre 1582, *Jeanne de Fortia* fille de *Bernard de Fortia*, Seigneur de Paradis & de la Branchouère, & de *Jeanne Miron*, petite-fille de *Gabriel Miron*, Sieur de Beauvoir, Médecin ordinaire du Roi. Il eut :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. CHARLES, qui fut preſenté pour être reçu dans l'Ordre de Malte, ainſi qu'il paroît par l'Enquête des Commandeurs de Moulins & de Loudun, du 10 Septembre 1597 ;
3. ET ASTREMOINE, IIe du nom, Seigneur de Sauzay, qui partagea avec ſon frère aîné, le 3 Mai 1594, la ſucceſſion de leurs père & mere.

IV. ANTOINE DU BOIS, Seigneur de Fontaines, partagea, le 3 Mai 1594, les biens d'ASTREMOINE DU BOIS, ſon père, & de *Jeanne de Fortia*, ſa mere, avec ASTREMOINE DU BOIS, IIe du nom, Seigneur de Sauzay, ſon frère, & fut Conſeiller du Roi & ſon Ambaſſadeur aux Pays-Bas. Il épouſa, le 4 Mars 1571, *Marie Prudhomme*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur de Fontenay en Brie, & de *Marie l'Huillier de Boulencourt*. De ſes enfans, il n'eſt parvenu à notre connoiſſance que :

V. PIERRE DU BOIS, Seigneur de Fontaines, qui ſervoit dans l'Armée du Roi en 1597, comme il paroît par le certificat de ſervice donné par S. M. au Camp devant Dourlens, le 14 Octobre de la même année, ſigné HENRY, & plus bas, *Potier*. Il fut accordé, le 6 Février 1604, avec *Françoiſe Olivier*, fille de *Jean Olivier*, Chevalier, Seigneur de Leuville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Suſanne de Chabannes*. Il eut entr'autres enfans :

1. JEAN, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Fontaines ;

2. Et LOUIS, qui ſuit ;

VI. LOUIS DU BOIS, Chevalier, Marquis de Givry & de Vandeneſſe, Seigneur de Maranſla-Bréché-Parcay, fit partage avec ſon frère aîné, le 17 Mai 1681. Il fut d'abord Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Nereſtan, par Commiſſion du 31 Mars 1646 ; le 7 Avril 1649 il fut fait Capitaine de Cavalerie, Sergent de bataille le 4 Mars 1650, Meſtre-de-Camp de Cavalerie le 4 Mars 1653, Maréchal-de-Camp le 24 Mars des mêmes mois & an, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 13 Janvier 1657, Colonel d'Infanterie le 4 Décembre 1658, Conſeiller d'Etat d'Epée le 30 Septembre 1661, & Grand-Bailli de Touraine le 2 Avril 1662. Pour récompenſer ſon mérite & ſes ſervices, le Roi érigea la Baronnie de *Vandeneſſe*, & les Seigneuries de *Givry*, *Norry*, *Poligny* & autres, en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1663. Le Marquis de Givry fut accordé, le 21 Août 1664, avec *Françoiſe Morant*, fille de *Thomas Morant*, Chevalier, Marquis du Ménil-Garnier, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de *Marie Aveline*. De ce mariage naquirent :

1. LOUIS-THOMAS, qui ſuit ;
2. Et THOMAS-ALEXANDRE, Seigneur de Fromes, dit le *Bailli de Givry*, né le 12 Octobre 1677, reçu Chevalier de Malte le 7 Mai 1685, fait Colonel du Régiment de la Marche en Février 1702, Brigadier le 27 Mars 1710, Maréchal-de-Camp le 1er Février 1719, & Lieutenant-Général le 1er Août 1734, qui fut bleſſé dangereuſement à l'attaque des retranchemens du Château-Dauphin en Italie le 18 Juillet 1744, & mourut peu de jours après à Turin, où il avoit été porté.

VII. LOUIS-THOMAS DU BOIS, dit COMTE, né à Paris le 24 Septembre 1668, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie, au mois d'Avril 1685, Marquis de Leuville, de Vandeneſſe & de Givry, Baron d'Aniſy, Seigneur de Veroux & de Poligny-le-Bon, Comte de Fontaines-Morant, Baron de Neuvy, Seigneur de la Mauviſſière, Rouche-Bourdeilles, &c., Grand Bailli du Pays & Duché de Touraine, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 23 Décembre 1731, Gouverneur de Charlemont en Flandre, au mois de Juin 1738, mourut le 3 Avril 1742, devant Egra en Bohême, où il commandoit. Il avoit épouſé, 1° au mois de Mai 1708, *Louiſe-Philippe*

Thomé, morte ſans enfans le 18 Mai 1724, âgée de 35 ans, fille de *N*..... *Thomé*, Seigneur de Montmagni, Fermier-Général; & 2° le 5 Juin 1725, *Marie Voiſins*, née le 21 Mars 1702, morte le 28 Février 1746, ſeconde fille de *Daniel-François Voiſins*, Chancelier de France, mort le 2 Février 1717, & de *Charlotte Trudaine*, morte le 20 Avril 1714. Du ſecond lit il n'eſt reſté que :

VIII. Antoinette-Madeleine-Olivier du Bois, Marquiſe de Leuville, &c., née le 2 Octobre 1730, mariée, le 8 Mars 1745, à *Bernard de Baylens*, Marquis de Poyanne. Voy. BAYLENS.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à trois clous de la paſſion de ſable, au chef d'azur, chargé de trois aiglettes d'argent*, qui eſt du Bois; *aux 2 & 3 d'argent, au lion de ſable*, qui eſt de Fiennes. Sur le tout : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à ſix beſans d'or, poſés 3, 2 & 1, au chef d'argent, chargé d'un lion naiſſant de ſable*, qui eſt Olivier; *aux 2 & 3 d'or, à trois bandes de gueules, celle du milieu chargée de trois étoiles d'argent*, qui eſt Noviant.

BOIS-GEFFROY : *écartelé, aux 1 & 4, d'azur, à trois papillons d'or, poſés 2 & 1; aux 2 & 3, d'azur, à ſix fleurs-de-lys d'argent, poſées 3, 2 & 1.*

BOIS-GLÉ, en Queſſoüaye : *de gueules, à trois fleurs-de-lys d'argent, 2 & 1.*

BOIS-GLÉ, autre Famille de Kerju, en Bretagne : *d'argent, à un écureuil rampant de pourpre, couronné d'or.*

BOIS-GUEHENNEUC, même province : *d'argent, à une aigle Impériale de ſable, membrée & becquée de gueules.*

BOIS-GUEZENEC, en Louanec, Evêché de Tréguier, portoit anciennement : *de gueules, à neuf annelets d'argent, poſés 3, 3 & 3*; & depuis, *d'argent, à trois faſces de gueules*; avec cette deviſe : *tout du tout.*

BOIS-GUY, en Bretagne : *d'azur, à une faſce d'argent, chargée de trois roſes de gueules.*

BOIS-HALBRAM, ou BOIS-HALBRAN, en Normandie : *de ſable, à une épée d'argent en pal, la pointe en bas*; une branche en met *deux en ſautoir, auſſi les pointes en bas*; & une autre branche met *une épée en bande.*

BOIS-HAMON, en Normandie : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois quinte-feuilles de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

BOIS-HAMON, en Normandie : *d'argent, au léopard lionné de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

BOIS-HAMON, en Bretagne : *d'argent, au cerf de gueules, ſommé d'or.*

BOIS-HEBERT, Généralité d'Alençon, Election de Bernay en Normandie. Il y a une famille de *la Rocque-Bois-Hebert*, qui porte : *d'azur, à trois roſes d'or, 2 & 1.*

BOIS-HÉLON : *de gueules, à deux faſces bréteſſées & contrebréteſſées d'argent.*

BOIS-HINTIN : *de ſable, à trois écuſſons d'or, 2 & 1.*

BOIS-LE-HOUX, même Province : *écartelé, d'argent & de ſable, au lambel de trois pendans de gueules, brochant ſur le tout.*

BOIS-LE-HOUX (du), même Province : *d'argent fretté de ſable, de ſix pièces.*

BOIS-DE-HOVES (du), en Flandre & dans le pays d'Artois. Il eſt parlé de cette famille dans l'*Hiſtoire de Cambray & du Cambréſis*. Le premier connu de ce nom eſt :

I. Jean du Bois, dit *de Hoves*, du nom d'une Terre qui eſt dans le Comté de Namur. Il fut Ecuyer de l'Empereur Charles V, Bailli de Dôle, & Propriétaire, du chef de ſa femme *Marie de Thiennes*, de la Seigneurie de Hoves, poſſédée ſucceſſivement par ſes deſcendans. De ce mariage vint :

II. Zegher ou Zegre du Bois, dit de *Hoves*, Ecuyer, lequel étant Licencié ès-Loix, Conſeiller & Aſſeſſeur au Siège de la Gouvernance de Lille, épouſa *Marie d'Hérignies*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Beaumont, d'Hérignies, &c., & de *Gérardine de Gaures*. De ce mariage naquirent :

1. Jean, mort avant le 9 Août 1611;
2. Baudouin, qui ſuit;
3. Et Melchior, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. Baudouin du Bois, dit *de Hoves*, Ecuyer, Seigneur d'Hérignies, Mayeur de la ville de Lille, épouſa *Barbe le Candelle*, fille de *Maximilien*, Chevalier, Seigneur de Herbames. Il teſta avec ſa femme le 9 Octobre 1628. Leurs enfans furent :

1. Charles, marié ſans enfans avec *Marie de Pronville*;

2. Maximilien, qui fuit;
3. Baudouin, Seigneur du Buc & de la Motte;
Et quatre filles.

IV. Maximilien du Bois, dit *de Hoves*, Ecuyer, Seigneur d'Hérignies, épousa, le 31 Juillet 1642, *Joffine de Sourdau*, Dame de Manain près de Tournay, dont:

Valerand-François-Joseph, qui fuit;
Et trois filles, l'aînée mariée; la seconde Chartreuse & Diaconesse à Gosnoy.

V. Valerand-François-Joseph du Bois, dit *de Hoves*, Ecuyer, Seigneur d'Hérignies, &c., épousa, le 16 Novembre 1672, *Isabelle-Thérèse de Grospré*, veuve de *François Crusle*, & fille d'*Adrien de Grospre*, Ecuyer, Seigneur de Gorguel, & de *Marie-Madeleine Doye*, dont:

1. Philippe-Marie, qui suit;
2. Robert-Augustin, qui fut Capitaine au Régiment du Prince Ferdinand de Liege;
Et deux filles, l'aînée mariée à *Germain-François Petitpas*, Chevalier, Seigneur de Carnain.

VI. Philippe-Marie du Bois, dit *de Hoves*, Ecuyer, Seigneur d'Hérignies, &c., épousa, le 7 Novembre 1710, *Marie-Ignace de Gilleman*, fille d'*Adrien*, Seigneur de la Barre, & d'*Antoinette de Zobel*, dont:

1. Philippe-Marie-Charles, né le 25 Juin 1713;
2. & 3. Germain & Philippe-Joseph, nés jumeaux le 18 Juin 1715;
4. Adrien-Hippolyte-Alexandre, né le 22 Août 1718;
5. Eugene-Joseph-Robert, né le 29 Juin 1720;
Et trois filles, la dernière nommée Marie-Marguerite-Alexandrine, née le 20 Mars 1717, reçue à Saint-Cyr le 23 Juillet 1727 sur le certificat du Juge d'armes de France.

SECONDE BRANCHE.

III. Melchior du Bois, second fils de Zegher, & de *Marie d'Herignies*, épousa *Madeleine des Prets*, fille de *Simon*, Ecuyer, Sieur de la Motte, dont il eut:

IV. André du Bois, Sieur d'Haucourt, mort Douai le 11 Mars 1655, laissant de *Rose de Vermeil*:

V. Antoine du Bois-de-Hoves, Seigneur de la Baronnie de Fosseux, &c., Conseiller ordinaire du Roi en son Conseil provincial d'Artois, maintenu en la noblesse en 1677, & mort en 1683, âgé de plus de 80 ans. Il laissa de *Jeanne Galbart*, 8 enfans, 7 garçons & une fille. Le second, nommé

VI. Philippe-Ferdinand du Bois-de-Hoves, a épousé, le 23 Décembre 1740, *Marie-Françoise Manchon*, fille d'un Commissaire des Guerres au département d'Arras, dont:

VII. Ferdinand-Marie-Antoine, né le 14 Décembre 1742. (Voyez l'*Armorial de France*, registre V.)

Les armes: *d'azur, à trois coquilles d'or posées 2 & 1.*

BOIS-HULIN: *d'argent, au lion de gueules, armé & couronné d'or.*

BOIS-JARDIN: *d'hermines, au sautoir d'or.*

BOIS-JEAN, en Bretagne: *de gueules, au chevron d'argent, chargé de trois tourteaux de sable.*

BOIS-LINARDS, Seigneur de Terrière, en Berry: *d'argent, au chesne de sinople, à la bordure engrêlée de gueules.*

BOIS-MASSÉ: *de gueules, à trois heaumes d'argent, 2 & 1.*

BOIS-MELET: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la tour crénelée d'argent; aux 2 & 3 d'or, au lion d'azur.*

BOIS-MÉNARD, *d'or, à l'aigle de sable, membrée de gueules, & couronnée de pourpre.*

BOIS-MORON, en Bretagne: *d'azur, à deux chevrons d'argent, posés l'un au-dessus de l'autre, & chargés chacun de cinq mouchetures d'hermines de sable.*

BOIS-LA-MOTHE: *d'argent, au chef de gueules, chargé d'une macle d'or.*

BOIS-LA-MOTHE: *d'azur à onze billettes d'argent, 4, 3 & 4, à la bande de même sur le tout.*

* BOIS-LA-MUSSE, Terre, Seigneurie & Baronnie dans le Diocèse de Nantes, érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Septembre 1681, enregistrées le 21 Février 1687, en faveur de *César-Aufrey Blanchard*, premier Président en la Chambre des Comptes de Nantes.

BOIS-ORGANT, en Bretagne, portoit d'abord: *d'argent, au sautoir de sable*, & depuis, *d'argent, à trois pommes de pin de gueules, posées 2 & 1.*

BOIS-ORQUANT : *d'azur, à trois têtes de chiens d'argent, coupées & colletées de gueules, clouées & bouclées d'or*, 2 & 1.

BOIS-DE-PACÉ, près Rennes : *d'azur, au lion d'argent, chappé de gueules.*

BOIS-PICART : *d'or, à trois chevilles de ſable, au chef d'azur.*

BOIS-RENOULT, Seigneur de Valſec, en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election de Conches : famille maintenue dans ſa Nobleſſe, lors de la recherche de 1666, qui porte : *de gueules, à la bande d'or.*

BOIS-RIDEAU : *de gueules, au croiſſant d'argent, duquel ſort un lion naiſſant d'azur.*

BOIS-RIOU, près Lantreguier, en Bretagne : *d'argent, à trois faſces de ſable, accompagnées de dix merlettes de même*, 4, 3, 2 & 1.

BOIS-RIOU, en Bretagne, Seigneur de Bois-Gerbot : *d'azur, fretté d'argent de ſix pièces.*

BOIS-RIOU en Cavan : *d'argent, à trois faſces de ſable, briſées en chef d'un lion naiſſant de gueules, & un bâton de même en bande, brochant ſur le tout.*

BOIS-ROBIN, en Bretagne : *d'or, à trois bandes de gueules.*

* BOIS-DE-LA-ROCHE, Seigneurie en Bretagne, portée en mariage, vers 1412, par *Marie de la Planche*, fille unique de *Roland*, dit *de Saint-Denoval*, à *Robert de Montauban*, Seigneur de Grenonville, triſayeul de *Philippe de Montauban*, en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en *Vicomté* avec celles de *Saint-Brice* & de *la Chatiere*. Il mourut le 1er Juillet 1516, & eut pour héritière ſa fille aînée, nommée

Marguerite de Montauban, mariée à *Jacques de Beaumanoir*, Vicomte *du Bois-de-la-Roche*, lequel étant mort ſans enfans, la Vicomté du Bois-de-la-Roche, les Baronnies de Saint-Brice, &c., paſſèrent à ſa tante :

Catherine de Montauban, femme de *René de Volvire*, Baron de Ruffec, dont le troiſième fils, nommé

Henri de Volvire, eut en partage la Vicomté du Bois-de-la-Roche, laquelle fut érigée en ſa faveur en *Comté*, par Lettres du mois de Février 1607, regiſtrées à Rennes, le 23 Juin 1609. Il fut fait Maréchal-de-Camp en 1627, & nommé Chevalier du Saint-Eſprit, mais il mourut ſans avoir été reçu, & laiſſa entr'autres enfans :

Charles de Volvire, Comte du Bois-de-la-Roche, décédé en 1692. Il avoit épouſé *Anne de Cadillac*, héritière de ſa Maiſon, dont il eut :

Joſeph de Volvire, Comte du Bois-de-la-Roche, qui, de *Madeleine de Bavet-de-St.-Frique*, eut :

Joſeph de Volvire, Comte du Bois-de-la-Roche, mort en 1731. Son fils unique étant mort ſans alliance en 1747, il a eu pour héritier ſon oncle :

Philippe-Auguſte de Volvire, qui a épouſé, le 2 Décembre 1732, *Marie-Henriette Mallier*, fille de *Louis*, Marquis de Chaſſonville, Maréchal-de-Camp, & de *Marie-Adrienne de Glimes-de-Brabant*. Voyez VOLVIRE.

Les armes : *écartelé, aux* 1 & 4 ; *vergetté d'or & de gueules de dix pièces*, qui eſt de Saint-Brice ; *aux* 2 & 3, *burelé d'or & de gueules, de dix pièces*, qui eſt de Volvire ; *& ſur le tout, de gueules, à neuf macles d'or, poſés* 3, 3 & 3, *ſurmontés d'un lambel de quatre pendans d'argent*, qui eſt de Rohan-Montauban.

BOIS-DE-LA-ROCHE, en Bourbriac, Evêché de Tréguier : *d'argent, au chef de gueules, chargé de ſept billettes du champ, poſées* 4 & 3.

BOIS-DE-LA-ROCHE, Seigneur de Bouvan, en Commenna, Evêché de Léon : *d'azur, à une croix dentelée d'argent.*

BOIS-DE-LA-ROCHE, en Garlan, Evêché de Tréguier : *d'argent, à une faſce échiquetée d'argent & de ſable de trois traits.*

BOIS-ROUANT : *d'or, à trois croiſſans de gueules, poſés* 2 & 1.

BOIS-ROUZAULT (LE), en Tréguier : *d'argent, à trois bandes d'azur.*

BOIS-ROUX : *d'argent, à la bande fuſelée de ſable, miſe en pal.*

BOIS-DE-LA-SALLE, à Vannes : *vairé d'or & d'azur ; au chef de gueules, chargé de trois beſans d'argent.*

BOIS DE VILLIERS (DU). N.... DU BOIS DE VILLIERS, fut père de :

Claude-Thomas-du-Bois, Capitaine au Régiment de Royal-Piemont, Cavalerie, qui laissa :

Marie-Anne du Bois, morte le 13 Decembre 1751 ; elle avoit épousé, le 2 Mai 1736, *Victor-François*, Duc de *Broglie*.

Et Pierre-Alexis du Bois, Président de la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris.

BOIS-YON : *palé d'or & d'azur de six pieces, à la bande de gueules, brochant sur le tout.*

BOIS-YVON, Seigneur de Kerbijc en Landouzan, Evêché de Leon, portoit anciennement : *d'or, à un arbre arraché d'azur* ; & depuis, *d'argent, à une roue de sable en abîme, accompagnée de trois croix pattées de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

BOIS-YVON, Seigneur de Bois-Riou en Tréguier : *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

BOISBAUDRY-DE-LANGAN, en Bretagne.

On trouve une donation de la Seigneurie de la Renardière, faite le Vendredi avant la fête de Noel 1397 par Guillaume du Boisbaudry, dit *l'aîné*, Seigneur du Boisbaudry & de Trans, à Martine du Boisbaudry, sa sœur, pour tout ce qu'elle pouvoit demander dans la succession de son pere. Il eut de *Jeanne de Chantegrue :*

1. Guillaume, qui suit ;
2. Et Jeanne du Boisbaudry, qui épousa, par contrat du 24 Fevrier 1414, *Jean de Saint-Gilles*, Seigneur des Quarrées. Guillaume du Boisbaudry, *le jeune*, Seigneur de la Cherbaudière, lui donna par son contrat de mariage 40 livres de rente à prendre sur les héritages de sa mère, & sur ceux de son ayeule.

Guillaume du Boisbaudry, dit *le jeune*, fils aîné & principal héritier de Guillaume du Boisbaudry, fit donation de l'hôtel de la Cherbaudière le 6 Juillet 1417, à tenir en juvignerie à Jeanne du Boisbaudry, sa sœur.

Un extrait du *Livre de la réformation des Nobles de l'Evêché de Rennes*, fait en 1427, porte que le lieu noble de *Villandon*, dans la Paroisse de Trans, appartenoit à Guillaume du Boisbaudry.

Par un arrêt du Parlement, assemblé à Vannes en Bretagne, le 9 Novembre 1454, par Pierre, Duc de Bretagne, Guillaume du Boisbaudry, fils de Guillaume du Boisbaudry, est absous de la demande que lui faisoit le Procureur du Duc à Fougères, à cause qu'il avoit fait des haies, & fait tendre des filets dans sa terre de Trans, voisine de la forêt de Ville-Cartier dans la Seigneurie des Fougères, attendu qu'il le pouvoit par le Droit Commun, & par le privilège *de sa noblesse*, laquelle avoit été justifiée ; & que par deux Enquêtes que l'on en avoit faites par Ordonnance de cette Cour, les témoins avoient déposé, qu'il étoit *Homme noble*, qu'il tenoit sa terre de Trans *noblement*, & qu'il avoit des bois, des fiefs & des domaines où il avoit droit, & où il étoit en possession de faire des haies & de tendre des filets pour prendre toutes sortes de bêtes sauvages, ou rousses ou noires, & autres bêtes de chair & de gibier.

Ce Guillaume du Boisbaudry, dit *le jeune*, avoit épousé, 1° par contrat passé le Samedi après le Dimanche de la *Quasimodo* 1393, *Marie de Tiercent*, fille de noble homme *Pierre*, Chevalier, & *d'Agnès de Fontenoy* ; & 2° par contrat du 14 Octobre 1417, *Eguisse de Cheveigné*, fille de noble homme Messire *Jean de Cheveigné*, Chevalier, Seigneur de Chapelin. De ce mariage vint :

Jean du Boisbaudry, Seigneur de Trans & du Boisbaudry, qui se maria, par contrat du 28 Août 1440, avec *Bonne de Romillé*, fille de *Jean de Romillé*, Seigneur de la Chesnelaye, & de *Marie Buat*, dont :

1. Pierre, qui suit ;
2. Et Gilles, qui partagerent noblement le 4 Avril 1488 la succession de leur pere & celle de Guillaume du Boisbaudry, leur ayeul.

Dans un extrait du *Livre de la réformation des Nobles de l'Evêché de Rennes*, faite en 1483, il est porté que le lieu noble du *Boisbaudry* appartenoit à Pierre du Boisbaudry.

Ce Pierre du Boisbaudry, fils aîné de Jean, assisté de Guillaume du Boisbaudry, son ayeul, Seigneur du Boisbaudry & de Trans, se maria, par contrat du 24 Janvier 1463, avec *Marguerite de Tréal*, fille de noble *Olivier de Tréal*, Seigneur de l'Aventure & de Suminette, & de *Jeanne d'Orange*. De ce mariage vinrent :

1. François, qui suit ;
2. Et Georgine, qui partagea le 16 Août 1521, avec François, son frère, la succession de

Pierre du Boisbaudry, & de *Marguerite de Tréal*, leur père & mère, & celle de *Bonne de Romillé*, leur ayeule.

Dans un Extrait du *Livre de la réformation des Nobles de l'Evêché de Rennes*, faite l'an 1513, il eſt porté qu'entre les *Nobles exempts, & francs de fouage*, dans la Paroiſſe de Trans, la Maiſon de Villandon appartenoit à noble François du Boisbaudry, Ecuyer, Seigneur du Boisbaudry & de Trans.

François du Boisbaudry, Ecuyer, Seigneur de Trans & du Boisbaudry, ſe maria, par contrat paſſé le 6 Juillet 1505, par-devant *Salemon*, Notaire à Rennes, avec *Iſabeau de Sévigné*, fille de *N...*, Seigneur de Sévigné, des Roches & du Chatellier, & de noble *Jacquette de Montmorency*. De ce mariage vinrent:

1. Christophe, qui ſuit;
2. Jean, qui, comme frère juvigneur, partagea avec ſon frère aîné le 14 Juillet 1504, la ſucceſſion de ſes père & mère. Cet acte a été reçu par *Romillé*, Notaire à Fougères;
3. Et Anne, fiancée à *Julien*, Ecuyer, Seigneur *d'Oüaiſé*, laquelle vendit à *Iſabeau de Sévigné*, ſa mère, tutrice & ayant la garde-noble de Christophe du Boisbaudry, *l'aîné*, tout ce qu'elle pouvoit prétendre dans la ſucceſſion qui lui étoit échue par la mort de François du Boisbaudry, ſon frère, Seigneur de Trans. Acte fait le 13 Août 1328, reçu par *Renaud Camus*, Notaire à Trans.

Christophe du Boisbaudry, Seigneur de Trans & du Boisbaudry, épouſa, par contrat du 16 Octobre 1540, reçu par *Chauvry*, Notaire à Rennes, *N... Brunel*, fille de *Gilles Brunel*, Ecuyer, Seigneur du Breil, & de *Jeanne du Bouchet*. De ce mariage naquirent:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et René, qui partagèrent en juvigneurie le 21 Juillet 1586, la ſucceſſion de leur père & mère.

Pierre du Boisbaudry, Chevalier, Seigneur du Boisbaudry, de Saubois, de Trans & de la Pleſſe, ſe maria, par contrat du 27 Octobre 1587, reçu par *Jacopin*, Notaire à Rennes, avec *Hélène Brulon*, fille de Meſſire *Pierre Brulon*, Seigneur de la Muce-de-Baumont & de la Motte-Treguené, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & de *Bonne de Tixue*, dont:

1. Claude, Seigneur de Trans, qui tranſigea le 31 Janvier 1611 avec *Hélène Brulon*, mère & tutrice de ſes frères & ſœur, au ſujet des différends qu'ils avoient pour le partage noble, ſelon l'aſſiſe du Comte Geoffroy, & qu'ils demandoient dans la ſucceſſion de leur père. Acte reçu par *Boullé*, Notaire à Rennes;
2. François, qui fit ſes preuves le 18 Juin 1611 pour ſa réception dans l'Ordre de Malte au Grand-Prieuré d'Aquitaine, devant le Commandeur d'Artains (*Jean du Cambout*), & le Chevalier *Gabriel Dorin-de-Ligne*;
3. & 4. Gabriel, qui ſuit; & René;
5. Eustache, Ecuyer, Seigneur du Coudrai, qui, le 20 Janvier 1633, partagea noblement & en juvigneurie avec Gabriel, ſon frère, la ſucceſſion de ſes père & mère;
6. Et Guyonne.

Gabriel du Boisbaudry, Seigneur de Langan & de Saubois, ſe maria, par contrat du 22 Février 1629, paſſé par *des Mortiers*, Notaire à Nantes, avec *Jacquine de la Touche*, fille & héritière principale de noble Meſſire *Jean de la Touche*, Seigneur de Saint-Thomas. De ce mariage vint entr'autres enfans:

Gilles du Boisbaudry, Chevalier, Seigneur de Langan, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & ſon Avocat-Général au Parlement de Bretagne, qui ſe maria, par contrat du 16 Novembre 1662, paſſé par *Belon*, Notaire à Rennes, avec *Marie-Anne de Montulé*, veuve de Meſſire *François Boux*, Seigneur de la Varenne, & fille de *François de Montulé*, Ecuyer, Seigneur de Longrée. De ce mariage vint:

Marie-Germaine du Boisbaudry, née le 8 Octobre 1672, baptiſée dans l'Egliſe de Saint-Etienne de Rennes. C'eſt tout ce que nous ſavons de cette Maiſon, de laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*.

Cette famille, par Arrêt de la Chambre établie par le Roi pour *la réformation de la Nobleſſe de Bretagne*, rendu à Rennes le 17 Décembre 1668, a obtenu la maintenue dans ſon ancienne nobleſſe, après l'avoir juſtifiée par titres.

Les armes: *d'or, à deux faſces de ſable, chargées de cinq beſans d'argent, trois ſur l'une, & deux ſur l'autre; caſque de front, couronné d'un cercle de Baron.*

BOISCHOTTE. Erps, Seigneurie en Brabant au territoire de Vilvorde, fut érigée en Comté par Lettres de Philippe IV, Roi d'Eſpagne, du 31 Décembre 1644, en faveur de Ferdinand Boischotte, Baron de Saventhem, Seigneur d'Erps & de Bigarde, des Conſeils de S. M. C., Chancelier & Lieutenant de la ſou-

veraine cour féodale du Brabant. Il fut père de :

François-Boischotte, Comte d'Erps, Chambellan de S. M. I., &c., qui eut d'*Anne-Marguerite de Lannoy* :

Charles-Ernest-François de Boischotte, Comte d'Erps, Baron de Saventhem, Conseiller d'État de S. M. I., &c., qui épousa *Adrienne-Florence de Lannoy*, dont il eut :

1. Eugène-Gilain-Valentin-Joseph de Boischotte, Comte d'Erps, Baron de Saventhem, & Lieutenant des Gardes de l'Empereur, mort sans alliance ;
2. Hélène-Hyacinthe-Valentine-Thérèse, héritière des Comte d'Erps & Baronnie de Saventhem, qui a épousé, en 1720, *Charles-Ferdinand*, Comte de *Kœnigsegg-Rothenfels*, & du Saint-Empire, lequel, en vertu du fidéi-commis perpétuel établi en la famille de Boischotte, a pris le nom de Boischotte avec les armes, qu'il écartele de celles de *Kœnigsegg*.
3. Et Marie-Henriette-Thérèse de Boischotte, mariée avec *Jean-Antoine-Marie de Castelli*, comte de Cornillan, Chambellan, Lieutenant-Général & Capitaine des Gardes au service du Roi de Pologne. Ils ont pour fils, *Frederic-Auguste-Joseph de Castelli*.

Les armes : *d'argent, à trois chaises à l'antique de gueules.*

* BOISCORNILLÉ, Seigneurie en Bretagne, composée des fiefs *de la Motte-Rouxel*, d'*Yze*, de *Tally*, de *la Duchaye*, & de *Bernouville*, & située sur le chemin de Vitré à St.-Malo, qui fut possédée par *Pierre Landais*, Trésorier du Duc de Bretagne, & célèbre favori de ce Prince, qui accorda au propriétaire de cette Terre le *droit de choisir dans les panniers & mannequins des poissonniers voiturant le poisson des côtes de Saint-Malo à la ville de Vitré, celui qui lui conviendroit pour sa table*, au prix convenu. La Seigneurie de *Boiscornillé* a été possédée depuis par les Sieurs de *la Porte*, de la même famille que *Susanne de la Porte*, mère du Cardinal de Richelieu, après quoi elle a passé à *Joseph Geffrard*, Seigneur de la Motte & du Plessis, & successivement à ses descendans.

En 1764, cette Terre a été vendue par Messire *Jean-François-Joseph Geffrard-de-la-Motte*, Chevalier, Seigneur du Plessis-Torcé, ancien Aide-Major des Gardes-Françoises, Chevalier de Saint-Louis, à Messire *Arnault-François de Gouyon*, Seigneur des Hurlières, Avocat-Général honoraire de la Chambre des Comptes de Bretagne.

BOISEON. Voyez BOESSIERE ou BOEXIERE.

BOISEY (le), en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 23 Février 1668, dont les armes sont : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois colombes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

* BOISGELIN, Terre & Seigneurie située dans l'Evêché de Saint-Brieuc en Bretagne, qui a donné son nom à une ancienne Maison de cette Province, qui l'a possédée dès le XIIe siècle, & qui la possède encore.

Cette Maison se trouve dès 1185, comptée parmi les familles de Barons & de Chevaliers pour lesquelles seules l'Assise du Comte Geoffroy fut faite, qui la signèrent & la reçurent. On voit un Seigneur de Boisgelin vivant en 1200, dont les biens sont partagés, à sa mort, entre ses enfans, selon toute la rigueur de la nouvelle assise ; & dans tous les actes de partage des différentes branches en descendantes, pendant plus de 500 ans, il est expressément dit & répété que cette Maison est reconnue & déclarée de tems immémorial, issue d'ancienne chevalerie, comme il a été dit, & qu'elle a signé, reçu & pratiqué de tout tems l'Assise du Comte Geoffroy. On voit que cette Maison a possédé depuis plus de 500 ans, & possède encore la Terre de Pontrivilly, dont une de ses branches a long-tems porté le nom. Cette Maison est divisée depuis 500 ans en deux branches : *Boisgelin* & *Boisgelin-Pontrivilly* ; & de ces deux branches il en est sorti depuis 3 ou 400 ans plusieurs autres, telles que celles de *Kerenuée*, de *Kerion*, de *Kergomer* (existante), de *la Noemain*, de *Kersaliore*, de *Kerdu*, dont le Vicomte de Boisgelin, Gentilhomme de la Manche, de *Kevergan*, de *Boisgelin*, de *Dubot*, de *Timbrieux*, de *Buée*, de *Kersa* (existante), de *Kerrabet*, de *la Ville-Marquée*, de *Kerraval*, de *Kerazcouet* & de *Kerveno*, toutes branches différentes qui se sont maintenues dans tout l'éclat & les honneurs de la noblesse, & ont pris & donné des alliances aux Maisons les plus illustres. On trouve les Seigneurs de cette Maison employés depuis 500 ans, ou environ, avec distinction dans les croisades, dans les services militaires des Ducs de Bretagne &

des Rois de France & d'Angleterre, dans les fermens de fidélité, dans la Maiſon des Ducs de Bretagne, & dans toutes les réformations qui ſe ſont faites en Bretagne. Il n'y a pas une ſeule de ces réformations, dont la première s'eſt faite il y a 400 ans, dans laquelle les chefs de ces différentes branches n'ayent comparu & prouvé l'ancienne nobleſſe de leur Maiſon.

BRANCHE
des Seigneurs, puis Comtes de BOISGELIN.

RENÉ-JOSEPH, Comte de BOISGELIN, laiſſa entr'autres enfans :

1. RENÉ-GABRIEL, Comte de BOISGELIN, né le 2 Août 1726, Colonel du Régiment de ſon nom, aujourd'hui Béarn, qui fut nommé Brigadier des Armées du Roi, le 25 Juillet 1762, & mourut des ſuites de la guerre, le 24 Novembre 1764. Il avoit épouſé, le 22 Février 1762, *Charlotte-Antoinette Turgot de Saint-Clair ;*
2. CHARLES-EUGÈNE, qui ſuit ;
3. VINCENT-ALEXANDRE, Chevalier de Boiſgelin, né le 28 Mars 1730, Lieutenant dans le Régiment des Gardes-Françoiſes.

CHARLES-EUGÈNE, Comte de BOISGELIN, Vicomte de Pléhédel, né le 2 Août 1726, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Capitaine de Frégate par héritage de ſon frère jumeau RENÉ-GABRIEL, épouſa *Sainte de Boiſgelin*, née le 1er Novembre 1738, fille de *Renaud-Gabriel de Boiſgelin*, Marquis de Cucé, Baron de la Roche-Bernard, &c.

BRANCHE
des Seigneurs de PONTRIVILLY, *Vicomtes de Meſneuf & Marquis de Cucé.*

GABRIEL DE BOISGELIN, Chevalier, Marquis de Cucé, Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, fut père de :

RENAUD-GABRIEL DE BOISGELIN, Marquis de Cucé, Baron de la Roche-Bernard, &c., qui eut entr'autres enfans :

1. N..., Marquis de Cucé, Sous-Lieutenant de la première Compagnie des Mouſquetaires, mort de ſes bleſſures reçues à Saint-Caſt, en Bretagne, le 11 Septembre 1758;
2. JEAN-DE-DIEU-RAYMOND, né le 27 Février 1732, Archevêque d'Aix ;
3. LOUIS-BRUNO, qui ſuit ;
4. JEANNE-MADELEINE-EUGÉNIE, qui épouſa, le 21 Février 1757, *Charles-François-Emmanuel de Cahideuc*, Comte du Bois de la Motte, Capitaine de Vaiſſeau, mort le 5 Juin 1766, fils du Comte du Bois de la Motte, Vice-Amiral ;
5. MARIE-JOSÉPHINE, mariée à *Alain-Marie*, Comte de *Kergorlay*, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, & Maréchal des Camps & Armées du Roi ;
6. SAINTE, née le 1er Novembre 1738, mariée à *Charles-Eugène*, Comte de BOISGELIN ;
7. Et MARIE DE BOISGELIN, Chanoineſſe de Remiremont.

LOUIS-BRUNO, dit *le Comte de Boiſgelin*, Colonel du Régiment de Lorraine, Brigadier, Maître de la Garde-Robe du Roi, ſon Miniſtre Plénipotentiaire auprès de l'Infant Duc de Parme, épouſa, en 1760, *Louiſe-Julie de Boufflers*, née le 13 Août 1741, préſentée à la Cour le 30 Novembre 1760. Elle étoit fille de *Louis-François*, Marquis de Boufflers-Remiencourt, & de *Marie-Françoiſe-Catherine de Beauvau*. Ils eurent une fille.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à une molette d'éperon d'argent à cinq rais ; aux 2 & 3 d'azur plein.* Deviſe : *In virtute vis.*

Voyez l'*Hiſtoire de Bretagne*, par le P. Lobineau ; l'*Hiſtoire de Bretagne*, par Dom Maurice ; l'*Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne ;* le Cabinet de M. de Clairambault, &c.

* BOISGENCY. La Terre de *Boiſgency*, ſituée ſur la rivière de Loire, auprès d'Orléans, a donné l'origine à cette Maiſon.

LANCELIN, Seigneur de BOISGENCY, Ier du nom, vivant ſous le Roi HUGUES-CAPET, épouſa la fille de HERBERT, ſurnommé *Eveille-Chien*, Comte du MAINE, de laquelle, entre autres enfans, il laiſſa :

1. LANCELIN, qui ſuit ;
2. JEAN, Seigneur de *la Flèche* en Anjou, qui fit branche rapportée ci-après ;
3. Et HERVÉ, qui épouſa *Aveline*, fille & héritière de *Salomon*, Seigneur de *Lavardin*.

LANCELIN, IIe du nom, autrement appelé LANDRY, Seigneur de BOISGENCY, fonda l'Egliſe du Saint-Sépulcre de *Boiſgency*, & fut père de :

RAOUL, Seigneur de BOISGENCY, qui fit le voyage de la Terre-Sainte avec le Prince HUGUES-*le-Grand*, l'an 1096. Il épouſa MAHAUD DE VERMANDOIS, fille dudit HUGUES-*le-Grand*, & d'ALIX DE VERMANDOIS, dont il eut :

1. LANCELIN, qui ſuit ;
2. HERVÉ, Abbé d'Orcamps en Picardie ;
3. AGNÈS, femme, en 1132, d'*Enguerrand*,

IIe du nom, Seigneur de *Coucy* & de *Marle*, fils de *Thomas*, Seigneur de *Coucy* & de *Marle*, & de *Milefende de Crécy*, la feconde femme;

4. Et Mahaud, femme d'*Archambaud*, Seigneur de *Sully*.

Lancelin, IIIe du nom, Seigneur de Boisgency, fe maria avec *Melifende d'Arablax*, qui lui donna :

1. Simon, qui fuit;
2. Et Lancelin, IVe du nom, Chevalier.

Simon, Seigneur de Boisgency, épouſa *Aénor*, dont il eut entr'autres enfans :

Jean, Seigneur de Boisgency, lequel, l'an 1215, céda au Roi Philippe-Auguste, tous les droits qu'il prétendoit aux Comtés de Vermandois & Valois, à cauſe de Mahaud de Vermandois, ſa biſaïeule, & approuva la ceſſion qui en avoit été faite à ce Monarque par Aliénor, Comteſſe de Vermandois, ſœur de Mahaud. On ne ſait s'il eut lignée.

BRANCHE
des Seigneurs de la Flèche.

Jean de Boisgency, Seigneur de la Flèche en Anjou, ſecond fils de Lancelin, Ier du nom, Seigneur de Boiſgency, & de la fille du Comte du Maine, ſe maria avec Paule, fille de Hugues, Comte du Maine, & ſa couſine germaine, dont il eut entr'autres enfans :

Elie de Boisgency, Chevalier, Seigneur de la Flèche, puis Comte du Maine, lequel, d'une femme dont le nom eſt inconnu, laiſſa une fille unique :

Erembourge ou Ermengarde de Boisgency, Comteſſe du Maine, Dame de la Flèche, qui fut mariée avec Foulques, Comte d'*Anjou*, depuis Roi de Jérufalem, dont naquit Geoffroy d'Anjou, père de Henri Ier, Roi d'Angleterre.

Les armes de Boisgency étoient : *échiqueté d'or & d'azur, à la faſce de gueules, brochante ſur le tout.*

✦ BOISGUION DE, famille noble & ancienne, originaire de Normandie, dont une branche eſt établie dans le Comté de Dunois, & dans le Grand-Perche. Voici ce que nous apprend un mémoire dreſſé ſur titres.

I. Philippe de Boisguion, Ecuyer, épouſa *Marie de la Hogue*, Dame de Mondoucet, dont :

II. Jacques de Boisguion, Ecuyer, Seigneur de la Roſaye, Terre ſituée dans la Paroiſſe de Souencé, Diocèſe de Chartres). Echanſon de *René*, Duc d'*Alençon*, qui épouſa, par contrat du 15 Juillet 1485, *Marguerite d'Alençon*, fille naturelle de *René*, dont Gilbret de la Clergerie fait mention dans ſon *Hiſtoire d'Alençon & du Perche*, liv. 5. Elle ſe remaria à *Henri de Bournel*, à qui le Duc d'*Alençon* donna quelques terres. Ce Prince promit à Jacques de Boisguion la ſomme de 2000 liv., dont il devoit lui payer celle de 750 liv., la veille de ſes épouſailles. Pour l'acquit entier de ces 2000 liv., le Duc d'*Alençon* lui céda, le 2 Juin ſuivant, que l'on comptoit encore 1485, la Terre & Seigneurie de Cetou, ſituée au pays du Perche-Goet. Les armes de Boisguion ſe ſont vues en titre autour de l'Egliſe du Perche Goet, avec celles de *Prunlay* & d'*Ardenay*. Jacques de Boisguion eut :

1. Mathurin, qui ſuit;
2. Et Anne de Boisguion, mariée à *Dominique d'Arquemont*, Ecuyer, qui fut fait priſonnier en 1514.

III. Mathurin de Boisguion, Ecuyer, Seigneur de la Roſaye & de Cetou, partagea avec ſa ſœur, la ſucceſſion de leur père, par acte du 8 Juin 1515 conſervé dans la famille, fut auſſi Seigneur de Souencé & les Etilleuſes, du chef de ſa femme; & eut ordre de venir en perſonne rendre ſa foi & hommage à Henri II, Roi de France, lorſque ce Prince ſe fit reconnoître de tous les Gentilshommes de la Province, comme il ſe voit dans le procès-verbal de rédaction de la coutume du Grand-Perche de 1558. Il eut pour fils :

IV. Jean de Boisguion, Ecuyer, Seigneur de la Roſaye & de Villoiſeau, qui reçut un aveu, le 22 Septembre 1549, des gages de l'Egliſe de Souencé, pour raiſon de la dîme de Souencé. Il avoit épouſé, par contrat de l'an 1538, *Antoinette de Rouſſeau*, dont :

V. Louis de Boisguion, Ecuyer, Seigneur de la Roſaye, puis de Cetou le 27 Décembre 1566, qui ſervit, en qualité de Gendarme, dans la Compagnie de M. de Torcy en 1553. Il épouſa, par contrat du 20 Février 1565, *Marie de Luſſienne*, fille de *Marie de Luſſienne*, Ecuyer, dont :

VI. Paul de Boisguion, Ecuyer, Seigneur de la Roſaye, qui fut Maréchal-des-Logis de la Compagnie des Gendarmes des Ordonnances du Roi, commandée par le Maréchal de Saint-Luc en 1594, & eut ordre en 1625, du Maréchal de Souvré, de conduire 25 hommes

d'armes de ladite Compagnie. Il avoit épouſé, par contrat de l'an 1597, *Anne d'Arlange*, fille de *Germain d'Arlange*, Ecuyer, & d'*Anne de Fouſſé*, dont :

VII. Louis de Boisguion, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Roſaye, Lieutenant au Régiment de Grancey, Infanterie en 1631, puis premier Capitaine audit Régiment, tué au ſiège d'Arras, à l'attaque de l'ouvrage Saint-Nicolas, commandée par le Maréchal de Châtillon, ainſi qu'il appert d'un certificat de ſervice du 10 Février 1641, ſigné de *Médavy*. Il avoit épouſé, par contrat de l'an 1631, *Anne de Fontenay*, qui eut par acte du 9 Novembre 1640, la garde-noble de ſes fils. Elle étoit veuve en premières noces d'*Emmanuel Grougnault*, Sieur de la Roſière. Ils eurent :

1. Paul, qui ſuit;
2. Et Louis de Boisguion, auteur d'une branche rapportée ci-après.

VIII. Paul de Boisguion, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Roſaye, émancipé avec ſon frère le 11 Octobre 1652, ſervit d'abord comme Lieutenant au Régiment de Grancey, dont il devint Capitaine, ainſi qu'il conſte par deux certificats du Maréchal de Grancey, des 11 Septembre 1657 & 1er Décembre 1658, fut enſuite Capitaine réformé du Régiment Royal-Etranger en 1668, & Maréchal-des-Logis de la Compagnie du Marquis le Clerc en 1669. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe, par ordonnance du 10 Mai 1669, de M. de *Machault*, Intendant de la Généralité d'Orléans, & avoit épouſé, en 1652, *Marguerite de Malard*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Trémont, & de *Madeleine de Serrai*, dont :

Nicolas, qui ſuit ;
Et cinq garçons, tués au ſervice.

IX. Nicolas de Boisguion, Ecuyer, Seigneur de la Roſaye, & de Chauchepot, en la Paroiſſe du Poilay, Election de Châteaudun, par donation de ſa première femme, commença à ſervir en 1682, d'abord trois ans en qualité de Cadet dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes, à Marſal en Lorraine; fut enſuite 6 années Lieutenant au Régiment de Grancey, & environ 8 ans Aide-Major de ce Régiment; ce qui fait près de 17 ans de ſervice, ſuivant un certificat du Lieutenant-Colonel, donné le 17 Mars 1698, ſigné *Saint-Germain-de-Barville*. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe, par jugement de M. *Jubert-de-Bouville*, Intendant de la Généralité d'Orléans rendu le 22 Février 1702; obtint, le 28 Mai 1705, ſentence du Bailliage & Election de Châteaudun, concernant, l'enregiſtrement de ſes titres de nobleſſe, par laquelle il fut confirmé dans le droit de jouir des privilèges accordés aux nobles, & mourut en Octobre 1736. Il avoit épouſé, 1° en 1702, *Madeleine Deſpierre*, morte ſans poſtérité; & 2° par contrat de l'an 1708, *Marie-Marguerite de Givès*, fille de *Denis de Givès*, Ecuyer, Seigneur des Boisbénards, dont :

1. Nicolas-Armand, qui ſuit;
2. Gabriel-André, rapporté après ſon frère;
3. Et Louis-Nicolas de Boisguion, Ecuyer, d'abord Sous-Lieutenant le 8 Octobre 1744, au Régiment de Monconſeil, Infanterie, devenu Beaujolois; fait Lieutenant le 16 Mai 1745, Capitaine le 4 Novembre 1746, réformé en 1748; remplacé en 1753, Chevalier de Saint-Louis en 1758, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Lamballe-Prince en 1761, avec rang de Major; & retiré du ſervice en 1766, avec 800 liv. de penſion du Roi. Il réſide à Eſtrechy, dans l'Orléanois, Généralité de Paris, & a épouſé, par contrat du 27 Décembre 1765, *Henriette-Thérèſe Buchère de la Beauvoiſière*, fille de *Clément Buchère de la Beauvoiſière*, Ecuyer du Roi & d'*Henriette de Gabaille*, dont il n'a pas d'enfans.

X. Nicolas-Armand de Boisguion, Ecuyer, Seigneur de Chauchepot, a été Lieutenant le 1er Janvier 1734, dans le Bataillon de Milice, commandé par M. de Farville; enſuite Lieutenant réformé dans le Régiment de Monconſeil, aujourd'hui Beaujolois, le 28 Octobre 1734; & remplacé Lieutenant en ſecond audit Régiment, par Lettres du 8 Décembre 1734. Il épouſa, en Octobre 1755, *Marie-Anne-Henriette de Saint-Pol de Masle*, dont :

Jean-Baptiſte-François de Boisguion-de-Chauchepot, Ecuyer, né le 29 Juin 1759, reçu Page de Madame la Comteſſe d'Artois le 1er Novembre 1773, & Sous-Lieutenant à la ſuite du Régiment Royal-Comtois, Infanterie, depuis le mois de Décembre 1776.

X. Gabriel-André de Boisguion, Ecuyer, ſecond fils de Nicolas, & de *Marie-Marguerite de Givès*, ſa ſeconde femme, a d'abord été Lieutenant, le 1er Janvier 1734, dans le Bataillon de Milice, commandé par M. de Farville, enſuite Lieutenant réformé au Régiment

de Monconseil, aujourd'hui Beaujolois, Infanterie, le 28 Octobre 1734, & remplacé Lieutenant en second par Lettres du 8 Décembre 1734, jusqu'au 8 Octobre 1744. Il a été aussi Ecuyer de main de Madame Adélaïde de France, tante du Roi Louis XVI par Brevet du 25 Septembre 1750, & s'est retiré avec une pension de 600 liv. Il réside à Chateaudun en Dunois, & a épousé, par contrat du 3 Mai 1757, *Anne-Ernestine Cuperly-de-Jany*, fille de *François Cuperly-de-Jany*, Seigneur de Bertaudier, Officier de la Grande-Fauconnerie du Roi, & de *Catherine Desprès*, dont :

XI. Gabriel-Nicolas-François de Boisguion, Ecuyer, né le 27 Mai 1758, d'abord Page de Madame la Comtesse d'Artois le 1er Novembre 1773, & premier Page en 1775. Il en est sorti pour servir Sous-Lieutenant à la suite du Régiment de la Fère, Infanterie, par Lettres du 29 Octobre 1776, & a été remplacé Sous-Lieutenant en pied audit Régiment le 30 Juin 1778.

Branche sortie de la précédente.

VIII. Louis de Boisguion, Ecuyer, fils puîné de Louis, IIe du nom, & d'*Anne de Fontenay*, fut émancipé avec son frère aîné, le 11 Octobre 1652 & servit au Régiment de Gondrin, Infanterie. Il eut de *Marie de Grassard* :

IX. Henri de Boisguion, Ecuyer, qui servit dans le Régiment de la Gervasais. Il épousa *Henriette de Silly-de-Galot*, & en eut :

1. N... de Boisguion, Ecuyer, qui s'est marié à l'Ile de Surinam, & y est mort laissant deux filles mariées ;
2. Henri, qui suit ;
3. Louis de Boisguion-de-la-Laurencière, Ecuyer, qui a servi Volontaire au Régiment de la Gervasais, pendant les Campagnes d'Espagne, & est mort à Thionville, sans alliance ;
4. Nicolas de Boisguion-de-l'Epinay, Ecuyer, d'abord Lieutenant au Régiment de la Vieille-Marine, d'où ayant été réformé, il a passé, en 1747, Lieutenant au Régiment de Beaujolois, Infanterie, dans la Compagnie de Louis-Nicolas de Boisguion, Chevalier de Saint-Louis, son cousin, & en a été réformé. Il a été marié deux fois, & n'a pas eu d'enfans ;
5. Et Henriette de Boisguion, qui a été reçue à Saint-Cyr en 1714, morte non mariée.

X. Henri de Boisguion, Ecuyer, a servi avec Louis, son frère, en qualité de Volontaire au Régiment de la Gervasais, pendant les campagnes d'Espagne, comme il appert d'un certificat donné à Nanterre, le 12 Juin 1721, signé de Rosière, Major dudit Régiment. Il avoit épousé 1° N... *Pavée*, & 2° N... *de Taille-Fumire*, de Saint-Maixent. Il a laissé du premier lit :

Deux filles qui sont mariées.

Et du second, il a eu :

N... de Boisguion, inscrit pour l'Ecole-Militaire en 1775, mort à Versailles, âgé de 9 ans ;

Et une fille, morte à Saint-Cyr, dans sa 14e année.

MM. de Boisguion se croient cadets de la famille noble de ce nom, citée ci-après, originaire de Normandie, & qui peut être éteinte. On en juge par leurs armes qui sont : *d'argent, à la fasce d'azur, surmontée d'un lambel de trois pendans de même, à la bordure du second.*

BOISGUYON, Ecuyer, Sieur de Létang : famille noble & ancienne, employée dans la Recherche de 1666, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon, en Normandie. (Pour les armes, voy. ci-dessus.)

BOISI : *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq fermeaux d'or.*

BOISI-ROANOIS : *d'or, à trois jumelles de sable.*

BOISLEVEQUE, Seigneur de Rochers & de Favrolles en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 22 Avril 1668, dont étoit :

Robert de Boislevêque, Ier du nom, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1502. Son fils :

Robert de Boislevêque, IIe du nom, acheta la charge de Greffier en Chef du même Parlement en 1564. Il eut de *Cecile de Goupil* :

1. Robert, IIIe du nom, qui fut, comme son père, Greffier en Chef du Parlement de Rouen. Il n'eut de N... *Jubert* qu'une fille, morte en bas âge ;
2. Et Jean, qui fut, après son frère, Greffier en Chef du même Parlement le 31 Mars 1615.

Les armes *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois trèfles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOISLUMIER, en Normandie, Généralité de Rouen : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux roſes de gueules, & en pointe d'un arbre de ſinople.*

BOISMILLON-MONTENAY, Seigneur de Beauroger & de Garantière, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 8 Juillet 1679, de laquelle étoit :

N..... DE BOISMILLON, Seigneur de Launay, Capitaine au Régiment du Roi, qui épouſa, l'an 1673, *Marguerite de Mornay*.

Les armes : *d'argent, à la bande de ſable, chargée au centre d'un lion d'or, accoſté de deux coquilles de même, dans le ſens de la bande.*

BOISNEUF : *d'argent, à un arbre arraché de ſinople.*

BOISOT, Seigneur de Vert, en Franche-Comté : *d'or, à trois tourteaux de gueules, poſés 2 & 1.*

BOISPEAN, en Bretagne : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, ſemé de fleurs-de-lys d'azur ; aux 2 & 3 d'argent, fretté de gueules, de ſix pièces.*

BOISQUE : *écartelé, aux 1 & 4 d'or ; aux 2 & 3 de gueules, à deux beſans d'or.*

BOISRATIER, famille illuſtre de Bourges, qui a donné un Archevêque de cette ville, ſous Charles VI, dans GUILLAUME BOISRATIER, qui fut envoyé Ambaſſadeur en Angleterre en 1416. Il aſſiſta au Concile de Conſtance en 1417, & mourut en 1421. (Voyez l'*Hiſtoire de Berry*.)

BOISSARD-DE-LA-RIGAUDERIE, en Anjou, famille maintenue dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *Voiſin-de-la-Noiraye*, Intendant des Provinces de Touraine & du Maine, rendu à Tours le 14 Février 1667, en faveur de LOUIS DE BOISSARD, Seigneur de la Rigauderie, après avoir fait la repréſentation de ſes titres.

Il eſt parlé dans un *Cartulaire* de l'Abbaye de Loroux en Anjou, qui contient une tranſaction du Samedi avant la fête de Saint-Laurent 1234, faite entre les Religieux de cette Abbaye & le Prieur de Longué, ſur les différends qu'ils avoient pour une maiſon ſituée à Longué, mouvante de JEAN DE BOISSARD, Chevalier.

I. Noble homme PIERRE DE BOISSARD, Ecuyer, Seigneur de la Rigauderie, épouſa, par contrat du 10 Juin 1424, *Jacquette Beaufils*, fille de noble homme *René Beaufils*, Ecuyer, Seigneur des Garonnières. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et JEAN, qui partagea le 20 Juillet 1493, avec ſon frère aîné, la ſucceſſion de ſes père & mère.

II. JACQUES DE BOISSARD, Ecuyer, Seigneur de la Rigauderie, teſta le 23 Août 1526, & fit ſon exécuteur teſtamentaire LOUIS DE BOISSARD, ſon fils, qui ſuit. Il épouſa, par contrat du 24 Août 1483, *Perrette de Caux*, fille de noble perſonne *Jean de Caux*, Ecuyer, Sieur de Leſculle, & de *Marguerite de la Haye*.

III. LOUIS DE BOISSARD, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rigauderie, eut commiſſion le 1er Septembre 1568, de Jean de Leaumont, Seigneur du Puy-Gaillard, Gouverneur d'Anjou, de lever une bande de 300 Arquebuſiers, & de les employer à réſiſter aux entrepriſes de ceux de la Religion prétendue Réformée, qui s'étoient ſoulevés dans ce Gouvernement. Il obtint à ſon profit & celui de *Radegonde du Ménil*, ſa femme, un Arrêt de la Cour des Grands-Jours tenus à Tours le 22 Octobre 1547, ſur le procès qu'ils avoient contre *Anſeaume du Ménil*, Ecuyer, pour le partage de la ſucceſſion de *Bertrand du Ménil*, Ecuyer, Seigneur des Mortiers, père de ladite *Radegonde du Ménil*. Celle-ci étoit veuve, & avoit la garde-noble de ſes enfans, lors d'une Sentence des Commiſſaires députés par Sa Majeſté, rendue à ſon profit contre *Jean de Broc*, Ecuyer, Sieur de la Ville-aux-Fourriers à Angers, le 4 Juin 1570. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. & 3. PERRETTE-GUYONNE, & FRANÇOISE, qui partagèrent avec leur frère la ſucceſſion de leur père & mère, par acte paſſé devant *Gauday*, Notaire à la Rigauderie, le 2 Avril 1579.

IV. LOUIS DE BOISSARD, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rigauderie, ſuivant un certificat donné le 2 Septembre 1590 par le Comte de la Rochepot, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement d'Anjou, rendit de grands ſervices à Sa Majeſté dans la réduction des Places de de-çà la rivière de Loire, qu'il

soumit à son obéissance. Un autre certificat du 23 Août 1592, donné par François de Bourbon, Lieutenant-General des Armées du Roi, prouve aussi que Louis de Boissard rendit encore de grands services au siege de la ville de Mayenne, où il se trouva. Il rendit aveu & dénombrement des fiefs de *Hautebelle* & de *Charière*, mouvans de celui du *Grand-Gaudrai*, le 12 Juin 1595, à *Jeanne de Sourches*, Dame du Grand-Gaudrai, suivant un acte dudit jour signé *Billard*. Louis de Boissard avoit épousé, par contrat passé devant *Mauneuf*, Notaire au Bourg de Geneslau, le 11 Février 1575, *Françoise d'Aubigné*, fille de *Robert*, Seigneur de la Galaisinière, & de *Marie Gérard*. Il eut de ce mariage :

V. René de Boissard, Ecuyer, Seigneur de Hauteville, de la Rigauderie, &c., lequel épousa, par contrat du 15 Avril 1599, reçu par *Maugion*, Notaire à Turbilly en Anjou, *Françoise de Menon*, fille de Messire *François*, Seigneur de Turbilly, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, & Lieutenant de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & d'*Anne de la Trémoille*, dont :

1. Louis, qui suit ;
2. Et René, qui partagea avec son frere aîné, le 17 Juillet 1634, la succession de leurs pere & mere, par acte reçu par *Dubois*, Notaire à Saumur.

VI. Louis de Boissard, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rigauderie, d'Hauteville, &c., suivant un certificat donné au camp de Nomeny le 15 Novembre 1635 par le Maréchal de la Force, Lieutenant-Général de l'Armée du Roi, servit dans l'*arrière-ban* de la Province d'Anjou. Il s'allia, par contrat du 16 Novembre 1629, reçu par *Gilles*, Notaire au Mans, avec *Marguerite Ledeguiven*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur du Tronchay, & de *Louise le Large*, dont :

1. Isaac, qui suit ;
2. Et Urbain, Prieur de Longué, qui partagea avec son frere aîné la succession de leurs pere & mere, par acte du 10 Juillet 1675, reçu par *Lancelot*, Notaire à Saumur.

VII. Isaac de Boissard, Chevalier, Seigneur de la Rigauderie, de Launay, d'Hauteville & de Dénez, suivant un certificat du 26 Mars 1662, donné par le Comte d'*Harcourt*, Grand-Ecuyer de France, fut élevé Page du Roi dans sa Grande-Ecurie, pendant les années 1650, 1651, 1652 & 1653 ; ce certificat est signé Henri de Lorraine. Il épousa, par contrat du 22 Juin 1660, reçu par *Trubert*, Notaire à Charcigné au Maine, *Claude du Hardas*, fille de Messire *Jacques du Hardas*, Chevalier, Seigneur de Chevigné & de Charcigné. De ce mariage vint entr'autres enfans :

VIII. Jacques-Isaac de Boissard, Chevalier, Seigneur de la Rigauderie, Launay, Hauteville, de Dénez, de Gennes, &c., né le 5 Novembre 1668, & baptisé dans la paroisse de Longué en Anjou.

C'est ce que nous savons de cette famille, qui porte pour armes : *de gueules, à trois faisceaux de fleches d'or, liées de même, & posées 2 & 1.*

BOISSAT : *d'azur, à 3 épis d'or, 2 & 1.*

BOISSAVENE : *d'or, à la croix dentelée de gueules.*

BOISSE (de). Cette famille est ancienne & des plus nobles du Limousin.

Amanieu de Boisse, Ecuyer, Seigneur de la Forge, fit son testament le 6 Septembre 1569, par lequel il institue son héritier Louis de Boisse, son fils aîné. Il épousa, par contrat du 7 Décembre 1439, *Anne de Châlus*, fille de *Maurice de Châlus*, Ecuyer, Seigneur d'Auteroche. Ses enfans furent :

1. Louis, qui suit ;
2. Et Limousin, qui institua son frere son héritier, par son Testament du 31 Juillet 1570.

Louis de Boisse fit son testament le 23 Mai 1609, par lequel il institue héritier universel Charles de Boisse, son fils aîné, qui suit ; & lui substitue Amanieu, Jacques, Gaspard, Guy, Jean & Léonard, ses frères, & à leur défaut le premier enfant mâle de l'une de ses filles. Il épousa, par contrat du 12 Juillet 1574, *Habrau de la Bachellerie*, fille de *Jean de la Bachellerie*, Ecuyer, Seigneur d'Eyeaux, & d'*Antoinette de Meillars*. Ses enfans furent :

1. Charles, qui suit ;
2. 3, 4, 5, 6 & 7. Amanieu, Jacques, Gaspard, Guy, Jean & Léonard, tous dénommés dans le testament de leur pere ci-dessus cité ; Et trois filles.

Charles de Boisse, Seigneur d'Eyeaux, de la Farge, des Margerides & de Murat, fut accordé, le 2 Mars 1628, avec *Françoise de Senneterre*, fille de puissant Seigneur *Jac-*

ques de Senneterre, Seigneur de Saint-Victour & de Brinon, & de *Françoiſe d'Apchon.*

De ce mariage naquirent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Michel, qui fut reçu Chevalier de Malte, comme il paroît par le procès-verbal du 12 Octobre 1665, fait par les commandeurs de la Vaufranche & de Courteferre, Chevaliers du même Ordre.

Jacques de Boisse, Seigneur d'Eijeaux, de la Farge, des Margerides & de Murat, ſe maria, par contrat paſſé devant *Chaſtaignac*, Notaire à Uſſel, le 23 Juin 1658, avec *Marie de Chevialle.*

Joseph de Boisse, leur fils, fut accordé, le 19 Août 1695, avec *Marie de Felines*, fille de Meſſire *Hector-François de Felines-de-la-Renaudie,* Chevalier, Seigneur de Lavau & de Couzage, & de *Renée d'Eſcorailles.* De ce mariage vint :

Jacques-Joseph de Boisse, Chevalier, né le 27 Janvier 1697, reçu Page du Roi en 1712, dit le Marquis de Boisse, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berry en 1760, enſuite Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, Brigadier dès le 10 Mai 1748, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, marié, en 1720, à *Marthe-Ambroiſe Landouillette de la Logivière,* fille du Marquis de Maule, dont :

Ambroise-Joseph-François de Boisse, Marquis de Boisse, marié, par contrat du 4 Juillet 1761, à *Anne-Marguerite de Baſſompierre*, née le 25 Octobre 1736, morte le 17 Avril 1762, à Lunéville. Elle étoit fille de *Léopold-Clément,* Marquis de *Baſſompierre*, & de *Charlotte de Beauvau.*

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille, qui porte pour armes : *faſcé d'argent & de gueules de ſix pièces, les faſces d'argent chargées chacune de trois mouchetures d'hermines de ſable.*

BOISSE : *d'or, à la faſce de ſable.*

BOISSEAU : *d'or, à trois lions de gueules, ſortant de trois boiſſeaux d'azur, 2 & 1.*

BOISSEL ou BOUSSEL, en Normandie, Généralité de Rouen : *d'azur, ſemé de billettes d'or, au lion de même brochant ſur le tout.*

BOISSELIER : *d'argent, au chevron rompu, accompagné de trois lézards de ſinople, ceux du chef affrontés.*

BOISSELLET, dans le Duché de Bourgogne, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 24 Février 1667.

Didier de Boissellet, Ecuyer du Roi, Chevalier, Seigneur de Saſſy, de Boſſemont, de la Cour-d'Arcy, & de Mailly-la-Ville en partie, eut pour fils :

Nicolas de Boissellet, auſſi Ecuyer du Roi, Seigneur de Boſſemont, de Saint-Brice, de Grolay, de Saſſy, de la Cour-d'Arcy, & de Mailly-la-Ville en partie, qui fut père de :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Isabelle, mariée à *Hugues des Aubus.* Elle partagea avec ſon frère les biens de leur père, le 7 Mars 1468, & la terre de Boſſemont lui échut en partage.

François de Boissellet, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, eut pour fils :

Jean de Boissellet, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Cour-d'Arcy, & de Mailly-la-Ville en partie, qui épouſa, le 24 Novembre 1491, *Perrette de Lanfernat,* fille de *Jean de Lanfernat*, Chevalier, Seigneur de Villenalier, & de *Jeanne de Roſlière*, de laquelle il eut :

1. Guy, qui ſuit ;
2. Antoine, Seigneur de Boiſtaché, marié avec *Marguerite d'Aſſigny*, dont naquit Gabriel de Boissellet, qui épouſa *Barbe d'Harlu*, fille d'*Antoine*, & d'*Anne de Veilhan ;*
3. Et Edme, allié, le 17 Août 1571, à *Cécile de la Chapelle*, fille de *N.... de la Chapelle*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Pierre-Fitte, & d'*Anne de Pottin.* De cette alliance ſont iſſus, Ursin de Boissellet, & une fille, mariée à *Iſaac le Berruyer.*

Guy de Boissellet, Ecuyer, Seigneur de la Cour-d'Arcy, &c., fut marié 1° avec *Edmée de la Rivière ;* & 2° avec *Louiſe de Villiers.* Il eut de ces deux mariages :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Anne, mariée à *Antoine de Veilhan ;*
3. Françoise, femme de *Claude de Leuty ;*
4. Jeanne, épouſe de *Louis de la Buſſière ;*
5. Et Renée, mariée à *Pierre de Lanfernat.*

Jean de Boissellet, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Cour-d'Arcy & de Mailly-la-Ville, ſervit fort long-tems. Il fut Capitaine d'une Compagnie d'Arquebuſiers à cheval, & Gentilhomme de S. A. Charles-Emmanuel de Savoie. Il s'établit en Berry, & épouſa 1° *Jeanne de Loron ;* & 2° le 18 Novembre 1592, *Jeanne d'Eſtut,* fille de *Charles d'Eſ-*

tut, Seigneur d'Affay & autres lieux, & de *Jeanne Harleu*.

Il eut du premier lit :

1. Jean, IIe du nom, marié à *Edmée Duguy*, auquel les terres de la Cour & de Madly-la-Ville sont échues, & dont la postérité est éteinte ; les biens ont passé à Messieurs de *Violaines*.

Et du second :

2. Et François, qui suit.

François de Boisselet, IIe du nom, épousa, le 2 Février 1644, *Gabrielle de la Rivière*, fille d'*Adrien de la Rivière*, Chevalier, Seigneur de la Garde, de la Boulaye & de la Foucaudiere en Contlant, & de *Henriette de Rivaudes*. Ils eurent :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Louis-Jean-François, marié à *N.... Sabatier*, veuve d'*Agard Deffarreaux*, dont un fils, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Lutzau, tué en 1759 à bord du vaisseau de guerre *le Thésée*, commandé par M. de Kerfaint, dans le combat naval de la Flotte Françoise, commandée par M. le Maréchal de Conflans contre celle des Anglois, & une fille, non mariée.

Jean de Boisselet, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Harlu & de la Boulaye, fut marié, le 27 Janvier 1685, avec *Marie-Françoise de Nizon*, dont il a eu :

Edme de Boissellet, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, de Vreignon, d'Ammon & de Sardelle, qui épousa, le 28 Janvier 1761, *Marie Poumier*. Leurs enfans sont :

1. François, Mousquetaire du Roi en 1774, qui a épousé *Marguerite-Perpétue Lévêque*, fille d'*Alexandre-François Lévêque*, Ecuyer, Seigneur de la Noue, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Berry, Cavalerie, mort au service du Roi, & de *Marguerite Poignan* ;
2. Et Marie.

Les armes : *de gueules à trois merlettes d'or*, 2 & 1. Supports : *deux lions d'or*.

BOISSELY, famille originaire d'Aix, établie à Marseille vers le commencement du dernier siècle.

Jacques de Boissely, qualifié *Secrétaire Royal*, vivoit en 1453.

Jean de Boissely, Notaire & Secrétaire du Roi René & de Charles d'Anjou, son successeur, fut annobli par Lettres-Patentes du Roi Charles VIII du 24 Juillet 1489, enregistrées aux Archives de Sa Majesté en Provence le 25 du même mois, Registre *Pellicamus*, arm. A, nº 20, fol. 181, vº.

Antoine de Boissely, l'un de ses fils, fut pourvu de l'office de Secrétaire de la Cour des premières Appellations de Provence, par Lettres-Patentes du Roi François Ier, données à Paris le 4 Avril 1516.

Louet, dans la première partie de son *Histoire des troubles de Provence*, dit que les Greffes ayant été unis à ceux du Parlement, le Roi par ses Lettres-Patentes, vérifiées le 17 Juin 1536, conféra à Antoine de Boissely 400 livres de pension, à prendre sur les Fermes & Recettes générales.

C'est vers le commencement du dernier siècle, que cette famille alla s'établir à Marseille, où elle a rempli les premières charges municipales.

Jean de Boissely s'y maria, en 1645, avec Françoise de Boissely, sa cousine, & laissa entr'autres enfans :

1. & 2 Jean Baptiste & François, dont nous allons parler ;
3. Et Antoine, Prêtre, & Bachelier en Théologie.

Jean-Baptiste de Boissely, & François de Boissely, son frère, exercèrent successivement depuis 1682 les charges d'Alfaqueur & de Juge-Royal dans différentes occasions au Conseil de cette ville en l'absence du Viguier. Ce dernier mourut en 1726, laissant postérité. Il épousa, en 1678, *Françoise de Chambon*, fille de *Louis*, Consul de France à Smyrne, & ensuite à Alep. (Voyez Artefeuil, tom. I, pag. 156.)

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois besans d'argent*, 2 & 1.

BOISSERET (de), Seigneur d'Herblay, de Sainte-Marie : *d'or, au chêne arraché & fruité de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ*.

BOISSET : *cinq points d'argent, équipolés à quatre d'hermines*.

BOISSEULH, famille noble & ancienne dont étoit :

Charles, Comte de Boisseulh, Lieutenant-Colonel du Régiment de Marcieu, marié à *Marthe d'Alzac*, dont :

François de Boisseulh, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Lutzau, marié, par contrat signé par le Roi & la Famille Royale le 24, & célébration le 27 Novembre 1754, à

Marie-Marguerite-Catherine d'Amblard, Dame de Las-Martrès, fille de *Jean-Marie* Commandant de la Vénerie du Roi, & de *Catherine de Bauny*.

BOISSEY ou BOISSAY. Cette Maiſon tire ſon origine de la terre de *Boiſſey*, ſituée dans le Bailliage de Caen.

L'an 1027, Eve de Boissey, Dame de Boiſſey-le-Châtel, épouſa *Anchetil*, Sire d'*Harcourt*.

Dans le *Catalogue des Seigneurs Normands*, qui furent l'an 1097 avec leur Duc Robert à la conquête du Royaume de Jéruſalem, eſt employé *Monſieur* Jean de Boissey.

Ausbert de Boissey, Seigneur de Boiſſey, celui par où nous commençons cette généalogie d'après la Roque, vivoit l'an 1204. Il eſt nommé dans un Regiſtre de la Chambre des Comptes de Paris, & eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Robert, Chevalier, nommé dans un acte de 1226.

Jean de Boissey, Ier du nom, Seigneur de Boiſſey-le-Châtel en 1233, épouſa *Alix de Boulemont*, de laquelle il eut :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Peronnelle, femme de *Vautier de Brionne*, Seigneur de Heuditot ;
3. Et Isabelle, femme de *Raoul de Tilly*, Seigneur de Barou.

Nicolas de Boissey, Seigneur de Boiſſey en 1265, mourut le 16 Décembre 1308. Il épouſa *Jeanne de Lindebeuf*, & laiſſa :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Nicolas, dit *Colinet*, Chevalier, qui eſt employé dans un Rôle de la Chambre des Comptes de 1313, ſous le Roi Philippe *le Bel* ;
3. Et Bertrand, nommé dans un Echiquier tenu à Rouen l'an 1341.

Jean de Boissey, IIe du nom, Seigneur de Boiſſey en 1321, mourut l'an 1380, & fut enterré dans les Jacobins de Rouen avec ſa femme, & ſes père & mère. Il épouſa *Iſabeau de Saint-Martin-le-Gaillard*. Ses enfans furent :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Et Isabeau, femme de *Thibaut de Chantemesle*, Chevalier. Elle donna le pupitre des Cordeliers de Rouen, comme on voit par leur obituaire du 13 Mai 1414.

Robert de Boissey, Ier du nom, Seigneur de Boiſſey, dit par ſobriquet *Colibéaux*, eſt employé dans le compte de *Guillaume d'Anfernet*, Tréſorier des Guerres de 1382. Il alla depuis à Montreuil, où il fit ſa montre, accompagné de 20 Ecuyers pour faire le voyage d'Allemagne l'an 1388 ; & par Lettres du Roi données à Etampes le 7 Décembre 1411, il fut fait ſon Conſeiller & Chambellan, & Lieutenant des Maréchaux de France ; enſuite il fut établi Concierge du Bois de Vincennes au lieu de *Jean le Gois*, par Lettres du 5 Août 1413. Il épouſa *Aliénore de Croy*, morte l'an 1404, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Catherine, femme de *René de Buhure*.

Jean de Boissey, IIIe du nom, Seigneur de Boiſſey & de Mainières, Capitaine de la Ville & Château de Fécamp, fut marié avec *Catherine d'Elbeuf*, dont :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Et Jean, Evêque de Bayeux, qui ſuccéda à *Nicolas du Boſc* l'an 1423.

Robert de Boissey, IIe du nom, Seigneur de Boiſſey & de Mainières, premier Maître-d'Hôtel du Roi Charles VI en 1413, Garde & Concierge du Château & Bois de Vincennes, qualifié *Monſeigneur* & *Chevalier*, avoit épouſé *Roberte de Cailleville*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Isabeau, femme de *Jean Maſquerel*, Seigneur d'Imbleville.

Jean de Boissey, IVe du nom, Seigneur de Boiſſey & de Mainières, épouſa *Catherine de Joüy*, fille de *Guy de Joüy*, Seigneur de Mullers, Freulleville & Foucarmont, dont il eut :

1. Colinet, mort à la bataille d'Azincourt l'an 1415 ;
2. Charles, mort auſſi au même lieu ;
3. Et Laurent, qui ſuit.

Laurent de Boissey, Seigneur de Boiſſey & de Mainières en 1449, fut marié avec *Catherine de Havart*,, fille de *Jean de Havart*, Bailli de Caux, & de *Marguerite de Preullay*, Dame de Gemages. Ils eurent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et Marie, femme d'*Alain de Hellenviller*, Baron de la Ferté-Freſnel & d'Avrilly, fils de *Jean de Hellenviller*, Baron de la Ferté-Freſnel, & de *Catherine de Loré*.

Louis de Boissey, Seigneur de Boiſſey, Baron de Mainières en 1497, fut marié 1° à *Hélène de Bohun* ; & 2° à *Hélène l'Huillier*, fille de *Philippe l'Huillier*, Seigneur de Mani-

camp, Gouverneur de la Baſtille, & de *Gabrielle de Villiers*. Il eut du premier lit :

1. CHARLES, qui ſuit.

Et du ſecond vinrent :

2. ANTOINETTE, héritiere de ſon frère, Dame de Boiſſey & de Cailly, & femme de *Louis de Guenot*, Seigneur de Tours, dont ſortit *Louiſe de Guenot*, Dame de Tours & de Cailly, femme de *Jean*, Seigneur de *Maillot*, auquel & à ſes deſcendans elle porta ces Terres ;

3. ET SUSANNE, Dame de Mainieres, femme de *Louis de Gouvis*, Seigneur de la Motte-Vernier, dont ſortit *Françoiſe de Gouvis*, Dame de Mainieres, qui épouſa *François de Fautereau*, Seigneur de Villers, dans la Maiſon duquel ces Terres ſont paſſées.

CHARLES DE BOISSEY, Seigneur de Boiſſey, de Cailly & de Mainieres en 1545, mourut ſans enfans, laiſſant ſes deux ſœurs héritieres. Il avoit épouſé *Madeleine Picart*, remariée à *Charles de Crequy*, Seigneur de Pois.

L'*Hiſtoire de Rouen* fait mention de N.... DE BOISSEY, Député pour la Nobleſſe aux Etats de Normandie, le 31 Décembre 1522.

Les armes de cette Maiſon éteinte ſont : *d'hermines, au lion de gueules*.

BOISSI. C'eſt une vérité, & qu'on dit ſouvent, *qu'il n'y a point de Roi qui n'ait des Bergers dans ſa race, ni de pauvre qui n'ait des Rois dans la ſienne*. Ainſi il ne faut point être ſurpris que la famille de GODEFROY DE BOISSI, fondateur du Collége de ce nom à Paris, en 1354, & d'ETIENNE, ſon neveu, Chanoine de Laon, ſon exécuteur teſtamentaire, originairement ſi peu de choſe, comme ETIENNE le dit lui-même dans un des articles de ſon teſtament, ſut dans l'eſpace de 350 ans, c'eſt-à-dire, en 1680, partagée en pluſieurs branches, diſtinguées par leur nobleſſe & leurs emplois, & qui toutes deſcendoient de *Michel Chartier*, Sieur d'Alainville, décédé en 1483, & de *Catherine Paté*, ſa femme. Voyez la *Deſcription de Paris*, par Piganiol-la-Force, dernière édition, tom. VII, pag. 48.

Les armes : *d'or, à l'aigle de ſable*.

* BOISSIERE-CHAMBORS. GUILLAUME DE LA BOISSIÈRE, Seigneur de la Terre & Seigneurie de la Boiſſière, près de Quimper en Baſſe-Bretagne, reconnu *noble d'extraction*, tiroit ſon nom de cette Terre. Il ſe trouva en 1421 à Mantoue, en qualité d'un des Ecuyers de la Compagnie du Seigneur de la *Hunaudaye Tournemine*, lors de la revue qui en fut faite. Il en eſt parlé dans les *Preuves de l'Hiſtoire de Bertrand du Gueſclin*, pag. 43.

Le Duc FRANÇOIS Ier lui fit don, en 1445, d'une coupe d'argent peſant trois marcs, ainſi qu'il eſt employé au compte de *Guyon de Carné*. Voyez les *Preuves de l'Hiſtoire de Bretagne*, par Dom Gui Alexis Lobineau.

MATHURIN DE LA BOISSIERE, ſon petit-fils, étant ſorti de Bretagne, pour s'attacher au Roi Louis XI, fut revêtu en 1491, d'une des charges de Maître-d'Hôtel ordinaire de CHARLES VIII.

YVES DE LA BOISSIERE, ſon fils, fut pourvu d'une charge d'Ecuyer de la Reine ANNE DE BRETAGNE.

GUILLAUME DE LA BOISSIERE, IIIe du nom fils dudit YVES, fut Ecuyer-Tranchant du Roi FRANÇOIS Ier, & du Dauphin FRANÇOIS, Duc de Bretagne. Il épouſa, en 1528, une héritière de la Maiſon de *Trie*, Dame de la Terre & Seigneurie de Chambors, dans le Vexin-François, où il fixa ſa branche. Il eut de ce mariage :

1. YVES, IIe du nom, mort ſans alliance en 1574, Grand-Gouverneur du Château de Vincennes, près de Châteaubriand en Bretagne.
2. JEAN, qui ſuit ;
3. ET MARIE, qui épouſa *Claude d'Orléans* Bâtard de Longueville.

JEAN DE LA BOISSIERE, Ier du nom, Seigneur de Chambors, acquit la portion de la Seigneurie de la ville de Giſors, que poſſédent encore aujourd'hui ſes deſcendans. Il ſervit ſix Rois en qualité de Maître-d'Hôtel, ſavoir : HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV & LOUIS XIII, n'étant mort qu'en 1624, âgé de 91 ans. Il ſurvécut à tous ſes enfans, dont deux furent tués, le 14 Mars 1590, à la bataille d'Ivry, Officiers de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi. Un troiſième, Chevalier de l'Ordre de Malte, fut tué au ſiège d'Amiens en 1597, étant Capitaine au Régiment de Navarre, & le quatrième :

JEAN DE LA BOISSIERE-CHAMBORS, IIe du nom, mourut à l'âge de 30 ans, en 1611. Il laiſſa

1. JEAN, IIIe du nom, Enſeigne aux Gardes-Françoiſes, tué à l'attaque des Barricades de Saint, en 1648 ;
2. ET GUILLAUME, qui ſuit.

Guillaume de la Boissière, IVe du nom, dit *le Comte de Chambors*, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers en 1636, Maître-d'Hôtel du Roi Louis XIII en 1638, & Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie du Cardinal Mazarin, en 1645, avoit acquis la réputation d'un des meilleurs hommes de guerre de ſon tems. Il fut tué à la bataille de Lens en 1645, âgé de 39 ans, étant parvenu au grade de Maréchal-de-Camp. Il eut de *Françoiſe le Teneur-de-Goumiers*, fille d'un Conſeiller d'Etat ſous Louis XIII :

1. Louis, Page de la Grande-Ecurie, puis Capitaine au Régiment de Picardie, tué à Arleux en Flandre, en 1651, âgé de 16 ans ;
2. Et Guillaume, qui ſuit.

Guillaume de la Boissière, Ve du nom, dit *le Comte de Chambors*, Page de la Chambre du Roi Louis XIV, en 1643, Enſeigne au Régiment des Gardes Françoiſes, en 1648, puis Capitaine de Cavalerie, & Lieutenant des Cent-Suiſſes de la Garde ordinaire du Roi en 1633, fut bleſſé à la bataille de Réthel en 1650, & au combat de Saint-Antoine à Paris, en 1652. Il épouſa, 1° en 1659, *Madeleine Sevin-de-Miramion* ; & 2°, en 1688, *Catherine-Louiſe de la Fontaine-Solare*, d'une famille qui a produit 12 Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem, dont un Grand-Prieur de France, en 1563 ; un Ambaſſadeur de l'Ordre de Malte en France, pluſieurs Commandeurs, un Grand-Maître des Cérémonies, & un Gouverneur de Paris en 1584. Il eut du premier lit :

Deux fils, morts ſans poſtérité ; l'aîné fut Capitaine de Cavalerie au Régiment Colonel-Général, & le ſecond, Capitaine de Dragons au Régiment Meſtre-de-Camp.

Du ſecond lit vint :

Joseph-Jean-Baptiste, qui ſuit.

Joseph-Jean-Baptiste de la Boissière-Chambors, né en 1691, ancien Ecuyer de Sa Majeſté, créé *Comte de Chambors*, par Brevet accordé le 21 Août 1755, *pour lui & ſes enfans, & pour ſes deſcendans mâles*, a ſervi 17 ans en qualité de Capitaine au Régiment d'Infanterie de Bretagne, & s'eſt diſtingué en pluſieurs occaſions, notamment à la priſe du Fort d'Eſcarpe en 1712, où il eut la principale part. Il épouſa, 1° en 1717, *Marie-Anne-Angélique de la Fontaine-Solare*, ſa couſine germaine, ſœur de la Comteſſe de *Mornay*, & tante de la Marquiſe de *Seſmaiſons* ; 2° en 1730, *Geneviève Hinſelin*, du nom & armes du Marquis de *Myenne* ; & 3° en 1739, *Brigite de Sarsfield*, d'une ancienne Maiſon d'Irlande, décorée deux fois de la Pairie. Il n'a point eu d'enfans de ces deux derniers mariages. Du premier lit ſont iſſus :

1. Yves-Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Et Henriette-Marie-Josèphe de la Boissière-Chambors, mariée, en 1750, à *Pierre-François-Thomas de Borel*, Comte de Manerbe, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Joux & de Pontarlier.

Yves-Jean-Baptiste de la Boissière-Chambors, né en 1726, qualifié *Marquis de Chambors*, dans ſon Brevet d'Ecuyer ordinaire du Roi, donné à Gand en 1745, a ſervi Sa Majeſté pendant ſes Campagnes en Flandre, & eſt mort le 21 Août 1755, univerſellement regretté. Il avoit épouſé, en 1754, *Marie-Thérèſe le Petit-d'Aveine*, ſœur de la Marquiſe *de Sommery*, d'une ancienne famille de Normandie & des mieux alliées. Il a laiſſé ſon épouſe enceinte de

Louis-Joseph-Jean-Baptiste de la Boissière-Chambors, dit le *Marquis de Chambors*, né poſthume, le 31 Janvier 1756, qui a eu pour parrain, feu Monſeigneur le Dauphin, & pour marraine, feu Madame la Dauphine.

Le Roi a érigé, pour lui & ſes deſcendans mâles, la Terre de Chambors en *Comté*, par Lettres-Patentes données à Verſailles au mois de Mai 1756.

Les armes : *de ſable, au ſautoir d'or.*

BOISSIÈRE-LA-FONTAINE-SOLARE. François de la Fontaine, Comte de la Boiſſière, Lieutenant de Roi à Dieppe, a été marié, le 14 Septembre 1721, à *Marie-Anne-Henriette de Boulainvillers*, fille aînée de *Henri*, Comte de Saint-Saire, dit *le Comte de Boulainvilliers*, & de *Marie-Anne Hurault*. De ce mariage ſont nées :

1. Marie-Gabrielle-Louise, née le 15 Juin 1722, mariée, par contrat du 11 Mars 1743, à *Claude-François*, Marquis de *Seſmaiſons*, Officier des Gardes-du-Corps ;
2. Et Louise-Sidonie-Victoire, née le 4 Février 1724, mariée, le 21 Octobre 1745, à *François-Joſeph Jocerán-Malet*, Comte de Vandègre-la-Goute.

BOISSIÈRE. C'eſt une branche de la Mai-

ſon de *Corneillan*, qui s'eſt établie à Puylaurens dans le Languedoc, dont le chef eſt

N... de *Corneillan*, Seigneur de Boiſſière, qui, étant Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de la Tour-du-Pin, Infanterie, a eu un bras emporté au dernier ſiège de Maeſtricht. Voyez CORNEILLAN.

* BOISSIÈRES en Quercy, Diocèſe de Cahors, Terre, Seigneurie & *Baronnie*, qui paſſa dans le XIVe ſiecle, de la Maiſon de *Beraud*, dans celle de *Durfort*, où elle eſt encore, par le mariage de *Raymond-Bernard de Durfort*, IIe du nom, avec Dauphine de Beraud, fille de Hugues de Beraud, Baron de Boiſſières, qui, par ſon teſtament du jour de St.-Vincent 1334, ſubſtitua la Baronnie de Boiſſieres, Calamana, Uzech, & Saint-Denis en Quercy, à Dauphine de Beraud, ſa fille, & à *Raymond-Bernard de Durfort*, Ier du nom, Baron de Clairmont-Soubiran, Malauze & la Capelle en Quercy, & d'*Aſtorgue d'Aurillac*, ſa ſeconde femme. Voyez DURFORT.

BOISSIET : *de gueules, à la bande d'or.*

BOISSIEU : *de gueules, ſemé de lions d'argent.*

BOISSIEU, en Auvergne : *d'azur, à une aigle d'or, becquée & membrée de ſable, & trois roſes d'argent, mouvantes d'une même tige, feuillées de même, & rangées à la pointe de l'écu.* Voy. *Arm. de France*, reg. I, part. I. p. 78.

BOISSIX. La Drianais eſt une Terre & Châtellenie érigée en Vicomté, avec union de la Châtellenie des Hucquetières, par Lettres du mois de Septembre 1654, enregiſtrées à Nantes le 6 Novembre 1657, en faveur de Jean de Boissix, Chevalier, Seigneur de la Drianais, Procureur-General, Syndic des Etats de Bretagne. Cette Vicomté eſt poſſedée aujourd'hui par M. de Boissix, dit *le Comte de la Drianais*.

BOISSON, branche cadette de la Maiſon de *Moreton-Chabrillant*, dont eſt auteur Charles de Moreton-Chabrillant, marié à *Marie Dangerais*, Dame de Boiſſon. Voy. CHABRILLANT.

BOISSON, Seigneur de la Salle, famille ancienne d'Aix en Provence, où elle fait la demeure, & qui ſubſiſte dans Jacques-Joſeph Boisson, Chevalier, Seigneur de la Salle, marié, le 22 Mars 1751, avec *Françoiſe-Urſule de Martin-de-Germain*, fille de *Joſeph*, Conſeiller du Roi, & Receveur-General des Finances en la Généralité de Provence, & de *Claire de Saint-Michel*, dont il a des enfans.

Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or.*

BOISSON. Cette famille, différente de la précédente, fait la réſidence à Marſeille, & ſubſiſte dans Charles de Boisson, reçu Tréſorier-Général de France en 1733, marié à N... *Fortia-de-Piles*, fille du Marquis de *Fortia-de-Piles*, de laquelle il a des enfans. Voyez l'*Hiſtoire heroique de la nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 159 & ſuiv.

Les armes : *d'azur au Phœnix d'or, ſur un bucher enflammé, fixant un ſoleil, poſé au canton dextre de l'écu*, le tout de même.

BOISSON : *d'azur, au chevron d'or, chargé de cinq aiglettes éployées de ſable, & accompagné de trois colombes d'argent, becquées & membrées de gueules, 2 & 1, celles du chef affrontées.*

BOISSONADE-DE-FONTARABIE, ancienne famille noble du Languedoc qui a formé pluſieurs branches, tant en France que dans le pays étranger, qu'on croit ne plus ſubſiſter que dans deux frères

Pierre Boissonade, né en 1720, demeurant en Languedoc, dans ſa Terre du Batiment, qui vit ſans alliance;

Et Jean-François Boissonade-de-Fontarabie, Chevalier, né le 31 Mai 1723, établi à Paris, qui a obtenu, par proviſions du 20 Juillet 1767, le Gouvernement de la Ville de Caſtel-Geloux, Province de Guyenne. Il épouſa, le 24 Novembre 1772, *Benoîte Mieton de Deleſtre*, dont :

Jean-François Boissonade-de-Fontarabie, né le 22 Août 1774.

Et Anne-Marie-Angélique, née le 29 Août 1775.

Les armes, ſuivant le certificat de M. d'Hozier, Juge d'armes de la nobleſſe de France, ſont : *de gueules, au lion d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, poſées 2 en chef & 1 en pointe, l'écu timbré d'un caſque de profil orné de ſes lambrequins d'or, de gueules & d'argent.* Celles de Mieton-de-Deleſtre, ſont : *de gueules à deux plantes de myrthe, un lion en pointe, au chef couſu d'azur, au*

triangle d'argent, accompagné de 2 étoiles de même.

BOISSONADE (DE LA), Seigneur d'Orty en Rouergue : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au bélier de ſable, accorné d'argent ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ,* qui eſt de la Boiſſonade ; *au 2 de gueules, à une tour d'argent ; & au 3 d'or, à deux merlettes de ſable l'une ſur l'autre ; les deux & troiſième quartiers* ſont de la Maiſon d'Orty.

BOISSOT ou BOISOT, famille qui a donné deux Premiers Préſidens au Parlement de Beſançon, dans GABRIEL BOISSOT, Seigneur de Verto, mort le 6 Septembre 1724, âgé de 83 ans, & dans JEAN-BAPTISTE BOISSOT, ſon fils, reçu le 15 Novembre 1714.

Les armes : *d'or, à 3 tourteaux de gueules, poſés 2 & 1.*

* BOISSY, Château & Marquiſat dépendant de la Paroiſſe de Saint-Martin de *Boiſſy* en Forez, Diocèſe de Lyon.

JEAN & IMBERT DE BOISSY, neveu du Cardinal de *la Grange*, qui avoit beaucoup de crédit auprès de CHARLES V, devinrent, l'un Evêque de Mâcon & enſuite d'Amiens, & l'autre Préſident au Parlement de Paris. En 1398, ces deux frères firent bâtir le Château de *Boiſſy*.

Vers 1430, *Euſtache de Lévis* devint Seigneur de Roanne par ſon mariage avec *Alix de Couzan*, & acheta la Seigneurie de *Boiſſy*, qui depuis cette époque, n'a jamais été ſéparée de celle de *Roanne*.

Par Lettres du mois de Mai 1564, regiſtrées le 27 Février ſuivant, les Terres & Seigneuries de *la Mothe-Saint-Romain* & de *Roanne*, furent unies à celle de *Boiſſy*, & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de *Boiſſy*, en faveur de CLAUDE GOUFFIER, Grand-Ecuyer de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, fils d'ARTUS GOUFFIER, Gouverneur de la perſonne de FRANÇOIS Ier, créé *Duc de Roannais*, par Lettres du 3 Avril 1519, leſquelles ne furent point enregiſtrées.

Le Marquis de *Boiſſy* obtint de nouvelles Lettres au mois de Novembre 1666, regiſtrées le 23 Décembre ſuivant, par leſquelles *Boiſſy* & *Roanne* furent érigés en *Duché* ſous le nom de *Roannais*, pour lui & ſes deſcendans mâles. Ce Duché fut érigé en *Pairie*, par Lettres du mois de Septembre 1612, & du 8 Avril 1619 (leſquelles ne furent point enregiſtrées), en faveur de LOUIS GOUFFIER, ſon petit-fils, ayeul d'ARTUS, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & vendit les Marquiſats de *Boiſſy* & Duché de *Roannais* à ſon frère *François d'Aubuſſon*, depuis Duc de la Feuillade.

Cette Maiſon, illuſtrée par les dignités de Grand-Maître, d'Amiral, de Grand-Aumônier, de Grand-Ecuyer de France, ainſi que par ſes grandes alliances, ſubſiſte encore en quelques branches.

Les armes : *d'azur, à 6 fleurs-de-lys d'or, 3 & 3.*

BOISTAILLÉ, branche cadette de la Maiſon de *Hurault*, éteinte, & qui a fini à *Jean Hurault*, Seigneur de Boiſtaillé, mort en 1630, fort âgé. Voyez HURAULT.

BOISTEL (LE), Seigneur d'Ambrières, de Chaſtignonville, de Lauhay : *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois merlettes de ſable, & accoſtée de deux lions d'or.*

* BOISTOUSET-LOULANS, Terre & Seigneurie unie avec celles d'*Ormenans*, du *Bois-Moulin*, de *Mauffans*, de *Vandelans*, & de *Leſenans*, & érigée en *Marquiſat*, en faveur de DÉSIRÉ BOISTOUSET, par Lettres du mois de Septembre 1708.

Les armes : *d'azur, à une faſce d'argent, accompagnée en chef de 2 loſanges d'or, & en pointe d'une roſe de même.*

* BOISTRON, Terre de la Subdélégation de Séez, en Normandie, érigée en *Marquiſat*, au mois de Janvier 1720, en faveur d'*Euſtache d'Oſmond*. Elle avoit été apportée en mariage par ſa mère *Anne-Renée Mallart*. Il étoit fils de JEAN OSMOND, IIIe du nom. Ces Lettres furent enregiſtrées à Rouen, le 20 Novembre ſuivant. Elle eſt encore dans cette Maiſon. Voyez OSMOND.

BOISVIN (DE), Seigneur de Bacqueville en Normandie : *d'azur, à trois croix alaiſées d'or, 2 & 1.*

BOISYVON, Seigneur de la Chapelle & du Meſnil, en Normandie, Généralité de Caen, ancienne famille de Normandie, dont parlent Montfaut & Chamillard. Il en eſt auſſi fait mention dans l'*Hiſtoire de Normandie*. Elle a ſervi dans les Croiſades. Cette famille a encore aujourd'hui des Lettres de nos Rois, qui lui permettent toutes ſortes de chaſſes & défendent à leurs troupes & Commandans de

faire des dégâts & courir sur ses Terres & Seigneuries.

On trouve aussi dans le Catalogue des Seigneurs Normands des XII & XIIIe siecles, à la suite de l'*Histoire de Normandie*, par Gabriel du Moulin, JEAN DE BOISYVON, qui portoit : *pale d'argent & d'azur de 6 pieces, à une bande de gueules brochante sur le tout*, & RAYMOND DE BOISYVON, qui vivoit en 1530.

PIERRE DE BOISYVON épousa *Françoise de Sainte-Marie*, dont il eut :

1. JACQUES, Conseiller au Parlement de Rouen en 1570, dont le fils aîné, nommé PIERRE DE BOISYVON, fut Ambassadeur pour le Roi en Angleterre, & épousa, en 1[illegible], *Jeanne de Rieux*, Vicomtesse de Bellière, dont il eut :

   RENÉE DE BOISYVON, mariée, vers 1610, à *Philippe Frolet*, Seigneur de la Vaquerie ;

2. Et SAMSON, qui suit.

SAMSON DE BOISYVON fut pere de PIERRE & de GABRIEL, qui suit.

GABRIEL DE BOISYVON eut pour enfans, FRANÇOIS & PIERRE, qui suit.

PIERRE DE BOISYVON, Conseiller au Parlement de Rouen en 1621, eut :

1. JEAN-BAPTISTE-PIERRE, Conseiller au Parlement de Rennes, [illegible] ;
2. LOUIS-LEONOR, aussi mort sans postérité ;
3. Et MICHEL-SAMSON, qui suit.

MICHEL-SAMSON DE BOISYVON n'eut de son mariage que :

FRANÇOISE DE BOISYVON, en qui cette branche est éteinte, n'ayant eu qu'une fille nommée

ELISABETH-MICHELLE DE BOISYVON, qui fut mariée à *Charles du Rosel*, Seigneur & Patron des Paroisses de Vaudry, Viesloix, Fontenermont, Charencey-le-Heron, &c.

Les armes : *pale d'azur & d'argent de 6 pièces*, comme on l'a dit ci-devant.

BOITEUX, Seigneur des Landes en Normandie, Généralité de Rouen : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une étoile, & en pointe d'un croissant, le tout de même.*

BOIVEAU, en Bourgogne : *d'azur, à trois rencontres de bœuf d'or, posés 2 & 1.*

BOIVIN, Seigneur de Vaurouy, de Dampont, &c., famille noble & ancienne de Normandie, dont étoit N..... DE BOIVIN, Seigneur de Vaurouy, Abbé de Preuilly, Ordre de Citeaux, Diocèse de Seez & de Saramont, Ordre de St-Benoît, Diocèse d'Auch, mort à Paris le 22 Janvier 17[illegible], âgé de 90 ans.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois croisettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOIXIERE (LA), en Bretagne : *de gueules, à sept anneaux d'or, posés [illegible] & 1.*

BOJU, Seigneur de la Mesnolière & de la Joue, en Bretagne : *d'azur, à trois quintefeuilles d'argent, posées 2 & 1.*

BOLANDE, en Bazouges-la-Perrouze : *d'or, à la fasce ondée de gueules, accompagnée de trois annelets de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOLECRE : *de sinople, au lion coupé d'argent & de gueules.*

BOLIERS : *de gueules, au chef d'azur, à la bordure composée de huit pièces, quatre de Jérusalem & quatre de Naples.*

BOLLAND (DU), Seigneur de la Villéan en Bretagne : *d'argent, à trois fasces d'azur.*

BOLLIOUD DE SAINT-JULIEN, FRANÇOIS-DAVID BOLLIOUD, Ecuyer, Seigneur de Saint-Julien, Baron d'Argental, né le 12 Juillet 171[illegible], épousa, par contrat du 18 Décembre 1748, *Anne-Madeleine-Louise-Charlotte-Auguste de la Tour-du-Pin.*

Les armes : *d'azur, au chevron d'or : au chef cousu de gueules, chargé de trois besans du second.* Voy. l'*Armor. gén. de France*, reg. IV.

BOLLWEILLER, dans le Sundgau, Diocèse de Bâle, Terre, Seigneurie & *Comté*, érigées en *Marquisat* par Lettres de 1740, en faveur de PHILIPPE-CHARLES, Comte de ROSEN. Voyez ROSEN.

BOLOGNE en Provence. L'auteur de l'*Hist. Héroïq. de la noblesse de Provence*, tom. I, p. 160, dit que les CARIZOUNI-BOLOGNE, établis en Provence, prouvent qu'ils descendent de ceux d'Italie, par une Enquête juridique faite devant le Podestat de Bracconnette en 1514. Elle est enregistrée aux archives du Roi à Paris ; & les Commissaires députés par S. M. pour la vérification des titres de noblesse, l'ayant examinée avec soin, de même que les autres titres de cette Maison, l'ont maintenue dans son *ancienne Noblesse* le 11 Février 16[illegible].

De pluſieurs branches que cette famille a formées, il n'en reſte plus que trois, dont une eſt établie à Barcelonette.

ANTOINE DE CAPIZUCCHI, qui eſt le chef, a des enfans;

JOSEPH-FRANÇOIS DE CAPIZUCCHI DE BOLOGNE, qui vit ſans alliance, ſoutient la ſeconde à Salon.

La troiſième eſt établie à Nogan en Champagne.

On aſſure que le feu Comte de *Daun*, Général de l'Armée de l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, étoit de la famille des CAPIZUCCHI.

Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or.*

BOLOGNE : *d'azur, au griffon d'or; au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.*

BOLOGNE-ALENSON, en Dauphiné : *d'or, à une patte d'ours de ſable, miſe en bande, montrant le dehors, chargée de ſix beſans d'or*, 3, 2 & 1.

BOLOMIER en Bugey. Ceux de ce nom ſont dits originaires de Rome, & iſſus de la famille des *Fabius*.

I. *Humbert*, Sire de *Thoire* & de *Villars*, étant allé à Rome au Jubilé qui s'y célébra ſous le Pape BONIFACE VIII, l'an 1300, fit connoiſſance avec ANTOINE FABIUS, Gentilhomme Romain, lequel avoit ſix enfans ANTOINE, GEORGES, CLAUDE, PONCE, RIVERIO & GIRARD. Il prit ce dernier en affection, l'emmena en Bugey, & le retint dans ſa maiſon; & pour reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit reçus de lui, il lui donna permiſſion l'an 1315, de bâtir dans la ville de Poncin, en un lieu nommé *Bolomier*, à la charge de le tenir en fief de lui & de ſes ſucceſſeurs.

II. C'eſt de ce GIRARD FABIUS que ceux de la Maiſon de *Bolomier* ſe diſent deſcendus; ils juſtifient cette origine par une atteſtation donnée l'an 1425, par *Jérôme Juſtinian*, Sénateur de la ville de Rome, à la pourſuite de GUILLAUME DE BOLOMIER, Ambaſſadeur de S. A. le Duc de Savoie à Rome, près du Pape MARTIN V, lequel *Juſtinian* donne atteſtation de ce que deſſus.

Les mémoires de cette Maiſon donnent à ce GIRARD FABIUS, Seigneur de *Bolomier*, pour femme, *Jacqueline de Mathéfelon*, fille de *Rodolphe de Mathéfelon*, Chevalier; mais on ne voit aucuns Mémoires qui juſtifient cette alliance, ni même que ce *Rodolphe* ni *Jacqueline* ſa fille, ayent ſubſiſté; ſeulement on peut dire que ce GIRARD FABIUS, Seigneur de *Bolomier*, eut pour fils :

III. GUILLAUME, Seigneur de BOLOMIER, Damoiſeau, qui vivoit l'an 1360. Il épouſa 1° *Marie du Saix*, fille de *Jean du Saix*, Chevalier, dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Henriette du Breul*, fille de *Pierre du Breul*, Damoiſeau, & de *Blanche de Saint-Julien*, dont il eut :

1. HENRI, qui ſuit;
2. Et LOUIS, Prieur de Chintrieu, Ordre de Cluny, au Diocèſe de Genève.

IV. HENRI, Seigneur de BOLOMIER, mourut en 1415. Il avoit épouſé *Anne de Roſſillon*, de la Maiſon de *Roſſillon* au pays de Gex, & laiſſa :

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Seigneur du Tillars en Genevois, premier Maître des Requêtes & Grand-Chancelier de Savoie, Ambaſſadeur à Rome & en Allemagne ès années 1425 & 1441. Il fut marié 1° à *Anne de Dortans*, fille d'*André*, Seigneur de *Dortans*, & de *Claudine de Domps*; & 2° à *Ancelize des Clés*, fille de *Claude des Clés*, Seigneur de Cavaux, des Clés en Savoie. Le Duc de Savoie le fit mourir, après l'avoir diſgracié, & il laiſſa du premier lit deux fils, morts jeunes; & du ſecond une fille unique, nommée MARGUERITE DE BOLOMIER, en 1454, dont on ignore l'alliance;
3. PIERRE, Conſeiller & Aumônier du Roi, puis Chambellan du Pape MARTIN V, enſuite Abbé de Hautecombe, & enfin Evêque de Belley en 1444;
4. HENRI, Chanoine des Egliſes de Genève & de Lauſanne en 1442 & 1449;
5. Et ANTOINE, Seigneur de *Tulins* & de Montillier en Dauphiné, Tréſorier-Général de Savoie, qui fit une branche, dont nous parlerons ci-après.

V. CLAUDE, Seigneur de BOLOMIER, vivant en 1452, épouſa *Philiberte d'Aurillia*, fille de *François*, Seigneur d'*Aurillia*, dont il eut :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. GUILLAUME, mort ſans alliance;
3. HENRI, mort auſſi ſans hoirs;
4. ANTOINE, Prêtre & Curé de Belley;
5. PERNETTE, femme de *Jean de Meyſeria*, Seigneur de Tiraut;
6. JEANNE, femme de *Jean de Monſpey*, Seigneur de Luyſandres, fils de *Geoffroy de Monſpey*, Seigneur de Luyſandres, & de *Claudine Guyot*;

7. Henriette, femme de *Guillaume*, Seigneur de *Gramont* en Bugey ;
8. Et Guillemette, femme de *Godefroy de Sachins*, Seigneur de la Mylatiere, vivant en 1481.

VI. Pierre, Seigneur de Bolomier, Grand-Chatelain de Poncin & de Beauvoir, fut Conseiller & Secrétaire d'Etat de Louis, Duc de Savoie, puis Maître des Requetes en 1465. Il épousa *Pernette Begnet*, fille d'*Ame Begnet*, Grand-Chatelain de Poncin, dont il laissa deux filles, nommées par son testament du 8 Mars 1485 :

1. Antoinette, femme d'*Ame*, Seigneur de *Conzié*, en Savoie, fils de *Jacques*, Seigneur de *Conzié*, & d'*Isabelle Mouxy* ;
2. Et Jeanne, femme de *Louis de Villette*, Seigneur de la Coa, fils puîné d'*Ame de Villette*, Seigneur de la Coa, & de *Beatrix de Villier*.

BRANCHE
des Seigneurs de Tulins

V. Antoine de Bolomier, Seigneur de Tulins, cinquième fils de Henri, Seigneur de Bolomier, & d'*Anne de Rossillon*, fut Trésorier-Général de Savoie l'an 1438 ; mais à cause de la disgrâce du Chancelier Guillaume de Bolomier, son frère, que le Duc de Savoie fit mourir, il se retira en Dauphiné, où il fut Général des Finances sous le Roi Louis XI. Il y épousa *Drusie de Clermont*, dont apparemment il n'eut point d'enfans, car par son testament de 1461, il se voit que sa femme s'appeloit *Antoinette de Claveson*, de laquelle il eut :

1. Jacques, dont on ignore la postérité ;
2. Jeanne, femme de *Geoffroy de Claveson*, Seigneur d'Hostung en Dauphiné, fils de *Louis de Claveson*, Seigneur de Mureil, & de *Meraude de Montchenu* ;
3. Et Antoinette, femme du Seigneur *du Chelat*.

C'est ce que nous savons de cette noblesse, dont les armes sont : *de gueules, au pal d'argent*.

BOLTOZON : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'un soleil d'or*.

BOMBARDE, Seigneur de Beaulicet : *d'azur, au canon d'or, l'affut de gueules, accompagné en chef d'une fleur-de-lys d'argent*.

BOMBELLES (de), famille dont étoit Joseph-Henri, Comte de Bombelles, né en 1721, Colonel d'Infanterie, Capitaine aux Gardes, Chevalier de St-Lazare, nommé en 1766, par S. M., à la place de Prévôt & Maître des Cérémonies de ses Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St-Lazare en survivance de M. Breget. Il en a prêté le serment entre les mains du Comte de St-Florentin.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, aux 2 & 3 de gueules, à uue molette d'éperon d'argent*.

* BOMBON, Seigneurie érigée en Comté par Lettres du mois de Mars 1699, enregistrées le 6 Février 1700, en faveur de *Basile de Brenne-Postel*. Voyez BRENNE.

BOMMY, Seigneur de Fontaines en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 9 Mars 1669, dont les armes sont : *d'azur, à la rose d'or, cantonnée de quatre besans de même*.

BOMPAR, en Provence, famille établie à Grasse, qui subsiste dans N..... Bompar, Chef-d'Escadre & Vice-Roi de la Martinique. Il est de la branche qui vivoit à Aix dans le XVe siècle, & remonte à

I. Guillaume Bompar, le premier qui se retira à Grasse, où il fonda une Chapelle le 8 Avril 1498.

II. Bertrand de Bompar, son fils, épousa, en 1510, *Jeanne de Muraire* dont :

III. Louis de Bompar, Juge-Royal de la ville de Grasse en 1548, marié, en 1549, à *Catherine de Bertatis*. Il en eut :

IV. Jean-Pierre de Bompar, Co-Seigneur d'Antibes, dont il fit hommage au Roi le 13 Février 1603. Il avoit été reçu Lieutenant des Soumissions au Siège de Grasse en 1596, & avoit épousé, le 9 Janvier 1581, Marthe de Bompar, sa cousine, fille de Vincent, Seigneur de Magnan, second Président en la Cour des Comptes de Provence. Il en eut :

1. Jean-Baptiste, qui suit ;
2. Melchior, qui se retira à Aix, où il fut second Consul ès années 1638 & 1644 ;
3. Et Anne, mariée, en 1601, avec noble *Albert de Durand*, Seigneur de Sartoux.

V. Jean-Baptiste de Bompar, Seigneur de Foncouverte & de Montagu, épousa, par contrat du 6 Février 1625, *Anne d'Emeric*, fille de *Georges*, Seigneur de Jarteux & de Sallegriffon, & de *Marie de Dôle*, dont :

VI. Honoré de Bompar, Seigneur de Fon-

couverte, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe, conjointement avec MELCHIOR DE BOMPAR, ſon oncle, le 1er Décembre 1668.

Ses deſcendans, qui forment deux branches à Graſſe, ont donné pluſieurs Officiers de Vaiſſeaux, du nombre deſquels eſt le Chef-d'Eſcadre, dont nous avons parlé au commencement de cet article. (Voyez *Hiſt. héroïque de la nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 61 & ſuiv.)

Les armes : *d'azur, à deux colombes d'argent, perchées ſur un tronc écoté d'or, poſé en faſce.*

BOMPART, en Dauphiné : *de gueules, coupé d'argent, au griffon de l'un en l'autre.*

BOMPART, en Languedoc : *d'azur, à deux oiſeaux d'or, ſe tenant par le bec & agitant leurs aîles ; au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

BON, en Languedoc. FRANÇOIS BON, après avoir été pendant pluſieurs années Conſeiller en la Cour de Montpellier, y fut reçu premier Préſident le 20 Août 1643. LOUIS XIV lui donna des Lettres de Conſeiller d'Etat le 18 Avril 1645. Il mourut en 1680, laiſſant :

PHILIPPE BON, Seigneur de Saint-Martin-du-Tertre, & Conſeiller en la Cour de Montpellier dès 1658, premier Préſident, qui mourut le 27 Janvier 1711, âgé de 76 ans. Il avoit épouſé *Marie Paſtre*, dont :

FRANÇOIS-XAVIER BON, Marquis de Saint-Hilaire, premier Préſident, de la Chambre des Comptes de Montpellier, qui laiſſa de *Françoiſe-Eliſabeth de Pujols* :

LOUIS-GUILLAUME BON, né le 22 Octobre 1715, Chevalier, Marquis de Saint-Hilaire, Baron de Fourques, reçu le 30 Septembre 1731, Conſeiller en la Chambre des Comptes de Montpellier, puis premier Préſident en ſurvivance de ſon père le 6 Septembre 1735, & inſtallé en ſon lieu le 23 Octobre 1742, Intendant de Rouſſillon le 9 Novembre 1753. Il a épouſé, en 1735, *Eliſabeth-Jeanne-Thérèſe de Bernage*, fille de *Louis-Baſile de Bernage*, Seigneur de Saint-Maurice, Prevôt des Marchands de Paris, & de *Marie-Anne Moreau*. Ses enfans ſont :

1. ESPRIT, né le 24 Juin 1744 ;
2. LOUISE-FRANÇOISE-ELISABETH, née le 2 Mars 1738 ;
3. Et N..... Demoiſelle.

Les armes : *de gueules, à une bande d'or, chargée d'un ours de ſable.* (Voyez les *Tablettes de Thémis.*)

BONABES, Seigneur de Rongé : *de gueules, à la croix pattée d'argent, au bâton d'azur.*

* BONAC, au Comté de Foix, Diocèſe de Pamiers, Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* en 1683, en faveur de *Salomon d'Uſſon*, Capitaine de Cavalerie, puis Lieutenant des Maréchaux de France dans le Comté de Foix en 1694, mort en 1698, laiſſant des enfans de ſa femme *Eſther Jauſſant*. Voyez USSON.

§ BONAFFOS, ancienne nobleſſe originaire du Quercy, qui a formé pluſieurs branches.

De celle anciennement réſidante à Marminſac, ou Maſmignac, Juridiction de Cazals en Quercy, eſt iſſue une autre branche, aujourd'hui établie à Montréal, dans le Diocèſe de Carcaſſonne, en Languedoc, comme on le verra ci-après. Cette branche de *Marminſac* étoit ſortie, ſelon la tradition, de la même ſouche que la famille de BONAFFOS-DE-PRESQUES, réſidante à Saint-Céré, auſſi dans le Quercy, dont les titres de nobleſſe remontent juſqu'en 1230, ſuivant les notes qui en furent envoyées, il y a quelques années, à MM. DE BONAFFOS de Montréal, par M. le Baron de BONAFFOS de Preſques, le ſeul exiſtant que l'on croie de cette branche, qui, ainſi que celle qui réſidoit à Marminſac, & celle qui ſubſiſte à Montréal, a les mêmes Armes, à la réſerve, que la dernière, *au lieu de ſix beſans, ſéparés par une bande*, n'en a conſervé que *trois*, & qu'au-deſſous de *la bande*, à la place des *trois beſans*, elle y a ſubſtitué *une tour, ſurmontée d'une étoile*, ſoit pour diſtinguer la branche aînée de la cadette, ſoit à raiſon de quelque alliance.

Les branches réſidantes en Quercy y jouiſſoient de la terre de Preſques, dont jouit encore M. le Baron de BONAFFOS de Preſques, & des Seigneuries de Raiſſieu & de Lentour, dans les appartenances de laquelle ſe trouvoit le village de *Bonaffos*. De ces terres, celle de Lentour étoit, ſi elle ne l'eſt encore, poſſédée par la Maiſon de *Noailles*, une branche de la famille DE BONAFFOS s'y étant éteinte. Elle s'eſt encore alliée avec celle de *Durfort*, par le mariage contracté, le 11 Février 1667, par *Clémence de Vielcaſtel* (fille de *François de*

Vielcaſtel, & de CATHERINE DE BONAFFOS, fille d'ARMAND, qui fait le Ve degré de la branche de *Marminſac*, comme il ſera dit ci-après, avec *François de Durfort*, dit *le Baron de Léobard*.

Cette famille, qui s'eſt diſtinguée au ſervice, a donné pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dont il eſt fait mention dans l'*Hiſtoire de Malte*, & auſſi pluſieurs Chevaliers de l'Ordre du Roi. De la branche établie en Quercy (ſur laquelle nous n'avons point reçu de renſeignemens, ni ſur aucune autre branche exiſtante ailleurs qu'à Montréal, le chef actuel eſt le Baron DE BONAFFOS de Preſques, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, Ecuyer ordinaire de Sa Majeſté, attaché à Madame Sophie de France. Il a épouſé, par contrat du 7 Mars 1773, Demoiſelle de *Bayle*.

On obſerve que, quoique tous les ancêtres & collatéraux connus de la branche réſidante à Montréal aient ſigné DE BONAFFOS, les Notaires qui ont paſſé leurs actes, ou ceux qui les ont cités, lors de la production de leurs titres, les ont quelquefois nommés BONAFOUS, BONAFFONS, ET BONNAFOUS. Cette branche, anciennement établie à Marminſac, ou Maſmignac, Juridiction de Cazals en Quercy, remonte ſa filiation, par titres, à

I. PIERRE DE BONAFFOS, fils de noble JEAN DE BONAFFOS, qui épouſa, par contrat du 6 Juillet 1454, noble *Marguerite de Saint-Gilles*, dont :

II. MARC DE BONAFFOS, qualifié noble, qui eut pour enfans :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. JEAN, auteur de la branche établie à *Montréal*, en Languedoc, rapportée ci-après ;
3. Et noble RAYMOND DE BONAFFOS, mort Chanoine & Sacriſtain du Chapitre de Montréal.

III. PIERRE DE BONAFFOS, IIe du nom, Seigneur de Bonaffos, qualifié noble, comme ſes ancêtres, eut commiſſion du Roi Henri II, le 12 Mai 1552, pour mener & conduire une Compagnie de gens de Guerre de ſes ordonnances, ſous la charge du Seigneur de Saint-André, Amiral de France, de Châtillon-ſur-Seine, où elle étoit, juſqu'à Pont-Meuſe ou Moſcou, à deux lieues de Saint-Michel, en Lorraine, fut nommé par le même Prince, le 26 Septembre 1553, Capitaine-Châtelain de la ville de Montréal, dans la Sénéchauſſée de Carcaſſonne, en Languedoc, dont il fut mis en poſſeſſion, le 9 Novembre ſuivant, par Louis de Perrier, Lieutenant-Particulier en ladite Sénéchauſſée de Carcaſſonne ; donna procuration, le 23 Décembre 1553, à noble JEAN DE BONAFFOS, ſon frère, lors établi à Montréal, & à noble RAYMOND DE BONAFFOS, ſon autre frère, Chanoine & Sacriſtain du Chapitre de l'Egliſe de cette ville, pour, en ſon nom, percevoir alors, & à l'avenir, les gages qui lui ſeroient dus, à raiſon du ſuſdit état & office de Capitaine-Châtelain, dont il ſe démit, le 28 Mars 1555, en faveur de noble JEAN DE BONAFFOS, ſon neveu, citoyen de Montréal, auquel le Roi Henri II en fit donner lettres du même jour. PIERRE, Seigneur de Bonaffos, fit ſon teſtament à Marminſac ou Maſmignac, en Quercy, devant *Roſſauger*, Notaire dudit lieu, le 11 Février 1560, dans lequel, après avoir légué la légitime à pluſieurs filles qu'il avoit, & la portion de ſes biens à ſa femme, il inſtitue noble JEAN DE BONAFFOS, ſon fils, Ecuyer, héritier univerſel, & nomme pour un de ſes exécuteurs teſtamentaires, RAYMOND, ſon ſecond frère, Chanoine & Sacriſtain de Montréal. Il mourut à Marminſac, & avoit épouſé, le 16 Mai 1528, noble *Marguerite de Vernais*, dont :

JEAN DE BONAFFOS, qui ſuit ;
Et pluſieurs filles.

IV. JEAN DE BONAFFOS, Ecuyer, Seigneur de Maſmignac, fut marié avec noble *Jeanne de Meallet-de-Fargues*, laquelle ne vivoit plus en 1574. Il en eut :

ARMAND, qui ſuit ;
Et CATHERINE DE BONAFFOS, mariée, par contrat du 8 Février 1574, à *Jean de Bonal*, Seigneur de Bonal & autres lieux, fils de *François*, Seigneur de Bonal & de Neuillac, d'une ancienne nobleſſe de l'Agenois, & de *Françoiſe de Gimel*.

V. ARMAND DE BONAFFOS, Ecuyer, épouſa *Clémence de Lançac*, de laquelle vinrent :

BARTHÉLEMY, qui ſuit ;
Et CATHERINE DE BONAFFOS, mariée à *François de Vielcaſtel*, Seigneur de Roquecave, &c., fils de *Jean*, & à HÉLÈNE DE BONAFFOS de Preſques (celle-ci fille de JEAN DE BONAFFOS, Seigneur de Preſques, & de *Françoiſe de Vaillac*). Elle fut mère de *Clémence de Vielcaſtel*, mariée, par contrat du 11 Février 1603, à *François de Durfort*, dit *le Baron de Léobard*.

VI. BARTHÉLEMY DE BONAFFOS, qualifié noble, ainſi que ſon père, fut marié avec *Mar-*

guerite de Breuil. On ne ſait rien de plus ſur cette branche.

BRANCHE
établie à Montréal, en Languedoc.

III. Jean de Bonaffos, ſecond fils de noble Marc, par ſon Teſtament, paſſé devant *Maillebiau,* Notaire de Montréal, le 6 Juin 1580, fixa la légitime, en faveur de chacune de ſes filles, au nombre de cinq, & inſtitua héritiers univerſels ſes enfans. Il épouſa 1° *N...* & 2° par contrat paſſé devant *Peironnet,* Notaire de Montréal, *Marguerite de Sourrouile.* Il laiſſa du premier lit :

1. Jean qui ſuit;
2. Autre Jean de Bonaffos, Docteur & Doyen du Chapitre de Montréal.

Et du ſecond lit :

3. Paul, tige de la branche ſubſiſtante audit Montréal, rapportée ci-après;
4. Et Jean de Bonaffos, ſurnommé *le Petit*, mentionné avec ſes frères dans le ſuſdit Teſtament.

IV. Jean de Bonaffos fut pourvu de l'office de Capitaine-Châtelain de Montréal, par lettres de don, du Roi Henri II, le 28 Mars 1555, en conſéquence de la démiſſion faite en ſa faveur, par noble Pierre de Bonaffos, Seigneur dudit lieu, ſon oncle, réſidant à Marminſac, en Quercy. Il épouſa, par contrat du 21 Décembre 1557, *Jeanne de Sabatery,* qui teſta le 20 Octobre 1602. Elle étoit fille de noble *Bertrand*, Seigneur de la Beſſède, Procureur-Général du Parlement de Toulouſe, & eut pour fils :

V. Bertrand de Bonaffos, Châtelain de Montréal, marié, par contrat du 20 Avril 1596, à *Marie de George*, fille de noble *Louis de George*, Seigneur de Sibra, & de N.... *du Lac*. Leurs enfans furent :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Noble Germain, lequel eut commiſſion, le 7 Avril 1619, d'Henri de Lorraine, Duc de Mayenne & d'Aiguillon, Pair & Grand-Chambellan de France, de lever & mettre ſur pied, & commander une Compagnie de 100 hommes de guerre pour le ſervice de Sa Majeſté; il produiſit ſes titres avec ſon neveu & ſes couſins, & fut déclaré noble, & iſſu de noble Race & lignée, par jugement de M. *Bazin-de-Bezons*, Intendant du Languedoc, du 28 Mars 1670. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Novembre 1635, *Germaine de Boufquat*, de laquelle il eut Jean-Gabriel de Bonaffos, décédé Chanoine du Chapitre de Montréal, & une fille, morte ſans poſtérité;
3. Et Louis de Bonaffos, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'infanterie, ſous la charge du Comte de Clermont, par commiſſion du 15 Juillet 1636, & décédé le 3 Août 1668.

VI. Pierre de Bonaffos, Châtelain de Montréal, fit ſon teſtament le 6 Décembre 1627, par lequel il inſtitue héritière *Marie de George*, ſa mère, à la charge de rendre l'hérédité à ſon fils. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Avril 1648, *Emeraude de Sapte*, & en eut :

VII. Jean-Gabriel de Bonaffos, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur de Groslejac, par Brevet du 15 Décembre 1667. Il produiſit auſſi ſes titres avec Germain de Bonaffos, ſon oncle, & ſes couſins, & fut déclaré, comme eux, noble & iſſu de noble Race & lignée, par le ſuſdit jugement de M. *Bazin-de-Bezons*, du 28 Mars 1670. Il avoit épouſé, le 26 Septembre 1652, *Marie-Toinette d'Auriac,* de laquelle il n'eut qu'une fille, N.... de Bonaffos, mariée avec noble *N.... de Baut-de-Fontalès*, & morte ſans poſtérité.

BRANCHE
ſortie de la précédente, & ſubſiſtante à Montréal, en Languedoc.

IV. Paul de Bonaffos, Conſeiller au Préſidial de Carcaſſonne, fils de noble Jean de Bonaffos, & de *Marguerite de Sourrouile*, ſa ſeconde femme, fit ſon teſtament le 1er Juin 1644, en faveur de Jean, ſon fils puîné, auquel il lègue ce qu'il lui avoit donné dans ſon contrat de mariage, & avoit épouſé, par contrat du 1er Janvier 1595, paſſé devant *Fabré,* Notaire de la ville de Carcaſſonne, *Jeanne de Peletier*, fille de noble *Geraud de Peletier,* & de *Catherine de Martain*, dont :

1. Guillaume, décédé Doyen du Chapitre de Montréal;
2. Et Jean de Bonaffos, qui ſuit.

V. Jean de Bonaffos, qualifié noble, ainſi que ſon père, fut Docteur ès Droits, & épouſa, par contrat du 12 Février 1626, paſſé devant *Puiſſanges*, Notaire de Carcaſſonne, *Marguerite d'Alibert,* de laquelle vinrent :

1. Paul, qui ſuit;
2. Noble Jean de Bonaffos, marié, par contrat du 15 Avril 1655, à *Marguerite de Fabre*, dont il laiſſa quatre garçons & une fille.

L'aîné décéda Chanoine du Chapitre de Montréal. Des trois autres, qui furent tous Capitaines au Régiment de Royal-Roussillon, l'un y mourut ; un autre se retira à l'Hôtel des Invalides, où il décéda ; & le troisième, après s'être retiré du service, se maria à Luxeuil en Franche-Comté, où il mourut, ne laissant que deux filles, qui furent reçues à Saint-Cyr ;

3. Et Guillaume de Bonaffos, marié, par contrat du 21 Décembre 1663, à *Jeanne de Bailot*, de laquelle il ne laissa qu'un fils, décédé Chanoine du Chapitre de Montréal.

VI. Paul de Bonaffos, Ecuyer, né à Carcassonne, Capitaine d'une Compagnie d'un Régiment de guerre, à pied françois, composé de 12 enseignes de 100 hommes chacune, sous la charge du Sieur de la Chapelle-Biron, par commission du 14 Mars 1635, produisit ses titres avec ses frères & cousins, & fut, ainsi qu'eux, déclaré noble & issu de noble Race & lignée, par le jugement susdit de M. *Bazin-de Bezons*, du 28 Mars 1670. Il mourut, le 3 Août 1706, à Montréal, fut inhumé au tombeau de ses ancêtres, & avoit épousé, par contrat du 4 Octobre 1653, passé devant *Oustric*, Notaire à Carcassonne, *Marguerite de Guilhermy*, fille de N.... de *Guilhermy*, & d'*Antoinette de Jalabert*, dont :

1. Gabriel de Bonaffos, décédé Carme ;
2. Guillaume, qui suit ;

Et trois filles, décédées.

VII. Guillaume de Bonaffos, Ecuyer, né le 6 Septembre 1670 à Carcassonne, décédé à Montréal le 7 Juin 1728, avoit épousé, par contrat du 25 Juillet 1701, passé devant *Bar*, Notaire de Castelnaudary, *Jeanne-Françoise de Fabry*, fille de noble *Paul de Fabry*, Co-Seigneur de Castelnaudary, & de *Jeanne de Pradal*. De leur mariage sont issus :

1. Jean-Pierre, qui suit ;
2. Jean-Baptiste, né à Montréal le 12 Avril 1712, mort Ecclésiastique ;
3. Jean-Joseph, né le 31 Mars 1717, aussi décédé Ecclésiastique ;
4. Françoise, née le 30 Septembre 1706, morte Carmélite à Toulouse ;
5. Anne, vivante, veuve de *Jean-Pierre Fargues*, citoyen dudit Montréal ;
6. Et Marguerite de Bonaffos, vivante, Religieuse Carmélite à Toulouse.

VIII. Jean-Pierre de Bonaffos-de-la-Tour, Ecuyer, né le 3 Février 1709, a épousé, par contrat du 5 Novembre 1736, passé devant *Jean Farabose*, Notaire, *Angélique de Lanapla*, fille de noble *Jean de Lanapla*, Seigneur de Saint-Martin, & d'*Anne de Marti*, dont :

1. Jean-Pierre, qui suit ;
2. Paul, dit *le Chevalier de Bonaffos-de-la Tour*, né à Montréal le 10 Mai 1745, Capitaine en second au Régiment de Vexin, Infanterie, marié, par contrat du 18 Mai 1779, passé devant *Guérel*, Notaire de la ville de Metz, à *Claude-Catherine d'Auger*, fille de Messire *Denis-René d'Auger*, Ecuyer, ancien Garde-du-Corps du Roi, & de *Jeanne de Cabouilly* ;
3. Jeanne-Françoise, non mariée ;
4. Françoise-Henriette, née le 13 Juillet 1742, Religieuse Ursuline à Toulouse ;
5. Marie, non mariée ;
6. Anne de Bonaffos, mariée, par contrat du 3 Octobre 1777, passé devant *Albigès*, Notaire de Montréal, avec Messire *Jean de Labouisse*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Saintonge, résidant en la ville de Saverdun, au Comté de Foix, dont deux enfans, savoir : *Jean-Pierre de Labouisse*, Ecuyer, né le 4 Juillet 1778 ; & *Angélique de Labouisse*, née le 1er Juillet 1779 ;
7. Et Charlotte-Eléonore-Adélaïde-Françoise de Bonaffos, née le 22 Mars 1755, non mariée.

IX. Jean-Pierre de Bonaffos, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tour, né à Montréal le 11 Octobre 1739, ancien Capitaine au Régiment de Vexin, Infanterie, a épousé, par contrat du 31 Mars 1770, passé devant *Montcassin*, Notaire de Toulouse, *Madeleine-Adélaïde de Gauran*, fille de Messire *Bernard de Gauran*, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Toulouse, & de *Petronille de Marmiesse*. De leur mariage ils ont pour enfans vivans :

1. Jean-Pierre-Auguste-Xavier, Ecuyer, né le 8 Avril 1778 ;
2. Jean-François-Maurice, né le 30 Juillet 1779 ;
3. Jean-Pierre-Paul, né le 3 Juillet 1781 ;
4. Jeanne-François-Angélique, née le 14 Mars 1773 ;
5. Joséphine-Pauline-Clotilde-Adélaïde, née le 14 Mars 1777 ;
6. Et Marie-Jeanne-Paule de Bonaffos, née le 12 Février 1780.

Les armes : *d'azur, à une bande accompagnée de six besans posés en bande, trois en chef & trois en pointe, le tout d'argent.*

La branche établie à Montréal porte : *d'a-*

ʒur, à une bande accompagnée en chef de trois beſans poſés en bande ; & en pointe, d'une tour, ſurmontée d'une étoile, le tout d'argent.

(Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.)

BONAIS-GLÉ, en Bretagne : *parti d'argent & d'aʒur, au lion de gueules, ſur le tout armé de même.*

§ BONAL (DE), en Agenois. C'eſt une des anciennes nobleſſes de la Province, dont on ne peut découvrir l'origine, à cauſe des grandes révolutions arrivées en Guyenne & occaſionnées par la guerre avec les Anglois qui enlevèrent, brulèrent & pillèrent les titres des principales familles nobles.

Le premier connu de ce nom par la filiation ſuivie eſt HÉLIE, qui ſuit, lequel avoit pour frère PIERRE DE BONAL, Evêque de Sarlat en 1457.

I. HÉLIE DE BONAL, qualifié noble, s'établit en Agenois vers la fin du XIVe ſiècle, & épouſa noble *Eſther de Montpeʒat*, ainſi qu'il eſt prouvé par le contrat de mariage de JEAN, leur fils. Elle eut la Terre de Noaillac, par ſucceſſion, après la mort de *Charles de Montpeʒat*, ſon frère, qui avoit rendu ſon hommage au Roi, le 20 Août 1472, pour raiſon des Châteaux & Châtellenies de Montpezat, Linias, d'Aiguillon, Preſſas, Dolmayrac, & Terre de Noaillac, avec ſes appartenances dans la Juridiction de Penne. De ce mariage vint :

II. JEAN DE BONAL, Seigneur de Noaillac, Bonal-la-Roquette & la Tour de Laſcombes, qui épouſa, aſſiſté de PIERRE DE BONAL, ſon oncle, Evêque de Sarlat, par contrat du 28 Janvier 1457, paſſé devant *Arnaldy*, Notaire Royal, noble *Bertrande de Caſtillon*, fille de noble *Guilhem-Bernard*, & de noble Dona *Marie Eſtaramonda*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et ANNE-MARIE DE BONAL, mariée, par contrat du 1er Juin 1485, paſſé devant *Bolvène*, Notaire, à noble *Antoine d'Arvieu*.

III. PIERRE DE BONAL, Seigneur de Noaillac, Bonal-la-Roquette & la Tour de Laſcombes, teſta le 4 Mai 1545, devant *Sourdis*, Notaire, & inſtitua pour héritiers, ſes enfans des deux lits. Il épouſa 1° *Jeanne*, Comteſſe de *Cours*, fille de noble *Jean de Cours*, Seigneur de Teyſſonnac & de la Mothe-Taillefer ; & 2° *Henrie de Reyſſac* fille de noble *Jean de Reyſſac*, & ſœur de *Pierre de Reyſſac*, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, qui fut chargé de Commiſſions importantes, lors des révolutions de la Province de la Guyenne. Il eut du premier lit :

1. JEAN, Seigneur de la Roquette, auteur de la branche de *Bonal-la-Roquette*, qui ſubſiſte encore en Agenois, dont nous ignorons la filiation.

Et du ſecond lit :

2. FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs de *Bonal*, &c. ;
3. Et YON DE BONAL, qui rendit hommage au Roi FRANÇOIS Ier, le 5 Avril 1540, pour les Terres de Noaillac, Bonal-la-Roquette & la Tour de Laſcombes, & donna ſon dénombrement le 5 Août ſuivant. Il obtint de ce Prince, par Brevet du 15 Septembre 1560, une penſion de 800 liv. pour les bons & agréables ſervices qu'il lui avoit rendus.

BRANCHE des Seigneurs DE BONAL.

IV. FRANÇOIS DE BONAL, Seigneur de Bonal & de Noaillac, fut Guidon des Gendarmes du Maréchal de Biron, par Commiſſion du 11 Décembre 1577, fit pluſieurs tranſactions avec JEAN DE BONAL ſon frère du premier lit, touchant la ſucceſſion de leur père, entr'autres une par la médiation de la nobleſſe la plus diſtinguée du pays, le 3 Février 1567 ; & cet acte fut paſſé devant *Aiguilly*, Notaire. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Juillet 1558, paſſé devant *Ville*, Notaire, *Françoiſe de Gimel*, fille de noble *Pons de Gimel*, Chevalier, Seigneur de Palant, & de *Marguerite de Caumont*, dont :

V. JEAN DE BONAL, IIe du nom, Seigneur de Bonal & autres lieux, qui rendit ſon hommage au Roi, le 15 Août 1594, & ſon dénombrement, par acte paſſé le 29 Juin 1595 ; il fut député par la nobleſſe de l'Agenois dans une aſſemblée convoquée par elle au Château de Roger, pour le ſoutien de ſes privilèges ; & par acte du 10 Août 1607, paſſé devant *Martafon*, Notaire, il fut encore député dans l'aſſemblée faite au Château de Leſtelle, avec les Seigneurs de Leſtelle, Boisverdun & du Barrail, pour maintenir leſdits privilèges. Il obtint du Roi HENRI IV, le 4 Février 1604, la permiſſion de tirer de l'arquebuſe ſur toutes les Terres de Sa Majeſté, & le droit de pêche dans tous les étangs de la Couronne. Il

testa le 2 Avril 1620, & épousa, par contrat du 8 Février 1594, *Gabrielle de Bonnafous*, alias *Bonaffos*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Masmignac, & de noble *Jeanne de Meallet de Fargues*, dont :

1. François, qui suit ;
2. Etienne ;
3. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Bonis*, &c., établie en Perigord, rapportée ci-après ;
4. 5. & 6. Françoise, Marguerite & Françoise-Gabrielle de Bonal, mentionnées, ainsi que leurs frères, dans le testament de leur père.

VI. François de Bonal, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Bonal & autres lieux, rendit hommage au Roi le 26 Fevrier 1649, & donna son dénombrement le 13 Février 1662 ; il servit avec distinction, fut Maréchal de Bataille, Capitaine & Gouverneur de la Ville & Chateau de Penne en Agenois, par Brevet du 20 Avril 1651. Nombre de lettres conservées dans la famille prouvent que le Duc de Bourbon, le Duc d'Epernon & le Maréchal de Biron, le chargèrent de plusieurs commissions importantes. Il transigea avec Jean de Bonal, son frere puine, par acte du 25 Mai 1651, passé devant *Veyssiere*, Notaire Royal à Villeréal, en Agenois, & avoit épousé, par contrat du 17 Fevrier 1623, passé devant *Vuilerade*, Notaire, noble *Marthe de Boudon*, fille de *Jean de Boudon*, Ecuyer, Seigneur de Poupejac & de la Roque-David, & de noble *Susanne de Fayriny*. Il eut :

VII. Jean de Bonal, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Bonal & autres lieux, qui fut Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, par commission du 10 Août 1671, & servit encore à l'arrière-ban de la noblesse, convoquée, suivant un certificat du Maréchal d'Albret du 12 Juillet 1674. Il avoit épousé, par contrat du 14 Mai 1659, passé devant *Demathieu*, Notaire, *Marie de Montalembert de Monbeau*, fille de *Charles de Montalembert*, Seigneur de Monbeau & autres lieux, Capitaine de 50 Chevaux-Légers, & de *Marguerite de Bar-de-Mausac*, dont :

VIII. Jacques, Chevalier, Seigneur de Bonal & autres lieux, Capitaine au Régiment de Nivernois, Infanterie, par commission du 27 Avril 1687, qui fit hommage de ses Terres au Roi le 12 Août 1720, & mourut le 15 Mars 1735. Il avoit epousé, par contrat du 27 Octobre 1696, passé devant *Mourgues*, Notaire, *Therese de Bosredon de la Garenie*, fille de *Henri de Bosredon*, Chevalier, Seigneur des Bessannes & de la Garenie, & de *Madeleine de Fumel*. De ce mariage sont issus :

1. Jean, qui suit ;
2. Antoine de Bonal, Chevalier de Saint-Louis, qui a servi plusieurs années dans le Regiment de Brissac, Infanterie, aujourd'hui Vivarais, & s'est retiré avec le titre d'ancien Lieutenant-Colonel du même Régiment. Il a épousé, par contrat du 2 Septembre 1755, passé devant *Tournier*, Notaire, *Louise de Bosredon*, fille puinée de *François de Bosredon*, Chevalier, Seigneur des Bessannes, Baron de Lacourt, ancien Lieutenant au Régiment de Toulouse, & de *Marguerite-Jeanne-Christine de Cadrieu*, dont :

   Catherine-Françoise de Bonal, née le 5 Juillet 1756, mariée, le 25 Juin 1776, à *Georges-Louis de Pechpeyrou*, Chevalier, Marquis de Beaucaire.
3. François, Chevalier de Saint-Louis & Colonel dans le Corps-Royal d'Artillerie, non marié ;
4. Jeanne, veuve de noble *François de plas*, Chevalier, Seigneur d'Isseps ;
5. Marguerite-Christine, non mariée ;
6. Et Madeleine de Bonal, veuve de Messire *Jean de la Boullone*, ancien Capitaine de Grenadiers, au Régiment de Périgord, Infanterie.

IX. Jean de Bonal, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Bonal & autres lieux, Lieutenant au Régiment de Jensac, Infanterie, mourut le 15 Avril 1741. Il avoit épousé, par contrat du 6 Mars 1731, passé devant *Alary*, Notaire, *Catherine de Meallet de Fargues*, morte le 13 Octobre 1765, fille de *Louis de Meallet*, Chevalier, Baron de Fargues, Roufiac, &c., & de *Jeanne-Christine de la Roque-Senezergues*, sœur de noble *Joseph de Meallet*, Chevalier de Malte, mort Grand-Maréchal de l'Ordre, & de l'Evêque de Saint-Claude, & tante de quatre Chevaliers de Malte. Ils eurent :

1. Jacques, qui suit ;
2. François de Bonal, né le 9 Mai 1734, sacré Evêque de Clermont le 6 Octobre 1776 ;
3. Joseph, né le 9 Février 1737, Chevalier de Saint-Louis, qui a servi plusieurs années dans le Régiment de Vivarais, Infanterie, & s'est retiré, étant Capitaine de Grena-

diers du même Régiment; il n'eſt pas encore marié;

4. Christine, née le 11 Février 1736, morte Religieuſe au Couvent de la Viſitation, à Aurillac en Auvergne;
5. Marie-Marguerite, née le 29 Juin 1738, mariée, le 10 Décembre 1764, à *François d'Ebrard de Saint-Sulpice*, Seigneur de Rocal;
6. Et Madeleine de Bonal, née le 3 Octobre 1739, morte Religieuſe aux Dames Maltoiſes de l'Hôpital Saint-Dolus, en Quercy.

X. Jacques de Bonal, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bonal & autres lieux, né le 14 Mars 1732, héritier principal de ſes père & mère, a rendu, ainſi que ſes prédéceſſeurs, aveu & dénombrement de ſes Terres au Roi, le 20 Juillet 1776, a ſervi 18 ans dans le Régiment de Briſſac, Infanterie, aujourd'hui Vivarais, a été fait Capitaine par commiſſion du 23 Octobre 1746, s'eſt retiré du ſervice, & a épouſé, par contrat du 6 Avril 1763, paſſé devant *Pons*, Notaire Royal, *Eliſabeth d'Eſcayrac*, fille de *Jacques d'Eſcayrac*, Seigneur de Toufaitte & autres lieux, & de *Paule de Gaullegeac*, dont :

1. Jacques, Chevalier, né le 27 Février 1764;
2. François, né le 23 Avril 1765;
3. Et Henri de Bonal, né le 28 Septembre 1769.

BRANCHE
des Seigneurs de Bonal, de Bonis, *&c., en Périgord.*

VI. Jean de Bonal, Ier du nom de cette branche, Ecuyer, Seigneur de Bonis, troiſième fils de Jean II, & de *Gabrielle de Bonafous*, ſe retira à Montignac-le-Comte, en Périgord, où ſon domicile étoit fixé, lorſqu'il termina toutes diſcuſſions d'intérêt, relatives à ſes droits légitimaires avec François de Bonal, IIe du nom, ſon frère aîné, par tranſaction du 25 Mai 1651, paſſée devant *Veyſſières*, Notaire Royal à Villeréal, en Agenois. Il épouſa, à Montignac, *Marie Gourſac*, dont :

VII. François de Bonal, Ecuyer, Seigneur de Bonis, qui épouſa, en préſence de ſes père & mère, par contrat du 3 Octobre 1687, paſſé devant *Veyſſières*, Notaire Royal à Montignac, *Marguerite Raynal*, dont :

1. François, mort ſans alliance;
2. Et Jean, qui ſuit.

VIII. Jean de Bonal, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Bonis, épouſa, par contrat du 24 Août 1716, paſſé devant *Demons*, Notaire Royal à Montignac, *Guillemette Deltruc*, dont :

IX. Antoine de Bonal, Ecuyer, Seigneur de Bonis, du Petit-Change, &c., Marquis de Beauregard, en Périgord, qui a ſervi 17 ans en qualité de Lieutenant d'Infanterie, aux Iſles du Vent, par commiſſion de 1745. Il a épouſé, par contrat du 26 Mai 1769, paſſé devant *Pérès*, Notaire à Bordeaux, *Marie de Chillaud-des-Fieux*, fille de Meſſire *Jean de Chillaud-des-Fieux*, Préſident honoraire au Parlement de Bordeaux, & de *Thérèſe-Eléonore de Lage*, dont :

1. Annet, Ecuyer, né au Petit-Change, le 17 Août 1772;
2. Et Elisabeth de Bonal de Bonis, née audit lieu le 30 Juin 1774.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'or*, 2 & 1. Supports : *deux lions.*

BONAL : *palé d'argent & d'azur, de ſix pièces, à la faſce de gueules, brochante ſur le tout.*

BONALIEZ : *d'argent, à quatre otelles de gueules, poſées en ſautoir.*

BONAUD. Voyez BONNAUD.

BONAY, en Poitou : *d'azur, au chef d'or, au lion de gueules, brochant ſur le tout.*

BONCHAMP, en Anjou : *de gueules, à deux triangles d'or, entrelaſſés l'un dans l'autre en forme d'étoile.* (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. II.)

BONCHAMPS, Seigneur de la Londe & de Bérengerville en Normandie, Généralité de Caen : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

BONCOURT : *coupé en chef de gueules, chargé d'un dextrochère d'argent, à la pointe de même.*

BONDAROY, Terre que le Roi Philippe *le Bel* échangea, ainſi que celles de *la Chapelle-la-Reine*, de *Gaulenville* & de *Meur-ſur-Plâtrière*, pour les Terres de *Montereau-Faut-Yonne*, &c., avec *Bertrand de la Taille*, qui eſt le premier qui ait pris la qualité de *Haut-Châtelain* de Bondaroy. Voyez TAILLE.

BONDART : *de gueules, à trois beſans*

d'argent, posés 2 & 1, chargés chacun de trois mouchetures d'hermines de sable.

BONÉEM, ancienne famille du Comté de Flandre, dont étoit FERDINAND-PHILIPPE DE BONÉEM, Seigneur de Wermue, Grand-Bailli du pays de Waes, qui fut créé *Baron* de son nom, avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre & Seigneurie à son choix, par Lettres du 26 Février 1699.

BONENFANT, Seigneur de Magny, de Montfréville, &c., en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 26 Novembre 1669.

La Roque, dans son *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, p. 1456, dit que FRANÇOIS BONENFANT, Seigneur de Launey & de Montfréville, Capitaine-Général de l'arrière-ban, du Bailliage de Caen, avoit épousé *Barbe de la Bruyère*, Dame de Chambray, & laissa :

JEAN DE BONENFANT, Seigneur de Launey & de Montfréville, marié, en 1557, avec *Catherine de Briqueville*, dont :

CHARLES DE BONENFANT, Seigneur de Launey & de Montfréville, qui épousa *Jeanne de la Cour-de-Grainville*.

C'eſt ce que nous savons de cette famille, qui porte pour armes : *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de ſix roſes d'or, 3 en chef & 3 en pointe, rangées.*

BONENFANT, Seigneur de Chaloue, Feulrie, Moutiere en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 20 Avril 1766, dont les armes sont : *d'argent, à la faſce de ſable, accompagnée de ſix roſes de gueules, 3 en chef & 3 en pointe.*

BONET, originaire du lieu d'Aiguières, en Provence.

PIERRE DE BONET fut reçu dans un Office de Secrétaire près la Cour du Parlement de Provence en 1647. Il épousa, par contrat passé devant *Gilles*, Notaire à Aix, le 26 Juillet 1654, *Marguerite de Roquebrune*, fille de *Jean*, aussi Secrétaire près la même Cour, & de *Marie de Paſcal*. Il en eut :

JEAN DE BONET, Seigneur de Coſtrefède, qui fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes en 1688. Il épousa *Catherine d'André*, fille d'un Conseiller de la même Cour, dont il eut :

PHILIPPE-IGNACE-ANDRÉ DE BONET, Seigneur de Coſtrefède, qui succéda à l'Office de son père, & épousa, par contrat du 5 Décembre 1718, *Marguerite d'Arbaud*, fille d'*Elzéar-André d'Arbaud*, Seigneur de Jouques, Gardanne, &c., Conseiller au Parlement de Provence, & d'*Anne de Citrany*. De ce mariage sont nés :

1. JEAN-JOSEPH, qui suit ;
2. ANDRÉ-ELZÉAR, Ecclésiastique ;
3. JEAN-LOUIS-GASPARD, marié à N... *de Laugier-Saint-André*,
4. ET CATHERINE-JEANNE, non encore mariée.

JEAN-JOSEPH DE BONET, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, a épousé, par contrat du 10 Novembre 1744, *Elisabeth de Lorthomard*, fille de *Joſeph*, Conseiller & Secrétaire du Roi près le même Parlement, & de *Marguerite Ovière*. De ce mariage sont nés :

1. 2. 3. & 4. JEAN-JOSEPH, IIe du nom, ALEXANDRE, ANTOINETTE-HYACINTHE, & JULIE-LOUISE, encore jeunes en 1767. (Voyez *l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 164.)

Les armes : *d'azur, au cerf d'argent.*

BONET, famille noble, établie depuis plusieurs siècles dans la ville de Sarlat en Périgord, où les cadets prennent le nom de *la Chapoulie*. Ceux de ce nom ont servi sans interruption le Roi & l'Etat en différentes occasions, entr'autres RAYMOND DE BONET, Ecuyer, Seigneur de la Geneſte & de Lavigne, Consul & Avocat du Roi au Siege Présidial de Sarlat, qui lors de la prise de cette ville en 1652, fit secrètement assurer le Roi de la bonne volonté & du désir qu'avoient tous les habitans de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang, pour chasser les ennemis de leur ville, qui n'auroit pas été prise, s'ils avoient été secourus. La réponse fut favorable, & on lui fit savoir que les ordres avoient été donnés au Duc de *Candale* pour envoyer des troupes, en état de seconder le zèle des habitans.

RAYMOND DE BONET, adverti du jour & de l'heure que le secours devoit arriver, se chargea de la porte par où M. *Marin*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, devoit entrer à la tête de la troupe, & commanda lui-même celle qui devoit forcer le corps-de-garde, qu'il emporta l'épée à la main, au grand contentement de ses Concitoyens.

MM. *de Coſte* & *de Saint-Clar*, Conseillers & Consuls de ladite ville, se porterent aussi au quartier de l'Evêché, & ne montre-

rent pas moins d'ardeur & de zèle dans ce poſte qui leur fut aſſigné, que RAYMOND DE BONET en fit voir dans celui qui lui avoit été confié. C'eſt par le ſoin & la vigilance de ces trois Magiſtrats que la ville de Sarlat fut délivrée, après avoir reſté trois mois ſous l'obéiſſance du Prince de Condé. Cette heureuſe époque, arrivée le 24 Mars 1653, fut conſacrée par un vœu ſolemnel en l'honneur de Saint-Joſeph dans l'Egliſe des Récollets, & ſe renouvèle tous les ans à pareil jour.

La branche aînée de cette famille noble ſubſiſte dans deux frères, ſavoir: dans JOSEPH-RAYMOND DE BONET, Ecuyer, Seigneur de Laigue en Périgord, Conſeiller du Roi & Receveur des Tailles de Figeac; & N... DE BONET, Ecuyer, Prêtre, Docteur en Théologie & Archidiacre du Chapitre Abbatial de la Ville de Figeac, en Quercy.

Il reſte de la branche cadette JOSEPH-JÉRÔME DE BONET-DE-LA-CHAPOULIE, Ecuyer, Seigneur de la Vayſerie & de la Chapoulie, l'un des 200 Gendarmes de la Garde ordinaire de Sa Majeſté, qui réſide à Sarlat. Les armes de cette famille, telles qu'on les voit dans l'*Armorial de France*, de 1698 & 1699, tom. II. Généralité de Bordeaux, pag. 716, art. 122, ſont: *de gueules, au lion d'or; au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.*

Il y a une autre branche qui réſide au *Carlou*, dont ils ſont Seigneurs, près de Belves en Périgord, qui a auſſi rendu de grands ſervices au Roi & à l'Etat en diverſes occaſions.

Cette famille a été maintenue dans ſa Nobleſſe par M. *Bazin-de-Bezons*, Intendant de Bordeaux, le 28 Juin 1697, lors de la recherche, par Edit du mois de Septembre 1696. (Notice dreſſée ſur titres originaux communiqués.)

BONET (DE), au Comtat-Venaiſſin. N... DE BONET eut pour fils :

ESPRIT-JOSEPH, qui ſuit;

Et LOUIS DE BONET, Lieutenant au Régiment du Maine, qui fut tué très-jeune.

ESPRIT-JOSEPH DE BONET laiſſa de *Marguerite d'Aubert:*

PHILIPPE-MARIE, qui épouſa *Madeleine de Beauvillard*, ſœur d'un Secrétaire de la Légation d'Avignon, dont il n'a pas eu d'enfans;

Et LOUIS, qui ſuit.

LOUIS DE BONET, Seigneur d'Honière, fut nommé Enſeigne au Régiment de Nice, le 6 Juillet 1725, ſucceſſivement Lieutenant le 6 Juillet 1726, Capitaine le 19 Mars 1735, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine en 1747. Il a ſervi 33 ans conſécutifs ſous les mêmes drapeaux, où il a fait toutes les campagnes, tant en Flandre qu'en Allemagne, & n'a quitté le ſervice qu'à cauſe de ſes infirmités, ayant été bleſſé d'un coup de feu à la retraite d'Etain en Bohême. Il fut enterré au mémorable ſiège de Mahon, ſous une mine avec toute la tête de ſa Compagnie, la nuit de l'eſcalade du Fort *Philippe*, ce qui lui mérita une penſion de 400 liv. Il épouſa *Thérèſe-Pauline de Simiane*, ſœur du Marquis de ce nom, héritier de feu M. de *Simiane*, Chevalier des Ordres du Roi, & premier Gentilhomme de Monſeigneur le Duc D'ORLÉANS, Régent, & nièce de *Joſeph-Ignace de Simiane*, ancien Evêque de Saint-Paul. Il a de ce mariage trois enfans en 1767.

1. JOSEPH-ANTOINE-LOUIS, marié à *Thérèſe-Félicité de Bonnaud d'Archimbaud;*
2. ALPHONSE-HYACINTHE-LOUIS, dit *le Chevalier d'Honière*;
3. Et MARIE-THÉRÈSE-PAULINE-CHARLOTTE-URSULE.

Il y a dans la même Province une branche de cette famille, qui a donné un Primicier à l'Univerſité d'Avignon, dont un fils, reçu ſur preuves au Collège des Quatres Nations.

Un oncle de ce Primicier, nommé BONET-LA-GROUSELIÈRE, Commandant de Bataillon au Régiment de la Couronne, fut tué en Eſpagne à la tête dudit Régiment qu'il commandoit en Chef, dans une action vive qui ſe paſſa durant le ſiège de Cardonne. Voy. *Journal hiſtorique du règne de Louis XIV*, par le P. Daniel.)

Il y avoit auſſi une autre branche de cette famille, éteinte en la perſonne de N.... DE BONET-DAYGLUN, qui a été plus de 20 ans Lieutenant-Colonel au Régiment de Nice, mort ſans poſtérité à Mézières. Il étoit allié de très-près à feu M. d'*Ormea*, Miniſtre du Roi de Sardaigne, & au Cardinal de *Ferrero*.

Il y a auſſi une famille de BONET en Languedoc, qui porte le nom & titre de *Comte de Morcillan*.

Toutes ces différentes branches, ſuivant la tradition, tirent leur origine d'une Maiſon qui étoit en ſplendeur ſous les règnes de SIGEBERT II, & de THÉODORIC, ſon neveu.

Il y eut un favori de ces deux Rois, élevé à la charge de Référendaire, qui eſt la même

que celle de Chancelier aujourd'hui, & qui fut fait ensuite Gouverneur de Provence.

Une ancienneté si reculée a empêché la collection de toute la descendance, avec les titres rassemblés de toutes les branches; on travaille à les recueillir & à les mettre en ordre.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois merlettes de sable.*

BONFILS, en Bretagne: *de gueules, à trois besans d'or, posés 2 & 1.*

BONFONTAN, en Languedoc: *d'azur, à une tour d'argent, mâçonnée de sable, surmontée d'un lambel de gueules.*

BONGARDS ou BONGARS, en Thiérache. « Les titres de cette ancienne famille portent qu'en 1130, quatre frères du nom de Bongars vendirent à leur frère aîné ce qu'ils avoient à prétendre sur la succession de leur père, dont la Terre, située près la Chapelle en Thiérache, est encore possédée par des Bongars. Ces quatre cadets se séparèrent & choisirent des habitations différentes.

Le premier acheta la Terre d'Estrensef, en la Paroisse de Bois-Belle, en Berry, à quatre lieues de Bourges.

Le second s'établit dans le Vendômois.

Le troisième fut en Champagne, à deux lieues de Sainte-Menehould. On n'a point de connoissance de ces deux branches.

Le quatrième vint à Landel, Paroisse de Béthencourt, à la forêt de Lions, en Normandie, dont il subsiste encore deux branches, savoir:

BRANCHE

DE BONGARS DE VALDONNAY.

N... de Bongars de Valdonnay laissa:

N..., qui suit;

N..., Gouverneur de Rambouillet;

N..., premier Ecuyer de la Verrerie;

Et N... de Bongars de Valdonnay, Ecuyer de feu M. le Comte d'Eu.

N.... de Bongars de Valdonnay eut pour fils:

N..., ci-devant Lieutenant au Régiment de Penthièvre, qui a été employé dans l'équipage de feu Don Philippe de Parme, & est retiré à sa Terre de Valdonnay depuis la mort de son père;

N..., Ecuyer de la Verrerie;

Et N... de Bongars de Valdonnay, Gouverneur d'Aumale, & Capitaine des chasses de feu M. le Prince de Dombes pour le Comte d'Eu.

SECONDE BRANCHE.

Il n'est resté que trois enfans, savoir:

1. Joachim-Charles, qui suit;
2. N..., morte sans alliance;
3. Et N... de Bongars, mariée à *Charles de Brossard*, Ecuyer, Sieur de Saint-Hilaire.

Joachim-Charles de Bongars, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur d'Hermonvat, a eu de son mariage:

1. Joachim-Charles de Bongars, IIe du nom, ancien Chanoine de l'Eglise cathédrale de Metz, Curé de Guilmières, près les Andelys, Diocèse de Rouen, depuis 1771;
2. Augustin-Jean, mort sans postérité;
3. Joachim, qui suit;

Et deux filles, élevées à Saint-Cyr.

Joachim de Bongars, Ecuyer, a épousé *Marie-Madeleine de Caquerecy-Saint-Amant*, dont deux garçons & deux filles encore jeunes.

Cette branche a le privilège de travailler à la Verrerie à Pleiss, ainsi que MM. Vailians, Brossard & Caquerecy, à l'exclusion de tous autres, sans déroger, & sans être exclus des emplois militaires & autres charges, quand l'occasion s'en présente. La branche de Normandie n'a fait aucune mésalliance, & ses titres sont fort anciens.

Celui qui s'établit le premier aux Meuses, en Berry, s'appeloit Pierre, & fut la tige des *Bongars-des-Meuses*, des *Bongars-de-Bremarais*, des *Bongars-du-Tharaux*, des *Bongars du Gros-Bois*, & des *Bongars-de-Sardy*.

Lambert de Bongars, Procureur-Général du Grand-Conseil, s'établit à Orléans, & formales différentes branches des *Bongars d'Orléans* & des *Bongars-de-Sardy*. Il eut entr'autres enfans:

1. Guillaume, qui suit;
2. Et Nicolas de Bongars, Ecuyer, Sieur de la Popinière, tué à la journée de la Saint-Barthélemy le 24 Août 1572.

Guillaume de Bongars, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de la Noue, eut pour fils de *Marie le Semelier*:

Guillaume de Bongars, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Vildart, marié, le 24 Avril 1586, avec *Anne Girard*, dont:

1. Jacques, qui suit;
2. Pierre, rapporté ci-après;
3. Et Dominique de Bongars, Ecuyer, mort à Guise, étant Capitaine d'Infanterie. Il eut:

1. Guillaume de Bongars, marié, en

1612, à *Anne de Fougen-d'Escures*;
2. Et Jacques de Bongars, Ambassadeur en Allemagne, & Commissaire des Guerres.

Jacques de Bongars, Ecuyer, Sieur de Vildart, Capitaine dans le Régiment de Rambures, épousa, le 19 Janvier 1653, *Madeleine Pochon*, dont:

Guillaume de Bongars (*a*), IIIe du nom, Ecuyer, Sieur de Vildart, Lieutenant des Maréchaux de France en 1709, qui avoit épousé *Marie le Rebours*, fille aînée de *François-de-Paule le Rebours*, Chevalier, Seigneur de Laleu & de Chaussy, Prévôt-Royal, & Juge de Police de la ville d'Orléans, & de *Françoise Cardinet* (Voyez REBOURS), dont il a eu:

1. N... de Bongars, Ecuyer, mort jeune;
2. Marie-Anne, femme de *Jean de Loyat*, Maître des Comptes, dont des enfans;
3. Et Marie-Madeleine de Bongars, Dame de Vildart, mariée, le 30 Août 1716, à *Pierre-Antoine Agard-de-Morogues*, dit *le Marquis de Maupas*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, dont aussi des enfans. »

Pierre de Bongars-du-Moron, Ier du nom, Ecuyer, second fils de Guillaume, IIe du nom, Sieur de Vildart, & d'*Anne Girard*, épousa, en 1656, *Cécile Colas*, de laquelle il eut:

1. Pierre, qui suit;
2. Et Guillaume de Bongars, Religieux Augustin.

Pierre de Bongars, IIe du nom, Ecuyer, Sieur d'Herbelay, épousa, en 1685, *Marguegueritе de la Lande*, & ils étoient morts tous deux en 1710, laissant:

1. Pierre de Bongars, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur d'Herbelay, ancien Chevau-Léger de la Garde du Roi, marié, en 1726, & mort sans postérité le 25 Décembre 1775;
2. Jacques de Bongars, Brigadier des Armées du Roi, Commandeur des Ordres Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi de l'Ecole Royale Militaire, marié, le 30 Mai 1724, & mort le 30 Juillet 1777, sans postérité, âgé de 83 ans;
3. Et Guillaume de Bongars, qui suit.

Guillaume de Bongars, IVe du nom, Ecuyer, ancien Capitaine au Régiment de Bruxelles, Infanterie, a servi en Espagne, & a épousé, en 1738, *Marie Martinez*, fille d'*Antoine Martinez*, dont:

1. René, qui suit;
2. Isidore-Vincent de Bongars, mariée, le 17 Mai 1764, à *Jacques-Amable d'Auvergne*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, réformé; & en cette qualité, Commandant de l'Equitation de l'Ecole Royale Militaire, dont postérité;
3. Et Isabelle de Bongars, mariée, en Espagne, en 1767, au Comte de *Casasola*, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne.

René de Bongars, Ecuyer, né le 9 Février 1754, Sous-Lieutenant au corps des Carabiniers de Monsieur, frère du Roi, en 1778, Capitaine d'Infanterie en 1779, & employé à l'Equitation de l'Ecole Royale Militaire, n'est pas encore marié.

Les armes: *d'azur, à cinq besans d'argent, posés en sautoir.*

BONGARDS, Seigneur d'Arsilli, en Berry: *de gueules, à trois merlettes d'argent, posées 2 & 1.*

BONGARDS, Seigneur du Londel, du Valdanois, du Cambard en Normandie, Généralité de Rouen; famille maintenue dans sa Noblesse le 13 Février 1669, dont les armes sont: *d'azur, à deux têtes de lion d'or arrachées & affrontées posées en chef, deux mouchetures d'hermines de même aux flancs, & en pointe de trois molettes d'éperon aussi de même rangées en fasce.*

BONGART: *d'argent, à la fasce de sable, chargée d'une étoile d'or.*

BONI, Seigneur de la Vergne, en Picardie; famille maintenue dans sa noblesse par Jugement de M. de *Bernage*, Intendant d'Amiens, du 6 Décembre 1717, dont les armes sont: *de gueules, à trois besans d'argent*, 2 & 1. (Voyez *Armor. gén. de France*, reg. I, part. I, p. 78.)

BONIEL, en Dauphiné: *d'azur, au coq d'or, crêté & barbelé de gueules; au chef du second, chargé de trois molettes d'éperon de sable.*

(*a*) La Chenaye-Desbois finit à Guillaume, IIIe du nom, la Généalogie de cette famille, à laquelle il donne pour armes: *de sable, à trois molettes d'éperon d'or, surmontées de trois mouchetures d'hermines de même; au chef cousu de gueules, chargé de deux têtes de léopard d'or.* Les armes de Bongards-Vildart, ajoute-t-il, sont: *de gueules, à la fasce d'or.*
(*Note des Editeurs.*)

BONIFACE, Seigneur de Fombeton & de Vachères en Provence. Cette ancienne Nobleſſe remonte juſqu'à SAUVEUR BONIFACE, l'un des fils de JEAN, Seigneur de la Motte, qui fit ſon teſtament en 1545. Il épouſa à Riez, au commencement du XVIe ſiècle, *Julienne de Ripert* & laiſſa :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. ET PIERRE, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

ANTOINE DE BONIFACE, Capitaine de 150 hommes d'armes ſous HENRI IV, épouſa, en 1546, *Jeanne de Regis*, dont il eut :

PIERRE DE BONIFACE, qui acquit la Terre de Peinier en 1592, & épouſa *Lucrèce de Laidet-Fombeton*, dont :

GASPARD DE BONIFACE-LAIDET, Seigneur de Peinier & de Fombeton, marié, l'an 1620, à *Françoiſe de Gautier-Valabre*, dont il eut :

1. LOUIS, qui fut marié, & dont la branche s'eſt terminée en la perſonne de ſon fils, mort Conſeiller au Parlement ;
2. ET JEAN, qui ſuit.

JEAN DE BONIFACE ſe maria, & fut père de :

N... DE BONIFACE, Seigneur de Fombeton, qui épouſa la ſœur du Vicomte de *Valerne*. Il en a laiſſé une nombreuſe poſtérité.

PIERRE DE BONIFACE, ſecond fils de SAUVEUR, & de *Julienne de Ripert*, fut reçu Lieutenant-Général des Soumillons au Siège de Forcalquier en 1555. Il avoit épouſé, en 1553, *Jeannette du Pont*, des Seigneurs de *Goult*, dont :

JEAN DE BONIFACE, Seigneur d'Alloing, qui, de *Claire Bernard-la-Baſtide*, laiſſa :

1. MARTIAL, auteur de la branche des Seigneurs d'*Alloing*, à Forcalquier, dont l'auteur que nous ſuivons n'a point donné la filiation ;
2. ET HYACINTHE, qui ſuit.

HYACINTHE DE BONIFACE, Seigneur en partie de Vachères des 1633, épouſa, à Marſeille, en 1629, *Jeanne de Chaland*, avec laquelle il ſe retira à Aix, où il vécut dans la réputation d'un célèbre Juriſconſulte. Il eſt l'auteur de la Compilation du Parlement & de la Chambre des Comptes de Provence ; & a laiſſé :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ET FRANÇOIS, mort Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine de Dragons.

JEAN DE BONIFACE, Seigneur de Vachères, s'eſt marié avec *Thereſe Eymar*, de la ville de Forcalquier, dont ſont iſſus :

1. HYACINTHE, IIe du nom, mort ſans alliance ;
2. & 3. Et deux autres garçons, au ſervice de France, & Chevaliers de Saint-Louis.

(Voy. l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 153 & ſuiv.).

Les armes : *de gueules, à trois faſces d'argent*.

La famille ſuivante, dont nous allons donner la généalogie, eſt une branche de celle-ci.

BONIFACE, Seigneur de Boſchard, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 21 Janvier 1669. Elle eſt originaire de Marſeille, où elle étoit conſidérable dans le XIIIe ſiècle.

CHARLES D'ANJOU, Comte de Provence, prit ſous ſa protection contre les Génois, le commerce de Marſeille, & nommément les vaiſſeaux armés par PIERRE BONIFACE, l'an 1270.

PIERRE BONIFACE, IIe du nom, que l'on croit fils du précédent, vivoit en 1327.

La filiation rapportée dans l'*Hiſtoire de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin*, tom. IV, p. 389, commence à GILLES BONIFACE, *Damoiſeau*, vivant en 1370.

JOSEPH BONIFACE, deſcendant au VIIIe degré de GILLES, connu à la Cour ſous le nom du *jeune la Molle*, fut Maître de la Garderobe du Duc d'Alençon, frère du Roi HENRI III, & l'un de ſes favoris ; accuſé de magie, il fut arrêté avec *Cocconas*, le 11 Avril 1574, & on prétend que ce qui cauſa ſa perte, c'eſt qu'il fut aimé de la Reine MARGUERITE. Voy. les *Mem. de Caſtelnau*, par le Laboureur ; l'*Hiſtoire de France*, & les *Mem. du tems*.

JEAN BONIFACE, l'un des fils de VIVAULD, Juge-Mage de Provence, ſous le Roi RENÉ d'Anjou, s'établit à Avignon, s'y maria, en 1508, avec *Marie Dupré*, & fut père d'ELIE BONIFACE, Seigneur de Fondeville, Gentilhomme ordinaire du Roi HENRI II, & depuis Gentilhomme de la Reine *Catherine de Médicis*, qui épouſa, en 1553, *Cécile de Cornillon*, dont vint :

OZIAS BONIFACE, le premier qui s'établit en Normandie. Il fut Chevalier de l'Ordre de Roi Saint-Michel, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Gouverneur du Fort Sainte-Catherine près Rouen, & depuis Gouverneur d'Avignon, il fut député pour la Nobleſſe

ſe aux Etats de la Province de Normandie l'an 1604. La Seigneurie de *Boslehard* fut érigée en *Baronnie* au mois de Février 1607 en ſa faveur. Il mourut en 1616, & avoit épouſé, en 1595, *Anne Deſchamps*, Dame de Boslehard, petite-nièce du Cardinal *Gilles Deſchamps*, Evêque de Coutances.

Joseph Boniface, Baron de Boslehard, ſon fils, Gouverneur des Ville & Château d'Arques, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Lieutenant de ſa Vénerie, épouſa, en Avril 1640, *Gabrielle d'Anglure-de-Savigny*, dont il eut pour fils unique François Boniface, mort ſans enfans l'an 1667.

La Baronnie de Boslehard paſſa à ſon oncle Alexandre Boniface, qui avoit épouſé, en 1676, *Marie-Eliſabeth de Roncherolles*, dont il eut:

Jean-Baptiste-Alexandre Boniface, Baron de Boslehard, qui épouſa, le 9 Mars 1723, *Marie-Françoiſe de Balentine*, dont:

1. Jean-Baptiste-Alexandre-François-Dominique, Capitaine dans le Régiment Royal depuis 1747;
2. & 3. Ozias-Eléonor-Alexandre & François-Marie;
4. & 5. Jean-Baptiste-Sibylle & François-Pierre-Marie-Joseph, tous deux reçus Chevaliers de Malte de minorité;
6. Marie-Françoise-Jeanne-Elisabeth;
7. Marie-Françoise-Angélique-Alexandrine;
8. Et Marie-Madeleine-Gabrielle-Pétronille.

Les armes: *d'argent, à trois faſces de ſinople.*

BONIGALE (de): *d'argent, au palmier de ſinople; au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or.*

BONIJOL, au Diocèſe d'Uzès en Languedoc, famille noble, connue vers le commencement du XVIe ſiècle par Jean de Bonijol, marié, en 1520, à *N... de la Croix*, du lieu de Figuirolles, dont:

Jean de Bonijol, IIe du nom, qui ſervit en qualité de Capitaine d'Infanterie, & ſe maria avec *N... d'André*, de laquelle il laiſſa:

1. Maurice, qui ſuit;
2. Antoine, dont on ignore la deſtinée:
3. Et Jean, marié avec *Marguerite de Conſtant.*

Maurice de Bonijol s'allia, en 1581, avec *Marthe de Bonnet*; il vint s'établir à Nîmes, où il mourut, laiſſant:

Antoine de Bonijol, Seigneur de Cortille, marié, en 1618, avec *Geneviève de la Tour-du-Brau*, de la ville d'Arles.

André de Bonijol, iſſu de ce mariage, épouſa, en 1659, *Madeleine de Robin-de-Gravaiſon*, dont il eut entr'autres enfans:

1. Henri, qui ſuit;
2. Alexandre, rapporté ci-après;
3. N..., mariée à noble d'*Aimini*, Seigneur de Masblanc;
4. Et N.., mariée à noble de *Cadenet*, de Salon.

Henri de Bonijol ſervit en qualité de Capitaine dans le Régiment de la Marine. Il ſe maria, en 1677, avec *Eſpérance d'Andron*, de la ville d'Aimargues en Languedoc, & laiſſa trois fils, dont le dernier s'eſt retiré du ſervice, étant Commandant au Régiment de Picardie. Il vit ſans enfans de *N... de la Farele*, de la ville d'Aimargues.

Alexandre de Bonijol, ſecond fils d'André, & de *Madeleine de Robin*, après avoir été Capitaine dans le Régiment d'Orléans, Infanterie, ſe retira dans ſa Terre du Brau, & fut nommé pour commander au lieu de Beaux & dans tout ſon département, dans le tems de la contagion en 1720 & 1721. Le Roi, content de ſes ſervices, lui accorda la Croix de Saint-Louis & une penſion annuelle. Il avoit épouſé, en 1715, *Charlotte de Cadenet*; quitta ſa Terre en 1742, & vint avec ſa femme s'établir à Arles, où ſes fils Alexandre, IIe du nom, Joseph & Jacques, font leur demeure. (*Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 166.)

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'un porcelet de même.*

BONIN, en Bretagne: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois têtes de pucelles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BONIN, Seigneur du Cluſeau en Berry & dans le Nivernois: *vergeté ou palé de gueules & d'azur de douze pièces, les pals de gueules chargés de faſces d'or. Armor. général. de France*, reg. III, pag. 1.

BONISSENT, Seigneur de Ronſerolles en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 8 Avril 1669.

On lit dans l'*Hiſt. de Rouen*, qu'André Bonissent, Seigneur de Ronſerolles, fut Conſul des Marchands à Rouen en 1577; & que André de Bonissent, ſon fils, fut reçu Con-

feiller au Parlement de Normandie en 1586.

On trouve dans l'*Hiſtoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, Louis Bonnevet-de-Ronserolles, reçu Chevalier de Malte le 8 Février 1650.

Les armes : *d'argent, au cor de ſable, lié de gueules, & accompagné de trois molettes d'éperon de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BONJU, Ecuyer, Sieur de Marigny; famille noble & ancienne, employée dans la recherche de 1666, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon en Normandie, qui porte: *d'or, à la faſce d'azur, ſurmontée de deux molettes d'éperon de gueules.*

BONLIEU, en Vivarais. Albert de Bonlieu, Ier du nom, Chevalier, épouſa *Marguerite du Lac*, fille de *Louis du Lac*, Baron de la Garde, & d'*Aignette de la Fayette*, dont il eut :

Albert de Bonlieu, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Charlieu, qui épouſa *Anne du Peloux*, fille de *Bernardin du Peloux*, Seigneur de Gourdan, & de *Gabrielle de Brimier*, de la Maiſon de *Larnage*. Leur fils fut :

Meraud de Bonlieu, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Charlieu, Bailli d'Annonay, marié, l'an 1518, avec *Jeanne de Pelet*, fille d'*Etienne de Pelet*, Seigneur de la Veranne, & de *Jeanne d'Orléans*. Il en eut :

1. Louis, Seigneur de Charlieu, mort ſans hoirs de *Françoiſe du Peloux*, fille de *François du Peloux*, & de *Claude de Bonthéon*.
2. Meraud, qui ſuit ;
3. Louis, Chevalier de Malte, mort au Fort Saint Elme l'an 1565 ;
4. Et Anne, femme de *Chriſtophe de Haveus*, Seigneur de Trocelan.

Meraud de Bonlieu, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Charlieu, Bailli de Tournon, épouſa *Suſanne d'Avity*, dont il eut :

1. Christophe, qui ſuit ;
2. Et Louise, Chevalier, qui épouſa, l'an 1580, *Suſanne de Villars*, fille de *François de Villars*, & de *Claude de Tournon*, dont il eut 15 enfans, & entr'autres Catherine de Bonlieu, femme de *N..... de Rivoire*, Seigneur de Cadenac.

Christophe de Bonlieu, Chevalier, Seigneur de Jarnieu, épouſa *Marguerite de Saint-Geran*, dont il eut :

Nicolas de Bonlieu, Chevalier, Seigneur de Montpentier, allié avec *N..... de Gayrant*.

Les armes : *loſangé d'or & d'azur.*

BONMARCHEZ : *de ſable, au chevron d'argent, chargé en chef de deux coquilles de même, & en pointe d'une aigle à deux têtes d'argent, couronnée à l'antique d'or.*

BONNAIL (de), Seigneur du Fresquet : *d'azur, à une bande d'argent, accoſtée de deux biches d'or.*

BONNAIRE, en Picardie : *d'azur, au dextrochère armé, iſſant d'une nuée d'argent, tenant en main une épée de même, à la garde d'or, accompagné en chef de deux croiſſans, auſſi d'argent.*

BONNAIRE (de) : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois beſans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BONNAIRE (de) : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes d'argent, & en pointe d'une perdrix de même, poſée ſur une terraſſe de ſinople ; au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.*

BONNARDY, Seigneur de Crécy : *de gueules, à la tour couverte & ſommée d'une girouette, accoſtée de deux étoiles, le tout d'argent.*

BONNART, Seigneur de Lignieres : *d'argent, au léopard de ſinople, lampaſſé de gueules, poſé en bande, une couronne de même à l'antique un peu au-deſſus de la tête.*

BONNATORSI-LA-HARPINIERE : *d'azur, au lion d'or, tenant une hache d'armes ; parti de gueules.*

§ BONNAUD (de) ou BONAUD, famille noble, originaire de Pertuis en Provence. (Voyez l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 162, 163 & ſuppl. pag. 15 & ſuiv.).

Le plus ancien connu eſt :

I. Raymond de Bonnaud, Seigneur de Planta, dans le Royaume de Naples, en 1351 ; Archives de la Chambre des Comptes de Provence, où les auteurs avoient puiſé Charles Ier, de la Maiſon d'Anjou, Comte de Provence, il étoit Chevalier & Chambellan du Prince Philippe de Tarente, fecond fils de Charles II, & a ſigné, en cette qualité, à la donation de ce Prince, en faveur de ſes nièces *Jeanne* & *Marie*, & à l'hommage qu'il prêta. *Hiſtoire de Provence*, de Nostradamus, fur la

première Maiſon d'Anjou, IIIe partie). Il eut de N... :

II. Jean de Bonnaud, qui étoit Gouverneur de la Citadelle de Pertuis en 1397 (Hiſtoire fusdite, V^e^ partie). Il laiſſa :

III. Pierre de Bonnaud, qui épouſa, le 12 Janvier 1380, *Béatrix d'Archimbaud*, & en eut :

IV. Frédéric de Bonnaud, qui s'établit à Fréjus, & y obtint pluſieurs conceſſions du Roi René, en 1458 & 1510, dans leſquelles il eſt qualifié de noble & honorable Seigneur (Archives de la Chambre des Comptes de Provence). Arrêt de maintenue du 16 Novembre 1667. Il étoit Seigneur de Roquebrune, Paleiſſon & Villepais, & épouſa, par contrat paſſé devant *Giraudy*, Notaire, le 27 Avril 1467, *Honorade de Crotte*, fille de noble *Honoré de Crotte*, & de *Belette de Tigiaco*, Dame de la Baſtide. Il eut :

V. Guillaume de Bonnaud, qualifié *Nobiliſſimo Viro* dans la conceſſion qui lui fut accordée le 12 Novembre 1512, d'une Tour, au lieu de Roquebrune (Archives, *idem*). Il épouſa, le 22 Octobre 1503, par acte paſſé devant *Seguirané*, Notaire, *Jeanne de Richard*, fille de Noble *Jean de Richard*, & eut de ce mariage :

1. François, qui ſuit ;
2. Bernardin, qui fut héritier de ſa grand'-mère *Belette de Tigiaco*, & en eut la terre de la Baſtide, qui fut portée par *Marguerite de Bonnaud*, ſa petite-fille, dans la Maiſon de *Raynaud d'Alain* ;
3. Et Gaſparde de Bonnaud, qui épouſa, en 1529, *Honoré de Guerin* (Hommage 1645); elle entra dans les preuves de *Jean de Guerin*, Chevalier de Malte.

VI. François de Bonnaud eſt qualifié de magnifique excellent Seigneur (Archives, *idem*), dans un teſtament du 13 Janvier 1574, ſuſdit Arrêt de maintenue, il rendit hommage des Terres de Roquebrune, Paleiſſon & Villepaix, le 12 Juillet 1566. Il épouſa, par acte paſſé devant *Cadrinore*, Notaire, le 8 Octobre 1564, ſur Arrêt de maintenue, *Melchionne de Flotte*, nièce d'*Honoré de Flotte*, Chevalier de Malte, & fille de Noble *Boniface de Flotte*, Seigneur de Maux, & de *Marie Daube de Roquemartine*. De ce mariage il eut :

1. Pierre, qui épouſa, par acte paſſé, le 8 Février 1607, devant *Barthélemy Morel*, Notaire d'Aix, *Madeleine de Fabre*, de laquelle naquit Gilbert de Bonnaud (mort ſans poſtérité, & dont la branche s'eſt éteinte) en faveur duquel fut rendu l'Arrêt déjà cité, en maintenue de Nobleſſe, le 19 Novembre 1667 (Archives, *idem*), qui déclare les deſcendans de François de Bonnaud, & de *Melchionne de Flotte*, Nobles, & iſſus de noble Race & lignée ;
2. François, qui épouſa *Anne de Gallux*, fille d'un Noble Vénitien, dont la poſtérité a formé deux branches, une exiſtante à Aix, depuis pluſieurs générations, dans la Cour des Comptes, & connue ſous le nom de Bonnaud de la Galiniere, & l'autre exiſte également à Pertuis, dans la perſonne de Noble Jean-Baptiste de Bonnaud, Ecuyer, qui a été reconnu, le 4 Mai 1772, devant *Boyer*, Notaire d'Aix, deſcendre dudit François, par Meſſire Ignace de Bonnaud, Seigneur de la Galiniere, Doyen du Parlement & Cour des Comptes de Provence, & par Meſſire Charles-Louis-Alphonse de Bonnaud d'Archimbaud, Seigneur de Montguers, par le dernier teſtament dudit François de Bonnaud, mari de *Melchionne de Flotte*, du 18 Novembre 1679, devant *Guerin*, Notaire de Vinſobre. Jean-Baptiste de Bonnaud épouſa N.... *de Duranti de la Calade* ;
3. Et Antoine, qui ſuit.

Gilbert eut les biens de Fréjus ; François, ceux d'Aix, & Antoine, ceux de Pertuis, & les créances qu'il avoit en Dauphiné.

VII. Antoine de Bonnaud, épouſa, par contrat du 26 Avril 1629, devant *Olivier*, Notaire de Pertuis, *Marguerite de Savournin*, fille de noble *Honoré de Savournin*, & de *Madeleine d'Audrea*, & en eut :

VIII. André de Bonnaud (Arrêt de vérification de titres de la Cour des Comptes du Dauphiné, du 14 Août 1771, qui épouſa, 1° par contrat, du 16 Septembre 1657, devant *Gaſpard Moiret*, Notaire, *Charlotte de Bouliés*, fille de Noble *Gaſpard de Bouliés*, & de *Louiſe Tiſati* ; & 2° le 2 Avril 1663, *Suſanne d'Archimbaud*, fille d'*André d'Archimbaud*, Ecuyer, & de *Françoiſe d'Anjou*. la Maiſon d'*Archimbaud* étoit conſidérable en Provence. (*Hiſtoire de Provence* de Noſtradamus). Elle eſt originaire de Milan, où elle a donné pluſieurs Archevêques & Cardinaux, & un Evêque à Nice, dans le XIVe ſiècle ; le Marquis d'*Archimbaud*, de Milan, appelle à la ſucceſſion, au cas que ſes deux fils viendroient à mourir ſans enfans mâles les

deux Messieurs d'*Archimbaud*, de Pertuis. De ce mariage naquirent :

1. Antoine, mort sans postérité à Colmar, Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis ;
2. Et Jean-François de Bonnaud, qui suit.

IX. Jean-François de Bonnaud épousa, par acte du 25 Février 1700, devant *Favory*, Notaire de Bedoin, *Rose de Thomas*, fille de Noble *Alphonse de Thomas*, Seigneur de Saint-Roman, & de *Catherine de Joannis*. De ce mariage vint :

X. Alphonse de Bonnaud, qui fut envoyé, le 12 Novembre 1746, par Lettre missive de MM. les Syndics, avec le reste de la Noblesse de Provence, pour s'opposer à l'entrée des Impériaux dans la Province. Il épousa, par contrat passé, le 24 Novembre 17[illegible], devant *Blanc*, Notaire de l'Isle, *Scholastique de Donodei*, fille de Messire *Louis-François-Alexandre de Donodei*, Marquis de Campredon, & de *Marie de Prylie de Malassagne* (a); de ce mariage sont issus :

1. Charles-Louis-Alphonse, qui suit ;
2. & 3. Gabrielle & Félicité de Bonnaud, Religieuses à l'Abbaye de St.-Benoit, à Cavaillon.

XI. Charles-Louis-Alphonse de Bonnaud, Marquis d'Archimbaud, Baron de Montguers, ayant acquis la Terre de Montguers en Dauphiné, le 14 Août 1771 (Archives de la Chambre des Comptes du Dauphiné), fut obligé, comme étranger de la Province, de faire ses preuves littérales, pour prêter l'hommage *more Nobilium*, ensuite desquelles productions & compulsation des titres produits sur les registres des Notaires, par Commissaires de la Cour des Comptes, il en intervint Arrêt, qui visant tous les susdits titres, déclare sa Noblesse solidement prouvée, & l'admet à prêter l'hommage *more Nobilium*. Il épousa, par contrat passé devant *Thomas* & *Casson*, Notaires, l'un à Bedoin, & l'autre à Caderousse, le 18 Octobre 1764, *Thérèse-Catherine-Marie de Moreau de Verone*, fille de Noble *Denis de Moreau*, Seigneur de Verone, & en partie du lieu de Vinsobre, & de *Marie-Jeanne de Granjat*, dont le bisaïeul, *Denis de Moreau*, étoit Gouverneur, pour le Roi, des Ville & Château de Serre en Dauphiné, comme il conste dans les Lettres de Provisions, de Président en la Cour des Comptes du Dauphiné, accordées par Sa Majesté à Noble *Martin-Bruno-Joseph de Moreau de Verone*, frère de ladite *Thérèse-Catherine-Marie de Moreau*. De ce mariage sont issus :

1. Joseph-Alphonse, Garde de la Marine en [illegible] ;
2. Et [illegible], qui, après avoir fait ses preuves [illegible], [illegible] devant MM. les Comtes de Lyon, pour être Chanoinesse, [illegible] à Noble *Joseph-Antoine-Louis de* [illegible], fils de Noble *Louis de* [illegible], [illegible] d'Honière, Chevalier de St.-Louis, & de Noble *Thérèse-Pauline de* [illegible].

Les armes : *écartelé*, aux 1 & 3 de Bonnaud, *au champ de gueules, avec un fer de lance, ou soc de charrue d'argent, posé en bande*, & aux 2 & 4 d'Archimbaud, *d'or, à la bande de gueules, chargée de 3 molettes d'éperon d'argent*.

(Généalogie dressée sur l'Arrêt de la Chambre des Comptes du Dauphiné, en date du 14 Août 1771, qui nous a été communiqué.)

BONNAY (de), famille originaire du Comté de Bourgogne, près de Besançon.

On trouve dans les Archives de cette ville qu'en 11[illegible] Pierre de Bonnay, Chevalier, Seigneur d'Authuison & de Thuiré, donna un homme de main-morte à l'Abbaye de Bellevaux, du consentement de *Ponce*, sa femme. Il fit plusieurs fondations considérables à cette Abbaye, & eut :

1. Pierre, qui suit ;
2. Et [illegible], Seigneur de Thuiré, [illegible] dans la guerre de la Terre-Sainte, contre les Infidèles.

Pierre de Bonnay, Ier du nom, épousa, en 11[illegible], la fille d'un Chevalier nommé *Thorpe*, dont :

1. Jean, qui suit ;
2. [illegible], qui [illegible] le parti d'[illegible], Comte de Bourgogne, & de [illegible] de Vienne, [illegible] contre Othon, [illegible] l'Empereur [illegible], en 12[illegible].

(a) Noble Louis d'Archimbaud, Lieutenant de Roi dans la ville de Pertuis, frère de [illegible] d'Archimbaud, aïeule dudit Alphonse de Bonnaud, fut le dernier de la branche de cette maison établie à Pertuis, & fit héritier ledit Alphonse, son petit-neveu, à la charge de porter le nom & les Armes d'Archimbaud, acte passé devant *Arent*, Notaire de Pertuis, le 11 Février 1743.

3. Bernard, Chanoine de Beſançon en 1200; Et deux filles.

Jean de Bonnay, Chevalier, Sieur de Bonnay & d'Authuiſon, confirma encore les donations de ſon père à l'Abbaye de Bellevaux avec ſes frères & ſœurs. Il eut pour fils :

Pierre de Bonnay, IIe du nom, Chevalier, Sieur de Thuiré & d'Authuiſon, qui, avec ſa femme *Béatrix*, donna à l'Abbaye de Bellevaux la quatrième partie des dixmes de Thuiré en 1276, pour prier Dieu pour ſes prédéceſſeurs. Il laiſſa :

1. Othenin, Chevalier en 1286 ;
2. Et Guillaume, qui ſuit.

Guillaume, qualifié *Damoiſeau* dans un acte du mois de Mars 1280, épouſa *Agnès de*..... dont eſt iſſu :

Pierre de Bonnay, IIIe du nom, qui laiſſa :

1. Etienne, Chevalier, dont la poſtérité eſt ignorée ;
2. Et Jean, qui ſuit.

Jean de Bonnay, IIe du nom, homme d'armes ſous Charles VI, épouſa *Jeanne du Bourg*, dont il eut :

Philippe de Bonnay, qui ſe maria à *Jeanne de Noſeray*, & laiſſa :

1. Etienne, Chevalier, ainſi qualifié par Duchesne. Il vivoit en 1431 ;
2. Et Philippe, qui ſuit.

Philippe de Bonnay, Ecuyer, Sieur de Mureville en Champagne, épouſa *Nicole du Fay-de-Burville*, en Baſſigny, dont :

1. Alexandre, qui ſuit ;
2. Et Thomas, qui vivoit en 1500.

Alexandre de Bonnay, Chevalier, Seigneur des Trois-Bancs, épouſa *Nicole de Chavigny*, dont :

1. Joachim, qui ſuit ;
2. & 3. Jacques & César ;
4. Philippe, dont la poſtérité ne ſubſiſte plus ;
5. Et Henri, auteur de la branche établie dans le Clermontois, rapportée ci-après.

Joachim de Bonnay, Ier du nom, Chevalier, Sieur des Trois-Bancs, épouſa *Catherine du Pont*, dont il eut :

Jean de Bonnay, IIIe du nom, Capitaine de Cavalerie, qui s'allia à *Yolande de Beſneval*, fille d'*Errard*, & de *Pernette de Renty*, dont naquit :

Joachim de Bonnay, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Villars-Saint-Maizelin, né en 1656, qui épouſa *Eve Breſſon*, dont eſt iſſu :

Joseph de Bonnay, dont la poſtérité ſubſiſte à Beſançon & aux environs, dans les Seigneurs de *Villars-Saint-Maizelin*.

SECONDE BRANCHE.

Henri de Bonnay, Ecuyer, cinquième fils d'Alexandre, & de *Nicole de Chavigny*, s'établit dans le Clermontois en Argonne, où ſa poſtérité ſubſiſte en diverſes branches ou rameaux. Il épouſa *Anne du Breuil*, dont il eut :

Adrien de Bonnay, Ecuyer, marié à *Jeanne de Gadières*, de laquelle il a eu :

Angrand de Bonnay, Ecuyer, marié à *Chrétienne de Foucault*, dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. 3. 4. & 5. Samuel, Abraham, Daniel & Zacharie, qui ont formé chacun un rameau.

Louis de Bonnay, Ecuyer, Sieur du Breuil, épouſa 1° *Charlotte de Bigault*, morte ſans enfans ; & 2° *Anne des Terriers*. De ce mariage eſt né :

François de Bonnay, Ecuyer, Sieur du Breuil, marié, le 2 Juin 1692, à *Louiſe de Condé-de-Parfouru*, dont il eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Charles, Ecuyer, Sieur de Malberk, marié, le 5 Septembre 1723, à *Marie du Houx*, dont Pierre & Louis de Bonnay.

Pierre de Bonnay, Ecuyer, Sieur du Breuil, épouſa, le 11 Janvier 1722, *Madeleine du Houx*, dont eſt né :

Jean de Bonnay, Capitaine au Régiment de Vermandois.

Premier Rameau.

Samuel de Bonnay, Ecuyer, ſecond fils d'Angrand, & de *Chrétienne de Foucault*, épouſa, le 11 Août 1657, *Eliſabeth du Houx*. De ce mariage naquit :

Hélie de Bonnay, qui a épouſé *Eliſabeth du Houx*, dont il eut :

Louis de Bonnay, Ecuyer, Sieur de Grandcourt, marié à *Chrétienne du Houx*, de laquelle il a eu :

1. Louis-Hélie, qui ſuit ;
2. Et N..... Seigneur d'Auterive, marié à *Anne de Juliot*, dont un fils.

Louis-Hélie de Bonnay, ancien Chevau-Léger de la Garde du Roi, a épouſé *Catherine-Roſe de Morlan*, dont :

1. Pierre, Garde-du-Corps du Roi ;
2. & 3. François & Louis-Hélie, auſſi Gardes-du-Corps du Roi ;

Et deux filles.

Second Rameau.

ABRAHAM DE BONNAY, Ecuyer, troiſième fils d'ANGRAND, & de *Chrétienne de Foucault*, épouſa, en 1662, *Anne de Condé*, & paſſa en Hollande avec ſes enfans, lors de la révocation de l'Edit de Nantes.

Troisième Rameau.

DANIEL DE BONNAY, Ecuyer, quatrième fils d'ANGRAND, & de *Chrétienne de Foucault*, ſe maria, en 1663, à *Charlotte Dorlodot*, dont :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et MATHIEU, rapporté ci-après.

CLAUDE DE BONNAY, Ecuyer, Sieur de Bellevaux, s'allia, le 13 Avril 1696, à *Jeanne Lefèvre*, dont il eut :

FRANÇOIS DE BONNAY, Ecuyer, Sieur de Bellevaux, qui a épouſé, le 6 Aout 1716, *Jeanne du Houx*, dont il a eu :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et JACQUES, Ecuyer, Sieur de Nonancourt, marié le 25 Juin 1723, à *Marie de Bigault*, dont ſont iſſus : JEAN JEROME, né le 14 Novembre 1728, & JACQUES DE BONNAY, né en 1732, qui eſt actuellement Officier d'Artillerie.

CLAUDE DE BONNAY, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Bellevaux, Chevau-Léger de la Garde du Roi, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 13 Janvier 1750, *Madeleine de Condé-de-Parfouru*, dont deux enfans.

MATHIEU DE BONNAY, ſecond fils de DANIEL, & de *Charlotte Dorlodot*, ſe maria, le 8 Septembre 1701, à *Madeleine de Condé*, dont il eut :

1. JOSEPH-FERDINAND, Ecuyer, né le 19 Septembre 1702, qui a épouſé *Elizabeth de Merey*, dont deux garçons ;
2. PIERRE, Ecuyer, né le 13 Juin 1704, marié à *Elizabeth Dorlodot* ;
3. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de Nonancourt, Chevalier de Saint-Louis, Chevau-Léger de la Garde du Roi, né le 5 Février 1706, qui a épouſé *Marguerite de Merey*, dont quatre enfans, un fils Chevau-Léger de la Garde du Roi, un autre à l'Ecole Militaire, & deux filles reçues à Saint-Cyr ;
4. Et CLAUDE, né le 1er Mars 1711, mort en 1759, Ecuyer, Sieur de la Rouvelle & de Breſme, qui s'eſt allié, le 14 Février 1734, avec *Anne de Bigault-de-Grandrut*, de laquelle il a eu pluſieurs enfans.

Quatrième Rameau.

ZACHARIE DE BONNAY, Ecuyer, cinquième fils d'ANGRAND, & de *Chrétienne de Foucault*, ſe maria à *Marie du Houx*, dont il eut :

ALEXANDRE DE BONNAY, marié, en 17..., à *Marie-Anne Dorlodot*, de laquelle ſont iſſus :

1. JEAN-FRANÇOIS, Lieutenant dans le Régiment des Carabiniers ;
2. 3 & 4. PHILIPPE-EUGÈNE, PHILIPPE-LÉOPOLD & ALEXANDRE-GABRIEL, tous trois Ecuyers ;
5. & 6. LOUISE-FRANÇOISE & EMILIE-ALEXANDRINE, Demoiſelles ;
7. & 8. MARIE-ALEXANDRINE & ANNE-ANGÉLIQUE, auſſi Demoiſelles.

Les armes : *d'argent à trois hures de ſanglier de ſable, défendues du champ.* Cimier : *un bourelet d'argent & de ſable, ſurmonté d'une hure de ſanglier de même.*

BONNE. Voyez LESDIGUIÈRES.

BONNE, en Languedoc : *de gueules, à une bande d'or, chargée d'un ours de ſable.*

BONNEAU, Seigneur du Pleſſis, de Rubelles, de Bournon, en Touraine : *d'azur, à trois grenades d'or, feuillées & tigées de même, ouvertes de gueules, & poſées 2 & 1.*

BONNEAU : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un baſſin d'argent, & un jet d'eau d'or.*

BONNECHOSE (DE), Seigneur de Fleurielle, Baugis, Sadencourt, la Boulais, Follainville, Delande, du Fay, de Vaudemont, Election de Caen, en Normandie. Le premier connu de ce nom eſt :

I. JEAN DE BONNECHOSE, Ier du nom, qui vivoit en 1292. Il eut de *Jeanne de Boishelin* :

II. ROGER DE BONNECHOSE, Ecuyer, Seigneur de Fief-d'Auge, Paroiſſe de Preſtreville, Election & Diocèſe de Lisieux, marié à *Jeanne de Miromelle*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, dont :

III. CLAUDE DE BONNECHOSE, lequel ſe maria avec *Jeanne de Gifay*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Gueville, Terre qui relève du Roi, & dont il rendit hommage à Chevreles VI devant Douai, en 1382. De ce mariage naquirent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et autre Jean, dit *le Jeune*, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frère aîné.

IV. Jean de Bonnechose, IIe du nom, Ecuyer, fut, pour ſon fief de Guéville, impoſé, ainſi que Jean *le Cadet*, ſon frère, pour celui de Vieux-Pont, en 1471, aux *droits de franc-fiefs*, de la ſomme de 33 écus. Ces deux frères, ayant ſuffiſamment prouvé aux Commiſſaires, à ce députés, leur nobleſſe, par titres, lettres, une charte de 1294, une lettre d'hérédité de 1366, des partages de lods de 1393, &c., furent exempts des francs-fiefs, & les Commiſſaires prononcèrent: *Eu égard à ces choſes qui ſont notoires & manifeſtes, avons levé & ôté, levons & ôtons l'arrêt par nous mis aux fiefs deſdits de* Bonnechose, *& leur avons donné congé d'en jouir, comme tenus & réputés nobles nés & extraits de noble ligne, & de tout tems eux & leurs prédéceſſeurs ayant toujours fait le ſervice de guerre. Ce 4 Mai* 1471, *ſcellé de nos ſceaux.* Jean de Bonnechose, *l'aîné*, épouſa *Madeleine de Boulons*, fille de *Jacques*, Ecuyer, dont ſont iſſus:

1. Jacques, mort ſans poſtérité;
2. François, qui ſuit;
3. & 4. Pierre & Philippe.

V. François de Bonnechose, Ecuyer, épouſa *Marie le Roux*, dont il eut:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Guy, Sieur de Fleurielle, de Bubertré, de Saint-Jean du Tanay & de la Marre, auteur de la branche du *Ménil-Germain*, de laquelle nous ne pouvons rien dire faute de Mémoires;
3. Charles, Sieur de *la Palayſière* & *du Mont-d'Aligre*, auteur d'une branche éteinte;
4. Jacques, Sieur de la Fontaine;
5. Et Claude, mort Curé de Grand-Champs, Diocèſe de Liſieux.

VI. Guillaume de Bonnechose, Ecuyer, Seigneur de la Boulais, ſuivant les Lettres-Patentes de commandement de S. M. Henri IV, données à Fontainebleau le 27 Septembre 1606, pour convoquer une Aſſemblée Générale des trois Etats, fut choiſi & député de tout le corps des Gentilshommes pour l'Etat de la Nobleſſe, afin de comparoître à Evreux & à Rouen, à l'Aſſemblée Générale de toute la Normandie. Cet acte de députation fut dreſſé à Orbec le 3 Novembre 1606, & confirmé à Evreux le 5 du même mois. Guillaume de Bonnechose épouſa, le 29 Janvier 1598, *Marguerite de Monney*, veuve de *Robert d'Aborc*, Ecuyer, Seigneur de Beauval & Follainville, & fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Gauville, le Pleſſis, Grand-Camp, Saint-Cloud, Saint-Hilaire, Ferrières, Haut-Clocher, la Francardière, &c., & elle eut de ſon ſecond mariage:

1. Philippe, qui ſuit;
2. Nicolas, Sieur du Fay;
3. Et Gaston, Ecuyer, Sieur de Tanney.

VII. Philippe de Bonnechose, Ecuyer, Seigneur de la Boulais & de la Francardière, fut Maréchal des Logis de la Compagnie des Gendarmes de M. le Duc de Montbazon, & il épouſa, le 23 Octobre 1627, *Catherine de Grimouville*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de la Lande, Larchant, &c., dont:

1. Louis, qui ſuit;
2. Et pluſieurs filles.

VIII. Louis de Bonnechose, Ecuyer, Seigneur de la Boulais & de la Francardière, s'allia, le 30 Octobre 1656, avec *Angélique Deſcorches*, fille de *Jean Deſcorches*, Ecuyer, Seigneur du Boſcgueret, & de noble *Madeleine de Clinchamp*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Pierre, qui a ſervi en qualité de Lieutenant dans une Compagnie de Gentilshommes entretenus par S. M. à Béfort en 1689. Il ſe trouva à l'Arrière-Ban, lors du bombardement de Dieppe en 1694, & mourut ſans poſtérité en 1737;
2. Charles, qui entra au ſervice en qualité de Lieutenant, dans le Régiment de la Reine-Infanterie, en 1688, & y ſervit juſqu'au 10 Juillet 1690. Il ſervit enſuite dans les Chevaux-Légers de Bretagne, y fut fait Sous-Brigadier le 1er Avril 1704; Brigadier le 10 Avril 1706, Maréchal des Logis & Chevalier de Saint-Louis le 1er Février 1720, eut Brevet de Lieutenant-Colonel de Cavalerie le 6 Décembre 1736; s'eſt trouvé aux batailles de Leuze & de Steinkerque, de la Marſaille, de Luzzara, de Spire, d'Hochſtett, d'Oudenarde, de Malplaquet. Il fut bleſſé à celles de Marſaille & de Malplaquet, & mourut dans ſa troupe ſans poſtérité, le 17 Novembre 1739;
3. Louis, Prêtre & Docteur en Sorbonne, mort Curé du Châtelier-Saint-Pierre, Diocèſe d'Evreux, le 12 Juin 1748;
4. Et Nicolas, qui ſuit.

IX. Nicolas de Bonnechose, Ecuyer, Seigneur de la Francardière & du Boſcgueret

né le 16 Décembre 1678, entra dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie d'Harcourt, en 1702, où il a servi 7 à 8 ans, & est mort le 15 Mai 1746. Il s'est marié, le 6 Novembre 1720, avec *Charlotte du Plessis*. De cette alliance sont sortis :

1. Claude, Garde-du-Corps du Roi, Compagnie de Villeroi, qui s'est trouvé au siége de Philippsbourg, & est mort à Versailles le 15 Avril 1739;
2. Et Louis-Gaston, qui suit.

X. Louis-Gaston de Bonnechose, Ecuyer, Seigneur de la Boulais, de la Francardière & du Bosgueret, né le 11 Novembre 1722, entra dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Villeroi, en Septembre 1735. Il a servi 4 ans, & a épousé, le 29 Février 1740, *Marguerite-Catherine Descorches*, fille unique de *François Descorches*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée, Sainte-Croix, du Coudray, & de *Marguerite de Robillard*, dont :

1. Nicolas-Louis-Gaston, né le 7 Janvier 1741, Lieutenant dans le Régiment de Poitou, blessé à la bataille de Rosbach, mort à Villemont le 23 Avril 1758;
2. François-Agnan-Henri, qui est entré dans le même Régiment en 1758, après la mort de son frère, & a fait les deux dernières Campagnes de 1761 & 1762;
3. Louis-Gaston, né le 28 Août 1759;
4. Et Marguerite, née le 25 Janvier 1742, mariée le 28 Octobre 1762, avec *Thomas de Boisselle*, Ecuyer, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison Couronne de France & de ses Finances, Baron, Haut-Justicier de Monville & de Boulotte, dont est issu *Thomas-Charles-Gaston de Boisselle*, né le 1er Aout 1763.

SECONDE BRANCHE.

IV. Jean de Bonnechose, dit *le Jeune*, Ecuyer, Seigneur de Vieux-Pont, second fils de Colin, & de *Jeanne de Gisay*, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. Fouques, qui suit;
2. Et Thomas, dont on ignore la postérité.

V. Fouques de Bonnechose, Ecuyer, Seigneur de Vieux-Pont, épousa, en 1485, *Jeanne de Gisay*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Bois-Normand & du Bois-Arnaud, dont :

1. Jean, mort sans postérité;
2. Et Thomas, qui suit.

VI. Thomas de Bonnechose, Ecuyer, Seigneur de Vieux-Pont, épousa *Marie de Gisay*, dont :

1. Jean, Seigneur de la Cordiliere & de Bois-Normand, depuis 1511 jusqu'en 1577, mort sans postérité;
2. Et Guillaume, qui suit.

VII. Guillaume de Bonnechose, Ecuyer, Seigneur de Vieux-Pont, de Bois-Normand, &c., s'est marié avec *Marguerite de Soumont*, dont :

1. Jacques, mort sans enfans;
2. Pierre, qui suit;
3. Et Guillaume, Curé de Bois-Normand en 1503.

VIII. Pierre de Bonnechose, Ecuyer, Seigneur de Bois-Normand & de Vieux-Pont, depuis 1577 jusqu'en 1586, eut de son épouse, dont on ignore le nom :

1. René, Prêtre;
2. Louis, Curé de Bois-Normand;
3. Ambroise, Seigneur de Bois-Normand, depuis 1586 jusqu'en 1632, mort sans postérité;
4. Et Marie, qui suit.

IX. Marie de Bonnechose, Dame de Vieux-Pont & de Bois-Normand, épousa *Etienne du Rouyl*, représenté par M. *le Roux d'Esneval*, Seigneur d'Aquigny, Président à Mortier au Parlement de Normandie, qui épousa, vers 1730, *Catherine-Françoise Clerel*, fille d'*André* Seigneur de Sçay, de Rampan, de Bois-Normand, &c. Voyez ROUX-D'ESNEVAL.

Les armes de Bonnechose sont : *d'argent, à trois têtes de sauvage arrachées de sable, 2 en chef & 1 en pointe*. C'est ainsi qu'on les voit dans le vitrage d'une des Chapelles des Quinze-Vingts de Paris, où Saint Louis permit de les y mettre en considération des services rendus par un de ce nom. Les mêmes armes sont aussi à l'Eglise du Mont-Saint-Michel parmi celles de la principale Noblesse de la Province, qui s'y jeta si à propos dans le XVe siècle, qu'elle força le Comte de Montgommery d'en abandonner le siége. (*Mémoire envoyé.*)

BONNECORCE ou BONNECORSE, famille noble originaire de Florence, d'où elle est venue s'établir en Provence à la fin du XIIIe siècle.

Dans les *Annales de la Sainte-Eglise d'Aix*, par J. S. Pitton, Historien de cette Ville, il est dit, p. 114, que N... Bonnecorse

(*Bonnacurſius*), natif de Florence, étoit Evêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, qu'ayant eu une attaque d'apoplexie à Aix, il voulut être enterré à la petite Chapelle de Notre-Dame d'Eſpérance, qui eſt dans la Sacriſtie de la Métropole d'Aix, & mourut le 22 Août 1325, comme il ſe voit par l'épitaphe ci-après, qu'on y lit au pied de l'autel: *Hic Memoriæ recolendæ jacet Dominus Bonnacurſius, de Florentiâ, legum Doctor, Epiſcopus Aquis. anno Domini milleſimo trecenteſimo vigeſimo-quinto, & die vigeſimo-ſecundo Auguſti, cujus anima requieſcat in pace.*

Cette famille a tenu un rang diſtingué parmi les Nobles, depuis plus de trois ſiècles, à Marſeille & dans la Provence, & a donné, dans les Armées de nos Rois, pluſieurs Officiers, qui s'y ſont ſignalés par leur valeur. Mais ſa filiation ſuivie ne remonte qu'à:

I. Noble Julien Bonnecorce, d'abord Secrétaire & Tréſorier-Général, pourvu de l'office de Receveur-Général de toutes les Finances, tant ordinaires qu'extraordinaires du pays de Provence, par Lettres-Patentes du Roi François Ier, du 2 Mars 1523, enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté en Provence, au Livre *Turturis, fol. ij, Exxiij*, en conſidération des importans ſervices qu'il avoit rendus à ce Prince, étant ſon Secrétaire. Il eut pour fils:

II. Guillaume Bonnecorce, dont le nom de la femme, ainſi que celui de ſon père, eſt ignoré. Il laiſſa:

III. Bernardin Bonnecorce, lequel eut pluſieurs enfans, qui prirent le parti des armes; & Jacques, qui ſuit, le ſeul qui continua la poſtérité.

IV. Jacques Bonnecorce épouſa, en 1558, *Antoinette Seguier*, fille de *Rigon Seguier*, & de *Jeanne Corailhe*, dont:

V. François Bonnecorce, Ecuyer, qui s'allia, en 1628, avec *Anne d'Aguillinqui*, fille d'*Alexandre d'Aguillinqui*, & de *Madeleine de Cabannes*. Ils eurent pluſieurs enfans; les uns prirent le parti des armes; les autres furent employés en diverſes négociations par nos Rois; & entr'autres, Balthasar, qui ſuit.

VI. Balthasar de Bonnecorce, Ecuyer, Conſul à Seyde, & de-là Conſul-Général au Grand-Caire, fut employé par Louis XIV, dans des négociations importantes; & de retour dans ſa Patrie, nommé premier Conſul de Marſeille. Il paſſa un acte de reconnoiſſance, le 27 Septembre 1655, avec les Dames Religieuſes du Monaſtère de Saint-Sauveur de cette Ville, qui lui avoient fait une inveſtiture. Cet acte fut reçu par *Jacques Arnaud*, & expédié par *Boiſſon*, propriétaire de ſes écritures, tous deux Notaires Royaux à Marſeille. Il fit auſſi une reconnoiſſance en faveur des Prieurs du Luminaire & Confrérie des âmes du Purgatoire, fondée dans l'Egliſe Collégiale de Saint-Martin, en date du 2 Octobre 1656, acte reçu par *Lebon*, & expédié par *Ponſard*, Notaires Royaux de Marſeille. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Mars 1652, paſſé devant *Rampal*, Notaire Royal de cette Ville, célébration le même jour en la Paroiſſe des Accoules de Marſeille, *Anne de Gardanne*, fille de *Jean de Gardanne*, & de *Claire Silve*, de laquelle vinrent pluſieurs enfans, entr'autres:

Louis, qui ſuit;
Et Charles de Bonnecorce, marié, en 1709, à *Lucrèce de Meyronet*, dont la poſtérité s'eſt éteinte de nos jours.

VII. Louis de Bonnecorce, Ecuyer, envoyé au Levant par le Roi Louis XIV, épouſa, par contrat du 11 Octobre 1688, paſſé devant *Pierre Soſſin*, Notaire Royal de Marſeille, & expédié par *Solomé*, auſſi Notaire, propriétaire des minutes dudit *Soſſin, Catherine de Franchiſcou*, fille de *Marc de Franchiſcou*, & d'*Anne Sauvan*, dont:

VIII. François de Bonnecorce, Chevalier, Commandant pour le Roi des Isle & Château de Portecros. Il a fait ſon teſtament le 15 Avril 1776, devant *Hazard*, Notaire Royal à Marſeille, par lequel il inſtitue héritier univerſel ſon fils François-Ignace, qui ſuit. Il vit, en 1776, âgé de 80 ans, & s'eſt marié, le 14, en la Paroiſſe de Bormes, contrat paſſé le 16 Juin 1723, devant *Creſt*, Notaire Royal dudit lieu, avec *Marguerite-Eliſabeth de Gerard-de-Benat*, fille de noble *François de Gerard*, Ecuyer, Seigneur de Benat, & de *Thérèſe d'Etienne de Beauregard*. Il a pour enfans:

François-Ignace, qui ſuit;
Et Marie-Anne de Bonnecorce, vivante ſans alliance.

IX. François-Ignace de Bonnecorce, Chevalier, Seigneur de la Terre de Beauregard près Salon, par donation de ſon oncle maternel, a épouſé, le 1er Août 1775, par contrat paſſé devant ledit *Hazard*, Notaire, & célé-

bration le même jour en la Paroiſſe de Saint-Martin de Marſeille, *Marie-Thereſe le Blanc-de-Caſtillon*, fille de *Jean-François-André le Blanc de Caſtillon*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & ſon Procureur-Général au Parlement de Provence, & de *Françoiſe de Bremond*, de laquelle il a :

Marie-Auguſtine de Bonnecorge, née le 28 Août 1776.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé, tenant dans ſes deux pattes une fleur-de-lys auſſi d'or.*

BONNEFONDS, Seigneur de Launay en Normandie, Généralité de Caen, famille annoblie pour ſervices en 1592, dont les armes ſont : *d'azur, au griffon d'or, accoſté de deux étoiles de même, & accompagné en chef & en pointe d'une jumelle ondée d'argent.*

BONNEFOY, ancienne nobleſſe du Languedoc, & très-bien alliée, mais la perte des anciens titres, ſuivant un mémoire dreſſé ſur ceux qui lui reſtent, ne permet d'en commencer la filiation que depuis

I. Berenger ou Bringuier de Bonnefoy, vivant dans le XVe ſiècle, Seigneur de Montauriol, les Auriols, Fonvieille, Dremil, la Jugie, Plaiſance, &c., qui épouſa 1° N... ; & 2° *Liſette de Rocalis* ou *Racolis*. Il eut du premier lit :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Isabelle, mariée à *Antoine Coſta*.

Du ſecond lit vinrent :

3. Jean-François, Seigneur de Plaiſance & de Vemerque ou de Bernetques ;
4. Et autre Isabelle Beringer de Bonnefoy, dont on ne ſait rien.

II. Jean de Bonnefoy, Seigneur de Montauriol, Dremil, la Jugie, les Auriols, Fonvieille, Saint-Martin, & enſuite Baron de Villières en vertu du teſtament d'Isabeau de Bonnefoy, ſa couſine germaine, Dame de Tartarin, & Baronne de Villières, rendit hommage en 1530, & teſta le 5 Septembre 1573 devant *Olivier*, Notaire. Il avoit épouſé, 1° en 1530, *Anne de Bernuy*, fille de *Jean*, Seigneur de Palficat ; & 2° *Marie de Sabbateri*, veuve avec enfans de *Simon Lancefac*, Seigneur de Venerque, & petite-fille de *Raymond de Sabbateri*, Conſeiller d'Etat & Avocat-Général au Parlement de Toulouſe ; & 3° *Marguerite de la Claverie*, d'une ancienne Maiſon de l'Evêché de Mirepoix, veuve de N... *Murel*, Conſeiller au Parlement, dont il ne paroît pas qu'il ait eu d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. Pierre, Seigneur de Plaiſance, marié à *Guillemette Imbert*, & père de Jean de Bonnefoy, dont on ne ſait rien ;
2. & 3. Deux garçons, dont on ignore la deſtinée ;
4. Jean, marié à *Claire Guyot de Cabanac*. On ne ſait rien de leur poſtérité ;
5. François, Seigneur de Saint-Martin de Ronſac ;
6. Bonnefoy, aïeule de *Guillaume Foreſtier* ;
7. Marguerite, mariée au Capitaine *Blanchard* ;
8. Autre Marguerite, mariée à N... *de Ferrier* ;
9. Une fille.

Du ſecond lit vinrent :

10. Jean, qui ſuit ;
11. Jacques, Seigneur de Montauriol & de la Jugie ;
12. Arnaud ;
13. Isabeau, mariée au Seigneur de *Cunhaux* ;
14. Claire, mariée à N... *d'Izarn* ;
15. Et Ursule de Bonnefoy, mariée au Sieur de *Garand*.

III. Jean de Bonnefoy, IIe du nom, Baron de Villières, eut le malheur de voir ſa maiſon à Toulouſe pillée & brûlée par les ligueurs en 1595, & ce fut alors que ſes anciens titres périrent. Il avoit épouſé, en 1586, *Marthe de Poitiers*, fille d'*Etienne*, Seigneur de la Terraſſe, Maître des Requêtes de l'Hôtel, & de *Marie Raymond*, des anciens *Raymond* de Normandie, fille d'un premier Préſident au Parlement de Rouen. Il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Simon, Seigneur de la Laine, mort ſans poſtérité ;
3. & 4. François & Jean-François ;
5. Pierre, Curé de Vernoſe ;
6. Jacques, Moine à la Grâce ;
7. Jean-Baptiſte, reçu Chevalier de Malte en 1615 ;
8. & 9. Marie & Isabeau de Bonnefoy, dont on ignore la deſtinée.

IV. Jean de Bonnefoy, IIIe du nom, Baron de Villières, Co-Seigneur de l'Herm, épouſa Marguerite Durand, fille de N... *Durand*, & de *Catherine Dufaur*, dont :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Pierre, Prieur d'Autrechas ;
3. Autre Guillaume ;
4. Et Catherine de Bonnefoy, mariée à *Pierre de Maury*, Sieur de Seran.

V. Guillaume de Bonnefoy, Baron de Villières, Seigneur de l'Herm, Raſelles, le Cailar, Sainte-Foy, &c. Par ſon mariage, il devint Seigneur de Pucheric au Diocèſe de Mirepoix, terre qui appartenoit jadis aux anciens *Donadieu. Barthélemy de Donadieu*, Evêque de Comminges, étant héritier de *François* & d'un autre *François de Donadieu*, Evêque d'Auxerre & de Saint-Papoul, ſes oncles, la donna à *Guillaume d'Arſe*, ſon couſin germain, comme mari de la Dame de *Vernioles*, fille de *Jacqueline de Donadieu*, ſœur deſdits *François*, & à la charge de porter le nom & les armes de *Donadieu*. Il épouſa, en 1645, *Marguerite d'Arſe*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Caſcaſtel, Pucheric, & de *Madeleine de Vernioles*, dont il eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. & 3. Marguerite & Louise de Bonnefoy.

VI. Pierre de Bonnefoy Baron de Villières, Seigneur de Pucheric, &c., maintenu dans ſa nobleſſe par M. de *Baſville*, Intendant de la province, avoit épouſé *Anne-Jacquette de Saint-Sernin*, fille de *Jean*, & de *Jacquette de Serignot*, dont :

1. Guillaume de Bonnefoy, Baron de Villières, qui, en ſa qualité d'aîné & d'héritier, céda Pucheric à ſes frères, pour leurs droits légitimes. Il épouſa 1° N... *Rouquette*, de la ville de Toulouſe ; & 2° N... *Thomas*, de la même ville. Il eut du premier lit trois garçons & trois filles :
   L'aîné hérita de ſes frères, & teſta en faveur du Sieur *Rouquette*, ſon oncle maternel ;
   Des trois filles, il n'en reſte qu'une, Religieuſe à Toulouſe.
2. Jean-Baptiste, Co-Seigneur de Pucheric, qui quitta le Régiment de la Marine pour épouſer *Catherine de Valette*, fille d'*Arnaud*, & de *Marie Mercier*, dont :
   N... mariée à *Jean-Henri de Maguelone de Saint-Benoît*, fils d'*Etienne*, & de *Marie de Belliſſend ;*
3. Joseph, qui ſuit ;
4. Jean-Baptiste-Guyon, marié à *Germaine-Catherine de Saint-Sernin*, fille de *Denis*, & de *Marianne Mouſtelon*, dont poſtérité ;
5. Et Augustin de Bonnefoy, mort jeune.

VII. Joseph de Bonnefoy, Co-Seigneur de Pucheric, ſervit dans le Régiment d'Artois, & épouſa *Germaine de Mercier-Bariol-la-Crave*, fille de *Michel*, & de *Laurence Dat*, dont :

1. Jean-Baptiste-Toussaint, qui ſuit ;
2. Et Marie de Bonnefoy, mariée à *Jean-François de Lourde*, fils de *Jean-François*, Sieur de la Muraſſe & du Courtalet, & de *Paule du Pac*.

VIII. Jean-Baptiste-Toussaint de Bonnefoy, Co-Seigneur de Pucheric, a épouſé, le 13 Octobre 1763, *Anne-Laurence de Calouin*, fille de *Grégoire*, Seigneur de Tréville, & de *Charlotte de Vernès*, dont trois enfans.

Les armes : *d'azur, à un mouton d'argent, paiſſant ſur ſinople, au chef d'or, chargé de trois croiſettes de gueules.*

BONNEFOY, ancienne famille noble originaire du Duché de Normandie, aujourd'hui établie à Guitre, près de Jarnac-Charente, Election de Cognac. Voici ce que nous apprend un Mémoire en forme légale ſigné de M. *Lambert*, Lieutenant-Particulier en la Sénéchauſſée & Siège préſidial d'Angoumois, & de pluſieurs Gentilshommes du Pays qui l'ont vérifié ſur les titres qui leur ont été communiqués ; lequel Mémoire vient de nous être adreſſé par Meſſire Isaac de Bonnefoy de Bretauville, Seigneur de la Pouade-Cigogne en partie, & de Guitre en Angoumois, ancien Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis.

Roger de Bonnefoy, Baron de Bretauville, l'un des Barons du Duché de Normandie, céda & donna le 3 Février 1022 une partie de ſes biens à Jean & à Aimery de Bonnefoy, ſes enfans, pour les mettre en état d'accompagner Tancrède de Hauteville dans ſon expédition de Calabre & de Sicile.

Jean de Bonnefoy, Ier du nom, épouſa, le 11 Juin 1027, *Adèle de Melun*.

Robert de Bonnefoy, Baron de Bretauville, l'un des Barons du Duché de Normandie & un des Capitaines croiſés pour faire la guerre en Terre-Sainte contre les Infidèles, épouſa à Conſtantinople, le 7 Novembre 1098, *Théodora de Comnène*, fille naturelle d'*Alexis de Comnène*, Empereur d'Orient. Elle teſta le 14 Mai 1132, en faveur de Roger, ſon fils puîné, au préjudice de Hugues de Bonnefoy, Baron de Bretauville, ſon aîné, pour cauſe d'ingratitude.

I. Pierre de Bonnefoy, Ier du nom, Baron de Bretauville, étant paſſé en Caſtille avec *Bertrand du Gueſclin*, pour ſervir Henri, Comte de Tranſtamare, contre Pedro ou Pierre-*le-Cruel*, épouſa, le 23 Janvier 1370, Dona *Béatrix de Lara*, dans l'Egliſe ma-

jeure de Burgos, en préſence du Roi Henri de Caſtille, ci-devant Comte de Tranſtamare, & de toute ſa Cour, de Bertrand du Gueſclin, de tous les chefs & Capitaines des Compagnies Françoiſes. Ce Prince permit à Pierre de Bonnetoy, Baron de Bretauville, d'épouſer Dona *Beatrix de Lara*, ſa couſine, tant en récompenſe de ſes grandes actions & des ſervices importans qu'il lui avoit rendus, qu'en conſidération *de la pureté de ſon ſang & de l'ancienneté de la nobleſſe de ſa race*. En effet, il prouva par l'examen & la vérification de ſes titres, qui furent faits ſuivant l'ordre du Roi, par Don *Alonzo Manrique*, ſon Conſeiller & Juge d'armes, qu'il deſcendoit en ligne directe de mâles en mâles du fils aîné de Roger de Bonnetoy, Baron de Bretauville, l'un des Barons du Duché de Normandie, nommé Jean de Bonnetoy, & d'*Adele de Melun*, ſa femme, & depuis de Robert de Bonnetoy, Baron de Bretauville, & de *Théodora de Comnène*. Il prouva encore, par le même examen, que ſes ancêtres avoient été des guerriers très-vaillans & très-honorables. Ce Pierre de Bonnetoy eut de ſon mariage :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Henri.

II. Pierre de Bonnetoy, IIe du nom, Baron de Bretauville, épouſa, en 1399, *Henriette de Chevreuſe*, dont il eut :

1. Jacques, qui reſta en Normandie, & dont la poſtérité s'eſt éteinte il y a environ 200 ans;
2. Et Jean, qui ſuit.

III. Jean de Bonnetoy-de-Bretauville, IIe du nom, Camerier-Major & Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances de Jean d'Aragon & de *Blanche d'Evreux*, Roi & Reine de Navarre, épouſa, en 1430, *Jeanne d'Aure de Gramont*, dont :

IV. Jean de Bonnetoy-de-Bretauville, IIIe du nom, auſſi Camerier-Major & Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances de Jean, Roi d'Aragon & de Navarre. Il ſe maria, le 16 Septembre 1470, à *Catherine de Neillac*, & en eut :

V. Charles de Bonnetoy-de-Bretauville, marié, en 1501, à *Anne de Beaumont*, dont vinrent :

1. & 2. Jean & Antoine, tués à la bataille de Pavie en combattant vaillamment près de la perſonne de François Ier, le 24 Février 1525;
3. Et Pierre, qui ſuit.

VI. Pierre de Bonnetoy-de-Bretauville, IIIe du nom, eut en 1543, commiſſion du Roi François Ier pour lever à ſon ſervice une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied; & après la mort de ce Prince il continua de commander la même Compagnie ſous Henri II, ſon ſucceſſeur. Il épouſa, le 17 Décembre 1537, *Marguerite de Saint-Leger*, dont :

VII. Nicolas de Bonnetoy-de-Bretauville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri IV & Gouverneur de la ville de Pons & pays circonvoiſins, Saintonge & Angoumois entre Mer, Charente, Gironde, Lille & Dronne, qui fut fait Chevalier, lui & tous ſes deſcendans en ligne maſculine, par Lettres-Patentes de ce Monarque, données à Chartres le 6 Octobre 1593, qui lui fit l'honneur de l'armer de ſa propre main, & le 10 Octobre 1593, il eut du même Prince une commiſſion des plus étendues pour conduire & commander une Armée navale dans les mers de Guyenne, afin de s'oppoſer aux entrepriſes des Eſpagnols. Il avoit épouſé, en 1571, *Louiſe de Polignac*, dont il eut :

1. Henri, auteur d'une branche éteinte il y a environ 80 ans;
2. Et Abraham, qui ſuit.

VIII. Abraham de Bonnetoy-de-Bretauville, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied dans la ville de Pons en Saintonge, épouſa, par contrat du 15 Juillet 1600, *Marie de Chevaleau*, de laquelle vinrent :

1. Daniel, qui ſuit;
2. Et Esther, Capitaine d'une Compagnie de gens de guerre entretenue pour le ſervice du Roi en Hollande, mariée à *Luther de la Leu*, & morte ſans enfans.

IX. François de Bonnetoy-de-Bretauville s'allia, par contrat du 11 juin 1632, avec *Marguerite de Culant*. Leurs enfans furent :

1. Henri, marié à *Marie Marchand*, de laquelle il n'eut qu'une fille unique;
2. Et René, qui ſuit.

X. René de Bonnetoy-de-Bretauville, Major du Régiment de Navarre, épouſa, par contrat du 15 Novembre 1679, *Marie de Chièvres*, dont :

1. Philippe, mort Capitaine au Régiment de Navarre;
2. Jacob, qui ſuit;

3. Et Isaac, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis, mort ſans alliance.

XI. Jacob de Bonnefoy-de-bretauville, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 13 Novembre 1714, *Suſanne de Martel*, de la branche de *Baqueville*, fille du Comte de *Martel*, Seigneur de Tenüel dans l'Evêché de Vannes, en Baſſe-Bretagne, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie, dont ſont iſſus :

1. Isaac, qui ſuit;
2. & René, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, tué au combat de Morbian, donné le 22 Novembre 1759, par l'Eſcadre du Maréchal de Conflans.

XII. Isaac de Bonnefoy-de-Bretauville, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 11 Février 1764, *Françoiſe-Madeleine Laiſné*, Dame de Cigogne en partie, dont :

1. Isaac-Dieudonné;
2. Jean-César;
3. Marie-Madeleine;
4. & 5. Julie & Jeanne.

Les armes : *de ſable, à trois mains dextres appaumées d'or*. L'écu timbré *d'un caſque de face, grillé, orné de ſes lambrequins, & ſurmonté d'une couronne de Baron*. Cimier : *un bras armé*. Supports : *deux lions léopardés*. Deviſe : Honneur, Courage et Fidélité.

BONNEFOY, Seigneur de Bertheauville, de Rocque en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 13 Février 1669, dont les armes ſont : *de ſable, à trois mains dextres d'or, poſées* 2 & 1, *& préſentant le dos*.

BONNEGUISE. Le Comte de Bonneguise, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Eu, Infanterie, épouſa, en Janvier 1766, N... *le Maire de Sources*. Jean de Bonneguise étoit Evêque d'Arras en 1752, & ci-devant Aumônier du Roi.

BONNEIL, en Valois : *d'or, au chevron de ſable, accompagné de trois feuilles de chêne d'azur*, 2 *en chef &* 1 *en pointe*.

BONNELLES (des) : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croiſſant, le tout de même*.

BONNERNES, en Bourgogne : *d'argent, à trois trèfles de ſinople*, 2 & 1.

BONNEROT : *d'azur, à trois fermaux d'or*, 2 & 1.

§ BONNET. Suivant un extrait des recherches de la Généralité d'Alençon, les Bonnet, Seigneurs de Montgommery, Neauphe, Montormel, Election d'Argentan, ſont reconnus pour d'anciens nobles.

Odet Bonnet ſe croiſa ſous Philippe Ier, pour la Terre-Sainte.

Il eut pour petit-fils :

Othon Bonnet, Seigneur de Montgommery, Neauphe & Montormel, qui fonda, en 1226, les Cordeliers de Séez.

Colin Bonnet, ſon petit-fils, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, fonda l'Hôpital de Trum près Argentan, en 1311, & épouſa, en 1326, *Deniſe d'Anieres*, dont :

Jean Bonnet, Seigneur des mêmes Terres, qui épouſa, en 1409, *Colette de la Motte*, Dame de Buiſſon, de Manneville & de Louviere. Ils eurent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Richard, auteur de la branche de *Neauphe*, rapportée ci-après;
3. Et Colin Bonnet, mort ſans poſtérité.

Jean Bonnet, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Montgommery, épouſa *Thomine Chardon*, ou *Hardon*, dont :

Saintin Bonnet, marié à *Jeanne le Monnier*. Ils eurent :

Saintin Bonnet, IIe du nom, qui conſerva les mêmes Terres de Montgommery, reſtées ſucceſſivement dans les mains de Jacques Bonnet, de Jean, IIIe du nom, de François & de Guillaume Bonnet, qui ſuit, deſcendans en ligne directe.

Guillaume Bonnet, Seigneur de la Tour & de Montgommery, Liſores, Seigneur des Bourdinières, épouſa, 1° le 4 Novembre 1647, *Suſanne de la Houſſaie*; & 2° *Marie de Guetteville*. Du premier lit vint :

1. François, tige des *Bonnet de la Tour*, qui demeurent à Saint-Denis de Brionne.

Il eut du ſecond lit :

2. Jacques, qui ſuit;
3. & 4. Charles & Gabriel, qui n'ont pas eu d'enfans;
5. Et Jean Bonnet, auteur de la branche de *Mautry*, qui viendra en ſon rang.

Jacques Bonnet eut pour fils :

N... Bonnet de Mouville, Lieutenant des

Maréchaux de France, qui a conservé & passé la Terre de Montgommery à son fils Georges. Il épousa 1° *Anne Hérardin*; & 2° N... *Godard de Berigny*.

Il eut du premier lit :

Georges, Page de Louis XIV.

Du second lit sont issus :

Charles-Jean-Alexandre-Auguste, qui suit ;

Et Marc-Antoine Bonnet, qui a servi longtems dans le Regiment de Touraine.

Charles-Jean-Alexandre-Auguste Bonnet, Chevalier de Saint-Louis, a 53 ans de service ; de 6 enfans qu'il a eus, il y en a 5 aujourd'hui au service, savoir :

1. Jean-Alexandre, Officier dans Médoc ;
2. Antoine-François, Capitaine au Corps-Royal du Génie, élevé à l'Ecole Royale Militaire ;
3. Jean-Gabriel, Capitaine dans les Canoniers Gardes-Côtes, élevé à l'Ecole Militaire ;
4. François-Auguste, Officier dans les Régimens Provinciaux ;
5. Et Antoine-Auguste Bonnet, Officier dans le Regiment d'Angoumois, élevé auſſi à l'Ecole Militaire.

BRANCHE

de Mautry, *établie à Caen, en Normandie.*

Jean Bonnet, cinquieme fils de Guillaume Bonnet, eut pour fils :

N..., qui fuit ;

Et Pierre-Grégoire Bonnet-de-Malicorne, Mouſquetaire, marié à *Marie-Anne-Elisabeth Fouquet-de-Beauchamp*, dont :

Victor-Léonor de Bonnet.

N... Bonnet de Mautry a eu pour deſcendant :

Pierre-Louis, Sieur de Mautry, marié, le 8 Juillet 1772, à N... *de la Mare*, dont :

Léon ;

Et Jean-Emmanuel Bonnet de Mautry.

BRANCHE

des Seigneurs de Neauphe.

Richard Bonnet, fils puîné de Jean Bonnet, eut pour fils :

Jacques Bonnet, dont eſt iſſu :

Robert Bonnet, Ecuyer, Seigneur de Neauphe, Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui laiſſa :

Paul, père de N... Bonnet de Neauphe ;

Et Etienne Bonnet, tige de la branche de la Cour-Bonnet, ou de *Bellou*. Il a eu pour fils :

Louis-François-Joseph Bonnet, marié à *Marie-Catherine de Fontenay*.

La branche de Neauphe eſt repréſentée aujourd'hui par Charles-Louis Bonnet, Seigneur de Mauretre, qui a ſervi dans les Gardes-du-Corps de Sa Majeſté. Il a épouſé noble Dame *du Thon*, dont il a deux fils.

Cette famille, maintenue dans ſa nobleſſe le 22 Janvier 1667, a formé les plus belles alliances ; elle a poſſédé la Terre de Montgommery pendant plus de 500 ans. Ceux de ce nom ont ſervi dans toutes les guerres, & pluſieurs ont poſſédé des charges à la Cour. « On trouve dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, Robert Bonnet, Seigneur de Fremanville & de Neauphe, qui épouſa, vers 1630, *Madeleine Murdrac*. »

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, chargée de trois befans d'argent, accompagnés de trois bonnets d'azur à l'antique ou morions*. Supports : *deux anges d'azur, aux ailes incarnates, blanches & bleues*. Cimier : *un cheval marin d'argent*.

BONNET, Seigneur de Saint-Martin en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 2 Janvier 1667, dont les armes ſont : *d'argent, ſemé de billettes de gueules, au lion de même, brochant ſur le tout*.

BONNET *d'or, au lion de gueules, à la bordure de ſable befantée d'or*.

BONNET, Seigneur de Van, de Vieux & de Fumée en Normandie, Généralité d'Alençon & Election de Falaiſe, ancienne Nobleſſe maintenue le 8 Avril 1666, dont les armes ſont : *d'argent, au chevron d'azur, ſurmonté de cinq pals de gueules iſſans du haut du chevron*.

BONNET [illegible], en Dauphiné : *d'azur, au chevron engrélé d'or, accompagné de trois plattes ou befans d'argent ; au chef couſu du ſecond, chargé d'un lion léopardé de ſable, armé, paré, lampaſſé & allumé de gueules*.

* BONNEVAL, Terre conſidérable dans le Limouſin, à trois lieues de Limoges, tant en revenus qu'en droits Seigneuriaux. Elle eſt compoſée d'un beau Château, d'un grand & beau Parc, d'un Bourg fermé, & de 60 Villages.

C'eſt de cette Terre que la Maiſon de Bon-

NEVAL tire ſon nom, Elle a toujours contracté des alliances avec les meilleures Maiſons de Limoſin & des Provinces voiſines; & par une alliance directe avec la Maiſon de *Foix*, elle ſe trouve alliée à la plûpart des Maiſons ſouveraines de l'Europe. Ayant toujours paſſé pour une des meilleures Nobleſſes de la Province, on diſoit autrefois : *Richeſſe d'Eſcars & Nobleſſe de Bonneval*. Outre la Terre de *Bonneval*, elle poſſède encore dans la même Province depuis le XIVe ſiècle, comme nous l'avons dit au mot *Blanchefort*, la Terre de ce nom, qui lui fut apportée par une fille de la Maiſon de *Comborn*.

Le nom de BONNEVAL eſt connu dès le XIe ſiècle, par GÉRAUD DE BONNEVAL, qui, par Lettres de 1055, abandonna à *Adalfrède* ou *Alfrède*, Abbé & aux Moines de l'Abbaye de Solignac, au Diocèſe de Limoges, une borderie ou ferme appelée en latin *Manſum Monthilii*.

Un vieil écrit de la famille porte, qu'un ROGER DE BONNEVAL fut marié dans le XIIIe ſiècle avec *Anne de Leſtrange* ; mais nous ignorons s'il eſt le père de JEAN, qui ſuit, par qui nous commençons la Généalogie de cette Maiſon.

I. JEAN, Seigneur de BONNEVAL, Ier du nom (ſuivant du Bouchet, qui en a donné la filiation), épouſa, vers 1390, *Alix d'Aix* (en latin *de Axia*), qui pouvoit être fille d'*Aimeric*, Chevalier, Seigneur en partie de Montbrun, & d'*Agnès*, fille d'*Audouin Bechade*, Damoiſeau, qui avoit été mariée, vers 1270. JEAN DE BONNEVAL, Ier du nom, eut de ſon mariage :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. & 3. AIMERIC & RODOLPHE, dont on ne connoît que les noms ;
4. AUDE, morte fille avant 1366 ;
5. Et ANTOINETTE, nommée par d'autres MARGUERITE, veuve en 1356 de *Guy Foucault*, IIe du nom, Seigneur de Saint-Germain, qui ne vivoit plus en 1368.

On trouve encore une MATHÉE DE BONNEVAL, femme, en 1316, de *Guy*, Seigneur de *Beynac*, en Périgord.

II. JEAN, IIe du nom, Seigneur de BONNEVAL, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes deſſervie au ſervice du Roi en ſes guerres, ès parties de Saintonge, & ès pays de Limoſin & de Périgord, & lieux voiſins de la Dordogne, épouſa *Eude de Tranchelyon*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. AIMERIC, rapporté après ſon frère ;
3. RODOLPHE, qui ſuivit comme ſes frères, le parti du Roi d'Angleterre. Il avoit épouſé *Aude de la Marche*, qui vivoit encore en 1401. Elle fut mère de BERNARD DE BONNEVAL, qui, par acte du 25 Février 1499, fit donation à JEAN DE BONNEVAL, IVe du nom, ſon couſin germain, de la partie de la Terre & Seigneurie de Blanchefort, qui lui appartenoit comme héritier de ſon père ;
4. BERNARD, Evêque de Limoges, mort en 1403 (voyez ſon article dans Moréri) ;
5. GUILLAUME, Abbé de Saint-Laumer de Blois en 1401 ;
6. AGNÈS, Religieuſe ;
7. DENISE, femme de *N.... de Boherne* ;
8. MARIE, mariée à *Guillaume de Pallent* ;
9. HÉLIE, alliée à *Robert de Prothie-de-Ladignat* ;
10. Et MARGUERITE, épouſe d'*Alexandre Tiſon*, Seigneur du Cluſet.

III. JEAN, IIIe du nom, Seigneur de BONNEVAL, Chevalier, tint avec ſes frères, AIMERIC & RODOLPHE, le parti du Roi d'Angleterre. Quoique par le Traité de Brétigny du 28 Octobre 1360, ils fuſſent devenus ſujets & Vaſſaux du Roi d'Angleterre, ils furent néanmoins déclarés en France ennemis & rebelles, & leurs biens-meubles donnés au Connétable *Bertrand du Gueſclin*, qui, étant à Poitiers, en fit don, en 1372, à ſon ami *Pierre de la Roche-Rouſſe*, Ecuyer de Bretagne ; ce qui fut confirmé par Arrêt du mois de Mars 1373 ; mais peu après, les trois frères rentrèrent ſous l'obéiſſance du Roi CHARLES V, comme il paroît par Lettres de rémiſſion & d'abolition, qui leur furent accordées dans la même année. Il épouſa *Alix de Brême*, nommée *de Bremo*, dans les titres latins, & en eut :

1. 2. & 3. *N.....* *N.....* *N.....* DE BONNEVAL, morts jeunes ;
4. MARIE, veuve de *Henri le Bard*, le 3 Juillet 1399, & mère de pluſieurs enfans ;
5. Et HÉLIPS, mariée, par contrat du 4 Novembre 1377, à *Bertrand de Maumont*, Seigneur de Gimel.

SECONDE BRANCHE.

III. AIMERIC DE BONNEVAL, ſecond fils de JEAN II, & d'*Eude de Tranchelyon*, Seigneur de Bonneval, qui ſuivit avec ſes frères, comme on vient de le dire, le parti du Roi d'Angleterre, & rentra avec eux ſous l'obéiſſance du Roi CHARLES V, en 1373. Il épouſa *Sibylle de Comborn*, fille de *Guichard* & d'*Iſabelle*,

Dame de *Blanchefort*. On ne connoît de ſes enfans que :

IV. Jean, IVe du nom, Seigneur de Bonneval & de Blanchefort, qui ſuccéda en la Terre de Bonneval, préférablement aux filles de Jean III, Seigneur de Bonneval, ſes couſines germaines, & réunit en ſa perſonne celle de Blanchefort, au moyen des donations qui lui en furent faites, tant par ſa mère, que par Bernard de Bosseval, ſon couſin germain. Il fit diverſes acquiſitions dans cette Terre ; teſta le 9 Novembre 1430 ; déclara *Catherine de Montvert*, ſa femme, fille d'*Audebert*, Seigneur *de Montvert*, & de Magnac, maîtreſſe de tous ſes enfans & biens ; inſtitua ſon fils aîné héritier univerſel, à la charge de ſubſtitution, & fit des legs à tous ſes autres enfans, tant mâles que femelles, qui furent :

1. Bernard, qui ſuit ;
2. Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs de *Montvert* & de *Magnac*, éteinte dans ſes enfans ;
3. Hugues, tige de la branche des Seigneurs de *Chaſtain*, dont la poſtérité ſubſiſtoit dans Jean-Louis de Bosseval, Seigneur de Chaſtain, qui partagea la ſucceſſion de ſes père & mère avec ſes frères & ſœurs, qui ſont Gabriel, vivant en 1723, Catherine, mariée par l'aſſiſtance de ſa mère en 1700, avec *Pierre de Saint-Martin*, Chevalier, Seigneur de Martinet, &c., & Marie, alliée, le 30 Décembre 1725, avec *Roger le Borgne*, Chevalier, Seigneur du Lac, &c.

Cette branche de Chaſtain a formé celle de *Juvigny*, dont eſt auteur Jean de Bosseval, Ecuyer, Seigneur de Juvigny en Perry, ſecond fils de François de Bosseval IIe du nom, Seigneur de Chaſtain, & de *Marguerite de la Porte-Juvigny*. Claude de Bosseval, Ecuyer, Seigneur de Juvigny, ſorti de ce Jean de Bosseval au IVe degré, ne vivoit plus en 1781. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Janvier 1715, *Louiſe du Cret*, & laiſſa Armand, baptiſé le 27 Novembre 1715, & Jacques, baptiſé le 28 Novembre 1718 ;

4. Gabriel, Seigneur de Teil & de Rochebrune en la Marche, marié ſans enfans, à *Jeanne Meavine*.
5. Guillot, mentionné dans le teſtament de ſon père de l'an 1430 ;
6. Godefroy, auſſi mentionné dans le teſtament de ſon père ;
7. Pierre, Moine de l'Ordre de Saint-Benoît, le 12 Mars 1441, à l'Abbaye de Saint-Allire, du même Ordre au Diocèſe de Clermont,
8. Christine, femme en 1443 de *Geraud de Saint-Aignan*, Chevalier, Seigneur de la Gaſtine & de Contolent ;
9. Alix, connue par le teſtament de ſon père ;
10. Et Marguerite, femme, en 1445, d'*Antoine Rochedragon*, Seigneur de Puymalſenhac.

Quelques-uns mettent encore au nombre des enfans de Jean IV :

11. Jeanne de Bosseval, femme, en 1430, de *Jean Foucault*, Seigneur de Saint-Germain-Beaupré, mort ſans poſtérité.

Dans le même tems vivoit Olivier de Bonneval, qui acquit la Terre de Meiſac en la Paroiſſe de Liber ac en Limouſin, d'*Antoine de Meiſac*, par contrat du 24 Février 1445.

V. Bernard, Seigneur de Bosseval & de Blanchefort, rendit hommage pour ſes héritiers & ſucceſſeurs à *Noble, Excellent & illuſtre Prince* M^r^. Jean de Bretagne, Comte de Penthièvre & de Périgord, Vicomte de Limoges, à cauſe de la Terre & Seigneurie de *Bonneval*, par acte du 25 Avril 1441, dans lequel il eſt traité de *Noble & Puiſſant Seigneur, Monſieur & Chevalier*. Le P. Daniel, ſous le regne de Charles VII, dit qu'il défendit Paris pour les Anglois, avec Jean de Luxembourg & le Seigneur de l'Iſle-Adam. Il teſta le 14 Octobre 1480, & fit ſa femme exécutrice teſtamentaire. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Février 1442, *Marguerite de Pierrebuffière*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Preuilly*. Il inſtitua héritier univerſel ſon fils aîné :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. François, Seigneur de *la Rogne*, auteur de la branche des Seigneurs de ce nom, qui s'eſt éteinte dans ſon arrière-petit-fils, Jean de Bosseval, Seigneur de Meiſac, de Mirmal, &c., mort ſans poſtérité,
3. Jeanne, mariée, par contrat du 12 Janvier 1475, avec *Jean de Lafeyrie*, Seigneur de Saillant en Limouſin,

Et trois autres filles mariées, ſuivant le teſtament de leur père, mais qui ſont inconnues.

On trouve dans le même tems *Giron*, bâtard de *Bonneval*, homme d'armes de la Compagnie de 30 lances de l'ordonnance du Roi, à la mode d'Italie, ſous la charge d'Antoine de Bosseval, ſuivant les montres des 16 Mai, 28 Novembre & 13 Mars 1483.

VI. Antoine, Chevalier, Seigneur de Bosseval, de Blanchefort, &c., premier Cham-

bellan, en 1470, de Gaston de Foix, Roi de Navarre & Comte de Foix, fut auſſi Conſeiller & Chambellan des Rois Louis XI, Charles VIII & Louis XII. Il eut encore la Compagnie de 30 lances de l'ordonnance du Roi à la mode d'Italie, & une autre Compagnie de 100 hommes d'armes. Il fut fait depuis Sénéchal & Gouverneur du Bas-Limouſin, ſervit toute ſa vie, & fut comblé d'honneurs & de biens conſidérables, que lui avoient mérités les importans ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat ſans diſcontinuer pendant trois règnes conſécutifs. Il mourut dans ſon Château de Bonneval le 18 Septembre 1505, dans un âge fort avancé, & avoit épouſé *Marguerite de Foix*, ſeconde fille de *Mathieu*, Comte de *Comminges*, Seigneur de Serrières, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & Gouverneur de Dauphiné pour le Roi Charles VII, & de *Catherine de Coaraze*, ſa ſeconde femme, Vicomteſſe de Carmain, Dame de Noailles, de Coaraze, &c., couſine germaine de Gaston de Foix, IVe du nom, Roi de Navarre, Comte de Foix & de Bigorre, Seigneur de Béarn. Depuis cette alliance, les deſcendans d'Antoine de Bonneval furent toujours traités de couſins par les Rois & Reines de Navarre, juſqu'à la Reine Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Il eut de ce mariage :

1. Germain, qui ſuit;
2. Foucaud, d'abord Chanoine de Narbonne, Protonotaire du Saint-Siège Apoſtolique, Conſeiller, Aumônier ordinaire du Roi, & Prieur de Leirac, élu Evêque de Limoges par une partie du Chapitre, enſuite de Soiſſons en 1514, Abbé de Bénévent, Ordre de Saint-Auguſtin en 1522, enſuite Evêque de Bazas en 1529, & enfin de Périgueux en 1532. Il teſta le 17 Juillet 1540, & mourut la même année. (Voyez ſon article dans Moréri.)
3. Jean, Chevalier de l'Ordre de Rhodes, Commandeur de la Chaut, du Temple de Magnac & de Maiſoniſſe;
4. Charles, Moine de l'Ordre de Saint-Benoît, & Evêque de Sarlat, mort au mois de Novembre 1527;
5. Jean *le jeune*, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
6. Guillaume, Archidiacre de Comminges, & Abbé de Feuillens en 1499 & 1500;
7. Geoffroy, Protonotaire du Saint-Siège Apoſtolique, Abbé d'Obaſine, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Limoges, & enſuite de Saint-Auguſtin, Ordre de Saint-Benoît, même Diocèſe, dont il étoit titulaire en 1527. Il eut un fils naturel nommé *Antoine de Bonneval*, Seigneur de Lort, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans le milieu du dernier ſiècle. (Voyez cette branche dans Moréri.)
8. Gabrielle, mariée avec *François Cothet*, Seigneur des Biards, morte avant ſes père & mère;
9. Françoise, femme de *Jean Chauvet*, Seigneur des Broſſes;
10. Et Antoinette, mariée à *Pierre de Gaing*, Seigneur de Linars, & Sénéchal du Périgord. Elle teſta le 24 Avril 1542, & inſtitua ſon héritier univerſel *Foucaud de Gaing*, ſon fils.

VII. Germain de Bonneval, Chevalier, Conſeiller & Chambellan ordinaire du Roi, Gouverneur & Sénéchal du Haut & Bas-Limouſin, Seigneur de Bonneval, de Blanchefort, &c., étoit en 1490 un des enfans d'Honneur & un des Echanſons du Roi Charles VIII; un des 100 Gentilshommes de ſon Hôtel, le 1er Juillet 1493. Il accompagna ce Prince à la conquête du Royaume de Naples, & combattit auprès de ſa perſonne à la bataille de Fornoue, le 6 Juillet 1495. Il fut un des ſept jeunes Gentilshommes que ce Prince avoit retenus auprès de lui à cette journée, qui étoient vêtus & habillés comme lui. Ayant depuis ſervi le Roi François Ier en Italie, il fut tué à la malheureuſe journée de Pavie, le 25 Février 1524, après avoir été en grande conſidération ſous les règnes de Louis XII, Charles VIII & François Ier. C'eſt de lui dont il eſt parlé dans le diſtique ſuivant :

Chaſtillon, Bourdillon & Bonneval,
Gouvernent le Sang Royal.

Il épouſa, par contrat paſſé à Chefboutonne en Poitou, le 24 Août 1505, *Jeanne de Beaumont*, fille unique & héritière d'*Antoine*, & de *Marie de Graville*, Seigneur & Dame de Chefboutonne & du Bury. Il laiſſa :

1. Anne, Dame propriétaire en partie de Bonneval, de Blanchefort & de Chefboutonne, mariée par contrat paſſé au Château de Bonneval, le 10 Mai 1519, avec *Jean de Gontaut*, Seigneur & Baron de Biron, Seigneur de Montaut, de Carbonnière, de Montferrand, Puybeton, Clarenx, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Saint-Quentin. Elle teſta le 18 Avril 1538. De ce mariage ſont deſcendus

les Barons & Ducs de Biron d'aujourd'hui. Voyez GONTAUT;

2. Et Renée, encore mineure & sous la tutelle de sa mere, le 27 Mars 1526, depuis Dame d'Honneur de Renée de France, fille du Roi Louis XII, dont elle étoit parente par *Marguerite de Foix*, son ayeule.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. Jean de Bonneval, dit *le jeune*, cinquième fils d'Antoine, Seigneur de Bonneval & de *Marguerite de Foix*, devint chef de sa Maison par la mort de son frere aîné sans enfans mâles. Il commença à faire ses premieres armes sous Louis XII, continua de servir avec beaucoup de distinction sous François Ier, & fut fait prisonnier à la bataille de Pavie, où son frère aîné fut tué. Il avoit été envoyé en Provence en qualité de Lieutenant de Roi, conjointement avec le Comte de Tende, lorsque l'Empereur Charles-Quint y entra avec son armée, & vint mettre le siège devant Marseille en 1536. Il donna des marques dans cette occasion d'un sage & prévoyant Capitaine. Martin du Belley, dans ses *Mémoires*, & Nostradamus, dans sa *Chronique de Provence*, en parlent avec éloge. Il avoit épousé, par contrat du 25 Octobre 1526, *Françoise de Varie*, veuve de *François Brachet*, Seigneur de Salignac, &c., qui transigea avec son fils du premier lit, le 3 Juillet 1538, & testa au Château de Bonneval, le 12 Août 1560. Elle étoit fille de *Guillaume Varie*, Seigneur de l'Isle-Savary, & d'*Isabeau Frotier*, & eut de son second mariage

1. Gabriel, qui suit;
2. Et Louise, qui testa en [illegible], & mourut avant sa mere. Elle avoit épousé *Gilbert de Hautefort*, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances, sous la charge du Seigneur de [illegible].

VIII. Gabriel de Bonneval, Chevalier, Seigneur de Bonneval, Blanchefort, Salignac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, testa le 25 Novembre 1587, le 10 Août 1589, & encore les 6 & 7 Août 1590, & mourut peu après ce dernier testament. Il avoit été marié, par contrat du 14 Janvier 1557, avec *Jeanne d'Anglure*. Brantome parle de cette *Jeanne d'Anglure* avec éloge, dans *la Vie de Leonstrozzi*, Prieur de Capoue, & dit qu'elle fut mariée dans la Maison de Bonneval, grande Maison du Limousin. Elle avoit été élevée auprès de la Reine Catherine de Médicis, en qualité d'une de ses Filles d'Honneur, elle fut depuis son mariage une de ses Dames d'Honneur, & on la trouve qualifiée telle dans un acte du 8 Juin 1568. Elle vivoit encore en 1601. Elle étoit fille de *Rene*, Chevalier, Seigneur de Bourlemont, & d'*Antoinette d'Aspremont* [illegible], Comtesse de Forêts, & Dame de Busancy, & eut pour enfans.

1. Horace, qui suit;
2. François, Seigneur de Blanchefort, un des Gentilshommes de la Chambre de Henri, Roi de Navarre, depuis Roi de France, sous le nom de Henri IV, par Lettres données à [illegible] 6 Octobre [illegible]. Il devint l'aîné de sa Maison par la mort d'Horace, son frère aîné; mais étant [illegible] d'une maladie incurable, son père ordonna, par ses différens testamens, qu'il seroit nourri & entretenu dans sa maison par son héritier universel, voulant qu'il ne pût demander autre chose;
3. Henri, rapporté après Horace, son frere aîné;
4. [illegible], [illegible] par contrat du 8 Juin 1568, avec *Hélène de Chateaubriant*, fils de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Gouverneur & Sénéchal du Haut & Bas-Limousin. Il ne paroît pas que ce mariage ait été [illegible], & elle peut être la même qu'*Elisabeth*, mariée, par contrat du [illegible], avec *Guillaume Chauvet*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Seigneur de [illegible], &c.;
5. Diane, mariée, par contrat du 17 Septembre 1587, avec *François Brachet*, Seigneur de [illegible], Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fils unique de *Pierre* & d'*Anne de Neuille*;
6. Et Jeanne, qui testa au Château de [illegible], le [illegible] Février 16[illegible], elle avoit épousé, du consentement de sa mere & de son frere, par contrat du [illegible] Mars [illegible], *Jean de* [illegible], Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Guidon, & depuis Enseigne de la Compagnie d'ordonnance du Duc de Mayenne, dont elle devint veuve.

IX. Horace de Bonneval, Seigneur de Montaigut & de Salignac, Chambellan ordinaire & Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, frère du Roi, Duc d'Alençon depuis 15[illegible] jusqu'en 1584, ensuite Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, successivement Enseigne & Lieutenant d'une Compa-

gnie de 100 hommes d'armes des ordonnances, ſous la charge du Maréchal d'Aumont, teſta le 14 Avril 1587, inſtitua ſa fille qui étoit en bas âge, ſon héritière univerſelle, & lui ſubſtitua, en cas de mort, HENRI DE BONNEVAL, ſon ſecond frère. Il fut tué, en 1587, aux Barricades de Tours dans la guerre des Religionnaires, âgé de 23 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Janvier 1583, *Marguerite de Neuville*, fille aînée d'*Antoine*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Claude du Bellay*. Elle mourut avant lui, & ne laiſſa qu'une fille nommée

X. MARIE DE BONNEVAL, alliée, par contrat du 12 Mars 1599, avec *François de Salagnac*, Seigneur & Baron de la Mothe-Fénélon, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fils de *Jean*, Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, & auſſi Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & d'*Anne de Pellegrue-de-Caſſanel*. C'eſt de cette MARIE DE BONNEVAL que deſcendent les Seigneurs de *Salagnac*, de *Magnac* & de *la Mothe-Fénélon*.

QUATRIÈME BRANCHE.

IX. HENRI DE BONNEVAL, Ier du nom, ſurnommé *la Grand-Barbe*, Chevalier, Seigneur de Bonneval, de Blanchefort, de Salagnac, &c., troiſième fils de GABRIEL & de *Jeanne d'Anglure*, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, obtint du Roi HENRI IV, par Brevet du 3 Août 1589, une gratification de 1200 écus, en conſidération *des longs ſervices de ſon père & des ſiens*. Sous la minorité de LOUIS XIII, il eut commiſſion pour la levée de 10 Compagnies d'Infanterie, par Lettres du 30 Octobre 1615. La même année, ayant appris qu'un des Députés du Bas-Limouſin à l'Aſſemblée des Etats-Généraux du Royaume, qui ſe tenoit à Paris dans le Couvent des Grands-Auguſtins, avoit médit & mal parlé de lui, il s'en vengea avec éclat en rompant un bâton ſur les épaules de ce Député, dans la ſalle même de l'Aſſemblée. Cette affaire fit grand bruit, & fut pouſſée par celui qui avoit été inſulté; mais le Roi, à la prière de pluſieurs, & en conſidération des ſervices de HENRI DE BONNEVAL, lui accorda des Lettres de grâce. Il teſta le 29 Janvier 1635, & mourut le 1er Décembre 1642. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 2 Juillet 1592, *Marie de Pons*, morte au mois de Mars 1622, fille aînée de *Jean*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine de Montjouan*; 2° en 1622, avec *Jeanne de Las-Tours*, Dame dudit lieu, veuve de *Gabriel d'Abzac*, Seigneur, Marquis de la Douze, Chevalier de l'Ordre du Roi. Elle teſta au Château de Bonneval, le 1er Mars 1637, & mourut avant ſon mari, ſans avoir eu d'enfans.

Du premier lit naquirent :

1. HENRI, qui ſuit;
2. CHARLES, auquel ſa mère légua 12000 livres, payables par ſon héritier, quand il ſeroit majeur. Il mourut avant 1635;
3. ANNE, à qui ſa mère, outre ſa dot, légua 300 livres. Elle eſt auſſi mentionnée dans le teſtament de ſon père de l'an 1635, & épouſa, par contrat du 13 Février 1613, *René de Leſtrange*, Seigneur de Montvert, Capitaine de 50 hommes d'armes;
4. ISABELLE, à laquelle ſa mère légua 15000 livres, payables lorſqu'elle ſeroit mariée. Elle mourut avant 1635, & avoit épouſé, par contrat du 28 Septembre 1622, *Pierre de Deolx*, Seigneur de Chambon, fils de *Balthazard* & de feu *Béatrix*, Dame de *Vignaux*, & laiſſa une fille;
5. Et MARGUERITE, à qui ſa mère donna par ſon teſtament la ſomme de 6000 livres, payables lorſqu'elle ſeroit mariée. Elle eſt auſſi mentionnée dans le teſtament de ſon père. Elle épouſa, 1° par contrat du 17 Septembre 1626, *Louis du Pery*, Seigneur de la Chauffie, dont elle n'eut point d'enfans; 2° *Antoine Paſquet*, Seigneur de Savignac.

X. HENRI, IIe du nom, Chevalier, Comte DE BONNEVAL, Seigneur de Blanchefort, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, premier Chambellan de S. A. R. le Duc d'ORLÉANS, & Capitaine de 50 hommes d'armes, fut le premier de ſa Maiſon qui prit le titre de *Comte*. Il eut commiſſion du Roi le 4 Juillet 1630, de lever une Compagnie d'ordonnance de 50 hommes, montés & armés à la légère. Ayant ſuivi le parti des Princes durant les guerres civiles, il accepta l'amniſtie accordée par le Roi, & en prit acte au Parlement de Bordeaux, le 29 Novembre 1652. Il mourut le 28 Juillet 1656, après avoir teſté les 5 Mai 1646, 1er Mai 1647, & 15 Septembre 1653. Il avoit épouſé, 1° le 10 Juillet 1624, par contrat du 6 Mars 1623, *Eliſabeth de Saint-Mathieu*, morte en 1635, après avoir teſté le 5 Mai 1634, fille unique & ſeule héritière de *Charles Vigier*, dit *de Saint-Ma-*

thieu, assassiné en 1616, & d'*Isabeau d'Oyneau* ; 2° contre la volonté de son pere, par contrat du 19 Janvier 1641, *Marguerite-Françoise Chabot*, qui testa le 27 Octobre 1654, & mourut la meme annee, fille de *Charles*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Françoise Bernard-de-Montessus*, Dame de Vitré, &c., & sœur de *Jacques Chabot*, qui, par son testament du 13 Août 1644, l'institua son héritiere universelle, à la charge de faire porter par ses enfans les nom & armes de Chabot.

Du premier mariage sortirent :

1. Jean-François, qui suit ;
2. Pierre, Vicomte de Châteaurocher, à qui son pere, par son testament du 15 Septembre 1653, declare avoir promis la somme de 15000 livres en le mariant, & lui donne de plus 6000 livres. Il vivoit encore le 14 Mai 1660, & avoit été marié, par contrat du 9 Fevrier 1652, avec *Catherine d'Escars*, Demoiselle de Ségur, qui resta veuve sans enfans, & transigea avec son beau-frère le 19 Mai 1667, pour raison de ses conventions matrimoniales. Elle étoit fille de *François d'Escars*, Seigneur de la Motte, & de *Françoise de Veyrieres*, Dame de la Renaudie.
3. Et Isabeau, mariée, par contrat du 19 Mars 1648, avec *Jacques d'Anlezy*, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

Du second mariage vinrent :

4. François, Comte de Charny, que sa mere institua son heritier universel en 1654 à titre de substitution, en faveur de ses autres enfans. Il fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem par Brevet du Grand-Maître du 8 Fevrier 1661, quitta la croix, & prit alors le titre de *Marquis de Bonneval*. Etant Gouverneur du Pont de Cé, il mourut à Paris le 24 Mai 1691. Il avoit été marié, par contrat du 23 Juillet 1687, avec *Françoise-Charlotte de Maigret*, remariée avec *Philippe-Etienne Ray*, Commissaire des guerres, elle étoit fille de *Pierre*, & de *Marie-Claude Heliot*. Il en eut Marie-Anne de Bonneval, née le 2 Juin 1689, mariée avec *Léonard de la Saigne*, Seigneur de Saint-George ;
5. Joseph, à qui sa mère, par son testament, laissa, ainsi qu'à ses deux cadets, la somme de 8000 livres. Il céda ses droits au Comte de Charny, son frère, & se fit Religieux ;
6. Louis, frère mineur, qui testa le 12 Janvier 1667, & céda aussi ses droits au Comte de Charny, son frère ;
7. Charles, mort jeune depuis sa mere ;
8. Anne-Marguerite, à laquelle sa mère légua par son testament [illegible] livres, & qui fut mariée, par contrat du [illegible] Février 16[illegible], avec *Nicolas de la Saigne*, Seigneur de Saint-George. De ce mariage vinrent plusieurs enfans ;
9. Anne, à qui sa mere ordonna, ainsi qu'à ses trois sœurs puînées, d'être Religieuses, leur léguant pour cet effet 6000 livres à chacune, & au cas qu'elles ne fussent pas Religieuses, [illegible] livres seulement. Elles furent néanmoins toutes mariées, à l'exception d'une. Anne de Bonneval épousa *Philibert de Jousineau*, Seigneur de Fayat ;
10. Marguerite, mariée avec *Jean de Fontanges*, Seigneur de [illegible] ;
11. Françoise, Religieuse à Dijon, qui céda ses droits à Jeanne, sa sœur ;
12. Et Jeanne, mariée, par contrat du [illegible] Août 1672, avec *Philibert-Beaune de Bernard-de-Montessus*, Gouverneur des Ville & Château de Beaune en Bourgogne, morte en couches d'un fils, décédé peu de temps après elle.

XI. Jean-François, Seigneur de Bonneval, Blanchefort, [illegible], &c., connu sous le nom de *Marquis de Bonneval*, fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Legers dans le Régiment Mestre-de-Camp-Général. Il aliéna & rendit toutes les Terres qui lui étoient venues du chef de sa mere, & ne laissa dans sa Maison que les Terres de Bonneval & de Blanchefort, encore étoient-elles fort chargées de dettes. Il mourut à la [illegible] en Limousin, le 19 Juin 1682, âgé de 52 ans, & avoit épousé, le 14 Janvier 16[illegible], *Claude Monceaux*, morte à Paris, après 37 ans de veuvage, le 4 Septembre 1719, fille unique & seule héritiere de *Pierre*, Seigneur de [illegible] & du Bois-au-Roux, Conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils, Grand-Audiencier de France, & Secrétaire de S. M., Maison, Couronne de France, & de ses Finances, & de *Claude de Moucy*. Ses enfans furent :

1. César-Phœbus, qui suit ;
2. Marc-Antoine, Comte de Bonneval, Capitaine de Dragons dans le Régiment de [illegible], mort à Paris le [illegible] 17[illegible], sans enfans. Il avoit épousé, en [illegible], *Louise-Françoise de [illegible]*, laquelle se remaria avec *Louis le Grand*, Seigneur de la Girardière, ancien Capitaine de Cavalerie ;
3. Et Claude-Alexandre, connu d'abord sous le nom de Chevalier, & ensuite de Comte

de Bonneval, qui commença à ſervir dans la Marine dès l'âge de 10 ans; fut fait Enſeigne de vaiſſeau à l'âge de 11 ans en 1691; quitta le ſervice de la Marine, & obtint une Sous-Lieutenance dans le Régiment des Gardes-Françoiſes en 1698. Il fut fait Colonel du Régiment de Labour, par commiſſion du 22 Juin 1701; ſervit à la tête de ce Régiment dans les Armées d'Italie juſqu'en 1706, qu'il paſſa au ſervice de l'Empereur, qui le fit d'abord Général de Bataille, enſuite lui donna un Régiment d'Infanterie de 2300 hommes; le déclara Conſeiller de ſon Conſeil Aulique, & le fit Général de l'Artillerie de ſes Armées. Depuis il paſſa à la Cour du Grand-Seigneur, qui le fit Généraliſſime des Troupes Ottomanes, & lui donna entr'autres Charges celle de *Topigi-Baſchi*. Il la poſſédoit encore lorſqu'il mourut à Conſtantinople le 22 Mars 1747. Cette Charge a été donnée à ſon fils naturel, appelé d'abord *le Comte de la Tour*, & connu depuis ſous le nom de *Soliman-Aga*. Le Comte DE BONNEVAL avoit épouſé, le 7 Mai 1717, *Judith-Charlotte de Gontaut-Biron*, morte ſans enfans le 20 Avril 1741, fille d'*Armand-Charles de Gontaut*, depuis Duc de Biron, Pair & Maréchal de France.

XII. CÉSAR-PHŒBUS, Chevalier, Seigneur, Marquis de BONNEVAL, Couſſac, Blanchefort, &c. Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, né à Paris le 22 Février 1671, fut fait en 1689 Cornette dans le Régiment du Roi, Dragons; ſe trouva en cette qualité en 1690 à la bataille de Fleurus, aux combats de Leuze & de Steinkerque en 1691 & 1692; eut en 1693 une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment du Duc de la Feuillade; ſe trouva la même année à la bataille de Nerwinde, après laquelle il devint ſecond Capitaine de ce Régiment par la mort de tous ſes anciens, tués à cette bataille; fut fait Meſtre-de-Camp, Lieutenant du Régiment Royal des Cuiraſſiers le 17 Février 1697, à la tête duquel il alla ſervir en Italie, & montra la première tranchée au ſiège de Chivas avec les 15 premiers & plus anciens Eſcadrons de l'Armée, & eut dans cette occaſion ſon cheval emporté ſous lui d'un coup de canon. Le 16 Septembre 1706, il ſe trouva à l'attaque des Lignes de Turin; il eut dans cette occaſion trois chevaux tués ſous lui, & y fut fait priſonnier. Il y perdit de plus tous ſes équipages; & le Roi, en conſidération de ſes ſervices, lui accorda une penſion de 2000 écus. En 1710, il ſe retira du ſervice & travailla à rétablir les affaires de ſa maiſon, qui étoient fort dérangées, & à raſſembler avec ſoin tout ce qu'il put recouvrer des titres ſur leſquels la généalogie qu'on trouve dans Moréri a été dreſſée, & ſur laquelle nous donnons le préſent extrait. Le Marquis DE BONNEVAL épouſa, le 13 Mars 1700, *Marie-Angélique d'Hautefort*, fille de *Gilles*, Marquis d'*Hautefort*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand & Premier Ecuyer de la Reine, & de *Marthe*, Dame d'*Eſtourmel-de-Surville*, &c., dont :

1. CÉSAR-PHŒBUS-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et MARIE-MARTHE-FRANÇOISE, née en Octobre 1701, mariée, le 28 Avril 1720, avec *Louis de Talaru*, Chevalier, Marquis de Chalmazel, Brigadier des Armées du Roi, veuf de *Marie-Angélique d'Harcourt-Beuvron*.

XIII. CÉSAR-PHŒBUS-FRANÇOIS, Comte DE BONNEVAL, né le 25 Novembre 1703, Lieutenant dans le Régiment de Toulouſe, Cavalerie, par Brevet du 16 Janvier 1719, Capitaine dans le même Régiment le 7 Avril ſuivant puis Meſtre-de-Camp du Régiment d'Infanterie de Poitou par commiſſion du 19 Février 1723, épouſa, le 4 Décembre 1724, *Marie de Beynac*, fille de *Guy*, Marquis dudit lieu, & premier Baron du Périgord, & de *Marie de la Marthonie*. Nous en ignorons la deſcendance, faute de Mémoire.

Les armes : *d'azur, à un lion d'or, armé & lampaſſé de gueules*. Supports : *deux griffons d'or*.

BONNEVAL (DE), Seigneur de Jouy : *d'argent, à la faſce d'azur, chargée de trois coquilles d'or*.

BONNEVILLE, Seigneur de Chamblac, du Bocage, d'Orvaux & de la Boulaye, en Normandie, Généralité d'Alençon, Election de Conches, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 31 Août 1667, de laquelle étoit JACQUES DE BONNEVILLE, reçu Chevalier de Malte le 5 Février 1644.

Les armes : *d'argent, à deux lions de gueules, poſés l'un ſur l'autre*.

BONNEVILLE : *d'argent, à la faſce d'azur, chargée de huit coquilles d'or*.

BONNEVILLES, en Languedoc : *d'azur, au lion d'or; au chef de gueules, chargé de trois étoiles du ſecond*.

BONNIER, famille du Bas-Languedoc.
N... Bonnier eut pour fils
N... qui suit ;
Et Joseph Bonnier, Baron de la Mosson, qui épousa *Anne Melon*, dont :
Anne-Joseph Bonnier de la Mosson, mariée, le 28 Février 1734, à *Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly*, Duc de Chaulnes.

N... Bonnier laissa pour enfans :

1. Antoine, Président à la Cour des Comptes, Aides & Finances, qui épousa *Marguerite Fages*, dont
   Marguerite, mariée à *Louis Mauvin*, Conseiller à la Cour des Comptes, Aides & Finances, [illegible] ;
   Et Jeanne Bonnier, [illegible].
2. Antoine-Samuel, Président à la Cour des Comptes, Aides & Finances, marié à *Elisabeth Plantier*, fille de *Jean*, Conseiller à la Cour des Comptes, Aides & Finances, dont un fils & une fille ;
3. Jacques-Antoine, Commissaire-Provincial & Ordonnateur des Guerres, Chevalier de Saint-Louis, marié à *Marthe Moreau*, dont deux garçons & trois filles ;
4. & 5. Deux fils, servant le Roi, non mariés ;
6. Et Marie Bonnier, veuve de *Joseph Gevaudan*, [illegible], dont trois garçons servent le Roi.

BONNIER, Seigneur de la Coquerie en Bretagne : *d'argent à trois trefles de sinople, posés 2 & 1.*

BONNIER, Sieur de Brendou, même Province : *d'argent à trois merlettes de sable, posées 2 & 1.*

BONNIERES-SOUASTRE. Guillaume de Bonnieres, mal nommé Bonnieres par Monstrelet, dit *Moreau de Lanstien*, étoit issu, suivant plusieurs Auteurs, des anciens Comtes de *Guines*, qui remontent à Lammar, Chatelain de Gand, marié à *Gillette de Guines*. Il fut Gouverneur d'Arras & mourut le 17 Août 1423, laissant d'*Isabeau de Ghistel*

Jean de Bonnieres, Seigneur de Thieuloy, Chambellan de Philippe, Duc de Bourgogne, qui épousa, en 1434, *Jeanne de Bavèe*, qui lui porta en mariage la Seigneurie de Souastre, en Artois, avec celle du Mesnil. Il laissa :

Philippe de Bonnieres, Seigneur de Souastre, aussi Chambellan du Duc de Bourgogne, qui épousa, en 1457, *Marguerite de Tremault*, Dame de L[illegible] & de Flers, dont il eut :

Pierre de Bonnieres, Seigneur de Souastre, décédé en 1530, qui épousa *Marguerite de Wignacourt*, & eut :

Jean de Bonnieres-de-Souastre, Ier du nom, qui mourut en 1551. Il épousa *Jeanne de Lannoy*, Dame d'Ogimont, & laissa :

Jean de Bonnieres-de-Souastre, IIe du nom, Gouverneur de Dunkerque en 1559, marié, le 5 Janvier 1558, à *Claudine de Halwin-de-Nieurlet*, dont :

Charles de Bonnieres, Chevalier, Seigneur de Souastre, Gouverneur de Saint-Omer, marié, par contrat du 26 Septembre 1582, à *Isabeau de Buissy*, dont :

Philippe-Albert de Bonnieres, Comte de Souastre, Gouverneur de Binch en Hainaut, marié, le 18 Janvier 1624, à *Marie de Beaufort*, dont il eut :

1. Charles-Ignace, qui suit ;
2. Et Philippe-[illegible], Comte de Nieurlet, auteur d'une branche dont nous n'avons pas la descendance.

Charles-Ignace de Bonnieres, Comte de Souastre, mort le 8 Juillet 1676, épousa, le 25 Mars 1658, *Jeanne-Marie-Thérèse de Croÿ*, Dame de [illegible], décédée le 13 Novembre [illegible]. De ce mariage vint :

Charles-[illegible] de Bonnières-de-Guines, Comte de Souastre & de Pas en Artois, en faveur duquel la Seigneurie de *Souastre* fut érigée en *Comté* par Lettres du mois de Mars 1670. Il épousa, le [illegible] Janvier 16[illegible], *Françoise de Montberon*, fille unique du Comte de *Montberon*, Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, successivement Gouverneur d'Arras, de Gand, de Tournay & de Cambray, où il mourut le 16 Mars 1708, & de *Marie Gruyn-de-Valgrand*. Il eut :

1. N..... de Bonnieres, [illegible], Comte de Souastre, [illegible] Chevalier de Malte ;
2. [illegible], qui suit ;
3. Marie-[illegible], mariée, le [illegible] Mai 17[illegible], à [illegible], Conseiller [illegible] Grand-Conseil ;
4. Et N... de Bonnieres-de-Guines, [illegible] Conseil. Elle épousa N... Marquis de *Cerf*,

fait Grand-Bailli d'Ypres en 1744, lors de la prise de cette ville.

Guy-Louis de Bonnières-de-Guines, d'abord Chevalier de Malte, titré ensuite *Comte de Guines-de-Souastre*, né le 2 Août 1703, est mort à Paris en Janvier 1763 d'une fluxion de poitrine, & avoit épousé, le 6 Juillet 1734, *Adrienne-Louise-Isabelle de Melun*, Marquise de Cottes ou de Cottesne, fille d'*Adrien-Frédéric de Melun*, Marquis de Cottesne, & de *Marie-Anne-Françoise de Melun*. Voyez les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. V, p. 241. De ce mariage est sorti :

Adrien-Louis de Bonnières, Comte de Souastre, dit le *Comte de Guines*, né le 14 Avril 1735. Il a été d'abord Colonel aux Grenadiers de France, a obtenu en 1761 le Régiment de Navarre, & a été fait Brigadier des Armées du Roi le 25 Juillet 1762. Il a épousé, le 28 Novembre 1753, *Caroline-Françoise-Philippine*, fille de *Louis-François*, appelé Prince de *Montmorency*, Seigneur de Neuville-Wistace, & de *Marie-Anne-Thérèse de Rym*, Baronne de Belhem, dont :

N... appelée *Mademoiselle de Guines*, née le 20 Février 1759;

Et N... appelée *Mademoiselle de Souastre*, née en 1760....

On croit que les armes sont : *vairé d'or & d'azur*.

BONNILLE, en Champagne : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe*.

BONNIN, ancienne famille noble, connue dès le XIe siècle, & qui s'est distinguée dans les Croisades. Elle a donné des Chevaliers de Rhodes & de Malte, un premier Ecuyer du Roi Jean, des Gouverneurs de Provinces, & s'est alliée à plusieurs des premières Maisons du Royaume.

De cette famille, qui a formé différentes branches, & dont nous attendons un Mémoire pour en donner la généalogie, est issu Augustin de Bonnin, Lieutenant d'Infanterie.

Les armes : *de sable, à la croix engrêlée d'argent*.

BONNIN, en Poitou : *d'or, à trois têtes d'ours, arrachées, emmuselées & enchaînées de sable*.

BONNIN-MESSIGNAC : *de sable, à la croix ancrée d'argent*.

BONNINIERE (la), en Touraine : *d'argent, à une fleur-de-lys de gueules*. Voyez l'*Armor. gén. de France*, reg. I, part. I, p. 79.

* BONNIVET, Seigneurie qu'*Eléonore de Rochechouart*, Marquise de Bonnivet, Comtesse de Blin, &c., porta le 30 Août 1644 à son mari *Jacques de Mesgrigny*, troisième fils de *Jean*, & de *Marie Bouguier*. Les héritiers de cette branche sont la Marquise de *Saint-Georges*, & les enfans du Comte de *la Cote*, Maréchal des Camps & Armées du Roi. Voyez MESGRIGNY.

§ Bonot (de), famille noble originaire du Languedoc, & établie dans le Condômois, qui remonte, suivant un mémoire dressé sur les titres, à

I. François de Bonot, Ecuyer, Seigneur d'Aurignac, le premier qui vint s'établir dans le Condômois; fut Capitaine de 100 hommes de pied, sous les ordres de M. Françon, testa le 21 Janvier 1580, & avoit épousé, le 23 Mars 1536, *Cécile du Prat*, dont il eut :

1. Arnaud, qui suit;
2. Jean, marié par contrat du 21 Septembre 1577, à *Claire de Salluste*, fille de Messire *Jarre de Salluste*, Conseiller au Parlement de Toulouse, dont il eut :

   Bourguine de Bonot, mariée à noble Messire de *Saint-Félix*, Président au Parlement de Toulouse.
3. Et Françoise de Bonot, mariée, le 19 Février 1562, avec *Antoine du Fort*, Seigneur de Bax.

II. Arnaud de Bonot épousa, par contrat du 7 Septembre 1583, *Antoinette de Massas*, dont vint :

III. Hercule de Bonot, Ecuyer, Seigneur de la Tuque, qui se maria, par contrat du 20 Novembre 1614, à *Catherine de Beaumont*. De ce mariage naquirent :

1. Gratien, qui suit;
2. Jacques, rapporté après la postérité de son aîné;
3. Susanne, mariée avec noble Messire *Charles de Bazon*, Seigneur, Baron de Baulens, qui laissa des enfans;
4. Et Bourguine de Bonot, mariée à Messire *Jean de Praissac de Léomon*, Seigneur de Labrie, dont il y eut des enfans.

IV. Gratien de Bonot, Seigneur de la Tuque & de Montfort, se maria, par contrat du 29 Août 1650, avec *Marie-Léonarde de Forsac-de-la-Baume*, fille unique de noble Messire *Jean de Forsac-de-la-Baume*, & de

Jeanne-Françoise de Polastron, Dame de Maurens, dont est né :

V. [illegible] de Bonot, IIe du nom, Seigneur de la Tuque & de Maurens, qui servit dans les Mousquetaires de la Garde du Roi, fut recherché avec [illegible] pour leur noblesse, par M. de *Rabestens*, Conseiller du Roi. Sur la production de leurs titres, ils y furent maintenus par jugement de M. *Pelot*, le 30 Juillet 1666. Il se maria avec *Marguerite de Bergues*, fille de noble *Gerand de Bergues*, Seigneur d'Escalup, & de *Louise Laquiee*, dont :

1. Jean, marié avec *Marie la Perle*, dont
   [illegible] de Bonot, mariée à Messire *Armand de Savin*, Ecuyer, Seigneur de [illegible], [illegible] & la Tuque, laquelle a actuellement deux de ses fils, Chevaliers de Malte.
2. Jacques, qui suit ;
3. Pierre, Lieutenant au Régiment de Maulevrier, Infanterie, tué au siége de Barcelone, en 1714, qui n'a pas laissé de postérité ;
4. Et Charles de Bonot, marié à *Marie de Delas de Brimont*, dont il a eu :
   Joseph ;
   Et Jacques de Bonot, actuellement Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie.

VI. Jacques de Bonot fut marié, par contrat du 11 Janvier [illegible], à *Catherine-Ursule de Delas de Brimont*, dont il eut

VII. Messire Charles de Bonot, Lieutenant au Régiment de Soissonnois, qui épousa, le 5 Février 1758, *Anne d'Arqué*, fille de noble *Charles d'Arqué*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, & de *Marie de Bergues*, dont sont nés :

1. Jacques, Lieutenant en 1781, au Régiment de Languedoc ;
2. Et noble Jacques-Pierre de Bonot, âgé de 15 ans.

SECONDE BRANCHE.

IV. Jacques de Bonot, Ecuyer, Sieur de Jourdeau, Capitaine d'Infanterie au Régiment du Duc d'Enghien, s'est marié, le 28 Juillet 1676, avec *Antoinette de [illegible]*, dont :

V. Jérôme de Bonot qui s'est marié, le 29 Août 1711, avec *Ursule de Bouran*, fille de Messire *Jean de Bouran*, Ecuyer, Seigneur de Marsac & de [illegible], & de *Marie de [illegible]*, sœur du premier Président de ce nom, au Parlement de Bordeaux. De ce mariage sont nés :

1. [illegible] de Bonot [illegible], Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine, Commandant [illegible] ;
2. Et Guillaume de Bonot, qui suit.

VI. Messire Guillaume de Bonot, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, ancien Maréchal des Logis des Gardes-du-Corps du Roi, retiré au Château de [illegible], près [illegible], avec 1500 liv. de pension, après avoir servi 38 ans, a épousé, le 18 Décembre 1771, *Marie-Thérèse de Bernard de l'Escussan*, fille de noble Messire *François de Bernard de l'Escussan*, Seigneur de [illegible], d'[illegible] & de [illegible], & de noble *Marie la Mothe*. De ce mariage est né :

Messire [illegible] de Bonot, âgé de 18 ans.

Les armes : *écartelé d'une croix d'argent, aux 1 & 4 d'or, à 3 losanges de gueules ; aux 2 & 3 d'argent, à 3 fleurs-de-lys d'azur*, qui est Beaumont.

BONOT, en Languedoc, *de gueules, à trois croix alaisées d'argent ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or*. L'Armorial gén. de France, reg. II, part. I dit *d'azur*, &c, *au chef de gueules*, &c, comme dessus.

BONPAR (de), famille noble & ancienne, originaire du Languedoc, établie dans l'Election de Caen, en Normandie, dont les armes sont : *d'azur, à deux tourterelles affrontées & becquées d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

* BONREPOS, ancienne Baronie en Languedoc, possédée par *Jean Gabriel Amable-Alexandre de Riquet de Caraman*. Voyez RIQUET.

BONS, Seigneur de Farges : *d'azur, au cerf d'or passant*.

BONSENS. Cette famille est originaire de Normandie.

Jean de Bonsens, Ier du nom, Ecuyer, fit un échange le 9 Juin [illegible], avec noble *Guillaume de la Montagne*, Sieur du [illegible], l'acte fut reçu & signé par [illegible], Tabellion au Pont-Audemer.

[illegible] de Bonsens, Ecuyer, Seigneur héréditaire de la Sergenterie [illegible], donna en [illegible] une partie de cette Sergenterie à

Jean de Bonsens, IIe du nom, ſon fils, en faveur de ſon mariage avec *Jeanne du Buiſſon*, fille de *Jean du Buiſſon*, Ecuyer, Seigneur de Diquelon.

Pierre de Bonsens, Seigneur de Romois, épouſa, en 1520, *Jeanne de Malortie*.

Jean de Bonsens, IIIe du nom, épouſa, en 1545, *Marguerite Fortin*, fille de *Julien Fortin*, Ecuyer, Sieur du Meſnil, & de *Marie d'Auberci*, dont :

Jean de Bonsens IVe du nom, Ecuyer, épouſa, en 1570, *Françoiſe le Neveu*.

Claude de Bonsens, Seigneur des Eſpinais, fut marié, en 1595, à *Marie du Tot-de-Gonfreville*.

Nicolas de Bonsens, Seigneur des Eſpinais, épouſa, en 1625, *Marie des Courtils*, fille de *Nicolas des Courtils*, Chevalier, Seigneur de Falmoutier, & de *Claire de Mouyla-Mailleraye*.

Alexandre de Bonsens, Seigneur des Eſpinais, épouſa, en 1647, *Marguerite du Boſc*, fille de *Nicolas du Boſc*, Ecuyer, Seigneur de la Cour-de-Bourneville, & de *Charlotte du Queſne*. De ce mariage vinrent :

Claude, qui ſuit ;
Jean, Seigneur des Eſpinais, Ecuyer du Roi, a commandé la Petite-Ecurie ſous M. de Beringhem ;
Et N... de Bonsens, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris.

Claude de Bonsens, Seigneur de Courcy, qui épouſa, en 1696, *Guillemette-Gabrielle du Poulpri*. Il eſt mort Lieutenant de Vaiſſeaux, & a laiſſé :

1. Jean-Guillaume, Page du Roi dans la Petite-Ecurie ;
2. Et Marie de Bonsens.

Les armes : *d'or, à une faſce de gueules, chargée de trois croix d'or, & accompagnée de ſix merlettes de ſable, trois en chef & trois en pointe, celles-ci poſées 2 & 1.*

BONSERGENT-CHATEAUDUN : *d'or, au ſautoir de ſable, chargé en cœur d'une tête de léopard du champ.*

BONTAMPS, Seigneur d'Aumonville, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 8 Juillet 1667, dont les armes ſont : *de gueules, à la croix de vair.*

BONTEMPS. Alexandre Bontemps, Ecuyer, Conſeiller & premier Valet-de-Chambre ordinaire du Roi, Secrétaire-Général des Suiſſes & Griſons, Gouverneur de la ville de Rennes, Intendant des Châteaux, Parcs, Domaines & dépendances de Verſailles & Marly, épouſa *Marguerite Boſc*, fille de *Claude Boſc*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, ſœur de *Claude Boſc*, Chevalier, Seigneur d'Ivry, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Procureur-Général de Sa Majeſté en ſa Cour des Aides, Prevôt des Marchands de la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris ; tante de *Jean-Baptiſte Boſc*, Chevalier, Seigneur de Soucarrière, Conſeiller d'Etat ordinaire, Procureur-Général du Roi en ſa Cour des Aides, Secrétaire de la Chambre & du Cabinet de Sa Majeſté, Chancelier & Garde-des-Sceaux des Ordres Royaux & Militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St.-Lazare de Jéruſalem ; de qui la fille, *Marguerite Boſc*, Dame du Palais de la Reine d'Eſpagne, épouſa *Bertrand-Céſar*, Marquis *du Gueſclin*, premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Orléans, & le rendit père de *Françoiſe-Marie du Gueſclin*, mariée à *Louis-Joachim-Paris Potier*, Duc de Geſvres, Gouverneur de l'Isle de France, &c. Alexandre eut de ſon mariage :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Alexandre-Nicolas, premier Valet-de-Chambre de la Garde-robe ordinaire du Roi ;
3. Et Marie-Madeleine, mariée à *Jean-Baptiſte Lambert*, Chevalier, Seigneur de Thorigny, Suſſi, &c., Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Préſident en ſa Chambre des Comptes.

II. Louis Bontemps, Ecuyer, Gouverneur du Palais-Royal des Thuileries, Bailli & Capitaine des Chaſſes de la Varenne du Louvre, Grande-Vénerie & Fauconnerie de France, Commandeur, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de Saint-Lazare de Jéruſalem & de Notre-Dame du Mont-Carmel ; Surintendant des Bâtimens & Jardins de la Reine ; premier Valet-de-Chambre ordinaire du Roi, &c., épouſa, de l'agrément de Louis XIV (contrat paſſé par-devant *Troyes* & *Coullons*, Notaires au Châtelet de Paris, le 26 Janvier 1693), *Charlotte le Vaſſeur* fille de *Nicolas le Vaſſeur*, Chevalier, Marquis de Saint-Vrain, Conſeiller du Roi en ſa Grand'Cham-

bre de Parlement, & d'*Elisabeth de Pleurs*, dont sont issus :

1. Louis, qui suit;
2. Alexandre-Jean-Baptiste, Chevalier, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Villars, mort sans postérité;
3. Louise-Charlotte, épouse de *Joseph-Charles-Luc de Camus*, Chevalier, Comte d'Argny, Grand-Bailli de [illegible], Colonel d'Infanterie, qui n'a laissé qu'un fils, mort sans alliance;
4. Charlotte-Françoise, morte sans enfans le 14 Décembre [illegible], épouse de *Jean-Etienne de Varennes*, Chevalier, Marquis de Gourdan & de [illegible], Maréchal des Camps & Armées du Roi;
5. Marie-[illegible], épouse de *François-d'[illegible]-du-Breuil*, Ecuyer, Seigneur de [illegible]jac, Beaumont, &c., Gouverneur de la ville de Gourdan, dont la Comtesse de *Berthier*;
6. Et Charlotte-[illegible], morte à Paris le 12 Octobre 1[illegible], épouse de *Louis Charveton*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Léger, Condé, de la Boissardière, &c., Lieutenant-Général du Bailliage Royal de la Varenne du Louvre, Grande-Vénerie & Fauconnerie de France, elle laissa pour fils unique, *Pierre-Claude Charveton de Saint-Léger*, Chevalier, ancien Capitaine d'Infanterie & Mousquetaire du Roi. Voyez CHARVETON.

III. Louis Bontemps, IIe du nom, Chevalier, tenu sur les Fonts de baptême par le Roi, Gouverneur du Château des Thuileries, Bailli & Capitaine des Chasses de la Varenne du Louvre, Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Saint-Lazare de Jérusalem & de Notre-Dame du Mont-Carmel, premier Valet-de-Chambre ordinaire du Roi, a épousé *N.... Bélon*, dont sont issus :

1. Louis-Dominique, qui suit;
2. La Dame de *[illegible]*, morte sur la fin de 17[illegible];
3. Et la Dame *Teissier*.

IV. Louis-Dominique Bontemps, Chevalier, aussi tenu sur les Fonts de baptême par le Roi, son premier Valet-de-Chambre ordinaire, & Gouverneur du Château Royal des Thuileries, a laissé à sa mort, arrivée le 20 Janvier 17[illegible], de son mariage accordé, de l'agrément de Sa Majesté, avec *Jeanne-Thérèse Teissier*, trois filles. Elle s'est remariée, le 10 Janvier 1771, avec *Claude de Thiard*, Comte de *Bissy*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, l'un des Quarante de l'Académie Françoise.

Les armes de Bontemps sont : *d'or, à un chêne de sinople; au chef de gueules, chargé d'un léopard d'or passant.*

Leur sépulture est dans une Chapelle de la Paroisse de Saint-[illegible] à Paris.

BONTEMPS (de), [illegible] dans le Comté de Bourgogne, depuis près de [illegible] ans, [illegible] de ses [illegible] des Chevaliers de Saint-[illegible] de cet Ordre.

Moréri, édition de 1759, tom. II, pag. [illegible], col. I, fait mention d'Arnaud Bontemps, né à Pérouse en 1320, sacré Evêque de cette ville en [illegible], créé Cardinal du titre de St.-Marcellin & de St.-Pierre le 18 Septembre 1378, par le Pape Urbain VI, qui l'établit Gouverneur de la Marche d'Ancône. Il se trouva en 1389, à l'élection de Boniface IX, & étant retourné dans son Gouvernement, il mourut l'année suivante 1390 à Recanati, où il fut enterré dans l'Eglise Cathédrale. Nous ignorons s'il étoit de cette Maison de Bontemps, dont les [illegible] ont été [illegible] à Malte & à Saint-Georges, dans les Chapitres nobles de Mâcon, de Saint-Claude, & dans l'Abbaye Royale de Migette, où l'on fait preuve de 16 quartiers. Nous allons en rapporter la Généalogie, d'après un mémoire dressé sur titres originaux.

I. David de Bontemps, Ecuyer, le premier connu dans le Comté de Bourgogne, [illegible] Il [illegible] Hugues de [illegible] une [illegible] de [illegible] cours au Comté de Bourgogne. Le [illegible] Avril 14[illegible], il [illegible] que Hugues de [illegible] lui avoit compté plusieurs termes de la rente qu'il lui devoit, desquels il se tint pour bien payé, & en quitta ledit Seigneur & tous autres, en témoignage de quoi il se appelle le [illegible] de ses Armes sur la quittance. On ignore quelle fut la femme de David de Bontemps; mais il ne vivoit plus en 1440. Il fut aïeul des enfans ci-après, savoir :

1. Jean de Bontemps, [illegible], Seigneur de [illegible] [illegible] dont il étoit Secrétaire & Maître d'Hôtel à la fin de son Règne, [illegible]

à Beſançon devant *Dufied* & *Charlois*, Notaires, le 26 Janvier 1493, où il eſt ainſi qualifié. Il fut Conſeiller & Tréſorier-Général des Finances du Comté de Bourgogne ſous MAXIMILIEN, qui le créa Comte Palatin, par Patentes datées de Mechelem le 14 Septembre 1494, en conſidération des grands ſervices qu'il avoit rendus à ſon père & à lui. Ce prince, dont il eut toute la confiance, l'employa dans pluſieurs négociations importantes, & l'avoit envoyé en 1493 vers la Ducheſſe de Savoie. En 1514, il le choiſit pour ſon Ambaſſadeur en Eſpagne, où il porta la ratification de la trêve que FERDINAND avoit faite avec la France, & ſollicita un ſecours d'Infanterie & de vaiſſeaux pour faire la guerre aux Vénitiens. Ces inſtructions, datées de Vienne le 10 Mai, embraſſent une multitude d'objets très-intéreſſans, & difficiles à traiter; ce qui prouve la grande confiance que MAXIMILIEN avoit en ſes talens. Quelque tems après, il fut encore chargé d'empêcher les citoyens de Beſançon de faire avec les Suiſſes l'alliance qu'ils avoient projetée, & réuſſit à les diſſuader. MARGUERITE d'Autriche, étant devenue Souveraine de la Franche-Comté, lui confirma par Patentes, datées d'Anvers le 26 Octobre 1510, la charge de Gouverneur de la Cité de Beſançon, qu'il poſſédoit depuis long-tems, & lui accorda une penſion de 200 liv. pour l'indemniſer de celle de Bailli d'Aval qui avoit été promiſe par ſon père, & à laquelle elle en avoit nommé un autre. Il avoit épouſé *Jeanne de Grammont*, que l'on croit fille d'*Etienne*, Seigneur de Grammont & de Châtillon, & de *Marie de Saint-Aubin*, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut *ab inteſtat*, & ſes frères partagèrent ſa ſucceſſion. On voit ſes Armes, & celles de la Maiſon de *Grammont*, ſur un ornement complet, brodé en or, & relevé en boſſe, dont il fit préſent à l'Egliſe de Saint-Juſt d'Arbois;

2. CLAUDE, qui continue la filiation rapportée ci-après;
3. PIERRE DE BONTEMPS, Prieur de Frangy, de Jumoutier, Abbé de Saint-Doyſe & de Saint-Thiébauld, Protonotaire Apoſtolique du Saint-Siège. Il étoit Chanoine de l'Egliſe Royale & Collégiale de Notre-Dame d'Arbois en 1486, dont il devint enſuite Doyen, & étoit en même-tems Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon. Chifflet, dans ſon Hiſtoire des Antiquités de cette ville, rapporte, Chap. LXXXII, pag. 205, que l'Empereur MAXIMILIEN écrivit aux Chanoines de Beſançon, pour l'en faire recevoir Archevêque, à la place de Charles de Neufchatel, mort au commencement de l'an 1498; mais qu'à la ſollicitation de PHILIPPE d'Autriche, ils nommèrent François de Buſleiden, qui avoit été Précepteur de ce Prince. RENÉ, Roi de Sicile, accorda à Meſſire PIERRE DE BONTEMPS, le 10 Février 1503, un mandement daté de la ville de Bar, pour toucher annuellement la ſomme de 50 florins d'or, en dédommagement de ſes Abbayes de Saint-Doyce & de Saint-Thiébauld, auxquelles il avoit renoncé, à la prière du Roi, qui déſiroit les annexer à l'Egliſe de St.-Georges de Nancy. MARGUERITE d'Autriche lui concéda, par Patentes du 1er Août 1519, pluſieurs Tours, ſervant de priſon à la ville d'Arbois, pour agrandir ſa maiſon, à condition de la loger, elle & ſes ayant-droit, toutes les fois que leur chemin s'adreſſeroit par icelle. Ces Tours attenoient le Château que les Ducs de Bourgogne avoient bâti dans cette ville, que PIERRE DE BONTEMPS poſſédoit alors, & qui appartient encore aujourd'hui à ſa famille. Il fit des dons à l'Egliſe de Notre-Dame d'Arbois, & fut enterré dans celle de Saint-Etienne de Beſançon.
4. JEANNE, qui étoit morte en 1510, mariée *Claude de Boudran*, Ecuyer. Ses enfans ſont rappelés, ainſi que ceux de ſa ſœur ETIENNETTE, dans le teſtament de PIERRE DE BONTEMPS, leur oncle.
5. Et ETIENNETTE DE BONTEMPS, femme de *Pierre de Jaillon*, nommé du Conſeil de MARGUERITE d'Autriche en 1508. Elle en eut entr'autres enfans, *Marie de Jaillon*, mariée à *Claude de Glanne*, Préſident du Parlement d'Orange.

III. CLAUDE DE BONTEMPS, Chevalier Seigneur de Fourg & de Bertelange, fut Ecuyer de MARIE de Bourgogne, & enſuite de BLANCHE-MARIE SFORCE, ſeconde femme de l'Empereur MAXIMILIEN. Il eſt ainſi qualifié dans pluſieurs actes & dans un titre du 1er Août 1497, qui eſt une lettre de Nobleſſe, accordée à Jean Mercier de Lons-le-Saulnier, auquel l'Empereur remet la finance payée d'ordinaire par les annoblis, à la requête & en conſidération de ſon amé féal Meſſire CLAUDE DE BONTEMPS, Ecuyer de l'Ecurie de l'Impératrice. Il avoit épouſé ſur la fin du XVe ſiècle, *Philippe de Chauſſin*, d'une des plus anciennes Maiſons du Comté de Bourgogne, & en eut pour fils:

IV. JEAN DE BONTEMPS, Ecuyer, ainſi qualifié par les Gens du Roi, dans la publication du teſtament de ſon père, paſſé devant *Jean*

de Cramay, & de *François de Souvem*, Notaires, le 29 Janvier 153[illegible], qui mourut jeune, & fut inhumé dans la Chapelle de Saint-Georges, ou du Mont-Carmel, fondée par sa famille dans l'Eglise de Saint-Just d'Arbois, où l'on voit ses Armes peintes sur les vitres. Il avoit épousé *Marguerite Marefchal*, d'une famille noble du Comté de Bourgogne, dont vinrent :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. JEAN DE [illegible], [illegible] à *[illegible]*. On ne lui connoît qu'une fille, [illegible] DE [illegible], [illegible] du Bailliage [illegible] & qui, à cette époque, n'avoit pas encore [illegible] d'alliance ;
3. Et [illegible] DE [illegible], femme de Messire *Etienne Nardin*, [illegible].

V. CLAUDE DE [illegible], IIe du nom, Ecuyer, est ainsi qualifié dans un Arrêt du Parlement de Dôle, rendu en faveur de Dame *Philippe de Chaussin*, [illegible], *Bernard*, Greffier, en date du [illegible] Avril 15[illegible]. Il fut convoqué au ban & arriere-ban [illegible] au Comté de Bourgogne, au lieu de [illegible], près de la [illegible] Arbois, en 15[illegible], & il lui fut ordonné par Messire Jean de [illegible], Chevalier, Seigneur de [illegible], commis en cette partie par le Gouverneur de Bourgogne, de fournir un Arquebusier à cheval pour les fiefs qu'il possédoit. De *Colette Gros* il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *[illegible]*, rapportée ci-après ;
3. & 4. DENISE et MARGUERITE, [illegible] dans la [illegible] du Bailliage de Salins de 15[illegible], qui [illegible] la [illegible] de la succession de CLAUDE DE [illegible], leur pere.

VI. JEAN DE [illegible], IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de [illegible], épousa *Louise de Maret*, fille d'*Etienne de Maret*, Seigneur de Valuy, & de N.... *de Bergene*, dont :

GUILLAUME, qui fuit ;
Et JEANNE DE [illegible], mariée à Messire *Claude de [illegible]*, Gentilhomme [illegible] de *Philippe-Guillaume*, Prince d'Orange.

VII. GUILLAUME DE [illegible], Ecuyer, Seigneur d'Autume & de Choisey, Conseiller du Roi au siege & ressort d'Arbois, épousa, le 18 Août 1621, par contrat passé devant *Gourard*, Notaire, *Anne-Françoise de Mont-Saint-Ligier*, fille de *Henri de Mont-Saint-Ligier*, Chevalier, Seigneur de Choisey, & d'*Antoinette Bernard*. Leurs enfans furent :

1. [illegible], [illegible], mort sans postérité, de *Sabine Pecauld* ;
2. [illegible], qui fuit ;
3. [illegible], [illegible] ;
4. [illegible], Chanoine de l'Eglise Royale & Collégiale de [illegible] d'Arbois ;
5. [illegible], mariée à Messire *Jean de Vivien* ;
6. MARGUERITE, [illegible] *[illegible] beur* ;
7. Et [illegible] DE [illegible], épouse de Messire *[illegible]*.

VIII. [illegible] DE [illegible], Seigneur d'Autume & de Choisey, Lieutenant-Général du Bailli d'Aval, au Siege & ressort d'Arbois, fut [illegible] du Comté de Bourgogne, le [illegible] 165[illegible], [illegible] Octobre 16[illegible] & [illegible] Février 16[illegible]. Il avoit épousé, par contrat du [illegible] Mai 16[illegible], passé devant *[illegible]*, Notaire, *Susanne de [illegible]*, fille de Messire *Jean-Baptiste de [illegible]*, Chevalier, Baron de [illegible], & de *Susanne de [illegible]*, dont :

1. [illegible] DE [illegible], mariée à Messire [illegible], Marquis [illegible], Conseiller au Parlement de Besançon, auquel elle porta la terre d'Autume ;
2. MARGUERITE, mariée à N.... de [illegible], Seigneur d'[illegible] ;
3. J[illegible], [illegible], à Messire [illegible], Seigneur de [illegible], [illegible] ;

Et quatre filles, Religieuses, deux Tiercelines à Dole, [illegible] & l'autre [illegible] dans la même Ville.

BRANCHE
des Seigneurs DE G[illegible].

VI. JEAN DE [illegible], Ecuyer, second fils de CLAUDE, IIe du nom, & de *Colette Gros*, [illegible] Mars 15[illegible], [illegible], & fit plusieurs Campagnes dans les Pays-Bas, étant, en 159[illegible], Capitaine de [illegible] au service de cette Couronne, accompagna, la même année, avec une troupe qu'il avoit levée, Marc-Claude de Rye, Lieutenant-Général de l'Armée de Bourgogne, aux Sieges des Châteaux de Ju[illegible], [illegible], [illegible], Pont-sur-Saone, Gy, Marnay & Vatteil, entre Tremblecourt & [illegible], deux Gentilshommes

mes Lorrains, partiſans de HENRI IV, s'étoient emparés, à la tête de 4000 François, & contribua beaucoup, par ſa valeur, à la priſe du dernier, dont on lui confia la garde. Il fit ſon teſtament, le 15 Février 1632, devant *Mathey*, Notaire, mourut à la fin de cette année; & avoit épouſé, par contrat du 20 Juin 1595, paſſé devant *Lardon*, Notaire, *Marguerite Vuillin*. Il en eut:

1. CLAUDE, né le 30 Mars 1596, mort ſans alliance;
2. JEAN, qui ſuit;
3. Et CLAUDINE BONTEMPS, mariée à Noble Meſſire *Pierre Nillier*.

VII. JEAN DE BONTEMPS, IIIe du nom, Ecuyer, né à Arbois le 24 Septembre 1601, mort *ab inteſtat*, avoit épouſé, par contrat du 27 Octobre 1626, paſſé devant *Lardon*, Notaire, *Claude Grillard*, fille de Noble *Jacques Grillard*, & de *Françoiſe Baudoin*, de laquelle il laiſſa deux enfans pupilles, ſavoir:

CLAUDE-DENIS, qui ſuit;

Et FRANÇOIS DE BONTEMPS, Ecuyer, marié, par contrat du 13 Juin 1660, paſſé devant *Pannier*, Notaire, *Louiſe Duter*, fille de Noble *Jacques Duter*, & de *Claudine de Vury*. Il n'en eut qu'une fille, femme de *Guillaume de Pecauld*, Ecuyer, Gouverneur de la Ville d'Arbois.

VIII. CLAUDE-DENIS DE BONTEMPS, Ecuyer, né à Arbois le 16 Juin 1634, étoit déjà, en 1650, au ſervice d'Eſpagne, qu'il quitta en 1657, à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté; & fut convoqué aux Etats de Bourgogne, par Lettres du 29 Février 1658. Sa ſanté étant dérangée, il alla prendre les eaux à Bourbonne, & y mourut au commencement de 1691. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Septembre 1673, paſſé au Château de la Tour, devant *Cornillon*, Notaire, *Marie-Eléonore de la Tour*, fille de Meſſire *Laurent de la Tour*, Ecuyer, Seigneur d'Avenant, & de *Claudine Perrey*, dont il laiſſa:

1. LAURENT-ALEXIS, Prêtre, Doyen de l'Egliſe Royale & Collégiale de Notre-Dame d'Arbois, reçu, le 19 Août 1726, Chevalier-Commandeur Eccléſiaſtique de Saint-Lazare, mort le 5 Octobre 1755;
2. FRANÇOIS-FERDINAND, qui ſuit;
3. NICOLAS, Prêtre, Prieur de Colonne, mort à Arbois, le 6 Juin 1740;

Et quatre filles, une à Arbois, deux à Poligny & une à Salins.

IX. FRANÇOIS-FERDINAND DE BONTEMPS, Ecuyer, Seigneur de Grozon, né à Arbois le 2 Octobre 1678, mort le 1er Mars 1765, avoit épouſé, le 5 Janvier 1698, contrat paſſé le 8 Juin ſuivant, devant *Guillemet*, Notaire, JEANNE-SUSANNE DE BONTEMPS D'AUTUME, ſa couſine, fille de Meſſire LÉONEL DE BONTEMPS, Seigneur d'Autume, & de *Suſanne de Petrey*, dont:

1. CHARLES-EMMANUEL, qui ſuit;
2. GASPARD, Capitaine des Grenadiers Royaux, Chevalier de Saint-Louis, mort, le 17 Mai 1767;
3. JACQUES-LAURENT, né le 28 Décembre 1708, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Touraine, Chevalier de Saint-Louis, mort, le 16 Janvier 1770, ſans poſtérité. Il avoit épouſé, le 11 Septembre 1751, *Anatole-Hyacinthe Prevôt*, fille de *Maximilien Prevôt*, Ecuyer, Major du Régiment de Lautrec, Dragons, & de *Bonaventure Doroz*;
4. MARGUERITE, née le 6 Septembre 1702;
5. Et MARIE-ELÉONORE DE BONTEMPS, née le 12 Juillet 1706, toutes deux, non mariées.

X. CHARLES-EMMANUEL DE BONTEMPS, Ecuyer, Seigneur de Grozon, né le 29 Septembre 1700, Lieutenant au Régiment d'Enghien, & enſuite Capitaine d'Infanterie dans le Bataillon de Saint-Germain, décédé à Arbois, le 29 Mars 1762, avoit épouſé, par contrat paſſé le 13 Janvier 1740, devant *Milſon*, Notaire à Châlons, *Marie-Anne-Françoiſe de Chatillon*, fille de *Jacques-François de Chatillon*, Ecuyer, Baron d'Oger, & d'*Anne-Françoiſe de Cappy*. De ce mariage il a laiſſé:

1. JACQUES-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. MARGUERITE-FRANÇOISE-JOSEPH DE BONTEMPS, née le 9 Mars 1743, mariée, le 15 Mars 1766, à Meſſire *Céſar-Marie de Carpy*, Chevalier, Seigneur d'Ecury, de Buſſy, & Champagne, Capitaine de Cavalerie;
3. JEANNE-CHARLOTTE-EMMANUELLE DE BONTEMPS, née le 8 Août 1750, mariée, le 20 Février 1770, à Meſſire *Remy de Pecauld*, Ecuyer, Seigneur de Changin, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Enghien.

XI. JACQUES-FRANÇOIS DE BONTEMPS, Ecuyer, Seigneur de Grozon, né le 10 Juillet 1752, a été reçu Sous-Lieutenant au Régiment de Berry, Cavalerie, le 6 Novembre 1771, & n'eſt pas encore marié.

Les armes: *de gueules, au chevron d'or,*

chargé de deux aigles éployées de ſable, & accompagné de trois croix ancrées d'or, 2 & 1.

BONVALOT, en Franche-Comté : *d'argent, à trois jumelles de gueules.*

BONVELLIER (DE) : *d'azur, à un vaiſſeau* ou *navire d'or, équipé de gueules; au chef du ſecond, chargé de trois têtes d'aigles arrachées de ſable.*

BONVOUST (DE), Seigneur d'Aunay, de Souvelles, de Courjouv, de Prulay, de Malaſize, en Normandie, Généralité d'Alençon : famille maintenue dans ſa nobleſſe le 8 Janvier 1667. Cette famille ancienne a formé deux branches, ſéparées depuis fort longtems, & ſur laquelle, faute de Mémoire, nous ne pouvons donner l'état actuel.

On trouve dans Moréri JULIEN DE BONVOUST, Seigneur de la Touche, qui épouſa, vers 1630, *Marguerite Courtin*, dont MARGUERITE DE BONVOUST, mariée, en 1656, à *Gabriel de Briqueville*, Marquis de la Luzerne.

L'*Armorial Général de France* donne auſſi une filiation des Seigneurs d'Aunay, & dit que RENÉ DE BONVOUST, Ecuyer, Seigneur d'Aunay, avoit épouſé *Marie le Bouleur*. Ils vivoient en 1560, & eurent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ET CHRISTOPHE DE BONVOUST-D'AUNAY, reçu Chevalier de Malte en 1575, & dont il eſt fait mention dans l'Hiſt. de cet Ordre, par M. l'Abbé de Vertot.

JEAN DE BONVOUST, Seigneur d'Aunay, épouſa, le 28 Septembre 1571, *Renée Grual*, dont il eut :

CLAUDE DE BONVOUST, Ecuyer, Seigneur d'Aunay, Chevalier de l'Ordre du Roi (Saint-Michel), Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui épouſa, le 23 Mai 1633, *Emmanuelle de la Motte*, dont :

JEAN-RENÉ DE BONVOUST, Seigneur d'Aunay, marié, le 5 Juin 1660, avec *Catherine du Pont*, dont :

JEAN-LOUIS DE BONVOUST, Seigneur d'Aunay, qui s'allia, le 18 Mai 1691, avec *Marie-Anne de Brunet*, & laiſſa :

AUGUSTIN DE BONVOUST, Ecuyer, Seigneur d'Aunay, vivant en 1722.

BRANCHE

des Marquis DE PRULAY.

HENRI-PHILIBERT DE BONVOUST, Marquis de Prulay, qui épouſa, le 1er Février 1755, *Marie-Louiſe-Françoiſe Durey de Noinville*, remariée, le 14 Décembre 1761, à *Antoine-Jean-Baptiſte Louis Durey de Meſnières*, Seigneur de Bourneville, ſon couſin. Elle étoit fille de *Jacques-Bernard Durey*, Seigneur de Noinville, & de *Marie-Suſanne-Françoiſe-Pauline de Simiane*. Il a laiſſé une fille.

Les armes : *d'argent, à deux faſces d'azur, accompagnées de ſix merlettes de ſable*, 3, 2 & 1. (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 81.)

BONY-DE-LAVERGNE, près de Limoges. Suivant un *Mémoire envoyé*, cette famille a été reconnue noble par Arrêt contradictoire rendu en la Cour des Aides de Paris le 4 Mai 1665 en faveur de CHARLES DE BONY-DE-LAVERGNE, & les preuves en ont été auſſi faites chez le Juge-d'Armes de France. Elle remonte à

I. JEAN BONY, ce qui eſt prouvé par un acte de fondation à la Communauté de *Pierre-Buffière*, du mois de Novembre 1276, par lui faite, & dans lequel il eſt qualifié *Nobilis Miles*. JEAN BONY-DE-LAVERGNE eut pour fils :

II. FAULCHER BONY-DE-LAVERGNE, ce qui eſt prouvé par des actes de 1344, 1350, 1375, du 13 Novembre 1399, & du 14 Juin 1409. FAULCHER BONY-DE-LAVERGNE ſe maria, le 30 Octobre 1401, & eut pour fils :

III. JEAN BONY-DE-LAVERGNE, ce qui eſt prouvé par un contrat de vente fait en ſa faveur par *Jean Regis*, du 3 Août 1414.

IV. CHRISTOPHE BONY-DE-LAVERGNE, fils de JEAN, épouſa, par contrat du 5 Septembre 1445, *Antoinette de Cottete*, fille du Seigneur de Benage, dont :

V. PIERRE BONY-DE-LAVERGNE, dont le teſtament du 20 Novembre 1526, dans lequel il prend la qualité de *Gentilhomme*, de *Capitaine du Château d'Aubuſſon*, & d'*Echanſon du Roi*, prouve qu'il eſt père de :

VI. ANTOINE BONY-DE-LAVERGNE, qui épouſa *Louiſe de Laſtour*, dont il eut :

VII. Germain Bony-de-Lavergne, marié, par contrat du 26 Novembre 1571, à *Jeanne de Murault*, dont :

VIII. Jean Bony-de-Lavergne, Ecuyer, Lieutenant-Colonel du Régiment de Schomberg, qui épouſa, le 19 Avril 1608, *Anne de Salignac*, fille de *François de Salignac*, Seigneur de Rochefort en Limouſin, & de *Louiſe de Sainte-Maure-Montauſier*. De ce mariage naquit :

IX. Raymond Bony-de-Lavergne, Chevalier, Seigneur de Chauſſigni, Capitaine de Cavalerie, qui a épouſé, par contrat du 7 Octobre 1657, *Anne de Torcy*, dont :

X. Nicolas Bony-de-Lavergne, Chevalier, Seigneur de Chauſſigni, Enſeigne des Gardes de S. A. S. M. le Prince, & Aide-de-Camp de M. le Dauphin aux Armées de Flandre. Il fut reconnu le 10 Mars 1680 par les Etats de Bourgogne, pour être *bon Gentilhomme*, non ſimplement, mais *iſſu d'ancienne race*, faiſant profeſſion d'armes, & de qualité requiſe pour entrer dans ladite Chambre, ſuivant un certificat des Commiſſaires de la Chambre de la Nobleſſe. Il épouſa, par contrat du 19 Novembre 1692, Marie-Charlotte de Bony, ſa couſine. De ce mariage eſt né :

XI. Meſſire François-Léonard de Bony, Chevalier, Marquis de Lavergne, Capitaine de Dragons, au Régiment d'Armenonville, qui a épouſé, par contrat du 21 Décembre 1728, *Marie-Louiſe de Vezeunet*, dont :

1. Yriex-Gratien, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, mort à l'Armée en 1761, ayant ſervi 15 ans dans ce Corps, & 4 ans Page du Roi à la Petite-Ecurie ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Jean-Alexandre, Capitaine dans le Corps Royal du Génie ;
4. Jean-Vincent, Prêtre, Licencié en Théologie ;
5. Pierre-Louis-Benjamin, Lieutenant au Régiment de Poitou, tué le 1er août 1759, à une ſortie au ſiège de Minden, ayant ſervi 6 ans ;
6. Jean-Léandre, qui eſt entré au ſervice dans le Régiment d'Auvergne en 1761, où il a été réformé en 1762. Il eſt entré la même année Lieutenant au Régiment de Poitou, où il ſert actuellement ;
7. Marie-Charlotte, épouſe de Meſſire *Léonard de Grand-Seigne*, Chevalier, Seigneur d'Eſſevat ;
8. Anne, Religieuſe dans l'Abbaye Royale des Aloix à Limoges ;
9. Gabrielle, Religieuſe au Monaſtère de Junies en Quercy ;
10. Et Anne-Flavie, épouſe de Meſſire *François-Guillaume des Hors*, Chevalier, Seigneur de la Pinacerie.

XII. Jean de Bony, Comte de Lavergne, Seigneur de Saint-Priex, Leyoure, le Breuil, les Egaux, & autres lieux, a ſervi pendant 14 ans dans le Corps Royal d'Artillerie. Il eſt veuf de *Marie-Florimonde de Cléride-Cerans*, dont il a :

Marie-Louise-Paule de Bony-de-Lavergne, née le 6 Janvier 1766.

Les armes : *de gueules, à trois beſans d'argent, poſés 2 & 1*. Deviſe : *Biſantiis nummis pauperibus adeſt.*

BONYS, en Languedoc : *d'azur, fretté d'or, ſemé de lionceaux de même.*

BONZI, Maiſon de Florence, recommandable par ſon ancienneté & par les grands hommes qu'elle a produits, par les grandes charges qu'ils ont occupées dans la république de Florence. Trois de ce nom ont été Ducs ou ſouverains Gonfaloniers ; vingt-quatre du même nom ont été Prieurs de la liberté, ou chefs des bandes de l'Etat de Florence.

Dominique de Bonzi fut Ambaſſadeur à Rome & en France auprès du Roi Charles VIII.

Robert de Bonzi ſervit dignement le Roi François Ier, dans les guerres d'Italie.

Antoine de Bonzi, Evêque de Terracine, fut envoyé Nonce Extraordinaire par le Pape Clément VII, vers François Ier, pour traiter le mariage de Catherine de Médicis, ſa nièce, avec Henri de France, Duc d'Anjou, depuis Roi.

François de Bonzi, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, ſervit en France dans les guerres civiles & au ſiège d'Amiens, où il ſe diſtingua.

Thomas de Bonzi, Evêque de Béziers en 1576, fut envoyé Ambaſſadeur par Henri III, vers le Grand-Duc de Toſcane, & mourut en 1603, âgé de 80 ans.

Jean de Bonzi, Cardinal & Evêque de Béziers, eut l'honneur de faire le mariage de Marie de Médicis avec Henri IV. Dominique de Bonzi, ſon neveu, qu'il prit pour ſon coadjuteur, mourut avant lui le 30 Avril 1621.

Thomas de Bonzi, auſſi Evêque de Béziers,

dès l'âge de 19 ans, fils de Pierre, fut enfant d'Honneur du Roi Louis XIII, & mourut en 1628, âgé de 27 ans, en odeur de sainteté.

Son frère Clément de Bonzi, également Evêque de Béziers après lui, s'acquit beaucoup de réputation pendant les guerres civiles de France dans le XVIIIe siècle, & mourut en 1659.

Et Pierre de Bonzi, né à Florence le 15 Avril 1631, Cardinal & Archevêque de Narbonne, Grand-Aumônier de la Reine, & Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, fut élevé en France auprès de Clément de Bonzi, Evêque de Béziers, son oncle. Le Cardinal Mazarin le destina aux Affaires étrangères. Il concourut à l'Election de trois Papes, Innocent XI, Alexandre VIII, & Innocent XII, présida pendant 30 ans aux Etats-Généraux de la Province du Languedoc, & mourut à Montpellier le 11 Juillet 1703. Il laissa deux sœurs, savoir :

Elisabeth de Bonzi, morte le 13 Novembre 1708, âgée de 82 ans, veuve de *René-Gaspard de la Croix*, Marquis de Castries, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Montpellier.

Et Marie de Bonzi, mariée, le 28 Janvier 1670, à *Jean*, Marquis de *Caylus*, Baron des Etats du Languedoc.

Les armes : *d'azur, à une roue d'or à 8 rayons, sans cercle.*

BOOTH, en Irlande : *coupé d'or & de gueules, au lion de l'un en l'autre, enclos dans un double trécheur, fleuré & contre-fleuré, aussi de l'un en l'autre.*

BOQUET. Les guerres qui ont désolé le Comté de Bourgogne, & qui ont fait périr les anciens titres des familles, ne permettent pas de remonter la Généalogie de celle de *Boquet* plus haut qu'à la fin du XVe siècle, mais depuis ce tems la filiation n'en est point interrompue.

I. Pierre Boquet, Licencié ès Loix, fut nommé en 1500 par Philippe, Duc de Savoie, pour aider de ses conseils Charles de Savoie, son frère. Il avoit épousé, par contrat du 29 Avril 1461, *Anne de Vers*, fille de *Louis*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli d'Aval, Maître des Requêtes de l'Archiduc. Le traité de mariage porte que les Parties se régleront suivant les Coutumes du Comté de Bourgogne, observées entre les Nobles. La Maison de *Vers* est depuis long-tems reçue dans tous les Chapitres nobles de cette Province, & dans la Confrérie des Chevaliers de Saint-Georges. Elle est alliée avec celles de *Chissey*, *Clairvaux*, *Reculot*, *Merceret*, du *Saix*, & autres d'ancienne Noblesse. *Vers* porte pour armes : *d'or à un sautoir d'azur chargé d'une coquille d'or mise en cœur.* Pierre Boquet eut pour fils :

II. Guillaume Boquet, le seul des enfans de Pierre dont on ait connoissance, est rappelé avec la qualité de *Noble* dans des actes de 1479, par lesquels *Guyot de Vers*, Ecuyer, se rend caution d'*Anne de Vers*, sa sœur, épouse de Noble Pierre Boquet de Saint-Amour. La même qualité de *Noble* lui est donnée dans une Sentence d'*Aimé de Balay*, Bailli de Dôle, de 1512. Il épousa, par contrat passé le 27 Décembre 1508, *Claudine de Poisier*, fille de Noble homme *Humbert de Poisier*, Citoyen de Besançon, & de *Jeanne de Grammont*. Cette famille de *Poisier* portoit pour armes : *de gueules, à deux gousses de pois d'argent, à la queue arrachée de sinople.* Elle est souvent rappelée dans les Journaux de Besançon, Cité alors Impériale, gouvernée par ses propres habitans. *Richarde de Poisier*, sœur de *Claudine*, fut mariée avec *Marc d'Eternoz*, d'une Maison ancienne de la Province dont est à présent chef le Comte d'*Eternoz*, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi (Voyez ETERNOZ), & *Jeanne de Grammont*, mère de ces deux sœurs, étoit fille de *Jean de Grammont*, Ecuyer, & de *Jeanne de Bonvalot*, dont la sœur avoit épousé le Chancelier *Perrenot*. Par ce mariage, Guillaume Boquet se trouva allié au Cardinal de *Grandvelle*, la mère du Cardinal étant la tante de sa femme. Il eut de son mariage :

III. Claude Boquet, Ier du nom, Seigneur d'Emars, Lieutenant-Général du Bailli d'Aval au siège de Montmorot, qui succéda dans cette charge à *Pierre du Tartre*, & fut remplacé par *N... du Pin*. Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à l'illustration de sa famille. Il comparut au ban & arrière-ban des Nobles & Gentilshommes du Bailliage d'Aval en 1551, & parmi ceux du Bailliage de Salins en 1562. Il fit hommage au Seigneur

d'Arlay, le 3 Avril 1550, d'un Fief à Nance; & à *Jean de la Baume*, Comte de Montrevel, d'un Fief ſur le territoire de Saint-Amour, relevant de la Baronnie de Marbos. Il fut marié, 1° le 17 Novembre 1555, à *Antoinette*, fille de *Philibert Gaillard*, Ecuyer. Le contrat de mariage porte que leurs conventions matrimoniales ſe régleront ſuivant les Coutumes obſervées entre les Nobles. La famille de *Gaillard* s'eſt éteinte dans celle de *Marnix*, qui a fait jurer cette ligne dans la Confrérie des Chevaliers de Saint-Georges, & dans tous les Chapitres nobles; 2° le 21 Septembre 1562, à *Clauda Dom*, alors veuve de *Philippe Domot*, Procureur-Général du Bailliage d'Aval; 3° le 15 Janvier 1572 à *Guillemette Largeot*, Dame d'Emars, Terre pour laquelle CLAUDE BOQUET reprit de Fief entre les mains du Comte de *Champlitte*, Gouverneur de la Province, au mois de Juin 1585, & en donna ſon dénombrement le 1er Février 1588; & 4° le 21 Septembre 1593, à *Catherine Viron*, veuve de *Philibert David*, Conſeiller de ſa Majeſté & ſon Procureur-Général au Bailliage d'Aval, fille de Noble *Odot Viron*, & de *Catherine de Gillis*. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernières femmes; mais de la première :

1. CLAUDE, qui ſuit;

Et de la ſeconde :

2. GEORGES, Seigneur d'*Ecrilles*, auteur de la ſeconde Branche, rapportée ci-après.

IV. CLAUDE BOQUET, IIe du nom, Ecuyer, traita devant les Féodaux du Comté de Hainaut, avec *Jean d'Andelot*, Chevalier, au ſujet de la ſucceſſion d'*Antoinette Gaillard* ſa mère. La Ville de Lons-le-Saulnier, aſſiégée par HENRI IV, ayant capitulé le 19 Août 1595, donna pour ôtage 9 de ſes principaux habitans, du nombre deſquels fut CLAUDE BOQUET, avec *Antoine de Balay*, les Sieurs *Peliſſonniers*, *Grivel*, *Mercier*, *Jeannin*, tous de familles nobles. Les ôtages furent conduits à Châlons-ſur-Marne, où ils reſtèrent juſqu'au mois de Décembre 1598; & la rançon de CLAUDE BOQUET fut de 400 écus. Les biens de ſon épouſe étant ſitués à Lons-le-Saulnier, Blettrans, Sainte-Agnès & Montmorot, il fit hommage de ceux de Montmorot entre les mains de *Cleriadus de Vergy*, Comte de Champlitte, Gouverneur de la Province, le 20 Juin 1620. Il fut convoqué aux Etats aſſemblés à Dôle en 1614 & 1625. Les biens de Sainte-Agnès ſont encore poſſédés par les deſcendans de CLAUDE BOQUET & de *Catherine David*, & ils ont été érigés en Fief ſous le nom de *Boquet*. Il mourut en 1633, & fut inhumé dans le Chœur de l'Egliſe des Cordeliers de Lons-le-Saulnier, où on lit ſon épitaphe au pied des tombeaux des Princes de Châlons & d'Orange. Il épouſa, par contrat du 14 Septembre 1593, *Catherine David*, fille de Noble *Philibert David*, & de *Catherine Viron*.

Les familles de *David* & de *Viron* jouiſſoient de la Nobleſſe; celle de *David*, originaire de Salins, fut ennoblie par l'Empereur MAXIMILIEN Ier. (Voyez DAVID). CLAUDE BOQUET eut pour enfans :

1. GEORGES, qui ſuit;
2. Et N... BOQUET, mariée à *N... Domet*, Docteur ès Droits, d'où deſcendent deux branches, l'une des Seigneurs *du Mont*, qui a donné un Avocat-Général & un Préſident à la Chambre des Comptes de Dôle; & l'autre qui ſubſiſte dans la perſonne de *N... Domet*, Conſeiller au Parlement de Beſançon.

V. GEORGES BOQUET, Ecuyer, quitta l'étude des Loix & les Charges honorables de la Robe que ſes ancêtres avoient exercées, pour embraſſer la profeſſion des Armes. Il ſervit en qualité d'Officier dans le Terce du Baron de Saint-Mauris, ſuivant l'atteſtation que le Tréſorier-Général des Troupes lui donna de ſes ſervices le 14 Mai 1640. S'étant retiré le 3 Mai 1638 en Suiſſe, à cauſe de la peſte, il y fit donation, par-devant le Bailli d'Echallon au Canton de Berne, de la moitié de ſes biens à ſon épouſe. Il fut convoqué aux Etats de la Province en 1661, mourut à Lons-le-Saulnier en 1668, & y fut inhumé dans le chœur de l'Egliſe des Cordeliers, en la ſépulture de ſes ancêtres. Il épouſa, par acte paſſé à Dôle, le 5 Janvier 1638, *Anne de Sachet*, fille de noble, prudent & généreux Seigneur *Guillaume de Sachet*, Seigneur de Bregilles, & de noble Dame *Françoiſe de Poligny*, d'une des plus illuſtres Maiſons du Comté de Bourgogne. Voyez POLIGNY. La plus grande partie des alliances de la famille de *Boquet-Courbouzon* avec la Nobleſſe du Comté de Bourgogne eſt venue du mariage de GEORGES BOQUET avec *Anne de Sachet*. Voyez SACHET (DE). Il en eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;

2. Louis, Ecuyer, qui préta serment de fidélité comme Noble, le 19 Janvier 1679, entre les mains de M. le Duc de Duras, premier Gouverneur du Comté de Bourgogne après cette conquête de la Province, & mourut sans alliance;
3. Hugues, Prêtre, Docteur en Théologie, dont le testament fut publié au Bailliage de Lons-le-Saulnier le 29 Janvier 1678;
4. Claude-Antoinette, mariée, par contrat du 11 Octobre 1681, à noble *Jean-Baptiste Brégand*, Capitaine de Cavalerie;
5. Claudine, épouse de noble *Claude Jeannin*, fils de noble *Jean-Baptiste Jeannin*, Lieutenant-Général du Bailliage de Lons-le-Saulnier;
6. Et Elisabeth Boquet, comprise dans le rôle de la Noblesse du Bailliage d'Aval, par Jugement rendu le 22 Juin 1702 en sa faveur, par M. d'*Harouys*, Intendant de la Franche-Comté.

VI. François Boquet, Ecuyer, Seigneur de Courbouzon, Chantrans, &c., donataire entre vifs de la Terre de Courbouzon, par acte du 31 mai 1681, de *Claude-Antoinette de Poligny*, sa tante, confirmé par son testament publié en 1682, fit hommage de cette Terre & du Fief de Chantrans le 10 Janvier 1683, entre les mains de M. de *Chauvelin*, Intendant de la Province, & il en donna son dénombrement à la Chambre des Comptes le 28 Mai 1685. Il fut Avocat du Roi au Bailliage d'Aval, & Conseiller au Parlement de Besançon le 6 Février 1690. Il transigea le 20 Décembre 1700 avec les habitans de Courbouzon, qui reconnurent qu'il étoit Seigneur haut Justicier en ladite Terre, qu'il avoit le droit d'y instituer un Bailli & de faire publier les testamens & actes de dernières volontés à sa Justice. Après avoir utilement servi son Prince & sa Patrie, il demanda & obtint du Roi des Lettres de Conseiller Honoraire en 1710. Il épousa, le 29 Juin 1681, noble *Françoise Mailly*, fille de noble *Jean Mailly*, Conseiller du Roi, Grand-Gruyer du Châlonnois, & de *Catherine de Permessot*, dont la mère étoit *Catherine de Bataille*, de la même Maison que les Marquis & Comte de *Bataille-Mandelot*, qui ont épousé les héritières de la Maison de *Damas*, de la branche de *Vellerot*. L'ayeule paternelle de *Françoise Mailly* étoit *Jeanne de Villers*, sœur d'*Abigail de Villers*, mariée à *N... de Fourcy-de-Chessy*, qui en a eu les Marquise & Comtesse de *Puysegur* & de *Mainville*. Une autre sœur de *Jeanne de Villers* a été mariée à *N... de Baillet*, Premier Président de la Chambre des Comptes de Dijon, dont la petite-fille a été alliée à *N..... de Fyot-de-la-Marche*, Premier Président du Parlement de Bourgogne. Voyez FYOT-DE-LA-MARCHE. François Boquet laissa pour fils unique:

VII. Claude-Antoine de Boquet-de-Courbouzon, Chevalier, Baron de Courbouzon, Seigneur de Chantrans, Sainte-Agnès, Montmorot & dépendances, Conseillonnaire de la Terre de Bracon, Conseiller au Parlement de Besançon par Lettres du 7 Septembre 1704, enregistrées audit Parlement & en la Chambre des Comptes, en préta le serment de fidélité le 5 Février 1705, fut ensuite pourvu d'une charge de Distributeur en l'Université de Besançon par Lettres-Patentes datées de Versailles le 30 Mars 1740, & créé Président à Mortier au Parlement de Dôle par Lettres données au mois de Juillet 1754. Les commissions importantes dont il a été honoré par le Roi, lui ont procuré plusieurs grâces de Sa Majesté, entr'autres des Lettres de *Chevalier* qui lui ont été accordées au mois de Décembre 1725, pour lui & ses descendans mâles, en considération de ses services & de l'ancienne noblesse de sa famille. C'est en sa faveur que la Terre de *Courbouzon* a été érigée en *Baronnie* au mois de Décembre 1740. Il est mort le 16 Mars 1762, & avoit épousé, par contrat passé en la ville de Louhans le 8 Mai 1706, *Claire-Thérèse David*, fille de Noble *Bertrand David*, Seigneur d'Ardigna, & de *Marie Joly*. *Bertrand David* étoit fils de Noble *Bertrand David* & de *Claire de la Michodière*, dont la famille subsiste à Paris. Voyez MICHODIERE. De ce mariage sont sortis:

1. Marie-François de Boquet-de-Courbouzon, qui a été pourvu de l'Abbaye de Billon, Diocèse de Besançon, au mois de Mai 1721, dont il se démit, & de celle de Bithaine, Ordre de Cîteaux, même Diocèse, au mois de Novembre 1728, pourvu aussi en Cour de Rome des Prieurés de Bonnevaux la même année, de Grandecour le 8 des calendes de Novembre 1731, & de Frontenay le 11 des calendes de Février 1737; & sur la démission de l'Abbaye de Bithaine, il a été nommé, le 1er Mars 1742, au Prieuré d'Arbois;
2. Claude-François, qui suit,

3. Et CLAIRE, Coadjutrice de l'Abbaye Royale des Dames de Battant de Besançon par Brevet du 25 Décembre 1739.

VIII. CLAUDE-FRANÇOIS DE BOQUET-DE-COURBOUZON, Baron de Courbouzon, Seigneur de Chantrans, Sainte-Agnès, Montmorot, Saubiez, Macornay, Bracon, &c., d'abord Conseiller par Lettres datées du 26 Juillet 1737, & ensuite Président à Mortier au Parlement de Besançon par Lettres du mois de Mars 1752, en prit possession la même année, & est mort le 15 Janvier 1755. Il avoit épousé, le 5 Septembre 1740, *Anne-Madeleine le Bas-de-Girangis*, fille de *Louis le Bas*, Ecuyer, Seigneur de Claye, Girangis, &c., & de *Marie-Catherine Quentin-de-Champloſt*. Les parens dénommés dans le contrat de mariage sont *Jean-Baptiſte de la Michodière*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président Honoraire au Grand-Conseil, & Maître des Requêtes Honoraire de l'Hôtel de Sa Majesté; *Jean-Baptiſte-François de la Michodière*, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris; *Jean Quentin*, Baron de Champloſt; *Nicolas le Bas-Dupleſſis*, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie; *Charles-Claude de Renouard*, Chevalier, Bailli d'Epée de Meulan; *Pierre-René de Briſay*, Chevalier, Comte d'Enonville, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Chartres; *Louis-René*, Marquis de *Briſay*, Maréchal des Camps & Armées du Roi; *Louis-Quentin de Richebourg*, Gouverneur de Meudon, & plusieurs autres parens distingués dans la Robe & dans l'Epée. La famille de *le Bas*, originaire de Berry, s'établit à Paris sous le Ministère du Cardinal de Richelieu ou de Mazarin: elle y a contracté de grandes alliances & formé plusieurs branches, dont une établie à Besançon en la personne de *N... le Bas*, Marquis de Bouclans, Conseiller au Parlement. Du mariage de CLAUDE-FRANÇOIS DE BOQUET-DE-COURBOUZON sont issus :

1. CLAUDE-ANTOINE-CATHERINE, qui suit;
2. CLAIRE-JOSÉPHINE, mariée, en 1771, à *Charles-Joſeph d'Olivet*, Seigneur de Dannemarie, Chevalier de St.-Louis, & Lieutenant-Colonel d'Infanterie;
3. Et MARIE-FRANÇOISE-JOSÈPHE-URSULE, alliée, en Janvier 1769, à *Jean-Pierre de Vauldry*, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie.

IX. CLAUDE-ANTOINE-CATHERINE DE BOQUET-DE-COURBOUZON, Chevalier, Baron de Courbouzon, baptisé le 29 Septembre 1741, entré au Collège Mazarin en 1750, sur ses preuves de 200 ans de noblesse, a été reçu Conseiller au Parlement de Besançon en 1764. Le Roi lui a accordé, au mois de Juin 1757, la survivance de l'une des pensions dont jouissoit son ayeul sur le Trésor Royal, de la valeur de 2000 livres, & Sa Majesté a exprimé, dans le Brevet qu'elle lui a fait expédier, qu'elle le destinoit à la Magistrature, où ses ancêtres s'étoient distingués par des services importans.

BRANCHE
DE BOQUET D'ECRILLES, *éteinte.*

IV. GEORGES BOQUET, second fils de CLAUDE, Ier du nom, & de *Clauda Dom*, dont la famille subsiste à Saint-Amour dans les personnes de *N... Dom*, Seigneur de Valfin, & de *N... d'Authecourt*, Capitaine d'Artillerie, fit hommage le 14 Juillet 1610, entre les mains de *Cleriadus de Vergy*, Gouverneur de la Province, de la Seigneurie d'Ecrilles, mouvante en Fief du Roi. L'Archiduc ALBERT & l'Archiducheſſe ISABELLE lui accordèrent le 19 Juin 1613, la permission d'établir un Tabellion dans les Terres d'Ecrilles & de Marangea. Il épousa *Guye Perrel* ou *Perrey*, de même famille que *N... Perrey*, Chevalier, Lieutenant-Général au Bailliage de Salins. Elle portoit pour armes : *de gueules, à 4 loſanges d'or miſes en bande, accompagnées de 2 croiſſans de même.* Il laissa cinq filles, & testa le 7 Avril 1618, en faveur de CLAUDINE, l'aînée, qui suit, & de CLAUDINE, la jeune, rapportée ci-après. Les trois autres nommées GUYE, PHILIBERTE & JEANNE BOQUET, Religieuses Ursulines, eurent chacune un legs de 200 livres.

V. CLAUDINE BOQUET eut les Terres d'Ecrilles & de Marangea, & épousa, 1° par contrat passé au Château d'Ecrilles, le 31 Août 1631, noble Seigneur *Leonel Fauche*, Seigneur de Bournay & d'Aubigny, fils de *Nicolas Fauche*, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, de même famille que *N... Fauche*, Archevêque de Besançon; & 2° le 2 Avril 1640, *Quentin Vigoureux*, Ecuyer, Seigneur de Ruhans, fils de *Frédéric Vigoureux*, Seigneur de They, & d'*Anne de Boiſſet*. CLAUDINE BOQUET eut de son premier mari *Françoiſe Fau-*

che, femme de *Ferdinand-Jacques de Nain*, d'où naquit *Etiennette-Jacques de Nain*, femme de *François de Poligny-d'Evans*, qui a fait jurer la Ligne de Boquet à Malte, au Chapitre des Comtes de Lyon, & dans tous les Chapitres nobles du Comté de Bourgogne. La Ligne de *Boquet* est aussi jurée dans le Chapitre de Lons-le-Saulnier, par Demoiselle de *Sigy*, comme descendante de *Mougeot Vigoureux*, Ecuyer, fils de ladite CLAUDINE BOQUET, & de *Quentin Vigoureux*, son second mari.

V. CLAUDINE BOQUET, seconde fille de GEORGES, & de *Guye Perrey*, légataire par le testament de son père d'une dot considérable en argent, épousa, le 14 Décembre 1688, *Jean-Jacques du Champ d'Assault*, fils de noble *Jean-Jacques du Champ*, Seigneur d'Assault, & de *Claude-Françoise Chaillot*. Le contrat de mariage fut passé à Dôle en présence d'*Antoine Brun*, Procureur-Général du Parlement, de *Jean-Baptiste du Champ*, Capitaine d'Artillerie de Dôle, & de plusieurs autres. La famille de *du Champ*, originaire de Dôle, possède en Fief la Terre d'Assault depuis le règne de PHILIPPE LE BON, Duc & Comte de Bourgogne. Les descendans de *Jean-Jacques du Champ*, & de CLAUDINE BOQUET, subsistent encore à Dôle, & ils possèdent les Terres d'Assault, de la Motte & de Chevigny. *N... du Champ d'Assault* avoit épousé *N... du Tillet*, nièce du feu Maréchal de *Balincourt*, & a laissé plusieurs enfans encore mineurs en 1772. Généalogie dressée sur l'expédition authentique d'un Arrêt du Parlement de Besançon, portant enregistrement des Lettres-Patentes d'érection de la Terre de Courbouzon en *Baronnie*, dans lequel Arrêt est un procès-verbal dressé par un Commissaire du Parlement, & la vérification de tous les titres de cette famille, qui portoit autrefois pour armes : *d'azur, à quatre quintefeuilles d'or, 2 & 2*. Depuis l'alliance de GEORGES BOQUET avec *Anne de Sachet*, elles sont *écartelées au* 1 DE SACHET ; *au* 2 DE POLIGNY ; *au* 3 DE COURBOUZON ; *au* 4 DE CHANTRANS ; & sur le tout DE BOQUET. Supports : *deux lions d'or, léopardés*. Timbre : *tête de lion léoparde de gueules*. Devise : *præmium virtutis, honos*.

♦ BORAN (DE), autrefois BOURAN, Seigneur de Castilly, Ragny en Normandie, ancienne noblesse, originaire du Diocèse de Senlis, établie en Normandie.

GUILLAUME DE BORAN, vivant au XIIe siècle, donna à l'Abbaye de Montebourg un acre de terre, sis à Grenteville, don que HENRI II Roi d'Angleterre, & Duc de Normandie & Richard, Evêque de Coutances, y confirmèrent en 1163, comme il appert de l'indice du vieux cartulaire de ladite Abbaye de Montebourg. Il laissa :

RAOUL DE BORAN, Seigneur de Grenteville, terre située à Clitour, relevant aujourd'hui de Varanguebec. Il confirma, l'an 1204, la donation que Roger de Grenteville avoit faite à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, des terres & bois, sis à Clitour, avec une vavassorie, située au même lieu, & la dîme de son moulin, en la présence d'Emme, femme de Roger du Hommet & autres : c'est ce qui conste par le chartrier de l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte & les titres du Prieuré de Clitour, sis en la Paroisse de Clitour. Guillaume du Hommet, Connétable de Normandie, donna & confirma à ladite Abbaye 20 deniers angevins de rente, qu'il prenoit d'aide sur Robert de Grenteville, son homme, par les mains de RAOUL DE BORAN.

I. HUGUES DE BORAN, Ecuyer, Seigneur de la Borannerie, de Launé, du Coudré, &c., épousa *Madeleine de Villiers*, qui lui apporta en mariage les terres de Saint-Jean & de Cantereine, comme il appert d'un titre du 22 Juin 1263. Elle étoit fille de *Hue*, Châtelain de Villiers-sur-Port, & de *Jacqueline de la Ferrière*. Il eut :

II. THOMAS DE BORAN, Ier du nom, Seigneur de Saint-Jean, de la Borannerie, de Cantereine, Launé & du Coudré, qui épousa *Jacqueline de Creully*, fille de *Florent*, Seigneur de St.-Clair & de Hotot, & de *Marie de Percy*, dont :

III. RICHARD DE BORAN, Ier du nom, Seigneur de la Borannerie, Cantereine, &c., dit fils de THOMAS, Ier du nom, par l'inventaire de 1580, & dans une ancienne généalogie, épousa N... *de Quierron*, d'une famille sortie d'anciens Chevaliers qui avoient donné leur nom à une terre sise à Neuilly, & en eut :

IV. THOMAS DE BORAN, IIe du nom, Seigneur des susdits lieux, marié à N... *de Briqueville*, fille du Seigneur de Briqueville & de Lame en Bessin, dont :

1. RICHARD, qui suit ;
2. Et GEOFFROY DE BORAN, Capitaine de Cher-

bourg, tué à la bataille d'Auray, près Vannes en Bretagne, le 29 Septembre 1364.

V. Richard de Boran, IIe du nom, appelé auſſi de Bourran dans pluſieurs contrats, dont le premier eſt de 1334, & le dernier de 1357, par leſquels on voit qu'il avoit acquis pluſieurs rentes à Neuilly-l'Evêque, & qu'il avoit baillé à fief pluſieurs héritages, tant dans cette Paroiſſe qu'à Iſigny, à charge de lui faire des rentes avec foi & hommage. Il eſt qualifié dans une enquête, noble de nom & d'armes, & ſorti de *Lanne* & de *Quierron*, tous de grande lignée, ce qui fait aſſez connoître qu'il étoit d'ancienne nobleſſe. Il avoit épouſé *Renée de Creully*, fille du Seigneur de Saint-Clair, dont :

1. Jean ;
2. Thomas, qui ſuit ;
3. Raulette, mariée à *Vincent Suhard*, dit de *Caumont*, Seigneur de Bernefq, Crouay, Amferville & Blay ;
4. Et Guillemette de Boran, mariée à *Guillaume Sonde*, Ecuyer, Sieur dudit lieu à Carentan.

VI. Thomas de Boran, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, de la Borannerie, Cantereine, &c., partagea avec Jean de Boran, ſon frère aîné, la ſucceſſion de leur père. Il rendit aveu en 1372, du fief du Belley, ſis en la Paroiſſe de Neuilly & d'Iſigny; donna à l'Egliſe de Neuilly 6 boiſſeaux d'orge, pour faire ſon obit à pareil jour de ſon décès, qui arriva le 20 Juin 1419. Il avoit épouſé *Madeleine de la Luzerne*, fille du Seigneur de la Luzerne, dont :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Nicolas, mort ſans poſtérité, en 1448 ;
3. Roger, Ecuyer, Seigneur de Cantereine, du Belley, &c., qui mourut en 1448, ſans enfans. Il avoit épouſé *Catherine Vauchis* ;
4. Et Marie de Boran, aînée de ſes deux derniers frères, mariée à *Philippe de la Mare*, Seigneur de la Mare & de Cavigny.

VII. Robert de Boran, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, de la Borannerie, &c., fut avec Roger, ſon frère, du nombre des Gentilshommes de la Sergenterie d'Iſigny, que l'on cotiſa, pour les frais du voyage de Robin Portefais, Ecuyer, qui avoit été choiſi par les nobles de la vicomté de Bayeux en 1440, pour aller à l'aſſemblée des Etats de Normandie, convoqués à Caen, avec les autres Gentilshommes. Le dernier acte que l'on voit de lui, eſt du 17 Novembre 1463. Il ſe doit célébrer en l'Egliſe de Neuilly, chaque année, une meſſe de Requiem, le 2 Mai, pour lui & ſa femme. Il avoit épouſé *Raulette de Reviers*, fille de *Guillaume de Reviers*, Seigneur du Manoir, Courcy, le Meſnil, Vienne près Bayeux, & de *Guillemette de Miſſy*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Thomas, Sieur de la Chauſſée, vivant en 1460 ;
3. Guillemette, mariée, en 1438, à *Jean Piavant*, Ecuyer ;
4. Et Colette, mariée à *Jean Grafard*, Ecuyer, vivant en 1466.

VIII. Jean de Boran, Seigneur de Saint-Jean & de Caſtilly, du chef de ſa femme, donna des rentes, en 1450, au Curé & Prêtres de Neuilly, pour être participans à leurs meſſes, prières & oraiſons, & y fonda un obit qu'ils célèbrent le 2 Mai pour Robert de Boran, ſon père, & pour ſa mère. Ils reconnurent en même tems un obit qu'ils ſont obligés de faire pour Robert ſon père, & un autre pour Thomas de Boran, ſon aïeul. Il vivoit encore en 1497, & avoit épouſé, par contrat reconnu le 23 Février 1447, *Mariette de Bretteville*, qui vivoit encore en 1484. Elle étoit fille de *Henri*, Seigneur de Bretteville-ſur-Bordel, Chevalier de l'Ordre du Porc-Epic, & de *Linette*, Dame de *Surville* & de Caſtilly. Le père de *Linette de Bretteville* étoit abſent lors de ce mariage, à cauſe des Anglois qui occupaient la Normandie, dont il ne voulut pas tenir le parti ; mais à ſon retour il l'approuva, & donna pour dot à ſa fille la Terre & Seigneurie de Caſtilly, par acte du 29 Novembre 1475, paſſé devant les Tabellions de Cheux. Ils eurent :

1. Thomas, Curé de Bretteville-ſur-Bordel, mort en 1466 ;
2. Roger, Prêtre, Curé de Bretteville après ſon frère, Seigneur de Caſtilly-le-Roi, qui partagea avec ſes frères la ſucceſſion de leur père, en 1497, & mourut en 1502 ;
3. Geoffroy, qui ſuit ;
4. Guillaume, Seigneur de la Chauſſée, mort en 1501, qui épouſa *Guillemette Suhard*, fille de *Roger*, Seigneur de la Conſeillère, Colombières & Saint-Jores, & de *Mariette Blondel*, dont :

   Isabeau de Boran, mariée, en 1515, à *François de Guerville*, Seigneur de Colombiers, vivans en 1535 ;

5. Thomas, Seigneur de la Borann[illegible]rie, Prêtre, vivant en [illegible];
6. Catherine, mariée, en 1476, à *Anselme du Chatel*, Seigneur de la Mare & de Courcy, vivant en 1533;
7. Marguerite, qui, étant veuve, fonda un obit pour son mari dans l'Eglise de Trevières & mourut peu de tems après avoir fait son testament, le 4 Avril 14[illegible]. Elle avoit épousé *Eustache Lechard*, Ecuyer, vivant en 1481;
8. Et Raulette, morte en 1521, qui avoit épousé 1° *Mathieu le Vasseur*, Ecuyer; & 2° par traité reconnu en [illegible], *Simon du Chatel*, Seigneur du Quesnay & de [illegible].

IX. Geoffroy de Bor[illegible], Ecuyer, Seigneur de Castilly & de Saint-Jean, commença de servir dès sa jeunesse sous Louis XI, se trouva aux siéges de Coutances & de Gavray en Normandie, des Châteaux de la Guerche & d'Ancenis en Bretagne, de Béthune, Hesdin & Boulogne en Picardie, fut choisi avec le Sieur de Lison, pour aller avec un détachement, en une course qui fut faite devant le château de Montfort, & aida avec lui à mener 4 ou 500 francs-archers en garnison en la ville d'Ardres en 1477. Le 4 Mars 1478, il se trouva au siége d'Arras, ville qui se rendit à Louis XI, qui y étoit en personne, & à deux courses faites devant la ville de Douai. Il servit ensuite dans l'Armée navale contre les Anglais, prit à l'abordage la grande nef, nommée la Suprême, dans le port de Garonne, & de là il alla en Bretagne où il brula 60 ou 80 barques. Le Roi Charles VIII le fit, en 1487, Gentilhomme de la Venerie, & son Lieutenant des toiles d'icelle. Il fit encore plusieurs campagnes sous Louis XII, qui lui donna, en 1501, les biens, meubles & immeubles d'un nommé Jean de Chanvière, échus par droit d'Aubaine. Ce Prince lui permit, en 1505, de faire exercer son office de Verdier par telle personne suffisante que bon lui sembleroit; lui accorda une sauvegarde au commencement de 1507, & ordonna à tous Justiciers de Normandie, & d'ailleurs, de tenir en surséance les causes & affaires du Sieur de Castilly, comme étant avec lui au voyage de de-là les monts, pour la conquête du Milanais. Quoiqu'exempt du ban & arrière-ban, par lettres données à Blois en 1507, il se présenta devant Jean, Sire d'Estouteville, Capitaine des Nobles de Normandie, en 1512, & à cause de son âge, il eut congé pour se retirer dans sa maison, où il mourut au commencement de 1522. Il avoit épousé 1° ***Anne de Magneville***, fille du Seigneur de Gesosse & de la Bigne; & 2° ***Laurence le Breton***, morte peu de jours avant son mari, veuve de ***Thomas de Lanquetot***, Seigneur de la Rivière & de L[illegible], & fille de *Guillaume le* ***Breton de la Bretonnière***. Il eut du premier lit:

1. [illegible] de Bor[illegible], mariée à *Charles de Marguerie*, [illegible], Seigneur de [illegible], mort en 15[illegible], [illegible] de *Gilles de Marguerie*, Seigneur d'[illegible], & de *Catherine de la D[illegible]*.

Du second lit vinrent:

2. [illegible], qui suit;
3. & 4. [illegible] & [illegible], qui [illegible] des enfans.

X. [illegible] de Bor[illegible], Seigneur de Castilly, n'avoit que [illegible] à [illegible] ans quand son père mourut, & fut mis sous la garde-noble & tutelle de *Thomas du Chatel*, Seigneur de la Mare, & de *Roger de Cully*, Seigneur de [illegible]. Il en [illegible] foi & hommage de son fief de Castilly au Roi en 15[illegible], & en rendit aveu. Le [illegible] Août 1568, une heure après le soleil levé, grand nombre de personnes tant à cheval qu'à pied, le vinrent attaquer derrière sa maison de Castilly, du côté des prés. Ils lui donnèrent un grand coup d'[illegible] sur le haut de la tête, lui abattirent le menton d'un autre coup, lui en portèrent deux autres au-dessus, un au travers des poumons, & un autre coup au travers des intestins, dont il tomba mort. Ils emportèrent tous ses meubles, rompirent & brisèrent les coffres & buffets, pillèrent l'or & l'argent, [illegible] les [illegible] & [illegible] des défunts, & de tous ces [illegible] & [illegible] ils chargèrent [illegible] chevaux qu'ils prirent aussi aux écuries du Château. Il avoit épousé, en 15[illegible], *Catherine P[illegible]*, morte [illegible] en 15[illegible]. Elle étoit fille [illegible] de *Guillaume*, Seigneur de [illegible], [illegible], & de *Blanche de Marguerie-d'[illegible]*. Leurs enfans furent:

1. [illegible], qui, étant presque toujours [illegible] & malade, [illegible];
2. [illegible], Seigneur de Castilly, [illegible] en 15[illegible]. [illegible] d'armes dans la Compagnie de Pierre d'[illegible], Marquis de [illegible], il [illegible] en [illegible], [illegible] *[illegible]*, Seigneur de la Bretonnière, Lieutenant de la-

dite Compagnie d'Ordonnance, pour l'aller joindre à Saint-Florentin. Il mourut le 14 Février 1619, & fut inhumé dans le chœur de Caſtilly;

3. Geoffroy, qui ſuit;
4. Marie, qui vivoit en 1600, & avoit épouſé 1° *Michel Theroulde*, Ecuyer, Grand-Maître des Eaux & Forêts du pays d'Auge; & 2° *François le Fillaſtre*, Ecuyer, Sieur de Rampen;
5. Et Guillemette de Boran, morte en 1581, mariée à *Guillaume d'Amours*, Chevalier, Seigneur de Liſon.

XI. Geoffroy de Boran, Seigneur de Caſtilly, des Rivieres & de Mosle, étoit en bas âge, avec ſa ſœur Guillemette, lors de la mort de leur père, en 1568. Guillaume, leur frère, & *Catherine Piquod*, leur mère, furent nommés par leurs parens pour avoir la garde de leurs corps & de leurs biens. Il ne fut déclaré majeur qu'en 1579, & préſenta requête, en 1586, au Parlement de Normandie, contre Thomas Potier, Sieur de Preſtreville, priſonnier en la Conciergerie de Rouen, & contre ſes complices, pour avoir inhumainement tué Richard, ſon père, pillé & volé ſes effets, pour qu'il plût à la Cour retenir la connoiſſance du procès, ne pouvant eſpérer aucune juſtice à Bayeux, ni ailleurs, attendu la parenté dudit Potier avec les Principaux Officiers de ce ſiège, &c. Cette requête fut répondue, & la Cour ordonna qu'il fut paſſé outre audit procès. Les guerres civiles, & les troubles de la Province de Normandie occaſionnèrent encore un accident au Château de Caſtilly, les 18 & 19 Janvier 1590, après la mort de Henri III. La ligue étant paſſée au plus fort, un nommé Bertot, Capitaine, s'en alla loger un ſoir au Château de Caſtilly, avec une Compagnie de ſoldats, dont il ſe diſoit Lieutenant, il outragea la Dame de Caſtilly, Douairière, âgée pour lors de 80 ans, voulut forcer quelques filles, battit les ſerviteurs & ſervantes, prit, tant lui que ſes ſoldats, tout l'or & l'argent, rompit & briſa les portes, bahuts & coffres, emporta toutes les hardes, & emmena 5 chevaux chargés de meubles du Château. Ladite Dame de Caſtilly & ſes enfans préſentèrent une requête à M. de la Verune, Gouverneur de Caen, pour qu'il lui plût faire commandement audit Capitaine Bertot, & à ſes ſoldats, de rendre tout ce qu'il avoit pris, ce qui fut exécuté. Geoffroy de Boran ſervit ſous le Seigneur de Caniſy, qui lui donna en 1590, étant devant Avranches, un paſſe-port pour aller & revenir en ſûreté avec ſes équipages. Il acquit, en 1607, le Fief, Terre & Seigneurie de Mosle, de Guillaume Theroulde, qui l'avoit achetée de Guillaume de Marguerie, Seigneur de Saint-Côme; & mourut le 26 Avril 1610. Il avoit épouſé, le 22 Mars 1596, *Jeanne d'Hericy*, qui fut élue tutrice de ſes enfans, & maintenue par Arrêt du Conſeil en 1611, en cette qualité, contre les pourſuites du Sieur Eudes, Gouverneur de Bayeux, qui en avoit ſurpris la garde-noble. Elle fonda un obit dans l'Egliſe de Caſtilly, pour elle & ſon mari, & mourut peu après 1636. Elle étoit fille de *Pierre d'Héricy*, Seigneur & Patron d'Eſtreham, Marcelet, & de *Jeanne le Valois*, Dame de Vierville, en Cotentin. Leurs enfans furent:

1. Pierre, Seigneur de Caſtilly, qui mourut en 1632. Il avoit épouſé, en 1632, *Eliſabeth le Cordier*, dont il n'eut pas de poſtérité;
2. Gilles, qui ſuit;
3. Julien de Boran, Seigneur de Semilly & de Mosle, qui forma une branche fondue dans la Dame d'*Aumonville Sainte-Mère-Egliſe*. Lui, Philippe & François de Boran, ſes couſins, furent maintenus dans leur nobleſſe par *Montfaouq* en 1666;
4. Gilette, aînée de tous ſes frères, fut mariée 1° à *Julien de la Mare*, Ecuyer, Sieur de Surville; & 2° en 1621, à *Robert de la Menardière*, Seigneur & Patron de Giberville & de Formigny, mort en 1655;
5. Et Jeanne de Boran, aînée de Gilles, mariée, en 1631, à *Jean de Foullogne*, Seigneur & Patron de Caſtillon & de Bretteville.

XII. Gilles de Boran, Seigneur de Caſtilly, Mosle & la Borannerie, baptiſé à Caſtilly le 2 Mai 1602, fit des lots en 1610 avec ſes frères, & eut pour ſa part les Fiefs & Seigneurie de Mosle, avec des Terres à Neuilly. Après la mort de ſon frère aîné, il eut la Seigneurie de Caſtilly en 1632, acquit en 1635 celle de la Borannerie, & Terres en dépendantes, de *Julienne Blondel*, veuve de Jean de Boran, Ecuyer, & des Demoiſelles leurs filles héritières. Il ſervoit en Lorraine ès années 1635 & 1636 dans les Troupes de la nobleſſe de Normandie, fit encore, étant marié, pluſieurs campagnes en Flandre & en Allemagne, ſous les Maréchaux de la Fare, de Châtillon & de Guébriant, & mourut en 1662.

Il avoit épousé, par traité du 27 Mai 1636, *Marie de la Dangie*, morte en 1676, & enterrée dans le chœur de l'Eglise des Cordeliers de Bayeux. Elle étoit fille de *François de la Dangie*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Agy, de Noron, Hermanville & Ragny, & de *Rachel de Vassy*, fille de *Louis de Vassy*, Seigneur de la Forest-Auvray, Beny, Bretley, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, qui étoit fils de *Gabriel de Vassy*, Chevalier de l'Ordre du Roi & de *Marguerite d'Harcourt*. De ce mariage sont issus :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Ragny, Doyen, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, Conseiller-Clerc au Parlement de Rouen, Chanoine de Saint-Germain à Lisieux & Chanoine de Saint-Martin à Bayeux en 1690, mort en 1703, âgé de 78 ans & quelques mois ;
3. JEANNE-GILLETTE DE BORAN, aînée du précédent, mariée, 1° en 1657, à *Jean de Mathan*, Seigneur & Patron de Semilly, la Mare, Vuliers & le Mesnil-[illegible], & 2° en 1671, à *Antoine d'Auray*, Baron de Saint-Poix, mort d'un coup de fusil à Semilly.

XIII. PHILIPPE DE BORAN, Marquis de Castilly, Seigneur & Patron dudit lieu, de Mestry, Saint-Pierre-de-la-Folie, Agy, Ragny, Hermanville, Noron, du Bois, l'Isle, Vallun, la Bretonniere, Rupalley, &c. né & baptisé à Agy, le 8 Octobre 1642, fut sous la garde-noble de sa mere, en 1662, & emancipé d'âge. Lui, FRANÇOIS son frere, Seigneur de Ragny, & Julien, son oncle, Seigneur de Semilly, produisirent devant *Guy Chamillart*, Intendant de Caen, leurs titres, par lesquels ils prouvérent être nobles par Charte des Francs-Fiefs, dont leur fut délivré un certificat le 22 Janvier 1668. Louis XIV le fit Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1671, & érigea en sa faveur, en 1683, la Terre de Castilly en Marquisat, auquel sont unis plusieurs Seigneuries & Patronages, & d'où dépendant plusieurs fiefs-nobles : les Lettres cependant n'ont pas été homologuées au Parlement. Sa Majesté lui donna la commission de Capitaine-Colonel Garde-Côte de Grandcamp en Basse-Normandie. Il fit plusieurs campagnes, tant en Flandre qu'en Allemagne, dans les Armées commandées par Sa Majesté en personne, par le Prince de Condé, par les Maréchaux de Turenne & de Crequy, & mourut à Paris le 7 Août 1702. Il avoit épousé, par contrat du 23 Février 1675, *Marie Angrand*, qui, étant veuve, fut établie tutrice, eut la garde-noble de ses enfans, mourut en 1732, & fut inhumée dans l'Eglise de Saint-Patrice de Bayeux. Elle étoit fille de *Jean Angrand*, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie Aubery*. Ils eurent 12 enfans dont quelques-uns morts en bas âge. Ceux qui ont vécu plus long-tems sont :

1. FRANÇOIS-PHILIPPE DE BORAN, Chevalier, Marquis de Castilly, Capitaine-Colonel Garde-Côte de Grandcamp, & Mousquetaire du Roi, mort à Paris en 1707 ;
2. PIERRE-AUGUSTIN, qui suit ;
3. GEOFFROY, Chevalier de Castilly ;
4. MARIE-ANNE, Religieuse & Supérieure des Filles du Saint-Sacrement à [illegible] ;
5. MARIE-LOUISE, morte Religieuse à la Charité de Bayeux, le [illegible] Octobre [illegible] ;
6. & 7. Deux filles, Religieuses à [illegible] ;
8. N... Religieuse à la Visitation de Caen ;
9. Et MARIE-GENEVIÈVE DE BORAN, mariée, en 1718, à *Raphaël de [illegible] de Rochefort*, Marquis de [illegible].

XIV. PIERRE-AUGUSTIN DE BORAN, Chevalier, Seigneur, Marquis de Castilly, Mestry, Saint-Pierre-de-la-Folie, Saint-André-de-Bayeux, Seigneur des Fiefs de l'Isle, la Bretonnière, la Boudelaye, Rupalley & du Bois, baptisé à Castilly, le 7 Mai 169... ; fut relevé de garde-noble, le 3 Février 1715, accompagna M. de Conty, Ambassadeur en Suède, & mourut à Bayeux le 8 Janvier 1740, en l'hôtel qu'il avoit fait bâtir quelques années auparavant. Il avoit épousé, en 1716, *Therese-Elisabeth Scott de la Pointerie*, morte en son Château de Castilly, le 28 Janvier 1765, âgée de [illegible] ans. Elle étoit fille & héritiere de *François-[illegible] Scott*, Seigneur & Patron de [illegible], la Pointerie, [illegible], Grand-Prevôt-Général de Normandie, & d'*Anne Clement*, Dame de [illegible]. Ils eurent entr'autres enfans :

1. [illegible] DE BORAN, Chevalier, Marquis de Castilly, qui, n'étant âgé que de [illegible] ans, fut attaqué [illegible] en son Château de Castilly, dont il mourut le [illegible] Septembre [illegible], dans le tems que l'on traitoit les préparatifs de son mariage avec sa cousine germaine, N... de [illegible], mariée depuis à M. [illegible] de la [illegible], Conseiller au Parlement de Paris ;
2. Et MARIE-THERESE DE BORAN, qui suit.

XV. MARIE-THERESE DE BORAN, Dame de

Caſtilly, &c., héritière de la riche ſucceſſion de ſon frère, qui a porté à ſon mari toutes les Terres de ſa Maiſon, & eſt morte en Octobre 1772. Elle avoit épouſé, par contrat paſſé devant les Notaires de Bayeux, le 20 Février 1734, *Marie-Charles-Antoine de Faudoas*, Marquis de Faudoas-Caniſy, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi en Baſſe-Normandie, Gouverneur des Ville & Château d'Avranches, fils de *Jacques-Antoine-Pierre de Faudoas*, Chevalier, Comte de Sérillac, Capitaine de Cavalerie, & de *Marie-Hervée de Carbonnel de Caniſy*, ſa ſeconde femme. Ils ont laiſſé poſtérité. Voyez FAUDOAS.

Les armes : *d'argent, au lion rampant de ſable, armé & lampaſſé d'or, & accompagné de trois têtes de maure de ſable, bandées d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.* (Généalogie dreſſée d'après un mémoire fourni par M. l'Abbé Beziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen.)

BORDA : *parti d'argent & d'azur, l'argent chargé d'une croix de ſinople, cantonnée de quatre coquilles de ſable, & l'azur chargé d'un oiſeau d'argent.*

* BORDAGE, Terre & Châtellenie en Bretagne, Diocèſe de Rennes, laquelle étoit poſſédée dès le XIIIe ſiècle, par RENAUD DE MONTBOURCHER, neuvième ayeul de RENÉ DE MONTBOURCHER, en faveur duquel cette Terre fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1656, regiſtrées à Rennes le 13 Novembre ſuivant. Voyez MONTBOURCHER.

BORDAGES : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à trois pals de gueules ; aux 2 & 3 d'hermines, au chef de gueules.*

* BORDE-AU-CHATEAU, Terre & Baronie en Bourgogne, Diocèſe de Châlons, acquiſe par NOEL BRULART, Procureur-Général au Parlement de Paris, de la poſtérité duquel ſont ſortis trois Premiers Préſidens du Parlement de Bourgogne.

Par Lettres du mois d'Août 1645, cette Terre fut érigée en *Marquiſat*, en faveur de DENIS BRULART, Préſident au Parlement de Dijon. Voyez BRULART. *

BORDE (LA), en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 28 Juillet 1666, dont les armes ſont : *de ſable, au lion léopardé d'argent.*

BORDE (DE LA) : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion de même ; aux 2 & 3 d'azur, à trois pommes de pin d'or, poſées 2 & 1 ; & un croiſſant d'or brochant ſur les deux quartiers d'en bas, proche la pointe de l'écu.*

BORDE (DE LA). Cette famille étoit repréſentée en 1764 par

JEAN-FRANÇOIS DE LA BORDE, marié à *Eliſabeth le Vaſſeur*, dont entr'autres un fils;

N..... mariée à *N..... Fontaine de Cramayelle*, fils de *Jude-Armand-Louis*, enterré le 5 Mars 1758;

HENRIETTE, mariée, le 9 Avril 1750, à *Auguſte-Simon Briſſart*, Seigneur de Triel;

Et N... DE LA BORDE, mariée à *N... de Parſonval.*

BORDE (DE LA). JEAN-JOSEPH DE LA BORDE, de Bayonne, Secrétaire du Roi & Banquier de la Cour, a épouſé *N... Nettine*, veuve en premières noces, avec une fille, la Dame *Fremin de Sy*. Elle étoit ſœur du Banquier de l'Impératrice-Reine de Hongrie, & de *N.., Nettine*, mariée en 1761, à *N... Micault d'Harvelay*, Garde du Tréſor Royal, fils d'une ſœur de Meſſieurs Pâris.

BORDE (DE LA) : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes, & en pointe d'une gerbe de bled, le tout de même.*

BORDEAUX (DE), Seigneur du Buiſſon, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſon ancienne Nobleſſe le 14 Octobre 1666, dont les armes ſont : *d'or, au pal d'azur, chargé de trois fleurs-de-lys du champ auſſi en pal, & accoſté de deux lions de gueules affrontés.*

BORDEAUX (DE), Seigneur de Paracheux, Contieux & Vicomte d'Auge, mêmes Province & Généralité : *de gueules, au lion d'argent, accompagné de cinq croiſettes d'or, 2 en chef, 2 en flancs & 1 en pointe.*

BORDEAUX (DE), Seigneur de Neuville : *de gueules, à trois merlettes d'argent, poſées 2 & 1.*

BORDEAUX : *de gueules, à deux annilles d'argent.*

BORDEAUX : *de gueules, à une ville d'argent, ſommée d'un léopard d'or, la ville battue au pied d'un fleuve, chargé d'un*

croissant montant d'argent ; au chef de France.

BORDEREL, Seigneur de Saint-Romain & de Caumont : parti, *au 1 d'or, au lion de gueules ; au 2 d'azur, à une montagne d'argent ; au chef cousu d'or, chargé d'un croissant de gueules.*

BORDES (DE), Seigneur de Folligny & Calligny, en Normandie, Généralité de Caen : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lion de gueules, aux 2 & 3 d'argent, chargé de deux chevrons d'azur.*

BORDES (DE), Seigneur de Beauchesne, de Chalindon, en Normandie, Généralité de Caen & Election de Mortain, ancienne famille qui porte : *d'or, à la tour de gueules.*

* BORDES (DE), (a) en Bresse. Les titres produits devant le Juge d'armes de France par M. de BORDES DE CHASTELLET, pour justifier sa noblesse d'extraction, remontent à

I. PIERRE BORDES, qualifié Secrétaire du Duc de Savoie dans un acte du [illegible] Mars 1520 « tems auquel il ne vivoit plus. » Il eut de *Jeanne de Veyziat :*

1. PERCEVAL, qui suit ;
2. ALEXANDRE, aussi qualifié Secrétaire du Duc de Savoie, [illegible] son corps dans sa Chapelle, qui étoit dans l'Eglise Collégiale de Saint-Jean-Baptiste de Cerdon », fit son héritier universel, celui ou [illegible] son frère aîné ;
3. Et CLAUDE, lequel étoit Prêtre & Chanoine de Cerdon, [illegible] il ne vivoit plus alors. »

II. PERCEVAL BORDES nomma par acte du 25 Novembre 1541, en qualité de Patron-Présentateur, & le plus [illegible] des BORDES, à la Chapelle de Saint-Antoine, fondée par ses prédécesseurs en l'Eglise collégiale de Saint-Jean-Baptiste de Cerdon. « C'est lui qui fit construire les formes de cette Chapelle, où l'on voit aux trois premières les armes de sa mère, de sa femme & de sa belle-fille, telles qu'elles sont encore aujourd'hui. Il acheta en 1556 la Terre de Chenavel en Bugey », & fit son testament le 5 Juin 1557, dans lequel il se qualifie *Ecuyer d'Ecurie pour le Roi*, à Cerdon. Il épousa, le 4 Juin 1518, *Philiberte Charvet*, fille d'*Ambiard*, habitant de Cerdon, dont :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. « [illegible] »
3. Et [illegible], par contrat du [illegible] Septembre [illegible], à *Pierre Ver-*

(a) La Chenaye-Desbois commence ainsi l'article de BORDES, en latin *Bordis*, famille noble, originaire d'Ay, & établie en Bugey depuis environ 1350, où elle possède des biens situés à Ychenave.

Suivant un mémoire envoyé, on trouve dans [illegible] pour le fait de [illegible] titre original qui est dans la famille. On ne sait pas où [illegible]. Il paroît cependant constant qu'il fut père de

[illegible]

GUILLAUME DE BORDES, Chambellan du Roi, suivant une quittance originale du 6 Avril 1379, & suivant deux autres des [illegible] Février 137[illegible] & 9 Août 138[illegible]. Il acheta de *Jean de Châlons*, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, la Terre du Bec Crespin, fut Capitaine de Montereau à [illegible] liv. d'appointemens en 1370, & épousa *Marguerite de Benières*, dont :

JEAN DE BORDES, Ecuyer, Seigneur du Puy, Chambellan du Roi, Capitaine de Montereau, qui laissa de *Jacqueline de Beauvais* [illegible]

N... DE BORDES, mariée à noble *Jean du Bouzet*, [illegible]

[illegible] DE BORDES fut Ministre en France en 13[illegible]. Voyez l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, par le Président Hénault.

ANTOINE DE BORDES est mentionné dans une ordonnance du Roi CHARLES VI du [illegible] Juin 13[illegible], & ANTOINE DE BORDES, en latin *Bordis*, est auteur de la branche des Seigneurs de [illegible]. Il fit construire la Tour d'Ychenave dans l'état où elle est aujourd'hui. Il vivoit en 1399, suivant un jugement qu'il rendit comme [illegible] de ses [illegible] en 1[illegible]. Il [illegible] *Rouge-mont*, [illegible] Bugey, fille de [illegible], Seigneur de [illegible], laquelle [illegible] en date du [illegible] Septembre [illegible]. Ils eurent pour fils [illegible]

[illegible]

(*Note des Editeurs*).

meil, du lieu de Cerdon, « dont le petit-fils *Abraham de Vermeil* fut député de la nobleſſe du Bugey en 1601 & 1604, lors de l'échange de la Breſſe avec le Marquiſat de Saluces, pour obtenir du Roi HENRI IV la confirmation des privilèges dont jouiſſoit la nobleſſe dans cette province. »

III. CLAUDE BORDES étoit marié lors du teſtament de ſon père, qui l'inſtitua ſon héritier univerſel. Il eſt qualifié Ecuyer d'Ecurie pour le Roi à Cerdon, dans un acte du 26 Juin 1565. Il vivoit encore lors du mariage de ſon ſecond fils, & avoit teſté le 2 Mars 1584. Il épouſa *Barbe de Buſſy*, dont:

1. GEORGES, qui fut père d'ANDRÉ DE BORDES, Ecuyer, Seigneur de Chardenoſt, qui épouſa *Innocente de la Roſſière*, dont:
   CLAUDE BORDES, Ecuyer, Seigneur de Chardenoſt;
2. CLAUDE, qui ſuit;
3. JEAN, Seigneur du Chaſtellet, mort avant le 26 Février 1600;
4. AMAND, habitant de Caſtres, père de deux filles, à chacune deſquelles leur aïeule maternelle donna, par ſon teſtament, 450 écus pour ſe marier. « Il fut auteur d'une branche établie à Caſtres en Languedoc, éteinte dans la maiſon de *Thomas Roquecombe;* »
5. ANTOINETTE, mariée à *Antoine de Vermeil*, dont *Abraham de Vermeil*, Ecuyer;
6. JACQUELINE, mariée à *Abraham Criſtin*, du lieu d'Orgellet, en Franche-Comté.
7. BENOÎTE, mariée à *Claude Bellet*, habitant du Pont-Dain en Breſſe, dont entr'autres enfans, *Etiennette Bellet*, mariée, par contrat du 15 Mars 1592, à *Claude de Malivert*, Seigneur de Vaugrigneuſe;
8. ETIENNETTE, mariée à *André Rubal*, du lieu de Montréal en Bugey;
9. Et PHILIBERTE DE BORDES, mariée à *Jean Brun*, habitant de Cerdon.

IV. CLAUDE DE BORDES, qualifié Seigneur du Chaſtellet, en Breſſe, dans un acte du 14 Juillet 1598, fit & prêta le ſerment de fidélité qu'il devoit au Roi, entre les mains d'Edme de Malain, Baron de Lux, Chevalier des ordres du Roi, & Lieutenant-Général pour Sa Majeſté en Bourgogne, Breſſe, Bugey, &c., ainſi qu'il paroît par un certificat qu'il lui donna le 9 Août 1601 « en l'aſſemblée qui s'étoit faite le même jour dans la ville de Belley, de la nobleſſe des pays de Bugey & Valromey. » Il reçut quittance les 28 Mai 1602, & 30 Septembre 1604, des commis à la recette des deniers que l'on avoit ordonné de lever pour « les députés de la nobleſſe du pays de Breſſe » des ſommes auxquelles il avoit été taxé pour ſa part des frais de leurs députations, fit ſon teſtament le 29 Octobre 1609, par lequel il voulut être enſeveli au tombeau de ſes prédéceſſeurs à Cerdon; fit différens legs à ſes enfans, & mourut avant le 29 Août 1627. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Avril 1586, *Jeanne Grenaud*, qui lui apporta en dot 1000 écus d'or, fille de *Bertrand Grenaud*, de la ville de Nantua, & de *Jeanne Paſſerat*, dont:

1. JEAN-CLAUDE, qui ſuit;
2. ANDRÉ, Ecuyer, Capitaine au Régiment de la Valette, au ſervice des Vénitiens;
3. PHILIPPE, Ecuyer, mort au ſiège de Montpellier;
4. MARIE, mariée à *Claude du Breul*, Seigneur de Balmey, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice de Savoie, fils d'*Antoine*, Chevalier, Baron de la Baſtie, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc de Savoie, premier Maître-d'Hôtel de ce Prince, Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat & Commiſſaire-Général des Guerres, & de *Claire de Grimaldi;*
5. ANTOINETTE, mariée, par contrat du 12 Octobre 1628, à *Claude-Urbain du Cloz*, Seigneur de Haulteville, en Faucigny, pays de Savoie;
6. & 7. ISABEAU & JEANNE;
8. ESTHER, morte lors du mariage de ſa ſœur, nommée
9. PÉRONNE, qui épouſa, par contrat du 29 Août 1627, *Michel Bertrier*, Ecuyer, Seigneur de la Motte en Savoie & de Cernex, fils de *Benoît*, Seigneur & Baron du Villars, & de la Motte, & d'*Alexandrine de Mandole;*
10. PERNETTE;
11. Et CLAUDINE DE BORDES, mariée, avant le 15 Juin 1632, à *Philippe du Creſt*, Seigneur de Clarmont en Savoie.

V. JEAN-CLAUDE DE BORDES, Ecuyer, Seigneur du Chaſtellet & de la Balme-ſur-Cerdon, Gentilhomme ordinaire d'*Henri* de Bourbon, Prince de Condé, par Lettres du 2 Décembre 1633, teſta le 22 Juin 1656, en préſence de Jean-Louis de Grenaud, Seigneur de Nerciac, voulut être enterré dans l'Egliſe de Cerdon, au tombeau de ſes ancêtres, & mourut avant le 12 Juillet 1656. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Juin 1633, *Catherine de Miette*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Lieutenant au Château de Dijon, & de *Renée du Fraiſne*, dont:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;

2. Pierre, Ecuyer, Seigneur de [illegible], lequel, suivant un acte du 6 Septembre 16[illegible], servit dans l'arrière-ban de la noblesse du Bugey. « Il épousa l'héritière de la Maison de *Bely*, Seigneur de [illegible], dont trois garçons, deux morts sans postérité. On ignore la destinée du troisième. »

3. Bernard, Ecuyer, Sieur de la Tour, & depuis Seigneur du Chastellet, Gouverneur pour le Roi du Fort de l'Ecluze, mort le 6 Juin 16[illegible], qui avoit épousé *Veronique de Moyria*, [illegible] de la tutelle de ses deux enfans. Elle étoit fille de *Jean-Pierre*, Baron de Chatillon-de-Corneille, Maréchal de Bataille des Armées du Roi, & de *Christine de [illegible]*. Leurs enfans furent :

Claude-François de Bornes de Chastellet, né le [illegible] Mars 16[illegible], Religieux & Sacristain de l'Abbaye Royale de [illegible], mort en 17[illegible];

Et Marie-Françoise, née le 10 Septembre 1675.

4. & 5. Françoise & Emmanuelle, Religieuses au Couvent des Dames [illegible] de Saint Augustin, établi à Nantua.

6. Et Anne-Marie de Bornes, à qui son pere légua, par son testament, la somme de [illegible] livres, payable lors de son mariage.

VI. François de Bornes, Ecuyer, Seigneur de la Couz, de Montfalcon & du Chastellet, baptisé le 18 Mai 1655, fut maintenu dans sa noblesse, ainsi que ses deux freres, par ordonnance de M. *Bouchu*, Intendant de Bourgogne, rendue le 15 Octobre 1667. Il testa le 2 Janvier 1698, voulut être enterré dans la Chapelle fondée en l'Eglise d'[illegible], & mourut le 5 Janvier 16[illegible]. Il épousa, par contrat du 30 Septembre 1681, *Marie-Hyacinthe de Villette*, qui fut maintenue en sa qualité de veuve d'Ecuyer, par ordonnance de M. *Ferrand*, Intendant de Bourgogne & de Bresse, du 27 Mars 1700, rendit hommage au Roi en sa Chambre des Comptes de Bourgogne, de la Terre & Seigneurie du Chastellet, le 1er Août 1722, fit son testament le 7 Janvier 1732, par lequel elle choisit sa sépulture au tombeau de ses auteurs en l'Eglise de la Couz, mourut le 20 Octobre 1734, âgée de 75 ans, & fut enterrée en l'Eglise de Saint-Etienne du Bois en Bresse. Elle étoit fille de *Jean-Claude de Villette*, Ecuyer, Seigneur de la Couz, & de *Jeanne de [illegible]*. De ce mariage sont issus :

1. Joseph-François, qui suit;
2. Jean-Louis, Prêtre, Grand-Prieur du noble Chapitre de Saint-Pierre de Nantua;
3. Marie-Louise, mariée, par contrat du [illegible] Novembre [illegible], à *Claude de [illegible]*, Comte de Chatillon-de-[illegible], fils de *Jean-[illegible]*, Baron de [illegible], Seigneur de [illegible], & de *Françoise [illegible]*.
4. & 5. Françoise & Marie-Anne de Bornes.

VII. Joseph-François de Bornes, Ecuyer, Seigneur du Chastellet, de la Couz & de Montfalcon, Baron de Lormey, Capitaine au Régiment de Vivarais, fit son testament le 27 Septembre 1730, par lequel il voulut être inhumé au tombeau de ses prédécesseurs, en l'Eglise de Saint-Etienne du Bois, au cas qu'il décéda en son Château du Chastellet, & mourut à Lyon le 16 Septembre 17[illegible], âgé d'environ 48 ans. Il avoit épousé, 1° par contrat du 20 Septembre 1727, *Françoise-Barbe Simonet*, fille de *Georges*, Ecuyer, Maître des Requêtes de S. A. R. M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, Président aux traites foraines de Bresse & du Bugey, & d'*Elisabeth de Grenaud*; & 2° par contrat du 20 Août 17[illegible], *Jeanne-Marie de [illegible]*. Du premier lit sont nés :

1. Louis-Marie;
2. Joseph-Gabriel, qui suit;
3. Et Marie-Louise de Bornes, baptisée le [illegible] Août 17[illegible], mariée le [illegible] Février 17[illegible], à *Joseph-Marie de [illegible]*, Capitaine dans le Régiment Royal-Ecossois. »

VIII. Joseph-Gabriel de Bornes, Seigneur du Chastellet, de la Couz, de Montfalcon & de [illegible], Baron de Lormey, né le 17 Août 1730, obtint une Lieutenance dans le Régiment de Languedoc, Infanterie, le 19 Mars 174[illegible]. « & c'est en vertu de son ancienne noblesse, des services de ses ancêtres & des siens, que de la possession immémoriale de la Terre du Chastellet dans sa branche, il en a obtenu l'érection en Baronnie par Lettres du mois de Mai 1766. » Il a épousé, par contrat passé devant *Brenot*, Notaire à Lyon, le 15 Février 1751, *Anne-Françoise de Mont-d'Or*, veuve de *Jacques de [illegible]*, demeurant à Lyon, fille de *Benoît de Mont-d'Or*, Seigneur de Saint-Laurent-de-Vaux & d'Hoirieux, & de *Catherine de Garnier*. Leurs enfans furent :

1. Jean-Pierre-Louis, né le 20 Mars 1752, « reçu au collège des Quatre-Nations en 176[illegible], Officier au Régiment de Languedoc, Infanterie, en 17[illegible]. Il a fait les dernières campagnes de Corse. »

2. Charles-Joseph, né le 17 Février 1753;
3. Jean-Baptiste, né le 1er Avril 1754;
4. Gaspard-Antoine, né le 1er Mai 1755;
5. Louis-François, né le 19 Août 1756, tous Ecuyers.
6. «Et Charles-Joseph-Bonaventure de Bordes, né le 30 Octobre 1757, dont les preuves ont été admises en 1770, pour l'Ordre de Malte dans la Langue d'Auvergne.»

Les armes: *d'or, à un cheval naiſſant de gueules, coupé de ſinople, à une molette à huit pointes d'or.*

(Généalogie dreſſée en partie d'après l'*Armorial gén. de France*, reg. V, part. I; Guichenon, hiſtorien de Breſſe, & les titres originaux communiqués.)

BORDES : *coupé d'or & de ſinople, au cerf iſſant de gueules ſur l'or, & à la molette d'éperon d'or ſur le ſinople.*

BORDES : *coupé d'argent & de ſinople, le premier chargé d'une tête de cheval naiſſante de gueules, & le ſecond d'une molette d'éperon d'or de huit rais.*

BORDES-LASALÉ : *d'or, au lion de gueules, ſurmonté en chef d'une croix alaiſée de même, parti auſſi de même, à neuf loſanges d'argent, poſés* 3, 3 & 3.

BORDIER: *d'or, à la faſce d'azur, chargée d'un croiſſant montant du champ, & accompagnée de trois gerbes de bled d'azur,* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

BORDIN, Sieur du Parc, Laubinière & du Buiſſon, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue en ſa Nobleſſe le 13 Mai 1667.

N.... Bordin, Sieur du Jarrier, avoit épouſé *Catherine Malart*, morte avant le 9 Mars 1621.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, chargée de* 2 *roſes de gueules, & accompagnée de trois roſes d'argent,* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

BOREL (de), Seigneur de Manerbe, Bouillon, Leſſaud, &c., en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 24 Janvier 1667.

La Roque, en ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, fait mention d'un François Borel, Seigneur de Manerbe, marié, vers 1570, à *Jacqueline Mallet*, fille de *Waleran Mallet*, & de *Charlotte de Hautemer*, ſœur du Maréchal de Fervaques.

Le *Mercure* de Mai 1750, pag. 206, fait mention de Jacques-Pierre de Borel, Baron de Manerbe, qui laiſſa d'*Anne de Monchi*, Dame d'Honneur de feue S. A. S. Marie d'Orléans, Ducheſſe de Nemours.

1. Pierre-François-Thomas, qui ſuit;
2. Et Elisabeth, veuve ſans enfans en 1747, de *N.... de Hotot*, frère du Commandeur de ce nom.

Pierre-François-Thomas de Borel, Comte de Manerbe, né le 15 février 1686, Gouverneur & Châtelain du Château de Joux, & de la Ville de Pontarlier en Franche-Comté, des Ville & Château de Touques en Normandie, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant & Aide-Major des Gardes-du-Corps du Roi, Brigadier de ſes Armées le 1er Janvier 1740, Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744, Lieutenant-Général le 10 Mai 1748, & Commandeur de Saint-Louis en 1755, eſt mort le 2 Novembre 1762. Il avoit épouſé 1° ſans enfans, Marie-Françoise de Borel-de-Cherbecq, ſa couſine germaine, morte en Mars 1747; & 2° le 9 Avril 1750, *Henriette-Marie-Joſéphine de la Boiſſière-de-Chambors*, fille de *Joſeph-Jean-Baptiſte*, Comte de Chambors, en Vexin-François, par Brevet du 21 Août 1755, ci-devant Ecuyer ordinaire du Roi, & Capitaine au Régiment de Bretagne, & de *Marie-Anne-Angélique de la Fontaine-Solare*, ſa couſine germaine, & ſa première femme.

Ferri de Borel, Chevalier, Comte de Clarbecq ou Cherbecq, frère de Jacques-Pierre, épouſa *Anne de Valois-de-Villette*, dont il a eu entr'autres enfans :

1. Louis-Philippe, qui ſuit;
2. Et Marie-Françoise, morte en Mars 1747, qui épouſa Pierre-François-Thomas de Borel, Comte de Manerbe, ſon couſin germain.

Louis-Philippe de Borel, Comte de Clarbecq ou Cherbecq, s'eſt marié avec *Anne-Eliſabeth-le-Gouez*, Dame de la Rigauderie, dont il a laiſſé entr'autres enfans :

N.. . qui n'étoit point mariée en 1762;
Et Jeanne-Elisabeth de Borel-Clarbecq, laquelle a épouſé, au Château de Boves, près Magny, dans le Vexin-François, le 29 Septembre 1751, *Claude-Daniel*, Seigneur de *Bois-Dennemetz*, IIIe du nom, né le 3 Dé-

cembre 1706, Ecuyer de la feue Reine en Janvier 1733, fils de *Claude*, IIe du nom, & de *Marguerite-Louise le Prince*.

Les armes : *de gueules, à la bande de vair, accostée de deux lions d'or.*

BOREL : *de gueules, à la bande d'azur, chargée de quatre écussons d'argent, & accompagnée de trois lions d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOREL, en Languedoc, pays du Gévaudan, famille maintenue dans sa Noblesse par M. *Bazin-de-Bezons*, le 26 Septembre 1669, dont les armes sont, suivant l'*Armor. gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 81 : *d'azur, au chevron d'or, surmonté de trois étoiles de même, rangées en fasce ; au chef d'argent.*

BOREL, en Bretagne : *de gueules, à la bande d'azur, chargée de quatre pièces de vair d'argent renversées, & accostée de deux lions d'or.*

BOREL, Seigneur de Pont-au-Jar, en Dauphiné : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules.*

BOREL, Seigneur de Ponsonas, même Province : *d'argent, à la croix d'azur, cannelée de sable.*

BORELLI, en Languedoc, famille noble, dont est :

Jean-Jacques-Joseph Borelli, qui épousa, en 1745, *Catherine de Raimond*, fille héritière de *Jacques de Raimond*, & de *Marie-Engracie de-la-Fare*, qui lui porta en mariage la Terre de la Roqueservière, dans le Diocèse de Mende, érigée en *Marquisat* par Lettres-Patentes du mois de Juin 1752, enregistrées au Parlement de Toulouse & à la Chambre des Comptes de Montpellier, les 8 Juillet & 18 Août de la même année, en *considération des services de ses ancêtres, tous dévoués à la profession des armes*, & parmi lesquels on trouve plusieurs Maréchaux-de-Camp, Gouverneurs de place, Colonels & autres Officiers de distinction.

Les *Histoires de Louis XIII*, par le Vassor, *du Cardinal de Richelieu, du Maréchal de Guébriant*; les *Mémoires* & l'*Histoire du Vicomte de Turenne*; les *Commentaires de Polybe*, par le Chevalier Folard, &c., font mention des services de ceux de cette famille (disent les *Tablettes généalogiques*, part. VII, pag. 126).

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois merlettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BORELY, en Provence. Le véritable nom de cette famille est *Borrel*, ainsi qu'il est justifié par les anciens contrats & les actes latins; l'usage ensuite en a fait *Borely*. Elle est originaire du Dauphiné, d'où elle est venue en Provence il y a 300 ans. Elle est établie à Marseille depuis 1571, & divisée en trois branches.

Antoine Borely, Ier du nom, étant demeuré fidèle à Henri IV, fut persécuté par Casaulx, qui, à la tête d'un grand nombre de Factieux, tenoit le parti des Espagnols & de la Ligue, & confisqua les biens dudit Antoine Borely, dont le fils,

Antoine Borely, IIe du nom, fut nommé Capitaine de Quartier du Corps de Ville, à cause de sa fidélité, lorsque Pierre de Liberta eut soumis la Ville, par la défaite & la mort de Casaulx ; & encore en considération de ce que

Joseph Borely, premier Echevin, fils dudit Antoine, IIe du nom, avoit servi avec distinction sa patrie, dans les principales charges municipales, ainsi qu'il est énoncé dans ses Lettres de Noblesse du mois de Mars 1750, enregistrées en la Cour des Comptes & au Parlement de Provence. Il a de *Thérèse Ailhaud* :

1. Nicolas, qui suit,
2. Louis, rapporté après son frère aîné,
3. Louis-Denis, qui viendra en son rang,

Et quatre filles.

Nicolas Borely a fait la première branche. Le Roi lui accorda des Lettres de noblesse, tant en faveur des services importans qu'il avoit rendus étant premier Echevin en 1748, qu'en considération de ceux rendus par ses auteurs, & spécialement par Antoine Borely, Ier du nom, son bisaïeul.

Louis Borely forme la seconde branche. Il obtint des Lettres d'Honneur en 1745, enregistrées au Grand-Conseil, pour la charge de Conseiller-Secrétaire du Roi, près la Cour des Comptes de Provence, dont il avoit été pourvu, par la démission de noble François Borely, son oncle paternel, par Lettres-Patentes du 4 Août 1723. Il avoit épousé *Anne Abeille*, de laquelle il a deux fils & cinq

filles, dont l'une a épouſé *Louis-Nicolas de Vento*, Marquis des Pennes; & une autre, *Céſar de Gautier*, Baron de Senez & d'Aiguines.

Louis-Denis Borely, revêtu d'une charge de Secrétaire du Roi en la Chancellerie, près le Parlement de Provence, dont les Lettres de Proviſions du 19 Mars 1753 ſont enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, mourut en 1755. Ses enfans, qui forment la troiſième branche, ſont au nombre de cinq fils & d'une fille. (*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 168.)

Les armes : *de gueules, à trois pals d'or; au chef de gueules, chargé de trois beſans d'or.*

BORENS, en Bourgogne : *de gueules, à la croix dentelée d'argent.*

BORGHÈSE, Maiſon d'Italie qui deſcend de Marc-Antoine Borghèse, fameux Juriſconſulte & Avocat conſiſtorial, qui épouſa *Flaminia Aſtalli*, morte en 1575, âgée de 45 ans. Elle a donné à l'Egliſe un Pape ſous le nom de Paul V.

Camille-Antoine-François-Joseph-Balthasar Borghèse, né le 7 Avril 1693, Prince de Sulmone & de Roſſano, Grand d'Eſpagne de la première claſſe, Chevalier de Saint-Janvier, mort à Rome le 16 Septembre 1763, deſcendu au VIIe degré, de Marc-Antoine, avoit épouſé, le 4 Novembre 1723, *Agnès Colonna*, fille de feu *Philippe-Alexandre*, Grand d'Eſpagne & Grand-Connétable, héréditaire du Royaume de Naples. De ce mariage vinrent :

1. Marc-Antoine-François-Nicolas-Gaetan-Antoine-Corneille-Cyprien-Joseph-Vincent-Gaspard-Balthasar-Melchior, né le 16 Septembre 1730;
2. Jean-Baptiste-François-Louis-Léopold-Ferdinand-Janvier-Nicolas-Antoine-Gaspard-Balthasar-Melchior-Michel-Archange, né à Rome le 17 Janvier 1733;
3. Eléonore-Anne-Marie-Thérèse, née à Rome le 24 Août 1724;
4. Flaminie-Anne-Thérèse-Gertrude-Marie-Angélique-Jeanne, née à Rome le 14 Mars 1726, morte le 14 Mars 1732;
5. Marie-Victoire-Gertrude, née à Rome le 19 Juin 1729;
6. Et Livie-Marie-Anne-Thérèse-Gertrude-Luitgarde-Elisabeth-Hélène, née à Rome le 22 Septembre 1731. (Voyez Imhoff ſur les familles d'Eſpagne & d'Italie, & Moréri.)

BORGIA. Cette maiſon, originaire d'Eſpagne au royaume de Valence, doit tout ſon luſtre & ſon éclat au Pape Clément III, nommé auparavant Alfonse Borgia. Philippe de Bergame ſoutient qu'elle étoit très-noble & très-conſidérable avant qu'elle eût donné deux Papes à l'Egliſe, & pluſieurs auteurs croient qu'elle deſcend des Rois d'Aragon. Imhoff en donne l'origine dans la généalogie des 20 illuſtres familles d'Eſpagne, Edit. de 1712, pag. 19. Rodrigue Borgia, qui fut depuis Pape, ſous le nom d'Alexandre VI, avoit eu dans ſa jeuneſſe, de *Vanoſa*, ou ſuivant quelques auteurs, de *Julie Farnèſe*, dite de *Vanoſa ou de Vanocia*, Dame Romaine, entr'autres enfans naturels, César de Borgia, deſtiné dès ſon bas âge à l'état eccléſiaſtique par ſon père, qui lui donna l'Evêché de Pampelune après ſon élévation au Pontificat. Il le nomma à l'Archevêché de Valence, & le fit Cardinal en 1493. César de Borgia quitta l'état eccléſiaſtique, & s'attacha au Roi Louis XII, qui lui fit don en 1498, des Comtés de Valentinois & de Diois, qu'il érigea pour lui en Duchés. Depuis ce tems il prit le nom de Duc de Valentinois : il épouſa *Charlotte d'Albret*, dont il eut : Louise de Borgia, mariée à *Philippe de Bourbon*, comte de Buſſet. Sa poſtérité poſſède encore cette Baronnie. Voyez BUSSET. Le même Duché fut érigé dans la ſuite en Duché-Pairie, en 1642, en faveur d'*Honoré de Grimaldi*, Prince de Monaco. Voyez GRIMALDI.

Le Duc de Valentinois de la Maiſon de Borgia portoit : *d'or, au bœuf paſſant de gueules ſur une terraſſe de ſinople à la bordure de gueules, chargée de huit flammes d'or.* (Voyez le P. Anſelme, ſur la Maiſon de Borgia, tom. V, pag. 521.)

BORGNE (le), Seigneur de Kermorvan & de Leſquiffiou en Bretagne, famille noble & ancienne, dont étoit Charles-Guy le Borgne, Seigneur de Kermorvan, Evêque de Tréguier, mort en ſon Palais Epiſcopal, le 30 Septembre 1761, âgé de 67 ans. (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 81.)

Les armes : *d'azur, à trois huchets,* ou

cors de chasse d'or, enguichés de même, & posés 2 & 1.

BORGNE (LE), Seigneur de la Lande, Regnant, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa Noblesse le 14 Août 1666, dont les armes sont : *d'or, à une aigle de sable.*

BORGNE (LE), en Picardie : *mêmes armes.*

BORIE (LA), en Guyenne : *d'or, au pin de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois fleurs-de-lys d'or.*

BORIE (LA), en Périgord, Seigneur de Campagne, Tayac, Vilhiac & Senfenar : ancienne Noblesse, dont les aïeux se sont alliés aux meilleures Maisons, entr'autres, à celles de *Calvimont* & de *Benac*, & qui descend d'un Président au Parlement de Bordeaux, lors de sa création en 1451. Leurs armes sont : *de gueules, à trois fers à cheval d'or, posés 2 & 1, & un croissant d'argent en chef.*

BORN, ancienne Maison du Limousin, dans laquelle la Terre de Hautefort est entrée par le mariage d'*Agnès de Lastours* avec CONSTANTIN DE BORN, qu'elle rendit père d'un fils nommé

GOLSIER DE BORN, Seigneur de Hautefort après elle. Ce nouveau Seigneur de Hautefort étant mort, sans jamais avoir été marié, la Terre (dit l'auteur du *Mémorial généalogique* pour l'année 1754), devoit naturellement retourner aux descendans des sœurs d'*Olivier de Lastours*, père d'*Agnès*, ou, à leur défaut, à ceux des frères du premier *Golsier de Lastours* ; mais elle passa à un oncle paternel du jeune défunt, nommé

BERTRAND DE BORN, soit en vertu de la loi observée dans les pays de *Droit écrit*, où le plus proche *Agnat* d'un défunt lui succède dans tous ses biens, sans distinction du côté & ligne, soit que le jeune GOLSIER DE BORN ou sa mère eussent testé en faveur de BERTRAND DE BORN, soit enfin que celui-ci fût descendu d'une sœur d'*Olivier de Lastours*, ou d'une héritière de ligne collatérale, & il prit toutes les mesures nécessaires pour s'en assurer une possession tranquille. Il se rendit auprès du Roi PHILIPPE *Auguste*, avec *Archambaud*, Ier du nom, Comte de Périgord, pour lui faire l'hommage direct qu'ils lui devoient en conséquence de la confiscation des terres que le Roi JEAN-*Sans-Terre* tenoit de la Couronne de France. Ce Monarque le reçut par Lettres données à Nemours en 1212, où il leur promit de ne jamais mettre hors de sa main leurs personnes, ni le Comté de Périgord, non plus que la forteresse de Hautefort, c'est-à-dire de ne jamais abandonner la mouvance.

A BERNARD DE BORN succédèrent LIZIER DE BORN, son fils, & un autre BERTRAND, son petit-fils, qui possédoit encore la Terre de Hautefort en 1248 ; mais ce dernier mourut sans autre héritière qu'une sœur, nommée

MARGUERITE DE BORN, mariée à *Aymar de Faye*, Sire de Thenon, qui se trouve qualifié Seigneur de Hautefort en 1254, à cause de sa femme, ils avoient dès-lors plusieurs fils, qui portèrent tous le nom de BORN, & dont l'aîné entra en possession des Terres de Hautefort & de Thenon en 1266, en vertu d'une démission que son père & sa mère lui en firent, & que MARGUERITE DE BORN réitéra en 1269, étant veuve. Ce fils aîné se nommoit

GÉRAULT DE BORN, & paroit sous ce nom seul avec la qualité de *Seigneur de Hautefort & de Thenon* en divers actes des années 1270 & 1272. A sa mort il laissa pour fils :

BERTRAND & RÉGNAUD DE BORN, qui se succédèrent. Le premier étant mort sans postérité, même sans avoir été marié, le second possédoit Hautefort & Thenon en 1317. Il avoit épousé une fille de l'illustre Maison de *Comborn*, qui étoit restée veuve de lui en 1337, & il en avoit eu pour fils :

BERTRAND DE BORN, fort connu par les services qu'il rendit aux Rois JEAN, CHARLES V & CHARLES VI, dans leurs guerres contre les Anglois, mais en ce dernier BERTRAND DE BORN finit une seconde fois le nom de BORN. Il mourut vers 1384, ayant fait dès 1360, un testament, où il charge son héritier de porter le nom & les armes de BORN-*Hautefort*. Il ne laissa qu'une fille, nommée

MARTHE DE BORN, qui fut Dame de Hautefort & de Thenon, & à qui les Anglois avoient enlevé la forteresse de Hautefort au mois d'Avril 1388, lorsqu'en voulant en faire le rachat, elle emprunta 2000 francs d'or d'*Hélie de Gontaut*, cadet des Seigneurs de *Badefol* en Périgord, que chacun convient être une branche de la Maison de *Gontaut de Biron*.

MARTHE DE BORN, remise en possession de

ſa forteresſe de Hautefort au mois d'Octobre 1388, épouſa *Hélie de Gontaut*, qui étoit ſon couſin iſſu de germain, comme petit-fils d'une ſœur de ſon grand-père. Elle en eut :

Jean & Antoine de Gontaut, qui ne paroiſſent point dans les actes ſous d'autres noms propres de famille que ſous celui de *Hautefort*, excepté dans un acte du 26 Novembre 1420, où le premier eſt nommé Jean de Gontaut, autrement de *Hautefort*. Il teſta le 10 Juin 1459, & mourut ſans enfans peu de tems après.

Antoine de Gontaut, ſon frère cadet, lui ſuccéda dans la poſſeſſion de Thenon, comme dans celle de Hautefort. Il a été le huitième ayeul du Marquis de *Hautefort*. Voyez HAUTEFORT & LASTOURS, pour les premiers poſſeſſeurs de la Terre de Hautefort.

BORNEL-LE-NAIN : *d'argent, à l'écu en abîme de gueules, à l'orle de huit perroquets de ſinople, membrés & becqués de gueules.*

*BORNHEM, Terre, Seigneurie & Baronnie aux Pays-Bas, érigée en *Comté* par lettres du Roi d'Eſpagne du 2 Mai 1658, regiſtrées à Lille en faveur de

Jean-François Coloma, Vicomte de Dourlens. Il avoit épouſé, le 25 Juin 1634, *Marie-Thérèſe d'Ongnies-de-Coupigny*, qui fut mère de

François Coloma, Comte de Bornhem, Vicomte de Dourlens, marié, en 1700, à *Marie-Thérèſe Bette*, ci-devant Chanoineſſe à Mons, fille d'*Ambroiſe-Auguſtin*, Marquis de Léede, & de *Dorothée de Croy-Solre*. (*Tabl. généal.*, part. V. pag. 194, & part. VII.)

*BORNIVAL, Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Baronnie* par Lettres du 11 Juillet 1677, en faveur de *Ferdinand d'Illon*, Seigneur de Bornival.

BORRAN ou BAURAN (de), famille très-diſtinguée à Bayeux, Généralité de Caen en Normandie. Voyez BORAN (de).

Les armes : *d'argent, au lion de ſable, accompagné de 2 caſques de même, un en chef & l'autre en pointe.*

BORRE VAN AMERONGEN, famille noble de la Province d'Utrecht, illuſtre par ſon ancienneté, & conſidérable par ſes alliances & les charges qu'elle y a exercées, ayant eu de tous tems part au Gouvernement de cette Province.

Guillaume Borre-d'Amerongen, Ier du nom, fut reçu parmi les nobles en 1549.

Thierry Borre-d'Amerongen, Ier du nom, ſon fils aîné fut élu en ſa place en 1574.

Guillaume Borre-d'Amerongen, IIe du nom, fils aîné de celui-ci, lui ſuccéda dans le corps des Nobles en 1606. Il eut d'*Anne de Daarle* :

1. Conrad, qui ſuit ;
2. Florent, qui fut Grand-Commandeur de l'Ordre Teutonique du Bailliage d'Utrecht ;
3. Et Juste, élu à l'Aſſemblée des Etats pour le Clergé.

Conrad Borre-d'Amerongen, Ier du nom, fut admis dans le rang des Nobles en 1642. Il épouſa *Nicole de Baaren*, Dame de Kersbergen, &c., dont il eut :

1. Thierry, qui ſuit ;
2. Frédéric, dont la poſtérité ſera rapportée après ſon frère aîné ;
3. & 4. Guillaume, IIIe du nom, & Jean, morts ſans avoir été mariés.

Thierry Borre-d'Amerongen, IIe du nom, Seigneur de Sandenbourg, fut admis dans les Nobles en 1669 ; il fut auſſi Grand-Bailli de la ville d'Utrecht, ſa vie durant, & épouſa *Anne-Adrienne de Binting*, dont il eut pour enfans :

1. Conrad, IIe du nom, reçu dans les Nobles en 1709, mort ſans avoir été marié ;
2. Et quatre filles.

Frédéric Borre-d'Amerongen, ſecond fils de Conrad, & de *Nicole de Baaren*, fut Seigneur de Kersbergen, Doyen du Chapitre de St.-Pierre, élu de la part du Clergé dans l'Aſſemblée des Etats de la Province, & Grand-Commandeur de l'Ordre Teutonique du Bailliage d'Utrecht, & mourut le 20 Décembre 1722, âgé de 48 ans. Il épouſa Gérardine Borre-d'Amerongen, & a eu pour enfans :

1. 2. 3. & 4. Conrad, Frédéric-Gérard, & deux filles.

BORROMÉE, Maiſon du Milanois, conſidérable par les Cardinaux qu'elle a donnés à l'Egliſe, & par ſes alliances.

Gilbert Borromée épousa *Marguerite de Médicis*, sœur du Pape Pie IV. De ce mariage est issu :

Saint-Charles Borromée, Cardinal du titre de *Sainte-Praxede*, Archevêque de Milan, né le 2 Octobre 1538, & mort le 11 Novembre 1584.

On trouve la généalogie de cette Maison parmi celles d'Italie & d'Espagne par Imhoff, & dans Moréri, qui la finit au IXe degré par

Jules-César Borromée, IIe du nom, fils puîné de René, Comte d'Arone, & d'*Ersilie Farnese*, qui fut tué au siége de Verceil en 1638, & laissa de *Jeanne Cesi*, fille d'*André*, Duc d'Ariano :

1. Jean, Comte d'Arone, Marquis d'Anglerie, mort le 7 Août 1660, sans enfans. Il avoit épousé 1° *Isabelle*, fille de *Jean*, Comte d'*Arcimbolde*, & 2° *Marie-Livie Lando* ;
2. Frédéric, créé Cardinal le 22 Décembre 1670, par le Pape Clément X, & mort le 18 Février 1673, âgé de 56 ans ;
3. & 4. Charles-Marie & André, Théatins ;
5. & 6. Maxime ; & Antoine, Comte d'Arone, Duc de Cevi, mort le 7 Octobre 1686, sans laisser de postérité d'*Hélène Visconti*, fille de *Thibaut*, Marquis de Sillaga ;
7. Paul-Emile, mort en Février 1690, sans enfans de *Madeleine d'Urina* ;
8. Justin, mort jeune ;
9. Marguerite, morte sans alliance ;
10. Cornelie, Religieuse ;
11. Ersilie, Capucine ;
12. Et Anne-Marie, mariée à *Philippe*, Comte de *Pepoli*, Bolonois.

BORSIER, en Languedoc : *d'azur, au levrier d'argent, surmonté de trois couronnes d'or ; au chef du second, chargé de trois étoiles de gueules.*

BORSSELE, ancienne Maison de Hollande. Dans les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, pag. 103, il est parlé de Wolfart de Borssele, Baron de Borssele & de la Vere, qui avoit épousé *Anne Van Boden*, dont sont issus :

Wolfart, qui suit ;
Et Albert, tige de la branche des Seigneurs de *Bredam*, rapportée ci-après.

Wolfart de Borssele, Seigneur de Borssele, eut pour troisième fils de *Mabilie Van Abroïde* :

Florent de Borssele, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Martindicke*, qui viendra en son rang.

Henri de Borssele, un des descendans de Wolfart, au Ve degré, Seigneur de la Vere, & Comte de Grandpré en Champagne, fut Lieutenant-Général du Roi au fait de la guerre de la mer ; il fut armé Chevalier par le Duc de Bourgogne, à la bataille de Ziric-Zée l'an 1425, fait Chevalier de la Toison d'Or en 1445, ensuite Amiral de Hollande, & vint secourir le Duc de Bourgogne contre les Gantois l'an 1457, avec 3000 combattans, il mourut le 17 Février 1470. Il fut père entr'autres enfans de

Wolfart de Borssele, le dernier de la première branche, Seigneur de la Vere en Hollande, Comte de Boucan en Ecosse, Chambellan du Roi, nommé Maréchal de France dans un compte de Mathieu Beauvarlet, Receveur-Général de toutes finances de l'année 1464. Il fut créé Chevalier de la Toison d'Or en 1478, & mourut à Gand en 1487. Il portoit pour armes : *de sable à la fasce d'argent*. Il se maria 1° à *Marie d'Ecosse*, & 2° à *Charlotte de Bourbon*, fille de *Louis de Bourbon*, Ier du nom, Comte de Montpensier. Il eut du premier lit :

Deux fils, morts jeunes.

Et du second :

Un fils, mort jeune ;
Et quatre filles, mariées.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Martindicke.

Florent de Borssele, troisième fils de Wolfart, Seigneur de Borssele, & de *Mabilie-Van-Abroïde*, fut Seigneur de Borssele & de St.-Martindicke, & brisa ses armes d'un lambel ; sa postérité n'a formé que IV degrés, & a fini à François de Borssele, Comte d'Ostrevant, Chevalier de la Toison d'Or, qui fut armé Chevalier avec Henri de Borssele, son cousin, par le Duc de Bourgogne en 1425. Le Prince le fit Gouverneur de Hollande, de Zelande & Westfrise en 1428. Il eut un fils naturel, nommé François, bâtard de Borssele, Seigneur de Corsgene, qui épousa *Barbe de Wassenaer*.

BRANCHE
des Seigneurs de Bredam.

Albert de Borssele, second fils de Wol-

FART DE BORSSELE, Seigneur de la Vere, & d'*Anne Van Boden*, dont la poſtérité n'a formé que IV degrés & a fini à ADRIEN DE BORSSELE, qui ne laiſſa point d'enfans de ſes deux femmes; il eut un fils naturel, nommé JACOB, qui épouſa *Agnès de Taenhoche*, dont deſcendent les Seigneurs de BORSSELE, établis en Hollande, où ils tiennent le rang de Gentilshommes.

(Voyez le P. Anſelme, Moréri, & Sainte-Marthe, *Hiſtoire de France*.) Les armes: *de ſable, à la faſce d'argent*.

BORSTEL. Cette famille originaire de Zélande & établie en Touraine, fut illuſtrée dès le tems de l'Empereur *Othon*, mort en 973.

ADOLPHE DE BORSTEL fut envoyé en France par le Roi de Bohême, & par les Princes de l'Empire, ſous le règne de LOUIS XIII; & ſes négociations étant finies, il obtint des *Lettres de naturalité*, & s'établit dans le Royaume.

ADOLPHE-HARDOUIN DE BORSTEL, ſon fils, avoit épouſé *Madeleine Taſchereau-de-Linyères*, ſœur du P. *de Linyères*, Confeſſeur de Sa Majeſté, mort le 31 Mai 1746. Il en a eu:

1. ADOLPHE, qui n'a point été marié, & mourut dans un voyage de long cours, Lieutenant de Vaiſſeaux;
2. GABRIEL, Comte de BORSTEL, Maréchal des Camps & Armées du Roi de la promotion du 2 Mai 1744, premier Lieutenant-Général de l'Artillerie, & commandant celle du Roi en ſon armée d'Italie, mort à Plaiſance le 24 Juin 1746, de la bleſſure qu'il avoit reçue à la bataille donnée le 16 du même mois. Il en avoit reçu précédemment deux fort conſidérables, l'une au ſiège de Landau en 1703, & l'autre au ſiège de Lérida en 1707. Il n'a laiſſé qu'une fille, ci-devant fille d'Honneur de la feue Reine d'Eſpagne, qui s'eſt rendue Carmélite dans le Monaſtère de la rue de Grenelle à Paris;
3. MARIE-MADELEINE-ARMANDE, née en 1686, reçue à Saint-Cyr, au mois d'Août 1693, après avoir prouvé que JEAN DE BORSTEL, Seigneur de Weſter-Egheln, dans l'Archevêché de Magdebourg, qui vivoit en 1455, étoit ſon quintayeul. Elle fut mariée avec *N... de Pyemont*, Gentilhomme du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar;
4. Et N...., mariée avec *N.... de Beaumont*, l'un des quarante Fermiers-Généraux de S. M. Voyez le *Mercure de France* du mois de Juillet 1746.

Il eſt auſſi parlé de cette famille dans le *Mercure Galant* du mois de Juillet 1705.

Les armes: *tiercé en bandes d'argent, de gueules & d'argent; le gueules chargé de trois broſſes d'argent poſées en bande, les manches d'or*.

BOS (DU). Cette famille, noble dans ſon origine, ayant perdu par le malheur des guerres la trace de ſa filiation, fut annoblie par HENRI IV en 1594, lors de la réduction de la ville d'Amiens. Le célèbre Du Cange en a reſtitué la généalogie, & il l'a remontée juſqu'à JEAN DU BOS, Ecuyer, vivant en 1453.

Celui annobli par HENRI IV, deſcendant de ce JEAN, avoit épouſé CATHERINE DU BOS, née le 5 Mars 1620, fille de PHILIPPE DU BOS, Ecuyer, Seigneur de Drancourt, & de *Catherine Thierry*. Elle avoit pour frère HONORÉ, dont la fille MARIE DU BOS épouſa, le 30 Octobre 1677, *Charles de Boufflers*, IIe du nom, lors Cornette dans le Régiment Royal Dragons. CATHERINE DU BOS étoit auſſi petite-nièce par *Catherine Thierry*, ſa mère, d'*Antoine d'Agueſſeau*, Premier Préſident du Parlement de Bordeaux. Feu l'Abbé DU BOS étoit de cette famille.

Les armes: *d'argent, au lion rampant de ſable, armé & lampaſſé d'azur*.

BOS (DU), Seigneur du Thil en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 23 Juillet 1667, dont les armes ſont: *d'argent, à trois arbres arrachés de ſinople, poſés 2 & 1*.

* BOS-JEAN en Bourgogne, Diocèſe de Beſançon. Par Lettres du mois de Février 1634, regiſtrées au Parlement de Dijon le 31 Juillet ſuivant, les Terres & Seigneuries de *Bos-Jean, Laſſay & le Fay*, furent unies & érigées en *Comté* en faveur d'*Eléonor de Saint-Mauris-de-Montbarrey*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur de Sens, Choiſey, Frangy & le Fay, & en conſidération de ſes ſervices, ſurtout au ſiège de la Rochelle.

Par Lettres du mois de Décembre 1680, regiſtrées au Parlement en la Chambre des Comptes de Bourgogne, la Terre & Seigneurie de *Bos-Jean*, la même dont il a été fait mention ci-devant, fut de nouveau érigée en *Comté* en faveur de *Claude Fyot-de-la-*

Marche, Abbé de Saint-Etienne de Dijon, & précédemment Aumônier du Roi, & des hoirs de son nom & armes. Voy. FYOT & SAINT-MAURIS.

BOSC (DU), Seigneur de Radepont, de Vitermont, Grosseuvre, Coquereaumont, Esmandreville & de Jourdimare; ancienne famille de Normandie, Généralité de Rouen, maintenue en sa noblesse le 17 Décembre 1667.

Un Mémoire dressé sur titres, nous apprend que cette Maison, dont l'origine n'avoit été recherchée jusqu'à présent, par aucun de nos célèbres Généalogistes, entr'autres par le Père Anselme, qui en a donné la Généalogie dans son *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, & dont le Chevalier de la Roque a parlé avec tant d'avantages au Chapitre XLVI de son *Traité de la Noblesse*, p. 163, au sujet du célèbre Privilège attaché à cette Maison, dans lequel elle fut confirmée en différens tems, & notamment par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, de 1644, est enfin parvenue à recouvrer, dans divers Chartriers des Maisons qui lui sont alliées, plusieurs titres originaux, d'anciens manuscrits & de vieilles Généalogies, qui servent à constater l'ancienneté de sa noblesse, son origine, ses alliances & ses services rendus depuis plusieurs siècles. Elle subsiste encore aujourd'hui en deux branches principales :

La première, dans les Marquis de *Romagnan*, qui ont donné une quantité de Grands-Maréchaux & de Chanceliers de Savoie, & plusieurs autres Officiers de distinction à cette Couronne, où elle a contracté les alliances les plus illustres.

La seconde, dans le Marquis DE RADEPONT, Colonel d'Infanterie & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, présenté en Cour, sur les preuves justificatives de sa noblesse ancienne, admises par Sa Majesté le 26 Novembre 1775, lequel a pour frère *le Chevalier* DE RADEPONT, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général; & pour cousins les Seigneurs de *Vitermont*, dont l'aîné est Colonel d'Infanterie & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises; les deux autres frères, Capitaines de Carabiniers & de Cavalerie; & leur sœur, mariée au Chevalier de *Bernetz-du-Bout-du-Bois*, la seconde des six Maisons nobles de Vigon, au Diocèse de Turin, alliée aux Maisons de SAVOIE, de *Saluces*, & à celle desdits Marquis de *Romagnan*; & encore le Marquis de *Bourneville*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie.

Comme le Père Anselme a traité amplement au vrai, d'après les titres que les Seigneurs de ce nom lui ont produits dans le tems, la Généalogie de cette Maison depuis MARTIN DU BOSC, compris dans le traité de Paix de Bretigny, du 8 Mai 1360, & l'un des 40 principaux Seigneurs qui furent donnés en ôtage à EDOUARD III, Roi d'Angleterre, par JEAN, Roi de France, fait prisonnier des Anglois, en 1356, par le Prince de Galles, fils du Roi, nous nous contenterons de déduire la Généalogie de cette noble race, d'après les nouvelles connoissances que nous avons acquises, jusqu'au même MARTIN DU BOSC, depuis lequel nous rapporterons succinctement, & en ligne directe, les services rendus par cette Maison, jusqu'aux Seigneurs dont nous avons ci-dessus parlé. Mais avant de passer à la filiation, voici un abrégé des services de ceux qui n'y sont point mentionnés.

Cinq personnages distingués, de ce nom, se sont constitués prisonniers & rendus ôtages pour le Roi, depuis 1356, dont l'un a été décoré, sous le Roi JEAN, de son *Ordre de l'Etoile*; trois ont été reçus Chevaliers de l'Ordre du Roi, dit *Saint-Michel*, dans les tems de sa première vigueur, ès années 1564, 1569 & 1588; NOBLAS DU BOSC, ayeul desdits Seigneurs DE RADEPONT, fut reçu Chevalier dudit Ordre en 1660, & confirmé en 1665. Plusieurs de cette Maison ont été, depuis des siècles, Colonels de Régimens, Maréchaux des Camps & Armées du Roi, Aides-de-Camp des Généraux d'Armées, & Gouverneurs & Lieutenans-de-Roi de Pontoise, Ardres & du Comté de Guines près Calais, qu'ils ont défendues avec une résistance des plus distinguée. Un CHARLES DU BOSC, Colonel du Régiment de Picardie, fut tué à la bataille de Saint-Denis en 1567, défendant les intérêts du Roi contre la Ligue. Un ALEXANDRE DU BOSC, s'étant jeté dans Armentières, s'offrit généreusement, & fut le premier des ôtages donnés pour la capitulation, qui se fit le 26 Mai 1647. Un autre ALEXANDRE DU BOSC, commandant le Régiment des Gardes, & Maréchal des Camps & Armées, & un GUERIN DU BOSC, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, tous deux Seigneurs de Vitermont, furent tués au premier siège de Valenciennes,

du 16 Juillet 1656. Un Adrien du Bosc, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, mourut de ſes bleſſures en 1670. Huit de cette Maiſon ont poſſédé les premiers emplois dans ce Régiment. Enfin Simon du Bosc, Prieur de Saint-Martin-de-Sigey, de Saint-Vigor-de-Ceriſy & de Jumièges, s'acquit la plus haute réputation dans le Concile de Piſe, dans le Concile Romain, & dans celui de Coutances, ce qui lui valut la permiſſion de ſe ſervir de la Mître & autres ornemens Pontificaux, & pour les Abbés de Jumièges, ſes ſucceſſeurs, ſuivant l'ancienne Chronique de Saint-Vandrille, & l'Hiſtoire de l'Abbaye de Saint-Ouen de Rouen. Ledit Simon vivoit ſous l'Anti-Pape Clément VII.

Généalogie de la Maiſon du Bosc.

I. Meſſire Antoine du Bosc, Chevalier, Sire de Villeneuve, Baron d'Epernay & de Baſſon près Auxerre, Seigneur de Bourg-Achard, des Planes, de Lamare en Normandie, eſt le premier de cette Maiſon dont on ait connoiſſance, ce qui eſt conſtaté par les Archives de l'Abbaye de Bourg-Achard en Normandie, fondée par ſes petits-fils, l'an 1142. Il vivoit du tems du Roi de France Philippe Ier, & fut du nombre des hauts Chevaliers qui ſe croiſèrent pour le voyage d'outre-mer en 1096, avec *Godefroy de Bouillon*, *Robert*, Duc de Normandie, le Comte de *Toulouſe* & autres, pour lequel voyage il vendit différentes Terres qu'il avoit ès pays de Bourgogne & de Berry. Il portoit pour armes : *quatre lions d'or, lampaſſés d'azur, ſur un écuſſon de gueules.* Il le chargea *d'une croix échiquetée d'argent & de ſable, de trois traits*, pour *ſymbole de ſon aſſociation à la croiſade*, où il menacinq de ſes fils. Il eut le bras percé d'outre en outre d'un trait d'arbalète, le 10 Juin 1097, devant la ville de Nice, défendue par les Sarraſins, étant à côté du Duc de *Normandie*; & fut tué devant Jéruſalem, le jour même de la priſe, le 15 Juillet 1099, à l'endroit où il venoit de faire dreſſer un pont, & à côté de Robert du Bosc, ſon ſeptième fils. Il épouſa *Ermengarde de Cluny*, fille de *Thierry*, Chevalier. Ses enfans furent :

1. Thierry, qui ſuit;
2. & 3. Guy & Hue;
4. Baudouin, rapporté après ſon aîné;
5. Baudry, Chevalier, qui fit le voyage d'outre-mer, & s'attacha à Robert, Duc de Normandie, au retour de ſon voyage, avec lequel il fut fait priſonnier en Angleterre. Il paſſa depuis en France, au ſervice de Louis *le Gros*, qui ſoutenoit le parti de *Guillaume de Clyton*, fils dudit Duc Robert, contre ſon oncle Henri, Roi d'Angleterre;
6. Ernould, Chevalier, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, au retour duquel, Robert, Duc de Normandie, le fit Seigneur de Lyre, dans cette Province. Ayant épouſé la querelle de Guillaume de Clyton, il ſe ligua avec Bernaut de Glos, ſon voiſin, & ils fortifièrent tellement leurs forteresſes de Lyre & de Glos, qu'ils ſe rendirent en peu de tems maîtres du pays d'Ouche, ſur les Anglois. Cette ligue leur ayant réuſſi, ils en formèrent une autre avec Guillaume de Breteuil & Amaury de Montfort; mais elle ne leur fut pas favorable, ayant été tués dans un combat particulier, par les Anglois, qui reprirent tout le pays d'Ouche, & détruiſirent leurs forteresſes;
7. Robert, Chevalier, qui fit auſſi le voyage d'outre-mer, & fut tué le 15 Juillet 1099, à la priſe de Jéruſalem, à côté de ſon père;
8. Guillaume du Bosc, Chevalier, Seigneur de Bourg-Achard, des Planes & de Lamare, qui épouſa une Dame nommée *Aubrée*. Ses enfans furent :

   Naulon du Bosc, mort, ſans hoirs, en 1142;

   Roger, qualifié *Chevalier*, dans la Charte de fondation qu'il fit avec Naulon, ſon frère, de l'Abbaye de Bourg-Achard, où ils fondèrent auſſi quatre Prébendes, pour quatre Prêtres ſéculiers, l'an 1142. Cette Charte fut ſignée de *Hugues*, Archevêque de Rouen, de 10 Evêques & de 30 Abbés, & ſcellée de leurs ſceaux. Roger, héritier de ſon frère Naulon, mort ſans enfans, ratifia de nouveau cette Charte, en 1142, & la fit confirmer par *Hugues*, Archevêque de Rouen, qui ôta les Prébendes aux Prêtres ſéculiers, & les fit paſſer aux Chanoines réguliers de Saint-Auguſtin, auxquels il donna la Cure de Bourg-Achard. Il n'eut de ſa femme, nommée *Mathilde*, que :

   Guillaume du Bosc, Seigneur de Bourg-Achard;

   Et Henri du Bosc, Seigneur de Lamare;

9. 10. 11. & 12. Jean, Pierre, Jacques & Regnauld;
13. & 14. Jeanne & Marie.

II. Thierry du Bosc, Chevalier, ſuivit ſon

père au voyage d'outre-mer, dont il revint en 1101, & rendit hommage de la Seigneurie de Basson près d'Auxerre. Il épousa *Marie de Beauffremont*, fille de *Guy*, Chevalier, dont il eut plusieurs enfans :

De l'aîné est descendu, après divers degrés, ANTOINE DU BOSC, Evêque de Béziers, député par le Roi LOUIS XII, pour assister au Concile de Pise, qui fut transféré à Milan en 1511. Il en est parlé dans le *Gallia Christiana* ;

Du second fils de THIERRY est sortie une branche établie en Dauphiné, dont on n'a point de connoissance ;

Et du troisième sont descendus les Marquis de *Romagnan*, établis en Piémont, dont on a parlé ci-devant.

II. BAUDOUIN DU BOSC, Chevalier, quatrième fils d'ANTOINE, & d'*Ermengarde de Cluny*, fit le voyage d'outre-mer, avec son père, après la mort duquel il repassa en France, avec ROBERT, Duc de Normandie, qui l'attacha à sa personne, & lui fit don des Seigneuries de Tendos & de la Chapelle. Il fut fait prisonnier avec ce Prince, en Angleterre, où il continua ses services auprès du Duc, & y mourut en 1140. Il avoit épousé 1° *Barbe de Mortaing*, morte en 1127, fille de *Robert*, Comte de *Mortaing*, oncle du Duc ROBERT & de GUILLAUME *le Roux*, Roi d'Angleterre ; & 2° *Sibylle de Bellesme*, fille du Comte de *Bellesme*. Du premier lit vinrent :

1. BAUDRY, qui suit ;
2. RENAUD, Chevalier, qui porta la Bannière sous le Roi PHILIPPE AUGUSTE, & mourut à la bataille de Bouvines, en 1214. Il avoit épousé *Mathilde*, fille d'*Osbert de Cailly*, & ils transigèrent ensemble avec les Abbé & Religieux de Saint-Ouen de Rouen, au sujet des pâturages de la grande forêt de Selveisons, mouvante du Fief de Cailly. Voyez l'Histoire de cette Abbaye.

Et du second lit :

3. ROBERT, II° du nom, Chevalier, qui prit le parti du Roi d'Angleterre, pays où il mourut en 1190. Il y avoit épousé *Adèle d'Arondel*, dont :

GUILLAUME DU BOSC, Evêque de Comblain en Ecosse, illustre par ses vertus & sa science, qui fut fait Chancelier du Royaume d'Ecosse, & vivoit encore sous ALEXANDRE, Roi d'Ecosse en 1215, qui le confirma dans ledit office de Chancelier ;

Et ELISABETH DU BOSC, mariée avec Messire *Amaury de Glocester*, Chevalier Anglois.

4. Et GUILLAUME, Chevalier, mort à la guerre d'outre-mer contre les Sarrasins.

III. BAUDRY DU BOSC, Chevalier, Seigneur de Tendos & de la Chapelle, épousa *Mathilde de Moubray*, Maison des plus illustres tant en Normandie qu'en Angleterre, & en eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. GEOFFROY, marié à *Pétronille de Cailly*, avec laquelle il vivoit en 1220, qu'elle fit donation, de son consentement, à l'Abbaye de Saint-Amand de Rouen, d'un *sien vassal*, nommé *Guillaume à la jambe*, demeurant à Saint-Jean, avec tout le Fief, par Charte scellée de leurs sceaux, & qu'ils firent sceller par plusieurs Seigneurs, & entr'autres par JEAN & RENAUD DU BOSC, ses frères, *Guillaume Martel*, *Gaultier de Foulcardmont*, *Nicolas de Montigny*, *Raval de Tilleul*, *Enguerrand de Breteuil*, *Robert de Bailleul*, *Fouques d'Astin*, *Guillaume des Loges*, &c. ;
3. RENAUD, qui souscrivit à la Charte ci-dessus ;
4. CHARLES, qui fut d'Eglise ;
5. CHILDERIC, marié à *Marthe de Craon*, dont on ne lui connoit point d'enfans ;
6. Et ODON, Chevalier, marié à *Gillette du Guesclin*, dont on ignore la postérité.

IV. JEAN DU BOSC, Chevalier, Seigneur de Tendos & de la Chapelle, fut fait prisonnier avec son frère CHARLES, par HENRI, Roi d'Angleterre, qui confisqua sur eux leurs Terres & Seigneuries, parce qu'il croyoit qu'ils avoient intention de reprendre sur lui la Terre de Lyre en Normandie, conquise par les Anglois, sur BAUDRY & ERNOULD DU BOSC, leurs grands-oncles ; mais JEAN, ayant justifié sa conduite au Roi d'Angleterre, il fut réintégré dans ses biens, & mourut en 1233. Il avoit épousé *Alix de Braque*, dont :

1. CHARLES, qui suit ;
2. GAULTIER, marié à *Marie du Lieul*, dont il n'eut point d'enfans ;
3. ROBERT, III° du nom, mort jeune ;
4. Et MARIE, alliée 1° à *Jean du Lieul*, Chevalier, 2° à *Jean d'Ennebout*, & 3° à Messire *Renaud de Pavilly*, Chevalier.

V. CHARLES DU BOSC, Chevalier, Seigneur de Tendos & de la Chapelle, mort en 1297, avoit épousé *Jeanne de Cormeilles*, fille de *Jean*, Chevalier, d'une Maison alliée à celles de *Mortaigne*, *Craon*, & autres, de laquelle vinrent :

1. GEOFFROY, qui suit ;
2. BARBE, mariée à *Antoine de Hangest*, Chevalier ;

3. Et Adèle, femme de *Gillon de Rimbourg*, Ecuyer.

VI. Geoffroy du Bosc, Chevalier, Seigneur de Tendos, la Chapelle, Eſmandreville, Bretenys, Feſcamp, Anterou, Auton & Livet, épouſa 1° *Marie d'Orléans;* & 2° *Eliſabeth d'Orbec*. Du premier lit vinrent:

1. Simon, qui vivoit, en 1350;
2. Thomas, Maire de Rouen, en 1346;

Et du ſecond lit, pour fils unique:

3. Martin, qui ſuit;

VII. Martin du Bosc, Seigneur de Tendos, la Chapelle, Eſmandreville, Coquereaumont Feſcamp, Bretenys, Anterou, Auton & Livet, fut l'un des 4 principaux Seigneurs, Princes, Ducs, Comtes, Barons & Chevaliers donnés en ôtage à Edouard III, Roi d'Angleterre, par le traité de paix de Bretigny, du 8 Mai 1360, pour la délivrance du Roi Jean, fait priſonnier le 19 Septembre 1356, par le Prince de *Galles*, à la bataille de Poitiers. Il mourut en Angleterre en 1360; c'eſt ce qu'apprennent des Lettres de confirmation de nobleſſe, accordées par le Roi Charles VI le 6 Avril 1406, à Guillaume du Bosc, ſon petit-fils, & avoit épouſé 1° *Marie Muſtel*, fille de *Roger;* & 2° *Alix de Sitteville*.

Il eut du premier lit:

1. Jean, qui ſuit;
2. Martin, IIe du nom, Chanoine de Notre-Dame de Bayeux;
3. Mathieu, Seigneur de Bretteville, marié 1° à *Marie Muſtel*, fille de *Jean Muſtel*, Ier du nom; & 2° à *Guillemette de Vaurichet*. Il eut de l'une des deux:
   1. Simon du Bosc, qui fut Religieux Bénédictin de l'Abbaye de Saint-Ouen de Rouen, Abbé de Ceriſy, puis de Jumièges; il l'étoit encore le 19 Septembre 1408, lorſque Nicolas du Bosc, ſon oncle, Evêque de Bayeux, & Chancelier de France, le nomma un de ſes exécuteurs teſtamentaires;
   2. Mathieu, qui fut Chanoine & Tréſorier de l'Egliſe Cathédrale de Bayeux, Conſeiller au Parlement de Paris en 1400, & nommé Evêque de Liſieux à la place de Pierre Freſnel, maſſacré à Paris en 1418, par la faction du Duc de Bourgogne. Il fut un des exécuteurs teſtamentaires de Nicolas du Bosc, ſon oncle. *Nova Gal. Chriſtiana*, tom. XI, col. 791;
   3. & 4. Herraude & Isabelle du Bosc, Religieuſes aux Enmurées de Rouen. Elles ſont nommées dans le teſtament de Simon du Bosc, leur frère du 23 Septembre 1418.
4. Marie, mariée à *Vincent de Vauricher;*
5. Alix, morte en 1364, qui épouſa *Baudouin* de *Maromme*;
6. Robine, mariée à *Jean Muſtel*, IIe du nom, qui mourut en ôtage en Angleterre pour le Roi Jean;
7. Et Perronne, mariée à *Anſelme de Maromme*.

Et du ſecond:

8. Et Nicolas du Bosc, Ier du nom, Conſeiller au Parlement de Paris en 1372, Chanoine de Rouen, Evêque de Bayeux en 1375, & 1393. Blanchart dit, dans ſon *Catalogue des Conſeillers du Parlement de Paris*, que ce Nicolas du Bosc étoit dans le rôle des Conſeillers du Parlement de Paris, envoyé le 11 Mars 1344 à la Chambre des Comptes. Il fut un des Commiſſaires envoyés par le Roi à Ardres en 1381, pour y traiter de la paix avec les Anglois; aſſiſta à la translation du corps du Roi Saint-Louis, faite en 1392; fut inſtitué premier Préſident de la Chambre des Comptes de Paris (qui étoit la ſeule du royaume), par Lettres du 15 Janvier 1397, dont il fit le ſerment deux jours après, Evêque d'Evreux en 1397, & fait Chancelier de France, ſous Charles VI, au mois de Novembre 1397 à la place d'Arnaud de Corbie. Il en fut déchargé à cauſe de ſon grand âge vers la fin de 1400, & mourut à Paris le 20 Septembre 1408. Son corps fut porté à Bayeux & enterré dans le chœur de la Cathédrale ſous une tombe de cuivre.

VIII. Jean du Bosc, IIe du nom, Seigneur de Tendos, de la Chapelle, &c., décoré, par le Roi Jean, de ſon Ordre de l'Etoile, racheta des mains des Anglois, le corps mort de Martin du Bosc, ſon père, & ſe conſtitua priſonnier & ôtage à ſa place. Il avoit épouſé *Iſabeau Muſtel*, fille de *Jean*, morte le 18 Décembre 1378. Ils eurent:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Guerodin ou Guerouldin, Ier du nom, qui eſt nommé dans l'échange fait par le Chancelier, ſon oncle;
3. Jacqueline, femme de *Nicolas le Roux;*
4. Marie, femme de *Guerould Naguet*, lequel tranſigea, comme neveu du Chancelier, le 19 Juin 1423;
5. Et Catherine.

IX. Guillaume du Bosc, IIe du nom, Sei-

gneur de Tendos, Esmandreville, Coquereaumont. Il montra une valeur singulière à la bataille de Rotebecque, donnée le 27 Février 1382 ; fut gratifié le 7 Août de la même année, par le Roi Charles VI, d'une Charte, qu'il lui donna à Saint Medard proche Soissons ; suivit le Roi dans toutes les guerres, & dans ses deux voyages de Flandre, reçut en 1406 une Charte confirmative de son Privilege d'exemption pour Rouen, des droits d'entrée pour boisson ; fut créé, la même année, Lieutenant-Général en Normandie, du Maître des Arbalétriers de France. Il est qualifié *Ecuyer* dans les actes des 28 Novembre 1391 & 30 Août 1404. Le Roi Charles VI le confirma dans la noblesse en considération de ses services & de ceux de son aïeul, par Lettres données à Paris le 6 Février 1406, *vidimées* le 16 Mars suivant, & registrées du contentement des *Généraux sur le fait* des Aides. La Roque, dans son *Traité de la Noblesse*, *p.* 247, appelle ces Lettres une *Charte de Noblesse*. Il avoit épousé *Perronnelle du Buse*, fille de *Richard*, dont :

1. Guillaume, qui suit ;
2. Jean, IIIe du nom, Seigneur de Coquereaumont, qui partagea avec ses freres le 4 Juillet 1412. Il étoit Chanoine de Chartres le 16 Février suivant, lorsqu'il fit hommage de la terre de Coquereaumont au Seigneur de *Préaux* ;
3. Guerroultus, IIe du nom, Seigneur de *Brethenus*, auteur de la branche de ce nom, éteinte dans les petits-fils de Guillaume du Bosc, Seigneur de Brethenus, & Hector du Bosc, Seigneur de la Viteliere.
4. Guillus, Ier du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *Coquereaumont*, aujourd'hui de *Vitermont*, exilante, & rapportée plus loin, qui a formé VI degrés, & qui s'est éteinte dans les enfans que Robert du Bosc, Seigneur de Pampon, eut d'*Elisabeth Leroche*.
5. Nicolas, IIe du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *Conches*, qui a formé VIII degrés, & qui s'est éteinte au commencement de ce siècle, dans les enfans que Louis-Anne du Bosc, Seigneur de Normanville, a eu de ses deux femmes *Elisabeth le Taë*, Dame de Caudecotte, & *Marie-Anne Brigalier*, fille d'un Conseiller à la Cour des Aides de Paris ;
6. Thomasse, femme de *Binet Foreflier*, Seigneur d'Augy ;
7. Catherine, femme de *Pierre des Hayes*, Bailli de Louviers ;
8. Elisabeth, femme de *Jean Alorge* ;
9. Isabelle, Religieuse à l'Abbaye de Préaux, morte Abbesse de ce Monastere,
10. Et N..... femme de *Pierre Poulin*.

X. Guillaume du Bosc, IIIe du nom, Seigneur de Tendos, de la Chapelle & d'Esmandreville, partagea la succession de ses pere & mere avec ses freres & sœurs le 13 Juillet 1412. Il est qualifié *Ecuyer*, dans l'hommage & dénombrement qu'il donna au Roi les 31 Mars 1418, 8 & 9 Janvier 1420, à cause du fief de *Hautbert* du Metnil, tis dans la Vicomte de Rouen, qui lui appartenoit du chef de sa femme, transfigea comme petit-neveu & heritier du Chancelier le 16 Juin 1423, il se rendit si redoutable aux ennemis de son Prince, que le Roi Charles VII l'envoya en ôtage en Angleterre, où il mourut le 1er Novembre 1433, très-considéré des Anglois. Il fut enterré dans les galeries du Cloître de Saint-Ouen de Rouen, où on voit sa tombe avec ses armes, & celles de son épouse, qui sont : *une tour accompagnée en chef de deux étoiles*. Il avoit épousé, par contrat du 3 Janvier 1410, *Perrette le Tourneur*, fille aînée de *Gueffin le Tourneur*, Seigneur de Saint-Jor de Bauquierville, & de *Guillemette Grente*, dont :

1. Guillaume, IVe du nom, Seigneur de Tendos, du Metnil & du Bois-Guerard, qui fit hommage de ces deux dernieres Terres au Roi le 19 Novembre 1451. Il dissipa ses biens, & épousa *Catherine de Rouvray*, mère de Guillaume du Bosc, père de Gilles du Bosc, dont le fils Jean, Seigneur de la Chapelle, vendit ce fief en 1503, & mourut sans enfans ;
2. Jean, IVe du nom ;
3. Robin, qui suit ;
4. Guillaume, IVe du nom, dont la postérité a formé V degrés, & qui s'est éteinte dans Nicolas du Bosc, qui n'eut point d'enfans d'*Antoinette Chenu*, qui vivoit encore âgée de 81 ans, lorsqu'elle eut acte de la représentation de ses titres de Noblesse devant M. de la Galaisiere, Intendant de la Généralité de Rouen le 22 Mai 1670 ;
5. 6. 7 & 8. Gilles, Thomasse, Guillin, IIe du nom, & Martin, IIIe du nom ;
9. 10. 11. 12. 13 & 14. Perrette, Françoise, Marguerite, Guillemette, Marion & Jacqueline.

Guillaume du Bosc, IIIe du nom, eut encore un fils naturel :

Jean du Bosc, qui laissa de *Guillemette de Houdetville* :

Simon du Bosc dont la poſtérité s'eſt éteinte dans Louis du Bosc, Ecuyer, Seigneur de Franc-Manoir, qui n'a pas eu d'enfans de *Marie du Mont*. De cette même branche bâtarde ſont ſortis les Seigneurs *du Hameau-Gris* & les Seigneurs *du Hazard*. Ces deux rameaux ſont éteints; le premier a formé III degrés, & le ſecond II. Voyez l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI & VII, pag. 364 & 365.

XI. Robin du Bosc, Seigneur d'Eſmandreville, de Brauville, de la Motte-la-Tillet, du Meſnil-Saint-Jor & de Beaumoncel, fit hommage de cette dernière Terre au Roi le 2 Janvier 1483, il eſt nommé dans ſes premiers actes Robinet, Robin, puis Robert, ſervit de ſon corps & de ſes biens le Roi dans ſes guerres, & vécut fort vieux. Il épouſa *Jeanne de Cormeilles*, Dame du Meſnil-Evrard, de Brauville, de Belbeuf & de Franqueville, fille & héritière de *Louis*, dont :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Louis, tige de la branche des Seigneurs de *Radepont*, rapportée plus loin.
3. Isabelle, mariée à *Louis des Eſſarts*, Seigneur d'Aunay ;
4. Perrette ;
5. Et une autre Isabelle, femme de *Jean Cadiot*.

XII. Guillaume du Bosc, V^e^ du nom, Seigneur du Meſnil, de la Motte, de Brauville, fut Pannetier du Roi, & mourut en 1507. Il laiſſa de *Catherine de Goupil* :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Robert, IVe du nom ;
3. Jean, V^e^ du nom ;
4. Pierre, qui eut une fille, mariée à *Pierre Ducheſne*, Seigneur de Calloüet ;
5. Guillaume, VIe du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *Brauville*, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans David du Bosc, Seigneur de Houville, des fiefs de Guyard de Guitry, de Martel, de Sergenteries & de Baudement. Il demeuroit dans la Paroiſſe de Houville, Election d'Andelys, lorſqu'il obtint acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe devant M. *Barrin-de-la-Galiſſonnière*, Intendant de la Généralité de Rouen, le 11 Février 1668 ;
6. Jacques, Religieux de Saint-Ouen de Rouen ;
7. François, Curé de Brauville ;
8. Catherine, mariée à *Jean de Maignart*, Seigneur d'Houville ;
9. Et Anne, mariée 1° à *Girard de Blanchaſton*, Seigneur de Pelletot ; & 2° à *Robert de Velly*, Seigneur des Mares, Préſident au Parlement.

XIII. Louis du Bosc, Ier du nom, Seigneur du Meſnil, de Brauville & de Belbeuf, épouſa 1° *Colette des Isles* ; 2° *Iſabeau de la Pereuze*, fille de *Jean*, Seigneur de Frequêne ; & 3° *Guillemette le Parmentier*, ſœur du Seigneur de Criquetot. Il n'eut point d'enfans de ce troiſième mariage, & du premier lit il eut :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Louis, IIe du nom, Seigneur de la Motte, mort ſans enfans d'*Anne Guyot*, qui ſe remaria à *N... d'Argilières*, Préſident des Comptes à Paris ;
3. & 4. Guillaume ; & Mathurin, Seigneur de la Motte, qui eut de *Catherine de Hellebouſt* :

   N... du Bosc, homme d'armes de la Compagnie du Duc d'Aumale, mort ſans enfans au voyage d'Allemagne ;
5. Claude, Religieux ;
6. Catherine, femme de *Jean Naguet*, Seigneur d'Infreville ;
7. Jeanne, femme de *N...*, Seigneur de *Saint-Jacques* ;
8. Marie, femme de *N...*, Seigneur de *Claville* ;
9. Geneviève, Religieuſe.

Et du ſecond lit vint :

10. Marguerite, mariée 1° à *Thomas de Sailly*, Seigneur de Rouſſière ; 2° à *N...*, Seigneur de *Pierre-Pont* ; & 3° à *Boniface d'Amerval*, Seigneur de Coutecourt, Maréchal des Logis de la Compagnie d'Ordonnance du Maréchal de Montmorency.

XIV. Robert du Bosc, V^e^ du nom, Seigneur du Meſnil, de Brauville & de Franqueville, eut d'*Antoinette de Mailly*, morte le 29 Octobre 1563, & enterrée dans l'Egliſe du Meſnil :

1. & 2. Frvnçois, & Jean, V^e^ du nom, homme d'armes de la Compagnie du Seigneur de Rubempré, & enſuite Maréchal-des-Logis, de celle du Seigneur de Mailly. Il épouſa *Antoinette de Rubempré*, dont il eut Marie du Bosc ;
3. Antoine, homme d'armes ſous les Seigneurs de Rubempré & de Mailly. Il ſe trouva aux ſièges de Saint-Jean-d'Angely & de la Fère, à la bataille de Saint-Denis en 1567, & au ravitaillement de Cambray. Il épouſa *Antoinette du Clos*, Dame en partie de Damery, dont il eut trois filles ;
4. 5. & 6. Charles, Nicolas & Louis ;
7. 8. 9. & 10. Marie, Catherine, Bonne & Anne.

BRANCHE
des Seigneurs DE RADEPONT.

XII. LOUIS DU BOSC, Ier du nom, second fils de ROBIN, Seigneur d'Esmandreville, & de *Jeanne de Cormeilles*, fut Seigneur de Radepont, d'Esmandreville, de Franqueville, de Beaumoncel, du Mesnil-Saint-Jor, de Brauville, & du fief des Poitevins, Vicomte de Leau en la ville de Rouen, dans des tems de troubles, fut Echanson ordinaire des Rois LOUIS XI & CHARLES VIII, & eut de *Jacqueline le Goupil*, fille de *N... le Goupil*, Seigneur du Mesnil-Dot:

1. LOUIS, qui suit;
2. JEANNE, femme de *Jean d'Orgisles*, Seigneur de Fontenelle;
3. Et ISABEAU, femme de *Philippe de Roussel*, Seigneur de la Balle.

XIII. LOUIS DU BOSC, IIe du nom, Seigneur de Radepont, d'Esmandreville, &c., fit hommage au Roi le 8 Janvier 1518 des Seigneuries de Beaumoncel & de la Cour-Bourneville, mouvantes de la Vicomté de Pont-Audemer. Il se distingua sous FRANÇOIS Ier à la bataille de Marignan en 1515, fut fait prisonnier à celle de Pavie en 1523, & mourut le 19 Octobre 1551. Il épousa, 1° par contrat du 27 Août 1503, *Marie des Planches*, fille de *Jean des Planches*, & de *Madeleine d'Orbec*, laquelle lui apporta la Seigneurie de Fleury-sur-Andelle; & 2° *Catherine Guérin*, remariée, en 1567, à *Robert du Four*.

Il eut du premier lit:

1. LOUIS, qui suit;
2. ROBERT, Seigneur de Beaumoncel, marié à *Jeanne de Drozay*, fille de *N... de Drozay*, Seigneur de Sainte-Marie, dont il eut plusieurs filles;
3. JEAN, Seigneur d'Esmandreville, Conseiller Commissaire aux Requêtes du Palais du Parlement de Rouen, le 30 Juin 1544, puis second Président à la Cour des Aides de la même ville, décapité le 30 Octobre 1562, par Arrêt du Parlement du 26 Août précédent, comme auteur de la résistance que cette ville avoit faite aux armes du Roi CHARLES IX. Voyez les *Mémoires de Castelnau*, tom. I, fol. 878; Bayle, Moréri, de Thou, Mezerai, le P. Anselme, & l'*Histoire de Rouen*. Il avoit épousé *N... Guyot*, dont il eut trois garçons & deux filles; les garçons sont morts en bas âge.

Et du second lit vinrent:

4. MARTIN, tige des Seigneurs d'*Esmandreville*, qui eut pour petit fils ANDRÉ DU BOSC, Ecuyer, Seigneur de la Cour-de-Bourneville, demeurant en la Paroisse d'Esdreville, Election de Pont-Audemer, qui eut acte de la représentation de ses titres de Noblesse devant M. *Barrin-de-la-Galissonnière*, Intendant de la Généralité de Rouen. Il a eu de son mariage avec *Isabeau le Moine*, Dame de Sourdeval, plusieurs enfans. La branche de *Bourneville* subsiste dans MARTIN, Seigneur de la Cour-de-Bourneville, qui a un fils, ancien Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie;
5. ANTOINE, Curé de Saint-Leger, mort le 24 Octobre 1572;
6. CHARLES, qui vivoit le 20 Octobre 1572;
7. CLAUDE, qui vivoit dans le même tems;
8. NICOLAS, Prieur de Saint-Philbert;
9. JACQUES, Seigneur de la Roque, Prieur de Saint-Pierre de Launay, le 26 Juillet 1569;
10. PIERRE, Religieux à Saint-Ouen de Rouen;
11. ISABEAU, femme de *Guy le Lièvre*, Seigneur de Malicorne, de Bailleul & d'Amonville;
12. MARIE, femme de *Nicolas de Nolent*;
13. & 14. ANNE & CATHERINE, Religieuses aux Enmurées de Rouen.

XIV. LOUIS DU BOSC, IIIe du nom, Seigneur-Châtelain de Radepont, d'Esmandreville, de Fleury-sur-Andelle & du Mesnil-Saint-Jor, du Fief noble des Poids-aux-Laines, en la Vicomté de Rouen, eut différend avec ses frères pour leurs partages, suivant une Sentence du 24 Octobre 1572. Il mourut le 21 Août 1574, & épousa, par contrat du 16 Août 1537, *Jeanne Surreau*, Dame de Bondeville & de Malaunay, morte le 22 Avril 1564, Elle étoit fille de *Robert Surreau*, Seigneur de Malaunay & de Bonneville, & de *Catherine le Blancbaston*, dont:

1. ROBERT, qui suit;
2. PIERRE, Seigneur de Fleury;
3. 4. & 5. SIMON, CHARLES & NICOLAS;
6. Et CATHERINE, mariée, par contrat du 26 Juillet 1569, à *Melchisedech le Métayer*, Ecuyer, Seigneur de la Haye-le-Comte.

XV. ROBERT DU BOSC, IIe du nom, Seigneur, Patron & Chatelain de Radepont, Fleury-sur-Andelle, Bondeville, &c., promit 2000 livres à CATHERINE DU BOSC, sa sœur, lors de son mariage le 26 Juillet 1569. Il servit dans les guerres de son tems & épousa, par contrat du 8 Novembre 1574, *Marie de Briqueville*, qui étoit veuve le 1er Décembre 1592, fille de *François de Briqueville*, Seigneur de Colombières, & de *Gabrielle de la Luzerne*. De ce mariage vinrent:

1. Léonor, qui ſuit ;
2. Et Anne, femme de *Pierre le Caron*, Sieur de Vaux.

XVI. Léonor du Bosc, Ier du nom, Seigneur de Radepont, de Fleury, de Bouteville & d'Autierville, fut député de la Nobleſſe aux Etats de Normandie le 3 Août 1633, & obtint pour les importans ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, la confirmation de ſon ancienne charte de franchiſes pour Rouen. Il épouſa, le 29 Mars 1610, *Marie de Gonnelieu*, qui mourut veuve le 10 Mai 1648, âgée de 50 ans, & fut enterrée dans le Chapitre des Carmélites de Rouen, où ſe voit ſon épitaphe. Voyez l'*Hiſtoire de Rouen* par Maſſeville, tom. III, p. 411. Elle étoit fille de *Jean*, Chevalier, Vicomte de Pernau, & de *Madeleine de Bourbon-Rubempré*, qui étoit *Anne de Roncherolles-Pont-Saint-Pierre*. De ce mariage vinrent :

1. François, dit le *Chevalier de Fleury*, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, tué au ſiège d'Aire, en Artois, en 1676 ;
2. Nicolas, qui ſuit ;
3. Et Marguerite, Dame d'Honneur de la Reine de France, qui fonda les Pénitens de Louviers, & fut femme de *Jean de Beaulieu*, Baron de Béthomas, Seigneur d'Aſpremont & de Richebourg.

XVII. Nicolas du Bosc, IIe du nom, Seigneur, Baron, Châtelain & Patron de Radepont, de Fleury-ſur-Andelle, Bondeville, le Houlme, Malaunay, Anquetierville, Meſnil-ſous-Saint-Jor, Ampenois, Bourg-Baudouin, Maromme, fut décoré du Collier de l'Ordre du Roi, dit de *Saint-Michel*, en 1660, tant pour ſes ſervices perſonnels, que pour ceux de ſon frère & de ſes aïeux ; fut du nombre de ceux dont les preuves de nobleſſes furent réviſées, & il fut conſervé au dit état en 1665, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1668, & mourut Conſeiller de Grand'Chambre. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Avril 1663, *Marguerite Roque-de-Varengeville*, Dame du Pleſſis, le Mouchel, & autres lieux, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Varengeville, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Secrétaire des Commandemens, Maiſon & Finances de S. A. R. Monsieur, Duc d'Orléans, fils de France, frère unique du Roi Louis XIV ; elle étoit ſœur de *Jacques Roque-de-Varengeville*, Ambaſſadeur de France à Veniſe, celui-ci père de *Jéanne-Angélique Roque*, femme du Maréchal, Duc de *Villars*. Ils eurent :

1. Nicolas, IIIe du nom, Seigneur de Fleury, marié à *Françoiſe-Suſanne de Boniſſent* ; elle étoit veuve en 1709 ;
2. Léonor, qui ſuit ;

Et quatre filles, une Religieuſe aux Enmurées de Rouen ; la ſeconde, Religieuſe au Tréſor ; la troiſième, non mariée ; & la quatrième, mariée au Comte d'*Aſpremont*.

XVIII. Léonor du Bosc, IIe du nom, Chevalier, Seigneur, Baron-Châtelain & Patron de Radepont, Fleury, Bondeville, le Houlme, Anquetierville, Malaunay, Meſnil-ſous-Saint-Jor, Ampenois, Bourg-Baudouin, Maromme, Querqueſalle, Pont-de-Vis, Launay, Maimbleville, Epagne, Treham, la Chapelle-Becquet, la Bocquenſe, le Pleſſis, Beaumoncel, Aubigny, Cahagnes, Conflais, Léguillon, Suhard, la Motte, Vicomte d'Eſquey, avoit épouſé, par contrat des 3 & 17 Novembre 1722, *Marie-Madeleine de Novince*, Baronne d'Aubigny, Vicomteſſe d'Eſquey, Maimbleville, &c., fille & héritière d'*Adrien de Novince*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, & d'*Eliſabeth de Mérault*. Ils ſont vivans, & ont pour enfans :

1. Jean-Léonor, qui ſuit ;
2. Charles-Léonor, dit *le Chevalier de Radepont*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général, marié depuis 1774 ;
3. Une fille, Religieuſe aux Urſulines de Rouen ;
4. N..., mariée à *Nicolas Bigot*, Chevalier, Seigneur de Souſmeſnil ;
5. Marie-Françoise, mariée, en 1750, à *François-Charles le Blond*, Baron de Sauchey, Seigneur de la Ville-Dubois ;
6. N..., mariée au Comte de *Roncherolles* ;
7. Et N..., mariée à M. *Guyot d'Anfreville*.

XIX. Jean-Léonor du Bosc, Chevalier, dit *le Marquis de Radepont*, Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, par Commiſſion du 17 Mai 1772, a épouſé, de l'agrément de feu Louis XV & du Roi régnant, par contrat du 10 Mai 1774, haute & puiſſante Dame *Aglaé-Louiſe*, née Comteſſe d'*Eſpinay-Saint-Luc*, Chanoineſſe du Chapitre Royal, noble & ſéculier de St.-Louis de Metz, où elle a été admiſe & reçue depuis la Réformation, fille mineure de haut & puiſſant Seigneur *Bonaventure d'Eſpinay*, Marquis d'Eſpinay-Saint-Luc, Baron de Méziè-

res, Seigneur & Patron de Veaux, &c., ancien Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis (Maison des plus illustres, qui a des alliances directes, par celle de Dreux, avec la Maison Royale de France, & a donné, entr'autres, un Maréchal de France, & plusieurs Officiers distingués. Voyez Espinay-Saint-Luc), & de haute & puissante Dame *Urbaine-Guillemette-Elisabeth de Moy*, dont la noblesse est si ancienne, qu'une héritière de la branche aînée, ayant été mariée à un Prince de la Maison souveraine de Lorraine, le nom de *Moy* a été la marque distinctive sous laquelle les Princes de cette branche se sont fait connoître.

Lesdits Seigneur & Dame, Marquis & Marquise de Radepont ont été présentés en Cour, de l'agrément du Roi, sur les preuves admises, le Dimanche 26 Novembre 1775, & de leur mariage sont issus :

1. Augustin-Léonor-Victor du Bosc-de-Radepont, né le 29 Mai 1776;
2. Aglaé-Marie-Madeleine, née à Paris le 6 Juin 1775, aînée, baptisée le même jour en l'Eglise Paroissiale de Saint-Sulpice, tenue sur les Fonts par *Bonaventure d'Espinay-Saint-Luc*, son ayeul maternel, & par *Marie-Madeleine de Novince d'Aubigny*, son ayeule paternelle.

BRANCHE
des Seigneurs du Bois-d'Ennebout.

X. Gueffin du Bosc, second fils de Guerouldin, Seigneur de Bréthenis, & de *Guillemette Bourdon*, a commencé cette branche, qui a fini au IXe degré, à Jean du Bosc, Seigneur du Bois-d'Ennebout, Baron de Cottebrune, qui eut d'*Anne du Belloy*, fille de *Charles du Belloy*, Seigneur de Landrethun, & de *Jeanne de Halwin* :

1. François, mort sans avoir été marié;
2. Marie-Jeanne, Dame du Bois-d'Ennebout & de Cottebrune, morte le 18 Septembre 1695, âgée de 80 ans. Elle épousa, en 1639, *Hercule-Louis de Rouville*, Seigneur de Meux, Gouverneur d'Ardres & du Comté de Guines, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort en 1677;
3. Marguerite, Religieuse Ursuline à Boulogne;
4. Et Madeleine, Carmélite à Compiègne.

De cette branche sont sortis les Seigneurs d'*Espinay*, qui ont eut pour auteur,

Louis du Bosc, Seigneur du Bois d'Ennebout, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de la ville de Vernon, mort en 1599, dont la postérité s'est éteinte dans Claude du Bosc, Seigneur d'Espinay, qui vivoit le 6 Novembre 1685 avec *Jeanne de Vannes*, sa femme.

BRANCHE
des Seigneurs de Coquereaumont, *aujourd'hui de* Vitermont.

X. Gueffin du Bosc, quatrième fils de Guillaume, IIe du nom, & de *Perronnelle du Busc*, eut en partage le fief de Coquereaumont que Nicolas du Bosc, Chancelier de France, avoit acquis le 19 Août 1406. Il fut aussi Seigneur de Fécamps, de l'Espinay & du Hertray. Il partagea, n'étant âgé que de 14 ans, le 3 Juillet 1412, avec ses frères, la succession de ses père & mère, transigea comme petit-neveu & héritier du Chancelier le 19 Juin 1423. Il est qualifié *Ecuyer* dans l'hommage qu'il fit du fief de Coquereaumont, sis dans la Paroisse du Bois-d'Ennebout, au Seigneur de Préaux le 12 Juillet 1427, & étoit Echevin de la ville de Rouen en 1452, 1458 & 1467. Il eut d'*Isabelle du Tot*, morte en 1481 :

1. Jean, qui suit;
2. Et Michelle, femme de *Jean-Jacques de Croismare*, Seigneur de Limery.

L'*Histoire de Rouen*, Tom. II, p. 254, parle d'un Simon du Bosc, Seigneur de Coquereaumont, Trésorier de l'Eglise de Saint-Godard de Rouen.

Le *Recueil* de M. de Gaignières, déposé à la Bibliothèque du Roi, fait aussi mention de Gueffin & de Jean du Bosc, Ecuyers, lesquels obtinrent d'Henri, Roi d'Angleterre, par des Lettres données à Rouen le 18 Décembre 1448, délai d'un an pour faire foi & hommage des Fiefs & Seigneuries à eux appartenant, de leurs propres héritages sis au Bailliage de Caux.

XI. Jean du Bosc, Ecuyer, Seigneur de Coquereaumont, de Fécamps, d'Espinay & de Hertray, Conseiller au Parlement de Rouen, qualifié *Ecuyer* dans un transport d'héritages qui lui fut fait le 19 Juin 1477, épousa, 1° en 1468, *Perrette le Tablettier*, & 2° par contrat du mois de Mai 1480, *Marguerite le Cauchois*, qui fit une acquisition étant veuve, le 4 Mars 1511, & transigea avec ses enfans sur le compte de leur tutelle le 30 Mars 1524.

Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de Lermeſnil, & de *Jeanne de Poilvilain*.

Du premier lit vint :

1. Catherine, femme de *Mathieu Deſchamps*, Seigneur du Réal.

Et du ſecond :

2. Jean, qui ſuit ;
3. & 4. Robert & Nicolas, qui tranſigèrent avec leur mère en 1524 ;
5. Marie, Religieuſe aux Enmurées de Rouen en 1524 ;
6. & 7. Jeanne & Marguerite, femme de *Nicolas le Fèvre*, Seigneur d'Eſcalles en 1524 ;
8. & 9. Isabelle & Annette.

XII. Jean du Bosc, Seigneur de Coquereaumont, tranſigea avec ſa mère le 30 Mars 1524, fut pourvu de l'office de Procureur du Roi au Bailliage & Vicomté de Rouen, par Lettres du 26 Juin de la même année ; donna aveu au Seigneur de Préaux de la Seigneurie de Coquereaumont le 22 Novembre 1550 ; eut une augmentation de 100 *livres* de gages par Lettres du Roi Henri II, du 5 Novembre 1552, ſur ſa Charge, dont il avoit obtenu Lettres de confirmation du même Roi le 10 Janvier 1547, & mourut à Vernon le 11 Octobre 1562. Il avoit épouſé 1° *Barbe de Bardonvilliers*, dont une fille ; & 2° *Marguerite de Bauquemare*, qui teſta le 10 Juillet 1564, & ordonna ſa ſépulture dans le Chœur de l'Egliſe de Saint-Laurent de Rouen. Elle étoit ſœur de *Guillaume*, Seigneur de Brenville, Conſeiller au Parlement de Rouen, & fille de *Jacques de Bauquemare*, premier Préſident au même Parlement. Ils eurent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et une fille, à laquelle ſa mère laiſſa par ſon teſtament un diamant & une robe de ſatin. Elle fut femme de *Chriſtophe le Fondeur*.

XIII. Jacques du Bosc, Ier du nom, Seigneur de Coquereaumont, d'Eſpreville par acquiſition, d'Eſpinay, &c., fut Député de la Nobleſſe aux Etats de Normandie en 1577, retenu Gentilhomme de la Chambre de François de France, Duc d'Alençon ; & nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel par Lettres du 20 Juillet 1598. Il fit hommage au Roi de la Seigneurie d'Eſpreville le 7 Mars 1602, mourut à Coquereaumont le 30 Septembre 1614, & fut enterré dans l'Egliſe d'Eſpreville-ſur-Ry. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Août 1574, *Anne Jubert*, Dame de Gueutteville en Caux, morte le 10 Août 1586, enterrée à Eſpreville, ſeconde fille de *Claude*, Seigneur de Velly, Conſeiller au Parlement de Rouen, & d'*Anne Raymond*, dont :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Georges, mort ſans poſtérité.

XIV. Jacques du Bosc, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Coquereaumont, d'Eſpreville de Gueutteville & d'Eſpinay, fit hommage de la Seigneurie d'Eſpinay, au Seigneur de Bourg-Théroulde, le 20 Septembre 1618, & obtint, le 23 Août 1624, une main-levée des *droits de francs-fiefs*, dans laquelle les preuves de *ſa nobleſſe* furent énoncées. Il étoit mort le 31 Mai 1629, & avoit épouſé, par contrat du 29 Juin 1602, *Marie d'Humières*, Dame de Teſſy en Caux, qui obtint, par acte du 31 Mai 1629, la tutelle de ſes enfans. Elle étoit fille d'*Adrien*, Seigneur de Vitermont, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & d'*Anne le Roux*. Leurs enfans furent :

1. Gueffin, Seigneur de Vitermont, Capitaine aux Gardes en 1643, tué au ſiège de Valenciennes en 1656, laiſſant Michelle du Bosc, femme de *Jacques de Croiſmare*, Seigneur de Limery ;
2. Adrien, qui ſuit ;
3. Alexandre, Seigneur de Vitermont, qui partagea avec Adrien, ſon frère, le 29 Mai 1640, fut Lieutenant, puis Capitaine aux Gardes & Maréchal-de-Camp. Il ſe jeta dans Armentières, fut le premier des ôtages donnés par la capitulation qui ſe fit le 26 Mai 1647 ; y reſta priſonnier de guerre, & mourut en 1675, ſans avoir été marié ;
4. Susanne, femme de Claude du Bosc, Seigneur d'Eſpinay ;
5. Catherine, âgée de 13 ans en 1629 ;
6. Et Angélique, âgée de 11 ans en 1629.

XV. Adrien du Bosc, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Coquereaumont, de Gueutteville & de Vitermont, fut Député aux Etats de Normandie en 1637, partagea la ſucceſſion de ſes père & mère avec Alexandre, ſon frère, le 29 Mai 1640, obtint main-levée des *francs-fiefs* après avoir prouvé *ſa nobleſſe*, par acte du 11 Août 1641. Il donna aveu au Seigneur de *Préaux* de la Seigneurie de Coquereaumont le 27 Juillet 1650, & au Roi de celle d'Eſpreville, mouvante en *plein fief de Hautbert*, de la Châtellenie de Rouen le 12 Mai 1666. Il eut un acte de la repréſentation de ſes titres de Nobleſſe, devant M. *Barrin-*

de-la-Galiſſonnière, Intendant de Rouen, le 11 Mai 1668. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Mars 1640, *Charlotte Coutel*, qui étoit veuve lorſqu'elle tranſigea le 19 Juillet 1680 avec ſon fils aîné, & fut maintenue avec lui & ſon ſecond fils dans ſa nobleſſe par Jugement des Commiſſaires-Généraux du Conſeil à Paris le 15 Mars 1699. Elle étoit fille de *Jacques Coutel*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Charlotte Barat*. Ses enfans furent :

1. Adrien, qui ſuit ;
2. Alexandre, rapporté après ſon frère aîné ;
3. François, mort ſans enfans après avoir ſervi 10 ans ſur mer ;
4. Nicolas, Abbé en 1680, & qualifié *Chevalier* dans le contrat de ſon frère en 1685 ;
5. & 6. Louise & Antoinette, mortes Religieuſes au Tréſor ;
7. Françoise, morte Religieuſe à Malnoüe ;
8. Charlotte, Réparatrice de l'Hôpital de Caudebec, où elle mourut au ſervice des pauvres en 1644 ;
9. Angélique, morte à Paris ſans avoir été mariée ;
10. Elisabeth, Religieuſe à l'Abbaye d'Eſtrun à Arras ;
11. Madeleine, morte Religieuſe à Malnoüe ;
12. Claude, femme, en 1685, de *Nicolas-Fabien de Biran*, Seigneur de Caſtel-Jaloux, morte laiſſant un fils ;
13. Antoinette, Religieuſe, puis Prieure de l'Abbaye de Vernon ;
14. Et Thérèse, morte âgée de 17 ans.

XVI. Adrien de Bosc, IIe du nom, Seigneur de Vitermont, de Coquereaumont, de Gueutteville, de Queligny, de Groſſeuvre, de Mouſſeaux, Baron de Garancieres, né en 1643, étoit Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1670, & donna aveu au Roi de la Seigneurie d'Eſpreville le 25 Novembre 1670. Il fut maintenu dans la nobleſſe avec ſa mère & Alexandre, ſon frere, & fut unir à ſa Baronnie de Garancieres ſon fief de Prey, par Lettres du mois d'Avril 1707. Ses bleſſures & maladies l'avoient obligé de quitter le ſervice en 1676, après avoir ſervi dans les Mouſquetaires du Roi, & dans le Régiment des Gardes pendant 20 ans. Il mourut en ſon Château de Groſſeuvre en 1728. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Octobre 1685, *Catherine de la Luzerne*, morte à Groſſeuvre le 19 Février 1720, fille de *Paul-Tanneguy de la Luzerne*, Marquis de Beuzeville, & de *Marie-Céſarine de Montenay*. Il eut

1. François, né & baptiſé le 4 Mars 1689 en la Paroiſſe de Notre-Dame de Gaſcelle-ville, Diocèſe de Rouen, reçu Page du Roi dans ſa Petite-Ecurie au mois de Décembre 1703, enſuite Mouſquetaire, Enſeigne aux Gardes-Françoiſes le 23 Mars 1709, Sous-Lieutenant dans le même Régiment le 27 Décembre 1710, puis Sous-Lieutenant des Grenadiers le 20 Avril 1718, Sous-Aide-Major le 24 Octobre ſuivant, puis Lieutenant au même Régiment, Chevalier de St.-Louis, mort à Paris d'une fièvre maligne le 8 Juillet 1732 ;
2. Antoine, né le 6 Mars 1691, qui fut Garde-Marine, puis Enſeigne dans le Régiment des Gardes-Françoiſes le 3 Janvier 1713, enſuite dans la Compagnie des Grenadiers le 30 Mai, puis Sous-Lieutenant en 1719, a quitté le ſervice, s'eſt retiré dans ſes Terres, & s'eſt marié à Mademoiſelle de *Normanville*, dont il a des enfans mâles & femelles ;
3. Paul-Tanneguy, né le 2 Août 1692, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1698, & mourut en 1717 ou 1718 ;
4. Claude-Henri, né le 1er Août 1696, reçu Chevalier de Malte en 1699, & mort à Meſſine au ſervice de ſon Ordre le 11 Janvier 1715 ;
5. Charlotte-Claude-Françoise, née le 29 Août 1686, morte le 16 Février 1702 ;
6. Charlotte-Louise, née le 28 Février 1688 ;
7. Et Marie-Louise-Thérèse, née le 17 Octobre 1694.

XVI. Alexandre de Bosc, Seigneur de Coquereaumont & de Marchainville au Perche, fils puîné d'Adrien, Ier du nom, Seigneur de Vitermont, & de *Charlotte Coutel*, tranſigea avec ſa mère le 19 Juillet 1680 ; fut préſent au mariage d'Adrien de Bosc, IIe du nom, ſon frère en 1685, & maintenu avec eux dans *ſa nobleſſe* le 15 Mars 1699. Il mourut le 31 Décembre 1715, & avoit épouſé, par contrat du 12 Juillet 1699, *Marie-Catherine de Hemont*, morte le 30 Août 1714. Elle fut enterrée le lendemain dans l'Egliſe de Marchainville. Elle étoit fille de *Jacques de Hemont*, Seigneur de Hauville, de Quiry & de Vermaiſe, & d'*Eliſabeth de Tilly*. Il eut :

1. Jacques-Adrien-Alexandre, baptiſé le 26 Septembre 1700 ;
2. Alexandre-Louis, baptiſé le 8 Octobre 1703 ;
3. Louis, baptiſé le 18 Décembre 1704 ;
4. Urbain-Louis, baptiſé le 24 Octobre 1712 ;
5. Alexandre, baptiſé le 17 Août 1714 ;
6. Marie-Anne-Elisabeth-Catherine, baptiſée le 24 Septembre 1701 ;

7. Marie-Charlotte-Elisabeth, baptiſée le 6 Octobre 1702;
8. Et Marie-Antoinette-Claire, baptiſée le 12 Août 1710.

Paul-Etienne du Bosc-de-Vitermont, reçu Page du Roi en ſa Petite-Ecurie en 1753, deſcend de l'un deſdits enfans.

Les principales alliances ſont avec les Maiſons de *Cluny*, de *Beauffremont*, de *Mortaing*, de *Belleſme*, d'*Arondel*, de *Glocester*, de *Moubray*, de *Craon*, du *Gueſclin*, de *Braque*, de *Hangeſt*, d'*Orbec*, du *Lot*, de *Vauquelin*, d'*Orgiſte*, de *Surreau*, de *Briqueville*, de *la Luzerne*, de *Gonnelieu*, de *Bourbon-Rubempré*, de *le Conte-de-Nonant-de-Flamanville*, d'*Amerval*, de *Sailly*, de *Mailly*, de *Rubempré*, de *Hallebout*, de *Brie-Champagne*, de *Livet*, du *Meſnil*, de *Martel*, de *Karruel de Mérey*, de *la Montagne*, de *Dampierre*, de *la Porte*, de *Landes*, de *Feuquerolles*, d'*Auſſigny*, du *Belloy*, de *Pardaillan*, du *Biez*, de *Tiercelin*, de *Cugnac*, de *Moy*, de *Croiſmare*, de *Crévant-d'Humières*, de *Bailleul*, d'Ecoſſe, de *Bernetz-de-Vigon*, de *Beaulieu-de-Béthomas*, de *la Cornuze*, de *Montecuculli*, d'*Eſpinay Saint-Luc*, de *Roncherolles*, & autres, qu'il ſeroit trop long de détailler.

Les armes : *de gueules, à une croix échiquetée d'argent & de ſable de trois traits, cantonnée de quatre lions d'or lampaſſés d'azur.*

BOSC (du), Ecuyer, Sieur de la Briere : ancienne Nobleſſe, reconnue en 1666, lors de la recherche ordonnée dans la Généralité d'Alençon, Election d'Argentan en Normandie. Les armes : *d'or, à trois chevrons de ſable, accompagnés d'une roſe de gueules en pointe.*

BOSC (du), Généralité d'Alençon, Election de Falaiſe en Normandie, Ecuyer, Sieur de Lebrevie, du Coudray, ancienne famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 17 Février 1667, dont les armes ſont : *d'hermines, à trois faſces ondées de gueules, au chevron d'or, brochant ſur le tout.*

BOSC (du), Sieur de la Rommerie, ancienne Nobleſſe, Election de Valognes, porte : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre trèfles de même.*

BOSC (du), Seigneur de la Mare, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 9 Février 1669, dont les armes ſont : *d'argent, à la bande de gueules.*

BOSCH (du), Seigneur d'Hermival en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa nobleſſe le 24 Février 1668.

Dans l'*Hiſtoire de Malte*, par M. l'Abbé de Vertot, il eſt fait mention de Michel du Bosch, reçu Chevalier de Malte le 17 Mars 1638, & de Gaston du Bosch-d'Hermival, reçu Chevalier du même Ordre, le 14 Août 1680.

François du Bosch, Seigneur d'Hermival, épouſa *Catherine de Bailleul*, fille de *Mathieu de Bailleul*, Seigneur de Piencourt & de Cantelou, & d'*Anne de Clinchamp*.

La Roque, en ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, p. 1533, dit que Jean du Bosch, Seigneur d'Hermival & de Fierfol, épouſa, vers 1600, *Marie d'Oinville*, dont François du Bosch, Doyen des Conſeillers de la Cour des Aides de Rouen.

Les armes : *d'hermines, au lion de ſable, couronné d'or.*

BOSCHENRY, Ecuyer, Seigneur de Drocoüet, des Marais & de Piainville en Normandie, Généralité d'Alençon, Election de Bernay, ancienne famille maintenue dans ſa nobleſſe le 1er Janvier 1667, dont les armes ſont : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef d'un léopard d'or, & en pointe d'une croix de Malte de même.*

* BOSCHET, Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée avec union de celle de *la Chalotais*, en *Vicomté*, en faveur d'Auffrai de Lescouet, Sieur de la Guerrande, Conſeiller d'Etat & Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Bretagne, par Lettres du mois de Juillet 1608, regiſtrées à Rennes & à Nantes, les 17 Février & 27 Mars 1609. (Voyez LESCOUET.)

BOSCHIER-D'OURXIGNÉ, famille noble, une des plus anciennes de Bretagne, dont on trouve dès le XIIe ſiècle, dit le P. Lobineau, Catherine-Françoise Boschier-d'Ourxigné, épouſe d'*Amaury Goyon*, IIe du nom, Comte de Marcé, Conſeiller, au Parlement de Bretagne, qui eſt aujourd'hui l'aîné de la branche de *la Mouſſaye*. Voy. MOUSSAYE.

* BOSCHLEARD ou BOSCLEART en Normandie, Diocèſe de Rouen, Terre & Sei-

gneurie portée en mariage en 1595, avec celles du Réel, de Collemare & Dvequebeuf, par Anne des Champs, petite-niece du Cardinal Gilles des Champs, Evêque de Coutances, à son premier mari *Ozias Boniface*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Mestre-de-Camp d'Infanterie, Gouverneur du Fort de Sainte-Catherine, puis d'Arques, en faveur & en récompense des services duquel la Seigneurie du *Boschleard*, fut érigée en Baronnie par Lettres du mois de Février 1607. Voyez BONIFACE.

BOSCREGNOULT (du), Seigneur du Valsée, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse, le 9 Mars 1667.

N...... du Boscrenoult épousa, vers 1530, *Anne de Croismare*;

Marguerite du Boscrenoult fut mariée, vers 1600, à *Guillaume le Gras*, Ecuyer, Seigneur du Bois, & de Voicreville;

Et Gilles du Boscrenoult épousa *Anne du Quesnoy*, laquelle étoit veuve le 16 Septembre 1691.

C'est ce que nous savons de cette famille, qui porte pour armes : *de gueules, à la bande d'or*.

BOSMER, Seigneur du Mesnil-Cravan en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 22 Mars 1667, dont les armes sont : *losangé d'or & de gueules, au franc-quartier d'or*.

BOSQUE (du), en Bretagne : *d'argent, au loup passant de sable, armé & lampassé de gueules*.

BOSQUET ou BOUSQUET. Voy. LACS-DU-BOUSQUET.

BOSQUETS, en Provence : *de gueules, au lion d'or, à la bordure de même*.

♦ BOSREDON, ou BOSREDONT, Maison illustre par son ancienneté, ses alliances & ses services, originaire d'Auvergne, dont le nom est écrit dans les titres Bosredon, Boisredon & Bosredont, & dans les actes latins *Boscorotondo*. Elle a donné un grand nombre de Chevaliers à l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, depuis son établissement, & subsiste en trois branches, deux en Auvergne, & la troisième à Moissac, en Quercy. Le Chef de la première est le Comte de Bosredont de Ligny, qui a plusieurs freres; celui de la seconde, le Marquis de Bosredont; & celui de la troisieme, le Baron de Bosredon de Lacourt. Cette Maison remonte, par titres, à Geraud, qui suit, le plus ancien dont on ait connoissance.

I. Geraud de Bosredon, Chevalier, vivant en 1313, habitoit le Château fort de Bosredon, situé sur le sommet d'une montagne escarpée, du même nom, près de Riom, en Auvergne, & ce Château fut détruit en 13... Il fut témoin à une donation faite, en 1313, par Geraud-Dagobert de Bosredon, ainsi nommé dans le titre pour Dagobert à Beat, Sire de Bosredon, son neveu, du pré de Chalus; & il eut pour enfans :

1. Geraud, qui suit;
2. Et Bernard, tige de la branche établie à Moissac, en Quercy, rapportée ci-après.

II. Geraud de Bosredon, IIe du nom, Chevalier, est dit fils d'un autre Geraud, dans un acte de vente, faite en 1376 par Geraud-Dagobert de Bosredon. Il eut pour fils :

III. Geraud de Bosredon, IIIe du nom, Chevalier, qui fit bâtir, en 1390, à Volvié, le Château de Bosredon, qui subsiste encore aujourd'hui. Il épousa une Demoiselle de *Chauvigny*, dont vinrent :

1. Hugues, qui suit;
2. Louis de Bosredon, Chevalier, Sénéchal du Berry, Grand Maître de France, qui fit, en 1408, l'acquisition de la Ville & Baronnie d'Hermant en Auvergne, de laquelle relevoient trois à quatre cents Gentilshommes des plus qualifiés de cette Province. Il se distingua beaucoup au siege de Paris, soutint vaillamment celui de la Ville d'Etampes, sauva, à la bataille d'Azincourt, en 1415 les debris de l'armée, avec l'aile qu'il commandoit, par sa belle retraite, en faisant l'arriere garde. Le Laboureur & les anciens Auteurs de l'*Histoire de Charles VI*, en font mention, sous le nom de Boisredon, Bosredon, Boscorotondo en latin, & Bourdon, selon l'Abbé de Vertot. On ne lui connoît point de postérité.
3. & 4. Pierre & Philippe, morts jeunes.

IV. Hugues de Bosredon, Chevalier, Seigneur, Baron d'Hermant, Conseiller, Chambellan du Roi, hérita des biens de son frere, reprit, sur les Anglois la Ville d'Hermant, dont ils s'étoient emparés, & épousa une Demoiselle de la Maison de *Scoraille*, dont :

1. Guillaume, qui suit;
2. Jean, Chevalier, Chambellan du Roi, Sénéchal de Lectoure & d'Armagnac, Capi-

taine de Montigny, qui eut du Roi une penſion annuelle de 1000 livres, avec la Seigneurie de Châtillon-ſur-Indre, & mourut ſans enfans ;

3. Pierre, Chevalier de Rhodes, député de ſon Ordre en France, pour annoncer à *Jacques de Milly*, ſon oncle maternel, ſon élection à la Grande-Maîtriſe. Ce Grand-Maître lui donna, ainſi qu'à Georges de Bosredon, ſon frère, pluſieurs Commanderies de grâce, parce qu'ils étoient ſes neveux. Les bulles en exiſtent dans les Archives du Château de Boſredon, & détruiſent toute équivoque ſur le nom de *Boſcorotondo*, rendu en françois par le mot Boivon, dans l'*Hiſtoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, tom. III, pag. 1. Ce Pierre de Bosredon devint Grand-Prieur de Champagne ;
4. Georges, auſſi Chevalier de Rhodes, puis Maître-d'Hôtel du Grand-Maître, ſon oncle, qui lui donna pluſieurs Commanderies ; il mourut jeune ;
5. Antoine, Abbé de Morimont, Grand d'Eſpagne, qui fut fort eſtimé dans ſon Ordre ;
6. Anne, mariée dans la Maiſon de *Levis* ;
7. Et Catherine, mariée dans celle de *Beaublac*.

V. Guillaume de Bosredon, Chevalier, Baron d'Hermant, Conſeiller, Chambellan du Roi, épouſa *Iſabelle de Foix*, & en eut :

VI. Jean de Bosredon, Ier du nom, Chevalier, Baron d'Hermant, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, dans ſon contrat de mariage, du 15 Janvier 1513, avec *Louiſe de Chaslus*, fille de *Jean de Chaslus*, Seigneur du Puy-St-Gulmier, de laquelle vinrent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et Antoine, tige de la branche des Seigneurs *du Puy-St.-Gulmier* & de *Villevaleix*, rapportée ci-après.

VII. Louis de Bosredon, qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, Chevalier, Seigneur des Salles & d'Hermant, tranſigea avec Antoine, ſon frère puîné, par acte du 24 Novembre 1549 (énoncé dans l'Arrêt de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, du 13 Mars 1659, dont il ſera parlé ci-après) & acquit, par acte du 7 Juin 1556, la terre de l'Eſclauſe, de *Gilbert de Biencourt*, Ecuyer, Seigneur du Noyer, de Boiſgeneſt, &c., ſecond fils d'*Armand de Biencourt*, Ecuyer, & d'*Anne du Peiroux*. Il avoit épouſé, le 28 Janvier 1547, *Jeanne d'Aubuſſon*, fille de *Jacques* d'*Aubuſſon*, Seigneur de Banſſon, & d'*Antoinette de Langeac*, dont entr'autres enfans :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Charles, mentionné après la poſtérité de ſon aîné.

VIII. François de Bosredon, Ecuyer, Seigneur de la Breuille, épouſa, le 23 Mai 1574, *Jeanne de Saint-Julien*, de laquelle il eut :

IX. Jean de Bosredon, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Breuille & des Sales, marié, le 28 Avril 1602, à *Madeleine de Calvimont*, fille de *Jean de Calvimont*, Seigneur de Saint-Martial, & de *Madeleine de Montagnac*. De leur alliance vint :

X. Guillaume de Bosredon, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Breuille, de Saint-Marc & des Sales, maintenu dans ſa *nobleſſe*, par Arrêt de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, du 13 Mars 1659, rendu ſur la production de ſes titres, depuis Jean de Bosredon, Chevalier, Baron d'Hermant, ſon triſaïeul. Il avoit épouſé, le 11 Février 1641, *Hélène Robert de Lignerac*, fille de *Jacques Robert de Lignerac*, Seigneur de la Muſe. Nous ignorons, faute de mémoire, s'il en eut poſtérité.

BRANCHE

des Seigneurs de l'Esclause, Martinenche & du Chatelet, *en Auvergne*.

VIII. Charles de Bosredon, Ecuyer, fils puîné de Louis, & de *Jeanne d'Aubuſſon*, fut Seigneur de l'Eſclauſe & de Martinenche, par la donation que lui en fit, le 26 Mai 1574, Louis de Bosredon, ſon père, Chevalier, Seigneur des Sales & d'Hermant. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut :

IX. N.... de Bosredon, Ecuyer, Seigneur de l'Eſclauſe & de Martinenche, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt pareillement ignoré :

X. Joseph de Bosredon, Ecuyer, Seigneur du Châtelet, marié à *Françoiſe de la Rochette*, de laquelle vint :

XI. Gabriel de Bosredon, Ecuyer, Seigneur du Châtelet, qui réſidoit en la Paroiſſe de St.-Avit, Diocèſe de Clermont, en Auvergne, Election & Généralité de Riom. Il épouſa, le 11 Août 1685, *Gilberte du Plantadis*, fille de *Claude-Gilbert du Plantadis*, Ecuyer, Seigneur de la Vernede, & de *Jeanne Guillouet*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jacques de Bosredon, Prêtre ;
2. Anne-Claire, reçue à St.-Cyr, où elle s'eſt faite Religieuſe ;
3. Louise, auſſi reçue en ladite Maiſon Royale de St.-Cyr, mariée enſuite, le 1er Août

1719, à *Jérôme-Mathieu* de Bosredon, ſon couſin, Ecuyer, Seigneur de Vieux-Voiſin & du Luc, fils de Jean, & de *Diane-Françoiſe de Chauffecourte*, dont il ſera parlé dans la branche ſuivante;

4. & 5. Jeanne & Marie de Bosredon, qui ont auſſi été reçues à Saint-Cyr.

BRANCHE

des Seigneurs du Puy-St.-Gulmier, *de* Villevaleix, Vieux-Voisis, &c.

VII. Antoine de Bosredon, qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, Chevalier, Seigneur du Puy-St.-Gulmier & de Villevaleix, fils puîné de Jean, Ier du nom, Chevalier, Baron d'Hermant, & de *Louiſe de Chaſlus*, tranſigea avec Louis de Bosredon, ſon frere aîné, le 24 Novembre 1549, & épouſa *Jeanne de Rochefort*, dont :

VIII. Mathelis de Bosredon, qualifié comme ſon pere, *noble & puiſſant Seigneur*, Chevalier, Seigneur du Puy-St.-Gulmier, marié, le 4 Mai 1574, à *Antoinette de Murat*, fille de *Triſtan de Murat*, Ecuyer, Seigneur de Rochemaure, de laquelle il eut :

IX. Jean-Mathelis de Bosredon, Ecuyer, Seigneur du Puy-St.-Gulmier & de Villevaleix, qui épouſa, le 7 Janvier 1601, *Marguerite le Groin*, Dame de St.-Avit, & fille de *Claude le Groin*, Sieur de St.-Avit, & d'*Anne de Charlus*, dont :

X. Gabriel de Bosredon, Ecuyer, Seigneur de Menou, de Combrailles, de Vaſſange & de Vieux-Voiſin, qui épouſa, le 21 Juin 1644, *Françoiſe de St.-Phale*, fille de *Claude de St.-Phale*, Ecuyer, Seigneur de St.-Martin d'Ordon, & d'*Eleonore de Grivel-de-Groſſove*. Il en eut :

XI. Jean de Bosredon, Ecuyer, Seigneur de Vieux-Voiſin, terre, mouvante du Comté d'Auvergne, dont il fit hommage au Roi, en ſon Bureau des Finances & du Domaine à Riom, le 29 Décembre 1688. Il épouſa, le 10 Février 1684, *Diane-Françoiſe de Chauffecourte*, fille de *Charles de Chauffecourte*, Ecuyer, Seigneur de Cherdant, & de *Diane-Madeleine de Salers*, dont :

Jérôme-Mathieu, qui ſuit ;

Et Jean-François de Bosredon, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré d'Auvergne, le 6 Décembre 1715.

XII. Jérôme-Mathieu de Bosredon, Ecuyer, Seigneur de Vieux-Voiſin & Duluc, en la Paroiſſe de Mérinchal, Diocèſe de Clermont, en Auvergne, épouſa, le 1er Août 1714, Louiſe de Bosredon, ſa couſine, fille de Gabriel de Bosredon, Ecuyer, Seigneur du Charelet, & de *Gilberte du Plantadis*. De ce mariage il a eu, entr'autres enfans, François de Bosredon de Vieux-Voisis, né le 9 Septembre 1722, reçu à St.-Cyr, le 8 Février 1732, ſur les preuves de ſa nobleſſe, remontantes à Antoine de Bosredon, Seigneur du Puy-St.-Gulmier & de Villevaleix, ſon cinquième aïeul.

L'une de ces branches aînées (dont nous ignorons l'état actuel, faute de mémoire) ſubſiſte dans M. le Comte de Bosredont de Ligny, Capitaine de Grenadiers, au Régiment de Chartres, depuis 1777, qui a pluſieurs frères, & dans M. le Marquis de Bosredont, couſin iſſu de germain des précédens (aujourd'hui chef de la ſeconde branche), Chevalier de St.-Louis, & Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Luxembourg. Il a obtenu du Grand-Maître de Malte, en 1777, en conſidération du grand nombre de Chevaliers de ſon nom, qui ſont actuellement dans cet Ordre, & de tous ceux que ſa Maiſon a fournis depuis ſon établiſſement, la faveur de porter la croix de Malte ; & Sa Majeſté a bien voulu lui accorder la permiſſion de la porter avec celle de St.-Louis.

Quant à celle connue aujourd'hui ſous le nom de Bosredont de Lacourt, ſéparée de la tige depuis 1313, & établie à Moiſſac, en Quercy, en voici la filiation ſuivie depuis ſa ſéparation, d'après les titres & mémoires communiqués.

BRANCHE

des Seigneurs de Bessaguet, *Barons de Lacourt, &c., en Quercy.*

II. Bernard de Bosredon, fils puîné de Giraud Ier, Chevalier, quitta la Province d'Auvergne, & vint s'établir en Périgord, où il épouſa, par contrat, paſſé devant *Bonery*, Notaire, le 25 Janvier 1367, jour de la converſion de St.-Paul [illegible] le Règne d'Edouard, Roi d'Angleterre, Duc d'Aquitaine), *Guillelmine d'Abzac*, Dame de Beaumont. A ce contrat de mariage aſſiſtèrent pluſieurs Seigneurs & Gentilshommes du Pays, entr'autres *Seguier de Gontaut*, Seigneur de Gontaut ; *Gaſton de Gontaut*, Seigneur de Badefol ; *Henri de Cugnac*, Prieur de St.-Avit, &c. De ce mariage naquit :

III. Pierre de Bosredon, Ier du nom, qui, comme ſon père, donna des preuves de ſa fidélité, & de cet attachement inviolable & héréditaire dans ſa Maiſon, pour le ſervice de France. Il fit remettre en liberté *Jean de Lot* priſonnier des Anglois, & détenu dans le Château de Banes ; celui-ci, en reconnoiſſance, lui fit donation, par acte du 12 Mai 1417, de tous les biens qu'il poſſédoit à Belves, en Périgord. De ſon mariage, contracté avec *Marguerite de Serval*, il eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Arnaud, qui prit le nom de *Serval*, en vertu de la donation que lui fit, des biens de ſa Maiſon, *Marguerite de Serval*, nièce de ſa mère. Il vivoit encore en 1468, ſuivant un acte du 25 Septembre de la même année.

IV. Pierre de Bosredon, IIe du nom, paſſa le 11 Octobre 1456, deux actes de reconnoiſſance, devant *Pardou*, Notaire, & un contrat d'échange, le 17 Janvier 1477. Il avoit épouſé, par acte du 6 Février 1456, noble *Iſabeau de Cugnac*, dont :

1. Richard, qui ſuit ;
2. Et Gaston.

V. Richard de Bosredon, qualifié Noble comme ſon père & ſes prédéceſſeurs, ſe maria avec *Marguerite de Serval*, fille & héritière de noble *Bernard de Serval*, & de *Raymonde de Marquès*, & nièce de *Marguerite de Serval*, ſon aïeule, femme de noble Pierre de Bosredon, Ier du nom. C'eſt ce qui eſt prouvé par une reconnoiſſance, du 5 Mai 1501, que *Pierre Favel* donna audit noble Richard de Bosredon, & à la Dame de *Serval*, ſon épouſe. Ils eurent de leur mariage :

VI. Pierre de Bosredon, IIIe du nom, Seigneur, Baron de Boſredon & de Moiſſac, qui reçut une lettre du Comte d'*Aubeterre*, Gouverneur de Montmoreau, dont voici la teneur, d'après l'original qui nous a été communiqué :

Monſieur mon Compagnon, *j'ai reçu commandement du Roi pour m'acheminer vers M. le Duc* du Maine, *lorſqu'il approchera de ce pays, qui ſera, ainſi que lui-même m'a mandé, que dans* 10 *ou* 12 *jours. Sa Majeſté me commande de m'y accompagner du plus grand nombre de la nobleſſe de mon Gouvernement qu'il me ſera poſſible ; vous tenant pour des principaux, & m'aſſurant auſſi que vous me faites ce bien d'être de mes amis, je ne veux faillir de vous ſupplier que nous ſoyons enſemble en ce voyage. Outre l'obligation particulière que je vous en aurai, nous ferons paroître tous enſemble, l'affection que nous portons au ſervice de Sa Majeſté. Je ſuis certain que de nulle autre Province il n'y ira tant d'honnêtes gens joindre l'armée, qui ſera beaucoup d'honneur à la patrie ; nous y ſommes déja une bonne & grande troupe, qui nous en allons recevoir les Suiſſes, de quoi j'ai été ſi preſſé par la ſuſdite Majeſté, que je n'ai eu loiſir de vous en avertir ; mais nous rebrouſſerons incontinent. Il n'y a nulle ſorte de ſervice que vous ne puiſſiez retirer de moi, s'en préſentant occaſion, me recommandant bien humblement à vos bonnes grâces, & prie Dieu, Monſieur* mon Compagnon, *qu'il vous..... heureuſe vie.*

Votre bien obéiſſant à vous faire ſervice,
Signé Aubeterre.

A Montmoreau, le 26 Octobre 1545.

Cette lettre prouve le cas que ce Gouverneur faiſoit de ſa perſonne & de ſa naiſſance. Le Seigneur de Bosredon avoit épouſé, par contrat du 3 Avril 1520, conſigné au regiſtre des Inſinuations du ſiège de Sarlat, noble *Catherine de Royere*, dont vinrent :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. 3. 4. & 5. Pons, Jean, autre Pierre & Guillaume ;
6. & 7. Autre Pons & Gaston ;
8. & 9. Jeanne & Jeannette.

VII. Pierre de Bosredon, IVe du nom, Seigneur de Mouſſac, &c., teſta le 18 Juillet 1584, & avoit épouſé, par contrat, du 27 Août 1550, *Antoinette de la Faye*, fille de Meſſire *Jean de la Faye*, & de *Galienne de Baynac*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. François, qui a continué la deſcendance, rapporté après ſon frère aîné ;
3. 4. & 5. Alain, ou Alaric, Charles & autre Jean.

Jean de Bosredon eut, par partage fait ſur tranſaction avec François, ſon frère puîné, la Maiſon noble de Mouſſac, avec tous les biens que Pierre, leur père, poſſédoit aux environs de Beaumont, de Diſſijeac & de Molières. Il n'eut point d'enfant mâle de ſon mariage, contracté avec *Claude de Pelagrue*, fille de Meſſire *Louis de Pelagrue*, Chevalier, Seigneur de Montagudet, Gentilhomme de la

Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre, & de *Foi de la Combe*.

VIII. François de Bosredon, Ier du nom, Seigneur du Barry, &c., en Perigord, second fils de Pierre, IVe du nom, & d'*Antoinette de la Faye*, eut, pour son lot, la terre du Barry, avec ses dependances, & celles que son pere avoit aux environs de Belves & de Villefranche, par le partage qu'il fit avec Jean de Bosredon, son frère aîné. Il épousa, par contrat, du 12 Juin 1590, passé devant *Courtois*, Notaire, *Henriette-Marie de Pelagrue*, fille puînée de *Louis de Pelagrue*, Chevalier, Seigneur de Montagudet, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre, & de *Foi de la Combe*. A ce contrat de mariage, assisterent noble *Bertrand de Pelagrue*, Seigneur de Pious; *Arnaud de Castagnier*, Seigneur de Ste.-Foi; *François de Ramon*, Seigneur de Fages; *Charles de Mondenard*, Seigneur de St.-Amans; *François du Gravier*, Seigneur de Guirau; *Vincent de Ramon*, fils du Seigneur de Fages; tous proches parens & amis des conjoints. Ils eurent pour fils:

IX. Alain de Bosredon, Ecuyer, Seigneur de la Garenie, qui, sur la production de ses titres, remontant à cinq générations, faite devant M. de *Bacone*, Conseiller du Roi, fut, par acte du 5 Avril 1634, maintenu dans sa *Noblesse*. Il avoit épousé, par contrat, du 21 Janvier 1618, *Marguerite de Gaulejac*, fille de noble *Jacques de Gaulejac*, Seigneur de Saint-Paul, & de *Françoise de Fabris*. De leur mariage vinrent:

1. Henri, qui suit;
2. Jean-Louis, Commandant de bataillon du Regiment de Normandie, qui servit avec la plus grande distinction pendant 45 ans, fut fait Chevalier de St.-Louis, & se retira du service criblé de blessures, avec une pension du Roi;
3. 4. & 5. Pierre, Foucaut & Jean, l'un desquels fut tué au service, étant Lieutenant au Regiment de Normandie;
6. Charles, Prieur de Montagudet;
7. Marguerite, Abbesse de Montech, en Languedoc;
8. Et Marthe de Bosredon, mariée, en 1671, à Messire *Charles de Castagnier*, ou *du Casteigner*, Seigneur de Ste-Foi.

X. Henri de Bosredon, Chevalier, Seigneur de Bessannes & de la Garenie, épousa, par contrat, du 23 Août 1652, *Madeleine de Fumel*, fille de *François de Fumel*, Seigneur, Baron de Montegui, Lastreils, &c., & de *Silvie de Pons*. De ce Mariage vinrent:

1. Charles, qui suit;
2. Louis;
3. Jean-François, appelé *le Chevalier de la Garenie*, qui servit, pendant 40 ans, dans le Régiment de Toulouse, Infanterie, dont il devint Capitaine de Grenadiers. Il fut blessé à la bataille d'Hochstett, en Baviere, en 1704, fait Chevalier de St.-Louis, & Major de la Ville & Citadelle de St.-Hippolyte, en Bas-Languedoc;
4. & 5. Germain & autre Charles;

Et quatre filles, dont une, nommée Therese de Bosredon, mariée, par contrat du 27 Octobre 1696, passé devant *Mourgues*, Notaire Royal, à *Jacques de Bonal*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, en Agenois, Capitaine au Régiment de Nivernois, Infanterie, fils de Jean, IIIe du nom, Seigneur de *Bonal*, &c. Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, & de *Marie de Montalembert-de-Monbeau*.

XI. Charles de Bosredon, Chevalier, Seigneur de Bessannes & de la Garenie, épousa, par contrat du 15 Mai 1690, *Jeanne de Gironde-de-Theissonat*, fille de Messire *Isaac de Gironde*, Baron de Lacourt. Il fut assisté de Charles de Bosredon, Prieur de Montagudet, & de Messire *Jean-Jacques de Fumel*, Seigneur de Lastreils, ses oncles; & la future, de Noble *François de Gironde*, Seigneur de Piles, *Marc de Gironde*, Abbé, & *François-Raymond de Salmon*, Seigneur de Fages, ses oncles. De leur mariage naquirent:

1. François, qui suit;
2. Louis de Bosredon de St.-Remi, Capitaine au Régiment de Penthièvre, mort à Prague, en 1741;
3. Henri, mort sans alliance;
4. Claire, mariée à Messire *Nicolas de Lustrac*, Chevalier, Seigneur de Canabazes & de St.-Perdou;
5. Jeanne, femme de Messire *Jean-Antoine de la Duguie*, Chevalier, Seigneur de Calet;
6. Et Therese de Bosredon, épouse de Messire *François de Bonal*, Chevalier, Seigneur de la Roquette.

XII. François de Bosredon, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bessannes, Baron de Lacourt, fut Lieutenant au Régiment de Toulouse, & épousa, par contrat du 30 Décembre 1726, *Marguerite-Jeanne-Christine de Cadrieu*, fille de haut & puissant Seigneur

Meſſire *Jean de Cadrieu*, Comte de Puicalvary, Baron de Caumont, Concourès & autres lieux, Colonel-Lieutenant du Régiment de Toulouſe, & Brigadier des armées du Roi, & d'*Anne de la Roque-Sénezergues*, & nièce d'*Alexandre-Louis*, appelé *le Marquis de Cadrieu* (frère puîné du précédent), Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'-Croix de l'Ordre de St.-Louis, Gouverneur de Longwy, qui a ſervi avec la plus grande diſtinction, & eſt mort à Paris en 1743. A ce contrat aſſiſtèrent, du côté de l'époux, Meſſire CHARLES DE BOSREDON, Chevalier, ſon père; *François-Louis de Ramon*, Seigneur de Fages; LOUIS DE BOSREDON DE ST.-REMI, Capitaine au Régiment de Toulouſe, frère du marié; Meſſieurs *Pelagrue, de Bonal-la-Roquette, Saint-Bauzel, Dondas de Vaſſal, Blanzac, Chateigner, la Goutte de la Poujade, de Gironde, du Gravier de la Golfe*, & autres Seigneurs, parens & amis; & du côté de ladite Dame de *Cadrieu*, Meſſire *Arnaud-Jean-Louis de Cadrieu*, Comte de Puicalvary, ſon frère; & Dame *Marie-Françoiſe-Louiſe de Cadrieu*, ſa ſœur aînée, épouſe de Meſſire *Bernard de Bourran*, Chevalier, Seigneur, Baron de Marſac, Roger, Saint-Hilaire, & autres lieux. Du mariage de FRANÇOIS DE BOSREDON, IIe du nom, ſont iſſus :

1. ANNE-CHARLES, qui ſuit;
2. JEANNE-LOUISE-ARNAUDINE, mariée 1° au Seigneur de *Ferrand de Villeſeque*; & 2° par article du 1er Juillet 1765, à *Jean du Gravier*, Chevalier, Seigneur de Fages, ancien Capitaine au Corps-Royal d'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis & Commandant pour le Roi de la Ville de Barège, ſecond fils de *Henri du Gravier*, Ecuyer, Seigneur de la Golfe & de la Cardonnie, & de *Marguerite de Longueval*, dont poſtérité. (Voy. GRAVIER DE LA GOLSE.)
3. Et LOUISE DE BOSREDON, mariée, par contrat du 2 Septembre 1755, à Meſſire *Antoine de Bonal*, ancien Lieutenant-Colonel au Régiment de Vivarais, Chevalier de St.-Louis, ſecond fils de *Jacques de Bonal*, Chevalier, Seigneur de Bonal, &c., Capitaine au Régiment de Nivernois, Infanterie, & de THÉRÈSE DE BOSREDON DE LA GARENIE, & oncle de *François de Bonal*, Evêque de Clermont, & de *Joſeph de Bonal*, Chevalier de Saint-Louis, retiré Capitaine de Grenadiers, au Régiment de Vivarais. De leur mariage eſt iſſue pour fille unique:

Catherine-Françoiſe de Bonal, mariée, le 25 Juin 1766, à *Georges-Louis de Pechpeyrou*, Chevalier, Marquis de Beaucaire. (Voyez BONAL.)

XIII. ANNE-CHARLES DE BOSREDON, Chevalier, Seigneur, Baron de Lacourt, de Beſſannes & autres lieux, ci-devant Capitaine au Régiment de Briſſac, Infanterie, & Lieutenant des Maréchaux de Fr[illegible]ce, a épouſé, par contrat paſſé devant *Bourrière*, Notaire, le 27 Février 1750, *Françoiſe d'Iſſert*, Dame du Cauzé, morte en 1757, fille de *Jean d'Iſſert*, Seigneur dudit lieu, & de *Guillelmine de la Borde*, & ſœur de *Bernard d'Iſſert*, Enſeigne au Régiment de Périgord, tué à la bataille de Plaiſance, en Italie, en 1746, âgé de 16 ans, après avoir donné les plus grandes preuves de valeur. De ce mariage, il ne lui reſte qu'une fille, nommée

XIV. GUILLAUMETTE-FRANÇOISE DE BOSREDON, qui a épouſé, le 30 Septembre 1771, (contrat paſſé devant *Paganel*, Notaire de Villeneuve d'Agénois), au Château & Vicomté de Puicalvary, chez le Comte de *Cadrieu*, leur grand oncle, Meſſire *Joſeph*, Marquis de *Bourran*, Chevalier, Baron de Marſac, Seigneur de Roger, St.-Hilaire & autres lieux, ſon couſin iſſu de germain, fils de feu Meſſire *Arnaud-Louis-Bernard de Bourran*, Chevalier, Baron & Seigneur des ſuſdits lieux, & de noble Dame *Jeanne Dubois de Gaſque*. A ce contrat ont aſſiſté *Louiſe-Marie-Victoire de Bourran*, ſœur du Marquis, d'une ancienne nobleſſe de Rouergue; *Arnaud-Jean-Louis de Cadrieu*, Chevalier, Seigneur, Comte de Puicalvary, grand-oncle maternel des époux; Dame *Marianne-Foy de Cadrieu*, Comteſſe de Guiſcard-Cadrieu, leur tante commune, à la mode de Bretagne, & autres Seigneurs de la principale nobleſſe, parens & amis. De leur mariage ſont iſſus:

1. ANNE-CHARLES DE BOURRAN, Chevalier, né le 26 Octobre 1772;
2. JEAN-JULES-LOUIS, né le 28 Avril 1778;
3. Et LOUISE-MARIE-VICTOIRE DE BOURRAN, née le 24 Juin 1774, aînée du précédent, morte en Avril 1778.

Les principales alliances de la Maiſon de BOSREDON ſont avec celles de *Chauvigny, Scoraille, Levis, Foix, Chaslus, Aubuſſon, St.-Julien, Calvimont, Rochefort, Murat, Robert de Lignerac, d'Almaya de Beaumont, Serval, Cugnac, Royere, la Faye, Baynac, Pelagrue, Gaulejac, du Chateigner,*

Luſtrac, la Duguie, Cadrieu, du Gravier de la Golſe, Bourran & autres.

Selon l'*Armorial general de France*, reg. I, part. I, pag. 82 & ſuiv., où le Juge d'armes de France n'a donné qu'une notice ſur les branches établies en Auvergne, elles portent pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules ; aux 2 & 3 vairé d'argent & de ſinople de quatre traits.*

La branche établie en Quercy a quitté ces armes depuis ſa ſéparation, & porte : *d'argent, à trois arbres, ou pins de ſinople, celui du milieu plus élevé, ſurmonté chacun d'un tourteau, ou beſant d'argent.*

♦ BOSSE DE, en latin de *Boſſiâ* : une des plus anciennes familles de Provence, & originaire du lieu de la Bréoule, proche de la ville de Seyne. Tous les anciens actes de la Bréoule, & ceux de Lambeſc, où les de Boſſe ſont établis depuis long-tems, les qualifient de Nobles, d'Illuſtres & de Chevaliers.

Dans une tranſaction paſſée le 17 Janvier 1321, entre les nobles & autres habitans de la Bréoule, on trouve ARNOUX DE BOSSE, qualifié Chevalier, *Milite*, ainſi que ſes fils ANSELME, ISNARD & RAYMOND.

Sous les ROIS LOUIS Ier & LOUIS II d'Anjou, père & fils, Comtes de Provence, GUILLAUME, BERTRAND & ISNARD DE BOSSE furent employés à la défenſe de la frontière du pays, & eurent des commandemens dans l'armée de ces Princes.

RAYMOND DE BOSSE commandoit, en 1331, dans le Bailliage de Seyne, un corps d'Armée pour le ſervice des Comtes de Provence.

ANTOINE DE BOSSE eut le commandement de la Tour & Château de Saint-Vincent, ſitué audit Bailliage, aux gages de 100 florins d'or, par Lettres-Patentes de Louis II, Comte de Provence, du 1er Décembre 1411. La filiation ſuivie de cette famille ne commence qu'à

I. JEAN DE BOSSE, dit *le Majeur*, qui, ainſi que ſon frere puîné du même nom de JEAN, prend la qualité de Chevalier dans un acte paſſé avec la communauté de la Bréoule, le 14 Décembre 1480. Il eut pour fils :

II. MICHEL DE BOSSE, Ier du nom, marié à *Marguerite-Anne de Ripert*, dont :

1. BENOIT, qui ſuit ;
2. Et MICHEL DE BOSSE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. BENOIT DE BOSSE épouſa, le 30 Avril 1540, *Jeanne de Serre*, & en eut :

IV. ANTOINE DE BOSSE, Sieur du Perrier, Capitaine de 100 hommes de pied, marié, en 1568, à *Julie de Rame*, d'une des plus anciennes familles du Dauphiné, de laquelle vinrent :

1. JEAN DE BOSSE, qui fut pere de BENOIT & de GUILLAUME, morts ſans enfans mâles ;
2. Et ANSELME DE BOSSE, qui ſuit.

V. ANSELME DE BOSSE fut Chatelain de la ville d'Embrun, en 1619, puis Capitaine de la Tour de Queiraſq en Dauphiné. Le même ANSELME, ainſi que les deſcendans de MICHEL DE BOSSE, IIe du nom, dont il ſera parlé ci-après, furent reconnus & déclarés iſſus de noble race & lignée, & maintenus dans ladite qualité, par jugement des Commiſſaires ſubdélégués, en l'année 1667. Il ne paroît pas avoir laiſſé de poſtérité.

SECONDE BRANCHE établie à Lambeſc.

III. MICHEL DE BOSSE, IIe du nom, Ecuyer, né à la Bréoule, fils puîné de MICHEL Ier, ſe joignit avec ELZÉAS, ſon fils, à pluſieurs Gentilshommes de la Haute-Provence, & accompagna, en 1567, le Sieur de *Saint-Martin*, leur parent, Gouverneur de Siſteron, lors qu'il vint renforcer les Troupes Catholiques, commandées par le Comte de Tende. Ledit MICHEL DE BOSSE, à la tête d'une Compagnie de gens de pied, fut chargé de la garde du Château de Lauris, & enſuite employé à la défenſe de celui de Lambeſc, avec ſon fils. Il avoit épouſé, le 20 Janvier 1544, *Madeleine-Etienne de Brouchiers-de-la-Villette*, & en eut :

IV. ELZÉAS DE BOSSE, Ecuyer, né à la Bréoule, qui ſervit avec ſon père, comme on l'a dit, & mourut en 1607. Il avoit épouſé, en préſence de ſon père, par contrat du 28 Août 1569, paſſé en la ville de Lambeſc, *Jeanne de Perrot d'Orléans*, fille de Noble *Jean*, & de *Jeanne de Bedouin d'Orléans*, d'une famille très-diſtinguée du Comtat Venaiſſin, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et LOUIS-ANTOINE DE BOSSE, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Pompadour, tué au ſiege de Saint-Jean-d'Angely, en 1621.

V. JEAN DE BOSSE, Ecuyer, fut Viguier de la ville de Lambeſc, par commiſſion du 15

Février 1596, de CHARLES de Lorraine, Duc de Guiſe, Gouverneur de Provence, place qui n'étoit alors donnée qu'à des Nobles, parce que le commandement de la Ville & Château de Lambeſc en étoit inſéparable. Il prêta hommage avec ſerment de fidélité, le 24 Mai 1624, & paſſa reconnoiſſance de ſes biens envers le même Prince, Duc de Guiſe, Seigneur & Baron de Lambeſc, dans lequel acte il eſt qualifié Noble & Ecuyer. Il teſta le 6 Novembre 1663, & avoit épouſé, le 14 Mai 1616, *Eliſabeth de Gajot*, fille de Noble *Gaſpard de Gajot*, & d'*Anne de Cadenet*, dont pour fils unique :

VI. JOSEPH DE BOSSE, Ier du nom, Ecuyer, qui obtint avec ſon père, en 1657, du Duc de Vendôme, une ſauve-garde & exemption de logement de gens de guerre. Il épouſa, en 1658, *Claire Lambot*, fille de *François*, Avocat au Parlement, & de *Catherine de Cibert*, & en eut pluſieurs enfans, entr'autres :

1. JEAN-BAPTISTE, mort ſans enfans d'*Eliſabeth de Chapuis* ;
2. JOSEPH-AIMÉ, marié à *Marie de Caſtillon*, de laquelle vint une fille, morte ſans alliance ;
3. JOSEPH, qui ſuit ;
4. Et ELISABETH DE BOSSE, mariée avec Noble *Jean-Baptiſte Dedons-de-Saint-Chamas*.

VII. JOSEPH DE BOSSE, IIe du nom, Ecuyer, né en 1670, fit ſon teſtament le 12 Janvier 1727, & mourut en 1730. Il avoit épouſé, le 21 Août 1712, *Anne Sylveſtre*, du lieu de Gordes, fille d'*Antoine*, & de *Madeleine d'Imbert*, de laquelle il a laiſſé :

JEAN-JOSEPH, qui ſuit ;
Et MARIE-ANNE DE BOSSE, née en 1717, mariée, en 1755, avec Noble *Gaſpard de Chapuis*, Ecuyer, Seigneur de Pierredon.

VIII. JEAN-JOSEPH DE BOSSE, Ecuyer, Seigneur de Bonrecueil, Montplaiſant & Rochereinard, né en 1716, a teſté en 1774, & eſt mort le 2 Février 1779. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Novembre 1753, *Marie-Eliſabeth-Agathe de Gilles*, fille de Noble *Jean-Baptiſte de Gilles*, Seigneur de Fonvive, & de *Françoiſe de Cabrol*, dont :

1. JOSEPH-LOUIS-ANTOINE, qui ſuit ;
2. JOSEPH-JEAN-HIPPOLYTE, né le 14 Mars 1767 ;
3. JOSEPH-PLACIDE-ISIDORE, né le 5 Mars 1768 ;
4. JOSEPH-JEAN-BAPTISTE-HILARION, né le 21 Novembre 1771 ;
5. FÉLICITÉ ;
6. MARIE, Religieuſe aux Dames de la Miſéricorde à Avignon ;
7. & 8. JULIE & GUSTAVIE DE BOSSE.

IX. JOSEPH-LOUIS-ANTOINE DE BOSSE, Ecuyer, Seigneur de Bonrecueil, Montplaiſant & Rochereinard, né le 27 Septembre 1754, a été nommé Lieutenant au Régiment d'Aix, Infanterie, le 28 Octobre 1774, & ſert, en 1779, dans le Régiment de Provence.

Par deux certificats, datés de 1759, dont un du Subdélégué de l'Intendant de Provence, & l'autre du Receveur du Domaine du Roi au Bureau de Lambeſc, il conſte, ainſi que par pluſieurs autres actes très-authentiques, que MM. DE BOSSE ont toujours vécu noblement, qu'ils n'ont jamais payé aucun droit de francs-fiefs, ni été compris dans aucun rôle ou taxe d'état mécanique ou roturier.

Les armes : *d'azur, à une tour ronde d'argent ouverte, ajourée & crenelée de quatre pièces, maçonnée de ſable.* Supports : *deux cerfs d'or, au collier de ſable.* (Extrait en partie du Supplément à l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, & d'un Mémoire dreſſé ſur titres.)

* BOSSE (LA), dans le Vexin François, Diocèſe de Rouen. C'eſt une Seigneurie qui fut portée en dot par LOUISE DE CHANTELOUP, à *Pierre du Bec*, Marquis de Vardes, troiſième fils de *Charles* Ier, Seigneur de Bourris, dont vint entr'autres enfans :

RENÉ DU BEC, Ier du nom, Marquis de Vardes, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de la Chapelle, & Chevalier des Ordres du Roi, en faveur duquel la Terre de la *Boſſe* fut érigée en Baronnie par Lettres du mois de Décembre 1596, regiſtrées au Parlement de Paris le 22 Janvier 1599, pour lui, ſes ſucceſſeurs & ayant-cauſe, à perpétuité. Il eut d'*Hélène d'O*, ſa première femme,

RENÉ DU BEC, IIe du nom, Marquis de Vardes, Baron de la Boſſe, qui épouſa, en 1617, *Jacqueline de Bueil*, Comteſſe de Moret, dont le fils aîné,

FRANÇOIS-RENÉ DU BEC, Marquis de Vardes, Baron de la Boſſe, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur d'Aigues-Mortes, mourut le 3 Septembre 1688, dernier mâle de ſa Maiſon, laiſſant de *Catherine Nicolaï*, pour fille unique & héritière :

MARIE-ELISABETH DU BEC, qu'il avoit ma-

riée, le 28 Juillet 1678, à *Louis de Rohan-Chabot*, Duc de Randan, Pair de France, dont la fille,

Anne-Henriette Chabot, Princesse de Berghes, eut cette Baronnie en partage, & la vendit à *Jacques-André du Pille*. Voyez PILLE (du).

BOSSERET : *de sable, au chêne garni de ses racines d'or, surmonté d'une étoile de même.*

BOSSERN (de), Seigneur de Schivern : *d'azur, au sauvage au naturel, tenant à sa main dextre une branche de laurier de sinople.*

BOSSET : *de gueules, à trois fermaux d'or, posés 2 & 1.*

BOSSOREL, Election de Verneuil en Normandie, Feuvet, Sieur de Pertuis, famille noble & ancienne, maintenue dans sa noblesse le 6 Septembre 1667, qui porte : *d'azur, à la bande d'argent chargée de trois mouches de sable, côtoyée en pointe d'une tête de lion arrachée d'or ; au chef échiqueté d'argent & de sable de deux traits.*

BOSSOST. Ce nom est écrit indifféremment *Bohost*, *Bossost*, *Bolsosto*, *Bossods*, *Boussost* & *Bossolt*. Cette famille, dit un *Mémoire* qui nous a été envoyé, ne peut être qu'un rameau de la Maison d'Espagne, des anciens Vicomtes de Conserans & Comtes de Paillas ; cette origine s'insère naturellement, 1° du don de la Châtellenie de *Bossost*, & de celle de *Feulen*, la première située à Aran, vallée entre le Comté de Paillas & lez-Conserans, la seconde située dans le Conserans même ; & 2° de l'étendue desdites Châtellenies.

I. Pierre & Bonhomme d'Espagne, frères, reçurent d'Ildephonse, Roi d'Aragon, en Juin 1232, les Châtellenies de *Senten* (*Senten*, & de *Bolsot Bossost*), limitées depuis le Pont d'Aros, jusqu'à d'Anliau, ce qui forme un circuit de près de 20 lieues de France. Ces deux frères se partagèrent sans doute lesdites Châtellenies ; & celui à qui échut celle de *Bossost*, doit être la tige des Seigneurs de ce nom, qui, selon l'usage, de ce tems-là, prirent le nom de leur terre. *Bossost* est une ville de la vallée d'Aran, que le *Dictionnaire* de Moréri place par erreur en Aragon, & Aran fait partie de la Catalogne.

II. Noble & Puissant Seigneur Adhémar de Bossost, Seigneur de *Bossost*, est connu par un titre de 1266, dont l'original, écrit en gascon, est conservé aux Archives du Grand Prieuré de Toulouse. La qualité de *Puissant Seigneur* qu'il y prend, marque un grand Seigneur, & celle de *Seigneur de Bossost* est une preuve suffisante pour établir la descendance de l'un des deux frères, Pierre ou Bonhomme d'Espagne, qui eut pour son lot, la terre de *Bossost*, dont sa postérité, selon l'usage du tems, prit le nom. Il fut père de :

III. N... de Bossost, Sire dudit lieu, qui eut pour enfans :

1. N... père d'Arnaud de Bossost, habitant de Bossost, & [illegible] *Bossost*, & faisant partie de la Châtellenie, à [illegible] de Bossost, IIe du nom, auteur du Ve degré de cette Généalogie, & son cousin germain, chose qui ne peut être sans que leurs pères n'eussent un père commun ; & c'est de cette relation de parenté qu'on déduit l'existence de ce IIIe degré, pour lequel on n'a point de titre direct. Cette vente fut ratifiée & confirmée le 8 Janvier [illegible], par [illegible] de Bossost, fils dudit *Auger de Bossost*. On peut joindre à toutes ces inductions celle qui sort naturellement du contrat de mariage d'[illegible] de Bossost, avec *Bernard de Barèges*, du 11 Mai [illegible], dans lequel [illegible] de Bossost, IIe du nom, son père, se qualifie *Seigneur de Bossost*. Le droit qu'il avoit à ladite Terre, soit qu'il lui fût échu par l'ouverture de quelque substitution ou autrement, prouve incontestablement la descendance d'Adhémar de Bossost, Seigneur dudit lieu, en 1266, & cela suppose tous les degrés intermédiaires.
2. Et Guillaume, qui suit.

IV. Guillaume de Bossost, Ier du nom, connu par titre de l'an 1287, est le premier qui s'établit en France. Il fait le premier degré du verbal des preuves de Roger de Bossost, Comte d'Espenan, pour l'Ordre du Saint-Esprit, en 1633, dans lequel on énonce les services que cette famille a rendus durant *trois siècles & plus*. Il eut d'*Hermine d'Athes*, Dame du fief de Billheres, dans la vallée de Larboust :

1. Bernard, Archiprêtre de Larboust en 1310.
2. Arnaud ;
3. Guillaume, qui suit ;
4. 5 & 6. Jean, Arnaud & Vital ;
7. Adhémar, Curé de Martin-Serre, au Diocèse de Comminges.

8. Esclarmonde, femme, en 1419, d'*Arnaud d'Uſtot* ou d'*Uſtou* (aliàs) d'*Oncauſſe ;*
9. Sibylle ;
10. Marie, femme de *Géraud d'Eſtauſan ;*
11. Et Bertrande, femme de *Gaillard de Montoban.*

V. Guillaume de Bossost, IIe du nom, Seigneur de *Boſſoſt*, de Campels & de Bilhères, acheta, comme nous l'avons dit ci-devant, la dixme de *Beauſin* en Aran, proche de Boſſoſt, de ſon couſin germain Auger de Bossost, habitant de *Boſſoſt*, le 23 Mai 1455, laquelle vente fut ratifiée le 5 Janvier 1510, par *Bernard de Boſſoſt*, fils dudit Auger. Il ſe maria, le 21 Février 1444, par articles rédigés en acte public, le 24 Novembre 1446, à *Bertrande de Mauléon*, fille du Baron dudit lieu, & nièce de *Noble & Puiſſant* Seigneur *Menaud d'Aure*, Chevalier, Seigneur de Larbouſt, de laquelle il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Guillaume, Capitaine de la vallée de Larbouſt ;
3. & 4. Bernard & Barthélemy ;
5. Jourdain, Curé d'Audouſſielles ;
6. Honorée, femme, par contrat du 13 Mai 1471, de *Bernard de Barèges*, Seigneur de Tithoure. Le Laboureur, dans les *Mémoires de Caſtelnau*, fait deſcendre les *Barèges* des Souverains de Béarn. Ils en portoient les armes pleines ;
7. Jeanne, femme de *Bertrand de Saint-Paul*, Seigneur de Ricaut, de qui deſcendoit, par mâles, le Marquis de *Vignoles-la-Hire*, ſubſtitué à ce dernier nom, & Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, dont la fille unique ſe maria avec le Seigneur d'Ambres (*Gélas*), grand-père du feu Maréchal de *Lautrec ;*
8. Marie, femme de *Jean d'Oſon*, Seigneur de Tournon ;
9. Bertrande, femme de *Bernard d'Angos*, Seigneur dudit lieu ;
10. Et Condine, femme de *Guillaume-Raymond d'Uſtot* ou *Uſtou.*

VI. Jean de Bossost, Ier du nom, Seigneur de Campels & de Bilhères, ſe maria, le 21 Janvier 1484, avec *Louiſe de la Tour*, de Lieux en Comminge.

De ſon tems vivoit François de Bossost, Grand-Prieur de Catalogne en 1494, dont l'Election fut maintenue par Ferdinand, Roi d'Aragon, au préjudice de *Louis de Borgia*, nommé par le Pape Alexandre VI, ſon oncle. L'Abbé de Vertot dit, d'après le Boſio, auteur contemporain, que ce François Bossost étoit Catalan de nation, & un des plus illuſtres Chevaliers de la langue d'Aragon. Ce Grand-Prieur doit être de la branche aînée, éteinte depuis. Jean de Bossost, Ier du nom, eut de ſon mariage :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. & 3. Géraud & Jean ;
4. Marie, femme de *Pierre de Sou* (peut-être *Uſſon*) ;
5. Et Honorée, femme de *Bernard de Binos.*

VII. Guillaume de Bossost, IIIe du nom, Seigneur de Campels, de Bilhères, &c., ſe maria, 1° le 6 Mars 1514, avec *Catherine de Juſſau-de-Luc*, en Bigorre ; & 2° le 3 Mars 1522, avec *Catherine de la Barthe-Giſcaro*, d'une Maiſon qui a donné un Maréchal de France, connu ſous le nom de *Maréchal de Thermes.*

Il eut du premier lit :

1. Guillaume, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

2. & 3. Jean, & Espérance, mariée, en 1561, avec *Guillaume d'Arrous-Eſtariocelle*, en la vallée de Lorou aux Pyrénées.

VIII. Guillaume de Bossost, IVe du nom, Seigneur de Campels, Bilhères & de Laval-d'Œuil, eut une commiſſion en 1564, du Sénéchal de Toulouſe (*Pierre de Saint-Lary*, Seigneur de Bellegarde, père du Maréchal de France), pour le repréſenter & pour ſoutenir les Edits du Roi, dans les pays de Comminge, Aſtarac, Nebouzan, les vallées de Larbouſt, Lariſſe, Luchou, Oueil, Fronteguhes, &c. Il ſe maria, 1° le 10 Mai 1552, avec *Jeanne d'Arcyſſan-d'Eſtanſan* ; 2° le 6 Mars 1554, avec *N.... de Magnaut* ou *Manhaut-Montaigut*, d'une Maiſon illuſtre en Armagnac, & qui a donné un Lieutenant-Général de la Province de Guyenne, en la perſonne du Comte de *Montaigut* ou *Montagut*, ſucceſſivement Gouverneur de Rocroy, & du Château-Trompette ; & 3° le 28 Novembre 1574, avec *Iſabeau de la Roche-Fontenilles*, veuve de *Jacques du Faur-Saint-Jory*. On ne lui connoît point d'enfans mâles du premier lit, mais il eut du ſecond :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Marc-Antoine, dit *de Campels*, Gouverneur & Sénéchal du Pays, de Bigorre, Baron de Luc, Terre qui donne l'entrée aux Etats dudit Pays, pour avoir été érigée en ſa faveur, en titre de *Baronnie*, par Lettres du Roi Henri IV, du mois d'Octobre 1596, confirmées par d'autres du 21 Novembre

1610, & enregiſtrées par Arrêt du Parlement de Toulouſe, le 5 Mai 1611; *& ce*, dit ce Prince, *en conſidération des ſervices rendus ſous les ordres du Sieur* de Lavardin, *Maréchal de France, dans les derniers troubles, & notamment dans la place qu'il occupoit dans la Ville & Château de Mayenne, où il avoit ſouvent expoſé ſa vie pour le ſervice dudit Seigneur Roi.* Il mourut ſans laiſſer de poſterité. Il avoit épouſé 1° *Marguerite de Luſſan-de-Luc*, & 2° *Jeanne de Montaut-Navailles*, ſœur du Duc de Lavedan, & tante paternelle du Maréchal-Duc de Navailles;

3. François, dit *de Campels*, depuis connu ſous le nom d'*Eſpenan*, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, auteur d'une branche rapportée ci-après;
4. Philippe, auteur de la branche de *Franqueville*, laquelle ſubſiſte encore dans le Comminge, & à laquelle on peut attacher le *Bouſſol*, Major de Lamote, mentionné dans la *Gazette de France*, vû qu'il paroit que la branche de *Campels* a porté ce dernier nom dans les Troupes;
5. N..... dit *de Campels*, nommé par erreur *Julien de Campis* dans l'*Hiſtoire du Régiment de Bearn*, & dans la *Gazette de France*, lequel paſſa du Régiment de Bearn, dans le Régiment de Navarre, en qualité de *Sergent-Major*, & dont le neveu Jean de Campels obtint par la ſuite l'agrément de ſa Compagnie dans le Régiment de Navarre;
6. Arnaud, dit *de Campels*, mort au ſiége d'Amiens.

Et du troiſieme lit:

7. N..... dit *de Campels*, qu'une *Table généalogique manuſcrite* nomme Guy, lequel, dit Dupleix dans ſon *Hiſtoire de France*, bleſſé à mort à la bataille de Coutras, s'enveloppa dans ſon drapeau, pour qu'il lui ſervit d'un *honorable ſuaire*;
8. 9. & 10. Louis, Henri & Pierre, dont on n'a nulle connoiſſance.

IX. Jean de Bossost, IIe du nom, Seigneur de Campels, Mazeres, Bilheres, &c., Gentilhomme ordinaire du Roi Henri III, & à qui le Roi Henri IV écrivit de Fontainebleau, le 30 Avril 1595: *Si ſa commodité pouvoit lui permettre de l'aller joindre, il lui feroit un plaiſir & un ſervice très-agréable.* C'eſt lui que regarde ſans doute une commiſſion de Capitaine d'Infanterie du 3 Mai 1583. Il ſe maria le 22 Novembre 1588, avec *Renée de Rous* (*Arrous*) de la Serre, près Montauban en Quercy, ſœur de N.... *de la Serre*, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, de laquelle il eut:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Léonard, dit *de Campels*, Major de la Ville de Metz, par commiſſion du 19 Avril 1633. Il s'empara du Château de Hombourg le 13 Août 1636. Sa mort eſt énoncée dans un teſtament olographe de Jean, ſon frère, de 1639.
3. N.... dit *de Campels*, Capitaine au Régiment de la Marine, lequel commanda les Enfans perdus à la bataille de Rocroy. Il fut Lieutenant de Roi au Gouvernement de Thionville, le 16 Avril 1644, & le 28 Novembre de la même année. Il fut Gouverneur en même tems du Château de Fribourg, par commiſſion; & le 20 Janvier 1645, il fut nommé Aide-des-Camps & Armées de S. M. par Lettre du Roi écrite audit Sieur de *Campels*, dans laquelle il l'aſſure *être très-ſatisfait de ſes ſervices*.
4. N..., dit *de Campels*, Aide-de-Camp de M. d'Aumont, en Poitou, Saintonge & Angoumois, par Lettre du Roi audit *Campels*, dans laquelle il lui enjoint de s'employer en ladite qualité, en date du 31 Décembre 1647.
5. Arnaud, dit *de Campels*, qui donna des preuves de ſa valeur dans un combat où le Maréchal de la Force défit les troupes Lorraines, le 24 Mai 1656, près du village de Meſſlay. Il ſervit avec diſtinction en 1642, à la défenſe de la Baſſée, & reçut, étant Commandant d'Antibes, une Lettre fort honorable du Cardinal Mazarin, du 17 Février 1656.
6. Jean, dit *de Campels*, qui paſſa un accord le 23 Août 1652, avec ſon frère Guillaume. Il étoit pour lors Capitaine au Regiment de Navarre, Compagnie que ſon oncle avoit eu avant lui, comme nous l'avons dit. Sans doute que pour le diſtinguer ou de ſon oncle ou de ſes frères, on l'appeloit *Campels-Lyonnois*, au Régiment de Navarre, d'où on préſume qu'il avoit ſervi dans le Régiment de Lyonnois, avant que de paſſer dans celui de Navarre. Il eſt compris dans l'*Abrégé de la Gazette de France*, ſous les noms de *Campels*, *Campis* & *Campetz*, dans lequel il eſt dit *qu'il ſervit utilement en 1653 au ſiége de Corbie, qu'il eut, le 20 Mai 1658, l'os du bras rompu d'une mouſquetade, à l'attaque d'un fort en Artois, ſervant alors en qualité d'Aide-de-Camp dans l'armée du Maréchal de Châtillon.* Il ſe ſignala le 26 Mars 1659, en la même qualité d'*Aide-de-Camp*, à l'avanta-

ge remporté par le Cardinal de la Valette, ſur les Eſpagnols retranchés à *Chincio*, dans le Montferrat. Le même *Abrégé* dit qu'il fut tué à la défenſe de Turin, ſurpris par le Prince Thomas;

7. Et Claire de Campels, Abbeſſe de Sainte-Claire de Montauban.

X. Guillaume de Bossost, V^e^ du nom, Seigneur de Campels, Mazeres, Bilhères, &c., étoit Lieutenant de Roi de Leucate, le 20 Juin 1641. Il eſt probablement le *Campis* compris par erreur d'orthographe, ſous ce nom-là, dans l'*Abrégé de la Gazette de France*. Si l'article le regarde, il ſervit en 1634 au ſiège de Bitche en Lorraine, en qualité de Sergent-Major au Régiment d'Effiat. Il fut bleſſé devant la Mothe, & épouſa, 1° le 13 Septembre 1611, *Suſanne de Boureillan* ou *Bourroullan* ou *Bourroulhan*, fille du Seigneur de ce nom, dont il n'eut point d'enfans mâles, au moins qui ſoient connus; & 2° le 4 Mai 1627, *Geneviève de Bénac-Murviel*, ſœur de *N... de Bénac*, Meſtre-de-Camp du Régiment de Montauban. Elle fut aſſiſtée dans ſon contrat de mariage, par l'Evêque de Montauban, ſon oncle maternel. Il eut du ſecond lit:

1. François, dit *de Campels*, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, ſelon la *Tradition domeſtique*; car la commiſſion s'eſt perdue. Il mourut ſans avoir pris d'alliance;
2. Charles, qui ſuit;
3. Jacques, Capitaine au Régiment de la Marine;
4. Marie, dite *de Campels*, femme du Baron de Thermes (*Armagnas-Vilheres*), d'une Maiſon qui a donné un Cardinal. Voyez l'*Hiſtoire de Faudoas*;
5. Et N..., dite *de Campels*, Abbeſſe du Couvent de Mirande.

L'auteur du *Mémoire* envoyé parle d'une Renée, Novice à Sainte-Claire de Montauban. Elle peut être l'Abbeſſe de Mirande, & dans ce cas, elle ſeroit du premier lit.

XI. Charles de Bossost, Seigneur de Campels, Bilhères, Mazeres, &c., Capitaine au Régiment de la Marine, ſe maria, le 23 Août 1662, avec *Marie d'Audric-Savignac-Baſillac*, fille de *Catherine de Baſillac*, Marquiſe dudit lieu, & mère d'une autre fille mariée avec le Marquis de *la Mothe-Gondrin*, branches des Ducs d'*Antin* éteinte, & dont les biens ont paſſés avec ceux de la Maiſon de *Baſillac*, dans celle de Bossost-Campels. Il eut de ce mariage:

1. Marc-Antoine, dit *de Campels*, connu ſous le nom de *Marquis de Campels*, qui hérita des Marquiſats de Baſillac & de la Mothe-Gondrin. Il mourut, *inteſtat*, ſans avoir pris d'alliance, & avoit ſervi quelque tems en qualité de Volontaire à l'armée;
2. François, dit *de Campels*, Capitaine au Régiment de la Marine, & Chevalier de St.-Louis. Il ſe diſtingua à la priſe de *Soucino* en Italie, ayant été chargé de l'exécution, pour en avoir donné le projet à M. le Duc de Vendôme. Il mourut ſans avoir pris d'alliance, & s'étoit retiré du ſervice, pour n'avoir pu obtenir un Régiment que M. le Duc de Vendôme avoit même demandé pour lui à la Cour;
3. Jean-Denis, qui ſuit;
4. N...., dite *de Campels*, femme de *N..... de Monteſquiou*, Comte de Marſan, près d'Auch;
5. Et N...., dite *de Campels*, femme de *N.... de Carbon*, Marquis de Montpezat en Comminge.

XII. Jean-Denis de Bossost, Marquis de la Mothe-Gondrin, connu ſous le nom de *Marquis de Campels*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, retiré du ſervice avec penſion, mort au mois d'Août 1767, dans un âge fort avancé, ſe maria, le 12 Janvier 1710, avec *Catherine-Henriette du Bouſſet-Montaigut*, d'une branche de celle de *Roque-Epine*, éteinte par la mort du Marquis de *Roque-Epine*, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, tué en Italie en 1701, & par la mort encore de l'Abbé de Saint-Nicolas d'Angers, dont les biens & le nom ont paſſé dans la Maiſon d'*Aſtorg-Aubarede*. Il a laiſſé:

XIII. Jean-Jacques d'Espagne-Bossost, des Vicomtes de Conſerans, Marquis de Campels, de la Mothe-Gondrin, Baron de Bridoine, Seigneur de Mazeres, de Bilhères, de Sempe-Serre & autres lieux, ſubſtitué au nom de *Baſillac*, ancien Capitaine au Régiment de Piémont, qui eſt marié avec *Marie-Jeanne-Joſèphe-Paule de Béon la Palu*, nièce du Colonel du Régiment de Boulonnois, Brigadier des Armées du Roi.

BRANCHE des Seigneurs d'Espenan.

IX. François de Bossost, Seigneur de Campels & autres lieux, troiſième fils de Guillaume IV & d'*Anne de Magnaut*, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri III, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'In-

fanterie en 1594 & en 1616, se maria, vers 1688, avec *Françoise de la Tour*, Dame d'Espenan, fille d'un Maréchal-de-Camp de ce nom, & de la même Maison que les Seigneurs de *la Tour-Leudorte*, & de *Lieux* en Comminge. Depuis son mariage il porta le nom de *Comte d'Espenan*, & eut pour enfans :

1. Roger, qui suit ;
2. Marguerite d'Espenan, femme de *Thomas de la Marque*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ;
3. N.... d'Espenan, Abbesse des Religieuses de Sainte-Claire de Moissac.

X. Roger de Bossost, Comte d'Espenan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, successivement Gouverneur de Salces, Leucate, Philippsbourg & Pays conquis en Allemagne, commanda en chef à la bataille de Rocroy, sous M. le Duc d'Enghien. Il fut nommé en 1643, à l'Ordre du Saint-Esprit, fit ses preuves le 29 Novembre de la même année, & mourut en 1646, sur le point d'être fait Maréchal de France. Il avoit épousé, le 20 Janvier 1640, *Paule d'Astarac-Fontrailles*, d'une Maison des plus illustres de l'Europe, puisque les Comtes d'*Astarac* & d'*Armagnac* avoient pour commune origine les Ducs de Gascogne, issus par Mâles de Chiribert, Roi de Toulouse, de la race de Clovis Ier, Roi de France. Il n'eut de ce mariage que Marguerite de Bossost, morte en couches, le 26 Avril 1679. Elle avoit épousé, en 1668, *Jean-Roger de Rochechouart*, Marquis de Faudoas, auquel elle porta les biens des Maisons d'*Espenan* & d'*Astarac-Fontrailles*.

Cette branche de *Rochechouart* est éteinte ; celle de *Clermont* puînée en a hérité.

Outre la branche de Bossost-Franqueville, il y en a eu une autre en France, sous le nom de Bossost-la-Peyrouse, qui pouvoit descendre d'un Bossost-d'Avejan qu'on trouve dans quelques anciens titres. Cette branche s'est éteinte dans ce siècle ; rien n'empêche que d'autres branches n'aient été formées par des puînés de la famille.

La branche des Seigneurs de *Campels* porte pour armes : *d'argent, à deux flèches de gueules, passées en sautoir, & accompagnées en chef d'une croix pattée de gueules, aux flancs dextre & senestre d'une corneille de sable aux becs & pieds de gueules, & en pointe d'un arbre de pin de sinople.*

Le Comte d'*Espenan* portoit : *écartelé, aux 1 & 4 de.... à une tour d... qui étoient* les armes de sa mère ; *au 2 de... à une merlette, ou autre oiseau, de...* De-là sans doute est venue l'erreur qu'on a faite dans la généalogie des Seigneurs de *Faudoas*, car ce second quartier paroît être les armes des anciens Seigneurs d'*Espenan*, & *au 3* de Bossost.

BOSSU. Voyez ALSACE, CHIMAY, & HENIN-LIETARD.

BOSSU (le) : Seigneur de Charenton : *d'or, à trois têtes de Maure de sable, tortillées d'argent, posées 2 & 1.*

BOSSU-LONGUEIL : *d'or, au double trecheur de sinople, au sautoir de gueules sur le tout.*

BOSSUET, famille noble connue au Duché de Bourgogne vers le milieu du XVe siècle, & établie à Dijon dès 1533, occupant les premières charges du Parlement où elle s'est maintenue de père en fils, jusqu'à

Benigne Bossuet, qui, voyant que six de ses plus proches parens, un frère, deux neveux & trois oncles, y étoient Conseillers, se transporta à Metz avec *Antoine de Bretagne*, son oncle maternel, qui y fut nommé, en 1633, premier Président de cette Ville. Benigne Bossuet y fut pourvu d'une charge de Conseiller, & mourut Doyen de ce même Parlement. Il laissa :

1. Antoine Bossuet, Maître des Requêtes, dont nous ignorons la postérité.
2. Et Jacques-Benigne Bossuet, né le 27 Septembre 1627, Abbé de Saint-Lucien de Beauvais, Évêque de Meaux en 1681, après l'avoir été de Condom. Il mourut le 12 Avril 1704. Ce Prélat a été une des plus grandes lumières de l'Église Gallicane, & nous avons de ses œuvres.

Les armes : *d'azur, à trois roues d'or, posées 2 & 1.*

BOSSUS : *d'argent, à la quinte-feuille d'hermines.*

BOSSUT : *parti d'argent & de sable à la bordure de gueules.*

BOST (du), *d'or, à l'arbre de sinople, accosté à dextre d'une hure de sanglier de sable.*

BOSTEAU : *d'or, au lion de sable, armé & couronné d'azur.*

BOT (du), en Bretagne, ancienne Noblesse qui remonte au XIIIe siècle & dont le nom se retrouve souvent dans l'Ordre de l'ancien-

ne Chevalerie. Sa filiation eſt authentiquement prouvée depuis 400 ans.

I. Jehan du Bot, Ecuyer, Seigneur de la Villepelotte, prêta hommage à la Dame de Rais le 7 Janvier 1382, & eut pour fils :

II. Guillo ou Guillaume du Bot, Seigneur de la Villepelotte, qui rendit hommage au Vicomte de Rohan le 17 Juillet 1396. Il fut du nombre des Ecuyers de la revue de Jean de Kercadiou faite le 10 Janvier 1415, & parut en la même qualité à la montre d'Hervé du Chatel, reçue à Paris le 10 Novembre 1415. Il fut père de :

III. Jehan du Bot, IIe du nom, Seigneur de la Villepelotte, &c., qui fut du nombre des Seigneurs Bretons qui accompagnèrent leur Duc en France en 1418. Il vivoit encore en 1437, & eut pour fils :

IV. Lancelot du Bot, Ecuyer, Seigneur de la Villepelotte, qui fut un des Gentilshommes particulièrement attachés au Vicomte de *Rohan*, & pour leſquels ce Prince obtint du Duc de Bretagne, en 1449, exemption du ſervice militaire, voulant les retenir & employer auprès de ſa perſonne. Lancelot étoit mort en 1487, ainſi qu'il ſe voit par un acte de cette année, dans lequel Eonnet eſt mentionné comme ſon fils. Ses enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Eonnet, homme d'armes du Vicomte de *Rohan*, auquel il amena à une montre du 15 Juin 1477, onze Vougers & un Couſtilleur.

On trouve dans le même tems, ſans pouvoir affirmer l'identité de race, un Morvan Bot, parmi les Archers de *Jean de Penhoet*, Amiral de Bretagne, le 27 Juin 1420, & un Jean du Bot, repréſentant le Chapitre de Vannes aux Etats de Vannes en 1451.

V. Jean du Bot, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Villepelotte, héritier principal & noble de Lancelot, ſon père, fut en 1466 Capitaine de 117 Francs-Archers dans l'armée de Bretagne. C'eſt lui qui ſous le nom de *Sieur de la Villepelotte*, eſt mentionné dans l'*Hiſtoire de Bretagne*, par D. Lobineau, tom. II, pag. 1485, parmi ceux qui étant vers le Roi avec le Sire de *Rohan*, furent pour cette raiſon exemptés de ſervir en Bretagne en 1488. Il eut de ſon mariage avec Demoiſelle *Bien-Aimée de la Frétaye* :

1. Guillaume, décédé ſans enfans de ſon mariage avec *Anne de Breignac* ;
2. Et Vincent, qui ſuit.

VI. Vincent du Bot, devenu l'aîné par la mort de ſon frère, épouſa, le 20 Avril 1506, *Marguerite d'Avaugour*, de l'illuſtre Maiſon des Barons d'*Avaugour*, ſortie des anciens Souverains de Bretagne. De ce mariage vinrent :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Louis, rapporté après ſon frère aîné.

VII. Guillaume du Bot, IIe du nom, épouſa *Jeanne Choan de Cocandé*, dont :

1. René, Ecuyer, Seigneur de la Villepelotte, mort ſans poſtérité ;
2. Et Jeanne, femme de *Bertrand de Baudouin*, Ecuyer, dont un fils nommé *Jean*, mort ſans alliance.

VII. Louis du Bot épouſa *Iſabeau de Talhoet*, Dame de Talhoet, d'une Maiſon très-diſtinguée dans la Province, dont entr'autres enfans :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Alain, tige des Seigneurs de *Talhoet*, rapportés ci-après. Ils partagèrent noblement le 8 Mai 1572.

VIII. Guillaume du Bot, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Villepelotte (laquelle Terre rentra dans ſa famille après le décès de *Jean de Baudouin*, fils de *Bertrand de Baudouin*, & de Jeanne du Bot), épouſa *Jeanne Phelipot*, Dame de Kercointe, dont pluſieurs garçons morts en bas âge, & Jeanne qui ſuit.

IX. Jeanne du Bot épouſa *Jean de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, d'une nobleſſe ancienne & illuſtre, qui a des alliances directes avec les Maiſons de *Rohan* & de *Maleſtroit* ; elle porta à ſon mari la Terre de *la Villepelotte*, que ſa poſtérité poſſède encore aujourd'hui.

BRANCHE des Seigneurs de Talhoet.

VIII. Alain du Bot, ſecond fils de Louis, & d'*Iſabeau de Talhoet*, Seigneur de Talhoet, épouſa *Briande de la Chapelle*, ſœur conſanguine du mari de Jeanne du Bot, ſa nièce. Il eut pour ſeul & unique héritier :

IX. Henri du Bot, Seigneur de Talhoet & de Serent ou Seran, qui ſe maria, par contrat du 11 Octobre 1588, avec *Madeleine de Launay*, Dame de Saint-Vincent & de la Grée-Calac, iſſue de Noble *Gohier de Launay*, vivant en 1132. De cette alliance vinrent :

1. Georges, décédé ſans enfans ;
2. Jean, qui ſuit ;

3. Et Isabeau, mariée au Seigneur de *Lieuzel-Ermar*, d'une Maifon alliée à celles de *Rohan*, de *Rieux* & de *Maleftroit*, dont elle portoit les armes par fubftitution.

X. Jean de Bot, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Talhoet, &c., époufa, par contrat du 1er Octobre 1623, *Jeanne le Boteuc de Leffac*, Dame de la Tertrée ou Tertrais, de la Maifon des Seigneurs de *Coueffal*, dont :

XI. Olivier de Bot, Chevalier, Seigneur de la Grignonnaye, de Talhoet & de la Tertrée, qui fut élu par la Nobleffe Bretonne pour la commander pendant l'abfence du Marquis de Lavardin, après la defcente & défaite des Anglois à Camaret, en 1694. Lors de la dernière réformation il fut reconnu, déclaré & maintenu de l'ancienne Maifon de la *Villepelotte* par Arrêt du Parlement de Rennes, rendu contradictoirement le 2[illegible] Juin 16[illegible], fur Requête appuyée de la production des titres. Il partagea avec fes fœurs le 28 Mai 1664, & époufa *Catherine Botherel-de-Quintin*, dont la Maifon, ainfi que celles de *Rohan* & d'*Avaugour*, étoit fortie des prémiers Souverains de Bretagne. De ce mariage font iffus :

1. Jean-Louis, qui fuit,
2. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Timbrieux*, rapportée ci-après,
3. Jérôme, Seigneur de Couetlou, Capitaine d'Infanterie, tué en 1714 au fiège de Barcelone,
4. Alexis-François, Prêtre, Recteur de Serent;
5. François, Prêtre & Doyen de Paule,
6. René-Alain, tige de la branche des Seigneurs de *la Grignonnaye*, qui viendra en fon rang,
7. Et Marie, Religieufe aux Urfulines de Joffelin.

XII. Jean-Louis de Bot, Chevalier, Seigneur de Talhoet, &c., Major de la Nobleffe de l'Evêché de Vannes, époufa *Bonne Yvonne de Charmois*, noble d'ancienne Chevalerie, dont il eut :

1. François, qui fuit;
2. Jacques, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, marié, 1° par difpenfe à fa parente *Marie-Jofèphe du Cambout-Coislin*, de la Maifon des Ducs de Coislin, Pairs de France, & 2° à *Marie-Madeleine Alexandrine du Moulin*, nièce, à la mode de Bretagne, de *Charles-Guy le Borgne de Kermorvan*, Evêque de Tréguier, & coufine germaine d'*Annibal-Augufte de Farcy-Cuillé* Evêque de Quimper & Comte de Cornouaille. L'ancienne Maifon *du Moulin* ou *des Moulins* eft alliée aux *Courtenay*, aux *Buffy-Rabutin* & à tout ce qu'il y a de plus grand, & eft illuftrée par un Grand-Maître qu'elle a donné à l'Ordre de Saint Jean de Jérufalem dans la perfonne de *Roger du Moulin* au XIIe fiècle, par un Cardinal dans *Jean du Moulin* au XIVe, par un autre Cardinal dans *Denis du Moulin*, Evêque de Paris, puis Patriarche d'Antioche, par un Archevêque de [illegible] & un Vice-Chancelier de [illegible], au XVe fiècle, dans *Pierre du Moulin* fon frère, [illegible] dans *Charles du Moulin* au XVIe, un célèbre & favant Théologien Proteftant dans *Pierre du Moulin*, au XVIIe fiècle; & de nos jours par un [illegible] Notre de [illegible] en 17[illegible], Général [illegible] dans l'avant-dernière guerre.

XIII. François de Bot, Seigneur de Talhoet, Botevrel, &c., époufa *Anne-Charlotte de Champeaux-de-l'Hôpital*, d'une Famille diftinguée en Bretagne dès [illegible], laquelle s'eft remariée au Comte d'*Efcoubleau-de-Sourdis*, d'une Maifon illuftrée par un Cardinal & par plufieurs Chevaliers du St.-Efprit. Elle a eu de fon premier mari :

1. Jean-Louis de Bot, Chevalier, Seigneur de Talhoet, Botevrel, Keraret, Clergerel, le Pleffis-Marqué, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, retiré du fervice en 1772;
2. René, appellé le *Chevalier de Talhoet*, ancien Officier au Régiment de [illegible], Dragons, après avoir été Page de feu Madame la Dauphine en 17[illegible],
3. Anne-Marie, époufe de N... *Rado*, Ecuyer, Seigneur de [illegible], la [illegible], &c.,
4. Louise, dite *Mademoifelle de Keraret*;
5. Et Agathe, mariée à *François le [illegible]*, Chevalier, Seigneur de la [illegible], ancien officier de Marine, d'une Maifon alliée à celle *du Châtel*, qui a donné un Grand-Maître & Grand-Aumônier de France.

BRANCHE
des Seigneurs de Timbrieux.

XII. Louis de Bot, fecond fils d'Olivier & de *Catherine Botherel-de-Quintin*, Ecuyer, Seigneur de la Tertrée & de Timbrieux, Aide-de-Camp du Marquis de Lavardin, puis Gouverneur de Joffelin, époufa *Marie-Rofe Garron-de-la-Guichardaye*, dont :

1. Louis-Marie, qui fuit;
2. Sébaftien-Thomas, dit le *Chevalier du [illegible]*, ancien Major du Régiment [illegible], Cavalerie, Chevalier de St. Louis, & retiré en 17[illegible], après [illegible] ans de fervice. Il a époufé N... *Martin*, dont une fille.

3. Marie-Louise-Elisabeth, femme de *Louis de Guiné*, Ecuyer, Seigneur des Portes & de la Touche ;
4. Et Marie-Anne, épouſe de *Charles des Forges*, Ecuyer, Seigneur de la Gaudinaye.

XIII. Louis-Marie du Bot, Seigneur de Timbrieux & de la Tertrée, Gouverneur du Château de Joſſelin, a épouſé 1° *Cécile du Bot-du-Grégo*, ſa conſanguine, alliée avec la Maiſon de *le Sénéchal-Kercado* ; 2° *Anne-Marie-Gilette Garron-de-la-Boirie* ; & 3° *N.... Guillart*, iſſue de noble *Macé Guillart*, donataire du Duc Jean II, en 1304. Il a eu du premier lit :

N... du Bot, mariée à *N... de Boiſſet*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Penthièvre & Chevalier de St.-Louis ;

Du ſecond :

Louise & Anne ;

Et du troiſième :

Un fils, jeune encore ;
Et deux filles, Marie-Anne & Julie.

BRANCHE
des Seigneurs de la Grignonnaye & de la Grée-Calac.

XII. René-Alain du Bot, quatrième fils d'Olivier, & de *Catherine Botherel-de-Quintin*, Seigneur de la Grignonnaye, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Bretagne, a épouſé, en 1712, *Jeanne-Jacquette-Angélique Ermar*, Dame de la Grée-Calac, qui lui apporta la Terre & Châtellenie de la Grée, qu'Isabeau du Bot, mentionnée au IXe degré de la branche de *Talhoet*, avoit portée dans la Maiſon d'*Ermar*, alliée aux *Rohan*, & ſubſtituée aux armes de *Maleſtroit*. De ce mariage ſont nés :

1. Alexis-François-Amador, qui ſuit ;
2. Et Louise-Emilie, Dame de la Grignonnaye, mariée à *N. de la Noë-Couetpeur*, Chevalier, Seigneur du Boiſdenat, de la Soraye ou Sauraye, &c., ancien Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, Commiſſaire de la Nobleſſe aux Etats de Bretagne, arrière-petit-neveu du Maréchal de *Budes-de-Guébriant*, & iſſu des anciens Sires de *la Noë*, qui ont occupé de grands emplois dans cette Province, & ſe ſont alliés aux Maiſons de *Maleſtroit*, de *Châteaubriand*, &c. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs filles & un fils, lequel, après avoir été Page de Madame la Dauphine, eſt entré Sous-Lieutenant dans le Régiment de Royal-Rouſſillon, Cavalerie, où il ſert en 1772.

XIII. Alexis-François-Amador du Bot, Chevalier, Seigneur Haut-Juſticier de la Rouardais & autres lieux, Châtelain de la Grée-Calac & de Montauban, a épouſé, en 1743, *Marquiſe-Emilie-Judith du Moulin*, ſœur de *Marie-Madeleine-Alexandrine*, mentionnée au XIIe degré de la branche de *Talhoet*. De ce mariage ſont nés :

1. Armand-Marie-Jean, qui ſuit ;
2. Charles-François-Marie, appelé *le Chevalier du Bot*, qui a ſervi ſur les vaiſſeaux de la Compagnie des Indes ;
3. René-Pierre, qui ſe deſtine à l'État Eccléſiaſtique ;
4. Et Angélique-Emilie-Perrine, mariée, en 1769, avec l'agrément du Roi & ſous la protection de M. le Duc d'Orléans, premier Prince du ſang, à *Charles-Gaſpard*, Vicomte de *Touſtain-Richebourg*, des Seigneurs de Fronteboſc, Capitaine au Corps des Carabiniers, dont la Maiſon, diſtinguée par ſon antiquité, ſes emplois, ſes ſervices & ſes alliances, a donné des Barons du Bec-Creſpin & de la Haye-Dupuy, des Comtes d'Hyeſmes & de Montfort, des Vicomtes d'Avranches & d'Argentan en Normandie. Elle a poſſédé la Principauté de Carency en Artois. Le Vicomte de *Touſtain* a de ſon mariage un fils, nommé *Louis-Philippe*, filleul de L. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orléans & Madame la Ducheſſe de Chartres, & une fille nommée *Julie-Conſtance-Eugénie*, filleule de L. A. Madame la Comteſſe de *Brionne* & de M. le Prince de *Lambeſc*, ſon fils, Pair & Grand-Ecuyer de France.

XIV. Armand-Marie-Jean du Bot a été premier Page de la Reine, puis Officier au Régiment de Béarn, Infanterie, & s'eſt marié, en 1771, à *Adrienne-Marie-Hyacinthe Henri de Bohal*, Dame dudit lieu, de Villeneuve, la Ville des Prés, Redunel, Coralai, Lanée-Boiſjagu, le Gorais, &c., d'une ancienne nobleſſe, couſine germaine des Ducheſſes de Gêvres, qui eſt une *du Gueſclin*, & de Lorges, qui eſt une *Butaut-de-Marſan*, &c.

Les armes : *d'azur, à trois quinte-feuilles d'argent*, 2 & 1.

Il y a encore une famille du nom de *du Bot-de-Kerbot*, aujourd'hui repréſentée par le Marquis *du Grégo*, marié à N... *de la Conelaye*. Il porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois quinte-feuilles, d'argent*, 2 & 1. L'identité de nom & de province,

jointe à la ſimilitude de l'écuſſon, fait préſumer que ſon origine eſt commune avec celle des Seigneurs de la Villepelotte, auſſi ces deux familles, également recommandables & maintenues dans leur ancienne nobleſſe, ſe regardent-elles comme n'en faiſant qu'une; mais nous n'avons point vu les titres qui peuvent en prouver la jonction.

Il eſt auſſi parlé dans le premier Tome de l'*Armorial de France*, d'une famille *du Bot*, des Seigneurs de *Lochan*, qui porte : *d'argent, à une faſce de gueules*. Les titres de cette nobleſſe l'ont fait reconnoître d'ancienne extraction, lors de la réformation de 1667, & ſes titres ſont anoblis dans la 1re part du 1er reg. de l'*Armorial de France* d'après des preuves de Pages faites, qui remontent à Noble Yves du Bot, vivant en 1400.

L'origine de ces trois familles du Bot en Bretagne n'eſt pas bien connue; mais toutes les trois datent d'une ancienne Chevalerie, c'eſt-à-dire avant la réunion du Duché à la Couronne, & avant la vénalité des charges, & même avant l'inſtitution des Francs-Archers. C'eſt ce que marque le mémoire envoyé, ſur lequel a été dreſſée cette généalogie.

BOT (du), en Bretagne : *d'argent, à la faſce de ſable, accompagnée de trois merlettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOT, même Province : *de ſable, à la faſce d'argent, accompagnée de trois coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOTEI (le), même Province : *de ſable, à trois aiglons d'argent, poſés 2 & 1.*

BOTELHO, famille illuſtre du Portugal, de laquelle étoit Pierre Botelho, qui vivoit du tems du Roi Jean Ier, & qui a été Juge & Directeur de la Douane de Lisbonne.

Cette famille a donné un Commandeur de l'Ordre du Chriſt, dans le Botelho, fils du précédent; un Gouverneur-Général de Tanger, dans François Botelho, un Amiral & Gouverneur des Indes Orientales, dans Nuno-Alvarès Botelho. Voyez Moreri.

Les armes : *d'or, à quatre bandes de gueules.*

BOTEREL, en Bretagne : *d'argent, au lion de ſinople, couronné, armé & lampaſſé de gueules.*

BOTEREL, à Arpigny : *d'argent, ſemé de fleurs d'ancolie d'azur.* Voy. BOTHEREL.

BOTEUC (de), en Bretagne : *de gueules, à une croix d'argent, cantonnée de quatre étoiles de même.* Voyez l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 84.

BOTGLAZEC, à Rocerff en Tréguier : *d'argent, à un arbre de ſinople, ſommé d'une merlette de même.*

BOTGLAZREC, même Province : *lozangé d'argent & de ſable.*

BOTGUENAL, près Landerneau, Evêché de Léon : *d'argent, à deux chevrons de ſable.*

BOTGUIGNEN, Paroiſſe de Treffuou, Evêché de Léon : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à trois merlettes de ſable, 2 & 1, aux 2 & 3 d'argent, à trois faſces ondées d'azur.*

BOTHELIER : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois fleurs de barbeaux* ou *auboins de même, poſés 2 en chef & 1 en pointe, feuillés & tigés de ſinople.*

BOTHEON : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules; aux 2 & 3 d'argent, à trois faſces d'azur.*

BOTHEREL, en Bretagne. De cette famille étoit Jules Botherel, Seigneur d'Appigné, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Lieutenant en la ville de Rennes, en faveur duquel S. M. érigea en *Châtellenie* & *Vicomté*, ſa Terre d'*Appigné*, par Lettres-Patentes du mois de Mars 1574, enregiſtrées le 12 Mars 1582. Voyez APPIGNÉ.

Les armes : *de gueules, à la croix pattée, cléchée, vuidée & pommetée d'or.*

BOTHEREL, près Rennes en Bretagne : *d'argent, à dix ancolies d'azur, ſoutenues de gueules, les tiges en haut, & poſées 3, 2, 3 & 2.*

BOTHEREL, Seigneur de Montellon, près Rennes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croiſettes de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

BOTIGNEAU, près Quimper-Corentin, en Bretagne : *de ſable, à une aigle éployée d'argent, becquée & membrée de gueules.*

BOTILLO, en Plougonnec, près Tréguier : *d'argent, à ſept feuilles de lierre de ſinople, poſées 3, 3 & 1.*

BOTLAVAN, en Ploudiry, Evêché de Léon : *d'argent, à une aigle éployée de ſable, ſupportant trois cœurs d'azur, poſés en bande, l'un ſur le bec, l'autre ſur la poitrine, & le troiſième ſur le pied ſéneſtre.*

BOTLORÉ, Seigneur de Kervalanec, près Léon : *de gueules, à un dextrochère d'argent, mouvant du côté ſéneſtre, & tenant un rameau de laurier de ſinople.*

BOTLOY, en Bretagne : *écartelé, d'or & d'azur.*

BOTMEUR (DE), en Cornoüailles : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lion de gueules, armé, couronné & lampaſſé d'azur; aux 2 & 3 d'argent, au lion de gueules.*

BOTMILIEAU (DE), même Province : *d'azur, à trois cloches d'or, 2 & 1, bataillées de ſable.*

BOTTEY (LE), Seigneur de Marolles en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa *Nobleſſe*, le 26 Mai 1666.

L'*Hiſtoire de Rouen* parle de MICHEL LE BOTTEY, Conſeiller au Parlement de Normandie en 1569;

Et la Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, parle de GABRIEL LE BOTTEY, Ecuyer, Garde du Sceau des Obligations de la Vicomté de Hotot, le 30 Août 1582.

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois oiſeaux de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOTTILY, en Bretagne : *d'or, à trois bandes de gueules.*

BOUAN, même Province : *de gueules, à la bande d'hermines.*

BOUAN, en Bretagne : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois têtes de loups de même, arrachées & lampaſſées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOUBAIX : *d'hermines, au chef de gueules.*

BOUBERS, en Champagne : *d'or, à trois aigles de ſable, membrées & becquées de gueules, 2 & 1.*

*BOUC en Provence, Diocèſe d'Aix, Terre & Seigneurie qui appartenoit à ANTOINE DE SÉGUIRANT, premier Préſident de la Cour & Chambre des Comptes d'Aix, qui teſta en 1623, & fut père de HENRI, biſayeul de RENAUD, & triſayeul de JOSEPH DE SÉGUIRANT, premier Préſident de la Cour & Chambre des Comptes d'Aix, en faveur duquel cette Terre fut érigée en *Marquiſat*, en Janvier 1606.

MADELEINE DE SEGUIRANT, ſœur de JOSEPH, épouſa, par contrat du 2 Août 1673, *Marc-Antoine d'Albertas*, auquel elle porta le Marquiſat de Bouc. Voyez ALBERTAS.

BOUC : *d'azur, à la bande d'or, chargée d'une patte de griffon de gueules.*

BOUCARD, en Normandie, Généralité de Caen; famille dont étoit JEAN BOUCARD DE LA VAUCELLE, Aumônier, Confeſſeur du Roi Louis XI, Archidiacre, puis Evêque d'Avranches en 1453, & Abbé commendataire du Bec en 1476, Prélat célèbre en ſon tems, mort le 28 Novembre 1484, à Saint-Lô en Baſſe-Normandie, ſa patrie, & tranſporté à Avranches, où il eſt enterré dans le chœur de la Cathédrale. (*Nov. Gal. Chriſtiana*, tom. XI, col. 493.)

PIERRE BOUCARD, Seigneur du Meſnil-Amé, & RICHARD BOUCARD, Seigneur de la Vaucelle, juſtifièrent de leur ancienne nobleſſe, en 1463, devant *Raymond de Montfaouq*, Commiſſaire député par le Roi Louis XI, pour la recherche des Nobles de la Province de Normandie.

On trouve encore FRANÇOIS BOUCARD, Seigneur du Meſnil-Amé, ETIENNE BOUCARD & JACQUES, ſon fils, Seigneur de Saint-Lô, Election de Carentan, qui firent également leur preuve de nobleſſe le 6 Décembre 1598, devant M. de *Roſſy*, Commiſſaire départi pour la Normandie; & enfin HENRI BOUCARD, Seigneur du Meſnil-Amé, en fit autant en 1666, devant M. de *Chamillart*, qui lui donna un certificat comme iſſu d'ancienne nobleſſe.

GUYON BOUCARD, Seigneur du Meſnil-Amé, épouſa, avant 1500, *Françoiſe de Pouillé*, dont :

JACQUELINE BOUCARD, mariée, avant le 25 Octobre 1527, *à Richard de Briqueville-Bretteville.*

Les armes : *de ſinople, à trois têtes de bouc d'or, arrachées, 2 & 1.*

BOUCARD, en Berry : *de gueules, à trois lions d'or, poſés 2 & 1.*

BOUCAULT, en Provence. JACQUES-PHILIPPE BOUCAULT, Chirurgien-Major des Vaiſ-

feaux du Roi au Département de Toulon, obtint de Louis XV regnant, des Lettres d'Annoblissement en 1750; elles furent enregistrées aux Archives de S. M. en Provence, le 18 Mai de la même année. Registre *Fontenoy*, fol. 367. Il eſt marié & a des enfans.

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, chargée d'une coquille d'or, accoſtée de deux étoiles de même, & accompagnée de trois arbres de ſinople, 2 en chef, & 1 en pointe.*

(*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 169).

* BOUCHAGE dans le Dauphiné, Duché de Vienne, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie* par Lettres du mois de Juillet 1478, en faveur d'*Imbert de Baſtarnai*, avec union des Terres de *Morelles* & de *Beauguis*, pour être tenue à un ſeul hommage. Elle fut depuis érigée en *Comté*, & poſſédée enſuite par *François de Gratelle*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné.

✦ BOUCHARD. Famille noble d'Anjou dont nous ne pouvons remonter la filiation ſuivie, faute de titres, qu'à

I. René-Claude Bouchard, Ecuyer, qui avoit épouſé *Marie Foureau*, de laquelle il eut :

II. René Bouchard, Ecuyer, Sieur de la Mothe, Porte-Manteau de la *Reine-Mère*, & du *Duc d'Anjou*, qui fit une acquiſition de vignes en la Paroiſſe de Saint-Denis d'Anjou, par contrat du 30 Avril 1583; il lui fut accordé une Commiſſion de la Cour des Aides, le 10 Mars 1583; obtint un Arrêt de maintenue de Nobleſſe, & de Garde de tous ſes privilèges, en date du 13 Juin 1583. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Novembre 1579, paſſé devant *Jean Drouard*, Notaire Tabellion à Saint-Laurent de Mortemer, *Julienne Jacquelot*, qui obtint, étant veuve, un arrêt de maintenue de Nobleſſe, en date du 21 Juillet 1595. Elle étoit fille de *Marc Jacquelot*, Ecuyer, Sieur du Gregno, & de *Julienne Richer*. Ils eurent de leur mariage :

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Anne Bouchard, dont nous ignorons la deſtinée.

III. Claude Bouchard, Ecuyer, Sieur de la Gelinière, qui préſenta une requête, conjointement avec ſa ſœur, au Sénéchal d'Anjou, le 15 Novembre 1603, en vertu de laquelle, il intervint une ſentence le 24 Novembre 1603. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Août 1605, paſſé devant *Morice Nadreau*, Notaire à la Flèche, *Marie le Breton*, fille de *Barue le Breton*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Grand-Maître des Eaux & Forêts du Duché de Beaumont, & d'*Elizabeth Richer*; Claude Bouchard, & *Marie le Breton*, ſe firent un don mutuel, par acte, du 27 Mai 1610, paſſé devant *le Monnier*, & *le Charbonnier*, Notaires Royaux & Tabellions à la Flèche, autre acte de partage des biens dépendans de la ſucceſſion de *Julienne Jacquelot*, du 7 Juillet 1617. De leur mariage naquit :

IV. Claude Bouchard, Ecuyer, IIe du nom, Sénéchal de Saint-Denis d'Anjou, qui épouſa, par acte paſſé devant *François Jagault*, Notaire à Laval, le 8 Décembre 1624, *Renée Blanchet*, fille de *Guillaume Blanchet*, Sieur de la Gariage & de Jhagalle Bouttiée; partagea les biens de Claude Bouchard, ſon père, & d'*Anne Bouchard*, ſa tante, par acte du 17 Mars 1636, paſſé devant *Louis Sauveur*, Notaire Royal à la Flèche, où *Renée Blanchet* procède comme tutrice de Claude Bouchard ſon fils; acte de compte, & rapport du 9 Mai 1671, paſſé devant *Jouineau*, Notaire Royal à Château-Gontier; Claude Bouchard, IIe du nom, eut entr'autres enfans :

V. Claude Bouchard, IIIe du nom, Ecuyer, né & baptiſé, le 26 Juin 1636, en l'Egliſe de Saint-Denis d'Anjou, mort le 26 Mars 1719, qui avoit épouſé, par contrat du 12 Janvier 1663, paſſé devant *Claude Garnier* & *Jean Poitain*, Notaires Royaux, à Angers, *Claude-Marie de Cévillé*, morte le 30 Novembre 1707. Elle étoit fille du Sieur de Cévillé, & de *Marie le Voyer*, & laiſſa :

VI. René Bouchard, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Poterie, né & baptiſé le 12 Novembre 1668, ancien élu de la Ville de Château-Gontier, Conſeiller Secrétaire du Roi, Maiſon Couronne de France & de ſes Finances, par proviſion du 3 Avril 1738, mort le 4 Mai 1746. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Janvier 1700, paſſé devant *Maigrau* & *Garnier*, Notaires Royaux à Château-Gontier, *Marie-Françoiſe le Cercler*, fille de noble homme *René le Cercler*, Sieur de la Gautraie, & de *Jeanne Dublineau*, & laiſſa entr'autres enfans

VII. Claude-Mathieu Bouchard, Ecuyer,

Sieur de la Poterie, né & baptiſé le 7 Octobre 1704, Seigneur de Coudray, Laigné, la Cheuladière, Chauvigny & autres lieux ; acte de partage des biens provenant de la ſucceſſion de noble homme CLAUDE BOUCHARD, ſon ayeul, & de *Marie-Claude de Cévillé*, ſa femme en date du 11 Février 1761, paſſé devant *Loré*, Notaire, à Château-Gontier. CLAUDE-MATHIEU BOUCHARD eſt mort en Janvier 1781. Il avoit épouſé, le 6 Juillet 1734, *Gabrielle Quentin du Pleſſis*, dont il a laiſſé :

1. RENÉ-CLAUDE, paſſé aux Isles ;
2. CLAUDE-LOUIS, qui ſuit ;
3. GABRIELLE-JEANNE, mariée, le 13 Octobre 1759, à Meſſire *Gabriel Clair de Razilly*, Chef d'Eſcadre ;
4. Et FÉLICITÉ BOUCHARD, mariée, par contrat du 19 Septembre 1768, à Meſſire *Claude-Auguſte Bourdon de Grammont*.

VIII. CLAUDE-LOUIS BOUCHARD, Ecuyer, Sieur de la Poterie, Produiſant, Capitaine au Régiment de Beauvoiſis, n'eſt pas encore mariée en 1783.

Les armes : *d'azur, à trois lions d'argent l'un ſur l'autre.*

(Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.)

BOUCHARD, Seigneur de Plainville, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 21 Décembre 1668, dont les armes ſont : *d'azur, au feneſtrochère d'or à la main d'argent, iſſant de l'angle droit de l'écu en barre d'une nuée auſſi d'argent, terminée en portion de cercle, & tenant une ancre d'argent en barre, emmanchée d'or.*

BOUCHARD, Seigneur de Rougemer & de Mieſville, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 3 Juin 1667, dont les armes ſont : *coupé d'azur & d'argent, à deux coquilles d'or ſur azur & une roſe de gueules ſur argent.*

BOUCHARD, Seigneur d'Engleſqueville en Normandie, Généralité de Rouen : famille maintenue dans ſa Nobleſſe, le 14 Avril 1669. JEAN BOUCHARD, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1553, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de cette ville, mort en 1560, avoit épouſé *Marthe Bigot*, morte en 1590.

ALEXANDRE BOUCHARD, Conſeiller au même Parlement en 1587, fut marié à *Catherine du Val*.

ALEXANDRE BOUCHARD, mort en 1634, avoit épouſé *Rachel du Moucel*.

LAMFRANC BOUCHARD, Vicomte de Bloceville, fut Conſeiller au Parlement de Rouen, l'an 1629.

Les armes : *de gueules, au lion d'or.*

BOUCHARD, Seigneur de la Varende & de la Sauſſaye en Normandie, Généralité d'Alençon : famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 14 Avril 1666. GILLES BOUCHARD, Seigneur de la Varende & de la Sauſſaye, avoit épouſé, vers 1650, *Madeleine le Prévoſt*, dont il eut *Catherine Bouchard*, mariée, le 25 Février 1688, à *Jacques Malard*.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 annelets d'or, & au milieu de chacun un beſant de même, au chef d'azur.*

BOUCHARD-D'AUBETERRE en Provence, originaire de Saintonge. Suivant un *Mémoire* envoyé. Meſſieurs BOUCHARD D'AUBETERRE ont pour neuvième ayeul commun avec le Doyen des Maréchaux de France (feu le Duc de Noailles), & le Maréchal de *Biron*, Colonel des Gardes-Françoiſes, le Maréchal de *Montberon*, mort en 1422, père de *Marguerite de Montberon*, mariée, par contrat du 3 Octobre 1418, à SAVARI BOUCHARD, Seigneur d'Aubeterre, rapporté plus bas.

On n'a rien au-deſſus de PIERRE BOUCHARD, Chevalier, Seigneur de Cornefou en 1303, qui épouſa *Yolande*, Dame de *Rochefort*-ſur-Charente, Terre qu'ils échangèrent en 1301, avec le Roi pour celle de Pauléon.

PIERRE BOUCHARD, leur fils, fut père de

GUY BOUCHARD, qui vivoit en 1388. Il avoit épouſé *Marie de Raymond*, héritière d'Aubeterre & d'Ozillac, dont :

GRIMARD BOUCHARD, qui laiſſa :

SAVARY BOUCHARD, Seigneur d'Aubeterre, Pauléon, Ozillac, Saint-Martin de la Coudre, qui épouſa, par contrat du 3 Octobre 1418, *Marguerite de Montberon*, fille du Maréchal de Montberon, dont :

FRANÇOIS, qui ſuit ;

Et LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Martin de la Coudre*, rapportée ci-après.

FRANÇOIS BOUCHARD fut père de :

GUY BOUCHARD, appelé *le Chevalier ſans reproche*, qui laiſſa :

N..., qui ſuit ;

Et Elisabeth Bouchard-d'Aubeterre, qui épousa *Jacques d'Harcourt*, dont le chef de cette Maison descend. (*Histoire de la Maison d'Harcourt*, par la Roque.)

N... Bouchard eut pour enfans:

N..., qui suit;

Et Antoinette Bouchard-d'Aubeterre, qui épousa, en 1553, *Jean l'Archevêque*, Seigneur de Soubise, dont descend le Maréchal-Prince de Soubise.

N... Bouchard d'Aubeterre fut père de

David Bouchard-d'Aubeterre, Vicomte d'Aubeterre, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Conseiller en son Conseil d'Etat & Privé, Sénéchal & Gouverneur du Périgord, qui fut tué au siège de Lisle en 1593. Il laissa de *Renée de Bourdeilles*:

Hippolyte Bouchard-d'Aubeterre, héritière de sa branche, morte en 1638, qui avoit épousé, par contrat du 15 Avril 1597, *François d'Esparbès*, Seigneur de Lussan, Maréchal de France en 1620.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Martin de la Coudre.

Louis Bouchard, fils puiné de Savari eut en partage le 18 Mars 1460, la Terre de St.-Martin de la Coudre & de Gemosat, & épousa, en 1450, *aliàs* par contrat du 16 Mai 1449, N..., dont:

François Bouchard, marié en 1492, qui laissa:

Jean Bouchard, Seigneur de Saint-Martin de la Coudre & de Chavalon, marié, en 1539, & père de

Léon, qui suit;

Et Claude Bouchard, auteur d'un rameau, rapporté ci-après.

Léon Bouchard fut ayeul de

Louis Bouchard, Seigneur de Saint-Martin de la Coudre & de Gemosat, qui laissa de *Catherine-Bérénice de Baudean-Parabère*:

Henriette-Dorothée Bouchard, héritière de sa branche, mariée, par contrat du 2 Novembre 1679, à *Louis d'Esparbès*.

Rameau sorti de la branche précédente.

Claude Bouchard-d'Aubeterre, fils puiné de Jean Bouchard, eut la Terre de Chavalon par accord du 2 Mars 1576. Elle étoit chargée d'une soutte de 5000 livres envers la Dame de la Rochefoucauld-Roissac, à la postérité de laquelle Chavalon a passé faute de paiement. Claude Bouchard fut Colonel d'Infanterie sous le Duc Charles de Lorraine, & testa le 31 Décembre 1611. Il épousa *Claire Demido*, fille du Gouverneur de Colioure, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont:

Mathias Bouchard-d'Aubeterre, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Reine, qui testa à Aix le 5 Mai 1691, & épousa, en ladite ville, le 15 Octobre 1634, *Françoise de Lachan*, laquelle testa le 11 Septembre 1685. Ils eurent:

Philippe Bouchard, qui avoit été émancipé par acte du 25 Janvier 1685. Il est qualifié *Conseiller & Médecin ordinaire du Roi, Professeur de l'Université de Provence*, dans son contrat de mariage du 6 Septembre 1667, passé à Aix avec *Anne Dumas*, fille de *François Dumas*, Chevalier, Conseiller du Roi, Trésorier de France & Général des Finances en la Généralité de Provence.

Antoine Bouchard-d'Aubeterre, leur fils, Capitaine au Régiment de Navarre Infanterie, fut marié à Entreveaux sur le Var, Haute-Provence, quelques années avant le contrat des conventions du 14 Novembre 1710, dont trois fils vivans en 1764.

1. Jacques, qui suit;
2. Martial-Antoine, qui s'est marié à Paris par contrat du 31 Mai 1750, à *Anne-Catherine de Lescure*, originaire de Severac-le-Château, dont la Noblesse est attestée par M. le Maréchal Duc de Biron, & la Noblesse du pays, dont un fils, Edme Martial-Armand, & une fille, Jeanne-Joséphine;
3. André Bouchard, qui est Capitaine réformé au Régiment de Belloy, Infanterie, sa commission est du 1er Janvier 1748.

Jacques Bouchard, des Seigneurs d'Aubeterre, devenu chef de sa Maison en 1751, né en 1715 à Entreveaux, d'abord Lieutenant au Régiment de Flandre en 1733, ensuite Garde du Roi, Compagnie d'Harcourt, & Commandant du Fort Carré d'Antibes, depuis le 7 Janvier 1746; fait Chevalier de St.-Louis, pour reconnoître la belle défense qu'il fit lors du blocus & bombardement d'Antibes; a été marié, à Paris, le 12 Juin 1741, à *Marie-Jeanne de Nivelet*, fille de *Noël*, Commissaire des Guerres à Bastogne, pays de Luxembourg, dont:

1. Joseph, d'abord Lieutenant au Régiment d'Orléans, & ensuite embarqué en qualité de Volontaire sur les Vaisseaux du Roi. Il

fut bleſſé au combat de la frégate l'*Oiſeau*, commandée par M. le Chevalier de Modène;

2. Gabriel-Eléonor-Auguste;
3. Louis-François-Xavier;
4. Jean-François-Marie;
5. Jeanne-Amélie;
6. Louise-Marie-Fortunée;
7. Rose-Baptistine;
8. Et Jeanne-Marie-Françoise-Désirée.

Le corps de la Nobleſſe de Provence, après la plus exacte vérification de leurs titres, & en vertu de la délibération priſe par ledit corps, leur a délivré le 14 Mars 1763, un certificat qui conſtate authentiquement leur origine & l'antiquité de leur Nobleſſe.

MM. d'Hozier ont vu ces mêmes titres pour l'admiſſion d'un fils à l'Ecole Royale Militaire, & d'une fille à Saint-Cyr. M. de Baujon, Généalogiſte des Ordres du Roi, les a auſſi vérifiés le 3 Juin 1763.

C'eſt M. le Marquis d'Aubeterre (du nom d'*Eſparbès de Luſſan*), ſuivant ſa Lettre du 11 Juin, qui leur a fourni la tranſaction de 1576, le partage de 1460, & le contrat de 1418. Il ignoroit qu'il exiſtât une branche de la Maiſon de Bouchard en Provence, en marquant qu'il ſeroit ravi de fournir les moyens de conſtater leur naiſſance & celle de leurs enfans.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 léopards d'or paſſans l'un ſur l'autre, armés & lampaſſés d'argent; aux 2 & 3, loſangé d'or & d'azur, au chef de gueules*, qui eſt de Raimondi-d'Aubeterre.

BOUCHARD-CHAMPIGNY-NOROY, famille noble & ancienne dont étoit :

Jeanne Bouchard, mariée à *Jean Arbaleſte*, Vicomte de la Borde, dont poſtérité.

Les armes: *d'azur, au croiſſant d'or, abaiſſé ſous une étoile de même.*

BOUCHART, Seigneur de Milly & de Ravenel, en Picardie: *d'or, à la tour de gueules, maçonnée de ſable, ſurmontée en chef de deux croiſſans d'azur.* Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 85.

BOUCHAVENE: *de gueules, à la croix engrêlée d'or.*

BOUCHE: *bandé de gueules & d'or, de ſix pièces.*

BOUCHE, en Bretagne: *d'argent, à trois molettes d'éperons de gueules, poſées 2 & 1.*

BOUCHE-BEC-DE-LIEVRE: *de ſable, à deux croix loſangées en pal, le bas bourdonné au pied fiché d'argent, à la coquille de même en pointe.*

BOUCHEL-D'ORCEVAL. Cette famille tire ſon origine d'un Antoine de Bouchel, Ecuyer, qui vivoit en 1442, en Picardie, près la ville de Roye. Elle a été attachée à la Maiſon de Bourbon-Condé, Sire de Roye.

On voit auſſi dans l'*Hiſtoire de France* du P. Daniel, un de Bouchel, Gentilhomme du Connétable de Bourbon, qui l'accompagna dans tous ſes travaux militaires.

Cette famille a formé deux branches :

L'une a paſſé dans le Brabant il y a près de 200 ans, & elle ſubſiſte encore dans le Baron de Bouchel, Seigneur de Bienne, de Bandemont, &c. Il demeure à Bruxelles, & n'a qu'une fille.

L'autre branche s'eſt établie dans le Valois, il y a près de 170 ans. Depuis ſon établiſſement, un

Julien de Bouchel, Ecuyer, a eu pour fils:

Etienne de Bouchel, qui eut :

Gilles de Bouchel, Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, ſous le Roi Henri IV.

François de Bouchel, ſon fils, le premier qui eut la Seigneurie d'Orceval, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Lénoncourt. Il ſervit long-tems en Italie, où il fut fait Gouverneur du Port Anſéatique dans la Romagne. Il eut pour fils :

Jean-Baptiste de Bouchel-d'Orceval, Mouſquetaire de la première Compagnie : il obtint une Commiſſion d'une Compagnie de Dragons; mais il n'en fit aucun uſage, s'étant marié jeune. Il a eu :

1. Jacques-François, qui ſuit;
2. Joseph-Alexandre, dit *le Chevalier d'Orceval*, ci-devant Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Gefvres, à préſent Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Noyon, Prieur-Commendataire du Prieuré de Dolmairas, & de Notre-Dame de Sourdignac, ci-devant de ceux de Bernay & de Dampierre;
3. Jean-Baptiste, Lieutenant au Régiment de Gefvres, rapporté ci-après;
4. Jacques-Charles, auſſi Lieutenant au Régiment de Gefvres, bleſſé au Fort de Kell.

& mort de ses blessures à Weissembourg, en 1734 ;

5. Et Marie-Elisabeth, veuve du Sieur *Bonnin*, Ecuyer, Seigneur de Messignac, dont il n'y a pas d'enfans.

Jacques-François de Bouchel d'Orceval, mort Officier d'Infanterie des Troupes au Canada, à Quebec, a eu de *Françoise Cardinet* :

1. Roch, Lieutenant au Régiment de Bearn, & Seigneur d'Orceval ;
2. Victoire ;
3. Et Agnès, mariée à *François-Antoine Jarry-de-Mancy*, Ecuyer, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Maréchal-des-Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires, Chevalier de Saint-Louis.

Elle a obtenu, après la vérification des preuves de noblesse de cinq quartiers, données par M. d'Hozier, Généalogiste & Juge d'armes de France, le don de 10000 livres, laissé par M. *Cochet de Saint-Vallier*, pour une Demoiselle *Noble d'extraction*, lequel don a été distribué après le certificat donné par M. le premier Président de Paris, & par Messieurs le Procureur-Général & Avocat-Général.

Jean-Baptiste de Bouchel-d'Orceval a laissé de *N..... du Mouret*, un fils unique, nommé

Bernard de Bouchel-d'Orceval, Mousquetaire dans la première Compagnie.

Cette famille a contracté des alliances avec les Maisons de *Vienne*, de *Brûlart*, de *Conflans*, &c. M. le Maréchal de *Conflans*, Vice-Amiral, est fils de *Robert-Anne de Conflans*, & d'Anne-Charlotte de Bouchel, sœur puînée du premier Jean-Baptiste de Bouchel-d'Orceval.

Les armes : *d'azur, semé de trefles d'argent, au lion passant aussi d'argent, brochant sur le tout.*

BOUCHER (de) en Champagne, ancienne noblesse divisée en deux branches, qui sont : celles de Boucher *de Milly*, & celle de Boucher *de Flogny*, toutes deux distinguées par leurs alliances & par leurs services militaires.

Le Château de Milly ayant été pillé & saccagé en 1590, comme il est prouvé dans un Arrêt de confirmation de noblesse du 9 Juillet 1668, cette famille attachée à ses Souverains, a vu, comme bien d'autres, périr dans les ravages des guerres civiles la meilleure partie de ses titres. Elle ne remonte sa filiation qu'à

I. Guillaume de Boucher, Ecuyer, Seigneur de Gisy, Mousseaux, Avigny & Villiers-sous-Tholon, qui vivoit en 1304. Il épousa *Nicole de Morvilliers*, fille de *Pierre de Morvilliers*, Chancelier de France, dont il eut :

II. Félix de Boucher, Ecuyer, Seigneur de Gisy, Mousseaux, &c., Gouverneur pour le Roi de la ville de Chaumont en Bassigny, qui épousa *Marguerite de Pongeoise*, tante de *Jean*, Evêque de Troyes, dont il eut :

III. Pierre de Boucher, Ecuyer, Seigneur de Gisy, Mousseaux, Avigny, Villiers-sous-Tholon, Vertron, Chevry & Dolot, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Lieutenant-Général au siège Présidial d'Auxerre, qui épousa 1° *Marie de la Platte*, de Maison noble ; & 2° *Catherine de Dormans*, fille de *Nicolas*, premier Président du Parlement de Dijon, & de *Guillemette des Essarts*, & nièce de deux Chanceliers de France, de *Jean de Dormans*, Archevêque de Sens, & de *Guillaume de Dormans*, Evêque de Beauvais.

Du premier lit sont nés :

1. Louis, Ecuyer, Seigneur de Vertron, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Lieutenant-Général au Bailliage & siège Présidial de Sens, qui étoit pour lors une grande charge, marié & mort sans postérité de *Marguerite le Muet*, de Maison noble ;
2. 3. 4. 5. 6. & 7. François, Antoine, Jean, Charles, Catherine & Jeanne, tous morts en bas âge.

Du second lit il eut :

8. Tristan, qui suit ;
9. 10. 11. 12. & 13. François, Nicolas, autre Nicolas, Guillaume, & autre Louis, tous morts en bas âge.

IV. Tristan de Boucher, Ecuyer, Seigneur de Roffey, Villiers-sous-Tholon, Roussin, Mousseaux, Avigny-lez-Bray-sur-Seine, fut nommé en 1500 par la Noblesse du Comté & Bailliage de Tonnerre, pour se trouver à l'assemblée des Trois Etats convoquée le 2 Avril 1533, pour le Réglement de la Coutume du Ressort du Bailliage & siège Présidial de Sens. Il avoit épousé *Catherine le Prevost*, fille de *Jean*, Ecuyer, & d'*Isabeau de Pongeoise*, dont il eut onze enfans qui suivent, tous dénommés Nobles dans un partage du 2 Avril 1533.

1. Jean, qui embraſſa le parti de l'Egliſe, & fut pourvu de pluſieurs Bénéfices ;
2. Pierre, IIe du nom, qui ſuivit le parti des armes, & fut tué à l'armée ;
3. Etienne, d'abord Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & qui depuis embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, fut nommé à l'Evêché de Cornouailles, & enſuite Ambaſſadeur du Roi à Rome, pour aſſiſter, comme il fit, au Concile de Trente ;
4. Philippe, qui ſuit ;
5. 6. Frobert & Guillaume, mariés, & morts ſans poſtérité ;
7. 8. 9. Isabeau, Jacquette & Mathie, mariées à des Conſeillers & Lieutenans-Généraux de la ville de Troyes ;
10. & 11. Nicole & Agnès, toutes deux Religieuſes à Foiſſy ;

V. Philippe de Boucher, Ecuyer, Seigneur de Roffey, Milly, Chevilly & Flogny, a fait profeſſion des armes en toutes les occaſions qui ſe ſont préſentées, & fut choiſi par le Duc de la Rochefoucauld, entre les Gentilshommes de la Province de Champagne, pour commander en qualité de Colonel & de Capitaine pour le ſervice du Roi en la ville de Chablis. Il épouſa, par contrat du 6 Octobre 1549, *Madeleine de Mirey*, fille de *Cuillaume*, Ecuyer, Seigneur de Milly, Chichée, Sainte-Vertu & autres lieux, dont il eut :

1. Nicolas, qui ſuit, aîné de la famille, & auteur de la branche des Seigneurs de *Milly* ;
2. Edme, auteur de la branche des Seigneurs de *Flogny*, rapportée ci-après ;
3. Et Madeleine, mariée à *Jacques Labaret*, Ecuyer, Seigneur de la Crollière.

BRANCHE
des Seigneurs de Milly.

VI. Nicolas de Boucher, Ecuyer, Seigneur de Milly, &c., ſervit pendant toutes les guerres de ſon tems, tant ſous la Cornette Blanche, que dans les Compagnies de Gendarmes d'Ordonnance. Il ſe trouva aux ſièges de Laon & d'Amiens ſous Henri IV. Il épouſa *Gabrielle de Brouilliard*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de Courſan, &c., premier Baron de Champagne, & de *Claude du Breuil*, dont il eut :

1. Edme, qui ſuit ;
2. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Lignan, qui ſervit, & fut envoyé par S. M. dans les Pays Etrangers pour affaires importantes, avec l'Abbé de Courſan, ſon couſin, & eſt mort ſans poſtérité ;
3. Marguerite, mariée à *Jacques Damoiſeau*, Ecuyer, Seigneur de la Resle, &c. ;
4. Et Marie, mariée à *N*..... Ecuyer, Seigneur de *Saivigny*.

VII. Edme de Boucher, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur & Baron de Milly, épouſa *Madeleine de Velu*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Longueil, de Ravigny, d'Eury, &c., Gentilhomme ſervant de la bouche du Roi ; & de *Catherine de Rouſſy*, dont il eut :

1. Nicolas, Chevalier, mort jeune ;
2. Edme, qui ſuit ;
3. Jacques, Chevalier, mort jeune ;
4. Catherine, morte ſans alliance ;
5. 6. & 7. Marguerite, Eléonore & Marie, toutes trois Religieuſes à Semur.

VIII. Edme de Boucher, IIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Milly, d'abord Enſeigne au Régiment de Beauce, & enſuite Capitaine dans le Régiment de Conti, ſe trouva en cette dernière qualité au ſiège d'Arras en 1640 ; à la bataille de Sédan, où il fut fait priſonnier en 1641, & à celle de Lérida en Catalogne en 1642 ; aux ſièges de Gravelines, Mardik, Bourgourg, Furnes, Armentières, Menin & Courtray, où il fut commandé pour attaquer la demi-Lune qu'il prit, & fut bleſſé d'un coup de mouſquet à la tête, & de cinq autres coups au corps ; au ſecond ſiège de Mardik, il commanda l'attaque d'un Baſtion, & l'emporta ; au ſiège de Dunkerque, il attaqua la Contreſcarpe, & l'emporta ; il ſe trouva encore aux ſièges de Lens & de Valenciennes, ainſi qu'à la guerre de Paris, & en beaucoup d'autres occaſions, où il donna des preuves de ſa valeur & de ſon courage. Il eut de *Marie le Baſcle*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur d'Argenteuil, & d'*Eliſabeth le Boſſu* :

IX. Edme-Antoine-Claude de Boucher, Chevalier, qui ſervit d'abord en qualité de Cornette dans le Régiment de Ranes, Dragons, juſqu'à la paix de Ryſwick, que ce Régiment fut réformé, & depuis Capitaine au Régiment de Clermont, Infanterie. Il épouſa *Catherine Gautier*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Tronchoy, de l'Isle, de Roffey & de Fontaine-Gery, & de *Marie Coiffart*, dont il eut :

1. Edme, qui ſuit ;
2. Jean-Nicolas-Antoine, d'abord Enſeigne de la Lieutenance-Colonelle dans le Régiment de Pons, Infanterie, fit la campagne de 1735 & celle de 1741, en Weſtphalie,

ainsi que celle de 1742, partie en Westphalie, & partie en Bohême, fut en 1748 du detachement qu'on laissa à Straubingen en Baviere pour le garder; il en soutint le siege, & revint en France avec les honneurs de la Guerre; il fut fait Capitaine dans le même Regiment, lors nommé de Poujolé, à son retour, & fut de l'attaque meurtriere de Weissembourg; s'est trouvé aux sieges de toutes les villes que l'on prit en Flandre; à la bataille de Fontenoy, à celle de Lawfeld; ensuite il fut en Piémont, & à l'affaire de l'Assiette près d'Exiles, où il fut blessé, & eut une gratification, après quoi il revint en Alsace, & fut au siege de Fribourg en Brisgau, puis à la bataille d'Hastenbeck, le 26 Juillet 1757. Il étoit en 1759, premier sachonnaire du Regiment de Mailly. On ignore s'il a contracté alliance.

3. Marie-Anne, Religieuse Ursuline à Tonnerre, & depuis Chanoinesse à l'Abbaye de Lavaudieu en Auvergne;
4. Catherine, Religieuse Ursuline à Tonnerre;
5. Jeanne, reçue à Saint-Cyr le 20 Mars 1731, & aujourd'hui Religieuse Ursuline à Semur;
6. Et Thérèse, morte jeune.

X. Edme de Boucher, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Milly, Seigneur de Vertron, de Paslis & autres lieux, fut d'abord Page du Roi dans sa Grande-Ecurie en 1731, puis Lieutenant au Regiment de Pons, Infanterie en 1734; il fit en cette qualité la Campagne de 1734, & se trouva au siege de Philippsbourg, pendant celle de 1735. Il fut fait Capitaine dans le même Régiment en 1739, qui se nommoit alors Marsan; il fit celle de 1741 en Westphalie; celle de 1742, partie en Westphalie, partie en Bohême, & s'est retiré du service en 1743. Il a épousé, 1° le 13 Avril 1744, *Claude-Françoise-Marie d'Avigneau*, morte le 28 Octobre 1747, fille de *Jacques-Edme-Marie*, Chevalier, Seigneur, Baron de Ruerre, Premier Président & Lieutenant au Bailliage & siege Présidial d'Auxerre, & de *Louise de Friand*, & 2° le 17 Avril 1750, *Catherine de Guijon*, veuve en premieres noces d'*Artus-Alexandre Viart*, Ecuyer, Seigneur de Pimelle, & fille d'*André Guijon*, Chevalier, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Commandant la Milice de Bourgogne, & de *Catherine de Levisson*. Il n'eut point d'enfans de sa première femme; mais il a du second lit:

1. Edme-Louis-Claude-Antoine, Chevalier;
2. Louis-Marie, Chevalier, mort le 9 Octobre 1759;
3. Edmée-Catherine-Jeanne, Damoiselle;
4. Et N... Damoiselle, née le 28 Mars 17[illegible].

BRANCHE
des Seigneurs de Flogny.

VI. Edme Boucher, Ier du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur de Flogny, Baron des Terres & Seigneuries de la Chapelle & Epineul, Seigneur de Carisay, Chichée, Villiers, Persay, Roffey, & autres lieux, second fils de Philippe, Ecuyer, Seigneur de Roffey & de Milly, & de *Madeleine de Mirey*, fut Commissaire ordinaire des Guerres par Lettres-Patentes du 24 Septembre 1582, pour laquelle charge il prêta serment le 6 Décembre suivant; il en avoit rempli 6 ans auparavant les fonctions au Siège de la Fère, où il se distingua, ainsi que dans toutes les occasions où le Roi l'employa, comme il paroît par un certificat de service d'Henri III, du 7 Mai 1576, en vertu duquel il fut déchargé par trois Sentences du Bailliage de Troyes des 12 Septembre 1587, 17 Septembre 1594 & 11 Octobre 1597, des taxes de ban & arriere-ban, & du service personnel. Il fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 10 Mars 1603 & mourut en 1609. Il avoit épousé, par contrat du 21 Août 1583, *Catherine de Longueil*, née le 17 Juillet 1565, morte à Paris en Avril 1639, d'où son corps fut porté à Flogny & enterré à côté de lui; elle s'étoit remariée, en 1610, à *Gédéon-Charles le Bascle*, Chevalier, Seigneur de Champ-Chastin, dont elle n'eut point d'enfans. Elle étoit fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Bou, Eury, Gaschoin, d'abord Conseiller en la Cour des Aides, puis au Parlement de Paris, dont il mourut Sous-Doyen de la Grand'chambre; Intendant de Justice, sous Charles IX, en Lyonnois, Forez, Bourbonnois, Beaujolois & Nivernois, l'un des Commissaires pour la réformation de la Coutume de Paris, empoisonné par la faction des Huguenots le 28 Octobre 1581, & de *Denise Lalloyau*, Dame du Val-Petit & de Fosse-Martin. (Voyez ce qu'en dit Blanchard, dans son *Histoire généalogique des Présidens à Mortier du Parlement de Paris*, Edit. de 1687, in fol. art. de *Longueil*, p. 483.) Leurs enfans furent:

1. Pierre, qui suit;

2. Mathieu, Grand-Prévôt de l'Egliſe de St.-Martin de Chablis ;
3. Jacques, Chevalier, Seigneur de Cariſay, mort jeune au ſervice du Roi au retour d'un voyage en Hollande ;
4. Antoine, Religieux Profès de l'Ordre de Saint-Benoît, Grand-Prieur de l'Abbaye de Saint-Martin d'Autun, & Prieur de St.-Auguſtin en Nivernois ;
5. Jean, auſſi Religieux du même Ordre, Grand-Prieur & Grand-Vicaire de l'Abbaye Royale de Mouſtiers-Saint-Jean, Prieur de Noyers & de Saint-Velmer, & encore Prieur & Seigneur temporel de Joux-la-Ville en Auxerrois ;
6. Edme, Chevalier, Seigneur & Baron d'Epineul, mort au ſervice, ſous Louis XIII en 1625, dans l'Isle de Rhé, ſans poſtérité. Il avoit épouſé, le 9 Octobre 1624, *Marie de Combles*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Noncourt ;
7. Autre Jean, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, Grand-Prevôt de l'Abbaye de Poitiers, & Prieur de Choizelles & d'Ancy-le-Serveu ;
8. Colombe, mariée 1° à *Louis de Saint-Blaiſe*, Ecuyer, Seigneur de Pouy, mort ſans poſtérité ; & 2° à *Patrice le Baſcle*, Baron de Moulin, Seigneur d'Argenteuil & autres lieux, dont des enfans ;
9. Bonne, mariée, le 13 Juillet 1623, à *Euchaire de Combles*, fils de *Claude*, & frère de *Marie*, dont nous venons de parler, dont des enfans ;

Et cinq autres enfans, morts tous en bas âge.

VII. Pierre Boucher, Ecuyer, Seigneur de Flogny, Baron de la Chapelle, Epineul, Seigneur de Roffey, Cariſay, Poilly, Seignelay en partie, Percay, Butteau, la Chauſſée, & Vicomte de Serain, &c., commanda en 1635, en qualité de Lieutenant de la Nobleſſe des Bailliages de Sens, Troyes & Sézanne, dans l'Armée qui étoit en Lorraine, ſuivant un certificat du 8 Octobre 1635 de M. de *la Verrière*, Commandant de cette Nobleſſe. Il eut de M. le Duc d'Angoulême, le 11 Octobre de la même année, la permiſſion de ſe retirer dans ſes Terres avec ſes armes, chevaux & bagages pour vaquer à ſes affaires. Il fut déchargé du ſervice perſonnel & des taxes de l'arrière-ban au Bailliage de Sens par Sentence du 14 Mai 1639. M. le Duc d'Orléans, Gaston de France, le choiſit le 1er Mai 1644 pour être un des Gentilshommes de ſa Chambre. Il épouſa, 1° le 18 Septembre 1609, *Georgette de Maslin*, fille de *Charles*, Baron du Lux, Chevalier des Ordres du Roi & Maréchal-des-Camps & Armées de Sa Majeſté ; 2° le 18 Septembre 1623, *Marie de Louzeau*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de la Villate ; 3° le 4 Juin 1637, *Marie de Perne*, ſœur de *Claude*, Chevalier, Gouverneur de Saintes ; & 4° le 1er Novembre 1644, *Marie-Marguerite de Quelin*, & ſelon Blanchard, *Quelain*, fille de *Nicolas*, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 7 Mai 1621, puis en la Grand'chambre.

Du premier lit il eut :

1. & 2. Edme & Jean, Chevaliers, morts au ſervice fort jeunes ;
3. 4 & 5. Georgette, Catherine & autre Catherine, toutes trois Religieuſes Urſulines à Autun ;
6. Antoinette, Religieuſe Urſuline à Semur ;
7. Et Marie, mariée, & morte ſans poſtérité de *François de Goulard*, Ecuyer, Seigneur de la Geffardière.

Des ſecond & troiſième lit il n'eut point d'enfans.

Du quatrième lit il eut :

8. Pierre-François, qui ſuit ;
9. Marie-Angélique, dite *Mademoiſelle de Flogny*, nommée & reçue Fille-d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, par Brevet du 14 Janvier 1650, & morte jeune ;
10. Et Madeleine-Henriette, morte ſans alliance, très-jeune.

VIII. Pierre-François de Boucher, Chevalier, Seigneur & Baron de Flogny, de la Chapelle & d'Epineul, Seigneur de Cariſay, Chichée, Villiers, Percay, Roffey, Marcey, Argenteuil, Poilly, Butteau, la Chauſſée, Seignelay en partie, & Vicomte de Serain & autres lieux, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 9 Juillet 1668, & ſervit volontairement en 1689 dans le ban & arrière-ban, quoiqu'il en eût pu être exempté, puiſqu'il avoit alors ſon fils aîné, qui ſervoit dans les Gentilshommes de la Citadelle de Tournay, commandés par M. le Marquis de Meſgrigny. Il épouſa, le 6 Juin 1674, *Françoiſe-Virginie de Clermont-Tonnerre*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Comte de Dannemoine, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dont il eut :

1. Charles-Nicolas, qui ſuit ;
2. Edme-Antoine, Chevalier, Capitaine d'In-

ſanterie au Régiment de Maroque, mort au ſervice;

3. Jean-Charles, mort jeune;
4. François, Chevalier, Comte de Serain, Seigneur de Cariſay, Chevalier de Saint-Louis, mort en 1749, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Marteuille;
5. Edme, Eccléſiaſtique;
6. & 7. Françoiſe & Françoiſe-Virginie, toutes deux Religieuſes Urſulines à Tonnerre.
8. Et Marie-Catherine, admiſe à Saint-Cyr par brevet du 13 Novembre 1695.

IX. Charles-Nicolas de Boucher, Ecuyer, Seigneur & Baron de Flogny & de la Chapelle, Seigneur de Poilly, Marcey, Argenteuil & autres lieux, ſervit d'abord, comme on l'a dit en l'article précédent, avec ſon père en 1689 dans les Gentilshommes de la Citadelle de Tournay, commandés par M. le Marquis de Meſgrigny. Il fut chargé, en 1702, de lever une Compagnie du Régiment d'Infanterie de Clermont-Tonnerre, dont fut Colonel M. le Marquis de Clermont-Tonnerre, ſon oncle maternel. Il épouſa par contrat du 6 Juin 1706, *Suſanne Bazard*, fille de *Nicolas*, Conſeiller du Roi, Controleur-Général des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, & Seigneur de Vézines, dont il eut :

1. Eléonor-Elisabeth-Nicolas, qui ſuit;
2. Edme-Antoine, Chevalier, Seigneur de Vézines, Chanoine de Saint-Quentin;
3. Pierre, Chevalier, Seigneur de Cariſay, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saluces;
4. Suſanne-Jeanne-Françoiſe, morte ſans alliance;
5. Et Marguerite, Abbeſſe du Couvent du Lieu-Notre-Dame, Diocèſe d'Orléans, Ordre de Cîteaux.

X. Eléonor-Elisabeth-Nicolas de Boucher, Baron de la Chapelle, Seigneur dudit lieu, de Flogny, Argenteuil & autres lieux; Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine & Major au Régiment de Saluces, Cavalerie, épouſa, le 28 Mars 1746, *Marie-Thérèſe-Aimée de Braque*, fille aînée de *Paul-Emile*, Comte de Loches, Seigneur du Luat, de Piſcop-Châteauvert, de Bourdon, de Grandeſſe, &c., de l'ancienne Maiſon de *Braque*, ſi connue à Paris par l'ancienne Egliſe de Braque, ſur les fondemens de laquelle celle des Religieux de la Merci, au quartier du Marais, a été bâtie, & par la rue qui porte encore aujourd'hui ce nom. Il a de ce mariage les enfans qui ſuivent :

1. Charles-Eléonor-Nicolas, Chevalier, né le 17 Juin 1747, & mort en 1747;
2. Alexandre-Nicolas-Louis, Chevalier, né le 7 Mai 1749;
3. N..... Chevalier, né le 5 Mai 1750, mort ondoyé ſans avoir été marié;
4. Et Pierre-Elisabeth, Chevalier, né le 22 Juin 1753, reçu Chevalier de Malte de minorité.

Généalogie dreſſée ſur un Mémoire envoyé.

Les armes : *d'argent, à trois écreviſſes de gueules, poſées 2 & 1.* Supports : *deux ſauvages.*

♦ BOUCHER, au Maine, famille qui s'eſt toujours ſoutenue avec honneur, & s'eſt alliée aux plus nobles & aux plus anciennes Maiſons du royaume.

Jacques Boucher, Ecuyer, s'établit en la province du Maine vers 1672, & épouſa *Geneviève de Chanlatte*, dont il eut :

1. Nicolas-Jacques, qui ſuit;
2. Geneviève, mariée à *Vincent le Maire*, Chevalier, Seigneur de Courtemanche;
3. Et une fille, Religieuſe à l'Abbaye du Pré, au Mans.

Nicolas-Jacques Boucher, Ecuyer, épouſa *Anne-Louiſe Langlois*, dont il eut :

1. Jean-Baptiſte-Jacques, qui ſuit;
2. N... Boucher, mariée à N... *de Vahaiſt-des-Bois*, Gentilhomme du Maine;
3. Geneviève, mariée à N... *de Maridor*, Chevalier, d'une des meilleures Maiſons de la province;
4. Et N... Boucher, femme de N... *Dernuſſon de la Borde*, Ecuyer.

Jean-Baptiſte-Jacques Boucher, Ecuyer, Tréſorier-Général des Colonies Françoiſes de l'Amérique, avoit épouſé, en 17[illegible], *Marguerite-Henriette de la Roche*, remariée le 1er décembre 1761, à *Philibert*, Marquis de *Foucault*, Baron d'Aubroche, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, d'une des plus nobles & anciennes Maiſons du Périgord. Elle étoit fille de *Pierre de la Roche*, Ecuyer, d'une famille noble du Lyonnois, & de *Marguerite le Bel*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Pierre-François-Henri Boucher, Ecuyer, né le 1er Novembre 1747;
2. Et Marie-Victoire Boucher, mariée, le 24 Juin 1757, à *François-Louis-Marie-Ho-*

norine, Vicomte de *Rochechouart-Pontville*.

Cette famille eſt alliée, par celle de *la Roche*, aux Maiſons d'*Albon*, de *Saſſenage*, de *Sainte-Colombe* & de *Choiſeul*.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'argent, accompagnée en chef de deux roſes de gueules, & d'une en pointe.*

BOUCHER. Hubert de Boucher, Comte de la Tour du Roch d'Allas, épouſa, le 20 Juin 1753, *Eliſabeth Brunet de Neuilly*, morte à 34 ans, le 7 Mai 1760, fille de *Jean-François*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Bourbon, Cavalerie, & d'*Angélique-Euphémie Hébert*, ſœur de l'Introducteur.

BOUCHER (le), en Champagne : *d'azur, à trois étoiles d'or poſées 2 & 1, au croiſſant d'argent en abîme.*

BOUCHER, à Paris : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiſettes de même, qui eſt de Jéruſalem ; aux 2 & 3 de gueules à un écuſſon d'argent, chargé d'une feuille de houx de ſinople, & d'une bordure d'or, qui eſt* de Boucher.

BOUCHER (le), Seigneur de Caſtelet, de Biencourt, de Plouy & du Fay, en Picardie : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de deux roſes d'argent, & en pointe d'une épine de même.*

BOUCHER (le), Sieur du Roſey, ancienne nobleſſe, Généralité de Caen en Normandie, dont les armes ſont : *d'azur, à deux coquilles d'or, coupé d'argent à la roſe de gueules.*

BOUCHER (le), Seigneur de Verdun, Election de Caen en Normandie, famille annoblie pour ſervices en 1610, qui porte : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée d'une aigle de même entre deux merlettes auſſi d'or en chef, & de trois roſes de même en pointe.*

BOUCHER (le), Seigneur de Boiſgirard en Normandie, Généralité d'Alençon & Election de Mortagne, ancienne nobleſſe maintenue le 12 Juillet 1667, dont les armes ſont : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois cloches de ſinople, poſées dans le ſens de la bande.*

BOUCHER (le), Seigneur de Malley & de Reſſencourt en Normandie, Généralité d'Alençon, Election de Bernay, ancienne famille maintenue dans ſa nobleſſe le 12 Juin 1666, qui porte : *d'argent, à dextre un demi chevron de gueules, & à fenêſtre un lion paſſant de ſable.*

BOUCHER (le), Seigneur du Bus & de la Broſſe : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roſes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOUCHER (le), Seigneur de Morlaincourt en Barrois : *d'azur, au chevron d'or, chargé à la pointe d'une croiſette de pourpre, & accompagné en chef de deux lions d'argent, affrontés & lampaſſés de gueules.* Voyez l'*Armor. de France*, reg. III, p. I.

BOUCHER-D'ORSAY, famille originaire de Paris.

I. Pierre Boucher, Ier du nom, & *Alips*, ſa femme, poſſédoient l'an 1238 un fief en toute Juſtice & Seigneurie dehors la ville de Paris, où eſt à préſent le Faubourg Saint-Denis. Au mois d'Août de ladite année, ledit Pierre Boucher, & ladite *Alips*, & Guillaume Boucher, ſon neveu, en vendirent un arpent avec tous droits ſeigneuriaux aux Religieuſes des Filles-Dieu qui furent fondées dans ce tems. Ils eurent pour fils :

II. Jean Boucher, Ier du nom, Seigneur dudit fief, vivant l'an 1290, qui, entr'autres enfans, laiſſa :

III. Jean Boucher, IIe du nom, Conſeiller au Parlement en 1315 & 1332, dont il eſt parlé dans du Tillet au *Recueil des grands de France*, qui fut marié avec *Jeanne de Meulant*, ou *Meillant*, dont il eut :

IV. Jean Boucher, IIIe du nom, Seigneur du Meſnil-Blondel près d'Orſay, qui épouſa *Jeanne de la Roye*, & eut pour fils :

V. Pierre Boucher, IIe du nom, Seigneur du Meſnil-Blondel, vivant en 1379 ; ſa femme fut *Marguerite d'Eſſe*, dont :

VI. Arnoul Boucher, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Piſcop, Tréſorier de France & Général des Finances en 1400, & Conſeiller au Parlement de Paris en 1401, qui épouſa *Jeanne Gentian*, fille de *Jean Gentian*, Général des Monnoies, & de *Jeanne Baillet*. Il en eut :

1. Bureau, qui ſuit ;
2. Et Marie, femme de *Philippe d'Orgemont*, Seigneur de Méry, petit-fils de *Pierre d'Orgemont*, Chancelier de France, & fils

de *Guillaume d'Orgemont*, Seigneur de Méry, & de *Marguerite de Saint-Maure*.

VII. Bureau Boucher, Chevalier, Seigneur de Piſcop & d'Orſay, Conſeiller de Charles VI, & Maître des Requêtes de ſon Hotel, fut en 1418 un de ceux qui furent commis par le Dauphin pour tenir & exercer la Chancellerie à Poitiers. Il mourut l'an 1461, laiſſant de *Gilette Raguier*, Dame d'Orſay :

1. Arnoul, Maître des Comptes, Seigneur de Charanton & d'Orſay en 1465, mort ſans alliance ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Adam, Secrétaire du Roi, rapporté ci-après.
4. Marguerite, femme d'*Arnaud de Marle*, Seigneur de Verſigny, Préſident au Parlement, & Garde-des-Sceaux de France ;
5. Et Jeanne, femme de *Pierre de Morvilliers*, Chancelier de France.

VIII. Jean Boucher, IVe du nom, Seigneur d'Orſay & de Piſcop, Maître des Requêtes en 1497, fut marié avec *Catherine de Montmirail*, fille de *Robert de Montmirail*, Maître des Comptes, & de *Denife de Harlay*, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Charles, Abbé de Saint-Magloire ;
3. Et Hélène, femme d'*Antoine de Marmeville*, Seigneur de Saint-Onyn dans le Comté d'Eu.

IX. Pierre Boucher, IIIe du nom, Seigneur d'Orſay & de Piſcop, de Houilles & de Vernoy, fut marié 1° avec *Antoinette Lamy*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° avec *Michelle de la Grange-Trianon*, de laquelle il eut :

1. Arnoul, qui ſuit ;
2. Et Charles, Seigneur de *Houilles*, auteur d'une branche rapportée ci-après.

X. Arnoul Boucher, IIe du nom, Seigneur d'Orſay & de Piſcop, Maître des Requêtes, & premier Préſident au Grand-Conſeil, épouſa *Guyonne Pignard*, fille de *Guy Pignard*, Seigneur de Dampierre, & de *Gilette Allegrin*, dont il eut :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Arnoul, Seigneur de Beaufort, Conſeiller au Parlement ;
3. Esprit, Seigneur de Piſcop ;
4. Pierre, Seigneur de Marolles ;
5. Et Louiſe, femme de *Charles Arbaleſte*, Seigneur de Veron, & Vicomte de Melun.

XI. Charles Boucher, Ier du nom, Seigneur d'Orſay, Maître des Requêtes, & premier Préſident au Grand-Conſeil, étant entré dans le parti de la Ligue, fut fait Garde-des-Sceaux par le Duc de Mayenne le 3 Mars 1594. Il épouſa *Jeanne de Pince*, dont il eut :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Et Isabeau, femme d'*Anne de la Fontaine*, Seigneur d'Ecche & des Orgeres.

XII. Charles Boucher, IIe du nom, Seigneur d'Orſay, eut pour femme *N..... Bourlon*, dont pluſieurs enfans, & entr'autres :

XIII. Marie Boucher, femme de *N.... de Mornay*, Marquis de Montchevreuil.

SECONDE BRANCHE.

X. Charles Boucher, Seigneur de Houilles, Conſeiller au Parlement en 1546, ſecond fils de Pierre, IIIe du nom, Seigneur d'Orſay, & de *Michelle de la Grange-Trianon*, ſa ſeconde femme, épouſa *Jeanne le Verrier*, Dame de Breau, dont il eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Madeleine, femme d'*Antoine Ribaud*, Intendant des Finances.

XI. Pierre Boucher, Seigneur de Houilles & de Vernoy, Conſeiller au Parlement, épouſa *Louiſe Hennequin*, fille de *René Hennequin*, Seigneur de Sermoiſe, Maître des Requêtes, & de *Marie de Marillac*, dont eſt née :

XII. Marie Boucher, Dame de Breau & de Vernoy, femme de *François de Verthamon*, Conſeiller au Parlement de Paris, fils de *N... de Verthamon*, Conſeiller en la même Cour, & de *Marie Verforis*.

TROISIE'ME BRANCHE.

VIII. Adam Boucher, Secrétaire du Roi, troiſième fils de Bureau, Seigneur d'Orſay, Garde-des-Sceaux de France, & de *Gilette Raguier*, épouſa *Marie Poignant*, fille de *Pierre Poignant*, Maître des Requêtes, & de *Radegonde de Hacqueville*, dont il eut entr'autres enfans :

IX. Marie Boucher, femme de *Chriſtophe de la Croix*, Seigneur de Plancy.

Voilà ce que nous ſavons, d'après un *Manuſcrit* envoyé, ſur cette famille qui ſubſiſte.

Les armes : *de gueules, ſemé de croiſettes d'argent, au lion d'or, brochant ſur le tout.*

BOUCHERAT, famille noble illuſtrée par pluſieurs grands hommes. Jean Boucherat, Doyen des Maîtres des Comptes, laiſſa de *Catherine Machault* :

Louis Boucherat, né à Paris le 20 Août 1616, nommé Chancelier de France & Garde-des-Sceaux le 1er Novembre 1685, & Chancelier des Ordres en 1691, qui mourut comblé d'honneurs le 2 Septembre 1699.

La famille de Boucherat, Seigneurs de Rocatelle & d'Athis en Champagne, suivant l'arbre généalogique qui nous a été communiqué, remonte à

I. Pierre Boucherat, Seigneur de la Forge-Valcon, Procureur du Roi à Troyes, vivant en 1420, qui épousa *Catherine le Bœuf*, dont :

II. Adam Boucherat, Seigneur de la Forge-Valcon & d'Herbeville, qui rendit hommage au Roi en la Chambre des Comptes de Paris le 12 Janvier 1450, & épousa N... *Pitou*, dont :

III. Edmond Boucherat, Seigneur de la Forge-Valcon, premier Maire de la ville de Troyes, marié à *Jeanne le Pellé*, fille de *Guyot*, Seigneur de Machy, & de *Nicole Hennequin*. Il eut :

1. Edmond, qui suit ;
2. Pierre, auteur de la branche d'*Athis*, rapportée ci-après ;
3. Nicolas, Religieux à Clervaux & Abbé du Reclus ;
4. Et Jeanne, mariée à *Claude*, Seigneur de *Cervel*.

IV. Edmond Boucherat, IIe du nom, Seigneur de la Forge-Valcon, épousa *Marguerite Favier*, dont :

1. Guillaume, qui suit ;
2. Jacques, Seigneur de la Forge-Valcon, mort sans postérité ;
3. Nicolas, Religieux de l'Ordre de Cîteaux en l'Abbaye du Reclus, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, député au Concile de Trente en qualité de Procureur-Général de son Ordre, où il obtint la confirmation des droits & privilèges de sa Congrégation, dont il fut élu Abbé-Général le 3 Décembre 1571, & mourut le 12 Mars 1572 ;
4. Oudart, marié à *Barbe Hennequin*, fille de *Claude*, Seigneur d'Ozon, & de *Jeanne Baraton*, dont :

   Charles Boucherat, Religieux à Cîteaux, fous le Généralat de son oncle. Il eut le bonnet de Docteur en Théologie, fut élu Prieur de Cîteaux, Abbé de Vaucelles, puis Coadjuteur d'Edmond de la Croix, Abbé de Cîteaux, auquel il succéda en 1601. Il visita presque tous les Monastères de son Ordre, assista aux États-Généraux de France tenus à Paris en 1615, présida ceux de Bourgogne sous les Rois Henri IV & Louis XIII, & mourut le 8 Mai 1625 ;
5. Edmond, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
6. Et Madeleine, mariée 1° à *N... de Sesseval* ; & 2° à *N... de Lignières*.

V. Guillaume Boucherat, Seigneur de la Forge-Valcon, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, mort en 1650, avoit épousé *Louise Batonneau*, fille de *François Batonneau*, Seigneur de la Beraudière, & de *Marguerite de Larche*, dont :

1. Guillaume, qui suit ;
2. Henri, Religieux à Cîteaux ;
3. Thomas, Religieux aux Carmes des Billettes à Paris, Prieur de Bievron, Diocèse de Séez ;
4. Marguerite, femme 1° de *Gabriel Raffan*, Conseiller au Grand-Conseil ; & 2° de *Robert Regnauld*, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, mort le 10 Janvier 1606 ;
5. Et Louise, marié 1° à *Paul de la Barre*, Receveur, puis Général des Monnoies ; & 2° à *Raoul le Comte*, Receveur-Général à Montpellier, puis Trésorier de France.

VI. Guillaume Boucherat, IIe du nom, Auditeur des Comptes le 17 Octobre 1575, rendit hommage le 16 Juillet 1609 du Fief de Piédefer à *Pierre Viole*, Seigneur d'Athis-sur-Orge. Il en avoit reçu un le 31 Mars 1575 de *Michel Tomponet*, pour le Fief de Charge, Paroisse d'Athis, mouvant du Fief de Piédefer. Il avoit épousé, le 23 Janvier 1576, *Marie Ferrot*, fille de *Jacques*, & de *Marie Parent*, dont :

1. Jean, qui suit ;
2. Marguerite, née le 3 Août 1578, mariée le 8 Février 1603, à *Pierre Bruffel*, Conseiller au Parlement, mort le 4 Août 1633 ;
3. Et Madeleine, née le 18 Mai 1580, mariée, le 8 Août 1631, à *Louis Hotmant*, Trésorier Provincial de Bourgogne.

VII. Jean Boucherat, Seigneur de Piédefer & d'Athis, Auditeur des Comptes le 11 Mars 1600, puis Maître le 4 Septembre 1618, mort Doyen de sa Compagnie le 24 Février 1671, avoit épousé, le 28 Août 1611, *Catherine Machault*, morte le 6 Février 1645, fille de *Louis*, Seigneur de Bougny, Maître des Comptes, & de *Catherine Hervieu*, dont :

1. Louis, qui suit ;
2. Guillaume, Abbé de Saint-Sever, Prieur de Nanteuil, Conseiller au Parlement de

Paris, né le 4 Août 1620, mort le 2[illegible] Decembre 1[illegible];

3. Edmond-Jean-Baptiste, Seigneur de Bouffy & de Pr[illegible], Conseiller d'honneur au Parlement, mort le 28 Août 1700. Il avoit épousé *Catherine le Mercier*, morte le 7 Janvier 1[illegible], dont il eut Harriette, mariée à *Pierre Louis Thomas de Lisle*, Président au Grand-Conseil ;

4. Marie, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Antoine à Paris, morte le 5 Mai 1[illegible];

5. Catherine, Abbesse à Pont Sainte-Maxence, puis de Saint-Michel de la Ferté Milon, morte le 3 Janvier 1[illegible];

6. Et Marguerite, mariée à *Jean-Prosper Bauyn*, Seigneur de Bersan, Conseiller au Parlement, mort en [illegible], fils de *Jean Bauyn*, Seigneur de Bersan, Conseiller au Parlement, mort le 1er Janvier 1[illegible], & de *Catherine Scarron*, dont *Catherine Bauyn*, mariée à *Pierre Brulart*, Marquis de Broussin & du Boucher, Ecuyer ordinaire du Roi. De ce mariage vint *Louise Madeleine Brulart*, mariée, 1° le 24 Juin 1[illegible], à *François Jules du Bouzet*, Marquis de Roquepine, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie ; & 2° en 1[illegible], à *François de la Vergne* Marquis de Tressan

VIII. Louis Boucherat, Chevalier, Comte de Compans, né à Paris le 20 Août 1616, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, Intendant de Languedoc & de Bretagne, Conseiller d'Etat ordinaire, Chancelier de France, Garde-des-Sceaux & des Ordres du Roi, mort, comme on l'a dit cidevant, comblé d'honneurs, le 2 Septembre 1699, avoit épousé 1° *Françoise Marchand*, morte le 28 Octobre 1652, fille de *René Marchand*, & de *Madeleine d'Espinay*, & 2° le 7 Octobre 1653, *Anne-Françoise de Loménie*, veuve de *Jean Bretel*, Seigneur de Gremonville, Maître des Requêtes & Intendant en Champagne. Il a eu du premier lit :

1. Catherine, mariée, 1° le 15 Janvier 1[illegible], à *Henri de Nesmond*, Seigneur de Saint Dizan, Maître des Requêtes, mort Intendant à Limoges, sans enfans, en 1[illegible] ; & 2° à *Antoine de Barillon de Morangis*, Maître des Requêtes ;

2. Marie-Madeleine Boucherat, morte le 8 Septembre 1714, mariée, le 23 Février 1[illegible], à *Henri de Fourcy*, Comte de Chessy en Brie, Président des Enquêtes, Conseiller d'Etat & d'Honneur au Parlement, cidevant Prévôt des Marchands en 1684, mort le 4 Mars 1708.

Du second lit vint :

3. Françoise-Louise-Marie Boucherat, morte en 1[illegible], qui épousa, le 20 Novembre 1[illegible], *Nicolas-Auguste de Harlay*, Seigneur & Comte de Bonneuil & de Cely.

SECONDE BRANCHE.

V. Edmond Boucherat, Seigneur de la Forge-Valcon, cinquième fils d'Edmond, IIe du nom, & de *Marguerite Favier*, fut Avocat-Général au Parlement de Paris le 22 Septembre 1557, & mourut le 25 Janvier 1[illegible]. Il épousa *Marie Ruzé-de-Beaulieu*, fille de *Guillaume Ruzé*, Seigneur de Beaulieu, Receveur-Général des Finances en Touraine, & de *Marie Testu*, dont :

1. Edmond, qui suit ;
2. Catherine, mariée, le 28 Février 1[illegible], à *Claude de Chanteclerc* ;
3. Et Marie, femme de *Claude de Rueil*, Seigneur des Marais, Président des Monnoies à Paris.

Il eut encore un fils naturel nommé Edmond, né le [illegible] Avril 1[illegible].

VI. Edmond Boucherat, IVe du nom, Seigneur de la Forge-Valcon, fut Conseiller au Grand-Conseil, & épousa *Jeanne Renaud-Armand*, dont

VII. Guillaume Boucherat, Seigneur de Bomantel & de Miraumont, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié à *Marguerite de Briois*, dont :

Marguerite Boucherat, mariée, le 15 Août 1660, à *Jacques*, Comte de Maille, Seigneur de [illegible] & d'[illegible]court, Général-Major du Roi de Pologne dans les Troupes de Lithuanie ;

Et Marie-Françoise Boucherat, femme de *Nicolas Fabert*, Seigneur de Saint Etienne, Capitaine des Chevaux-Legers & Commandant dans le Régiment d'Uzès, Infanterie.

TROISIEME BRANCHE.

IV. Pierre Boucherat, Seigneur d'Athis second fils d'Edmond Ier, & de *Jeanne le Poule*, épousa *Jeanne Godet*, fille de *Guillaume Godet*, Seigneur d'Athis & de Moisny, & de *Huguette le Folmarié*, dont :

1. Claude, qui suit ;
2. Pierre ;
3. Jacques, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ;
4. Et Jacquette, mariée à *Jean de Mongeot*, Ecuyer, Seigneur du Pré Tranchet & de Sompsois, dont *Christophe de Mongeot*, Seigneur du Pré Tranchet & de Sompsois, marié à *Nicole Clément*, fille de *Jacques*

Clément, Seigneur de Leſpines, Melette & le Pignolet, & de *Marie Dominé*, veuve de *Louis Godet*, Seigneur de Tillois. De ce mariage vinrent *Jacques de Mongeot*, Ecuyer, Seigneur du Pré-Tranché & de Sainte-Eufraize, marié à *Eliſabeth Beguin*, fille de *Jean Beguin*, Seigneur de Châlons-ſur-Veſle, & de *Nicole de Paris*, dont *Chriſtophe de Mongeot*, Ecuyer, Seigneur de Chenier, la Boutillerie & Aguillecourt, marié à *Marie Marlot*, fille de *Nicolas Marlot*, & de *Remiette Friʒon*. Il en eut *Nicolas-Claude de Mongeot*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Champagne, marié à *Madeleine Regnart*, dont *Jean*, *François* & *Antoine de Mongeot*.

V. Claude Boucherat, Seigneur d'Athis en partie & de Plaiſance, épouſa *Jacqueline Foret*, fille de *Jean Foret*, & de *Guillemette le Cadet*, dont :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Claude, Prieur des Mazures, & Abbé de Fontigny, Conſeiller d'Etat, & Docteur en Théologie ;
3. Simon, Maire de Troyes, marié ſans poſtérité à *Jacqueline de Villemor*, Dame du Mont ;
4. Et Jean, marié à *Catherine Aubry*.

VI. Jacques Boucherat, Seigneur de la Coſte, de Chalette, & de la Rocatelle, épouſa *Hélène Petit-Pied*, Dame de la Rocatelle, fille de *Jean Petit-Pied*, Seigneur de Brillecourt & de la Rocatelle, dont :

1. Charles Boucherat, Abbé de Pontigny, Conſeiller d'Etat, & Vicaire-Général de l'Ordre de Cîteaux ;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. Et Hélène, Abbeſſe des Isles d'Auxerre.

VII. Jacques Boucherat, IIe du nom, Seigneur de la Rocatelle, homme d'armes de la Compagnie d'ordonnance du Seigneur de Praslin, & Maître-d'Hôtel ordinaire de S. M., épouſa, le 19 Octobre 1627, *Gabrielle Raimont*, fille d'*Antoine*, Seigneur des Bruyères, homme d'armes de la même Compagnie, & d'*Anne Hennequin*, dont :

1. Charles Boucherat, Seigneur de la Rocatelle, Baron d'Avignot, Capitaine au Régiment de Valois, & Cornette de la Compagnie d'Ordonnance de M. le Prince, marié, le 10 Février 1669, à *Anne de Chaſtellux* ;
2. Jean, Seigneur de Nogent, Page de Madame la Ducheſſe d'Orléans, enſuite Lieutenant au Régiment du Comte de Duras ;
3. Hélène, Religieuſe aux Isles d'Auxerre ;
4. Et Antoinette, Religieuſe au même Monaſtère.

QUATRIÈME BRANCHE.

V. Jacques Boucherat, Seigneur d'Athis en partie, troiſième fils de Pierre, & de *Jeanne Godet*, épouſa, le 30 Août 1590, *Anne Rouſſel*, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. & 3. Claude & Robert ;
4. Et Perrette, femme de *Jean Rouauld*, Seigneur de Vely.

VI. Pierre Boucherat, Seigneur d'Athis, Guidon de la Compagnie d'ordonnance du Vicomte d'Eſtoges, & Lieutenant de Cavalerie, fut tué à la bataille d'Ivry, le 14 Mars 1590. Il avoit épouſé *Jeanne Contet*, fille de *Nicolas Contet*, Procureur du Roi à Vitry, & d'*Antoinette Pothe*, dont :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Abraham, Seigneur de Haut-Foſſé, marié à *Madeleine de Joham* ;
3. Et Isaac, Seigneur d'Athis en partie, marié, le 26 Décembre 1619, à *Sara de la Barge*, fille d'*Abraham de la Barge*, Seigneur de Chaltray, & de *Sibylle de Condé*, dont quatre filles, Jeanne, Marie, Sara & Philippe Boucherat.

VII. Jacques Boucherat, IIe du nom, Seigneur d'Athis & de Pringy, épouſa *Marie des Forges*, fille de *Jean des Forges*, Seigneur de Pringy, & de *Jeanne Beſchefer*, dont :

1. Christophe, qui ſuit ;
2. Anne, femme d'*Abraham le Picart*, Seigneur des Marets ;
3. Marie, femme de *Jean le Cerf*, Seigneur de Cramant ;
4. Et Susanne.

VIII. Christophe Boucherat, Seigneur d'Athis & de Pringy, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Comte de Duras, & Capitaine de Cavalerie du Régiment de Nanteuil, épouſa, ſans enfans, le 5 Février 1642, *Marie Jacobé*, fille de *Jean Jacobé*, Seigneur d'Ablancourt, & de *Marie Ferat*. La Maiſon de Boucherat éteinte portoit pour armes : *d'aʒur, au coq d'or, crêté, becqué, barbé & onglé de gueules*. Supports : *deux griffons d'or*.

BOUCHERIE, famille noble d'Anjou. Hugues de la Boucherie épouſa *Catherine Papin*. Ils vivoient en 1474, & furent les ſeptièmes aïeul & aïeule de :

Gabrielle-Marie-Renée de la Boucherie,

baptisée le 22 Avril 1674, & reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1686, après avoir prouvé qu'elle descendoit de Hugues.

Jean de la Boucherie, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Piémont, épousa, par contrat du 27 Décembre 1613, *Anne de Lastic*, fille unique de *Thibaut de Lastic*, & d'*Anne de Chabannes*. Depuis ce mariage, les descendans de Jean de la Boucherie ont toujours ajouté le nom de *Lastic* au leur.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au cerf passant d'or, accolé d'hermines*, qui est de la Boucherie ; *aux 2 & 3 de gueules, à la fasce d'argent, à la bordure d'or, chargée de huit fleurs-de-lys d'azur*, qui est de Lastic.

BOUCHERINBAUD, en Languedoc : *parti, au 1 de gueules, à la croix d'argent ; au 2 d'azur, à un échiquier d'argent*.

BOUCHEROLLES, même province : *parti, au 1 de gueules, au faucon d'argent avec ses sonnettes ; au 2 d'azur, au lion d'or*.

BOUCHERON, *aliàs* VALON (de), famille originaire du Quercy, qui remonte à

I. Hugues de Valon, Damoiseau, Seigneur de la Raimondie, qui vivoit en 1297, & épousa, 1° en 1318, Aldore de Valon, & 2° en 1340, *Jeanne d'Ussel* descendante d'une branche cadette de l'illustre Maison de *Comborn*. Du premier lit vint :

Bertrand de Valon, père de Pierre de Valon, qui étoit Juge-Mage du Quercy, avec Charles de Bourbon, *Bertrand de Galard*, & *Jean de la Roche-d'Agoust*, en 1420. Ils reçurent la même année en ladite qualité, du Dauphin, Régent de France, depuis Charles VII, une gratification de [illegible] livres tournois. Pierre épousa *Marguerite Saint-Exupery*, & fut auteur de la branche des Seigneurs de *Tegra*, éteinte dans le siècle dernier en la personne de Jeanne de Valon, mariée à *Antoine de Gosson-Meillac*, dont vint *Louis-Gabriel de Gosson*, marié à *Jeanne de Durfort*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de la Boissière, & de *Charlotte de Gontaut-Biron* ; & dans celle d'Anne de Valon, mariée, le 22 Mai 1561, à *Michel de Naucase*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, toutes deux héritières de cette branche.

Du second lit vint :

Bernard, qui suit.

II. Bernard de Valon, Ecuyer (en latin *Scutifer*), rendit hommage en 1412 & 1420 des Terres & Seigneuries de Saint-Ceret & de la Raimondie, au Vicomte de Turenne. Il épousa *Florence de Champier*, fille de *N.... de Champier*, & de *Marguerite d'Ussel*. De leur mariage vint :

III. Guerin de Valon, qui prend la qualité de *Damoiseau*, & par son testament de l'an 1417, & autres actes postérieurs, celle de *Chevalier*, en latin *Miles*. Il épousa, par contrat du 24 Février 1399, *Philippe de Morin*, fille de *Guillaume de Morin*, par lequel contrat *Marguerite d'Ussel*, ayeule maternelle dudit Guerin, lui fait donation des Terres & Seigneuries de *Champier* & du *Boucheron*, à la charge de porter le nom & les armes desdites Terres, qui demeureront unies sous un seul & même nom & armes. Par acte du même jour 24 Février 1399, Bernard, père dudit Guerin, comme fondé de procuration de *Florence de Champier*, sa femme, donna audit Guerin, leur fils, la terre d'*Allanche* en Auvergne. De ce mariage vinrent :

1. Jacques, qui suit ;
2. Françoise, mariée avec *Louis de Rhollac*, Damoiseau ;
3. Geneviève, mariée avec *Jean de Lobartos*, Ecuyer, Seigneur de Lascoux ;
4. Jeanne, mariée à *Jean de Beaufort*, Chevalier ;
5. Et Marguerite, mariée avec *Emeric de la Tour*, Damoiseau, Seigneur de Vernonghol, &c.

IV. Jacques du Boucheron, *aliàs* de Valon, Damoiseau, épousa, par contrat du 3 Avril 1453, *Huguette d'Ambrujeac*, fille de Noble *Hugues-Beynette d'Ambrujeac*, Seigneur dudit Ambrujeac, auquel le Roi Char. VII permit de faire fortifier le Château d'Ambrujeac, par Lettres de 1444, enregistrées au Sénéchal du Bas-Limousin en 1447, & de *Marguerite de Saint-Hippolyte*. De ce mariage vint :

V. Bertrand de Valon-de-Champier, *aliàs* du Boucheron, Ecuyer, héritier universel de Noble *Pierre de Saint-Hippolyte*, son grand-oncle maternel, Seigneur de Saint-Hippolyte, qui avoit épousé, en 1470, *Marguerite de Turenne*, Dame de la Feuillade, laquelle étant veuve fit donation le 6 Novembre 1508 de tous ses biens, à François, leur fils, en faveur du mariage dont on va parler.

VI. François de Valon, *aliàs* du Boucheron, Ecuyer, Seigneur du Boucheron, de Champier, de Saint-Hippolyte, d'Ambrujeac, &c., épousa, du vivant de sa mère, par

contrat du 4 Décembre 1508, *Gaſparde de Rochefort*, fille de *Gilbert de Rochefort*, Seigneur de Saint-Martial-le-Vieux, & de *Claude de Saint-Georges*. De leur mariage vinrent:

Leonnet, qui ſuit;
Et pluſieurs autres enfans qui étoient en 1516 ſous la tutelle de *Marguerite de Turenne*, leur ayeule, de *Gaſparde de Rochefort*, leur mère, de *Georges d'Uſſel*, &c.

VII. Leonnet du Boucheron, *aliàs* de Valon, Ecuyer, Seigneur des Terres ci-deſſus, teſta le 17 Mai 1550. Il épouſa, par contrat du 27 Janvier 1526, *Lucques de Montclard*, fille de *Guinot de Montclard*, Seigneur & Baron de Montbrun, & de *N....*, & eut entr'autres enfans:

1. François, qui ſuit;
2. Et Gilbert, qui, par acte du 11 Juillet 1574, céda à François, ſon frère aîné, tous les droits qu'il avoit dans la ſucceſſion de Leonnet, leur père.

VIII. François du Boucheron, IIe du nom, Seigneur d'Ambrujeac, Saint-Hippolyte, &c., teſta le 30 Avril 1600. Il épouſa, par contrat du 8 Septembre 1579, *Suſanne de Rochefort*, fille de *Charles de Rochefort*, Seigneur, Baron de Saint-Angel, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Maurellie de Châteauneuf-Pierre-Buffière*. Il eut:

Jean, qui ſuit;
Et pluſieurs autres enfans.

IX. Jean du Boucheron, Ecuyer, Seigneur d'Ambrujeac, Saint-Hippolyte, &c., épouſa, 1° par contrat du 19 Janvier 1605, *Catherine de Soudeilles*, fille de *Gabriel de Soudeilles*, Ecuyer, Seigneur de Lieuterets, Soudeilles, Leſpinaſſe, &c., & de *Madeleine d'Aubuſſon-la-Feuillade*, fille de *François d'Aubuſſon*, & de *Louiſe Pot-de-Rhodes*, petite-nièce de *Pierre d'Aubuſſon*, Grand-Maître de Rhodes, & d'*Antoine d'Aubuſſon*, Général de l'Armée des Chrétiens, & grande-tante du premier Maréchal Duc de *la Feuillade*; & 2° ſans enfans, en 1640, *Charlotte de la Roche-Aymon*.

Du premier lit vinrent:

1. Gilbert, qui ſuit;
2. Et Gabriel, reçu Chevalier de Juſtice à Malte en Juin 1634, & mort Commandeur d'Amadieu en Limouſin.

X. Gilbert du Boucheron, Chevalier, Comte d'Ambrujeac, Saint-Hippolyte, &c., devint en 1641 Seigneur de Duchez, de Biollet, du Puy-Duprat, & de la Baronnie de Termes, ſituée en Auvergne, Diocèſe de Clermont, relevante du Roi. Il épouſa, 1° en 1640, *Gabrielle le Loup*, fille de *N... le Loup*, & de *Charlotte de la Roche-Aymon*; & 2° par contrat du 13 Février 1648, *Gilberte de Charlus*, fille de *Louis de Charlus*, Ecuyer, Seigneur de la Borde, Baron de Miranbel, & de *Diane de la Salle*.

Du premier lit vint:

1. Charles, qui ſuit. Il a formé la branche connue ſous le nom d'*Ambrujeac*, établie en Auvergne;

Et du ſecond lit vinrent, entr'autres enfans:

2. Gilbert, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Hippolyte*, rapportée ci-après;
3. Jérôme, reçu Chanoine dans le Chapitre de Saint-Pierre de Mâcon en 1706.

Et ſix filles, dont trois mariées dans les Maiſons de *Salvert*, de *Blet-Saint-Quentin* de *Volonzac* & de *Mâcon*; & trois mortes ſans alliance.

BRANCHE

des Seigneurs d'Ambrujeac, *en Auvergne.*

XI. Charles du Boucheron, Chevalier, Comte d'Ambrujeac, Seigneur de Duchez, Biollet, du Puy-Duprat, Baron de Termes, maintenu en ſa nobleſſe par Jugement de 1667, épouſa, par contrat du 22 Juin 1668, *Marie de Chauvigny-de-Blot*, dont il eut:

1. François, qui ſuit;
2. Et Gilbert, dit *le Chevalier d'Ambrujeac*, qui a ſervi long-tems dans le Régiment d'Enghien, dont il étoit Capitaine de la Compagnie des Grenadiers.

XII. François de Boucheron, IIIe du nom, Chevalier, Comte d'Ambrujeac, &c., Page du Roi, enſuite Capitaine de Cavalerie, épouſa, par contrat du 10 Avril 1701, *Roſe de Roquelaure*, dont il eut:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Annet-Marien, reçu Chevalier de Malte en 1720;

Et deux filles, l'une deſquelles a épouſé *N... de la Croix*.

XIII. Jacques du Boucheron, IIe du nom, Chevalier, Comte d'Ambrujeac, Baron de Termes, épouſa, par contrat du 14 Août 1727, *Louiſe-Madeleine de Rançonnet-d'Eſcoire*, dont il eut entr'autres enfans:

1. François, Capitaine au Régiment Royal

Vaiſſeau, mort de ſes bleſſures à la ſuite de la bataille de Laveld, du 2 Juillet 1747 ;

2. Gabriel-Louis, qui ſuit ;

3. Et Joseph-Alexandre, Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie.

XIV. Gabriel-Louis de Boucheron, Chevalier, Comte d'Ambrujeac, Baron de Termes, Seigneur de Duchez, de Broſſet, du Puy-Duprat, &c., Capitaine au Régiment de Lyonnois, a épouſé, par contrat du 26 Mai 1766, *Louiſe-Jeanne d'Erlach*, fille de *Pierre-Antoine*, Comte *d'Erlach*, Capitaine au Régiment des Gardes-Suiſſes, & de *Julie-Marguerite de Stoppa*. Ils ont de leur mariage

1. Alexandre-Charles-Louis, né le 22 Juin 1770 ;

2. Et Marie-Louise-Jean-Pierrette, née le 20 Juillet 1768.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Hippolyte, en Limouſin.

XI. Gilbert de Valon-de-Boucheron, IIe du nom, Seigneur des terres de Chaluſſit, Meſlars & Saint-Hippolyte, ſucceſſivement Lieutenant & Capitaine de Cavalerie au Régiment de Duras, ſecond fils de Gilbert, Ier du nom, & de *Gilberte de Charlus-de-la-Borde*, ſa ſeconde femme, épouſa, en 1687, *Jacquette d'Odet*, fille de *Pierre d'Odet*, & de *Martiale d'Eſtang*. De ce mariage vinrent :

1. Jacques, qui ſuit ;

2. François, Lieutenant de Cavalerie au Régiment Colonel-Général, marié, en 1730, avec *N... de Chaſſeing*, dont quatre Demoiſelles, & un fils tué dans la guerre dernière ;

3. Charles, d'abord Page dans la Maiſon de Toulouſe, mort Lieutenant de Carabiniers ;

4. Et N..., reçue à la Maiſon de Saint-Cyr en 1716, & morte en 1720 ou 1721.

XII. Jacques de Valon-de-Boucheron, Chevalier, Seigneur de Saint-Hippolyte, fut d'abord Page dans la Maiſon d'Orléans, Garde de la Marine en 1706, Enſeigne de Vaiſſeaux en 1712 ; & ſe retira en 1727, à cauſe de ſes infirmités, avec une penſion de 600 livres. Il épouſa, en 1724, *Jeanne de Rabanide*, fille d'*Antoine*, Tréſorier de France, & de *Madeleine de Menſac*. De ce mariage ſont venus :

Sept garçons morts avant de pouvoir entrer au ſervice ;

N..., mort, [illegible] Lieutenant au Régiment de [illegible] en 17[illegible] ;

N... mort à l'École-Militaire ;

Jean-Jacques-Léonard, Seigneur de Saint-Hippolyte, Lieutenant au Régiment de [illegible] [illegible] Octobre 17[illegible], bleſſé d'un coup de [illegible] & de deux coups de [illegible] [illegible] 17[illegible], ſous les ordres de M. le Comte de [illegible], [illegible] la Compagnie des Gendarmes de la Garde en 17[illegible], [illegible] 23 ans ;

François, Garde-du-Corps du Roi dans la [illegible] Compagnie, au ſervice depuis [illegible] ans ;

Antoine-Baptiste, Garde de la Marine en 17[illegible], Enſeigne de Vaiſſeaux en 17[illegible], au ſervice depuis [illegible] ans, pendant lequel temps [illegible] [illegible] [illegible] *Renommée*, [illegible] [illegible] 17[illegible], & de celui du Vaiſſeau le [illegible], [illegible] la Martinique au commencement de 1767 ; [illegible] une gratification de [illegible] liv. du Roi [illegible] [illegible] ;

Antoine-Joseph, Élève de l'École-Militaire, Chevalier de Saint-Lazare, [illegible] Major du Régiment de Normandie, où il a fait les dernières campagnes ;

Et Antoine-[illegible], auſſi Élève de l'École-Militaire, Chevalier de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Normandie, [illegible] [illegible] [illegible].

Tous vivans ſans alliance en 1770.

La branche aînée, qui eſt celle des Comtes d'*Ambrujeac*, porte pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 contrécartelé d'or & de gueules*, qui eſt Valon ; *aux 2 & 3 d'or, à trois* [illegible] *de gueules, poſés 2 & 1*, qui eſt Boucheron.

Et celle des Seigneurs de *Saint-Hippolyte* porte mêmes armes, & ſur le tout des écartelures, *de ſable au lion d'or, armé, lampaſſé & couronné de gueules*, qui eſt de Charlus-la-Borde. Supports : *deux ſauvages*. Couronne de Comte.

BOUCHERON : *d'azur, à trois chevrons d'or*.

BOUCHET ou BOUSCHET-DE-SOURCHES. Maiſon des plus anciennes de la Province du Maine, & originaire d'Anjou, où elle poſſédoit anciennement la terre du Bouchet, dont elle tire ſon nom. L'Abbaye du Perray-Neuf fut fondée en partie par ces Seigneurs. Il ne reſte de cette Maiſon que

Les branches des Seigneurs, Marquis & Comtes de *Sourches*,

Et un rameau de celle de *Malèfre*, établie en Vendômois ; celle de *Malèfré* étant éteinte.

Celle des Seigneurs *du Bouchet-Puygreffier*, anciennement ſéparée, eſt éteinte dans la perſonne de JEANNE DU BOUCHET, Comteſſe de Segondigny, première femme d'*Artus de Coſſé*, Maréchal de France.

Cette Maiſon prit alliance ſur la fin du XIIe ſiècle, avec celle des Comtes de *Vendômois* & des anciens Comtes d'*Alençon*, par le mariage de JEANNE DU BOUCHET, Dame dudit lieu en Vendômois, avec HUGUES, IVe du nom, Comte de Vendômois. Elle étoit tante de

I. ROBERT DU BOUCHET, Ier du nom, Seigneur de la Ferté-Macé, Saint-Léonard-des-Bois, Malèfre, &c., qui fut père de

II. ROBERT DU BOUCHET, IIe du nom, qui fut du voyage de la Terre-Sainte, & épouſa, en 1263, *Gabrielle de Lonray*, dont :

III. PIERRE DU BOUCHET, marié, en 1301, à *Léonore de Hertré*. De ce mariage naquit :

IV. BAUDOUIN DU BOUCHET, Ier du nom, qui épouſa, en 1355, *Charlotte de Clinchamps*, dont il eut :

1. HARDOUIN, qui ſuit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs *de Malèfre*, rapportée ci-après.

V. HARDOUIN DU BOUCHET épouſa, en 1369, *Jacqueline de Longaunay*. Il en eut :

VI. JEAN DU BOUCHET, Ier du nom, qui ſe maria, en 1415, à *Charlotte d'Aſſé*, dont :

VII. GUILLAUME DU BOUCHET, Lieutenant & Connétable du Château du Mans, qui épouſa, le 24 Juillet 1459, *Jeanne de Vaſſé*, laquelle lui apporta en mariage la Terre & Châtellenie de Sourches, dont il a tranſmis le nom à ſes deſcendans. Il en eut :

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, mineur en 1494 ;
3. ISABEAU, mariée à *Gérard*, Seigneur de *Broc* ;
4. FRANÇOISE, mariée à *Jean*, Seigneur de *Martigné* ;
5. Et CATHERINE, Religieuſe en l'Abbaye d'Eſtival-en-Charnie.

VIII. RENÉ DU BOUCHET fut un des nobles Commiſſaires prépoſés par le Roi, lors de la vérification de la Nobleſſe de la Province du Maine, & aſſiſta le 7 Octobre 1508 à la réduction de la Coutume de ladite Province. Il épouſa, le 30 Juin 1493, *Louiſe de Thévale*. Leurs enfans furent :

1. BAUDOUIN, qui ſuit ;
2. CLERIADUS, mort ſans hoirs en 1564 ;
3. JACQUES, Prieur de Saint-Symphorien de Sourches ;
4. Et JEANNE, mariée, le 6 Avril 1550, à *Gilles de Presles*.

IX. BAUDOUIN DU BOUCHET, IIe du nom, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & épouſa le 16 Février 1517, *Marguerite de Bellanger*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. BAUDOUIN, IIIe du nom, Seigneur de Truigné & de Roches, lequel partagea avec ſon frère en 1575, & mourut ſans alliance ;
3. Et JACQUELINE, mariée à *René de Beauregard*, Seigneur du Verger.

X. FRANÇOIS DU BOUCHET fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 lances, fournies des Ordonnances de Sa Majeſté le 29 Janvier 1583, & Lieutenant-Général en Bretagne ſous M. le Duc de Montpenſier. Il avoit épouſé, le 6 Avril 1556, *Sidoine du Pleſſis-Liancourt*, dont :

1. HONORAT, qui ſuit ;
2. Et ESTHER, mariée à *Julien-Thierry*, Seigneur de *la Prévaluis*.

XI. HONORAT DU BOUCHET, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, obtint l'érection de la Terre & Châtellenie de Sourches en *Baronnie*, par Lettres-Patentes données au mois d'Août 1598. Il marcha au ſecours de la Capelle, où il fut bleſſé, ſe trouva aux ſièges de Laon & d'Amiens, & mourut en 1627. Il avoit épouſé, le 8 Février 1595, *Catherine Hurault*, & eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. JULIEN, dit *le Baron de Sourches*, lequel partagea avec ſon frère aîné en 1630, & mourut ſans enfans de *N.... de Semur* ;
3. JACQUES, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & ſon Aumônier, Abbé-Commendataire de l'Abbaye de Saint-Martin de Troarn, Seigneur de la Châtellenie du Fay, d'Abondant, mort en 1686 ;
4. N.... mariée à *N.... Sauveſtre*, Comte de Cliſſon ;
5. Et N.... mariée au Marquis de *Ryans*.

XII. JEAN DU BOUCHET, IIe du nom, élevé Enfant-d'honneur du Roi LOUIS XIII, fut Capitaine des Chaſſes de la Forêt de Perceigne en 1631, Conſeiller d'Etat, Prévôt de l'Hôtel du Roi, & Grand-Prévôt de France, le 17 Décembre 1643. La Baronnie de *Sour-*

ches fut érigée en sa faveur en *Marquisat* au mois de Décembre 1652; il obtint le commandement des Provinces du Maine, de Laval & du Perche; fut nommé à l'Ordre du Saint-Esprit le 16 Juillet 1654, reçu le 31 Décembre 1661, & mourut au Château d'Abondant le 1er Février 1677. Il avoit épousé, le 3 Août 1632, *Marie Nevelet*. Il eut :

1. Dominique, élevé Enfant-d'honneur du feu Roi Louis XIV le 31 Mai 1645, mort le 24 Novembre 1645, âgé de 8 ans;
2. Et Louis-François, qui suit.

XIII. Louis-François du Bouchet, Ier du nom, Marquis de Sourches, reçu en survivance de son père à la Charge de Prévôt de l'Hôtel & Grande-Prévôté de France le 15 Septembre 1649, Conseiller d'Etat, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, Major-Genéral sous le Maréchal de Luxembourg dans les campagnes de Hollande, Gouverneur des Provinces du Maine, de Laval & du Perche, & des Ville & Château du Mans, mourut le 4 Mars 1716. Il avoit épousé, le 20 Septembre 1664, *Marie-Geneviève de Chambes*, Comtesse de Montsoreau, dont il eut :

1. Louis, qui suit;
2. Jean-Louis, né le 21 Août 1669, Docteur de Sorbonne, Conseiller du Roi en ses Conseils, Aumônier du Roi, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Martin de Trourn, par résignation de son grand oncle en 1677, Evêque de Dol en 1712, Président des Etats de Bretagne en 1747 & 1748, mourut & fut inhumé à Dol le 23 Juin 1748;
3. Louis-François, IIe du nom, auteur de la branche des Comtes de *Sourches*, rapportée ci-après;
4. Louis-Vincent, Chevalier de Malte, Brigadier des Armées du Roi, blessé en 1703 au combat d'Ekeren, Commandeur de Villedieu en 1736, de Laon en 1740, mort à Paris le 12 Février 1751;
5. Louis, Chevalier de Malte, dit *le Chevalier de Vausel*, mort en bas âge;
6. Marie-Louise, née en 1655, morte le 5 Avril 1749, elle avoit épousé, le 4 Mars 1694, *Louis Colbert*, Comte de Linières;
7. Louise-Marie, née le 3 Janvier 1670, morte Religieuse à la Croix en 1704;
8. Marie-Geneviève, née le 6 Juillet 1678, Religieuse au même Monastère, & morte en 1696, après avoir fait profession au lit de la mort;
9. Et Louise-Geneviève, née le 30 Juillet 1683, morte le 4 Juin 1757. Elle avoit épousé, le 14 Mai 1714, *Jean-Baptiste-Nicolas Desmé*, Marquis de Lachesnaye, Grand-Ecuyer-Tranchant, Porte-Cornette-Blanche de France, & Gouverneur de Meulan.

XIV. Louis du Bouchet, Ier du nom, Marquis de Sourches & du Bellay, Comte de Montsoreau, &c., né le 6 Juillet 1666, Conseiller d'Etat, Prévôt de l'Hôtel du Roi, & Grand-Prévôt de France le 14 Juillet 1714, Lieutenant-Général des Armées du Roi, se trouva au siège de Mayence en 1689, à la bataille de la Marsaille le 4 Octobre 1693, où il fut blessé & commanda la troisième attaque de l'affaire de Toulon. Il est mort à Versailles le 5 Mai 1746, & avoit épousé, le 14 Février 1706, *Jeanne-Agnès-Thérèse de Pecholles-du-Hamel*, dont :

1. Louis, qui suit;
2. Un autre Louis, dit *le Chevalier de Vausel*, né en 1720, mort en 1718;

Et deux autres enfans morts en bas âge.

XV. Louis du Bouchet, IIe du nom, Marquis de Sourches & du Bellay, Comte de Montsoreau, &c., né le 25 Novembre 1711, Conseiller d'Etat, quatrième, de père en fils, Grand-Prévôt de France & Grand-Prévôt de l'Hôtel depuis le 13 Février 1719, Lieutenant-Général le 10 Mai 1748, a épousé 1° le 13 Février 1739, *Charlotte-Antoinine de Gontaut-Biron*, morte à Rambouillet le 6 Juillet 1740, fille de *Charles-Armand*, Maréchal-Duc de Biron; & 2° le 17 Août 1741, *Marguerite-Henriette Desmarets de Maillebois*, fille de *Jean-Baptiste-François*, Maréchal de Maillebois.

Il a eu du premier lit :

1. Louise-Antonine, née le 22 Mars 1733, morte en 1761. Elle avoit épousé, le 19 Avril 1745, *Philippe-Joseph-Alexandre le Queux-de-Guernival*, Marquis d'Esquelbeck, Maître-de-Camp de Cavalerie, premier Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi;
2. Armande-Ursule, née le 17 Octobre 1734, mariée, le 10 Octobre 1752, à *Louis-François-René*, Comte de *Virieu*, Colonel dans les Grenadiers de France, mort le 29 Novembre 1757;
3. Judith, née le 3 Septembre 1736, morte le 24 Février 1772. Elle avoit épousé, le 31 Juillet 1755, *Anne-Joachim-Annibal*, Comte de *Rochemore*, Seigneur de Galargues;

4. Gabrielle-Louise-Geneviève, née le 26 Novembre 1737;
5. Marie-Louise-Victoire, née le 22 Mars 1739;
6. N.... mort en naiſſant.

Du ſecond lit vinrent :

6. Louis-Emmanuel, dit *le Marquis de Tourzel*, par donation de la Comteſſe de Rupelmonde, ſa grand'-tante maternelle, né le 2 Décembre 1742, mort le 22 Octobre 1755;
7. Louis-François, d'abord Chevalier de Malte, depuis *Marquis de Tourzel* par la mort de ſon frère aîné, né le 7 Décembre 1744, marié, le 8 Avril 1764, à *Louiſe-Eliſabeth-Félicité-Françoiſe-Armande-Anne-Marie-Jeanne-Joſèphe de Croy-d'Havré*, née le 24 Juillet 1749, préſentée le 31 Mai 1764 par la Marquiſe de *Sourches*, ſa belle-mère, & ſeconde fille de *Louis-Ferdinand-Joſeph de Croy*, Duc d'Havré;
8. Yves-Marie, Comte de Montſoreau, né le 9 Janvier 1749;
9. Jeanne-Madeleine-Thérèse, née le 15 Octobre 1743, morte à Paris le 21 Février 1765. Elle avoit épouſé, le 1er Mai 1763, *Melchior-Cérice-François*, Comte de *Vogué*. Voyez VOGUÉ;
10. Et Marie-Louise-Henriette, née le 12 Octobre 1752, morte le 22 Octobre 1755.

BRANCHE des Comtes de Sourches.

XIV. Louis-François du Bouchet, IIe du nom, né le 9 Juillet 1671, d'abord Chevalier de Malte, dit *le Chevalier*, puis *le Comte de Sourches*, Seigneur de la Ronce, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, troiſième fils de Louis-François, Ier du nom, Marquis de Sourches, & de *Marie-Geneviève de Chambes*, Comteſſe de Montſoreau, s'eſt trouvé aux batailles de Fleurus, Steinkerque, Carpy, Chiari, Luzzara, Caſſano, & à Mantoue, où ſon Régiment fut bloqué; en Flandre à celle de Ramillies en 1706, où ſon Régiment fut détruit, & dont il revint lui ſeptième, après avoir eu trois chevaux tués ſous lui; en Eſpagne aux ſièges de Barcelone, Vinaros, Pampelune, Tortoſe, &c., aux batailles d'Almanza & de Villavicioſa, ainſi qu'aux ſièges de Fribourg en Briſgau, & de Landau en 1713. Il ſe trouva en 1715 à Malte à la citation, & le Grand-Maître lui accorda de porter la Croix, quoique marié. Il a épouſé, le 23 Octobre 1715, *Hilaire-Urſule de Thierſault*, dont :

1. Louis-Hilaire, qui ſuit;
2. Et N.... morte en naiſſant.

XV. Louis-Hilaire du Bouchet, dit *le Comte de Sourches*, né le 13 Septembre 1716, ci-devant Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, bleſſé à la bataille de Cony, & à celle de Plaiſance à la tête dudit Régiment qu'il commandoit, a épouſé, le 18 Janvier 1747, *Louiſe-Françoiſe le Voyer*, dont :

1. Anne-Louis-Hilaire, né le 9 Décembre 1747, mort le 16 Avril 1748;
2. Jean-Louis, né le 17 Novembre 1750, Vicomte de Sourches, marié, le 15 Mars 1777, à *Marie-Anne-Antoinette de Riquet de Caraman*;
3. Et Marie-Louis-François, né le 12 Août 1753, mort le 25 Juin 1755.

BRANCHE des Seigneurs de Malèbre.

V. Jean du Bouchet, Ier du nom de ſa branche, ſecond fils de Baudouin, Ier du nom, & de *Charlotte de Clinchamps*, eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. Gilles, qui ſuit;
2. Jean, Seigneur du Pont;
3. Et Simon, auteur de la branche établie en Vendômois, rapportée ci-après.

VI. Gilles du Bouchet, Seigneur de Malèbre, Cheriſay, la Tournerie, Montfort, &c., Gouverneur pour le Comte du Maine, des Ville & Château de Châtelleraut, premier Maître-d'Hôtel de ce Prince, épouſa, le 14 Février 1463, *Marguerite Deſmons*, dont il eut :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Isabeau.

VII. Pierre du Bouchet, Seigneur de Malèbre, &c., épouſa, le 13 Février 1485, *Catherine de Saint-Remy*, dont :

VIII. Hardouin du Bouchet, qui s'allia, en 1518, à *Marguerite le Maréchal*, laquelle fut dotée par la Ducheſſe d'Alençon. Il en eut :

IX. François du Bouchet, marié, le 24 Septembre 1559, à *Marie de Tucé*, qui le rendit père de

X. Jacques du Bouchet, Ier du nom, qui fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, & marié, le 4 Septembre 1593, à *Françoiſe de Courtemanche*, dont :

XI. Jacques du Bouchet, IIe du nom, qui fut marié, le 11 Juillet 1631, à *Louiſe d'Aſſonis*. De ce mariage vint :

XII. Jean du Bouchet, IIe du nom, allié,

le 7 Septembre 1675, à *Marthe de Boullema*. Ses enfans furent :

1. Jacques, IIIe du nom, dernier mâle de sa branche, né le 19 Décembre 1676, & mort en 1739, Lieutenant pour le Roi à Longwy ;
2. Marthe, Dame de Malefre après la mort de son frère ;
3. Et Jeanne, née en 1680, mariée, le 24 Juin 1716, à *Claude le Paulmier*, dit *le Marquis de Bouillon*.

BRANCHE des Seigneurs DU BOUCHET, *établie en Vendômois.*

VI. Simon du Bouchet, Chevalier, Seigneur de la Guyonnière, Jarsan, la Bouverie, la Fremondière, &c., Chambellan de Charles VII, troisième fils de Jean, Ier du nom, Seigneur de Malèfre, surprit en 1429 la ville de Laval sur les Anglois. Le Roi pour l'en récompenser, lui accorda 100 réaux d'or, par Lettres-Patentes données le 12 Juin 1429, & lui fit plusieurs dons en considération de ses services les 11 Juillet & 25 Octobre 1433. Le 18 Juin 1458, il fut déclaré exempt de *tous droits de francs-fiefs*, conjointement avec Jean, son frère, comme *nobles & issus d'ancienne lignée*. Il avoit épousé, en 1418, *Agnès de la Chapelle*, dont il eut :

1. Yves, Chanoine de la Cathédrale du Mans ;
2. Jean, Chanoine de Saint-Etienne de Dreux ;
3. Charles, qui suit ;
4. Et Pierre, qui partagea avec Charles les successions d'Yves & de Jean, leurs frères, le 7 Janvier 1468, & mourut sans alliance.

VII. Charles du Bouchet, Seigneur de Jarsan, &c., partagea avec ses frères le 14 Octobre 1461, & fut allié à *Anne de Mondoucet*. Son fils fut :

VIII. Jean du Bouchet, Seigneur de Jarsan, &c., majeur le 18 Mars 1500, qui eut de *Barbe d'Amilly* :

1. Bertrand, Capitaine de 50 hommes d'armes, marié à *Louise de Graveron*, dont il n'eut point d'enfans ;
2. Nicolas, qui suit ;
3. François, Curé de la Madeleine ;
4. René, Seigneur du Duit ;
5. Et Michel, Seigneur de la Flèche. Ils partagèrent tous quatre avec leur frère aîné, le 12 Août 1551.

IX. Nicolas du Bouchet, Seigneur de Jarsan, la Bouverie, &c., transigea avec ses cohéritiers le 1er Avril 1540. Il eut de *Philippe de Franqueville* :

1. Artus, qui suit ;
2. Guillaume, mort sans alliance ;

Et trois filles.

X. Artus du Bouchet, Ier du nom, Seigneur de Jarsan, la Bouverie, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc d'Alençon, le 6 Septembre 1577, donne procuration à *Françoise de Beaufils*, sa femme, pour prendre possession en son nom de la terre de Jarsan, qui lui étoit échue en partage. De ce mariage naquirent :

1. Lancelot, qui suit ;
2. Abel, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi le 28 Janvier 1624, Gouverneur de la Ville & Château de Presnay le 29 Décembre 1622 ;
3. Et Marguerite, qui fut Abbesse.

XI. Lancelot du Bouchet, Seigneur de Jarsan, la Bouverie, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du Vendômois, & de la Ville & du Château de Vendôme le 27 Décembre 1616, épousa, le 25 Février 1615, *Geneviève de Tours*. Il en eut :

1. Artus, IIe du nom, Commissaire d'Artillerie en 1645, dont la postérité s'est éteinte en 1740 ;
2. Louis, qui suit ;
3. 4. 5. & 6. Pierre, Nicolas, Charles & Henri, tous Capitaines d'Infanterie, & morts sans postérité ;

Et trois filles.

XII. Louis du Bouchet, Seigneur de la Grand'Salle, &c., Capitaine au Régiment de Mercœur le 10 Décembre 1651, épousa, le 7 Février 1659, *Anne de Beaufils*. De ce mariage vinrent :

1. Charles-Louis, qui suit ;
2. Jean, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Quercy, grièvement blessé en 1706 au siège de Turin, mort en 1739 ;
3. Et Françoise, morte sans avoir pris d'alliance.

XIII. Charles-Louis du Bouchet, Ier du nom, Seigneur de la Grand'Salle, &c., Capitaine de Grenadiers au Régiment de Mercœur, tué en 1705 à la bataille de Cassano, avoit épousé, le 3 Janvier 1703, *Susanne d'Argy*, dont

XIV. Charles-Louis du Bouchet, IIe du nom, Seigneur de Courtosé, &c., ci-devant Capitaine au Régiment de Chartres, Chevalier de Saint-Louis, marié, le 11 Septembre

1740, à *Charlotte d'Alboin*. Ses enfans ſont :

1. François-Louis, né le 24 Juin 1741 ;
2. François-Trophyme, né le 11 Février 1746 ;
3. Léonore-Claire-Elisabeth, née le 23 Novembre 1744 ;
4. Et Marie-Josephe, née le 11 Août 1754.

Les armes : *d'argent, à deux faſces de ſable écartelées de* Montſoreau.

(*Tablettes hiſtoriques & généalogiques*, part. IV, p. 116 ; le *Mercure* de Juin 1746, le ſecond de Décembre 1747, celui de Juin 1748, le ſecond de Décembre 1750 ; les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, p. 197 ; Moréri, & *Mémoire envoyé*.)

BOUCHET, en Provence, famille originaire d'Arles.

Louis de Bouchet obtint des Lettres de nobleſſe au mois de Mai 1654, enregiſtrées le 26 Décembre de la même année, & ſe maria à *Anne de Grifeuil*, dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et Marie, mariée, en 1664, avec *Jean d'Antonelle*, Seigneur de Saint-Léger.

Louis de Bouchet, IIe du nom, Seigneur du Fauchet, reçu Conſeiller au Parlement d'Aix en 1683, épouſa *Claudine de Suffren*, fille de *Louis*, Conſeiller en la même Cour, & de *Polixène de Guiran-la-Brianne*, dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et N..... mariée avec *Antoine de Fauris*, Seigneur de Saint-Vincent, Conſeiller en la Cour des Comptes.

Louis de Bouchet, IIIe du nom, Seigneur de Faucon, Conſeiller au Parlement, s'allia avec *N.... de Grille-d'Eſtoublon*, dont :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Et N..... mariée au Seigneur de *Robin-de-Beauregard*.

Jean-Baptiste de Bouchet, Seigneur de Faucon, Conſeiller au Parlement de Provence en 1744, épouſa *Anne de Caſtillon*, fille de *Marc-Antoine*, Marquis de Beyne, & de *Marie-Anne Duché*, dont un fils & quelques filles.

Les armes : *d'azur, au croiſſant d'argent, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe*.

(*Hiſtoire héroïque de la nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 169.)

BOUCHET (du), en Dauphiné : *d'azur, à une faſce crénelée de trois pièces d'or, accompagnée en chef de trois étoiles, & en pointe d'un lion, le tout de même, tenant de ſes deux pattes de devant une ancre auſſi d'or*.

BOUCHET (de), Seigneur de Villeflix & de Montigny : *d'argent, à la merlette de ſable, au chef d'azur, chargé de trois beſans d'or*.

BOUCHET (du), en Bretagne : *de ſable, à une croix engrêlée d'argent*.

BOUCHET (du), en Languedoc : *de gueules, à trois croix d'argent, poſées 2 & 1 ; au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or*.

* BOUCHOUDT, Seigneurie en Brabant, qui fut déclarée *ancienne Baronnie* par Lettres du 30 Juin 1605, en faveur de *Chriſtophe d'Aſſonleville*, Chevalier, Seigneur de Hauteville, Tréſorier de l'Ordre de la Toiſon d'Or. Ce titre de *Baronnie ancienne* fut confirmé par Lettres du 9 Mai 1683, en faveur de *Pierre-Ferdinand Rooſſe*, Seigneur de Froidmont, Conſeiller du Conſeil de Brabant. (*Tabl. Généal.* part. V, p. 393.)

BOUCHU, Seigneur de Leſſart en Bourgogne & Berry.

Bernard-Anne Bouchu, Maître des requêtes, puis Conſeiller d'Etat, obtint que Sancergues, petite ville & Seigneurie en Berry, fût unie aux Seigneuries de Preci & de St.-Martin, & érigée en *Marquiſat* par lettres du mois d'Octobre 1658, enregiſtrées au Parlement de Paris le 7 Août 1665. Sa fille unique, Jacqueline Bouchu, Dame de Preci, Marquiſe de Sancergues, fut mariée à *N.... d'Eſi-Cappes*, dont elle n'eut point d'enfans.

Le Marquiſat de Sancergues & Preci échut à Elisabeth-Claude-Pétronille Bouchu (héritière & fille unique d'Etienne-Jean Bouchu, Marquis de Leſſart, Baron de Loiſy & de Pontdevelle, Intendant du Dauphiné, mort le 5 Décembre 1715, & d'*Eliſabeth Rouillé de Meslay*), mariée, le 13 Avril 1706, à *René de Froulay*, Comte de Teſſé, Lieutenant-Général, Grand d'Eſpagne fils aîné du Maréchal de ce nom. Ils vendirent, en 1716, Preci & Sancergues à *Charles-Bonaventure Quentin de Richebourg*, Maître des Requêtes, Intendant de Rouen.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or*

accompagné en chef de deux croissans, & en pointe d'un lion, le tout de même.

BOUCICAUT. Le nom de cette ancienne & illustre Maison, qui a donné plusieurs Maréchaux de France, est LE MEINGRE. Elle est originaire de Tours. Voyez MEINGRE (LE).

* BOUCKOUT, Seigneurie en Brabant, portée en dot par MARGUERITE D'ASSONLEVILLE, à *Jérôme-Gaspard de France*, Chevalier, Seigneur de Novelle & de Wion, Bailli de Douai, puis Mayeur de Louvain, en faveur duquel elle fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi PHILIPPE IV, du 10 Mai 1640. (*Tabl. Généal.* part. V, pag. 379. Ne seroit-ce point BOUCHOUDT, dont parle le même Auteur).

* BOUCLANS, Terre & Seigneurie en Franche-Comté, Diocèse de Besançon, érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Novembre 1749, enregistrées à Besançon & à Dôle les 30 Janvier & 26 Février 1750, en faveur de *Joseph le Bas-de-Clevant*, Conseiller au Parlement de Besançon.

BOUCOT, Seigneur du Colombier & de Judainville : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperons, & en pointe d'une gerbe, le tout de même.*

BOUCQUE (DE LA), Seigneur du Meuray en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 21 Janvier 1669, dont les armes sont : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée aux 1 & 4 d'un lion d'or, & aux 2 & 3 d'une aigle éployée d'argent.*

BOUDART, Marquis de Couturelle en Artois.

GASPARD-JOSEPH BOUDART épousa 1° *Madeleine Duriez*, fille du Comte de Vilerval en Artois ; & 2° *Marguerite Desmarets*, famille éteinte en elle dans le Cambresis. Ses enfans furent :

1. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit :
2. CHARLES-JOSEPH BOUDART, Chevalier de Saint-Louis, Aide-Major-Général, chargé du détail de l'Armée Françoise à la prise de Minorque, Chambellan du Serenissime Electeur Prince Palatin, marié à *Marie-Françoise de Duglas* ou *Douglas*, de la Maison de *Douglas* en Ecosse ;
3. Et CHARLES-VALENTIN BOUDART, Seigneur de Naingrival &c., aussi Chevalier de Saint-Louis, marié à *Anne-Pierre de Blondel*, née Baronne de [illegible], seule héritière de sa Maison, dont une fille ;
4. Et N... mariée à *N..... Ducarieul*, en Artois.

CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH BOUDART, Marquis de Couturelle, Chevalier de Saint-Louis, député vers le Roi par la Noblesse des Etats d'Artois pendant l'année 17[illegible], a épousé *Charlotte de Wignacourt*, d'une Maison qui a donné deux Grands-Maîtres de Malte. Il en a un fils, né en 1756, & une fille.

Les armes : *d'azur, à un croissant montant d'or, accompagné de trois coquilles de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

BOUDET-DE-CROVILLE. Voy. CROVILLE.

BOUDIER, Seigneur de Vastine en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en sa noblesse, le 6 Décembre 1667.

La Roque, dans son *Traité des Bans & Arrières-Bans*, dit que dans la montre de 1470, Vicomté de Caudebec, pour THOMAS BOUDIER, se présenta *Pierre Cavinet*, armé de Brigandine, Sallade, Epée & Vouge, pour se vouger.

Les armes : *de sable, à 3 molettes d'éperon d'or, 2 & 1.*

BOUDIER, famille noble issue de celle de *Soule* dans le Cotentin.

ETIENNE BOUDIER, quoique fort jeune, se trouva à la bataille de Formigny, & eut part à la victoire remportée sur les Anglois en 1450. Plus de 40 ans après, il prenoit plaisir à en raconter toutes les circonstances.

GUILLAUME BOUDIER, son fils, prit aussi le parti des armes, & servit long-tems.

PIERRE BOUDIER, Sieur de la Godefrayrie, l'unique enfant qu'il eut, se destina d'abord à l'étude de la Jurisprudence, & exerça avec succès la profession d'Avocat au Siège Présidial de Coutances ; mais il la quitta, pour marcher sur les traces de ses pères, & s'y acquit beaucoup plus de gloire qu'eux. Il se trouva à plusieurs sièges & batailles, où il donna de si grandes marques de valeur, que le Roi CHARLES IX en ayant entendu parler, lui fit expédier de son propre mouvement des Lettres de Noblesse fort honorables : elles sont datées du 18 Juillet 1568. Ses services, ainsi que ceux de ses ancêtres, y sont rapportés avec de grands éloges. PIERRE BOUDIER ne quitta point pour cela le service. Il se trouva

encore en 1569, à la bataille de Moncontour, où il ſe ſignala de nouveau. Comme on connoiſſoit ſa bravoure & ſon expérience dans l'art militaire, on lui donna le commandement d'un corps de Volontaires, pour garder & défendre un poſte très-important ſur le bord de la Dive. Il étoit queſtion d'empêcher les Rebelles de paſſer. Il y réuſſit, & en fit périr un très-grand nombre; cependant il reçut lui-même pluſieurs bleſſures, dont il mourut, mais en vrai héros, s'eſtimant heureux d'expirer les armes à la main pour la défenſe de la Religion Catholique & les intérêts de ſon Roi. Le Duc d'Anjou qui commandoit l'Armée des Catholiques, n'eut pas plutôt appris la nouvelle de ſa mort, qu'il en témoigna le plus ſenſible regret, Coligny même, ainſi que les autres chefs des Rebelles qu'il avoit tant maltraités, ne purent s'empêcher de donner des louanges à ſa mémoire.

Pierre Boudier laiſſa deux enfans mineurs, Jean & Charles Boudier, qu'il avoit eus de *Gabrielle de Reviers*, leſquels ayant été inquiétés au ſujet de la Nobleſſe accordée à leur père & à toute ſa poſtérité, parce qu'il n'avoit pas fait regiſtrer ſes Lettres dans les Cours Souveraines, eurent recours au Roi Henri II, qui leur en fit expédier de nouvelles, confirmatives des premières, & dans leſquelles Sa Majeſté rappelle ce qu'elle avoit connu par elle-même des rares qualités & vertus de Pierre Boudier leur père. Il les leur fit expédier en ſon Château de Boulogne, le 13 Juillet 1578.

René Boudier, Sieur de la Jouſſelinière, Capitaine au Régiment de Grancey, ſervit auſſi avec honneur pendant 12 ou 15 ans, & fut tué au ſiège d'Arras en 1542.

René Boudier, ſon fils, Sieur de la Jouſſelinière, aima l'étude dès ſa plus tendre jeuneſſe, & s'y conſacra entièrement. Il étoit né à Trelly, proche Coutances, où eſt ſituée la Terre de la Jouſſelinière. Il mourut à Nantes-ſur-Seine le 19 Novembre 1723, âgé d'environ 90 ans, avec la réputation bien méritée d'homme ſavant & verſé dans pluſieurs genres de littérature. Il ne voulut jamais ſe marier, par une ſuite du penchant qu'il avoit pour une vie privée.

Guillaume Boudier, Sieur de Soubrefaut, eſt le dernier de la famille qui ait pris le parti des armes. Il ſervoit dans les Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, & mourut en 1731, n'étant âgé que de 25 ans. Il ne reſte plus de la branche aînée que Dom Pierre Boudier, ci-devant Abbé Régulier de l'Abbaye de Saint-Martin de Séez, & aujourd'hui (en 1771) Supérieur-Général des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur.

Les armes: *d'or, au pal d'azur, chargé d'un croiſſant d'argent poſé en cœur, & de deux molettes d'éperon d'or, une en chef & l'autre en pointe.*

BOUDRAC, famille noble & ancienne, dont étoit

Bureau de Boudrac, Seigneur de Claigny, marié à *Ode de Vitas,* couſine germaine de *Jacques Jouvenel-des-Urſins*, Archevêque de Reims. Il eut entr'autres enfans:

Jeanne de Boudrac, mariée à *Jean Dauvet,* Seigneur de Claigny, du Conſeil des Rois Charles VII & Louis XI, Ambaſſadeur à Rome, puis au Concile de Bâle en 1455, premier Préſident du Parlement de Toulouſe en 1464, & du Parlement de Paris en 1466, fils cadet de *Jacques,* & d'*Yolande de Ville*, dont poſtérité.

Les armes: *d'or, au dragon à la face humaine de gueules.*

BOUDRAT, en Dauphiné: *d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de ſable, poſée ſur un rocher d'or; au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

BOUEBAR: *d'or, au lion coupé de gueules & de ſinople, couronné d'azur.*

BOUEDRIER, en Cornouailles: *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois tourteaux de gueules.*

BOUER, en Berry: *de ſinople, au ſautoir d'argent, chargé de cinq fleurs-de-lys d'azur, & cantonné de quatre têtes de taureaux d'or.*

* BOUES en Picardie, Diocèſe d'Amiens, Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* par Lettres du 1er Janvier 1630, en faveur de *Nicolas de Moy*, père de *Charles*, mort ſans poſtérité en 1678.

BOUESSAY (le), à Sens: *d'hermines, au chef de gueules, briſé d'un lambel de trois pendans d'or.*

BOUESSEL, en Bretagne: *d'argent, à trois boiſſeaux de ſable, poſés 2 & 1.*

BOUET (de), Seigneur de Portal en Poi-

tou : *d'argent, à trois hures de sangliers de sable, posées en pal, ensanglantées de gueules, défendues d'argent & contournées.* (Voyez l'*Armorial de France*, tome II, p. 1.)

BOUETHEZ (DE), en Bretagne : *d'azur, à deux fasces d'argent, accompagnées de six besans d'or, 3, 2 & 1.*

BOUETTE : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois croissans montans d'argent.*

BOUEX-DE-VILLEMORT, noble & ancienne famille originaire de la Marche, où elle a possédé pendant plusieurs siècles la Seigneurie de Richemont, près Egurande, petite ville en la Marche, aujourd'hui établie en Poitou, & qui a fourni plusieurs Officiers-Généraux de marque.

GUILLAUME DU BOUEX, Chevalier, Seigneur de Richemont, maria en 1491 ANTOINE DU BOUEX, son fils, avec *Isabeau Guérin*, fille d'*Olivier*, Ecuyer, Seigneur d'Houy, &c. ANTOINE eut pour fils :

FRANÇOIS DU BOUEX, qui épousa, en 1526, *Perrette de Saint-Maur*, dont :

1. MICHEL, auteur de la branche des Seigneurs de *Richemont*, éteinte & fondue dans la famille de [illegible], par le mariage d'une fille de ce nom ;
2. Et GABRIEL, qui suit.

GABRIEL DU BOUEX, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Berry, & du Sol-le-Duc en Bourgogne, eut de *Marguerite de Moussy*, Dame de Villemort, Terre située en Poitou :

1. CHARLES, qui suit ;
2. Et JEAN, Seigneur de Fermont & de l'Isle-Maurice. Il fut d'abord Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Gens de pied, Gouverneur d'Ardres en Picardie, & du Comté de Guines. Il servit sous M. le Maréchal de Schomberg, en qualité de Maréchal-de-Camp, & ses services militaires lui méritèrent des témoignages de bonté & de satisfaction de la part de LOUIS XIII. Il n'eut point d'enfans de N... *de Beauvau*.

CHARLES DU BOUEX, Seigneur de Villemort, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine des Chevaux-Légers, tué au siège de Dôle en Franche-Comté en 1636, épousa, en 1618, *Marie l'Huillier*, fille de *François*, & de *Jacqueline de la Châtaigneraye*, dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Villemort, Officier, tué fort jeune au siège de Fribourg, sans postérité, en Août 1644 ;
2. Et ROBERT DU BOUEX, Chevalier, Seigneur de Villemort. Il fut nommé Gouverneur de l'Orléanois, Blaisois & Pays-Chartrain. Il commandoit en qualité d'Officier-Général au siège de Candie, une des quatre Brigades de 600 Gentilshommes qui étoient des Officiers réformés. Après des prodiges de valeur, il fut tué au même siège en 1669, & fut surnommé *le Brave*. Voyez le *Mercure* du mois de Mai 1704. Il épousa, en 1650, *Marie d'Escoubleau-de-Sourdis*, fille de *Claude*, Marquis du Coudray-Montpensier, & de *Catherine Pot*, fille & Dame de la *[illegible]*, de laquelle vint la Terre de Fontmorant. Elle porta dans la famille du Bouex la Terre de Fontmorant, située en Poitou. Ils eurent :
   1. HENRI-FRANÇOIS, blessé au siège de Candie, qui n'a point eu de postérité ;
   2. ROBERT, qui suit ;
   3. Et MARIE, mariée au Comte *Desmarets-Daniel*, Grand-Fauconnier de France.

ROBERT DU BOUEX, IIe du nom, Colonel de deux Régimens de son nom, l'un créé en 1693, & l'autre en 1702, est mort en 1738, étant Doyen des Brigadiers d'Infanterie, ayant servi avec autant de zèle & de fidélité que ses ayeux. Il a eu de *Marie-Anne du Ligondès* :

1. HENRI-JOSEPH, ancien Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, & Pensionnaire du Roi. Il a d'*Henriette-Julie Petit*, fille du Marquis de la Guierche & de Saint-Mesmin :
   MARIE-MAURICE-ROBERT-DE-VILLEMORT, né au mois de Décembre 1745, & quatre filles ;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, mariée, par contrat du 8 Février 1731, au Marquis de *Beaumont*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Fortilesse.

Cet extrait envoyé a été tiré des titres qui sont entre les mains du Juge d'Armes de France.

Les armes : *d'argent, à deux fasces de gueules.*

* BOUEXIC (DU), Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en *Vicomté*, avec union de plusieurs fiefs, par Lettres du mois de Février 1637, registrées en Septembre suivant, en faveur de FRANÇOIS DE BEC-DE-LIÈVRE, Ecuyer, Conseiller au Parlement de Bretagne,

& de JEAN DE BEC-DE-LIÈVRE, ſon fils, auſſi Conſeiller au même Parlement depuis 1618. Voyez BEC-DE-LIÈVRE.

BOUEXIC (DU), en Bretagne : *d'argent, à trois ſapins de ſinople, poſés* 2 *&* 1.

BOUEXIC (DU), Seigneur de la Chapelle, en Bretagne : *d'argent, à trois bouis de ſinople, poſés* 2 *&* 1.

BOUEXIÈRE (LA), en Bretagne : *d'or, à trois bandes de gueules.*

BOUEXIERE (LA), même Province : *de gueules, à ſept merlettes d'or, poſées* 3, 1 *&* 3.

BOUEXIERE (LA), ibidem : *de ſable, au ſautoir d'or.*

BOUEXIERE (LA), ibidem : *d'argent, à deux faſces nouées à double nœud de gueules.*

BOUEXIERE (LA), ibidem : *d'argent, au buis arraché de ſinople.*

BOUEXIERE (DE LA) : *d'or, au chevron d'azur, chargé de cinq beſans du champ, & accompagné de trois arbres de ſinople,* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

BOUFFARDIERE, Généralité d'Alençon, Election de Belleſme au Perche, en Normandie, famille qui porte : *d'argent, au chevron ſurbaiſſé de gueules & un croiſſant de même en pointe ; au chef couſu d'azur, chargé de trois oiſeaux d'or.*

BOUFFAY, Ecuyer, Sieur des Vallées & de Cauptepis, bonne & ancienne Nobleſſe maintenue le 12 Avril 1666, lors de la recherche ordonnée dans la Généralité d'Alençon, Election de Bernay en Normandie. Les armes : *d'hermines, au vol de ſable.*

BOUFFIER, Election de Verneuil en Normandie, Chevalier, Seigneur du Château d'Aſſy, ancienne nobleſſe qui porte : *gironné de gueules & d'hermines de ſeize pièces.*

BOUFFIER, en Dauphiné : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules, tenant de ſa patte dextre une fleur-de-lys d'or.*

¶BOUFFLERS, Terre ſituée en Ponthieu ſur la rivière d'Authie, entre Heſdin & Abbeville. Elle a été poſſédée ſans interruption juſqu'à préſent par les Seigneurs de la Maiſon de BOUFFLERS, qui fut partagée en trois branches par trois frères : de l'aînée deſcendent les Ducs de *Boufflers*. Les autres branches ſont diſtinguées par les noms de *Rouverel* & de *Remiencourt*, noms des Terres que leurs auteurs reçurent en partage le 6 Juillet 1585. Comme les ſurnoms anciennement n'étoient point fixes & héréditaires, les Seigneurs de *Boufflers* portoient alors indifféremment les noms de *Boufflers*, de *Morlay* & de *Campigneulles*.

On trouve un BERNARD, Seigneur de BOUFFLERS, Chevalier, qui vivoit en 1133 ; mais la Généalogie de cette grande Maiſon ne commence qu'à

I. ENGUERRAND DE BOUFFLERS, Seigneur dudit lieu, de Morlay & de Campigneulles, Chevalier, qui vivoit en 1150, & fit quelques donations à l'Abbaye de Saint-André-aux-Bois, que ſes deux fils confirmèrent en 1167. On lui donne pour femme l'héritière de *Morlay*, dont il eut :

1. & 2. GUY, qui ſuit & EUSTACHE.

II. GUY DE BOUFFLERS, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Morlay & de Campigneulles, vivoit en 1212, & laiſſa de *Mathilde*, qui ſe remaria à *Pierre le Coq*, Chevalier :

III. GUILLAUME DE BOUFFLERS, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Morlay & Campigneulles, qui fit auſſi quelques dons, conjointement avec ſa mère *Mathilde*, à l'Abbaye de Saint-André-aux-Bois en 1227, & accompagna SAINT-LOUIS dans ſon voyage de la Terre-Sainte. Il étoit mort en 1240, & eut d'*Havide*, HENRI, qui ſuit. *Suivant un titre* de 1241, il eut pour ſeconde femme *Jeanne*.

IV. HENRI, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de BOUFFLERS, de Morlay & de Campigneulles, prit le ſurnom de *Boufflers*, que ſa poſtérité a toujours conſervé. Il confirma à l'Abbaye de Saint-André-aux-Bois, tout ce que ſon père y avoit donné, & reconnut au mois de Janvier 1240, avoir engagé à celle de Saint-Waaſt d'Arras, ce qu'il avoit à Campigneulles. Il accompagna SAINT-LOUIS à ſon voyage de la Terre-Sainte, & laiſſa d'*Eliſabeth de Brimeu* :

V. GUILLAUME, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de BOUFFLERS & de Campigneulles, qui confirma l'an 1258, les donations faites par ſon père à l'Abbaye de Saint-André-aux-Bois & à celle de Saint-Vaaſt. Il accompagna en 1266 CHARLES DE FRANCE, Comte d'Anjou & de Provence, frère de SAINT-LOUIS, à la con-

quête des Royaumes de Naples & de Sicile, & se distingua dans la bataille donnée contre MAINFROY, qui disputoit ces deux Couronnes. Au retour de cette expédition, il termina, par un accord du mois de Juin 1275, le différend qu'il avoit avec DREUX d'Amiens, Sire de Vignacourt, au sujet des prétentions de ce dernier sur le Vicomté & la Justice dans la Seigneurie de *Boufflers*. Les *Antiquités de la ville d'Amiens* par la Morlière, lui donnent pour femme, *Susanne de Bournel*, fille de *N.... de Bournel*, Seigneur de Thiembronne, & Louvet, dans ses *Anciennes Remarques de la Noblesse du Beauvoisis*, dit qu'il épousa une fille de *Campigneulles*. Il eut pour fils :

VI. PIERRE, Ier du nom, Seigneur de BOUFFLERS, &c., qui est employé dans le compte de l'année 1296, rendu par les Trésoriers du Louvre, pour les gages qui furent payés aux Chevaliers, que le Roi PHILIPPE-*le-Bel*, envoya en Guyenne contre les Anglois. Il eut pour fils :

VII. ALEAUME, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de BOUFFLERS, &c. Il se signala en 1304 à la défaite des Flamands, à la journée de Mons-en-Puelle, où il commandoit les Troupes de Picardie, sous le Comte de Boulogne, dans l'Armée du Roi PHILIPPE-*le-Bel*, qui y étoit en personne ; & fut encore un des Seigneurs de Picardie qui allèrent en 1310 au secours de ROBERT, Comte de Flandre, à qui GUILLAUME, Comte de Hainaut & de Hollande, disputoit le Comté de *Zélande*. De sa femme, dont on ignore le nom, il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. ENGUERRAND, qui vivoit en 1342 ;
3. GUILLAUME, Seigneur de Campigneulles, père de MARIE DE BOUFFLERS, femme de *Guillaume de la Motte*, Seigneur de Flequin. Le P. Anselme met GUILLAUME le second fils, & ENGUERRAND le troisième, & dit que celui-ci fut aussi marié, mais qu'on ignore le nom de sa femme ; au lieu que Moreri met ENGUERRAND le second, & GUILLAUME le troisième, qu'il fait père de MARIE DE BOUFFLERS, femme de *Guillaume de la Motte*, Seigneur de Flequin, & ne dit pas qu'ENGUERRAND ait été marié.
4. Et ANNE, qu'on trouve dans les *Grands Officiers de la Couronne*, mariée à *Antoine de Bournonville*.

VIII. JEAN, Chevalier, Seigneur de BOUFFLERS, servit, avec plusieurs Ecuyers de sa Compagnie, ès années 1352, 1353, 1355 & 1356, sous *Jean de Clermont-Nesle*, Maréchal de France. Belleforest fait une honorable mention de lui parmi les Seigneurs qui, en 1360, attaquèrent l'arrière-garde des Anglois, lorsqu'ils se retirèrent de devant Paris. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. ALEAUME, qui suit ;
2. ENGUERRAND, qui servoit sous PHILIPPE, Comte d'Artois, & [illegible] à Lille en Flandre en [illegible] & [illegible]. On lui donne pour femme *Marie de* [illegible], & pour fils JEAN DE BOUFFLERS, Seigneur de [illegible], mentionné dans un titre de [illegible], qui fut marié à *Jeanne* [illegible], dite de *Neuville*, fille de *Hugues* & de *Jeanne d'*[illegible], qui fut mère, entre autres enfans, de FRANÇOISE DE BOUFFLERS, femme de *Nicolas au Bas* ; mais le P. Anselme fait remarquer que l'éloignement des tems pourroit faire douter de ces degrés ;
3. GILLETTE, mariée à *Adrien de Cambron*, Seigneur d'Argonne ;
4. Et MARIE, alliée, en [illegible], à *Mathieu de Thibauville*.

IX. ALEAUME, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de BOUFFLERS, servit en 1415 à la bataille d'Azincourt, où il fut fait prisonnier & mené en Angleterre, d'où il ne revint qu'après avoir payé sa rançon. Il avoit épousé *Catherine de Berniculles*, fille de *Robert*, Seigneur de *Berniculles*, & de *Jeanne de Fosseux*, dont il eut :

1. DAVID, nommé entre les principaux Seigneurs qui eurent Charge de Gendarmes dans l'Armée que menoit JEAN, Duc de Bourgogne, lorsqu'il prit en 1417 les Villes de Beaumont & de Pontoise, & vint mettre le siége devant Paris. Monstrelet, pag. [illegible], dit qu'il mourut sans alliance ;
2. PIERRE, qui suit ;
3. NICOLAS, Seigneur de [illegible], &c., vivant en [illegible], l'un des Pairs du Comté de Ponthieu, qui, de *N....* [illegible], Seigneur de *Ba*[illegible] en Artois, & de *Jeanne d'Oc*[illegible], eut

   PHILIPPE, premier Ecuyer du Duc de Bourgogne, dont il étoit [illegible], & qui, de *Jeanne du Bacq*, fille de *Jean*, Seigneur *du Bacq*, & de *Jeanne d'*[illegible], eut pour fille unique & héritière FRANÇOISE DE BOUFFLERS, mariée à *Louis de la Motte*, Seigneur de Bicquin.

   JULIEN ;

   JEANNE, Dame de Villers en Cambresis ;

Et Isabeau, femme de *Robert de Bernetz*, Chevalier, Seigneur de Bos, &c.

4. Et Béatrix, mariée 1° à *Jean Bregier*, Chevalier, Seigneur de Vironceau ; 2° à *Baudoin de Sains*, Chevalier ; & 3° à *Robert de Mailly*, Seigneur d'Auteville, morte ſans enfans.

X. Pierre, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Boufflers, &c., fut député par le Duc Philippe de Bourgogne, vers le Roi Charles VII, pour la concluſion de la Paix, dont le Traité fut fait à Arras, l'an 1435. Quelques tems après, les Anglois aſſiégeant la ville de Dieppe, Pierre de Boufflers vint trouver le Dauphin, qui fut depuis le Roi Louis XI, avec les Seigneurs de Châtillon & de Gaucourt, & lui mena 1000 combattans, qui contribuèrent beaucoup à en faire lever le ſiège. En 1449, il prit d'aſſaut la ville de Gerberoy ſur les Anglois, avec les Seigneurs de Moni, de Ponches & de Bernieulles. En 1450, il accompagna le Roi Charles VII à la conquête de Normandie, & ſe trouva avec lui à la priſe de Falaiſe & à pluſieurs autres expéditions. Après la fin de cette guerre, il ſervit utilement le Duc de Bourgogne contre les Gantois en 1453, avec Nicaise de Boufflers, ſon frère. Il avoit épouſé, en 1435, *Iſabeau de Neuville*, fille de *Jean*, Seigneur de Matringhem, & de *Marie de Mamets*, dont :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Jean, bleſſé en 1476 à la bataille de Nancy, combattant près du Duc de Bourgogne. Il mourut de ſes bleſſures en 1477, à Cagny, & avoit teſté dès 1474 ;
3. Colart, favori du Duc de Bourgogne, tué à la bataille de Nancy, le 5 Janvier 1477 ;
4. Robert, Abbé de Foreſmoutier, auprès de Rue ;
5. Renaud, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Fieffes, près Dourlens en 1482 ;
6. Bertrand, nommé dans le teſtament de ſon père qui lui légua 450 livres, mort ſans poſtérité ;

Et trois enfans naturels, un garçon & deux filles.

XI. Jacques, Ier du nom, Seigneur de Boufflers & de Cagny, &c., fut donné en 1465 par le Roi Louis XI, à Charles, Comte de Charolois, depuis Duc de Bourgogne, comme *un vaillant Capitaine, dont il pouvoit ſe ſervir en toutes ſes entrepriſes*. Après que la bataille de Nancy, donnée l'an 1477, eut remis Louis XI en poſſeſſion de tout ce qu'il avoit cédé au Duc de Bourgogne, qui fut tué dans cette bataille, ce Monarque ſe fit prêter le ſerment de fidélité par la Nobleſſe de Picardie qui avoit ſervi le Duc de Bourgogne ; Jacques de Boufflers refuſa hardiment de renouveler le ſien, diſant qu'il ne l'avoit jamais violé, puiſque c'étoit par l'ordre même de S. M. & non de ſon propre mouvement, qu'il avoit rendu ſervice au Duc de Bourgogne. Il s'acquit bientôt après beaucoup de gloire à la bataille de Guinegate, donnée au mois d'Août 1479. Il teſta le 17 Février 1499, & eut de *Peronne de Ponches*, fille & héritière de *Pierre*, l'un des Pairs du Comté de Ponthieu, Chambellan du Roi, & de *Catherine de la Haye-Bournam*.

1. Jean, qui ſuit ;
2. Hugues, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Villedieu, en Baſſe-Normandie ;
3. Adrien, Seigneur de Vrocourt, Chanoine d'Amiens, Protonotaire Apoſtolique, Abbé de Saint-Sauve & de Lannoy, mort au mois de Mars 1546 ;
4. Isambert, Seigneur de la Chapelle-ſur-Gerberoy, qui donna à Jeanne, ſa ſœur, par ſon teſtament du 30 Janvier 1520, la Terre de Vrocourt, & mourut ſans alliance ;
5. Isabeau, femme, en 1507, de *Jean*, Seigneur *du Boſc-le-Borgne* ;
6. Marie, Chanoineſſe de Maubeuge en 1487, morte le 2 Juin 1524 ;
7. Autre Marie, alliée à *Guillaume d'Oſtove*, Seigneur de Clanleu & de Neuville ;
8. Jeanne, Dame de Vrocourt, par donation d'Isambert, ſon frère, morte ſans alliance en 1553 ;
9. Marguerite, mariée 1° en 1490, à *Jean*, Seigneur de *Saint-Lau* ; & 2° en 1521, à *Antoine de Piſſeleu*, Seigneur de Marſeille & de Gremainvilliers ;
10. Françoise, Abbeſſe de Sainte-Auſtreberte de Montreuil pendant 49 ans, morte le 19 Janvier 1551, après avoir fait rebâtir ce Monaſtère ;
11. Et Hélène, femme de *Jean*, Baron de *Clanleu*.

XII. Jean, IIe du nom, Seigneur de Boufflers & de Cagny, &c., Pair de Ponthieu, eut beaucoup de part aux bonnes grâces des Rois Louis XII & François Ier. Ce dernier Prince craignant que l'Empereur Charles-Quint n'aſſiégeât quelques places de la Picardie, envoya le Seigneur de la Rochepot, frère du Connétable Anne de Montmorency, pour convoquer la Nobleſſe de Beauvoiſis, & il écrivit à Jean de Boufflers, comme *à un des principaux du Pays, & y pouvant beaucoup,*

de conférer avec le Seigneur de la Rochepot, ſur la ſureté publique de ſon Royaume. La Lettre eſt du 5 Octobre 1529. Il avoit épouſé, dès 1497, *Françoiſe d'Enere*, Dame de Rouverel, fille unique de *Jean*, & de *Catherine de Haverskerke*, Dame de Dixmude, dont il eut :

1. ADRIEN, qui ſuit ;
2. JEAN, Seigneur de Septoutre, auprès de Montdidier, vivant en 1532 ;
3. ANTOINE, Chevalier de Rhodes en 1529, qui ſe ſignala au ſiege de Modon. L'ordre ayant été donné pour l'aſſaut, & n'étant pas du nombre des Chevaliers commandés, il prit un habit de ſoldat, monta le premier ſur la breche, & les autres Chevaliers animés par cet exemple, emportèrent la place ;
4. JACQUES, Religieux à Saint-Lucien de Beauvais en 1535, puis Prieur de Milly, le 7 Juin 1539 ;
5. ISAMBERT, Seigneur de la Motte, mort en 1548, ſans avoir été marié ;
6. FRANÇOIS, Seigneur du Tertre & de Vaux, mort auſſi ſans alliance le 7 Février 1551 ;
7. CATHERINE, femme, en 1534, de *Jean de Brunaulieu*, Seigneur de la Neuville-ſur-Auneuil ;
8. FRANÇOISE, alliée, le 28 Septembre 1517, à *Guillaume de Ponches*, Chevalier, Seigneur du Menil-Vaché, Gouverneur de Caudebec ;
9. LOUISE, Chanoineſſe de Nivelle, mariée enſuite, le 21 Avril 1535, à *Philippe de Veniſſe*, Seigneur du Metz & d'Oms-en-Bray ;
10. JEHOSINE, auſſi Chanoineſſe de Nivelle ;
11. MARGUERITE, mariée, le 1er Juin 1524, à *Louis de Bufferade*, Seigneur de Rieux ;
12. & 13. GUILLEMETTE & CHARLOTTE, Religieuſes Dominicaines à Poiſſy, cette dernière le 15 Mars 1502 ;
14. MARTHE, Religieuſe avec ſes ſœurs à Poiſſy, élue Prieure par une partie de la Communauté ; mais l'autre fut pour *Jeanne de Gondy*, dont l'élection prévalut par autorité de la Cour ;
15. JEANNE, Abbeſſe de Sainte-Auſbreberte ;
16. Et SUSANNE, Religieuſe dans la même Abbaye.

XIII. ADRIEN, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de BOUFFLERS, ſervit avec honneur dans toutes les guerres de ſon tems, & s'acquit beaucoup de réputation à la bataille de Pavie, en 1513. Il ſe maria, le 2 Août 1535, à *Louiſe d'Oiron*, fille de *Jean*, Seigneur de Verneuil en Touraine, & d'*Iſabeau d'Iſtouteville*. Il eut :

1. LOUIS, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de JEAN DE [illegible], Duc d'Enghien, tué d'un coup de feu à l'attaque du Pont-ſur-Yonne, en 1553. Les Hiſtoriens rapportent des choſes ſurprenantes de ſa force ;
2. ADRIEN, qui ſuit ;
3. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Rouverel*, rapportée ci-après ;
4. ADRIEN, dit *le Jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de *Remiencourt*, qui viendra en ſon rang ;
5. ANNE[illegible], mariée, le 3 Novembre 1521, à *Jacques de Tilly*, Seigneur de Blaru en Normandie, Chevalier de l'Ordre du Roi ;
6. LA MARGUERITE, Religieuſe à Moreaucourt, près de Pecquigny.

XIV. ADRIEN, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de BOUFFLERS, Cagny &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, ſuivit CHARLES IX en Guyenne en 1565, fut un des 300 Seigneurs qui s'embarquèrent en 1566, ſous la conduite du Comte de Briſſac & du jeune Strozzi, pour aller au ſecours de Malte. Il ſe trouva en 1567 à la bataille de Saint-Denis, & à celle de Moncontour en 1569. Il fut pourvu le 29 Novembre 1582, par le Roi HENRI III, vers lequel il fut député par la Nobleſſe du Beauvoiſis, de la charge de Bailli de Beauvais, qu'il créa en ſa faveur. Il commanda la Nobleſſe à la défaite des Reîtres à Auneau en 1587, fut député aux Etats tenus à Blois le 8 Août 1588. Il s'attacha à HENRI IV en 1589, après que HENRI III eut été aſſaſſiné, & les Ligueurs, pour ſe venger de ſa fidélité, ravagèrent ſes terres, & brulèrent ſon Château de *Boufflers* ; ils le firent auſſi priſonnier, & le Roi lui fit don, le 5 Juin 1591, des biens de quelques Rebelles, pour l'aider à payer ſa rançon. Il mourut âgé de 90 ans le 28 Octobre 1622. On a de lui deux Ouvrages qu'il fit imprimer ; l'un ſous le titre d'*Hiſtoires apparues ou Mélanges Hiſtoriques*, & l'autre intitulé : *Conſidération ſur les Ouvrages du Créateur*. Il épouſa, en 1582, *Françoiſe de Gouffier*, morte le 14 Février 1621, fille de *François*, Seigneur de Crevecœur, Chevalier des Ordres, &c., & d'*Anne de Carnazet*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. CHARLES, né le 21 Janvier 1581, reçu Chevalier de Malte le 3 Novembre 1620, & mort peu après ;
3. MARGUERITE, née le 15 Septembre 1578, morte le 6 Avril 1665, qui épouſa, au mois

de Décembre 1620, *François de Monceaux d'Auxy*, Seigneur de Saint-Sanſon, dont, entr'autres enfans, *Marthe de Monceaux d'Auxy*, mariée, le 5 Novembre 1649, à François de Boufflers, Seigneur de Rouverel, ſon couſin iſſu de germain, ci-après.

XV. François, Ier du nom, Comte de Boufflers, &c., Bailli du Beauvoiſis en 1610, Conſeiller d'Etat en 1615; Député de la Nobleſſe du Beauvoiſis en 1614; ſuivit le Roi Louis XIII au Bailliage de Bayonne, le ſervit dans toutes les guerres de ſon tems, particulièrement aux ſièges de Caſal & de la Rochelle. Ce Prince érigea ſa Terre de *Cagny* en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1640. Il mourut le 16 Septembre 1670, âgé de 87 ans, dit le P. Anſelme, & de 89 ſelon Moréri. Il épouſa, le 3 Octobre 1612, *Louiſe Hennequin*, morte le 13 Août 1634, fille de *Jean*, & de *Charlotte le Grand*, dont :

1. François, qui ſuit;
2. Robert, né en 1613, Chevalier de Malte, Commandeur de Cury, & Bailli de la Morée, tué ſur les Galères de la Religion le 28 Septembre 1644, à la priſe du grand Gallion des Turcs;
3. Nicolas, né le 4 Avril 1616, Chevalier de Malte, tué avec Robert, ſon frère, dans la même action;
4. Charles, mort jeune;
5. Et Françoise, née le 8 Avril 1617, morte le 4 Mars 1683 (Moréri dit le 16 Mars), mariée, le 25 Septembre 1634, à *Louis de Hallencourt*, Chevalier, Seigneur de Drofmenil.

XVI. François, IIe du nom, Comte de Boufflers, &c., Grand-Bailli de Beauvoiſis, ſervit aux ſièges d'Arras, de Bapaume & d'Aire, fut fait Maréchal-de-Camp en 1652, & mourut le 16 Mars 1668. Il épouſa, le 17 Mai 1640, *Louiſe le Vergeur*, morte le 14 Mars 1653, fille de *Jérôme*, Chevalier, Seigneur de Courtagnon en Champagne, & de *Marguerite-Françoiſe le Danois-de Joffreville*, dont :

1. François, qui ſuit;
2. Louis-François, rapporté après ſon frère aîné;
3. Marguerite-Françoise, née le 20 Juillet 1642, nommée Abbeſſe d'Avenay en Champagne, le 14 Février 1687;
4. Catherine, née le 2 Février 1645, Religieuſe à Avenay;
5. Et Charlotte, née le 22 Septembre 1658, auſſi Religieuſe à Avenay, où elle eſt morte le 3 Juillet 1670.

XVII. François, IIIe du nom, Comte de Boufflers & de Cagny, Vicomte de Ponches, Seigneur-Châtelain de Milly, &c., Bailli de Beauvais & du Beauvoiſis, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Iſle de France, mourut au Château de Boufflers, le 14 Février 1672. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Janvier 1671, *Elifabeth-Angélique de Guénégaud*, morte à Paris le 10 Janvier 1710, âgée de 63 ans, fille d'*Henri*, Comte de Rieux, &c., Secrétaire d'Etat, Commandeur & Garde-des-Sceaux des Ordres du Roi, & d'*Eliſabeth de Choiſeul-Praslin*. Elle avoit eu 150 mille livres de dot. De ce mariage vint :

XVIII. Henri, IIe du nom, Comte de Boufflers, né le 25 Septembre 1671, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort de maladie le 19 Mai 1693, à Valenciennes, où il eſt enterré dans l'Egliſe des Carmes, & où le Maréchal, ſon oncle, a fait faire un Mauſolée, & fondé un anniverſaire.

Continuation de la première Branche.

XVII. Louis-François de Boufflers, né le 10 Janvier 1644, ſucceſſivement Colonel-Général des Dragons, Colonel du Régiment des Gardes-Françoiſes & Capitaine des Gardes-du-Corps; Grand-Bailli & Gouverneur héréditaire de la ville de Beauvais & du Beauvoiſis; Gouverneur & Lieutenant-Général des Provinces de Flandre & du Hainaut; Gouverneur particulier & Souverain Bailli des Ville, Citadelle & Châtellenie de Lille; Général des Armées de S. M., Chevalier des Ordres du Roi & de la Toiſon d'Or, & Maréchal de France, partagea avec François de Boufflers, IIIe du nom, ſon frère aîné, le 8 Août 1668. Il prit d'abord le titre de *Chevalier de Boufflers*, & enſuite celui de *Marquis* après la mort de ſon frère aîné. Depuis il a été connu, & s'eſt rendu célèbre ſous le nom de *Maréchal* & de *Duc de Boufflers*. Voyez ſon éloge dans le P. Anſelme, Chapitre *des Maréchaux de France*, & dans Moréri. Louis XIV, par Lettres du mois de Janvier 1705, lui permit & à toute ſa poſtérité, de porter derrière l'écuſſon de leurs armes, *les étendarts de Colonel-Général des Dragons, & les Drapeaux de Colonel des Gardes-Françoiſes*. C'eſt en ſa fa-

veur que le *Comté de Cagny* fut érigé en *Duché-Pairie* sous le nom de *Boufflers*, par Lettres du mois de Décembre 1708, régistrées le 19 Mars 1709, qu'il en prêta serment au Parlement. Il mourut à Fontainebleau le 22 Août 1711. Son corps fut porté à Paris, & inhumé dans l'Eglise Paroissiale & Royale de St.-Paul, le 26 du même mois. Le P. la Rue, Jésuite, prononça son Oraison Funèbre. Il avoit épousé, par contrat du 16 Décembre 1693, *Catherine-Charlotte de Gramont*, nommée Dame du Palais de la Reine le 19 Mai 1725, qui s'est démise volontairement de cette charge le 25 Octobre 1735. Le Roi lui donna 20000 livres de Pension. Elle est morte à Paris le 25 Janvier 1739, âgée de 69 ans. Elle étoit fille d'*Antoine de Gramont*, Duc & Pair de France & Chevalier des Ordres, & de *Marie-Charlotte de Castelnau*, fille du Maréchal de France de ce nom. De ce mariage sont nés :

1. Antoine-Charles-Louis, Comte de Boufflers, né le 15 Décembre 1696, Colonel d'un Régiment d'Infanterie; Gouverneur & Lieutenant-Général de Flandre & du Hainaut; Gouverneur particulier & Souverain Bailli des Ville, Citadelle & Châtellenie de Lille, sur la démission de son père. Il mourut de la petite-vérole le 22 Mars 1711;
2. Louis-François-Gombert, Comte de Ponches, né le 12 Juillet 1700, mort le 24 Décembre 1706, & enterré aux Capucines de Paris;
3. Joseph-Marie, qui suit;
4. Louise-Antoinette-Charlotte, mariée le 18 Septembre 1713, à Charles-François de Boufflers, Seigneur de Remiencourt, dont il sera parlé à sa branche, son cousin au IVe degré;
5. Antoinette-Hippolyte, née le 23 Septembre 1695, morte Religieuse aux Filles de Sainte-Marie à Saint-Denis, au mois de Juillet 1717, où elle avoit fait profession le 3 Mai 1712;
6. Charlotte-Julie, née le 6 Juillet 1698, coadjutrice de Marguerite de Boufflers, sa tante paternelle, & après elle Abbesse d'Avenay;
7. Catherine-Berthe, née le 21 Septembre 1702, nommée en 1717 Dame d'Honneur de la Reine d'Espagne, & ensuite Dame du Palais, morte à Madrid le 16 Juillet 1738. Elle avoit épousé, à Blois, le 22 Avril 1717, *Joseph Cantelmi*, Prince de Petterano, Duc de Popoli, fils de *Rostaing*, Duc de Popoli, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Prince des Asturies, & de *Beatrix Cantelmi*, Princesse de Petterano;
8. Et Marie-Joséphine, née le 16 Septembre 1704, nommée Dame du Palais de la Reine en 1726, elle s'est démise de cette charge le 15 Février 1734, avec 6000 livres de pension, & est morte à Paris le 18 Octobre 1738, d'une fièvre maligne. Elle avoit épousé, le 4 Septembre 1720, *François-Camille de Neufville-Villeroy*, Marquis, puis Duc d'Alincourt, fils de *Nicolas*, Duc de Villeroy, Pair de France, & de *Marguerite le Tellier-de-Louvois*. Voyez NEUFVILLE-VILLEROY.

XVIII. Joseph-Marie, Duc de Boufflers, Pair de France, Comte de Ponches & d'Estauges, Gouverneur & Lieutenant-Général au Gouvernement de Flandre & de Hainaut, Gouverneur & Souverain Bailli des Ville, Citadelle & Châtellenie de Lille; Gouverneur & Grand-Bailli de Beauvais & Lieutenant de Roi du Beauvoisis, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général des Armées de S. M., né le 22 Mai 1706, fut Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie par Brevet du 1er Décembre 1720, & d'un autre par Commission du 24 Mai 1721, & de celui de Bourbonnois, le 1er Juillet 1727. Le Roi régnant (Louis XV), réunit en sa faveur Dunkerque au Gouvernement Général de Flandre. Lorsqu'il eut atteint l'âge de 20 ans accomplis, il fit serment & prit séance au Parlement en qualité de Pair de France, le 22 Mai 1731, où assistèrent le Duc d'Orléans, le Duc de Bourbon & le Comte de Clermont, Princes du Sang & 12 Ducs & Pairs. Il fut fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 1er Août 1734, & Maréchal-de-Camp à celle du 15 Mars 1740. Il fut admis pour être Chevalier des Ordres du Roi, au Chapitre tenu à Versailles le 2 Février 1743; a servi dans l'armée du Roi en Bavière & Bohéme, se trouva dans Prague lors du siège que les Autrichiens en formèrent, & qu'ils levèrent après trois mois d'attaque, le 13 Septembre 1742, fut blessé le 27 Juin 1743, au combat de Dettingen, donné sur les bords du Rhin, entre l'armée du Roi, commandée par le Maréchal Duc de Noailles, & celle des Alliés de l'Impératrice Reine; servit en Flandre pendant la campagne de 1744, se trouva aux prises de Menin & d'Ypres; fut chargé du siège du Fort de la Kenoque, qu'il prit en 16

heures de tranchée ouverte, fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1er Juillet 1744. Il avoit été nommé par le Roi Commandant en chef des Troupes envoyées par S. M. au ſecours de la ville de Gênes, aſſiégée par les troupes combinées de la Reine de Hongrie & du Roi de Sardaigne. Il s'embarqua à Toulon, & arriva à Gênes le 30 Avril 1747; s'y diſtingua par ſa bravoure & ſa bonne conduite, de telle façon que les Autrichiens furent obligés d'en lever le ſiège; mais ayant été attaqué de la petite-vérole, & ayant continué de donner ſes ordres, tant pour l'attaque que pour la défenſe, il s'échauffa tellement le ſang, qu'il en mourut le 2 Juillet 1747, après cinq jours de maladie, regretté des Troupes Françoiſes, Eſpagnoles & Génoiſes, qui lui firent des obſèques magnifiques. La République de Gênes voulant marquer ſa reconnoiſſance des ſervices que lui avoit rendus le Duc de Boufflers, l'a inſcrit & ſa famille parmi celles de la première Nobleſſe de la République, & lui a fait ériger un mauſolée de marbre dans l'Egliſe où il a été inhumé. Il avoit épouſé, le 15 Septembre 1721, *Madeleine-Angélique de Neufville*, nommée Dame du Palais de la Reine, le 15 Février 1734, à la place de la Ducheſſe d'Alincourt, ſa belle-ſœur. Elle s'eſt remariée, le 29 Juin 1750, à *Charles-François-Frédéric de Montmorency*, Maréchal-Duc de Luxembourg, dont elle eſt veuve depuis le 18 Mai 1764. Elle étoit fille puînée de *Nicolas*, Duc de Villeroy, Pair de France, & de *Marguerite le Tellier-de-Louvois*. De ſon premier mariage ſont nés :

1. Charles-Joseph, qui ſuit;
2. Et Josèphe-Eulalie, née à Paris le 4 Septembre 1727, morte le 8 Juin 1742.

XIX. Charles-Joseph de Boufflers, né à Paris le 16 Août 1731, fut tenu ſur les fonts de baptême par le Duc de *Villeroy*, & la Maréchale de Boufflers, au mois d'Août 1744. Le Roi le fit Colonel d'un Régiment d'Infanterie-Wallone, que ſon père eut la permiſſion de lever pour lui. Le Duc de Boufflers, après la mort de ſon père, obtint le Gouvernement de la Flandre & du Hainaut, & de la ville & Citadelle de Lille. La République de Gênes, par ſon Diplôme du mois de Janvier 1749, en conſidération des ſervices de ſon père, l'a fait inſcrire comme *Noble Génois*, dans ſon *Livre d'Or*, pour lui & ſa poſtérité, & lui a concédé le *droit de porter les armes de la République ſur le tout des ſiennes*. Il étoit Colonel du Régiment de Navarre, & Brigadier des Armées du Roi, lorſqu'il mourut à Paris de la petite-vérole, le 14 Septembre 1751, le troiſième jour de ſa maladie. Il épouſa, le 23 Avril 1747, *Marie-Anne-Philippine-Thérèſe de Montmorency*, qui a ſuccédé à la Charge de Dame du Palais de la Reine, à la Ducheſſe de *Luxembourg*, ſa belle-mère. Elle étoit fille de *Louis-François*, dit le *Prince de Montmorency*, Vicomte de Roullers & de Clève, Seigneur de Neufville, près Arras, Colonel d'Infanterie, & de *Marie-Anne-Thérèſe Rym*, Baronne de Belem, de la ville de Gand. Il a eu de ſon mariage :

N....., née le 23 Avril 1749, morte le 4 Mai 1751;

Et Amélie, née le 5 Mai 1751, qui a été mariée, le 4 Février 1766, à *Armand-Louis*, fils unique de *Charles-Antoine-Armand*, Duc de *Gontaut*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier des Ordres, & d'*Antoinette-Euſtachie Croſat*.

BRANCHE des Seigneurs de Rouverel.

XIV. Jean de Boufflers, troiſième fils d'Adrien Ier, & de *Louiſe d'Oiron*, Seigneur de Rouverel & de Quigy, par le partage qu'il fit le 6 Juillet 1585, avec Adrien de Boufflers, IIe du nom, ſon frère aîné, ſe rendit célèbre par ſes voyages en parcourant les principales parties de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique, & mourut le 12 Janvier 1596. Il avoit épouſé, en 1590, *Aimée de Saint-Simon*, qui étoit veuve d'*Antoine Faucq*, & mourut le 12 Janvier 1596. Elle étoit fille d'*Artus*, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Marguerite le Coq*. De ſon ſecond mariage vinrent :

1. René, mort chez les Prêtres de l'Oratoire, en 1621;
2. Et Artus, qui ſuit.

XV. Artus de Boufflers, Chevalier, Seigneur de Rouverel & de Quigy, mort le 9 Avril 1640, épouſa, le 6 Septembre 1625, *Marie de Louvencourt*, morte le 20 Janvier 1637, fille de *Charles de Louvencourt*, IIIe du nom, & de *Marguerite Picquet*, dont :

1. François, qui ſuit;
2. René, Chevalier, Seigneur de Quigy, qui épouſa, le 3 Juin 1671, *Anne Caboche*, fille

de *François*, & de *Madeleine de Belleau*, dont il eut :

N..., tué au siege de Namur, au mois de Novembre 1693 ;

N..., mort jeune ;

Et Marie-Anne de Boufflers, née le 30 Janvier 1670, reçue à Saint-Cyr le 30 Novembre 1680, & morte le 8 Novembre 1691 ;

3. Charles, né le 25 Septembre 1635, Religieux Auguſtin, à Amiens, après avoir quitté le ſervice ;
4. Marie, femme de *Claude du Meſnil*, Capitaine de Dragons ;
5. Françoiſe, Religieuſe aux Filles de Saint-François à Abbeville ;
6. Et Jeanne, Religieuſe à Panthémont.

XVI. François de Boufflers, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Rouverel, &c., Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, épouſa, le 5 Novembre 1649, *Marthe de Monceaux-d'Auxy*, ſa couſine iſſue de germain, & fille de *François*, & de Marie-Jeanne de Boufflers. Elle étoit, en 1667, mère & tutrice de ſes enfans qui ſont :

1. François, qui ſuit ;
2. Remi, dit *le Chevalier de Boufflers*.
3. Françoiſe, Religieuſe aux Filles de Saint-François d'Abbeville ;
4. Marie, Religieuſe à la Viſitation d'Amiens ;
5. Et Marthe, Religieuſe au même Monaſtere, morte le 4 Mai 1683.

XVII. François de Boufflers, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Rouverel, &c., mourut le 4 Septembre 1681. Il avoit épouſé, le 21 Janvier 1675, *Marie-Anne du Bieſ*, fille de *Claude-François*, Marquis de Savigny, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & de *Marie de Moy-de-Riberpre*, dont :

1. Antoine-François-Oudart, qui ſuit ;
2. Adrienne-Elisabeth, née le 20 Octobre 1675, reçue à Saint-Cyr le 3 Mai 1686, & Religieuſe Carmélite le 20 Janvier 1695 ;
3. Renée-Espérance, née le 8 Décembre 1677 ;
4. Anne, née le 12 Avril 1681, reçue à Saint-Cyr avec ſa ſœur Renée-Espérance, au mois d'Avril 1688 ;
5. Et Clotilde, mariée, en Juillet 1713, à *Nicolas le Monton*, Seigneur de Boiſdeffre, Major des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie.

XVIII. Antoine-François-Oudart de Boufflers, Chevalier, Seigneur de Rouverel, né le 28 Avril 1679, Enſeigne aux Gardes-Françoiſes le 11 Novembre 1697 ; Lieutenant le 26 Avril 1699 ; eut en 1700 une affaire qui l'obligea de paſſer au ſervice du Roi d'Eſpagne : c'étoit un duel avec le Sieur de Bauquemare, Officier au même Régiment, qu'il tua à Paris, rue de Seine. Ses biens furent confiſqués, & le Roi en donna la confiſcation à ſa Sœur *Mademoiſelle de Rouverel* (Renée-Eſpérance). Il eut au ſervice d'Eſpagne un Régiment d'Infanterie, fut fait Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne en 1720, & Gouverneur d'Oſtalric en Catalogne en 1727. Il eſt mort en Eſpagne le 15 Août 1751, & avoit épouſé, en 1721, *Anne-Françoiſe Wanchep*, d'une noble famille d'Ecoſſe. Elle vivoit à Madrid en 1753. De ce mariage eſt né :

XIX. Edouard, Marquis de Boufflers-Rouverel, né en Eſpagne en 1722, devenu chef du nom & armes de Boufflers en 1751, a été naturaliſé François à Paris en 1729. Il a ſervi en qualité de Mouſquetaire du Roi pendant trois ans ; & au mois d'Avril 1741, il a été fait Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Chepy, depuis Belleſonds, du nom de ſon Colonel, & au mois d'Avril 1746, Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie. Il a épouſé, dans le Château de Saint-Cloud le 15 Février 1746, en préſence de feu M. le Duc & de feu Madame la Ducheſſe d'Orléans, alors Duc & Ducheſſe de Chartres, *Marie-Charlotte-Hippolyte de Campet-de-Saujeon*, une des Dames de compagnie de feu Madame la Ducheſſe d'Orléans, fille de *Charles-François*, Chevalier, Comte de Saujeon en Saintonge, Baron de la Rivière, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, & de *Marie-Louiſe-Angélique de Barberin-de-Reignac*.

Le Marquis de Boufflers-Rouverel a eu de ſon mariage :

XX. N... de Boufflers, né le 3 Décembre 1746.

BRANCHE

des Seigneurs de Remiencourt, près Amiens.

XIV. Adrien de Boufflers, dit *le jeune*, quatrieme fils d'Adrien, Ier du nom, & de *Louiſe d'Oiron*, fut Seigneur de Remiencourt & de Laval, & Gentilhomme de la Maiſon du Roi Henri III. Il épouſa, par contrat du 24 Juin 1585, *Antoinette le Sellier*, Dame de Prouzel-le-Val, &c., veuve de *Pierre Villepoix*, fille d'*Antoine le Sellier*, & d'*Hélène de Poix*, dont :

1. Charles, dit *l'aîné*, mort jeune ;
2. Philibert, qui fit ſes preuves de Chevalier de Malte le 7 Mars 1607, & mourut au ſervice de la Religion ;
3. Charles, *le jeune*, qui ſuit ;
4. Et Hélène, Religieuſe à Grainvilliers.

XV. Charles de Boufflers, dit *le jeune*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Remiencourt, Plaſſy & Laval, mourut le 6 Janvier 1663. Il avoit épouſé, le 28 Octobre 1618, *Antoinette de Monthomer*, fille d'*Oudard*, & de *Catherine de Quereques*, dont :

1. Charles-Antoine, Prêtre ;
2. Léonor, tué au ſervice étant Lieutenant au Régiment de Picardie ;
3. René, qui ſuit ;
4. Hippolyte, morte Religieuſe du Tiers-Ordre de Saint-François à Abbeville ;
5. Et une autre Hippolyte, auſſi Religieuſe du même Ordre.

XVI. René de Boufflers, Chevalier, Seigneur de Remiencourt, &c., mourut le 22 Janvier 1666. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Octobre 1655, *Louiſe de Gaudechart*, fille de *René*, & d'*Iſabelle d'Hangeſt-Argenlieu*, & en eut :

1. Charles, qui ſuit ;
2. René, né en 1659, Prieur Commendataire du Château de l'Hermitage, Ordre de Saint-Auguſtin, Diocèſe du Mans en 1695, & Chanoine de Tournay en 1721 ;
3. Marie, Religieuſe de la Congrégation de Notre-Dame à Vernon ;
4. Et Antoinette, Religieuſe du Tiers-Ordre de Saint-François à Abbeville.

XVII. Charles de Boufflers, IIe du nom, Seigneur de Remiencourt, &c., né en 1654, Cornette dans le Régiment Royal-Dragons, épouſa, par contrat paſſé à Amiens le 30 Octobre 1677, *Marie du Bos*, fille d'*Honoré*, Chevalier, Seigneur de Drancourt en Ponthieu, & de *Françoiſe le Correur*, dont :

1. Charles-François, qui ſuit ;
2. Philippe-Aimé ;
3. Marie-Charlotte, née le 3 Janvier 1679, reçue à Saint-Cyr le 30 Décembre 1686, morte le 11 Juin 1694 ;
4. Jeanne, née le 30 Décembre 1682, reçue à Saint-Cyr le 13 Décembre 1694 ;
5. Marie, Chanoineſſe d'Eſtrun, âgée de 17 ans le 11 Avril 1701, nommée à l'Abbaye de Saint-Michel de Dourlens, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe d'Amiens, au mois de Septembre 1723 ;
6. Et Marie-Renée, âgée de 4 ans le 11 Avril 1701, nommée Abbeſſe d'Andezi, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Châlons, en 1728, & morte le 17 Avril 1746.

XVIII. Charles-François de Boufflers, dit *le Marquis de Remiencourt*, baptiſé le 19 Novembre 1680, d'abord Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes, enſuite Colonel d'Infanterie d'un Régiment de ſon nom ; ſe diſtingua à la défenſe de Lille ; fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1708 ; eut au commencement de 1710 le Régiment de Barrois ; au mois de Novembre 1713 le onzième Régiment d'Infanterie de France, connu autrefois ſous le nom de Nettancourt-Vaubecourt (aujourd'hui Guyenne) ; fut créé Maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718 ; Lieutenant-Général le 23 Décembre 1731, & mourut le 18 Novembre 1743. Il étoit Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & avoit épouſé, par contrat du 18 Septembre 1713, Louise-Antoinette-Charlotte de Boufflers, ſa couſine au IVe degré, fille de Louis-François, Duc de Boufflers, Pair & Maréchal de France, & de *Catherine-Charlotte de Gramont*. De ce mariage ſont nés :

1. Louis-François, qui ſuit ;
2. Auguſtin-Maurice, né le 24 Février 1719, mort le 6 Mars ſuivant ;
3. Charles-Louis-Honoré-Victoire, né le 13 Décembre 1722, mort le 30 Octobre 1724 ;
4. Vincent-Dominique-Régis, né en 1730, Gentilhomme à drapeau au Régiment des Gardes, tué le 27 Juin 1743 au combat de Dettingen ;
5. Catherine-Charlotte, née le 28 Juin 1716, morte au mois de Septembre 1721 ;
6. Marie-Joséphine, née le 30 Mars 1724, morte le 9 Septembre 1742. Elle avoit épouſé, le 29 Janvier 1742, *François-Philippe*, Marquis de *Marmier* en Franche-Comté ;
7. Marie-Louise, née le 27 Septembre 1725, mariée, le 15 Février 1744, à *Louis*, Comte d'*Aſtorg*, Seigneur d'Aubarède, de Barbaſan, la Pérouſe & Montaigu en Gaſcogne, Colonel du Régiment de Nivernois, Infanterie, dit *le Comte de Roquepine*. L'Abbé de Roquepine, ſon oncle, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Nicolas d'Angers, mort le 7 Décembre 1752, âgé de 92 ans, lui donna une Terre de 52000 livres de rente en faveur de ce mariage, à condition de prendre ſes nom & armes ;
8. Et Marie-Cécile, née le 22 Novembre 1726, mariée, le 25 Mai 1744, à *Louis-Henri*, Comte d'*Aubigné*.

XIX. Louis-François de Boufflers, Marquis de Remiencourt, né le 22 Novembre

1714, étant Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Harcourt, le Roi, sur la présentation de M. le Duc d'Orléans, le nomma le 25 Mars 1737 Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment des Dragons d'Orléans; il fut fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Octobre 1745, & Maréchal-de-Camp en 1748. Il est mort le 2 Février 1752, & avoit épousé, le 19 Avril 1735, *Marie-Françoise-Catherine de Beauvau*, ci-devant Dame de la Reine de Pologne, Duchesse de Lorraine & de Bar, puis du Palais, ensuite de Mesdames, fille de *Marc*, dit *le Prince de Craon*, Conseiller d'État & Grand-Ecuyer du feu Duc de Lorraine Léopold, Prince du Saint-Empire, Grand d'Espagne de la première classe, Marquis d'Harouel, Chevalier de l'Ordre de la Toison-d'Or, Gouverneur de François, Duc de Lorraine (depuis Empereur), & de *Marguerite de Ligniville*, Dame d'honneur de la Duchesse Douairière de Lorraine. Ils eurent :

1. Charles-Marc-Jean, Grand-Bailli de Beauvais, appelé *le Marquis de Boufflers*, né le 10 Août 1736, Brigadier le 20 Février 1761, Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762, Major des Troupes envoyées en Espagne la même année, & Inspecteur-Général d'Infanterie en Août 1766;
2. N..... dit *le Chevalier de Boufflers*, né le 30 Avril 1738 (ci-devant Abbé), nommé en Juillet 1767, Mestre-de-Camp-Commandant du Régiment des Hussards d'Esterhasy, marié, le 7 Décembre 1768, à N... *Puchot*, fille de *Roland*, Comte des Alleurs, & de *Marie*, Princesse *Lubomirska*;
3. Catherine-Stanislas, Coadjutrice d'une Abbaye en Lorraine;
4. Et Louise-Julie, née le 13 Août 1741, mariée, en 1760, à *Louis-Bruno de Boisgelin-de-Cucé*, Maître de la Garderobe du Roi, dont il a prêté serment le 29 Mars 1766, & sa femme a été présentée à la Cour le 30 Novembre de la même année.

Sur les branches éteintes de cette Maison, on peut consulter les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. V; l'*Histoire du Cambrésis*; Belleforest, *Histoire de France*; Loisel, *Memoires de Beauvoisis*; La Morlière, *Antiquités d'Amiens & Maisons illustres du Diocèse*; & la *Chronique d'Enguerrand*, de Monstrelet.

Les armes : *d'argent, à neuf croix recroisettées de gueules, 3, 3 & 3, & trois molettes aussi de gueules, 2 & 1.*

BOUGEREL, à Arles en Provence. Cette famille tient sa noblesse de Louis de Bougerel, Seigneur de Fonciennes, reçu Conseiller en la Cour des Comptes en 1730, Office qu'Etienne de Bougerel, son frère aîné, exerçoit depuis 1696. Il a laissé de N... *Laugier-de-Beaurecueil* :

François-Xavier, qui suit;

Et trois filles, dont deux mariées dans les Maisons de *Puget-Saint-Marc* & de *Bec*.

François-Xavier de Bougerel, Seigneur de Fonciennes, qui exerce l'Office de son père depuis 1747, est marié depuis 1752, & a des enfans de *Marie-Anne d'Albertas*, des Seigneurs de *Joucques*.

Les armes : *de gueules, au lion d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or* (*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 170.)

BOUGIVAUT : *de sable, à la bande d'argent, chargée de trois coquilles de gueules.*

BOUGRAN (de), Seigneur de Boisheron, en Normandie, Généralité de Caen, & Election de Valogne, famille annoblie pour services en 1586, & dont étoit

François de Bougran, lequel avoit changé son nom de Mignot, en celui de Bougran, marié à *Marie André*.

Les armes : *d'argent, à la figure pyramidale dentelée d'azur, issante du bas de l'écu, chargée d'un griffon d'or, & surmontée de deux roses de gueules en chef.*

BOUGUIER, Seigneur d'Alainville : *de gueules, au lion d'or.*

BOUGY, en Gâtinois. On rapporte l'origine de cette famille à Pierre de Bougy, Chevalier, Seigneur du fit Deu, & à cause de sa femme, Seigneur d'Acoux, Gaubertin, &c. Il épousa, vers 1420, *Jeanne des Hayes*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur d'Acoux, Gaubertin, &c., & de *Jeanne de Prunelé*.

Une de ses descendantes, élevée à Saint-Cyr, est aujourd'hui veuve avec dix enfans de *N... le Fort*, Gentilhomme du Nivernois, mort en 1759.

Elle a deux frères au service.

Les armes : *de gueules, à six besans d'or, posés 2 & 1.*

* BOUHIER, en Bourgogne, Diocèse de

Dijon. Les Terres & Seigneuries de Lantenay & de Paques furent unies & érigées en Marquiſat ſous la dénomination de *Marquiſat de Beaumanoir*, par Lettres du mois de Juin 1677, regiſtrées en la Cour des Comptes de Dijon le 8 Janvier 1678, en faveur de BERNARD-BENOÎT BOUHIER, Préſident au Grand-Conſeil.

Et par autres Lettres-Patentes du mois de Décembre 1724, regiſtrées le 26 Mai 1728, la dénomination de *Beaumanoir* fut changée en titre de *Marquiſat de Bouhier* en faveur d'ANTOINE-BERNARD BOUHIER, Conſeiller au Parlement de Dijon.

Sa fille CLAUDE-MARIE BOUHIER épouſa, en Octobre 1717, le couſin germain de ſon père, le ſavant Préſident JEAN BOUHIER, né le 16 Mars 1673, reçu Conſeiller au Parlement de Dijon en Janvier 1693; Préſident en la même Cour en Mars 1704; élu le 16 Juin 1727 pour remplacer M. de Malezieu à l'Académie Françoiſe; il avoit épouſé en premières noces, en Novembre 1702, *Jeanne-Françoiſe Bourée*, veuve de M. *Bouchu*, Conſeiller au Parlement de Paris, morte ſans enfans en 1717. Il étoit fils de BÉNIGNE BOUHIER, reçu en 1665 Préſident au Parlement de Dijon, & de *Claire de la Toiſon*, & avoit pour ſœur MARIE-THÉRÈSE BOUHIER, morte le 20 Janvier 1750, âgée de 55 ans, veuve de *François-Paul*, Marquis de *Rouvray*, Maréchal-de-Camp. JEAN BOUHIER mourut le 17 Mars 1746, laiſſant deux filles du ſecond lit, dont une nommée

JEANNE-GUILLEMETTE, qui épouſa, le 7 Janvier 1737, *François-Gabriel-Benigne de Chartraire*, Marquis de Bourbonne, Préſident à Mortier au Parlement de Dijon.

La famille de BOUHIER eſt originaire d'Artois. Elle vint en Bourgogne avec les anciens Ducs. On ne connoît point l'origine de ſa nobleſſe, à cauſe qu'elle eſt extrêmement ancienne. La plupart de ceux que cette famille a produits, ſe ſont diſtingués dans la Robe, dans l'Epée & dans l'Egliſe. A peine y avoit-il 25 ans que le Parlement de Dijon étoit inſtitué, qu'on y a vu depuis ce tems juſqu'à préſent, des Conſeillers & des Préſidens à Mortier du nom de BOUHIER. Les deux premiers Evêques de Dijon étoient auſſi de cette famille, dont le dernier, CLAUDE BOUHIER, eſt mort le 21 Juin 1755, âgé de 71 ans. Elle a auſſi donné un Commandeur à l'Ordre de Malte.

Les armes: *d'azur, au bœuf d'or.*

BOUHIER, en Bourgogne: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croiſſant d'argent, & en pointe d'une rencontre de bœuf d'or.*

BOUHON (DE), ancienne Nobleſſe de Normandie, Généralité de Caen, Election & Diocèſe de Coutances, qui a donné ſon nom à une Paroiſſe de ce Diocèſe, & dont étoit RICHARD DE BOUHON, Evêque de ce même Diocèſe en 1158.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOUILHAC (DE): *d'argent, à la faſce de gueules, chargée d'une tige de trois chardons du champ, & accompagnée de trois tiges de trois chardons fleuries & liées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOUILLANT, en Bretagne: *d'argent, à l'aigle impériale de ſable.*

BOUILLANT, Seigneur de Gennes & du Pleſſis: *de ſinople, à trois hures de ſangliers d'argent, poſées deux & une.*

BOUILLÉ, Sieur de Créance en Normandie, Généralité de Caen. La Roque & le P. Anſelme font mention de FRANÇOIS DE BOUILLÉ, marié, vers 1480, à *Marie de la Jaille*, dont:

RENÉ DE BOUILLÉ, qui épouſa *Jacqueline d'Eſtouteville*, Comteſſe de Créance. De ce mariage vint:

RENÉ DE BOUILLÉ, IIe du nom, Seigneur de Chanteloup, Comte de Créance, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Périgueux, & Chevalier du Saint-Eſprit en 1585, qui épouſa, en 1575, *Renée de Laval*, fille de *Pierre de Laval*, Baron de Lezay, dont:

URBAIN DE BOUILLÉ, Comte de Créance, marié avec *Anne de Feſchal*, Dame de Tucé, dont:

RENÉ DE BOUILLÉ, IIIe du nom, Marquis de Bouillé, Comte de Créance, qui épouſa *Jacqueline de la Guiche-Saint-Géran*, dont une fille unique, mariée à *Henri de Daillon*, Duc du Lude.

Les armes: *d'argent, à la faſce de gueules frettée de ſable, accompagnée de deux burelles de gueules, 2 en chef & 1 en pointe, dans le même ſens.*

BOUILLÉ, Ecuyer, Sieur de Longbuiſ-

son, bonne & ancienne Noblesse maintenue le 29 Juillet 1667, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon en Normandie, qui porte : *d'argent, à l'aigle d'azur, membrée, becquée & couronnée d'or.*

BOUILLÉE : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée en chef de deux croissans de même.*

BOUILLER ou BOULIER DU CHARIOL, en Auvergne. La Généalogie de cette famille vient d'être dressée sur titres (19 Novembre 1772) par M. d'*Hozier de Sérigny*, Juge d'armes de France.

Cette Maison est connue en 1155, que PIERRE BOUILLER & *Pierre de Chabannes* assisterent, avec plusieurs autres Gentilshommes, à une fondation faite à l'Abbaye de Montpeiroux en Auvergne. Voyez *Gallia Christiana*, tom. II, pag. 399. Sa filiation est établie depuis 1254, que GUILLAUME BOULIER, Chevalier, vendit un fief à la même Abbaye de Montpeiroux. Il eut pour fils N.... BOULIER, dont :

PIERRE, qui suit ;

Et HÉLIS BOULIER DU CHARIOL, mariée à *Pons Motier*, Seigneur de la Fayette, dont elle étoit veuve en 1307. Voyez le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, pag. 63.

PIERRE BOULIER, Chevalier, Seigneur du Chariol, eut pour enfans :

GUILLAUME, qui suit ;

Et BÉATRIX BOULIER, mariée à *Pierre Bresso*, Damoiseau.

GUILLAUME BOULIER, Chevalier, Seigneur du Chariol, ratifia, par un acte de l'an 1314, jour de St.-Grégoire, la vente que son bisayeul GUILLAUME BOULIER, Chevalier, avoit faite à ladite Abbaye, par l'acte de 1254. Il laissa :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JEAN BOULIER, Commandeur de Rhodes ;
3. CHATARD BOULIER, Chanoine de Thiers ;
4. Et PHILIPPE BOULIER, mariée, le jour de St.-Barnabé 1376, avec *Hugues de Frédeville*, Chevalier, Seigneur de Frédeville, Chambellan de *Jean*, Duc de Berry & d'Auvergne.

PIERRE BOULIER, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Chariol est cité parmi la principale Noblesse d'Auvergne, par un Arrêt du Parlement, du 30 Mai 1328 (voyez Baluze, *Histoire de la Maison d'Auvergne*, tom. II, pag. 154), adressé au Bailli d'Auvergne, pour ajourner ladite Noblesse à Paris, & avoit épousé *Hélix de la Roche*, fille de *Guillaume*, Damoiseau, dont :

LOUIS, qui suit ;

Et PIERRE BOULIER.

LOUIS BOULIER, Chevalier, Seigneur du Chariol, épousa, l'an 1351, *Isabeau de la Graulière*, fille de *Guy de la Graulière*, Chevalier, & de *Philippe de Moncel*. De ce mariage vinrent deux garçons :

GUILLAUME BOULIER, l'aîné, Chevalier, Seigneur du Chariol, connu par des actes de 1389, 1407 & 1423, avoit épousé noble & puissante Dame *Béatrix de Montrevel*, Dame de la Faye, fille de *Guillaume de Montrevel*, aliàs dit *Lermite*, Seigneur de la Faye. Il en eut quatre garçons. L'aîné fut

GUILLAUME BOULIER, IVe du nom, Chevalier, Seigneur du Chariol, qualifié *noble & puissant*, qui épousa, le 19 Août 1538, noble & puissante Dame *Alyde* ou *Alyre de Mezet*, veuve de puissant Seigneur *Jacques de Murol*. Elle étoit de la Maison de *Saint-Alyre*, éteinte dans celle de *Langeac*. De son mariage il eut six garçons, entr'autres :

PIERRE BOULIER, IVe du nom, duquel sont descendus les Barons d'Aurouze & de Thinières, éteints au XIIIe degré, dans la personne de FRANÇOIS BOULIER, Baron d'Aurouze, qui, de *Rose Robert-de-Lignerac*, fille de *François Robert*, Chevalier, Seigneur de Lignerac, & de *Catherine de Hautefort*, n'eut qu'une fille, N... BOULIER, mariée dans la Maison d'Alègre.

GASPARD, marié à *Anne d'Urfé*, dont :

N... & GASPARD, auteur de la branche de *Reillac*, rapportée ci-après ;

Et ANTOINE BOULIER, auteur de la troisième branche, mentionnée en son rang.

La seconde branche, dite de *Reillac*, &c., a pour auteur GASPARD BOULIER, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Chariol, de Rochefort, des Quaires & de la Borie, & Baron d'Aurouze, second fils de GASPARD BOULIER, Chevalier, Seigneur du Chariol & de Rochefort, Baron d'Aurouze & de Thinières, & d'*Anne d'Urfé*. Elle subsiste dans la personne de GABRIELLE-MARGUERITE DE BOULIER DU CHARIOL, Abbesse de Notre-Dame de Meaux, depuis 1761. Elle est tante de CHRISTOPHE DE BOULIER, Garde de la Marine, qui a pour sœur MARIE-MADELEINE, née le 13 Janvier 1748, mariée, en Octobre 1771, à N... *Macheco de Premeaux*, Président à Mortier au Parlement de Dijon.

Les alliances de ces deux branches ſont entr'autres, avec les Maiſons de *la Roüe*, d'*Urfé*, d'*Eſtain*, *Joyeuſe*, *Barthon-de-Maſſenon*, *Robert-de-Lignerac*, de *la Rochebriand*, de *Lerin-de-la-Borie*, de *Vernet*, *Sermur*, *du Prat*, *Chauvigny-Blot*, *du Lac*, *Chalvet-de-Rochemonteix*, *Vernaſſal*, *la Richardie*, *Tournon-Châteauneuf*, *Guillaumanche-du-Boſcage*.

La troiſième branche a pour auteur Antoine Boulier du Chariol, fils puîné de Guillaume, IVe du nom, & d'*Alyre de Mezet*, Ecuyer, Seigneur-Châtelain de Coulanges & du Vialard. Marguerite de Boulier, Dame de Villeneuve, née en 1679, du mariage de Jacques de Boulier *du Chariol*, Seigneur de Villeneuve, & de *Catherine Chaſtan*, fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1687, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis Guillaume Boulier, Seigneur du Chariol, qui vivoit en 1450, ſon quatrième ayeul. Cette branche ſubſiſte dans François-Claude-Amour de Boulier du Chariol, dit *le Marquis de Boulier*, Chevalier, Seigneur & Baron d'Alleret, de Saint-Geron, &c., né le 19 Novembre 1739. Il a été fait ſucceſſivement Colonel du Régiment de Vexin, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de la Guadeloupe, & premier Chambellan de M. le Comte de Provence. De ſon mariage avec *Marie-Louiſe-Guillemette de Bégue*, fille de *Pierre-Joſeph*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Major-Général des troupes dans l'Iſle de la Martinique, & de *Marie-Anne Neau du Breuil*, il a :

1. Louis-Joseph-Amour Boulier du Chariol, né le 1er Mai 1769;
2. Et François-Guillaume-Antoine, né le 8 Mai 1770.

Le Marquis de Boulier a pour ſœur Antoinette-Louise-Nicole de Boulier du Chariol, née en 1747, mariée, par contrat du 3 Février 1768, à *Maximilien*, Comte de *Boſredon*, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie de la Garde ordinaire du Roi, fils de *Gabriel-Annet*, Chevalier, Seigneur, Marquis du Puy-Saint-Gulmier, Baron de Surgeres & de Montbrun, &c., & de *Marie Randon-de-Châteauneuf-d'Apchier*.

Cette branche s'eſt alliée dans les Maiſons de *Creſtes*, *Châteauneuf*, *Rochebaron*, *Rochefort-d'Ailly*, *Chavagnac*, de *Châlon-la-Caſe*, éteinte dans celle de *Bourbon-Malauſe*. (Voyez Moréri); *Digons*, *Saint-Giron ou Geron*, *Chaslus*, *Bordelles*, *Villaret*, *Motier-de-la-Fayette*, & *Clavières-Saint-Agrève*.

On connoît dans cette troiſième branche Jacques de Boulier, dit *du Chariol*, Seigneur Châtelain de Coulanges, décoré de l'Ordre du Roi en 1515, & ſept Chanoines Comtes de Brioude ou de Lyon.

Les armes : *de gueules, à une croix d'argent, ancrée & alaiſée*. Deviſe : a vero bello Christi. (Notice envoyée.)

BOUILLET : *de gueules, à une croix ancrée d'argent*.

* BOUILLON. La Principauté (Duché ſouverain) *de Bouillon* eſt enclavée entre les Terres du Duché de Luxembourg, celles de la Principauté de Carignan, celles de la Seigneurie & Abbaye de Saint-Hubert, & celle de la Principauté de Sédan. De la domination des Romains, le pays de *Bouillon* paſſa ſous la domination des François. Lors du partage de la Monarchie, ce pays ſe trouva compris dans le Royaume d'Auſtraſie. Après bien des viciſſitudes, le pays de *Bouillon* paſſa au pouvoir de l'Egliſe de Liège. En 1483 l'Evêque & le Chapitre de Liège donnèrent en engagement ce pays à Guillaume de la Marck, Comte d'Arenberg, & Seigneur de Sédan & de Raucourt, fils de Robert Ier. Il fut tué au ſiège d'Ivoy, aujourd'hui Carignan, en 1489.

Henri-Robert de la Marck, Prince de Sédan & Duc de Bouillon, mort en 1574, étoit petit-fils de Robert de la Marck, IIIe du nom, Duc de Bouillon, Prince de Sédan, Maréchal de France, mort en 1537, lequel étoit lui-même petit-fils de Robert de la Marck, Ier du nom. Le même Henri-Robert avoit épouſé, en 1558, Françoise de Bourbon, fille aînée de Louis de Bourbon, Duc de Montpenſier.

Guillaume-Robert de la Marck, Prince de Sédan & Duc de Bouillon, fils de Henri-Robert, mourut à Genève le 1er Janvier 1588, ſans avoir été marié.

Charlotte de la Marck, ſœur & héritière de Guillaume-Robert, épouſa en 1591, étant âgée de 17 ans, *Henri de la Tour-d'Auvergne*, Vicomte de Turenne & d'Oliergues, & Maréchal de France. De ce mariage vint un fils qui mourut en bas âge. Charlotte de la Marck mourut elle-même en 1594, âgée de

20 ans, ayant institué pour héritier son mari. Cette donation testamentaire, quoique contraire à la substitution établie par le Duc Henri-Robert, pere de Charlotte, eut neanmoins son effet en vertu de l'accommodement que fit *Henri de la Tour*, avec les pretendans à cette succession. *Henri de la Tour-d'Auvergne* se remaria à *Elisabeth de Nassau*, & mourut en 1623.

Bouillon fut plusieurs fois pris & repris par les Liégeois & les Seigneurs de Sedan. En 1641 il y eut une convention entre les Etats de Liége & *Frederic-Maurice de la Tour*, qui s'obligea de remettre *Bouillon*, & de renoncer à tous ses droits, moyennant la somme de 150000 florins de Brabant, laquelle somme lui fut payée en 1658. Mais l'Evêque de Liége ayant pris parti contre la France en 1672, l'Armée Françoise s'empara de *Bouillon* en 1676, & le Roi fit don de cette Principauté à son Grand-Chambellan (*Godefroy-Maurice de la Tour*, fils de *Frederic-Maurice*, & neveu du Vicomte de Turenne), pour la posseder sous sa protection. Voyez TOUR-D'AUVERGNE.

Les armes de l'ancienne Maison de Bouillon-la-Marck, sont : *d'or, à la fasce echiquetée d'argent & de gueules de 3 traits.*

BOUILLON (du), en Normandie, Généralité de Caen & Election de Coutances, famille annoblie en 1581, dont les armes sont : *d'argent, à trois aigles de sable, 2 & 1.*

BOUILLONNAY, Seigneur de Montenon & de Boisroger en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa Noblesse le 11 Août 1668, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOUILLONNEY (du), Seigneur de la Boutonnière, de Cropus, d'Orgères, & de Montchamp en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 11 Août 1668.

Richard du Bouillonney est le premier de cette famille dont on ait connoissance. Il vivoit l'an 1383, & épousa *Jeanne du Mesnil-Froger*, Dame de la Boutonnière, dont il eut :

1. Richard, qui suit ;
2. Jean, Prêtre, qui signa à un contrat de l'an 1416 ;
3. Et Jeanne, femme, en 1412, de *Denis de Longey*.

Richard du Bouillonney, IIe du nom, Seigneur de la Boutonniere, eut entr'autres enfans :

Marc du Bouillonney, Seigneur de la Boutonnière, & de Mireville, qui épousa, l'an 1491, *Jeanne de Hautemer*, dont il eut :

Guy du Bouillonney, Seigneur de la Boutonnière & de Mireville, qui épousa *Anne Roussel*, dont :

Jacques du Bouillonney, Seigneur de la Boutonnière & de Mireville, Gentilhomme de la Chambre du Roi. Il épousa *Catherine du Mesnil d'O*, & en eut :

1. Jacques, qui suit ;
2. Et Jean, Abbé de Saint-Martin de Mondaye.

Jacques du Bouillonney, IIe du nom, Seigneur de la Boutonnière & de Mireville, dont parle la Roque en son *Hist. de la Maison d'Harcourt*, p. 1870, épousa *Marie le Conte*, de la Maison de *Nonant*, fille de *Louis le Conte*, Seigneur de Brucourt, & de *Catherine Ferey*, Dame du Reseu, dont quatre fils & quelques filles dont les noms ne sont pas venus à notre connoissance. Les fils sont :

1. Charles, qui suit ;
2. François, qui épousa *N... du Fay*, fille d'*Olivier du Fay*, Seigneur de [illegible], & de *Susanne le Comte*, dont il eut plusieurs enfans ;
3. Félix, Seigneur d'Orgeres, qui ne laissa de *Madeleine de Grent* qu'une fille nommée Anne-Elisabeth du Bouillonney, mariée, le 24 Novembre [illegible], à *Charles-Pierre Roussel*, Seigneur du [illegible] ;
4. Et Olivier, dont on ignore l'alliance.

Charles du Bouillonney, Seigneur de la Boutonnière & de Mireville, est nommé l'an 1630 avec plusieurs Gentilshommes de Normandie. Il épousa 1° *Madeleine du Fay*, fille de *Jacques du Fay*, Seigneur du Taillis, & de *Judith Aux-Epaules* ; & 2° *Renée de Bourdeilles*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit il n'eut qu'une fille :

N... du Bouillonney, Dame de la Boutonnière, de Mireville, &c.

On trouve dans le P. Anselme, Guy du Bouillonney, Seigneur de Mainoyer & de la Boutonnière, marié, vers 15[illegible], à *Anne de Médavid*, laquelle eut en mariage les Seigneuries de Cropus & du Mesnil-d'Occagnes.

L'Abbé de Vertot fait auſſi mention dans ſon *Hiſtoire des Chevaliers de Malte*, de René du Bouillonney, Seigneur de la Boutonnière, reçu Chevalier dudit Ordre en 1596.

Et la Roque, p. 1426, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, dit que Jeanne du Bouillonney fut mariée, le 15 Juin 1632, à *Jacques de Greut*, Ecuyer. Ratification faite par Jacques du Bouillonney, Chevalier, Seigneur de la Boutonnière, & *Madeleine Regnier*, veuve de Charles du Bouillonney, le 16 Mai 1633.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille, dont les armes ſont : *d'azur, à neuf croiſettes pattées d'argent*, 4, 3 & 2.

BOUILLY (du), près Lambale : *d'azur, à une bande d'argent, accoſtée de deux croiſſans de même.*

* BOUIN (l'Isle de), Châtellenie en Bretagne qui fut érigée en *Baronnie* par Lettres du mois d'Octobre 1714, enregiſtrées le 30 Janvier 1715, en faveur de *Jérôme Phélypeaux*, Comte de Pontchartrain, avec Diſtraction de la moitié de ladite Isle, par indivis de la Juridiction de Nantes & du reſſort du Parlement de Rennes, & union du tout à la Juſtice de Poitou, ſous le reſſort du Parlement de Paris. Voyez PHÉLYPEAUX.

BOUJU, Seigneur de Boſc-le-Borgne, de la Croix-des-Mallets, de Fonteny, du Hoſtalen, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 20 Août 1668.

Josse de Bouju, Seigneur de la Croix-des-Mallets, avoit épouſé *Louiſe de Belleville*, dont Jeanne de Bouju, mariée, le 30 Novembre 1497, à *Jean Caqueray*, Seigneur de la Folie.

Il eſt parlé, dans le P. Anſelme, de Madeleine de Bouju, mariée, vers 1500, à *Jean de la Rée*, Seigneur des Monts en Vexin; & de Pierre de Bouju, Seigneur de Boſc-le-Borgne, marié, vers 1620, à *Antoinette de la Grange-d'Arquien*.

Antoine de Bouju, Seigneur de la Croix-des-Mallets, ou Dam-Allès, épouſa *Anne de Joigny-Bellebrune*, dont Elisabeth de Bouju, mariée, le 9 Septembre 1659, à *Pierre de Rüel*, Seigneur d'Omonville.

Nicolas de Bouju, Seigneur de Boſc-le-Borgne, épouſa *Anne de Cléri-Serans*, dont: Geneviève de Bouju, mariée, le 11 Février 1673, à *Charles Cléry-de-Frémainville*.

Antoine de Bouju, Seigneur de Saint-Martin, épouſa, en 1530, *Adrienne du Buiſſon*; d'eux ſont deſcendues Madeleine-Geneviève de Bouju, née le 10 Septembre 1669, & Geneviève-Françoiſe de Bouju-de-Fonteny, née le 15 Septembre 1677, l'une & l'autre reçues à St.-Cyr au mois de Novembre 1687; comme auſſi Marie-Anne de Bouju-de-Montgrard, née en 1673, & Louise de Bouju-de-Vaux, ſa ſœur, née en 1676, qui furent reçues à Saint-Cyr au mois de Mai 1688.

Les armes : *d'or, à trois chevrons d'azur*.

BOUJU, Seigneur de Marigny en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 10 Mars 1667, dont étoit Charles de Bouju, Seigneur de Marigny, marié à *Suſanne-Françoiſe de la Fay*, dont Catherine de Bouju, mariée, le 1er Février 1674, à *Adrien d'Orville*, Seigneur d'Anglures.

Les armes : *d'or, à la faſce d'azur, accompagnée en chef de deux molettes d'éperon de gueules.*

BOULA (de), Seigneur de Quincy, de Mareüil & de Montgodefroy, en l'Isle de France : *d'azur, à trois beſans d'or, poſés 2 & 1.*

BOULAIN ou BOULIN : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois roſes mal ordonnées d'argent, & en pointe d'un lys de même.*

* BOULAINVILLIERS, Seigneur de Saint-Saire, de Neuil, Boulviers, Feugueroles, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 18 Avril 1668.

La Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, page 1721, dit que *ceux de cette Maiſon* de Boulainvilliers, *fondés ſur la relation de leurs armes, réclament pour origine* Buda & Etienne, *Rois de Hongrie; ſe diſant auſſi de même ſang que les Sires* de Crouy & d'Araines.

La Seigneurie de *Boulainvilliers* avoit paſſé, dit le même Auteur, dans la Maiſon *d'Offegnies*, à condition d'en porter le nom & les armes, par le mariage de Marie, Dame de Boulainvilliers, avec *Gadifer*, Seigneur *d'Offegnies*, dont deſcendoient :

1. Perceval d'Offegnies, dit *de Boulainvil-*

liers, qui épouſa une fille du Vicomte de *Melun*, dont PERCEVAL D'OFFEGNIES, IIe du nom, Seigneur de Boulainvilliers, qui épouſa *Jeanne de Sancerre*, dont il eut ROBERT D'OFFEGNIES, Seigneur de *Boulainvilliers*, qui épouſa *Marguerite d'Harcourt*, dont un fils unique, PIERRE-GABRIEL D'OFFEGNIES, Seigneur de *Boulainvilliers*, qui fut tué à la bataille de Nicopolis en 1396, ſans laiſſer de poſtérité ;

2. ET JEAN D'OFFEGNIES, Ier du nom, dit *de Boulainvilliers*, qui épouſa *Beatrix de Chatillon*, dont il eut JEAN D'OFFEGNIES-DE-BOULAINVILLIERS, IIe du nom, qui épouſa *Jeanne de Hondefcot*, dont il n'a point laiſſé d'enfans.

Après l'extinction de la Maiſon d'OFFEGNIES, dit de *Boulainvilliers*, les biens furent réclamés par

PHILIPPE DE BOULAINVILLIERS, & lui furent adjugés par Arrêt du Parlement de Paris du 31 Juillet 1400.

JEAN, Seigneur de Boulainvilliers, deuxième fils de PHILIPPE, eut :

ANTOINE, Seigneur de Bezancourt, qui épouſa *Louiſe de Berneval*, qui lui porta en dot la Seigneurie de Saint-Saire, ſituée en Normandie dans le pays de Bray. De cette alliance eſt iſſu :

ANTOINE, IIe du nom, qui épouſa, en 1517, *Claude de Saint-Simon*, mère de

FRANÇOIS, marié à *Charlotte de Monchy-Senarpont*, dont :

SAMUEL, qui épouſa, en Mars 1594, *Marie de Preſleval*, & eut :

JEAN, marié, le 12 Mars 1624, à *Marguerite de Pardieu-Maucomble*, dont eſt né :

FRANÇOIS DE BOULAINVILLIERS, en faveur duquel la Seigneurie de Saint-Saire fut érigée en Comté par Lettres du 9 AVRIL 1658. Il mourut le 10 Février 1697, & avoit épouſé, en Janvier 1658, *Suſanne de Manneville*, dont :

HENRI DE BOULAINVILLIERS, Comte de Saint-Saire, homme célèbre par ſes écrits, & connu dans la République des Lettres ſous le nom de *Comte de Boulainvilliers*. Il mourut le 23 Janvier 1722, âgé de 64 ans, & avoit épouſé 1° *Marie-Anne-Henriette Hurault*, morte en 1696, fille de *Charles*, Comte du Marais, &c., Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & d'*Anne Berrier*, & 2° le 23 Décembre 1710, *Claude-Catherine d'Alègre*, morte ſans enfans le 1er Septembre 1723, fille de *Jean*, Marquis de Beauvoir, & de *Marie-Madeleine du Freſnoy*.

Les enfans du premier lit ſont :

1. HENRI-LOUIS, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal, tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, ſervant en qualité de Mestre-de-camp dans la première Compagnie, & n'ayant pas encore 20 ans ;
2. OLYMPE-HENRIETTE, deſtiné à l'état eccléſiaſtique, mort en 1701, avant ſon frère, âgé de 17 ans & 6 mois ;
3. MARIE-HENRIETTE, née à Paris le 1er Novembre 1693, morte le 4 Mars 1721. Elle avoit épouſé, le 14 Septembre 1717, *François de la Fontaine-Solare*, Marquis de la Boiſſière, Capitaine au Régiment de Bretagne, & Chevalier de Saint-Louis, dont *Marie-Louiſe-Gabrielle de la Fontaine-Solare*, née le 5 Juin 1722 ;
4. ET SUSANNE, mariée avec *Gabriel Bernard*, Comte de *Rieux*.

On trouve encore MARIE DE BOULAINVILLIERS ou BOULINVILLIERS, mariée, vers 1400, à *Hugues de Broye*, Seigneur de Nantheuil & de Paſſy, dont poſtérité.

Les armes de la famille du feu Comte de Boulainvilliers, ſont : *d'argent, à trois faſces de gueules, ſurmontées d'un Lion leopardé de ſable.* Et les armes du Préſident DE BOULAINVILLIERS : *faſcé d'argent & de gueules de huit pièces.*

BOULAINVILLIERS, autre famille du Vexin, ſuivant une notice que nous en avons.

I. PIERRE DE BOULAINVILLIERS, Ecuyer, Sieur de Frouville & de Montigni, Maître-d'Hôtel du Duc de Bourbon en 1471, avoit épouſé *Perrette de Boiſſet*, fille de *Guillaume de Boiſſet*, dit *Sauvage*, Seigneur de Frouville, & de *Marie de Poiſy*. De ce mariage naquirent LOUIS, PIERRE, HENRI, PERRETTE & FRANÇOISE DE BOULAINVILLIERS, qui firent leurs partages le 15 Mai 1505.

II. PIERRE DE BOULAINVILLIERS, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Frouville, épouſa, par contrat du 8 Octobre 1514, *Françoiſe de l'Iſle-Marivaux*, fille de noble homme *Guillaume de l'Iſle*, Seigneur de Marivaux, & de *Marguerite de Ballu*. Il en eut :

III. CLAUDE DE BOULAINVILLIERS, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Frouville, de Chepoix, &c., qui épouſa, par contrat du 16 Novembre 1550, *Marie de la Rivière*, fille de noble & honoré Seigneur Meſſire *Jean de la*

Rivière, Chevalier, Seigneur de Villiers-sur-Canſart & de Chepi, & de *Marie de Roncherolles-de-Pont-Saint-Pierre*. De ce mariage naquirent :

1. Philippe, Seigneur de Chepoix ;
2. Charles, Seigneur de Frouville ;
3. & 4. Jean & Nicolas ;
5. Hélène, femme d'*Antoine de Rollant*, Ecuyer, Seigneur des Preſſart ;
6. & 7. Antoinette & Renée, qui le 15 Mai 1587 partagèrent les biens de la ſucceſſion de feu Claude de Boulainvilliers, leur père.

IV. Philippe de Boulainvilliers, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Chepoix, épouſa, par contrat du 30 Octobre 1601, *Madeleine de Charon*, fille de *Jean de Charon*, Ecuyer Seigneur de Monceaux, Maître-d'Hôtel de la Reine Elisabeth, & de *Marie le Charon*. De ce mariage vinrent :

1. Claude, IIe du nom, Seigneur de Chepoix, Gentilhomme ſervant du Roi ;
2. Robert, Capitaine au Régiment de Normandie ;
3. Nicolas, Seigneur de la Maraiſe, Capitaine au Régiment de Sault ;
4. Et Antoinette, femme de *Jacques de la Fontaine*, Ecuyer, Seigneur de Guitrancourt.

V. Nicolas de Boulainvilliers, Ecuyer, Seigneur de Chepoix, épouſa, par contrat du 26 Novembre 1663, *Françoiſe-Charlotte Guéroult*, fille de *François Guéroult*, Préſident & Prevôt en Garde des Châtellenies & Prevôté Royale de Triel, & de *Marie Thibout*. De ce mariage naquirent :

1. N..... de Boulainvilliers, Enſeigne de Vaiſſeau ;
2. N..... de Boulainvilliers, Lieutenant des Gardes du Pavillon Amiral au Département de Breſt, &c. ;
3. 4. & 5. Claude, Marie-Françoiſe & Louiſe-Angélique, qui toutes trois furent reçues à Saint-Cyr au mois d'Avril 1686.

Les armes : *d'argent, à trois faſces de gueules*, les mêmes que celles de la précédente famille, ce qui feroit préſumer qu'elles ont la même tige.

BOULANCOURT : *de gueules, à trois pals de vair ; au chef d'or, chargé de deux lions contournés de ſable.*

BOULANGER, Seigneur de Hacqueville en Gâtinois, d'Isle & de Montigni en Brie. Voyez MONTIGNI.

BOULANLÉE : *de gueules, diapré d'argent, ſemé de fers de piques de même, au chevron de ſable, ſur le tout.*

BOULANS, en Bretagné : *d'argent, à trois croiſſans adoſſés de gueules, celui du quartier dextre couché, celui du quartier ſéneſtre montant, & celui de la pointe renverſé.*

BOULANT : *d'argent, à la croix d'azur, cantonnée de deux croix recroiſettées d'or.*

BOULAYE (la). Jean de la Boulaye, Seigneur dudit lieu & de Haut-Peroux, épouſa, le 30 Juillet 1554, *Claude du Châtelet*. Cette Dame lui ſurvécut, comme il ſe voit par ſon teſtament, & mourut le 15 Août 1562, ſuivant ſon épitaphe qui eſt dans l'Egliſe de Montureux, où elle fut inhumée. Elle étoit veuve en ſecondes noces de *Robert de Heu*, Seigneur de Malroi, & troiſième fille d'*Erard du Châtelet*, Seigneur de Vauvillars, & de *Nicole de Lénoncourt*. Elle acquit avec ſon troiſième mari de *Nicolas du Châtelet*, ſon frère, les Château & Maiſon forte de Montreuil par acte du 16 Décembre 1556. Jean de la Boulaye eut :

Jeanne de la Boulaye, dont *François de Sautour*, Seigneur d'Yvoir, fut tuteur.

Lés armés : *d'or, à la croix reſarcelée de gueules.*

* BOULAYE (la), ancienne Baronnie du Bailliage de Montanis en Dauphiné & au Duché de Bourgogne, qui dès l'an 1345 appartenoit à la Maiſon de Bourbon-Lancy, & depuis paſſa à celle des *Loges* en 1450, par le mariage de l'héritière de Bourbon-Lancy.

Elle fut acquiſe en 1599 par Edme de Rochefort, Seigneur de Pleuveau, Lieutenant-Général au Gouvernement de Nivernois, Bailli d'Autun, en faveur duquel elle fut érigée en *Marquiſat* par Lettres-Patentes de Louis XIII, données à Saint-Germain-en-Laye au mois d'Avril 1619, pour cauſe des ſervices rendus à la Couronne par lui & par ſa famille. De *Jacqueline-Philippe de Pontallier*, il eut entr'autres enfans :

François de Rochefort, Marquis de la Boulaye, Baron de Cerci, Sire de Châtillon-en-Bazois, marié, le 11 Août 1658, à *Madeleine Foucquet-de-Chaſlain*, couſine germaine de la Maréchale de *Bellefonds*. Leur fille unique, nommée

Marie de Rochefort, porta en 1681 le

Marquisat de *la Boulaye* en dot à *Nicolas de Chaugy*, Comte de Roussillon, dont le fils *Michel de Chaugy*, Marquis de *la Boulaye*, mourut peu de tems après sa mère, âgé de 7 ans, & tous les biens qui avoient été donnés à cette Dame en dot, retournèrent à son aveule maternelle, par le droit de réversion stipulé au contrat de mariage.

Celle-ci disposa au mois de Mai 1691 du Marquisat de *la Boulaye*, en faveur de *Louis-Christophe Gigaut*, Marquis de Bellefonds, Gouverneur & Capitaine des Chasses du Château de Vincennes, fils de *Bernardin*, Marquis de Bellefonds, Maréchal de France, & de *Madeleine Foucquet-de-Chaslain*, à la charge d'écarteler l'écu de ses armes de *Rochefort*, & de *Foucquet-Chaslain*, à peine de réversion à *Bernardin Foucquet*, Comte de Chaslain, & aux siens.

Louis-Christophe Gigaut mourut le 3 Août 1692, laissant de *Marie-Olympe de la Porte-Mazarin* :

Louis-Charles-Bernardin Gigaut, Marquis de Bellefonds, en faveur duquel le titre de *Marquisat de la Boulaye*, fut confirmé par Lettres du mois d'Octobre 1696, registrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 4 Mai 1698. Son fils unique

Charles-Bernardin-Godefroy Gigaut, Marquis de Bellefonds, décédé en 1745, avoit épousé *Marie-Susanne-Armande du Châtelet-de-Clémont*, mère d'une fille née posthume, morte en bas âge, de laquelle a hérité la Marquise de *Fervaques*.

Le Marquisat de *la Boulaye* a été vendu le 3 Avril 1753, conjointement avec la Seigneurie de Montfort, à *Germain-Anne Loppin*, Président à Mortier du Parlement de Dijon. (*Tab. Gen.* part. VIII, p. 6.)

BOULAYE : *de sinople, à trois fasces d'argent.*

BOULAYE, en Bretagne : *d'azur, au chevron d'or.*

BOULAYE (la), Seigneur de Kerlivio, près Saint-Brieuc : *de sable, à trois têtes de lévriers d'argent, accolées de gueules & bouclées d'or, posées 2 & 1.*

BOULAYE (la), Seigneur de Guernanchanay, en Treguier : *de sable, au cygne d'argent, becqué & membré de gueules.*

BOULAYE (la), Généralité d'Alençon, Election de Bernay, en Normandie, famille maintenue dans sa noblesse le 4 Mars 1667, qui porte : *d'argent, à la bande de gueules, côtoyée en chef d'une merlette de sable, & en pointe de trois sautoirs de même posés en orle, 1 & 2.*

BOULAYE (la), Election de Verneuil, Généralité d'Alençon, en Normandie, Chevalier, Seigneur de Fessanvilliers, ancienne Noblesse maintenue le 20 Décembre 1666, qui porte : *d'azur, au sautoir alaisé d'argent.*

BOULAYE (du), Seigneur de la Londe, en Normandie, Généralité d'Alençon, Election de Conches, famille annoblie en 1644, & maintenue le 12 Avril 1666, dont les armes sont : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois..... d'azur, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOULAYE (de la), Sieur de Bonnechose & de Mesnil-Germain, Généralité d'Alençon, Election de Lisieux, en Normandie, ancienne & bonne noblesse qui porte : *d'argent, à trois têtes de léopards arrachées de sable, 2 & 1.*

BOULAYE-FERRIERES : *de gueules, à six fers de cheval d'argent, 3, 2 & 1.*

* BOULBON, en Provence, Diocèse d'Avignon, Terre, Seigneurie & *Vicomté*, érigée en *Comté* en faveur d'André d'Oraison, père d'Alphonse, & ayeul d'André, IIe du nom, qui, se voyant sans enfans, vendit le Comté de *Boulbon* à *Cécile-Julie de Fourbin-de-la-Roque*, veuve de René de Raoulx-Raousset, Seigneur de Saint-André, issu au VIe degré de Jacques de Raoulx, à qui le Roi René, donna la qualité de *noble* dans diverses lettres de 1457. Ils eurent pour fils :

Silvy de Raoulx-Raousset, Ier du nom, Comte de Boulbon, Seigneur de Saint-André-Mezourgues, élu premier Consul d'Aix, Procureur du pays de Provence en 1683, & reçu Président à Mortier après la mort de son père. Il eut de *Thérèse de Lombart*, des Marquis de *Montauroux* :

Joseph de Raoulx-Raousset, Comte de Boulbon, Président à Mortier, mort à Avignon en 1762. Il avoit été allié, en 1733, à *Henriette d'Emeri-de-Moissac*, fille de *Jean-Louis-Hyacinthe*, Conseiller au Parlement de Provence, de laquelle il a laissé :

1. Louis-Zacharie, Comte de Boulbon, &c ;

2. Et Silvy, IIe du nom, Chevalier.

C'eſt de Jacques de Raoulx que deſcendent la branche des Marquis de *Seillons-Raouſſet*, & celle de MM. de *Raouſſet*, établis à Taraſcon. Cette dernière a donné des Chevaliers & Commandeurs de l'Ordre de Malte, un premier Conſul d'Aix & Procureur du pays de Provence en 1701. Voy. RAOULX-RAOUSSET.

BOULEN, famille d'Angleterre. Le premier de ce nom dont il ſoit fait mention eſt

Geoffroy de Boulen, qui, après avoir amaſſé de grands biens dans le négoce, fut fait *Lord-Maire* de Londres en 1458.

Guillaume de Boulen-de-Blikling, Chevalier, ſervit le Roi Henri VII en ſes Armées. Il eut de *Marguerite Butler* :

Thomas de Boulen, qui, après avoir ſervi le Roi Henri VIII dans ſes Armées, fut Ambaſſadeur en Allemagne, en Eſpagne & en France. Il mourut en 1538, & laiſſa :

1. Georges, Vicomte de Rochefort, Connétable de Douvres, qui eut la tête tranchée en 1535 ;
2. Et la fameuſe Anne, maîtreſſe & enſuite femme de Henri VIII, Roi d'Angleterre, que ſes déſordres, avec ſon frère & pluſieurs autres amans, conduiſirent auſſi ſur l'échafaud, où elle eut la tête tranchée le 19 Mai 1535.

* BOULENE ou BOULLENE, Ville au Comtat Venaiſſin, Diocèſe de Saint-Paul-Trois-Châteaux, qui eſt une Seigneurie avec haute, moyenne & baſſe Juſtice. La moitié de cette Seigneurie étoit de la Chambre du Domaine Apoſtolique, & eſt aujourd'hui de la Chambre Royale depuis que le Roi eſt rentré en poſſeſſion de ce Comté. L'autre moitié qui eſt dans la mouvance de ladite Chambre Royale, appartient au Collège de Saint-Nicolas d'Annecy d'Avignon.

BOULIERS, famille noble, originaire du Piémont, & aujourd'hui une des plus illuſtres de la Provence, par l'acquiſition des Terres qu'elle y fit dans le XVe ſiècle. L'Abbé Robert parle fort au long de cette famille, & fait mention des Terres qu'elle a poſſédées, des belles alliances qu'elle a contractées, des emplois honorables qui l'ont illuſtrée : il la dit éteinte ; mais l'auteur de l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence* rapporte qu'il s'eſt trompé, & que s'il avoit fait les perquiſitions néceſſaires, il auroit trouvé qu'une branche ſubſiſtoit à Cucuron, lorſqu'il compoſoit ſon Etat de la Nobleſſe de Provence. Noſtradamus parle de cette branche, & elle ſubſiſte aujourd'hui dans N.... de Bouliers, qui laiſſa :

Joseph, qui ſuit ;

N... qui, étant Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Navarre, fut tué au ſiège de Fribourg en Briſgau ;

Et Louise de Bouliers qui fut reçue dans la Maiſon Royale de Saint-Cyr, le 15 Octobre 1695.

Joseph de Bouliers eut de Gabrielle de Bouliers de Ciceri :

Ignace de Bouliers, Seigneur de Vaugines, qui a ſervi dans les dernières guerres d'Italie en qualité de Capitaine des Grenadiers des Volontaires de Provence. C'eſt le ſeul de cette famille qui ſubſiſte, il vit ſans alliance, & ſera probablement le terme d'une Maiſon des plus diſtinguées.

Les armes : *d'argent, au chef de gueules, à la bordure componée de Naples & de Jéruſalem.*

BOULIEU. Voyez MEUGNIER.

BOULLANGER, ancienne famille diſtinguée par les différens emplois dont elle a été revêtue.

Pluſieurs monumens publics, dont quelques-uns ſubſiſtent encore à Amiens, font connoître un Laurent Boullanger, Avocat, qui étoit Maître du Puy en 1521. Il eut pour fils :

Nicolas Boullanger, Ier du nom, marié à *Anne Royer*. Ils eurent :

Vincent Boullanger, Avocat au Parlement, Procureur du Roi de la Ville d'Amiens, marié à *Antoinette du Béguin*, fille de *Philippe*, Mayeur de la même Ville, auteur des *Ordonnances Politiques*, imprimées en 1586. De ce mariage vint :

Philippe Boullanger, Seigneur de Salleux, Hamel, & autres lieux, Conſeiller du Roi, Elu en l'Election d'Amiens, qui, entr'autres enfans, eut :

Nicolas Boullanger, IIe du nom, Avocat au Parlement, de qui deſcendent Meſſieurs Boullanger d'aujourd'hui.

Il y a auſſi une famille de Boullanger en Normandie, Seigneur du Tilleul, de Chaumont & de Boiſremont, qui porte : *d'or, à trois pals de ſinople contournés, accompagnés en chef d'une étoile de gueules.*

BOULLEAU : *d'azur, à trois faſces on*

dées d'argent, au chef de même, chargé de trois besans du champ.

BOULLEMER, Seigneur de la Lare, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse le 30 Janvier 1667, dont étoit MARIE BOULLEMER, veuve de *François le Coustelier*, Seigneur de Bonnebose, qui se remaria, en 1643, à *Charles de Murdrac*, Seigneur de Boissey. Il en est parlé dans l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, p. 1993.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois aigles de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOULLENC ou BOULENC, Seigneur du Val, de la Grasserie, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse, le 25 Novembre 1668.

La Roque, dans son *Traité des Bans & Arrieres-Bans*, dit qu'en la montre de 1470, Vicomté d'Arqs, pour *Ancel de Mallederes*, se présenta JEHAN BOULLENC, armé de harnois complet, avec lui un Page portant sa lance, pour ce un homme d'armes.

Le même auteur, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 1881, rapporte que RICHARD BOULLENC étoit Procureur du Roi au Bailliage d'Evreux en 1460.

L'*Histoire de Rouen* & le P. Anselme font mention de CLAUDE DE BOULLENC, Conseiller au Parlement de Normandie en 1552, mort en 1561, qui avoit épousé *Jeanne de Varennes*.

On trouve dans l'*Histoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, ANTOINE-RENÉ DE BOULLENC, Seigneur de Bayeul ou Bailleul, reçu Chevalier de Malte le 23 Juin 1661.

Les armes : *d'azur, à trois épis de bled d'or, posés 2 & 1.*

Il paroît que les BOULLENC-SAINT-REMI, dans l'Isle de France, en sont une branche.

Le premier connu est :

I. JACQUES DE BOULLENC, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Garambouville, reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 27 Novembre 1522, qui ne vivoit plus en 1567, & eut de *Françoise de Foucaut* :

II. JACQUES DE BOULLENC, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Garambouville, d'Angerville, &c., qui fut Conseiller du Roi, Maître-Particulier des Eaux & Forêts du Bailliage d'Evreux, & est dénommé dans une Commission du 18 Janvier 1576, signée par le Conseil, *du Jardin*, & scellée, par lui obtenue, pour être payé d'une rente qui lui étoit due par Messire Bonaventure de Saint-Maurice, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épousa, par contrat du 24 Mai 1567, *Claude le Comte*, fille de noble homme *Jean le Comte*, Ecuyer, Seigneur de Faverolles. Il eut entr'autres enfans :

1. CLAUDE, qui suit;
2. ANTOINE, Seigneur de la Plesse;
3. JEAN, Seigneur de Vileel,
4. Et GABRIEL, Seigneur de Faverolles.

III. CLAUDE DE BOULLENC, Ecuyer, Seigneur de Grisolles, du Perray, d'Angerville, de la Rivière, de Bailleul, de Fontaines & de Sainte-Marguerite, succéda à son père dans la Charge de Conseiller du Roi, Maître-Particulier des Eaux & Forêts du Bailliage d'Evreux, en laquelle il fut reçu par acte du 30 Janvier 1602. Il reçut aveu & dénombrement de plusieurs héritages dépendant & relevant de sa Seigneurie de Bailleul, de *Jacques Boivin*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Bonnetot, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Rouen, le 4 Août 1619. Il épousa, par contrat du 4 Juillet 1603 (reçu par *Felix*, Substitut au Tabellionage de la Baronnie de Châteauneuf en Thimerais), en présence & du consentement de son père, *Helène de Sabrevois*, fille de Messire *Jacques de Sabrevois*, Chevalier, Seigneur d'Eclusselles, & de *Françoise de Manterne*. Ses enfans furent :

1. HENRI, qui suit,
2. Et ROBERT, qui fut Prieur de Saint-Marc, & transigea avec son frère, par acte passé devant *Putherel*, Notaire à Conches, le 6 Juin 1633, sur les différends qu'ils avoient, tant à cause de la succession de leur père & mère, que de celles d'ANTOINE, JEAN & GABRIEL DE BOULLENC, leurs oncles.

IV. HENRI DE BOULLENC, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Angerville, de la Rivière, de Bailleul, du Perray, de Sainte-Marguerite, de Fontaines, de Saint-Remi, de Grisolles, &c., ayant embrassé le parti des armes, fut fait par S. M., en récompense de ses services, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, par Lettres de retenue du 8 Mars 1633; succéda à son père dans la Charge des Eaux & Forêts du Bailliage d'Evreux, fut fait Conseiller du Roi, Maître-d'Hôtel ordinaire de sa Maison, par Lettres du 31 Juillet 1644,

Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, par Brevet du 4 Janvier 1649; eut Commiſſion le 20 du même mois, pour commander dans la ville d'Evreux, & la conſerver dans l'obéiſſance du Roi. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Richer*, Notaire à Paris, le 19 Décembre 1632, *Marthe de Tambonneau*, fille de Meſſire *Pierre de Tambonneau*, Seigneur des Boulais & de Châtre en Brie, Baron du Vigneau, Vicomte de Jouy-le-Châtel, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire de ſa Maiſon, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & l'un des vingt-quatre ordinaire de S. M, & d'*Anne de Raconis*.

Elle étoit veuve en 1660, ſuivant un acte paſſé devant *Courtonne*, Tabellion en la Juſtice de Saint-André dans la Marche, le 7 Décembre de cette année, par lequel, comme tutrice & gardienne noble de François-Marc-Antoine, & de Catherine de Boullenc, deux de ſes enfans mineurs, elle renonce à ſes conventions matrimoniales, & donne la propriété des Terres de Saint-Remi & de Bailleul à Henri de Boullenc, IIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Remi, ſon fils aîné, qui ſuit, & à Alexandre de Boullenc, Chevalier, Seigneur de Bailleul, ſon autre fils.

V. Henri de Boullenc, IIe du nom, Chevalier, Seigneur & Marquis de Saint-Remi, de Bailleul, de l'Isle-du-Pleſſis, de Montulé & de Boiſſy, épouſa, par contrat paſſé devant de *Lénaré*, Notaire au Champeon-des-Vaux au Maine, le 13 Septembre 1661, *Anne-des-Vaux*, fille de haut & puiſſant Seigneur, Meſſire *Jean-des-Vaux*, Marquis de Lévaré, Chevalier, Seigneur & Châtelain des Vaux, & d'*Eléonore d'Auvray*. De ce mariage vint entr'autres enfans :

VI. Henri-Jacques-François de Boullenc, Chevalier, baptiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Martin du Bailleul, le 8 Janvier 1668, qui fit ſes preuves pour être reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie.

Le *Mercure* du mois d'Avril 1739, p. 821, dit qu'il ne reſtoit de cette famille que la Dame *du Vignau*, Religieuſe Dominicaine à Montargis, &

François-Frédéric de Boullenc, Chevalier, Baron & Châtelain de Saint-Remi-ſur-Aure, mort à Soiſſons, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, le 27 Février 1764, âgé de 64 ans. Il avoit épouſé *Marie-Antoinette de Jaucourt*, Dame d'Eſpeuilles, nièce d'*Antoine-Denis Renaudot*, Intendant-Général des claſſes de la Marine de France, mort à Verſailles le 28 Juillet 1737, & a laiſſé :

Un fils;

Et Marie-Remi de Boullenc de Saint-Remi, mariée, vers 1760, à *Louis-Daniel-Antoine-Jean Viel*, Marquis de Lunas, dont *Antoine-Louis-François*, baptiſé à la Madeleine en 176....

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille, dont les armes ſont : *d'azur, à une faſce d'or, chargée de trois tourteaux de gueules, & accompagnée de trois épis de bled d'or ;* le caſque *couronné d'un cercle de Baron.*

BOULLENGER, Seigneur de Glatigny, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 21 Janvier 1667, dont les armes ſont : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois coquilles d'or dans le ſens de la bande.*

BOULLENOIS : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roſes de gueules, feuillées & tigées de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOULLET, Seigneur d'Ouchamps, en Champagne : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de ſable, & en pointe d'une coquille d'azur.*

BOULLEUR (le), Seigneur de Montgaudry, des Marets, de Taville, en Normandie, Généralité de Caen, famille annoblie en 1471. Il eſt fait mention dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, par la Roque, p. 1992, d'un Jacques le Boulleur, Seigneur de la Graffière, Conſeiller-Aſſeſſeur au Bailliage & Siège Préſidial de Coutances, vers 1550, qui épouſa *Iſabeau de Meurdrac;*

Et l'Abbé de Vertot, en ſon *Hiſtoire de Malte*, fait mention de Christophe le Boulleur, Seigneur de Montgaudry, reçu Chevalier de Malte en 1570.

Les armes : *d'azur, à trois tourteaux d'or, poſés 2 & 1, & en cœur une étoile de même.*

BOULLEUR (le), Seigneur de Cambinière, Bellenoc & Viday, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon, en Normandie, famille noble & ancienne, maintenue le 23 Novembre 1667, qui porte : *d'azur, au che-*

vron d'argent, accompagné de trois besans d'or, suspendus avec des chaînes de même, 2 en chef & 1 en pointe.

BOULLONGNE. La branche de feu M. le Contrôleur-Général des Finances, cadette de celle de Messieurs de Boullongne, Seigneurs de Beaurepaire, établis en Artois, est l'aînée de celle des Sieurs de Boullongne-Tavernier, domiciliés à Paris & à Clermont.

Jean de Boullongne, Grand-Trésorier-Commandeur des Ordres du Roi, Conseiller-Honoraire au Parlement de Metz, Honoraire-Amateur de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture de Paris, ci-devant Contrôleur-Général & ordinaire au Conseil Royal des Finances, né le 13 Octobre 1690, a été fait d'abord premier Commis des Finances en Octobre 1724; pourvu d'une Charge de Conseiller au Parlement de Metz, le 16 Septembre 1725, & de celle d'Intendant des Ordres du Roi, le 21 Mars 1737, nommé l'un des six Intendans des Finances, le 21 Mai 1744; a eu des Lettres de Conseiller-Honoraire au Parlement de Metz, le 19 Novembre 1745; a été fait Contrôleur-Général & ordinaire au Conseil Royal des Finances, le 25 Août 1757, s'est démis de la Charge d'Intendant des Ordres du Roi au mois de Décembre de la même année; a été pourvu de celle de Grand-Trésorier des mêmes Ordres, le 17 Septembre 1758; a prêté le serment le 23 du même mois, s'est démis de la Charge de Contrôleur-Général des Finances, le 4 Mars 1759, & est mort en 1769. Il avoit épousé, le 17 Avril 1719, *Charlotte-Catherine de Beaufort*, fille de *Charles*, Ecuyer, l'un des Fermiers-Généraux du Roi, dont :

1. Jean-Nicolas, qui suit;
2. Marguerite-Catherine, née le 27 Janvier 1720, mariée, en Décembre 1739, à *Gaspard-Henri Caze*, Seigneur de la Bove en Laonnois, & autres Terres, Maître des Requêtes, depuis Intendant de la Généralité de Paris, mort Intendant de celle de Châlons, le 4 Novembre 1750, qui a laissé un fils;
3. Elisabeth-Louise, née le 14 Mai 1721, nommée en 1738 l'une des Dames de Mesdames, & confirmée par Brevet du 2 Mai 1744, mariée, le 2 Octobre [illegible], à *Paul Galluccio*, Marquis de *l'Hôpital*, ci-devant Ambassadeur à Petersbourg, Marquis de Châteauneuf-sur-Cher en Berry, Chevalier des Ordres du Roi, & de Saint-Janvier de Naples, Lieutenant-Général des Armées, Inspecteur-Général de Cavalerie & de Dragons, premier Ecuyer de Mesdames, [illegible] le 13 Janvier [illegible]. De ce mariage sont nées: 1° *Marie-Elisabeth-Charlotte-Pauline de l'Hôpital*, née le 14 Août [illegible], mariée, le 8 Août [illegible], à *Armand-Louis-Marie-Stanislas*, appelé le Marquis de [illegible], Brigadier de Cavalerie, Mestre-de-Camp du Régiment des Cuirassiers, reçu en survivance de premier Ecuyer de Mesdames, & 2° *Charlotte-Elisabeth de l'Hôpital*, née le [illegible] Mai [illegible], mariée, le 4 Juin [illegible], à *François-Martial de* [illegible], Vicomte de Merainville, Maréchal-de-Camp;
4. [illegible], née en Novembre 172[illegible], morte en Février 1747, qui avoit épousé, en Août [illegible], *Charles-François-Gabriel de Hallencourt*, alors appelé *Comte*, & depuis *Marquis de Drosmenil*, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou, mort Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 23 Décembre [illegible]. De ce mariage sont nées deux filles; l'aînée en 1745, & l'autre en Février 1747. Le Marquis de *Drosmenil* portoit au 1 de [illegible] *de sable, à trois lionceaux d'argent*, au 2 de [illegible], au 3 de [illegible], au 4 de [illegible], & *sur le tout d'Hallencourt, argent à la bande de sable, accostée de deux cotices aussi de sable*;
5. Et Marie-[illegible], née au mois de Juillet 172[illegible], morte le [illegible] Juillet [illegible], qui avoit épousé, le 7 Mars 1746, *Armand*, Marquis de *Béthune*, Chevalier des Ordres du Roi, né le 20 Juillet 1711, Guidon des Gendarmes de Monseigneur le Dauphin, le [illegible] Janvier [illegible], & [illegible] Mestre-de-Camp de Cavalerie le [illegible] Avril [illegible], Brigadier le 1er Janvier [illegible], Commissaire-Général de la Cavalerie le [illegible] Avril, Maréchal-de-Camp le 10 Mai, & Mestre-de-Camp-Général de la Cavalerie le [illegible] Juin [illegible]. Il a été nommé Chevalier des Ordres du Roi le 1er Janvier [illegible], & a prêté serment le [illegible] du même mois. (Voyez BÉTHUNE.)

Jean-Nicolas de Boullongne, Conseiller d'Etat, Intendant des Finances, Honoraire-Associé-Libre de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture de Paris, né le 11 Novembre 172[illegible], a été d'abord pourvu d'une Charge de Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais, le [illegible] Juillet 17[illegible]; d'une autre de Maître des Requêtes, le 24 Janvier 1750, de celle d'Intendant des

Finances en ſurvivance de ſon père, le 13 Avril 1753; eſt entré en plein exercice le 25 Août 1757; s'eſt démis de ſa Charge de Maître des Requêtes dans le cours du même mois. Il a épouſé, en Mai 1753, *Louiſe-Julie Feydeau de Brou*, fille de *Paul-Eſprit*, Seigneur de Brou, près Lagny en Brie, Conſeiller d'Etat ordinaire & au Conſeil Royal des Finances, Doyen du Conſeil, & un des ſix Conſeillers d'Etats commis pour aſſiſter au Sceau tenu par le Roi, dont:

PAUL-ESPRIT-CHARLES DE BOULLONGNE, né le 26 Octobre 1758.

CATHERINE-JEANNE DE BOULLONGNE, de la même famille, a épouſé, le 29 Décembre 1765 (contrat ſigné par le Roi), *Mathieu-Paul-Louis de Montmorency*, Vicomte de Laval. Voyez MONTMORENCY-LAVAL.

Les armes réglées par le Juge d'Armes de France, le 27 Janvier 1753, ſont: *d'argent, à la bande de ſable, accompagnée de trois lionceaux de ſinople, langués & onglés de gueules, & couronnés d'or à l'antique*, 2 & 1.

BOULLOIN (LE), ou BOULOIN, en Bretagne: *d'or, à neuf billettes de ſable, poſées* 3, 3, 2 & 1, *accompagnées d'une coquille de gueules au premier canton.*

BOULLON, Seigneur de Ferrières, en Picardie: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois molettes d'éperons de ſable*, 2 *en chef* & 1 *en pointe.*

BOULOGNE, ancienne famille du pays d'Artois, éteinte. JACQUES DE BOULOGNE, Ecuyer, Seigneur de Florimont, Richelieu, &c., fils de *Jacques*, & d'*Anne de la Marck*, épouſa *Catherine de Reſſin*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Catherine de Bacquehem*, qui lui porta en mariage la Terre de Neuville ſituée en Artois, mouvante du Roi, à cauſe de ſon Château de Bapaume. Leur fille, ELÉONORE DE BOULOGNE, en fut héritière, & épouſa EVRARD DE BOULOGNE, ſon couſin, Chevalier, Seigneur de Flines, du Plonich, &c., fils de *Claude*, & de *Madeleine d'Aubermont*. De ce mariage naquit VALENTINE DE BOULOGNE qui porta en mariage la Terre de Neuville à *Jean-Philippe de Saſtres*. Voyez SASTRES.

Les armes: *de gueules, à une tour d'argent au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

BOULOGNE, ancien: *ſemé de* France, *au lambel de trois pendans de gueules.*

BOULOGNE moderne: *d'or, à trois tourteaux de gueules*, 2 & 1.

* BOULOIRE ou BOULOUÈRE, Terre, Seigneurie & Châtellenie dans le Maine, Diocèſe du Mans, donnée en partage à JACQUES CHABOT, quatrième fils de RENAUD, Seigneur de Jarnac, & de *Marie de Craon*. JACQUES CHABOT acquit lui-même celles des Maiſoncelles & d'Eſcorbain, par ſon alliance avec *Antoinette*, fille de *Jean*, Seigneur d'*Illiers*, & de *Marguerite de Sourches*. Leur fille

ANNE CHABOT porta ces Châtellenies en dot à *Jean de Maillé-de-la-Tour-Landry*, Baron de Châteauroux. Elle fut donnée en partage à leur neuvième fils,

JEAN DE MAILLÉ-DE-LA-TOUR-LANDRY, en récompenſe des ſervices duquel ces mêmes Châtellenies furent réunies en un ſeul corps & érigées en *Baronnie*, ſous le nom de *Bouloire*, par Lettres du mois de Septembre 1593, enregiſtrées au Parlement de Paris, le 24 Avril 1598, pour lui, ſes deſcendans & ayant-cauſe. Il avoit épouſé *Marie Barjot-de-la-Balu*. Leur fils

JEAN DE MAILLÉ, Baron de *Bouloire*, étant mort ſans enfans d'*Angélique Kcaerbourt*, la Baronnie de *Bouloire* paſſa à ſa ſœur,

FRANÇOISE DE MAILLÉ, mariée à *Claude de Hamelin*, Chevalier, Seigneur des Moulins du Bois-en-Mazé, & de la Châtellenie de l'Epinaye-Gaffier, dont:

LOUIS DE HAMELIN, Baron de Bouloire;

FRANÇOIS, tués à la guerre ſans avoir laiſſé d'enfans. La Baronnie de *Bouloire* échut à leur ſœur;

Et CLAUDE DE HAMELIN, mariée, le 1er Juin 1640, à *Louis Teſtu*, Chevalier, Seigneur de Balincourt. (Voyez TESTU.)

BOULON: *d'azur, à quatorze beſans d'or*, 4, 4, 3, 2 & 1.

BOULONG, en Vermandois: *d'or, à l'orle de dix merlettes de ſable.*

* BOULONNOIS, Province de France, qui a eu ſes Sénéchaux & Gouverneurs particuliers juſqu'à LOUIS XI, qui réunit le Comté de Boulogne à la Couronne en 1478. *Bertrand de la Tour*, Comte d'Auvergne, poſſédoit alors ce Comté. Le Roi lui donna en

échange la Jugerie de Lauraguais & ſes appartenances en titre de Comté, avec certains revenus, à Carcaſſonne, à Beziers & dans la Sénéchauſſée de Toulouſe. Le premier Capitaine ou Gouverneur & Sénéchal que le Roi Louis XI établit après avoir réuni le Comté de Boulogne à la Couronne, fut

Philippe de Queribus ou les Cordes, Seigneur de Crèvecœur en Beauvaiſis.

M. le Duc d'*Aumont* eſt aujourd'hui Gouverneur du *Boulonnois*.

BOULTS (le), Seigneur de Chaumont & de Chevaliers : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile de même, au chef de gueules, chargé de trois pals du ſecond.*

BOUNORVILLE : *d'argent, à la faſce de gueules, chargée de trois anneaux du champ.*

BOUQUET : *d'argent, au chevron de gueules, ſurmonté d'un ſoleil accoſté de deux étoiles de même, & en pointe d'un cyprès arraché de ſinople.*

BOUQUETOT, Seigneur de Meſnil-Tiſon en Normandie, Généralité de Rouen, ancienne famille maintenue dans ſa *Nobleſſe*, le 10 Septembre 1668. La Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, p. 1981 & 2009, prétend que c'eſt une branche cadette de la Maiſon d'Harcourt, qui a briſé ſes armes d'un *franc-quartier d'hermines*.

Jean de Bouquetot, Chevalier, vivoit l'an 1300. Il fut père de :

Robert de Bouquetot, vivant en 1340, père de :

Martin de Bouquetot, Seigneur du Breuil, qui épouſa Jeanne de Grengnes, dont :

Girard de Bouquetot, Seigneur du Breuil, qui épouſa *Perrette de Samoy*, & eut :

Jean de Bouquetot, IIe du nom, qui fut marié à *Louiſe Leſcot*, Dame de Rabu, laquelle en rendit hommage le 1er Novembre 1434, dont :

Guillaume de Bouquetot, Seigneur de Rabu, qui épouſa *Catherine d'Angerville*, dont :

Madeleine de Bouquetot, mariée, en 1540, à *Guillaume de Houdetot*;

Et François, qui ſuit.

François de Bouquetot épouſa, en 1540, *Louiſe Mallet de Graveniſ*, & eut :

Robert de Bouquetot, IIe du nom, qui ſe maria avec *Marguerite de Hautemer*, dont :

Pierre de Bouquetot, allié à *Catherine du Meſnil*, Dame des Eſpinays & de Gonzeville. Il eut :

Jean de Bouquetot, IIIe du nom, Seigneur de Rabu, qui épouſa *Eſther*, Baronne d'*Orbec*, dont :

1. Geronne de Bouquetot, alliée, en 1628, à *Philippe de Chaumont-Quitry*.
2. Et Louiſe de Bouquetot, Dame d'Orbec, alliée à *Henri de Chaumont-Quitry*, mort âgé de 80 ans en 1675. Voyez Chaumont-Quitry.

Les armes : *de gueules, à la faſce d'or; au franc-quartier d'hermines brochant ſur le tout.*

Bouquetval : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la croix de Lorraine de ſable; aux 2 & 3 d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 fleurs-de-lys d'or.*

BOUQUIER. Entre les familles nobles de la ville de Marſeille, celle de Bouquier, en latin *Bocquerii*, eſt au rang des plus anciennes, non ſeulement de cette Ville, mais de la Provence. Dans tout ce qu'il y a de vieilles écritures, on y trouve toujours les Bouquier, qualifiés *de Nobles & de Chevaliers*. Ils ont fourni ſix premiers Conſuls & un Viguier Royal de la ville de Marſeille, du tems que les *vrais Gentilshommes* occupoient cette charge, ſuivant l'intention de nos Rois, confirmée par pluſieurs Lettres-Patentes & notamment par celles d'Henri III, le 6 Octobre 1585, où il eſt dit expreſſément, que *nul ne pourra être premier Conſul de la ville de Marſeille, s'il n'eſt Gentilhomme*. Un dernier Réglement fait à Marſeille en 1654 continue d'établir que le *Premier Conſul ſera Gentilhomme*. Cette forme de nomination fut abolie en 1660. Le Roi ſubſtitua à l'ancien Conſulat deux Echevins négocians; & par Lettres-Patentes données au mois de Septembre 1750, le Roi accorda aux *Nobles* de la ville de Marſeille, que le *Premier Conſul qui eſt Maire ſera choiſi parmi les Gentilshommes*.

Les premiers Conſuls que cette famille a fourni ſont dans les années 1493, 1494, 1561, 1568, 1571 & 1581. La même année Pierre de Bouquier de Martigues, Gouverneur de la Tour de Boue, fut nommé par le Roi Viguier de cette Ville. Elle étoit alors affligée

de la peſte, & il fit armer 6000 hommes, pour s'oppoſer aux entrepriſes des ennemis du Roi, qui avoient envoyé des Galères de Florence à l'embouchure du Port. Par la précaution de ce Commandant, on n'eut plus d'autre mal à craindre que la maladie peſtilentielle qui régnoit dans la Ville.

François de Bouquier fut député en Cour en 1569 pour d'urgentes affaires, & s'acquitta avec diſtinction de la commiſſion dont il avoit été chargé. Il ſauva la Ville en 1585, en faiſant arrêter *la Motte Daries*, ſecond Conſul de Marſeille, qui commandoit en l'abſence d'*Antoine d'Arène*, premier Conſul. Il vouloit livrer cette Ville au Sieur de *Vins*, chef de la Ligue. Ce trait eſt rapporté dans les Archives de la Ville ; & dans l'*Hiſtoire de Marſeille*, de Ruffy, tom. I, p. 361, on y lit qu'Henri d'Angoulême, frère de Henri III, Gouverneur pour lors en Provence, étant retiré à Aix, à cauſe des mauvais départemens de Daries, on lui écrivit l'action de Bouquier. Sur cette nouvelle, il vint à Marſeille, & alla droit à l'Hôtel-de-Ville, où tous les principaux habitans étoient aſſemblés. Il embraſſa étroitement Bouquier, en lui diſant qu'il avoit gagné une bataille au Roi. On fit le procès à Daries; il fut accuſé du crime de Léze-Majeſté, & pendu aux flambeaux à la place du Palais.

Cette famille a poſſédé des *Fiefs* dans les ſiècles où il n'étoit permis qu'aux *ſeuls Nobles* d'en avoir la jouiſſance. Ils ont donné pluſieurs Chevaliers à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & pluſieurs Officiers dans les Armées des Comtes de Provence, & celle de nos Rois.

I. Adam de Bouquier, Ier du nom, par lequel on commence la filiation de cette famille, vivoit au commencement du XIIIe ſiècle. Il fut député comme étant un des principaux Gentilshommes du Pays à Raymond Berenger, Comte de Provence. Il eut:

II. Pierre de Bouquier, Ier du nom, qui eut pluſieurs enfans. Il n'y eut qu'Antoine qui continua la poſtérité.

III. Antoine de Bouquier, Ier du nom, fit ſon teſtament en 1407, il y nomme ſes enfans Jacques, qui ſuit, Nicolas & Jean.

IV. Jacques de Bouquier, Ier du nom, eut pour fils :

V. Bertrand de Bouquier, qui fut deux fois premier Conſul de Marſeille ès années 1483 & 1494, après la réunion de la Provence à la France. Il eut d'*Andrée* :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et autre Jean, rapporté plus loin.

VI. Jean, Ier du nom, dit l'*aîné*, auteur d'une branche établie aux Martigues, eut :

Charles de Bouquier, Ier du nom, qui épouſa *Françoiſe de Rodulf*, dont il eut pour fils :

Jean de Bouquier, IIe du nom, qui s'allia avec *N..... de Bouſquet*. Il en eut :

Laurent de Bouquier, père de :

Charles de Bouquier, IIe du nom, qui épouſa *Jeanne de Borel*. Il en eut :

Pierre de Bouquier, IIe du nom, qui fut Gouverneur de la Tour de Boue en Provence, puis premier Conſul de la ville de Marſeille en 1571, enſuite Viguier Royal de la même ville de Marſeille en 1581. Il eut :

François de Bouquier, qui épouſa *Françoiſe de Broglio*. Cette branche eſt éteinte :

VI. Jean de Bouquier, IIe du nom, dit *le jeune*, fils puîné de Bertrand, épouſa, le 14 Janvier 1495 (Notaire *Barthélemy d'Arneti*), *Comteſſe de Caradet-de-Bourgogne*, fille de Noble *Jean de Caradet* alias *Bourgogne*. De ce mariage vinrent :

1. Adam, qui ſuit ;
2. Pierre, Archidiacre de l'Egliſe Cathédrale de Marſeille ;
3. Artaud, auteur d'une branche établie au Comtat Venaiſſin ;
4. Alayone, femme de *Jean d'Eſpeires* ;
5. Urbaine, femme de *Jean de Caſtille* ;
6. Marguerite, femme de *Pierre Cadenet* ;
7. Et Batrone, épouſe de *François d'Arſaquy*.

VII. Adam de Bouquier, IIe du nom, fut élu premier Conſul de Marſeille en 1561 & 1562. Ce fut lui qui, cette même année, envoya du ſecours au Comte de Sommerive, qui avoit aſſiégé la ville de Siſteron, de laquelle les Huguenots s'étoient rendus maîtres. Il envoya deux Compagnies de Gens de pied, & teſta le 8 Janvier 1558. Il épouſa *Jeanne-Cornisthe du Bois*, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Jean, IIIe du nom, Archidiacre de la Cathédrale de Marſeille.

VIII. François de Bouquier, Ier du nom, fut élu deux fois premier Conſul de Marſeille, ès années 1568 & 1581. Il ſauva Marſeille au Roi en 1585. Il fut député en Cour en 1569 par délibération du Conſeil de la ville de Mar-

seille, étant pour lors premier Consul. C'étoit pour les urgentes affaires de cette Ville, dont il s'acquitta avec distinction, & testa en 1569. Il épousa, 1° le 13 Aout 1552, *Barthélemis Claret*, fille de *Jacques*, & de *Jeanne dee Martins*; & 2° le 14 Fevrier 1579, *Madeleine de Leon*, fille de *Gaspard de Leon*, & de *Marguerite de Luc*.

Les enfans du premier lit furent :

1. Jacques, mort jeune ;
2. Antoine, qui suit.

Et du second lit :

3. Elisabeth, mariée, le 22 Janvier 1495, à noble *Jean de Raynier*;
4. Jeanne, morte sans alliance;
5. Marquise, Abbesse de l'Abbaye Royale de Sion de Marseille en 1642;
6. Et Lucrece, morte sans alliance.

IX. Antoine de Bouquier, IIe du nom, épousa, par contrat du 27 Juin 1584 (Notaire *Arnaud*), *Marguerite Darene*, fille de Noble *Antoine Darene*, & de *Catherine de Valbelle*, dont :

1. Honoré, mort en bas âge ;
2. François, qui suit ;
3. Blaise, Religieux Dominicain à Marseille ;
4. Charles, reçu Chevalier de Malte ;
5. Anne, mariée à *Benoît de Roubies*;
6. Françoise, morte jeune ;
7. Catherine, qui épousa, le 24 Octobre 1646, noble *Pierre de Pignet*.
8. Et Marguerite, Religieuse au Monastère de Sainte Claire de Marseille.

X. François de Bouquier, IIe du nom, fut Capitaine d'une des Galères du Roi en 1615, & épousa, par contrat du 11 Decembre 1620, *Lucrece de Bourguignon-la-Mure*, fille de noble *Antoine de Bourguignon*, Seigneur de la Mure & de Bissière, & de *Marguerite d'Alphantys*. Il eut de ce mariage :

1. Jean, qui suit ;
2. & 3. Antoine & Nicolas, morts en bas âge ;
4. Elisabeth, mariée, le 22 Novembre 1650, à noble *Charles des Arlets*;
5. Anne, mariée, le 17 Septembre 1656, à noble *François de Piquet*.
6. Marguerite, Religieuse à l'Abbaye Royale de Sion de Marseille ;
7. Et Marquise, Religieuse aux Bernardines de la Ciotat.

XI. Jean de Bouquier, IVe du nom, servit long-tems dans la Maison du Roi, & épousa, le 1er Avril 1677 (Notaire *Richesme*, *Lucrece des Gerards*, fille d'*Henri des Gerards*, Seigneur de Benat, & d'*Elisabeth de la Fut*. De ce mariage vinrent :

1. Henri, mort sans alliance ;
2. Thomas, qui suit ;
3. Joseph-Côme, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
4. Elisabeth, morte sans alliance ;
5. Lucrece, Religieuse au Couvent des Dominicaines ;
6. Et Marie-Thérèse, Religieuse au grand Couvent des Bernardines à Marseille.

XII. Thomas de Bouquier, Capitaine d'Infanterie par commission de 1734, & pensionné du Roi, a épousé, le 31 Mai 1724, *Catherine-Susanne Menestrier*, dont :

1. Jean-François, qui suit ;
2. Et Susanne, morte en bas âge.

XIII. Jean-François de Bouquier, Chevalier, Capitaine d'Infanterie par commission de 1759, & Chevalier de Saint-Louis en 1763, n'est pas encore marié.

SECONDE BRANCHE.

XII. Joseph-Côme de Bouquier, troisième fils de Jean IV, & de *Lucrece des Gerards-de-Benat*, Capitaine d'Infanterie par commission de 1733, a épousé le 10 Novembre 1724 (Notaire *Armeny*), *Françoise d'Arvieux*, fille & héritière de *Laurent d'Arvieux*, dont :

1. François-Philippe, qui suit ;
2. & 3. Elisabeth-Basile & Marie-Thérèse, qui vivent sans alliance.

XIII. François-Philippe de Bouquier a épousé 1° *Françoise de Capussy*, morte sans enfans avant 1760, & 2° par contrat du 28 Aout 1759, *Marie d'Adaoust*, fille de noble *Pierre-François d'Adaoust*, de la ville d'Aix, dont :

XIV. Alexandre-Frederic de Bouquier, encore jeune.

BRANCHE

des Marquis de Bouquier-Maubec, établie au Comtat Venaissin.

VII. Arnaud de Bouquier, second fils de Jean, IIe du nom, dit *le jeune*, & de *Comtesse de Caradet*, fut obligé, par alliance qu'il contracta, de porter le nom & les armes de *Maubec-Cartoux*, il s'établit au Comtat Venaissin, après être resté quelque tems en Dauphiné. Il eut de son mariage :

1. Etienne, qui suit ;
2. Et Jacques de Bouquier-Maubec-Cartoux,

Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, & Commandeur de Puiſmaiſon.

VIII. ETIENNE DE BOUQUIER, Baron de Maubec-Cartoux, épouſa *Catherine d'Agats-du-Shor*. Il eut pour fils :

IX. PIERRE DE BOUQUIER-MAUBEC-CARTOUX, qui épouſa *Madeleine d'Augery*, dont naquit :

X. CLAUDE DE BOUQUIER, Ier du nom, Baron de Maubec-Cartoux, qui épouſa *Anne d'Anaſtaſy*. De ce mariage vint :

XI. CLAUDE DE BOUQUIER, IIe du nom, Baron de Maubec-Cartoux, marié à *Suſanne d'Agoult*. Il eut de ſon mariage :

XII. JEAN-JOSEPH DE BOUQUIER, Baron de Maubec-Cartoux, qui épouſa *Marie-Françoiſe d'Allemand*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. AUGUSTIN-PHILIPPE DE BOUQUIER-MAUBEC-CARTOUX, reçu Chevalier de Malte en 1700, mort à Malte, Commandeur de Saint-Blaiſe des Monts en 1757 ;
3. Et JOSEPH-BALTHASAR, Baron de Bouquier-Maubec-Cartoux, Chevalier de Malte, qui quitta la Croix, & épouſa, en 1715, *Catherine de Giloux*, de laquelle il a eu quatre enfans mâles qui ont tous ſervi dans le Régiment Royal Italien, & qui ont ſubi la réforme en 1759.

XIII. JEAN-BAPTISTE, Marquis de BOUQUIER-MAUBEC-CARTOUX, a épouſé *Marie Quiqueran-de-Ventabren*, de laquelle il a des enfans.

Les armes de la première branche : *d'azur, au croiſſant d'or poſé de côté*. Supports & Cimier : *deux ſauvages*.

Celles de la ſeconde : *d'or, à deux lions de gueules rampans*. Mémoire envoyé. Voyez encore ſur cette famille *Artefeuil*, tom. I, p. 171 & ſuiv.

BOUQUIN, en Provence : *de gueules, à deux pals, faſcés d'or & de ſable de ſix pièces*.

BOURACHER, famille de Normandie, du Diocèſe de Rouen, qui porte : *d'azur, à la croix d'argent, chargée de cinq mouchetures d'hermines*, & de laquelle étoit MADELEINE LE BOURACHER-DE-LAUNAI, née le 16 Mai 1673, & reçue à Saint-Cyr au mois de Février 1687, après avoir prouvé *ſa Nobleſſe* depuis BENOÎT BOURACHER, Seigneur de Launay, qui vivoit en 1470, & étoit ſon ſixième ayeul.

BOURASSIER, très-ancienne Maiſon du Lauraguais, qui a poſſédé très-long-tems la Baronnie de Gaule, les Terres de Peirens, de Préſerville, &c., éteinte vers la fin du XVIe ſiècle, & fondue dans celles de la *Tour-Reines, Cardaillac-Saint-Cyr*, du *Puy-Roquetaillade*, & *Auriol-Montagut*.

BOURAU, en Berry : *d'argent, à une faſce de gueules, & trois roſes de même, en chef*.

BOURBEL, Seigneur de Montpinçon en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa nobleſſe, le 21 Janvier 1668. Le P. Anſelme parle d'une COLETTE DE BOURBEL, qui fut mariée, vers 1460, à *Antoine d'Eaucourt*, Seigneur de Roymont & Foncvilliers.

La Roque, dans ſon *Traité des Bans & Arrières-Bans*, dit qu'en la montre de l'an 1470, Comté de Longueville, GUILLAUME DE BOURBEL, préſenta *pour ſon antiquité, Guillaume Fournier*, armé de brigandine, ſallade & vouge, pour ſe vouger ; & qu'en la même montre, Comté d'Aumale, JEAN BOURBEL, eſt excuſé, pour ce qu'il eſt en l'ordonnance, ſous la charge de Monſieur le Connétable.

MADELEINE-CLOTILDE DE BOURBEL-DE-MONTPINÇON, née le 7 Septembre 1674, fut reçue à St.-Cyr au mois de Juillet 1686, après avoir prouvé qu'ANDRIEU DE BOURBEL, Seigneur de Montpinçon, qui vivoit en 1480, étoit ſon cinquième ayeul.

Les armes : *d'azur, à trois tourteaux d'or, 2 & 1*.

§ BOURBLANC (DU), Terre & Seigneurie ſituée au Diocèſe de Saint-Brieuc en Bretagne, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, droit de Patronage & de prééminence dans l'Egliſe paroiſſiale de Plourivoux. Elle relève du Roi, & reçoit l'hommage de pluſieurs fiefs nobles qui en dépendent. Elle fut décrétée, il y a 25 à 30 ans, ſur les deſcendans du Préſident Rocquel, & adjugée au Sieur Armez-du-Poulpry, riche Armateur, qui la poſſède actuellement.

Cette Terre a donné ou tient ſon nom d'une Maiſon de Bretagne, reconnue noble d'ancienne extraction, par un Arrêt de la Chambre de la Réformation de 1666 ; & par un autre Arrêt du 19 Décembre 1668, dans lequel PIERRE, ROBERT, & autre PIERRE DU BOURBLANC, ſont déclarés iſſus d'ancienne extraction noble. Ces recherches de 1666 &

1668 ont été précédées de celles de 1414 & 1444, où Meſſire Philippe du Bourblanc, de la Paroiſſe de Plouénez, & Louise du Bourblanc, veuve de *Claude de Tavignon*, ſont mentionnées avec les mêmes qualifications.

Un extrait de la Chambre des Comptes de Bretagne, du 14 Novembre 1634, juſtifie auſſi que les du Bourblanc ſont Nobles de toute antiquité, & qu'ils ont comparu comme tels aux différentes montres de la Province. Cet extrait eſt conſigné dans l'Arrêt de la réformation, rendu par les Commiſſaires en 1668, où ſont énoncés pluſieurs ordres donnés en 1463, par François, Duc de Bretagne, à un Guillaume du Bourblanc, de ſe rendre au Château de Brehat, pour défendre ledit château, contre ſes ennemis.

La Maiſon du Bourblanc, diſtinguée par ſon ancienneté & ſes belles alliances avec pluſieurs des premières Maiſons de la Province, comme *Avaugour*, *Châteaubrand*, *Quelen*, *Launoy*, *Boyſſeon*, *Poilley*, *Quintin*, remonte ſa filiation à

I. Philippe, Seigneur du Bourblanc, noble homme, marié à *Oderne le Vicomte-de-la-Villevolatte*, dont :

II. Alain, Seigneur du Bourblanc, noble homme, qui épouſa *Benoîte de Kerimel-de-Coatbruc*, dont :

III. Yves, Seigneur du Bourblanc, Chevalier, marié à *N... de Kermarec*, de laquelle vint :

IV. Philippe, IIe du nom, Seigneur du Bourblanc, Chevalier, qui prouva ſa nobleſſe d'ancienne extraction, en 1444, & épouſa *Sibylle de Langourla*, dont il eut :

Philippe, qui ſuit ;

Et Roland du Bourblanc, rapporté après ſon aîné.

V. Philippe, IIIe du nom, Seigneur du Bourblanc, Chevalier, ne laiſſa qu'une fille, nommée Marie du Bourblanc, femme de *N... Rocquel*, Préſident au Parlement de Bretagne, auquel elle porta la Terre & Seigneurie *du Bourblanc*, ſituée, comme on l'a dit, au Diocèſe de Saint-Brieuc.

V. Roland du Bourblanc, Ecuyer, fils puîné de Philippe II, & de *Sibylle de Langourla*, prouva ſa nobleſſe d'ancienne extraction, en 1420 & 1513. Il avoit épouſé, en 1500, *Catherine Meur-de-Kermanach*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

1. François du Bourblanc, fils aîné, héritier principal, & noble auteur de la branche, dite *du Guermel*, qui exiſte dans la perſonne de Meſſire Sat.-Louis-Marie Hyacinthe du Bourblanc, d'abord Conſeiller au Parlement de Bretagne, & aujourd'hui premier Avocat-Général du Roi au même Parlement, chef des nom & armes de ſa Maiſon ;
2. Et Guillaume du Bourblanc, auteur de la branche des Seigneurs d'*Apreville*, dont nous allons parler.

BRANCHE

des Seigneurs d'Apreville.

VI. Guillaume du Bourblanc, Ecuyer, ſe réunit, en 1552, avec ſes frères & ſœurs, contre François, leur aîné commun, pour ſe faire donner un partage plus conſidérable dans les ſucceſſions directes de Roland & Philippe du Bourblanc, & de *Catherine Meur-de-Kermanach*, leur père & mère, dont ils prétendoient que les acquiſitions, pendant leur communauté, devoient être regardées comme biens roturiers. L'aîné défendit au contraire, & enfin, par tranſaction du 28 Avril 1552, paſſée devant *Pradon*, Notaire, ils reconnurent tous, que *le partage doit être fait noblement & avantageuſement, ainſi que de tout tems immémorial, ont reçu & partagé leurs auteurs ; & qu'auſſi, Catherine Meur, mère commune, étoit d'extraction noble, & ſes biens nobles & de gouvernement noble.* Guillaume du Bourblanc avoit épouſé, en 1550, *Marguerite Regnaut*, Dame de la Villeniſan & du Grand-Pré, fille de *N... Regnaut*, & de *N... Boterel-Quintin*, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. Autre François, auteur des Seigneurs de *Beaurepaire*, aujourd'hui diviſés en deux branches ;
3. Jean du Bourblanc, tige des Seigneurs de *Kermanach* & de *Penſtang*, éteints dans le dernier ſiècle ;
4. Et Jacquette, mariée au Seigneur de *Kbalan* ;

VII. François du Bourblanc, Ecuyer, épouſa, par contrat du 1er Mai 1574, *Madeleine Rogier*, Dame de Kergaro, d'Apreville, &c., fille de *François Rogier*, Ecuyer, & de *N... de Kgoţou*. Il en eut :

1. Pierre, mort ſans poſtérité, de *Marie de Quelin* ;
2. Pierre, qui ſuit ;
3. 4. & 5. Jean, François & Marie du Bourblanc, Dame de Quelen.

VIII. Pierre du Bourblanc, Chevalier,

Seigneur du Grand-Pré, épouſa, (contrat de mariage égaré, & ſuppléé par une démiſſion en faveur de ſes enfans, &c.), en 1630, *Guillemette de Launoy*, Dame du Coſquer, fille de *Launoy*, Sieur du Coſquer & du Touraut, & de *N... Adam*, dont:

Pierre, qui ſuit;

Et Louise-Julienne du Bourblanc, femme du Seigneur de *Kerprigent*.

IX. Pierre du Bourblanc, IIe du nom, Chevalier, dit *le Marquis d'Apreville*, Capitaine de Cavalerie au Régiment des Chevaux-Légers de Beaufort, épouſa, 1° le 11 Mai 1660, *Jeanne d'Avaugour*, fille unique de haut & puiſſant *François d'Avaugour*, Baron de la Lohiere, & de *Jeanne Frain*; & 2° *Renée de Châteaubriand*. Du premier lit il eut:

X. Pierre-Guy du Bourblanc, Chevalier, Marquis d'Apreville, Capitaine de Dragons au Régiment de Bretagne, qui épouſa, par contrat du 12 Septembre 1697, *Jeanne*, Marquiſe de *Poilley*, fille de *Louis-Henri*, Comte de Poilley, Marquis de Saint-Hilaire-du-Harvonet, en Normandie, Diocèſe d'Avranches, & de *Jacquemine de Bellouan de Montorin*. De ce mariage ſont nés:

1. Pierre-François, Capitaine au Régiment de la Chénelaye, puis dans celui de Brancas, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, mort ſans poſtérité;
2. Charles-Adolphe, qui ſuit;
3. Et Marie-Anne-Calliope du Bourblanc, femme de *Joſeph de Goyon*, Seigneur de Miniac, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi.

XI. Charles-Adolphe du Bourblanc, Chevalier, Marquis d'Apreville, & Comte de Poilley, Commandant d'Infanterie au Régiment de Souvré, puis de Briqueville, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, par contrat du 18 Décembre 1737, *Marie-Geneviève Poulain*, fille de Meſſire *François Poulain*, Seigneur de Boiſgourd, Capitaine d'Artillerie, & Commandant à Perpignan, & de *Marie de la Roche*, de laquelle ſont iſſus:

1. Pierre-François-Marie, qui ſuit;
2. Marie-Gabrielle-Hyacinthe, dite *Mademoiſelle d'Apreville*;
3. Jeanne-Marquise-Perrine, femme de Meſſire *Jean-Baptiſte-Benjamin de Cornulier*, Seigneur de Lucinière, Conſeiller au Parlement de Bretagne;
4. Et Henriette-Adélaïde-Eléonore du Bourblanc, morte jeune.

XII. Pierre-François-Marie du Bourblanc, Chevalier, appelé *le Comte du Bourblanc-d'Apreville*, retiré ancien Officier de la Marine Royale, a épouſé, le 3 Octobre 1765, *Antoinette-Henriette-Théodore Jouenne d'Eſpaney*, fille de Meſſire *Henri-Alexandre-Théodore Jouenne*, Chevalier, Seigneur d'Eſpaney, ancien Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, & de *Marie-Françoiſe-Cécile de Bodinet*. De ce mariage, il a eu pour fils unique:

Charles-Marie-Henri du Bourblanc, dit *le Comte d'Apreville*, né le 29 Novembre 1766, reçu Garde de la Marine le 1er Juin 1782.

Les armes: *de gueules, au château ou à la tour d'or crénelée*.

Les anciens titres portent: *de gueules, à la tour d'or crénelée*. Dans l'arrêt de la réformation de 1666 & 1768, leſdites armes ſont énoncées *de gueules, au château d'or*; mais depuis quelques années, les trois branches ſont convenues de reprendre l'ancien écu, tel qu'on le voit ſur la vitre du chœur de l'Egliſe de Plourivoy, & au Château du Bourblanc.

BOURBON. L'ancienne Maiſon de Bourbon éteinte, a donné ſon nom à la Province de Bourbonnois, & d'elle deſcend par femme la Maiſon régnante de France (Voyez France), & tous les Princes de l'auguſte Maiſon de Bourbon, dont nous allons donner ci-après la Généalogie; l'ancienne Maiſon de Bourbon portoit pour armes: *d'or, au lion de gueules, à l'orle de huit coquilles d'azur*. Le premier de cette ancienne Maiſon dont on ait connoiſſance étoit

I. Guy, Comte de Bourbon, qui vivoit vers 923.

II. Archambaud, Ier du nom, Comte de Bourbon, ſon fils, vivoit en 959, & eut de *Rothilde*:

III. Eudes, Comte de Bourbon, vivant en l'an 1000, père de:

IV. Archambaud, IIe du nom, Comte de Bourbon en 1028, marié à *Ermengarde de Saint-Maurice*, dont:

1. Archambaud, qui ſuit;
2. Aymon, Archevêque de Bourges depuis 1030 juſqu'en 1071;
3. Et Gérard ou Géraud, Seigneur de *Montluçon*, auteur de la branche de ce nom, qui n'a formé que III degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne de Jean de Bourbon, Seigneur de Montluçon, mort ſans poſtérité en 1289.

V. ARCHAMBAUD, IIIe du nom, Comte DE BOURBON, le marie, en 1048, avec *Philippine* ou *Philippie d'Auvergne*, fille de *Guillaume d'Auvergne*, IIIe du nom, Comte d'Auvergne, & de *Philippie de Gévaudan*, dont entr'autres enfans :

VI. ARCHAMBAUD, IVe du nom, Comte DE BOURBON, vivant en 1088, & marié à *Ermengarde de Sully*, dont il eut :

1. ARCHAMBAUD, qui fuit;
2. ET AYMON, rapporté après son frere aîné.

VII. ARCHAMBAUD, V^e du nom, Comte DE BOURBON en 1131, eut un fils unique, nommé ARCHAMBAUD, VIe du nom, mort jeune avant lui : ainsi la succession passa à

VII. AYMON, Comte de BOURBON, après son frère, qui se maria avec *Adélefinſe*, dont il eut :

VIII. ARCHAMBAUD, VIIe du nom, Comte DE BOURBON, mort l'an 1171. Son épouse fut *Agnès de Savoie*, fille de *Humbert*, Comte de *Maurienne* ou de *Savoie*, dont il eut :

IX. ARCHAMBAUD, VIIIe du nom, Comte DE BOURBON en 1183, lequel eut pour femme *Alix de Bourgogne*, fille d'*Eudes*, IIe du nom, Duc de *Bourgogne*, & de *Marie de Champagne*, dont :

X. MARGUERITE ou MAHAUD, Comtesse DE BOURBON, qui mourut en 1228. Elle fut femme de *Gui*, IIe du nom, Sire de *Dampierre* en Champagne, qui portoit pour armes : *de gueules, à deux leopards d'or posés l'un sur l'autre*, fils de *Guillaume*, IIe du nom, Sire de *Dampierre*, Bouteiller de Champagne. Elle laiſſa de ſon mariage :

1. ARCHAMBAUD, qui ſuit;
2. GUILLAUME DE BOURBON, dit *de Dampierre*, mort en 1241, Comte de Flandre par ſa femme MARGUERITE, Comtesse de FLANDRE, fille & héritiere de BAUDOUIN, Comte de FLANDRE, Empereur de Conſtantinople, & de *Marie de Champagne*. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans MARGUERITE, Comteſſe de FLANDRE, de NEVERS, de RETHEL, mariée 1° à PHILIPPE DE BOURGOGNE, Comte d'Artois & de Bourgogne, mort ſans poſtérité en 1361; 2° à PHILIPPE DE FRANCE, dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne, fils du Roi JEAN, & de *Bonne de Luxembourg*, d'où ſont ſortis les derniers Ducs de Bourgogne, dont l'héritiere a porté toutes les terres dans la Maiſon d'Autriche, comme l'ont fait voir MM. de Sainte-Marthe dans leur *Hiſtoire généal. de la Maiſon de France*, tom. I. De cette branche de *Dampierre*, Comtes de Flandre, ſont ſortis pluſieurs autres, ſavoir : celle des Comtes de *Namur*, celle des Seigneurs de *Dampierre*, celle des Seigneurs de *Saint-Dizier*, de cette dernière eſt ſortie la branche des Seigneurs de *la Roche*, & toutes ces branches ſont éteintes;
3. GUY DE BOURBON, Seigneur de Saint-Juſt;
4. CHARLES DE BOURBON, Seigneur de *Larrebourg*, auteur d'une branche de ce nom. Il quitta, ſelon la coutume du tems le nom & les armes de BOURBON, pour prendre le nom de *Larrebourg*, & les armes qui ſont : *d'or, à trois merlettes de ſable, 2 & 1, au chef de gueules*. Il vivoit, environ l'an 1144, lorſqu'il épouſa une Dame de l'ancienne Maiſon de *Sauvré*;
5. MARGUERITE DE BOURBON, Comteſſe de Forcalquier;
6. ET ISABELLE DE BOURBON, femme de GUIGUES, Comte DE GRESIVAUDAN, Dauphin d'Auvergne.

XI. ARCHAMBAUD, IXe du nom, Sire DE BOURBON, dit *le Grand*, épouſa 1° *Agnès de Mello*, fille de *Dreux de Mello*, Seigneur de Loches & de Chaillot-ſur-Seine, Connétable de France, & 2° MAHAUT DE BOURBON, fille de GUILLAUME DE BOURBON, Seigneur de Montluçon, & de *Beatrix*. Du premier lit vinrent :

1. ARCHAMBAUD, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Seigneur de Bourbon, marié avec *Isabeau de Courtenay*, de laquelle il eut GUILLAUME DE BOURBON, IIe du nom, de la branche, Seigneur de Beaujeu, marié à *Mahaud*, Dame de *Mongaſcon*, dont il n'eut point d'enfans;
3. GUY, Doyen de Notre-Dame de Paris;
4. DREUX, mort fans hoirs;
5. BEATRIX, femme de *Berard*, dit *le Grand*, Seigneur de *Mercœur*;
6. MARIE, femme de JEAN, Ier du nom, Comte de DREUX;
7. ET MARGUERITE, femme de THIBAUT, Roi de NAVARRE, Comte de Champagne.

XII. ARCHAMBAUD, X^e du nom, Sire DE BOURBON, *dit le Jeune*, mort l'an 1249, épouſa YOLANDE DE CHÂTILLON, Comteſſe de Nevers. De ce mariage vinrent :

1. AYMON, qui ſuit;
2. ET MARGUERITE DE BOURBON, Comteſſe de Nevers, mariée, en 1265, à ROBERT DE BOURGOGNE, Comte de Nevers, fils aîné de HUGUES, IVe du nom, Duc de Bourgogne, & d'YOLANDE DE DREUX, ſa première femme.

XIII. Agnès, Dame de Bourbon, fut mariée à Jean de Bourgogne, Seigneur de Charolois, fils puîné du même Hugues, IVe du nom, Duc de Bourgogne, & d'*Yolande de Dreux*. De ce mariage ſortit une fille unique nommée

XIV. Béatrix de Bourgogne, Dame de Bourbon & de Charolois, mère commune de la Maiſon Royale de France aujourd'hui régnante, dont nous parlerons au mot FRANCE, & des différentes branches de l'auguſte Maiſon de Bourbon, dont nous allons donner ici la deſcendance.

GÉNÉALOGIE
des Princes de la Maiſon de Bourbon.

I. Béatrix de Bourgogne, Dame de Bourbon & de Charolois, mourut le 1er Octobre 1310, & ſes armes étoient : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *bandé d'or & d'azur de* 6 *pièces, à la bordure engrêlée de gueules, qui eſt* Bourgogne-Ancien; *aux* 2 *&* 3 *d'or, au lion de gueules, à l'orle de huit coquilles d'azur, qui eſt* Bourbon-Ancien. Elle épouſa (à ce qu'on croit), en 1272, Robert de France, Comte de Clermont en Beauvoiſis, ſixième fils du Roi St.-Louis, & de Marguerite de Provence, qui, par ſon mariage, devint Seigneur de Bourbon, de Charolois, &c. Il mourut le 16 Janvier 1317, & portoit pour armes : *ſemé de France, à une bande de gueules*. De leur mariage vinrent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Jean de Clermont, mort en 1316, lequel laiſſa de *Jeanne*, Dame d'*Argies* :
   1. Béatrix de Clermont, mariée, en 1327, à Jean, Ier du nom, Comte d'*Armagnac;*
   2. Et Jeanne de Clermont, femme de Jean Ier, Comte d'*Auvergne*. Il avoit chargé la bande de ſes armes *de trois lionceaux d'argent;* & elle, portoit pour armes : *d'or, à l'orle de huit merlettes de ſable;*
3. Pierre, Grand-Archidiacre de l'Egliſe de Paris;
4. Blanche, morte en 1304, qui épouſa, le 25 Juin 1303, Robert VIIe, Comte d'*Auvergne*;
5. Marie, Prieure du Monaſtère de Poiſſy, morte le 17 Mai 1372;
6. Et Marguerite, morte en 1309, femme de *Jean de Flandre*, Comte de Namur.

II. Louis de Bourbon, Ier du nom, Pair & Chambrier de France, Comte de Clermont, de la Marche, &c., mourut au mois de Janvier 1341. Il épouſa *Marie de Hainaut*, morte en Août 1354, qui portoit : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules*, qui eſt Flandre; *aux* 2 *&* 3 *d'or, au lion de gueules, armé & lampaſſé d'azur*, qui eſt Hollande. Il eut :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Jacques, mort jeune le 9 Septembre 1318;
3. Un autre Jacques de Bourbon, Comte de *la Marche*, tige de la branche des Comtes de ce nom, rapportée ci-après;
4. Jeanne, mariée, le 4 Février 1318, à *Guignes VII*, Comte de *Forez;*
5. Marguerite, morte en 1362, qui épouſa, 1° le 6 Juillet 1320, *Jean II*, Sire de *Sully;* & 2° *Hutin de Vermeilles*, Chevalier, Chambellan du Roi;
6. Béatrix, morte le 25 Décembre 1385, qui épouſa, 1° en 1334, Jean de Luxembourg, Roi de Bohême; & 2° *Eudes*, Seigneur de *Grancey;*
7. Marie, morte en 1387, alliée, 1° le 20 Décembre 1328, à Guy, Prince de Galilée, fils aîné de Hugues IV, Roi de Chypre; & 2° le 9 Septembre 1347, à Robert de Sicile, Prince d'Achaïe & de Tarente;
8. Et Philippe, mort jeune.

Louis de Bourbon, Ier du nom, eut encore un bâtard, nommé

Guy, Seigneur de *Cluys*, & de la Ferté-Chaudron, à cauſe de *Jeanne Chatel-Perron*, ſa femme.

III. Pierre, Ier du nom, Duc de Bourbon, fut tué à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356. Il avoit épouſé Isabeau de Valois, morte le 26 Juillet 1383, fille de Charles de France, Comte de Valois; elle portoit : *ſemé de France, à la bordure de gueules*. De ce mariage vinrent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Jeanne, née le 23 Juillet 1337, morte le 6 Février 1377, qui épouſa, en 1349, Charles V, dit *le Sage*, Roi de France;
3. Blanche, Reine de Caſtille, mariée, par contrat du 9 Juillet 1352, à Pierre, ſurnommé *le Cruel*, Roi de Caſtille, qui la fit empoiſonner en 1361;
4. Bonne, morte le 19 Janvier 1402, mariée 1° à *Godefroy de Brabant;* & 2° en Août 1355, à Amé VI, Comte de Savoie;
5. Catherine, morte le 7 Juin 1427, qui épouſa, le 14 Octobre 1359, *Jean VI*, Comte d'*Harcourt*;
6. Marguerite, mariée, le 4 Mai 1368, à Arnaud-Armanieu, Sire d'Albret;

7. Isabelle, morte sans alliance ;
8. Et Marie, Religieuse, puis Prieure au Monastere de Poissy, morte le 10 Janvier 1410.

Pierre de Bourbon, Ier du nom, eut encore d'une maîtresse

Jean, bâtard de Bourbon, Seigneur de *Rochefort*, &c., Chambellan de Jean de France, Comte de Poitiers, son Lieutenant en Languedoc, & Gouverneur du Bourbonnois, qui étoit mort en 1375. Il épousa, en Septembre 1371, *Agnès*, fille de *Pépin Chaleu*, Seigneur du Crosset en Bourbonnois.

IV. Louis, IIe du nom, Duc de Bourbon, Comte de Clermont, de Forez, &c., né le 4 Août 1337, mourut à Montluçon le 19 Août 1410. Il avoit épousé, le 19 Août 1371, Anne, Dauphine d'Auvergne, Comtesse de Forez, &c., qui portoit : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au dauphin d'azur ; aux 2 & 3 de gueules, au dauphin d'or*, qui est Forez. De cette alliance naquirent :

1. Jean, qui suit ;
2. Louis, mort âgé de 16 ans, le 12 Septembre 1404 ;
3. & 4. Isabelle & Catherine, mortes sans alliances.

Louis de Bourbon, IIe du nom, eut aussi d'une fille de qualité :

Hector, bâtard de Bourbon, blessé au siege de Soissons, d'un coup d'arbalête, dont il mourut le 11 Mai 1414.

V. Jean, Ier du nom, Duc de Bourbon, né en Mars 1380, fut le premier qui commença à porter pour armes : *d'azur à trois fleurs-de-lys d'or, à une bande de gueules brochante sur le tout*. Il fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, & conduit en Angleterre, où il mourut, après une longue prison, en Janvier 1433. Il avoit épousé, le 24 Juin 1400, Marie de Berry, morte en Juin 1434, qui portoit : *semé de France à la bordure engrêlée de gueules*. Elle étoit veuve 1° de *Louis de Châtillon*, IIIe du nom, Comte de Dunois, & 2° de Philippe d'Artois, Comte d'Eu, Connétable de France. Il eut :

1. Charles, qui suit ;
2. Louis, mort en 1453 ;
3. Et un autre Louis, auteur de la branche des Comtes de *Montpensier*, rapportée ci-après.

Jean de Bourbon, Ier du nom, eut encore pour enfans naturels :

1. Jean, Evêque du Puy, Abbé de Cluny, mort le 2 Décembre 1485 ;
2. Alexandre, noyé à Bar-sur-Aube par ordre du Roi, en 1440 ;
3. Guy, mort en 1442 ;
4. Marguerite, mariée, en 1436, à *Rodrigue de Villandrado*, Comte de Ribadio, natif de Valladolid en Castille ;
5. Et Edmée, bâtarde de *Bourbon*.

VI. Charles, Ier du nom, Duc de Bourbon, & d'Auvergne, mourut à Moulins le 4 Décembre 1456. Il avoit épousé, le 24 Septembre 1434, Agnès de Bourgogne, morte le 1er Décembre 1476, fille puînée de Jean, Duc de Bourgogne, & de Marguerite de Bavière, qui portoit : *écartelé, aux 1 & 4 semé de France, à la bordure componée d'argent & de gueules ; aux 2 & 3 bandé d'or & d'azur de six pieces à la bordure de gueules* & sur le tout, *d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules*. Il eut :

1. Jean, qui suit ;
2. Philippe, Sire de *Beaujeu*, mort jeune ;
3. Charles, Cardinal, Archevêque de Lyon, mort le 13 Septembre 1488, laissant une fille naturelle, Isabelle de Bourbon, morte en 1497, mariée à *Gilbert de Chabeuil*, Seigneur de la Chaize ;
4. Pierre, IIe du nom, né en Novembre 1438, qui prit le titre de *Duc de Bourbon*, après la mort de son frère aîné, & qui mourut le 8 Octobre 1503, ayant eu d'Anne de France, morte le 14 Novembre 1522, fille du Roi Louis XI :

   Charles de Bourbon, mort jeune ;
   Et Suzanne de Bourbon, née le 10 Mai 1491, morte le 28 Avril 1521, qui épousa, le 10 Mai 1505, Charles III, Duc de Bourbon, Comte de Montpensier, & Connétable de France. Il portoit : *écartelé de Bourbon & de France*.

5. Louis, Evêque de Liége, tué le 30 Août 1482 par Guillaume de la Marck, surnommé le *Sanglier des Ardennes*, qui le fit jeter dans la rivière de Meuse. Il laissa 3 enfans naturels, dont l'aîné.

   Pierre de Bourbon fut auteur de la branche de *Bourbon-Busset*, qui viendra en son rang.

6. Jacques, Chevalier de St.-Michel en 1461, & de la Toison d'or en 1468, Maître [illegible], qui mourut sans alliance le 22 du même mois, âgé d'environ 23 ans ; il portoit : *écartelé, aux 1 & 4 de son pere, & aux 2 & 3 de sa mère*.

7. Marie, morte en couches en 1448, qui épouſa, en Avril 1437, Jean d'Anjou, Ier du nom, Duc de Calabre ;
8. Isabelle, morte à Anvers le 13 Septembre 1465, & enterrée dans l'Abbaye de St.-Michel de cette ville, qui épouſa, le 30 Octobre 1454, Charles, Duc de Bourgogne, dont elle étoit la ſeconde femme ;
9. Catherine, mariée, le 8 Décembre 1463, à Adolphe d'Egmont, Duc de Gueldre ;
10. Jeanne, mariée à Jean de Chalons, Ier du nom, Prince d'Orange ;
11. Et Marguerite, morte le 24 Avril 1483, qui épouſa, le 6 Avril 1472, Philippe II, Duc de Savoie.

Charles Ier, Duc de Bourbon, eut encore 7 enfans naturels :

1. Louis, bâtard de Bourbon, Comte de Rouſſillon en Dauphiné, Amiral de France en 1466, mort le 19 Janvier 1486, marié, en 1465, à *Jeanne*, bâtarde de *France*, morte en 1519, fille naturelle du Roi Louis XI, dont :
   Charles, Comte de Roussillon, qui portoit mêmes armes que lui : il ſervit dans l'armée que le Roi envoya dans l'Isle de Metelin en 1501, & mourut ſans enfant d'*Anne de la Tour-de-Montgaſcon*, qui portoit pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, ſemé de fleurs-de-lys d'or, à la tour d'argent, aux 2 & 3 d'or, au gonfanon de gueules, frangé de ſinople*, qui eſt Auvergne ; & ſur le tout *d'or, à 3 tourteaux de gueules*, qui eſt Boulogne ;
   Susanne, Comteſſe de Rouſſillon, qui épouſa 1° *Jean de Chabannes*, Comte de Dammartin ; 2° *Charles de Boulainvilliers ;*
   Et Anne, Dame de Mirebeau, épouſe de *Jean III*, Comte d'*Arpajon*. Il portoit : *de France, à un bâton noueux de gueules, mis en barre ;* & elle, *de France, à la barre d'argent*.
2. Renaud, bâtard de Bourbon, Prieur de Montverdun en Forez en 1467, élu Archevêque de Narbonne en 1472, mort le 7 Juin 1483, laiſſant deux enfans naturels :
   Charles de Bourbon, Evêque de Clermont, mort le 22 Février 1504 ;
   Et Susanne, dite de Bourbon.
3. Pierre, bâtard de Bourbon, Seigneur du Bois-d'Yoin en Lyonnois, Protonotaire du Saint-Siège, après avoir été Capitaine Châtelain de Billy ; il laiſſa deux filles naturelles :
   Antoinette de Bourbon, mariée, en 1492, à *Pierre d'Yemmes*, Ecuyer, Capitaine Châtelain du Bois-d'Yoin ;
   Et Catherine de Bourbon, mariée à *Pierre Holiſlan*, Archer de la Garde-du-Corps du Duc de Bourbon.
4. Jeanne, bâtarde de Bourbon, mariée à *Jean*, Seigneur *du Fau*, en Touraine, Maître-d'Hôtel du Roi ;
5. Sidoine, bâtarde de Bourbon, Dame de Tiſon, épouſe de *René*, Seigneur *du Bus* & de Canliers en Vexin ;
6. Charlotte, bâtarde de Bourbon, femme d'*Odille de Senay*, Ecuyer ;
7. Et Catherine, bâtarde de Bourbon, qui fut légitimée en 1452, & Abbeſſe de Sainte-Claire d'Aiguesperſes.

VII. Jean, IIe du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, ſurnommé *le Bon*, Connétable de France, mourut le 1er Avril 1488, âgé de 62 ans, ſans laiſſer d'enfans de ſes trois femmes. Il épouſa, 1° en 1447, Jeanne de France, morte le 4 Mai 1482, fille puînée du Roi Charles VII ; 2° le 28 Avril 1484, *Catherine d'Armagnac*, qui mouruten 1486, accouchant d'un fils nommé Jean de Bourbon, IIIe du nom, mort 16 jours après ſa naiſſance ; & 3° Jeanne de Bourbon, morte en 1511, fille de Jean IIe, Duc de Vendôme. Il portoit pour armes : *de Bourbon*. Sa première femme, *de France*. Sa ſeconde : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion de gueules ; aux 2 & 3 de gueules, au léopard lionné d'or ;* & ſa troiſième femme, *de Bourbon, la bande chargée de trois lionceaux d'argent*.

Jean II, Duc de Bourbon, laiſſa pour enfans naturels :

1. Mathieu, ſurnommé *le Grand*, bâtard de Bourbon, Seigneur de la Roche-en-Renier & de Bothéon, Amiral & Gouverneur de Guyenne & de Picardie, qui ſervit généreuſement dans toutes les guerres de Louis XI, & de Charles VIII. Il ſe trouva à la défaite du Duc de Clèves en 1487, & combattit vaillamment toujours auprès de la perſonne du Roi, à la journée de Fornoue en 1495 : il y demeura priſonnier, & vivoit encore en 1503 ;
2. Charles, bâtard de Bourbon, auteur de la branche des Marquis de *Malauſe* qui viendra en ſon rang ;
3. Hector, bâtard de Bourbon, Evêque de Lavaur, puis Archevêque de Toulouſe, mort en 1502 ;
4. Marie, bâtarde de Bourbon, morte en 1482, épouſa, le 27 Juin 1470, *Jacques de Sainte-Colombe*, Seigneur de Thil en Beaujolois ;
5. Et Marguerite, bâtarde de Bourbon, mariée, le 24 Octobre 1462, à *Jean de Ferriè-*

res, Seigneur de Presles, Capitaine & Châtelain de Belleperche.

BRANCHE
de BOURBON-MONTPENSIER.

VI. LOUIS DE BOURBON, IIIe du nom, troisième fils de JEAN, Duc DE BOURBON, IIe du nom, & de MARIE DE BERRY, Comte de Montpensier, de Clermont & de Sancerre, Dauphin d'Auvergne, &c., fut surnommé *le Bon*, & mourut en Mai 1486. Il avoit épousé 1° en 1426, *Jeanne*, Comtesse de *Clermont* & Dauphine d'Auvergne, morte le 26 Mai 1436, n'étant âgée que de 25 ans, fille unique de BERAUD III, & de sa première femme *Jeanne de la Tour*; 2° le 15 Février 1442, *Gabrielle de la Tour*, cousine germaine de sa première femme, & fille aînée de *Bertrand* V, Seigneur de *la Tour*, & de *Jacquette du Péchin*. Il portoit pour armes : *de Bourbon, à la bande de gueules brisée en chef d'un quartier d'or, au dauphin d'azur*. Sa première femme : *d'or au dauphin d'azur*; & sa seconde femme : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, semé de fleurs-de-lys d'or, à la tour d'argent, aux 2 & 3 d'or, au gonfanon de gueules, frangé de sinople*, qui est Auvergne, & sur le tout *d'or, à trois tourteaux de gueules*, qui est Boulogne. Ses enfans furent :

1. GILBERT, qui suit;
2. JEAN, mort jeune;
3. GABRIELLE, morte le 31 Décembre 1514, ou le 30 Novembre 1516, suivant son épitaphe donnée par Bouchet, qui épousa, le 9 Juillet 1485, *Louis II*, Sire de *la Tremoïlle*;
4. ET CHARLOTTE, mariée, le 17 Juin 1468, à *Wolfart de Borssele*, Seigneur de la Vere en Hollande, Chevalier de la Toison d'or.

VII. GILBERT DE BOURBON, Comte de Montpensier, surnommé *le Comte Dauphin*, du vivant de son père, remporta de grands avantages sur le Duc de Bourgogne, au combat de Bussy en 1470, & à celui de Cluny. Il fut Lieutenant-Général en Poitou sous le Roi CHARLES VIII, prit sur les Ducs d'Orléans & de Bretagne, Parthenai, Saint-Aubin du Cormier & Dol. Il fut nommé Gouverneur de Paris & de l'Isle de France en 1594, suivit le Roi au Royaume de Naples, où il conduisit l'avant-garde, & après la conquête de ce Royaume, il en fut créé Vice-Roi & Duc d'Essès; mais ayant été attaqué par FERDINAND D'ARAGON, il fut contraint de rendre le Châteauneuf de Naples, après cinq mois de siège, & mourut à Pouzol le 5 Octobre 1496. il avoit épousé, le 24 Février 1481, *Claire de Gonzague*, morte le 2 Juin 1503, fille de FRÉDÉRIC, Marquis DE MANTOUE & de MARGUERITE DE BAVIÈRE. Il portoit *comme son père*; & sa femme portoit : *d'argent, à la croix pattée de gueules, cantonnée de quatre aiglettes de sable, la croix chargée en cœur d'un écusson écartelé, aux 1 & 4 de gueules au lion d'or; aux 2 & 3 d'or; à trois fasces de gueules*. Il eut pour enfans :

1. LOUIS, IVe du nom, Comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, mort au siège de Naples, sans alliance, le 14 Août 1501, âgé de 18 ans;
2. CHARLES, qui suit;
3. FRANÇOIS, Duc de Châtellerault, tué à la bataille de Marignan le 13 Septembre 1515;
4. LOUISE, morte le 5 Juillet 1561, qui épousa, 1° en Juillet 1499, *André de Chauvigni*, Seigneur de Château-Raoul, 2° le 11 Mars 1504, LOUIS DE BOURBON, Prince de la Roche-sur-Yon;
5. RENÉE, morte le 26 Mai 1539, qui épousa, le 26 Juin 1515, ANTOINE, Duc DE LORRAINE;
6. ET ANNE, morte sans alliance en Espagne, où elle avoit accompagné GERMAINE DE FOIX, Reine d'Aragon.

VIII. CHARLES, Duc DE BOURBON, IIIe du nom, &c., Connétable de France, né le 26 Février 1489, fut tué au siège de Rome le 6 Mai 1527. Il avoit épousé, le 10 Mai 1515, SUSANNE DE BOURBON, morte le 28 Avril 1521, fille & héritière de PIERRE II, Duc DE BOURBON : il en eut FRANÇOIS DE BOURBON & deux jumeaux, morts jeunes. Ils portoient l'un & l'autre de *Bourbon*.

BRANCHE
DE BOURBON-LA-MARCHE.

III. JACQUES DE BOURBON, Ier du nom, troisième fils de LOUIS Ier, Duc DE BOURBON, & de *Marie de Hainaut*, fut Comte de la Marche & de Ponthieu, Seigneur de Montagu, de Condé, &c., & Connétable de France : ayant été blessé au combat de *Brignais*, dit *des Tards-Venus*, il mourut de ses blessures à Lyon le 6 Avril 1361. Il portoit : *semé de France, à la bande de gueules chargée de trois lionceaux d'argent*, & sa femme, *Jeanne de Châtillon-Saint-Paul*, morte en 1371, portoit : *de gueules, à trois pals de vair*,

au chef d'or chargé d'une fleur-de-lys de ſable coupée par le pied. Il en eut pour enfans :

1. Pierre, mort en même tems que ſon père en 1361, des bleſſures reçues au combat de Brignais;
2. Jean, qui ſuit;
3. Jacques, auteur de la Branche des Seigneurs de *Préaux*, rapportée ci-après;
4. Et Jeanne, aliàs Isabelle, morte en 1371, mariée 1° à *Louis*, Vicomte de *Beaumont* au Maine; & 2° à *Bouchard VII*, Comte de *Vendôme* & de Caſtres.

IV. Jean de Bourbon, Ier du nom, Comte de la Marche, mort le 11 Juin 1393, avoit épouſé *Catherine de Vendôme*, laquelle devint héritière des Comtes de Vendôme. Il portoit : *d'azur, à trois fleurs-de-lys d'or, à une bande comme ſon père;* & ſa femme, *d'argent, au chef de gueules, au lion d'azur armé, couronné & lampaſſé d'or, brochant ſur le tout.* Leurs enfans furent :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Louis, auteur de la Branche de *Vendôme*, rapportée ci-après;
3. Jean, tige de la Branche des Seigneurs de *Carency*, qui viendra en ſon rang;
4. Anne, qui teſta en 1404, & mourut à Paris en couches, mariée, 1° à Jean de Berry, Comte de Montpenſier; 2° à Louis de Bavière, Seigneur d'Ingolſtat, dit *le Barbu;*
5. Marie, Dame de Cruval en Albigeois, enlevée par *Jean de Beine*, Seigneur des Croix, ſimple Gentilhomme, qu'elle épouſa. Les Princes de la Maiſon de Bourbon les pourſuivirent long-temps l'un & l'autre; & quand ſon mari fut mort, le Comte de la Marche fit enfermer ſa ſœur au Château de Cornette en Albigeois, où elle languit plus de 30 ans. Le Roi Charles VII, informé de cette longue captivité, la fit remettre en liberté. Elle vivoit encore le 11 Septembre 1463, âgée de 77 à 78 ans;
6. Charlotte, qui fut une des plus belles Princeſſes de ſon tems, morte le 3 Décembre 1434, & qui épouſa, le 2 Août 1409, Jean II, Roi de Chypre;
7. Et Isabeau de Bourbon-Vendôme, Religieuſe à Poiſſy.

Jean de Bourbon, Comte de la Marche, laiſſa auſſi un fils naturel, nommé

Jean, bâtard de *la Marche*.

V. Jacques de Bourbon, IIe du nom, Comte de la Marche, Grand-Chambrier de France, mourut Religieux de *Saint-François* à Beſançon, le 24 Septembre 1438. Il avoit épouſé, 1° en 1406, Béatrix de Navarre, morte avant 1415, fille de Charles III, Roi de Navarre; & 2° en 1415, Jeanne II, Reine de Naples & de Sicile, morte en 1435. Il portoit *comme ſon père*. Sa première femme portoit : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, aux chaînes d'or poſées en orle, croix & fautoir,* qui eſt Navarre; *aux 2 & 3 ſemé de France, au bâton componé d'argent & de gueules de huit pièces,* qui eſt Evreux; & ſa ſeconde : *tiercé, au 1 faſcé d'argent & de gueules de huit pièces,* qui eſt Hongrie; *au 2 ſemé de France au lambel de trois pendans de gueules,* qui eſt Anjou-Sicile; *& au 3 d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiſettes de même,* qui eſt Jéruſalem. Il eut de ſa première femme :

Eléonore, femme de *Bernard d'Armagnac*.

Jacques de Bourbon II laiſſa auſſi un fils naturel, dit

Claude d'Aix, mort Novice chez les Cordeliers de Dôle en Franche-Comté.

BRANCHE de Vendôme, *iſſue de celle* de la Marche.

V. Louis de Bourbon, ſecond fils de Jean, Comte de la Marche, & de *Catherine de Vendôme*, fut Comte de Vendôme & de Chartres, Grand-Chambellan & Grand-Maître de France, & mourut le 21 Décembre 1446. Il avoit épouſé, 1° le 21 Décembre 1414, *Blanche de Roucy*, morte le 22 Août 1421 ſans enfans, fille de *Hugues II*, Comte de *Roucy;* & 2° le 24 Août 1424, *Jeanne de Laval*, morte le 18 Décembre 1468, fille aînée de *Jean de Montfort*, dit *Guy XII*, Sire de Laval. Il portoit : *écartelé, aux 1 & 4 comme ſon père, & aux 2 & 3 comme ſa mère.* Sa première femme portoit : *d'or, au lion d'azur;* & ſa ſeconde, *d'or, à une croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent, & cantonnée de 16 alérions d'azur.* Il eut de cette ſeconde femme :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Catherine, morte ſans alliance.

Louis de Bourbon laiſſa auſſi un fils naturel :

Jean, bâtard de *Vendôme*, Seigneur de Préaux, né en Angleterre de *Sibylle de Boſtun*, Angloiſe : il fut légitimé en 1449, aſſiſta au ſiège de Fronſac en 1461, & vivoit en 1496. Il épouſa 1° *Jeanne d'Illiers*, dont il

n'eut point d'enfant ; & 2° *Gilette Perdriel*, native de Sens, dont il eut :

1. *Jean de Vendôme*, Curé de Lunai ;
2. *François de Vendôme*, Chanoine & Prévôt de Saint-Georges de Vendôme, & Curé de Lunai après son frere ;
3. *Jacques de Vendôme*, Ecuyer ;
4. *Louise de Vendôme*, mariée à *Jean Deflorges*, Seigneur de Toucheronde ;
5. *Mathurine de Vendôme*, laquelle nevivoit plus le 3 Mars 1483. Elle avoit épousé, *Pierre de Montigni*, Seigneur de Bouëfche ;
6. Et *Marie de Vendôme*, alliée à *N...*, Seigneur de *la Valette*, en Limoufin.

VI. JEAN DE BOURBON, IIe du nom, Comte de Vendôme, mourut le 6 Janvier 1477. Il avoit épouſé, le 9 Novembre 1454, *Iſabelle de Beauvau*, Dame de Champigny & de la Roche-ſur-Yon, morte en 1474, fille unique de *Louis de Beauvau*, Ier du nom. Il portoit : *d'azur, à trois fleurs-de-lys d'or à un bâton de gueules poſé en bande, chargé de trois lionceaux d'argent* ; & ſa femme, *d'argent, à quatre lions de gueules, cantonnés, armés, couronnés & lampaſſés d'or*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. LOUIS, auteur de la branche des Princes de *la Roche-ſur-Yon*, Ducs de Montpenſier, rapportée ci-après ;
3. JEANNE, morte en 1480, mariée, le 3 Février 1477, à *Louis de Joyeuſe*, Seigneur de Botheon, depuis Comte de Grandpré ;
4. CATHERINE, qui vivoit encore en 1525, mariée, le 20 Août 1484, à *Gilbert de Chabannes*, Seigneur de Curton ;
5. JEANNE, dite *la Jeune*, morte le 22 Janvier 1511, qui épouſa, 1° en Juin 1487, JEAN II, Duc DE BOURBON, 2° le 2 Janvier 1505, *Jean*, Ier du nom, Sire de *la Tour* & Comte d'Auvergne ; & 3° par contrat du 27 Mars 1503, *François de la Pauſe*, Baron de la Garde, Seigneur de Chaſelles ;
6. CHARLOTTE, qui, après la mort de ſon mari, ſe fit Religieuſe à Fontevrault le 18 Mai 1515, où elle mourut le 14 Decembre 1520. Elle avoit épouſé, le 23 Février 1480, *Gilbert de Cleves*, Comte de Nevers ;
7. RENÉE, d'abord Religieuſe à Notre-Dame de Saintes, puis Abbeſſe de Caen en 1493, & de Fontevrault en 1505, morte le 8 Novembre 1534 ;
8. Et ISABELLE, Abbeſſe de la Trinité de Caen, morte le 12 Juillet 1531.

JEAN DE BOURBON, IIe du nom, laiſſa encore deux fils naturels :

1. *Jacques de Vendôme*, Seigneur de Bonneval, auteur de la branche des Seigneurs de *Lugni* & de *Rubempre*, qui a fini au 11 degré. Il portoit *parti au 1 de France ; au 2 d'argent, à trois jumelles de gueules*.
2. Et *Louis de Vendôme*, né de *Guyonne Peigne*, dite de *Vieuxville*, qui fut légitimé en 1491. Il fut Chantre de l'Egliſe Collégiale de Saint-Georges de Vendôme, Prieur d'Eſpernon, Conſeiller-Clerc au Parlement, Evêque d'Arras en 1495, & mourut le 21 Octobre 1550.

VII. FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Vendôme, né en 1470, mourut à Verceil en Piémont, le 2 Octobre 1495. Il avoit épouſé, le 8 Septembre 1487, *Marie de Luxembourg*, Comteſſe de Saint-Paul, de Converſan, de Marle & de Soiſſons, Dame d'Enghien, morte le 1er Avril 1546. Il portoit, comme ſon père & ſa femme, *d'argent, au lion de gueules, la queue nouée, fourchée & paſſée en ſautoir, armé, couronné d'or, & lampaſſé d'azur*. Ses enfans furent :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. JACQUES, mort jeune le 16 Août 1491 ;
3. FRANÇOIS, Comte de Saint-Paul, né le 6 Octobre 1491, mort le 1er Septembre 1545, marié, le 9 Février 1534, à *Adrienne d'Eſtouteville*, morte en Decembre 1560, fille unique de *Jean III*, Sire d'*Eſtouteville*, dont :

   FRANÇOIS DE BOURBON, IIe du nom, Duc d'Eſtouteville, &c., né le 14 Janvier 1536, mort le 4 Octobre 1546, qui portoit : *écartelé, aux 1 & 4* de Bourbon, *aux 2 & 3* d'Eſtouteville ;

   Et MARIE DE BOURBON, Ducheſſe d'Eſtouteville, née le 30 Mai 1539, morte le 7 Avril 1601, alliée, 1° par contrat du 14 Juin 1557, à JEAN DE LUXEMBOURG, Duc d'Enghien, ſon couſin germain ; 2° par contrat du 2 Octobre 1570, à FRANÇOIS DE CLÈVES, Duc de Nevers, tué à la bataille de Dreux en 1562, & 3° par contrat du 2 Juillet 1563, à LÉONOR D'ORLÉANS, Duc de Longueville. Il portoit *écartelé, aux 1 & 4 d'azur à trois fleurs-de-lys d'or, à une bande de gueules brochante ſur le tout*, qui eſt Bourbon, *aux 2 & 3* de Luxembourg, armes de la mere ; & la Comteſſe *écartelé d'argent & de gueules de dix pieces, au lion de ſable brochant ſur le tout, armé, lampaſſé & couronné d'or*.
4. LOUIS, Cardinal, Archevêque de Sens, né le 2 Janvier 1493, mort en 1550 ;
5. ANTOINETTE, née le 25 Decembre 1494,

morte le 20 Janvier 1583, qui épouſa CLAUDE DE LORRAINE, Duc de Guiſe;

6. Et LOUISE, Abbeſſe d'Origni, de Sainte-Croix de Poitiers, puis de Fontevrault, née le 1er Mai 1495, morte le 21 Septembre 1575.

VIII. CHARLES DE BOURBON, Duc de Vendôme, né le 2 Juin 1489, mourut à Amiens le 25 Mars 1537. Il avoit épouſé, en 1513, FRANÇOISE D'ALENÇON, morte le 14 Septembre 1550, veuve de FRANÇOIS D'ORLÉANS, Ier du nom, Duc de Longueville. Il portoit : *de* Bourbon ; & ſa femme : *de* France, *à la bordure de gueules, chargée de huit beſans d'argent*, qui eſt Alençon. Leurs enfans furent :

1. LOUIS, mort jeune;
2. ANTOINE, qui ſuit;
3. FRANÇOIS D'ENGHIEN, né le 23 Septembre 1519, mort le 23 Février 1545 par un accident funeſte;
4. Un autre LOUIS, mort jeune;
5. CHARLES, Cardinal & Archevêque de Rouen, né le 22 Décembre 1523, mort en 1590;
6. JEAN, Duc d'Enghien, né le 6 Juillet 1528, tué à la bataille de Saint-Quentin le 10 Août 1557, ſans laiſſer d'enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Juin 1557, MARIE DE BOURBON, Ducheſſe d'Eſtouteville, ſa couſine germaine, née le 30 Mai 1539, & remariée au Duc de *Nevers*. Sa femme portoit : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de Bourbon, & aux* 2 *&* 3 *d'Eſtouteville :* & lui, *de France, au bâton péri en bande de gueules;* il laiſſa ſeulement un fils naturel, nommé

   N.... de Valency, tué devant Bourges en 1562;

7. Un troiſième LOUIS, auteur de la branche des Princes de *Condé*, rapportée ci-après;
8. MARIE, née le 29 Octobre 1515, promiſe à JACQUES V, Roi d'Ecoſſe, & morte avant la célébration du mariage, le 28 Septembre 1538 à la Fère;
9. MARGUERITE, née le 26 Octobre 1516, morte le 20 Octobre 1589, mariée à *François de Clèves*, Ier du nom, Duc de Nevers;
10. MADELEINE, née le 3 Février 1520 : elle prit l'habit de Religieuſe à Fontevrault, où elle fit profeſſion le 17 Avril 1533, fut Prieure de Prouille en Languedoc, puis Abbeſſe de Sainte-Croix de Poitiers, en Novembre 1534. Elle vivoit encore en 1561;
11. CATHERINE, née le 18 Septembre 1525, Abbeſſe de Notre-Dame de Soiſſons en 1561, morte à Paris le 27 Avril 1594;
12. RENÉE, née le 9 Février 1527, Abbeſſe de Chelles en 1543, où elle mourut le 9 Février 1583;
13. Et ELÉONORE, née le 18 Janvier 1532, Abbeſſe de Fontevrault en Novembre 1575, morte le 26 Mars 1611.

CHARLES DE BOURBON, Duc de Vendôme, eut auſſi de *Nicole de Board*, de la ville de Gand, un fils naturel, nommé

NICOLAS-CHARLES DE BOURBON DE BOARD, vivant en 1565, & qui de *Jeanne de Bordeix de Rahers*, eut JACQUES, MICHEL-CHARLES, NICOLAS, CHRISTOPHE, MARGUERITE, & JEANNE DE BOURBON-DE-BOARD.

IX. ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, né le 22 Avril 1518, Roi de Navarre, & Prince de Béarn par ſa femme, mourut le 17 Novembre 1562, de la bleſſure qu'il avoit reçue au ſiège de Rouen. Il avoit épouſé, le 20 Octobre 1548, JEANNE D'ALBRET, Reine de Navarre, morte le 9 Juin 1572, fille unique & héritière de HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre, & de MARGUERITE DE VALOIS. De ce mariage vinrent :

1. HENRI, Duc de Beaumont, qui ne vécut pas un an;
2. HENRI IV, auteur de la Branche Royale de France aujourd'hui régnante. Voyez au mot FRANCE, l'article des Rois de France de la troiſième branche depuis HUGUES-CAPET juſqu'à LOUIS XV, aujourd'hui régnant;
3. LOUIS-CHARLES, Comte de Marle, né le 19 Février 1554, mort en 1554 par l'imprudence de ſa nourrice ;
4. Et CATHERINE, née le 7 Février 1558, morte le 13 Février 1604, qui épouſa, le 30 Janvier 1599, HENRI DE LORRAINE, Duc de Bar.

ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, eut auſſi de *Louiſe de la Béraudière*, Demoiſelle de Rouet, un fils naturel, nommé

CHARLES DE VENDÔME, Evêque de Comminge, puis de Lectour, enſuite Archevêque de Rouen, Abbé de Marmoutier, & Chancelier des Ordres du Roi, mort après ſon frère en 1610.

BRANCHE

des Princes de la Maiſon DE BOURBON-CONDÉ, *iſſue de celle* DE VENDÔME.

IX. LOUIS DE BOURBON, Ier du nom, Prince de Condé, Pair de France, Marquis de Conti, Comte de Soiſſons & Gouverneur de Picardie, ſeptième fils de CHARLES DE BOURBON,

Duc de Vendôme, & de *Françoiſe d'Alençon*, né le 7 Mai 1530, fut tué à la bataille de Jarnac le 13 Mars 1569. Il avoit épouſé, 1° le 22 Juin 1551, *Eléonore de Roye*, morte en 1564, fille aînée & héritière de *Charles*, Sire de *Roye*, Comte de Roucy; & 2° en 1565, FRANÇOISE D'ORLÉANS, morte le 11 Juin 1601, fille de FRANÇOIS D'ORLÉANS-LONGUEVILLE. Il portoit pour armes: *écartelé, aux 1 & 4 de Bourbon*, comme ſon frère; *& aux 2 & 3 d'Alençon*, armes de ſa mère. Sa première femme portoit: *de gueules, à la bande d'argent*; & ſa ſeconde, *d'Orléans-Longueville*. Du premier lit naquirent:

1. HENRI, qui ſuit;
2. CHARLES, mort jeune;
3. FRANÇOIS, Prince de Conti, mort le 3 Août 1614, ſans laiſſer d'enfans. Il avoit épouſé, 1° en Janvier 1582, *Jeanne de Conefme*, Dame de Bonnetable, morte le 26 Décembre 1601; & 2° en 1605, LOUISE-MARGUERITE DE LORRAINE, morte le 30 Avril 1631, fille de HENRI Ier, Duc de Guiſe, dont il n'eut qu'une fille nommée MARIE DE BOURBON-CONTI, morte en 1610, 12 jours après ſa naiſſance. Il portoit *comme ſon père*: ſa première femme portoit: *d'or, au lion d'azur, armé & lampaſſé de gueules*, & ſa ſeconde femme: *de Lorraine, au lambel de trois pendans de gueules*. Le Prince de Conti laiſſa un bâtard, nommé

   NICOLAS, dit de *Grammont*, Abbé de Baſſac, mort en 1648;
4. CHARLES, Cardinal DE BOURBON, Archevêque de Rouen, né le 30 Mars 1562, mort le 30 Juillet 1594;
5. LOUIS, jumeau de CHARLES, mort jeune;
6. 7. 8. MARGUERITE, MADELEINE & CATHERINE, mortes en bas âge.

LOUIS DE BOURBON eut de ſon ſecond mariage:

9. Autre CHARLES, auteur de la branche des Comtes de *Soiſſons*, rapportée ci-après;
10. & 11. Autre LOUIS & BENJAMIN, morts jeunes.

X. HENRI DE BOURBON, Ier du nom, Prince de Condé, Duc d'Enghien, né le 29 Décembre 1552, mort de poiſon à Saint-Jean-d'Angély le 5 Mars 1588, avoit épouſé, 1° en Juillet 1572, *Marie de Clèves*, Marquiſe d'Iſle, morte le 30 Octobre 1574 en accouchant, fille de FRANÇOIS, premier Duc de Nevers, & de MARGUERITE DE BOURBON; & 2° le 16 Mars 1586, *Charlotte-Catherine de la Trémoïlle*, morte le 28 Août 1629. Il portoit *comme ſon père*. Sa première femme portoit: *écartelé, aux 1 & 4 contrécartelé au 1 de gueules, au rais pommeté & fleuronné d'or de huit pièces percées d'argent*, qui eſt de Clèves; *au 2 d'or, à la faſce échiquetée d'argent & de gueules de trois traits*, qui eſt la Marck; *au 3 de France, au lambel de trois pendans de gueules, chargé chacun de trois châteaux d'argent*, qui eſt Artois; *au 4 de ſable, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules*, qui eſt Brabant; *aux 2 & 3 grands quartiers, contrécartelé aux 1 & 4 de* Bourgogne moderne, *au 2 de gueules, à trois rateaux d'or*, qui eſt Rethel, *& au 4 écartelé aux 1 & 4 de* France, *aux 2 & 3 de gueules, à la bordure engrêlée d'argent*, qui eſt d'Albret-d'Orval. Et ſa ſeconde portoit: *coupé & parti, 4 en chef & 4 en pointe, au 1 du chef, d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aigles d'azur, becquées & membrées de gueules*, qui eſt la Trémoïlle; *au 2 d'or, ſemé de fleurs-de-lys d'azur, au franc-quartier d'argent*, qui eſt Thouars; *au 3 de* Montmorency-Laval, *au 4 d'*Orléans, *au 1 de la pointe d'argent, à la givre d'azur couronnée d'or, à l'enfant iſſant de gueules*, qui eſt Milan; *au 2 palé d'or & de gueules de ſix pièces*, qui eſt Amboiſe; *au 3 faſcé d'or & de ſable de ſix pièces*, qui eſt Coëtivy; *& au 4 loſangé d'or & de gueules*, qui eſt Craon. Il eut de ſa première femme:

1. CATHERINE, morte ſans alliance le 30 Décembre 1595;

De la ſeconde vinrent:

2. HENRI, qui ſuit;
3. ELÉONORE, née le 30 Avril 1587, morte ſans lignée le 20 Janvier 1619, mariée, en 1606, à GUILLAUME DE NASSAU, Prince d'Orange.

Le P. Anſelme donne à HENRI Ier, Prince de Condé, une fille naturelle, nommée

Hélène d'Enghien, Abbeſſe de la Perrine au Mans en 1622.

XI. HENRI DE BOURBON, IIe du nom, Prince de Condé, premier Prince du Sang, Pair & Grand-Maître de France, Duc d'Enghien, de Châteauroux, de Montmorency, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourgogne, Breſſe & Berry, né en 1588, mort le 26 Décembre 1646, avoit épouſé, le 3 Mars 1609, *Charlotte-Marguerite de Montmorency*, morte le 2 Décembre 1650. Il portoit: *de France, au bâton de gueules, péri en bande*, qui eſt Bourbon; & ſa femme, *d'or*,

à la croix de gueules, cantonnée de ſeize alérions d'azur. Il eut, outre trois fils morts en bas âge,

1. Louis, qui ſuit;
2. Armand, Prince de Conti, auteur de la branche des Princes de *Conti*, rapportée ci-après;
3. Et Anne-Geneviève, née le 27 Août 1619, morte le 15 Avril 1679, mariée, le 2 Juin 1642, à Henri d'Orléans, IIe du nom, Duc de Longueville.

XII. Louis de Bourbon, IIe du nom, ſi illuſtre par ſon courage & par ſes victoires, ſurnommé le *Grand Condé*, Duc de Bourbonnois, en échange de celui d'Albret, d'Enghien, de Châteauroux, de Montmorency, Grand-Maître de France, Gouverneur de Bourgogne & de Breſſe, Chevalier des Ordres du Roi, &c., né à Paris le 26 Septembre 1621, porta le nom de *Duc d'Enghien* pendant la vie du Prince de Condé ſon père; ſe fit connoître ſous ce nom au ſiège & à la priſe d'Arras en 1640; à celui d'Aire en 1641, de Perpignan en 1642; à la fameuſe bataille de Rocroy, & au ſiège de Thionville en 1643. Il commanda en Allemagne en 1644; continua de faire voir ſa valeur dans les combats de Fribourg; répara en 1645 la perte faite à Mariendal. Sous le titre de *Prince de Condé* il commanda en Catalogne en 1647; ſervit en France en 1648, gagna la bataille de Lens; fut arrêté par le Cardinal Mazarin en 1650, avec le Prince de Conti, ſon frère, & le Duc de Longueville; fut mis en liberté en 1651; s'engagea dans les troubles de Guyenne pour ſe venger du Cardinal; fit des prodiges de valeur au combat du Faubourg St.-Antoine à Paris en 1652; rentra en grâce auprès du Roi en 1660; reçut le Collier des Ordres en 1661; ſuivit le Roi à la conquête de la Franche-Comté en 1668; commanda une armée en Hollande en 1672; défit le Prince d'Orange en 1674, au combat de Sénef; commanda l'armée des Pays-Bas en 1675; paſſa en Alſace après la mort du Vicomte de Turenne; finit ſes glorieuſes campagnes en 1679; & mourut le 11 Décembre 1686, avec la juſte réputation *d'un des plus grands Capitaines qu'eût eu la France.* Il avoit épouſé, le 11 Février 1641, *Claire-Clémence de Maillé*, Marquiſe de Brézé, morte le 16 Avril 1694, fille d'*Urbain*, Marquis de Brézé, Maréchal de France, & de *Nicole du Pleſſis-Richelieu*, ſœur du Cardinal. Il portoit *comme ſon père*; & ſa femme: *d'or, à trois faſces ondées de gueules.* Leurs enfans furent:

1. Henri-Jules, qui ſuit;
2. Louis, né le 20 Septembre 1652, mort le 11 Avril 1653;
3. Et N..., née à Bréda en 1657, morte à Paris le 28 Septembre 1660.

XIII. Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, né à Paris le 29 Juillet 1643, porta juſqu'en 1686 le nom de *Duc d'Enghien*, eut en 1659 la charge de Grand-Maître de la Maiſon du Roi; ſe trouva à la ſuperbe entrée du Roi & de la Reine à Paris en 1660; à la priſe de Tournay, Douai & Lille en 1667; à la réduction de la Franche-Comté en 1681; ſe ſignala en Hollande au paſſage du Rhin en 1672; à la priſe des Places de la Franche-Comté en 1674; au combat de Sénef, & à tous les ſièges faits en Flandre en 1677, 1678, 1691, 1692, & ſuivit le Roi & le Grand Dauphin en 1693; ce fut ſa dernière campagne. Il mourut le 1er Avril 1709, & avoit épouſé, le 11 Décembre 1663, Anne de Bavière, née en 1648, morte le 23 Février 1723, ſeconde fille d'Edouard de Bavière, Prince Palatin du Rhin, & d'Anne de Gonzague-Clèves. Il portoit, *de Bourbon*, comme ſon père; & ſa femme: *écartelé, aux 1 & 4 de ſable, au lion d'or couronné; aux 2 & 3 loſangé d'argent & d'azur en bande.* Leurs enfans furent:

1. Henri, Duc de Bourbon, né le 5 Novembre 1657, mort le 5 Juillet 1670;
2. Louis, qui ſuit;
3. Autre Henri, Comte de Clermont, né le 3 Juillet 1672, mort le 6 Juin 1675;
4. Louis-Henri, Comte de la Marche, puis de Clermont, après ſon frère, né le 9 Novembre 1673, mort le 21 Février 1677;
5. Marie-Thérèse, née le 1er Février 1666, morte le 22 Février 1732, mariée, le 29 Juin 1688, à François-Louis de Bourbon, Prince de Conti, couſin germain de ſon père. Voy. ci-après, Branche de Bourbon-Conti;
6. Anne, nommée *Mademoiſelle d'Enghien*, née le 11 Novembre 1670, morte le 27 Mai 1675;
7. Anne-Marie-Victoire, appelée *Mademoiſelle de Condé*, née le 11 Août 1675, morte le 23 Octobre 1700;
8. Anne-Louise-Bénédicte, nommée *Mademoiſelle d'Enghien*, puis *Mademoiſelle de Charolois*, née le 8 Novembre 1676, morte

le 23 Janvier 1753, mariée, le 19 Mars 1692, à *Louis-Auguſte de Bourbon*, légitimé de *France*, Duc du Maine, Prince de Dombes, &c. ;

9. Marie-Anne, appelée *Mademoiſelle de Montmorency*, puis d'*Enghien*, née le 24 Février 1678, morte le 11 Avril 1718, mariée le 21 Mai 1710, à *Louis-Joſeph*, Duc de *Vendôme* ;

10. Et Anne-Louise, appelée *Mademoiſelle de Clermont*, née le 17 Juillet 1709, morte le 17 Septembre 1680, ſans avoir été nommée.

Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé, eut auſſi pour fille naturelle :

Julie de Bourbon, appelée *Mademoiſelle de Châteaubriand*, née vers 1663, légitimée par lettres du mois de Juin 1672, morte le 10 Mars 1710, mariée, le 6 Mars 1676, à *Armand de Madaillan-de-l'Eſparre*, Marquis de Lafay.

XIV. Louis, IIIe du nom, Duc de Bourbon, Prince du Sang, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Duc d'Enghien, de Châteauroux, &c., Gouverneur de Bourgogne & de Bresle, né à Paris le 11 Octobre 1668, accompagna Monſieur le Dauphin au ſiege de Philippsbourg, ſuivit le Roi à Mons en 1691, à Namur en 1692, ſe ſignala au combat de Steinkerque la même année, ſe trouva en 1693 à la bataille de Nerwinde, ſervit en Flandre en 1694, & mourut ſubitement à Paris le 7 Mars 1710. Il avoit épouſé, le 24 Juillet 1685, *Louiſe-Françoiſe de Bourbon*, légitimée de *France*, appelée *Mademoiſelle de Nantes*, née le 1er Juin 1673, & morte le 16 Juin 1743, fille du Roi LOUIS XIV, & de Madame de *Montespan*. Il portoit *de Bourbon*, comme ſon pere, & la femme, *de France, au bâton peri en barre de gueules*. Il eut pour enfans :

1. Louis-Henri, qui ſuit ;

2. Charles, Comte de Charolois, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Touraine, né le 19 Juin 1700. En 1717, il partit ſecrétement de Chantilly pour aller faire la campagne en Hongrie en qualité de *Volontaire*, dans l'armée Impériale contre les Turcs, où il ſe diſtingua. Après cette campagne, il alla voyager en Italie, d'où il ſe rendit en Bavière. Il fit un long ſéjour à la Cour Electorale de Munich, & revint en France en 1720 ; le 16 Juin de cette année, il fut admis au Conſeil de Régence ; le 9 Septembre ſuivant il ſuccéda au Marquis Dangeau, au Gouvernement de Touraine : il repréſenta le Comte de Toulouſe à la cérémonie du Sacre de LOUIS XV, le 25 Octobre 1722 ; fut fait Chevalier des Ordres du Roi dans l'Egliſe de Reims le 27 du même mois, & eſt mort ſans alliance le 23 Juillet 1760. Il portoit *de Bourbon, le bâton chargé d'une fleur-de-lys d'argent* ;

3. Louis, Comte de Clermont, né le 15 Juin 1709, ci-devant Abbé de St.-Germain-des-Prés & du Bec, Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 6 Juillet 1748, Gouverneur-Général de la Province de Champagne le 17 Septembre 1754, eſt Colonel du Régiment d'Enghien, & Maître de Camp de deux Régimens de ſon nom. Il aſſiſta au Sacre du Roi, où il repréſenta le Comte de Flandre, mourut le 16 Juin 1771, & fut inhumé à Enghien, lieu de la ſépulture des Princes de la Maiſon de Condé, le 19 du même mois. Il portoit : *de Bourbon, le bâton chargé d'un croiſſant tourné d'argent* ;

4. Marie-Anne-Gabrielle-Eléonore, née le 22 Décembre 1720, Religieuſe Profeſſe à Fontevrault le 26 Mai 1707, puis Abbeſſe de St. Antoine-des-Champs-lès-Paris en 1752, morte le 21 Août 1780 ;

5. Louise-Elisabeth, née le 22 Novembre 1727, nommée en naiſſant *Mademoiſelle de Clermont*, enſuite *Mademoiſelle de Bourbon*, mariée, le 3 Juillet 1744, à Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conti, dont elle eſt veuve depuis le 4 Mai 1727. Voyez ci-après, branche de Bourbon-Conti ;

6. Louise-Anne, née le 28 Juin 1750, nommée *Mademoiſelle de Sens*, enſuite *Mademoiſelle de Charolois*, morte le 8 Avril 1758 ;

7. Marie-Anne, née le 10 Octobre 1697, nommée *Mademoiſelle de Clermont*, Surintendante de la Maiſon de la Reine, morte le 19 Septembre 1772 ;

8. Henriette-Louise-Marie-Françoiſe-Gabrielle, née le 15 Janvier 1703, appelée *Mademoiſelle de Vermandois*, Abbeſſe de Beaumont-les-Tours depuis 1733, morte le 19 Septembre 1772 ;

9. Et Elisabeth-Alexandrine, née le 15 Septembre 1705, morte en naiſſant, *Mademoiſelle de Gex*, enſuite *Mademoiſelle de Sens*, morte le 15 Avril 1765.

Louis, Duc de Bourbon a auſſi laiſſé une fille naturelle, nommée

Louiſe-Charlotte de Bourbon, appelée *Mademoiſelle de Dampierre*, baptiſée à la Paroiſſe de St.-Séverin à Paris le 19 Août 1728, morte le 2 Octobre 1754, légitimée & mariée, le 23 Août 1726, avec *Nicolas de Chaugy*, Baron de Rouſſillon, Marquis d'Ai-

grevaux, Comte de Mucigny, Soulangé & Longecourt, Seigneur de Cucy, Annault, &c., ancien Meſtre-de-Camp de Cavalerie. Voyez CHAUGY.

XV. Louis-Henri, Duc de Bourbon, Prince de Condé, Duc de Bourbonnois, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, de la Toiſon d'Or, Surintendant de l'Education de Louis XV, Chef du Conſeil de guerre, ſous l'autorité du Duc d'Orléans, Régent du Royaume; puis principal Miniſtre d'Etat, Grand-Maître & Surintendant général des Poſtes, né le 18 Août 1692, fit ſa première campagne en Flandre en 1710, ſe trouva au ſiège de Thouars en 1712, à celui de Landau en 1713, fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1718, & eſt mort le 27 Janvier 1740. Il avoit épouſé, 1° le 9 Juillet 1713, Marie-Anne de Bourbon-Conti, née le 18 Avril 1689, morte ſans poſtérité le 21 Mars 1720, fille de François-Louis, Prince de Conti; & 2° le 23 Juillet 1728, Charlotte de Heſſe-Rheinfels, née le 12 Août 1714, morte à Paris le 4 Juin 1741, troiſième fille d'Ernest-Léopold, Landgrave de Heſſe-Rheinfels-Rothenbourg. Il portoit: *de Bourbon*; & ſa première femme: *de Bourbon à la bordure de gueules*. Du ſecond lit vint:

Louis-Joseph, qui ſuit.

Louis-Henri de Bourbon, Prince de Condé, laiſſa encore d'une mère inconnue une fille naturelle, nommée

Henriette de Bourbon, dite *Mademoiſelle de Verneuil*, née en 1725, légitimée par Lettres du 24 Décembre 1739, mariée, le 16 Novembre 1740, à *Jean de la Guiche*, dit *le Comte de la Guiche*, Colonel-Lieutenant du Régiment de Condé, Cavalerie.

XVI. Louis-Joseph de Bourbon, Prince de Condé, Duc de Bourbon, Pair & Grand-Maître de la Maiſon du Roi, né le 9 Août 1736, Colonel & Meſtre-de-Camp de deux Régimens de ſon nom le 21 Février 1740, Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1752, Gouverneur de Bourgogne le 17 Mai 1754, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 12 Août 1758, a fait ſa première campagne au commencement de la dernière guerre, & enſuite commanda un corps de troupes en Weſtphalie, à la tête duquel il a donné des preuves de la plus grande valeur, en remportant pluſieurs glorieux avantages ſur les troupes commandées par le Prince de Brunſwick. Il épouſa, le 3 Mai 1753, *Charlotte-Godefride-Eliſabeth de Rohan-Soubiſe*, née le 7 Octobre 1737, morte le 4 Mars 1760, fille de *Charles*, Maréchal-Prince de Soubiſe. Il porte: *de Bourbon*; & ſa femme portoit: *de Rohan-Soubiſe*. Leurs enfans ſont:

1. Louis-Henri-Joseph, qui ſuit;
2. Marie, née le 16 Février 1755, morte le 22 Juin 1759;
3. Et Louise-Adélaïde, appelée *Mademoiſelle de Condé*, née le 5 Octobre 1757.

XVII. Louis-Henri-Joseph de Bourbon, appelé *M. le Duc de Bourbon*, né le 13 Avril 1756, a été nommé le jour de ſon mariage, en ſurvivance de ſon père, à la charge de Grand-Maître de la Maiſon du Roi, dont il a prêté ſerment le 26 du même mois; & créé Chevalier des Ordres le 2 Février 1771. Il a épouſé, par contrat ſigné le 23, & célébration du 24 Avril 1770, Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, née le 9 Juillet 1750, fille de Louis-Philippe, Duc d'Orléans, & de Louise-Henriette de Bourbon-Conti. Les armes de la Maiſon de Bourbon-Condé ſont: *de France*, c'eſt-à-dire, *d'azur, à trois fleurs-de-lys d'or, au bâton péri en bande de gueules*. Le Comte de Clermont porte: *de France, au bâton péri en bande de gueules, chargé d'un croiſſant tourné d'argent*.

BRANCHE de Bourbon-Conti, *ſortie de celle* de Condé.

XII. Armand de Bourbon, Prince de Conti, ſecond fils d'Henri de Bourbon, IIe du nom, Prince de Condé, premier Prince du Sang, & de *Charlotte-Marguerite de Montmorency*, Pair de France, Comte de Pézenas, Baron de Fère en Tardenois, Seigneur de l'Isle-Adam, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Guyenne, enſuite du Languedoc, né à Paris le 11 Octobre 1629, fut deſtiné dans ſa jeuneſſe à l'état Eccléſiaſtique, eut en 1642 les Abbayes de St.-Denis en France & de Clugny, qu'il quitta en 1653 pour prendre le parti des armes. Il fut arrêté avec le Prince de Condé ſon frère, & le Duc de Longueville, en 1650; ſuivit la fortune de ſon frère dans les troubles de Paris; ſe réconcilia avec la Reine mère en 1653; eut en 1654 le Gouvernement de Guyenne; fut Général des Armées en Catalogne en 1655, Grand-Maître de la Maiſon du Roi en 1656, commanda en

Italie, avec le Duc de Modène, en 1657; accompagna le Roi & la Reine à leur entrée à Paris en 1660; eut le Gouvernement du Languedoc; fut fait Chevalier des Ordres en 1661; paſſa les dernières années de ſa vie dans ſon Gouvernement, & mourut à Pézenas le 21 Février 1666. Il avoit épouſé, le 22 Février 1654, *Louiſe-Marie Martinozzi*, morte le 4 Février 1672, âgée de 35 ans, nièce du Cardinal *Mazarin*. Il portoit : *de Bourbon, à la bordure de gueules*; & ſa femme : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à deux faſces bretteſſées & contrebretteſſées d'argent*, qui eſt Martinozzi; *aux 2 & 3 d'azur, à une hache d'armes conſulaire d'argent, poſée en pal, au pied fiché, entourée d'un faiſceau de verges d'or, lié d'argent, à la faſce en deviſe de gueules ſur le tout, chargée de trois étoiles d'or*, qui eſt Mazarini. Ses enfans furent :

1. Louis, né le 6 Septembre 1657, mort le 14 du même mois;
2. Louis-Armand, Prince de Conti, né le 4 Avril 1661. Il fit ſa première campagne en 1684, ſe diſtingua au ſiège de Luxembourg en 1684, à celui de Nuhauſel en Hongrie; à la bataille de Gran, contre les Turcs en 1685; & mourut le 9 Novembre 1685, de la petite-vérole, à Fontainebleau, ſans poſtérité. Il avoit épouſé, le 16 Janvier 1680, Anne-Marie de Bourbon, appelée *Mademoiſelle de Blois*, née le 2 Octobre 1666, morte le 3 Mai 1739, fille naturelle & légitimée du Roi Louis XIV, & de *Louiſe-Françoiſe*, Ducheſſe de *la Vallière*. Il portoit *comme ſon père*; & ſa femme : *de France, au bâton péri de gueules mis en barre*;
3. Et François-Louis, qui ſuit.

XIII. François-Louis de Bourbon, né le 30 Avril 1664, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Chevalier de ſes Ordres, eut d'abord le titre de *Comte de la Marche*, après celui de *Prince de la Roche-ſur-Yon*, & enfin la qualité de *Prince de Conti* après la mort de ſon frère aîné. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1686, fit les mêmes Campagnes que ſon frère aîné, où il donna des preuves de ſon courage & de ſon intrépidité; accompagna en 1688 le Grand Dauphin aux ſièges de Philippsbourg & d'autres places; ſuivit le Roi aux ſièges & priſes de Mons & de Namur en 1691 & 1692, ſe trouva au combat de Steinkerque avec le Maréchal de Luxembourg; à la bataille de Nerwinde en 1693, où il eut la plus grande part à la victoire; fit en 1694 la campagne de Flandre; fut appelé en Pologne en 1697 pour y recevoir la Couronne; revint en France, & mourut à Paris le 22 Février 1709. Il avoit épouſé, le 29 Juin 1688, Marie-Thérèſe de Bourbon, ſa couſine, appelée *Mademoiſelle de Bourbon*, née le 1er Février 1666, morte à Paris le 22 Février 1732, fille aînée d'Henri-Jules, Prince de Condé, & d'Anne de Bavière. Il portoit *comme ſon père*; & ſa femme, *de Bourbon*. Ils eurent :

1. N.... né le 18 Novembre 1693, mort le 22 du même mois;
2. N..... Prince de la Roche-ſur-Yon, né le 1er Décembre 1694, mort le 20 Avril 1696;
3. Louis-Armand, qui ſuit.
4. Louis-François, Comte d'Alais, né le 27 Juillet 1703, mort le 21 Janvier 1704.
5. Marie-Anne, nommée *Mademoiſelle de Conti*, née le 15 Avril 1697, morte ſans poſtérité le 21 Mars 1720, après avoir inſtitué la légataire univerſelle *Mademoiſelle de la Roche-ſur-Yon*, la ſuivante. Elle avoit épouſé, le 3 Juillet 1713, Louis-Henri, Duc de Bourbon, Prince de Condé;
6. Louise-Anne, née le 2 Novembre 1697, appelée *Mademoiſelle de la Roche-ſur-Yon*, morte de la petite-vérole à Paris, ſans avoir été mariée, le 20 Novembre 1718;
7. Et N.... née le 13 Novembre 1697, appelée *Mademoiſelle d'Alais*, morte le 13 Août 1699 ſans avoir été nommée.

Le Prince de Conti a auſſi laiſſé une fille naturelle nommée

Henriette de Bourbon, née en 1692, morte le 10 Mars 1722, veuve du Marquis de *Prie*.

XIV. Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conti, Duc de Mercœur par acquiſition, Comte d'Alais, &c., Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées & Gouverneur du Haut & Bas-Poitou, né à Paris le 10 Novembre 1695 à ſept heures du matin, porta d'abord le titre de *Comte de la Marche* juſqu'à la mort de ſon père; fut reçu Chevalier des Ordres le 1er Janvier 1711, & prit ſéance au Parlement de Paris en qualité de Prince du Sang le 8 du même mois. Il fit ſa première campagne dans l'armée du Rhin, ſous le Maréchal de Villars en 1713, ſervit au ſiège de Landau, & ſe trouva à l'attaque du camp retranché des Impériaux près de Fribourg, où ils furent forcés & enſuite à la priſe de Fribourg le 1er Novembre de la même année. Il fut admis au Conſeil de Régence, y prit place le 4 Avril 1715, & fut pourvu le 29 du même mois du gouvernement

des Haut & Bas-Poitou, Pays Châtelleraudois & Loudunois, au lieu du Marquis de la Vieuville; fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1er Janvier 1719; partit de Paris le 10 Mai ſuivant pour aller faire la campagne en Rouſſillon contre l'Eſpagne; eut le commandement de la Cavalerie, & ſervit en qualité de Lieutenant-Général au ſiège de Fontarabie pendant le mois de Juin, & à celui de la Ville & du Château St.-Sébaſtien pendant les mois de Juillet & d'Août ſuivant audit an, aſſiſta au Sacre du Roi le 25 Octobre 1722, où il repréſenta le Comte de Champagne; & mourut à Paris le 4 Mai 1727 à cinq heures du matin. Il avoit été marié, le 9 Juillet 1713, avec Louise-Elisabeth de Bourbon, née le 22 Novembre 1693, fille de Louis de Bourbon, Prince de Condé, Pair & Grand-Maître de France, & de *Louiſe-Françoiſe de Bourbon*, légitimée de *France*. Il portoit *comme ſon père*; & ſa femme, *de Bourbon*. Ils eurent:

1. N..... Comte de la Marche, né à Paris le 28 Mai 1715, mort le 1er Août 1717;
2. Louis-François, qui ſuit;
3. Louis-Armand, Duc de Mercœur, né le 19 Août 1720, mort le 13 Mai 1722;
4. N..... Comte d'Alais, né le 5 Février 1722, mort le 7 Août 1730;
5. Et Louise-Henriette, dite *Mademoiſelle de Conti*, née à Paris le 20 Juin 1726, morte le 9 Février 1759, mariée, le 17 Décembre 1743 avec Louis-Philippe d'Orléans, Duc de Chartres, à préſent Duc d'Orléans.

XV. Louis-François de Bourbon, Prince de Conti, Duc de Mercœur, Comte de la Marche, d'Alais, de Beaumont-ſur-Oiſe & de Pézenas, Châtelain de l'Isle-Adam, Marquis de Graville, de Porte & de Mardogne, Vicomte de Teyrargues, Seigneur de Fère en Tardenois, Pair de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi du Haut & Bas-Poitou, Pays de Châtelleraudois & Loudunois, né à Paris le 13 Août 1717, fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 1er Janvier 1733; fait Généraliſſime des Armées de France & d'Eſpagne en Italie en 1744, & dans les Pays-Bas en 1746; & Grand-Prieur de France le 15 Avril 1749. Il a épouſé, le 22 Janvier 1732, Louise-Diane d'Orléans, dite *Mademoiſelle de Chartres*, née le 27 Juillet 1716, morte le 26 Septembre 1736, fille de Philippe d'Orléans, Régent du Royaume. Il porte *comme ſon père*; & ſa femme, d'*Orléans*. De ce mariage vint:

XVI. Louis-François-Joseph de Bourbon, Pair de France, appelé *M. le Comte de la Marche*, né le 1er Septembre 1734, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 17 Mai 1750, & Lieutenant-Général de ſes Armées le 2 Août 1758, Colonel d'un Régiment de ſon nom, puis en Juin 1771, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, ci-devant Clermont-Prince, & Gouverneur de Berry, ſerment prêté le 25 Juillet ſuivant, a épouſé, le 7 Février 1759, *Fortunée-Marie d'Eſt*, née le 24 Novembre 1731, fille de *François-Marie d'Eſt*, Duc de Modène.

Les armes de la Maiſon de Conti ſont: *de France, au bâton péri en bande de gueules, à la bordure de même.*

BRANCHE
de Bourbon-Soissons, *ſortie de celle* de Condé.

X. Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons & de Dreux, Pair & Grand-Maître de France, fils de Louis Ier, Prince de Condé, & de Françoise d'Orléans ſa ſeconde femme, fille de François d'Orléans-Longueville, né le 3 Novembre 1566, mourut le 1er Novembre 1612. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Décembre 1601, *Anne*, Comteſſe de *Montafié*, morte le 17 Juin 1644, âgée de 67 ans. Il portoit: *de* Bourbon, *à la bordure de gueules*; & ſa femme: *écartelé, aux 1 & 4 d'argent à une étoile de gueules, chargée d'un croiſſant montant d'or, aux 2 & 3 d'or, au lion d'azur, armé & lampaſſé de gueules.* Ses enfans furent:

1. Louis, qui ſuit;
2. Louise, née le 7 Février 1603, morte le 9 Septembre 1637, mariée, en 1617, à Henri d'Orléans, Duc de Longueville;
3. Marie, née le 3 Mars 1606, morte le 3 Juin 1692, alliée, le 6 Janvier 1625, à *Thomas-François de Savoie*, Prince de Carignan, dont un fils unique;
4. Charlotte-Anne, née à Paris le 15 Juin 1608, morte en Novembre 1623;
5. Et Elisabeth, née en Octobre 1610, & morte en 1611.

Le Comte de Soiſſons laiſſa encore deux bâtardes d'*Anne-Marie Rohier*, ſa maîtreſſe:

Charlotte de Bourbon, née en 1696, Abbeſſe de Maubuiſſon, morte en Octobre 1626;
Et Catherine de Bourbon, Abbeſſe de la Perrine, morte le 10 Décembre 1651.

XI. Louis de Bourbon, Comte de Soiſſons,

& de Clermont, né le 11 Mai 1604, fut tué à la bataille de la Marfée, près Sedan, le 6 Juillet 1641, n'ayant eu qu'un fils naturel d'*Elisabeth Deshayes*, nommé Louis-Henri de Bourbon, dit le *Chevalier de Soissons*, Comte de Noyers, Seigneur de Luzarche, Chevalier de Malte & Abbé de la Couture, né à Sedan en Août 1640. Il quitta les Bénéfices, prit le titre *de Prince de Neufchâtel*, & mourut le 8 Février 1703, il épousa, le 7 Octobre 1694, *Angelique-Cunegonde de Montmorency-Luxembourg*. Il portoit: *de France, au bâton péri de gueules, posé en barre à la bordure de même*, & sa femme, *d'or, à la croix de gueules cantonnée de seize alerions d'azur*, qui est de Montmorency; *ladite croix chargée en cœur d'un écusson d'argent, au lion de gueules, la queue nouée, fourchée & passée en sautoir, armé, couronné & lampassé d'or*, qui est Luxembourg. Ils eurent:

1. Louise-Léontine-Jacqueline, dite *Mademoiselle de Neufchâtel*, née le 24 Octobre 1696, morte le 11 Janvier 1721, mariée, le 24 Février 1710, à *Charles-Philippe d'Albert*, Duc de Luynes;
2. Et Marie-Anne-Charlotte, dite *Mademoiselle d'Estouteville*, née le 26 Septembre 1701, morte le 20 Août 1711.

BRANCHE

des Princes de la Roche-sur-Yon, *Ducs de Montpensier, sortie de celle de* Condé.

VII. Louis de Bourbon, Ier du nom, Prince de la Roche-sur-Yon, &c., second fils de Jean, IIe du nom, Comte de Vendôme, & d'*Isabelle de Beauvau*, Dame de Champigny & de la Roche-sur-Yon, assista au Sacre du Roi Charles VIII en 1484, qu'il suivit en Italie, & se trouva à la magnifique entrée qu'il fit à Naples le 12 Mai 1495, fut envoyé par Louis XII, en qualité d'Ambassadeur vers le Pape Alexandre VI, & accompagna ce Prince en Italie; il assista aussi au Sacre du Roi François Ier, qu'il suivit aussi en Italie, & où il représenta le Comte de Toulouse, & se distingua à la bataille de Marignan en 1515. Par le traité fait le 27 Novembre 1560, le Roi François II remit à la Princesse Louise de Bourbon, & à son fils Louis de Bourbon, qui suit, le Duché de Montpensier & la Principauté de Dombes. Dès 1527, le Roi François Ier avoit cédé, par transaction du 29 Juin de ladite année, à la même Louise de Bourbon, femme de Louis Ier, le Comté de Montpensier & la Principauté Dauphiné d'Auvergne, avec les Baronnies de Thières & de Combrailles, pour tout ce qu'elle auroit pu prétendre des biens de la Maison de Bourbon. La Terre de Montpensier fut érigée en *Duché-Pairie* en 1538, avec réversion du Dauphiné d'Auvergne & du Pays de Combrailles. Il mourut vers 1520, & portoit pour armes: *de Bourbon, le bâton péri en bande de gueules, chargé d'un croissant d'argent*; & sa femme, *de Bourbon, le bâton péri en bande de gueules, chargé en chef d'un quartier d'or au dauphin d'azur*. Il épousa, le 21 Mars 1504, Louise de Bourbon, morte le 5 Juillet 1561, mariée, en premières noces, en Juillet 1499, à *André de Chauvigny*, mort sans postérité. Elle étoit fille de Gilbert, Comte de Montpensier & Dauphin d'Auvergne, & de *Claire de Gonzague*, & sœur de Chares, IIIe du nom, Duc de Bourbon, Connétable de France, tué au siège de Rome le 6 Mai 1527. Ses enfans furent:

1. Louis, qui suit,
2. Charles, Prince de la Roche-sur-Yon, Duc de Beaupréau, Comte de Chemillé & Gouverneur du Dauphiné, qui se trouva en la guerre de Champagne contre les Impériaux en 1544, qui suivit le Roi Henri II, en Allemagne, & s'enferma dans la Ville de Metz en 1552, pour la défendre contre les forces Impériales. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi par Lettres du 14 Août 1557, & Gouverneur du Dauphiné au mois de Janvier 1562. Il mourut le 10 Octobre 1565, & avoit épousé *Philippe de Montespedon*, morte le 12 Octobre 1577, ou plutôt, suivant son épitaphe, le 12 Avril 1578, veuve de *René*, Seigneur de *Montejan*, Maréchal de France. Il portoit pour armes *comme son père*; & sa femme, *écartelé, au 1 de sable, au lion d'argent armé & lampassé de gueules*, qui est Montespedon; *au 2 de gueules, semé de fleurs de lys d'or*, qui est Châteaubriand; *au 3 de gueules, à trois fasces d'hermines posées en pal, & six besans de même, trois en chef & trois en pointe*, qui est Dinan; *au 4 d'or, à deux fasces de gueules, à neuf merlettes de même mises en orle*, qui est la Haye-Passavant, & sur le tout, *d'hermines*, qui est Bretagne. Ils eurent:

   Henri de Bourbon, Marquis de Beaupréau, mort d'une chûte de cheval dans un tournoi qu'il fit à Orléans le 10 Décembre 1560,

   Et Jeanne de Bourbon, morte à 9 mois.

CHARLES avoit eu auſſi un fils naturel nommé *Jacques de la Roche-ſur-Yon*, dit *Helvis*, qui fut Evêque, Duc de Langres & Pair de France ;

3. Et SUSANNE, morte en Février 1570, mariée, par contrat du 29 Novembre 1529, à *Claude*, Ier du nom, Sire de *Rieux*.

VIII. LOUIS DE BOURBON, IIe du nom, né le 10 Juin 1513, Duc de Montpenſier, Prince Souverain de Dombes, Prince de la Roche-ſur-Yon, Gouverneur de Touraine, Anjou, Maine, Dauphiné & Bretagne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Pair de France, & ſurnommé *le Bon*, avoit commencé ſes campagnes ſous FRANÇOIS Ier. Il ſe trouva au camp d'Avignon en 1536, à la priſe d'Heſdin, au ſiège de Perpignan en 1542, & au camp de Châlons en 1544, &c., repréſenta le Comte de Flandre aux Sacres des Rois HENRI II, FRANÇOIS II, & CHARLES IX, & mourut en ſon Château de Champigny le 23 Septembre 1582. Il avoit épouſé, 1° en 1538, *Jacqueline de Longuewic*, Comteſſe de Bar-ſur-Seine, morte le 28 Août 1561, fille de *Jean*, Seigneur de Givri, & 2° le 4 Février 1570, CATHERINE DE LORRAINE, morte le 6 Mai 1596 ſans enfans, fille de FRANÇOIS, Duc de Guiſe. Il portoit *comme ſon père*. Sa première femme portoit : *d'azur à la bande d'or :* & ſa ſeconde, *tous les quartiers de Lorraine, au lambel de trois pendans de gueules*. Les enfans du premier lit furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. FRANÇOISE, morte en 1587, mariée, par contrat du 7 Février 1558, à *Henri-Robert de la Marck*, Prince de Sédan, Duc de Bouillon, laiſſant poſtérité ;
3. ANNE, morte en 1572 ſans enfans, mariée, par contrat du 6 Septembre 1561, à FRANÇOIS DE CLÈVES, IIe du nom, Duc de Nevers ;
4. JEANNE, Abbeſſe de Sainte-Croix de Poitiers le 20 Novembre 1570, puis de Jouare en 1573, morte le 6 Mars 1624, âgée de 82 ans ;
5. CHARLOTTE, Abbeſſe de Jouare, d'où elle ſortit en 1572, pour ſe retirer chez le Prince Palatin, où elle embraſſa le Calviniſme, & mourut à Anvers le 6 Mai 1582 ; elle épouſa, le 12 Juin 1574, *Guillaume de Naſſau*, Prince d'Orange ;
6. Et LOUISE, née en 1548, Abbeſſe de Farmoutiers en 1573, & morte à Paris le 9 Février 1586.

IX. FRANÇOIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier, &c., Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi des Pays d'Orléans, Touraine, Maine, Perche, Dauphiné & Normandie, prit, du vivant de ſon père, le titre de *Prince-Dauphin d'Auvergne :* il aſſiſta au ſiège de Rouen en 1562, à la rencontre de Meſſignac en 1568, aux batailles de Jarnac & de Moncontour en 1569, & au Maſſacre d'Anvers en 1583. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1579, & mourut le 4 Juin 1592. Il avoit épouſé, en 1566, RENÉE D'ANJOU, Marquiſe de Mézières, Comteſſe de Saint-Fargeau, morte à la fleur de ſon âge. Il portoit *comme ſon père ;* & elle : *de France, au bâton mis en barre d'argent, à la bordure de gueules*. Ils laiſſèrent :

X. HENRI DE BOURBON, Duc de Montpenſier, né le 12 Mai 1573, Gouverneur de Dauphiné & de Normandie, qui porta le titre de *Prince de Dombes*, du vivant de ſon père, repréſenta le Duc de Guyenne au Sacre d'HENRI IV qui le fit Chevalier de ſes Ordres le 5 Janvier 1595, & mourut le 27 Février 1608. Il portoit *comme ſon père ;* & ſa femme : *écartelé, aux 1 & 4 palé d'or & d'azur de ſix pièces, au chef de gueules chargé de trois hydres d'or*, qui eſt Joyeuſe ; *aux 2 & 3 d'azur, au lion d'argent, à la bordure de gueules, chargée de huit fleurs-de-lys d'or*, qui eſt Saint-Didier ; & ſur le tout *écartelé d'or & d'azur*, qui eſt Batarnay. Il eut d'*Henriette-Catherine*, Ducheſſe de *Joyeuſe*, morte le 25 Février 1656 :

XI. MARIE DE BOURBON, Ducheſſe de Montpenſier, Princeſſe Souveraine de Dombes, &c., morte le 4 Juin 1627, qui fut mariée, le 6 Août 1626, à GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, ſecond fils d'HENRI IV. Elle portoit *comme ſon père ;* & lui, *d'Orléans*. De ce mariage naquit :

XII. ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, Ducheſſe de Montpenſier, Princeſſe Souveraine de Dombes, &c., née le 29 Mai 1627, morte ſans avoir été mariée le 5 Avril 1693. Elle fit ſon héritier MONSIEUR, ſon neveu, ſecond fils de Louis XIII, & frère puîné de Louis XIV. Voyez ORLÉANS.

BRANCHE DE BOURBON-CARENCY, *ſortie de celle* DE LA MARCHE.

V. JEAN DE BOURBON, IIe du nom, Seigneur

de Carency en Artois, de Buquoi, de l'Ecluse & de Duisant, Chambellan du Roi Charles VI, troisième fils de Jean, Ier du nom, Comte de la Marche, & de *Catherine de Vendôme*, héritière des Comtés de Vendôme, accompagna ses deux frères aînés en Angleterre pour faire la guerre au Roi Henri IV, usurpateur de la Couronne sur Richard II; conduisit la Reine de Chypre jusqu'à Bâle en Suisse en 1411, & mourut avant 1458. Il avoit épousé 1° Catherine d'Artois, seconde fille de Philippe d'Artois, Comte d'Eu, & de Marie de Berry, dont il n'eut point d'enfans; & 2° en 1420, *Jeanne Vendômois*, qu'il avoit entretenue durant quelque tems, du vivant de son mari *Gervais Ronsart*. Il portoit: *de France, au bâton de gueules mis en bande, chargé de trois lionceaux d'argent, à la bordure de gueules*. Sa première femme portoit: *semé de France, au lambel de trois pendans de gueules chargés, chacun de trois châteaux d'or*; & sa seconde femme: *d'hermines, au chef d'or, chargé de trois fasces de gueules*. Il eut de sa seconde femme les enfans qui suivent:

1. 2. & 3. Louis, Seigneur de l'Ecluse, dit *le Brûlé*, Jean & Jeanne, tous trois nés avant le mariage;
4. Pierre, Seigneur de Carency, mort sans enfans de *Philippe de Plaines*. Il portoit *comme son père*, & sa femme: *de gueules, à la fasce d'argent surmontée de trois grelots de même*. Il laissa une fille naturelle, nommée

   Catherine de Bourbon, mariée en 14[illegible] à *Bertrand de Salemard*, Seigneur de Reslis, Chevalier de l'Ordre du Roi.
5. Jacques, qui suit;
6. Philippe, auteur de la branche de Bourbon-Duisant, rapportée ci-après;
7. & 8. Eléonore & Andriette, mortes dans leur jeunesse.

VI. Jacques de Bourbon, IIe du nom, Seigneur d'Aubigni, de Rochefort, de Buquoi & de Carency, mort après 1493, avoit épousé, avant 1442, *Antoinette de la Tour*, veuve de *Jacques Aubert*, & fille d'*Annet de la Tour*, IIIe du nom, Seigneur d'Oliergues. Il portoit *comme son père*, & sa femme: *d'azur, semé de fleur-de-lys d'or, à une tour d'argent sur le tout, & une bande de gueules brochante sur la tour & le champ*. De ce mariage vinrent:

1. Charles, qui suit;
2. Et Jean, Seigneur de Rochefort & d'Arson, mort sans postérité de *Jeanne de l'Isle*, veuve d'*Arnoul*, Seigneur de la Harcarte & de Comte, & fille unique de *Jacques de l'Isle*, Seigneur du Frêne, & de *Catherine de Neuville*.

VII. Charles de Bourbon, Seigneur de Carency, de Buquoi, &c., épousa, 1° par contrat du 15 Janvier 14[illegible], *Didière de Vergy*, fille unique & héritière de *Jean*, Seigneur de Fonvens; 2° par contrat du 8 Novembre 1481, *Antoinette de Chabannes*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Charlus; & 3° le 18 Avril 1493, *Catherine*, fille puînée de *Bertrand d'Alègre*, Baron de Bullet. Il portoit *comme son père*; sa première femme portoit: *de gueules, à trois quinte-feuilles d'or*; sa seconde femme: *de gueules, au lion herminé, armé, lampassé & couronné d'or*, & la troisième: *de gueules, à la tour d'argent accompagnée de six fleurs-de-lys d'or, trois de chaque côté posées en pal*. Il n'eut point d'enfans de ses deux premières femmes, & de la troisième naquirent:

1. Bertrand, tué à la bataille de Marignan l'an 1515, sans postérité;
2. Jean, mort sans alliance;
3. Louis, qui mourut sans postérité;
4. Et Hareau, mariée, le 22 Février 1515, à *François d'Escars*, Seigneur de la Vauguyon. Voyez Escars.

BRANCHE
de Bourbon-Duisant, *sortie de celle de* Carency.

VI. Philippe de Bourbon, Seigneur de Duisant, sixième fils de Jean, IIe du nom, Seigneur de Carency, & de *Jeanne Vendômois*, vivoit encore en 1477. Il épousa *Catherine de Lalain*, fille de *Sanche de Lalain*, Seigneur de Sobersat. Il portoit: *de France, à la bande de gueules chargée de trois lionceaux d'argent, à la bordure aussi de gueules dentelée d'argent*; & sa femme: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules à dix losanges d'argent 3, 3, 3 & 1, aux 2 & 3 d'argent, à trois lions de sinople, armés & couronnés d'or*. Il eut de ce mariage:

VII. Antoine de Bourbon, Seigneur de Duisant, qui épousa *Jeanne de Habart*, fille de *Pierre*, Seigneur de Gournai, dont il eut:

1. Pierre, mort à la fleur de son âge;
2. Philippe, Seigneur de Duisant, qui s'attacha à Charles III, Connétable de Bour-

BON, & fuivit ſa deſtinée: il mourut ſans poſtérité;

3. Et JEANNE, mariée, par contrat du 20 Janvier 1489, à *François Rolin*, Seigneur de Beauchamp, Monclai & d'Aimeris.

BRANCHE DE BOURBON-PRÉAUX, *ſortie de celle* DE LA MARCHE.

IV. JACQUES DE BOURBON, IIe du nom, troiſième fils de JACQUES, Ier du nom, Comte de la Marche, & de *Jeanne de Châtillon-Saint-Paul*, fut Seigneur d'Argi & de Préaux. Il ſe trouva à la priſe d'Ardres ſur les Anglois en 1377; ſuivit le Roi CHARLES VI, au voyage de Flandre en 1382; fut fait Grand-Bouteiller de France en 1397; & mourut avant 1417. Il étoit marié, en Octobre 1397, avec *Marguerite de Préaux*, morte avant 1417. Elle étoit veuve de *Jean*, Seigneur de *la Rivière*, premier Chambellan du Roi CHARLES V, & fille & héritière de *Pierre*, Seigneur de *Préaux*, & de *Blanche Creſpin*, Dame de Dangu & de Thuri. Il portoit: *de France, au bâton péri en bande de gueules, à la bordure de même*; & ſa femme: *de gueules, à l'aigle d'or*. Il en eut:

1. LOUIS, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, ſans poſtérité;
2. PIERRE, qui ſuit;
3. JACQUES, IIIe du nom, Baron de Thuri, Bénéficier; il ſe fit Religieux Céleſtin l'an 1421, après la mort de ſa femme, puis Cordelier; il fut aſſaſſiné avant 1429, peu après ſon retour de Rome. Il portoit *comme ſon père*; & ſa femme, *d'argent, à la croix d'azur, cantonnée de quatre aigles de gueules*. Voyez ce qu'en dit Moréri, au mot JACQUES. Il épouſa, en 1417, *Jeanne de Montagu*, morte en Septembre 1420, âgée de 23 ans, fille de *Jean*, Seigneur de Marcouſſis, Grand-Maître de France;
4. CHARLES, Archidiacre de Sens, qui vivoit encore en 1472;
5. JEAN, mort ſans poſtérité;
6. Et MARIE, qui hérita de ſes frères.

V. PIERRE DE BOURBON, Seigneur de Préaux, mourut ſans enfans le 11 Octobre 1422. Il épouſa *Eliſabeth de Montagu*, veuve de *Jean*, VIe du nom, Comte de *Roucy*, & fille aînée de *Jean de Montagu*, Seigneur de Marcouſſis, Grand-Maître de France. Il portoit comme *ſon frère*, & ſa femme *comme ſa belle-ſœur*.

BRANCHE DE BOURBON-MALAUSE.

CHARLES, bâtard de BOURBON, Chevalier, Baron de Caudes-Aigues en Languedoc, Malauſe, &c., Sénéchal de Toulouſe & de Bourbonnois, fils naturel de JEAN II, Duc de BOURBON, Pair & Connétable de France, & de *Louiſe d'Albret*, Dame d'Eſtouteville, mourut le 8 Septembre 1502. Il fut le quatrième ayeul de

GUY-HENRI III DE BOURBON, né le 23 Juin 1654, qui quitta le calviniſme le 12 Août 1678, & mourut le 18 Août 1706. Il avoit épouſé 1° *Marie-Hyacinthe de Mitte de Chevrieres de Saint-Chamon*, morte en couches en Mai 1691; & 2° *Marie-Louiſe-Françoiſe Bérenger de Montmouton*. Du premier lit vint:

MARIE-HENRIETTE-GERTRUDE, née en Mai 1691, vivante en 1763, mariée, le 31 Janvier 1715, à *Ferdinand-Joſeph*, dernier Comte de *Poitiers*, mort le 29 Octobre 1715.

Il eut du ſecond lit:

LOUIS-AUGUSTE, qui ſuit.

LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, Marquis de Malauſe, né en 1694, Comte de la Caſe, Vicomte titulaire de Lavedan, Baron de Caudes-Aigues, Seigneur de Favars en Limouſin, fait Colonel du Régiment d'Agenois le 1er Février 1719, mourut ſans poſtérité le 27 Décembre 1741. Il avoit épouſé, le 15 Mars 1729 *Marie-Françoiſe*, Marquiſe de *Maniban*.

Les armes: *d'azur, à trois fleurs-de-lys d'or; & en cœur deux barres, l'une d'argent & l'autre de gueules, poſées en ſautoir*. Le dernier Marquis de Malauſe, & la Comteſſe de *Poitiers*, ſa ſœur & ſon héritière, portoient leurs armes comme le Prince de Condé.

BRANCHE DE BOURBON-BUSSET.

LOUIS DE BOURBON, cinquième fils de CHARLES Ier du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont & de Forez, Seigneur de Beaujolois, de Dombes & du pays de Combrailles, Pair & Chambrier de France, Gouverneur de Languedoc, &c., & d'AGNÈS DE BOURGOGNE, fille cadette de *Jean-ſans-Peur*, Duc de Bourgogne, & de MARGUERITE DE BAVIÈRE, ſe retira jeune auprès de PHILIPPE-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, ſon on-

cle maternel ; ce Prince le fit étudier à Louvain, & pourvoir ensuite de la Prévôté de Saint-Donat de Bruges. Louis de Bourbon ayant atteint l'âge de 18 ans, fut pourvu de l'Evêché de Liège sur la résignation qu'en avoit faite en sa faveur, le 21 Novembre 1455, *Jean de Los-Heinsberg*, & il en reçut les Bulles datées du 9 Mars suivant : il fit son entrée solemnelle dans Liège le 13 Juillet 1456, mais il ne fut sacré que le 1er Mai 1467. Les Liégeois s'étant révoltés contre lui, il appela à son secours Charles, Duc de Bourgogne, son cousin, lequel pilla & saccagea la ville de Liège. *Guillaume de la Marck*, dit *le Sanglier des Ardennes*, lui déclara la guerre depuis, & ayant joint l'Evêque, il lui dit : Louis de Bourbon, *j'ai recherché votre amitié, & vous me l'avez refusée* ; en même tems il lui fendit la tête, le fit dépouiller & jeter son corps dans la Meuse. Cet évènement funeste arriva dans Liège le 30 Août 1482. Ce Prince avoit eu de *Catherine de Gueldres*, avant d'être promu aux Ordres sacrés :

1. Pierre, qui suit ;
2. Louis, élevé Enfant d'honneur du Roi Charles VIII, depuis 1490 jusqu'en 1496. Il vivoit encore le 26 Juin 1500.
3. Et Jacques, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem au Grand-Prieuré de France le 29 Mars 1503 ; il fut depuis Commandeur de Saint-Maulvis-d'Odemont & de Fontaine-sous-Montdidier en Picardie, Bailli de la Morée, & enfin Grand-Prieur de France. Il mourut le 27 Septembre 1527, & fut enterré dans l'Eglise de Sainte-Marie-Madeleine au Temple à Paris.

II. Pierre de Bourbon, Chevalier, Seigneur & Baron de Busset, de Puisagut & de Saint-Priest-de-Bramesan (du chef de sa femme), Conseiller & Chambellan du Roi Louis XII, Capitaine, Châtelain de Thiern, & Gouverneur des Vicomtés de Carlat & de Murat, fut amené en France avec ses frères après la mort de son père, & élevé par les soins de Pierre de Bourbon, pour lors Seigneur de Beaujeu, puis *Duc de Bourbon* (frère de l'Evêque de Liège), & mourut avant le 4 Mars 1529. Il épousa, par contrat du 1er Janvier 1498, *Marguerite de Tourzel*, dite *d'Alègre*, héritière des Terres de Busset, de Puisagut & de Saint-Priest en Auvergne, veuve sans enfans de *Claude de Lenoncourt*, Seigneur de Haroüel, Bailli de Vitry-le-François, & fille aînée de *Bertrand de Tourzel*, dit *d'Alegre*, Seigneur & Baron de Busset, Puisagut & St.-Priest, & d'*Isabelle de Lévis*. Ils eurent :

1. Philippe, qui suit ;
2. Isabeau, mariée, 1° le 3 Juin 1531, à *Jean de la Queille*, Chevalier, Seigneur de Fleurat, de Jofferant, de Châteaugay, &c. ; & 2° le 20 Janvier 1544, à *Pierre de Chavigny*, Seigneur & Baron de Blot-l'Eglise, de Nercigny & de Mirebel, &c. Elle fit un codicille le 10 Juin 1556, étant veuve de ce dernier ;
3. Susanne, Gouvernante du Roi Henri IV, mariée, le 1er Septembre 1558, à *Jean d'Albret*, Baron de Moulins, Lieutenant-Général du Royaume de Navarre, de la Souveraineté de Béarn & du Comté de Foix ;
4. & 5. Anne & Madeleine, Religieuses au Monastère de Saint-Pierre d'Iseure à Moulins le 15 Juin 1522.

III. Philippe de Bourbon, Chevalier, Baron de Busset & de Puisagut, Seigneur de Saint-Priest, de Bramesan, &c., Gouverneur des Vicomtés de Carlat & de Murat, Sénéchal du Bazadois, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous la charge de Charles de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, premier Echanson de Louise de Savoie, Duchesse de Bourbonnois, mère du Roi François Ier, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre de ce Prince, fut tué à la bataille de Saint-Quentin le 10 Août 1557. Il avoit épousé, par contrat du 3 Février 1530, *Louise Borgia*, Duchesse de Valentinois, Comtesse de Diois, Dame de Châlus, de la Mothe-Feuilly, de Néres & de Varres, née le 17 Mai 1509, morte quelque tems avant le 4 Mai 1553, veuve de *Louis II*, Sire de *la Trémoille*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de Guines & de Benon, Vicomte de Thouars, Gouverneur de Bourgogne, & fille unique & héritière de *César Borgia*, Duc de Valentinois, d'Urbain, de Camerino & de la Romandiole, Comte de Diois, &c., Capitaine de 100 lances fournies des ordonnances du Roi, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel, & de *Charlotte d'Albret*, Dame de Châlus, veuf de Jean d'Albret, IIe du nom, Sire d'Albret, Roi de Navarre, bisayeul maternel de Henri IV, Roi de France & de Navarre. Ils eurent :

1. Claude, qui suit ;
2. Henri, né le 21 Septembre 1533, qui eut

pour parrain HENRI, Roi de Navarre, ſon oncle à la mode de Bretagne, & mourut le 7 Mars 1534;

3. JEAN, Seigneur de la Mothe-Feuilly, du Montet, du Fay & de Nères, Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 2 Septembre 1537. Il épouſa, par contrat du 10 Septembre 1566, *Euchariſte de la Broſſe*, fille de *Jacques de la Broſſe*, Seigneur de la Broſſe-Morlet, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Pannetier ordinaire, l'un de ſes Chambellans, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, ſon Ambaſſadeur & Vice-Roi en Ecoſſe, & de *Françoiſe de Mouſſy-la-Contour-de-Puybaillard*, & il en eut:

   GILBERTE DE BOURBON, vivante le 13 Janvier 1599, mariée, le 17 Janvier 1594, avec *Joachim de Chabannes*, Seigneur de Truſſy;

   Et JEANNE DE BOURBON, qui épouſa, le 13 Janvier 1599, *Jean-Louis de la Mouſſe*, Seigneur de la Mouſſe, de Plaiſance & de la Fay;

4. JÉRÔME, Seigneur du Montet, né le 19 Octobre 1543, & reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem au Grand-Prieuré d'Auvergne le 21 Avril 1562. Il quitta depuis cet Ordre, & épouſa, avant le 7 Mai 1584, *Jeanne de Rollat*, qui demeura veuve ſans enfans avant le 11 Avril 1619, & mourut avant le 18 Juin 1632. Elle étoit fille de *Martin de Rollat*, Seigneur de Brugeac, de Marſac, de Thoury, &c., & de *Françoiſe de Bayard*;

5. MARGUERITE, née le 10 Octobre 1532, qui épouſa, par contrat du 25 Juin 1551, *Jean de Pierrebuffière*, Baron de Pierrebuffière, premier Baron de Limouſin, Seigneur de Saint-Paul-d'Aigueperſe, du Pont-de-Noblat & de Pontarion, duquel elle étoit veuve le 21 Mai 1576;

6. Et CATHERINE, née le 14 Octobre 1534, & morte fille.

IV. CLAUDE DE BOURBON, Ier du nom, Comte de Buſſet, Baron de Puiſagut, de Châlus, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, ſon Pannetier ordinaire, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, Gouverneur des Vicomtés de Carlat & de Murat, & Lieutenant-Général & Commandant pour Sa Majeſté dans le Haut & Bas-Limouſin, naquit le 18 Octobre 1531, & ne vivoit plus le 21 Juin 1588. Il avoit été marié, par contrat du 7 Mai 1564, avec *Marguerite de la Rochefoucauld*, lors veuve de *Pierre du Puy*, Seigneur de Vâtan, & fille d'*Antoine de la Rochefoucauld*, Seigneur & Baron de Barbézieux, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Général des Galères de France, Lieutenant-Général au Gouvernement de Paris & de l'Iſle de France, Sénéchal des Pays & Duché d'Auvergne, & Grand-Sénéchal de Guyenne, & d'*Antoinette d'Amboiſe-de-Ravel*. De ce mariage vinrent:

1. CÉSAR, qui ſuit;
2. JEAN, né le 5 Octobre 1567, dont on ignore le tems de la mort;
3. LOUISE, née le 8 Juillet 1566, & mariée, par contrat du 31 Août 1588, avec *Jean de Thomaſſin*, Seigneur de Montmartin, Baron de Boucé, Chevalier de l'Ordre du Roi, & l'un des Ecuyers d'Ecurie de Sa Majeſté. Elle vivoit encore le 5 Octobre 1596;
4. Et DIANE, née le 28 Février 1569, qui épouſa, par contrat du 5 Octobre 1596, *Paul Jay*, Seigneur du Pin & de la Motte-Châteaugarnier. Ils vivoient enſemble le 4 Juillet 1626, & elle en étoit veuve en 1627.

V. CÉSAR DE BOURBON, Comte de Buſſet, Baron de Châlus & de Piégut, Seigneur de Saint-Martin-du-Puis, de Vézigneux, de Saint-Prieſt-de-Bramefan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur pour Sa Majeſté des Vicomtés de Carlat & de Murat, né le 31 Janvier 1565, mourut avant le 1er Janvier 1631. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 12 Avril 1584, *Marguerite de Pontac*, morte peu après ſans enfans, fille de *Jacques de Pontac*, Seigneur du Haubrion & de la Lande, & de *Finette d'Aſpremont*; & 2° par autre contrat du 21 Juin 1588, *Louiſe de Montmorillon*, qui fit ſon teſtament le 5 Avril 1641, & vivoit encore le 19 Février 1648, fille unique & héritière de *Saladin de Montmorillon*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Saint-Martin-du-Puis & de Saulx, Seigneur d'Illan-lès-Saulieu, de Vézigneux, &c., & d'*Anne de l'Hôpital-Sainte-Meſme*. Il eut:

1. CLAUDE, IIe du nom, Chevalier, Comte de Buſſet, Baron de Châlus & de Vézigneux, né le 30 Avril 1589, & mort ſans enfans avant le 13 Mars 1641. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juillet 1622, *Louiſe de la Fayette*, Dame de Maubec, lors veuve de *François d'Apchier*, Seigneur de la Valette & du Chaylar, & fille de *Claude de la Fayette*, Baron de Hautefeuille & de Nades, & de *Marie d'Alègre*;

2. Charles, Baron de Vezigneux, né le 25 Août 1590 & mort sans postérité le 1er Juin 1632. Il avoit été marié, par contrat du 19 Novembre 1631, à *Marguerite de la Baume-de-Suze*, qui fit son testament le 26 Novembre 1644, fille de *Georges de la Baume-de-Suze*, Seigneur de Plasian, & de *Jeanne de Maugiron*;
3. Jules-César, né le 9 Mai 1593, mort en 1604;
4. Jean-Louis, qui suit;
5. Anne, née le 28 Janvier 1595, morte avant le 19 Février 1648. Elle épousa, par contrat du 14 Février 1611, *Antoine de Fracomtal*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur & Baron de [illegible], de Saint-Beurri, de Beurrisot, des Roches, de Saint-Thibaut & de la Roche-au-Comte;
6. Marguerite, née le 6 Août 1597, mariée, par contrat du 19 Avril 1611, à *Jean de la Fayette*, Chevalier, Seigneur de la Fayette & [illegible], Baron de Hautefeuille, & vivoit avec lui le 19 Février 1648;
7. Et Marguerite, née le 28 Juin 1601, qui épousa, par contrat du 30 Juin 1624, *Louis de Villers-la-Faye*, Baron de Villers-la-Faye & du Boutlet, Seigneur de Prolé, de Clomot, de Chatellenot & d'Yollier. Elle demeura veuve le 22 Février 1651, & fut élue Tutrice de ses enfans mineurs le 4 Mars suivant.

VI. Jean-Louis de Bourbon, Comte de Busset, Baron de Châlus, de Puagut, de Vezigneux, de Saint-Martin-du-Puis, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 25 Juin 1597, mourut le 8 Avril 1667. Il avoit épousé, par contrat du 1er Août 1639, *Helène de la Queille*, qui fit son testament le 6 Mars 1669, & mourut le lendemain, fille de *Jean de la Queille*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Fleurat, de Chateaugay & de Vendat, & de *Simoane du Saix*. Ils laisserent :

1. Jean-Louis, mort jeune;
2. Louis, qui suit,
3. Marguerite, née le 18 Novembre 1644, qui fit son testament le 6 Août 1669, & mourut peu après en couches, mariée, par contrat du 17 Septembre 1668, à *François Andrault-de-Langeron*, Chevalier, Marquis de Maulevrier, Comte de Banains, de Cuny & de Chevrières, Baron de Doye & Seigneur de Baigneux;
4. Et Anne, née le 18 Juin 1646, morte le 17 Octobre 1707, qui épousa, au mois de Janvier 1672, *Jean de Saulx*, IIe du nom, Marquis de Tavannes, Baron de Montgilbert & du Mayet, Vicomte de Lugny, &c.

VII. Louis de Bourbon, Ier du nom, Comte de Busset, Baron de Châlus, de Vezigneux, de Saint-Martin-du-Puis & de Puagut, &c., Lieutenant-Général de l'Artillerie de France, né le 18 Octobre 1648, fut tué au siége de Fribourg en Allemagne le 12 Novembre 1677. Il avoit épousé, le 15 Janvier 1672, *Madeleine de Bermondet*, morte le 30 Juillet 1724, fille de *Georges de Bermondet*, Chevalier, Comte d'Oradour, Baron du Boucheron & de Saint-Bazile, Maréchal-des-Camps & Armées de Sa Majesté, & Lieutenant-Général de l'Artillerie de France, & de *Françoise Garnier*. Ils laissèrent :

1. Louis, qui suit,
2. Antoine-François, Comte de Châlus, mineur le 13 Janvier 1678, & mort sans alliance le 18 Avril 1722, âgé de 44 ans;
3. Madeleine, émancipée avec ses frères en 1694, morte le 19 Novembre 1718, qui épousa, par contrat du 28 Septembre 1703, *Nicolas de Quelen-Stuert de-Caussade*, Comte de la Vauguyon & de Broutay, Prince de Carency, Marquis de Saint-Mesgrin, Vicomte de Calvignac, Baron de Puyagut, de Tonneins, de Gratteloup, de Villeton & de la Gruère, Seigneur de Varaignes, &c., second Baron de Quercy, Vidame de Sarlat, mort le 8 Janvier 1725, âgé de 48 ans;
4. Et Françoise, mineure le 13 Janvier 1678, morte avant le 1er Avril 1694.

VIII. Louis de Bourbon, IIe du nom, Comte de Busset, Baron de Puagut, de Vezigneux & de Saint-Martin-du-Puis, Seigneur de Châlus, &c., né le 30 Septembre 1672, & mort le 14 Avril 1724, avoit été marié, par contrat du 31 Décembre 1716, avec *Marie-Anne de Goufier*, morte le 14 Février 1758, âgée de 68 ans, fille de *Timoleon de Gouffier*, Marquis de Thois, & autres lieux, Gouverneur de Blois, & de *Henriette de Penancoët-de-Kéroüalle*, Comtesse de Pembrock. Leurs enfans sont :

1. François-Louis-Antoine, qui suit,
2. Louise-Charlotte, née au mois de Décembre 1720, Religieuse Bénédictine au Cherche-Midi à Paris, où elle a fait profession le 17 Septembre 1740;
3. Et Henriette-Antoinette, née le 1er Janvier 1724, mariée, par contrat du 22 Août 1747, avec *Paul de Grivel-de-Grossouvre*, Comte d'Ourouer, Seigneur de Grossouvre, de Thrailly, de [illegible], de Pellerines, &c., ancien Mestre-de-Camp du Régiment d'An-

jou, Cavalerie, duquel elle eſt reſtée veuve ſans enfans le 2 Novembre 1752.

IX. François-Louis-Antoine de Bourbon, Comte de Buſſet & de Châlus, Baron de Vézigneux, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, né le 26 Août 1722, fut fait Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, auparavant Andlau, au mois de Décembre 1745, puis Brigadier de Cavalerie le 1er Mai 1758, & Maréchal-de-Camp le 5 Décembre 1761. Sa Majeſté lui avoit accordé le titre de *Couſin*, par Brevet du 8 Août précédent. Il épouſa, par contrat du 16 Avril 1743, *Madeleine-Louiſe-Jeanne de Clermont-Tonnerre*, née le 19 Mars 1722, & morte le 27 Juillet 1769, fille de *Gaſpard de Clermont-Tonnerre*, Marquis de Vauvillars, Comte d'Eſpinac & de Thoury, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de Béſort, & d'*Antoinette Potier-de-Novion*, dont :

1. Gaspard-Louis, né le 16 Mai 1745, mort le 8 Décembre 1751;
2. Louis-François-Joseph, dit *le Marquis de Bourbon-Buſſet*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Artois, né le 1er Juin 1749;
3. Artus-Charles-Timoléon, né le 21 Septembre 1752, mort le 18 Avril 1759;
4. Louis-Antoine-Paul, *Vicomte de Bourbon-Buſſet*, né le 19 Novembre 1753, &c., fait Capitaine dans le Régiment du Colonel-Général au mois de Mai 1771;
5. Louise-Henriette-Gasparde, née le 20 Juillet 1746, morte le 18 Décembre 1761;
6. Marie-Anne-Julie-Louise, née le 16 Septembre 1747, morte le 8 Juillet 1764;
7. Et N.....de Bourbon, née le 21 Mars 1751, morte ſans être nommée le 23 du même mois.

La Maiſon de Bourbon-Busset porte : *d'azur, à trois fleurs-de-lys d'or, poſées 2 & 1, à la cotice de gueules périe en bande*, qui eſt de Bourbon; *& au chef d'argent, chargé d'une croix potencée & contre-potencée d'or, cantonnée de 4 croiſettes de même*, qui eſt de Bouillon-Jérusalem. (Généalogie dreſſée *ſur les titres originaux* qui ont été communiqués à M. Tassart, Généalogiſte.)

On peut, ſur la Maiſon de Bourbon, conſulter Grégoire de Tours, Frédégaire, l'auteur de la *Vie de St.-Firmin*, *Evêque d'Uzès*, Froiſſart, Monſtrelet, de Thou, Davila, Pierre Mathieu, Sainte-Marthe, du Chêne, du Bouchet, Anſelme, Mézerai, le P. Daniel, Dominici, Cholet, les PP. Thomas d'Aquin, Pierre de Sainte-Catherine, Labbe, Valois, Juſtel, du Cange, Chantereau-le-Fèvre, Couſtereau, Charles Bernard, les Mémoires du Temps, &c.

BOURBON-BARBASAN : *parti au 1 de* Bourbon; *& au 2 d'*Antin, *qui eſt écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à trois lions naiſſans d'argent, poſés 2 & 1; aux 2 & 3 d'argent, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1; & ſur le tout, d'or, à la clef de ſable, attachée à la ſerrure de même.*

BOURBON-ROCHEFORT : *d'argent, au franc-quartier de* Bourbon.

BOURBONNE (de), Seigneur de Bermont : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la croix tréflée & alaiſée d'or; aux 2 & 3 d'argent, au croiſſant de gueules.*

BOURBOURG aux Pays-Bas. Le plus ancien de cette Maiſon, dont on ait connoiſſance eſt

Thevart, Châtelain de Bourbourg, appelé autrement *Thanghmar*, *Themar*, *Demar*, & *Devard*, qui fut aſſaſſiné l'an 1126, avec Charles, Comte de Flandre, dans l'Egliſe de St.-Donatien de Bruges. Il avoit épouſé *Livilde*, dont il laiſſa :

1. Gautier, tué avec ſon père dans l'Egliſe de Bruges;
2. Henri, qui ſuit;
3. Gilbert, mort auſſi avec ſon père;
4. & 5. Mahaud & Adélise.

Henri, Ier du nom, Châtelain de Bourbourg, mourut vers 1153. Il fut marié 1° avec *Sibylle de Guines*, dite *Roſe*, fille & héritière de *Manaſſés*, Comte de *Guines*, & d'*Edme de Tancarville*; & 2° avec *Béatrix de Gand*, Dame d'Aloſt & de Waiſe, fille unique & héritière de *Baudouin de Gand*, IIIe du nom, ſurnommé *le Louche* & *le Barbu*, Seigneur d'Aloſt, & de *Luitgarde de Grimberge*. Il eut du premier lit pour fille unique :

1. Béatrix, femme 1° d'*Albéric Sanglier*, Seigneur Anglois; & 2° de *Baudouin*, Seigneur d'*Ardres*, & morte ſans enfans;

Et du ſecond lit vinrent :

2. Baudouin, Seigneur de Bourbourg & d'Aloſt, qui épouſa, 1° *Julienne*, Comteſſe de *Duras*, & 2° *Elifabeth de Béthune*, fille de *Robert*, dit *le Roux*, Seigneur de *Béthune*.

Il y en a qui lui donnent une troiſième femme, nommée *Clémence*; mais il mourut ſans enfans;

3. Gautier, dit *l'Aîné*, mort jeune;
4. Henri, Chevalier, mort auſſi ſans hoirs;
5. Guillaume, qui perdit la vue dans un tournoi, & mourut ſans hoirs;
6. Raoul, Doyen de l'Egliſe de Noyon en 1172, mort ſur le point d'être élu Evêque de cette ville;
7. Siger, mort après ſon frère;
8. Autre Gautier, dit *le Jeune*, qui ſuit;
9. Mabille, femme de *Baudouin de Bailleul*, Vicomte d'Ypre;
10. Mahaud, Abbeſſe de Notre-Dame de Bourbourg;
11. Lutgarde, femme d'*Arnaut de Cuerthedre*, ſur le Rhin;
12. Adélise, femme d'*Etienne*, Seigneur de *Steenghem*.
13. Et Béatrix, Abbeſſe de Notre-Dame de Bourbourg, après ſa ſœur.

Gautier, dit *le Jeune*, Chevalier, Châtelain de Bourbourg, ayant ſuccédé à Baudouin ſon frère aîné, épouſa *Mahaut de Béthune*, ſa belle-ſœur, fille de *Robert*, dit *le Roux*, Seigneur de *Béthune*, dont il eut:

1. Henri, IIe du nom, Châtelain de Bourbourg, mort ſans être marié;
2. Et Béatrix, femme d'*Arnoul*, IIe du nom, Comte de *Guines* fils de *Baudouin*, IIe du nom, Comte de *Guines*, & de *Chrétienne*, Dame d'*Ardres*.

Les armes de cette Maiſon éteinte ſont: *d'azur, à trois tierces d'or en faſce*.

BOURCHIER, famille noble & ancienne, qui a donné un Cardinal, Archevêque de Cantorbéry, dans la perſonne de Thomas Bourchier, Anglois de nation, deſcendant au IVe degré de Thomas, Baron de Bourchier, Chancelier d'Angleterre, ſous le règne d'Edouard III, mort en 1349, & frère de Henri Bourchier, Comte d'Eſſex, qui épouſa la tante d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, dont il étoit le favori. Ce fut en cette qualité qu'il couronna Edouard IV, Richard III, & Henri VII, Rois d'Angleterre. Il mourut à Cantorbéry le 30 Mars 1480.

La première branche de cette famille d'Angleterre a fini en 1561, dans Henri Bourchier, Comte d'Eſſex, Chevalier de la Jarretière, & la ſeconde s'eſt éteinte en 1654, dans Henri Bourchier, dernier mâle de cette branche. Voyez Imhoff, tur les *Pairs d'Angleterre*.

BOURCIER, ancienne Maiſon originaire du Béarn, depuis long-tems établie au Comté de Bourgogne, dans la Guyenne, le Languedoc, les Pays-Bas, & depuis plus de 200 ans en Lorraine.

I. Mathieu de Bourcier, qui vivoit avant 1285, eſt qualifié *valeur eux Chevalier* dans un Brevet de penſion accordé à *Sibylle d'Uxelles*, ſa veuve, & au jeune Jean de Bourcier, Ecuyer, ſon fils, qui ſuit, par Philippe III, dit *le Hardi*, Roi de France, le 12 Août 1285, en conſidération des ſervices rendus par ledit Mathieu de Bourcier, tué au Siège de Girone.

II. Jean de Bourcier, Ier du nom, fut Lieutenant du Roi es Pays-Bas, & épouſa *Jeanne du Bled*, fille de *Raoul du Bled*, Chevalier, de laquelle il eut:

III. Paul de Bourcier, Ier du nom, qui mourut âgé de 70 ans en 1380, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon. Il épouſa, le 5 Décembre 1337, *Ameline de Damas*, dont:

IV. Robert de Bourcier, qui fut Ecuyer de Jean, Duc de Bourgogne, il l'accompagna à la fameuſe entrevue que ce Prince eut à Montereau avec le Dauphin, qui fut enſuite le Roi Charles VII. Il y fut aſſaſſiné, comme il eſt rapporté dans le Brevet de penſion accordé à Renaud de Bourcier ſon fils, qui ſuit, par Philippe, Duc de Bourgogne. Il avoit épouſé *Iſabeau de Longwi*.

V. Renaud de Bourcier fut Seigneur de Burlemont, & Chambellan de Philippe, Duc de Bourgogne, qui lui accorda le 20 Décembre 1459, *en récompenſe de ſes ſervices & de ceux de ſon père*, un Brevet de penſion: il eſt nommé dans le contrat de mariage de Pierre de Bourcier ſon fils, qui ſuit. Par ſon teſtament du 29 Mars 1464, il légue à ce dernier, l'uſufruit de la moitié du revenu de ſes biens, & l'autre moitié à *Anne de Rougemont*, ſon épouſe.

VI. Pierre de Bourcier, Chevalier, Seigneur de Burlemont, Gentilhomme du Duc de Bourgogne, fut Capitaine de 120 hommes d'armes, au ſervice de Charles, dernier Duc de Bourgogne, avec lequel il fut tué le 5 Janvier 1477 à la bataille de Nancy. Il avoit épouſé, en 1450, *Anne de Berthod*, fille de

Claude de Berthod, Ecuyer, Seigneur de St.-Aubin, & d'*Anne de Beyviez*, de laquelle il eut :

1. Bernard, qui ſuit ;
2. Raymond, auteur de la branche établie en Lorraine, rapportée ci-après ;
3. Et Huguette, mariée à *Claude de Sauvage*, Ecuyer, Capitaine de 100 chevaux.

VII. Bernard de Bourcier fut Maître-d'Hôtel de Jean d'Albret, Roi de Navarre. Il épouſa, par acte paſſé le 4 Juin 1474, *Pierrette de Sauvage*, fille de *Ferri de Sauvage*, & d'*Yolande de Cronambourg*, de laquelle il eut :

VIII. Bertrand de Bourcier, Ier du nom, lequel fut auſſi Maître-d'Hôtel de Jean d'Albret, Roi de Navarre, qui, étant à Mazères, le maria avec *Marthe de Pontaut*, avec laquelle il acquit quelques biens dans le Comté de Foix. Il eut :

1. Paul, qui ſuit ;
2. Jean, IIe du nom, dit *le Protonotaire*, qui mourut jeune, ayant de grands Bénéfices ;
3. Claude, qui embraſſa l'état Eccléſiaſtique ;
4. Et Bertrand, IIe du nom, tué par un de ſes parens.

IX. Paul de Bourcier, IIe du nom, Gendarme à la grande paye dans la Compagnie du Maréchal de Montpezat, mourut avant 1567, il épouſa *Marguerite de Chaume*, fille de *François de Chaume*, Seigneur de la Guaſdaville. En faveur de ce mariage, *Michel de Pontaut*, ſon oncle maternel, & Doyen de l'Egliſe Collégiale de N.-D. de Belmont, lui donna la Seigneurie de Barre, par acte paſſé le 23 Août 1534, à condition *qu'il porteroit le nom & les armes de* Pontaut, qui ſont : *d'azur, à deux lions d'or affrontés, & appuyés ſur une colonne d'argent miſe en pal entre deux*. Il eut de ſon mariage :

1. Michel, Seigneur de Barre & de Cabannes, Capitaine d'une des vieilles Bandes du Roi, & Gentilhomme ordinaire de la Maiſon de Monsieur, frère du Roi. Il fit ſon teſtament le 25 Août 1569 : comme il n'y parle que de ſon frère & de ſes ſœurs, il ne paroît pas qu'il ait eu d'enfans. Il épouſa, le 5 Avril 1561, *Charlotte de Falcoux*, fille de noble *Claude de Falcoux* :
2. Jean, qui ſuit ;
3. & 4. Gabrielle & Louise, rappelées dans le teſtament de Michel leur frère aîné, avec Jean leur ſecond frère.

X. Jean de Bourcier, IIIe du nom, dit *de Pontaut*, Seigneur de Barre, reçut du Duc de Montmorency, le 23 Janvier 1578, commiſſion de recevoir les ſerments des Sieurs de Châtillon & de Saint-Romain ; il eut une autre commiſſion du même, le 16 Septembre de la même année, qui l'établit Gouverneur de Beaucaire ; au mois d'Avril 1585, le Roi Henri III lui donna le Gouvernement de Leucate en Languedoc, & la ſurvivance à Hercule de Bourcier, ſon fils. Le Duc de Joyeuſe lui envoya le 19 Septembre 1585, une commiſſion qui lui donna le commandement du Pays de Narbonne : le même lui envoya en 1594 le Brevet de Maréchal-des-Camps & Armées du Roi : dans tous ces actes il eſt nommé *Sieur de Barre, Gouverneur de Leucate, Guidon de notre Compagnie d'Ordonnance, ou Maréchal-des-Logis de notre Compagnie*. Dans les troubles de la Ligue, il fut trouvé hors de ſa place par les ennemis, qui, n'ayant pu le forcer à livrer Leucate, que ſa femme défendit avec un courage au-deſſus de ſon ſexe, le maſſacrèrent dans les priſons de Narbonne, où il fut conduit. Il avoit fait ſon teſtament en 1583, il s'y nomme Jean de Bourcier, dit *de Barre*, Commandant pour le Roi à Leucate. Il avoit épouſé, par acte du 4 Avril 1577, *Françoiſe de Cezelly*, Dame de Saint-Aunez, qui fit auſſi ſon teſtament le 12 Octobre 1619. Ses enfans furent :

1. Hercule, qui ſuit ;
2. Paul-Aubert, mort Religieux ;
3. Antoine-Claude, dit de *Saint-Aunez*, mort ſans poſtérité, pourvu de la charge de Gouverneur de Leucate en ſurvivance, & Seigneur de Barry ;
4. François, né poſthume, mort Jéſuite ;
5. Et Anne.

XI. Hercule de Bourcier obtint en 1585 la ſurvivance du Gouvernement de Leucate, dont Jean ſon père étoit en poſſeſſion ; le Roi Henri IV lui fit expédier le 26 Novembre 1589 un Brevet pour ce Gouvernement ; & on lit dans ce Brevet, que ce *Prince dûment informé de la fidélité, zèle & affection que défunt le Sieur* de Barre *a porté au bien & ſervice du défunt Roi notre très-honoré Seigneur & frère, à la conſervation & Château de Leucate en notre Pays de Languedoc, ſous l'obéiſſance dudit défunt, ſans y avoir épargné ſa perſonne & moyens, qu'il a volontairement expoſée à l'aſſaſſinat, qui a été commis de ſa perſonne ès priſons de notre Ville de Narbonne, plutôt que de re-*

mettre ledit Château ès mains de nos ennemis rebelles, dont il étoit poursuivi; espérant qu'à son imitation & exemple notre bien amé & féal Hercule de Barry *son fils, continuera lesdits services avec la même affection & fidélité envers nous.* Il prit possession dudit Gouvernement le 20 Mars 1590, & obtint de Henri IV, dans les années 1595, 1600, 1601, 1603, 1605, 1606 & 1608, & de Louis XIII, dans les années 1610, 1612 & 1614, des brevets pour le maintenir dans ledit Gouvernement. Dans celui de 1595, il est dit qu'*advenant le décès d'icelui* Hercule de Bourcier, *ledit état & charge de Gouverneur desdites Ville & Château de Leucate après avoir été réservé à* Paul-Aubert de Bourcier *son frère, mais que S. M. ayant été avertie que ce dernier s'est depuis peu rendu Religieux, a transféré ladite grâce en la personne d'*Antoine-Claude de Bourcier, *Sieur de Barry, son autre frère.* Il épousa, par contrat du 23 Janvier 1607, *Marie de Thesan*, fille de noble *Pierre de Thésan*, Seigneur de Saint-Genyès, & de *Marie de Maurrian*, dont il eut :

1. Jean-Antoine;
2. Et Henri, qui suit.

XII. Henri de Bourcier-de-Cezelly, Sieur de Saint-Aunez, reçut en 1606, ses Patentes pour le Gouvernement de Leucate. Au mois de Février 1616, il obtint une commission de Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie Françoise, à son retour d'Espagne, où il s'étoit retiré pour éviter l'effet des mauvais services que lui avoit rendus un Seigneur puissant à la Cour, comme on le voit par les Patentes du 27 Janvier de cette année, dans laquelle Louis XIII s'explique ainsi : *Le feu Roi, notre très-honoré Seigneur & père, de glorieuse mémoire, ayant été dûement éclairci des véritables motifs qui avoient obligé* Henri de Bourcier, *Sieur de Saint-Aunez, pourvu de la charge de Gouverneur de notre Citadelle de Leucate à la survivance du Sieur* de Barry *son père, de se retirer en Espagne, comme le plus proche lieu qu'il pouvoit trouver pour la sûreté de sa personne, notre dit Seigneur & père lui auroit dès-lors accordé son absolution, laquelle toutefois ne lui ayant pu être expédiée à cause du décès de notre dit Seigneur & père arrivé un peu après, &c.* Le 19 Novembre 1638, il eut une pension de 3000 livres. Il fut nommé Lieutenant-Général représentant la personne du Roi, en son Armée d'Italie, en l'absence du Prince Thomas de Savoie, la commission le nomme *le Sieur de Saint-Aunez*, Maréchal de nos Camps & Armées, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie pour notre service, Gouverneur de Leucate, &c.

Le 18 Février 1555, le Duc d'Uzès fut établi Commissaire pour examiner les preuves de Noblesse dudit Sieur de Saint-Aunez, pour entrer & être associé à l'Ordre du St.-Esprit; le procès-verbal que ledit Commissaire commença le 31 Mars 1555, rapporte toutes les preuves dont il est question dans cette généalogie; la preuve de sa Noblesse complète, comme il conste par le certificat du même Commissaire, ayant l'option du Cordon Bleu, ou d'une somme de 100000 livres, content d'avoir satisfait à la preuve, il accepta les 100000 livres. Le Roi, ayant résolu de faire démolir les forteresses & château de Leucate, lui fit expédier, au mois de Juillet 1665, un Arrêt qui lui accorde pour dédommagement de son Gouvernement, 100000 livres, lesquelles devoient être mises en rente au profit dudit Henri de Bourcier, & le fond appartenir à Charles, son fils aîné, aussi pourvu dudit Gouvernement en survivance.

Dans l'acte de fondation qu'il fit de trois Chapelles le 15 Août 1655, dans l'Eglise des Clarisses de Lesignan-le-Narbonnois, il est qualifié *Messire* Henri de Bourcier *de Cezelly, Sieur de Saint-Aunez, Baron de Lesignan, & autres places, Chevalier de l'Ordre du Roi, par brevet de S. M. Lieutenant-Général en ses Armées, & Gouvernement de Leucate.* Il épousa, par contrat du 19 Février 1623, *Clerice de Ribes*, qui fit son testament le 19 Juin 1669, & s'y dit veuve de Messire Henri de Bourcier, en son vivant, Comte de Saint-Aunez, & nomme ses enfans. Elle étoit fille de *Pierre de Ribes*, Seigneur de Lesignan, & d'*Isabeau de Saint-Bonnet de Thoiras.* Ils eurent :

1. Charles, connu sous le nom de *Marquis de Saint-Aunez*, né en [illegible], pourvu du Gouvernement de Leucate, qui obtint les 100000 livres portées par l'Arrêt de 1665, que le Roi accordoit à son père, en dédommagement pour ledit Gouvernement; il fut aussi Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, par commission du 26 Août 1667, & mourut sans postérité.

2. Claude, né en 1640. M. de Bezons, Intendant du Languedoc, Commiſſaire député pour connoître du fait de Nobleſſe, le fit aſſigner, ainſi que ſon frère Charles, pour faire leurs preuves. Les titres produits & examinés, il rendit ſon Jugement le 26 Juin 1669, par lequel il déclare leſdits Charles & Claude de Bourcier, Sieurs de Saint-Aunez, *Nobles & iſſus de Noble race*, ordonne que, tant eux, que leur poſtérité née & à naître de légitime mariage, jouiront des privilèges de Nobleſſe, tant & ſi longuement, &c. Claude de Bourcier mourut auſſi ſans poſtérité en 1668;
3. Gabrielle, mariée à Meſſire de *Saint-Gerand*, Seigneur de Caudebronde;
4. Et N.... mariée à noble *Gabriel de Montredon*, Seigneur dudit lieu.

BRANCHE de Bourcier, *de Lorraine.*

VII. Raymond de Bourcier, ſecond fils de Pierre, & d'*Anne de Berthod*, Chevalier, fut d'abord Page du Comte de Charolois, puis Enſeigne de 120 hommes d'armes de la Compagnie de Pierre de Bourcier ſon père, & armé *Chevalier* par l'Empereur Maximilien, qui le décora du titre de *Comte d'Irpo* à Anvers l'an 1495. Dans le teſtament de Renaud de Bourcier, ſon aïeul, du 29 Mars 1464, on lit : *je lègue à* Raymond de Bourcier, *fils audit* Pierre, *à préſent Paige à M. le Comte de Charolois, toute mon armure & équipaige, afin qu'il gaigne Chevacerie.* Il mourut en 1517, âgé de 67 ans, comme il conſte par l'extrait de ſon épitaphe placée dans l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon, où il eſt nommé *noble Seigneur* Raymond de Bourcier, *vivant Chevalier, Comte d'Irpo, jadis Enſeigne de* 120 *hommes d'armes au ſervice de* Charles, *Duc de Bourgogne, &c.* Il épouſa, par acte du 30 Octobre 1496, *Jeanne de Bracie*, fille de *Collart*, Chevalier, Seigneur de Berſins, & de *Perronnelle du Donjon.* Dans le contrat il eſt qualifié *Chevalier, Comte d'Irpo, Seigneur de Burlemont, & fils de feus très-nobles conjoints* Pierre de Bourcier, *Chevalier, &c.*, & *d'Anne de Berthod.* Il eut de ſon mariage :

VIII. Charles de Bourcier, Chevalier, Comte d'Irpo, Baron de Fez, Seigneur de Burlemont, qui eſt qualifié *Noble Seigneur* Charles de Bourcier, *Ecuyer, Baron de Fez, Seigneur de Burlemont, natif de Gand èz Pays-Bas, à préſent Capitaine de* 300 *Chevaux-Piſtoliers pour le ſervice de l'Empereur* Charles-Quint, *& fils de noble Seigneur* Raymond de Bourcier, *& de feue Dame Jeanne de Bracie, &c.*, dans un contrat de vente d'une maiſon ſituée à Beſançon, paſſé le 23 Octobre 1537. Dans une Sentence des Gouverneurs de cette ville, rendue à ſon profit le 23 Avril 1538, il eſt nommé *Capitaine de Chevaux-Légers de Sa Majeſté Impériale.* Comme il avoit conſumé au ſervice de l'Empereur Charles V, ſon Souverain, la meilleure partie de ſon patrimoine, il en reçut pour récompenſe une penſion, par une lettre datée de Tolède le 1er Avril 1538; & pour dédommager en quelque ſorte ſa famille, le même Empereur accorda encore *une penſion de table* à ſes deux fils en bas âge, qu'il déclare être *iſſus d'ancienne race de Gentilshommes de Tournoi.* Il fit ſon teſtament le 2 Mars 1540, & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon, ſous la même tombe où giſſent les corps de Raymond ſon père, & de Renaud ſon biſaïeul, & établit ſa femme, héritière univerſelle, lui recommandant ſes deux fils en bas âge. Il épouſa, par contrat paſſé à Fougerolle, le 31 Décembre 1529, *Françoiſe de Dintheville*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c., & de *Barbe de Sainte-Maure*, dont :

1. Jean, qui s'établit en Eſpagne; il ſuivit le parti des armes, fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Carabiniers au ſervice de Philippe III, Roi d'Eſpagne, & emporta le peu de fortune qui reſta de la ſucceſſion de ſon père;
2. Et Claude, qui ſuit.

IX. Claude de Bourcier, Chevalier, laiſſé ſeul, obligé de quitter ſon pays dévaſté par les guerres de religion, vint s'établir en Lorraine, où la généroſité des Ducs de cet Etat attiroit grand nombre d'étrangers. Il prit le parti de la Robe, & ſe diſtingua bientôt par ſes talens. Il épouſa *Aliſon Cachet* ou *Bagadour*, qui lui apporta la terre d'Auzainvillers, qui, par ſa nature *de fief* ſitué en Lorraine, exige dans l'année la preuve *littérale de Nobleſſe.* Claude de Bourcier ſe trouvant ſans aucun titre, & ſon frère ſervant en Eſpagne, aima mieux recourir aux grâces d'un ſouverain, qui recevoit avec plaiſir des étrangers qui augmentoient le nombre

de ſes ſujets diſtingués, que de faire les frais d'un long voyage. Il prit donc des Lettres de Nobleſſe, en 1572, de CHARLES III, Duc de Lorraine; mais ces Lettres ne purent nuire à ſon *ancienne extraction* : elles ſont ſeulement la preuve qu'il n'a rien fait de *dérogeant à Nobleſſe*, comme on le verra plus bas par la lettre du Duc CHARLES IV, en faveur de JEAN DE BOURCIER, ſon arriere-petit-fils, qui, auſſi peu inſtruit, prit encore de nouvelles Lettres de ce Prince; mais trois ans après, le même Souverain les *annula, & déclara ledit* JEAN DE BOURCIER, *Gentilhomme d'ancienne race de Tournoi*. CLAUDE DE BOURCIER eut pour fils :

1. FRANÇOIS, Seigneur d'Auzainvillers, marié à *Jacquette de Bar*, de laquelle il n'eut qu'une fille, mariée à *Gaſpard de Bazentin*, à qui elle porta la terre d'Auzainvillers;
2. Et JEAN, qui ſuit;

X. JEAN DE BOURCIER, IVe du nom, fit, de concert avec ſon frère FRANÇOIS, en 1594, un traité avec les Religieuſes de Sainte-Claire de Neufchâteau, pour faire recevoir en leur Monaſtère Noble *Aliſon Cachet* leur mère. Le 19 Mai 1597, JEHAN DE BOURCIER, oncle de FRANÇOIS & de JEAN DE BOURCIER, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Carabins au ſervice d'Eſpagne, ſe trouvant à Beſançon, leur envoya copie de la lettre de penſion accordée à CHARLES DE BOURCIER ſon père, & aïeul deſdits FRANÇOIS & JEAN DE BOURCIER. Cet oncle y eſt nommé JEHAN, *fils de feu Meſſire* CHARLES DE BOURCIER, *en ſon vivant, Chevalier, Baron de Fey, Seigneur de Burlemont, & Capitaine de trois cens hommes de Chevaux-Piſtoliers au ſervice de l'Empereur* CHARLES-QUINT; & plus bas il eſt dit qu'il fait million de ladite lettre aux Sieurs FRANÇOIS & JEAN DE BOURCIER, Ecuyers, Seigneurs d'Auzainvillers, ſes neveux, domiciliés à Neufchâteau ès pays de Lorraine, lesdits FRANÇOIS & JEHAN, fils de CLAUDE DE BOURCIER, vivant, Ecuyer, demeurant audit Neufchâteau, ſon frere puîné. JEAN DE BOURCIER, IVe du nom, fit ſon teſtament le 2 Mai 1608, dans lequel il ſe nomme noble JEAN DE BOURCIER, *Archer des Gardes de S. A.* & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de St.-Nicolas de Neufchâteau, en laquelle CLAUDE DE BOURCIER, ſon père, étoit inhumé; il legue à ſa femme, au-delà de ſon douaire, l'uſufruit d'un *gaignage*, qu'il avoit à Houfleville. Il épouſa, par contrat du 25 Janvier 1582, *Marguerite du Saulget*, fille de noble *Claude du Saulget*, Archer des Gardes de CHARLES IV, Duc de Lorraine, & de *Claudine de Sanglier*. Ses enfans furent :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Ecuyer, Capitaine au Régiment d'Epinal, mort ſans poſtérité;
3. Et JEANNE-MARGUERITE. Ils ſont tous les trois mentionnés dans le teſtament de leur père, qui le leur fit accepter & ſigner.

XI. PIERRE DE BOURCIER, Archer des Gardes de S. A. CHARLES III, Duc de Lorraine, mourut en 1636, dans le tems que la peſte ravageoit toute la Lorraine. Il épouſa *Catherine de Sauvage*, ſa couſine, fille de *Louis de Sauvage*, Ecuyer, & de *Gertrude du Saulget*; *Marguerite du Saulget*, ſa mère, lui fit, & à *Catherine de Sauvage*, ſon épouſe, le 1er Novembre 1610, ceſſion d'une partie de l'uſufruit à elle légué par le teſtament de ſon mari, dans celui qu'elle fit le 1er Mai 1615, dont elle nomme pour ſon exécuteur teſtamentaire PIERRE DE BOURCIER, ſon fils aîné, & fait un legs à JEAN DE BOURCIER, ſon petit-fils. On ne lui connoît pas d'autre fils que

XII. JEAN DE BOURCIER, V^e^ du nom, qui alla fort jeune faire ſon Droit à Padoue. Ses père & mère étant morts de la peſte qui déſola la Lorraine depuis 1631 juſqu'en 1637, & n'en ayant reçu ni nouvelles ni ſecours pour continuer ſes études, il revint à Neufchâteau, où le peu de perſonnes qui avoient réſiſté à ce fléau ne purent lui donner de connoiſſance de ſes parens, ni de leurs biens, ni de leurs titres. Il fut inquiété pour cauſe de *nobleſſe* en 1645, & ne pouvant la juſtifier par preuve littérale, il fut obligé d'en prendre des Lettres le 17 Mai 1646; mais quelques années après ayant recouvré une partie de ſes titres, concernant l'*ancienne extraction* de la Maiſon, il préſenta une Requête à CHARLES IV, Duc de Lorraine, le même Prince qui en 1646 lui avoit donné des *Lettres d'annobliſſement*; lequel, après avoir fait examiner par *M. du Châtelet*, Maréchal de Lorraine, les titres propoſés, *reconnoit & déclare*, par ſes Patentes du 16 Mars 1669, ledit JEAN DE BOURCIER, *fils de* PIERRE DE BOURCIER, *Archer des Gardes de S. A. Gentilhomme d'une ancienne Race de Tournoi, le maintient lui & ſa poſtérité, née & à naître en légitime mariage, dans toutes les qualifications dont ſes ancê-*

tres avoient joui, tant dans ſes Etats qu'ailleurs, avec puiſſance de porter les armoiries de ſes ancêtres, rapportées ci-après. Leſdites Lettres-Patentes entérinées à la Cour de Saint-Michel le 6 Avril 1669. Il y eſt qualifié *Chevalier, Lieutenant-Général au Bailliage du Comté de Vaudemont.* Il ſe maria en 1645 avec *Marthe de Pierreſſon,* d'une famille connue *pour noble* dans le Pays dès 1497. Il eut :

1. Claude-François, mort ſans enfans de *Marie-Thérèſe Virion de Nible ;*
2. Jean-Léonard, qui ſuit;
3. Joseph-Humbert, auteur de la branche des Bourcier de Villers, rapportée ci-après ;
4. Mathieu, Prêtre, Doyen du Chapitre de Saint-Mihel ;
5. Gaspard, décédé ſans alliance ;
6. Et Charlotte-Louise, mariée à *Pierre de Touſtain,* Marquis de Viray.

XIII. Jean-Léonard de Bourcier, Chevalier, embraſſa d'abord l'état Eccléſiaſtique, qu'il quitta pour ſuivre le Barreau, dans lequel il ſe fit la plus grande réputation. Il fut Avocat-Général au Siège de la Table de Marbre du Parlement de Metz. Comme la France occupoit alors la Lorraine & le Luxembourg, il fut fait Conſeiller & Procureur-Général au Conſeil de Luxembourg par Patentes du 30 Mars 1694. Dès que le Duc Léopold fut arrivé dans ſes Etats, après la paix de Ryſwick, Jean-Léonard de Bourcier fut nommé Avocat & Procureur-Général en la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois; il en reçut les Proviſions le 14 Août 1698. Le même Prince le nomma le 20 Mai 1709 ſon Miniſtre Plénipotentiaire à la Haye, & en 1712 il l'envoya avec la même qualité au Congrès d'Utrecht; enfin, le 26 Septembre 1720, le Duc de Lorraine envoya au Baron de Bourcier les Lettres de premier Préſident en ſa Cour Souveraine. Il mourut le 3 Septembre 1726, & a été inhumé aux Minimes de Nancy, où on lui a dreſſé un fort beau mauſolée. Il épouſa, par contrat du 30 Juin 1665 (*Riaulle,* Notaire à Luxembourg), *Anne Boulet,* fille de noble *Nicolas,* & de *Jeanne Prinet,* dont :

XIV. Jean-Louis de Bourcier, né à Luxembourg le 11 Mai 1687, qui fit ſes repriſes pour la Baronnie de Montureux le 3 Septembre 1721; obtint des Lettres pour la ſurvivance de l'Office de premier Préſident, ou de Procureur-Général en la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois. Il fut envoyé par Léopold, Duc de Lorraine, par Lettres du 23 Septembre 1723, en Cour de Rome, en qualité de Réſident pour les Affaires Eccléſiaſtiques de ce Duché; au mois de Mai de la même année ſon Souverain lui céda *le droit de retrait féodal de la Terre d'Arracourt.* Dans tous ces actes il eſt qualifié *Baron de Montureux & de Mervaux, & Seigneur d'Arracourt.* Il mourut le 14 Mars 1751, & fut inhumé avec pompe le 16, dans l'Egliſe des Religieux Minimes de Nancy, en la chapelle de ſa famille. Il épouſa, par contrat paſſé à Paris, *Marguerite-Françoiſe de Barrois,* fille de Meſſire *François de Barrois,* Chevalier, Baron de Manonville, Seigneur de Kœurs, Conſeiller d'Etat de S. A. R. & ſon Envoyé extraordinaire à la Cour de France. Il eut :

1. Alexis-Augustin, qui ſuit;
2. François-Léonard, marié à *Anne-Gabrielle de Millet,* Baronne de Chevers, fille de Meſſire *Claude-Abraham de Millet,* Baron de Chevers, Préſident de la Chambre des Comptes de Lorraine, de laquelle il a un fils.

XV. Alexis-Augustin, Comte de Bourcier, Chevalier, Baron de Montureux, Seigneur de Valhay d'Arracourt, Brigadier des Armées du Roi, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Chevalier de St.-Louis, décédé le 7 Janvier 1769, avoit épouſé, par contrat ſigné de S. M. le 3 Octobre 1751, *Marguerite de Durfort,* fille de *François de Durfort,* & de *Marie de Gautier,* de laquelle il a laiſſé :

1. François-Joseph-Dieudonné, Chevalier, Seigneur de Montureux;
2. François;
3. N.....;
4. Et Marie-Anne-Louise-Sophie, prouvée & admiſe dans le Chapitre noble de Neufville-les-Dames.

BRANCHE
des Bourcier de Villers.

XIII. Joseph-Humbert de Bourcier, troiſième fils de Jean, V^e^ du nom, & de *Marthe de Pierreſſon,* fut d'abord Prevôt du Comté de Vaudemont, & enſuite Lieutenant-Général audit Bailliage. Il épouſa 1° *Marie-Catherine Grandmaire,* fille de noble *Pariſot Grandmaire,* Prevôt d'Epinal; & 2° *Marguerite de Fiſſe.* Il eut pour fils :

XIV. Jean-Baptiste-Joseph, Baron de

Bourcier de Villers. Chevalier, Seigneur dudit lieu, né le 16 Mai 1677, fut Conſeiller d'Etat & Maître des Requêtes ordinaire de S. A. R. Léopold, Duc de Lorraine. Il fut ériger en *Baronnie* la Terre de *Villers-en-Haye*, par Patentes du 17 Mai 1725, & obtint le 13 Septembre 1726 l'Office de Garde-des-Sceaux au Duché de Lorraine & de Bar. Il avoit épouſé, le 7 Mai 1708, *Marie-Suſanne*, fille de Meſſire *François Pinguet de Suzemont*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Grenon de Chantilly*, de laquelle il a eu :

1. Charles-Dieudonné, qui ſuit ;
2. Louis, Baron de Bourcier, marié, par contrat paſſé à Nancy le 19 Février 1755, à *Marie-Anne*, née Baronne de *Sorreau*, fille de *Louis-Bernard*, Baron de *Sorreau*, Chevalier, Seigneur de Houdemont, & de *Marie-Anne de Michault*, de laquelle il a pluſieurs enfans.

XV. Charles-Dieudonné, Comte de Bourcier, Baron d'Amermont, né le 4 Novembre 1720, Chevalier, de St.-Louis, ſuivit d'abord le Barreau, & obtint de S. A. R. Léopold, Duc de Lorraine & de Bar, des Patentes en date du 12 Juillet 17... pour l'Office de Conſeiller d'Etat, & Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, en ſurvivance de Jean-Baptiste-Joſeph de Bourcier de Villers, Baron d'Amermont, ſon père, par un Arrêt de la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, du 30 Avril 1766. Sur les pièces juſtificatives il a été maintenu en la poſſeſſion où il eſt de ſe qualifier *Chevalier*, *Comte*, *Baron*, de faire précéder ſon nom de la particule (*de*) ; deſquelles qualités & diſtinctions lui Charles-Dieudonné de Bourcier & la poſtérité née & à naître en légitime mariage, pourront continuer d'uſer & le ſervir, tant en jugement que dehors ; ce qui a été pareillement *jugé & confirmé* en la Chambre des Comptes de Lorraine, tant pour la branche des Bourcier de Villers, que pour celle des Bourcier de Monterfeux. Charles-Dieudonné de Bourcier a épouſé, par contrat paſſé à Nancy le 17 Janvier 1757, *Marguerite-Suſanne*, fille de *Jean-François-Humbert*, Comte de *Gircourt*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Vaubexi & autres lieux, Chancelier, Garde-des-Sceaux de feu S. A. R. Madame Elisabeth-Charlotte d'Orléans, Ducheſſe Douairière de Lorraine & de Bar, & de *Suſanne-Raymonde le Roi*, née Baronne de *Seraucourt*, dont :

1. Charles-Gabriel-Dieudonné ;
2. Et N...

Les armes : *d'or, au lion de ſable, tenant entre ſes pattes une épée haute, la croiſe treflée de même.*

Généalogie redigée d'après un *Mémoire dreſſé ſur les Pièces originales approuvées* par Arrêt de la Cour Souveraine & de la Chambre des Comptes de Lorraine, qui ont été fournies à M. *Lionnois*, Prêtre & Principal du College-Univerſité de Nancy.

BOURDEAUX : *de gueules, à trois canettes d'argent, 2 & 1.*

BOURDEAUX : *de..... à une face de..... accompagnée de ſix merlettes de..... 3 en chef & 3 en pointe.*

§ * BOURDEILLES. C'eſt le nom d'une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons de Guyenne, qui le tire d'une Ville & Château très-conſidérable, avec titre de première Baronnie de la Province. Cette place eſt ſituée ſur la rivière de Drône, à 3 lieues de Périgueux, & à une de la Ville & Abbaye de Brantôme ; le Fort ſervit de retraite aux Moines de cette Abbaye, quand elle fut brûlée par les troupes de France & d'Angleterre au XIIe ſiècle, comme le raconte Geoffroi Prieur de Vigeois, dans ſa chronique. Les ſiècles ſuivans, elle éprouva pluſieurs fois les fureurs de la guerre, & ſe diſtingua toujours par une réſiſtance des plus glorieuſes. Les Seigneurs de ce nom ont toujours eu le titre de premier Baron du Périgord. Pluſieurs romans François & Eſpagnols, du XIIe ſiècle, font mention d'un Aymeric & d'un Archias de Bourdeilles qui tenoient un des premiers rangs à la Cour de Charlemagne, qui fonda l'Abbaye de Brantôme, & la mit ſous la protection de la Maiſon de Bourdeilles. Cela prouve que dès ce tems-là elle faiſoit une figure conſidérable dans le Royaume. En effet, il y avoit dès le milieu du XIe ſiècle, pluſieurs branches de cette Maiſon, qui, avec la Terre de *Bourdeilles*, poſſédoient de grands biens.

Helie de Bourdeilles, Seigneur en partie de ladite Terre, rendit hommage à l'Evêque de Périgueux, le 9 Mars 1044, d'un fief relevant de lui, dans Agonac, dit le *Gallia Chriſtiana*, tom. II, col. 1462. Et cet acte eſt rapporté par M. de *Clairambaut*, Généalogiſte des Ordres du Roi. Il eut :

Helie de Bourdeilles, IIe du nom. Sei-

gneur en partie de Bourdeilles, qui fit conjointement avec ſon épouſe en 1099, une donation conſidérable à l'Abbaye de Ligueux, en Périgord, entre les mains de Raymond, Evêque de Périgueux; il en fit encore une autre en 1115, avec Ebles, ſon fils aîné, d'une partie de la forêt de Ligueux, dont il étoit Seigneur, pour le ſalut de ſon âme & celle de ſa mère, de ſes enfans, & notamment de Vierne ſa fille, & de Vierne, ſa tante. C'eſt lui, qui, ſelon le Père Mabillon, fonda cette Abbaye en 1114, avec Itier de Laſtour. Il laiſſa de *Vierne:*

1. Ebles, qui ſuit;
2. Aimerie;
3. Et Vierne.

Ebles de Bourdeilles devoit être majeur en 1115, au moins aſſez âgé pour avoir part à l'adminiſtration particulière des biens de ſon père, puiſque celui-ci l'aſſocie d'une manière ſpéciale à la donation qu'il fit en 1115 à l'Abbaye de Ligueux, & qu'il lui donne un rang différent de celui de ſon frère & de ſa ſœur; car cet Ebles de Bourdeilles contracte avec ſon père, intervient comme partie principale, tandis que ſa mère, Aimérie, ſon frère, & Vierne, ſa ſœur, n'y ſont rappelés que pour avoir part aux prières & aux ſuffrages du nouveau Monaſtère qu'il vient de doter. C'eſt tout ce qu'on ſait de cet Ebles, qu'on croit avoir été père de

Hélie de Bourdeilles, IIIe du nom, qui paroît avec ſon épouſe, dans pluſieurs donations qu'il fait, en 1146, à l'Abbaye de Chancellade, & en 1160 avec Hélie, IVe du nom, & Ebles, ſes fils. Il mourut en 1168, laiſſant d'*Almoïs* ou *Almodie*:

1. Hélie, qui ſuit;
2. Guillaume, Chanoine régulier de l'Abbaye de Chancellade;
3. Ebles;
4. Boson;
5. Et Bernard de Bourdeilles.

Hélie de Bourdeilles, IVe du nom, Seigneur de Bourdeilles, & Ebles ſon frère, ſont qualifiés l'un & l'autre *Chevaliers*, dans une donation qu'ils firent à l'Abbaye de Chancellade, ils ſe rendirent recommandables, autant par leur valeur que par leur piété, au commencement du règne de Philippe-Auguste. Hélie, IVe du nom, donna, avec ſa femme, vers 1200, à l'Abbaye de Chancellade, tous les lods & ventes que cette Abbaye lui devoit, à raiſon des acquiſitions qu'elle avoit faite dans ſa feudalité. La terre de Bourdeilles fut alors partagée de façon, qu'Hélie V, dit *le Vieux*, fils aîné d'Hélie IV, n'en eut que la moitié; l'autre étant poſſédée par indivis par ſes autres frères, Ebles, Boson & Bernard. Cette diviſion fut la ſource d'une longue & cruelle guerre. Les trois cadets refuſèrent à l'Abbé de Brantôme un hommage qu'il leur demandoit; & après pluſieurs hoſtilités commiſes par Ebles & Boson, contre l'Abbé de Brantôme, les Seigneurs de Maumont, ſes parens & défenſeurs, & enfin contre les Vicomtes de Limoges, les deux frères furent contraints de paſſer dans la Terre-Sainte, & leurs biens furent confiſqués au profit de leurs ennemis, par un arrêt rendu en 1281, pour les indemniſer des pertes qu'ils avoient ſouffertes pendant la guerre; car Boson de Bourdeilles, quoique cadet, avoit été aſſez puiſſant, en 1230, pour combattre pendant 8 ans *Ademar de Maumont*, qui y étoit enfin péri. Le Château fort de Châlus avoit été pris & ruiné après un long ſiège, malgré les inſtances & les menaces de la Vicomteſſe de Limoges, qui étoit appuyée des ordres & des troupes du Roi. Il laiſſa de *Tharis de Montmaurel:*

Hélie de Bourdeilles, Ve du nom, dit *le Vieux*, Chevalier, qui ne parut pas épouſer la querelle de ſes frères. En 1246, il rendit hommage à Pierre, Evêque de Périgueux d'un fief qu'il avoit dans Agonac. Cet acte fut paſſé ſous ſon ſceau, & il ſe retira à Brantôme, où il vivoit encore en 1249. Il y a apparence qu'il mourut pendant le cours du procès de ſes frères, & peut-être avant le retour de ſon fils aîné, de la Terre-Sainte. Il eut:

1. Hélie, qui ſuit;
2. & 3. Ebles & Itier de Bourdeilles, connus par le teſtament de leur père en 1249, & de leur frère en 1270.

Hélie de Bourdeilles, VIe du nom, dit *le Jeune*, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Saint-Louis, teſta 1° à Damiette en 1249, légua des ſommes conſidérables à ſes frères, à ſes parens, à ſes écuyers, & à 10 chevaliers. Au retour de cette expédition, trouvant ſes droits envahis par Boson, ſon oncle, il fit une ligue, en 1259, avec Guy, Vicomte de Limoges, qui lui promit de le ſecourir dans la guerre qu'il ſeroit obligé de ſoutenir en ſa faveur. Il lui céda ſon château & ſes forteresſes pour

faire la guerre à ſon oncle & à ſes fauteurs, & le Vicomte de Limoges s'engagea de les lui remettre après la guerre; le même jour il fit hommage au Comte de Limoges de ſes terres de Creiſſac & de Saint-Julien, il fit un ſecond teſtament, le 14 Décembre 1270, par lequel il élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Brantôme, auprès de ſon père & de ſes ancêtres, fit des legs à toutes les Egliſes de la Châtellenie de Bourdeilles, & à pluſieurs autres du Diocèſe de Périgueux. Dans un acte du 30 Mars 1280, il eſt qualifié Seigneur de la moitié de Bourdeilles, titre qu'il ne prenoit pas durant la conteſtation avec ſes oncles. Il ne vivoit plus en 1285, & ſelon les *mémoires de Brantôme*, il avoit épouſé *Agnès*, de la Maiſon d'*Albret*, qui lui donna les plus belles alliances. Il eut :

1. Aimeric, mort peu après le mois d'Août 1245 ;
2. Hélie, qui ſuit ;
3. Elies, légataire par le ſecond teſtament de ſon père, marié, le 17 Octobre 1301, à *Jeanne*, fille de *Raymond Oayrz*, Donzel, dont il n'eut pas d'enfans ;

Et deux filles, qui furent auſſi légataires par le même teſtament.

Hélie de Bourdeilles, VIIe du nom, Seigneur en partie de Bourdeilles, rétablit en 1303 la forteresſe de Bourdeilles, dégradée par les troubles précédens ; fonda en 1308, dans l'Abbaye de Brantôme, deux anniverſaires pour lui & pour ſes parens ; & il fut caution avec Hélie de Blanhac, Seigneur de Saint-Front, & autres, pour Bruniſſende de Foix, Comteſſe de Périgord, veuve d'Hélie de Talleyrand, Comte de Périgord ; laquelle demandoit au Sénéchal de Périgord la tutelle de ſes enfans, ſon mari n'y ayant pas pourvu avant ſa mort. Hélie de Bourdeilles, prend dans cet acte, la qualité de Damoiſeau. Il étoit mort avant 1324, & laiſſa de ſa femme dont on ignore le nom, entr'autres enfans :

Guy de Bourdeilles, Seigneur en partie de Bourdeilles, qui, comptant partir pour la guerre que Philippe-le-Long devoit déclarer, fit ſon teſtament à Brantôme, le 7 Juin 1317, il y nomme ſa femme, & lui donne l'adminiſtration de ſes biens, & la tutelle de ſes enfans. Il eſt qualifié noble, puiſſant Seigneur, dans un aveu du 11 Septembre 1321, que lui rendit Hélie Fabri. Il mourut peu après, ſur la fin de 1321, & fut inhumé dans l'Egliſe de Bourdeilles. Il épouſa *Marie de Jauffre*, qui vivoit encore en 1334. Elle eut la tutelle d'Hélie, ſon fils, qui ſuit, & d'Archambaud de Bourdeilles, ſon petit-fils.

Hélie de Bourdeilles, VIIIe du nom, le diſtingua dans les guerres de Guyenne par une valeur à toute épreuve. Le Roi, pour l'indemniſer des grandes pertes qu'il avoit ſouffertes, lui accorda le droit, que l'on appeloit commun, ſur toutes les Paroiſſes de ſa Juridiction, qui étoient en grand nombre, 2000 écus pour payer ſa rançon, après le siège de Bergerac, & 200 livres tournois de rente, pour lui & ſes ſucceſſeurs. Charles, Duc de Bretagne, le nommoit dans toutes ſes lettres, ſon couſin. Il fit ſon teſtament le 3 Janvier 1346, & inſtitua pour héritier, Guy, ſon fils aîné, lui ſubſtitua Hélie & Archambaud, ſes deux autres fils, & ordonna que ſes filles ſoient Religieuſes. Il avoit épouſé, le mardi avant la fête de Saint-Pierre 1330, *Faës de Biron*, dont :

Guy & Hélie, qui ne vécurent pas long-tems de la ſucceſſion de leur père ;

Et Archambaud, qui ſuit ;

Archambaud de Bourdeilles recueillit la ſucceſſion de ſon père, & étoit en 1378 Seigneur de 8 des plus conſidérables terres dans la ſeule province de Périgord. Il en employa tous les revenus à ſoutenir une guerre très-longue contre les ennemis du Roi, qui envahirent & ravagèrent tous ſes biens, « dont il fut remis en poſſeſſion par le Connétable du Gueſclin. » Il fit ſon teſtament en 1384, & inſtitua pour héritier Arnaud, ſon fils, qui ſuit. Il avoit épouſé *Gaillarde Vigier*, d'une Maiſon très-illuſtre, ſelon André Duchêſne.

Arnaud de Bourdeilles, Ier du nom, augmenta de plus en plus le luſtre & les richeſſes de ſa Maiſon. Il fut Sénéchal & Gouverneur du Périgord, & Capitaine de 100 hommes d'armes, & mérita, par ſa fidélité, la confiance des Rois Charles VI & Charles VII. C'eſt lui qui ſoutint un ſiège de 9 ſemaines dans les Château & Ville de Bourdeilles « contre les Comtes de Cambridge & de Pembroc, Généraux du Prince de Galles. Il légua dans ſon teſtament des ſommes très-conſidérables aux Serviteurs, Gentilshommes & Pages & ordonna à ſon cinquième fils, Hélie, d'embraſſer l'état eccléſiaſtique. » Il eut entr'autres enfans de *Jeanne de Chamberlac* :

1. Hélie, » connu ſous le nom de *Cardinal de Bourdeilles* » nommé le premier par

Moréri, & qui eſt le cinquième par ordre de progéniture) qui entra dans l'Ordre de Saint-François. Il s'y diſtingua par ſa piété, ſa doctrine & ſon talent pour la chaire. Il fut d'abord nommé Evêque de Périgueux, n'étant âgé que de 24 ans; Nicolas V approuva cette Election, Charles VII l'agréa. Il ſe trouva à l'Aſſemblée Générale des Etats du Royaume, convoqués à Tours; & il s'y fit tellement eſtimer, qu'on l'éleva ſur le ſiège métropolitain de cette ville, que Girard de Cruſſol lui céda en 1468. Sixte IV, pour le récompenſer d avoir donné un mémoire contre les infracteurs des immunités eccléſiaſtiques, lui envoya le chapeau de Cardinal, qu'il reçut avec aſſez d'indifférence; & quelque tems après s'étant retiré à la campagne près de Tours, à Alanne, il y mourut en 1484, en odeur de ſainteté;

2. Arnaud, qui ſuit;
3. Archambaud, ſubſtitué aux nom & armes de la Maiſon de *Chambrilliac*;
4. Autre Archambaud, tige de la branche des Seigneurs de *Montancеys*, & qui a formé celle des Seigneurs de *la Salle*. Elles ſeront toutes les deux rapportées ci-après, d'après un mémoire qui nous a été remis par le chef actuel de la branche de *la Salle*, ſecond Capitaine factionnaire du Régiment Dauphin, Cavalerie;
5. Jeannot, deſtiné, par le teſtament de ſon père, à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. On croit qu'il s'eſt marié en Italie, mais on ignore la deſcendance;
6. Et autre Archambaud, né depuis le teſtament de ſon père, & mort en bas âge.

Arnaud de Bourdeilles, IIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Bourdeilles & de la Tour-Blanche, ſuivit les traces de ſon père, fit rétablir à grands frais le Château de Bourdeilles, étant encouragé par le Vicomte de Limoges, qui devint, deux ans après, en 1437, propriétaire du Comté de Périgord, par l'acquiſition qu'il en fit de Charles, Duc d'Orléans. Alain d'Albret, trifaïeul du Roi Henri IV, le qualifiait toujours dans ſes lettres, de ſon *très-cher & amé couſin*. Il fit ſon teſtament le 21 Octobre 1473, par lequel il déclare héritier François, ſon fils aîné, qui ſuit. Il avoit épouſé 1° *Catherine de Mareuil*; & 2° *Bruniſſende de Montberon*.

François de Bourdeilles, Ier du nom, Chevalier, Seigneur Baron de Bourdeilles & de la Tour-Blanche, fit ſon teſtament le 1er Novembre 1515, & eut pour enfans:

1. François, qui ſuit;
2. Guy, mort jeune;
3. Gabriel, qui eut un fils nommé François, qui a été Evêque de Périgueux;
4. Jeanne;
5. Et autre Jeanne de Bourdeilles, Abbeſſe de Périgueux.

François de Bourdeilles, IIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Bourdeilles & de la Tour-Blanche, fit ſon teſtament le 28 Janvier 1546, par lequel il déclare qu'il a 4 fils & 2 filles. Il avoit épouſé *Anne de Vivonne*, dont:

1. André, qui ſuit;
2. Jean, dit *le Capitaine de Bourdeilles*;
3. Autre Jean, Seigneur d'Ardelay;
4. Pierre de Bourdeilles, connu ſous le nom de *Brantôme*, d'abord Abbé de Brantôme, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Périgueux, dont il prit poſſeſſion le 15 Juillet 1558, qu'il poſſéda ſous ce nom juſqu'en 1583, & qu'il conſerva enſuite ſous celui de pluſieurs confidenciaires. Il fut Seigneur & Baron de Richemont, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre des Rois Charles IX, & Henri III, & Chambellan du Duc d'Alençon, frère de ces deux monarques, qu'il ſuivit dans ſes expéditions de Flandre, & voyagea en Italie, en Ecoſſe, en Angleterre, en Eſpagne & en Portugal, où il fut honoré de l'Ordre du Chriſt par le Roi de Portugal. Il mourut le 5 Juillet 1614, âgé de 87 ans, & fut inhumé dans la Chapelle de ſon Château de Richemont en Périgord, qu'il avoit fait conſtruire. M. de Thou parle de Brantôme, au ſujet de ſon voyage de Malte, & le nomme entre ceux qui y paſſèrent en 1565, lorſque les Turcs en firent le ſiège. Brantôme avoue qu'il avoit deſſein de s'y faire Chevalier, mais que Strozzy, ſon bon ami, l'en détourna. On a 15 vol. in-12 de ſes mémoires, qui ont été imprimés après avoir été long-tems manuſcrits dans les cabinets des ſavans. C'eſt à Brantôme que la Reine Marguerite adreſſa les ſiens;
5. Madeleine;
6. Et Françoise de Bourdeilles, Abbeſſe de Ligueux.

André de Bourdeilles, Vicomte & Baron de Bourdeilles, Seigneur de la Tour-Blanche, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller d'Etat, Sénéchal & Gouverneur de Périgord, rendit à l'Etat les plus importans ſervices dans les tems critiques des guerres de religion. La province & la ville de Périgueux, le regardèrent comme leur ange tutélaire. La

Cour s'en rapportoit entièrement à lui pour le gouvernement & la défense de tout le pays. Il eut le commandement de l'Armée de Guyenne, pendant la maladie du Duc de Montpensier. Le don singulier de l'Abbaye de Brantôme & de l'Evêché de Périgueux lui fut accordé par HENRI III, pour lui & ses successeurs, en considération de ses services & de ceux de sa Maison, avec le droit d'y nommer un titulaire à sa volonté, & de jouir de tous les revenus. Les Rois le traitoient dans leurs lettres de *cousin & affectionné ami Sire de* BOURDEILLES. Il avoit épousé *Jacquette de Montberon*, qui lui porta, entr'autres terres, le Comté de Mastas & le Marquisat d'Archiac. Elle fut Dame d'honneur de la Reine-Mere, & eut :

1. HENRI, qui suit ;
2. CLAUDE DE BOURDEILLES, Baron & Comte de Mastas, auquel sa mere légua cette terre par son testament de 1594 ; il est la tige de la branche connue à présent sous le nom des Seigneurs de BOURDEILLES, Barons de *Mastas*, rapportée ci-après ;
3. Et ANDRÉE DE BOURDEILLES, mariée le 16 Février 1579.

HENRI DE BOURDEILLES, Vicomte & Baron de Bourdeilles, Marquis d'Archiac, Seigneur de la Tour-Blanche, Conseiller d'Etat, Capitaine de 100 hommes d'armes, des ordonnances, Sénéchal & Gouverneur du Périgord, Conseiller du Conseil privé du Roi, par lettres du 16 Avril 1572, reçu comme son pere, Chevalier des Ordres, le 31 Décembre 1619, mourut le 14 Mars 1641. « Le Prince HENRI DE BOURBON, Duc de Montpensier, & la Princesse HENRIETTE DE SAVOIE, Duchesse de Mayenne, signerent, *comme parens*, son contrat de mariage » avec *Madeleine de la Châtre*, fille aînée de *Gaspard*, Seigneur de Nancay, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, & de *Gabrielle de Batarnay*, dont :

1. FRANÇOIS-SUAIRE, qui suit ;
2. Et CLAUDE DE BOURDEILLES, Comte de Montresor, Conseiller du Roi en ses Conseils, Abbé Commendataire des Abbayes de Brantôme & de Launoy, qui, à l'exemple de PIERRE DE BOURDEILLES, son grand-oncle, s'est rendu célèbre par ses écrits. Il s'attacha dès son enfance, à Gaston, Duc d'Orléans, frère de Louis XIII, qui, par la suite, lui confia plusieurs affaires d'importance. Il suivit ce Prince dans toutes ses disgraces, tant au dedans qu'au dehors. En 1636, le même Duc d'Orléans s'étant mis avec le Comte de Soissons, pour former un parti contre l'autorité du Cardinal de Richelieu, le Comte de Montresor, & Henri d'Escars, Sieur de Saint-Ybar, son cousin, furent choisis par ces Princes pour la conduite de cette affaire, le même Prince Gaston d'Orléans, sans la participation du Comte de Montresor, & sans avoir stipulé sa sûreté, pour le mettre à couvert du ressentiment du Cardinal de Richelieu ; celui-ci voulut se retirer en Angleterre, où il ne passa qu'en 1642. Après la mort de Louis XIII, il revint en France, & ayant trouvé ce Prince, pour lequel il s'étoit sacrifié, fort changé à son égard, il se retira, après avoir été 22 ans attaché à son service. Enfin après bien des disgraces, tant sous le Cardinal de Richelieu, que sous le Cardinal Mazarin, & voyant que la résolution qu'il avoit prise de ne pas se raccommoder avec l'Abbé de la Bruyère, seroit toujours un obstacle à sa fortune, il vécut dans la retraite, & ne se mêla plus d'aucune affaire. Il mourut à Paris le 2 Juillet 1663. On a de lui des mémoires contenant la retraite du Duc d'Orléans en Flandre, & diverses autres pièces curieuses, concernant l'histoire de ces temps-là (Voyez Moreri, au mot BOURDEILLES, édition de 17[illegible], t. II.)

FRANÇOIS-SUAIRE, Marquis de *Bourdeilles* & d'Archiac, « le dernier de la branche succéda à tous les titres de ses peres, » fut Conseiller du Roi, d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & le premier qui, sous la minorité de Louis XIV, leva en son nom 4 Régimens de Cavalerie & 2 d'Infanterie, fut fait Lieutenant-Général de l'Armée de Guyenne en 1630, Sénéchal de Périgord le 6 Avril 1641, Gouverneur le 10 du même mois, Conseiller d'Etat le 21 Mai 1641, & mourut à Paris le 8 Mai 1678. « Les nouveaux *Mémoires de Brantôme* disent que ne voulant pas correspondre totalement aux desseins de la Cour, il aima mieux, pour ne pas violer sa parole, refuser le Brevet de *Duc & Pair*, souffrir même *la distraction de son gouvernement de Périgord, de celui de Guyenne*, & rendre *le collier des Ordres*, que d'*arrêter le Prince de Condé*, qui passoit à Périgueux accompagné seulement de 12 personnes. »

BRANCHE
des Comtes de BOURDEILLES, *Barons de* MASTAS.

CLAUDE DE BOURDEILLES, Baron & Comte

de Maſtas, &c., fils puîné d'André, Vicomte & Baron de Bourdeilles, & de *Jacquette de Montberon*, fut inſtitué héritier par ſa mère, qui lui légua en 1594 la Terre & Baronnie de Maſtas en Périgord.

Henri de Bourdeilles, un de ſes deſcendans, Chevalier, Comte de Maſtas, appelé le *Marquis de Bourdeilles*, mourut à Paris le 1er Juillet 1751, âgé de 70 ans. Il avoit épouſé *Marie-Suſanne Prevoſt de Sanſac*, dont:

1. Henri-Joseph, qui ſuit;
2. Henri-Claude, né le 7 Décembre 1720, d'abord Grand-Vicaire de Périgueux, nommé en Avril 1753, Abbé Commendataire des Abbayes de la Trinité de Vendôme, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Blois, ſacré Evêque de Tulle le 12 Décembre 1762, & nommé Evêque de Soiſſons en 1764;
3. Marie-Susanne, née le 28 Août 1717;
4. Marie-Josèphe, née le 7 Décembre 1720, jumelle, morte;
5. Et autre Marie-Susanne de Bourdeilles, née le 27 Avril 1733, appelée *Mademoiſelle de Maſtas*.

Henri-Joseph de Bourdeilles, appelé *le Comte de Bourdeilles*, Baron de Maſtas, né le 2 Mars 1715, ancien Colonel du Régiment d'Orléans, Infanterie, a épouſé *N... d'Eſparbès de Luſſan d'Aubeterre*, ſœur du Vicomte d'Aubeterre, ci-devant Ambaſſadeur du Roi en Eſpagne, Chevalier des Ordres, & fille de *Charles-Louis-Henri d'Eſparbès de Luſſan*, Marquis d'Aubeterre, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie. De ce mariage ſont nés:

Deux garçons, qui doivent être au ſervice;
Et deux filles, qui étoient penſionnaires, en 1760, aux Dames de la Viſitation de la rue Saint-Jacques, à Paris.

Nous ignorons l'état actuel de cette branche, dont Moréri parle en peu de mots.

Les alliances de cette Maiſon ſont illuſtres: on y trouve des filles des Maiſons de *Vendôme*, d'*Albret*, de *Bretagne*, de *Laval*, de *Savoie*, de *Nemours*, de *Craon*, de *Flandre*, de *Vivonne*, de *Talleyrand*, de *la Force*, de *Clermont* en Beauvoiſis, de *la Marche*, de *Levis*, de *Biron*, de *Maſtas*, de *Montberon*, &c. Elle a donné pluſieurs Evêques, dont eſt aujourd'hui celui de Soiſſons, un Cardinal, pluſieurs Chevaliers des Ordres du Roi, pluſieurs Conſeillers d'Etat, pluſieurs Sénéchaux & Gouverneurs de Périgord, & pluſieurs Capitaines, tant de 50 que de 100 hommes d'armes. Les Seigneurs de Bourdeilles ont toujours eu un rang très-diſtingué à la tête de la nobleſſe de la province de Périgord. Le titre & la préſéance de premier Baron leur fut confirmé de nouveau par la déciſion des États aſſemblés à Nontron en Périgord en 1576; & les Rois, ſoit dans leurs lettres, ſoit dans les actes les plus authentiques, leur ont donné le titre de bon couſin & d'affectionné ami Sire de Bourdeilles.

Les armes: *d'or, à deux pattes de griffon de gueules, onglées & poſées en barre, l'une ſur l'autre*.

Généalogie dreſſée en partie ſur Moréri, & d'après un mémoire manuſcrit & généalogique, dépoſé dans les Archives de l'Abbaye de Chancellade en Périgord.

BRANCHE
des Seigneurs de Montanceys.

Cette branche a commencé au IIIe degré à Archambaud de Bourdeilles, troiſième fils d'Arnaud, & de *Jeanne de Chambrilliac*, qui eut en partage les Terres de Crauniac & de Montanceys, que ſon père lui laiſſa par ſon teſtament, & il fut ſubſtitué par celui de ſa mère à Archambaud, ſon frère aîné en 1423, où il eſt dit héritier de Crauniac & de Montanceys. Il ſervit en 1451 & 1460, dans la Compagnie de 100 lances du Maréchal de Xaintrailles, compoſée des meilleurs Gentilshommes du Royaume. Il fit hommage le 4 Mai 1664, à Alain, Sire d'Albret, du Château & de la Châtellenie de Montanceys, mouvans de ce Seigneur, à cauſe de ſon Comté de Périgord. Le 27 Juin 1471, Bertrand de Grimour ou Grimouard, Seigneur de Monſal, lui en rendit un pour le Château de Mauriac, dans lequel acte, il eſt qualifié Seigneur de Crauniac & de Montanceys, & Sénéchal de Périgord. Le 27 Juin 1471, il fut ſubſtitué ſous le nom ſeul de Montanceys, comme Archambaud, ſon frère, le fut ſous celui de Chambrilliac par le teſtament d'Arnaud de Bourdeilles, leur frère aîné, aux enfans de cet Arnaud; & dans les contrats de mariage, où il aſſiſta le 22 Février 1478, & le 10 Novembre 1482, d'Andrée de Bourdeilles, ſa nièce, & de François de Bourdeilles, ſon neveu, il eſt qualifié *noble & puiſſant*. Il mourut après avoir teſté, avant 1511, & avoit épouſé, en 1475, *Jeanne de*

Lastour, d'une des plus anciennes Maisons du Limousin, fille de *Jean de Lastour*, & de *Jeanne de Colonge*, dont :

1. Geoffroy, Seigneur de Montanceys, mort en 1511, laissant de *Rochechandry* :
   - Catherine de Bourdeilles, mise, après le décès de son père, sous la tutelle de François, Baron de Bourdeilles, & de Jean de Bourdeilles, Seigneur de Montagrier, ses oncles, à la mode de Bretagne, qui la marièrent, avant le 14 Novembre 1524, à *Guillaume Hunaud*, Baron de Lanta, en Languedoc ;
2. François, qui suit ;
3. Et Gautier de Bourdeilles, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jerusalem, en 1511.

François de Bourdeilles, Ier du nom de sa branche. Après la mort de Geoffroy, son frère aîné, en vertu de la substitution apposée au testament de son père, & transigeant, en 1511, avec *Jean*, Baron de *Lastour*, sur le paiement de la dot de *Jeanne de Lastour*, sa mère, il passa un acte de transaction, le 3 Septembre 1513, avec les Seigneurs de Bourdeilles & de Montagrier, curateurs de Catherine, sa nièce, sur le procès qu'il avoit avec elle au Parlement de Bordeaux, au sujet des Terres de Crauniac & de Montanceys, dont il prétendoit la possession, en vertu de la substitution qui en avoit été faite par le testament de son frère, en faveur de ses enfans mâles. Par cette transaction ces terres lui demeurèrent, moyennant la somme de 12600 liv., qu'il s'obligea de payer à sadite nièce pour les droits qu'elle avoit sur les mêmes Terres & dans les successions d'Archambaud de Bourdeilles, & de *Jeanne de Lastour*, ses aïeul & aïeule ; & il paya 1600 liv., à compte de cette somme. Il eut ensuite un procès au Parlement de Bordeaux, contre la même Catherine de Bourdeilles, alors Baronne de Lanta, pour le paiement du reste, & il y fut condamné, par arrêt de cette Cour, en 1514. Il a épousé, 1° le 17 Mars 1512, *Catherine de Montferrant-Biron*, d'une branche de la Maison de *Gontaut-Biron*, fille de *Jean de Montferrant*, & de *Bernardine de Lavedan*, & 2° après 1520, *Claire de Talleyrand-de-Grignols*, veuve sans enfans de *Jean de Beaupoil*, Seigneur de la Force en Périgord, & sœur de *Louis de Talleyrand*, Seigneur de Pilliac, dont il n'eut pas d'enfans ; mais du premier lit vinrent :

1. François, qui suit ;
2. Et Jean de Bourdeilles, Protonotaire du Saint-Siège, mort avant le 1er Mars 1583.

François de Bourdeilles, IIe du nom, Seigneur de Montanceys, &c., mourut le 18 Mai 1573. Il avoit épousé, en 1542, *Anne de Talleyrand de Pilliac*, fille de *Louis*, Seigneur de Pilliac, & d'*Andrée Bouchard*, & nièce de *Claire de Talleyrand*, sa belle-mère. Ils eurent :

1. Philibert, qui suit ;
2. Jean, Seigneur de Bois, vivant en 1590, dont on ignore la destinée ;
3. Jean, dit *le jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de *la Salle*, rapportée ci-après ;
4. François, Seigneur de Bellisle, en Périgord, vivant en 1592. Ce n'est pas de ce François, que descend, comme le marque le Mémoire envoyé, la branche des Barons de *Mastas* ;
5. Et Anne de Bourdeilles, mariée à *Clinet de Turenne*, Seigneur de Rozier en Limousin.

Philibert de Bourdeilles, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Montanceys, Seigneur de la Rossie & de Bonne-Porte, déshérité par le testament de sa mère, du 15 Septembre 1573, fit un échange avec Jean de Bourdeilles, Seigneur de la Salle, son frère [illegible], & il [illegible] au contrat de mariage d'André de Bourdeilles, sa parente, du 16 Février 1579, fille d'André, Baron de Bourdeilles ; il rendit hommage, le 8 Décembre 1580, à Henri, Roi de Navarre, depuis Roi de France, sous le nom de Henri IV, pour la Terre de Montanceys, mouvante du Comté du Périgord, de même qu'Archambaud de Bourdeilles l'avoit rendu à Alain, Sire d'Albret, trisaïeul de ce Prince, le 9 Mai 1464 ; il est qualifié *cousin* du même Prince, dans l'acte de cet hommage ; transigea le 1er Mars 1583, avec Jean de Bourdeilles, Seigneur de la Salle, son frère puiné, sur les biens de leur père & aïeul ; assista, en qualité de cousin, au contrat de mariage de *Daniel de Talleyrand*, Seigneur de Grignols, Prince de Chalais, le 31 Octobre 1587 ; il fut présent à une transaction, passée le 20 Janvier 1588, entre le même *Daniel* & *Catherine de Talleyrand*, sa sœur ; fit, le 5 Février 1590, un compromis avec Jean de Bourdeilles, Seigneur de la Salle, François de Bourdeilles, Seigneur de Bellisle, & Anne de Bourdeilles, sa sœur, au sujet des différens survenus entr'eux pour la Juridiction de Montanceys ; il appela au

Parlement de Bordeaux, de la ſentence qui intervint enſuite de ce compromis, les 3 & 29 Avril 1590, & fut condamné par Arrêt de cette Cour, du 12 Septembre 1592, à payer à ſes frères & ſœur 300 écus, portés par ledit compromis, avant de dépoſer ſur ſon appel. Il avoit épouſé *Charlotte de Bellac*, Dame de la Roffie & de Bonne-Porte, dont :

1. Jacquette, mariée, en 1597, à *Antoine de Naucaze*, Seigneur dudit lieu, & de la Boiſe ;
2. Et Marguerite de Bourdeilles, mariée à *Gaſton de la Touche*, Seigneur de la Roche & de Bigneron.

BRANCHE des Seigneurs de la Salle.

Jean de Bourdeilles, dit *le jeune*, troiſième fils de François II, & de *Jeanne de Talleyrand-de-Pilliac*, Co-Seigneur de Montanceys, par le partage fait de cette Terre entre lui & ſes frères, & Seigneur de la Salle, en la Paroiſſe de Saint-Lazare, en Périgord, du chef de ſa femme, fut inſtitué héritier univerſel de ſa mère, avec François, ſon frère, par ſon teſtament du 15 Septembre 1573 ; paſſa, le 5 Février 1574, avec Jean de Bourdeilles, ſon oncle, une tranſaction, par laquelle il lui fut abandonné une quatrième partie du moulin de Montanceys, qu'il échangea, le 15 Août 1574, avec Philibert, ſon frère aîné, contre une métairie, ſituée dans la Paroiſſe de Bauronne ; il rendit hommage au Roi de Navarre, entre les mains du Seigneur de Biron, pour le fief de la Salle, le 28 Janvier 1583 ; tranſigea, le 1er Mars 1583, avec le même Philibert, François & Anne de Bourdeilles, ſes frères & ſœur, ſur le partage des biens de leur père & aïeul, & paſſa avec eux, le 23 Février 1590, un compromis. Il mourut en 1598, & avoit épouſé, par contrat du 7 Décembre 1576, *Françoiſe de Saint-Gilles*, qui teſta le 1er Mai 1598. Elle étoit fille de *Jean de Saint-Gilles*, Ecuyer, Seigneur de la Salle, au Diocèſe de Périgueux & de Sainte-Génies, Diocèſe de Sarlat, & de *Gabrielle de Vante*, dont :

François de Bourdeilles, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Salle, né le 8 Janvier 1578, inſtitué héritier de ſa mère en 1598, qui teſta le 27 Décembre 1627 & mourut peu après. Il avoit épouſé, en 1608, *Anne de Sevrailles-de-Rouſſille*, dont :

Guy de Bourdeilles, Ecuyer, Seigneur de la Salle, né en 1612, qui rendit hommage au Roi le 26 Octobre 1667, de la Maiſon noble & Seigneurie de la Salle, mouvante de Sa Majeſté, à cauſe de ſon Comté de Périgord, de la même manière que Jean de Bourdeilles, ſon grand-père l'avoit rendu au Roi de Navarre, entre les mains du Seigneur de Biron, le 28 Janvier 1583. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe, par ordonnance de M. *Pellot*, Intendant & Commiſſaire départi pour la recherche des Nobles, en la Généralité de Guyenne, rendu le 6 Novembre 1668, ſur les lettres par lui produites, remontant à 1542 (époque du mariage de François de Bourdeilles, IIe du nom, tige de ſa branche). Il mourut en 1680, & avoit épouſé, par contrat du 4 Mai 1639, *Juliette de Beaune*, dont pour fils & héritier :

Antoine de Bourdeilles, Ecuyer, Seigneur de la Salle, de la Rivière & de Vieillemard, qui fut du nombre des Gentilshommes de la Sénéchauſſée de Sarlat, nommés en 1689, pour ſervir à l'arrière-ban ; il fut diſpenſé d'une partie de ſes ſervices, à cauſe de ſes bleſſures, teſta le 4 Octobre 1692, & mourut le 9 Décembre 1692. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juillet 1660, *Marie Barbier-du-Repaire*, fille d'*Etienne*, Seigneur du Repaire, & de *Madeleine de Paignon*, dont :

Jean-Jacques, qui ſuit ;
Et François de Bourdeilles, Seigneur de Laſbordas, mort au ſervice en 1711.

Jean-Jacques de Bourdeilles, Ecuyer, Seigneur de la Salle, ſervit dans l'arrière-ban de la Sénéchauſſée de Sarlat, en 1706 ; obtint en 1722, du curé & des habitans du bourg de Saint-Lazare, des atteſtations, portant que lui & ſes ancêtres avoient de toute ancienneté joui, dans cette Paroiſſe, de certains droits & prérogatives, en qualité de Seigneurs fonciers & directs d'icelle, & par leſquelles il lui en aſſuroient la continuation. Il teſta le 30 Octobre 1747, & avoit épouſé, par contrat du 10 Novembre 1704, *Jeanne de Magneur*, fille de Meſſire *Albert de Magneur*, Seigneur de la Grave, & de *Catherine Rouſſier*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Guillaume, Chevalier de Saint-Louis avec penſion, lequel a ſervi long-tems dans le Régiment de Bigorre, Infanterie, eſt entré dans le Régiment Provincial de Périgueux en 1771 ; & eſt paſſé en la même qualité

dans le bataillon de garnison de Bresse ; il n'est pas marié ;

Et trois filles, dont deux Religieuses aux Dames de la foi, à Sarlat, en Périgord. Nous ignorons la destinée de la troisième.

Pierre de Bourdeilles, Ecuyer, Seigneur de la Salle, né le 28 Décembre 1705, a épousé, par contrat du 15 Juillet 1745, *Marie-Anne de Lusson*, fille de Messire *Yrier*, Seigneur de la Jarousse & de Taragodie, & de *Marie de Vassal*, dont :

1. Jean-Jacques, qui suit ;
2. Jean, né le 19 Juin 1751, Enseigne des Vaisseaux du Roi, au Département de Brest, en 1775 ;
3. Autre Jean-Jacques, né le 8 Avril 1757, d'abord Officier au Régiment de l'Amérique, d'où après la Réforme il a passé Lieutenant dans les nouvelles Troupes du Cap, en 1773 ; mort en 1778, sans alliance ;
4. Et Marie-Anne de Bourdeilles, Religieuse à la visitation de Tulle en Limousin, depuis 1776.

Jean-Jacques de Bourdeilles, né le 1er Mai 1747, est entré au service en 1761, a été successivement Volontaire, Sous-Lieutenant, & Lieutenant au Régiment de la Fère, Infanterie ; a été fait Capitaine-Commandant au Régiment Dauphin, Cavalerie, le 4 Mai 1771, & y sert encore. Il a épousé, à Dole en Franche-Comté le 23 Octobre 1776, *Marie de Roussel*, fille aînée de Messire *Guillaume-François de Roussel*, ancien Président à la Chambre des Comptes, au Comté de Bourgogne, & de *Marie-Angélique de Montguillot & Cambrône*, dont un enfant, mort à 15 mois.

Les armes, comme celles de la branche aînée, savoir : *d'or, à deux pattes de griffon de gueules onglées d'azur, & posées en barres l'une sur l'autre*. Supports : *deux griffons, couronne de Marquis*, surmontée d'*un griffon issant à demi-corps*. Les alliances de cette branche sont aussi illustres, comme on l'a vu à son affiliation.

BOURDELAY, branche éteinte de la Maison de *Coetlogon* en Bretagne, dont étoit auteur *Yves de Coetlogon*, qui vivoit en 1427. Voyez COETLOGON.

* BOURDELLES. C'est une *Châtellenie* érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Août 1637, en faveur de *Jean Fradet*, Seigneur de Saint-Aoust.

* BOURDELOIS, pays avec titre de *Comté*, en Guyenne, dont Bordeaux est la Capitale. Il a eu des Seigneurs, ou Comtes particuliers des 778, mais il est à présumer que ces Comtes n'étoient d'abord que Bénéficiaires ; car Charlemagne, qui régnoit alors sur toute la France, n'auroit pas souffert qu'ils fussent indépendans. Dans la suite ce Comté, avec le Duché de Gascogne, fut réuni au Duché de Guyenne.

BOURDELOT : *de pourpre, au cygne d'argent, chapé d'azur*.

BOURDEREL, en Bourbonnois : *d'azur, à trois épis d'or, 2 & 1*.

BOURDIN. Jacques Bourdin, natif de la ville de Bourges, eut Jacques Bourdin, IIe du nom, Seigneur du Charet & Villette, Conseiller-Notaire & Secrétaire du Roi, lequel épousa *Catherine Brinon*, morte en 1519. Ils eurent pour fils aîné Nicolas Bourdin, Secrétaire du Roi en survivance de son père, sous le règne de Henri IV, dont le petit-fils fut Charles Nicolas Bourdin, Marquis de Villeines, dont la postérité subsiste encore aujourd'hui à Vitry, à la Ferté-sous-Jouarre, & en Languedoc.

Etienne Bourdin, Président des Trésoriers de France d'Alençon, que nous croyons de cette famille, a été enterré à St.-Jean-en-Grève à Paris le 12 Décembre 1733. Les armes : *d'azur, à trois têtes de daims d'or, posées 2 & 1*.

BOURDIN, autre famille, dont étoit Jean Bourdin, Receveur-Général des Finances du Poitou, qui fut père d'Etiennette Bourdin, mariée à *Guillaume Boileau*, Seigneur de Castelnau, mort en 1494, dont elle a laissé postérité. Voyez au mot BOILEAU. Voilà ce que nous savons sur cette famille, dont les armes sont : *d'azur, à une colombe d'argent, perchée sur un écot d'or, & tenant en son bec un rameau d'olivier de même*. D'autres lui donnent : *de gueules, à trois têtes de daims d'argent, 2 & 1*. Si c'étoient ces dernières armes, il paroîtroit qu'elle seroit une branche de la précédente.

BOURDON, Seigneur de Gruchy en Normandie, Généralité de Caen. La Roque, dans son *traité de la Noblesse*, p. 198 & 196, dit qu'on trouve Guillaume Bourdon, Contrôleur-Général des Finances en la Généralité

de Caen, marié à *Antoinette Ribaut*, fille de *Jean Ribaut*, Seigneur de Meſnil-Saint-Jore, Receveur des Décimes à Bayeux, & de *Madeleine Patris*, petite-nièce de la Pucelle d'Orléans, dont :

Charlotte Bourdon, qui fut mariée le 31 Mai 1656, à *Jean-François Hallot*, Avocat du Roi à Caen, qui fut annobli, à cauſe que ſa femme deſcendoit de la Pucelle d'Orléans.

Les armes : *d'azur, au bourdon d'or, & deux lions de même, affrontés & appuyés ſur le bâton.*

BOURDON, Seigneur de Rocquerville, Election de Caen, en Normandie : *d'azur, à deux lions affrontés d'or, armés & lampaſſés de gueules, tenant un bourdon auſſi d'or en pal.*

BOURDON, en Provence : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un cœur d'or, au chef de même.*

BOURDON, en Bretagne : *de ſable, à trois bâtons* ou *bourdons de pélerin d'or en pal*, 2 & 1.

BOURDON : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un lion de même.*

* BOURDONNAYE (la), en Bretagne, famille noble & ancienne, diviſée en pluſieurs branches. Nous ne parlerons que des trois ſuivantes :

BRANCHE
des Seigneurs de Coettion, *puis Vicomtes de* Coettion *& Marquis de* la Bourdonnaye.

Charles de la Bourdonnaye obtint, pour lui & ſon fils, l'érection de la Seigneurie de Coëttion, en *Vicomté*, avec union de pluſieurs fiefs, par Lettres du mois d'Avril 1650, enregiſtrées à Rennes & à Nantes le 22 Juin 1654 & le 17 Septembre 1655. Il laiſſa :

Louis, Vicomte de la Bourdonnaye, Conſeiller au Parlement de Rennes.

Yves-Marie de la Bourdonnaye, un de ſes deſcendans, obtint, par Lettres du mois de Février 1717, regiſtrées à Nantes le 7 Février 1718, que les Terres & Seigneuries de Coëttion, de Gaſſilly & des Boëſſières, furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de *la Bourdonnaye*. Il devint Conſeiller d'Etat en Juillet 1750.

Louis-François de la Bourdonnaye, un de ſes deſcendans, Marquis de Coëttion, Conſeiller d'Etat, épouſa, le 27 Août 1725, *Françoiſe Talon*, dont :

Mathieu-Louis de la Bourdonnaye, né le 21 Juillet 1735.

BRANCHE
des Seigneurs de Blossac.

Paul-Esprit-Marie de la Bourdonnaye, Seigneur de Bloſſac, Intendant, épouſa, le 3 Mai 1740, *Madeleine-Louiſe-Charlotte le Pelletier de la Houſſaye*.

Anne-Charles-Marie de la Bourdonnaye de Blossac, Maître des Requêtes, mourut le 8 Mai 1767. Il avoit épouſé, le 4 Mars 1766, *Henriette-Louiſe le Febvre d'Ormeſſon d'Amboile*, née le 19 Janvier 1747, remariée, le 6 Février 1769, à *Anne-André-Marie de Cruſſol*, Marquis de Montauſier. Elle étoit fille de *Marie-François de Paule le Febvre d'Ormeſſon*, Marquis d'Amboile, & d'*Anne-Louiſe du Tillet*.

BRANCHE
des Seigneurs, puis Marquis de Liré.

François de la Bourdonnaye de Liré, fut Préſident du Parlement de Bretagne le 12 Juin 1703.

François-Marie de la Bourdonnaye de Liré étoit aux Etats en 1736.

Charles-Bertrand de la Bourdonnaye, Marquis de Liré, Officier de Gendarmerie, auquel le Grand-Maître de Malte a envoyé la croix en 1761, épouſa, le 12 Mai 1760, *Marie*, Princeſſe *Lubomirska*, Grand'Croix de l'Ordre de Malte, qui avoit épouſé, 1° en 1744, *Roland Puchot*, Comte des Alleurs, mort à Conſtantinople, Ambaſſadeur de France, le 23 Novembre 1754. Elle étoit fille de *Georges-Henri*, Prince *Lubomirski*, & de *Frédérique-Charlotte*, née Comteſſe de *Witzthun*.

Les armes : *de gueules, à trois bourdons d'argent, en pal.*

BOURDONNAYE (la). De cette famille étoit Massé de la Bourdonnaye, né à Saint-Malo en 1699, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Frégate, Gouverneur Général des Iſles de France & de Bourbon, Préſident des Conſeils Supérieurs y établis, qui s'étoit ſignalé dans la guerre de 1741 par la priſe de Madras ſur les Anglois, & qui eſt mort à

Paris au commencement de 1754. (Il n'étoit pas de la famille ci-deſſus mentionnée.)

BOURDONNÉ, Seigneur de Champigny en Normandie. FRANÇOISE-SCHOLASTIQUE, ou CATHERINE DE BOURDONNÉ, dite *Madame de Champigny*, née le 23 Février 1673, élevée dans la Maiſon de St.-Louis à St.-Cyr, où elle fut reçue le 30 Mars 1685, y fit profeſſion le 9 Octobre 1694. Elle avoit deux freres & une ſœur, femme, en 1695, de *Guillaume du Bois*, Ecuyer, Seigneur, Patron d'Augy en Normandie.

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés en chef de trois colombes d'argent rangées, & en pointe d'une étoile de même.*

BOURET DE VALROCHE, Seigneur de Valroche & d'Erigny, en l'Iſle de France. ANTOINE-FRANÇOIS BOURET DE VALROCHE, devenu, en 1764, Seigneur du Marquiſat de Croiſſy en Brie, & de l'ancienne Châtellenie de Torcy-ſur-Marne, eut pour fille :

MARIE-ANTOINETTE BOURET DE VALROCHE, qui épouſa, le 31 Mai 1763, *Jacques-David*, Comte de *Cambis*, fils du chef de cette Maiſon, de la branche des Barons de *Frons* & de *Serignac* en Languedoc, maintenue en cette Province en 1668. (Voyez le *Nobiliaire d'Avignon*, tom. I, pag. 240.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois canettes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOURG (DU), ancienne Maiſon, qui compoſe deux branches ſorties d'une même ſouche, & ſubdiviſées en différentes autres branches. Celle qu'on regarde comme l'aînée, eſt établie dans le Rouannois & le Vivarais. La ſeconde, qui comprend les branches de SAILLANS, de SEILLOUX & de la PERROUZE, eſt répandue en Bourgogne, en Champagne & en Languedoc. Toutes paroiſſent avoir pour auteur BAUDOUIN DU BOURG, Chevalier, Seigneur du Bourg en Vivarais, qui vivoit en 1276. Cette ancienne Maiſon a donné un Chancelier de France, & un Evêque de Rieux.

JEAN DU BOURG, Seigneur du Bourg en 1425, a eu de *Guyonne de Lombarde* :

1. EMMANUEL, qui a fait la branche des Marquis *de Bozas*, établie en Vivarais ;
2. ETIENNE, dont eſt ſortie la branche de *Saillans*, qui a produit celle de *Blives de la Fauſſette* & de *la Perrouze*.
3. ET EDME-CHARLES DU BOURG, auteur de la branche des Seigneurs de *Seilloux* & de *Malauzat*.

BRANCHE des Marquis de BOZAS.

EMMANUEL DU BOURG eut pour deſcendant au VIIe degré :

EMMANUEL DU BOURG, IIe du nom, en faveur duquel pluſieurs terres furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de *Bozas* (nom d'une terre que lui apporta ſa femme), par Lettres du mois de Mars 1693, dûment regiſtrées, qui mourut en Novembre 1694. Il avoit épouſé, en 1673, *Marie-Anne de Gineſtoux-de-la-Tourette*, fille de *Joſeph de Gineſtoux*, & de *Marie d'Upenchal*, Dame de Bozas, de Saint-Félicien & de Rochefort. Il laiſſa :

EMMANUEL-GASPARD DU BOURG, Chevalier, Marquis de Bozas, Baron de la Roue, &c., qui épouſa, le 7 Juin 1714, *Mathie du Crocq*, fille de *Jean-Claude*, Comte de Saint-Polgues, dont :

JUSTE-HENRI DU BOURG, Seigneur de Saint-Polgues, Chevalier, Marquis du Bourg, marié, le 28 Novembre 1736, à *Henriette-Françoiſe de la Roche-Aymon*, née le 23 Juillet 1720, fille de *Nicolas-Louis*, Comte de *la Roche-Aymon*, & de *Jeanne-Marie de la Tour*. Ils eurent :

1. EMMANUEL-GASPARD,
2. JUSTE-HENRI,
3. Et ETIENNETTE.

La branche des Seigneurs de *Saillans* a fini à LOUIS DU BOURG, Baron de Saillans, marié à *Jeanne de Ladlie*, de laquelle il a eu CATHERINE DU BOURG, Dame de Saillans, mariée, le 21 Juillet 1616, à *Jacques d'Eſtaing*, Seigneur de la Terriſſe.

La branche des Seigneurs de *Seilloux* & de *Malauzat* ſubſiſte dans les enfans d'EDME-CHARLES DU BOURG, Seigneur de Blives, &c., troiſième fils de JEAN DU BOURG. Il a eu de *Barbe-Jeanne de la Calende*, deſcendue de la Maiſon de *Saint-Hubert* :

1. FRANÇOIS SIMON, né le 13 Octobre 1718, reçu Mouſquetaire de la première Compagnie en 1744 ;
2. LOUIS-CHARLES, né le 25 Janvier 1728 ;
3. LOUISE-JEANNE-ALEXANDRINE, née le 26 Septembre 1725 ;
4. MARIE-ANNE-ADELE, née le 23 Décembre 1728 ;
5. Et ANNE-PERRETTE, née le 17 Février 1733.

La branche des Seigneurs de *la Perrouze* ſubſiſte dans les enfans de GABRIEL-AMABLE DU BOURG, Seigneur de la Perrouze, qui ſont :

1. JEAN-MATHIAS ;
2. HENRIETTE ;
3. Et MARIE, Religieuſe aux Filles Sainte-Marie de Toulouſe.

Les armes : *d'azur, à trois tiges d'épine d'argent.*

Il y a une famille originaire d'Auvergne, où elle jouiſſoit des privilèges accordés aux Nobles dans le XIIIe ſiècle, établie en Provence, qui porte les mêmes nom & armes; apparemment que c'eſt une branche de celle dont on vient de parler. Elle a pour auteur JEAN DU BOURG, qui reçut en *inféodations* des barons de *Severat* la Terre *du Bac* en 1305. Il eſt qualifié (*Miles*) *Chevalier.*

JEAN DU BOURG, Capitaine des Gendarmes du Chevalier de Montmorency, fut le premier de cette famille qui s'établit en Provence. Il épouſa à Boulbon, près Taraſcon, vers le commencement du dernier ſiècle, *Louiſe de Bondon*, & eut :

1. HECTOR DU BOURG, qui ſe ſignala pendant le ſiège de Leucate, où il ſe trouva en qualité de Capitaine dans le Régiment de Caſtellan;
2. Et JEAN DU BOURG, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, par Brevet du 25 Septembre 1653. Il étoit Seigneur en partie de Rognes & de Peynier. Il obtint au mois d'Avril 1667, des Lettres de confirmation de Nobleſſe, enregiſtrées le 22 Décembre 1667. Il ſe maria avec *Etiennette de Raſélis*, fille de *Henri*, Seigneur de Courmes & de Saint-Martin, & de *Julie d'Agout-Vincent*, Dame de Rognes. Ses deſcendans ont continué leur poſtérité au lieu de Boulbon. Elle a donné des Officiers, qui dans nos armées ſe ſont rendus recommandables par leur bravoure.

Les armes : *d'azur, à trois bâtons ou écots d'épine d'argent, poſés en pal, 2 & 1.* (*Hiſt. héroïq. & univ. de la nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 174.) Le nom de famille du Maréchal *du Bourg* eſt *du Maine*, & ſes armes : *de gueules, à la fleur-de-lys d'or, au chef d'argent*, que l'on a retranché; ce qui feroit confuſion avec HERBOUVILLE.

BOURG (DU), Généralité d'Alençon, Election de Mortagne au Perche, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 1er Avril 1666, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois ſautoirs d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOURG (DU) : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

* BOURG-ACHARD, en Normandie, Diocèſe de Rouen, Terre & Seigneurie érigée en Baronnie, par Lettres du mois de Juin 1624, en faveur de *Gaſpard du Fay-de-Maulévrier.*

BOURG-CÉZARGES, en Dauphiné : *d'azur, à trois coquilles d'or, poſées 2 & 1, au chef d'argent.*

BOURG-SAINTE-CROIX, en Breſſe : *d'azur, au dragon d'or.*

* BOURG-LEZ-VALENCE, Terre & Seigneurie en Dauphiné, qui, par Lettres du mois de Décembre 1695, regiſtrées au Parlement de Grenoble, fut érigée en *Marquiſat*, en faveur de CLAUDE DE VEYNES, Seigneur du Prayet & de l'Isle-Adam, fils D'ANTOINE DE VEYNES, & de *Françoiſe-Marie de Pourroy-de-Quinſonnas.* Il a eu :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. CLAUDE, Commandeur de l'Ordre de Malte;
3. Et MARIE, mariée à *Alexandre de Roux-de Gaubert*, Comte de Laric.

LOUIS DE VEYNES, Marquis du Bourg-lez-Valence, eſt marié à *Victoire de la Tour-Gouvernet*, dont :

1. FRANÇOIS, dit *le Comte de Veynes;*
2. & 3. JEAN-LOUIS & FRÉDÉRIC, Chevaliers de Malte.

BOURGAREL, famille noble, originaire du Piémont, & ancienne en Provence, où THOMAS DE BOURGAREL vint s'établir au commencement du XIIIe ſiècle : il mourut à Aix, & fut enterré dans l'Egliſe des Auguſtins en 1213. On conjecture par ſon épitaphe qu'on y voit, qu'il étoit de la Maiſon des Comtes de *Cambian* dans le Montferrat. Ses deſcendans perdirent, pendant les guerres civiles, la plûpart des titres & documens qui conſtatoient leur ancienne nobleſſe, ce qui n'empêche pas que ceux d'aujourd'hui ne ſoient encore en état de préſenter des contrats de mariage & pluſieurs autres actes, où ceux qui les ont paſſés depuis près de 300 ans, ont les qualifications ordinaires de nobles. Le plus ancien de ces contrats eſt celui de PIERRE DE BOURGAREL, marié, en 1487, avec *Hugonette Maleti*, de laquelle il eut :

JEAN DE BOURGAREL, marié, par contrat

passé devant *Frilleti*, Notaire, le 5 Mai 1519, à *Jeanne de Bermond*, dont :

Jean de Bourgarel, IIe du nom, qui acquit deux portions de la Seigneurie de Vachères, pour lesquelles il prêta hommage au Roi devant la Cour des Comptes de Provence. Il servit sous les ordres du Duc d'Uzès, qui lui donna le commandement de l'Infanterie pendant le siège du Havre-de-Grâce en 1563 : il se retira du Service après avoir porté les armes avec distinction, suivant un certificat signé de *Prat*, Chevalier des Ordres du Roi, Chambellan ordinaire de S. M., &c., en date du 22 Juillet 1572. Il avoit épousé, par contrat du 11 Décembre 1557, passé devant *Sicard*, Notaire, *Blanche de Rémerville*, & en eut :

Pierre de Bourgarel, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Vachères, lequel servit au ban & arrière-ban lors de la reprise des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honoré sur les Espagnols. Il fut marié, par contrat du 13 Janvier 1620, passé devant *Brémont*, Notaire, avec *Marie de Sinéty*.

François de Bourgarel, son fils, Seigneur du Colombier & de Vachères, servit sous les ordres du Marquis de Pontevez-Buous, dans la Compagnie des Gendarmes de la Reine. Il prêta hommage pour sa Terre de Vachères le 2 Septembre 1672, & avoit épousé, par contrat du 27 Août 1656, passé devant *Gradet*, Notaire, *Marie de Guichard*, Dame de Martignan, dont :

1. François, qui suit ;
2. Jean-Joseph, Chanoine de l'Eglise d'Apt ;
3 & 4. Louis & Pierre, morts en bas âge ;
5. & 6. Marie-Anne & Louise, mariées dans les Maisons de *Vincens-Rouille* & d'*André* ;
7. & 8. Marie-Hélène & Catherine, Religieuses aux Dames Chanoinesses d'Apt ;
9. Et autre Pierre, mort sans alliance.

François de Bourgarel, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Colombier, de Vachères & de Martignan, acquit une portion de la Terre du Revest, pour laquelle il prêta hommage au Roi le 5 Juin 1720, & épousa, par contrat du 8 Mars 1704, *Charlotte d'Ollivari*. Il eut de son mariage :

1. François-Elzéar-Gaspard, qui suit,
2. François-Ignace, mort en bas âge,

Et trois filles, l'une morte jeune, & les deux autres mariées dans les Maisons d'*Arquier-Sainte-Eglève* & de *Ricard*.

François-Elzéar-Gaspard de Bourgarel, Seigneur du Colombier, de Vachères & du Revest, &c., rendit hommage pour la Terre de Martignan par-devers la Cour des Comptes de Grenoble, le 28 Janvier 1740, & épousa en 1734, *Elisabeth Morel*, Dame de Venasque & de Saint-Didier, dont :

François-Hyacinthe-Louis de Bourgarel, Ecuyer, élevé Page dans la Petite-Ecurie du Roi, où il fut admis après avoir fait ses preuves, suivant le certificat du Juge d'Armes de France en 1751.

Les armes : *d'azur, à une chapelle d'argent, surmontée d'un chevron d'or* ; *Hist. hér. de la noblesse de Provence*, tom. I, p. 174, & tom. II.

BOURGEOIS : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois lys d'argent, tiges de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

§ BOURGEOIS DE . . . en Normandie, Election de Caen. D'après un mémoire fourni par M. l'Abbé de Béziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen :

I. N... le Bourgeois, dit *le Kermoisin*, Bailli de Troyes, fut Capitaine & Lieutenant pour le Roi Charles VII à Dieppe ; il avoit été envoyé en France en qualité d'Ingénieur par Jean II, Duc de Bretagne ; & il se trouva, suivant d'Argentré, au siège de Dieppe, entrepris par Milon d'Talbot, Capitaine Anglois, servit dans la Compagnie de Louis de France Dauphin de Viennois, depuis devenu Roi sous le nom de Louis XI. Il laissa de sa femme, dont nous ignorons le nom :

II. Pierre le Bourgeois, Ecuyer, Sieur de Cressonville ou Croillanville, qui épousa N... *de la Planque*, fille de *Marin de la Planque*, Ecuyer, Sieur Destrels, dont :

III. Pierre le Bourgeois, IIe du nom, Seigneur de Cressonville & de Mathieu, lequel étant sorti de la province de Bretagne & entré en celle de Normandie, fit reconnaître sa noblesse sous Louis XI, en produisant ses titres, lors de la tenue des Etats assemblés à Caen, où il obtint des Lettres de confirmation de noblesse auxquelles il attacha un acte en parchemin daté du 1er Décembre 1460 ; par lequel ledit Sieur de Cressonville, ou Croillanville, rendit hommage de son chef de Mathieu, qui relevoit de Louis d'Harcourt, Evêque de Bayeux & de son Chapitre. Il épousa 1° *Jeanne d'Arcy*, ou d'*Arcy*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Cerquigny, d'une famille descen-

due de celle de *Vaſſy* ; & 2° *Marguerite Vilain*, fille de *Jean*, Sieur de la Carbonnière & de Hautcoudet. Il eut du premier lit :

1. Girard, qui ſuit ;
2. Philippe, Prêtre & Curé de Chalandrieu ;
3. Pierre, auteur de la deuxième branche, rapportée ci-après ;
4. Et Richard le Bourgeois, tige de la quatrième branche, qui viendra en ſon rang. Ses frères partagèrent la ſucceſſion de leurs père & mère par acte paſſé devant *Sanſon*, *Camail* & *Robert le Breau*, Tabellions à Caen, le 19 Décembre 1479.

IV. Girard le Bourgeois, Seigneur de Croiſſanville, épouſa *Jeanne de la Bigne*, fille de *Bertrand de la Bigne*, Sieur de Lanboſne, Saint-Chriſtophe, Brucourt, Londel, la Lambarierie, & de *Lardine le Febure*, dont :

1. Guillaume, Ecuyer, Sieur de Croiſſanville ;
2. Pierre, Ecuyer, Seigneur de Mathieu ;
3. Girard ;
4. Louise, qui devint héritière de ſes trois frères, morts ſans poſtérité. Elle épouſa *Jean Bourdon*, fils de *Pierre Bourdon*, Sieur de Champgoubert, & de *Catherine Lallemand* ;
5. Et Jeanne le Bourgeois, Dame de Croiſſanville, qui épouſa *Jean Saunier*, Ecuyer.

DEUXIÈME BRANCHE.

IV. Pierre le Bourgeois, IIIe du nom, troiſième fils de Pierre II, & de *Jeanne d'Archy*, fit acquiſition de la terre de Benauville, & épouſa *Jeanne de Salle*, fille de *Jean de Salle*, Ecuyer, Sieur de Langrune, & de la Picarrière, & de *Lucienne de Marconille*, de la Maiſon de *Montgobert*, dont :

Raoul, qui ſuit ;
Et André le Bourgeois, licencié aux droits de Caen, Official de Bayeux & qu'on trouve au nombre des Recteurs de l'Univerſité de cette ville.

V. Raoul le Bourgeois, Ecuyer, Seigneur de Benauville épouſa *Philippine de Bourgneville*, fille de N... Ecuyer, Sieur de Bras & de Precourt, Juge en l'Election de Caen. Il eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. André, qui a continué la poſtérité. Il ſera rapporté après ſon frère aîné ;
3. Charles, auteur de la troiſième branche, qui viendra en ſon rang ;
4. Marie, mariée à *Jean de la Cour*, Ecuyer, Seigneur de Maltot ;
5. Anne, mariée à *Jean Marguerie*, Ecuyer, Seigneur de Breteville ;
6. Françoise, mariée à *Philippe de Bernières*, Ecuyer, Sieur de Semilly ;
7. Et Bonne le Bourgeois, mariée à *Pariſy de Bellechaſſe*, Ecuyer, Sieur de Ramuel.

VI. Pierre le Bourgeois, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Navarre & de Benauville, Conſeiller & Lieutenant particulier au Bailliage de Caen, ſe trouva à l'entrée du Roi François Ier à Caen le 3 Avril 1532, & épouſa *Jeanne de Malherbe*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Monderville, Lieutenant-Général au Bailliage de Caen, & de *Jeanne Lavalette*. De ce mariage vinrent :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Guillaume, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ;
3. André, qui viendra en ſon rang ;
4. Blanche, mariée à noble homme *Pierre Beaulard*, Sieur du Maize ;
5. Et Marie le Bourgeois, dont on ignore la deſtinée.

VII. Claude le Bourgeois, Ecuyer, Sieur de Navarre, épouſa 1° *Marie de Bellechaſſe*, fille de N... *de Bellechaſſe*, Ecuyer, Sieur de Fontaine, & de *Madeleine de Bernière* ; & 2° *Françoiſe de Fouqueville*. Il eut du premier lit :

1. Marie, mariée à noble homme *Jean de Sève*, Sieur de Montreuil ;
2. Et Madeleine, mariée 1° à *Jean d'Alleſchamp*, fils d'*André*, & frère de *Jacques*, célèbre Docteur en Médecine à Caen ; & 2° à *Claude Luc*, Conſeiller & Echevin de l'Hôtel-de-Ville de Caen.

VII. Guillaume le Bourgeois, Ecuyer, Sieur de la Varende, ſecond fils de Pierre IV, & de *Jeanne de Malherbe*, partagea avec ſes frères, le 5 Juillet 1567, la ſucceſſion de ſes père & mère, & épouſa, le 30 Octobre 1567, *Marguerite d'Alleſchamp*, dont :

1. André, qui ſuit ;
2. Pierre, auteur d'un rameau rapporté ci-après ;
3. Odet, Religieux dans l'Ordre des Capucins, appelé *le Père Lazare* ;
4. Françoise, mariée à *Pierre Aubert*, Ecuyer, Sieur du Meſnil ;
5. Et Marie le Bourgeois, mariée à *Pierre Bernard*, Ecuyer, Seigneur de Poncy.

VIII. André le Bourgeois, Ecuyer, Seigneur de la Varende, Conſeiller du Roi & Lieutenant de la Vicomté de Caen, Avocat Civil dans l'Univerſité de cette Ville, Sénéchal de l'Abbaye de Trouard, mourut le 11 Juillet 1625. Il avoit épouſé *Catherine de*

Villy, Dame du Manoir & de Beauvoir, morte le 13 Juillet 1625, fille de *Pierre de Villy*, Ecuyer, Seigneur du lieu de Marcomby, Conseiller au Siège Présidial de Caen, & de *Catherine de Ravie*, Dame du Manoir & de Beauvoir. Ils eurent :

1. Jacques, qui suit,
2. Guillaume, Religieux profès en l'Abbaye de Savigny, Ordre de Cîteaux ;
3. Et Marguerite le Bourgeois, Religieuse professe en l'Abbaye de Canivet, Ordre de Cîteaux, dont elle devint Abbesse, par la nomination du Roi en 1667, & mourut en 1670.

IX. Jacques le Bourgeois, Ecuyer, Sieur de Varende, Plemenil, le Manoir & Beauvoir, Conseiller du Roi & Lieutenant-Général en la Vicomté de Caen, dont nous ignorons le mariage & la descendance.

RAMEAU

sorti de Guillaume le Bourgeois

VIII. Pierre le Bourgeois, Sieur du Hamel, Contrôleur en la Vicomté de Saint-Silvain, deuxième fils de Guillaume, Sieur de la Varende, & de *Marguerite d'Alleschamp* épousa *Madeleine Germain*, veuve de *Jean de la Cour*, Ecuyer, fils de noble homme *Jean Germain*, Sieur de la Roullière, descendu des Milords *Germain*, d'Angleterre, dont :

1. André, Ecuyer, Sieur du Hamel, Contrôleur en la Vicomté de Saint-Silvain, qui épousa, vers 1[illegible], *Marie Pietin*. Voyez l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, par la Roque, p. 1[illegible], &
2. Roch, Ecuyer, Sieur d'Esban ;
3. Jean, Religieux en l'Abbaye de Barberie, puis en l'Abbaye de Savigny, Ordre de Cîteaux,
4. Et Marguerite le Bourgeois, Religieuse aux Ursulines de Caen.

TROISIEME BRANCHE.

VII. Charles le Bourgeois, Ecuyer, Sieur de Benauville, Conseiller du Roi au Bailliage & Siège Présidial de Caen, troisième fils de Pierre, IV du nom, Seigneur de Navarre & de Benauville, & de *Jeanne de Malherbe*, épousa *Marie d'Alleschamp*, sa belle-sœur, dont :

1. Jacques, qui suit ;
2. Michel, Religieux dans l'Abbaye de Saint-Martin de Troyes, Ordre de Saint-Benoît, entré ensuite chez les Chartreux ;
3. Madeleine, mariée à *Guillaume le Mazuvis*, Seigneur de Saint-André, Bailli de Saint-Pierre-sur-Dive, Conseiller en la Vicomté de Caen, dont deux garçons ;
4. Salomée, mariée à noble homme *Richard le Comte*, Sieur de la Richardière, dont des enfans ;
5. Anne, mariée à *Michel Graindorge de Londe* ;
6. Louise, mariée à *Charles Graindorge Devaux* ;
7. Et Françoise le Bourgeois, dont on ignore la destinée.

VIII. Jacques le Bourgeois, Ecuyer, Sieur de Benauville, de Billy, de Tort, Conseiller du Roi au Bailliage & Siège Présidial de Caen, fut député, en 1620, vers le Roi Louis XIII, par délibération commune de l'Hôtel-de-Ville de Caen, pour supplier Sa Majesté, au nom des habitans, de vouloir bien venir dissiper les différens qui s'étoient élevés entre les habitans & les Officiers de la citadelle. Il mourut le 1er Mars 1659, & avoit épousé 1° *Marie de la Cour*, fille de *Jean de la Cour*, Ecuyer, Sieur du Buisson, Conseiller du Roi, & Vicomte de Caen, & 2° *Elisabeth de Thouroude*, fille du Sieur de Thouroude. Du premier lit est issu :

1. Jean-Louis, Ecuyer, Sieur de Billy.

Et du second lit :

2. 3. 4. & 5. Marie, Elisabeth, Anne, & Catherine le Bourgeois.

Nous ignorons si cette branche subsiste.

QUATRIEME BRANCHE.

Seigneurs de Tournay.

IV. Richard le Bourgeois, fils de Pierre, IIe du nom, Seigneur de Croissanville, & de *Jeanne d'Assy*, épousa *Philippe le Chevalier*, fille de *Pierre le Chevalier*, Ecuyer, Seigneur de Venoix, dont :

V. Jean le Bourgeois, Ecuyer, Seigneur de Tournay, qui se maria avec *Renée de la Haye*, fille de *Thomas de la Haye*, Ecuyer, Sieur de Coulomne, Conseiller & Echevin de Caen en 1522. De cette alliance vint :

VI. Jean le Bourgeois, IIe du nom, Seigneur de Tournay, qui se maria à *Aliénor de la Daugie*, fille de *Jean de la Daugie*, Ecuyer, Sieur d'Agi, de Ranchy & Dainglesqueville, & de *Catherine le Brun*. De ce mariage sont nés :

1. Richard, qui suit ;
2. Anne, mariée à *François de Boissel*, Seigneur de Parfouru, dont des enfans ;
3. Barbe, mariée à *Eustache du Vivier*, dont trois garçons ;
4. Et Jeanne le Bourgeois, mariée à noble

homme *Charles Toury*, Sieur de Roullours, dont poſtérité.

VII. Richard le Bourgeois, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Tournay, épouſa *Jeanne Auzeray*, fille & héritière en partie de *François Auzeray*, Ecuyer, Sieur de May, des Hommais & de Démouville, de la Maiſon des Sieurs de la Hogue, Courvaudon, la Fontenelles & Saint-Aignen, & de *Marie de la Freſnayée*, de la Maiſon de Saint-Aignen & de Crameſnil, dont:

1. Richard, IIIe du nom, Ecuyer, mort ſans poſtérité;
2. Jean, IIIe du nom, auſſi mort ſans poſtérité;
3. Robert, qui ſuit;
4. Jeanne, mariée à *Jean Lhommhaut*, Ecuyer, Sieur de Londes;
5. Marie, mariée à *Robert le Lucas*, Ecuyer, Sieur de Grandcamp;
6. Anne le Bourgeois, mariée 1° à *Jean Louhaut*, Seigneur de Condé; & 2° à *François Robillard*, Sieur de Riviers, fils de *Senard Robillard*, Seigneur du Meſnil, & de *Marie Canal*.

VIII. Robert le Bourgeois, Ecuyer, Seigneur de Tournay, Hermanville & du Freſne, troiſième fils de Richard, IIe du nom, & de *Jeanne d'Auzeret*, hérita de ſes frères, & épouſa *Anne le Babilleur*, Dame de la commune, veuve de noble homme *Jean de Vimis*, Avocat-Général, par Commiſſion en la Cour du Parlement de Normandie, & fille aînée & héritière de *Thomas le Babilleur*, Sieur de la Commune, & d'Anne le Bourgeois, fille de Claude le Bourgeois, Seigneur de Navarre. De ce mariage ſont nées:

1. Jeanne, Dame de Tournay & du Freſnet, mariée à *Jean le Roux*, Ecuyer, Sieur de Gonfreville, Conſeiller du Roi, & Tréſorier de France en la Généralité de Caen;
2. Et Marie le Bourgeois, Dame de Hermanville, mariée à Meſſire *Charles Labbay*, Sieur de la Motte, Conſeiller du Roi en la Cour de Parlement de Rouen.

Les armes: *d'azur à la faſce d'or, accompagnée de trois beſans de même*, 2 & 3. Cimier: *une colombe d'or*. Supports: *deux lions d'or*. Deviſe: *reddite Deo & Cæſari*.

BOURGEOIS (le), Seigneur de Saint-Martin & de la Foſſe, en Champagne: *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef d'un croiſſant, & en pointe d'une roſe, le tout de même*.

BOURGEOIS (le), en Normandie, Généralité de Caen: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperons d'or, 2 en chef & 1 en pointe*.

BOURGEOIS (le), Seigneur d'Heauville, Gruchu, de Halleville, d'Auteville, mêmes Province & Généralité, Election de Valognes, famille annoblie en 1507. Le même la Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, p. 2007, parle de Robert le Bourgeois, Seigneur de Heauville ou de Halleville, qui avoit épouſé, vers 1600, *Marie de Mathan*. Ils eurent pour enfans:

1. Marie le Bourgeois, mariée, le 15 Février 1627, à *Claude Tuffin*, Seigneur de la Roirie en Bretagne;
2. Et Françoiſe le Bourgeois, mariée, le 12 Mai 1634, à *Nicolas de Thieuville*, Seigneur de Briqueboſc, du conſentement de Jean le Bourgeois, Conſeiller au Grand-Conſeil, & d'Antoine le Bourgeois, Seigneur d'Uſſy, ſes oncles.

L'abbé de Vertot, dans ſon *Hiſtoire de Malte*, parle de Joachim le Bourgeois *de Heauville*, reçu Chevalier de Malte le 5 Mai 1637.

Les armes: *d'hermines, au croiſſant de gueules*.

BOURGEOIS (le), Seigneur de Manneville & de Pommereval, même Province, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 19 Août 1668.

Jacques le Bourgeois, Seigneur de Pommereval, obtint au mois de Mai 1663 l'érection de ſa Terre de Manneville-la-Goupille en *Baronnie*. Les armes: *d'argent, au lion de ſable, lampaſſé de gueules*.

BOURGEOIS (de), Seigneur de Belleat: *d'azur, au dragon monſtrueux d'or*.

BOURGEOIS de BOYNES. Pierre-Etienne-François Bourgeois de Boynes, Conſeiller d'Etat, épouſa 1° *Marie-Marguerite Parat*, morte au mois de Mai 1753, ſœur de Madame de *Breteuil*, épouſe de l'Ambaſſadeur en Ruſſie; & 2° en 1763, N... Les armes: *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois merlettes de ſable*.

BOURGEREL (le), près Tréguier: *d'argent, à trois chevrons de gueules, briſés d'une faſce en diviſe de même*.

BOURGES, en Berry: *de gueules, au*

mouton d'argent, à la tête plumassée & mouchetée de sable.

BOURGET ou BOURGUET, Seigneur de Berville, Auberville, Ansonville, mêmes Province & Généralité, famille maintenue dans sa noblesse le 27 Août 1668, & de laquelle étoit NICOLAS BOURGUET, Seigneur d'Auberville, fils de GUILLAUME BOURGUET, Bourgeois de Rouen, qui obtint des Lettres de Noblesse en 1578. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOURGEVIN-DE-VIALART-DE-MOLIGNY, à Paris, famille noble originaire de Champagne: elle y possédoit anciennement les Châteaux de Moligny, de la Chapelle & du *Bourg-ès-Vins*, nommé dans les anciens titres *Burgum-Vinorum*, d'où le nom de BOURGEVIN, que porte cette famille, s'est formé. On trouve des aveux faits aux Comtes de Champagne par les Seigneurs *de la Chapelle & de Moligny*, dans le *Nobiliaire de Champagne*.

PONTIUS DE LA CHAPELLE, second fils de THIBAUT DE MOLIGNY, & du *Bourg-ès-Vins*, vivoit vers 1420, il épousa *Adélaïde de Vialart*, dont il prit le nom & les armes. Sous le regne de FRANÇOIS Ier, le Cardinal *du Prat* fit venir à Paris PONTIUS DE VIALART, arrière-petit-fils du précédent, & lui procura, *comme parent*, des établissemens considérables dans le Vexin François. Cette branche a produit des hommes illustres dans l'Eglise, la Robe & l'Epée.

MICHEL DE VIALART, Ier du nom, petit-fils de PONTIUS, successivement Lieutenant-Civil du Prevôt de Paris, Président au Parlement de Rouen & Conseiller d'Etat, laissa de *Lomberthe Hotman*:

1. FÉLIX, Seigneur de Herces & de la Forêt de Civré;
2. JEAN, Seigneur d'Orvillers;
3. Et DENIS DE VIALART, Seigneur de Favieres & de la Ville-l'Evêque, & père d'ANNE DE VIALART, qui épousa *Louis Goth*, Marquis de Rousselac, & depuis Duc d'Epernon, Pair de France & Chevalier des Ordres, qui mourut peu de tems après. Mademoiselle d'Epernon, sa fille, a vécu jusqu'en 1780.

ANTOINE DE VIALART, petit-fils de MICHEL Ier, fut Archevêque de Bourges & Primat d'Aquitaine.

FÉLIX DE VIALART, descendant de PONTIUS, épousa *Charlotte de Ligny*, Princesse de Furstenberg, dont il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. Et CHARLES, Evêque d'Avranches, & Prieur de St.-Martin des Champs.

JEAN DE VIALART eut d'*Anne Seguier*:

1. FÉLIX, Evêque & Comte de Châlons, & Pair de France;
2. Et MICHEL, IIe du nom, qui épousa *Jeanne Pinon*.

ALEXANDRE DE VIALART, un des petits-fils de JEAN, épousa MARGUERITE-ELISABETH DE VIALART, sa cousine: ils restoient seuls de la branche des Seigneurs de *Vialart*. Une de ses filles épousa *Jean Guyart*, issu d'une famille dont la noblesse est prouvée par titres depuis 1500 sans mésalliance. Leurs enfans sont:

1. *Jean-Louis Guyart*, Prêtre;
2. *Marie-Elisabeth Jeanne-Baptiste Guyart*, morte le 24 Octobre 1[illegible], mariée, le 21 Janvier 1740, à CHARLES-PAUL DE BOURGEVIN-DE-MOLIGNY;
3. Et *Marguerite-Elisabeth Guyart*, restée fille.

BRANCHE

des Seigneurs DE BOURGEVIN-DE-MOLIGNY.

Les Seigneurs de BOURGEVIN-DE-MOLIGNY, ayant perdu une partie de leurs héritages, se retirèrent à Paris. DIDIER DE BOURGEVIN-DE-MOLIGNY, Ier du nom, Chevalier, épousa *Françoise*, fille légitimée du Comte de *Vertus*. En considération de cette alliance avec la Maison de *Bretagne*, il ajouta à ses armes, qui étoient *d'azur, à trois coquilles d'or, posées deux en chef & une en pointe*, une *fasce d'hermines*. Il eut:

DIDIER DE BOURGEVIN-DE-MOLIGNY, IIe du nom, Chevalier, qui fit à Linas une fondation dont il reste un titre, & ses *armoiries* sont sur les vitrages d'une Chapelle qu'il y acquit, ainsi qu'une inscription gravée sur un marbre. Il fut choisi avec trois autres parens pour arbitre entre FÉLIX DE VIALART, Seigneur de la Forêt de Civré, JEAN DE VIALART, Seigneur d'Orvillers, & DENIS DE VIALART, Seigneur de la Ville-l'Evêque, au sujet de la succession de MICHEL DE VIALART, & de *Lomberthe Hotman*, leur père & mère; il est qualifié dans ce compromis de *Chevalier, Seigneur de Moligny, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre*. Il eut d'*Anne Louvet*, fille de *Pierre Louvet*, Ecuyer, entr'autres enfans:

1. ANTOINE, qui suit;
2. NICOLAS, Prieur de Fresne en Bretagne;

Recteur de Burel & Aumônier du Roi;
3. Jérôme, marié, en 1642;
4. François, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment du Baron de Buffy, suivant son Brevet du 16 Août 1636, tué à la bataille de Rethel: il épousa N... remariée au Président de *Briçonnet*, & laissa:

Marie de Bourgevin, mariée à *Hilaire de Lavaux*, Marquis de Buffière, Maréchal de Bataille, & Gouverneur de la Ville & du Château de Dieppe.

Antoine de Bourgevin, Ecuyer, fut d'abord Capitaine au Régiment de Rambures, suivant son Brevet daté de la Rochelle le 11 Décembre 1628, fut ensuite Major du Régiment de Camregis le 10 Octobre 1629; & enfin Trésorier des Chevaux-Légers & Mousquetaires de la Garde du Roi; cette charge lui fut accordée en indemnité des pertes qu'il avoit souffertes dans les guerres civiles. Il reste un *titre* d'une fondation qu'il fit à Linas, & une *inscription* gravée sur le marbre avec ses armes au-dessus. Dans cette inscription on donne par erreur à François de Bourgevin, son frère, le titre de *Capitaine au Régiment de Rambures*; il étoit Capitaine au Régiment de Buffy, & Antoine, son frère, Capitaine au Régiment de Rambures, suivant leurs Brevets, & mourut le 17 Mai 1680. Il épousa *Anne Paré*, morte le 9 Juillet 1702, fille de *Charles Paré*, Seigneur de la Hugunière, Saint-Clair & autres lieux. Deux de leurs enfans seulement leur survécurent, savoir:

1. Charles, qui suit;
2. Et Marie-Madeleine, mariée, par contrat du 10 Décembre 1706, à *François de Saintonge*, Ecuyer, Sieur du Cornois.

Charles de Bourgevin, Ecuyer, fut Lieutenant d'Infanterie, suivant son Brevet du 22 Mars 1672, & ensuite Trésorier des Chevaux-Légers & Mousquetaires de la Garde du Roi le 14 Novembre 1680, & mourut le 13 Novembre 1708. Il épousa *Anne Hubi*, morte le 6 Avril 1701, fille de *Jacques Hubi*, descendu de Conseillers au Parlement de Bretagne: Il laissa entr'autres enfans:

Charles-Antoine-Jacques de Bourgevin, Ecuyer, qui mourut le 29 Juin 1764; il épousa 1° *Jeanne-Françoise de Planson*, fille de *N... de Planson*, & de *N... de la Corée*; 2° *Catherine-Thérèse Boucher*, morte le 8 Décembre 1768, fille de *Louis-Paul Boucher*, Secrétaire du Roi. Une de ses nièces a épousé le Marquis de *Romans*; une autre en premières noces le Marquis de *Braque*, & en secondes, le Marquis de *Rufé*; *Anne-Elisabeth de Braque*, sa petite-nièce, a épousé le Marquis *de Choiseul-Meuse*; une autre le Marquis d'*Havreménil de Pardieu*, Colonel dans les Grenadiers de France, fils du Marquis d'*Havreménil*, & de *Gabrielle-Elisabeth de Beauvau*: elle étoit parente du Président de *Chabenat de Boneuil*, &c. Ils ont laissé entr'autres enfans:

Charles-Paul de Bourgevin-de-Vialart-de-Moligny, Chevalier, qui a été reçu le 9 Avril 1735, Commissaire à la conduite de Police des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Luxembourg, & fait Chevalier de St.-Louis. Il a épousé, le 21 Janvier 1740, *Marie-Elisabeth-Jeanne-Baptiste Guyart*, morte le 24 Octobre 1765, fille de *Jean Guyart* & de Marguerite-Elisabeth de Vialart. Il s'engagea par acte sous seing privé avec la Dame *Vialart-d'Orvilliers*, grand-mère de sa femme, de joindre à son nom & à ses armes le nom & les armes de *Vialart*, parce que ce mariage réuniſſoit les deux branches de cette famille. Il laissa:

1. Charles-Marie de Bourgevin-de-Vialart-de-Moligny, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris;
2. Charles-Paul-Jean-Baptiste de Bourgevin-de-Vialart-de-Moligny-de-Saint-Moris, Conseiller au Parlement de Paris, marié à *Eléonore-Elisabeth-Angélique de Bauterne-de-Jouville*;
3. Et Charles-Jean-Baptiste de Bourgevin-de-Vialart-de-Moligny, reçu Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie le 21 Janvier 1760.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à un sautoir d'or, cantonné de quatre croix potencées de même*, qui est de Vialart; *aux 2 & 3 d'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois roses de gueules, & accompagnée de trois fleurs-de-lys d'or, posées 2 en chef, & 1 en pointe*, qui est de Guyart; *sur le tout d'azur, à une fasce d'hermine, accompagnée de trois coquilles d'or*, qui est de Bourgevin; *couronne de Marquis*. Supports: *deux levrettes d'argent*. (Mémoire envoyé.)

BOURGNEUF (de), Seigneur de Cucé, en Bretagne: *d'argent, au sautoir de sable, au franc-canton de gueules, chargé de deux poissons d'argent*.

* BOURGOGNE, Province de France, qui a eu autrefois titre de *Royaume*, & depuis celui de *Duché-Pairie*. Les peuples qui établirent ce Royaume vers le tems de l'Empereur HONORIUS, venoient de l'ancienne Germanie. C'eſt ſous GODEGESILE que les Bourguignons paſſerent le Rhin vers 404 ou 408, & qu'ils commencèrent à s'établir dans le pays où eſt aujourd'hui l'Alſace, la Franche-Comté & la Suiſſe. Ce Royaume des Bourguignons dura 126 ans, & finit à GONDEMAR, un des deſcendans de GODEGESILE, mort en 532 ou 534. Depuis, le Royaume de Bourgogne fut poſſédé par nos Rois, durant plus de 340 ans, juſqu'à ce qu'il fut uſurpé en partie en 879 par *Boſon*, en partie par RODOLPHE en 888, ce qui forma les deux Royaumes de la *Bourgogne-cis-Jurane*, dit autrement d'*Arles*; & celui de la *Bourgogne-trans-Jurane*. Le Royaume de la *Bourgogne-cis-Jurane* ou d'*Arles* ne dura que depuis 879 juſqu'en 926. BOSON fut le premier Roi, & HUGUES le dernier. La *Bourgogne-trans-Jurane* a eu pour premier Roi RODOLPHE, fils de CONRAD II, Comte de Paris, qui ſe fit déclarer Roi en 888. RODOLPHE II, ſon fils, joignit le Royaume d'*Arles* & les *deux Bourgognes* deçà & delà le Mont-Jura en 926. Ce Royaume a fini à CONRAD *le Salique* en 1032.

Les anciens Ducs de Bourgogne ont commencé à BEUVES, qui fut Comte, du tems de CHARLES *le Chauve*, Roi de France. Ses deſcendans finirent à la ſeconde génération. Il y eut une ſeconde race des Ducs de Bourgogne qui commença à ROBERT DE FRANCE, fils du Roi ROBERT, & finit à PHILIPPE Ier dit de *Roure*, Duc & Comte du Palatin de Bourgogne, &c., mort en 1361, ſans enfans de MARGUERITE, Comteſſe DE FLANDRE. C'eſt de cette race que ſont iſſus les Seigneurs de *Montagu*, les Seigneurs de *Sombernom*, les Dauphins de Viennois.

Les derniers Ducs de Bourgogne ont commencé à PHILIPPE II, DE FRANCE ſurnommé *le Hardi*, quatrième fils du Roi JEAN, marié, en 1369, à MARGUERITE, Comteſſe de FLANDRE & d'Artois, veuve de PHILIPPE Ier, dernier du nom de la première branche des Ducs de Bourgogne. Ils ont fini à CHARLES, ſurnommé *le Hardi* & *le Téméraire*, né le 10 Novembre 1433, & tué devant Nancy le 5 Janvier 1477. MARIE DE BOURGOGNE, ſa fille d'un ſecond lit, épouſa MAXIMILIEN D'AUTRICHE, depuis Empereur. Deces derniers Ducs de Bourgogne ſont ſortis les Comtes de *Nevers*; les premiers Ducs de *Nevers* étoient de la Maiſon de *Clèves*, & héritiers par femme de ces Comtes de *Nevers*; les Ducs de *Brabant* étoient cadets des derniers Ducs de *Bourgogne*, & aînés des Comtes de *Nevers*. La branche des Ducs de Bourgogne ſubſiſtoit à la mort de CHARLES *le Hardi* ou *le Téméraire*. LOUIS XI réunit le Duché de Bourgogne à la Couronne. LOUIS XIV, en 1682, donna le titre de Duc de Bourgogne à LOUIS DE FRANCE, ſon petit-fils. Depuis, les aînés de petits-fils de France ont le titre de Duc de Bourgogne. Voyez Duchêne, en ſon *Hiſtoire de Bourgogne*, le Père Anſelme, Moréri, & les autres.

Les armes du Comté de Bourgogne étoient: *de gueules, à une aigle d'argent*, & à préſent, *d'azur, ſemé de billettes d'or, au lion de même brochant ſur le tout*.

BOURGOGNE (DE), Seigneur d'Herbaumez, dans la Châtellenie de Lille en Flandre, tire ſon origine de

I. JEAN, Ier du nom, dit *ſans peur*, Duc DE BOURGOGNE & Comte de Flandre, petit-fils de JEAN DE VALOIS, Roi de France, qui eut d'*Agnès de Croy*, fille de *Jean*, Sire de Renty, & de *Marguerite de Craon*, un fils naturel,

II. JEAN DE BOURGOGNE, IIe du nom, né à Dijon en 1404, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique, après la mort de ſa femme, & fut Evêque de Cambray & Comte du Cambréſis en 1438. Il mourut à Malines le 17 Avril 1480; ſon corps fut inhumé à Bruxelles dans l'Egliſe de Sainte-Gudule, & ſon cœur en l'Egliſe de Notre-Dame à Cambray. Il épouſa, à Louvain, au rapport de MM. de Sainte-Marthe, *Marguerite Abſaloens*, fille du Seigneur de Kotſelaër, & de *Marguerite de Marbais*. Il eut PHILIPPE-JEAN, qui ſuit. Il laiſſa encore d'autres enfans de pluſieurs concubines qu'il avoit eues pendant qu'il étoit Evêque de Cambray, qui ont *ſous brisé* leurs armes *d'un bâton noueux de ſinople, en barre, brochant ſur le tout*.

III. PHILIPPE-JEAN DE BOURGOGNE, Chevalier, Seigneur d'Herlaer, Amerval & de Monſtrecourt, Pair de Cambréſis, né à Louvain en 1424, épouſa, par contrat paſſé à Bruxelles en 1450, *Jeanne de Hornes*, fille de *Philippe*, Baron de Gaësbeck, & de *Françoiſe de Hondſchot*, dont il eut:

1. Philippe, Chevalier, Seigneur de Herlaer & de Monſtrecourt, né à Vilvorde en 1451, qui fut tué à la bataille de Nancy le 5 Janvier 1477, laiſſant de *Barbe Van der Ee*, un fils nommé Cornil de Bourgogne, mort ſans alliance ;
2. Godefroy, qui ſuit, auteur de la branche des Seigneurs d'*Amerval* & de *Monſtrecourt ;*
3. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Herlaer*, rapportée ci-après ;
4. Et Marguerite, mariée à *Jacques de Jauche-de-Maſtaing*, Chevalier, Seigneur de Gheſte, Lierde & Hérimès, dont trois filles Chanoineſſes.

BRANCHE
des Seigneurs d'Amerval *&* de Monstrecourt.

IV. Godefroy de Bourgogne, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Monſtrecourt, après la mort de Cornil ſon frère, né à Gand en 1452, fut Pair de Cambréſis, & épouſa *Jeanne de Poix*, fille de *Jean*, Seigneur de Séchelles & de Clari en Picardie, & d'*Antoinette de Belloy*, Dame de Montigni-le-Romain, dont il eut :

1. Charles, Abbé de Cantimpretz ;
2. Philippe, qui ſuit ;
3. Catherine, mariée 1° à *Pierre de Hérauguières*, Seigneur de Villers & de Metzen-Couture ; 2° à *Claude de Châtillon*, Seigneur de Berry ; & 3° à *Charles* ou *Jean*, Seigneur de *Fontaines ;*
4. Antoinette, Chanoineſſe à Denain en Oſtrévant ;
5. Et Marie, mariée à *Jérôme de Haynin*, Chevalier, Seigneur de Cornet & de Frémicourt, tué en 1565. Ils furent inhumés l'un & l'autre en l'Egliſe de la Madeleine à Courtray.

V. Philippe de Bourgogne, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Monſtrecourt, Berghem-Saint-Laurent & de Montigny, épouſa *Marguerite d'Enghien*, fille d'*Hercule*, Seigneur de Keſtergaët, & de *Dorothée de Roovère*, dont il eut :

1. Philippe, II° du nom, Chevalier, mort en bas âge ;
2. Charles, Chevalier, Seigneur de Montigny, mort ſans alliance ;
3. Jeanne, morte jeune ſans alliance ;
4. Maximilienne, Dame d'Amerval & de Berghem-Saint-Laurent, mariée à *Philippe de Rodoam*, Chevalier, Seigneur de Berleghem en 1538, & en 1539 premier Bourgmeſtre de Bruxelles, d'où deſcendent les Barons de *Fontaine-l'Evêque* modernes, fils puîné de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Doncourt ;
5. Et Marguerite, Dame de Montigny, après la mort de ſon frère, mariée à *Jean d'Ittre*, Chevalier, Seigneur de Nicot & d'Offenbais.

BRANCHE
des Seigneurs de Herlaer.

IV. Charles de Bourgogne, Chevalier, Seigneur de Herlaer, fils puîné de Philippe-Jean, & de *Jeanne de Hornes*, fut Grand-Fauconnier de S. M. C., Prévôt-Général des Pays-Bas, Grand-Mayeur de Vilvorde, du Pays de Vueren & Alentour, & mourut en 1535. Il épouſa *Catherine van Aëlſt*, morte en 1533, fille de *Diérick* ou *Thierry*, avec laquelle il eſt inhumé au milieu du grand Chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Notre-Dame de Vilvorde. On trouve à la p. 84 du tome I, du *Grand Théâtre ſacré du Duché de Brabant*, leur épitaphe & l'eſtampe de leur tombeau, avec ſes armes à droite, & celles de ſa femme à gauche, qui étoient : *d'or, à trois anilles de ſable, au franc-quartier d'argent, chargé de trois faſces auſſi de ſable.* Il eut de ce mariage entr'autres enfans :

V. Diérick, Thierry ou Théodoric de Bourgogne, Chevalier, Seigneur de Herlaer, Grand-Gruyer du Pays & Duché de Brabant, Prévôt-Général des Pays-Bas, Gouverneur & Châtelain de Vilvorde, qui épouſa *Jacqueline van Royen*, morte en 1562, fille d'*Olivier*, Chevalier, Seigneur de Paddeſchoot, Grand-Bailli de Tenremonde, & de *Marguerite Rops*, dont il eut :

1. Frédéric, qui ſuit ;
2. & 3. Charles & Philippe II, maſſacrés dans la forêt de Soigne ;
4. Henri, auteur de la branche des Seigneurs d'*Herbaumez*, rapportée ci-après ;
5. Madeleine, mariée à *Jacques Dongelberghe*, Chevalier, Grand-Droſſart de Brabant, tige des Barons & Comtes de *Dongelberghe*, des Vicomtes de *Zillebeck*, des Barons de *Corbeck*, & des Marquis de *Refves ;*
6. Et Elisabeth, mariée 1° à *Jacques de Hupoel*, Chevalier, & 2° à *Jean Geerts*, Ecuyer.

VI. Frédéric de Bourgogne, Chevalier, Seigneur de Herlaer, épouſa, en 1565, *Eliſabeth de Lumay*, dite *Pléting*, fille de *Jean*

Chevalier, & de *Marguerite-Anne Swerts*, dont il eut :

1. Jonas, Religieux aux Bogards à Bruxelles ;
2. Maximilien, dit *le Voyageur*, mort sans alliance à Palerme en Sicile ;
3. Mathieu, qui suit ;
4. Gilles, Chanoine de Sainte-Gudule à Bruxelles, mort en 16[illegible] ;
5. Elisabeth, Religieuse Bernardine à Beaupré près de Grammont ;
6. Catherine, Beguine à Bruxelles ;
7. Et Jeanne, morte sans alliance.

VII. Mathieu de Bourgogne, Chevalier, Seigneur de Herlaer & de Rossembergh, mourut le 2[illegible] Février 16[illegible]. Il épousa *Josine Pardo*, morte le 23 Mars 16[illegible], fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Frémicourt, Rénoncourt & Belandrie, & de *Lucie Ancheman*. Ils sont inhumés dans l'Eglise de St.-Donat à Bruges. De ce mariage sont issus :

1. Louis-François, qui suit ;
2. Et Lucie, morte en 1663. Elle avoit épousé *Ignace Jean-Baptiste de Gras*, Ecuyer, Seigneur de W[illegible], fils de *Roland*, Chevalier, Seigneur de B[illegible] & de W[illegible], & de *Françoise de la Vichte*, Dame de Nokeré, d'où descendent les Barons de *Nokeré*.

VIII. Louis-François de Bourgogne, Chevalier, Seigneur de Herlaer & de Rossembergh, né à Bruges en 163..., épousa *Marie Pardo*, fille de *Sylvestre*, Chevalier, Seigneur de Fremicourt & Bourgmestre de Bruges, dont il eut :

1. Jean, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Rossembergh, qui n'eut qu'une fille morte sans alliance ;
2. Charles, Chevalier ;
3. Joseph, Chevalier ;
4. Mathieu, Chevalier, tous trois morts sans alliance ;
5. Et Marguerite, Dame de Herlaer & de Rossembergh, qui porta tous les biens de sa Maison, par mariage, à *Jean-Alphonse de Gras*, Ecuyer, Seigneur de Bouchotte, dont la postérité subsiste à Bruges.

BRANCHE

des Seigneurs d'Herbaumez, *issue de celle des Seigneurs* de Herlaer.

VI. Henri de Bourgogne-Herlaer, Chevalier, Prevot-General des Pays-Bas, Grand-Mayeur de Vilvorde, du Pays de Vueren & Alentour, quatrieme fils de Thierry, & de *Jacqueline van Royen*, comparut par-devant les Echevins de Vilvorde, avec ses frères & sœurs, le 18 Juin 15[illegible], & épousa *Barbe Bouchorn*, fille de *Léonard*, Chevalier, Seigneur de Grammont & d'O[illegible], & de *Marguerite de Rodes*, [illegible] Comte de *Bouchorn*, près du lac de Constance. Il en eut :

1. Philippe, qui suit ;
2. Marguerite, mariée à *Arnould de Roche*, Ecuyer ;
3. Et Barbe, morte à Vilvorde le [illegible] Mars 16[illegible], femme de *Philippe Swerius*, Ecuyer, Seigneur d'[illegible].

VII. Philippe de Bourgogne-Herlaer, Chevalier, épousa, avant 1603, *Isabeau de le Candele*, par laquelle il devint Seigneur d'Herbaumez dans la Châtellenie de Lille, fille & unique héritière de *Maximilien*, Chevalier, Seigneur d'Herbaumez, dont il eut :

1. Jean, Chevalier, mort dans le Palatinat en 16[illegible], Colonel de Cavalerie au Service de l'Empereur ;
2. Jean-Baptiste, qui suit ;
3. Isabelle-Claire, mariée à *François de Vicq*, Ecuyer, Seigneur de [illegible]hof ;
4. Anne, mariée à *François le Merchier*, Ecuyer, Seigneur de Noirœul ;
5. Marguerite, mariée à *Charles-Antoine de Vicq*, Ecuyer, Seigneur d'[illegible] ;
6. Et Catherine, mariée à *Jean le Bourgeois*, Ecuyer, Seigneur de la Careme, du Pré & de L[illegible].

VIII. Jean-Baptiste de Bourgogne-Herlaer, Chevalier, Seigneur d'Herbaumez & du Tilly, né en 1613, fut Capitaine de 200 hommes pour le service de Sa Majesté Catholique, & mourut en 1683. Il avoit épousé *Adrienne de Briois-d'Hulluch*, fille de *Maximilien*, Ecuyer, Seigneur de la Pugnanderie & de Sailly, & de *Jeanne Hapiot*, dont il eut :

1. N..... massacré dans les bois d'Hollain ;
2. François, qui suit ;
3. Jean-Baptiste, dit l'*Hermite*, mort sans alliance ;
4. & 5. Jeanne-Angélique, & Claire-Augustine, toutes deux Religieuses à [illegible] ;
6. Et Marie-Thérèse, mariée à *Nicolas le François*, Ecuyer, Seigneur de N[illegible].

IX. François de Bourgogne-Herlaer, Chevalier, Seigneur d'Herbaumez, Ernonval, Tilly, &c., né en 164[illegible], fut Capitaine de Cavalerie au Service de Sa Majesté Catholique, & mourut en 170[illegible]. Il avoit épousé *Marie-*

Anne de Velare, Dame de Monforel, remariée à *Roland Blondel*, Ecuyer, Seigneur d'Aubers & de Vendin, ayeul d'*Eugène-Roland-Joſeph Blondel*, Seigneur deſdits lieux, & Premier Préſident du Parlement de Flandre en 1757. Elle étoit fille de *Jean-Lamoral de Velare*, Seigneur de Zantfort, Maréchal héréditaire de Flandre, & de *Jeanne-Claude de Boyaval*. Ils eurent :

1. Balthasar-Philippe-François, qui ſuit ;
2. Louis-Joseph, Chevalier, mort jeune ;
3. Charles-François, dit *le Chevalier d'Herbaumez*, qui a épouſé *Antoinette Moucque*, dont :
   1. Marie-Elisabeth, Religieuſe à l'Abbaye de Flines près Douai ;
   2. Françoise-Henriette-Josèphe, Religieuſe à l'Abbaye de Monchy en Picardie ;
   3. Et Marie-Thérèse, Religieuſe à l'Abbaye de Marquette près Lille.
4. Marie-Jeanne-Françoise-Denise, mariée à *Jean de Terraſſon*, mort Capitaine au Régiment de la Fère ;
5. Et Marie-Elisabeth, Religieuſe à l'Abbaye de Saulchoir près de Tournay.

X. Balthasar-Philippe-François de Bourgogne-Herlaer, Chevalier, Seigneur d'Herbaumez, Ernonval, Tilly, &c., demeurant habituellement en ſon Château d'Herbaumez à Marquillies, a épouſé, en 1713, *Marie-Anne-Thérèſe Parent*, Dame de Billaud, de laquelle ſont iſſus :

1. Albert-François, qui ſuit ;
2. Jean-Philippe, Chevalier, mort en bas âge ;
3. Anselme-François, Chevalier ;
4. Léon-Balthasar, Chevalier, dit *le Chevalier de Bourgogne*, Lieutenant dans Royal-Artillerie, au Service de Sa Majeſté ;
5. & 6. Thérèse-Albertine, & Marie-Augustine-Alexandrine, mortes jeunes ;
7. Et Marie-Elisabeth, mariée, le 14 Septembre 1751, à *André d'Hennin*, Ecuyer, Seigneur de Souverainpire, dont :
   Albertine - Eliſabeth - Joſèphe - Déſirée d'Hennin.

XI. Albert-François de Bourgogne-Herlaer-d'Herbaumez, Chevalier, Seigneur d'Herbaumez, Ernonval, Tilly, &c., a épouſé, par contrat paſſé à Saint-Omer le 7 Décembre 1756, *Marie-Cécile-Françoiſe Lallart*, fille de *Benoît-François*, Ecuyer, Seigneur de Berles, dont :

XII. Jean de Bourgogne, Chevalier, né le 13 Août 1758. (Le P. Anſelme parle de cette famille juſqu'à Henri de Bourgogne, père de Philippe, premier Seigneur d'Herbaumez. MM. de Sainte-Marthe, Carpentier & autres, en font auſſi mention ; & cet extrait a été dreſſé ſur les contrats de mariage, teſtamens, partages, ſépultures, épitaphes, & autres pièces juſtificatives.)

Les armes que cette famille continue de porter, ſont les mêmes que celles que Jean, IIe du nom, bâtard de *Bourgogne*, avoit, qui étoient : *écartelé, aux 1 & 4 ſemé de France, à la bordure componée d'argent & de gueules*, qui eſt de Bourgogne moderne ; *aux 2 & 3 bandé d'or & d'azur de ſix pièces, à la bordure de gueules*, qui eſt de Bourgogne ancien ; & ſur le tout : *d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules*, qui eſt de Flandre ; *les écartelures briſées d'une plaine d'or à la pointe de l'écu*. Cimier : *un arbre d'or, entre un vol de même.*

BOURGOGNE DE WACKEN. Voyez WACKEN.

BOURGOGNE-DE-MAUTOUR en Lorraine. *Le Mercure de France* du mois de Juin 1731 écrit Bourgogne, & celui de Janvier 1732 écrit Bourgongne.

Jean de Bourgogne, Seigneur de Saint-Owain, fut confirmé dans *ſa Nobleſſe*, lui & ſa poſtérité, pour récompenſe de ſes ſervices militaires, par René d'Anjou, Roi de Jéruſalem & de Sicile, Duc de Lorraine & de Bar.

Dieudonné de Bourgogne, Seigneur de Mautour, un de ſes deſcendans, Exempt des Gardes-du-Corps de Louis XIII, en 1616, a eu entr'autres enfans de *Marie de Bierne :*

1. François, qui ſuit ;
2. Et Louis, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers du Duc d'Angoulême, Colonel-Général, Sergent de Bataille dans les Armées du Roi, depuis Maréchal-de-Camp en 1651, & enſuite Meſtre-de-Camp, Lieutenant du Régiment d'Infanterie d'Armand de Bourbon, Prince de Conti, mort en 1656 âgé de 36 ans.

François de Bourgogne, Seigneur de Mautour en Brie, Capitaine du Régiment de la Reine-Mère Anne d'Autriche, épouſa *Françoiſe de Villiers*, de laquelle ſont ſortis :

1. Jean-Baptiste-Louis, Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie de France, mort à Strasbourg en 1706, âgé de 24 ans, d'une

bleſſure qu'il reçut au ſiège de Haguenau en Alſace;

2. Philibert-François, Prieur Commendataire de Marbor & de Montier en l'Iſle;
3. Charles, Chevalier de Saint-Lazare & de Jéruſalem, & Capitaine d'Infanterie au Régiment de Toulouſe;
4. Elisabeth-Françoise, née en Novembre 1651, morte le 22 Janvier 1732; elle étoit veuve de *Charles d'Hervilly*, Seigneur de Devize, Lieutenant de Roi des Ville & Château de Ham;
5. Et Jeanne-Françoise, morte le 6 Juin 1731, âgée de 77 ans, épouſe de *N.....Moreau-de-Mautour*.

BOURGOIN, à Paris, Seigneur de la Grange-Batelière: *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois trèfles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOURGOING, famille du Nivernois, dont étoit Claude-Françoise Bourgoing, fille de François Bourgoing, Ecuyer, Seigneur de Sichamps, & de *Françoiſe Bernard*, qui fut reçue à St.-Cyr au mois d'Août 1692, & prouva ſa nobleſſe depuis 1524 que vivoit Guillaume Bourgoing, Seigneur de Poiſſons, qui avoit épouſé *Marie le Clerc du Tremblai*.

Les armes: *d'azur, à une croix ancrée d'or.*

BOURGOING (le), Seigneur de Faulin: *d'argent, à trois tourteaux de gueules*, 2 & 1.

BOURGON, en Bretagne: *de ſable, à trois écus d'or, poſés 2 & 1.*

BOURGOUIN, en Bretagne: *coupé d'or & d'argent, au fermail d'azur, percé de ſix cloux de même, & accompagné de quatre roſes de gueules, 2 en chef & 2 en pointe.*

* BOURGTHEROUDE en Normandie, Diocèſe de Rouen, Terre & Seigneurie erigée par Lettres du mois de Décembre 1617 en *Baronnie*, en faveur de Nicolas le Roux, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, qui avoit épouſé, en 1586, *Catherine Olivier*, petite-fille du Chancelier de Leuville. Nicolas le Roux, leur arrière-petit-fils, vendit la *Baronnie* dont il eſt queſtion à *N..... Voiſins*, qui n'eut qu'une fille, aux droits de laquelle le Préſident de *la Londe*, ſon fils, la poſſède aujourd'hui.

BOURGUIGNON-LAMURE, en Provence. C'eſt une ancienne Nobleſſe dont il eſt parlé dans tous les *Nobiliaires de Provence*, ſuivant les *preuves & mémoires* de famille qui nous ont été communiqués. La Roque, dans ſon *Traité de la Nobleſſe*, p. 91, dit que Pierre de Bourguignon, allodia au ban & arrière-ban en 1300, & il eſt qualifié de *Miles*. Gaufridy, dans ſon *Hiſtoire de Provence*, Liv. x, art. 7, p. 419, cite les Bourguignon parmi les gens de qualité qui ſe diſtinguèrent à la défenſe de la Ville de Marſeille contre le Connétable de Bourbon, qu'ils obligèrent d'en lever le ſiège en 1524: ils ont donné les premiers Conſuls a cette Ville dans le tems qu'il falloit être Gentilhomme pour être premier Conſul.

I. Pierre de Bourguignon, qui allodia au ban & arrière-ban en 1300, eſt le premier de ce nom dont on ait connoiſſance.

II. Aycard de Bourguignon, qui, ſelon les apparences, deſcendoit de lui, eſt la tige dont la deſcendance eſt prouvée: il étoit Gouverneur de la Citadelle de Grambois. Noſtradamus, dans ſon *Hiſtoire de Provence*, p. 510, marque qu'il la défendit en 1391 contre *Raymond de Turenne*, Comte de Beaufort, qui avoit embraſſé le parti de *Charles de Duras* contre Louis III, Roi de Sicile & Comte de Provence, & Marie de Blois la mere. Il épouſa *Catherine de Fabry*, dont il eut entr'autres enfans:

III. Balthasar de Bourguignon, Ier du nom, Chevalier, qui épouſa *Huguette de Beiſſan*, dont il eut:

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Jean, qui fut Chanoine de l'Egliſe Cathédrale, & exécuteur teſtamentaire de ſon frère.

IV. Louis de Bourguignon, Chevalier, teſta le 28 Juin 1481; c'eſt par ce teſtament reçu par *Gilles*, Notaire à Marſeille, qu'on connoît la vraie origine de cette famille. Louis de Bourguignon y nomme pour ſon exécuteur teſtamentaire Jean de Bourguignon ſon frère, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale, fait un legs à ſa mère & à ſa femme, qu'il nomme tutrice de ſes enfans, inſtitue héritier univerſel ſon fils aîné Pierre, qui ſuit, & y dit qu'il veut être inhumé dans l'Egliſe des Accoules, où ſon père, noble Balthasar & noble Aycard, ſon aïeul, ſont enterrés: ce tombeau eſt encore aujourd'hui la ſépulture des Seigneurs de Lamure. Il eut de *Louiſe Bertrand*, entr'autres enfans:

V. Pierre de Bourguignon, Ier du nom, Chevalier, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

1. Claude, qui ſuit;
2. & 3. François & Jacques. C'eſt de leur tems que Marſeille fut aſſiégée par le Connétable de Bourbon; & c'eſt d'eux dont parle Gaufridy, lorſqu'il cite les Bourguignon parmi les gens de qualité qui ſe diſtinguèrent à la défenſe de cette Ville en 1524. *Il eſt prouvé que* Pierre *eſt père de* Claude, François & Jacques, 1° *par un contrat de vente paſſé avec eux devant* Olivary, *Notaire à Marſeille en* 1518, *en faveur de Bernard Siriano; & 2° par une procuration donnée par lui & ſes enfans à Dominique de Cambis, & paſſée devant Gaſpard Citrano, Notaire en la même Ville, le* 6 *Mai* 1519.

VI. Claude de Bourguignon, Chevalier, épouſa *Jeanne de Buſſière,* nièce de *Claude de Buſſière,* qui fit donation aux Bourguignon de la Terre de Lamure, ſituée dans le Diocèſe de Senez, relevante du Roi en qualité de Comte de Provence, à condition qu'ils porteroient le nom de *Buſſière* & les armes de cette Maiſon : *écartelées,* avec les leurs. *Les hommages rendus au Roi par les Bourguignon pour cette Terre, ſont à la Chambre des Comptes d'Aix.* Leurs enfans furent :

1. Balthasar, qui ſuit;
2. François, Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied, légataire de Louis, ſon dernier frère;
3. Jean, auſſi Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied, & inſtitué héritier univerſel de Louis, ſon dernier frère;
4. Et Louis, Chevalier, qui fit ſon teſtament par acte paſſé devant *Jean Mitre,* Notaire à Marſeille, le 9 Juillet 1579, par lequel il fait différens legs à Balthasar & François ſes frères, & inſtitue ſon héritier univerſel Jean, ſon autre frère.

VII. Balthasar de Bourguignon, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Lamure, eut du Roi Charles IX, par commiſſion de 1562, le commandement d'une Compagnie de 300 hommes de pied, & mérita par ſes ſervices une lettre des plus obligeantes que S. M. lui écrivit en 1584. Cette Commiſſion & la lettre du Roi ſont à la Chambre des Comptes d'Aix. Il fut élu premier Conſul de Marſeille en 1606, dans le tems, comme il a été dit plus haut, qu'il falloit être gentilhomme pour être premier Conſul, conformément aux Lettres-Patentes du Roi, données à Paris le 6 Octobre 1585, qui ont eu vigueur juſqu'en 1652. Il épouſa 1° par contrat paſſé devant *Bertrand Ribier,* Notaire à Marſeille, le 15 Octobre 1550, *Marguerite de Rabaſſe,* dont il n'eut point d'enfans; & 2° par autre contrat paſſé devant *Laure,* Notaire en la même Ville, le 11 Juillet 1574, *Jeanne de Roux,* dont il eut entr'autres enfans :

VIII. Pierre de Bourguignon, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Lamure, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Mallet,* Notaire à Marſeille, le 21 Septembre 1596, *Marguerite d'Alphantis,* dont il eut :

IX. Joseph de Bourguignon, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Lamure, qui fut élu premier Conſul de Marſeille en 1646, & épouſa, par contrat paſſé devant *Boniface Alphéran,* Notaire à Aix, le 16 Novembre 1631, *Blanche de Signier,* dont il eut :

X. Balthasar de Bourguignon, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Lamure, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Mitre,* Notaire à Marſeille, le 13 Septembre 1661, *Iſabeau de Lauvert,* dont il eut :

1. Joseph, qui ſuit;
2. César, mort Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi;
3. Et Balthasar, qui fut Capitaine dans le Régiment de Vendôme, & laiſſa poſtérité d'un mariage qu'il avoit contracté à Béthune.

XI. Joseph de Bourguinon, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Lamure, épouſa, par contrat paſſé devant *Fabron,* Notaire à Marſeille, le 7 Juillet 1695, *Théodore de Croizet,* dont il eut entr'autres enfans :

XII. Jean de Bourguignon, Chevalier, Seigneur de Lamure, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Olivier,* Notaire à Marſeille, le 2 Juin 1720, *Marie-Anne d'Audiffret,* dont il eut :

1. Jean-Joseph, qui ſuit;
2. Bruno, Capitaine au Régiment de Belſunce;
3. Et N.... élevée à la Maiſon de Saint-Cyr.

XIII. Jean-Joseph de Bourguignon, Chevalier, Marquis de Lamure, fut reçu Page du Roi dans ſa Grande-Écurie en 1738, a ſervi dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, & étoit Sous-Lieutenant dans ce Régiment, lorſque Sa Majeſté lui accorda en 1756, une

Commiſſion de Capitaine de Cavalerie à la ſuite du Régiment d'Orléans; elle eſt intitulée : *Louis, &c., à notre cher & bien amé le Sieur* Jean-Joſeph *de Bourguignon-Buſſiere, Marquis de Lamure, Sous-Lieutenant dans le Regiment de nos Gardes-Françoiſes, &c.* Il avoit été reçu Chevalier de l'Ordre Militaire de St.-Louis en 1751. Il a ſervi en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal Duc de Richelieu, au ſiège du Port-Mahon; & à ſon retour, Sa Majeſté le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, l'a nommé Exempt de ſes Gardes-du-Corps. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Vanin*, Notaire à Paris, le 25 Janvier 1758, *Philippine-Charlotte de Chaſtres-de-Cangé*. (Généalogie dreſſée ſur un mémoire domeſtique envoyé.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à un pore-épic de ſable paſſant ſur une terraſſe de ſinople, mouvante de la pointe de l'écu, & percé d'une flèche d'argent en barre, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or*, qui eſt de Bourguignon; *aux 2 & 3 d'or, au fautoir de gueules*, qui eſt de Buſſiere Deville : *contra hoſtem furrectus*.

BOURGUIGNON, autre famille de la même Province, mais de différente origine, dont eſt

Jean Bourguignon, reçu dans l'office de Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon-Couronne de France, & Audiencier près la Cour des Comptes, Aides & Finances d'Aix, le 27 Mai 1747. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Avril 1723, *Madeleine Béraud*, de laquelle il a eu entr'autres enfans :

1. Jean-Honoré, qui ſuit;
2. & 3. Joſeph & Jean-Baptiſte, ce dernier, Officier au Régiment de Piémont, Infanterie, au ſervice de France;
4. Jean-Antoine, Officier dans le Régiment de Soiſſonnois, Infanterie;
5. 6. & 7. Iſabeau-Françoiſe, Louiſe-Françoiſe & Françoiſe-Antoine;

Et deux filles, Marie-Madeleine-Félicité, & Madeleine-Claire.

Jean-Honoré Bourguignon, né le 27 Février 1729, épouſa, par contrat du 4 Septembre 1753, *Anne-Urſule Capuce*, fille de *N.... Capuce*, Avocat en la Cour, & Archiviſte de la Communauté de Marſeille.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois hures de ſanglier de ſable, deux en chef & une en pointe : au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.* (*Hiſt. hér. de la nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 178.)

BOURGUIGNON : *d'azur, à trois bourguignotes d'argent, poſées de profil*, 2 & 1.

* BOURI, Terre & Seigneurie, érigée en *Marquiſat*, en faveur de *Guillaume Aubourg*, Grand-Audiencier de France, par Lettres du mois de Juin 1686, regiſtrées au Parlement de Paris & en la Chambre des Comptes, les 23 Janvier & 20 Juin 1687. Cette Terre eſt ſituée dans le Vexin-François, Diocèſe de Rouen, Election de Giſors.

BOURIAU, Seigneur de Champs-Neufs, en Bretagne : *d'azur, à trois croiſſans montans d'argent*.

BOURLAMAQUE, en Italien Burlamacchi, Maiſon ancienne de la République de Lucques en Italie. Dès le XIVe ſiècle, elle avoit rang parmi la haute Nobleſſe de cette République, & fournit en 1436, un Gonfalonier de Juſtice, qui eſt la dignité ſuprême de l'Etat. Elle a eu le même honneur en différens tems, & a toujours fait partie du Conſeil des Nobles de la Ville de Lucques. Pluſieurs Chevaliers de Malte en ſont ſortis. Le chef de cette Maiſon eſt actuellement Carlo Burlamacchi, Noble Lucquois & Sénateur.

D'une branche de cette Maiſon, qui paſſa à Genève dans le XVIe ſiècle, étoit iſſu N.... Burlamacchi, Conſeiller d'Etat à Genève, auteur du livre *des Principes du Droit naturel*, mort ſans enfans mâles.

Une autre branche vint s'établir à Paris dans le XVIIe ſiècle, en la perſonne de Franceſco Burlamacchi, qui eut, par ſa femme, la Seigneurie du Vivier & de Courtevron en Brie. Voyez *Gallia Chriſtiana*, tom. VIII; l'*Hiſtoire de Meaux*, par Dom Touſſaint du Pleſſis, & les *Mémoires de Madame de Maintenon*, ſeconde édition. Il laiſſa :

Jean-François, qui ſuit;

Et Catherine-Iſidore de Bourlamaque, morte Abbeſſe du Pont-aux-Dames en 1752.

Jean-François de Bourlamaque, reçu Page de la Grande-Ecurie en 1693, fut tué en 1734, au combat de Parme. Ses enfans ſont :

1. Claude-Charles de Bourlamaque, Seigneur du Vivier & de Courtevron en-de-

vant Capitaine au Régiment de Saluzy, Cavalerie;

2. Et François-Charles de Bourlamaque, Maréchal-de-Camp, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis, Chevalier honoraire de celui de Malte, & Gouverneur de la Guadeloupe.

Les armes : *d'or, à une croix d'azur.*

BOURLON, Seigneur de Choisy : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois annelets du champ.*

BOURNAREAU, famille représentée en 1769, par deux frères & une sœur.

N.... de Bournareau, baptisé le 8 Novembre 1709 à Monteux, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Carpentras le 11 Décembre 1730, Grand-Vicaire de la même Eglise en 1752, Official en 1758, Protonotaire Apostolique en 1758, nommé par le Pape, Chanoine Pénitencier de la même Eglise, & le 20 Mai 1766, Official Métropolitain dans la partie du Comtat Venaissin, où s'étend la Province d'Arles, par M. de Jumilhac, Archevêque d'Arles;

N.... né le 15 Septembre 1714, qui entra aux Cadets Gentilshommes de Strasbourg le 10 Août 1730, a été Enseigne, & ensuite Lieutenant au Régiment de Limousin en 1733, Capitaine en 1740, & Chevalier de Saint-Louis en 1747; il s'est retiré du service en 1755 avec pension;

Et N.... de Bournareau, Demoiselle.

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'or, chargée aux 1 & 4 de deux croissans d'argent, & aux 2 & 3 de deux étoiles d'or.*

* BOURNAZEL en Rouergue. C'est le nom d'une *Vicomté* érigée en *Marquisat* au mois d'Août 1624, en faveur de François de Buisson, où il y a une belle Maison, & la principale Justice Seigneuriale de Villefranche en Rouergue, qui est entrée dans la Maison de Buisson, une des plus distinguées de la Province, par le mariage de Jean de Buisson, Seigneur de Mirabel, avec *Charlotte de Massip*, fille & héritière de *Gaspard de Massip*, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, & d'*Anne de Cardaillac*. Voyez BUISSON.

L'*Histoire* nous a conservé la *harangue* que fit au Pape Pie II, *Hugues de Massip-Bournazel*, Sénéchal de Toulouse, dans son Ambassade en 1462. *Pierre de Massip*, Sire de Bournazel, Chevalier, & l'un des Seigneurs de la Cour de Charles V fut aussi son Ambassadeur auprès de Robert, Roi d'Ecosse, en 1379. Voyez l'*Histoire de* Louis XI, par M. Duclos, tom. I, p. 129 & 130, & la *Chronique* de Froissard, liv. II, chap. 30, p. 46 & 47.

BOURNEL, Maison de Picardie, considérable par ses alliances.

Jean de Bournel, Seigneur de Puisseux, vivoit en 1330, & épousa *Jeanne de Thiembronne*, qui lui porta en mariage la Baronnie de Thiembronne située en Artois. Elle fut mère de

Pierre de Bournel, Seigneur de Thiembronne, Bailli du Comté de Clermont en 1343, qui eut d'*Isabeau de Villiers de l'Isle Adam* :

Hue de Bournel, Seigneur de Thiembronne, qui épousa *Alips de Bauchain*, Dame de Bauchain, de Lambercourt, de Lamberzat, de Namps près Ardres, de Montigny, d'Anceville, &c., dont:

1. Charles;
2. Louis, qui suit;
3. Guichard, auteur de la branche des Seigneurs de *Namps*, rapportée ci-après;
4. Et Guillaume de Bournel, Seigneur de Lambercourt, qui fut Général-Maître-Visiteur de toute l'Artillerie de France. Il vivoit en 1474.

Louis de Bournel eut pour arrière-petit-fils :

Louis de Bournel, mort vers 1549, le dernier de sa branche. Il fit donation, le 12 Décembre 1546, des Terres de Rinqueſſen, de Monchi, de Fasques & de Thiembronne, à son cousin Hugues de Bournel, Seigneur de Lambercourt, Gouverneur de Lille.

BRANCHE des Seigneurs de Namps.

Guichard de Bournel, Seigneur de Namps, troisième fils de Hue, & d'*Alips de Bauchain*, épousa *Jeanne de Wissocq*, dont :

Guillaume de Bournel, qui laissa de *N.... d'Ostove* :

Flour de Bournel, marié à *Catherine de Riencourt*, dont entr'autres enfans :

Jean, qui suit;

Et Hugues de Bournel, Seigneur de Lambercourt, Gouverneur de Lille. Son fils, Maximilien de Bournel, mourut sans postérité, & eut pour héritier son cousin germain Gabriel de Bournel.

Jean de Bournel, Seigneur de Namps, eut de *Jeanne le Vasseur* :

Gabriel de Bournel, qui épousa *Marguerite d'Estrées* & de Cœuvres, dont :

Gabriel de Bournel, IIe du nom, Baron de Monchy, de Thiembronne, Seigneur de Namps, marié, avant 1628, à *Louise d'Hervilly*, qui laissa :

Jean-Paul de Bournel, Seigneur de Namps, Baron de Thiembronne, de Monchy, &c., qui épousa, le 14 Juin 1663, *Marguerite Bochart de Champigny*, dont :

Jean-Charles de Bournel, né en 1666, Baron de Monchy, de Thiembronne, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Maître de la Garde-Robe du Duc de Berry, qui mourut le 7 Novembre 1742. Il épousa, en 1712, *Catherine Forcadel*, & laissa :

Charles-Germain de Bournel, Baron de Monchy, de Thiembronne, &c., Mestre-de-Camp de Cavalerie, mort le 1er Mars 1752, âgé de 30 ans. Il avoit épousé, en 1749, *N.... Ménage*, veuve de *N.... le Breton*, dont :

N.... de Bournel, Baron de Monchy, de Thiembronne, &c. Voyez Moreri & le P. Anselme.

Les armes : *d'argent, à un écusson de gueules, & une orle de huit perroquets de sinople.*

BOURNEN : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion de sable, bouclé de gueules, à la bordure componée de sable & d'argent ; aux 2 & 3 d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de deux cotices potencées d'or, reployées de sable.*

BOURNEUL, en Bretagne : *d'argent, au sautoir de sable, au franc-canton de gueules, chargé de deux poissons d'argent, mis en fasce, l'un sur l'autre.*

* BOURNEZEAU en Poitou, Terre & Seigneurie dans l'Election de Fontenay-le-Comte, unie à celle d'Epinaux & de Primonfrais, qui fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Avril 1681, registrées le 28 Avril 1682 en faveur de Jean de Creil, Maître des Requêtes, marié à *Susanne d'Argouges*, dont :

1. Jean-François, qui suit ;
2. Et Marie-Françoise-Adélaïde, mariée, le 10 Avril 1710, à *Jérôme d'Argouges*, Lieutenant-Civil à Paris. Voyez ARGOUGES.

Jean-François de Creil, Marquis de Bournezeau, Conseiller d'Etat & Intendant à Metz, est père de

Marie-Susanne-Françoise de Creil, née le 18 Août 1718, mariée, le 30 Décembre 1738, à *Paul-François*, Duc de *Beauvilliers*, mort le 7 Janvier 1742. Voyez BEAUVILLIERS.

BOURNONVILLE. Plusieurs auteurs font descendre la Maison de Bournonville des anciens Comtes de Guines. C'est sur leur autorité, sur celle d'André Duchesne, & sur des Généalogies de cette Maison imprimées en 1637, & un vol. in-folio en 1650 à Barcelone, que le P. Anselme commence par Guillaume de Bournonville, second fils d'Eustache, Comte de Guines, qui vivoit en 1071. Les premiers Seigneurs de cette Maison, jusqu'à Jean de Bournonville, IIe du nom, Seigneur de Bournonville, qui vivoit en 1384, & mourut fort âgé, portoient : *de sable, à trois cuillers ou louches d'argent.* La branche aînée a fini à Claude, Seigneur de Bournonville, mort sans enfans en 1578, dont le père servit sous Louis XII, & fut Colonel de 1000 Fantassins. Voici les branches de cette Maison :

1° Celle des Seigneurs *du Quesnoy*, descendus de Charles de Bournonville, mort en 1528, & qui ont fini à Henri de Bournonville, Baron d'Insville, mort jeune au siège de Corbie, où il servoit sous les ordres du Duc de Longueville. Les armes comme celles de la branche ducale.

2° Celle des Seigneurs de *Ranguessent*, qui ont pour auteur Jean de Bournonville, mort en 1410, ils ont fini à Nicolas de Bournonville, Seigneur de Ranguessent, &c., mort en 1504. Les armes comme celles des précédentes.

3° Celle des Seigneurs de *Houvrec*, Barons de *Houllefort*, Princes & Ducs de *Bournonville*, rapportée ci-après.

4° Celle des Marquis de *Bournonville* & de *Capres*, qui viendra en son rang.

5° Celle des Marquis de *Bournonville de Sars*, mentionnée ensuite.

6° Celle des Seigneurs de *la Vallée*, qui ont pour auteur Robert de Bournonville, dit *le Roux*, tué en 1436 à la bataille d'Ardres.

Jean de Bournonville, son petit-fils, Seigneur de la Vallée, Maître-d'Hôtel du Roi Charles VIII, mourut en 1509, le dernier mâle de sa branche. Il avoit épousé *Jeanne de Linières*, dont il eut entr'autres enfans, Charlotte de Bournonville, mariée à An-

toine d'Ailly, IIe du nom, Seigneur de Varanne, fils d'*Antoine*, Ier du nom, & de *Jeanne de Luxembourg*. Les armes : *de ſable, au lion d'argent, armé, lampaſſé & couronné d'or, la queue fourchée & paſſée en ſautoir, & une bordure d'or pour briſure.*

7° Celle des Seigneurs de *Château-Briçon*, qui a commencé à André ou Adrien de Bournonville, mort en Juillet 1369, & qui a fini à Pierre de Bournonville, Seigneur de Château-Briçon, &c., mort le 26 Juillet 1489, ne laiſſant que deux filles.

8° Celle des Seigneurs *du Château-Bretèche*, iſſus de Baudouin de Bournonville, qui vivoit en 1383 : ils n'ont formé que III degrés, & ont fini à Walleran de Bournonville, un des premiers Capitaines des Armées du Duc de Bourgogne en 1475. On croit que c'eſt de lui que deſcendent les Seigneurs de *Bournonville* en Champagne, qui avoient une Terre dans cette Province du nom de *Bournonville*, laquelle eſt entrée dans la famille *Vaudetar de Perſan*, & dont quelques-uns ont porté le titre de Seigneurs de Bournonville : cette Terre a paſſé à N..... de Bournonville, oncle maternel du premier Duc de *Châtillon*, Gouverneur du Dauphin.

9° Celle des Barons d'*Itfort*, qui ont commencé à Raoul de Bournonville, Baron d'Itfort, Conſeiller, Chambellan de *Godefroy Plantagenet*, Roi d'Angleterre, morten 1140. Henri de Bournonville, IIe du nom, ſon petit-fils, Baron d'Itfort, ſe voyant ſans enfans, fit venir en Angleterre Robert de Bournonville, ſon couſin, qu'il adopta & inſtitua héritier de tous ſes biens.

10° Il y avoit une branche *bâtarde* de Bournonville établie en Picardie ſous le nom des Seigneurs de *la Haye*, ſortie de Jean, bâtard de Bournonville, qui vivoit en 1577. Jean de Bournonville, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Haye, un de ſes deſcendans au Ve degré, étoit âgé de 25 ans lorſqu'il fut maintenu dans ſa *nobleſſe* le 8 Janvier 1701 par-devant l'Intendant de Picardie. Leurs armes, *de Bournonville, briſées d'une barre de gueules brochante ſur le tout.* On trouve encore du nom de Bournonville les Seigneurs de *St.-Marcau*, ceux de *Macheraumenil*, de *Pocancy*, qui ont produit leurs titres de nobleſſe par-devant l'Intendant de Champagne au mois d'Août 1667, mais dont on n'a pu trouver la jonction avec la Maiſon de Bournonville. Voyez le *Nobiliaire de Champagne*, imprimé à Châlons en 1673, pag. 89 & 91 ; & le P. Anſelme. Les armes : *d'argent, au lion de ſinople, armé & lampaſſé.*

BRANCHE
des Seigneurs de Houvrec, *Barons de* Houllefort, *Princes & Ducs de* Bournonville.

Elle a pour auteur Jean de Bournonville, qui ſuivit Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne dans toutes ſes guerres. Il portoit pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 de* Bournonville ; *aux 2 & 3 de gueules au chef d'hermines*, qui eſt de Selles, & mourut en 1479. Il avoit épouſé, le 20 Janvier 1447, *Iſabelle de Preys*, Baronne de Houllefort, dont il eut pour fils aîné :

Jean de Bournonville, IIe du nom, qui portoit : *écartelé, au 1 de* Selles ; *au 2 d'or à 3 hures de ſable, 2 en chef & 1 en pointe ; au 3 d'or ſemé de billettes d'azur au lion de gueules ; au 4 de gueules à la bande d'or chargée de trois tourteaux de gueules*, & ſur le tout de Bournonville. Il teſta en 1527, laiſſant :

Guy de Bournonville, Chevalier, Seigneur de Capres, de Houvrec, de Lauvin, de Montigny, &c., Baron de Houllefort, Grand-Veneur de Boulonnois, Gouverneur de la Ville & Château d'Abbeville, mort l'an 1544, qui épouſa, en 1533, *Anne de Ranchicourt*, qui lui porta en mariage la petite Ville & Seigneurie d'Hénin-Liétard, avec celles de Divion, de Gouy, de Rouy, du Meſnil, de Furnes, de Vaſqueshal, &c.

Oudard de Bournonville, ſon fils, Chevalier, Baron de Capres, en faveur duquel la Seigneurie d'*Hénin-Liétard* fut unie à la portion de *la Baillie* & au Fief de *Gouy-Servein*, & érigée en *Comté* par Lettres du Roi Catholique du 7 Septembre 1579, mourut le 28 Décembre 1585, Conſeiller d'Etat, Préſident & Chef des Finances de Flandre. Il eut de ſon mariage avec *Marie-Chriſtine d'Egmont* :

Alexandre de Bournonville, Comte d'Hénin, en faveur duquel le Roi Henri IV érigea en *Duché* l'an 1600 la Baronnie de *Houllefort* en Boulonnois.

Alexandre-Albert-François-Barthélemy, un de ſes deſcendans, Prince de Bournonville, épouſa, le 29 Août 1682, *Charlotte-*

Victoire d'Albert de Luynes, morte le 22 Mai 1701, dont :

1. Philippe-Alexandre, Prince & Duc de Bournonville, mort le 5 Janvier 1727, le dernier de sa branche. Il a laissé pour héritières ses sœurs ;
2. Angélique-Victoire, née le 23 Janvier 1686, qui eut la Principauté de Bournonville, & mourut le 30 Septembre 1764. Elle avoit épousé, le 5 Janvier 1706, *Jean de Durfort*, Maréchal Duc de Duras ;
3. Et Victoire-Delphine de Bournonville, morte en Avril 1774, qui avoit épousé, le 14 Mars 1720, *Victor-Alexandre*, Marquis de *Mailly*.

Les armes : *de sable, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or, la queue fourchée & passée en sautoir.*

BRANCHE
des Marquis de Bournonville *& de* Capres.

Jean-François-Benjamin de Bournonville, Marquis de Bournonville, Baron de Capres, fils puîné d'Alexandre, Ier du nom, Duc de Bournonville, mourut à Namur en 1718. Il épousa, en Catalogne, 1° Dona *Marie de Perapertusa*; & 2° *Marie-Ferdinande de Noircarmes de Sainte-Aldegonde*. Du premier lit vint :

1. Don François-Antoine-Galderic-Ignace, qui suit.

Et du second, entr'autres enfans :

2. Wolfgang, auteur de la branche des Marquis de *Sars*, rapportée ci-après ;
3. Et Michel-Joseph, Duc de Bournonville, Grand d'Espagne de la première Classe, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or & de celui de Saint-Janvier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine-Général des Armées de sa Majesté & Capitaine de la Compagnie Flamande des Gardes-du-Corps, Vice-Roi de Catalogne, qui mourut le 2 Octobre 1733, âgé de 80 ans.

Don François-Antoine-Galderic-Ignace de Bournonville laissa entr'autres enfans mâles & femelles :

Salvador de Bournonville, qui étoit, en 1730, Exempt de la Compagnie Flamande des Gardes-du-Corps du Roi d'Espagne.

Les armes : *de sable, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or, la queue fourchée & passée en sautoir.*

BRANCHE
des Marquis de Bournonville *& de* Sars.

Wolfgang de Bournonville, Marquis de Bournonville & de Sars, obtint par Lettres du Roi Catholique du 1er Septembre 1689, que la Seigneurie de Sars en Hainaut fut érigée en *Marquisat*, fut fait en 1725 Gouverneur de Tenremonde, Général de Bataille des Armées de l'Empereur, & en 1728 *Stathouder* du Duché de Limbourg & pays d'Outre-Meuse, Conseiller d'Etat & Chambellan de l'Impératrice-Reine, Général d'Infanterie de cette Princesse, & mourut à Bruxelles le 17 Septembre 1734. Il épousa, 1° en 1694, *Catherine*, Comtesse de *Haudion*; & 2° en 1708, *Angélique-Florence Schetz-d'Ursel*, sœur du Duc, morte le 24 Avril 1717.

Du premier lit vint :

1. Jean-Joseph, Marquis de Bournonville, né en 1701, Capitaine de Dragons au Service de l'Empereur, marié, en 1722, à *N.... van der Vel*, dont il n'a point d'enfans ;

Et du second lit :

2. François-Albert-Charles de Bournonville, né le 15 Février 1710, marié, le 5 Décembre 1738, à *Bénédicte-Charlotte d'Ursel*, née le 5 Février 1719, fille de *Conrad Albert-Charles*, Duc d'*Ursel*;
3. Maximilien-Casimir, né le 4 Octobre 1713 ;
4. Wolfgang-Joseph, né le 30 Novembre 1715 ;
5. Anne-Albertine, Chanoinesse à Mons, née le 1er Janvier 1712 ;
6. Anne-Marie-Charlotte, Chanoinesse à Mons, née le 16 Juin 1717 ;
7. Et Marie-Lydie, née le 10 Juillet 1720, mariée, en 1746, à *Frédéric-Charles-Philippe*, Comte de *Bentheim-Bentheim*.

Les armes : comme les précédentes branches.

BOURNONVILLE : *bandé d'or & de gueules de six pièces, au franc-quartier d'or, chargé d'une croix de gueules, cantonnée de douze alérions d'azur, au franc-canton d'argent, chargé d'une molette d'éperon de sable.*

BOURNONVILLIER : *bandé d'or & de gueules de huit pièces.*

BOUROU-DE-SALARS : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au sautoir dentelé d'argent, cantonné de quatre billettes de même ;*

aux 2 & 3 auſſi de gueu'es, au lion coupé d'argent & de ſable.

BOURRÉ, Seigneur de Corberon: *d'azur, à trois gerbes de bled d'argent, liées d'or, poſées 2 & 1.*

BOURRELIER, en Franche-Comté, famille établie à Paris vers le commencement du dernier ſiècle. Elle a pour tige GUILLAUME BOURRELIER, Seigneur de Givry, Conſeiller du Duc PHILIPPE *le Bon*, Maître des Requêtes de ſon Hôtel, & ſon Procureur-Général en ſes Parlemens des Duché & Comté de Bourgogne en 1434. Il épouſa *Jeannette de Roſey*, ſœur de l'Evêque de Tournay.

FRANÇOIS-JOSEPH BOURRELIER, dit de *Malpas*, Comte de Mautry, ſon deſcendant au IXe degré, s'eſt marié, le 3 Novembre 1739, à *Jeanne-Claudine de Saint-Mauris*, fille de *Jean-Charles de Saint-Mauris*, Seigneur de Verges, Chevalier de St.-Georges au Comté de Bourgogne, & de *Jeanne-Catherine de Varignolle*. De ce mariage ſont iſſus:

1. HENRI-JOSEPH BOURRELIER, dit de *Malpas*, né le 16 Octobre 1742, reçu Page de Madame la Dauphine le 21 Décembre 1756;
2. Et CHARLES-XAVIER BOURRELIER, dit de *Malpas*, né le 10 Octobre 1745.

Les armes: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois trèfles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*. Supports: *deux griffons d'or*. Deviſe: *loyal & gay*. (Voyez le *Nobiliaire de Salins*, p. 23 & ſuiv.)

* BOURRIS, Terre & Seigneurie érigée en Baronnie le 24 Novembre 1582 en faveur de *Georges du Bec*.

BOURROUGUEL, près Tréguier, portoit anciennement: *d'or, à trois bandes de ſable, au franc-canton d'argent, chargé d'une tour crénelée & couverte de gueules*; & depuis, *d'or, à trois merlettes d'azur, 2 & 1*.

BOURS: *d'or, à une croix ancrée de gueules*.

BOURS: *de gueules, à une bande de vair*.

BOURS: *d'argent, à la croix de ſable, chargée de cinq coquilles d'or*.

BOURSEUL, en Bretagne: *d'argent, à une faſce de gueules, accompagnée de ſix molettes d'éperons de même, 3 en chef & 3 en pointe*.

* BOURSONNE, dans le Valois, Diocèſe de Soiſſons, Election de Crépy, Terre & Seigneurie qui eſt une *Vicomté*, poſſédée depuis plus de 200 ans par la famille de CAPENDU. (Voyez CAPENDU.)

* BOUSBECKE ou BOUSSEBEQUES, de la Flandre-Wallone, Diocèſe de Tournay, Parlement de Douai, Recette de Lille, Terre & Seigneurie qui a été long-tems poſſédée par la famille noble de GHISELIN. ANNE ou AGNÈS DE GHISELIN, fille unique & héritière de GEORGES, la porta en mariage, en 1536, à *Jacques*, Seigneur d'*Ydeghem* dans le Pays d'Aloſt, Haut-Bailli de Tenremonde, fils de *Charles d'Ydeghem*, Ecuyer, & de *Catherine van der Delfe*. Voy. YDEGHEM.

BOUSCHET DE SOURCHES, au Maine. Voyez BOUCHET.

§ BOUSIES, village dans le Cambréſis, qui a donné ſon nom à une famille noble, qui a produit grand nombre d'illuſtres perſonnages. On trouve, en 1004, un JEAN DE BOUSIES qui prêta ſerment de fidélité à l'Evêque Herlean, créé par l'Empereur, premier Comte de Cambréſis. La filiation ſuivie de cette ancienne nobleſſe commence à

I. VAUTIER, Sire de BOUSIES, qui vivoit encore en 1185, & avoit épouſé *Ade de Rœux*, veuve de *Nicolas de Boulers*, fille d'*Euſtache*, dit *le Vieux*, Sire de Rœux, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres:

II. VAUTIER, IIe du nom, Sire de BOUSIES, qui vivoit en 1214, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Aubert, à laquelle il fit quelques donations du conſentement de ſa femme & de ſes enfans, nommés dans une charte de ladite égliſe. Il laiſſa d'*Aldelvaie*:

1. VAUTIER, qui ſuit;
2. RIBAULD, marié à *Marie*, fille de *Royer*, Sire de *Vallincourt*;
3. SIMON;
4. Et EUSTACHE-VAUTIER DE BOUSIES.

III. VAUTIER, IIIe du nom, Sire de BOUSIES, fit le voyage de la Terre-Sainte, & ſe croiſa avec Baudouin, Comte de Hainaut. Il vivoit en 1248, & on le trouve qualifié beau-fils de la dame de Vallincourt, ainſi que RIBAULD ſon frère cadet, dans une charte de l'Abbaye de Vaucelles, de 1238 (Voyez Le Carpentier, *Hiſtoire de Cambray & du Cambréſis*, tom. I, pag. 312, 313 & 314). Il épouſa *Alix*, fille de *Royer*, Seigneur de *Vallincourt*, dont:

IV. Vautier, IVe du nom, Sire de Bousies, mourut en 1268. Il avoit épousé *Alix de Hainaut*, morte en 1272, fille de *Philippe*, Sire de Sebourg, & belle-sœur de Baudouin, Roi de Jérusalem. On voit leur épitaphe dans l'Eglise des freres Recolets à Valenciennes. (Voyez Le Carpentier, tom II, pag. 479.) De leur mariage vinrent :

1. Baudouin, mort sans alliance ;
2. Vautier, qui suit ;
3. Elisabeth, morte en 1295 ;
4. Et Marguerite de Bousies, mariée à *Baudouin de Hainaut*, Sire de Fontaine, de Sebourg, &c. (Le Carpentier, tom. II, pag. 480.)

V. Vautier, V^e^ du nom, Seigneur de Bousies, puis du Cambresis, après la mort de Baudouin, son frère, épousa *Isabelle de Conflans*, morte en 1305, cousine de la Reine de France, laquelle donna un vitrage à l'Eglise des Peres Dominicains de Valenciennes, où l'on voit les armes de *Conflans* & celles de *Bousies*. Elle étoit fille de Hugues, IIe du nom, Seigneur de Conflans, Maréchal de Champagne, & de *Marie de Brienne*, la première femme. Ils eurent :

1. Vautier, qui suit ;
2. Et Elisabeth-Vautier de Bousies, rapporte après la postérité de son frere aîné.

VI. Vautier, VIe du nom, Seigneur de Bousies, vivoit en 1312 jusqu'en 1332, & laissa de la femme dont le nom est ignoré :

VII. Louis, Seigneur de Boufies, Pair du Cambresis en 1337 & 1360, qui eut de la femme dont le nom est ignoré :

1. Louis, qui suit ;
2. Et Vautier de Bousies, marié à *Idoine de Clin*, qui vivoit en 1420. Ils eurent Vautier de Bousies, marié à *Isabeau d'Ejne*, Dame de St.-Crepin.

VIII. Louis, IIe du nom, Sire de Bousies, marié à N... *de Rouvroy de Saint-Simon*, dont :

IX. Jeanne de Bousies, Dame de la Terre & Pairie de Bousies qui épousa, vers 1450, selon l'extrait d'un livre des fiefs du Palais Archi-épiscopal de Cambray, *Jean de la Pierre*, Chevalier, Seigneur de Jugny, Verlay, &c., fils de *Jean*, Châtelain de Lipelmonde, Maître-d'Hôtel du Duc de Bourgogne. (Le Carpentier, tom. II, pag. 883.)

VI. Eustache de Bousies, second fils de Vautier, VIe du nom, fut Sire de Vertain, & épousa *Marie de Trasegnies*, fille de Jean, dont :

VII. Eustache de Bousies, IIe du nom, Chevalier, Sire de Vertain, qui vivoit en 1378, & avoit épousé *Agnes de Bierne*, fille d'*Arnould*, Seigneur de Felluy, & de *Mathilde de Vefemale*, Dame de l'Ecluse, Gageldonnek, dont :

1. Pierre, Sire de Vertain, Romeries & Felluy, Chevalier, qui fut Grand-Bailli de Hainaut, comme il le voit par une charte de l'Abbaye de Saint-Aubert de 1424. Il mourut sans postérité ;
2. Guillaume, qui fuit ;
3. Vautier, tige de la seconde branche rapportée ci-après ;
4. Et Isabeau de Bousies, mariée à *Mathieu*, Baron de *Candas*, Chevalier, Seigneur de Varlain.

VIII. Guillaume de Bousies-de-Vertain, Seigneur de Romeries, épousa *Guillemette de Heule*, fille de *Roger*, dont :

1. Eustache, qui suit ;
2. Et Jacqueline de Bousies, Dame de Romeries, mariée à *Jean* Seigneur de Noyelles & de *Varigny*.

IX. Eustache de Bousies, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Vertain & Romeries, épousa, en 1446, *Isabeau de Polenen*, dite *le Lecq*, qui étoit veuve en 1474, suivant un relief qu'elle fit le 24 Janvier 1474, par-devant le Bailli de Vertain, d'un fief donné à bail, au nom de ses enfans, en elle eſt qualifiée douairière de Vertain. Elle étoit fille de *Henri de Polenen*, & de *Jeanne de Ghiſtelles*. Leurs enfans furent :

1. Eustache, qui fuit ;
2. Jean, auteur de la troisième branche rapportée ci-après ;
3. Isabelle, mariée à *Jean*, Comte de *Duétengen*, Seigneur de Condé en 1499 ;
4. Jeanne, morte Chanoinesse de l'Illustre Chapitre de Saint-Vaudru, à Mons, le 30 Décembre 1522 ;
5. Et Marguerite de Bousies, aussi Chanoinesse du même Chapitre, morte le 21 Mai 1503, & toutes les deux enterrées en l'Eglise dudit Chapitre.

X. Eustache de Bousies, IVe du nom, Seigneur de Vertain, Romeries, Felluy, vivoit en 1454, & avoit épousé *Jeanne de Mailly*, fille de *Fery*, Seigneur de Loſſignol, & de *Marie de Brabant*, fille de *Clugnet*, Amiral de France. De ce mariage ſont iſſus :

1. Eustache, qui fuit ;
2. Adolphe, mort jeune ;

3. Isabeau, mariée à *Jean de la Hamede*, Seigneur de Condé, Renaix, &c. ;
4. Et Florence de Bousies, Dame de Fremerville, mariée à *Jean*, Seigneur d'*Anvry* & de *Villers*, fils d'*Antoine*, & de *Jeanne d'Ablincourt*.

XI. Eustache de Bousies, V^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Vertain, épousa 1° *Marie de Humières* ; & 2° *Jeanne de Vaudercycken*, Dame de Louppoigne, &c., morte sans hoirs. Il eut du premier lit :

XII. Jeanne de Bousies, Dame, héritière de Vertain, Gosselier, Felluy, Guillain, morte en 1538, qui épousa Messire *Charles de Rubempré*, Vicomte de Montaynac, Seigneur de Rèves, Bieure, Varfusée, Aubigny, dont des enfans qui furent enterrés dans le chœur des Dominicains de Valenciennes.

SECONDE BRANCHE.

VIII. Vautier de Bousies-de-Vertain, troisième fils d'Eustache, IIe du nom, & d'*Agnès de Bierne*, épousa, en 1404, *Catherine de Varières*, dont :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Vautier de Bousies, rapporté après la postérité de son frère aîné.

IX. Jean de Bousies-de-Vertain, Seigneur d'Aubigny, épousa *Nicole de Hamme*, fille de *Robert*, & de *Guillemette de Mailly*, dont :

Nicole de Bousies-de-Vertain, Dame d'Aubigny & d'Estrées, mariée à *Jean de Rubempré*, Chevalier de l'Ordre de la Toison-d'Or, Seigneur de Bieure, &c.

IX. Vautier de Bousies, dit *Fierabras*, Chevalier, Seigneur de Verreille, le Seque, Comte de Fauquemberg, qui épousa *Jeanne de Beaumont*, Comtesse de Fauquemberg, dont :

1. Jean, Comte de Fauquemberg, Seigneur de Familleurin, marié sans enfans à *Banne de Flandre* ;
2. Englebert, qui suit ;
3. Jeanne, dite de Vertain, Comtesse de Fauquemberg, Dame de Familleurin, Courières, mariée à Étienne de Bousies, Chevalier, Seigneur d'Ittre & de Beaudemont.

X. Englebert de Bousies-de-Vertain, Comte de Fauquemberg, épousa *Jeanne de Mortaigne*, dite *Despieres*, dont :

1. Jean de Bousies-de-Vertain, Chevalier, Comte de Fauquemberg, mort sans postérité de *Nicole de Radoxinge* ;
2. Et Marguerite de Bousies, mariée à *Jacques de Marquete*, Sieur de Noyelle.

TROISIÈME BRANCHE.

X. Jean de Bousies-de-Vertain, second fils d'Eustache de Bousies, IIIe du nom, & d'*Isabeau de Polenen*, dite *le Lecq*, vivoit en 1454, & épousa *Isabelle Mærkerke*, fille de *Louis* ; ce qui est prouvé par un acte du 23 Juin 1474, d'*Isabelle*, en faveur d'Eustache de Bousies, son fils, dans lequel acte elle est qualifiée veuve de Jean de Bousies, Chevalier. Ils eurent :

XI. Eustache de Bousies, Seigneur d'Aubierbois, qui vivoit en 1538, & épousa *Barbe le Poivre*, dont :

1. Claude, qui suit ;
2. Et Charles de Bousies, Chanoine.

XII. Claude de Bousies, Écuyer, Seigneur d'Aubierbois & de Carmin, fut du corps des États nobles des pays & Comté de Hainaut, & épousa *Isabeau de Trazegnies*, fille de *Trocus de Trazegnies*, Chevalier de l'Ordre de la Toison-d'Or, & d'*Antoinette de Caroubde*, ce qui est prouvé par le testament conjonctif de ces deux époux du 2 Juillet 1539. De ce mariage vinrent :

1. Isambard, qui suit ;
2. Robert, mort jeune ;
3. Jeanne, mariée à *Philippe de Hove* ;
4. Et Charlotte de Bousies, mariée à Don *Augustin de Bellabocca*.

XIII. Isambard de Bousies, Écuyer, Seigneur de Carmin, servit en 1571 sur les galères du Seigneur Don Juan d'Autriche contre les Turcs, se trouva aussi dans l'armée du Duc de Parme au secours de la ville de Rouen, en qualité de Lieutenant de la Compagnie des hommes d'armes du Seigneur, Comte de Borra, & épousa *Marguerite de Briard*, Dame & Vicomtesse de Rouvroy, dont :

XIV. Jean de Bousies, Vicomte & Seigneur de Rouvroy, Capitaine d'une Compagnie sous le Comte de Bouet, qui épousa, 1° par contrat du 13 Août 1598, *Marguerite de Barau-de-Magny*, Dame de Magny, fille de *François*, & de *Marie de Crohin* ; 2° *Anne de Cabillan* ; & 3° *Charlotte-Claudine de Massiette*, fille de *Guilbert*, Gouverneur de Chimay, & de *Mahaut de la Marck*. Du premier lit vint :

1. Philippe, qui suit.

Et du troisième lit :

2. Jean-Baptiste de Bousies, qui épousa 1°

Anne de Tramecourt, morte sans enfans; & 2° *Marie-Michelle d'Escléibes*, dont :

Philippine, mariée à *Nicolas-François de Buinies* ;

Et Joseph, Seigneur d'Escarmain, qui épousa *Isabelle Maes*, dont la postérité subsiste encore dans N... de Bousies, Seigneur d'Escarmain ;

3. Gilbert, mort jeune ;
4. Philippe-Isambard, Chanoine de Notre-Dame de Cambray ;
5. Charlotte, Dame de Dion, morte sans alliance ;
6. Et Dorothée de Bousies, morte non mariée.

XV. Philippe de Bousies hérita des biens de sa mère, par un acte du 20 Août 1612, & épousa *Elisabeth de Grassi*, dont :

1. Fery-Bazil, qui suit ;
2. Mathieu, Seigneur de Saint-Symphorien, mort sans alliance ;
3. Caroline, morte jeune ;
4. Isabeau-Claire, morte sans alliance ;
5. Et Marguerite de Bousies, mariée 1° à *Fery de Vazieres-de-Waurin*, & 2° à *Erasme van der Dilft*, Seigneur de Tembroeck, dont les Comtes de *van der Dilft*.

XVI. Fery-Bazil de Bousies, Seigneur & Vicomte de Rouvroy, Ponsayon, épousa le 6 Juillet 1665, *Marie-Françoise-Victoire-Prospere de Rocca*, fille de *Claude*, & de *Louise de Villeneuve*, dont :

1. Léon-Claude, qui suit ;
2. Claude-Henri, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Vrangel ;
3. & 4. Philippe & Eustache, morts jeunes ;
5. Isabelle-Claire-Victoire, mariée à *Charles-Ignace-Florent Verreycken*, Vicomte de Brucq ;
6. Marie-Françoise, morte sans alliance ;
7. Et Marie-Marguerite-Victoire-Cornille de Bousies, morte non mariée.

XVII. Léon-Claude de Bousies, Seigneur & Vicomte de Rouvroy, Fayon, Membre de l'Ordre de l'état noble du pays & Comté de Hainaut, Capitaine d'Infanterie au Régiment du Baron de Vrangel, épousa, par contrat passé le 4 Août 1701, *Marie-Anne le Brun*, Dame de la Vigne, « héritière de sa branche, née à Maubeuge, le 2 Octobre 1683, » fille de Messire *François-Lamoral le Brun*, Ecuyer, & de *Françoise Rivart de Martigny*, dont :

1. Charles-Léon-Joseph, qui suit ;
2. Fery-François-Alexandre, rapporté après son frère aîné ;
3. Henri-Joseph-Hyacinthe Religieux & Proviseur de la noble Abbaye de Sainte-Gertrude à Louvain ;
4. Emmanuel-Lamoral-Joseph, Religieux & Prieur de la même Abbaye ;
5. Louis-François-Joseph, Religieux, Receveur-Général, puis Prevôt de la noble Abbaye de Saint-Sauveur ;
6. Isambard-Joseph, Chanoine de la Métropole de Gand, puis Chanoine du Chapitre noble de Saint-Vaudru à Mons ;
7. Marie-Victoire-Josephe, Abbesse de l'Abbaye de Forest, près Bruxelles ;
8. Victoire-Isabelle-Joséphine, mariée à *Charles-Antoine-Joseph Dumont de Rampmont*, « Baron de la Puissance, dont *François Bonaventure*, Baron de la Puissance, &c. »
9. Et Françoise-Isabelle-Angélique de Bousies, reçue Chanoinesse dans le noble Chapitre de Montigny, en Franche-Comté.

XVIII. Charles-Léon-Joseph de Bousies, Seigneur & Vicomte de Rouvroy, Fayon, la Beaume, Feriere-le-Petit, Membre de l'ordre de l'état noble du pays & Comté de Hainaut, a épousé 1° N... *d'Espiennes*, de la ville de Mons, morte sans postérité ; 2° à Bruxelles le 26 Novembre 1746, *Marie-Josephe-Alexandrine* Comtesse de *Corswarem-Looz*, & du Saint-Empire-Romain, morte en 1754, fille de *Joseph*, Comte de Corswarem & du Saint-Empire-Romain, & de *Marie-Barbe*, Comtesse de *Glimes*. De ce mariage sont nés :

1. Fery-François-Joseph ;
2. Charles-Alexandre-Ferdinand-Joseph-Maurice ;
3. Bonaventure-Hyacinthe-Joseph ;
4. Et Marie-Louise-Barbe-Josephe de Bousies.

XVIII. Fery-François-Alexandre de Bousies, Capitaine de Cuirassiers au service de France, a épousé *Anne-Eléonore de Saumier*, dont :

1. Claude-Joseph ;
2. François-Joseph, Chanoine de l'Eglise collégiale, questrale & princière de Malbeck ;
3. Alexandre-Joseph-Eugène, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi d'Espagne, & Colonel de Cavalerie ;
4. Anne-Charlotte-Françoise, mariée à *Claude-Philippe-Xavier de Boidelier*, Seigneur de Visenée ;
5. Et Alexandrine-Françoise-Pétronie de Bousies, Marquise de Gaze.

Les armes : *d'azur, à une croix d'argent.*

BOUSQUAT, en Languedoc : *de gueules*

à une chaîne d'argent, surmontée d'une fleur-de-lys d'or.

BOUSQUET, même Province: *d'or, à une croix ouverte de gueules.*

BOUSQUET, en Provence : *de gueules, à un chevron d'or, chargé d'un arbre de sinople, & deux lions affrontés de gueules.*

BOUSQUET (DU), Sieur de la Mâle & de Vauloger, Election de Bayeux, en Normandie, Généralité de Caen, ancienne Noblesse originaire du Dauphiné, qui porte : *de gueules, à trois losanges d'argent*, 2 & 1.

BOUSQUET (DU), Seigneur de Pardoux & de la Magninie : *de gueules, à trois étoiles d'argent rangées en fasce.*

BOUSQUET DE MONTLAUR en Languedoc, famille maintenue dans sa noblesse par Jugemens rendus par M. du Gué, Intendant en Dauphiné, le 23 Juin 1667, & M. de Bezons, Intendant en Languedoc, le 24 Décembre 1668.

I. Noble homme PIERRE DE BOUSQUET, Ecuyer, Seigneur & Baron de Verlhac, rendit hommage de sa Terre au Roi, duquel elle relevoit en sa qualité de Comte de Toulouse, le 9 Avril 1459, & fut père de

II. FRANÇOIS DE BOUSQUET, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Verlhac, qui fut marié, 1° par contrat passé devant *Pierre Duranty*, Notaire à Toulouse, le 5 Décembre 1484, à *Jeanne Larret*, fille de *Bernard Larret*, Seigneur de Merville, Conseiller du Roi & premier Président du Parlement de Toulouse; & 2° par contrat passé devant *Jean Petit*, Notaire au Comté de Carmain, le 17 Décembre 1497, à *Antoinette de Villéla*, fille de *Raymond de Villéla*, Seigneur de Morvilha au Comté de Carmain, Diocèse de Toulouse. On ignore s'il a eu des enfans du premier lit; mais du second il eut entr'autres ETIENNE, qui suit. On trouve dans le même tems une donation de la Terre, Seigneurie & Baronnie de *Verlhac*, faite à Messires GAUCELIN & NICOLAS DE BOUSQUET, le 27 Juin 1497, par Messire *Jacques*, Vicomte de *Villemur*, & Seigneur de Calvinet, leur cousin, fils de feu magnifique homme Messire *Jean de Villemur*.

III. ETIENNE DE BOUSQUET, Ier du nom, né à Verlhac, Diocèse de Montauban, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Verlhac, épousa, par contrat passé devant *Martin*, Notaire à Montpellier, le 8 Janvier 1535, *Gasparde de Bonnal*, fille de noble *Charles Bonnal*, habitant de Gange, dont:

1. JEAN, qui suit;
2. ET GUILLAUME.

IV. JEAN DE BOUSQUET, Chevalier, Seigneur de Verlhac, de Saint-Aunes & du Château du Pin, Baron de Montlaur, d'abord Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Montpellier, & depuis second Président en la même Chambre par Lettres de Provisions du 25 Juin 1579, en laquelle Charge il ne fut reçu que le 24 Novembre 1581, épousa 1° *Marguerite de Toureillon*, laquelle il charge par son testament du 27 Août 1588 (reçu par *Antoine Claugier*, Notaire à Montpellier), de se faire acquitter sur ses biens de ce que GUILLAUME DE BOUSQUET, son frère, lui pourroit demander sur ceux d'ETIENNE DE BOUSQUET & de *Gasparde de Bonnal*, leur père & mère; ce testament n'eut point lieu, étant morte sans enfans peu de tems après; & 2° par contrat passé devant *Raymond Pol*, Notaire au lieu de Fons, Sénéchaussée de Nîmes, le 29 Avril 1590, *Diane de Laudun*, Dame de Mirabel, fille de *François*, Seigneur du même lieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de *Gabrielle de Camfier*, dont il eut entr'autres enfans :

V. FRANÇOIS DE BOUSQUET, IIe du nom, Chevalier, Baron de Montlaur, Seigneur de St.-Aunes, du Château du Pin, &c, en faveur duquel son père testa le 27 Janvier 1597. Il est qualifié dans ce testament *fils aîné*. Ayant embrassé le parti des armes, il eut ordre du Duc de Montmorency, Gouverneur du Languedoc, le 8 Avril 1621, de veiller soigneusement à la conservation de son Château, & d'y mettre une garnison, fut Capitaine au Régiment de Perrault, Infanterie, par Commission du Roi du 19 Juillet 1622, obtint de ce Prince des Lettres-Patentes datées de Paris le 16 Avril 1624, par lesquelles S. M. *considérant les fidèles services que lui avoit rendus pendant les mouvemens des dernières guerres civiles*, FRANÇOIS DE BOUSQUET, *Baron de Montlaur, & que son Château, dont il avoit généreusement soutenu le siège, avoit été rasé*, lui confirme de nouveau la permission d'ajouter à ses armes *un chef d'azur, chargé de sept fleurs-de-lys d'argent*, fut ensuite Capitaine de Cavalerie

& Sergent de bataille. Il fut depuis Conſeiller du Roi, Préſident en ſa Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, par Lettres de Proviſions du 1er Août 1643, & acte de réception du 7 Octobre ſuivant; & Conſeiller d'Etat. Il teſta le 17 Novembre 1650, par acte paſſé devant *Guite*, Notaire à Montpellier, en faveur d'Etienne, ſon fils aîné du premier lit, qui ſuit, par lequel teſtament il lui laiſſe la Terre & Place de Saint-Aunes, & lui ſubſtitue, en cas de mort, Jacques-Hercule de Bousquet, ſon frere conſanguin. Il fut marié, 1° par contrat paſſé devant *Conte*, Notaire à Montpellier, le 13 Octobre 1613, à *Grafinde de Rignac*, fille d'*Arnaud de Rignac*, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en la même Chambre des Comptes, & de *Gilette du Bandinel*; & 2° avec *Louiſe de la Fare*. Il laiſſa du premier lit:

Etienne, qui ſuit;

Et Jacques-Hercule de Bousquet.

VI. Etienne de Bousquet, IIe du nom, Chevalier, Baron de Montlaur, Seigneur de Saint-Aunes, &c., Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie par Commiſſion du Roi donnée à Amiens le 24 Juin 1649, obtint des Lettres-Patentes en forme de chartres, datées de Saint-Germain-en-Laye au mois de Décembre 1679, par leſquelles S. M. érige la Terre & *Baronnie de Montlaur* en Languedoc en *Marquiſat*, en ſa faveur, tant *en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus en Italie, en Flandre & en Catalogne, pendant plus de 20 années, que pour reconnoître encore ceux de ſon père*. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Alix*, Notaire à Gap, le 12 Février 1662, *Marie du Faur*, Dame de Montejer, Saint-André, la Fréſinouſe, &c., fille de *Manteïer* & d'*Anne de Paul-de-Lamanon*. Il eut de ce mariage, entr'autres enfans:

VII. Etienne de Bousquet, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur & Marquis de Montlaur, qui fut baptiſé en l'Egliſe de Notre-Dame de la Ville de Gap le 1er Novembre 1664. C'eſt tout ce que nous ſavons ſur cette famille.

Les armes: *d'or, à la croix vuidée de gueules; au chef d'azur, chargé de 3 fleurs-de-lys d'argent*, 4 & 3. Couronne de *Marquis*.

* BOUSSAC-LE-CHATEAU, en Berry, Diocèſe de Bourges, Election d'Iſſoudun, ancienne *Baronnie* qui a été poſſédée par les puînés de la Maiſon de Déols, juſqu'à Ferri de Déols, qui ne laiſſa que quatre filles, l'une deſquelles, nommée Marguerite de Déols, eut, par partage fait avec ſes ſœurs, les Terres de *Bouſſac* & d'Huriel; elle épouſa *Roger de Broſſe*, ſecond fils d'*Hugues*, Vicomte de *Brosse*, dont la poſtérité poſſéda la Baronnie de *Bouſſac*, juſqu'au décès de Jeanne, dite de Bretagne, qui eut pour héritière *Marie de Luxembourg*, Ducheſſe de Mercœur & de Penthièvre, alliée à Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur. Celui-ci vendit la Terre de *Bouſſac* à la Reine Louise ſa ſœur, après la mort de laquelle il en fut de nouveau poſſeſſeur, & la laiſſa avec les autres Biens à Françoiſe de Lorraine ſa fille, alliée à *Céſar*, Duc de *Vendôme*, qui l'échangea en Janvier 1640, contre celle de la Ville-aux-Clercs avec *Henri-Auguſte de Loménie*, Secrétaire d'Etat. Elle fut vendue en 1650 à Jean de Rilhac, Seigneur de Saint-Paul, Gentilhomme d'Auvergne, & à ſa femme *Catherine-Madeleine de Grillet-de-Briſſac*. Leur fils, François de Rilhac, Baron de *Bouſſac*, qui épouſa *Jeanne Armande de la Roche-Aymon*, fut père de Marie-Alberte de Rilhac, alliée à *Françoiſe-Catherine-Charlotte de Couſtain-de-Maſnédau*, dont il eut pour fille unique, Marie-Louise de Rilhac, Dame de Bouſſac, mariée, le 14 Novembre 1730, à *Jean-Bapt.* de Marquis de *Carbonnières*, fils aîné de *Melchior de Carbonnières*, Comte de Saint-Brice, Seigneur de Chambery & du Repere, & de *Françoiſe de la Breville-de-Chantrezac*. De ce mariage ſont nés cinq fils & quatre filles. Voyez CARBONNIERES.

BOUSSARDIERE (de), Sieur de la Vardière, Election de Belleſme, Généralité d'Alençon, en Normandie, famille maintenue en ſa Nobleſſe le 3 Février 1667, qui porte: *d'argent, au chevron ſurbaiſſé de gueules, & un croiſſant de même en pointe, au chef couſu d'azur chargé de trois oiſeaux d'or*.

BOUSSEL, Seigneur de Parfouru, en Normandie, Généralité de Caen. La Roque, dans ſon *Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, p. 1496, parle de François de Boussel, Seigneur de Parfouru, qui étoit père d'Alix de Boussel, qui fut mariée avec *Robert de Nollent*, Seigneur de Trouville & de Maillot.

Les armes : *d'azur, femé de billettes d'or, au lion de même brochant ſur le tout.*

BOUSSEL (DE), Sieur de Maromme, Election de Caen, en Normandie, ancienne Nobleſſe qui porte : *de gueules, à trois croiſſans d'argent, 2 & 1.*

BOUSSELIN : *de gueules, à la croix d'or, chargée en cœur d'un écuſſon d'azur, chargé d'un lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

BOUSSICAUD, en Provence, Diocèſe d'Arles, famille anoblie par Lettres-Patentes du 24 Septembre 1597. Ces Lettres déclarent que TROPHIME & CLAUDE DE BOUSSICAUD, de la Ville d'Arles, ſont iſſus de la famille du Maréchal DE BOUCICAUT ou BOUSSICAUD, & leur permet d'en porter les armes. Elles furent enregiſtrées le 22 Octobre 1668, regiſtre *Fulgur*, fol. 613.

TROPHIME & CLAUDE BOUSSICAUD avoient vieilli dans le ſervice, & s'étoient très-diſtingués dans pluſieurs occaſions importantes. Ils avoient un troiſième frère, nommé ETIENNE, qui fut premier Aumônier de la Reine, & fait Evêque de Graſſe en 1599.

CLAUDE BOUSSICAUD épouſa une fille de la Maiſon d'*Arlatan*, & ne laiſſa point d'enfans. TROPHIME ſon frère, Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUERITE, par Lettres du 26 Juillet 1606, s'étoit allié, par contrat du 13 Décembre 1600, avec *Blanche de Rivière*. Ils ſe retirèrent à Graſſe, où ils avoient fait une branche, actuellement éteinte, auſſi bien que celle qui habitait Arles.

La famille de *Gros*, ſurnommée BOUSSICAUD, établie à Arles, ſe dit ſortie du même tronc que la précédente, dont elle portoit les armes, mais elle fut anoblie en 1643. JACQUES DE BOUSSICAUD, qui en eſt aujourd'hui le chef, eſt premier Conſul d'Arles, & vit ſans alliance, de même que ſon frère CHARLES DE BOUSSICAUD. Leur père & leur grand-père avoient pris femmes dans les Maiſons nobles de *Lieuron* & de *Perrin*. (Voy. l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 179.)

Les armes : *d'argent, à l'aigle de gueules, chargée ſur l'eſtomac d'une fleur-de-lys d'or.*

BOUT, en Dauphiné : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois roſes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOUTASSI, en Provence. CHARLES DE BOUTASSI, Marquis de Châteaularc, Co-Seigneur de Feuveau, & Seigneur de Rouſſet, fut pourvu d'un office de Tréſorier-Général de France le 11 Octobre 1678. Le Roi érigea en *Marquiſat* ſa Terre & Seigneurie de *Châteularc*, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1687, enregiſtrées au fol. 685 du *Regiſtre* du Parlement d'Aix en 1690.

JOSEPH-IGNACE DE BOUTASSI, ſon neveu germain & ſon héritier, fut reçu Conſeiller au Parlement d'Aix en 1713, & épouſa *Gabrielle de Guerin*, des Seigneurs *du Caſtelet*, de laquelle il a :

1. JACQUES-VALENTIN DE BOUTASSI-ROUSSET, reçu dans l'Office de ſon père le 11 Mars 1747 ;
2. Et un ſecond fils.

Les armes : *de gueules, à trois bandes d'or ; au chef d'azur, chargé d'un château de trois tours d'or. (Hiſt. hér. de la nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 179 & 180.)

BOUTAULT : *d'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois triangles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOUTECHOUX, anciennement BOTECHOUX, ou BOTECHOZ, en Franche-Comté, famille originaire de Gray, reçue dans les Collèges de nobleſſe du Comté de Bourgogne, qui formoit, ſur la fin du XVe ſiècle, trois branches principales dont la ſeule qui ſubſiſte ſe fixa à Salins, vers 1525, dans la perſonne de JEAN DE BOUTECHOUX, Secrétaire de PHILIPPE Ier, Roi d'Eſpagne. Il eut pour deſcendant au Xe degré, JÉRÔME-FRANÇOIS-ÉLÉONOR DE BOUTECHOUX, Ecuyer, Seigneur de Vilette & de Chavanne, né le 22 Mai 1720, qui a été reçu en la Confrérie de Saint-Georges en l'Aſſemblée générale du mois d'Avril 1757. Il épouſa, par contrat du 5 Février 1755, *Henriette-Sylvie de Groslier*, fille d'*Antoine-Philibert*, Marquis de Groslier & de Treſſort, & de *Claude-Gabrielle Colbert de Villacerf*.

Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins*, pag. 46 & ſuiv.

Les armes : *coupé d'argent & d'azur, l'argent chargé de trois loſanges de gueules, miſes en faſce, & l'azur d'un ſoleil d'or ſans viſage, timbré d'une main tenant deux palmes.*

BOUTEILLER ou BOUTILLIER (le), Seigneur de Maigremont & de Chaumonten Normandie, dans le Vexin-François, famille

maintenue en sa Noblesse le 20 Décembre 1669. La Roque, dans son *Traité des bans & arrière-bans*, dit qu'en la montre de 1470, Châtellenie de Vernon, comparut Guillaume Bouteiller, armé d'un corset & javeline, pour se vouger.

Toussaint le Bouteiller, Ecuyer, Seigneur de Feron, avoit épousé, vers 1500, *Françoise d'Alleray*. Ils eurent Jean le Bouteiller, Seigneur de Maigremont, qui épousa, le 22 Janvier 1549, *Marie de Cuisly*, dont Martin le Bouteiller, Seigneur de Maigremont, qui servit en qualité d'homme d'armes, depuis 1594 jusqu'en 1604. Il avoit épousé, le 24 Février 1584, *Perrette de Grainville de-Chavançon*, dont Sébastien le Bouteiller, Seigneur de Maigremont, qui servoit en 1520, en qualité de Lieutenant de la Compagnie du Sieur d'Aubourg. Il fut père de François le Bouteiller, qui servoit dans le Régiment de la Feuillée, Cavalerie, en 1643. Il fut fait prisonnier au siège de Valenciennes, & épousa, le 15 Novembre 1675, *Marie de la Selle*, dont Jean-Baptiste-Robert le Bouteiller, Seigneur de Maigremont & de Saint-Cyr, marié, le 19 Septembre 1710, à *Elisabeth Boucher*, fille d'*Antoine Boucher*, Payeur des rentes.

Les armes : *d'azur, à sept chevrons d'argent posés l'un au-dessus de l'autre, & un cerf de même, courant de droite à gauche à la pointe de l'écu.*

BOUTEILLER (le), en Bretagne : *d'argent, à dix-sept coquilles de sable, posées* 6, 5, 4 & 2. Quelques-uns font les coquilles *d'azur*.

BOUTEILLER-DE-SENLIS. La Maison de Bouteiller-de-Senlis tire son origine, selon l'opinion commune, des anciens Comtes de Senlis. Elle a possédé si long-tems la charge de *Grand-Bouteiller de France*, que ceux qui en sont sortis depuis 1200 jusque à présent, ont tous porté le nom de *Bouteiller* avec celui de *Senlis*.

I. Gensselin de Senlis, Bouteiller de France sous le Roi Hugues-Capet, vivoit l'an 863, & eut pour fils :

II. Rothold de Senlis, Seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, Chevalier vivant l'an 887, ainsi que témoigne une charte de l'Abbaye de St.-Bertin, par laquelle on apprend qu'il laissa :

1. Foulques, qui suit ;
2. Et Guy, Chevalier, dont on ne trouve que le nom.

III. Foulques de Senlis, Seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, eut différend avec *Renaud*, Seigneur de Cerri, pour la Seigneurie de *Humbert-Huisin* qu'il avoit usurpée ; & l'an 1027, il signa à une charte du Roi Robert pour l'Abbaye de St. Germain-des-Prés. Le nom de sa femme est inconnu ; l'on sait seulement qu'il eut :

1. Landry, qui suit ;
2. Et Garnier, Chevalier, nommé dans une charte du Roi Philippe Ier, l'an 1108, qui eut pour fils Gautier de Senlis, Chevalier.

IV. Landry de Senlis, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, mort en 1080, avoit épousé, sous le règne du Roi Philippe Ier, une Dame nommée *Ermengarde*, de laquelle il eut trois fils, héritiers de ses biens après sa mort

1. Guy, qui suit ;
2. Hubert, Chanoine de Notre-Dame de Paris, nommé dans un titre de 1119 ;
3. Et Simon, qui passa en Angleterre, où il fit la branche des Comtes de *Huntingdon* & de *Northampton*, rapportée ci-après.

V. Guy de Senlis, Ier du nom, surnommé de *la Tour*, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, de Derency, de Villepinte & de Bray-sur-Onette, consentit à la donation que fit un nommé *Garnier*, Chevalier, au Prieuré de St.-Martin-des-Champs de Paris l'an 1099. Il eut de *Berthe* :

1. Guy, IIe du nom, Seigneur de Chantilly, Bouteiller de France, mort sans enfans l'an 1112 ;
2. Louis, Seigneur de Chantilly, & Bouteiller de France après son frère, qui défendit avec une valeur extraordinaire la Ville de Pont-Audemer assiégée par Henri Ier, Roi d'Angleterre, l'an 1124, & mourut aussi sans enfans ;
3. Guillaume, qui suit ;
4. Et Etienne, Doyen de l'Eglise d'Orléans, puis Evêque de Paris, & enfin Chancelier de France sous le Roi Philippe Ier. Il mourut le 30 Juillet 1140.

VI. Guillaume de Senlis, Ier du nom, surnommé *le Loup*, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, de Villepinte & de Bray-sur-Onette, succéda à Louis de Senlis, son frère, en la charge de Bouteiller de France, qu'il exerça depuis 1131 jusqu'en 1147. Il

accompagna le Roi Louis *le Jeune* au voyage de la Terre-Sainte, & eut pour femme une nommée *Adelvie*, dont il laiſſa :

1. Guy, qui ſuit ;
2. Barthélemy, Doyen de Notre-Dame de Paris, Evêque & Comte de Châlons en Champagne en 1147, mort au voyage de Jéruſalem, ſelon Alberic, l'an 1151 ;
3. Hugues, ſurnommé *le Loup*, Seigneur de *Villepinte*, qui a fait une branche dont nous parlerons ci-après ;
4. Pierre, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe de Soiſſons ;
5. Et Etienne, Doyen de l'Egliſe de Senlis, en faveur duquel le Pape Lucius III confirma toutes les donations faites à ſon Egliſe par ſa Bulle du 30 Juin 1182.

VII. Guy de Senlis, IIIe du nom, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, de Monteſpillouer, de Braſſeuſe & de Bray, fut Bouteiller de France après ſon père, mourut l'an 1188, Il épouſa l'an 1152, *Marguerite de Clermont*, Dame de Luſarches, fille de *Renaud*, IIe du nom, Comte de *Clermont* en Beauvoiſis, & ſœur de *Raoul*, Ier du nom, Comte de *Clermont*, Connétable de France. Il laiſſa :

1. Guy, qui ſuit ;
2. Guillaume, ſurnommé *le Bouteiller* & *le Loup*, Seigneur de Braſſeuſe, mort ſans enfans l'an 1191 ;
3. Renaud, ſurnommé *le Bouteiller*, élu Evêque de Toul l'an 1201, & que Mathieu de Lorraine, ſon Prédéceſſeur, qui avoit été dépoſé, fit aſſaſſiner le 10 Avril 1217 ;
4. Nevelon, dit *le Bouteiller*, Seigneur de *Braſſeuſe*, auteur d'une branche rapportée ci-après ;
5. Mahaud, morte le 18 Octobre, ſuivant le *Martyrologe* de Meaux ;
6. Et N..., dont le nom eſt ignoré.

VIII. Guy de Senlis, IVe du nom, Seigneur de Chantilly, de Luſarche, d'Ermenonville, de Monteſpillouer, de Coye, de Bray & de Montmeliant, fut fait *Chevalier* l'an 1181, & enſuite pourvu de la Charge de Bouteiller de France l'an 1186. Il mourut le 16 Octobre 1221, & avoit épouſé *Eliſabeth de Trie*, fille d'*Enguerrand*, IIe du nom, Seigneur de *Trie*, & de la fille de *Dreux*, Seigneur de *Money-le-Chaſtel*. Il eut :

1. Guy, qui ſuit ;
2. Guillaume, rapporté après ſon frère ;
3. Raoul, Seigneur de *Luzarches*, auteur d'une branche rapportée ci-après ;
4. Et Marie, nommée dans une charte de 1210.

IX. Guy le Bouteiller-de-Senlis, V^e^ du nom, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville & de Monteſpillouer, épouſa *Eliſabeth de Garlande*, fille de *Guillaume de Garlande*, V^e^ du nom, Seigneur de Livry, & *d'Alix de Châtillon*, dont il eut pour fils :

X. Guy le Bouteiller-de-Senlis, VIe du nom, Seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, mort au ſiège de Damiette l'an 1249, ſans enfans de *Marguerite de Milly*.

IX. Guillaume le Bouteiller-de-Senlis, IIe du nom, Seigneur de Chantilly, de Courteuil & de Montmeliant, fils puîné de Guy, IVe du nom, Seigneur de Chantilly, & d'*Eliſabeth de Trie*, fit pluſieurs biens aux Abbayes de Chaalis, de Belozanne & d'Hevinaux, ès années 1212, 1234 & 1237. Il épouſa *Alix de Rôny*, fille de *Guy Mauvoiſin*, Seigneur de Rôny, & d'*Alix de Pochoeſt*, & laiſſa :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Guy, mort ſans alliance ;
3. Et Agnès, nommée dans un acte de 1250.

X. Jean le Bouteiller-de-Senlis, Ier du nom, Seigneur de Chantilly, de Courteuil & de Montmeliant, mort l'an 1286, épouſa *Jeanne d'Aunoy*, Dame de Money-le-Neuf, fille de *Pierre d'Aunoy*, Chevalier, dont il eut :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Raoul, Seigneur de Courteuil, mort ſans être marié le 10 Février 1332 ;
3. Jeanne, mariée 1° à *Mathieu*, V^e^ du nom, Seigneur de *Montmorency* ; & 2° à *Jean de Guines*, Vicomte de Meaux.

XI. Guillaume le Bouteiller-de-Senlis, IIIe du nom, Seigneur de Chantilly, de Montmeliant & de Money-le-Neuf, fut un de ceux qui ſervirent le Roi en ſa guerre de Flandre l'an 1303 : il fut marié 1° avec *Léonore de Beaujant*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Beaujant* ; & 2° avec *Blanche de Montmorency*, fille d'*Erard de Montmorency*, Seigneur de Conflans, & de *Clémence de Muret*, ſa ſeconde femme, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de la première :

1. Guillaume, IVe du nom, Seigneur de Chantilly, qui épouſa *Jeanne de Clermont*, ſœur de *Jean de Clermont*, Maréchal de France, & mourut ſans enfans ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Et Isabeau, femme 1° de *Jean de la Tour-*

nelle, Seigneur de Villiers ; & 2° de *Simon Duhamel*, Seigneur de Lignieres en Picardie.

XII. Jean le Bouteiller-de-Senlis, Seigneur de Courteuil & de Becloy, fut marié 1° à *Jeanne de Villebon* ; & 2° à *Jeanne de Luzarches*, dont il n'eut point d'enfans. Il eut du premier lit :

XIII. Guillaume le Bouteiller-de-Senlis, V^e du nom, Seigneur de Courteuil, de Becloy & de Saintines, Capitaine de Senlis, mort sans enfans de *Marguerite de Cugneres*.

Seigneurs d'Ermenonville.

IX. Raoul le Bouteiller-de-Senlis, troisième fils de Guy, IVe du nom, Seigneur de Chantilly, Bouteiller de France, & d'*Elisabeth de Trie*, eut pour sa part, de la succession de son père, la Terre de Luzarches, dont il fit hommage l'an 1228 à Guillaume, Evêque de Paris, & depuis, Guy le Bouteiller-de-Senlis, VIe du nom, son neveu, étant mort sans enfans au siège de Damiette, il devint son seul héritier des Terres d'Ermenonville & de Montespillouer, & mourut l'an 1250, ayant été marié 1° à *Jeanne de Rougemont*, fille de *Guy*, Seigneur de *Rougemont*, & d'*Isabeau Descheres* ; & 2° à *Marguerite de Milly*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Milly* en Gatinois, & de *Jeanne de Lory*, sa seconde femme. Il eut du premier lit :

1. Jeanne, femme de *Thibaut*, Comte de *Beaumont* ;

Et du second lit vinrent :

2. Raoul, qui suit ;
3. Guillaume, Seigneur de Montespillouer, mort sans enfans de sa femme nommée *Jeanne* dans un titre de l'Abbaye de Chaalis de 1270 ;
4. Anseau, Seigneur de Luzarches & de Cove, qui eut de sa femme, aussi nommée *Jeanne*, une fille nommée Marguerite le Bouteiller-de-Senlis, morte jeune ;
5. Et Geoffroy, Chanoine & Archidiacre de Beauvais & de Sens en 1278.

X. Raoul le Bouteiller-de-Senlis, IIe du nom, Seigneur d'Ermenonville, de Montespillouer, de Dranel & de Lery en la Prevôté d'Orléans, mourut l'an 1276. Il épousa *Marguerite de l'Isle-Adam*, nommée avec lui dans un accord fait au mois de Février 1269 avec l'Abbé & les Religieux de Chaalis. Il laissa :

1. Guy, Ier du nom, Seigneur d'Ermenonville & de Dranel, mort sans enfans de *Jacqueline de Soisy* ;
2. Guillaume, qui suit ;
3. Adam, Seigneur de *Coye* & de *Noisy*, qui a fait une branche rapportée ci-après ;
4. Jean, mort sans être marié ;
5. Et Raoul, Chanoine d'Orléans en 1314.

XI. Guillaume le Bouteiller-de-Senlis, Ier du nom, Seigneur d'Ermenonville, de Montespillouer, de Lory & des Ruées, épousa, vers 1293, *Jeanne de la Chapelle*, fille de *Geoffroy de la Chapelle*, Chevalier, dont il laissa :

1. Guy, qui suit ;
2. Geoffroy, Chanoine & Chancelier de Chartres & de la Sainte-Chapelle de Paris, premier Chapelain du Roi, mort le 12 Juillet 1377 ;
3. Isabeau, morte sans alliance ;
4. Et Marguerite, morte aussi sans alliance.

XII. Guy le Bouteiller-de-Senlis, IIe du nom, Seigneur d'Ermenonville, de Montespillouer, de Lory & des Ruées, vendit avec sa femme, & de son consentement, au Chapitre de Chartres, l'an 1329, la Seigneurie de *Saint-Georges-sur-Eure*, & mourut avant 1350. Il épousa *Blanche de Chauvigny*, sœur de *Jean de Chauvigny*, Seigneur de Leuroux, fille de *Christophe de Chauvigny*, Seigneur de Leuroux, de Saint-Charrier, de Neuvy & Palioux en Berry. Il laissa :

1. Guy, qui suit ;
2. Raoul, auteur de la branche des Seigneurs de *Montespillouer*, rapportée ci-après ;
3. Guillaume, Seigneur de Saint-Charrier, auteur de la branche des Seigneurs de *Money*, qui viendra en son rang ;
4. Marie, femme 1° de *Renaud de Saint-Maard*, Seigneur de Vineuil, & 2° d'*Oger d'Anglure*, Seigneur de Chemin ;
5. Jeanne, mariée 1° à *Nicolas Braque*, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, & 2° à *Guillaume de Courcy*.

XIII. Guy le Bouteiller-de-Senlis, IIIe du nom, Seigneur d'Ermenonville & de Leuroux, épousa *Marie de Cherchemont*, de laquelle il eut pour fille unique :

XIV. Blanche le Bouteiller-de-Senlis, mariée 1° avec *Philibert de Lespinasse*, Chevalier, 2° avec *Imbaut*, Seigneur du *Peschin*, & 3° l'an 1376, avec *Godefroy de Boulogne*, Seigneur de Montgascon, troisième fils de *Robert*, VIIe du nom, Comte d'*Auvergne* & de *Boulogne*, & de *Marie de Flandre*, sa seconde femme.

Seigneurs DE MONTESPILLOUER, *&c.*

XIII. RAOUL LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, Seigneur de Monteſpillouer, fils puîné de GUY, IIe du nom, Seigneur d'Ermenonville, & de *Blanche de Chauvigny*, rendit pluſieurs ſignalés ſervices au Roi JEAN pendant la guerre qu'il eut avec les Anglois, & mourut combattant pour lui à la bataille de Poitiers l'an 1356. Il épouſa *Marguerite de Courtenay*, fille de *Pierre de Courtenay*, Seigneur de la Ferté-Loupière, & de *Marguerite d'Arrablai*, dont il laiſſa pour fille unique.

XIV. JEANNE LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, Dame de la Ferté-Loupiere, d'Arrablai & de Monteſpillouer, femme, l'an 1364, d'*Erard de Thianges*, Chevalier, Seigneur de Marolles-ſur-Seine.

Seigneurs DE MONEY, *&c.*

XIII. GUILLAUME LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, Ier du nom, Seigneur de Saint-Charrier & de Villedieu, troiſième fils de GUY, IIe du nom, Seigneur d'Ermenonville, & de *Blanche de Chauvigny*, épouſa *Jeanne de Meudon*, dont il laiſſa entr'autres enfans:

XIV. GUILLAUME LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, Ier du nom, Seigneur de Saint-Charrier, de Saintines & de Money-le-Neuf, Sénéchal & Capitaine d'Angoulême, puis de Limouſin & d'Auvergne l'an 1398, mort l'an 1420. Il avoit épouſé *Marie de Sermoiſes*, dont il eut:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et GUILLAUME, qui fut donné en ôtage aux Anglois avec JEAN D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême, & mourut fort vieux ſans alliance le 20 Août 1461, ayant élu ſa ſépulture au Cimetière des Innocens à Paris, où elle ſe voit encore.

XV. CHARLES LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, Seigneur de Saint-Charrier & de Money-le-Neuf, mourut à la bataille de Baugé l'an 1421. Il avoit épouſé *Jeanne*, Dame de *Money-le-Vieil*, dont il laiſſa:

XVI. JEAN LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, Ier du nom, Seigneur de Saint-Charrier, de Vineuil, de Money-le-Neuf & de Money-le-Vieil, qui mourut l'an 1456. Il épouſa *Madeleine de Mouy*, Dame de Meſſy, fille de *Jean de Mouy*, des Gallehaus, Seigneur de Mouy en Beauvoiſis, & de Meſſy, Sénéchal de Vermandois, & de *Marie de Villebeon*. Il laiſſa:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et JEANNE, Dame de Saintines, de Boulancy & du Plaiſſier, femme, en 1468, de *Jean de Vaux*, Chevalier.

XVII. JEAN LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, IIe du nom, Seigneur de Money, de Meſſy & de Vineuil, Chevalier du Guet à Paris, mourut l'an 1511. Il épouſa, le 11 Août 1477, *Odette de Harlay*, fille de *Jean de Harlay*, Seigneur de Grandvilliers, & de *Louiſe l'Huillier*. Il laiſſa:

1. JEAN, qui ſuit;
2. CHARLES, qui fut d'Egliſe, & mourut l'an 1545;
3. GIRARD, Seigneur de *Bovigny*, qui a fait une branche dont nous parlerons;
4. GUILLAUME, nommé dans un acte de 1511 avec ſes frères, & mort peu de tems après;
5. JEAN, Chevalier de Malte;
6. Et FRANÇOISE, femme de *Guignardin*, dit *Landiefay*, Ecuyer.

XVIII. JEAN LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, IIIe du nom, Seigneur de Money-le-Vieil, Money-le Neuf & Vineuil, mort l'an 1547, avoit épouſé *Perrette d'Aunoy*, fille de *Philippe d'Aunoy*, Seigneur d'Orville, & de *Catherine de Montmorency*, de laquelle il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINE, Seigneur de Bis, & mort ſans enfans l'an 1552;
3. CHARLES, Seigneur de Money en partie, qui mourut l'an 1561. Il épouſa *Jeanne de Begeon*, & laiſſa pour fille unique:
   GUILLEMETTE LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, morte ſans poſtérité;
4. FRANÇOISE, Religieuſe au Prieuré de Fontaines, Diocèſe de Meaux;
5. Et JEANNE, Religieuſe à l'Abbaye de Moncel, près Pont-Sainte-Maixence.

XIX. JEAN LE BOUTEILLER-DE-SENLIS, IVe du nom, Seigneur de Money-le-Vieil, Money-le-Neuf & de Vineuil, mort l'an 1584, épouſa *Antoinette Piédefer*, Dame de Pontillau, fille de *Robert Piédefer*, Seigneur de Guiencourt & de Very, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne de Páris*, Dame de Pontillau, ſa première femme, dont il eut:

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. CHARLES, Seigneur de Vineuil, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Château de Dammartin, marié, 1° en 1587, à *Anne Blancbaſton*, Dame de Pelletot au Pays de Caux, dont il eut un fils mort au berceau; 2° ſans enfans en 1594, à *Jeanne Dauvet*, fille de *Pierre Dauvet*, Seigneur des Marets, & de *Marthe de Saint-Simon*; & 3^a

Anne de la Riviere, de laquelle il n'a point aussi laissé d'enfans;

3. Catherine, femme de *Philippe*, Seigneur de *Valliqueville* en Normandie;
4. Claude, Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Pontoise;
5. Et Antoinette, femme de *Flerent*, Seigneur de *Calonne*.

XX. Philippe le Bouteiller-de-Senlis, Seigneur de Money-le-Vieil, Money-le-Neuf & Vineuil, mort l'an 1627, fut marié, 1° en 1581, à *Marie Briçonnet*, & 2° à *Anne Dauvet*, fille de *Jean Dauvet*, Seigneur de Rieux, & de *Charlotte l'Huillier*. Il eut du premier lit

1. Catherine, mariée en Février 1600, à *Philippe de Béthune*, Comte de Selles & de Charost, Chevalier des Ordres du Roi, & son Ambassadeur à Rome. Voyez BETHUNE.

Et du second lit vinrent:

2. Jean, qui suit;
3. Et Philippe, Abbé de Sainte Marie des Alleus, mort âgé de 19 ans.

XXI. Jean le Bouteiller-de-Senlis, V^e du nom, Comte de Money, &c., mort l'an 1669, épousa, l'an 1620, *Isabelle de Prunele*, fille de *Charles de Prunele*, Baron d'Esneval, Vidame de Normandie, & de *Madeleine Pinart*, Vicomtesse de Comblizy, dont:

1. Philippe, mort l'an 1636, âgé de 11 ans;
2. Charles, mort au berceau;
3. Henri, mort aussi au berceau;
4. Armand, Enfant d'Honneur du Roi Louis XIV, mort aussi jeune;
5. François, mort en venant au monde;
6. Un second François, mort de même;
7. Un troisième François, qui suit;
8. Et Marie, femme 1° de *Charles de Brichanteau*, Marquis de Nangis; & 2° de Henri-Auguste d'Orléans, Marquis de Rothelin.

XXII. François le Bouteiller-de-Senlis, dit *le plus jeune*, Comte de Money, Mestre-de-Camp du Régiment de la Reine, né le 18 Mai 1643, épousa *Marie de Harlay*, fille d'*Achille de Harlay*, Comte de Beaumont, Procureur-Général au Parlement de Paris, & de *Marie de Bellievre*.

Seigneurs de Ransieres.

XVIII. Girard le Bouteiller-de-Senlis, Seigneur de Bovigny, Grand-Sénéchal de Lorraine, troisième fils de Jean, IIe du nom, Seigneur de Moussy, & d'*Oudette de Harlay*, épousa *Barbe de Housse*, Dame de Bovigny, & de Ransières en Lorraine, où il s'établit. Leurs enfans furent:

1. Chrétien, Seigneur de Ransières, mort sans enfans;
2. Daniel, qui suit;
3. Charles, Seigneur de Bovigny, mort aussi sans enfans;
4. N..., femme du Seigneur de *Ludre*;
5. N..., femme du Seigneur de *Ramenecourt*;
6. Et Antoinette, morte fille.

XIX. Daniel le Bouteiller-de-Senlis, Seigneur de Ransières, épousa *N... de Ludre*, dont vinrent:

1. Paul, qui suit;
2. Et Chrétien, Seigneur de Ransières, mort sans postérité.

XX. Paul le Bouteiller-de-Senlis, Seigneur de Bovigny & de Ransières, de Bron & de Vaux, épousa *Antoinette de Haraucourt*, Dame de Manières, dont il laissa:

1. Jean, mort jeune;
2. Henri, qui suit;
3. Antoinette, femme de *François des Armoises*, Seigneur d'Aunoy;
4. Charlotte, née à Salaces, morte à l'âge de 20 ans;
5. Catherine, femme de *François de Pons*, Seigneur de Rennepont;
6. Eve-Claire, femme de *Charles*, Seigneur de *Senevoy*;
7. Anne, femme de *François de Broue*, Seigneur de Broncourt;
8. Agnès, Religieuse à Metz;
9. Et Pauline, morte jeune.

XXI. Henri le Bouteiller-de-Senlis, Comte de Vineuil, Seigneur de Ransières & de Bovigny, mort à la bataille de Réthel, eut pour femme *Antoinette des Armoises*, fille d'*Antoine-Marie des Armoises*, Seigneur de Neuville près Bar-le-Duc, dont il laissa deux filles:

Antoinette & Marie, dont on ignore la destinée.

Seigneurs de Noisy.

XI. Adam le Bouteiller-de-Senlis, Ier du nom, Seigneur de Coye & de Noisy près Beaumont, Chambellan du Roi Philippe le Bel, troisième fils de Raoul, IIe du nom, Seigneur d'Hermenonville, & de *Marguerite de l'Isle-Adam*, eut de sa femme, dont le nom nous est inconnu:

1. Guy, Seigneur de Coye, mort sans enfans de *Guillemette de Ruilly*, fille d'*Oudard de Ruilly*, Chevalier.

2. Amaury, Seigneur de Coye & de Noiſy près Beaumont, mort auſſi ſans lignée l'an 1346, de N...;
3. Adam, qui ſuit;
4. Ansel, Seigneur d'*Orville*, qui a fait une branche rapportée ci-après;
5. Jean, qui épouſa *Marguerite de Machaut*, de laquelle il eut des enfans dont on ne peut parler faute de *Mémoires*;
6. Jacqueline, femme de *Jean du Châtel*, Seigneur de Vienne en Brie;
7. Et Jeanne, femme 1° de *Pierre de Machaut*, Ecuyer du Roi Charles *le Bel*; & 2° de *Louis de Beaumont*, Seigneur de Ste.-Geneviève.

XII. Adam le Bouteiller-de-Senlis, IIe du nom, Seigneur de Noiſy, près Beaumont, & de la Grange-le-Roi, épouſa *Jeanne du Châtel*, Dame du Coudray, dont il eut:

1. Jean, muet de naiſſance, qui vivoit encore l'an 1395;
2. Et Isabeau, femme 1° de *Gaucher du Châtel*, Seigneur de Malicorne; & 2° de *Pierre de Villaines*, Chevalier, fils aîné de *Pierre* dit *le Bègue*, Seigneur de Villaines.

*Seigneurs d'*Orville.

XII. Ansel le Bouteiller-de-Senlis, Seigneur d'Orville, quatrième fils d'Adam le Bouteiller-de-Senlis, Ier du nom, Seigneur de Coye & de Noiſy, eſt qualifié *Valet tranchant du Roi* Philippe *de Valois*, par Lettres du 14 Octobre 1342; le nom de ſa femme eſt inconnu; nous ſavons ſeulement qu'il en eut:

XIII. Anseau le Bouteiller-de-Senlis, IIe du nom, Seigneur d'Orville, Ecuyer d'écurie de Charles, Duc d'Orléans, qui épouſa *Nicole de l'Hôpital*, fille de Jean, Seigneur de l'Hôpital, & de *Jeanne Bracque*, Dame de Choiſy, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et N... le Bouteiller-de-Senlis, femme, en 1411, de *Philippe Ridel*, Ecuyer.

XIV. Jean le Bouteiller Seigneur d'Orville, vivoit en 1445. Nous ignorons s'il a laiſſé poſtérité.

Seigneurs de Brasseuse.

VIII. Nevelon de Senlis, dit *le Bouteiller*, Seigneur de Braſſeuſe, quatrième fils de Guy, IIIe du nom, de la branche aînée, Seigneur de Chantilly, & de *Marguerite de Clermont*, Dame de Luzarches, eut pour femme une nommée *Alix*, dont:

1. Guillaume, qui ſuit
2. Et Agnès, femme de *Raoul*, Seigneur de *Franconville*.

IX. Guillaume le Bouteiller-de-Senlis, Ier du nom, Seigneur de Braſſeuſe, vivant l'an 1221, fut marié 1° à une nommée *Béatrix*, & 2° à *Iſabeau de Brébant*, fille de *Milon de Brébant*, Seigneur du Pleſſis, dont il n'eut point d'enfans. Il eut du premier mariage:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Jean, qui ſuivit Charles de France, Comte d'Anjou, au Royaume de Sicile, qui le créa ſon Grand-Maréchal. Il épouſa *Jeanne de Chaumont*.

X. Guillaume le Bouteiller-de-Senlis, IIe du nom, Seigneur de Braſſeuſe, eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu:

XI. N... le Bouteiller-de-Senlis, femme de *Guy de Néry*, Seigneur de Saintines, dont vint *Jeanne de Néry*, Dame de Saintines, femme de *Pierre*, Seigneur de *Cugnieres*.

Seigneurs de Villepinte.

VII. Hugues de Senlis, ſurnommé *le Loup*, Seigneur de Villepinte & de Charenton, troiſième fils de Guillaume, Ier du nom, ſurnommé *le Loup*, Seigneur de Chantilly, d'Ermenonville, de Villepinte & de Bray-ſur-Onette, Bouteiller de France, & de *Adelvie*, retint le ſurnom de *Loup* qu'il laiſſa à ſa poſtérité. Il épouſa *Apolline*, dont:

1. Hugues, qui ſuit;
2. Et Renée le Loup, mentionnée dans une Charte de l'Abbaye de St.-Denis.

VIII. Hugues de Senlis, dit *le Loup*, IIe du nom, Seigneur de Villepinte & de Charenton, mort l'an 1247, fut marié 1° à *Jeanne la Pie*; & 2° à *Marie*. Il eut du premier lit:

1. Eustache le Loup, femme de *Philippe*, Seigneur de *Noency*.

Et du ſecond lit vinrent:

2. Guy, qui ſuit;
3. Guillaume le Loup, Chevalier, marié à une Dame nommée *Agnès*;
4. Et Adeline ou Adelais le Loup, femme du Seigneur de *Thieux*.

IX. Guillaume le Loup, Seigneur de Villepinte & de Charenton, fut marié avec *Iſabeau de Pomponne*, qui ſe trouve nommée dans un acte de 1253, dont vinrent:

1. Hugues, qui ſuit;
2. Marguerite, femme de *Renaud de Pomponne*, Chevalier;

3. Et Adelvie, Religieuse en l'Abbaye d'Hièvre.

X. Hugues le Loup, IIIe du nom, Seigneur de Villepinte, vendit avec *Perronnelle*, dite *Comtesse*, sa femme, tous les bois, cens, champarts & fiefs qu'il possédoit audit lieu de Villepinte, aux Religieux de St.-Denis.

Seigneurs de Huntingdon *& de* Northampton *en Angleterre.*

V. Simon de Senlis, Ier du nom, troisième fils de Landry, Ier du nom, Seigneur de Chantilly, & d'*Ermengarde*, étant passé en Angleterre, le Roi Guillaume *le Conquérant* lui voulut faire épouser *Judith* sa nièce, fille de *Mahaud*, Comtesse d'*Aumale*, sa sœur utérine, veuve de *Waleve*, Comte de *Huntingdon* & de *Northampton*, qui le refusa, à cause qu'il étoit boiteux, comme remarque Ingulphe, Abbé de Croiland, lequel ajoute en l'*Histoire de la fondation de son Abbaye*, que le Roi, irrité contre elle de ce refus, la priva de ces deux Comtés, qu'il donna à Simon de Senlis, & le maria, l'an 1010, avec *Mahaud*, fille aînée de la Comtesse & dudit *Waleve*, remariée à David, Roi d'Ecosse. Selon le même Auteur, Simon de Senlis fit bâtir le Château de *Northampton* & le Monastère de *St.-André*. Ils laissèrent :

1. Simon, qui suit ;
2. Waleve, Abbé de Melrose ;
3. Et Mahaud, femme de *Robert*, Seigneur de *Wodhamuoter* & de Dunmonn.

VI. Simon de Senlis, IIe du nom, Comte de Huntingdon & de Northampton, suivit le parti d'Etienne, Roi d'Angleterre, contre la Reine Mahaud & Henri II, son fils. Il mourut l'an 1151, & avoit épousé *Isabeau de Beaumont*, fille de *Robert de Beaumont*, Ier du nom, Comte de Leicester, & d'*Amicie de Norduvic*, dont il eut :

VII. Simon de Senlis, IIIe du nom, Comte de Huntingdon & de Northampton, mort sans enfans l'an 1184, d'*Alix de Gand*, Comtesse de Lincoln.

Moussi-la-Contour est une branche de l'ancienne & illustre Maison de Bouteiller-de-Senlis, mais sur laquelle nous ne pouvons rien dire, faute de *mémoires*. Ce que nous en savons, c'est que le Comte de Moussi, marié, le 22 Octobre 1739, avec *Jeanne-Marguerite d'Azaie-des-Fosses*, Dame de l'Epinay, a pour fils unique le Marquis de Moussi, Capitaine au Régiment de Bauffremont, Dragons.

Les premières armes de la Maison de Bouteiller-de-Senlis étoient *écartelé, d'or & de gueules*, & ils ont souvent porté un écusson *de gueules, chargé en quelques endroits de trois coupes d'or*, d'autres en ont mis cinq *en forme de croix*, & d'autres, *fix*, 3, 2 & 1, par allusion à la charge de Grand-Bouteiller de France, dont ils ont été revêtus. Voyez, sur la Maison de Bouteiller-de-Senlis, leur Généalogie dans *les grands Officiers de la Couronne*, dressée d'après le manuscrit d'André Duchesne, tom. VI, p. [illegible] & suivantes.

BOUTEILLIER (le), en Bretagne, *d'argent, à la bande de fusées de sable.*

BOUTELIER (le), famille noble & ancienne, dont étoit Pierre le Boutelier, Seigneur de Banne, qui épousa *Marie de Châtillon*, Dame de Loysi, fille de *Jean*, Seigneur de Bonneville & de Loysi, & d'*Isabeau de Trie*, & petite-fille de *Jean de Châtillon*, Seigneur de Gandelu, Grand-Maître de France, & d'*Isabeau de Montmorency*. Il en eut entr'autres enfans, Jeanne le Boutelier, mariée 1° au Vicomte *Laponet*, duquel on ignore si elle a eu postérité, & 2° à *Pierre Toignel*, Seigneur d'Espence, dont des enfans.

Les armes : *d'argent, à une fasce d'azur, surmontée d'une fasce vivrée de gueules.*

BOUTEROUE, Seigneur d'Aubigny, *d'or, à la bande vairée d'argent & de sable.*

BOUTET. Un *Mémoire* de preuves, extraites des titres originaux, dressé par Antoine Petot, Archiviste & Généalogiste de l'Ordre de Malte au Grand-Prieuré de Champagne, certifié & signé de lui, nous apprend que la Famille de Boutet est *noble de race*, & distinguée autant par son ancienneté que par ses belles alliances ; mais nous en ignorons l'origine, & nous ne pouvons en donner la filiation que depuis

I. Jean de Boutet, cadet de sa Maison, vivant sur la fin du XVe siècle, qualifié dans plusieurs titres, entr'autres un acte du 30 Décembre 1511, *noble homme*, Ecuyer, Seigneur de Sansy en partie, homme d'armes dans la Compagnie de Messire Rommet de Fiumezelles, qui étoit Capitaine de 100 lances sous la charge du Roi. Personne n'ignore qu'on ne recevoit parmi les hommes d'armes que ceux qui étoient d'une ancienne noblesse, mé-

me de la plus grande condition, & que nos Rois, entr'autres François Ier, les regardoit comme l'*élite de ſa Nobleſſe & le bras qui portoit ſon Sceptre*. Suivant tous les Auteurs, pour être reçu homme d'armes, il falloit être bon Gentilhomme & avoir au moins quatre générations de nobleſſe, qui à 30 ans font 120 ans, leſquels ajoutés à ſon âge, du moins de 40 ans, en tout 160 ans au-deſſus de 1511, époque de ſon mariage; ce qui remonte à l'année 1351 pour ſa nobleſſe. Il étoit mort en 1554, époque à laquelle ſa femme eut la garde-noble de ſes cinq enfans. Il épouſa, par contrat paſſé le 10 Septembre 1511, devant *Emery Ramondet* & *Pierre Cuillier*, Notaires & Tabellions Jurés en la Cour de la Prévôté de Noyers, *Philiberte de Barges*, Dame de Sanſy en partie, veuve de noble homme *Pierre de Poques*, qui avoit été auſſi homme d'armes dans la Compagnie du même Robinet de Framezelles, & fille de *Jean de Barges*, & de *Marie de Maſières*. Elle portoit pour armes : *de gueules, à deux faſces d'or, accompagnées de trois aigles éployées d'argent, une en chef, la ſeconde entre les deux faſces, & la troiſième en pointe*. Il en eut :

1. Alexandre du Boutet, Ecuyer, Co-Seigneur de Sanſy, homme d'armes de la Compagnie de M. de Villers. Il fut fait priſonnier de guerre, on ne ſait pas à quelle affaire; & fut enſuite à la Cour auprès de la Comteſſe de Châteauvillain. En 1571, il fit une acquiſition à ſon profit, à celui de François, ſon frère cadet, & de Catherine, une de ſes ſœurs; rendit foi & hommage en 1584, avec ladite Catherine, de ce qu'ils tenoient en la Seigneurie de Sanſy, à Françoise d'Orléans, Princeſſe de Condé, comme Dame de Noyers; donna, en 1585, ſon dénombrement à la même Princeſſe, alors Douairière; & lui fit encore foi & hommage en 1588, pour une ſixième partie de la Seigneurie de Sanſy, qu'il avoit acquiſe avec Catherine du Boutet, ſa ſœur, de *Claude de Rabutin*, Ecuyer, Seigneur en partie dudit Sanſy. On ne voit pas que cet Alexandre ait été marié;
2. François, qui ſuit;
3. Catherine, qui ne prit pas d'alliance. Après la mort de François, ſon frère, elle ſe chargea, avec Alexandre, ſon aîné, de l'éducation de Cyre du Boutet, leur neveu;
4. Huguette, mariée 1° à *Jean d'Eſcorailles*, Ecuyer, Seigneur de la Gibaudière en Nivernois, qui donna quittance de la dot de ſa femme, en 1566, à Alexandre, François & Catherine du Boutet, ſes frères & ſœur; & 2° à *Jean de Teſpes*, Ecuyer, demeurant à Méry, Paroiſſe de la Courancelle en Nivernois; & tous les deux ils leur vendirent, en 1575 & 1579, la portion des Terres de Sanſy & de Mailly-le-Châtel, qu'ils tenoient par indivis;
5. Et Anne, mariée, par contrat du 21 Juin 1557, à *Pierre de Beauchâteau*, Ecuyer, mort ſans poſtérité, en 1571, que ſa veuve obtint à ſon profit une Sentence au Bailliage d'Auxerre. Elle ne vivoit plus en 1574, qu'Alexandre du Boutet, ſon frère, en obtint une autre pour la rétroceſſion de ſes biens, échus à lui, à François & à Catherine, ſes frère & ſœur.

II. François du Boutet, Ecuyer, Co-Seigneur de Sanſy, homme d'armes dans la Compagnie du Duc de Nemours, & ſucceſſivement dans celles du Comte de Genevois & du Duc de Lorraine, comme il appert des Lettres-Patentes données en ſa faveur le 9 Janvier 1568, mourut au ſervice; ce qu'il faut préſumer de ſon teſtament, probablement militaire, dont il fit ſon exécuteur *Claude de Rabutin*, Ecuyer, qui ſervoit dans la même Compagnie. Il avoit épouſé *Jeanne de Courthaut*, ainſi qu'on le voit dans le Livre des Armoiries de la Famille des du Boutet, & des femmes qu'ils ont eues. Au bas de l'écuſſon de François du Boutet & de ſon épouſe, il eſt écrit : François du Boutet, Seigneur de Sanſy, porte : *de gueules, à trois croiſſans montans, 2 & 1*; & ladite Jeanne de Courthaut : *d'or, au lion rampant de gueules*. Il en eut pour fils :

Cyre du Boutet, qui ſuit.

A défaut du contrat de mariage dudit François du Boutet, il eſt prouvé 1° que la Terre de Sanſy eſt reſtée dans cette Maiſon depuis 1511, juſqu'au père d'Alexandre-Joſeph-François du Boutet, marié en 1736; 2° les titres expriment que François étoit frère d'Alexandre & de Catherine; & que Cyre du Boutet eſt leur neveu, & héritier univerſel de la Terre de Sanſy, de même que dudit François, dont il étoit fils mineur, ſuivant les deux Sentences du Bailliage de Noyers de 1580, & le relief d'appel du Parlement de Dijon, de la même année. L'inventaire des titres de nobleſſe de 1660, duement ſigné & approuvé, conſtate cette filiation, de même que celui de 1686.

III. Cyre du Boutet, Chevalier, Seigneur

de Sanſy & de la Faulle, fut homme d'armes dans une Compagnie de 200 hommes d'Ordonnance de Monſieur, frere unique du Roi, ſuivant un Certificat de 1621, donné par le Commiſſaire & Contrôleur ordinaire des Guerres; &, en cette qualité, avoit été employé au Rôle de la montre faite en armes dans la plaine de Roche-Primary en 1620. Une Enquête de 1622 prouve qu'il avoit droit d'uſage dans les bois & forêts de Vaulſe en Auxois, droit qui lui fut confirmé par Lettres-Patentes de 1629. Il mourut la même année, & avoit épouſé, par contrat paſſé le 15 Décembre 1598, devant *Buné*, Notaire Royal, au Château de Tavannes, au lieu d'Arc-ſur-Tille, du conſentement de Catherine de Bouthet, ſa tante, qui lui fit donation de tous ſes biens, *Jeanne de Longueval* (qui portoit : *de gueules, à trois bandes d'argent vairées de ſinople, & une croix de même ſur le tout d'en haut de la bande du milieu*), fille d'*Octavien*, Ecuyer, Seigneur d'Anieres-ſous-Vezelay, en préſence de *Guillaume de Saulx-Tavannes*, Chevalier des deux Ordres du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils Privé & d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Seigneur de Tavannes, Comte de Buſançois, & de *Catherine de Chabot*, ſon épouſe. De cette alliance vinrent :

1. Raphael de Bouthet, Ecuyer, Co-Seigneur de Sanſy, mort ſans alliance ;
2. Octavien, qui ſuit ;
3. François, dont on ignore la deſtinée ;
4. Catherine, laquelle partagea, en 1622, avec Octavien, ſon frere ;
5. Elisabeth ;
6. Et Elisabeth, reçue Religieuſe Urſuline à Noyers, ſuivant un acte du 29 Août 1632, en préſence de *Jeanne de Longueval*, ſa mere, de *Gabriel de Longueval*, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon oncle maternel, de Raphael & d'Octavien de Bouthet, ſes freres.

IV. Octavien de Bouthet, Chevalier, Seigneur de Sanſy, la Faulle, la Motte-de-Veuxaulle, Buſſiere, Briaucourt, Marnet, Chandenet, &c., né le 22 Décembre 1607, eut pour parrain *Gabriel de Longueval*, au nom d'*Octavien de Longueval*, ſon ayeul, & pour marraine, *Marguerite de Villars*, au nom de *Catherine de Chabot*, Dame de Tavannes, & fut baptiſé le 3 Mars 1608. Il rendit foi & hommage de ſes Terres, en 1649, à Louis-Henri, légitimé de Bourbon, Chevalier de Soiſſons & Comte de Noyers; entra au ſervice dès l'âge de 21 ans; fut d'abord homme d'armes, après ſon pere, dans la Compagnie de 200 hommes d'Ordonnance du Duc d'Orléans; ſe trouva, en cette qualité de Gendarme, au ſiege de la Rochelle en 1628, ſervit dans l'armée commandée par le Maréchal de Chaſtillon, en 1639, dans celle commandée par Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt & de Brionne, en 1642, au Camp près le Cateau-Cambrétis, en qualité de Cornette de Mouy au Régiment de la Ferté-Imbault; fut, en 1643, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Marquis de Mouy, au même régiment, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de 90 Maîtres, au Régiment de Salbris, en 1648, ſous les ordres du Comte d'Alletz, Colonel-Général de la Cavalerie Légère, & du Baron de Paluau, Maître-de-Camp-Général. Il donna, dans toutes les occaſions qui ſe préſentèrent, des preuves de ſon courage, & reçut pluſieurs bleſſures, comme il conſte par un certificat du Maréchal d'Eſtampes, de 1667. Il quitta le ſervice à la paix, étant âgé de 66 ans, & hors d'état d'aller à l'arrière-ban, convoqué pour joindre les troupes que commandoit M. de Rochefort ſur la Meuſe, & fut inhumé le 12 Septembre 1680, dans la Paroiſſe de Sanſy. Il avoit épouſé par contrat du 9 Janvier 1655, paſſé devant *Amiot* & *Guenaupin*, Notaires au Duché de Langres, réſidant à Veuxaulle, *Marie de Karandefex*, morte le 7 Novembre 1674, & inhumée le 8 dans la Paroiſſe de Sanſy (dont les armes ſont : *d'azur, à ſix beſans d'argent, poſés* 3, 2 & 1, fille de *Louis de Karandefex*, Chevalier, Seigneur de Colombey-la-Foſſe, la Motte-de-Veuxaulle, Buſſiere, Briaucourt, Marnet & Chandenet, & de *Jeanne de Grand*. A ce contrat de mariage aſſiſtèrent, du côté de la future, *Georges de la Rue*, Chevalier, Seigneur d'Ormoy, *Jean-François de Gevigny-de-Pointe*; & du côté du futur, *Jean-Jacques de Longueval*, Chevalier, Seigneur & Baron de Rigny, Mignot, &c., Gentilhomme de la Chambre du Roi, ſon oncle maternel.

Octavien de Bouthet donna procuration à ſon épouſe, en 1655, pour rendre foi & hommage à Châlons, de ce qui lui appartenoit dans la Seigneurie de Marnet, par ſucceſſion de *Jeanne de Grand*, ſa mere. Il laiſſa pour fils unique :

V. Louis du Boutet, Chevalier, Seigneur de Sanſy, la Motte-de-Veuxaulle, de Buſſiere, Marnet, Chandenet, Maranville, Irceville, &c., qui fut d'abord Cornette en la Compagnie Meſtre-de-Camp du Régiment de Dugas, Cavalerie, par Brevet de 1678, & devint Capitaine de Cavalerie. Il obtint, en 1686, une Sentence au Bailliage de Noyers contre Pierre de Paluau, Ecuyer, Seigneur de Vouarre, Saint-Saturnin, &c., laquelle contient le vû des titres depuis 1494 juſqu'en 1638, concernant la Seigneurie de Sanſy & la nobleſſe du Boutet. Le Parlement de Dijon lui accorda, le 17 Janvier 1687, en ſa qualité de Seigneur pour la plus grande partie de la Terre de Sanſy, Commiſſion pour mettre à exécution l'Arrêt rendu par cette Cour le 13 du même mois, contre ledit Pierre de Paluau. Il épouſa, par contrat du 19 Avril 1698, paſſé devant *Helminger* & *Lanio*, Notaires au Bailliage & Siège Royal de Thionville, *Marie-Reine de Gevigny* (dont les armes ſont : *de gueules, à cinq faſces d'or*), fille de *Jean-François de Gevigny*, Chevalier, Seigneur de Meilbourg, Kanffenn, Hettange, Ham, Sentzigs, Dompropſt, &c., Grand-Bailli de Thionville, & de *Marie-Catherine-Thérèſe de Leger*. Elle étoit petite-nièce d'*Erard de Gevigny*, né en 1616, mort Grand-Prieur de l'inſigne Abbaye de Saint-Claude, & de *Jeanne-Marie-Marguerite de Gevigny*, Chanoineſſe de Remiremont, ſœur dudit *Erard*. Cette Maiſon de *Gevigny*, connue dès 1311, a été reçue, il y a plus de deux ſiècles, & pluſieurs fois depuis, dans l'Ordre de Chevalerie de Saint-Georges. Louis du Boutet a eu :

1. Charles, qui a été Page 3 ans du feu Prince de Conti, & eſt mort Officier au Régiment de Conti ;
2. N... du Boutet, qui a été Page 3 ans de feu Léopold, Duc de Lorraine, & eſt mort auſſi Officier au Régiment de Conti;
3. Et Alexandre-Joseph-François, qui ſuit.

VI. Alexandre-Joseph-François du Boutet-de-Maranville, Chevalier, Seigneur Marquis de Maranville, Irceville, Oraucourt en partie, de la Tour, la Motte-de-Veuxaulle, du Meſnil-la-Tour, Mauvage en partie, Buré-en-Vaux, &c., a épouſé, par contrat paſſé, le 10 Mai 1736, devant *Jean-Charles du Verney*, Notaire à Vaucouleurs, *Anne-Antoinette-Scholaſtique de Morel-de-Monteval* (qui porte pour armes : *de gueules, à deux tours d'argent en chef, & une montagne de ſinople en pointe*), fille de *Charles-Gabriel de Morel-de-Monteval*, Chevalier, Seigneur du Meſnil-la-Tour & de Mauvage en partie, Brigadier des Armées du Roi, & de *Claude-Eléonore de Vaſſinhac* ; & petite-fille de *Jean-Louis de Morel-de-Monteval*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Berry, Cavalerie, & d'*Antoinette de Vigneulle*, d'une nobleſſe ancienne, alliée à pluſieurs illuſtres Maiſons de Lorraine. A ce contrat de mariage aſſiſtèrent *Hyacinthe de Nettancourt*, Chevalier, Marquis de Nettancourt, Seigneur de Neuville, & *Marie-Claude de Vaſſinhac*, ſon épouſe, oncle & tante de la future; *Nicolas-François*, Chevalier, Comte de *Houſſe*, Seigneur de Buré en partie; *Charles-Antoine de Houſſe*, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis; *Charlotte de Houſſe*, veuve de *Louis d'Aubery*, Comte de Ponthieu; & *Marguerite de Houſſe*, demeurant à Buré en Vaux, couſins & couſines de ladite future. De cette alliance eſt né :

VII. Jean-Alexis du Boutet-de-Maranville, Chevalier, Seigneur de Maranville, Irceville, Oraucourt en partie, de la Tour, la Motte-de-Veuxaulle, &c., qui eſt entré, au mois d'Avril 1755, dans la première Compagnie des Mouſquetaires, qu'il a quittée en 1774, & a obtenu, au mois de Janvier de ladite année, un Brevet de Capitaine à la ſuite de la Cavalerie. Il s'eſt marié, par contrat du 8 Avril 1767, paſſé devant *Quenard* & *Picard*, Notaires à Chaumont en Baſſigny, avec *Marguerite Profillet-de-Dardenay* (dont les armes ſont : *d'azur, à la bande d'or, accoſtée de deux étoiles d'argent*), fille majeure de *Philippe-Gabriel Profillet-de-Dardenay*, Ecuyer, Seigneur de Choilley, Dardenay, Torcenay, Epinant, &c., & de *Marie-Claude-Bernarde de Froment*, en préſence des Seigneur & Dame leurs père & mère, & aſſiſtés de *Claude-François Daudemard*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, ancien Capitaine d'Infanterie, Lieutenant des Maréchaux de France, couſin du futur, & de *N... Philpin*, Ecuyer, Seigneur de Piepape, Lieutenant-Général au Bailliage de Langres, beau-frère de la future. De ce mariage ſont iſſus :

Charles du Boutet, né le 6 Mars 1774;
Et Sophie, née le 21 Mars 1768.

Les principales alliances de cette famille du

Boutet font avec les Maisons d'*Escorailles*, de *Rabutin*, *Saulx Tavannes*, *Chabot*, *Longueval* qui lui en donne avec celles de *Mailly*, *Montmorency*, *Melun*, *d'Estrées*, *Monchy-de-Senarpont*, *Rochebaron*, *Croy-Solre*, *Lalain*, *Harcourt*, *Beaumanoir-de-Lavardin*, *Lannoy*, *Senneterre*, &c., *Karandefex*, *Gevigny-de-Pointe*, *Morel-de-Monteval*, *Vassinhac-d'Imecourt*, *Vigneulle*, *Buidstein*, *Remicourt*, *Marcossey*, *Beauvau* & plusieurs autres.

Les armes : *de gueules, à trois croissans montans d'argent, posés 2 & 1.*

BOUTET : *d'azur, à la licorne d'argent, surmontée d'un soleil d'or.*

BOUTET, Seigneur de Bretignole & de Marivats : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, qui est de* Jérusalem (armes à enquerre), *aux 2 & 3 de gueules, à un écusson d'argent, chargé d'une feuille de houx de sinople, & d'une bordure d'or, qui est de* Boutet.

BOUTET, Seigneur de Guigonville : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croissant, le tout de même.*

BOUTET, Seigneur de Villefranche & de Sazeret, en Auvergne : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tours d'argent, 2 en chef & 1 en pointe; celles du chef surmontées d'un lambel de trois pendans de même.* (*Armor. Gén. de France*, reg. I, part. I, p. 91.)

BOUTEVILLE, près Cornouailles : *d'argent, à la fasce de cinq fusées de gueules.*

BOUTHILLIER-CHAVIGNY, famille originaire de Bretagne. Le premier connu de ce nom est

I. Jean Bouthillier, Seigneur de Mauper-tuis, marié à *Marguerite d'Est*, dont :

II. Sébastien Bouthillier, Seigneur de Belle-Chaussée, &c., marié à *Catherine de Laage*; il en eut entr'autres enfans :

III. Denis Bouthillier, Seigneur de Fouille-Tourte & du Petit-Oye, qui fut un des plus fameux Avocats du Parlement de Paris, en 1589 Conseiller au Présidial d'Angoulême, où il étoit né; & enfin Conseiller d'Etat en 1619 : il mourut en 1622, & avoit épousé, dès 1576, *Claudine de Macheco*, de laquelle il eut :

1. Claude, qui suit;
2. Sébastien, Evêque d'Aire;
3. Denis, auteur de la branche des Seigneurs de *Rancé*, rapportée ci-après;
4. Victor, Archevêque de Tours, & premier Aumônier de Gaston de France, Duc d'Orléans;
5. Anne, femme de N... *de la Barde*;
6. Et N... Abbesse de Saint-Antoine-lès-Paris.

IV. Claude Bouthillier, Seigneur de Pons-sur-Seine & de Fossigny, eut beaucoup de crédit auprès du Cardinal de Richelieu, qui le fit Conseiller d'Etat en 1619, Secrétaire d'Etat en 1628, Surintendant des Finances en 1632, & Tresorier des Ordres du Roi en 1633, sur la démission de Thomas Morant : il mourut à Paris le 13 Mars 1655, dans sa 71ᵉ année, & avoit épousé, en 1606, *Marie de Bragelongne*, morte le 20 Mai 1641, fille unique de *Léon Bragelongne*, Seigneur des Caves, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Eléonore de la Grange-Trianon*. Ils laissérent pour fils unique :

V. Léon Bouthillier, Comte de Chavigny & de Busançois, Secrétaire & Ministre d'Etat, & Grand-Trésorier des Ordres du Roi après son père, qui mourut le 11 Octobre 1652 : il avoit épousé, le 20 Mai 1627, *Anne Phelypeaux*, morte le 3 Janvier 1694, âgée de 81 ans, fille & unique héritière de *Jean*, Seigneur de Villesavin, Comte de Busançois, mort le 23 Novembre 1660, & d'*Isabelle Blondeau*. Il eut :

1. Armand-Léon, qui suit;
2. Gaston-Jean-Baptiste, dit le *Marquis de Chavigny*, Colonel du Régiment de Piémont, Infanterie, mort Lieutenant Général le 24 Octobre 1718 sans alliance;
3. Jacques-Léon, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
4. Louis, Chevalier de Malte;
5. François, Docteur de Sorbonne, Aumônier du Roi, d'abord Evêque de Rennes, puis de Troyes en [illegible], qui remit son Evêché en [illegible] en faveur de Denis-François, son neveu, rapporté ci-après : il mourut âgé de [illegible] ans le 15 Septembre 1731;
6. Gilbert-Antoine, mort Grand Vicaire de Troyes en [illegible];
7. Louise-Françoise, morte sans enfans le 7 Novembre 1722, dans sa [illegible] année, veuve

de *Philippe Clerambault*, Comte de Palluau, Maréchal de France;

8. & 9. Anne-Julie & Marie, Religieuſes à St.-Antoine-des-Champs à Paris;
10. Elisabeth, Religieuſe de la Croix, enſuite Abbeſſe d'Ilÿ;
11. Henriette, morte en 1664, âgée de 27 ans. Elle avoit épouſé, en 1656, *Louis-Henri de Loménie*, Comte de Brienne, Secrétaire d'Etat, mort le 14 Avril 1698. Voyez LOMÉNIE;
12. Renée, morte le 20 Mars 1711, âgée de 68 ans, mariée à *Jean Beuzelin*, Seigneur de Boſmelet, Préſident au Parlement de Rouen, dont *Anne-Marie Beuzelin*, morte le 16 Novembre 1752, âgée de 84 ans, laiſſant pour ſon héritier le jeune Marquis *du Roure*. Elle avoit épouſé, le 19 Juin 1698, *Henri-Jacques Nompar de Caumont*, cinquième Duc de la Force, mort le 20 Juillet 1726 ſans poſtérité;
13. Et autre Marie, morte le 11 Juin 1728, âgée de 82 ans, mariée, 1° le 29 Janvier 1669, à *Nicolas Brûlart*, Premier Préſident au Parlement de Dijon, mort le 29 Août 1692, dont elle fut la ſeconde femme; & 2° ſans enfans, le 4 Mai 1699, à *Céſar-Auguſte*, Duc de *Choiſeul*, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 12 Avril 1705, dont elle fut auſſi la ſeconde femme.

VI. Armand-Léon Bouthillier, Comte de Chavigny, Seigneur de Pons-ſur-Seine, Maître des Requêtes, mourut en 1684, & avoit épouſé, en 1658, *Eliſabeth Boſſuet*, morte le 7 Mai 1717, âgée de 76 ans, laiſſant:

1. Armand-Victor, qui ſuit;
2. Claude-François, Colonel du Régiment d'Auvergne, Brigadier des Armées du Roi, Inſpecteur de l'Infanterie, mort ſans alliance à Guaſtalla le 14 Mars 1703;
3. Louis, Marquis de Villeſavin & de Pons-ſur-Seine, Colonel du Régiment de Quercy, Infanterie, qui fut inſtitué héritier par la Maréchale *Clerambault*, ſa tante, & en eut de grands biens à ſa mort, arrivée en 1722. Il épouſa, le 9 Juillet 1709, *Antoinette le Goulz-Maillard*, morte le 20 Juillet 1765, fille de *Benoît-Etienne*, Seigneur de Saint-Seine, ſecond Préſident à Mortier au Parlement de Dijon, & d'*Anne Berthier*, dont un fils unique, qui, en 1729 à ſa mort, avoit un fils âgé de 10 ans, & deux filles, dont l'aînée en avoit 18;
4. Denis-François, Evêque de Troyes après ſon oncle en 1697, Archevêque de Sens en 1716, mort le 9 Novembre 1730, âgé de 65 ans;
5. Et Elisabeth-Marguerite, Religieuſe, puis Abbeſſe des Clerets, Diocèſe de Chartres, proche Nogent-le-Rotrou, au Perche.

VII. Armand-Victor Bouthillier, Chevalier, Comte de Chavigny, Capitaine de Vaiſſeaux, mort le 6 Août 1729, avoit épouſé, le 20 Novembre 1703, *Lucie de Goddes-de-Varennes*, fille de *François*, Seigneur de Varennes, & de *Lucie le Clerc-de-Sautré*. Il laiſſa:

1. Claude-Louis, Comte de Pons-ſur-Seine, Chavigny, &c., Colonel du Régiment de Cambréſis, Brigadier le 20 Février 1743, marié, le 13 Août 1735, à *Françoiſe-Mélanie de la Fare*, fille unique de *Philippe-Charles*, Marquis de *la Fare*, Maréchal de France, mort le 4 Septembre 1752, & de *Françoiſe Paparel*, morte le 7 Mars 1730;
2. Et une fille, première femme de Louis-Léon Bouthillier, Comte de Beaujeu, ſon couſin germain, mentionné ci-après.

SECONDE BRANCHE.

VI. Jacques-Léon Bouthillier, dit *le Marquis de Beaujeu*, troiſième fils de Léon, & d'*Anne Phélypeaux*, Conſeiller au Parlement de Paris, & mort le 2 Décembre 1712, âgé de 72 ans, avoit épouſé, 1° le 26 Juillet 1668, *Catherine-Charlotte Terrat*, fille de *Jean*, Seigneur de Chanteaume, & de *Françoiſe Huart*; & 2° le 2 Octobre 1688, *Françoiſe-Louiſe-Marie de Meſgrigny*, morte le 15 Janvier 1729, âgée de 69 ans, fille de *Jean-François*, Marquis de *Meſgrigny*, mort en Février 1685, & de *Françoiſe-Henriette du Meſnil-Simon*, Dame de Beaujeu & de Neuilly, ſa première femme, fille d'*Edme*, Marquis de *Beaujeu*, & de *Louiſe Pot-de-Rhodes*. Il eut du premier lit:

1. & 2. Un fils & une fille, morts jeunes & ſans alliance.

Et du ſecond vinrent:

3. François-Léon, Marquis de Beaujeu, mort en 1709, âgé de 20 ans;
4. Charles-Léon, Marquis de Beaujeu après ſon frère, mort le 7 Décembre 1714, âgé de 24 ans;
5. Claude-Léon, Marquis de Beaujeu après ſes frères, Brigadier d'Infanterie, mort le 4 Mars 1753 dans ſa 54e année;
6. Et Louis-Léon, qui ſuit.

VII. Louis-Léon Bouthillier, Comte de Beaujeu, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, épouſa 1° N... Bouthillier de Chavigny, ſa couſine germaine, fille d'Armand-Victor Bouthillier, & de *Lucie de*

Goddes-de-Varennes; & 2° le 15 Août 1742, *Elisabeth-Marie du Puy-de-Valiere*, fille de *Pierre*, Président honoraire du Grand-Conseil, Maître des Requêtes, & de *Marie-Anne-Charlotte Ruaut-du-Tronchet*. Il a eu du premier lit:

1. N..., Dame de Beaujeu, mariée, le 7 Février 17[illegible]2, à *Joseph Ignace*, Marquis de *Valbelle*. Voyez VALBELLE.

Et du second lit:

2. Et CHARLES-LÉON, né le 21 Juin 174[illegible], baptisé le même jour à St.-Eustache à Paris.

TROISIEME BRANCHE.

IV. DENIS BOUTHILLIER, troisième fils de DENIS, Ier du nom, & de *Claudine de Macheco*, Seigneur de Rancé, de la Houssaye, de la Crenne, Président en la Chambre des Comptes de Dijon, puis Secrétaire des Commandemens de la Reine MARIE DE MÉDICIS, après son frère, & en 16[illegible] Conseiller d'Etat & Lieutenant-Général de la Navigation & du Commerce de France en la Province de Picardie, Calais, Boulonnois & Pays reconquis, épousa, en 1619, *Charlotte Joly*, dont il eut:

1. DENIS-FRANÇOIS, qui prit le parti de l'Eglise;
2. ARMAND-JEAN, né le 9 Janvier 16[illegible], d'abord destiné Chevalier de Malte, mais qui embrassa en 16[illegible], l'état ecclésiastique après la mort de son frère aîné; il fut Chanoine de Notre-Dame de Paris, Abbé de la Trappe, de Notre-Dame du Val, de St.-Symphorien de Beauvais, Prieur de Boulogne près de Chambort, de St.-Clémentin en Poitou, & premier Aumônier de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, après l'Archevêque de Tours son oncle. C'est ce fameux Abbé Régulier & Réformateur de l'Abbaye de la Trappe, si célèbre par la beauté de son esprit & par l'austérité de sa vie, qui mourut le 27 Octobre 1700. Sa vie est imprimée.
3. HENRI, Chevalier de Malte, & Lieutenant-Général des Galères du Roi, mort le 14 Mars 1[illegible]26, âgé de [illegible] ans;
4. N..., mariée 1° au Comte de *Belin*, & 2° au Comte d'*Albon*.
5. 6. & 7. Trois filles Religieuses;
8. Et N..., mariée à N... *de la Roche-Vernassal*, Gentilhomme d'Auvergne, dont:
   1. N... *de la Roche-Vernassal*, qui a été Enseigne des Gardes du Roi;
   2. Et N... *de la Roche-Vernassal*, Capitaine de Galères.

Les armes: *d'azur, à trois losanges d'or posées en fasce.*

BOUTIER, Seigneur de Chateaudacy, en Bretagne: *gironné d'hermines & de gueules de six pièces.*

* BOUTIERES en Dauphiné, Terre & Seigneurie portée en dot avec celle de *Touvet*, en 1558, à *Guy-Balthasar de Monteynard*, Ier du nom, Seigneur de Marcieu, par *Joachime de Guiffrey*, fille unique de *Guy de Guiffrey*, Lieutenant-Général pour le Roi en Piémont, & le même qui commandoit l'arrière-garde à la bataille de Cerisoles. Leur fils

GUY-BALTHASAR DE MONTEYNARD, IIe du nom, ne laissa d'*Anne de Fléard*, qu'une fille unique, VIRGINIE DE MONTEYNARD, Dame de Marcieu, de *Boutières* & de Touvet, mariée, en 1622, à son cousin germain, *Ennemond Eme de Saint-Julien*, fils de DIANE DE MONTEYNARD, & d'*Octavien Eme de Saint-Julien*, Maître des Requêtes.

GUY-BALTHASAR DE SAINT-JULIEN, leur fils, obtint par Lettres du mois de Février 1676, registrées à la Chambre des Comptes de Grenoble le 30 Juillet 1680, l'érection en *Marquisat* de ses Terres de *Boutières* & de *Touvet*, qui furent réunies sous le nom de *Boutières*. Il mourut le 1er Octobre 1712, père de

LAURENT-JOSEPH EME DE GUIFFREY-DE-MONTEYNARD, Marquis de Marcieu, décédé le 21 Avril 1742. Il avoit épousé N... *de Montmirail*, dont PIERRE-GUY-BALTHASAR, dit *le Comte de Marcieu*, &c. Voyez EME.

BOUTILLAC, en Champagne: *d'argent, à trois barillets de gueules, 2 & 1.*

BOUTIN, Seigneur du Victot en Normandie. La Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, dit que PHILIPPE BOUTIN, Ecuyer, possédoit le fief des Escaliers, sis à Victot. Un Arrêt de l'Echiquier de Normandie, rendu vers 1450, fait mention de ROGER BOUTIN, Ecuyer.

THOMAS BOUTIN, Ecuyer, plaidoit contre *Jacques d'Harcourt* en 14[illegible]2, pour le Patronage de l'Eglise de St.-Denis du Victot. La Roque (*Hist. de la Maison d'Harcourt*, p. 1873.), parle d'un Arrêt de l'Echiquier, rendu l'an 1497, contre JEAN BOUTIN, Ecuyer.

PHILIPPE BOUTIN, Seigneur du Victot,

Ecuyer, épouſa, vers 1570, *Geneviève de Croiſmare*, laquelle étoit veuve l'an 1595, lorſqu'elle partagea la ſucceſſion d'*Adrien de Croiſmare*, Seigneur de Limeſy. Ils eurent pour fils:

PIERRE BOUTIN, Chevalier, Seigneur du Victot, Bailli de Caen, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui épouſa 1° *N... de Morant*, fille du Seigneur d'Eterville, Tréſorier de l'Epargne, dont il eut des enfans; & 2° *Renée d'Hérouville*, dont il eut:

MADELEINE BOUTIN, mariée, le 28 Novembre 1641, à *Jacques de Sainte-Marie*, Seigneur d'Agneaux.

Les armes: *d'azur, à la face d'or, ſurmontée de trois étoiles d'argent, & accompagnée en pointe de deux oiſeaux affrontés de même.*

BOUTIN, en Orléanois. N... BOUTIN, Receveur-Général des Finances de Touraine, eut pour enfans:

1. N... reçu en ſurvivance de ſon père;
2. CHARLES-ROBERT, qui ſuit;
3. Et MARIE-CHARLOTTE BOUTIN, mariée, le 8 Février 1748, à *Charles-Henri-Philippe*, Vicomte de *Montboiſſier*, mort de la petite-vérole le 24 Février 1751, laiſſant un fils.

CHARLES-ROBERT BOUTIN, Intendant de Bordeaux en Octobre 1760, Maître des Requêtes, épouſa, le 8 Avril 1755, *Renée-Auguſte de Chauvelin*, née le 21 Septembre 1738, fille de *Jacques-Bernard Chauvelin*, Intendant des Finances.

Les armes: *d'azur, à deux épées d'argent en ſautoir, garnies d'or, & cantonnées de 4 étoiles du même.*

§ BOUTIRON, famille noble, originaire d'Irlande, dont une branche, établie en Ruſſie, porte pour armes: *de gueules, chargé d'un carquois & ſon arc d'argent.*

BOUTON-CHAMILLY, Maiſon originaire du Brabant, où, ſous le nom de *Jauche*, elle a poſſédé les premiers emplois du tems de *Godefroy I*er & *Godefroy II*e du nom, Souverains de ce pays. Une de ſes branches y ſubſiſte encore aujourd'hui ſous le nom de *Maſtaing*, dit un Mémoire manuſcrit qui nous eſt tombé dans les mains. Une autre branche s'eſt établie en Bourgogne ſous celui de *Bouton*, que prit JEAN DE JAUCHE en 1351, par ſubſtitution de BERTHE BOUTON-DE-BIEULEYS, ſa biſaïeule paternelle. Il épouſa *Jeanne de Champagne*, du Comté de Bourgogne, & en eut:

1. HUGUES, mort ſans enfans;
2. GUY, Religieux de St.-Martin d'Autun, & Prieur de Thil-ſur-Arrou: il vivoit en 1394;
3. Et GUILLAUME, qui, de *Jeanne de Montmorel*, laiſſa:

JEANNE BOUTON, Dame de la Barre, mariée 1° à *N... de Sainte-Croix*, Seigneur de Clemency; & 2° à *Jean de Salins*, Seigneur de Vincelles, Chambellan du Duc de Bourgogne, & Bailli de Dôle.

I. PHILIPPE BOUTON, Seigneur de Savigny, frère de JEAN, ſervit en 1358 avec 4 Ecuyers de ſa Chambre, ſous Girard de Thury, Maréchal de Bourgogne. Il épouſa, en 1358, *Marguerite du Fay*, fille unique de *Jean*, Seigneur du Fay, & eut:

1. JEAN-GENEVOIS, qui ſuit;
2. EMART, Seigneur de Quincy & du Perron, Capitaine-Châtelain de Fagy en 1422, marié deux fois, & mort ſans enfans. Son teſtament eſt du 15 Juin 1434;
3. Et GUYE, mariée, en 1406, avec *Etienne de Saint-Georges*.

II. JEAN-GENEVOIS BOUTON, Seigneur du Fay, Chambellan du Duc de Bourgogne, & Bailli de Dôle, fut député par le Duc de Bourgogne en 1419, pour régler avec les Commiſſaires du Duc de Savoie les limites de leurs Etats, & en 1431, pour la continuation de la trêve entre le Duc ſon maître & CHARLES VII, Roi de France. Il mourut le 4 Octobre 1436, & avoit épouſé, en 1401, *Jeanne de Villiers*, fille du Seigneur de Lée, Maître-d'Hôtel du Duc de Bourgogne, dont:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. JEANNE, Dame de Grammont & de Louans, mariée à *Philippe*, Seigneur de *la Marche*;
3. Et MARGUERITE, Abbeſſe de Notre-Dame de Molaiſe, morte en 1450.

III. JACQUES BOUTON, Seigneur de Corberon, du Fay & Louvey, &c., Conſeiller-Chambellan du Duc de Bourgogne, Capitaine & Châtelain de Sagy, Gouverneur du Bailliage de Dijon en 1470, ſuivit le parti de MARIE DE BOURGOGNE, femme de l'Archiduc MAXIMILIEN D'AUTRICHE, ce qui fit qu'on confiſqua ſa Terre de Corberon, & mourut à Beaune en 1479. Il épouſa, en 1431, *Antoinette de Salins*, Dame de la Pivodiere, fille d'*E-*

tienne, Seigneur du Poupet & de Flacey. Il laissa :

1. Emart, qui suit ;
2. Anselme, Seigneur de la Pivodière, Abbé de Balerne ;
3. Philippe, Seigneur de Corberon, premier Ecuyer-Tranchant & Chambellan de Charles, Duc de Bourgogne, Bailli de Dijon, & Châtelain de Sagy. Il fut envoyé en Savoie par ce Prince en 14[illegible], après la mort duquel il embrassa le parti du Roi de France, qui le continua dans ses charges, le fit *Chevalier d'honneur* au Parlement de Bourgogne, & lui donna, le 15 Octobre 1477, une Ordonnance d'une somme pour lui aider à payer sa rançon aux ennemis qui l'avoient fait prisonnier; mais ne l'ayant pas touchée, il passa au service de Marie de Bourgogne, qui lui donna les Terres de Saumaite, de Glennes & de Rossillon. Il fut confirmé dans toutes ces charges & dans ces dons par Maximilien, mari de cette Princesse, le 2 Juillet 1478. Dans la suite, le Roi Louis XII le fit Capitaine-Châtelain d'Argilly; & François Ier le confirma dans la charge de *Chevalier d'honneur* au Parlement de Bourgogne. Il fit son testament le 25 Mars 1514, & mourut peu de temps après. Il laissa de *Catherine de Dio* :
    1. Claude Bouton, Seigneur de Corberon, &c., Chambellan de l'Empereur Charles-Quint, qui le fit Gouverneur du Prince d'Orange en 1544. Il fut aussi premier Maître-d'Hôtel de Ferdinand, Archiduc d'Autriche & Roi de Bohême, & Grand-Ecuyer de la Reine de Hongrie. Il mourut le 30 Juin 1556, & laissa de *Jacqueline de Lannoy* :
        Jacques Bouton, Pannetier de François Ier, écrasé à Lyon le 2 Février 1540, par la chûte du plancher de la chambre où il étoit ;
    2. Jean, Protonotaire du St.-Siège, Abbé de [illegible], Seigneur de Corberon & de Saint-Bury, après son frère, auquel il succéda, mort en 15[illegible] ;
    3. Anne, Abbesse de Molaise ;
    4. Claudine, Religieuse à la même Abbaye ;
    5. Et Rose, Religieuse à St.-Andoche d'Autun ;
4. Guigonne, accordée, le 21 Janvier 1454, à *Jacques*, Seigneur de *Montmartin* & de *Loulans*, Capitaine des Archers de la Garde du Duc de Bourgogne ;
5. Antoinette, Abbesse de Notre-Dame de Molaise;
6. Jeanne, Religieuse en la même Abbaye ;
7. Et Huguette, [illegible] la Terre de Corberon [illegible] *Philippe de Courcelles*, Seigneur [illegible], Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, & Bailli de Dijon.

IV. Emart Bouton, Seigneur du Fay, Chambellan des Ducs de Bourgogne, Bailli & Maître des Foires de Châlons, fut fait *Chevalier* à la bataille de Montlhéry en 1465 par le Comte de Charolois, qui le députa le 17 Juin 1467, pour donner part au Roi Louis XI, de la mort du Duc son pere. Il suivit tantôt le parti du Roi, & tantôt celui de Marie de Bourgogne, mourut le [illegible] Novembre 14[illegible], & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Sechieres au Comté de Bourgogne. Il laissa d'*Anne d'Oiselet* :

1. Philippe, Protonotaire du St.-Siège, Conseiller au Parlement de Bourgogne, mort en [illegible] ;
2. Charles, qui suit ;
3. Antoine, chef d'une branche tombée en quenouille, & éteinte à la fin du siècle dernier ;
4. Jacquette, mariée 1° à *Claude*, Seigneur de [illegible] & 2° [illegible], à *Guillaume de Salins*, Seigneur de Rans-sur-le-Doux ;
5. Anne, Abbesse de Molaise ;
6. Huguette, Religieuse, puis Abbesse de Saint-Andoche d'Autun ;
7. Et une autre Huguette, Religieuse à Molaise.

V. Charles Bouton, Seigneur du Fay, Bosjean, &c., reçut ordre du Roi François Ier le 28 Juin 1515, de demeurer en Bourgogne pour son service pendant son voyage d'Italie. Il épousa, 1° en 14[illegible], *Charlotte de Rochefort*, morte le 26 Février 1499, fille de *Guillaume*, Seigneur de Pluvaut, Chancelier de France, & 2° en 15[illegible], *Marie d'Oiselet*. Il eut du premier lit :

1. Christophe, Seigneur du Fay, qui mourut [illegible] *Marie de* [illegible], Seigneur de Bissy, Président au Parlement de Dôle, & de [illegible] ;
2. & 3. [illegible] ;
4. Et Anne, mariée, 1° le [illegible] Mai 15[illegible], à *Claude de Sainte-Croix*, Seigneur de [illegible] ; & 2° à *Jacques de* [illegible], Seigneur de Saint-[illegible] & de la [illegible].

Et du second lit vinrent :

5. Claude, mort ſans alliance;
6. Jean, qui ſuit;
7. Jacques-Nicolas, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
8. Jeanne, Religieuſe à St.-Andoche d'Autun;
9. Madeleine, mariée, 1° le 23 Janvier 1523, à *Jean d'Arlos*, Seigneur de la Servette. Voyez ARLOS; & 2° le 23 Mars 1525, à *Hugues*, Seigneur de *Montjeu* & de *Sivry*;
10. Marguerite, Religieuſe à St.-Andoche d'Autun;
11. Et Anne, mariée, le 2 Juin 1530, à *Guillaume de Bernaut*, Seigneur de Marcilly, &c.

VI. Jean Bouton, Seigneur du Fay, Frangey, Bosjean, Corberon, &c., né au Comté de Bourgogne, fut obligé d'obtenir des Lettres de naturalité en 1542, & fut député en 1570 par la Nobleſſe du Bailliage de Dijon pour la rédaction des Coutumes de Bourgogne. Il teſta le 11 Avril 1581, & fut accordé, le 4 Août 1538, avec *Charlotte de Croſon*, fille de *Pierre*, & de *Louiſe de Longeville*. Ses enfans furent :

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Pierre, mort ſans poſtérité. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Août 1564, *Guillemette de Montconis*, ſœur de la femme de ſon frère aîné.

VII. Claude Bouton mourut en 1588. Il épouſa, 1° par contrat du 28 Août 1564, *Anne de Montconis*, fille de *Philibert*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne Regnard*; & 2° en 1570, *Anne de Plaines*, fille de *Claude*, & d'*Anne de Falletans*. Il laiſſa de ce ſecond mariage :

1. Jean-Baptiste, mort ſans avoir été marié, le 18 Septembre 1603;
2. Cleriadus, mort jeune;
3. Dorothée, femme d'*Alexandre de Saint-Mauris*, Seigneur de le Muid, &c.;
4. Et Claudine, morte ſans poſtérité en 1651, accordée, le 17 Décembre 1603, avec *Jean de Rochefort*, Seigneur de Sigy.

SECONDE BRANCHE.

VI. Jacques-Nicolas Bouton, troiſième fils de Charles, Seigneur du Fay, & de *Marie d'Oiſelet*, ſa ſeconde femme, d'abord deſtiné à la Robe, prit le bonnet de Docteur en Droit dans l'Univerſité de Bologne, & mourut le 24 Août 1560; il fut accordé, le 18 Mai 1543, avec *Claudine de Moroges*, fille d'*Hérard*, Seigneur de Chamilly, &c., & d'*Antoinette de Bernaut*, & laiſſa :

1. Théode, qui ſuit;
2. Jean, Chanoine d'Autun;
3. Philippe, Seigneur en partie de Chamilly, qui ſe fit Calviniſte, & mourut en 1605, ſans enfans;
4. Et Hérard, auteur de la branche des Comtes de *Chamilly*, rapportée ci-après.

VII. Théode Bouton, Seigneur de la Tournelle, Moroges, Saint-Micaut, &c., fut réduit par le teſtament de ſa mère à ſa légitime, pour avoir embraſſé le *Calviniſme*, dont il fit abjuration avant ſa mort en 1598, après avoir teſté le 19 Juin de la même année. Il épouſa, par contrat du 17 Octobre 1579, *Antoinette de Ténarre*, veuve de *Jean de la Borderie*, Seigneur de Saillant & de Châtel-Regnaut, fille d'*Antoine de Ténarre*, Seigneur de Deniſet, & de *Claudine d'Andelot*, & eut de ſon mariage cinq garçons, dont quatre moururent fort jeunes, &

VIII. Salomon Bouton, né le 24 Décembre 1584, qui épouſa, le 19 Avril 1621, *Philiberte de Garadeur*, fille de *Philibert-Antides*, Seigneur de l'Ecluſe, & de *Gabrielle d'Apchier*. De ce mariage naquirent pluſieurs enfans, morts jeunes,

Et Marie Bouton, née poſthume, morte le 6 Août 1660. Elle recueillit toute la ſucceſſion de ſes père & mère, qu'elle porta en mariage à *Joſeph-Guillaume de Ronorée*, Seigneur d'Attigan & de Montburon.

BRANCHE
des Comtes de Chamilly.

VII. Hérard Bouton, quatrième fils de Jacques-Nicolas, & de *Claudine de Moroges*, Dame dudit lieu & de Chamilly, ſervit les Rois Charles IX, Henri III & Henri IV. Ce dernier lui donna la charge de ſa Grande-Ecurie avec un Brevet de Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre le 20 Février 1603. Il fut accordé, le 1er Juin 1593, avec *Anne Brûlart*, veuve de *Jacques Baillet*, Seigneur de l'Epervier & de Saint-Dezert, fille de *Denis*, Seigneur de Sombernon, premier Préſident du Parlement de Bourgogne, & de *Madeleine Hennequin*. Ils eurent un grand nombre d'enfans, dont Nicolas, qui ſuit, eſt le ſeul mâle qui a continué la poſtérité.

VIII. Nicolas Bouton, Comte de Chamilly, né le 28 Juillet 1598, fut élevé Page de la Reine Marie de Médicis, & après avoir

passé par tous les degrés militaires, fut fait Maréchal-de-Camp au siege de Fribourg; se trouva à ceux de Dole, de Fontarabie, de Salves, de Tarragone & de Perpignan. Il avoit été retenu le 30 Octobre 1638 pour être Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Sa Majesté érigea en 1644 en sa faveur la Terre de *Chamilly* en *Comté*: fut élu en 1645, par la Noblesse de Bourgogne, pour avoir soin des affaires de cette Province; & fait Conseiller d'Etat le 11 Décembre 1645. Il s'attacha à M. le Prince de Condé, qui lui donna le commandement de la Ville de Stenay, qu'il défendit pendant 43 jours, & il y reçut une blessure qui lui cassa l'épaule. Le même Prince lui donna au mois d'Avril 1655 le Gouvernement de la Capelle, dont il soutint le siège en 1658. Il mourut au mois d'Octobre 1662, & avoit épousé, en 1622, *Marie de Cirey*, fille de *Benigne*, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Marie Jacquette*, dont il eut 14 enfans, entr'autres :

1. Hérard, qui suit;
2. Et Noel Bouton, qui fit le plus de bruit dans le monde par ses belles actions, servit au siège de Valenciennes en 1656; passa en Portugal en 1663, où il servit en qualité de Capitaine de Cavalerie pendant quatre ans sous le Maréchal de Schomberg, se trouva à la bataille de Montesclaros & à toutes les autres actions qui s'y passèrent. Ce fut pendant les loisirs que lui laissoient ses fonctions militaires, qu'il fit connoissance avec une Religieuse Portugaise; les Lettres que l'on a données au Public sont le fruit de leurs amusemens. Il eut en 1667 un Régiment, suivit le Duc de la Feuillade en Candie en 1668, & y fut dangereusement blessé; à son retour il alla servir dans le Corps d'Armée que commandoit son frère dans le Luxembourg, & y fut fait Colonel du Régiment de Bourgogne. En 1672 il se trouva aux sieges de Puric, de Wesel, de Deventer, puis à celui de Zwol, dont il fut fait Gouverneur, & ensuite à celui de Nuits. En 1673 le Roi le fit Brigadier de ses Armées, & lui donna le Gouvernement de Grave; en 1674 il en soutint le siège pendant près de 4 mois; ne rendit cette place qu'après des ordres réitérés du Roi, & obtint la plus honorable capitulation dont on ait entendu parler. Il fut fait Maréchal-de-Camp & Gouverneur d'Oudenarde le 28 Décembre de la même année; fut blessé d'un coup de canon au siège de Gand, ainsi qu'à celui d'Ypres; créé Lieutenant-Général en 1678, & Gouverneur de Fribourg le 26 Février 1679. Le Roi lui donna le Gouvernement de la Ville de Strasbourg le 1er Mai 1685; en 1691 il commanda l'attaque d'Heidelberg qui fut prise l'épée à la main, & le Château fut forcé de se rendre. En 1694 il passa le Necker à la tête de 8000 hommes, força les retranchemens des ennemis, marcha à Ladenbourg qu'il prit; & défit quelques tems après un corps de Cavalerie que commandoit le Général Taubonne. En 1701 le Roi lui donna le commandement des Provinces de Poitou, où il commandoit en 1711; l'honora du Bâton de Maréchal de France le 24 Janvier 1703, & le créa Chevalier de ses Ordres le 2 Février 1705. Il mourut à Paris le 8 Janvier 1715, âgé de 79 ans. Voyez le détail de toutes ses belles actions dans le tome I de la Table des *Gazettes de France*, p. 34 & suivantes. Il épousa, en 1679, *Elisabeth Bouchet*, morte à Paris le 18 Novembre 1723, âgée de 67 ans, fille de *Jean-Jacques*, Chevalier, Seigneur de Villeflixe, &c., & de *Madeleine d'Elbene*, dont il n'eut point de postérité.

IX. Hérard Bouton, IIe du nom, Comte de Chamilly, né le 13 Janvier 1630, élève Page du Prince de Condé, alors Duc d'Enghien, suivit ce Prince dans toutes ses glorieuses campagnes; servit ensuite dans ses Chevaux-Légers; fut Colonel de son Régiment de Cavalerie en 1654, & Maréchal de Camp de son Armée en 1658; Sa Majesté eut la bonté de le confirmer en 1660 dans cette dignité, & lui donna le Gouvernement de Dijon. Il servit le Roi en Flandre en qualité d'Aide-de-Camp, & en Franche-Comté avec celle de Maréchal de Camp. Il épousa, en 1660, *Catherine le Comte de Nonant*, de laquelle il eut plusieurs enfans, dont François, qui suit, est le seul mâle qui resta.

X. François Bouton, né le 10 Avril 1663, fut fait Maréchal de Camp en 1697, nommé Ambassadeur extraordinaire en Danemark en 1698; servit en Allemagne sous le Maréchal de Villars en 1703; fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi au mois d'Octobre 1704, Commandant pour Sa Majesté dans les Provinces de Poitou, Saintonge, Aunis & Isles adjacentes, & Gouverneur du Château de Dijon. Il mourut le 23 Janvier 1722. Il épousa, en 1691, *Catherine Poncet de la Rivière*, fille de *Mathias Poncet*, Président au Grand-Conseil, & de *Marie Berauld* & a eu :

1. 2. & 3. Françoise-Elisabeth, Marie Eléonore, Madeleine-Marie-Françoise;

4. Et Jeanne-Catherine, morte au berceau.

Voyez la Généalogie de cette Maiſon dans le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 640 & ſuivantes.

Les armes : *de gueules, à la faſce d'or.*

BOUTON, Seigneur de Chantemerle en Picardie : *d'azur, à trois molettes d'éperons d'or, poſées 2 & 1.*

BOUTOUILLER, près Léon : *loſangé d'argent & de ſable, à une coupe couverte d'or, en abîme.*

§ BOUTOUILLIC (de), ancienne famille noble de Bretagne, Diocèſe de Vannes, qui jouiſſoit avant 1400, de tous les privilèges de la nobleſſe. Si depuis quelque tems, elle a éprouvé des contradictions ſur ſon état, elle en a glorieuſement triomphé. Deux arrêts conſécutifs, rendus au Parlement de Bretagne, ne laiſſent aucun lieu de douter de ſa nobleſſe. Le premier a été rendu en 1730, ſur le vu des titres produits ſous les yeux de la Cour.

Des co-héritiers appelèrent de cet Arrêt en 1742, & s'y portèrent oppoſans, mais il fut ſolennellement jugé, par un Arrêt contradictoire, entre M. le Procureur-Général & les Parties oppoſantes, que la filiation étant ſolidement établie; les Boutouillic étoient *Nobles d'extraction* & jouiſſoient de ce privilège avant 1400.

La Cour débouta les oppoſans de leurs demandes en rapport d'Arrêt, les condamna à l'amende, moitié au Roi, moitié pour la Partie adverſe, confirma l'Arrêt de 1730, qui déclare que les Boutouillic étoient *Nobles d'extraction*; qu'ils avoient droit de prendre ſéance & d'avoir voix délibérative aux Etats de la Province, de partager noblement, & de jouir de tous les privilèges dont jouiſſent les familles Nobles de Bretagne.

Le vu de l'Arrêt contient l'énumération des titres, produits au ſoutien de la filiation directe & ſuivie. Ces titres la remonte, de la manière la plus convainquante, à

I. Jean de Boutouillic, Ier du nom, qui jouiſſoit, avant 1400, des privilèges de la nobleſſe, étoit inſcrit au rôle des Nobles de l'Evêché de Vannes, Paroiſſe de Lignol, au territoire d'Hannebont. Il laiſſa:

II. Jean de Boutouillic, IIe du nom, compris avec ſon père au rôle des Nobles de la Paroiſſe de Lignol, qui paſſa noble aux réformations de 1426, 1443 & 1448, & comparut à la montre des Nobles de l'Evêché de Vannes, en 1477. Il eut pour fils :

III. Constantin de Boutouillic, qui fut reconnu noble à la réformation de 1513, & eut, de *Françoiſe Berneuf*, Pierre, qui n'eut point d'enfans, & François, qui ſuit :

IV. François de Boutouillic, Ier du nom, partagea comme Juvegneur avec ſon frère aîné, principal héritier & noble au terme de l'Aſſiſe du Comte Geoffroy, & épouſa *Perrine de Guillemoto*, de laquelle ſont iſſus :

1. Georges, qui ſuit;
2. Et Jean, qui tous les deux partagèrent noblement la ſucceſſion de leur père.

V. Georges de Boutouillic, Ier du nom, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

VI. Jean de Boutouillic, IIIe du nom, marié 1° à *Marguerite Plurien*; 2° à *Olive Pitoys*. Du premier lit vint :

1. Louis, auteur de la première branche dont on va parler d'abord.

Et du ſecond :

2. Georges, tige de la ſeconde branche;
3. Et Mathieu, qui fait la troiſième, rapportées ſucceſſivement.

PREMIÈRE BRANCHE.

VII. Louis de Boutouillic, fils aîné de Jean III, & de *Marguerite Plurien*, Seigneur de Kerbrezel, épouſa *Jacquette le Floch*, dont vint :

VIII. Vincent de Boutouillic, Ier du nom, Seigneur de Kerbrezel, marié à *Marguerite le Bouchis*, dont il eut :

IX. Vincent de Boutouillic, IIe du nom, Seigneur de Kerlan, marié à *Jacquette du Fauſſé*, dont eſt né :

X. Jules-Joseph de Boutouillic, Seigneur de Kerlan, marié à *Françoiſe le Texier*, de laquelle il a laiſſé :

XI. François-Vincent-Joseph de Boutouillic, Seigneur de Kerlan, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, vivant en 1780, marié avec une femme, dont nous ignorons le nom.

SECONDE BRANCHE.

VII. Georges de Boutouillic, IIe du nom, ſecond fils de Jean III, & le premier de ſon

mariage avec *Olive Pitoys*, épousa *Jacquette le Gril*, de laquelle il eut :

VIII. Georges de Boutouillic, IIIe du nom, Seigneur de Castello, marié à *Marie Brochereul*, dont est issu :

IX. Guillaume-François de Boutouillic, Seigneur de la Porte, marié, 1° à *Vincente-Jeanne Guainche*; & 2° à *Marie Anne le François*. Il a eu du premier lit :

1. Vincent-Jean-Louis, Seigneur de la Ville-Gonnan, Docteur en Théologie, Prêtre, Chanoine & Grand-Vicaire de la ville de Vannes, vivant en 1780 ;
2. Louise-Josephine-Reine, mariée à *Laurent-Guillaume de Kervenozael*, Chef de nom & d'Armes de sa Maison, Chevalier, Seigneur de Karmebris & autres lieux, dont *Louise-Reine de Kervenozael*, mariée 1° à *Jean-Louis de Baillon de Servon*, Conseiller d'État, dont *Lyon-Louise-Reine de Baillon de Kervenozael* ; 2° au Vicomte de *Cornulier*, & 3° au Vicomte *du Dresnay*.

Et du second mariage :

3. Jean-Hélène-François, qui suit ;
4. Philippe-Jean de Boutouillic, Prêtre & Chanoine de Vannes & Abbé Commendataire d'Yverneaux ;
5. Et Marie-Félicité-Vincente, tous vivans en 1780.

X. Jean-Hélène-François de Boutouillic, Seigneur de la Ville-Gonnan, ancien Capitaine au Régiment Royal-Marine, a épousé *Armande-Reine-Elisabeth de Coynard*, dont :

1. Charles-Étienne-Vincent-Jean-Louis, Garde-Marine ;
2. Jean-Louis, Clerc tonsuré ;
3. Marie-Vincente-Armande ;
4. Marie-Louise-Félicité ;
5. Marie-Hélène-Josephine, tous enfans vivans.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. Mathieu de Boutouillic, troisième fils de Jean III, & le second de son mariage avec *Olive Pitoys*, épousa *Perride le Livu*, dont il eut :

VIII. Jean de Boutouillic, IVe du nom, Seigneur de Castelgal, qui se maria avec *Jacquette Eudo*, de laquelle est né :

IX. Jacques de Boutouillic, Seigneur de Kéroman, dont on ignore la descendance.

Nous nous sommes faits un vrai plaisir de mettre au grand jour le témoignage flatteur de l'antiquité de la Noblesse de la famille de Boutouillic. C'est suivant le vu des titres que nous avons puisé ces détails : & c'est suivant le vu de ces mêmes pièces, que le Parlement de Bretagne a confirmé à perpétuité ses privilèges & ses prérogatives.

Les armes : *d'argent à trois feuilles de houx de sinople, 2 en chef & 1 en pointe, l'écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins.*

BOUTREN, Seigneur de Franqueville en Normandie, Généralité de Rouen, au Pays de Caux, famille maintenue dans *sa Noblesse* le 25 Février 1667, & de laquelle étoit Claude de Boutren, Ecuyer, Seigneur de Corneville, Echevin de Rouen en 1677. Cette famille subsiste en deux branches : de la première il y a eu deux frères ; l'aîné, Seigneur de Franqueville, n'a de son mariage qu'une fille unique, héritière de cette branche, mariée, en 17[illegible], à *N... de Beauvoir*, Officier au Régiment des Gardes-Françoises.

Le second, Louis-François-Jacques-Claude de Boutren, Ecuyer, ancien Mousquetaire de la seconde Compagnie de la Garde du Roi, mort au mois d'Août 1770, avoit épousé, sans enfans, le 15 Octobre 1740, *Catherine-Françoise-Susanne le Cornier de Sainte-Hélène*, sa cousine germaine. Voyez CORNIER DE SAINTE-HÉLÈNE (de).

De la seconde branche de Boutren *de Corneville*, séparée en 1503, il ne reste que :

Jean-François-Marie de Boutren, Seigneur d'Hattenville, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Normandie, qui épousa *Elisabeth-Marie-Françoise Boulais*, dont Elisabeth-Marie, mariée, le 18 Juin 1768, à *Anne-Louis-Roger*, Comte de *Bec-de-Lièvre*.

Les armes : *d'argent, à la pointe de gueules*. Supports : *deux sauvages*.

*BOUTTEVILLE ou Chatillon-Bouteville-sur-Loing, dans le Gatinois, Orléanois, Diocèse de Sens, Parlement de Paris, Intendance d'Orléans, & Election de Montargis, Terre & Seigneurie qui a long-tems appartenu à l'illustre Maison de Coligny, sous le titre de *Comté*. Elle fut laissée pour ses reprises à *Angélique-Elisabeth de Montmorency*, Douairière de Gaspard IV de Coligny, Duc de Châtillon, & remariée à *Chrétien-Louis*, Duc de *Mecklenbourg*. Elle en fit don à son neveu Paul-Sigismond de Mont-

MORENCY, troiſième fils de *François-Henri*, Duc de Piney-Luxembourg, qui fut créé *Duc* en 1696, & reçu le 9 Mars ſuivant : il mourut le 28 Octobre 1731. Voyez MONTMORENCY.

BOUVAIS : *d'argent, au pot ou marmite à trois pieds de ſable.*

BOUVAIS (LA), à Piré, près Rennes : *d'argent, au lion de ſable, couronné d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

BOUVARD, Seigneur de Fourqueux. N... BOUVARD, laiſſa :

MICHEL, qui ſuit ;
Et MICHEL-JÉRÔME BOUVARD, dit l'*Abbé de Fourqueux*, Chanoine & Vicaire-Général du Diocèſe de Sens, Abbé de Honnecout, Ordre de St.-Benoît, Diocèſe de Cambray, né le 10 Mai 1700.

MICHEL BOUVARD, Seigneur de Fourqueux, Procureur-Général de la Chambre des Comptes de Paris, & Conſeiller honoraire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, mort en ſon Château de Fourqueux, près Saint-Germain-en-Laye, le 18 Juillet 1754 dans ſa 68e année, avoit épouſé *Claudine-Marguerite Hallé*, morte le 23 Septembre 1735. Il a laiſſé :

MICHEL BOUVARD, IIe du nom, Seigneur de Fourqueux, reçu Conſeiller au Parlement de Paris à la quatrième Chambre des Enquêtes le 22 Août 1738, enſuite Procureur-Général en la Chambre des Comptes, & Conſeiller d'Etat en 1769, marié, le 16 Décembre 1740, à *Marie-Louiſe-Anne Auget*, née le 27 Mars 1728, fille unique de *Jean-Baptiſte-Robert*, Baron de Monthion, &c., Maître des Comptes à Paris, & de *Catherine-Marie-Françoiſe Seurirey de Saint-Remi*, ſa première femme, morte le 28 Avril 1728, de la ſuite de cette couche, âgée de 18 à 19 ans, dont il a :

N... BOUVARD, mariée, en 1761, à *Jean-Charles-Philibert de Trudaine-de-Montigny*, Intendant des Finances & Conſeiller d'Etat, dont un garçon, né en 1766 ;
Et ADÉLAÏDE-AGNÈS-ELISABETH BOUVARD, née le 9 Février 1745, mariée, le 6 Décembre 1758, à *Etienne Maynon-d'Invault*, Conſeiller d'Etat, ci-devant Maître des Requêtes, Intendant d'Amiens, & ancien Contrôleur-Général des Finances, Charge où il avoit été nommé vers la fin de Septembre 1768, & dont il s'eſt démis en 1770.

De la même famille étoit JEAN-JACQUES BOUVARD, Fermier-Général, mort en 1707, laiſſant de *Marie-Catherine Guéru*, qui n'eſt morte que le 6 Janvier 1738 très-âgée, pour fille unique :

MARIE-ANNE BOUVARD, veuve le 9 Janvier 1724 de *Florent Boutet*, Seigneur de Guignonville, Conſeiller au Parlement de Paris, dont auſſi une fille unique nommée *Marie-Anne-Catherine Boutet*, qui épouſa, le 6 Avril 1728, *Henri de Briqueville*, Marquis de la Luzerne, Colonel d'Infanterie. Voyez BRIQUEVILLE.

Les armes : *d'azur, à trois faſces d'or, accompagnées en chef d'un croiſſant, & en pointe de trois étoiles rangées, le tout de même.*

BOUVARS, en Dauphiné : *de gueules, à trois rencontres de taureaux d'or.*

BOUVENS, en Breſſe. I. HENRI DE BOUVENS, Juge-Mage de Breſſe ſous AMÉ IV, Comte DE SAVOIE, & ſous EDOUARD DE SAVOIE, Comte de Baugé & de Breſſe, ſon fils, ès années 1306 & 1320, eut :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. Et PIERRE, Damoiſeau, mentionné dans un hommage fait au Sire de Villars l'an 1324.

II. HENRI DE BOUVENS, IIe du nom, Seigneur de Ciriés, Conſeiller ordinaire D'EDOUARD, Comte DE SAVOIE, fut marié 1° à *Guye de Feillens*, fille de *Hugues*, Seigneur de *Feillens*, & de *Sybille de Feillens*, Dame de Châtenay, laquelle, par ſon teſtament du 2 Décembre 1373, l'inſtitua ſon héritière ; & 2° à *Alix du Bois*, qui teſta le 2 Septembre 1382, & laiſſa :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. JEAN, Damoiſeau, en 1386 ;
3. GUILLAUME, mort ſans lignée ;
4. 5. & 6. ISABEAU, MARGUERITE & ANNE.

III. HENRI DE BOUVENS, IIIe du nom, Seigneur de Ciriés, Chancelier du Comte de Genève en 1396, laiſſa :

1. ANDRÉ, Seigneur de Ciriés, mort ſans être marié ;
2. CLAUDE, qui ſuit ;
3. HUMBERT, Obédiencier de Saint-Juſt à Lyon, en 1408 ;
4. Et ALIX, de laquelle il eſt parlé au teſtament d'*Alix du Bois*, ſon aïeule.

IV. CLAUDE DE BOUVENS, Seigneur de Ciriés & de Curtafrey, mentionné dans des ti-

tres des années 1410 & 1419, eut pour enfans :

1. ANDRÉ, qui suit ;
2. GIRARD, Chevalier ;
3. HUMBERT, qui épousa, en 1450, *Marguerite de Chateauvieux*, fille d'*Aymon*, Seigneur de *Châteauvieux*, Gouverneur de Piemont, & de *Jacquemette de Chalant*, dont il eut :
   1. ANTOINE, mort jeune ;
   2. JEANNE, femme de *Henri*, Seigneur de *Vaugrigneuse*, fils de *Derenfus*, Seigneur de *Vaugrigneuse*, & de *Marguerite Suirieux* ;
   3. GUILLEMETTE, femme de *Philibert de Dusfadam*, Seigneur de Lelcheroux en 1480 ;
   4. Et CATHERINE, qualifiée dans un titre de 1476 Dame de Salornay en Mâconois, femme de *Thibaut de Monty* ou de *Mussy*, Ecuyer.

V. ANDRÉ DE BOUVENS, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Chatenay & de Ciriés, testa le 3 Février 1447. Il épousa *Enisson de Buene*, fille de *Jean de Buene*, Seigneur de Mirigna, & de *Beatrix de Varailles*. Il laissa :

1. ANDRÉ, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de Ciriés, mort sans enfans ;
3. PIERRE, Religieux à Ambronay en 1448 ;
4. & 5. CLAUDINE & ANNE.

VI. ANDRÉ DE BOUVENS, IIe du nom, Seigneur de Chatenay & de Ciriés en 1470, épousa *Gilette de Lentenay*, d'une noble famille du Bugey, dont :

1. CLAUDE, Seigneur de Ciriés, qui ne fut pas marié, & mourut en 1500 ;
2. JAMES, qui suit ;
3. PIERRE, Ecuyer, auteur de la branche des Seigneurs de *Bois* & de *Ruffieu*, rapportée ci-après ;
4. Et VINCENTE, femme de *Drugon d'Esserilles*, Seigneur dudit lieu en Comté, Conseiller & Chambellan du Roi de Chypre.

VII. JAMES DE BOUVENS, Seigneur de Ciriés, Co-Seigneur au Val de Rogemont, Conseiller & Chambellan du Duc de Savoie en 1515, testa le 12 Août 1524. Il épousa, le 30 Avril 151[illegible], *Jeanne de la Palu*, fille de *Jean de la Palu*, Seigneur de Jarnosse, & de *Catherine de Vitry*. Il laissa :

1. CHARLES-PHILIBERT, qui suit ;
2. JEANNE, femme de *Claude de Conzié*, Seigneur dudit lieu, fils de *Guibert*, Seigneur de *Conzié*, & de *Philiberte de Nadan* ;
3. CLAUDINE, Religieuse ;
4. Et ANNE, [illegible] *Antoine de Barnault*, Seigneur de Provenchères.

VIII. CHARLES-PHILIBERT DE BOUVENS, Seigneur de Saint-Julien & de Ciriés, Co-Seigneur au Val de Rogemont en 1546, testa le 24 Décembre 1585. Il épousa, 1° *Philiberte de Gingin*, fille de *François de Gingin*, Baron de la Serra, & de *Marguerite de Gingin*, sa parente ; & 2° *Claudine de Charansonay*, veuve de *Claude*, Seigneur de *Châtillon-de-Michaille*, fille de *Georges*, Seigneur de *Charansonay*. Il laissa du premier lit :

1. JEAN-AMÉ, qui suit ;
2. DENIS, Seigneur d'[illegible], mort au siège de Genève, en [illegible] ;
3. CLAUDINE, mariée, 1° à *Claude-Philibert de Moyria*, Seigneur de [illegible] ; & 2° à *Pierre*, Seigneur de *Lons* & de *Navaille*, en la Basse-Navarre ;
4. JEANNE, femme de *Philibert de Corent*, Seigneur de la Motte, fils de *Pierre de Corent*, Seigneur de la Motte, & de *Denise de Verges* ;
5. Et JEANNE, dite *la Jeune*, femme de *Thomas de Plaine*, Seigneur de Gohenans, fils de *Gerard de Plaine*, Seigneur de Gohenans, & d'*Anne de Ray*.

IX. JEAN-AMÉ DE BOUVENS, Chevalier, Seigneur de Saint-Julien, de Ciriés & de Châtillon-de-Michaille, Comte de Saint-Pierre au Marquisat de Saluces, Gouverneur de la Citadelle de Bourg, par Lettres du 1er Mai 1600, laquelle il défendit, pour le Duc de Savoie, pendant sept mois, étant assiégée par le Roi HENRI IV, testa le 16 Mars 1603. Il épousa, le 15 Décembre 1578, *Helene de Châtillon*, fille de *Claude*, Seigneur de *Châtillon-de-Michaille*, & de *Claudine de Charansonay*, seconde femme de son pere, & laissa :

1. CHARLES-EMMANUEL, qui suit ;
2. THOMAS, [illegible], qui se maria avec *[illegible]*, fille de *David [illegible]*, Seigneur de [illegible] en Champagne, & de *Marguerite d'[illegible]*, dont il eut pour fille unique, [illegible] DE BOUVENS, femme de *Philippe de [illegible]*, Seigneur de [illegible], fils de *Philippe de [illegible]*, Seigneur de [illegible], & de *Catherine de Ligny* ;
3. JOACHIM, Seigneur de *[illegible]*, qui a fait une branche rapportée ci-après ;
4. MARGUERITE, femme de *Jacques*, Comte de [illegible] en Genevois, fils de *[illegible]*, Baron de [illegible] en [illegible].

5. Charlotte, femme de *Louis de Buffy*, Seigneur de Boches ;
6. Claudine, femme de *Jérôme d'Angeville*, Seigneur de Meſtral, fils de *Marin d'Angeville*, Seigneur de Meſtral, & de *Françoiſe de Lambert ;*
7. Et Jeanne, femme de *Jean-François de Grenaud*, Seigneur de Rogemont.

X. Charles-Emmanuel de Bouvens, Chevalier, Comte de Saint-Pierre, Seigneur de Saint-Julien, de Ciriés & de Châtillon-de-Michaille, Gentilhomme de la Chambre du Duc de Savoie en 1606, épouſa, le 19 Décembre 1611, *Luciane de Chalant*, Dame d'honneur des Séréniſſimes Infantes de Savoie, fille de *Georges de Chalant*, Seigneur de Châtillon, & d'*Adrienne Coſte*, de laquelle il eut :

1. Charles, mort jeune ;
2. Léonore, Dame d'honneur des Séréniſſimes Infantes de Savoie, femme de *Vidorio-Mario*, Marquis de *Bobba* en Piémont, fils d'*Aſcanio Bobba*, Chevalier de l'Ordre de Savoie ;
3. Et Apollonie, morte jeune.

BRANCHE des Seigneurs de Musinens.

IX. Joachim de Bouvens, Seigneur de Muſinens, troiſième fils de Jean-Amé, Seigneur de Saint-Julien, Comte de Saint-Pierre, & d'*Hélène de Châtillon-de-Michaille*, eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. François, Seigneur de Châtillon & de Muſinens ;
2. Et Hélène, dont l'alliance eſt ignorée.

BRANCHE des Seigneurs de Bois & de Ruffieu.

VII. Pierre de Bouvens, Ecuyer, troiſième fils d'André, Seigneur de Ciriés, & de *Gilette de Lentenay*, épouſa *Jeanne de la Beynière*, fille de *Claude*, Seigneur de *la Beynière*, & de *Marie de Guido*, ſa première femme, dont il eut :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et Susanne, femme de *N.... de Belly*.

VIII. Louis de Bouvens, Ecuyer, épouſa, le 12 Avril 1540, *Barbe de la Fontaine*, Dame de Bois & de Ruffieu, fille de *Simon de la Fontaine*, Seigneur deſdits lieux, & de *Charlotte du Bois-Gaigneuf*, de laquelle il eut :

1. Louis-Valentin, qui ſuit ;
2. Jacques, qui a fait la branche des Seigneurs *du Bois de la Roche*, rapportée ci-après ;
3. 4. & 5. Pierre, Siméon & Phinée ;
6. Hélène, mariée, le 7 Juillet 1571, à *Louis du Molart*, Ecuyer ;
7. Et Susanne, morte fille.

IX. Louis-Valentin de Bouvens, Seigneur de Bois, s'allia, le 8 Janvier 1581, à *Eſther de Cordon*, fille de *Philibert*, Seigneur d'Evieu, & de *Martiane Maubec*, dont il eut :

1. Claudine, femme de *Hugues Guinet*, Seigneur de Montgrillet & d'Eſguerraude, fils d'*Alexandre Guinet*, Seigneur de Montgrillet, & de *Bertrande de Montferrand*, ſa première femme ;
2. Et Louise de Bouvens, femme du Seigneur de *la Marc-la-Faverge*, Sergent de bataille pour ſon Alteſſe Royale de Savoie.

BRANCHE des Seigneurs du Bois-de-la-Roche, *en Baſſe-Bretagne.*

IX. Jacques de Bouvens, Seigneur du Bois-de-la-Roche, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Breſt, ſecond fils de Louis, Seigneur de Bois, & de *Barbe de la Fontaine*, teſta le 12 Avril 1631. Il épouſa, le 26 Septembre 1599, *Jeanne de la Renardière*, fille de *Georges de la Renardière*, Seigneur de la Gouvière en Anjou, & de *Jeanne de Scepeaux*, & laiſſa :

1. Guy, qui ſuit ;
2. René, deſtiné à l'Egliſe ;
3. Susanne, morte jeune ;
4. Et Anne, Religieuſe à Ste.-Claire de Nantes.

X. Guy de Bouvens, Seigneur du Bois-de-la-Roche en 1650, épouſa *Jeanne de la Haye-Perrin*, fille d'*Ives de la Haye-Perrin*, Seigneur des Roches & de Kerlody dans l'Evêché de Léon, & d'*Anne de l'Eſparlais*, dont il eut :

1. 2. & 3. Gabriel, Sébastien & Yves ;
4. 5. & 6. Mauricette, Susanne & Anne.

C'eſt tout ce que nous ſavons de cette ancienne Nobleſſe.

Les armes : *de gueules, à une croix dentelée d'argent.*

BOUVEREL : *de gueules, à trois molettes d'argent, poſées 2 & 1.*

BOUVERT, en Bretagne : *de gueules, à trois molettes d'éperons d'argent, percées du champ, 2 & 1.*

BOUVESAY-SENICAL, en Bretagne : *de gueules, au faucon d'argent, perché sur un tronc d'arbre de même, posé en pal.*

§ BOUVET, ancienne noblesse originaire de Bretagne. Ce nom est très-connu dans les Histoires de cette province par D. Maurice & D. Lobineau, & dans les différentes recherches de la réformation de la noblesse. Mais depuis l'incendie que la ville de Rennes a essuyé en 1720, où cette famille a eu le malheur d'avoir une maison appelée du Bouvet, qui lui appartenoit, consumée par les flammes, ainsi que beaucoup de titres & papiers, il n'est pas possible d'en remonter une filiation suivie avant le XVIe siècle, & nous nous trouvons forcés à ne parler qu'historiquement de plusieurs du nom de Bouvet, d'après les auteurs ci-dessus cités, qui en ont fait mention, & les diverses montres auxquelles ils ont paru.

Henri Bouvet est qualifié Ecuyer dans les Comptes des Gendarmes de la retenue du Roi de Navarre en 1314.

On trouve dans l'*Histoire de Bretagne*, par D. Lobineau, tom. II, pag. 380, le Chancelier Bouvet, qui souscrivit au traité de paix passé à Guerande le 12 Avril 1364.

Jehan Bouvet est compris dans la revue de Huguenin de Viarme, du 1er Août 1369, & dans la montre de Bertrand du Guesclin, faite à Paris, le 18 Mars 1370.

Guillaume Bouvet est qualifié Chevalier dans un compte du prêt fait le 28 Septembre 1370, au Maréchal de Sancerre.

Jacques Bouvet, Capitaine de 18 Archers, est mentionné dans la retenue de l'Amiral, du 18 Septembre 1370 ; & aussi Guillaume Bouvet, qui avoit à sa suite 3 Ecuyers, dans la retenue de M. Hutin de Vermelles.

Jacques Bouvet, Capitaine de 40 Arbalétriers, est cité dans un compte de 1388 de Guillaume d'Anfernet, pour la paie des Gendarmes. Le même servoit à Ardres, le 7 mai 1389, avec 38 Arbalétriers, suivant un compte général de Guillaume d'Anfernet.

Jean Bouvet, Ecuyer, Capitaine de 25 Arbalétriers, parut en 1392, à la montre de Robert de la Ferrière, & est employé avec Simon Bouvet, Capitaine de 29 Arbalétriers dans le cinquième compte de J. de Chanteprime, Trésorier des guerres du Roi, depuis le 17 Mai 1394 jusqu'au mois d'Août 1395. Il fut du nombre des Chevaliers & Ecuyers qui accompagnèrent le Duc Jean V en France, en 1418, dit D. Lobineau, tom. II, pag. 927, & art. de *Bretagne*, tom. II, pag. [illegible]. Il est encore compris au mandement du 22 Octobre 1419, dans l'extrait du compte de Jean Mauléon, Trésorier de l'Epargne depuis le mois de Juin 1414 jusqu'au 21 Mars 1421, selon Lobineau, tom. II, pag. 968. Il prit les armes, en 1420, avec Raoul & Eon Bouvet, pour la délivrance du Duc Jean, V^e du nom, détenu prisonnier par les Penthièvre, & ils marchèrent sous la bannière du Vicomte de la Bellière, comme il est dit à l'art. de *Bretagne*, tom. II, pag. 1009 & 1012.

Guillaume Bouvet, Sieur de la Roche, en la Paroisse de Guer, Diocèse de Saint-Malo est compris au nombre des nobles de cette province dans les réformations de 1426 & 1427, liv. I, coté 1855 bis.

Jean Bouvet est employé au rôle des nobles de la Paroisse de Saint-André, Diocèse de Nantes, dans la réformation de 1426, liv. 3, coté 1206.

Un autre Jean Bouvet se trouve sur le rôle des nobles de la Paroisse de Moigné, Diocèse de Rennes, dans la réformation de l'Evêché de Rennes, faite en 1427.

Jehan Bouvet, avec Jehan le Bugle & Julien Chevreuil, de la Paroisse de Redon, sont compris dans une quittance du Maréchal d'Alençon, en 1434.

Jehan Bouvet prêta serment avec les nobles de l'Evêché de Saint-Malo à la Chambre des Comptes de Nantes en 1437 (Arm. E, Cassette A, n° 6). Il paroît être le même que Jean Bouvet, Sieur de la Bourdelais, compris au nombre des nobles de la Paroisse de Guer, Diocèse de Saint-Malo dans les réformations de 1442 & 1444 (liv. II, coté 1854.)

Rollin & Martin Bouvet comparurent à la montre du Sieur de Lochac du 13 Juillet 1456, pour la garde du pays de Normandie.

Bernard Bouvet parut à la montre du Comte de Dunois, le 6 Septembre 1400.

Arthur Bouvet, Chevalier, étoit mort en 1474, qu'il fut fait don à Jean Cloteaux du rachat échu au Duc de Bretagne par la mort d'Arthur Bouvet, Chevalier, comme il appert du registre de la Chancellerie de Bretagne pour 1474, coté 1193. Il avoit épousé *Catherine Odard*, qui vivoit en 1469.

Olivier Bouvet est employé dans la mon-

tre de la Paroiſſe de Noyal-Mazuillac, de l'Evêché de Vannes, faite à Auray, en Septembre 1481. Jacques Bouvet y comparut auſſi pour Michel Fretart.

Michelet Bouvet fut un des Gendarmes compris dans la revue de Pierre de Rohan, Maréchal de France, ſous M. de Beaujeu, en 1485.

Gilles Bouvet comparut à la montre du Sieur de Saint-Germain, faite à Saint-Aubin-du-Cormier, le 17 Octobre 1481.

Jacques Bouvet eſt mentionné dans celle du Sieur le Gris, du 17 Octobre 1481, & Jean Bouvet dans la montre de Guy de Champagne, faite à Redon en Bretagne en 1491.

Pontus Bouvet comparut à la revue de Graiſſay, faite le 1er Octobre 1495, à Capelle en Piémont; & Julien Bouvet à celle de Chomdré, du 3 Octobre 1495, au Camplis-Beyſel.

Henri Bouvet, Ecuyer, Sieur de Brilhac, étoit Maître-d'Hôtel de haut & puiſſant Seigneur Pierre de Rohan Seigneur de Gié, Vicomte de Fronſac, & Maréchal de France en 1498, & fut tué à la bataille de Ravennes en Italie, en 1512, ſuivant D. Lobineau (tom. I, pag. 832.)

Jean Bouvet de Fabières parut à la montre du Comte de Luxembourg, faite à Parme, le 25 Octobre 1501.

Jehan Bouvet eſt employé dans la montre de M. d'Amboiſe, faite à Salles en Milanois, le 23 Juillet 1505, & auſſi dans celle de M. d'Eſcoulombre, faite à Valence en Milanois, le 3 Octobre 1505.

Jehan Bouvet, le *jeune*, Martin & Jehan Bouvet, l'*aîné*, parurent à la montre de Jean d'Haſſonville, faite à Novarre en 1507.

Dans le rôle des nobles de la Paroiſſe de Serent, Evêché de Vannes, lors de la réformation de 1513, on y trouve compris un Seigneur de Bouvet.

Jean Bouvet, Sieur de la Roche, eſt employé au rôle des nobles de la Paroiſſe de Guer, lors de la réformation de 1513 & ſa Maiſon au rang des Maiſons nobles, comme on le voit au livre 3 des réformations de l'Evêché de Saint-Malo, coté 1856 bis.

Jean Bouvet, Ecuyer, Sieur de la Pleiſſe, poſſédant le manoir de la Babelière, eſt compris au rang des nobles de la Paroiſſe de Guipel lors de la réformation de l'Evêché de Rennes, en 1513, coté 1251.

Raoulet Bouvet fut de la montre du Duc de Lorraine faite au mois de Mai 1515. Il paroît être le même qui ſe trouve compris dans la montre faite à Arcy-ſur-Aube, le 27 Novembre 1525, & dans celle du Duc de Lorraine, faite à Epernay-ſur-Marne, le 9 Août 1526.

Pierre Bouvet comparut à la montre de M. de Beuil, faite en Dauphiné, le 27 Mai 1515, & ſe trouva auſſi à celle de M. de la Trémoïlle, à Auxonne, le 23 Juillet 1523.

Côme & Florent Bouvet parurent à la montre du Duc d'Alençon, faite au Camp de Saint-Germain, le 26 Avril 1515. Florent ſe trouva auſſi à celles du même Prince, faites à Evreux, le 25 Août 1516, & à Châlons en Champagne, le 16 Mai 1519; & encore avec Côme Bouvet, à la montre du Duc d'Alençon, faite à la campagne de Bouſſe, en 1524.

Antoine de Bouvet parut à la montre de M. de Religny, faite à Banyo en Breſſau, le 9 Janvier 1515. Le même & Antoine Bouvet, l'*aîné*, comparurent à la montre de M. Stuart d'Aubigny, faite à Bar-ſur-Seine, le 23 Septembre 1522.

Guillaume Bouvet ſe trouva à la montre de M. de Coligny-de-Châtillon, faite à Sens, le 15 Janvier 1517.

François Bouvet, Sieur de la Prevotais, fut maintenu dans l'office de Contrôleur des réparations du Château de Nantes, ſuivant les regiſtres de la Chancellerie, pour 1519, coté 1177.

Jean Bouvet eſt compris dans la montre de M. Stuart d'Aubigny, faite en Piémont, le 22 Octobre 1524.

Florent Bouvet-de-Herau parut à la montre du Duc d'Alençon, faite à Lyon, le 1er Mars 1524.

Nicolas Bouvet ſe trouva à celle de M. de Marik-de-Fleurenger, à Sens, le 29 Janvier 1525.

Antoine & Jean Bouvet ſont compris au rôle de la montre d'Anne de Montmorency, Grand-Maître de France, faite à Gaillac en Languedoc, le 7 Mars 1529. Le même Jean & Etienne Bouvet comparurent à la montre de M. Stuart, Duc d'Albanie, faite à Montluçon, le 15 Mai 1536.

Henri de Bouvet parut à celle du Duc d'Orléans faite à Laon, le 20 Mai 1542.

Olivier de Bouvet ſe trouva à celle de M. de Saulx-Tavannes, le 29 Août 1549.

Guy de Bouvet eſt compris dans la montre

du Roi de Navarre, faite en Guyenne, le 23 Juillet 1551.

Roch de Bouvet, ſervant dans la Compagnie de M. de Boulainvilliers, parut à la montre faite à Verdun, le 24 Avril 1555, & François de Bouvet eſt compris dans celle de M. de Damville, du 22 Août 1557.

L'*Hiſtoire de Bretagne, eccléſiaſtique & civile*, par Dom Charles Taillandier, 1742, tom. II, pag. 134 & 135, fait mention de René-Hamon de Bouvet, Protonotaire du Saint-Siege, qui obtint, le 16 Avril 1501, l'Abbaye Commendataire de Notre-Dame de Paimpont, ordre de Saint-Auguſtin, Diocèſe de Saint-Malo, qui mourut en 1521. Il deſcendoit de la Maiſon de Bouvet, dont étoit chef alors

Meſſire François-Hamon de Bouvet, Seigneur de Bouvet, Vice-Amiral de Bretagne, mort en 1522, lequel ſe trouva rappelé dans le *Gallia Chriſtiana*, tom. III, pag. 771, ſous les noms de Franciscus-Hamon, *è familiâ* de Bouvet, & dans l'*Hiſtoire genealogique de pluſieurs Maiſons de Bretagne*, par le Père du Paz.

André-Hamon de Bouvet, ſon frère, fut Evêque de Nantes.

Isabeau-Hamon de Bouvet, leur ſœur, prit poſſeſſion de l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes en 1523. Les Religieuſes vivoient alors ſi licencieuſement, qu'elle fut obligée d'avoir recours au bras ſéculier pour les contraindre à vivre plus régulièrement. (Voyez l'*Hiſtoire de Bretagne, eccléſiaſtique & civile*, de Dom Taillandier, tom. II, pag. 118.)

Le premier, dont les titres nous donnent une eſpèce de filiation, eſt

Pierre de Bouvet, Sieur du Parc, qui comparut à la montre du Duc d'Orleans, faite à Saint-Chamont en Lyonnois, le 23 Juin 1496. Il épouſa *Françoiſe de Ferrières*, & en eut :

Charlotte de Bouvet, mariée à *François de Brilhac*, Sieur de Nouzières & de Cloſty.

Jean de Bouvet, Sieur du Rhéal-Buſſon, & *Anne du Fau*, Dame du Rheal-Buſſon, Auſezte & du Boulguérin, ſon épouſe, ſont compris au nombre des nobles, dans la déclaration des Maiſons nobles de la Paroiſſe de Sitz, du 13 Octobre 1513. Ils eurent :

Jeanne de Bouvet-de-Boisgelin, qui, étant veuve, obtint un relief d'appel contre le Procureur de la Chambre, ſuivant les regiſtres de la Chancellerie de Bretagne pour 1543, coté 1182. Elle avoit épouſé, en Janvier 1525, *René de la Bourdonnaye-de-Couetion*.

Jean de Bouvet, Sieur de la Bardoulais, reconnu pour très-noble, en 1513, dans le livre 3 des réformations de l'Evêché de Saint-Malo, coté 1856 bis, avoit une maiſon au village de la Bardoulais, Paroiſſe de Guer en Bretagne. Il obtint une ſauve-garde à Ploermel ſur des héritages, comme il appert des regiſtres de la Chancellerie pour 1541, coté 21, & un relief d'appel en 1543, contre le Procureur de la Chambre, ſuivant leſdits regiſtres, coté 1182. Il avoit épouſé *Guillemette de Linoudrais*, & en eut :

Marguerite de Bouvet, Dame de la Bardoulais, mariée à *Julien Rouault*, Sieur de la Roche.

Jacques de Bouvet, Sieur de Crameſeul, Conſeiller du Roi & Référendaire en la Chancellerie de Bretagne, & *Perrine Ribot*, ſa femme, préſentèrent, le 1er Mars 1596, Jacques Colin à la chapelle de la Paſſion de Notre-Seigneur, contiguë à l'Egliſe de Saint-Pierre d'Ancenis. Ils eurent pour fille ainée :

Françoise de Bouvet, mariée en préſence de ſes père & mère, le 12 Janvier 1595, à *Guillaume Colin*, aïeul de M. le Préſident de *la Bouchaye*.

Jean de Bouvet, & *Jeanne Poher*, ſon épouſe, Sieur & Dame du Pin, rendirent aveu en 1605, aux auteurs de M. le Préſident de Rennefond, pour leur Maiſon de Loizelière, relevante de la terre de la Haye.

BRANCHE

de Bouvet de Lozier, *établie à Paris.*

Cette branche, à cauſe de l'incendie arrivé à Rennes, en 1720, ne peut remonter ſa filiation qu'à Jean de Bouvet, Sieur de la Jamais, en Bretagne, qui épouſa, en 1590, *Mathurine de la Touche-Beaulieu*, dont :

Mathurin de Bouvet, Sieur de Beaurepaire, auſſi qualifié Meſſire, ainſi que les deux enfans, qui mourut le 18 Février 1670, & avoit épouſé *Françoiſe Férard*, dont :

1. Guy, qui ſuit ;
2. Et Yves de Bouvet, Sieur de Villeneuve, préſent au mariage de ſon frère.

Guy de Bouvet, Sieur de Lozier, né le 8 Octobre 1627, fut enterré en l'Egliſe des Religieux Cordeliers de Vannes, le 24 Octobre 1695, dans la nef de la Chapelle Saint-Jean.

du côté du chœur, tout en haut, où eſt ſa tombe. Il avoit épouſé, le 30 Mai 1656, *Geneviève Saiget*, inhumée le 10 Avril 1703 en l'Egliſe de Bleneau de Saint-Loup, au Diocèſe d'Auxerre. Elle étoit ſœur de *Guillemette Saiget*, mariée à Meſſire *Yves Guyement de Kerarlio*. Ils eurent:

1. Julien, qui ſuit;
2. Jean-Baptiste, Prêtre, Bachelier en Théologie, Curé de Bleneau;
3. Et Julien-Anne de Bouvet, Vicaire dudit Bleneau.

Julien de Bouvet, Ecuyer, Sieur de Lozier, baptiſé le 27 Octobre 1663, en la Paroiſſe Saint-Aubin de Rennes, vint s'établir à Paris, où il ſe diſtingua dans le Barreau, & fut inhumé aux Charniers de la Paroiſſe Saint-Benoît, le 1er Juin 1714. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Février 1703, célébration en l'Egliſe Saint-Nicolas des Champs, à Paris, le 13, *Marie Rouſſelet*, fille de Meſſire *Antoine Rouſſelet*, Sieur de Segrès, Tréſorier de l'Epargne, & de *Marguerite le Fèvre*, dont:

1. Jean-Baptiste-Charles, qui ſuit;
2. Julien de Bouvet-de-Beausoleil, Ecuyer, né le 16 Septembre 1712, Avocat honoraire au Conſeil, vivant non marié à Rennes;
3. Catherine, née en 1704, morte en Octobre 1771, mariée à *François Gamard*, Ecuyer, Avocat au Conſeil, fils de *François-Jean Gamard*, Ecuyer, Secrétaire du Roi; elle n'a laiſſé que des filles;
4. Et Julie de Bouvet, dite *Mademoiſelle de Beauſoleil*, née en 1707, morte à 23 ans ſans alliance.

Jean-Baptiste-Charles de Bouvet-de-Lozier, Ecuyer, né le 14 Janvier 1706, ancien Capitaine de Frégate, Chevalier de St.-Louis, & ci-devant Gouverneur de l'Isle Bourbon, s'eſt dévoué, dès ſa plus tendre jeuneſſe, à l'étude des exercices de la guerre & de la marine, ce qui lui a fait obtenir, en 1738, le commandement de deux vaiſſeaux, l'*Aigle* & *la Marie*, avec leſquels il forma le projet d'aller reconnoître des terres inconnues. En effet, il découvrit, le 1er Janvier 1739, le Cap de la Circonciſion, dans les terres Auſtrales, dont il a fait graver la Carte, ſous le privilège de l'Académie Royale des Sciences, le 5 Septembre 1739; fait Capitaine de Frégate, par Brevet du 1er Novembre 1746; il a eu le commandement du vaiſſeau du Roi, *le Lys*, de 64 pièces de canon, & de ceux l'*Invincible* & *le Jaſon*; & devint Commandant de cette Eſcadre que devoit avoir M. Grouſt-de-Saint-Georges, obligé, après un combat glorieux contre les Anglois, de rentrer dans le port de Lorient. Le Sieur de Bouvet de Lozier, arrivé à l'Isle de France, après avoir fait en route pluſieurs priſes angloiſes, fut chargé, en 1748, d'aller avec ſon eſcadre au ſecours de Pondichéry; s'acquitta de cette expédition avec tant d'habileté & de bravoure, qu'il trompa l'Amiral Griffin, qui fut renvoyé en Angleterre pour l'avoir laiſſé paſſer & manqué la priſe de cette ville: la conduite qu'il tint en cette occaſion, lui fit mériter, à ſon retour, la croix de Saint-Louis, par Lettre du Roi, du 29 Septembre 1749, & il la reçut le 4 Janvier 1750, des mains de M. de la Courneuve, alors Gouverneur de l'Hôtel-Royal des Invalides. Le 14 Mars 1750, il reçut des proviſions de Gouverneur particulier de l'Isle Bourbon, & de Préſident du Conſeil ſupérieur, dont il prêta ſerment entre les mains de M. le Chancelier, & a donné dans ce gouvernement de nouvelles preuves de ſa capacité & de ſon intelligence. En 1757, il a eu le commandement d'une ſeconde Eſcadre deſtinée à porter des troupes dans l'Inde, a ſoutenu, dans cette expédition, la réputation qu'il s'étoit ſi juſtement acquiſe; & a repris une ſeconde fois le gouvernement de l'Isle Bourbon juſqu'à ſon retour en France, en 1763, après 43 ans de ſervices, pendant leſquels il n'a ceſſé de donner des preuves de ſon zèle, de ſes talens ſupérieurs pour la navigation, & de ſon déſintéreſſement: ce ſont les propres termes des lettres des Rois Louis XV & Louis XVI, enregiſtrées en toutes les Cours. Il épouſa, 1° en Mars 1750, *Pauline David*, morte ſans poſtérité; & 2° par contrat du 7 Octobre 1766, *Hyacinthe-Madeleine de Leaumont*, fille de *Pierre de Leaumont*, Ecuyer, Contrôleur-Général des Fermes du Roi, & de *Madeleine de Fontanieu*. Du ſecond mariage ſont iſſus:

1. Antoine-Jean-Baptiste de Bouvet-de-Lozier, Ecuyer, né le 2 Juin 1768, Penſionnaire à l'Académie Royale de Juilly;
2. Athanase-Hyacinthe, née le 20 Juillet 1770, auſſi Penſionnaire à ladite Académie;
3. Et Hélène-Madeleine de Bouvet, née le 7 Septembre 1772.

D'une autre branche de cette famille, eſt

N... de Bouvet (cousin au VIIIe degré de MM. de Bouvet, frères), ancien Officier de la Compagnie des Indes, établi à Lorient, Chevalier de Saint-Louis, très-habile marin, qui s'est distingué sur le vaisseau *le Duc de Bourgogne*, dans un fameux combat qu'il a soutenu pendant la dernière guerre. Il a épousé, en 1757, *N... Dordelin*, & en a plusieurs enfans. Son fils aîné a déja fait 4 campagnes dans l'Inde, & va faire sa cinquième sur le vaisseau l'*Ajax*, commandé par son cousin *Henri le Brun*, que le Roi vient de breveter Lieutenant de Vaisseau & de Port, pour commander ce vaisseau de 64 pièces de canon.

Suivant une déclaration, faite le 12 Janvier 1721, au Greffe de la Cour du Parlement de Bretagne, par *Guillemette le Brun*, veuve de *Pierre-Joseph de Guibert*, Conseiller-Secrétaire du Roi, au Parlement, il conste que la maison, sise rue Saint-Georges, en la ville de Rennes, dans laquelle elle demeuroit, avoit été entièrement consumée, & qu'il avoit été brûlé & incendié, dans son grenier, deux coffres de papiers que les Sieurs de Bouvet de Lozier, ses oncles, y avoient fait apporter par le Sieur le Breton, leur Procureur au Présidial de ladite ville, qui étoient les inventaires & généralement tous les papiers, titres & actes inventoriés par lesdits de Bouvet, dans les successions bénéficiaires du feu Sieur Guy de Bouvet, & *Geneviève Saiget*, leurs père & mère. Cet acte est signé *Eon*, Commis au Greffe.

Les armes : *de sinople, au bœuf d'or, accompagné de deux étoiles de même*. Cimier : *un casque posé de profil, orné de ses lambrequins, aux couleurs & métaux de l'écu.*

BOUVET, en Lorraine. Scipion de Bouvet eut pour fils :

François de Bouvet, Ier du nom, Gouverneur de Velateo, d'une illustre & ancienne Maison de Piémont, qui vint en Lorraine au service du Duc René, & épousa, à Bar, *Jeanne*, fille de *Denis de Chesneau*, & de *Marguerite de Rodoan*, & en eut :

Michel de Bouvet, Ier du nom, Conseiller d'Etat des Ducs Antoine, François & Charles, qui fut marié à *Anne*, fille de *Jean le Pougnant*, Conseiller d'Etat du Duc Charles, & de *Jeanne de Vassebourg*, dont :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Michel, Seigneur de *Heillecourt*, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

Jean de Bouvet, Seigneur de Vaslincourt, Conseiller d'Etat du Duc Charles, Capitaine, Prevôt & Gruyer de Bar, épousa, en 1577, *Antoinette de Simonin*, & eut :

Jacques de Bouvet, IIe du nom, Seigneur de Robert-Espagne, & de l'Isle en Rigault, du chef de sa femme *Jeanne*, fille de *Claude de Longueville*, Seigneur de l'Isle en Rigault. Il eut :

Michel de Bouvet, IIIe du nom, Seigneur de Robert-Espagne, de Genicourt & de Crise, qui épousa, en 1655, *Christine*, fille de *Jean de Marien*, Seigneur de Fremery, & en eut :

1. François, qui suit,
2. Jean-Michel, Seigneur de Robert-Espagne & de Merval, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Quadt, tué à la bataille de Fleurus, en 1690, laissant d'*Anne de Hedouville*
   Théodore, Baron de Bouvet, Seigneur de Robert-Espagne, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Duc Léopold, mort en 17[illegible] sans enfans : il avoit aussi été créé *Baron*, conjointement avec son oncle.
3. François-Gaston, tué en 1711 étant Capitaine de Cavalerie au Régiment Colonel-Général ;
4. Et Antoinette, mariée à *César de Haufelize*, Seigneur de [illegible] & de Chambres, Capitaine au Régiment de la Fere.

François, IIe du nom, Baron de Bouvet, Chevalier, Seigneur en partie de Robert-Espagne, de Tannois & du Val-de-Vassy, Conseiller d'Etat de son Altesse Royale de Lorraine, tant *en considération de sa naissance* que *de ses services & de ceux de ses ancêtres*, fut élevé à *la dignité de Baron*, pour *lui, ses hoirs & successeurs*, par Lettres du 9 Mai 1724, registrées en la Chambre des Comptes de Bar le 18 du même mois, & mourut le 5 Juillet 1742. Il avoit épousé, le 16 Septembre 1691, *Marie*, fille de *François de Briel*, Seigneur de Chantemelle, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Orléans, Infanterie, & de *Gabrielle de Beaudoux*, & en eut :

1. Jean-François, qui suit ;
2. Charles-Gaspard, Enseigne de Dragons au Régiment de Saint-Amour, tué à la bataille de Peterwaradin le 1er Août 17[illegible] ;
3. Bernard-François, Seigneur de Saint-Vrain, ancien Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur Charles VI,

4. Et CHARLES, Baron DE BOUVET, Seigneur de Criſe-la-Grande en partie, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, qui a épouſé, le 12 Décembre 1730, *Marie de Rommecourt*, dont il a pluſieurs enfans.

JEAN-FRANÇOIS, Baron DE BOUVET, Seigneur de Robert-Eſpagne, Gentilhomme du Roi de Pologne, marié, le 24 Février 1716, à *Jeanne*, fille de *Gabriel des Roſeaux*, Colonel de Dragons, & Brigadier des Armées du Roi, de laquelle il a :

1. FRANÇOIS, Baron DE BOUVET, IIIe du nom, Chevalier de St.-Louis & Capitaine de Cavalerie, allié, le 22 Mars 1748, à *Anne-Françoiſe-Marguerite de Sallet-d'Outrancourt*, dont des enfans ;
2. N... Baron DE BOUVET, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Mailly ;
3. Et N..., dite *Mademoiſelle de Bouvet*.

SECONDE BRANCHE.

MICHEL DE BOUVET, IIe du nom, ſecond fils de MICHEL, Ier du nom, & d'*Anne le Pougnant*, Seigneur de Heillecourt, de Romeſmont, de Lupcourt & de Vitrey, Miniſtre d'Etat ſous les Ducs CHARLES & HENRI, & Préſident de Lorraine, mort en 1613, avoit épouſé, en 1568, *Agnès de Beauffort*, de laquelle il eut :

1. CLAUDE, Seigneur de Heillecourt, Miniſtre d'Etat des Ducs CHARLES & HENRI, mort en 1614 ſans enfans. Il avoit épouſé, en 1601, *Barbe de Rennel*, morte en 1619, fille de *Balthaſar de Rennel*, Préſident de Lorraine ;
2. CHARLES, Seigneur de Romeſmont, Chevalier de l'Ordre de St.-Etienne en Toſcane, & Chambellan du Duc HENRI, mort ſans enfans de *Dieudonnée le Pougnant*, avec laquelle il bâtit & fonda le Couvent des Tiercelines de Nancy ;
3. FRANÇOISE, morte en 1662, âgée de plus de 92 ans, mariée, 1° en 1589, à *Louis-Henri de Seichamps*, Seigneur dudit lieu ; & 2° en 1599, à *Jean-Baptiſte de Bernier*, Gentilhomme de la Chambre de FRANÇOIS DE LORRAINE, Comte de Vaudémont ;
4. ALIX, ſeconde femme de *François*, Seigneur de *Veroncourt*, Miniſtre d'Etat de Lorraine, qui en eut :

   Anne de Veroncourt, femme d'*Henri de la Chauſſée*, Gouverneur de la Faulche ;

   Et *Françoiſe de Veroncourt*, mariée, en 1633, à *Philibert-Emmanuel*, Comte de *Ligniville* & de l'Empire, Lieutenant-Général des Armées de Lorraines, puis de celles de l'Empereur ;
5. Et CHRISTINE, mariée 1° à *Louis de Stainville*, Ecuyer d'Ecurie du Duc de Lorraine, & Gouverneur de Gondrecourt ; & 2° à *Antoine de Choiſeul*, Seigneur d'Iſché, Conſeiller d'Etat & Gentilhomme de la Chambre des Ducs HENRI & CHARLES IV, Capitaine de leurs Gardes, Bailli de Baſſigny & Gouverneur de la Motte. (*Tabl. Généal.*, part. VIII, p. 468 & ſuiv.)

BOUVIER, dans l'Orléanois. La filiation de cette famille remonte à

I. GUILLAUME BOUVIER, Sieur du Sauſſay, mort avant le 7 Mars 1524, qui laiſſa de *Madeleine de Brieux* :

II. MICHEL BOUVIER, Ecuyer, Sieur du Sauſſay, de la Motte-Poirier & de la Motte-Vergonville, mort au ſervice du Roi après avoir épouſé *Barbe Pingot*, dont il eut :

III. GUILLAUME BOUVIER, Seigneur de la Motte-Poirier, qualifié Ecuyer dans pluſieurs actes, mort avant le 14 Février 1618, qui laiſſa de *Marguerite le Prevôt* :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et MARIE, mariée, le 18 Janvier 1645, à *Nicolas Corneille*, Ecuyer, Sieur de la Charmoye, Gentilhomme ordinaire de M. le Duc d'Orléans.

IV. CLAUDE BOUVIER, Ecuyer, Sieur de la Motte-Poirier & de la Motte-Vergonville, Maître des Requêtes ordinaire de la Reine ANNE D'AUTRICHE par Lettres du 14 Avril 1640, fit hommage au Seigneur de Beaune, le 6 Juin 1623, de ſon fief de la Motte-Vergonville, relevant de cette Seigneurie. Il épouſa, 1° le 5 Février 1622, *Marie Oyon*, fille de *Michel*, Receveur des conſignations à Montargis, & d'*Edmée Guyon* ; & 2° le 8 Janvier 1645, *Jeanne le Maître*, veuve d'*Etienne Ravault*, Maître des Requêtes ordinaire de la Reine, & fille de *Paul le Maître*, Contrôleur Général ordinaire des guerres, & de *Jeanne de Chaſſeray*. Du premier lit naquirent :

1. CLAUDE, Chartreux ;
2. DOMINIQUE, Provincial des Barnabites ;
3. MICHEL, Docteur en Théologie, Conſeiller-Aumônier du Roi LOUIS XIV, Chanoine de la Cathédrale d'Amiens, Prieur de Saint-Nicolas de Marle, Recteur-Curé de St.-Saturnin de Tours, & Seigneur du fief de la Motte-Vergonville.

Du ſecond lit ſont iſſus :

4. Jacques, qui suit;
5. Et Jeanne-Marie, alliée, le 18 Février 1664, avec *Jacques Guyon*, Ecuyer, Seigneur du Chesnoy, &c.

V. Jacques Bouvier, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Vergonville, fit hommage de ce fief relevant de la Terre de Beaune, à *Achille de Harlay*, Premier Président du Parlement de Paris. Il épousa, le 25 Novembre 1674, *Jeanne Tourtier*, fille de *Nicolas*, Tréforier général des Finances de la Généralité d'Orléans, & de *Marie Jopitre*, dont il a eu :

1. Jean-Baptiste, Seigneur de Gondreville;
2. Guillaume, qui suit;
3. Dominique, Prêtre, Religieux Barnabite, & Vicaire-Général de son Ordre;
4. Et François, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève.

VI. Guillaume Bouvier, Seigneur de la Motte-Vergonville, &c., Chevalier de St.-Louis, Colonel d'Infanterie, Gouverneur-Grand-Bailli d'épée & Capitaine des chasses de Montargis, né en 1686, fut agréé Page du Grand-Maître de Malte le 28 Mai 1697, servit en qualité de Capitaine dans le Régiment de la Reine, Infanterie, obtint, le 29 Novembre 1710, un Régiment d'Infanterie de son nom, acquit le 23 Août 1718, le fief de Perche, & la Terre & Seigneurie de Girolle, dont il rendit hommage au Duc d'Orléans le 11 Mars 1723, à cause de son Duché de Nemours, & obtint au mois d'Avril 1748, l'érection de ces Terres en *Marquisat*, sous la dénomination de *Cépoy*. Il épousa, le 8 Mai 1741, *Anne de Beauharnois-de-Moulon*, fille de *Jean-François de Beauharnois*, Seigneur de Moulon, & de *Marie-Madeleine de Pénillon*. Il a eu :

1. Guillaume-François Bouvier-de-la-Motte, Gouverneur, Grand-Bailli d'épée, & Capitaine des chasses de Montargis, en survivance de son père, né le 23 Avril 1742, & reçu Page de Madame la Dauphine le 19 Mars 1757;
2. Marie-Jean-Baptiste, Ecuyer, né le 27 Avril 1743, & agréé pour être Garde de la Marine;
3. Et Anne-Marie-Françoise, née en 1745.

Les armes : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même, posés deux en chef & un en pointe.* Cette Généalogie se trouve dans l'*Armorial gén. de France*, reg. V.

BOUVIER : *vairé d'or & d'azur.*

BOUVIER (le), ancienne noblesse, Généralité de Caen, en Normandie, qui porte : *d'argent, à une rencontre de bœuf de sable, accorné d'or; au chef de gueules.*

BOUVIER (le), en Bretagne : *d'argent, à trois têtes de chèvres de sable posées de front, & arrachées de gueules.*

BOUVIER (le), en Dauphiné : *de gueules, à trois têtes de bœufs d'or, pennachées de même, & posées 2 & 1.*

BOUVIER (le), même Province : *de sable, au taureau passant d'or; au chef du second, chargé de trois étoiles du champ.*

* BOUVILLE, Maison noble qui tire son nom de la Terre & Paroisse de *Bouville*, située en Beauce auprès de la Ferté-Alais, à deux lieues d'Etampes, laquelle est tombée dans la Maison *des Essars*, comme on le verra ci-après. Nous donnerons ici sur le nom de Bouville, ce que nous en avons pu découvrir, d'après deux anciens registres domestiques & quelques Chartes de l'Abbaye de Villiers près de la Ferté-Alais.

I. Jean, Ier du nom, Seigneur de Bouville, est le plus ancien de cette Maison éteinte, dont on ait connoissance. Il vivoit sous les Rois Philippe-Auguste & St.-Louis, & laissa :

1. Hugues, qui suit;
2. Et Jean, IIe du nom, Chevalier, père de Jeannot de Bouville, Seigneur de Gravelle, & de Guillaume de Bouville, Chanoine en l'Eglise de Reims.

II. Hugues de Bouville, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Bouville & de Farcheville, eut :

1. Hugues, qui suit;
2. Et Jean, IIIe du nom, Valet du Roi Philippe *le Bel*, qui fut marié à une Dame nommée *Agnès*, dont il n'eut point d'enfans.

III. Hugues de Bouville, IIe du nom, Seigneur de Bouville, de Farcheville, de Milly en Gatinois, & de Boisses, tint un rang distingué à la Cour du Roi Philippe *le Bel*; car il fut un de ses Chevaliers & Chambellans, & employé par lui en de grandes affaires. Albert, Roi des Romains, l'honora aussi de son Ordre de Chevalerie l'an 1299; & depuis il s'acquit encore la gloire de mourir aux pieds de Philippe, Roi de France, son maître, à la bataille de Montenpeulle contre les

Flamans, l'an 1304. Il avoit acquis de ſon frère la Seigneurie de Farcheville, ſituée en la Paroiſſe de Bouville, où il fit bâtir un château fortifié l'an 1291, & fonda une Chapelle. Il avoit auſſi acquis la Seigneurie de Milly, & épouſa, l'an 1282, *Marie de Chambly*, fille d'*Oudart de Chambly*, Chevalier, Seigneur de Gandelus, Châtelain de Mantes, & de *Marie*. De ce mariage ſont nés :

1. Jean, qui ſuit;
2. Hugues, duquel nous parlerons ci-après;
3. Oudart, mort jeune;
4. Autre Jean, dit de *Navarre*, parce qu'il naquit en ce Royaume pendant un voyage que ſon père y fit. Il eut en partage, l'an 1317, les Terres d'Aſchères en Beauce, & de Varennes-lès-Monſtereul;
5. Guyot, mort jeune;
6. Jeanne, qui fut mariée, au mois de Juin 1309, à *Jean de Culant*, fils aîné de *Renoul*, Seigneur de *Culant* & de Châteauneuf-ſur-Cher;
7. Laurette, morte jeune;
8. Isabeau, femme de *Jean d'Ormoy*, Chevalier, Seigneur de Villiers, dont vint Marie d'Ormoy, dont nous parlerons à la fin de cette Généalogie;
9. Et Marguerite, Religieuſe en l'Abbaye Royale de Poiſſy.

IV. Jean de Bouville, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Milly & de Balleu, Chambellan du Roi Philippe *le Bel*, mourut l'an 1308. Il épouſa, l'an 1293, *Marguerite de Romeʒ*, fille unique & héritière de *Thibaut*, Seigneur de *Romeʒ* en Berry, & de *Marguerite de Blajon-de-Mirebeau* ſa première femme. Il laiſſa :

1. Blanche, mariée, l'an 1320, à *Olivier de Cliſſon*, fils d'*Olivier*, Seigneur de *Cliſſon*, & d'*Iſabeau de Craon*;
2. Et Jeanne, femme de *Walleran de Meulan*, Baron de la Queue, fils d'*Amaury de Meulan*, Baron de la Queue, & de *Marguerite*, Baronne de *Neubourg*.

IV. Hugues de Bouville, IIIe du nom, ſecond fils de Hugues, IIe du nom, & de *Marie de Chambly*, fut auſſi Chambellan des Rois Philippe *le Bel* & Louis-*le-Hutin*, & Seigneur de Bouville, Farcheville & la Chapelle-la-Reine. Il fonda avec ſa femme, l'an 1313, une Chapelle dans l'Egliſe de *Notre-Dame* de Villiers près la Ferté-Alais; & peu après, ledit Hucues fut envoyé Ambaſſadeur en Hongrie pour amener Clémence, fille de Charles, Roi de Hongrie, au Roi Louis-*le-Hutin*, qui l'épouſa l'an 1315. Il ſe maria, l'an 1293, à *Marguerite des Barres*, fille unique & héritière de *Guillaume des Barres* dit *Haguenier*, Chevalier, Seigneur de Dyant, & de *Perenelle de Morſery*. Ils eurent :

1. Huet, mort jeune;
2. Jean, V^e^ du nom, qui renonça au droit d'aîneſſe qui lui pouvoit appartenir, & fut Seigneur de Dyant en 1354;
3. Guillaume, ſurnommé *Haguenier*, Seigneur de Bouville, qui ſervit le Roi Jean contre les Anglois, & mourut priſonnier en Angleterre l'an 1359;
4. 5. & 6. Hugues, IVe du nom, Emery & Vaclin, morts jeunes;
7. Charles, Seigneur de Bouville, après ſes frères, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi Charles V, Gouverneur de Dauphiné en 1369, & Ambaſſadeur en Allemagne, mort l'an 1382, ſans enfans d'*Iſabeau de Meʒ*;
8. Et Marie, femme de *Geoffroy de Chauvigny*, Seigneur de Voullon en Berry, morte ſans hoirs.

Toute la ſucceſſion de cette Maiſon eſt paſſée, au moyen de l'extinction de ces différentes branches, au XIVe ſiècle, dans la Maiſon *des Eſſars*, dont les armes ſont : *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux cotices de même*, par le mariage de Marie d'Ormoy, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Villiers-lès-la-Ferté, appelé communément Villiers-le-Châtel, par diſtinction de Villiers-en-Beauce, qui étoit l'ancien nom de la Seigneurie de Bouville, & d'Isabeau de Bouville, avec *Jean des Eſſars*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Ambleville, &c. Voyez ESSARS (DES).

Il eſt étonnant que le contrat de ces trois alliances, Jean & Marie des Essars, & *Iſabeau de Vendôme* leur mère, avec *Gaucher de Châtillon*, père de *Charles* & *Catherine de Châtillon*, ſoit du même jour 11 Janvier 1407; il eſt rapporté par Duchesne dans ſes *Preuves de l'hiſtoire de Châtillon*. Les Terres de Bouville & de Farcheville reſtèrent près de 300 ans dans la branche du Maréchal de *Châtillon*. Elles furent vendues par Décret l'an 1637, à *Maximilien Jupin*, Secrétaire du Roi, dont le fils aîné portoit, en 1667, la qualité de *Baron de Farcheville*; elles ſont poſſédées aujourd'hui par *N.... Mainon*, Maître des Requêtes. Conſultez les *Antiquités d'Etampes*.

Les armes de Bouville étoient : *d'argent, à une faſce de gueules, chargée de trois anneaux d'or.*

BOUVILLE. Voyez JUBERT DE BOUVILLE.

BOUXIÈRES. On trouve dans la Généalogie de la Maiſon *du Châtelet* par D. Calmet, & dans le *Nobiliaire de Lorraine*, Hildegarde de Bouxières, fille de Jean. Elle ſe maria avec *Gérard du Châtelet*, Chevalier, à qui elle apporta en dot la Terre & Forteresse d'Autrey, qu'il reprit en fief l'an 1412, de *Ferry*, Comte de *Vaudemont*.

Les armes, ſuivant le *Nobiliaire de Champagne : loſangé d'or & de ſable.*

BOUZANS, Ecuyer, Sieur des Epines & des Haules, ancienne nobleſſe maintenue le 11 Août 1666, Election de Conches, Généralité d'Alençon, en Normandie, & dont les armes ſont : *d'argent, à la faſce de gueules, chargée de trois croix d'or, & accompagnée de ſix merlettes de ſable, 3 en chef & 3 en pointe.*

• BOUZET (du). Cette Maiſon prend ſon nom d'une Terre au Diocèſe de Leſtoure, laquelle a été poſſédée de toute ancienneté par des Seigneurs du même nom, & qui échut à Gautier du Bouzet, par le partage des biens qu'il fit avec Barreau du Bouzet ſon frère, en 1303, qui eut pour ſon apanage la Terre de Caſtera, voiſine de celle *du Bouzet*. La Terre *du Bouzet* paſſa avec l'héritière du nom dans la Maiſon de *Gout* ou *Goth*, connue depuis ſous le nom *du Bouzet*.

Les Seigneurs de *Caſtera* ont fondu dans la Maiſon d'*Eſparbès-Luſſan*, par l'aïeul du Comte d'*Eſparbès*, Colonel du Régiment de Piémont, après avoir donné un Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem en 1515, dans la perſonne de Jean du Bouzet, frère de *noble & puiſſant homme* Meſſire Bertrand du Bouzet, Chevalier, Seigneur de Caſtera, mort avant 1519. On voit encore ſur le portail de l'Egliſe paroiſſiale de Caſtera, un ancien écuſſon aux armes de du Bouzet, entouré du collier de l'Ordre de Saint-Michel, preuve certaine qu'il y a eu un Chevalier de l'Ordre du Roi.

Des Seigneurs & Marquis de *Roquepine*, éteints par la mort de N.... du Bouzet-Roquépine, Abbé de Saint-Nicolas d'Angers, ſont iſſus : 1. Bertrand, Seigneur de Roquepine, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, Maréchal-de-Camp, & Gouverneur de Condom ; 2. Et François-Jules, Marquis de Roquépine, Meſtre-de-Camp du 37e Régiment de Cavalerie, tué à l'armée en 1701. Son Régiment devint enſuite Sully.

Les Marquis de *Poudenas* ont donné un Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui vivoit encore en 1617.

Les armes : *d'argent, au lion d'azur, armé & lampaſſé de gueules, couronné d'or*, que les Ducs de *Roquelaure* ont portées ſur le ſurtout de leurs armes. Voyez l'*Hiſtoire de la Maiſon de Faudoas*, pag. 197, 224, 225, 234 & 235.

• BOUZEY, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, Terre & Seigneurie qui a donné ſon nom à la Maiſon de Bouzey, qui eſt du nombre de celles qu'on appelle dans le Duché de Lorraine d'*ancienne Chevalerie*, parce qu'elles ſont d'origine inconnue, & qu'elles avoient droit de ſéance aux *Aſſiſes*

Jean de Bouzey, Ier du nom, deſcendant de Ferry de Bouzey, Bailli, &, en cette qualité, Préſident des Aſſiſes de la Province des Voſges, étoit Seigneur de *Bouzey* en 1304. De lui deſcendoit au XIIIe degré :

Joseph de Bouzey, qui avoit épouſé en ſecondes noces, le 22 Avril 1672, *Françoiſe-Thérèſe de Franquemont*. Il eut entr'autres enfans :

Nicolas-Joseph, qui ſuit ;

Et Jean-Gaétan de Bouzey, nommé par le pape Benoît XIII, l'un de ſes Prélats-domeſtiques le 9 Octobre 1726, reçu le lendemain au nombre des Prélats Référendaires des Signatures de Grâce & de Juſtice de la Cour de Rome, fut premier Auditeur & Conſeiller d'Etat du Duc Léopold, Conſeiller-Prélat au Parlement de Lorraine, Grand-Doyen de l'Egliſe Primatiale de Nancy, & Abbé Commendataire de Belchamp.

Nicolas-Joseph de Bouzey, Seigneur de Dombrot pour le tout, & de *Bouzey* pour la moitié ſeulement, Bailli du Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, ſucceſſivement Chambellan, Conſeiller d'Etat & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de la Garde du Duc

Léopold. C'eſt en ſa faveur que ce Prince, par Lettres-Patentes du 20 Janvier 1715, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Lorraine les 16 & 19 Février ſuivant, & pour les cauſes y énoncées, commua le nom de la Terre de *Bouzey* en celui de *Dombrot*, & transféra ſur le village de *Dombrot* le nom de *Bouzey*, ſous lequel il l'érigea en *Comté* & *Prévôté*, avec faculté d'en faire une ſubſtitution graduelle & perpétuelle; ce qui fut exécuté en 1734. Le Comte de Bouzey mourut le 27 Septembre 1746, étant Maréchal de Lorraine & Barrois. Il avoit épouſé 1° *Barbe-Françoiſe le Bégue*, & 2° *Louiſe Mauléon-de-la-Baſtide*, Chanoineſſe de Pouſſay. Il a eu:

1. Christophe, Comte de Bouzey, ſucceſſivement Chambellan du Duc Léopold & du Roi de Pologne Stanislas; il a ſervi, comme Volontaire, pendant la guerre de 1733, avec le Prince Jacques-Henri de Lorraine, connu ſous le nom de *Prince de Lixin*, ſon couſin iſſu de germain, à cauſe de *Marguerite de Beauvau*, femme de ce Prince, & petite-fille de Marguerite-Antoinette de Bouzey. Il reprit le ſervice dès le commencement de la guerre de 1740; il étoit Aide-de-Camp du Maréchal de Belle-Isle au ſiège de Prague en 1742, & du Maréchal de Noailles à l'affaire de Dettingen en 1743;
2. Léopold-Clément, Page du Duc François, mort Empereur ſous le nom de François Ier. Il ſe trouva aux combats de Cornia, Méadia & Kioska, dans la dernière guerre de l'Empereur Charles VI, contre les Turcs, reçut un coup de feu à Kioska, & mourut en Hongrie le 13 Mai 1740, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment du Prince Charles de Lorraine.
3. Gabrielle, Dame de la Croix-Étoilée de l'Impératrice-Reine;
4. Anne-Dorothée, fille d'honneur d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, Ducheſſe de Lorraine, mariée, le 27 Novembre 1747, à *Alexandre d'Adhémard-de-Monteil-de-Brunier*, Comte de Marſane, Chevalier de l'Ordre de St.-Louis;
5. Et Marie-Thérèse, alliée, le 7 Octobre 1750, à *François-Xavier de Champagne*, Comte d'Igny, Chevalier de la Confrérie de St.-Georges, au Comté de Bourgogne.

Les armes: *d'or, au lion de ſable.* Voyez Moréri.

* BOUZONVILLE, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz. C'eſt une Seigneurie qui appartenoit anciennement aux Evêques de Metz, mais Thierry, fils de Gérard, l'acquit en donnant Commercy en échange à ces Evêques. Dans la ſuite cette Seigneurie, qui avoit été aliénée, revint aux Ducs de Lorraine. En 1543 le Duc Antoine la donna avec celles de *Berus* ou *Baurain*, & *Valderfange* ſur la Sare, à *Valentin*, Comte *d'Iſenbourg*, en échange de *Châtel-ſur-Moſelle.*

Les armes: *d'azur, à trois bandes d'argent.*

BOUX (le), en Bretagne: *d'or, au ſautoir de gueules, cantonné de quatre merlettes de ſable.*

BOVE: *de ſinople, à trois pals de vair, au chef d'or:* d'autres portent *un chef couſu de gueules.*

BOVET, en Dauphiné: *d'azur, au taureau paſſant d'or.*

BOVIER-DE-PORTES. Cette ancienne Maiſon eſt établie, depuis les tems les plus reculés, dans le reſſort du Bailliage du Bas-Viennois en Dauphiné. La ſécurité dans laquelle ceux de ce nom ont vécu, les a rendus peu ſoigneux de conſerver les titres qui ſervoient à juſtifier leur nobleſſe. Cependant comme nos Rois ordonnèrent, dans des tems de guerre, qu'il fut fait des réviſions des feux pour la levée des ſubſides, les Nobles fournirent alors des déclarations de leurs poſſeſſions, pour contribuer aux charges de l'Etat. C'eſt dans ces réviſions, dont les originaux ſont au Tréſor de la Chambre des Comptes de Dauphiné, qu'on a pris la connoiſſance de la nobleſſe de cette famille, ſur l'origine de laquelle Allard, Auteur du *Nobiliaire du Dauphiné*, s'eſt trompé, en ne la faiſant remonter qu'à Odille de Bovier. Elle eſt beaucoup plus ancienne, comme on va le voir par les actes cités ci-après.

Par les différens titres qui nous ont été communiqués, il paroît que ſon nom a varié ſuivant les tems & les diverſes prononciations de ceux qui ont paſſé les actes. On y trouve indifféremment *Boverii* ou *Bovierii*, en latin, & les noms de Bouvier ou de Bovier en françois. Cependant, comme ce dernier eſt celui qu'on lit dans les plus anciens actes françois, & qu'il a plus de rapport que l'autre aux noms latins *Boverii* & *Bovierii*, il eſt à préſumer que Bovier eſt le véritable, &

que Bovvier ne s'eſt gliſſé que par erreur dans les actes modernes.

Artaud de Bovier eſt le premier dont on ait connoiſſance. Il paroît cependant, par les actes cités ci-après, & notamment par la déclaration de Guillaume, que cette famille étoit, à cette époque, au nombre de celles reputées *nobles de toute mémoire*, ce qui prouve que ce n'eſt que par le défaut d'actes que nous ne pouvons remonter au-delà d'Artaud. Sa nobleſſe, que tout annonce être bien plus ancienne, eſt effectivement prouvée par une procédure du 26 Mars 1449, où l'on voit que cet Artaud étoit de famille noble; qu'elle fut faite par des Commiſſaires députés à la révision des feux ſur la paroiſſe de Saint-Jean d'Octavéon, *in Domo nobilis Artaudi Boverii, Caſtellani dicti loci*; & qu'ils préſenterent leur commiſſion à noble Artaud de Bovier, Châtelain, pour qu'il fît convoquer les habitans, & les engager à choiſir ceux d'entre eux qui ſeroient les plus dignes de foi & les plus en état de déclarer les facultés d'un chacun. Les Délibérans le nommèrent unanimement pour cette opération. Les mêmes Commiſſaires continuant leur procédure ſur la paroiſſe de Parnans, limitrophe de celle de Saint-Jean d'Octavéon, le lendemain 27 Mars 1449, remplirent les mêmes formalités envers ledit noble Artaud de Bovier, auſſi Châtelain de Parnans, & il fut encore choiſi, par les Délibérans, pour déclarer les facultés des habitans de ce lieu.

Nous remarquerons ici que la qualité de *Châtelain* étoit anciennement en Dauphiné d'une prééminence bien au-deſſus de ce qu'elle eſt aujourd'hui. On voit dans le Tréſor de la Chambre des Comptes de Dauphiné, que les plus grands Seigneurs de cette Province, tels que les *Clermont*, les *Allemand*, les *Saſſenage*, les *Berenger*, les *Beaumont*, &c., rempliſſoient ces ſortes de places.

Jacques de Bovier, Chevalier, eſt le ſecond dont le Tréſor de la Chambre des Comptes donne connoiſſance. On y trouve des Lettres du Parlement, intitulées du nom du Gouverneur de la Province, adreſſées, le 14 Avril 1458, au Seigneur de Parnans, pour une nouvelle revûe ou des feux & formation du Rôle des habitans de Parnans. Le Seigneur dudit lieu ſe trouvant abſent, les Lettres de Commiſſion furent préſentées à noble Jacques de Bovier, Châtelain de Parnans, qui avoit ſuccedé à Artaud, & qui mit leſdites Lettres à exécution le 3 Juin 1458.

Guillaume de Bovier, Chevalier, eſt le troiſieme de ce nom, connu par des actes ci-après énoncés. Dans la déclaration qu'il fournit de ſes Fiefs par devant le Vice-Bailli du Bas-Viennois, le 29 Septembre 1540, il ſe reconnut contribuable au ban & arrière-ban du Dauphiné, comme les autres Gentilshommes, & ajouta dans ſa déclaration ces mots : *& dis que je ſuis Gentilhomme, vivant noblement, & extrait de noble lignée depuis toute mémoire*. Il donna à ſa femme la jouiſſance de ſes biens, par ſon teſtament du 17 Février 1512; inſtitua pour heritiers ſes deux fils aînés, avec ſubſtitution de l'un à l'autre, & en cas de leur décès ſans enfans, ſes deux autres fils, par droit de primogéniture; & par ce teſtament il fit une fondation aux Religieux Auguſtins de Beaurepaire. Il avoit épouſé *Antoinette du Faure*, dont :

1. Pierre, mort ſans enfans.
2. Charles, qui ſuit;
3. & 4. Jacques & Louis dont on ignore la deſtinée.

Charles de Bovier, Chevalier, épouſa *Antoinette de la Bretonnière*, iſſue d'une branche de la Maiſon de *Clermont-Geyſſans*, & en eut cinq enfans, comme il paroît par ſon teſtament, reçu par *Brenier* & *Vachier*, Notaires, le 16 Avril 1549, par lequel il choiſit ſa ſépulture dans la Chapelle fondée par ſes ancêtres, en l'Egliſe paroiſſiale d'Agnin. Il laiſſa :

1. Balthasar, qualifié *Seigneur de la Poype* dans le contrat de mariage de ſon frère Odille;
2. Odille, qui ſuit;
3. Jean;
4. Pierre;
5. Et Sebastien.

Odille de Bovier, Chevalier, Seigneur de la Maiſon-Forte de Portes, rendit hommage au Roi, à la manière des Nobles, le 2 Juin 1564, par-devant la Chambre des Comptes du Dauphiné, à l'occaſion des rentes directes par lui acquiſes au mandement d'Anjou. Il fut pourvu d'un office de Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes; obtint du Roi Henri IV, le 25 Novembre 1597, des Lettres d'honoraire, *eu égard*, eſt-il dit, *à ſes biens & agréables ſervices pendant 23 ans qu'il avoit exercé ſon office, &*

rempli plusieurs charges & commissions où il avoit été employé. En effet, il avoit été chargé de plusieurs négociations, & envoyé par la Cour, tant auprès de la République de Gênes, qu'auprès des 13 Cantons Suisses. Ayant eu quelques démêlés, au sujet du rang & de la préséance, avec MM. de Flotte, Gentilshommes issus d'une famille ancienne de cette Province, & qui habitoient le lieu de Bogiez, il fut fait un traité entre les Parties, par le conseil & avis de leurs amis communs, le 6 Mars 1609, par lequel il fut convenu qu'ODILLE DE BOVIER, sa femme, & les siens, auroient, dans toutes les occasions, le pas sur la famille de Flotte. Il fit deux testamens: le premier, à Vienne, le 7 Octobre 1600, devant *Leusse*, Notaire; & le second, à Grenoble, le 10 Mars 1613, devant *Disdier*, Notaire. Dans l'un & l'autre, il choisit sa sépulture dans la Chapelle fondée par ses auteurs, en l'Eglise paroissiale de Bogiez. Il avoit épousé, le 26 Janvier 1577, *Margon le Maître*, dont:

1. ODILLE, mort jeune;
2. JEAN, mort en bas âge;
3. JEAN-BARTHÉLEMY, qui suit, qu'il fit son héritier;
4. ANDRÉ, qui ne laissa point de postérité;
5. Et FRANÇOISE, mariée 1° à noble *Jean Faure*, Seigneur des Blains; & 2° à noble *Christophe de Montchenu*, Seigneur de Beausemblant. ODILLE DE BOVIER, son père, lui substitua ses biens, au défaut d'enfans mâles de son héritier, à la charge de porter son nom & ses armes.

JEAN-BARTHÉLEMY DE BOVIER, Chevalier, Seigneur de Portes, par son testament du 7 Juillet 1641, laissa à sa femme l'administration de ses biens. Il épousa, le 22 Décembre 1625, *Marguerite de Montchenu*, à laquelle, après la mort de son mari, les Consuls des Communautés d'Albon & de Jarcieu voulurent disputer la franchise des Tailles, à raison de certains fonds acquis tant en son nom que comme tutrice de ses enfans. Elle obtint une sentence, rendue contradictoirement, le 2 Août 1641, par M. *de la Guette*, Intendant de Dauphiné, seul Juge en cette partie, qui la maintint, elle & ses enfans, dans leurs titres & qualités d'*anciens Nobles*; & défenses furent faites auxdits Consuls d'Albon & de Jarcieu, de les comprendre à l'avenir dans le Rôle des taillables desdites Communautés. Elle étoit fille de *Christophe de Montchenu*, Seigneur de Beausemblant. Ils eurent:

1. BALTHASAR, Capitaine au Régiment de Carignan, suivant son Brevet du 15 Mars 1667, mort sans postérité. Il institua héritière universelle *Marguerite de Montchenu*, sa mère;
2. CLAUDE, qui suit;
3. FRANÇOISE, mariée, le 14 Mai 1646, à noble *Jean de Falcoz*, Seigneur du Mestral, ainsi qu'il conste par une procédure faite le 12 Novembre 1702, devant les Commissaires de l'Ordre de Malte, pour les preuves de noblesse de *Claude de Falcoz*, son petit-fils, par lesquelles on voit que les auteurs de FRANÇOISE DE BOVIER, son ayeule, étoient au nombre des anciens Nobles dès 1458;
4. Et LOUISE, rappelée dans le testament de son père, & dans celui de BALTHASAR, son frère;

CLAUDE DE BOVIER, Chevalier, Seigneur de Portes, fut, comme son frère, Capitaine au Régiment de Carignan, suivant son Brevet du 20 Juillet 1671: ils s'y distinguèrent l'un & l'autre sous le nom de *Capitaines de Portes*, parce que dans ce tems-là on ne s'attachoit pas, comme aujourd'hui, à inférer dans les Brevets les noms, surnoms & qualités des Officiers. Ils passèrent avec leur Régiment au Canada, où après avoir resté environ 12 ans, ils quittèrent le service & revinrent en France. Ils y firent vérifier leurs titres de noblesse par M. *du Gué*, Conseiller du Roi, Commissaire député à cet effet dans les Provinces de Dauphiné, Lyonnois, Forez & Beaujolois, qui leur délivra, le 7 Juillet 1668, un certificat des preuves suffisantes faites devant lui. CLAUDE DE BOVIER épousa, par contrat du 18 Janvier 1693, passé devant *Boyc* & *Charbot*, Notaires à Grenoble, *Marie Émé-de-Saint-Julien*, fille de *François*, Seigneur de Montbailly & de Vaulx-Millieu, & de *Susanne Basset-de-Saint-Nazaire*. C'est avec elle que s'est éteinte la branche aînée de la famille des *Emé*. La branche cadette des *Emé-de-Marcieu* existe encore. CLAUDE DE BOVIER & *Marie Emé-de-Saint-Julien*, son épouse, firent un testament réciproque le 11 Octobre 1698, par lequel ils se donnèrent tous leurs biens, & dans le cas où ils n'en disposeroient pas, ils firent une substitution graduelle & perpétuelle en faveur de leurs enfans, les garçons préférés aux filles, & les aî-

nés aux cadets. De ce mariage ils ont eu :

1. Abel, mort en Espagne d'un coup de feu qu'il reçut au siège de Lérida en 1707 ;
2. Joseph, qui suit ;
3. Un autre garçon, tué, comme son frère, au service ;
4. Françoise, Religieuse Carmélite ;
5. Marie-Françoise, Religieuse Bénédictine à Lyon ;
6. Et Marguerite, morte Carmélite il y a environ 40 ans.

Joseph de Bovier, Chevalier, Seigneur de Portes, né à Vienne le 8 Février 1696, pourvu d'une charge de Président en la Chambre des Comptes de Dauphiné, par Lettres du 29 Juin 1732, avoit épousé, le 12 Novembre 1723, par contrat sous seing-privé, *Marguerite-Susanne Cognoz-de-Clèmes*, fille de noble *Maurice Cognoz*, Seigneur de la Maison-Forte de Clèmes, & de *Barbe de Chalandiere*, dont :

1. François-Claude, qui suit ;
2. Balthasar-Félicien, dit *le Chevalier de Portes* ;
3. Laurent-Paul, d'abord Officier au Régiment d'Agenois, dans lequel le Marquis de Monteynard, son parent, qui venoit d'être nommé Colonel, lui donna de l'emploi : il passa ensuite dans le Régiment de Royal-Dragons, & de là dans celui du Marquis de Marcieu, où il obtint en 1756 une Compagnie de Cavalerie. Il fut tué le 1er Août 1759, à la tête de sa Compagnie, à la bataille de Minden ;
4. Et une fille, morte au berceau.

François-Claude de Bovier-de-Portes, Chevalier, Seigneur de Vourey, Salvaing-lès-Vourey, Chézeaux, &c., pourvu de la charge de Président en la Chambre des Comptes de Dauphiné, sur la démission de son pere, par Lettres du 7 Octobre 1753, reçu le 21 Janvier 1754, & connu sous le nom de *Président de Saint-Julien*, a épousé, le 30 Août 1745, *Louise-Marie Pavée*, fille de noble *Gabriel-Jean-Baptiste Pavée*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Munitionnaire général des subsistances des Armées de Sa Majesté, & de *Claude le Gros*. De ce mariage sont nés

1. Gabriel-Jean-Baptiste-Claude, qui suit ;
2. Joseph-Hippolyte, né à Grenoble le 11 Février 1748, qui a servi d'abord dans le Corps Royal d'Artillerie, & est passé dans le Régiment de Monsieur, Dragons, où il est Capitaine. Il a obtenu depuis des Provisions de Gouverneur du Pont-de-Beauvoisin en Dauphiné, par Lettres du 8 Novembre 1766 ;
3. Guillaume-Odille, né à Grenoble le 20 Juillet 1750, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Picardie, puis Lieutenant à la suite du Corps Royal d'Artillerie, ensuite Officier dans la Légion de Condé ;
4. Et Balthasar-Victor, né le 20 Février 1752, pourvu de l'office de Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dauphiné, par Lettres du 20 Janvier 1768.

Gabriel-Jean-Baptiste-Claude de Bovier-de-Portes, Chevalier, né à Paris le 7 Septembre 1746, baptisé à Saint-Roch, a été pourvu d'un office de Conseiller au Parlement de Grenoble, par Lettres du 4 Mars 1767 ; & après la dissolution du Parlement, en 1771, il a été Officier dans le Régiment de Bourgogne, Cavalerie, dont il a obtenu l'Aide-Majorité peu de tems après.

Cette famille a fait ses preuves de noblesse devant M. *d'Hozier de Serigny*, Juge d'armes de France, qui en a donné son certificat le 10 Novembre 1767.

Les armes : *échiqueté d'argent & de sable, au chef palé de sable & d'argent de six pieces*. Devise : Cavete.

BOVIN, en Picardie : *d'argent, à l'arbre de sinople, ondé de même en pointe en forme de terrasse*.

BOY, en Champagne : *d'azur, à deux épées d'argent en sautoir, les pointes en haut, accompagnées en chef d'une rose, & en pointe d'un croissant, le tout de même*.

BOYENNE ou BOYNE, en Dauphiné : *parti, au 1 fascé d'or & de gueules de quatre pieces ; & au 2 parti de sinople & d'argent*.

BOYER. *L'Histoire heroique de la Noblesse de Provence* donne la Généalogie de quatre familles de ce nom. Elle parle à-peu-près dans ces termes de la premiere : Nostradamus, dans son *Histoire de Provence*, p. 368 & 369, & le Moine des Isles-d'Or, font descendre cette famille de Nice, où elle tenoit un rang distingué dans le XIIIe siècle. Ils font mention l'un & l'autre de Guillaume Boyer, fameux Poëte Provençal, grand Mathématicien & habile bon Physicien, créé Souverain Podestat de Nice par Robert, fils de Charles II, Comte de Provence, sous lequel il avoit servi avec distinction. Il mourut en 1355,

laiſſant pluſieurs enfans, dont un deſcendant vint s'établir à Ollioules, proche Toulon. Quoi qu'il en ſoit de cette deſcendance, il eſt ſûr que

I. André de Boyer faiſoit ſa demeure dans ce Bourg vers la fin du XIVe ſiècle. Il épouſa *Marguerite de Cambe*, dont :

II. Antoine de Boyer, marié, le 24 Juin 1531, par contrat paſſé devant *Roux*, Notaire à Ollioules, à *Marguerite de Martelli*. Il eut :

1. Etienne, qui ſuit ;
2. Et Vincent, auteur de la branche des Seigneurs d'*Eguilles*, rapportée ci-après.

III. Etienne de Boyer, ſurnommé *le Capitaine*, ſervit avec diſtinction dans toutes les guerres de ſon tems, dit Gaufridi, *Hiſtoire de Provence*, p. 583 ; le Duc d'Epernon, Gouverneur de la Province, l'eſtimoit beaucoup : il fut l'un des 45 Gentilshommes du Duc d'Angoulême, & acquit la Terre de Bandol. Il teſta par acte paſſé devant *Portalis*, Notaire à Ollioules, le 17 Janvier 1584, & laiſſa de *Jeanne de Beyran* :

1. Antoine, qui ſuit ;

N... mariée à *Jean-Nicolas de Pontevès*, Seigneur de Gien ;

Et N... mariée à *Louis de Capris*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

IV. Antoine de Boyer, Seigneur de Bandol, ſucceſſivement Capitaine de Chevaux-Légers, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Viguier de Marſeille en 1602, Gouverneur de Notre-Dame de la Garde en 1609, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel en 1613, avoit obtenu en 1603 de Sa Majeſté, des Lettres-Patentes qui lui permirent de pêcher aux Thons, depuis la Sciotat, tout le long de la côte, juſqu'à Antibes : cette permiſſion lui fut confirmée par un Arrêt du Conſeil d'Etat de 1623. Il teſta par acte paſſé devant *Martin*, Notaire, en 1636, & eut de *Marguerite de Sigalous* :

1. Jules, qui ſuit ;
2. Charles, Abbé de Bontau ;
3. Et une fille, mariée avec *N..... d'Eſparra*, Lieutenant au ſiège de Brignols.

V. Jules de Boyer, Seigneur de Bandol, de Saint-Julien, Château-Arnoux & de la Pene, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de Galères en 1645, enſuite Syndic de la Nobleſſe de Provence, & mourut en 1695. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Celle*, Notaire, le 13 Août 1634, *Eléonore de Foreſta*, & laiſſa :

1. François, qui ſuit ;
2. N... mariée au Conſeiller de *Toron*, Seigneur d'Artignoſc ;
3. Et N... mariée au Conſeiller de *Cabanes*, Baron de Viens.

VI. François de Boyer prit le parti de la Robe ; il fut d'abord Conſeiller au Parlement de Provence, puis Préſident en la Cour des Comptes ; dix ans après il épouſa *Catherine de Morel*, fille de *Pierre*, Seigneur de Pontevès, Tréſorier-Général de France & des Etats de Provence, & de *Diane de Pontevès*. Il eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Jules, reçu Chevalier de Malte en 1702.

VII. François de Boyer, IIe du nom, Seigneur de Bandol, Conſeiller, enſuite Préſident à Mortier au Parlement de Provence, épouſa 1° ſans enfans *N..... Girardin-de-Vauvré*, fille d'un Intendant-Général des mers du Levant, & Conſeiller d'Etat ; 2° en 1724, *Jeanne de Lauſſel*, de Montpellier, dont :

VIII. François-Hilaire-Auguste de Boyer, Seigneur de Bandol, marié, ſans poſtérité, le 23 Février 1753, par contrat paſſé devant *Roux*, Notaire, à *Jeanne-Dorothée-Antoinette de Garnier*, fille du Marquis de Julian, & de *Thérèſe-Dorothée des Rollands-de-Rhellanette*.

SECONDE BRANCHE.

III. Vincent de Boyer, ſecond fils d'Antoine, & de *Marguerite de Martelli*, reçu Conſeiller au Parlement en 1571, épouſa *Louiſe de Coriolis*, fille de *Louis*, Préſident en la même Cour, & d'*Anne d'Aſcalis-de-Bras*, dont :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Et Marguerite, mariée à *André de Lombard*, Conſeiller en la Cour des Comptes.

IV. Jean-Baptiste de Boyer, Seigneur d'Eguilles, reçu Conſeiller au Parlement en 1604, mourut en 1646, & laiſſa de *Claire de Garron*, une des filles de *Jean*, Tréſorier-Général de France, & de *Spirite de Sabateris* :

1. Vincent, qui ſuit ;
2. Marie, mariée à *Jean-Auguſtin Michaëlis*, Conſeiller au Parlement ;
3. Et Blanche, épouſe de *Sauveur de Gaillard*, Receveur-Général des Décimes en Provence.

V. Vincent de Boyer, IIe du nom, Seigneur d'Eguilles, Conſeiller au Parlement en

1639, s'allia, en 1643, avec *Madeleine de Forbin*, fille de *Vincent-Anne de Forbin*, Baron d'Oppede, & Premier Président en la Cour du Parlement, dont :

VI. Baptiste de Boyer, Seigneur d'Eguilles & de Joyeuse-Garde, qui fut un des plus célebres Magistrats de son siecle. Il succéda à la charge de ses aïeux, & épousa *Marie Surlo*, Dame de Taradeau & d'Argens, de laquelle il eut :

Pierre-Jean, qui suit ;

Et quatre filles mariées dans les Maisons *du Perier*, de *Maliverni*, de *Barrique*, Seigneur de Montvalon, & de *Rasque-Taradeau*.

VII. Pierre-Jean de Boyer, Marquis d'Argens, Seigneur d'Eguilles & de Joyeuse-Garde, Conseiller au Parlement en 1709, Procureur-Général en la méme Cour en 1717, mort au mois d'Avril 1757, a laissé d'*Angélique Lenfant*, fille unique de *Luc*, aussi Conseiller en ladite Cour du Parlement :

1. Jean-Baptiste, Marquis d'Argens, Chambellan du Roi de Prusse, si connu par le nombre & le caractère de ses ouvrages, mort en 1771 ;
2. Paul, Chanoine de l'Eglise d'Aix, Abbé de Cluas, Docteur de Sorbonne & Prieur de Lépau ;
3. Alexandre-Jean-Baptiste, qui suit ;
4. & 5. Luc Sextius & Luc, reçus Chevaliers de Malte en 1724 & 1725 ;

Et deux filles mariées dans les Maisons de *Thomas-Sainte-Marguerite* & de *Meri-la-Canorgue*.

VIII. Alexandre-Jean-Baptiste de Boyer, Seigneur d'Eguilles, ci-devant Chevalier de Malte & Lieutenant des Galeres du Roi, à présent Président à Mortier au Parlement de Provence. Le Roi, en récompense des services que lui & ses pères ont rendus à la Cour, dont ils sont Membres depuis près de 200 ans, lui a accordé une pension. Il a épousé, en 1749, *Catherine de Wannup*, d'une ancienne Maison du Comte de Durham en Angleterre, de laquelle il a trois garçons & une fille.

Les armes : *d'azur, à une étoile d'or, chargée d'un écusson d'azur, surchargé d'une fleur-de-lys d'or, au chef cousu d'argent.*

BOYER. Seconde famille de ce nom, différente de la précédente, originaire de la Province d'Auvergne, où :

I. *Noble* Jean de Boyer, Seigneur de Choisy & de Chantoin, Homme d'Armes du Duc d'Etampes, épousa, le 14 Juillet 1551, *Jeanne de la Marre*, dont :

II. Jean de Boyer, IIe du nom, Seigneur de Choisy, qui épousa, par contrat du 20 Mai 1589 (Notaire, *Mangard*), *Rose de Grosbois*, dont :

III. Jean de Boyer, IIIe du nom, Seigneur de Choisy, qui se retira en Provence à l'occasion du Commandement de la Citadelle d'Antibes, dont il fut pourvu. Il épousa, le 6 Mars 1667 (Notaire, *Ambroise Testoris*), *Honorade de Bernardi*, de laquelle il eut :

IV. Louis de Boyer, Seigneur de Choisy, Capitaine d'Infanterie, marié, par contrat du 13 Juin 1688 (Notaire, *Cadri*), à *Therese de Hondis*, fille de *César*, & de *Marthe de Ponteves*, dont :

V. François-Clément de Boyer, Seigneur de Choisy, ancien Capitaine d'Infanterie, Commandant un Bataillon de Milice de Provence, marié, le 13 Juin 1719 (Notaire, *Gabriel Rostan*), à *Madeleine-Elisabeth de Provençal*, dont :

1. Louis, IIe du nom, Seigneur de Choisy, Officier au Régiment de Flandre ;
2. Honoré, Capitaine d'Infanterie ;
3. & 4. Jean & François, ce dernier Ecclésiastique ;

Et six filles, dont trois mariées, l'une avec *Jean-Baptiste d'Aniel*, Capitaine au Régiment de Flandre, & Chevalier de St-Louis, la seconde à *Honoré d'Anglares*, Capitaine au Régiment de Limousin ; & la troisieme à *Joseph de Rousse*, Seigneur de Toren, Commissaire-Ordonnateur dans l'Armée de Corse.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois lys de jardin d'argent, tigés & feuillés d'or, posés en pal, 2 en chef & 1 en pointe.*

BOYER. Troisieme famille de ce nom, originaire de Saint-André-lez-Embrun, qui commence à Claude Boyer, pourvu en 1711 d'un Office de Secrétaire du Roi. Il fit acquisition en 1718 de la Terre de Trebillane, & a eu d'*Anne Boyer*, de Marseille :

Vincent Boyer, marié, par contrat passé en 1718, à *Catherine de la Roue*, fille d'un ancien Echevin de Lyon, de laquelle sont issus :

1. Claude, IIe du nom, Seigneur de Trebillane, qui n'étoit pas encore marié en 1787,
2. Pierre, Seigneur de Saint-Amand, mort jeune ;
3. Et Catherine, mariée à *Joseph de Monteoux*, de la Ville de Marseille.

Les armes : *d'azur, au bœuf d'or, surmonté de trois étoiles d'argent.*

BOYER. Quatrième famille de ce nom, originaire de la Ville d'Aix, qui commence à Honoré Boyer, fils de Denis, Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1726. Il a été reçu Secrétaire du Roi le 11 Novembre 1741, & a de *Jeanne Carnaud :*

1. Jean-Baptiste-Laurent, qui ſuit ;
2. Luc, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Brie ;
3. Jean-Baptiste, Capitaine dans celui de Flandre ;
4. Joseph, Secrétaire d'Ambaſſade aux Cours de Varſovie, de Turin, de Rome & de Vienne, ſous les Marquis des Iſſards & d'Eſtainville, auquel le Roi a accordé une penſion de 1800 livres ;
5. Antoine, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment d'Angoumois ;

Et cinq filles, dont deux mariées, l'une au Sieur de *Griſolle*, Secrétaire du Roi ; & l'autre au Sieur *Miolis*, Lieutenant-Criminel en la Sénéchauſſée d'Aix, & Juge-Royal.

Jean-Baptiste-Laurent Boyer, Seigneur de Fontcolombe, a épouſé la fille de *Michel d'Albert*, Seigneur de Montravail & de Saint-Hippolyte, Conſeiller en la Cour des Comptes, & de *Marie-Jeanne de Margaillet-de-Luynes*, dont il a un fils unique.

Les armes : *d'azur, au bœuf d'or paſſant ſur une trangle de même poſée en faſce, accompagné en chef de trois étoiles rangées, & en pointe d'un cœur, le tout de même.*

BOYER, en Languedoc, famille dont étoit Jean-François de Boyer, Seigneur de Maillac, Tauriac, ci-devant Aide-Maréchal-des-Logis-Général de la Cavalerie, & Major du Régiment des Cuiraſſiers, mort en ſa Terre de Saint-Urſice en Languedoc, âgé de 77 ans, le 13 Février 1764.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à trois hures de ſanglier arrachées de ſable, poſées 2 & 1 ; aux 2 & 3 d'azur, à trois beſans d'or, auſſi poſés 2 & 1.*

BOYER : *de gueules, à la colonne d'argent, le chapiteau & la baſe d'or, accolée & tortillée d'une biſſe d'azur ; au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de ſable.*

BOYER, Seigneur du Perreux : *de gueules, au chef d'or, chargé d'un bœuf paſſant du champ.*

BOYER (de), Seigneur de la Boiſſiere : *d'azur, au mont de ſix coupeaux d'argent, à l'oiſeau de proie de même, chaperonné de gueules, arrêté ſur le ſommet du mont.*

BOYETET : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un épi de bled feuillé & tigé, le tout de même.*

BOYETET : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles, 1 & 2 ; & en pointe d'une caſſolette, d'où ſort de la fumée en deux endroits, qui ſe recourbe vers le chef en forme de volutes rentrantes, le tout de même.*

BOYLESVE. C'eſt une famille originaire d'Anjou, qui s'eſt diſtinguée tant dans l'Epée que dans la Robe, où elle a donné des preuves de ſa valeur & de ſon attachement pour ſes Maîtres ; en voici la Généalogie conformément au *mémoire domeſtique certifié* & dreſſé ſur les titres originaux, qui la fait remonter à *Etienne* de Boylesve, *aliàs* nommé indifféremment Boileau & Boyleaue, Chevalier, dont l'exiſtence, le nom, l'état & la poſtérité ſont prouvés, 1° par les fameux Regiſtres *Olim* du Parlement de Paris ; & 2° par un Arrêt contradictoire de cette même Cour de l'an 1587, lequel porte la vérification & reconnoiſſance de tous les titres, contrats de mariages, teſtamens, partages, qui établiſſent la filiation de ſa Maiſon : il devint un homme célèbre, & mérita la confiance de ſon Maître. Les plus fameux Hiſtoriens en parlent avec éloge. Voyez du Cange, Obſervation ſur Joinville ; le Féron, Blanchard, &c.

I. Etienne de Boylesve, Chevalier, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris en 1248, & ſuivit en ladite qualité Louis IX (*Saint*), Roi de France, en Egypte, où il fut fait priſonnier par les Sarraſins au ſiège de la Ville de Damiette en 1249, dont ce Prince s'étoit rendu maître. Ils exigèrent 200 *livres d'or pour ſa rançon*. Ce Monarque, voulant réformer les abus qui ſe commettoient dans le Gouvernement de Paris, & dans l'adminiſtration de la Juſtice, fit chercher, au rapport des Hiſtoriens, *un grand-ſage homme* pour lui confier l'un & l'autre ; ſon choix tomba ſur Etienne de Boylesve, qu'il nomma Prévôt, ou Garde de la Prévôté de Paris en 1258, Charge qui répond à celle de Grand-Sénéchal & Grand-Bailli dans les autres parties du Royaume : il fut le premier Prévôt, ou Garde de la Prévôté

de Paris. Les *Tablettes hiſtor. généalog. & chronolog.*, par Chazot-de-Nantigny, part. III, p. 280, édition de 1749, in-16, en citent cependant huit avant lui. Il avoit épouſé, en 1225, *Marguerite de la Gueſle*, ſœur de *Guillaume*, Chevalier. Ses armes étoient : *d'azur, à trois étoiles d'or*, 2 & 1. Il eut :

II. Foulques ou Foucault de Boylesve, Chevalier, qui fut marié du vivant de ſon père, par contrat paſſé à Angers le mardi d'avant la St.-Denis 1258, à *Julienne de Chaſé*, fille de *Jouffrey*, Chevalier, dont il eut :

III. Louis de Boylesve, Chevalier, qui épouſa, par contrat paſſé à Challonne en Anjou, le mardi avant la St.-Thomas 1296, *Jeanne de Cierecy*, ſœur de *Guillaume*, Chevalier. Il eut :

IV. Jean de Boylesve, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Forjan, Chambellan du Roi de Jéruſalem & de Sicile, & Gouverneur de Guiſe, qui épouſa, par contrat paſſé à Loudun en 1330, *Blanche de Villeneuve*, fille de *Robert*, Chevalier, dont :

V. Jean de Boylesve, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Forjan, qui fut premier Maître-d'Hôtel du Duc d'Orléans, frère du Roi Charles VI. Ayant eu une conteſtation au ſujet de la ſomme de 200 *livres d'or* empruntée par Etienne de Boylesve, Prévôt de Paris, ſon triſaïeul, *pour ſa rançon*, il intervint une Sentence du Châtelet de Paris, rendue en Latin par *Hugues Aubriot*, Prévôt de ladite Ville, & datée des ides de Novembre de 1368, qui le condamna à ſervir & à continuer la rente de 10 *livres d'or*, hypothéquée ſur ſa maiſon ſiſe à Paris, vis-à-vis l'Egliſe de St.-Germain-l'Auxerrois, par ſon triſaïeul, pour ladite ſomme de 200 *livres d'or*, qu'il avoit empruntée de Gautier de la Gueſle, à Hugues de la Gueſle, ſon héritier. Il ſe croiſa en 1396 avec les Seigneurs & Chevaliers François qui marchèrent en Hongrie au ſecours des Chrétiens, & teſta au mois d'Avril 1396, avant de partir. Par ce teſtament, dont l'original eſt à l'Abbaye de Chaloche en Anjou, il ordonne à Perrin, ſon fils aîné & principal héritier, de prendre dorénavant pour armes, *trois croix d'or penchées*, ou *fautées*, au lieu *des trois étoiles d'or* que portoit la Maiſon. Il avoit épouſé, par contrat de l'an 1360, *Andrée Briçonnet*, dont il eut entr'autres enfans :

VI. Pierre de Boylesve, Chevalier, Seigneur de Forjan, qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris entre 1372 & 1388, puis Gouverneur du Château de Mehun-ſur-Loire, pour Monſeigneur le Duc d'Orléans. Il fut pris avec ce prince, auquel il étoit attaché, à la bataille d'Azincourt, & paya ſa rançon dans la ſuite en 1431. Ayant été arrêté par le Sire Deſcalles, Capitaine Anglois, & Gouverneur de Sainte-Suſanne & de Domfront pour le parti Anglois, malgré un paſſeport du Duc de Bedford, dont il étoit muni, il ſe plaignit ; mais ſon ennemi, qui lui avoit enlevé ſon paſſe-port, en nia l'exiſtence, & lui envoya ſon gage de bataille ; Pierre de Boylesve le leva, & le combat fut ordonné au Mans entre les deux Chevaliers. Pierre tua ſon ennemi en préſence des Seigneurs & Chevaliers Anglois & François, il en fut dreſſé une eſpèce de Procès-verbal en forme de Jugement, daté du Mans le 6 Août 1431, dont on conſerve l'original en parchemin, où l'on voit encore le Sceau du Roi d'Angleterre. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Beaugé en Anjou le 25 Janvier 1414, *Perrette de Coué*, fille de *Jean*, Sire de *Coué*, & de *Jeanne le Roi*, dont il eut :

1. Pierre, IIe du nom, Chevalier, qui fut Chambellan du Duc d'Orléans, & nommé Chevalier de l'Ordre du Porc-Epic, ou d'Orléans, en 1431 ;
2. Henri, Chevalier, qui fut Avocat-Général du Parlement de Paris en 1480. Les deſcendans de ſes 2 petits-fils, Jean et Boylesve, reçu Conſeiller du Roi en la Cour du Parlement de Paris le 22 Janvier 1548, & François de Boylesve, reçu auſſi Conſeiller en la même Cour le 12 Mai 1548, ont exiſté avec honneur à Paris & aux environs ;
3. Jean, qui ſuit ;
4. Le Chevalier, Chevalier, reçu Conſeiller au Parlement de Paris entre 1462 & 1469.

VII. Jean de Boylesve, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Forjan & de Grand-Champ, fut premier Gentilhomme de Charles d'Anjou, Comte du Maine. Il paſſa enſuite au ſervice du Dauphin de France, qui regna plus tard ſous le nom de Louis XI, & le fit ſon Chambellan par Brevet daté de la Tour-du-Pin le 28 Octobre 1451. Il mourut à Angers le 12 Février 1478, & fut inhumé le lendemain en la Chapelle Royale, qui eſt dans l'Egliſe des RR. PP. Cordeliers de cette Ville, comme il eſt prouvé par un Cartulaire

Latin de ce Monaſtère ; & quoique cette Egliſe ait donné la ſépulture aux Gentilshommes les plus qualifiés de la Province, Jean de Boylesve eſt le ſeul à qui on l'ait accordée dans la Chapelle Royale, où repoſe le cœur de René, Roi de Sicile & Duc d'Anjou. Il portoit pour armes, ainſi que ſes frères, conformément au teſtament de ſon aïeul, du mois d'Avril 1396, que nous avons ci-devant cité : *d'azur, à trois ſautoirs d'or, poſés 2 & 1.* Il épouſa, par contrat paſſé à Angers le 10 Juillet 1444, *Anne Danon*, fille & unique héritière d'*Emery*, Chevalier, Seigneur de la Bouxelière, & d'*Eléonore de Montberon*, où le Roi & la Reine de Naples & de Sicile, Duc & Ducheſſe d'Anjou, furent préſens, & dotèrent ladite Demoiſelle de 1000 écus d'or. Il eut de ſon mariage, entr'autres enfans :

VIII. Marin de Boylesve, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Forjan, de Grand-Champ, de la Bouxelière, des Roches & de la Briſarderie, qui fut marié, du vivant de ſa mère, par contrat paſſé à Rochefort le 10 Février 1510, à *Simonne Quentin*, dont il eut 2 enfans qui ſuivent, & qui partagèrent noblement ſa ſucceſſion, par acte paſſé devant le Juge Royal d'Angers le 28 Juin 1571, ſavoir :

1. Charles, Chevalier, Seigneur des Roches, qui fut père de
   Etienne de Boylesve, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Auvers, dont la poſtérité n'a pas ſubſiſté ;
   Et Renée de Boylesve, mariée à *André Hurault*, Chevalier, Seigneur de Muiſſe, Conſeiller d'Etat, & Ambaſſadeur à Veniſe ;
2. Et François, qui ſuit.

IX. François de Boylesve, Chevalier, Seigneur de la Briſarderie, fut marié à *Philippe de Prioulleau*, dont il eut :

1. Maurice, Chevalier, qui fut Conſeiller au Parlement de Bretagne, & dont la branche eſt éteinte depuis environ 80 ans ;
2. Marin, qui ſuit, & qui a continué la branche aînée, ſous le nom des Seigneurs de *la Mauroužière ;*
3. Et Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *la Gillière*, rapportée ci-après.

BRANCHE

des Seigneurs de la Maurouzière.

X. Marin de Boylesve, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Maurouzière, s'acquit une ſi grande réputation dans les différens emplois militaires qui lui furent confiés, que le Roi Henri IV le nomma Lieutenant-Général d'Anjou en 1590, dans le tems des plus grands troubles, ſur la demande que lui en avoient fait tous les Ordres de la Province. Il rendit de très-grands ſervices à l'Etat pendant toutes les guerres. Le Roi, pour l'en récompenſer, le fit *Chevalier*, & par une diſtinction particulière, & dont il y a peu d'exemples, Sa Majeſté lui fit expédier des Lettres-Patentes, en date du 19 Mai 1597, par leſquelles les titre, honneurs & prérogatives de Chevalier ſont rendus héréditaires pour tous ſes deſcendans ; & par de nouvelles Lettres-Patentes, datées du mois de Janvier 1598, Marin Boylesve obtint du Roi, pour lui & ſa poſtérité, le droit d'ajouter à ſes armes *un chef du champ, chargé de trois fleurs-de-lys d'or*, & de porter autour de l'écuſſon *les marques de l'Ordre de St.-Michel, & une fleur-de-lys d'or, au-deſſus du caſque*, pour cimier. Il fut fait Conſeiller d'Etat en 1598, & avoit épouſé, par contrat paſſé à Angers, le 8 Novembre 1578, *Renée Nicolas de la Thomaſſerie*. Il eut :

XI. Mathurin de Boylesve, Chevalier, Seigneur de la Maurouzière, qui épouſa, par contrat paſſé à Mortagne en Bas-Poitou, *Marie le Clerc*, fille & unique héritière de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Pliſſonnière, dont il eut :

XII. Marin de Boylesve, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Maurouzière, qui épouſa, par contrat du 10 Juillet 1649, *Madeleine Laſnier*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Lambert, de la Potherie, & Conſeiller d'Etat, dont il eut :

1. Marin, qui ſuit ;
2. Et Jacques-Honoré, Chevalier, Seigneur de la Maurouzière, qui n'a laiſſé que des filles, & entr'autres Marie-Modeste de Boylesve, mariée, en 1716, à ſon neveu, Marin de Boylesve, Ve du nom.

XIII. Marin de Boylesve, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de la Maurouzière & de la Pliſſonnière, fut marié, par contrat du 7 Mai 1686, à *Jacquine de Ménardeau*, dont il eut entr'autres enfans :

XIV. Marin de Boylesve, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de la Maurouzière & de la Pliſſonnière, qui épouſa, par contrat de 1716, Marie-Modeste de Boylesve, ſa couſine germaine, de laquelle il eut :

1. Marin, qui ſuit ;

2. Et Jacques-Honoré, IIe du nom, dit *le Chevalier de la Maurouziere*, non marié.

XV. Marin de Boylesve, VIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Maurouzière & de la Pilisonnière, a épousé, par contrat du 29 Janvier 1720, *Louise-Edmée de la Cour-de-Baleroy*, fille de *Jacques-Claude-Augustin*, Marquis de Baleroy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Elisabeth de Matignon*, fille du feu Maréchal de Matignon, dont il a :

1. Marin, VIIe du nom, Chevalier ;
2. Marie-Augustine-Edmée ;
3. Et Elisabeth-Louise.

Les armes de cette branche sont : *d'azur, à trois sautoirs d'or*, 2 & 1 conformément au testament de son neuvième aïeul, Jean de Boylesve, IIe du nom, qui est du mois d'Avril 1396, *au chef d'azur, cousu d'or, chargé de 3 fleurs-de-lys de même ; à une fleur-de-lys d'or* pour cimier, *sur le casque, & le collier de l'Ordre de St.-Michel autour de l'écu*, conformément aux Lettres-Patentes du mois de Janvier 1598, obtenues par Marin de Boylesve, IIe du nom, son quatrième aïeul.

BRANCHE
des Seigneurs de la Gillière & de Planty.

X. Charles de Boylesve, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Gillière, Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Bretagne, où il mourut Doyen, fils & troisième enfant de François, Chevalier, Seigneur de la Brisarderie, & de *Philippe de Prioulleau*, épousa, par contrat passé à Angers le 19 Novembre 1594, *Marie Nicolas de la Thomasserie*, sœur puinée de *Renée Nicolas de la Thomasserie*, mariée à son frère aîné, dont :

1. Louis, qui suit ;
2. Charles, IIe du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *Noirieux* & de *Soucelle*, rapportée ci-après ;
3. Gabriel, Chevalier, successivement Conseiller au Parlement de Bretagne, puis reçu le 29 Décembre 1645, Conseiller au Parlement de Paris, & ensuite évêque d'Avranches ;
4. Claude, Chevalier, Seigneur de la Guérinière, qui n'eut que des filles ;
5. Et Hélène, Chevalier, Seigneur de la Mauricière, qui n'eut également que des filles.

XI. Louis de Boylesve, Chevalier, Seigneur de la Gillière & de Planty, fut fait Conseiller d'Etat, & prêta serment au Conseil du Roi le 5 Mars 1652. Il avoit épousé, par contrat passé à Angers le 22 Janvier 1628, *Perrine de Born*, dont il eut :

1. Louis, IIe du nom, Chevalier, qui n'eut qu'une fille ;
2. Jacques, qui suit ;
3. Et François, Chevalier, Seigneur des Noulis & de Chambalan, auteur de la branche des Seigneurs de Chambalan, établie en Bretagne, dont est chef aujourd'hui M. de Boylesve de Chambalan, Président au Parlement de Bretagne.

XII. Jacques de Boylesve, Chevalier, Seigneur de Planty, épousa 1° N... ; & 2° par contrat passé à Angers le 7 Janvier 1667, *Jeanne Gohin*. Il eut de sa première femme :

1. Jacques, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Planty, mort en 1742, Brigadier des Armées du Roi, ancien Lieutenant des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, & Gouverneur de Lannion, dont une fille mariée à M. de Boylesve, son proche parent.

Du second mariage il eut entr'autres enfans :

2. & 3. N... & N..., tués au service, étant Capitaines de Dragons ;
4. Et Anne, qui suit.

XIII. Anne de Boylesve, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Planty, de Razilly & de la Modétaie, Chevalier de l'Ordre Militaire de St.-Louis, Capitaine de Dragons, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & Gouverneur de Lannion en 1718, épousa, par contrat du 19 Août 1715, *Marie Eveillon*, dont il eut :

1. Anne, qui suit ;
2. Et Gabrielle, reçue à Saint-Cyr le 20 Juillet 1728.

XIV. Anne de Boylesve, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Planty, de Razilly & de la Modétaie, a épousé, en 1748, *N... de Beauregard*, dont il a plusieurs enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de Noirieux & de Soucelle, *issue de celle des Seigneurs* de la Gillière & de Planty.

XI. Charles de Boylesve, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Noirieux & de Soucelle, fils puiné de Charles, Ier du nom, Doyen du Parlement de Bretagne, & de *Marie Nicolas de la Thomasserie*, fut Conseiller au même Parlement, & épousa, par contrat passé à Angers le 8 Février 1640, *Renée Gandon*, dont il eut :

XII. Charles de Boylesve, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Noirieux & de Soucelle, qui fut Conseiller au Parlement de Bretagne, & épousa, par contrat passé à Angers le 13 Février 1665, *Cupit de Teildras*, dont:

XIII. Charles de Boylesve, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Noirieux & de Soucelle, qui épousa, par contrat passé à Angers le 1er Octobre 1698, *Louise-Françoise Grimaudet-de-la-Croiserie*, dont il eut:

XIV. Charles de Boylesve, V^e du nom, Chevalier, Seigneur de Noirieux, de Soucelle & de la Croiserie, qui épousa, par contrat passé à Angers le 10 Juillet 1728, *Perrine le Roy-de-la-Potherie*, dont il eut:

1. Charles, qui suit;
2. N.... Damoiselle;
3. Et N... Damoiselle.

XV. Charles de Boylesve, VIe du nom, Chevalier, Seigneur de Noirieux & de Soucelle.

Les armes de ces deux dernières branches sont: *d'azur, à 3 fautoirs d'or, posés 2 & 1*, conformément au testament du mois d'Avril 1396. Supports: *2 lions*.

BOYNEL-DU-PLESSIS: *d'argent, au chef d'azur, au lion de gueules, brochant sur le tout*.

BOYSCEL, en Bretagne: *d'argent, à trois petits cuviers d'azur, cerclés de sable, 2 & 1*.

* BOYSÉON, ancienne Seigneurie & Châtellenie en Basse-Bretagne. Elle est située à deux lieues de Morlaix, Paroisse de Lameur, Evêché de Dol, mouvante directement du Roi, avec haute, moyenne & basse Justice, & dont les Fiefs s'étendent dans plusieurs Paroisses, avec droit de grurie, de patronage, de dixme, établissement de foire & autres droits honorifiques.

Léveneze de Boyséon, devenue héritière de ladite Terre & des biens de sa Maison, épousa *Pierre de Lameur*. C'est ce que rapporte la Roque, dans son *Traité de l'Origine des Noms*, à la suite de son *Traité de la Noblesse*, chap. XXXI, pag. 51, édit. in-4, de 1735.

La Terre de *Boyséon* étoit autrefois le partage des Comtes de *Querfeunten* ou *Lameur*, Juveigneurs des Rois de Bretagne; & depuis l'an 700 elle a été donnée par les Seigneurs de *Lameur* pour apanage à leurs cadets. C'est à cette considération que les Ducs de Bretagne, & même nos Rois, depuis la réunion de ce Duché à la Couronne de France, ont toujours traité *de cousins* dans leurs lettres les chefs du nom & armes de *Boyséon*. Ils possèdent encore l'ancien Palais des Princes de *Lameur*, & les cens & rentes de cette Ville qui n'est jamais entrée en partage, mais est toujours restée à l'aîné.

Cette Maison possédoit encore un très-beau titre d'honneur, qui depuis a été vendu & a passé dans une famille roturière: c'étoit un *chef-rente* qui se payoit tous les ans le Dimanche de Pâques, à la fin des Vêpres, aux Seigneurs de *Boyséon*. Le Doyen, ses Prêtres & les Marguilliers alloient saluer le Seigneur de *Boyséon* en son banc, & après l'avoir prié de recevoir la rente annuelle qu'ils étoient obligés de lui payer, ils le conduisoient en la Chapelle de *Boyséon-Lameur*, sur l'Autel de laquelle ils lui payoient 20 *deniers* en monnoie, 2 *pots de vins* & 12 *pains* semblables à celui que l'on consacre, de la grandeur de tout le fer dans lequel on le faisoit.

Cette Terre, entièrement possédée par des Seigneurs du nom de Boyséon, fut érigée en *Comté* par lettres du mois de Mars 1607, & autres de surannation de 1610, enregistrées le 5 Février 1628 en la Chambre des Comptes de Nantes en faveur de Pierre Boyséon, Baron de Marcé, Vicomte de Dinan & de la Beliere, Gentilhomme de la Chambre du Roi. La Maison de Boyséon est originaire d'Angleterre, & une des plus anciennes & des plus illustres de Bretagne. Kerdaniel du Pré-le-Jay, dans le tom. VIII de ses Mémoires, donne une filiation de cette Maison depuis

Edouard Avenel, qui mourut en 980; il avoit épousé *Edouarde*, fille de *Thibaut*, Comte d'*Eu*, & laissa:

Regbert Avenel, Chevalier, qui mourut vers 1010. Il épousa *Oswalde*, fille d'*Oswald*, Comte de *Carlisle*, & de *Rosmoarde de Dorset*.

Edmond Avenel, fils du précédent, mourut vers 1040. Il épousa *Luce*, fille de *Cramond*, Comte de *Sommerset*, & de *Sibylle de Durham*.

Edret Avenel, Ier du nom, mourut vers 1070. Il fut marié avec *Aronet*, fille de *Thomas*, Comte de..., & d'*Edmonde de With*.

Canut Avenel, Chevalier, mort vers 1100, avoit épousé *Canute*, fille de *Cudret*, Comte de *Chester*, & d'*Ogive de Southampton*.

Cudret Avenel, son fils, mourut l'an 1130, après avoir épousé *Edret*, fille d'*Edret*, Comte de *Barck*, & d'*Agnès d'Yorck*, de laquelle il laissa :

1. Raynuphe, qui, d'*Adelise de Briône*, eut une fille ;
2. Et Edret, qui suit.

Edret Avenel, IIe du nom, mourut l'an 1160. Il fut marié avec *Nicole*, fille de *Maldoche*, Comte de *Saint-Asaph*, & d'*Ogive de Sutry*.

Edret Avenel, IIIe du nom, s'établit en Bretagne à la faveur de Geoffroy d'Angleterre, Comte d'Anjou, mari de Constance de Bretagne, fille du Comte Conan, IVe du nom, & par elle Comte de Bretagne. Geoffroy & Constance firent de grands dons en fonds de terre à Edret Avenel, qui fit bâtir un Château auprès des bois considérables qu'il possédoit, & ce Château fut appelé, à cause de sa situation & du nom de celui qui l'avoit fait bâtir, *Coet-Edret*, & depuis *Coetredrets*, nom qui demeura aux descendans d'Edret, IIIe du nom. Il épousa *Geoffrine d'Allansac*, fille de *Geoffroy d'Allansac*, & de *Simonne de Châteaugiron*.

Alain de Coetredrets, son fils, mourut l'an 1220. Il fut marié avec *Alliette*, fille de *Thibaut*, Seigneur d'Arradon, Chevalier, & de *Tiburge de Blain*, & laissa :

Thibaut de Coetredrets, Chevalier, mort vers 1250, qui avoit épousé *Thomasse*, fille d'*Etienne*, Seigneur d'*Allonde*, & en eut :

1. Anne, mariée à *Alain de Kergroadez*,
2. Lubine, femme d'*Eon*, Seigneur de ... ;
3. Et Lubin, qui suit.

Lubin de Coetredrets, Chevalier, Seigneur dudit lieu, épousa *Amicie*, fille de *Gilles*, Seigneur d'*Anejl*, & de *Lancelote d'Angoulvant*.

Lancelot de Coetredrets, son fils, mourut vers 1310. Il fut marié avec *Olive de Belgomar*, fille de *Thomas*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Charlotte de Lescouet*.

Thomas de Coetredrets, son fils, Chevalier, dont on place la mort vers 1340, épousa *Rocande de Coëtmen*, fille de *Roland*, IIe du nom, Sire de Coëtmen. Il fut père de :

N... de Coetredrets, mort l'an 1370, marié à *Beatrix*, fille de *Jean de Cranhac*, dont :

N... de Coetredrets, qui épousa *Julienne d'Anlay*, fille de *Julien d'Anlay*, Chevalier, & de *Julienne d'Angos*. De ce mariage naquit :

N..... de Coetredrets, qui mourut vers 1430. Il épousa *Françoise des Déserts*, fille de *François*, & de *Marguerite de Languevoet*.

Hervé de Coetredrets, son fils, fut marié 1° à *Jeanne de Keranrais*, & 2° à *Margelie de Lameur*, Dame de Boyséon, veuve de *Guy le Senechal*, Seigneur de Coetelan, duquel elle avoit une fille. Hervé de Coetredrets eut du second lit :

Hervé, qui suit ;
Et une fille, qui fut mariée dans la Maison de *Châteaubriand*.

Hervé de Coetredrets fut Seigneur de *Boyséon* à cause de sa mère, & en prit le nom & les armes, ce qui est rapporté par la Roque & justifié par plusieurs titres des années 1402, 1419, 1420, 1485, 1478, &c. Il épousa *Béatrix de Penhoet*, fille de l'Amiral de ce nom, & de *Jeanne d'Albret*. Il fut père de :

Perceval de Boyséon, qui eut pour enfans :

1. Jean, Seigneur de Guerrand ;
2. Alain ;
3. Guillaume, qui suit ;
4. Et Antoine, père de Jean de Boyséon.

Guillaume de Boyséon, Seigneur dudit lieu, épousa *Béatrix Pean*, dont il eut :

1. Alain, Chevalier de Rhodes ;
2. François, qui suit ;
3. Et Margelie, mariée à *François de Guebriant*.

François de Boyséon fut tué à la bataille de Saint-Aubin en 1488. Il épousa *Marguerite de Rosmadec*, & laissa :

1. Hervé, mort sans alliance,
2. Pierre, qui suit,
3. Et Jeanne, mariée, en 1494, à *Maurice de Menez*, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

Pierre, marié avec *Perronelle du Chef-du-Bois*, fille de *Jean*, & d'*Anne de Quelen*, eut :

Claude de Boyséon, qui épousa, en 1522, *Marie de Kimel*, de laquelle il laissa :

1. Yves, qui suit ;
2. Et Guillaume, Sieur du Chef-du-Bois & de Goudelin, qui, de *Louise de la Roque*, eut :
   1. Pierre de Boyséon, Sieur du Chef-du-Bois, mort sans alliance,

2. Marie de Boyséon, mariée avec *Gilles du Lifcouet;*
3. Et Pierre de Boyséon, Seigneur de Coetnifan, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mort fans alliance.

Yves de Boyséon, Sieur du Cofquer, fut père de:

1. Pierre, qui fuit;
2. Et Roland, auteur de la branche des Seigneurs & Barons de *Coetelez*, rapportée ci-après.

Pierre de Boyséon, Seigneur de Coetnifan, nonobftant les menaces du Duc de Mercœur fuivit le parti du Roi Henri IV, leva des troupes, & fit une fi cruelle guerre aux Ligueurs des Evêchés de Léon, de Cornouailles & de Tréguier, que les Ligueurs l'affiégèrent dans fon Château de Kerouferé, à une lieue de la ville de Saint-Paul-de-Léon, où il s'étoit enfermé avec toutes fes richeffes : ce Château fut battu de plus de 700 coups de canon, qui y ayant fait brêche, le Seigneur de Boyféon s'y préfenta, mais les Ligueurs n'ofèrent donner l'affaut; ils propofèrent des conditions qui furent acceptées & violées de leur part; ils pillèrent toutes les richeffes du Sieur de Boyséon, brûlèrent fes papiers, & rafèrent fon Château. Ils ne bornèrent pas là toute leur vengeance, car ils l'emmenèrent prifonnier de guerre, & le retinrent pendant 22 mois dans le Château de Nantes, où ils exercèrent contre lui des cruautés inouïes. Il fut enfin relâché après avoir payé une groffe rançon, pour l'acquit de laquelle & les frais de la guerre il vendit pour 45000 *livres* de rente de fes biens; ce qui caufa la ruine de fa Maifon. Il avoit épouſé *Jeanne de Rieux*, & en eut :

Claude de Boyséon, qui fe maria avec *Marthe de Saint-Denis*, de laquelle il eut :

1. Hercule, qui fuit;
2. Marthe-Angélique, morte Religieufe;
3. Catherine, morte fans alliance;
4. Et Charles, auteur de la branche des Marquis de *Coetnifan*, qui viendra en fon rang.

Hercule de Boyséon, Vicomte de Dinan, épouſa *Françoife de Coëtquen*, de laquelle il eut :

1. Claude-François, Chevalier, Comte de Boyféon, mort fans alliance;
2. François-Auguste, qui fuit;
3. Hercule-Charles, qui a été Enfeigne de Vaiffeau, & a épouſé *N.... de Gouſillon*, veuve du Comte de *Rouet*, oncle dudit Boyséon;
4. Et N.... de Boyséon, Juveigneur.

François-Auguste de Boyséon, Chevalier, épouſa *Gilonne-Thérèſe du Bouquay*, dont:

1. N.... de Boyséon;
2. Jean-Claude-Auguste;
3. Et Marie-Thérèse. Tous 3 étoient en vie & fans alliance en 1713.

Branche des Marquis de Coetnisan.

Charles de Boyséon, Marquis de Coetnifan, fils de Claude, & de *Marthe de Saint-Denis*, épouſa *Thérèſe Oriot*, & en eut:

Charles de Boyséon, Chevalier, Marquis de Coetnifan, qui a épouſé *Anne-Gabrielle Thomé*, de laquelle il n'avoit pas d'enfans en 1713.

BRANCHE

des Seigneurs & Barons de Coetelez.

Roland de Boyséon, fils d'Yves, Sieur du Cofquer, fut Baron de Kerouferé, & épouſa *Sufanne de Pemmarck*, dont :

René de Boyséon, Seigneur & Baron de Coetelez, qui épouſa *Claude de Tromelin*, de laquelle il eut :

Gabriel de Boyséon, Seigneur & Baron de Coetelez, vivant fans alliance en 1713.

C'eſt ce que nous pouvons rapporter de cette ancienne nobleſſe, ſur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de 3 têtes de léopards de même, 2 en chef & 1 en pointe.* Supports : *2 léopards.*

La Terre de Boyféon fut vendue, par contrat du 17 Septembre 1682, à *François de Kergroadez*, Marquis dudit lieu, dont vint *Jeanne-Françoiſe de Kergroadez*, ſeule héritière & dernière du nom, qui, ſelon les *Tabl. Généal.*, part. VIII, pag. 272, épouſa *Sébaſtien-Louis*, Marquis de *Keroüartz*, lequel revendit cette Terre par contrat du 23 Août 1694, & elle a été acquiſe par *Guillaume Helies*, Ecuyer, reçu Conſeiller-Secrétaire du Roi en 1686, mort dans l'exercice de ſa charge en 1709, qui obtint de nouvelles Lettres-Patentes en confirmation d'érection de ladite Terre en Comté, données à Verſailles au mois de Mai 1698, non enregiſtrées. De-

puis elle est passée par succession du chef de *Marie-Françoise Heliez*, fille de *Guillaume*, & ayeule maternelle du Seigneur actuel, à *Nicolas-Jacques-Sebastien de Forestier*, Seigneur de Kerosven, ancien Officier des Vaisseaux du Roi, marié, en 1751, à *Marie-Josephe de Keroüartz*. Voyez FORESTIER DE KEROSVEN.

BOYVIN, Seigneur de Saint-Ouen & de Tourville en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 28 Août 1668. On trouve dans l'*Histoire de Rouen*, que NOEL BOYVIN, Sieur de Tourville, obtint des Lettres de Noblesse en 1574.

Messire NOEL DE BOYVIN, IIe du nom, son fils, Seigneur de Tourville, Saint, Claville & de Boisguilbert, fut reçu Président en la Chambre des Comptes de Rouen, l'an 1582.

CHARLES BOYVIN, l'aîné de cette famille, Seigneur de Canonville, Capitaine de Vaisseau, fut tué dans un combat naval. Il avoit épousé *Antoinette de Nicolaï*, fille d'*Antoine de Nicolaï*, Premier Président de la Chambre des Comptes de Paris. Ses freres, GUILLAUME & ANTOINE BOYVIN, furent tués au siége de Namur, & à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693, Lieutenans dans le Régiment des Gardes.

Les armes : *d'azur, à trois croix d'or*, 2 & 1.

BOYVIN DE BACQUEVILLE, au pays de Caux. JEAN-BAPTISTE BOYVIN, Seigneur de Bonnetot & de l'ancien Comté de Bacqueville en Normandie, premier Président de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Rouen, en 1692, laissa de *Jeanne-Marie Mallet de Graville* :

- JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
- Et MADELEINE-CATHERINE BOYVIN, mariée, le 17 Septembre 1711, à *Etienne d'Aligre*, Président à Mortier.

JEAN-FRANÇOIS BOYVIN DE BONNETOT, Seigneur du Comté de Bacqueville, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & appelé le *Marquis de Bacqueville*, mourut en 1760. Il épousa, le 14 Juin 1714, *Pulcherie de Chastillon*, née en 1692, morte le 14 Mars 1744, fille d'*Alexis-Henri*, Marquis de Chastillon, Chevalier des Ordres, & de *Marie-Rosalie de Brouilly de Piennes*, dont :

- N... BOYVIN, Marquis de Bacqueville, né vers 1718, ci-devant Officier de Gendarmerie, Maréchal-de-Camp en 1759. Voyez BACQUEVILLE.

* BOZAS, dans le Vivarais, en Languedoc, Diocèse de Valence. MARIE-ANNE DE GAST-LOUX DE LA TOURETTE, fille de *Marie d'Espinchal*, Dame de *Bozas*, de Saint-Félicien & de Pailharès, & de JOSEPH DE GASTLOUX, porta la Terre de Bozas dans la Maison *du Bourg*, l'une des plus anciennes du Vivarais, par son mariage, en 1693, avec *Emmanuel du Bourg*. Voyez BOURG (DU).

BOZEC (LE), près Tréguier : *de sable, à l'aigle éployée d'argent, au bâton de gueules, brochant sur le tout en bande.*

BOZEC (DE), à Tredilac en Bretagne : *d'argent, à une tour crenelée de gueules.*

BOZENS, Seigneur des Epinais : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois croix alaisées d'or, & accompagnée de six merlettes de sable, 3 en chef & 3 en pointe.*

BOZIEZ ou BAUDIEZ, Seigneur du Rest, en Bas-Léon : *échiqueté d'argent & de sable de six traits, au lion d'or, brochant sur le tout.*

BRABAN ou FREBAN, en Champagne : *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une tête de Maure de sable, tortillée d'argent, & accostée de deux huchets de même, enguichés d'or.*

* BRABANT. Les Ducs de ce nom sont sortis d'ANTOINE DE BOURGOGNE, Duc de Brabant, second fils de PHILIPPE II, dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne. Il fut Duc de *Brabant* & de [illegible], par l'abdication qu'en fit en sa faveur, en 1406, sa grand'tante maternelle JEANNE, Duchesse de Brabant & de [illegible]. Sa postérité a fini à son second fils PHILIPPE DE BOURGOGNE, devenu Duc de Brabant par la mort de son frere aîné. Il mourut en 1430, & ne laissa que des enfans naturels.

Le *Brabant* est aujourd'hui sous la domination de la Maison de LORRAINE-AUTRICHE, & le Prince CHARLES DE LORRAINE, oncle de l'Empereur régnant, est Gouverneur des Pays-Bas Autrichiens. Bruxelles est la Capitale du Brabant. Les Ducs de Brabant portoient : *aux 1 & 4 écartelé de Bourgogne moderne, aux 2 & 3 de sable au lion d'or, armé & lampassé de gueules*, qui est Brabant.

BRAC : *de sable, à la bande fuselée d'argent.*

BRACHET, famille originaire de Blois. JEAN BRACHET, fils de ROBERT, Sieur de la

Milletière, Grand-Maître des Eaux & Forêts, & Intendant de la Maiſon d'Auvergne, & de *Deniſe Beranger*, fut Intendant de Louise de Savoie, Comteſſe d'Angoulême, & Précepteur de François Ier, qui l'*annoblit* par ſes Lettres-Patentes données à Paris au mois de Mars 1514, regiſtrées en la Chambre des Comptes le 13 Octobre 1515. Il eſt qualifié Seigneur de Bouèche & de Marolles. Il avoit épouſé *Marie de Romilly*, dont la poſtérité ſubſiſte dans Etienne Brachet, Ecuyer, Seigneur du Tapinet, né en 1700, ancien Capitaine au Régiment de Soiſſonnois, Chevalier de St.-Louis, marié, en 1750, à *Marie-Louiſe Colas-de-Malmuſſe*, dont un fils, né en 1755.

Les armes : *d'azur, au chien braque aſſis d'argent.*

BRACHET, Seigneur de Péruſe, de Palleau, de Magnac & de Magny : *d'azur, à deux chiens braques d'argent, paſſant l'un au-deſſus de l'autre.*

BRACIE-DE-BERCIUS : *d'argent, à la faſce d'azur, à trois créneaux en-deſſous ; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

BRACON, en Franche-Comté, famille éteinte, qui paroît avoir pris ſon nom du Château de Bracon, qui étoit la réſidence des Seigneurs du Bourg, au-deſſus de Salins, & dans l'enceinte duquel cette Maiſon pouvoit avoir poſſédé un fief. Jean de Bracon fit hommage, en 1282, à l'Abbé de Mont-Sainte-Marie du cens annuel de 100 ſols tournois qu'il devoit à cette Abbaye. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans Antoine de Bracon, Ecuyer, qui n'eut qu'une fille, nommée Etiennette de Bracon, héritière, en 1482, de *Jean de Chenecey*, ſon oncle, mariée à *Jacques Guillemain*, Ecuyer, Conſeiller de Charles, Duc de Bourgogne. Voyez l'*Hiſt. généalog. des Sires de Salins.*

BRAGANCE. Les Ducs de Bragance ſont ſortis d'Alphonse, Ier du nom, Comte de Barcellos, Seigneur de Guimarents, fils naturel de Jean Ier, Roi de Portugal. Il portoit : *d'argent, au ſautoir de gueules, chargé de 5 écuſſons de Portugal.*

Jacques de Portugal, Duc de Bragance, ſon arrière-petit-fils, fut en 1513 Général de la flotte que le Roi Emmanuel envoya en Afrique.

Jean de Portugal, petit-fils du précédent Duc de Bragance & de Barcellos, &c., ſe trouva hors d'état de ſoutenir les droits de ſa femme Catherine de Portugal, à qui la Couronne appartenoit, comme étant la ſeule de la famille Royale, lors de la mort de ſon oncle, Cardinal, & Roi de Portugal. Il céda au tems, en ſe ſoumettant au Roi d'Eſpagne, qui s'étoit emparé du Portugal. Il reçut de lui le collier de la Toiſon-d'Or en 1581, & mourut à Villaviciosa en 1582.

Jean IV, ſon petit-fils, Duc de Bragance & de Barcellos, &c., dit *le Fortuné*, fut proclamé par les Portugais, mécontens du Gouvernement des Caſtillans, Roi de Portugal le Ier Décembre 1640. Voyez, pour la ſuite des Rois de Portugal ſortis des Ducs de Bragance, au mot PORTUGAL.

Il y a pluſieurs branches ſorties des Ducs de Bragance, ſavoir : 1° les Comtes d'*Oropeſa* ; 2° les Comtes de *Lemos* & de *Caſtro* ; 3° les Marquis de *Ferreira*, Ducs de *Cadaval* ; 4° les Comtes d'*Odemira* ; 5° les Comtes de *Vimioſo*, iſſus par bâtardiſe des Ducs de Bragance.

BRAGELONGNE (de), famille conſidérable dans l'Épée & dans la Robe, qui tire ſon origine, à ce que quelques-uns prétendent, de *Gelongne*, Seigneur de *Bray*, dont apparemment s'eſt formé le nom de *Bragelongne* : on le croit fils puîné de *Landry*, Comte de *Nevers* & d'Auxerre, & de *Mathilde de Bourgogne-Comté*. Le premier du nom de *Bragelongne*, qui s'établit à Paris, fut

I. Adam de Bragelongne, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Jouy, qui gouverna les Finances d'Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, Roi de France, & celles du Duc de Guyenne, Dauphin de France, dès 1405. Il fit une fondation à St-Remi de Sens l'an 1410, pour le repos des âmes d'Adam, Ier du nom, & de Baudouin de Bragelongne, ſes pères & aïeul, Ecuyers, Seigneurs dudit lieu & de Jouy. Il fut mis à mort pour la cauſe du Roi & de l'État, comme il paroît par les Lettres-Patentes du Roi Charles VII, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris. Il eut d'*Agnès de Chaſſavoine* :

1. Miles, qui ſuit ;

2. Charles, tenu sur les Fonts par le Roi Charles VI, & mort sans enfans;
3. Et Marie, Abbesse de Lys, près Melun.

II. Miles de Bragelongne, Ecuyer, Seigneur de Jouy, rentra, par Arret du Parlement de 1437, dans l'Hôtel de son père Adam de Bragelongne, IIe du nom, fils à Paris, rue du Roi de Sicile, qui avoit été confisqué par les Anglois, & donné à *Jean le Duc*. Il épousa *Jeanne Marquier*, nièce du premier Maître-d'Hôtel d'Isabeau de Bavière, & eut entr'autres enfans :

III. Pierre de Bragelongne, Ecuyer, Seigneur de Jouy, qui fut marié avec *Marie de Soissons*, laquelle lui apporta en dot la Terre de Brassi : pour cette Terre & celle de Jouy, il rendit foi & hommage en 1476 au Comte du Lude, à cause de sa Seigneurie de Courtenay. Il eut :

1. Thomas, qui suit;
2. Henri, qui comparut à l'arrière-ban en 1515, pour les guerres d'Italie;
3. Et Jean, Chanoine de Sens.

IV. Thomas de Bragelongne, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Jouy, de Brassi & de Rizei, s'établit à Paris, & y épousa 1° *Thomasse Seguier*; & 2° *Marie Favier*. Il eut du premier lit :

1. Martin, qui suit;
2. Savinien, Ecuyer, Seigneur de Jouy, de Rizei & de Brassi, qui comparut à la rédaction de la Coutume de Sens en 1555, au rang de la Noblesse, & mourut sans enfans;
3. Et Geneviève, femme de *Claude le Sueur*.

Du second lit vinrent :

4. Thomas, IIe du nom, Ecuyer, Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris, mort en 1570. Il avoit épousé *Madeleine Kerver*, dont il eut :

   Claude de Bragelongne, Ecuyer, Conseiller au Parlement, marié, en 1560, à *Catherine Huault*, fille de *Charles*, Seigneur de Montmagni, Guyencourt, &c., Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi. De ce mariage vint :

   Jérôme de Bragelongne, Chevalier, Seigneur de la Salle, Lieutenant de la Mestre-de-Camp Général de la Cavalerie Légère de France, mort sans alliance;

5. Léon, Chevalier, Seigneur des Caves, Conseiller au Parlement de Paris, marié avec *Eléonore de la Grange-Trianon*, dont Marie de Bragelongne, morte à Paris, le 26 Mai 1673, mariée, en 1606, à *Claude Bouthillier*, Chevalier, Seigneur de Pont-sur-Seine & de Fossigny, Conseiller d'Etat en 1619, Secrétaire d'Etat en 1628, Surintendant des Finances en 1632, & Trésorier-Commandeur des Ordres du Roi en 1633, sur la démission de Thomas Morant, mort à Paris, le 13 Mars 1638, âgé de 71 ans. Il étoit fils de *Denis Bouthillier*, Ier du nom, & de *Claudine de Macheco*. Voy. au mot BOUTHILLIER.
6. Claire, mariée à *Etienne Denicey*, Seigneur de Romilly;
7. Marguerite, mariée à *Philippe*, Marquis de *Marle* près Laon;
8. Madeleine, femme de *Claude Gelée*, Lieutenant-Criminel du Châtelet de Paris, après son beau-père;
9. Autre Madeleine, mariée à *Jérôme de Montholon*;
10. Claude, alliée à *Jean Château*, Maître des Comptes;

Et deux filles, Religieuses à Notre-Dame de Troyes.

V. Martin de Bragelongne, Chevalier, successivement Conseiller au Châtelet de Paris en 1541, Lieutenant-Civil-Particulier & Criminel au même Châtelet en 1554, Prévôt des Marchands de la Ville de Paris en 1558, mort le 27 Avril 1569, âgé de 74 ans, avoit épousé *Marguerite Chesnard*, dont il eut :

1. Jean, qui suit;
2. Jérôme, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. 4. 5. & 6. Thomas, Martin, Nicolas & Jacques, auteurs des troisième, quatrième, cinquième & sixième branches, qui viendront en leur rang;
7. Catherine, mariée à *Jacques Rapouel*, Seigneur de Varaste, Conseiller au Châtelet de Paris;
8. Anne, femme de *Claude Gastelier*, Seigneur de la Vanne, &c., Doyen de la Cour des Aides;
9. Madeleine, Religieuse aux Filles-Dieu à Paris;
10. Et Marie, mariée à *Claude Lyonne*, Seigneur de Cueilli & de Servan.

VI. Jean de Bragelongne, Chevalier, Seigneur de Villejuif près Paris, Lieutenant-Particulier au Châtelet, épousa *Claude Parent*, dont il eut :

1. Jérôme, qui suit;
2. Martin, Receveur-Général des Finances à Caen, qui, de *Claude Pelard*, [illegible]

   Claude de Bragelongne, mort sans postérité en 1634;

3. Louis, Chanoine de l'Égliſe de Paris, mort en 1682;
4. Jean, Docteur de la Maiſon de Sorbonne, auſſi Chanoine de l'Egliſe de Paris, mort en 1653;
5. Bernardin, Jéſuite, mort en 1670;
6. Autre Martin, Ecuyer, Sieur de Saint-Martin, mort ſans alliance;
7. Marguerite, femme de *Louis Froment*, Ecuyer, Seigneur de Guériton, Contrôleur-Général des Ligues Suiſſes & Griſons, dont poſtérité;
8. Et autre Marguerite, mariée à *Pierre des Foſſés*, Chevalier, Seigneur des Coyolles.

VII. Jérôme de Bragelongne, Chevalier, Receveur-Général des Finances à Caen, épouſa 1° *Jeanne Odeau*, & 2° *Anne Charpentier*. Il eut du premier lit, pour fils unique:

1. Jérôme, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bermond, mort ſans poſtérité en 1659, marié, en 1638, à *Marie Chefnard*.

Et du ſecond lit:

2. Claude, Seigneur de Vignolles, Tréſorier-Général de l'Artillerie, mort ſans poſtérité;
3. Et Anne, mariée à *Jacques Cottereau*, Chevalier, Seigneur de Villejuif, Maître-d'Hôtel du Roi.

SECONDE BRANCHE.

VI. Jérôme de Bragelongne, Ier du nom de ſa branche, Chevalier, ſecond fils de Martin, & de *Marguerite Chefnard*, fut Secrétaire du Roi, & Tréſorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres. Il épouſa, en 1565, *Marie Goyet*, fille de *François*, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & de *Marie Gron*, dont il eut, outre 7 enfans morts jeunes:

1. Jérôme, qui ſuit;
2. Martin, Chevalier, Seigneur de la Forgerie, Tréſorier de la Gendarmerie de France, mort ſans alliance en 1665, âgé de 85 ans;
3. Pierre, Secrétaire du Roi, Tréſorier de France à Châlons, puis Tréſorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, mort en 1656, âgé de 84 ans, laiſſant de *Marthe Charon*, fille de *Jean*, Tréſorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres:

   Jean de Bragelongne, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Bretagne, puis au Grand-Conſeil, Maître des Requêtes & Intendant de la Généralité d'Orléans, qui ſe retira aux Indes, où il s'étoit rendu maître d'une Iſle & de cinq vaiſſeaux, qu'il perdit avec la vie dans le naufrage qu'il fit à 3 lieues de la Rochelle, lors de ſon ſecond embarquement, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie le Gros*, de la Province d'Anjou;
4. Autre Pierre, Chanoine de Meaux, mort en 1687;
5. Autre Jérôme, Religieux à Saint-Denis en France;
6. Marie, femme de *Philippe de Vigni*, Secrétaire du Roi;
7. Madeleine, mariée 1° à *Gaſpard de Cheſſé*, Conſeiller au Parlement de Paris; & 2° à *Martin de Mauvoi*;
8. Barbe, femme de *Jean de Beaugi*, Seigneur de Lédeville;
9. Et autre Madeleine, morte en Juin 1649, femme de *Jean du Tillet*, Seigneur de Gouaix, Conſeiller au Parlement de Paris.

VII. Jérôme de Bragelongne, Chevalier, Seigneur des Tournelles, Correcteur des Comptes, puis Tréſorier-Général de l'Ordinaire des Guerres & Conſeiller d'Etat, mort le 14 Février 1678, avoit épouſé, en 1602, *Marie Cheron*, morte le 17 Janvier 1671, fille de *Charles*, Seigneur d'Ouville, Secrétaire du Roi, & de *Suſanne le Prevôt*, dont il eut:

1. Charles, Chevalier, Conſeiller au Grand-Conſeil, mort âgé de 34 ans, qui laiſſa d'*Adrienne Oudet*:

   Louis de Bragelongne, Conſeiller au Grand-Conſeil, mort ſans poſtérité;
2. François, Chevalier, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes, tué au ſiège d'Arras en 1652;
3. Pierre, mort jeune;
4. Autre Pierre, qui ſuit;
5. Et Louis, Lieutenant au Régiment des Gardes Françoiſes, Compagnie de M. de Cinq-Mars, après la mort duquel il quitta le ſervice. Il fut Tréſorier de l'Ordinaire des Guerres, & mourut en Décembre 1667, ſans laiſſer de poſtérité d'*Anne Galband*, morte en Décembre 1684.

VIII. Pierre de Bragelongne, Ier du nom de ſa branche, Chevalier, Tréſorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, par la démiſſion de ſon père, mourut en 1643, âgé de 37 ans. Il avoit épouſé, en 1639, *Claude de la Cour*, morte en Mars 1686, fille de *Pierre*, Tréſorier Provincial de l'Extraordinaire des Guerres en la Généralité de Lyon, & de *Claude de Thibaut*, dont il eut:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Nicolas, Chevalier, Tréſorier de France à Paris, mort le 9 Janvier 1720, ayant eu d'*Eliſabeth-Marguerite Plaſtrier-de-la-Croix*, morte le 24 Octobre 1722, deux fils;

3. Et Elisabeth-Marguerite, morte le [illegible] Novembre 1718, alliée à *Marie-François Guillemeau*, Chevalier, Seigneur de [illegible], de Saint-Souppet, Conseiller au Châtelet de Paris.

IX. Pierre de Bragelongne, IIe du nom, Chevalier, reçu en 1682 Président aux Enquêtes au Parlement de Bretagne, mourut honoraire le 5 Décembre 1717. Il avoit épousé, le 29 Décembre 1687, *Marie de Gaumont*, fille d'*André*, Seigneur du Saussai, Conseiller d'Etat, & de *Catherine du Chêne*, dont

1. Jean-Baptiste-Camille, qui suit;
2. Et Marie-Catherine, morte le 7 Janvier 1711, mariée, en 1709, à *Michel Chauvin*, Conseiller au Parlement de Paris.

X. Jean-Baptiste-Camille de Bragelongne, Chevalier, Conseiller au Châtelet, puis au Parlement de Paris le 18 Août 1718, avoit épousé, le 12 Juillet précédent, *Claude-Françoise Guillois*, fille aînée de *Claude*, Payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, & de *Marie-Françoise Houallet*, dont:

1. N.... mariée, le 25 Mars 1743, à *N.... de Marandon*, Seigneur de la Maisonfort, Receveur-Général des Finances de Bourges;
2. Marie-Marguerite-Louise, née vers 1725, mariée, le 17 Avril 1746, à *François-Joseph de Pâris*, Marquis de Montbrun, fils de *François*, Capitaine aux Gardes, mort Brigadier des Armées du Roi en 1750, & de *Marie-Catherine le Jongleur-de Remilly*, morte le 8 Septembre 1741;
3. Et N.... mariée à *N.... de Canclaux*, Conseiller au Grand-Conseil & Administrateur-Général des Hôpitaux de Paris, dont postérité.

TROISIEME BRANCHE.

VI. Thomas de Bragelongne, Chevalier, troisieme fils de Martin, & de *Marguerite Chesnard*, fut Trésorier de France à Bourges, puis à Paris, dont il devint l'ancien Président, & mourut le 1er Mai 1618, âgé de 78 ans. Il avoit épousé *Marie Lallemant*, fille de *Jean*, second Président au Parlement de Rouen, & de *Liesse Fer*, fille de *Jean*, Sénateur de Milan, puis Président au Parlement de Rouen, & de *Catherine de Laubespine*. Il en eut, outre 9 enfans morts jeunes:

1. Jean-François, qui suit;
2. Nicolas, Chevalier, Seigneur de la Touche, Contrôleur-Général des Eaux & Forêts de l'Isle de France, mort sans postérité de *Chrétienne le Court*, morte le [illegible] Août [illegible], âgée de [illegible] ans, après s'être remariée à *Louis le Tonnelier-de-Breteuil*, Seigneur de [illegible], Contrôleur-Général des Finances & Conseiller d'Etat;
3. Thomas, IIe du nom, Chevalier, Baron de [illegible], Seigneur de [illegible] & de Saint-Germain, [illegible] [illegible], laissant entr'autres enfans d'*Isabeau de Pigean* [illegible]

   Nicolas de Bragelongne, mort, ne laissant que des filles de *Françoise Durand*.
4. Et Marie, femme de *Nicolas Hennequin*, Chevalier, Seigneur d'Amoy & d'Armonville, Trésorier de France à Orléans.

VII. Jean-François de Bragelongne, Chevalier, Seigneur de la Neuville, reçu Conseiller au Parlement de Paris en [illegible], & mort en 1631, laissa d'*Anne Lechassier*, fille de *Louis*, Secrétaire du Roi, & de *Denise Breuillet*.

Thomas, qui suit;
Et 3 autres enfans morts jeunes.

VIII. Thomas de Bragelongne, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Inginville, Issi, Pourpri, Petit-Tignonville & de la Madeleine près Châtre, reçu Conseiller au Parlement en 16[illegible], puis Président au Parlement de Metz en 1674, Chef de la Chambre Royale établie en conséquence du Traité de paix de Nimègue, mourut le 4 Mars 1680, âgé de 67 ans. Son corps fut inhumé dans la Cathédrale de Metz, & son cœur apporté à St-Paul à Paris, où est le tombeau de sa famille. Il avoit épousé, le 5 Février 1642, *Marie Hector de Marle*, morte le 23 Octobre [illegible], âgée de 85 ans, fille de *Christophe Hector de Marle*, Seigneur de Versigny, Président en la Chambre des Comptes, & de *Marie Colbert-de-Saint-Pouange*, dont il eut, outre 9 enfans morts jeunes:

1. Christophe-François, qui suit;
2. Nicolas, Comte & Doyen de Saint-Julien de Brioude;
3. [illegible], Vicomte d'[illegible], &c. Maître des Requêtes, mort le [illegible] Septembre 1717, [illegible] [illegible], fille d'*André*, Chevalier, Seigneur de [illegible], Conseiller au Parlement de Metz, & de [illegible], une fille unique morte jeune;
4. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Régiment des Gardes, [illegible], puis le

nomma Inſpecteur d'Infanterie, Major-Général & Brigadier de ſes Armées. Il mourut le 1er Février 1714, & avoit épouſé *Jeanne-Marie Hector de Marle*, ſa couſine germaine, fille de *Bernard*, Seigneur de Verſigny, Maître des Requêtes, & de *Claude Hector de Marle*. Il ne laiſſa de ce mariage que :

Marie-Charlotte de Bragelongne, mariée, le 1er Septembre 1727, à *Pierre-Alain*, Seigneur de la Vigerie;

5. Thomas, IVe du nom, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Comte honoraire de l'Egliſe de Brioude, Doyen de Senlis, puis Chanoine de l'Egliſe de Paris, mort le 10 Juillet 1722;
6. Charles, Colonel d'un Régiment de Dragons, tué au combat de Luzzara le 15 Août 1702, laiſſant 2 filles de *Jeanne-Françoiſe de Bragelongne*, ſa couſine;
7. Pierre, Chevalier, Seigneur de Launay, qui a été Colonel d'Infanterie d'un Régiment de ſon nom, marié en 1700 à *Marie-Geneviève Boucher*, fille de *Jean-Baptiſte*, Préſident à mortier au Parlement de Metz, & de *Madeleine Heliſſan*, dont il a eu :

Deux fils;
Et une fille, mariée au Sieur de *Rumigny*, en Picardie;

8. Louise, femme de *Pierre Gruyn-de-Vallegrand*, Seigneur de la Selle, Saint-Cir, &c., Conſeiller au Grand-Conſeil;
9. Et Marie-Madeleine, morte le 23 Octobre 1672, mariée, en Avril 1672, à *Aimé Solu*, Secrétaire du Roi.

IX. Christophe-François de Bragelongne, Ecuyer, Seigneur d'Inginville, Iſſi, Pourpri, &c., Conſeiller de la Grand'Chambre du Parlement, mort le 19 Février 1721, âgé de 75 ans, avoit épouſé 1° *Marie Chanlat*; & 2° *Charlotte Pinette de Charmoi*, morte le 22 Février 1711, fille de *Jacques*, Maître des Comptes. Il a eu du premier mariage :

1. Marie Françoise-Michelle, morte en Juin 1705, ſeconde femme, en Mars 1703, de *Nicolas-Pierre Camus de Pontcarré*, Premier Préſident au Parlement de Rouen.

Et du ſecond lit :

2. Joseph-Nicolas, né le 20 Janvier 1683, qui, avant que d'avoir fait ſes vœux de Chevalier de Malte, & après avoir fait ſes caravanes, ſe maria, puis mourut le 20 Août 1719. Il avoit épouſé, le 29 Septembre 1716, *Marie-Anne de Barville*, morte le 21 Février 1720, fille de *N...* Seigneur de Puiſelet, Commandant du Régiment-Royal d'Artillerie, Brigadier des Armées du Roi, & de *N...de Guilletot*. Ils eurent un enfant mort en naiſſant;
3. François-Dominique, jumeau, né le 20 Janvier 1683;
4. Achille-Jean, né le 27 Janvier 1719;
5. Christophe, né le 12 Février 1720;
6. Christophe-Bernard, Chanoine & Comte de Brioude, dont on trouve l'éloge dans Moréri, édition de 1759: nous y renvoyons;
7. Geneviève, née en 1681, mariée à *Alexandre Aubri*, Seigneur d'Armanville;
8. Et Marie-Louise, née le 1er Juin 1691, Religieuſe Urſuline de Sainte-Avoye à Paris.

QUATRIÈME BRANCHE.

VI. Martin de Bragelongne, Ecuyer, Seigneur de Charonne près Paris, quatrième fils de Martin, & de *Marguerite Cheſnard*, reçu Conſeiller au Parlement de Paris en 1570, & 16 ans après, Préſident en la Première des Enquêtes, puis Prévôt des Marchands de Paris en 1602, Conſeiller d'Etat en 1616, mourut en 1623, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé *Catherine d'Abra-de-Raconis*, fille de *Gallois*, Seigneur de Raconis, Lieutenant du Grand-Maître de l'Artillerie, & d'*Anne Midorge*. Il en eut :

1. Claude, qui ſuit;
2. Pierre, rapporté après ſon frère aîné;
3. Aimeri, Doyen de Saint-Martin de Tours, puis Evêque de Luçon, mort en 1645;
4. Antoine, Chanoine Régulier de St.-Victor;
5. Martin, IIe du nom, deſtiné d'abord à l'Egliſe, ſon père lui ayant obtenu l'Abbaye des Vertus & le Doyenné de St.-Martin de Tours; mais il changea de deſſein, fut Seigneur de Revillon, & épouſa *Julienne de Koteure*, belle-mère de ſon frère aîné, dont il eut pour fils unique :

Claude de Bragelongne, tué à Quimper-Corentin en 1643, âgé de 22 ans;

6. Robert, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſes aînés;
7. Anne, femme de *Jean le Nain*, Seigneur de Beaumont, mort Sous-Doyen du Parlement;
8. Et Marie, femme de *Pierre de Verton*, Tréſorier de France à Orléans.

VII. Claude de Bragelongne, reçu Conſeiller au Parlement en 1596, & en ſurvivance de la charge de Préſident ès Enquêtes en 1600, s'établit en Bretagne, où il épouſa *Marguerite du Dreſnec*, fille unique de *N... du Dreſnec*, & de *Julienne de Koteure*, dont il eut :

Julienne, femme de *Jean-Claude le Jacobin-*

de-Keremprat, Conſeiller au Parlement de Bretagne ;

Et Marie, alliée à *Sebaſtien du Freſnoi*, Baron de Faouet, Conſeiller au même Parlement.

VII. Pierre de Bragelongne, Ecuyer, ſecond fils de Martin, & de *Catherine d'Abra-de-Raconis*, Seigneur des Ouches, Tréſorier de France à Orleans en 1607, & Contrôleur-Général de la Maiſon de la Reine Marie de Médicis en 1616, mourut le 21 Décembre 1621, laiſſant de *Marguerite de la Bruyere*, fille de *N... de la Bruyère*, Secrétaire du Roi & Tréſorier de l'argenterie :

1. Martin, Chanoine de Luçon, mort en 1630, âgé de 22 ans ;
2. Aimeri, qui ſuit ;
3. Marie, Religieuſe au Pont-aux-Dames ;
4. Marguerite, Religieuſe à la Villette près Paris ;
5. Et Claude, morte en 1692, mariée à *Jean Amauri*, Tréſorier de France à Paris.

VIII. Aimeri de Bragelongne, Ecuyer, Seigneur des Ouches, mourut le 31 Janvier 1704. Il avoit épouſé, le 21 Février 1664, *Geneviève de Bugnons*, morte le 25 Mai 1698, fille de *Jacques*, Maître des Comptes, & de *Charlotte-Louiſe le Fèvre*, dont il eut :

1. & 2. Aimeri & Adam ;
3. Et Charles, reçu Chevalier de Malte en 1677, puis Brigadier des Armées du Roi, qui commanda les Gardes-du-Corps de la Reine d'Eſpagne, & fut tué dans une rencontre, au paſſage de la Segre en Eſpagne, à la tête de 2000 chevaux.

VII. Robert de Bragelongne, Ecuyer, ſixième fils de Martin, & de *Catherine d'Abra-de-Raconis*, fut Seigneur de la Charbonnière, Commandeur de Fontenay-le-Comte, de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, & Grand-Maître des Eaux & Forêts des apanages de Gaston de France, Duc d'Orleans. Il épouſa *Marguerite de Cormeilles*, dont il eut :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Aimeric, Abbé de Notre-Dame de Moreille ;
3. 4. & 5. Louis, Pierre & Jean-Baptiſte-Gaston, morts jeunes ;
6. Et un autre Pierre, Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St-Lazare de Jéruſalem, qui, de *Henriette de Mercennes*, morte en Juin 1690, a eu 3 enfans morts jeunes.

VIII. Robert de Bragelongne, IIe du nom, Commandeur de Fontenay-le-Comte, de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, après ſon père, Enſeigne, puis Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, mourut en Avril 1684. Il épouſa 1° *Marie de Sève*, fille de *Jean-Jacques*, Maître des Requêtes, & de *Geneviève Poncet* ; 2° *Marguerite Brice*, fille de *N...*, Seigneur des Murs, & de *Marguerite du Hamel* ; & 3° *Louiſe de Machault*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Tanqueux en Brie, & de *Marguerite d'Eſpinay*. Du premier lit vinrent :

1. & 2. [illegible] & Christophle, morts jeunes ;
3. Marie, mariée, le 13 Octobre 1687, à *Claude-Antoine de Fources*, Marquis de Curſigny.

Du ſecond lit :

4. Louis, élève Page de la Chambre du Roi.

Et du troiſième :

5. Et Charles-Pierre-François, mort jeune.

CINQUIÈME BRANCHE.

VI. Nicolas de Bragelongne, Ecuyer, cinquième fils de Martin, & de *Marguerite Chefnard*, Seigneur de Villevenard, de Logne, &c., Conſeiller au Châtelet en 1580, puis au Parlement en 1604, mourut en 1617, laiſſant de *Marie de Villecocq* :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Nicolas, tué dans avoir été marié ;
3. Georges, mort jeune ;
4. Et Madeleine, morte fort âgée, & ſans alliance.

VII. Charles de Bragelongne, Chevalier, Seigneur de Villevenard, Commiſſaire Ordinaire des Guerres à la conduite générale de la Cavalerie, épouſa, en 1623, *Madeleine Aſſelin*, morte en Septembre 1693, dont il eut, outre 10 enfans morts jeunes,

1. Charles, qui ſuit ;
2. & 3. Jean & Pierre, Chanoines-Reguliers de Sainte-Geneviève ;
4. Marie-Madeleine, mariée à *Nicolas le Lièvre*, Seigneur de Chauvigny & de la Cour ;
5. Et Anne, Urſuline à Mantes.

VIII. Charles de Bragelongne, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Villevenard, de Montcharville, Commiſſaire Ordinaire des Guerres à la conduite générale de la Cavalerie, mort en ſon Château de Pétiviers, dans la réputation d'un très-habile Ingénieur, a

laiſſé de *Madeleine de Vigni*, fille d'*Etienne*, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Orléans & Pays Blaiſois, & de *Madeleine de la Font* :

1. Etienne, Chevalier, Capitaine d'Infanterie en 1759;
2. Madeleine-Rosalie, encore fille la même année;

Et pluſieurs autres enfans morts jeunes.

SIXIÈME BRANCHE.

VI. Jacques de Bragelongne, Ecuyer, ſixième fils de Martin & de *Marguerite Cheſnard*, Conſeiller du Roi, enſuite Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, mort en 1613, âgé de 63 ans, avoit épouſé *Barbe Robert*, dont :

1. Jacques, Tréſorier de France à Moulins, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Claude Hinſelin ;*
2. Jérôme, qui ſuit ;
3. Balthasar, Grand-Prieur de Saint-Denis en France ;
4. Claude, Ecuyer, Seigneur de Boiſripaux, Intendant des Vivres des Camps & Armées du Roi, qui ſe fit Prêtre après la mort de ſa femme, nommée *N.... de Godefroi*, dont il eut Robert de Bragelongne, Capitaine au Régiment de Vervins, mort ſans enfans ;
5. Robert, Capitaine & Conſeiller au Conſeil Souverain de la Guadeloupe, où il a pris femme, & il y a des enfans ;
6. Autre Claude, Seigneur de Creuilli, Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Eſpagni, mort ſans enfans ;
7. Un troiſième Claude, Seigneur de Sumac, Capitaine d'Infanterie, mort ſur mer, ſans alliance ;
8. François, Seigneur d'Eſtinteville, Capitaine des Gardes-du-Corps du Prince d'Oſnabruck, en Allemagne, où il a pris une femme, & y eſt établi ;
9. Pierre, ſorti jeune de la maiſon paternelle, & dont on n'a point eu de nouvelles ;
10. Catherine, femme d'*Antoine le Fèvre*, Seigneur de Guiberménil, Tréſorier de France à Amiens ;
11. Anne, mariée à *Charles Perdriel*, Seigneur de Baubigny ;
12. Marie, Religieuſe au Pont-aux-Dames ;
13. Louise, mariée à *N.... de la Font*, Maître des Eaux & Forêts d'Alençon ;
14. Et autre Anne, morte ſans alliance, âgée de 30 ans.

VII. Jérôme de Bragelongne, Chevalier, mort Doyen de la Cour des Aides de Paris en 1658, âgé de 70 ans, épouſa, 1° en 1618, *Madeleine Ladvocat*, fille de *Nicolas*, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Marie du Hamel*; 2° *Marie Gouillon* ; & 3° *Marie Maret*. Il n'eut point d'enfans des deux dernières femmes; ceux du premier lit ſont :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Antoine, Chanoine-Régulier de Sainte-Geneviève, & Prieur de Graville :
3. Jérôme, Seigneur de Guiberménil, Conſeiller au Parlement de Metz, puis de la Cour des Aides de Paris, mort le 15 Juin 1698, âgé de 75 ans. Il avoit épouſé 1° *Geneviève Boucher*, morte en 1682, fille de *Guillaume*, Greffier en Chef de la Cour des Aides, & de *Marie de Compans ;* 2° *Marguerite Bannelier*, morte le 4 Juillet 1697. Il laiſſa de ſa première femme, pour fils unique,

   Honoré de Bragelongne, mort en Mai 1680, âgé de 18 ans ;

4. Honoré, Enſeigne des Gardes de Gaston de France, Duc d'Orléans, tué à l'âge de 22 ans, ſans alliance ;
5. Etienne, Chanoine-Régulier de Sainte-Geneviève ;
6. François, Seigneur de Hautefeuille, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Gaston de France, Duc d'Orléans, mort le 22 Juillet 1703, âgé de 77 ans, laiſſant de *Marie Boucher*, morte le 28 Octobre 1700, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Baſin*, entr'autres enfans :

   Marie-Anne de Bragelongne, mariée, 1° en Mai 1695, à *Jacques Clerel-de-Rampin*, Chevalier, Seigneur de Lignerolles, Ecuyer du Roi; 2° en Février 1704, à *Auguſtin le Comte*, Conſeiller en la Cour des Aides, frère de *Nicolas le Comte*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Lieutenant-Criminel de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris;

7. Marie, femme de *N.... de Ribaudon*, Tréſorier de France à Soiſſons ;
8. Anne, Abbeſſe de Longchamp ;
9. 10. & 11. Madeleine, Claude & Marguerite, Religieuſes au Pont-aux-Dames ;
12. Et Charlotte, Urſuline à Pontoiſe.

VIII. Jacques de Bragelongne, IIe du nom, Chevalier, Intendant de la Maiſon de Gaston de France, Duc d'Orléans, puis Maître de la Chambre aux Deniers, mort en 1679, avoit épouſé *Marie de Saint-Meſmin*, dont :

1. Jérôme, Docteur en Droit Canon, Prieur de Saint-Sauveur de Landes-les-Fougères, en Bretagne;

2. 3. & 4. Claude, Jean-Jacques & Aimé-Jérôme, morts jeunes;
5. Philippe, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève;
6. Pierre-Robert, mort en Mars 1683;
7. 8. & 9. Nicolas, Louis-Melchior & Antoine, morts jeunes,
10. & 11. Marie-Madeleine & Marie-Anne, la dernière Religieuse à Longchamp,
12. Marie-Marthe, femme d'*Alexandre de Lattaignant*, Conseiller au Parlement;
13. Et Marie-Louise, Religieuse à l'Amour-Dieu, en Champagne.

(Voy. Moreri, t. II, édit. de 1759, in-fol.) Il y a un discours généalogique de la Maison de Bragelongne, imprimé à Paris en 1689, dont cette généalogie a été en partie extraite.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'une coquille de sable, & accompagnée de 3 molettes d'éperon d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRAGERMORT, en Normandie : *de sable, au chevron d'argent.*

* BRAGNY, en Bourgogne, Diocèse de Châlons, Bailliage de Nuits, Terre & Seigneurie près de Verdun-sur-Saône, qui fut portée en mariage en 1553, avec la Seigneurie de Charnai, par Guillemette de Montgommery, à *Claude de Thiard*, Seigneur de Bissy, Ier du nom, frère aîné de *Pontus de Thiard*, Evêque de Châlons-sur-Saône, & fils de *Jean de Thiard*, Seigneur de Bissy, & de *Jeanne de Gannay*. Ils avoient pour aïeul *Josserand de Thiard*, Seigneur de Bissy, Ecuyer d'Ecurie de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne. Voy. THIARD-DE-BISSY.

BRAGOUGES (de), Seigneur d'Allençay : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 roses de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRAIL-DU-CLOSNEUF (du), en Bretagne : *d'argent, au lion de gueules, lampassé & couronné d'or.*

* BRAINE, en Picardie. Il y a diverses Chartes qui marquent que, dès l'an 1100 & avant, la Ville & Seigneurie *de Braine*, située sur la rivière de Vesle, dans l'Evêché de Soissons, appartenoit à un puissant Seigneur, nommé André de Baudement. Les Terres de Fère en Tardenois, de Neele, de Pontarly, de Quincy, de Baudement & autres, étoient aussi de son domaine. Il épousa une Dame nommée *Agnès*, avec laquelle il vécut fort long-tems, & sur la fin de leurs jours ils se rendirent tous deux Religieux, le mari dans l'Ordre de Cîteaux, & la femme dans celui des Prémontrés. Ils laissèrent :

1. Guy, qui suit,
2. Thibaut, Religieux de l'Ordre des Prémontrés;
3. Walleran, Abbé de St Martin d'Epernay, puis d'Escamp, près de Nogent,
4. Eustache, mariée 1° à *Eudes*, comte de *Corbeil*, & 2° à *Guillaume de Garlande*, Seigneur de Livry, Sénéchal de France,
5. Hélène ou Aline, femme de *Guy*, Seigneur de *Dampierre*, fils de *Thibaut*, Seigneur de *Dampierre* & d'*Elisabeth de Montlhéry*;
6. Et Hélène, femme de *Gautier*, Comte de *Brienne*, Chevalier très-renommé.

Guy, Seigneur de Braine, prit alliance avec une Dame nommée *Alix*, qui lui survécut; car elle étoit veuve l'an 1144, comme l'enseigne une Charte de *Thibaut*, Comte de *Champagne*, où ils sont nommés tous deux avec Thibaut & Walleran, frères de Guy, André de Baudement, leur père, *Agnès*, leur mère, Hélène & Hubeline, leurs sœurs, & les maris d'icelles. Ils eurent :

Agnès, Dame de Braine, qui fut mariée, 1° dès 1148, ainsi qu'on l'apprend d'un titre de l'Abbaye de Saint-Yved de *Braine*, à *Milon*, Comte de *Bar-sur-Seine*, fils du Comte *Gautier* & de *Perrenelle*. Deux autres Chartes font aussi mention d'eux comme vivans ès années 1150 & 1151, mais bientôt après le Comte *Milon* mourut. Agnès de Braine épousa, 2° vers 1152, Robert de France, Comte de Dreux, veuf de la fille d'*Amaury*, Comte de *Montfort*, & d'*Harvise de Saresbery*, ses deux premières femmes, & fils du Roi Louis-*le-Gros* & d'Adèle de Savoie. Du premier lit vinrent :

Perrenelle, Comtesse de Bar-sur-Seine, qui épousa *Hugues du Puiset*, Vicomte de Chartres;

Et Marie.

Et du second lit sont issus plusieurs enfans, dont l'aîné,

Robert, Comte de *Dreux*, fut la souche des Princes de ce nom, qui gardèrent le nom de *Dreux*, & portèrent les armes d'Agnès de Braine, leur mère, qui sont toujours demeurées dans leur famille.

Les armes sont : *échiquetées d'or & d'azur, à la bordure de gueules.*

Jeanne de Dreux, troisième fille de Robert

IV, quatrième Comte de *Braine*, de la race de ROBERT DE FRANCE, Ier du nom, eut en partage le Comté de *Braine*, qu'elle porta à ſon mari *Jean IV*, Comte de Roucy. Elle teſta le 1er Octobre 1324.

JEAN VI, DE ROUCY, onzième Comte de *Braine*, fut tué le 25 Octobre 1415; il eut pour héritière JEANNE DE ROUCY, ſa fille, qui épouſa, en 1417, *Robert de Sarrebruck*, Sire de Commercy, lequel mourut en 1460.

AMÉ III, DE SARREBRUCK, quinzième Comte de *Braine*, mort en 1525, laiſſa pour héritière

GUILLEMETTE DE SARRBRUCK, ſa troiſième ſœur, morte le 20 Septembre 1571, ayant eu de ROBERT III DE LA MARCK, Duc de Bouillon:

1. ROBERT IV, mort en 1556;
2. Et CHARLES-ROBERT, qualifié *Duc de Bouillon*, après la mort de CHARLOTTE, ſa nièce. Il mourut en Septembre 1622.

LOUISE DE LA MARCK, Comteſſe de *Braine*, Maulevrier, petite-fille de CHARLES-ROBERT, Duc de Bouillon, mourut le 17 Mai 1668. Elle avoit épouſé, par contrat du 23 Janvier 1633, *Maximilien Eſchalart*, Marquis de la Boulaye, dont:

HENRI-ROBERT ESCHALART, dit de *la Marck*, tué le 11 Août 1675. Il épouſa, le 24 Juin 1657, *Jeanne de Saveuſe de Bouquainville*, & laiſſa entr'autres enfans:

LOUISE-MARIE ESCHALART, morte le 13 Avril 1717, qui avoit épouſé, le 7 Mars 1689, *Jacques-Henri de Durfort*, Duc de Duras, qui par ſa femme devint le 22e Comte de *Braine*; il mourut en 1697. JULIE-HENRIETTE-MARGUERITE DE DURFORT, ſa fille aînée, née en 1691, épouſa, le 22 Mai 1709, LOUIS-HENRI DE LORRAINE, Prince de Lambeſc, mort le 9 Septembre 1743, & lui porta en dot le Comté de *Braine*. Voyez LORRAINE.

Il y a dans la ville de Braine une Abbaye de l'Ordre des Prémontrés.

BRAMBILLA, famille noble d'Eſpagne, dont étoit Don CARLOS BRAMBILLA, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de St.-Jacques, qui, de *Jeanne-Marie van Eyck*, eut entr'autres enfans, Don JOSEPH-CHARLES BRAMBILLA, Ecuyer, auſſi Chevalier dudit Ordre de St.-Jacques, allié avec *Anne-Marie Piermant*, ſeconde fille & troiſième enfant d'*Albert*, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Fleſchières, & de *Régine-Béatrix de Fierlants*, dont poſtérité.

Les armes: *coupé d'or, à une aigle de ſable; & d'argent à un lion de gueules, armé & lampaſſé d'or.*

BRANBUAN, près Montauban: *de ſinople, à une croix d'argent, chargée en cœur d'une étoile d'azur.*

BRANCAS. Cette Maiſon tire ſon origine de celle de BRANCACIO ou BRANCASSIO, au Royaume de Naples. Des Auteurs Italiens ont écrit qu'elle étoit connue dès les premiers ſiècles de l'Egliſe, & que les *Saintes Candides*, qu'on révère à Naples, en étoient iſſues. Quoi qu'il en ſoit, tous conviennent qu'elle eſt des plus anciennes & des plus illuſtres du Royaume; qu'elle y étoit connue avant même que les Normands ſe fuſſent rendus maîtres du pays; qu'elle s'eſt répandue dans toute l'Italie, en France, en Eſpagne & en Allemagne. Suivant un *Manuſcrit* dédié à M. le Comte de BRANCAS, Chevalier d'honneur de la Reine

I. BUFILE DE BRANCAS, Chevalier, Comte d'Agnano, au Royaume de Naples, Seigneur d'Oiſe & de Villoſc ès Diocèſes de Digne & de Siſteron, fut le premier qui paſſa en France & rendit de ſi grands ſervices au Pape Clément VII, & à la Religion de Rhodes, que ce Pape en reconnoiſſance, par ſa Bulle donnée à Avignon le 31 Janvier 1391, lui confirma la donation faite par le Grand-Maître de Rhodes, de l'Iſle de Niceria, appelée aujourd'hui Niſaro, dans l'Archipel, & lui donna la charge de Maréchal de la Cour de Rome; il teſta à Avignon le 15 Janvier 1416, & mourut peu de temps après. Il avoit épouſé, à Naples, *Mariette de Amoroſis*, qui vivoit lors du teſtament de ſon mari. Ils eurent:

1. PIERRE-NICOLAS, Protonotaire du Saint-Siège, Archidiacre d'Autun & de Limoges, Cardinal après ſon oncle NICOLAS, Archevêque de Colenza. Il fut enterré à Avignon;
2. BARTHÉLEMY, qui ſuit;
3. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Villoſc*, dont la poſtérité a été mal donnée par tous ceux qui ont parlé de la Maiſon de BRANCAS. Noſtradamus eſt le ſeul qui, dans ſon *Hiſtoire de Provence*, pag. 441, rapporte une deſcendance de cette branche, & conforme aux *Mémoires manuſcrits* de la Maiſon de BRANCAS. On y lit que JEAN DE BRANCAS, Seigneur de Villoſc, troiſième fils de BUFILE, épouſa, par contrat du 5 Fevrier 1419, *Clémence d'Agoult*, dont:

JEAN-BAPTISTE DE BRANCAS, qui fut E-

cuyer du Roi Louis II, & Autre Nicolas de Brancas, son fils, fut père de Charles de Brancas.

Simon de Brancas, fils de ce dernier, eut :

Charles-Pompée de Brancas, qui mourut sans alliance en 1622, instituant pour héritier *Simon de Mayllan*, son neveu, & aux descendans de celui-ci passa le Palais des Cardinaux de Brancas, dont la tour avoit été achetée par la Ville d'Avignon, pour y placer le Collège des Jésuites ;

Yolande de Brancas, qui épousa, en 1622, *Henri de Mayllan*, Seigneur de Hauteville & de Beauchamps ;

Et Gabrielle de Brancas, qui fut mariée à *Joachim de Simiane*, Baron de Châteauneuf, dont *Anne-Isabelle*, qui épousa, avant 1629, *Joseph-Dominique de Berton-Crillon*.

4. Catherine, Religieuse de l'Ordre de St.-Dominique à Sainte-Praxede d'Avignon ;
5. Autre Catherine, mariée à Gaspar de Brancas, son parent, au Royaume de Naples ;
6. Et Angélique, mariée, le 12 Février 1407, à *Raymond de Forcalquier*, Baron de Cereste, d'où vint *Gaucher de Forcalquier*, Baron de Cereste, Evêque de Gap, qui, par son testament de 1423 fit héritier, *Georges de Castellane*, Seigneur de Montmeyan, son neveu, à condition de porter le nom & les armes de *Forcalquier*, avec substitution à Gaucher de Brancas, Ier du nom, son cousin germain & à ses enfans.

Buffile de Brancas eut encore pour fille naturelle :

Alisette de Brancas, nommée dans son testament, & mariée dès-lors à *Louis de Passis*, citoyen d'Avignon.

II. Barthélemy de Brancas, Seigneur d'Oise, testa à Cavaillon le 23 Octobre 1456, & ordonna sa sepulture dans l'Eglise des Freres Prêcheurs d'Avignon, en la Chapelle fondée par ses prédécesseurs pour leur sepulture. Il épousa, 1° en 1416, *Richarde de Carretto*, de la Maison des Marquis de *Final*, morte sans enfans, & 2° *Isabeau de Sabran*, qui fonda après la mort de son mari une Chapelle en l'honneur de *Notre-Dame de Pitié* dans l'Eglise de St.-Pierre d'Avignon, par acte du 25 Avril 1471 ; le droit de la nomination de cette Chapelle appartient présentement à la

branche de Brancas, Seigneurs de Villeneuve. De ce mariage sont issus :

1. Gaucher, qui suit ;
2. Jean, mort sans postérité ;
3. [illegible] de Brancas ;
4. [illegible], mariée, en [illegible], à *[illegible]*, fils de *[illegible]*, [illegible], & de *Jeanne d'Arlatan* ;
5. Alix ;
6. Et Anne, mariée, le [illegible] Mars [illegible], à *Jean de Crussol*, Vicomte d'Uzès, fils de *Géraud II*, & de *Gillette de Pelegrue*.

III. Gaucher de Brancas, Ier du nom, Seigneur d'Oise, &c., acquit la Terre de Maubec le 7 Février 1477. Il épousa, 1° le [illegible] Avril 1471, *Antoinette de Villeneuve*, fille d'*Arnaud*, Seigneur des Arcs & de Trans, & d'*Honorade de Bacchi* ; & 2° *Isabelle de Cambour de Sagnes*, veuve d'*Alberque de Peyre*. Il eut du premier lit :

IV. Gaucher de Brancas, IIe du nom, Seigneur d'Oise, qui recueillit la succession de *Gaucher de Forcalquier*, Baron de Cereste, Evêque de Gap, son cousin germain, fils d'Angélique de Brancas. Il fut Chambellan & Conseiller du Roi Louis XII, & testa le 25 Octobre 1525. Il épousa, par contrat du 21 Février 1511, *Isabeau de Montauban*, fille de *Claude*, & de *Catherine de Pierre*, & eut :

1. Gaspard, qui suit ;
2. [illegible], [illegible] lors du testament de son père ;
3. [illegible], auteur de la branche des Ducs de *Villars-Brancas*, rapportée ci-après ;
4. Et Marguerite, mariée, en 1[illegible], à *Jean de Pontevès*, Lieutenant de Roi, & Grand-Sénéchal de Provence.

V. Gaspard de Brancas de Forcalquier, Baron de Cereste, Seigneur de Villeneuve, étoit mort lors du testament de son père en 1525. Il avoit épousé, le 12 Mai 15[illegible], *Françoise d'[illegible]*, fille de *Jean*, & de *Marie de Crussol-Uzès*, dont :

1. Jean, qui suit ;
2. [illegible], première femme de *Claude de Villeneuve*, Baron de Vence, Chevalier de l'Ordre du Roi, remarié, le 19 [illegible] 15[illegible], à *Françoise de Grimaldi-d'Antibes*, fille de *Gaspard*, & de *Jeanne de [illegible]-Beaujeu* ;
3. Jeanne, mariée, en 1560, à *Claude de Gaspe*, [illegible] ;
4. Et Marguerite, mariée, le [illegible] Janvier 15[illegible], à *[illegible] de Murs*, Seigneur de Montbrun, Chevalier de l'Ordre du Roi,

& 2° le 30 Avril 1585, à *Jean de la Cepède*, premier Préſident de la Chambre des Comptes d'Aix.

VI. Jean de Brancas de Forcalquier, Baron de Cereſte, ſervit ſous le règne de Henri IV, dans les guerres de Provence, & ſe diſtingua à la bataille de Vinon, où le Roi l'honora de l'épée que Sa Majeſté portoit. Il épouſa, le 19 Novembre 1563, *Camille de Grimaldi*, fille de *Gaſpard*, IIe du nom, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel, & de *Jeanne de Quiqueran-Beaujeu*, dont :

VII. Henri de Brancas de Forcalquier, Ier du nom, qui mourut en 1656. Il avoit épouſé, le 2 Juin 1603, *Renée d'Oraiſon*, fille d'*André*, & de *Jeanne d'Arces*, Dame de Livaro. De ce mariage vinrent :

1. Honoré, qui ſuit ;
2. Toussaint, dit l'*Abbé de Cereſte*, mort le 9 Septembre 1700 ;
3. François, auteur de la branche des Barons de *Villeneuve*, rapportée ci-après ;
4. Marguerite, mariée, en 1626, à *Sextius d'Eſcalis*, dit de *Sabran* ;
5. Anne-Thérèse, mariée à *Henri des Porcellets*, Seigneur d'Ubaye ;
6. Et N.... femme de *N.... Suarès*, Seigneur d'Aulan, dont elle étoit veuve en 1613.

VIII. Honoré de Brancas de Forcalquier, Baron de Cereſte & de Villeneuve, eut divers emplois conſidérables dans les Armées. Son âge & ſes indiſpoſitions l'ayant obligé de ſe retirer, il ſervit honorablement dans ſa Province, fut fait Gouverneur de la Ville d'Apt, & teſta le 28 Juillet 1698. Il épouſa, 1° par contrat du 21 Février 1635, *Marie Adhemar-de-Monteil*, fille de *Louis-François*, Comte de Grignan de Caſtellano ; & 2° *Françoiſe de Cambis*, fille de *Paul*, & de *Gabrielle de Rodulf de Saint-Paulet*. Il eut du premier lit :

1. Henri, qui ſuit.

Et du ſecond :

2. Paul-Joseph, mort jeune ;
3. André-Joseph, auteur de la branche des Comtes de *Rochefort*, rapportée ci-après ;
4. Gabrielle, morte penſionnaire dans un Couvent à Forcalquier en Provence ;
5. Une autre Gabrielle, mariée, en 1674, à *Joſeph de Valbelle*, Préſident à Mortier au Parlement d'Aix, fils de *Jean-Baptiſte*, & de *Marguerite de Vintimille* ;
6. Et Françoise, Religieuſe aux Dames de St.-Barthélemy, de l'Ordre de St.-Dominique à Aix.

IX. Henri de Brancas de Forcalquier, IIe du nom, Marquis de Cereſte, Baron du Caſtelet, &c., Grand-Sénéchal de Forcalquier, obtint du Roi Louis XIV, l'érection de la Baronnie de *Cereſte* en *Marquiſat*, & de la *Seigneurie du Caſtelet* en *Baronnie*, par Lettres du mois de Janvier 1674. Il ſervit dans la marine, & mourut à Pernes dans le Comtat le 25 Janvier 1700. Il eſt qualifié dans le contrat de mariage de ſon fils de *Prince de Naxis, premier Gentilhomme Chrétien du Royaume de Naples, aîné & chef de la Maiſon de* Brancas *en France*. Il épouſa, le 28 Avril 1671, *Dorothée de Cheilus*, morte le 20 Décembre 1734, âgée de 79 ans, fille unique & héritière d'*Eſprit de Cheilus*, & de *Jeanne du Châtellier*, & laiſſa :

1. Louis, qui ſuit ;
2. François-Elzear, mort Capitaine de Cavalerie en Italie ;
3. Esprit-Joseph, Colonel d'Infanterie, mort en 1712.
4. André-Ignace, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de St.-Gildas-aux-Bois & de Chambre-Fontaine, Aumônier du Roi en 1712, & ſacré Evêque de Liſieux en Janvier 1715, mort en 1761 ;
5. Paul-Esprit, Cornette de Cavalerie, tué à la bataille d'Almanza en Eſpagne en 1707, étant Aide-de-Camp de Louis de Brancas, ſon frère aîné ;
6. Jean-Baptiste-Antoine, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Aumônier du Roi le 23 Septembre 1717, Abbé de St.-Père de Melun le 6 Novembre ſuivant, Agent-général du Clergé en 1720 & 1723, Conſeiller d'Etat, ſacré Evêque de la Rochelle le 21 Octobre 1725, Archevêque d'Aix le 2 Juin 1729, & nommé, le mois d'Octobre ſuivant, à l'Abbaye de Montmorel, Ordre de St.-Auguſtin, Diocèſe d'Avranches ; il eſt mort en 1770 ;
7. Bufile-Hyacinthe-Toussaint, dit *le Comte de Cereſte*, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de St.-Lazare en 1717, Plénipotentiaire du Roi en Suède au mois de Septembre 1727, l'un des Miniſtres Plénipotentiaires au Congrès de Soiſſons, fut Meſtre-de-Camp à la ſuite du Régiment Royal-Allemand, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou au mois de Septembre 1729. Il vendit cette Compagnie en 1735, fut fait Conſeiller d'Etat d'épée à la place du Marquis de Brancas, ſon frère, qui donna ſa démiſſion de cette dignité en 1734, & mourut à Paris le 25 Avril 1754, de la petite-vérole, âgé de 57 ans ;

8. [illegible], Religieuse à l'Abbaye de Sainte Croix d'Apt, morte ;
9. [illegible], mariée à *Pierre-Balthasar de* [illegible], Seigneur de la [illegible], nommé [illegible] du Roi à [illegible] en [illegible], parti [illegible] en [illegible], & de retour au mois de Septembre [illegible], dont des enfans, entr'autres l'Evêque de Saint-Malo, sacré en [illegible], mort en [illegible] ;
10. [illegible], mariée à *François Cantelme*, Marquis de Reillannette & de Veynes ;
11. [illegible], Religieuse aux Dames de Sainte-Elisabeth à l'Isle-au-Comtat, morte ;
12. [illegible], mariée, en [illegible], à *Thomas*, Marquis d'*Agoult*, Seigneur de Chanouffe & de Montjay ;
13. Et [illegible], Religieuse à l'Isle-au-Comtat.

X. Louis de Brancas, des Comtes de Forcalquier, Marquis de Cereste, dit *le Marquis de Brancas*, né le 20 Janvier [illegible], premier Chretien par la grace de Dieu & de Saint Pierre, Prince Souverain-Titulaire de Nifaro dans l'Archipel, Chevalier des Ordres & de la Toison-d'Or, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Confeiller d'Etat ordinaire d'épée, Lieutenant-Général des Armées du Roi & au Gouvernement de Provence, & Gouverneur de Neuf-Brisach, commença à servir dans les Mousquetaires en [illegible], fit la campagne de [illegible] auprès du Dauphin en Allemagne, suivit le Roi au siége de Mons en [illegible], entra dans la Marine en [illegible], y servit pendant 7 ans, tant en qualité d'Enfeigne que de Lieutenant, descendit à terre avec les troupes du débarquement au siége de Rofe, de Palamos & de Barcelone, en [illegible]. Il quitta la Marine, & reprit le service de terre, fut fait Colonel du Régiment d'Orléans, Infanterie, en [illegible], entra, en [illegible], dans [illegible] le siège, pendant lequel il fut bleffé, commanda une fortie avec tant de fuccès, que le Roi le fit Brigadier par une promotion particulière ; le Brevet lui en fut envoyé en [illegible], cette campagne en Flandre [illegible] Duc de Bourgogne, fit celle de [illegible] Maréchal de Villeroy, &c., fut fait Maréchal-de-Camp le 26 Octobre [illegible], Envoyé Extraordinaire à Madrid en [illegible], Lieutenant-Général en 1710, Ambassadeur Extraordinaire en Espagne en [illegible], reçu Chevalier de l'Ordre de la Toison-d'Or l'année précédente, Chevalier des Ordres du Roi en [illegible], Ambassadeur Extraordinaire & Plenipotentiaire en Espagne en 1727, Grand d'Espagne de la premiere classe en [illegible], Gouverneur de Nantes & du Pays Nantois en [illegible], & Maréchal de France le 11 Fevrier [illegible]. Il est mort le [illegible] Août 1750, & avoit épousé [illegible] Janvier [illegible], [illegible], morte le [illegible] Août [illegible], fille de [illegible], Duc de Villars, Pair de France. Il en a eu :

1. [illegible], né le 24 Octobre [illegible], mort le [illegible] Juin [illegible] ;
2. [illegible], né le [illegible] Septembre [illegible], mort en bas âge ;
3. [illegible], dit *le Comte de Forcalquier*, né le [illegible] Septembre [illegible], Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence, [illegible] ;
4. [illegible], dit *le Marquis de Cereste*, né le [illegible] Fevrier [illegible]. Il est mort [illegible] Septembre [illegible] ;
5. [illegible], qui suit ;
6. [illegible], née le [illegible] Septembre [illegible], vivante en [illegible] ;
7. [illegible], née le [illegible] Septembre [illegible], morte le [illegible] ;
8. [illegible], mariée, le 30 Mai 1723, à *François-Louis le* [illegible], Marquis de [illegible], dit *le Marquis de* [illegible] ;
9. [illegible], Religieuse à la Visitation du fauxbourg Saint-Germain, où elle a fait profession le [illegible] Novembre [illegible] ;
10. [illegible], née le [illegible] Septembre [illegible], Abbesse de l'Abbaye de [illegible] ;
11. Et [illegible], née le [illegible] Avril [illegible], mariée le [illegible] Mai [illegible], à [illegible], Comte de [illegible].

XI. [illegible] de Brancas, né le [illegible] Mai [illegible], reçu Chevalier de Malte de minorité, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Piemont, au mois de Novembre 173[illegible], Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, [illegible]

devant Ancenis, au mois de Novembre 1739, fait Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 6 Juin 1745, & Maréchal-de-Camp à celle du mois de Décembre 1748, a eu la *Grandeſſe d'Eſpagne* par la mort du Comte de Forcalquier, ſon frère aîné. Il a épouſé, le 9 Mars 1747, *Marie-Anne-Renée-Jacqueline Grandhomme de Giſeux*, nommée une des Dames de compagnie de Meſdames de France, Victoire, Sophie & Louise, & en cette qualité préſentée le 7 Décembre 1754. Elle étoit fille unique & héritière de *René-Simon Grandhomme*, Seigneur de Giſeux en Anjou, Maître ordinaire des Cérémonies de France, & de *Marie-Anne de la Motte*. De ce mariage ſont nés :

1. N..., dit *le Prince de Niſaro*, né le 6 Juin 1750, mort en 1752 ;
2. Et Françoise-Renée-Candide de Brancas, née le 22 Avril 1751.

BRANCHE
des Marquis de Courbons, *Comtes* de Rochefort.

IX. André-Joseph de Brancas, Ier du nom, Marquis de Courbons, Comte de Rochefort, &c., fils aîné d'Honoré, & de *Françoiſe de Cambis*, fut premier Conſul de la Ville d'Aix en 1690, Gouverneur de Beaucaire en Février 1697, teſta le 4 Juin 1709, & mourut dans le même mois. Il avoit épouſé, 1° le 5 Août 1683, *Urſule des Porcellets*, morte le 12 Décembre 1706, fille de *Henri*, & de *Louiſe d'Albenas-de-Laudun*; & 2° *Louiſe Eſcudier*, veuve de *Pierre de l'Arche*, de Beaucaire en Languedoc. Du premier lit ſont nés :

1. André-Joseph, ou André-Louis (ſelon Moréri), qui ſuit ;
2. Antoine-Thomas, Chevalier de Malte, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Berry, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, à la tête duquel il ſe diſtingua à la défenſe de la Ville d'Aire, ſous le Marquis de Guebriant, Lieutenant-Général, en récompenſe de quoi le Roi lui donna, au mois de Novembre 1710, après ſa ſortie de cette place, le Régiment d'Aunis, auſſi Infanterie. Il fut créé Brigadier des Armées du Roi le 3 Avril 1721, & il ſe démit de ſon Régiment en faveur de ſon couſin, le Comte de Brancas, de la branche de *Villeneuve*, le 13 Juin 1734.

Du ſecond lit vint, ſelon le P. Anſelme:

3. Et Henri, Chevalier de Malte, Colonel du Régiment d'Aunis, en 1708.

X. André-Joseph de Brancas, IIe du nom, ou André-Louis, ſelon Moréri, Marquis de Courbons, Comte de Rochefort, Seigneur de Saint-Roman, &c., fut fait Gouverneur de Beaucaire en Décembre 1709, après ſon père, & mourut à Avignon le 27 Octobre 1748, âgé de 60 ans. Il avoit épouſé, ſans enfans, en 1717, *Jeanne de Tache*, fille de noble *Marc-Antoine*, Seigneur du Devers, & de *Madeleine de Roux*.

BRANCHE
des Barons de Villeneuve.

VIII. François de Brancas, Baron de Vitrolles & de Villeneuve en Provence, troiſième fils de Henri de Brancas-de-Forcalquier, Ier du nom, & de *Renée d'Oraiſon*, ſervit longtemps en qualité d'Aide-de-Camp ſous Gaston de France & ſous les Ducs d'Angoulême & de Joyeuse. Il teſta le 31 Août 1666 à Avignon, inſtitua ſa femme héritière, & ordonna que ſi elle décédoit ſans enfans, & ceux-ci ſans poſtérité, la Terre & Juridiction de Villeneuve, ſiſe en Provence, parviendroit à Henri de Brancas, ſon neveu. Il mourut le 3 Septembre 1666, & ſon corps fut porté à Villeneuve, & inhumé dans une Chapelle que ſa veuve y fit bâtir ſous le titre de *N.-D. des ſept Douleurs*, ſuivant qu'il l'avoit ordonné par ſon teſtament. Il épouſa, le 30 Octobre 1647, *Hélène Aimon*, morte le 13 Octobre 1684, fille de *Gaſpard*, & de *Marguerite Bonneau*. De ce mariage vinrent :

1. Joseph-Gaspard, Cornette dans le Régiment du Prince d'Harcourt, le 15 Février 1673, & mort à Mons ſans poſtérité ;
2. Toussaint, mort à Avignon le 13 Octobre 1666;
3. Henri, qui ſuit ;
4. Marie-Marguerite, morte à Avignon en 1713, mariée, le 17 Avril 1668, à *Alexandre de Villeneuve*, Baron de Vence;
5. & 6. Marie & Madeleine, mortes en bas âge ;
7. Et Anne-Gabrielle, née le 18 Janvier 1666, mariée, le 19 Décembre 1687, à *François Quenin-de-Suarez*, Seigneur d'Aulan & de Poet.

IX. Henri de Brancas, Baron de Villeneuve, né le 9 Juillet 1659, Viguier d'Avignon en 1692, premier Conſul de cette Ville en 1701, & de celle d'Aix en 1705, mourut le 10 Février 1716, ayant teſté le 11 Mai 1689; il eſt enterré dans la Chapelle de Brancas, aux Dominicains d'Avignon. Il avoit épouſé, le 18

Novembre 1681, *Louise des Porcellets d'Ubaye*, Dame de Laudun, fille de *Henri*, & de *Louise d'Albenas*, dont :

1. HENRI-JOSEPH, mort à Avignon le 16 Septembre 1711, âgé de 2 ans, & enterré aux Jacobins ;
2. LOUIS-TOUSSAINT, Baron de Villeneuve, ci-devant Capitaine des Gardes de la Reine, seconde Douairière d'Espagne ;
3. ANTOINE-LOUIS, mort jeune à Laudun ;
4. ANTOINE-THOMAS, Lieutenant d'Infanterie au Régiment d'Aunis, mort à Douai le 11 Novembre 1712 ;
5. LOUIS-FRANÇOIS-TOUSSAINT, mort jeune à Laudun ;
6. HENRI-CÉSAR-RAYMOND-HYACINTHE, qui suit ;
7. JOSEPH-LAURENT-VINCENT, dit *l'Abbé de Brancas*, né le 5 Avril 1700, Aumônier du Roi en 1731, & Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, desquels bénéfices s'étant démis par infirmité, le Roi lui donna l'Abbaye d'Aulnay, Ordre de Citeaux, Diocèse de Bayeux ;
8. ANDRÉ-FRANÇOIS, né le 12 Juin 1702, Chanoine de Chartres, puis de la Sainte-Chapelle de Paris, par la démission de l'*Abbé de Brancas*, son frère ;
9. N..., mariée à *Pierre de Benaud-de-Lubières*, Seigneur de Roquemartine, Conseiller au Parlement d'Aix ;
10. HÉLÈNE-THÉRÈSE, née le 14 Octobre 1682, mariée, au mois de Mars 1710, à *Justin d'Astier*, Baron de Montfaucon, dont elle étoit veuve en 1737 ;
11. MARIE-MARGUERITE, née le 9 Avril 1684, Religieuse aux Dames de Saint-Laurent d'Avignon le 5 Mai 1700, nommée Abbesse de l'Abbaye de Préaux, Diocèse de Lisieux, dont elle prit possession au mois de Mai 1732 ;
12. MARIE-ANNE, née le 28 Juin 1685, Religieuse le 30 Juillet 1701 aux Dames de St.-Laurent d'Avignon ;
13. & 14. MARIE-GABRIELLE & THÉRÈSE-FRANÇOISE, mortes jeunes ;
15. & 16. ELISABETH-EUPHROSINE-CASSANDRE-GABRIELLE, née le 23 Juin 1694, & MARIE-THÉRÈSE, née le 27 Juin 1703, Religieuses aux Dames de Sainte Claire à Avignon, l'une le 1er Septembre 1709, & l'autre le 19 Avril 1715.
17. Et MARIE-MARGUERITE-GABRIELLE, morte jeune.

X. HENRI-CÉSAR-RAYMOND-HYACINTHE DE BRANCAS, dit *le Baron de Lacours*, né le 31 Mai 1698, Capitaine, ensuite le 3 Juin 1734 Colonel du Régiment d'Infanterie d'Aunis, par la démission volontaire du *Chevalier de Brancas*, son cousin, de la branche de *Courbons*, s'en démit aussi à cause de ses infirmités en 1738, & le Roi en pourvut le Comte de Chastellux. Il a épousé, en 1722, *Virginie de Berton de Crillon*, veuve & héritière de *N... Thomas*, Seigneur de Millaud, & fille de *Felix-François de Berton*, Duc de Crillon, & de *Marie-Thérèse Fabri-de-Moncault*. Il y a de ce mariage :

XI. MARIE-ANNE-CASSANDRE DE BRANCAS, mariée, en Juillet 17.., à *Charles-Emmanuel-Vincent Ferrero de Pallas*, Piémontois, fils du Marquis d'Ormea.

BRANCHE
des Seigneurs D'OISE, *Ducs de* VILLARS-BRANCAS, *Pairs de France.*

V. ENNEMOND DE BRANCAS, Seigneur & Baron d'Oise, &c., troisième fils de GASPARD II du nom, & d'*Isabeau de Montauban*, accompagna le Roi Henri II, au voyage d'Allemagne, se signala aux journées de Jarnac & de Moncontour en 1569, & (suivant Nostradamus) il mena 4000 Provençaux. Il testa le 7 Novembre 1568, & avoit épousé, le 19 Janvier 1555, *Catherine de Joyeuse*. Elle testa le 26 Avril 1608, après s'être remariée à *Claude de Berton*, Seigneur de Crillon, Chevalier de l'Ordre du Roi, tué dans un combat le 14 Juin 1574. Elle étoit fille de *Jean*, Vicomte de *Joyeuse*, & de *Françoise de Voisins*, Baronne d'Arques. Elle eut de son premier lit :

1. GEORGES, Baron d'Oise, Viguier de Marseille, Guidon de la Compagnie de 50 lances du Comte de Carces, qui testa le 12 Avril 1608 à l'Isle, au Comtat Venaissin, & y mourut sans postérité le 9 Juin 1610 : il fut inhumé dans l'Eglise Collégiale, où sa seconde femme lui fit faire une belle épitaphe. Il épousa 1° *Françoise Adhemar-de-Castellane*, & 2° *Diane Girard*, fille de *Pierre Girard*, Seigneur d'Aurons, & de *Diane Françoise de Châteauneuf*.
2. ANDRÉ-BAPTISTE, Seigneur de Villars, Amiral de France, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Lieutenant-Général pour le Roi au Bailliage de Rouen, de Caux, du Pont de l'Arche, & Gouverneur du Havre-de-Grace. Il soutint pour la Ligue le siège de Rouen contre le Roi Henri IV. Il remit depuis cette Place sous l'obéissance de ce Prince, fut confirmé Gouverneur de Rouen & de Calais, pourvu de la Charge d'Amiral de France, sur la démission du Maréchal de Biron, le 23 Août 1594, avec un Brevet de

retenue de 50000 écus; prit ſéance au Parlement le 30 Septembre ſuivant; fut nommé Chevalier du St.-Eſprit, mais il ne put être reçu, ayant été battu & fait priſonnier près de Dourlens en Picardie par les Eſpagnols; il fut tué de ſang froid par l'ordre de Contrerus, leur Commiſſaire-Général, le 24 Juillet 1595; ſon corps fut enterré à Rouen;

3. Georges, qui ſuit;
4. Un autre Georges, reçu Chevalier de Malte en 1584. Voyez l'*Hiſtoire des Chevaliers de Malte*, par l'Abbé Aubert-de-Vertot, tom. IV, pag. 123;
5. Anne, mariée, par contrat du 14 Janvier 1578, à *Fulcrand de Montfaucon*, Baron de Viſſec en Languedoc, fils de *Jacques*, & de *Catherine Boſigues*;
6. Sylvie, mariée, le 23 Janvier 1576, à *Paul de Miſtral*, Seigneur de Montdragon, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Carces, fils de *François*, & de *Louiſe d'Albert*. Il conduiſit en 1592 deux Compagnies de gens de guerre au ſecours de la Ville d'Aix, aſſiégée par le Duc d'Epernon: il fut élu premier Conſul de cette Ville en 1593, & pour la ſecourir dans une grande diſette il engagea les pierreries & joyaux de ſa femme;
7. Victoire, Religieuſe à Sainte-Claire d'Avignon, qui prononça ſes vœux, le 1er Décembre 1574, en préſence du Roi Henri III, & de la Reine-Mère, Catherine de Médicis;
8. Marguerite, mariée, le 25 Juillet 1590, à *Clément de la Salle*, Seigneur de Bédarrides & de la Garde;
9. Et Marie, Religieuſe à Sainte-Claire d'Avignon.

VI. Georges de Brancas, Marquis, puis Duc de Villars, Baron d'Oiſe, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, Gouverneur du Havre-de-Grâce & de Honfleur, donna des marques de ſa valeur en diverſes occaſions ſous le nom de *Chevalier d'Oiſe*, ſous les règnes des Rois Henri III & Henri IV. Il ſe trouva avec ſon frère l'Amiral dans pluſieurs expéditions, lui ſuccéda au Gouvernement du Havre-de-Grâce, ſe diſtingua à la journée de Fontaine-Françoiſe le 30 Juin 1595; fut nommé Chevalier des Ordres du Roi le 12 Août 1619; fit ſes preuves à Fontainebleau le 5 Mai 1633 devant Meſſieurs les Duc de Montbazon & Maréchal de Saint-Luc, Commiſſaires; fut fait Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie en 1626, & Louis XIII *en récompenſe de ſes ſervices*, réunit *la Baronnie d'Oiſe* & la *Terre de Champtercier* à celle de *Villars*, érigea le tout en *Duché* ſous le nom de *Villars*, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1627, regiſtrées au Parlement d'Aix le 24 Juillet 1628, & en *Pairie* par Lettres du mois de Juillet 1652: il avoit fait ſon teſtament olographe le 28 Février de la même année, & mourut le 23 Janvier 1657, âgé de 89 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Janvier 1597, *Julienne-Hippolyte d'Eſtrées*, fille d'*Antoine*, IVe du nom, Marquis de Cœuvres, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de l'Artillerie, & de *Françoiſe Babou-de-la-Bourdaiſière*, & eut:

1. Louis-François, qui ſuit;
2. Charles, dit *le Comte de Brancas*, Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Paris le 28 Janvier 1681, âgé de 63 ans, & enterré aux Carmélites du fauxbourg St.-Jacques. Il avoit épouſé, en 1649, *Suſanne Garnier*, veuve de *François de Brezé*, Seigneur d'Iſigny en Normandie, & fille puînée de *Mathieu*, Tréſorier des parties Caſuelles, & de *Louiſe Bazin*. De ce mariage ſont nées:
   1. Françoiſe de Brancas, qui fut Dame du Palais de la Reine Marie-Thérèse; elle accompagna à Madrid en 1679 la Reine d'Eſpagne, & mourut à Paris le 13 Avril 1715. Elle épouſa, le 21 Février 1667, Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, Prince d'Harcourt, fils de François, & d'*Anne d'Ornano*, Comteſſe de Montlaur, &c.;
   2. Et Marie de Brancas, morte le 27 Août 1731, mariée, par Diſpenſe le 25 Juillet 1680, à Louis de Brancas, Duc de Villars, ſon couſin germain;
3. Marie, alliée, le 13 Juillet 1713, à *Henri de Caſtellane*, Marquis d'Ampus, dont elle étoit veuve en 1756;
4. Madeleine-Hippolyte, Supérieure & Fondatrice des Urſulines de Narbonne, ſous le nom de Sœur *Marie-Madeleine*;
5. Et Françoiſe, morte jeune.

VII. Louis-François de Brancas, Duc de Villars, fit deux campagnes en qualité de Volontaire ſous le Comte d'Harcourt: il étoit Maréchal-de-Camp à la journée de Lugny en 1650, ſervit en la même qualité en 1651; fit enregiſtrer les Lettres d'érection du *Duché de Villars en Pairie* au Parlement de Provence le 15 Juillet 1657, & mourut au mois d'Octobre 1679. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 26 Décembre 1649, *Madeleine-Claire de*

Lenoncourt, une des filles d'honneur de la Reine Régente, qui lui donna, en faveur de son mariage, 75 mille livres. Elle mourut le 16 Août 1601, & étoit fille d'*Antoine de Lenoncourt*, Marquis de Marchin, &c. & de *Marie d'Angennes*; 2° le 20 Avril 1664, *Marie-Madeleine Girard*, morte le 20 Avril 1674, fille de *Louis*, Seigneur de Villetonneuse, Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie Boyer-de-Breuil*; & 3° le 10 Septembre 1670 *Louise-Catherine-Angélique de Fautereau-de-Mainières*, morte à Paris le 11 Février 1701, âgée de 51 ans. Du second mariage vinrent :

1. Louis qui suit ;
2. Louis-Étienne-Joseph, né le 10 Novembre 1664, mort sur mer ;
3. Autre Louis, dit *le Chevalier de Villars*, né le 13 Décembre 1670, qui fut Abbé de *N. D. des Alleurs*, & mourut le 12 Octobre 1710 ;
4. Marie-Madeleine, morte à Paris le 7 Mars 1748, âgée de 60 ans, dans le Couvent de l'Abbaye-aux-Bois, où elle s'étoit retirée. Elle épousa, le 20 Octobre 1694, *Gabriel-Henri de Beauvau*, Marquis de Montgeoger, ci-devant Capitaine des Gardes-du-Corps de Philippe de France, Duc d'Orléans, Frère unique du Roi Louis XIV, mort le 12 Juillet 1708, âgé de 53 ans ;

Et du troisième lit vint :

5. Et Elisabeth-Charlotte-Candide, née posthume au mois de Décembre 1679, morte à Paris le 20 Août 1742, mariée à Louis de Brancas, Marquis de Coreste, Lieutenant-Général des Armées & au Gouvernement de Provence, Chevalier des Ordres & de la Toison-d'Or. Voyez le degré X de la première branche.

VIII. Louis de Brancas, Duc de Villars, Pair de France, né le 14 Février 1683, & baptisé le 1er Mars suivant, fut tenu sur les Fonts de Baptême par le Roi Louis XIV & Anne-Marie-Louise d'Orléans, Duchesse de Montpensier. Il obtint le 25 Septembre 1684 Commission de Colonel d'un Régiment d'Infanterie, sous le titre de la Province de Luxembourg ; il se démit de son Duché Pairie en faveur de son fils aîné le 14 Décembre 1709, & se retira à l'Abbaye du Bec en Normandie le 29 Septembre 1721, il y resta jusqu'au mois d'Octobre 1731, qu'il quitta cette retraite pour venir faire sa résidence dans la Maison de l'institution de l'Oratoire à Paris, où il est mort le 24 Janvier 1739. Il avoit épousé, 1° avec dispense, par contrat passé à Fontainebleau le 23 Juillet 1686, Marie de Brancas, Dame d'honneur de Madame Elisabeth de Bavière, seconde femme de Monsieur, Frère unique du Roi Louis XIV, & morte à Paris, au Palais-Royal, le 7 Août 1731, âgée d'environ 70 ans, fille de Charles, Marquis de Haubec, &c. & 2° le 24 Février 1738, *Louise-Diane-Françoise de Clermont-Gallerande*, nommée une des Dames de Compagnie de Madame de France au mois de Juin 1747, & en Octobre 1750, Dame d'honneur de feu Madame la Dauphine, en survivance de la Duchesse de Brancas, sa belle-fille, & entrée en exercice en 1762. Elle étoit veuve de son cousin *Georges-Jacques de Beauvilliers*, Marquis de Saint-Aignan, Colonel d'un Régiment d'Auvergne, Inspecteur d'Infanterie & Brigadier des Armées du Roi, mort le 9 Juin 1734 des blessures qu'il avoit reçues à Colorno dans le Parmesan, & fille unique de *Pierre-Gaspard de Clermont-Gallerande*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, & de *Gabrielle-Françoise d'O*. Du premier lit il a eu :

1. Louis-Antoine, qui suit ;
2. Et Marie-Joseph, Marquis d'Oise, né le 18 Octobre 1687, fait Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans en Juillet 1715, & Brigadier de Cavalerie le 1er Février 1719, Chevalier de St-Louis, Inspecteur-Général de Cavalerie au mois de Février 1725, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi à la Promotion du 1er Août 1734.

IX. Louis-Antoine de Brancas, Duc de Villars, Pair de France, sur la démission de son père en 1709, Comte de Lauraguais, &c., né le 2 Août 1682, fut fait Colonel d'Infanterie des nouvelles levées en 1701, servit en Flandre en 1708 & 1709 en qualité d'Aide-de-Camp auprès du Duc de Bourgogne, eut au mois de Juillet 1709 le Régiment d'Orléanois, réformé en 1714. Il obtint le 2 Septembre 1716 des Lettres-Patentes de *surannation* pour la Pairie de son Duché de Villars, lesquelles furent vérifiées & registrées au Parlement de Paris le 8 du même mois, il y prêta le serment & y prit séance le 7 suivant. Il fut reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724, & mourut le 19 Février 1760. Il fut marié dans la Chapelle du Château de Sceaux le 14 Décembre 1709, à *Marie-Angélique Fremyn-de-Moras*, fille de *Guillaume*, Comte de Moras, Président à Mortier au Parlement de Metz, & de *Ma-*

rie-Angélique Cadeau. De ce mariage ſont nés :

1. Louis, qui ſuit ;
2. *Anonyme*, née en 1710, morte ſans avoir été nommée ;
3. Et Adélaide-Louise-Candide, née le 14 Avril 1713, Dame du Palais de la feue Reine de Pologne, & morte le 8 Avril 1740, mariée le 6 Février 1730, à *Claude-Guſtave-Chrétien*, Marquis *des Salles*, Gouverneur de Vaucouleurs, fils de *François*, Marquis de Bucqueville, Gouverneur de Pont-à-Mouſſon, & de *Catherine de Ficquelmont*.

X. Louis de Brancas, IIe du nom, né le 5 Mai 1714, Duc & Pair de France par la démiſſion de ſon père, titré par le Roi de *Duc de Lauraguais*, a épouſé, 1° le 27 Août 1731, *Adélaïde-Geneviève-Félicité d'O*, morte à Paris le 26 Août 1735, âgée d'environ 19 ans, & 12 jours après être heureuſement accouchée. Elle étoit fille unique de *Simon-Gabriel*, Meſtre-de-Camp du Régiment d'Infanterie de Toulouſe, & Brigadier des Armées du Roi, & d'*Anne-Louiſe de Madaillan-de-Leſparre* ; & 2° le 29 Janvier 1742, *Diane-Adélaïde de Mailly*, née en Mars 1714, Dame d'atours de feu Madame la Dauphine, morte le 30 Novembre 1769, fille de *Louis de Mailly*, Marquis de Nesle. Du premier lit ſont nés :

1. Louis-Léon-Félicité, né le 3 Juillet 1733, titré *Comte de Lauraguais*, ci-devant Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment-Royal-Rouſſillon, Cavalerie. Il a épouſé, le 11 Janvier 1755, *Eliſabeth-Pauline de Gand de Mérode-de-Montmorency*, née le 20 Octobre 1737, fille aînée d'*Alexandre-Maximilien-Balthaſar de Gand*, Comte de Middelbourg, Maréchal-de-Camp, dont :
   1. Pauline-Louise-Antoinette-Candide-Félicité de Brancas, née le 23 Novembre 1755 ;
   2. Et Antoinette-Candide-Paule de Brancas, née le 24 Septembre 1756 ;
2. Et Bufile-Antoine-Léon, appelé le *Comte de Brancas*, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, né le 15 Août 1735, marié, par contrat ſigné le 23 Février 1766, à *Marie-Louiſe de Lowendal*, fille de *Woldemar*, Comte de Lowendal, Maréchal de France.

Du deuxième lit vint :

3. Une fille, née en Novembre 1744, morte le 3 Janvier 1749.

Les armes : *d'azur, au pal d'argent, chargé de trois tours de gueules, accompagnées de quatre pattes de lion, affrontées d'or, mouvantes des deux flancs de l'écu.* Voy. le P. Anſelme, Moréri & les *Mémoires* du tems.) Quelques-uns écartèlent, *aux 1 & 4 de leur Maiſon ; aux 2 & 3 de gueules, à la croix de Toulouſe d'or.*

BRANCHER : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois gerbes de bled de même, 2 en chef & 1 en pointe ; au chef vairé d'argent & de gueules.*

0058723-01-6 RF
CS 587 .L2 1863 V3
LA CHESNAYE-DESBOIS, F
DICTIONNAIRE DE LA NOB

Document non prêté
Non-circulating item